P.R. [Bd Revue.]

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1927_34

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

34e Année. — 1927.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1927

SHL
WITHDRAWN

BIBL. LONDIN. UNIV.
SHL WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES POÉSIES DE MOLIÈRE ET CELLES QUI LUI ONT ÉTÉ ATTRIBUÉES

(Essai bibliographique)

AVANT-PROPOS

On croit assez communément que tout a été dit dans l'amas formidable d'ouvrages consacrés à nos grands auteurs classiques. Cependant, des erreurs s'y sont répétées durant des siècles parfois et les lacunes des uns n'ont jamais été comblées par les autres. Lorsque, délaissant les « précédents », on remonte aux sources contemporaines, on constate avec étonnement qu'un certain nombre de faits considérés comme définitivement acquis sont controuvés et que des points obscurs n'ont jamais été éclaircis, alors qu'ils eussent dû l'être ; en un mot, on arrive à cette conclusion que nous connaissons incomplètement nos grands classiques.

En nous reportant nous-mêmes aux différents documents contemporains de Molière, livrets et partitions de ses comédies-ballets, recueils collectifs de poésie, recueils manuscrits conservés dans les différents fonds publics, nous avons été amenés à faire deux constatations importantes :

1° Un certain nombre de vers de Molière, la plupart extraits de son théâtre, ont été publiés de son vivant dans divers recueils collectifs ; or, *aucun* éditeur de Molière n'a donné la bibliographie de ces vers, sans doute parce que la tâche était trop difficile et trop fastidieuse de retrouver tous ces recueils dont quelques-uns sont rarissimes.

2° Du vivant de Molière, en dehors d'un sonnet en bouts-rimés et du célèbre sonnet à La Mothe Le Vayer sur la mort de son fils, retrouvé d'ailleurs beaucoup plus tard seulement par ses éditeurs,

aucune poésie du grand comique n'était connue. Au XIXe siècle, ses différents éditeurs s'ingénièrent à exhumer ses moindres vers, car c'était toujours une trouvaille heureuse que des vers inédits de Molière. Bientôt, cette légitime ardeur devint une manie ; les premiers moliéristes, mal renseignés, manquant d'instruments de travail sérieux, voulurent voir du Molière partout : les d'Ortigue, les Ed. Fournier, les Arsène Houssaye, moliéristes de la première heure, « rendirent » à Molière, sous les prétextes les plus divers et les plus futiles, quantité de vers qui ne lui avaient jamais appartenu. Le plus hardi de tous fut certainement le bibliophile Jacob, l'érudit Paul Lacroix, — érudit, sans doute, mais léger et imprudent, certainement. — En 1869, il fit paraître d'un seul coup soixante « poésies de Molière ou pouvant lui être attribuées ». Certes, tout le monde ne fut pas dupe ; de bons moliéristes, avisés et prudents, comme Louis Moland, Georges Monval, Despois et Mesnard, auteurs de l'excellente édition critique des *Œuvres* de Molière dans la Collection des Grands Écrivains de la France, n'acceptèrent pas, les yeux fermés, les conclusions aventureuses de Paul Lacroix.

Toutefois, ses nombreuses erreurs ne furent jamais réfutées dans un travail méthodique d'ensemble et, en présence de son recueil, il est encore impossible aujourd'hui au lecteur de faire, en connaissance de cause, la part de Molière et celle... des autres.

Paul Lacroix, dans la dédicace de son ouvrage à Jules Janin, affirme que Molière, auteur comique, « est également auteur de chansons galantes que Lully mettait en musique, auteur de sonnets d'apparat que l'usage ordonnait d'offrir aux personnages éminents dont il fallait obtenir les bonnes grâces et réclamer la protection, auteur de poésies amoureuses que l'ancien amant de Madeleine Béjart, le mari d'Armande-Grésinde, l'adorateur de la de Brie et de la Duparc, n'était jamais en peine de mettre au service de ses tendres sentiments ou de ses galanteries ».

Est-il bien sûr que Molière, auteur dramatique fertile, acteur et directeur de troupe, ait eu le loisir de consacrer beaucoup de temps à la poésie ? Paul Lacroix ne se l'est pas même demandé. A peine formule-t-il quelque légère réserve sur ses attributions : « Il en est quelques-unes [de ces soixante poésies], comme, par exemple, les *Stances irrégulières sur les victoires du Roi en 1667*, qui sont bien de lui, incontestablement de lui [c'est une erreur ; ces stances sont de Louis de Mollier] ; il en est d'autres qui, soit à cause du sujet, soit à cause de la forme et de la manière, nous paraissent être également de lui ; enfin, il en est

que nous proposons de lui attribuer, sans nous acharner, toutefois, à maintenir cette attribution. *Caveant Consules.* »

D'ailleurs, il suffit d'examiner ses arguments pour être tout de suite fixé sur la valeur de sa méthode : « Une pièce, signée M... dans le recueil de Sercy, et qui n'est pas de Malleville, ni de Maucroix, ni de Montreuil, etc., a bien des chances d'être de Molière, pourvu que le genre, le style, le goût et le ragoût semblent d'accord avec cette attribution raisonnée ».

Conclusion téméraire : comment démontrer d'abord qu'une telle poésie n'est pas de Malleville, ni de Maucroix, ni de Montreuil, son absence dans les éditions des œuvres poétiques de ces rimeurs n'étant nullement probante, comme on sait? Et pourquoi pas, aussi bien, Montplaisir, Montfuron, Mareuil ou tout autre poète obscur dont le nom commence par M... ? Et, d'ailleurs, l'attribution de poésies, d'après les recueils collectifs où le nom de l'auteur est en toutes lettres, étant parfois fausse (soit erreur involontaire, soit mensonge de l'éditeur voulant faire figurer dans son recueil des noms connus), comme on l'a souvent prouvé, quelle valeur attribuer à une simple initiale? On conçoit donc qu'une revision sérieuse du travail du bibliophile Jacob s'imposait.

Ne m'accusez pas, dit Paul Lacroix à Jules Janin, « ne m'accusez pas d'être un rêveur, comme l'ont fait, comme le feront encore certains critiquailleurs qui ne pardonnent pas à quiconque est coupable de posséder plus de savoir, plus d'esprit et plus de réputation qu'ils n'en auront jamais ».

Dussions-nous encourir le risque d'être classé parmi ces « critiquailleurs », nous estimons que des erreurs peuvent toujours être relevées avec profit et nous nous rallions à la sentence sévère jadis rendue par l'érudit Henri Chardon : « Tout ce qu'a écrit Paul Lacroix n'est qu'un long à peu près; on peut dire qu'il a été un grand semeur d'erreurs dans le champ que défrichent les moliéristes ».

*
* *

Des deux observations relatées ci-dessus est née notre étude. Pour combler la lacune décelée par la première, pour réfuter les nombreuses erreurs révélées par la seconde, nous avons entrepris cet essai bibliographique.

Tout d'abord, nous avons relevé toutes les poésies de Molière, réellement de Molière, disséminées dans les recueils collectifs de l'époque. Ce dépouillement complet n'existait pas encore. Certes, la *Bibliographie des Recueils collectifs de Poésie du XVIIe siècle*

de M. F. Lachèvre nous fut une base précieuse de travail, mais cet érudit n'a-t-il pas donné comme anonymes des vers tirés du quatrième intermède de *Monsieur de Pourceaugnac* et une chanson extraite du *Bourgeois gentilhomme*? D'ailleurs, la sèche énumération des poésies de Molière figurant dans les recueils, fût-elle complète, ne suffirait point à remplir notre dessein. En effet, la comparaison du texte donné par ces florilèges avec celui des éditions originales, des livrets de ballet, dont il existe parfois plusieurs états, des partitions manuscrites, dont beaucoup n'ont pas été utilisées, permet de relever des variantes inédites, toujours intéressantes, quand il s'agit du texte de Molière.

Ces variantes ont d'autant plus d'intérêt que, très souvent, leur texte concorde dans les partitions manuscrites, dans les livrets de ballet, distribués à la représentation et dans les recueils collectifs. Elles nous donnent donc, de toute évidence, *le texte même récité par les acteurs*, texte qui est parfois légèrement modifié dans l'édition originale de la pièce. Elles semblent prouver, d'autre part, que c'est Lulli qui faisait insérer les vers de Molière dans les recueils d'airs et de vaudevilles formés par de Bacilly et autres éditeurs, et dont il était un collaborateur assidu, puisque le texte des recueils est généralement très voisin de celui de ses partitions.

Donc, cette étude des partitions, recueils et livrets ne présente pas seulement l'intérêt, réel en soi déjà, d'une bibliographie relative à Molière et encore inexistante, mais elle apporte des variantes, *souvent inédites*, au texte de Molière, lesquelles étaient pratiquement substituées au texte de l'édition originale, à la représentation.

D'autre part, nous l'avons dit, les erreurs d'attribution de Paul Lacroix et autres moliéristes de la première heure n'ont jamais été relevées que partiellement et, en réalité, l'incertitude règne encore, même chez les initiés, sur l'attribution de certaines de ces poésies, comme le prouvent les meilleures éditions de Molière et les erreurs journellement répétées dans les revues ou journaux littéraires. Nous avons tenté, une fois pour toutes, de rendre son bien à chacun, afin qu'à l'avenir, en présence de telle ou telle poésie attribuée à Molière, ne fût-ce qu'une seule fois, on sût définitivement à quoi s'en tenir. Nous avons étudié l'histoire de chacune de ces poésies, nous en avons dressé une bibliographie complète et mis ainsi directement le lecteur à même de vérifier nos références et d'apprécier nos conclusions. La tâche n'était guère facile, en raison de la dispersion des documents et de la rareté de certains d'entre eux. Signalons ici que la *Bibliographie des Recueils collectifs de Poésie du XVIIe siècle* de M. F. Lachèvre, qui nous a

encore été utile pour cette partie de notre travail, était notoirement insuffisante du fait que cet érudit n'avait pu découvrir le recueil « d'airs mis en chant » dont Paul Lacroix fit sa principale source, recueil que nous avons pu retrouver à la Bibliothèque de l'Arsenal.

*
* *

Nos résultats ? Tant pour la première partie de cette étude que pour la seconde, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Première Partie. — Nous avons retrouvé trente-six poésies de Molière disséminées dans les recueils de poésie du XVIIe siècle, se décomposant ainsi :

Remercîment au Roi	1
Poésies extraites du théâtre	29
Poésies diverses	6
	36

Sur les six poésies diverses, une n'avait jamais été attribuée à Molière par ses éditeurs successifs. C'est donc une pièce de vers, non pas inédite, mais nouvelle de Molière que nous produisons, en justifiant notre attribution.

Deuxième Partie. — Nos recherches ont à peu près détruit complètement le travail de Paul Lacroix ; en effet, les soixante poésies de son recueil, attribuées à Molière, se décomposent ainsi :

Poésies de Molière	2
Poésies faussement attribuées à Molière et dont le véritable auteur est connu	27
Poésies faussement attribuées à Molière et restées anonymes, malgré nos recherches	31
	60

Notre seconde partie comporte soixante-trois poésies plus ou moins formellement attribuées à Molière par différents auteurs ; elles se décomposent ainsi :

Poésies faussement attribuées à Molière et dont le véritable auteur est connu	30
Poésies faussement attribuées à Molière et restées anonymes, malgré nos recherches	33
	63

Au total, notre bibliographie comprend quatre-vingt-dix-neuf numéros, correspondant, selon les décomptes ci-dessus fournis, à

un nombre égal de poésies de Molière parues dans les recueils collectifs (36) ou faussement attribuées à lui (63).

*
* *

Après avoir exposé notre dessein et nos résultats, il ne nous reste plus qu'un mot à dire sur notre méthode et sur le plan selon lequel nous avons conçu cet essai bibliographique.

Nous avons dressé tout d'abord la liste des recueils collectifs de poésie du XVIIe siècle contenant des poésies de ou attribuées à Molière, en reproduisant exactement leur titre, suivi de la cote du dépôt public où se trouve le recueil (indication nécessaire en raison de l'extrême rareté de certains recueils) et d'une lettre conventionnelle servant à désigner chaque recueil au cours de notre étude.

Celle-ci se divise tout naturellement en trois parties : La *première partie* comprend les trente-six poésies de Molière publiées dans les *Recueils collectifs de poésie*. Ces poésies sont classées par ordre chronologique. Pour chacune d'elles, nous avons reproduit fidèlement le texte original, nous permettant seulement de modifier la ponctuation, lorsqu'elle était visiblement défectueuse. Toutes ces poésies sont suivies d'une notice bibliographique donnant les références : du texte original, avec l'indication du fonds public où il se trouve ; des différents recueils, imprimés ou manuscrits, dans lesquels elles ont été insérées ; des diverses partitions où elles figurent. (Nous n'avons, bien entendu, fait état que des partitions accompagnées du texte.)

En note se trouvent les différentes variantes des recueils et des partitions, à l'exclusion de celles des diverses éditions successives de Molière, relevées par Despois et Mesnard.

Nous n'avons pas compris dans les variantes les simples différences de graphie et de ponctuation, dues le plus souvent aux typographes, sauf quand elles intéressaient le sens, non plus que les fautes évidentes de copie (vers faux, non-sens, etc.) des partitions et les répétitions de vers nécessitées par le chant. Nous donnons, en outre, la référence de tous les manuscrits connus de nous et contenant des vers de Molière (certains n'avaient jamais été cités) et la cote des différentes partitions dans les bibliothèques publiques. Cependant nous n'avons pu fournir la référence des différentes copies de partition exécutées par Philidor l'aîné et conservées à la Bibliothèque du Conservatoire. Les volumes de la collection Philidor forment en effet un fonds spécial et ne sont pas cotés. De toute manière, ils sont facilement accessibles à tous.

La *deuxième partie* comprend les trente poésies attribuées plus ou moins formellement à Molière et dont l'auteur véritable est connu avec plus ou moins de certitude. Elles sont classées par ordre alphabétique des *incipit* et suivies de la date du premier recueil où elles ont paru. Nous donnons, pour chacune d'elles, le titre, le premier vers et la bibliographie des recueils du XVIIe siècle, des éditions de Molière, des florilèges, des manuscrits conservés dans les fonds publics de Paris et de province, des partitions où elles figurent ainsi que de tous ouvrages, revues ou journaux, où la question de leur attribution a été soulevée.

Nous avons reproduit, par exception, dans cette deuxième partie, un certain nombre de poésies importantes, telles les *Stances* de Montreuil (*C'est un amant, ouvrez la porte...*), les *Stances galantes* de Louis de Mollier (*Souffrez qu'Amour cette nuit vous réveille...*), le *Sonnet sur la mort du Christ* du comte de Modène (*Lorsque Jésus souffroit pour tout le genre humain...*) pour lesquelles l'attribution à Molière a été particulièrement accréditée et qui ont donné lieu a de très nombreux articles et études dont la bibliographie n'avait jamais été dressée.

La *troisième partie* comprend les trente-trois poésies plus ou moins formellement attribuées à Molière et dont nous n'avons pu retrouver le véritable auteur. Comme les précédentes, ces poésies sont classées par ordre alphabétique des *incipit*, suivies de la date du premier recueil où elles ont paru et de notices bibliographiques conçues de la même manière que celles jointes aux poésies comprises dans la deuxième partie.

Enfin, nous avons complété notre essai bibliographique sur les *poésies* de ou attribuées à Molière par un appendice dans lequel nous rappelons brièvement les différents *ouvrages*, par ordre chronologique, qui ont été attribués faussement à Molière, en donnant pour chacun d'eux une bibliographie aussi complète que possible.

Une table alphabétique des *incipit* des quatre-vingt-dix-neuf poésies citées dans notre étude permet de les y retrouver immédiatement.

Les différentes notices bibliographiques de notre ouvrage, que nous avons voulu aussi complètes que possible, constituent l'histoire de chacune de ces pièces de vers, à travers trois siècles ; elles permettront ainsi au lecteur de trouver, sans avoir à faire de recherches, soit la bibliographie d'une poésie de Molière insérée dans les recueils contemporains de leur auteur, soit l'histoire d'une poésie faussement attribuée, méfait qui se commet encore jour-

nellement, avec la possibilité de connaître immédiatement l'auteur responsable de cette fausse attribution.

Bibliographie des recueils collectifs de poésie du XVIIe siècle contenant des poésies de Molière ou ayant été attribuées à Molière[1].

Nouveau Recueil des Bons Vers de ce temps. A Paris, chez Cardin Besongne, au Palais, au haut des degrez de la Sainte-Chapelle, « aux Roses vermeilles ». MDCXLVI. Avec privilège du Roy. — *In-8°, de 178 pages* (*Bibl. Ars., B. L., 7297.*) — **A**

Poesies choisies de Messieurs Corneille, Bensserade, de Scudery, Boisrobert, Sarrasin, Desmarets, Bertaud, S. Laurent, Colletet, La Mesnardiere, de Montereuil, Vignier, Chevreau, Malleville, Tristan, Testu-Mauroy, de Prade, Girard, de L'Agé. Et plusieurs autres. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, « A la Bonne Foy couronnée ». MDCLIII. Avec privilege du Roy. — *In-12, de 418 pages.* (*Bibliothèque particulière.*) — **B**

Poesies choisies de Messieurs Corneille, Bensserade, de Scudery, Boisrobert, La Mesnardiere, Sarrasin, Desmarets, Bertaud, de Montereuil, Vignier, Chevreau, Malleville, Petit, Le Bret, de Prade, Maucroy. Et de plusieurs autres. Premiere partie. Seconde édition, reveuë, corrigée et augmentée. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, « A la Bonne Foy couronnée ». MDCLIII. Avec privilege du Roy, — *In-12, de 456 pages* (*B. N., Ye 11500.*) — **C**

Poesies choisies de Messieurs Corneille, Bensserade, de Scudery, Boisrobert, La Mesnardiere, Sarrasin, Desmarets, Bertaud, de Montreuil, Cottin, Vignier, Chevreau, Malleville, Vauvert, Petit, Maucroy. Et de plusieurs autres celebres autheurs du temps. Première partie. Quatriesme édition, reveuë, corrigée et augmentée. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, « A la Bonne-Foy couronnée ». MDCLV. — *In-8°, de 365 pages* (*Bibl. Ars., B. L., 7306.*) — **D**

Poesies choisies de Messieurs Corneille, Boisrobert, Sarrasin, Desmarets, L. de Laffemas, Brebeuf, Maleville, de Montereuil, Petit, Cotin, Vignier, Le Brest, de Jussy, du Perier. Et de plusieurs autres. Seconde partie. A Paris, chez Charles de Sercy, au

1. Ces différents recueils seront désignés, au cours de notre étude, par le sigle (lettre majuscule en caractères gras) qui suit chaque titre.

Palais, dans la salle Dauphine, « A la Bonne-Foy couronnée ». MDCLIII. Avec privilege du Roy. — *In-12, de 444 pages* (*B. N., Ye 11501.*) — **E**

Poesies choisies de Messieurs Bensserade, Boisrobert, Segrais, Bertault, de Marigny, de Lafemas, Boileau, de Montreuil, de Francheville, Testu, Petit, Loret, Le Bret, Bardou. Et de plusieurs autres. Troisiesme partie. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, « A la Bonne-Foy couronnée ». MDCLVI. Avec privilege du Roy. — *In-12, de 457 pages* (*B. N., Ye 11504.*) — **F**

Poesies choisies de Messieurs Maleville, Maynard, de l'Estoille, de Rampale, Cotin, de Marigny, Bardou, de Montereuil, de Lignières, Baralis, Le Clerc, de Laffemas, Boissière, Le Vavasseur. Et plusieurs autres. Quatriesme partie. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, « A la Bonne-Foy couronnée ». MDCLVIII. Avec privilege du Roy. — *In-12, de 455 pages* (*B. N., Ye 11509, et Bibl. Ars., B. L., 7304, T. IV.*) — **G**

Les plaisirs de la poesie galante, gaillarde et amoureuse. [S. l. n. d., vers 1660]. — *In-12 de 303 pages.* (*Bibl. Ars., B. L., 9262.*) — **H**

Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant, avec le nom des Autheurs tant des Airs que des Paroles. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, « A la Bonne-Foy couronnée ». MDCLXI. Avec privilège du Roy. — *In-12, de 536 pages.* (*B. N., Ye 10632 bis* [incomplet], *et Bibl. Ars., B. L., 8753.* T. I et II.) — **I**

Les Delices de la Poesie galante des plus celebres Autheurs du temps. Dédiées à Monsieur le marquis de Coislin. A Paris, chez Jean Ribou, au Palais, sur les degrez de la Saincte-Chapelle, « A l'Image S. Loüis ». MDCLXIII. Avec privilege du Roy. — *In-12, de 283 pages.* (*B. N., Rés. Ye 2754.*) — **J**

Les Delices de la Poesie galante des plus celebres Autheurs de ce temps. Première partie. A Paris, chez Jean Ribou, au Palais, sur le Grand Perron, devant la S. Chapelle, « A l'Image S. Louis ». MDCLXVI. Avec privilege du Roy. — *In-12, de 254 pages* (*B. N., Rés. Ye 2755.*) — **K**

Les Delices de la Poesie galante des plus celebres Autheurs de ce temps. Seconde partie. A Paris, chez Jean Ribou, au Palais, sur le Grand Perron, devant la S. Chapelle, « A l'Image S. Louis ». MDCLXVI (le frontispice gravé porte 1664). Avec privilege du

Roy. — *In-12, de 265 pages.* (*B. N., Rés. Ye 2756.*) — **L**

Les Delices de la Poesie galante. Seconde partie. A Paris, chez Jean Ribou, au Palais, vis-à-vis la porte de l'Église de la Sainte-Chapelle, « A l'Image Saint Louis ». MDCLXVII. Avec privilege du Roy. — *In-12, de 136 pages.* (*B. N., Rés. Ye 2757.*) — **M**

Airs et Vaudevilles de Cour. Dediez à Son Altesse Royale Mademoiselle. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, au sixième pilier de la Grand'Salle, vis-à-vis la montée de la Cour des Aydes, « A la Bonne-Foy couronnée ». MDCLXV. [-MDCLXVI.] Avec privilege du Roy. [*2 tomes en 1 vol.*]. — *In-12, de 336-239 pages. Bibl. Ars., B. L., 8755.*) — **N**

Nouveau Recueil de plusieurs et diverses pieces galantes de ce temps [A la Sphère]. MDCLXV [*2 tomes en 1 vol.*]. — *In-12, de 210-224 pages.* (*Bibl. Ars., B. L., 7315.*) — **O**

Recueil des plus beaux vers mis en chant. Troisième partie. A Paris, chez Robert Ballard, seul imprimeur du Roy pour la musique, rue Saint-Jean-de-Beauvais. [S. d., 1665?] Avec privilege du Roy. — *In-12, de 301 pages.* (*Bibl. Ars., B. L., 8762 ter.*) — **P**

Recueil des plus beaux vers mis en chant. Troisième partie. A Paris, chez Robert Ballard, seul imprimeur du Roy pour la musique, rue Saint-Jean-de-Beauvais. [S. d., 1665?] Avec privilege du Roy. — Et chez l'Autheur, rue des Petits-Champs, vis-à-vis la croix, dans la boutique d'un Chandelier. — *In-12, 1 vol. en 2 tomes, 552 pages.* (*Bibl. Ars., B. L., 8753, T. V et VI*[1].) — **Q**

Seconde partie du *Recueil de Pièces galantes* en prose et en vers de Madame la Comtesse de la Suze et d'une autre Dame. Comme aussi de plusieurs et différents Autheurs. A Paris, chez Gabriel Quinet, au Palais, à l'entrée de la Gallerie des Prisonniers, « A l'Ange Gabriel ». MDCLXVIII. Avec privilege du Roy. — *In-12, de 176 pages.* (*Bibliothèque particulière.*) — **R**

Troisième partie du *Recueil de Pièces galantes* en prose et en vers, de Madame la Comtesse de la Suse (*sic*). Comme aussi de plusieurs et différens Autheurs. A Paris, chez Gabriel Quinet, au Palais, à l'entrée de la Gallerie des Prisonniers, « A l'Ange Gabriel ». MDCLXVIII. Avec privilege du Roy. — *In-12, de 249 pages.* (*Bibliothèque particulière.*) — **S**

1. Ce recueil, très important pour notre étude et dont s'était abondamment serv Paul Lacroix, a échappé aux recherches du savant bibliographe M. F. Lachèvre. (Cf. *Bib. des Rec. Coll. du XVII*[e] *siècle*, t. III, p. 71.)

Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant. Avec le nom des Autheurs. Seconde et Nouvelle partie[1], dans laquelle sont compris les Airs de Versailles. A Paris, chez Monsieur Ballard, seul Imprimeur du Roy pour la musique. Et chez Pierre Bienfait, Libraire Juré, au Palais, proche la Chambre des Comptes, « A l'Image Saint-Pierre », comme on va à l'Hostel de Monseigneur le Premier Président. MDCLXVIII. Avec privilege du Roy. — *In-12, de 520 pages.* [*Un vol. en deux tomes.*] (*Bibl. Ars., B. L., 8753, T. III et IV.*) — T

Nouveau Recueil des plus beaux Airs de Cour [titre courant] (vers 1670). S. l. n. d. — *In-12, de 130 pages.* (Bibl. de Troyes, 3992)[2]. — U

Recueil de tous les plus beaux airs bachiques. Avec les Noms des Autheurs du Chant, et des Paroles. A Paris, chez Guillaume de Luyne, au Palais, dans la salle des Merciers, « A la Justice ». MDCLXXI. Avec privilege du Roy. — *In-8°, de 296 pages.* (*B. N., 8°, Ye 4320 et Ye 31832.*) — V

Nouveau Recueil des plus beaux vers mis en chant, augmenté de tous les airs les plus nouveaux et de plusieurs grands Recits et autres couplets de Madame la Comtesse de la Suze, qui n'ont point paru jusqu'à présent. A Paris, chez Guillaume de Luyne, au Palais, dans la Salle des Merciers, « A la Justice ». MDCLXXX. Avec privilege du Roy. — *In-12, de 520 pages.* (*Bibl. Ars., B. L., 8754*)[3]. — X

Recueil des plus belles Epigrammes des Poëtes François depuis Marot jusqu'à présent. Avec des Notes historiques et critiques, et un Traité de la vraye et de la fausse Beauté dans les ouvrages d'esprit ; Traduit du latin de Mrs de Port-Royal. Tome premier. A Paris, chez Nicolas Le Clerc, sur le Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, attenant l'Hôtel de Luynes, « A l'Image S. Lam-

1. Cette seconde partie est en réalité la quatrième (la troisième, précédemment citée, ayant paru vers 1665). Elle a été remise en circulation, en 1670, sous le nouveau titre de *Nouveau recueil de vers mis en chant, à la fin duquel sont tous les Airs nouveaux, jusqu'à l'an 1670. Se vend à Paris chez un Chandelier, vis-à-vis la Croix des Petits Champs. Avec privilege du Roy* (Bib. Troyes, 3991).

2. Ce recueil, dont le titre manque au seul exemplaire connu, est vraisemblablement dû à de Bacilly. Des analogies typographiques frappantes avec les recueils sortis des presses de Robert Ballard montrent que ce florilège a été édité chez cet imprimeur, « seul imprimeur du Roy pour la Musique ».

3. Ce recueil n'est autre que la quatrième partie du Recueil publié chez Robert Ballard (T), remis en circulation sous un nouveau titre. Un autre recueil de vers mis en chant a paru, à la même date, exactement sous le même titre, chez l'éditeur Claude Barbin, mais il n'a nullement le même contenu et ne contient aucune pièce de Molière ou attribuée à Molière. (Cf. F. Lachèvre, *Bib. des Rec. Coll.*, III, 15.)

bert. MDCXCVIII. Avec privilege du Roy. — *In-8°, de 302 pages.* (*B. N., Ye 11928.*) — **Y**

N. B. — Au cours de cet ouvrage, nous renvoyons, sauf indication contraire, à l'édition des *Œuvres complètes* de Molière publiée par Despois et Mesnard (*Collection des Grands Ecrivains de la France.* Paris, Hachette, 11 vol. in-8°), que nous désignerons par : *Œuvres.*

Pour désigner l'ouvrage de Paul Lacroix, *Poésies diverses attribuées à Molière ou pouvant lui être attribuées recueillies et publiées par P. L. Jacob, Bibliophile. Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, passage Choiseul, 47, M.DCCC.LXIX* (In-16, de 151 pages), nous adopterons le sigle **P. La.**

CHAPITRE PREMIER

Les Poésies de Molière.

I. — Remercîment au Roi (1663). — N° 1.

Bibliographie. — *Remercîment au Roy. A Paris, Guillaume de Luynes et Gabriel Quinet.* 1663. In-4°, 7 pages (B. N., Rés., Yf 1221) ; — **O** p. 129-132 ; — réimprimé en tête du recueil factice des *Œuvres de Monsieur Molier*, 1664, ce *Remercîment au Roy* a été inséré depuis lors, tantôt en tête des Œuvres, tantôt à sa place chronologique, dans toutes les éditions des Œuvres de Molière (cf. *Œuvres*, III, 295-300). Il a été également inséré dans l'*Anthologie poétique française du XVIIe siècle*, par Maurice Allem. Paris, Garnier, s. d. [1916], II, 225-226.

Vostre paresse enfin me scandalise,
Ma Muse obéissez-moi [1] ;
Il faut ce matin [2], sans remise,
Aller au lever du Roi :
Vous sçavez bien pourquoy,
Et ce vous est une honte
De n'avoir pas esté plus prompte
A le remercier de ses [3] fameux bienfaits :
Mais il vaut mieux tard que jamais.
Faites donc [4] vostre conte [5]
D'aller au Louvre accomplir mes souhaits.

1. Var. : Ma Muse ; obéissez-moi (*Œuvres*) ; **O** donne le même texte que l'original.
2. Var. : De matin. (**O**)
3. Var. : ces. (**O**)
4. Var. : doncques. (**O**)
5. Var. : compte (*Œuvres*) ; l'édition originale et **O** donnent *conte*.

Gardez-vous bien d'estre en Muse bastie ;
Un air de Muse est choquant dans ces lieux ;
On y veut des objets à réjouïr les yeux ;
Vous en devez estre avertie,
Et vous ferez vostre cour beaucoup mieux,
Lorsqu'en Marquis vous serez travestie.
Vous sçavez ce qu'il faut pour paroistre Marquis.
N'oubliez rien de l'air, ny des habits [1] :
Arborez un Chapeau chargé de trente plumes
Sur une Perruque de pris ;
Que le rabat soit des plus grands Volumes,
Et le pourpoint des plus petits ;
Mais surtout je vous recommande
Le Manteau, d'un ruban sur le dos retroussé :
La galanterie en est grande,
Et parmy les Marquis de la plus haute bande,
C'est pour estre placé.
Avec vos brillantes hardes
Et vostre ajustement,
Faites tout le trajet de la Salle des Gardes ;
Et vous peignant galamment,
Portez de tous costez vos regards brusquement,
Et, ceux que vous pourrez connoistre,
Ne manquez pas, d'un haut ton,
De les saluer par leur nom,
De quelque rang qu'ils puissent estre ;
Cette familiarité
Donne, à quiconque en use, un air de qualité.
Gratez du peigne à la porte
De la Chambre du Roy,
Ou si, comme je prevoy,
La presse s'y trouve forte,
Monstrez de loin vostre Chapeau,
Ou montez sur quelque chose
Pour faire voir vostre museau,
Et criez, sans aucune pause [2],
D'un ton rien moins que naturel :
Monsieur l'Huissier, pour le Marquis un tel.
Jettez-vous dans la foule, et tranchez du notable.
Coudoyez un chacun ; point du tout de quartier.
Pressez, poussez, faites le Diable,
Pour vous mettre le premier :
Et quand mesme l'Huissier [3]

1. Var. : Surtout n'oubliez rien de l'air, ny des habits. (O)
2. Var. : Pose. (O)
3. Var. : Et quand bien même l'Huissier. (O)

A vos desirs inexorable,
Vous trouveroit en face un Marquis repoussable,
Ne demordez point pour cela[1],
Tenez toûjours ferme là;
A déboucher la porte, il iroit trop du vostre[2] :
Faites qu'aucun n'y puisse penetrer,
Et qu'on soit obligé de vous laisser entrer,
Pour faire entrer quelqu'autre.
Quand vous serez entré, ne vous relaschez pas.
Pour assiéger la chaise, il faut d'autres combats.
Taschez d'en estre des plus proches,
En y gagnant le terrain pas à pas[3];
Et si des assiegeans le prevenant amas
En boûche toutes les approches,
Prenez le party doucement
D'attendre le Prince au passage :
Il connoistra vostre visage,
Malgré vostre déguisement,
Et lors, sans tarder davantage,
Faites luy vostre compliment.

Vous pourriez aysément l'étendre
Et parler des transports qu'en vous font éclater
Les surprenants bien-faits que, sans les meriter,
Sa liberale main sur vous daigne respandre,
Et des nouveaux efforts où s'en va vous porter
L'excez de cét honneur où vous n'osiez pretendre;
Lui dire comme vos desirs
Sont, après ses bontez[4] qui n'ont point de pareilles,
D'employer à sa gloire, ainsi qu'à ses plaisirs
Tout vostre art[5] et toutes vos veilles;
Et là-dessus luy promettre merveilles.
Sur ce chapitre on n'est jamais à sec :
Les Muses sont de grandes prometteuses,
Et comme vos Sœurs les causeuses,
Vous ne manqueriez[6] pas, sans doute, par le bec :
Mais les Grands Princes n'ayment guères
Que les complimens qui sont courts;
Et le nostre sur tout[7] a bien d'autres affaires
Que d'escouter tous vos discours.

1. Var. : Ne demordez point de cela. (O)
2. Var. : A déboucher il iroit trop du vostre. (O)
3. Var. : En gagnant le terrain pas à pas. (O)
4. Var. : Les bontez. (O)
5. Var. : Et vostre art. (O)
6. Var. : Manquerez (éditions postérieures, reproduites par l'édition Despois-Mesnard, qui ne fait pas mention du texte original).
7. Var. : Sur tous (éditions postérieures).

La loüange et l'encens n'est pas ce qui le touche ;
Dès que vous ouvrirez la bouche
Pour luy parler de grace et de bienfait,
Il comprendra d'abord ce que vous voudrez dire,
Et se mettant doucement à sousrire,
D'un air, qui sur les cœurs fait un charmant effet,
Il passera comme un trait,
Et cela vous doit suffire,
Voilà vostre compliment fait.

II. — Poésies extraites du Théatre de Molière.

1. *Le Mariage forcé* (1664). Scène II. — *Récit de la Beauté.* N° 2.

Bibliographie : *Le Mariage forcé, Ballet du Roy. Dansé par Sa Majesté, le 29 jour de janvier 1664. A Paris, par Robert Ballard, seul imprimeur du Roy pour la Musique. MDCLXIV. Avec privilege de Sa Majesté.* — In-4°, 12 pages (B. N., Yf 1031), p. 5; — **P**, p. 264, signé : M. Moliere; — **Q**, p. 503, signé : M. Moliere; — les vers du Ballet n'ont été réunis à la comédie que dans l'édition de 1734; — *Œuvres*, IV, 73. — *Partitions* : Lulli : B. N., Vm⁶4, p. 303; copie Philidor (Bibl. du Conserv.), non foliotée; Lambert : *Airs non imprimez de M. Lambert* (Bibl. Ars., ms. 3043, f° 115-117); il y a donc eu deux airs composés sur les vers suivants. La musique de Lulli, réduite pour piano, a été publiée dans l'édition du *Mariage forcé* due à Ludovic Celler, Paris, 1867 (v. l'appendice).

Si l'amour vous soûmet à ses loix inhumaines,
Choisissez, en aymant, un objet plein d'appas ;
Portez, au moins, de belles chaisnes,
Et puis qu'il faut mourir, mourez d'un beau trespas.
Si l'objet de vos feux ne merite vos peines,
Sous l'empire d'Amour ne vous engagez pas :
Portez, au moins, [de belles chaisnes,
Et puis qu'il faut mourir, mourez d'un beau trespas][1].

2. *La Princesse d'Élide* (1664).

Prologue. Récit de l'Aurore. N° 3.

Bibliographie : *Les Plaisirs de l'Isle Enchantée. Course de bague, collation ornée de Machines, Comedie meslée de Danse et de Musique, Ballet du Palais d'Alcine, Feu d'artifice : Et autres Festes galantes et magnifiques ; faites par le Roy à Versailles*

1. Var. : Portez, au moins,... etc. (Livret du Ballet); **P**, **Q** rétablissent les deux vers complets ; l'édition de 1734 les rétablit également avec cette variante : « Portez, au moins, d'aimables chaisnes... ».

le 7. May 1664. Et continuées plusieurs autres Jours. A Paris, chez Robert Ballard, seul imprimeur du Roy pour la musique. MDCLXIV. Avec privilege de Sa Majesté. In-fol. de 83 pages + six feuillets non chiffrés (B. N., Yf 141), p. 22; — **P**, p. 241, signé : M. Moliere; — **Q**, p. 484, signé : M. Moliere; — *Œuvres* de Molière, depuis l'édition de 1730; — *Œuvres*, IV, 131-132. — Partitions : Lulli : B. N., Vm^{6}1, t. IV, f° 7; — Vm^{6}4, p. 317-318; — Copie Philidor (Bibl. du Conserv.), non foliotée.

Quand l'amour à vos yeux offre un choix agreable,
Jeunes beautez, laissez-vous enflamer :
Mocquez-vous d'affecter cét orgueil indomptable,
Dont on vous dit qu'il est beau de s'armer[1] :
Dans l'âge ou l'on est aymable
Rien n'est si beau que d'aymer.
Soûpirez librement pour un amant fidelle,
Et bravez ceux qui voudroient[2] vous blasmer;
Un cœur tendre est aymable, et le nom de cruelle
N'est pas un nom à se faire estimer :
Dans le temps ou l'on est belle
Rien n'est si beau que d'aymer[3].

Troisième Intermède. Première Chanson du Satyre. N° 4.

Bibliographie : *Les Plaisirs de l'Isle Enchantée...*, p. 53-54; — **P**, p. 108, signé : M. Moliere; — **Q**, p. 244, signé : M. Molliere; — *Œuvres*, t. IV, p. 178. — Partitions : Lulli : B. N., Vm^{6}1, t. IV, f. 14-15; — Vm^{6}4, p. 326-328; — Copie Philidor (Bibl. du Cons.), non foliotée.

Je portois dans une cage
Deux moyneaux que j'avois pris,
Lors que la jeune Cloris
Fit dans un sombre boccage
Briller, à mes yeux surpris,
Les fleurs[4] de son beau visage :
Hélas! dis-je aux moyneaux, en recevant les coups
De ses yeux si sçavans à faire des conquestes,
Consolez-vous, pauvres petites bestes,
Celuy qui vous a pris est bien plus pris que vous.

Troisième Intermède. Deuxième Chanson du Satyre. N° 5.

Bibliographie : *Les Plaisirs de l'Isle Enchantée...*, p. 54; — **P**, p. 51, signé : M. Moliere; — **Q**, p. 120, signé : M. Moliere; —

1. Var. : De charmer (Vm^{6}1, Vm^{6}4).
2. Var. : Voudront (éditions de 1730, 1734).
3. Les partitions ne donnent pas le texte du second couplet.
4. Var. : L'éclat (**P**, **Q**, et toutes les partitions).

Œuvres, t. IV, p. 179. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. IV, f° 15 v°; — Vm⁶4, p. 328-329; — Copie Philidor (Bibl. du Cons.), non foliotée.

Dans vos chants si doux,
Chantez à ma belle,
Oyseaux, chantez tous
Ma peine mortelle :
Mais si la cruelle
Se met en courroux
Au recit fidelle
Des maux que je sens pour elle,
Oyseaux, taisez-vous,
Oyseaux, taisez-vous[1].

Quatrième Intermède. Tircis chante. N° 6.

Bibliographie : *Les Plaisirs de l'Isle Enchantée...*, p. 63; — **T**, p. 439, signé : M. Moliere; — **X**, p. 439, signé : M. Moliere; — *Œuvres*, t. IV, p. 192. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. IV, f° 16 v°; — Vm⁶4, p. 330-331; — Copie Philidor (Bibl. du Cons.), non foliotée.

Tu m'escoutes, helas! dans ma triste langueur;
Mais je n'en suis pas mieux, ô! beauté sans pareille!
Et je touche ton oreille
Sans que je touche ton cœur.

Quatrième Intermède. Moron chante. N° 7.

Bibliographie : *Les Plaisirs de l'Isle Enchantée...*, p. 65; — **N**, p. 300, non signé; — **T**, p. 443, non signé; — **X**, p. 443, non signé; — *Œuvres*, t. IV, p. 194-195. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. IV, f° 17; — Vm⁶4, p. 332; — Copie Philidor (Bibl. du Cons.), non foliotée; la partition de Lulli est reproduite dans les *Œuvres*, IV, 264-267.

Ton extrême rigueur
S'acharne sur mon cœur,
Ah! Philis, je trespasse!
Daignes[2] me secourir :
En seras-tu plus grasse
De m'avoir fait mourir?

Cinquième Intermède. Chanson à danser. N° 8.

Bibliographie : *Les Plaisirs de l'Isle Enchantée...*, p. 82; — **P**, p. 291-292, signé : M. Moliere; — **Q**, p. 542, signé : M. Moliere;

1. Le dernier vers, répété dans *les Plaisirs...* et dans toutes les partitions, ne l'est pas dans **P**, **Q** et les éditions de 1674, 1682, 1734.
2 Var. : Daignez (Vm⁶1, copie Philidor).

— *Œuvres*, t. IV, p. 217-218. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. IV, f° 21 ; — Vm⁶4, p. 338 ; — Copie Philidor (Bibl. du Cons.), non foliotée.

Usez mieux, ô! beautés fieres!
Du pouvoir de tout charmer;
Aymez, aymables Bergeres,
Nos cœurs sont faits pour aymer :
Quelque fort qu'on s'en deffende[1],
Il y faut venir un jour :
Il n'est rien qui ne se rende
Aux doux charmes de l'Amour.
Songez de bonne heure à suivre
Le plaisir de s'enflamer,
Un cœur ne commence à vivre
Que du jour qu'il sçait aymer :
Quelque fort qu'on s'en deffende,
Il y faut venir un jour :
Il n'est rien qui ne se rende
Aux doux charmes de l'Amour[2].

Après la signature de Molière, ces deux strophes sont suivies, dans **P** et **Q**, d'une troisième anonyme, de même inspiration.

Usez mieux de ce bel aage
Où chacun vous fait la Cour,
Goûtez si vous estes sage
Les doux plaisirs de l'Amour :
Quelque tost qu'on s'en avise,
Philis, c'est toûjours trop tard,
On n'est pas toûjours de mise,
Prenez en donc vostre part.

3. *La Pastorale Comique (1666).*

Note préliminaire : Les vers de la *Pastorale Comique* et du *Sicilien* ont tout d'abord paru dans le livret du *Ballet des Muses. Dansé par Sa Majesté à son Chasteau de S. Germain en Laye le 2 décembre 1666. A Paris, par Robert Ballard, seul imprimeur du Roy pour la Musique. MDCLXVI. Avec privilege de Sa Majesté.* In-4°. Il existe cinq états de ce livret, remanié au fur et à mesure que le spectacle se modifiait. Premier état (40 pages. B. N., Yth 313, et Rés., Yf 1559); deuxième état (52 pages; paginé 1-20 et 9-40; B. N., Rés., Yf 1560); troisième

1. Var. : Quelqu'effort qu'on se deffende (toutes les partitions).
2. La partition Vm⁶1 ne comprend que la première strophe et les deux premiers vers de la seconde ; la partition Vm⁶4 ne comprend que la première strophe.

état (52 pages; paginé 1-52; B. N., Rés., Yf 1561); quatrième état (47 pages; B. N., Rés., Yf 1562); cinquième état (60 pages; B. N., Yf. 860). Sur les remaniements successifs de cette brochure, cf. *Œuvres*, t. VI, p. 127-137. Nous désignerons chaque état du Livret en faisant suivre le titre du numéro correspondant : *Ballet des Muses* (1), (2),... etc.

Scène III. Vers chantés par Filène. N° 9.

Bibliographie : *Ballet des Muses* (2), p. 10; (3), p. 10; (4), p. 10; — U, p. 96, signé : M. Moliere; — *Œuvres* de Molière, depuis l'édition de 1734; — *Œuvres*, t. VI, p. 195. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. VI, f° 13; — Vm⁶4, p. 397-398; — Vm⁶2, non folioté; — Copie Philidor (Bibl. du Conserv.), non foliotée; — Copie Philidor (*ibid.*) paginée, p. 30-31.

Paissez, cheres brebis, ces[1] herbettes naissantes;
Ces prés et ces ruisseaux ont dequoy vous charmer;
Mais si vous desirez vivre tousjours contentes,
Petites innocentes,
Gardez-vous bien d'aymer[2].

Scène XIV. Air d'un jeune berger. N° 10.

Bibliographie : *Ballet des Muses* (2), (3), (4), p. 15-16; — U, p. 91, signé : M. Moliere; — *Œuvres*, t. VI, p. 201. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. VI, f. 18-19; — Vm⁶2, non folioté; — Vm⁶4, p. 405; — Copie Philidor (Bibl. du Cons.), non foliotée; — Copie Philidor (*ibid.*) paginée, p. 41-42.

Ha! quelle folie
De quitter la vie
Pour une beauté
Dont on est rebutté[3] :
On peut pour un objet aymable[4],
Dont le cœur nous est favorable,
Vouloir perdre la clarté;
Mais quitter la vie
Pour une beauté
Dont on est rebutté,
Ha! quelle folie.

1. Var. : Les (Ballet des Muses, 3 et 4); U; *Œuvres*; partitions; seul, le deuxième état du livret donne *ces*. Nous avons maintenu cette leçon du texte original.
2. Les diverses partitions et U répètent ainsi les deux derniers vers, selon le chant :

Petites innocentes,
Gardez-vous bien d'aimer;
Petites innocentes,
Gardez-vous, gardez-vous bien d'aimer.

3. Var. : Dont on est allarmé (Vm⁶2).
4. Var. : On peut pour quelqu'objet aimable (Vm⁶2).

Scène XV. Premier Air de l'Égyptienne. N° 11.

BIBLIOGRAPHIE : *Ballet des Muses* (2), (3), (4), p. 16 ; — **U**, p. 62, signé : M. MOLIERE ; — *Œuvres*, t. VI, p. 201-202. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. V, f° 73 ; — Vm⁶2, non folioté ; — Vm⁶4, p. 407 ; — Copie Philidor (Bibl. du Cons.), non foliotée ; — Copie Philidor (*ibid.*), paginée, p. 44-45.

D'un pauvre cœur
Soulagez le martyre,
D'un pauvre cœur
Soulagez la douleur ;
J'ai beau vous dire
Ma vive ardeur,
Je vous voy rire
De ma langueur :
Ha ! cruelle, j'expire
Sous tant de rigueur.
D'un pauvre cœur
Soulagez le martyre,
D'un pauvre cœur
Soulagez la douleur.

Scène XV. Second Air de l'Égyptienne. N° 12.

BIBLIOGRAPHIE : *Ballet des Muses* (2), (3), (4), p. 17 ; — **U**, p. 63, signé : M. MOLIERE ; — *Œuvres*, t. VI, p. 202-203. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. V, f° 74 ; — Vm⁶2, non folioté ; — Vm⁶4, p. 408 ; — Vm⁶5, fol. 48 ; — Copie Philidor (Bibl. du Cons.), non foliotée ; — Copie Philidor (*ibid.*), paginée, p. 46.

Croyez-moy, hastons nous, ma Silvie,
Usons bien des momens precieux,
Contentons icy nostre envie,
De nos ans le feu nous y convie :
Nous ne sçaurions[1] vous et moy faire mieux :
Quand l'Hyver a glacé nos guerets,
Le Printemps vient reprendre sa place,
Et rameine à nos champs leur atrais[2],
Mais helas ! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais[3].

1. Var. : Pouvons (Vm⁶2).

2. Ancienne orthographe. — Le Recueil **U** et les différentes éditions des Œuvres de Molière donnent : « leurs attraits ».

3. Cette première strophe est peut-être imitée de Catulle, *Carmen V, ad Lesbiam*, v. 1-6. (Cf. *Le Moliériste*, juillet 1883, p. 107.)

Toutes les partitions citées ne donnent que ce premier couplet ; la partition Vm⁶5, fol. 48, en donne la version inédite suivante :

Hastons nous, despeschons, ma Sylvie,
Usons mieux des momens precieux ;
Contentons icy nostre envie,

(*Voir la suite page suivante.*)

Ne cherchons tous les jours qu'à nous plaire,
Soyons y l'un et l'autre empressez ;
Du plaisir[1] faisons nostre affaire,
Des chagrins songeons à nous défaire ;
Il vient un temps où l'on en prend assez.
Quand l'Hyver a glacé nos guerets,
Le Printemps vient reprendre sa place,
Et rameine à nos champs leur atrais,
Mais helas ! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais !

4. *Le Sicilien* (1667).

Scène III. Air du Premier Musicien. N° 13.

Bibliographie : *Ballet des Muses* (4), p. 38 ; — *Le Sicilien* (édit. orig., 1668 ; B. N., Rés., Yf 3142) ; — **U**, p. 98, signé : M. Moliere ; — *Œuvres*, t. VI, p. 239-240. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶4, p. 426-427 ; — Vm⁷501, f° 67 ; — Copie Philidor (Bibl. du Cons.), paginée, p. 90-91.

Si du triste recit de mon inquietude,
Je trouble le repos de vostre solitude,
Rochers, ne soyez point[2] fachez.
Quand vous sçaurez l'excès de mes peines secrettes,
Tous rochers[3] que vous estes
Vous en serez touchez.

Scène III. Air du Second Musicien. N° 14.

Bibliographie : *Ballet des Muses* (4), p. 39 ; — *Le Sicilien* (édit. orig., 1668, p. 11) ; — **U**, p. 97, signé : M. Moliere ; — *Œuvres*, t. VI, p. 240. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶4, p. 427-428 ; — Copie Philidor (Bibl. du Cons.), paginée, p. 91-92.

Les oyseaux réjouis dès que le jour s'avance,
Recommancent leur chant dans ces vastes forests,
Et moy j'y recommance
Mes soûpirs languissans et mes tristes regrets.

De nos ans l'aage nous y convie,
Et vous et moy ne pourons faire mieux [a].
Quand l'hyver a glacé nos guerets
Le printemps revient prendre sa place
Et remet dans nos chants *(sic)* les attraits.
Mais hélas ! quand l'aage nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais.

1. Var. : Des plaisirs. (**U**)
2. Var. : N'en soyez point (toutes les partitions).
3. Var. : Tout rochers (*Le Sicilien*, 1668 ; Vm⁷501) ; le *Ballet des Muses*, la partition Philidor, **U**, et les diverses éditions de Molière (1697, 1710, 1718, 1733, etc.) donnent *tous*.

a. Correction : le ms. porte : *et vous et moy nous pourons*.

Scène IV. Air du Troisième Musicien. N° 15.

BIBLIOGRAPHIE : *Ballet des Muses* (4), p. 40 ; — *Le Sicilien* (éd. orig., 1668, p. 12) ; — U, p. 99, signé : M. MOLIERE ; — *Œuvres*, t. VI, p. 241-242. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶4, p. 430 ; — Copie Philidor (Bibl. du Cons.), paginée, p. 95-96.

Pauvres Amans, quelle erreur
D'adorer des inhumaines ;
Jamais les ames bien saines
Ne se payent de rigueur[1]
Et les faveurs sont les chaînes
Qui doivent lier un cœur[2].

On voit cent belles icy
Auprès de qui je m'empresse ;
A leur voûer ma tendresse,
Je mets mon plus doux[3] soucy ;
Mais lors que l'on est tigresse[4],
Ma foy ! je suis tigre aussi.

Scène VIII. Couplet chanté par Hali. N° 16.

BIBLIOGRAPHIE : *Ballet des Muses* (4), p. 42-43 ; — *Le Sicilien* (éd. orig., 1668, p. 36-37) ; — U, p. 100, signé : M. MOLIERE ; — *Œuvres*, t. VI, p. 252-254. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. VI, f° 36 ; — Vm⁶2, non folioté ; — Vm⁶4, p. 432-433 ; — Copie Philidor (Bibl. du Cons.), non foliotée ; — Copie Philidor (*ibid.*), paginée, p. 98-99.

D'un cœur ardent en tous lieux,
Un amant suit une belle,
Mais d'un jaloux odieux
La vigilance eternelle
Fait qu'il ne peut que des yeux
S'entretenir avec elle :
Est-il peine plus cruelle
Pour un cœur bien amoureux[5] ?

C'est un suplice à tous coups
Sous qui cet amant expire,
Mais si d'un œil un peu doux
La belle voit son martire

1. Var. : De rigueurs (Partition Philidor).
2. Var. : Nos cœurs (*ibid.*). — La partition Vm⁶4 ne donne que le premier couplet.
3. Var. : Mon plus grand (Partition Philidor).
4. Var. : Mais dès que l'on est tigresse (*ibid.*). — Le *Ballet des Muses*, par suite d'une erreur typographique, donne ce vers faux : *Mais lorsqu'on est tigresse.*
5. La partition Vm⁶1 ne donne que la première strophe.

Et consent qu'aux yeux de tous
Pour ses atraits il soûpire,
Il pouroit bientost se rire
De tous les soins du jaloux.

5. *George Dandin ou le Grand Divertissement Royal de Versailles* (1668).

Note préliminaire. — Lorsque *George Dandin* fut représenté pour la première fois à Versailles, le 18 juillet 1668, « cette petite comédie », relate Robinet dans la Lettre à Madame du 21 juillet 1668,

Etoit aussi par ci par là
De beaux vers de ballet mêlée
Qui plurent fort à l'assemblée
Ainsi que de divins concerts
Et des plus mélodieux airs,
Le tout du Sieur Lulli-Baptiste.
. . . . . .
D'ailleurs de ces airs bien chantés
Dont les sens étoient enchantés,
Molière avoit fait les paroles...

Il était en effet tout naturel que Molière ne laissât pas à moins expérimenté que lui le soin de faire les vers de ballets qui accompagnaient sa comédie. Le témoignage de Robinet ne saurait donc être récusé. Les vers qu'on trouve dans le livret du ballet sont donc de Molière. Voici le titre du livret qui constitue l'édition originale : *Le Grand Divertissement Royal de Versailles. A Paris, par Robert Ballard, seul Imprimeur du Roy pour la Musique. MDCLXVIII. Avec privilege de Sa Majesté.* In-4°, 20 pages (B. N., Rés., Yf 1229 et Yf 1400 [exemplaire incomplet]). Ces vers furent presque aussitôt réimprimés par Félibien dans sa *Relation de la Feste de Versailles du 18eme Juillet 1668*, 1668, in-4° de 60 p. (B. N., 4° Lb^{37} 3601, et Rés., Yf 1227 ; réimprimé en 1679, B. N., Fol. V 3745 (2), in-folio de 43 p.). Le texte de cette relation fut joint dès les premières éditions critiques aux *Œuvres* de Molière : Auger, t. VII, 1823, p. 283-331 ; Aimé-Martin, t. VI (1re édit., 1824), p. 267-318 ; t. V (3e édit., 1845), p. 83-116 ; Moland, t. V, 1864, p. 139-174 ; A. France, t. IV, 1890, p. 367-414 ; Despois-Mesnard, 1881, t. VI, p. 614-640. Le texte original du *Livret de Ballet* n'a été reproduit que par Despois-Mesnard, *Œuvres*, t. VI, p. 599-614.

Outre les partitions de Lulli conservées à la Bibliothèque Natio-

nale que nous signalerons dans les notices bibliographiques, on trouve les vers extraits du *Divertissement* dans deux recueils collectifs (**T** et **X** qui, en réalité, n'en constituent qu'un) ; c'est à ce titre que ces poésies figurent dans notre étude. Elles constituent une sorte de carton ajouté au recueil **T**, paru en 1668, et dont l'achevé d'imprimer est du 5 juin 1668.

D'autre part, il existe à la Bibliothèque du Conservatoire deux manuscrits de la partition du *Grand Divertissement Royal de Versailles*, qui contiennent tout ou partie de ces vers :

1° Une copie intitulée : *Fête de Versailles*, non paginée ;

2° Une copie intitulée : *George Dandin ou le Grand Divertissement Royal de Versailles dansé devant Sa Majesté le 15e juillet 1668. Recueilly par Philidor laisné. En 1690.* [Ouvrage dédié au Roi.] Ce manuscrit contient, outre les vers du *Divertissement* et la partition de Lulli, le texte intégral de la comédie de *George Dandin*.

Nous désignerons ces deux manuscrits par la référence : *Copie Philidor de la Fête de Versailles* et *Copie Philidor de George Dandin*.

Pour être complet, nous signalerons que les sept dernières pièces de vers des neuf que nous reproduisons ci-dessous ont été insérées dans le livret de ballet intitulé : *Les Festes de l'Amour et de Bacchus, Pastorale représentée par l'Académie Royale de Musique. Paris, 1672.* In-4° de 48 p. (B. N., Yf 688. Sur ce livret, voir l'appendice de notre étude.)

Chansonnette. N° 17.

Bibliographie : *Le Grand Divertissement...*, p. 7-8 ; — **T**, **X**, p. 502, signé : M. Moliere ; — Félibien, *Relation...* (1668, p. 17 ; 1679, p. 13-14) ; — *Œuvres*, t. VI, p. 602. — Partitions : Lulli : B. N., Vm^{6}1, t. V, f° 2 ; — Vm^{6}4, p. 246-247 ; — Copie Philidor de la *Fête de Versailles*, non paginée ; — Copie Philidor de *George Dandin*, p. 5-7.

L'autre jour d'Annette
J'entendis la voix,
Qui sur la musette [1]
Chantoit dans nos bois [2] ;
Amour, que sous ton empire
On souffre de maux cuisans,
Je le puis bien dire

1. Var. : Sa musette (partitions Vm^{6}1, Vm^{6}4 et Copie Philidor de la *Fête de Versailles*).
2. Var. : Ces bois (partitions Vm^{6}1, Vm^{6}4).

Puisque je le[1] sens[2].

La jeune Lisette,
Au mesme moment,
Sur le ton d'Annette
Reprit tendrement :
Amour, si sous ton empire
Je souffre des maux cuisans,
C'est de n'oser dire
Tout ce que je sens.

Plainte en Musique. N° 18.

Bibliographie : *Le Grand Divertissement...*, p. 11-12 ; — **T**, **X**, p. 501, signé : M. Moliere ; — Félibien, *Relation...* (1668, p. 22 ; 1679, p. 17) ; — *Œuvres*, t. VI, p. 606. — Partitions : Lulli : B. N., Vm[6]1, t. V, ff. 7-8 ; — Vm[6]4, p. 254-259 ; — Vm[7]501, ff. 57-58 ; — Copie Philidor de la *Fête de Versailles*, non paginée ; — Copie Philidor de *George Dandin*, p. 55-60.

Ah ! mortelles douleurs !
Qu'ay-je plus à pretendre ?
Coulez, coulez mes pleurs,
Je n'en puis trop répandre.

Pourquoy faut-il qu'un tirannique honneur
Tienne nostre ame en esclave asservie ?
Helas ! pour contenter sa barbare rigueur,
J'ay reduit mon Amant à sortir de la vie.

Ah ! mortelles douleurs !
Qu'ay-je plus à pretendre ?
Coulez, coulez mes pleurs,
Je n'en puis trop répandre.

Me puis-je pardonner dans ce funeste sort
Les severes froideurs dont je m'estois armée ?
Quoy donc, mon cher Amant, je t'ay donné la mort,
Est-ce le prix, helas ! de m'avoir tant aymée ?
Ah ! mortelles douleurs, etc.[3].

Air chanté par Cloris. N° 19.

Bibliographie : *Le Grand Divertissement...*, p. 13-14 ; — **T**, **X**, p. 509, signé : M. Moliere ; — Félibien, *Relation...* (1668, p. 23-24 ; 1679, p. 18) ; — *Œuvres*, t. VI, p. 608. — Partitions : Lulli : Copie Philidor de *George Dandin*, p. 130-132.

1. Var. : Je les sens (partitions Vm[6]1, Vm[6]4).
2. Les partitions Vm[6]1, Vm[6]4 et la Copie Philidor de la *Fête de Versailles* ne donnent que ce premier couplet.
3. Toutes les partitions reproduisent une troisième fois les quatre vers du refrain.

Icy l'ombre des ormeaux
Donne un teint frais aux herbettes,
Et les bords de ces Ruisseaux
Brillent de mille fleurettes
Qui se mirent dans les eaux.
Prenez, Bergers, vos musettes,
Ajustez vos chalumeaux,
Et meslons nos chansonnettes
Aux chants des petits oyseaux.

Le Zephire entre ces eaux
Fait mille courses secretes [1],
Et les Rossignols nouveaux
De leurs douces amourettes
Parlent aux tendres rameaux.
Prenez, Bergers, vos musettes [2],
Ajustez vos chalumeaux,
Et meslons nos chansonnettes
Aux chants des petits oyseaux.

Air chanté par Climène et Cloris. N° 20.

Bibliographie : *Le Grand Divertissement...*, p. 14 ; — **T, X,** p. 503, signé : M. Moliere ; — Félibien, *Relation...* (1668, p. 24 ; 1679, p. 18-19) ; — *Œuvres*, t. VI, p. 608-609. — Partitions : Lulli : Copie Philidor de *George Dandin*, p. 132-134.

Ah ! qu'il est doux, belle Silvie,
Ah ! qu'il est doux de s'enflammer !
Il faut retrancher de la vie
Ce qu'on en passe sans aymer.
Ah ! les beaux jours qu'Amour nous donne
Lors que sa flamme [3] unit les cœurs !
Est-il ny gloire ny couronne
Qui vaille ses moindres douceurs [4] ?

Chœur des Bergers et Bergères. N° 21.

Bibliographie : *Le Grand Divertissement...*, p. 15 ; — **T, X,** p. 508, signé : M. Moliere ; — Félibien, *Relation...* (1668, p. 25 ; 1679, p. 19) ; — *Œuvres*, t. VI, p. 609. — Partitions : Lulli : Copie Philidor de *George Dandin*, p. 136-138.

1. Var. : Les Zephirs entre ces eaux
Font mille courses secretes.
(Copie Philidor de *George Dandin*.)
2. Var. : Prenez, Bergers, vos musettes, etc. (Félibien, *Relation...*, 1668 et 1679.)
3. Var. : Lors que la flamme. (**T, X**)
4. Var. : Il n'est gloire, ny couronne,
Qui vaille les moindres douceurs. (**T, X**)

Chantons tous de l'Amour le pouvoir adorable,
Chantons tous dans ces lieux
Ses attraits glorieux ;
Il est le plus aymable
Et le plus grand des Dieux.

Air et chœur de Bacchus. N° 22.

Bibliographie : *Le Grand Divertissement...*, p. 15-16 ; — **T, X**, p. 507, signé : M. Moliere ; — Félibien, *Relation...* (1668, p. 25-26 ; 1679, p. 19) ; — *Œuvres*, t. VI, p. 609-610. — Partitions : Lulli : Copie Philidor de *George Dandin*, p. 139-144.

Arrestez, c'est trop entreprendre ;
Un autre Dieu dont nous suivons les loix
S'oppose à cet honneur qu'à l'Amour osent rendre
Vos musettes et vos voix :
A des titres si beaux, Bachus seul peut pretendre,
Et nous sommes icy pour defendre ses droits.

Nous suivons de Bacchus le pouvoir adorable,
Nous suivons en tous lieux
Ses attraits glorieux ;
Il est le plus aymable
Et le plus grand des Dieux.

Air chanté par Cloris. N° 23.

Bibliographie : *Le Grand Divertissement...*, p. 16 ; — **T, X**, p. 504, signé : M. Moliere ; — Félibien, *Relation...* (1668, p. 26 ; 1679, p. 20) ; — *Œuvres*, t. VI, p. 610. — Partitions : Lulli : Copie Philidor de *George Dandin*, p. 145.

C'est le Printemps qui rend l'ame
A nos champs semez de fleurs ;
Mais c'est l'Amour et sa flame
Qui font revivre nos cœurs.

Air chanté par un suivant de Bacchus. N° 24.

Bibliographie : *Le Grand Divertissement...*, p. 16 ; — **T, X**, p. 506, signé : M. Moliere ; — Félibien, *Relation...* (1668, p. 26 ; 1679, p. 20) ; — *Œuvres*, t. VI, p. 610. — Partitions : Lulli : Copie Philidor de *George Dandin*, p. 145-146.

Le Soleil chasse les ombres
Dont le Ciel est obscurcy,
Et des ames les plus sombres
Bachus chasse le soucy.

Air chanté par les deux chœurs de l'Amour et de Bacchus. N° 25.

Bibliographie : *Le Grand Divertissement...*, p. 18 ; — **T**, **X**, p. 505, signé : M. Moliere ; — Félibien, *Relation...* (1668, p. 28 ; 1679, p. 21) ; — *Œuvres*, t. VI, p. 612. — Partitions : Lulli : Copie Philidor de *George Dandin*, p. 165-175.

C'est trop, c'est trop, Bergers, hé ! pourquoi ces debats [1] ?
Souffrons qu'en un party la Raison nous assemble ;
L'Amour a des douceurs, Bachus a des appas,
Ce sont deux Deïtez qui sont fort bien ensemble,
Ne les separons pas.

Meslons donc leurs douceurs aymables,
Meslons nos voix dans ces lieux agreables,
Et faisons repeter aux Echos d'alentour
Qu'il n'est rien de plus doux que Bachus et l'Amour.

6. *Monsieur de Pourceaugnac* (1669).

Premier Intermède. N° 26.

Bibliographie : *Le Divertissement de Chambord. Meslé de Comedie, de Musique et d'Entrées de Balet. A Blois, par Jules Hotot, Imprimeur et libraire du Roy, devant la grande Fontaine. 1669.* In-4°, 13 p. (B. N., Rés., Yf 1231 ; réimprimé à Paris, chez Robert Ballard, la même année [le titre porte la date erronée de MDCLIX, rectifiée à la plume en MDCLXIX], B. N., Rés., Yf 1556), p. 3-4 ; — *Monsieur de Pourceaugnac* (1670, éd. orig., B. N., Rés., Yf 4193), 3e feuillet préliminaire non chiffré ; — **U**, p. 128, signé : M. Moliere ; — *Œuvres*, t. VII, p. 236-237. — Partitions : Lulli : B. N., Vm^{6}1, t. V, ff. 17-18.

Premiere Voix.

Répans, charmante nuit, répans sur tous les yeux,
De tes pavots la douce violence,
Et ne laisse veiller en ces aymables lieux [2]
Que les cœurs que l'amour soûmet à sa puissance.
Tes ombres et ton silence
Plus beau [3] que le plus beau jour,
Offrent de doux momens à soûpirer d'amour.

Deuxiesme Voix.

Que soûpirer d'amour
Est une douce chose,
Quand rien à nos vœux ne s'oppose :
A d'aymables penchans nôtre cœur nous dispose [4],

1. Var. : Et pourquoy ces debats (Copie Philidor de *George Dandin*).
2. Var. : Dans ces aymables lieux (Partition Vm^{6}1).
3. Plus beaux (Partition Vm^{6}1 ; *Œuvres de Molière*, éd. 1674, 1682, 1734).
4. Var. : Notre cœur se dispose (Partition Vm^{6}1).

Mais on a des Tyrans à qui l'on doit le jour;
Que soûpirer d'amour
Est une douce chose
Quand rien à nos vœux ne s'oppose[1].

Troisiesme Voix.

Tout ce qu'à nos vœux on oppose,
Contre un parfait Amour ne gagne jamais rien,
Et pour vaincre toute chose,
Il ne faut que s'aymer bien.

Quatrième Intermède. Vers chantés par une Égyptienne. N° 27.

Bibliographie. — *Le Divertissement de Chambord...*, p. 10 ; — *Monsieur de Pourceaugnac*, 1670, p. 134 ; U, p. 129, non signé ; — *Œuvres*, t. VII, p. 336. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. V. f. 30-33. — M. F. Lachèvre a, par erreur, signalé ces vers comme anonymes dans sa *Bibliographie des Recueils collectifs de Poésie du XVIIe siècle*, III, 730.

Sortez, sortez de ces lieux,
Soucis, chagrins et tristesse ;
Venez, venez, ris et jeux,
Plaisirs, amour, et tendresse.
Ne songeons qu'à nous réjouir,
La grande affaire est le plaisir.

Quatrième Intermède. Vers chantés par l'Égyptienne. N° 28.

Bibliographie. — *Le Divertissement de Chambord...*, p. 10 ; — *Monsieur de Pourceaugnac*, 1670, p. 135 ; — U, p. 129, non signé ; — *Œuvres*, t. VII, p. 336-337. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. V, f° 33 v. — M. F. Lachèvre a, par erreur, signalé ces vers comme anonymes dans sa *Bibl. des Rec. coll.*, III, 582.

A me suivre tous icy,
Vostre ardeur est non commune,
Et vous estes en soucy
De vostre bonne fortune :
Soyez toûjours amoureux,
C'est le moyen d'estre heureux.

1. Le recueil U imprime ainsi les trois premiers et les trois derniers vers de cette strophe :

Que soûpirer d'amour est une douce chose !
Quand rien à nos vœux ne s'oppose,
Que soûpirer d'amour est une douce chose !

7. *Le Bourgeois gentilhomme* (1670).

Acte IV, Scène 1. Première chanson à boire. N° 29.

Bibliographie. — *Le Bourgeois gentilhomme, Comedie-Ballet, donnée par le Roy à toute sa Cour dans le Chasteau de Chambort, au mois d'octobre 1670. A Paris, chez Robert Ballard, seul Imprimeur du Roy pour la Musique. MDCLXX. Avec privilège de Sa Majesté.* In-4° de 26 pages + 1 feuillet non chiffré pour le titre (B. N., Yf 1035), ou 28 pages (B. N., Rés., Yf 1554 ; Rés., Yf 1233) ; réimpression en 1691, in-4°, 28 pages (B. N., Rés., Yf 1555). Dans le premier état cité du Livret cette chanson (p. 7) est la *Seconde chanson à boire* ; dans le second état du Livret (Rés., Yf 1233, 1554), elle est (p. 8-9) la *Première chanson à boire* (ainsi que dans la réimpression de 1691). Toutes les éditions de Molière donnent cette chanson comme la première, mais aucune ne signale cette curieuse variante des livrets ; — **V**, p. 295, non signé ; — *Œuvres*, t. VIII, p. 162. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. V, f° 58 ; — Vm⁶2, non folioté ; — Vm⁶4, p. 466-467 ; — Copie Philidor (*Bibl. du Cons.*), f. 86-87. — Cette chanson a été signalée, par erreur, comme anonyme par M. F. Lachèvre, *Bibl. des Rec. coll.*, III, 742.

Un petit doigt, Philis, pour commencer le tour.
Ah ! qu'un verre en vos mains a d'agreables charmes !
Vous et le vin, vous vous prêtez des armes [1],
Et je sens pour tous deux redoubler mon amour ;
Entre luy, vous et moy, jurons, jurons, ma belle,
Une ardeur éternelle [2].
Qu'en moüillant vostre bouche il en reçoit d'attraits,
Et que l'on voit par luy vostre bouche embellie ;
Ah ! l'un de l'autre ils me donnent envie,
Et de vous et de luy je m'enyvre à longs traits.
Entre luy, vous et moy, jurons, jurons, ma belle,
Une ardeur éternelle.

Acte IV. Scène 1. Seconde chanson à boire. N° 30.

Bibliographie. — *Le Bourgeois gentilhomme, Comedie-Ballet...* (B.N., Yf 1035), p. 6 (chiffrée 9 par erreur) ; dans cet état du livret,

1. Nous avons adopté pour ces deux vers le texte des *Œuvres* de Molière ; le Livret, les partitions Vm⁶1 et Vm⁶4 donnent ce texte fautif :

Ah ! qu'un verre en vos mains sont d'agréables armes !
Vous et le vin vous vous prêtez des charmes.

La partition Vm⁶2 donne le texte suivant, dérivé du précédent :

Ah ! qu'un verre en vos mains fait d'agreables armes !
Vous et l'amour, vous vous prêtez des charmes.

2. Var. : Un amour éternelle [*sic*] (Vm⁶2). Toutes les partitions et le recueil **V** ne donnent que cette première strophe.

cette chanson est la *Première chanson à boire*; dans l'autre état (B. N., Rés., Yf 1554, 1233) et dans la réimpression de 1691, cette chanson est la *Deuxième chanson à boire*, comme dans toutes les éditions des *Œuvres* de Molière; — **V**, p. 29, signé : M. Moliere; — *Œuvres*, t. VIII, p. 162-163. — Partitions : Lulli : B. N., Vm⁶1, t. VI, f° 59; — Vm⁶2, non foliotée; — Vm⁶4, p. 467-468; — Vm⁶5, f° 71; — Copie Philidor (*Bibl. du Cons.*), p. 88-89.

Buvons, chers amis, buvons,
Le temps qui fuit nous y convie;
Profitons de la vie
Autant que nous pouvons :
Quand on a passé l'onde noire,
Adieu le bon vin, nos amours;
Dépéchons nous de boire,
On ne boit pas toûjours [1].

Laissons raisonner les sots
Sur le vray bon-heur de la vie;
Nostre philosophie
Le met parmy les pots :
Les biens, le sçavoir, et la gloire
N'ôtent [2] point les soucis fascheux,
Et ce n'est qu'à bien boire
Que l'on peut estre heureux [3].

III. — Poésies diverses de Molière.

Note préliminaire. — Presque toutes les poésies diverses authentiques de Molière ont paru dans des recueils de poésie du XVIIe siècle ou ont été comprises dans l'ouvrage de Paul Lacroix, *Poésies de Molière...*, 1869. La plupart ayant été retrouvées au cours du XIXe siècle — avec tant d'autres dont nous montrerons plus loin qu'elles ne sont pas de Molière, — nous avons cru utile, pour établir la bibliographie exacte de chacune d'elles, de dépouiller les différentes éditions critiques de Molière; en voici la liste, qui nous paraît comprendre toutes les éditions importantes :

Édition Auger, 1819-1825, 9 vol. in-8°.

Édition Aimé Martin (1re édition), 1824-1826, 8 vol. in-8°.

1. Var. : L'on ne boit pas toujours (Vm⁶5). — Les partitions Vm⁶1, Vm⁶2, Vm⁶4 et la copie Philidor ne donnent que ce premier couplet.

2. Var. : N'oste (Livret, Vm⁶5).

3. Le Recueil **V** et les éditions des *Œuvres* de Molière de 1682, 1697, 1710, 1718, 1730, 1733 remplacent les quatre derniers vers du deuxième couplet par les quatre derniers vers du premier couplet.

Édition Aimé Martin (3e édition), 1845, 6 vol. in-8°.
Édition Louis Moland (1re édition), 1863-1864, 7 vol. in-8°.
Édition Louis Moland (2e édition), 1880-1884, 12 vol. in-8°.
Édition Despois-Mesnard, 1873-1900, 13 vol. in-8° (Coll. des Grands Écrivains).
Édition Anatole France, 1876-1906, 7 vol. in-8°.

1. *Premier couplet d'une chanson de d'Assoucy* (1656 ou 1657). N° 31.

Bibliographie. — Après avoir cité une chanson, faite en l'honneur de Christine de France, duchesse de Savoie, et chantée par son Page Pierrotin, d'Assoucy (*Avantures d'Italie*, Paris, 1677, in-12 [B. N., Rés., Ln^{27} 695], p. 99-102) ajoute : « Vous, Monsieur Moliere, qui fistes à Béziers le premier couplet de cette chanson, oseriez-vous bien dire comme elle fut exécutée et l'honneur que vostre Muse et la mienne receurent en cette rencontre ? » Sur la foi de d'Assoucy, qu'il n'y a en effet aucune raison particulière de suspecter, la première strophe de cette chanson a été rendue à Molière par : Ed. Fournier, *Le Roman de Molière*, 1863, p. 62 (*réimprimé dans « Études sur la Vie et les Œuvres de Molière »*, 1885, p. 68) ; — P. La., p. 32 ; — Édition Moland, 1864, VII, 379 ; 1884, XII, 232-233 ; — *Œuvres*, IX, 586 ; — Maurice Allem, *Anthol. poét. fr. du XVIIe siècle*, Paris [1916] II, 229-230. Voici cette chanson dont le premier couplet, seul, est de Molière :

Loin de moy, loin de moy, tristesse,
Sanglots, larmes, soupirs :
Je revoy la Princesse
Qui fait tous mes désirs.
O celestes plaisirs,
Doux transports d'allégresse !
Viens, Mort, quand tu voudras,
Me donner le trépas :
J'ay revu ma Princesse.
Finissez, finissez mes larmes,
Sanglots, plaintes et pleurs,
J'ay reveu tous ses charmes,
Finissez, mes douleurs,
O celestes douceurs !
Plus d'ennuis, plus d'alarmes ;
Viens, Mort, quand tu voudras,
Me donner le trépas,
J'ay reveu tous ses charmes.

2. *Air de Ballet de M. de Beauchamp* (entre 1653 et 1665). N° 32.

Bibliographie. — Voici la seule poésie (avec la précédente), sur les quelque soixante que Paul Lacroix a voulu rendre à Molière, que nous attribuons formellement à l'auteur des *Précieuses Ridicules*, bien qu'elle ne figure dans aucune édition de ses œuvres. Nous allons donner les raisons de cette attribution, après avoir dressé la bibliographie de cette poésie : **T**, **X**, p. 139, signé : M. Moliere; — Paul Lacroix, dans le *Bulletin des Bibliophiles Belges* (1863) et dans la *Revue des Provinces*, 15 mai 1864, p. 341; — **P. La.**, p. 43-44.

Voici les raisons de notre attribution :

1° La « Marquise » désignée dans ces stances est évidemment la même que celle à laquelle, en 1658, Corneille adressait les stances fameuses :

Marquise, si mon visage....

c'est-à-dire Mlle du Parc, femme de Gros René, née Thérèse-Marquise de Gorle, que Molière, incontestablement, a aimée. (Cf. notre article sur *Mademoiselle du Parc*, dans le *Mercure de France* du 15 août 1923.)

2° Les recueils **T** et **X**, qui ne font qu'un même et seul florilège (cf. la bibliographie en tête de cette étude), signent ces deux pièces : *M. Moliere*. Or, on ne saurait, pour mettre en doute cette signature, tenter de donner ces vers à Louis de Mollier, le musicien-danseur, homonyme de Molière. Si, longtemps, l'orthographe du nom de Molière, fut indécise et put être souvent confondue avec celle de Mollier, également incertaine (on trouve les noms des deux homonymes orthographiés : Molière, Molier, Mollier, Mollière), la confusion ne peut être invoquée ici. Ce recueil de vers, en effet, différencie toujours nettement les deux poètes et distingue bien l'orthographe respective de leurs deux noms : M. Moliere et De Mollier. D'ailleurs, ce florilège comprend de nombreuses pièces, qui avaient été mises en musique par Lulli, et tout porte à croire que le célèbre compositeur, dont le nom revient à toutes les pages du recueil, ne fut pas étranger à sa composition. Et mieux que tout autre, il était placé pour rendre son bien à chacun. Au surplus, il est à remarquer que c'est dans ce recueil que les vers du *Grand Divertissement Royal de Versailles* (1668) qui accompagnèrent *Georges Dandin* à sa création, parurent suivis de la signature, parfaitement correcte, de M. Moliere. Aucun doute ne saurait subsister ; pour une fois — une seule — Paul Lacroix eut la main heureuse et les éditeurs de Molière eurent tort de ne pas le suivre. Ajoutons qu'il profita de la notice

de cette pièce pour ajouter une erreur à tant d'autres : « Le musicien-poète, homonyme de notre Molière... n'a pas inséré une seule pièce avec son nom dans les recueils de poésies qui furent imprimés à cette époque ». Le premier florilège venu (et en particulier celui dont il tira lui-même les vers de Molière !) lui aurait donné cent démentis. (Cf. F. Lachèvre, *Bibl. des Rec. coll. de Poésie*, t. II et III).

D'une brillante grace
Vos traits sont embellis,
Et vostre teint efface
Les roses et les lys
De nos jeunes Philis ;
L'esprit, l'air agreable,
Et la taille admirable
En vous se trouvent joints :
Après cela, Marquise,
Ne soyez point surprise,
Si je vous rends des soins,
L'on en rendroit à moins.

3. *Sonnet à Monsieur de la Mothe Le Vayer sur la mort de son fils* (1664). N° 33.

Bibliographie : Le texte de ce fameux sonnet et de la lettre qui l'accompagne a été conservé dans le *Recueil Conrart*, in-f°, t. XIII (Bibl. Ars., Ms. 5422, p. 327) ; c'est d'après ce manuscrit que nous avons établi le texte. Du vivant de Molière, le sonnet parut dans le *Recueil La Suze-Pellisson* (éd. 1668, **R**, p. 72 ; cf. également les éditions de 1674, III, 72 ; 1678, II, 270-271 ; 1695, II, 270-271) ; — Édition Auger, 1825, IX, 503-505 ; — Édition Aimé-Martin (1826, VIII, 553-554 ; 1845, VI, 445) ; — Édition L. Moland (1864, VII, 369-370 ; 1884, XII, 223-224) ; — Édition A. France, 1895, VI, 463-464 ; — *Œuvres*, IX, 578 ; — Maurice Allem, *Anthologie poétique française du XVIIe siècle* [1916], II, 223.

Dans sa *Bibliographie Moliéresque* (2e éd., 1875, n° 213) Paul Lacroix ne cite, comme référence, que l'édition de 1695 du *Recueil La Suze-Pellisson* ; il ajoute que ce sonnet parut également « dans quelques autres recueils de poésie ». Nous ne l'avons rencontré nulle part ailleurs.

On sait que les huit premiers vers de ce sonnet se retrouvent en partie dans *Psyché*, II, 1.

Aux larmes, le Vayer, laisse tes yeux ouvers,
Ton deüil est raisonnable, encor qu'il soit extréme,

Et lors que pour toûjours on pert ce que tu pers,
La Sagesse, croy-moy, peut pleurer elle-mesme.

On se propose à tort cent préceptes divers,
Pour vouloir d'un œüil sec voir mourir ce qu'on ayme,
L'effort en est barbare aux yeux de l'Univers,
Et c'est brutalité, plus que vertu supréme.

On sayt bien que les pleurs ne raméneront pas
Ce cher fils que t'enlève un imprévû trépas ;
Mais la perte par là, n'en est pas moins crüelle.

Ses vertus, de chacun le faisoyent révérer,
Il avait le cœur grand, l'esprit beau, l'ame belle ;
Et ce sont des sujets à toûjours le pleurer.

Vous voyez bien, Monsieur, que je m'écarte fort du chemin qu'on suit d'ord[inai]re en pareille rencontre, et que le sonnet que je vo[us] envoye, n'est rien moins qu'une consolation. Mais j'ay creû qu'il faloit en user de la sorte avec vous, et que c'est consoler un Philosophe, que de luy justifier ses larmes, et de mettre sa douleur en liberté. Si je n'ay pas trouvé d'assez fortes raisons, po[ur] affranchir vo[tre] tendresse des sévéres leçons de la Philosophie, et pour vous obliger à pleurer sans contrainte, il en faut accuser le peu d'éloquence d'un homme, qui ne sauroit persüader ce qu'il sayt si bien faire.

MOLIERE.

4. *Quatrains mis au bas d'une image dessinée par F. Chauveau et gravée par le Doyen* (1665). N° 34.

BIBLIOGRAPHIE : L'image précitée se trouve dans les *Œuvres* de F. Chauveau, Tome I, f° 23 (B. N., Cabinet des Estampes, Ed. 44), qui composa en 1666 les deux jolis frontispices du recueil publié par Molière. Cette gravure, avec les vers de Molière, fut découverte par Robert Dumesnil qui, sous le pseudonyme *Le Calcophile R. D.*, réimprima les vers de Molière dans *le Journal des Artistes*, 12 mars 1837, p. 172 ; — *Revue Rétrospective*, mars 1837, p. 320 ; — Édition Aimé-Martin (1845, VI, 442) ; — Édition Louis Moland (1864, VII, 371-372 ; 1884, XII, 225-226) ; — Ed. Fournier, *Le Roman de Molière*, 1863, p. 153 ; — Édition Anatole France, 1895, VI, 465 ; — *Œuvres*, IX, 580-581 ; — Maurice Allem, *Anthologie poétique française du XVIIe siècle* [1916], II, 224.

La Confrairie de l'Esclavage de Nostre Dame de la Charité establie en l'eglise des Religieux de la Charité par notre S. P. le Pape Alexandre VII, l'an 1665.

In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis (Oseae, XI, 4) [1].

1. Le sens de cette citation et des vers de Molière est expliqué par la gravure elle-même. — Sur la *Confrairie de l'Esclavage Notre-Dame*, voir un article de M. L. Gourville, dans la *Revue Hebdomadaire*, 1902.

Brisez les tristes fers du honteux esclavage
Où vous tient du peché le commerce odieux,
Et venez recevoir le glorieux servage
Que vous tendent les mains de la Reyne des Cieux :

L'un sur vous à vos sens donne pleine victoire ;
L'autre sur vos desirs vous fait regner en Roys ;
L'un vous tire aux Enfers, et l'autre dans la gloire :
Hélas ! peut-on, Mortels, balancer sur ce chois [1] ?

I. B. P. Moliere.

5. *Sonnet au Roi sur la Conquête de la Franche-Comté* (1668). N° 35.

Bibliographie : Ce sonnet, que Molière récita probablement au Roi, le 25 avril 1668, en jouant pour la seconde fois devant lui *Amphitryon*, parut pour la première fois, en 1668, dans le *Recueil La Suze-Pellisson* (S, p. 151, non signé ; cf. les éditions de 1674, IV, 151 ; 1678, III, 518 ; 1695, III, 518) ; *Amphitryon*, édition de 1670, chez Jean Ribou ; — Édition Aimé-Martin (1824, V, 426-427 ; 1845, VI, 444) ; — *Bulletin des Bibliophiles Belges*, 1863, p. 104 ; — Ed. Fournier, *Le Roman de Molière*, 1863, 139-140 ; — Édition Moland (1864, VII, 375-376 ; 1884, XII, 228-229) ; — Édition Anatole France, 1895, VI, 468 ; — *Œuvres*, IX, 584-585 ; — Maurice Allem, *Anthologie poétique française du XVIIe siècle* [1916], II, 225-226. — Manuscrits : B. N., Ms. f. fr. 15244, f° 165 v., signé : Molier ; — Bibl. de La Rochelle, Papiers de Tallemant des Réaux, ms. 673, f° 139, signé : Molière ; — Bibl. de Besançon, ms. 1055, f° 18 v., sous le titre : « Sonnet par Molière », et suivi de curieuses parodies comtoises qui paraissent inédites ; — Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 3206, f° 12, non signé.

On sait que la conquête de la Franche-Comté, rapidement menée du 3 au 19 février 1668, valut de nombreux éloges à Louis XIV ; nous nous contenterons de rappeler ceux de Corneille, Donneau de Visé, Fléchier, Cl. Sanguin.

Ce sont faits inouïs, Grand Roy, que tes victoires !
L'avenir aura peine à les bien concevoir,
Et de nos vieux héros les pompeuses histoires
Ne nous ont point chanté ce que tu nous fais voir.

Quoi ? presque au mesme instant qu'on te l'a vu resoudre,
Voir toute une province unie à tes Etats !
Les rapides torrents, et les vents, et la foudre,
Vont-ils, dans leurs effets, plus vite que ton bras ?

1. Le *Journal des Artistes* de 1837 et, après lui, la *Revue Rétrospective* imprimèrent fautivement : *balancer sur le choix*.

N'attends pas, au retour d'un si fameux ouvrage,
Des soins de nostre muse un eclatant hommage.
Cet exploit en demande, il le faut advouer ;

Mais nos chansons, GRAND ROY, ne sont pas si tost prestes,
Et tu mets moins de temps à faire tes conquestes [1]
Qu'il n'en faut pour les bien louer.

6. *Bouts Rimés commandés sur le Bel Air* (date douteuse). N° 36.

Ce sonnet, composé par Molière contre la vogue ridicule des bouts-rimés (cf. *L'Eslite des Bouts-rimez de ce temps,* 1649, qui contient 98 sonnets en bouts-rimés, et Sarasin, *Dulot vaincu ou la Défaite des Bouts Rimés*) est sans doute dédié au Prince de Condé. Il a paru pour la première fois au tome II, p. 120, des *Œuvres Posthumes* de Molière, qui forme le tome VIII de l'édition de 1682 ; — Édition Auger, 1825, IX, 501-502 ; — Édition Aimé-Martin, 1845, VI, 443 ; — Édition Louis Moland (1864, VII, 374-375 ; 1884, XII, 227-228) ; — Édition Anatole France, 1895, VI, 467 ; — *Œuvres*, IX, 582-583 ; — Maurice Allem, *Anthologie poétique française du XVIIe siècle* [1916], II, 224-225.

Que vous m'embarrassez avec vostre ... grenoüille,
Qui traisne à ses talons le doux mot d'... hypocras !
Je hais des bouts-rimés le puéril ... fatras,
Et tiens qu'il vaudroit mieux filer une ... quenoüille.

La gloire du bel air n'a rien qui me ... chatoüille.
Vous m'assommez l'esprit avec un gros ... plâtras,
Et je tiens heureux ceux qui sont morts à ... Coutras,
Voyant tout le papier qu'en sonnets on ... barboüille.

M'accable derechez la haine du ... cagot,
Plus mechant mille fois que n'est un vieux ... magot,
Plutost qu'un bout-rimé me fasse entrer en ... danse !

Je vous le chante clair, comme un ... chardonneret :
Au bout de l'Univers je fuis dans une ... manse.
Adieu, GRAND PRINCE, adieu ; tenez vous ... guilleret.

(A suivre.) G. MONGRÉDIEN.

1. Var. : des conquestes (Ms. f. fr. 15244).

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LES « FEUILLES D'AUTOMNE »

Après bientôt un siècle, il y a dans les *Feuilles d'Automne* un certain nombre de passages dont l'interprétation embarrasse et même arrête le lecteur. Il s'y trouve en particulier, outre les citations et réminiscences littéraires, quantité d'allusions aux faits divers des années 1828 à 1831, aux événements politiques de France et d'Europe, aux menus détails de la vie privée du poète, que l'on comprend mal ou que l'on ne comprend plus. Ce recueil a désormais besoin d'un commentaire.

C'est ce qu'avait pensé mon beau-père, M. A. Blanchard, professeur au lycée d'Amiens, et il avait commencé à recueillir dans cette intention des notes que la mort ne lui a pas permis d'utiliser. Je les ai retrouvées dans ses papiers, et c'est elles qui sont à l'origine des présents éclaircissements.

*
* *

Il ressortira de notre étude que l'imagination de Victor Hugo dans les *Feuilles d'Automne* est beaucoup moins fantaisiste qu'on pourrait le supposer, et même que toute fantaisie est absente. Chaque pièce, dans son idée générale comme dans le détail de son expression, se rapporte à des faits réels, à des préoccupations précises, que nous connaissons pour la plupart. Replacées dans leur ordre chronologique, ces poésies nous offrent en quelque sorte le journal de la vie intime du poète, avec ses joies, ses douleurs, ses fatigues, ses soucis matériels, l'intimité de son ménage, la naissance de ses enfants, la mort de ses parents, le cercle de ses amis, et aussi ses ambitions littéraires, ses idées politiques, ses conceptions philosophiques. Le poète se raconte dans la période de sa vie qui a été la plus naturelle, la plus sereine, la plus sincère, et par suite la plus attachante pour nous.

Si, parfois, comme dans la pièce XXX, certains détails sont imprécis ou même erronés, c'est qu'il s'agit de « souvenirs » vieux de vingt ans, qui ne pouvaient échapper à l'action déformante du temps. Mais il est incontestable qu'un fait vrai, qu'une impression réellement éprouvée est à l'origine du développement poétique.

Quant aux pièces qui restent obscures, telles les pièces VI, XXII, XXXIII, elles ne le sont que parce que les éléments d'interprétation

nous manquent. Si, en particulier, nous connaissions la correspondance entière de Victor Hugo, il est à présumer que ce « voyageur », cette « femme » et ce « trappiste » sortiraient de leur anonymat.

*
* *

Les *Feuilles d'Automne* ont paru le 1er décembre 1831 chez Eugène Renduel, éditeur-libraire, rue des Grands-Augustins, nº 32.

C'est un in-8º, couvert d'un papier jaune et portant au frontispice une vignette de Tony Johannot illustrant ces vers de la pièce VI, « A un voyageur » :

Si vous voulez, à l'heure où la lune décline,
Nous monterons tous deux la nuit sur la colline
Où gisent nos aïeux.

Deux jeunes gens, la tête nue, couverts de larges manteaux, sont debout sur un tertre avec, devant eux, une croix et des tombes.

Le recueil contient quarante pièces écrites entre le 23 juillet 1828 et le milieu de novembre 1831. Trente et une sont antérieures à la révolution de 1830, dont quatre (les pièces VIII, XXV, XXXV sauf la sixième partie, et XXXIX) écrites avant la publication des *Orientales* (janvier 1829). Le recueil est donc, dans son ensemble, contemporain de *Marion de Lorme* (2-26 juin 1829), *Hernani* (29 août-25 septembre 1829) et *Notre-Dame de Paris* (1er septembre 1830-15 janvier 1831). D'autre part, dix autres pièces au moins, écrites entre le 27 juillet 1830 et le 1er décembre 1831, ne figurent pas dans les *Feuilles d'Automne*. Victor Hugo en destinait plusieurs à un recueil de poésie politique (Cf. Préface des *Feuilles d'Automne*). Le recueil ne fut pas écrit, et quatre de ces pièces prirent place, en 1835, dans les *Chants du Crépuscule* (pièces I, II, III, XIII première partie), six autres, en 1856, dans le livre I des *Contemplations* (pièces II, V, XII, XIII, XV, XIX).

Voici, par ordre chronologique, la liste des quarante pièces des *Feuilles d'Automne*, avec, en regard, le tableau des autres travaux littéraires de Victor Hugo durant la période de leur composition.

1828.

FEUILLES D'AUTOMNE	**Composition des *Orientales*.**
	Juillet, pièce 19 des *Orientales*.
23 juillet, pièce 35 (nº 2).	
28 juillet, pièce 8.	
	25 août, pièce 25 —
26 août, pièce 35 (nº 3).	

	28 août, pièce 28 des *Orientales*.
août, pièce 35 (n° 4).	
	1er septembre, pièce 11 —
	5 septembre, pièce 36 —
6 septembre, pièce 39.	
12 septembre, pièce 25.	
	20 septembre, pièce 10 —
Septembre, pièce 35 (n° 5).	Septembre, pièce 22 —
	10 octobre, pièce 29 —
	21 octobre, pièce 6 —
	22 octobre, pièce 12 —
	Octobre, pièce 1 —
	Octobre, pièce 38 —
	8 novembre, pièce 13 —
	10 novembre, pièce 26 —
	15 novembre, pièce 41 —
	24 novembre, pièce 24 —
	25 novembre, pièces 27 et 37 —
	26 novembre, pièce 14 —
Novembre, pièce 35 (n° 1).	Novembre, pièces 2 et 39 —
	Décembre, pièce 40 —

1829.

Publication des *Orientales*.
1re édition, janvier; 2e édition, février; 3e édition, avril.
Publication du *Dernier jour d'un condamné* (février).

22 avril, pièce 35 (n° 6). 1er mai, pièce 7. 7 mai, pièce 26. 8 mai, pièce 22.	[Le succès est venu, le printemps arrive, la muse est souriante, l'âme est en fleurs. Nous n'avons pas encore là de « feuilles d'automne ».]

Composition de *Marion de Lorme*.
(2-26 juin.)

6 juillet, pièce 6. 16 juillet, pièce 13. 27 juillet, pièce 5. 9 août, pièce 12.	[Période de lassitude et de désenchantement ; premières « feuilles d'automne ».]

Composition d'*Hernani*.
(29 août-25 septembre.)

Novembre, pièce 21.

1830.

22 janvier, pièce 32. 24 avril, pièce 10. 26 avril, pièce 11. 11 mai, pièce 15. 14 mai, pièce 27. 15 mai, pièce 28. 18 mai, pièces 3 et 19. 20 mai, pièce 33. 28 mai, pièces 18 et 29.	[Poésies relatives surtout à la famille, au foyer, à l'enfant, avec une certaine mélancolie.]
Mai, pièce 14.	Mai, pièce 15 des *Contemplations*.

4 juin, pièce 2.
15 juin, pièce 37.
20 juin, pièce 9.
23 juin, pièce 1.
27 juin, pièce 16.
30 juin, pièce 4.
Juin, pièce 17.

[Même inspiration qu'en avril et mai.]

Juillet, pièce 5 des *Contemplations*.
Révolution de juillet.
10 août, pièce I des *Chants du Crépuscule*.

Composition de *Notre-Dame de Paris*.
(1er septembre 1830-15 janvier 1831.)

9 octobre, pièce 2 des *Chants du Crépuscule*.

9 décembre, pièce 31.

1831.

22 avril, pièce 24.

Avril, pièce 13 des *Chants du Crépuscule*.
Mai, pièces 12 et 13 des *Contemplations*.
Juin, pièces 2 et 19 des *Contemplations*.

8 juillet, pièce 34.

Juillet, pièce 3 des *Chants du Crépuscule*.

8 novembre, pièce 38.
10 novembre, pièce 20.
Novembre, pièces 23, 30, 36, 40.
24 novembre, Préface.

Une seconde édition des *Feuilles d'Automne* était annoncée le 7 décembre 1831.

On trouvera dans l'édition des *Œuvres complètes de Victor Hugo* (*Poésie*, t. II, 1909), publiée par M. Gustave Simon à la librairie Ollendorf et imprimée par l'Imprimerie nationale, la reproduction des articles par lesquels la critique a salué le recueil lors de son apparition, la liste des éditions successives des *Feuilles d'Automne*, l'indication des principaux tableaux et dessins inspirés par les vers du poète.

PRÉFACE

La Préface est datée du 24 novembre 1831. Elle n'est probablement postérieure que de peu de jours à la pièce XL, dont elle est comme un écho.

Le moment politique est grave.

Le commentaire historique de cette page demanderait un volume dont le titre serait : *L'Europe en 1831.* Force nous est de nous borner à l'essentiel.

Au dedans, toutes les solutions sociales remises en question.

La Révolution de 1830 avait eu pour conséquences non seulement un changement de dynastie, mais encore une revision de la Charte. Charles X avait été souverain « par la grâce de Dieu », Louis-Philippe l'était devenu « par la grâce de Dieu *et la volonté du peuple* ». L'article 14 de la Charte, selon lequel le roi faisait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État, avait été supprimé; on avait interdit l'établissement de la censure; la loi électorale avait abaissé le cens de 300 francs à 200; la pairie héréditaire avait été supprimée.

... L'émeute qui fait la morte.

Elle fait la morte depuis la manifestation de la garde nationale contre Villèle à la revue de 1827, et le pillage de l'archevêché de Paris en février 1831 (pièce XXXIV); elle est toujours prête à renaître : insurrection des ouvriers de Lyon le 21 novembre 1831 (trois jours avant la date de la Préface); insurrection du 5 juin 1832 à Paris, à l'occasion des funérailles du général Lamarque; insurrections d'avril 1834 à Saint-Étienne, Lyon, Marseille, Paris (massacres de la rue Transnonain),... etc.

L'Irlande dont on fait un cimetière.

Conquise par l'Angleterre au XIIe siècle, l'Irlande avait connu pendant six siècles une persécution continue : spoliations, évictions, refus des droits civiques, interdiction d'exercer des emplois publics, privation de prêtres, etc. Après avoir obtenu un parlement indépendant en 1782, elle fut remise sous le joug en 1801, et, malgré l'Édit d'Union qui déclarait qu'elle jouirait des mêmes droits civils et politiques que l'Angleterre, les Irlandais restaient des vassaux, à cause des incapacités politiques qui frappaient les catholiques.

En 1829 pourtant, grâce aux efforts d'O'Connel et de l'Association catholique, le *Bill du Test* qui, depuis 1673, privait les Irlandais catholiques de tout droit politique, avait été abrogé sous le ministère de Wellington. Mais l'apaisement n'était pas réalisé pour cela en Irlande. Les Irlandais étaient désormais électeurs et éligibles, mais le régime censitaire anglais avait été étendu à leur île et rendait le droit de vote illusoire pour beaucoup d'entre eux.

Et surtout les catholiques devaient payer la dîme à l'église anglicane. Cela exaspérait un peuple misérable qui souvent battait et tuait les percepteurs. Les mécontents venaient de plus en plus nombreux se ranger aux côtés d'O'Connel et se rallier à son nouveau mot d'ordre : autonomie de l'Irlande. Si bien que, peu après le bill d'affranchissement, l'Angleterre dut établir l'état de siège dans l'île.

L'Italie dont on fait un bagne.

Le morcellement de l'Italie par les traités de 1815 et surtout la mainmise de l'Autriche sur la Lombardie et la Vénétie, et par là sur toute l'Italie du Nord, avaient irrité les Italiens patriotes et libéraux. De là le développement du carbonarisme qui provoqua, en 1820, la révolution des Deux-Siciles et l'insurrection du Piémont. Les chefs du mouvement, Silvio Pellico, Maroncelli, Romagnosi, Castiglia, Georges Pallavicino, Confalonieri, Borsieri, furent arrêtés sur l'ordre de Metternich et traduits devant une commission extraordinaire. Silvio Pellico et Maroncelli furent condamnés à mort (6 décembre 1821), mais leur peine fut commuée par l'empereur en vingt ans de « carcere duro ». En 1824, après une instruction qui avait duré deux ans, la même commission prononça vingt-quatre autres condamnations à mort, commuées également en « carcere duro » dans la forteresse du Spielberg. Ce que fut dans cette forteresse la vie des prisonniers politiques, quelles souffrances ils y endurèrent, quelles cruautés ils subirent, le livre de Silvio Pellico, *Mes Prisons*, allait le faire connaître en 1833 à l'Europe entière.

En 1830, l'Autriche était également intervenue pour réprimer les soulèvements à Parme, à Plaisance, à Bologne, à Ferrare ; à Modène, où le duc François IV avait envoyé à l'échafaud le chef des carbonari Ciro Menotti (20 mai 1831) et faisait peser sur ses États une véritable terreur (cf. pièce XL) ; à Ancône, où une centaine de libéraux allèrent expier dans les prisons de Venise le crime d'avoir servi le gouvernement constitutionnel.

La Sibérie, qu'on peuple avec la Pologne.

Un soulèvement national avait éclaté à Varsovie le 29 novembre 1830. Cette guerre, dite « de l'Indépendance », fut marquée par de sanglants combats, entre autres celui d'Ostrolenka (26 mai 1831), où l'armée polonaise fut victorieuse. Mais les divisions intestines des Polonais et surtout l'inégalité des forces engagées amenèrent le triomphe de la Russie. Varsovie capitula le 7 septembre 1831. La répression fut impitoyable. Le royaume de

Pologne devint une province russe, et la Russie s'appliqua à faire disparaître les dernières traces de la nationalité polonaise. Dès 1831, l'administration fut confiée à des ministres russes; la langue russe fut proclamée langue nationale; les ordres nationaux et la cocarde furent supprimés; les chefs de l'insurrection et 5 000 familles furent déportés en Sibérie; la déportation des enfants orphelins devint un droit ; etc.

De nouvelles religions... qui bégayent des formules...; les théories, les imaginations et les systèmes...

Allusion aux doctrines de Saint-Simon, de Fourier (*Le Nouveau Monde industriel*, 1829), d'Enfantin, de Cabet,... etc.

Rome..., qui va se redresser peut-être.

La période de la Restauration fut marquée par un réveil du catholicisme, réveil surtout sensible en France et qui se manifesta par les progrès graduels de la religion dans les hautes classes de la société, par la multiplication des sociétés religieuses parmi les fidèles, par l'apparition d'ordres nouveaux (rétablissement des Jésuites par une bulle de Pie VII en 1814; création des Pères Maristes en 1816, des Frères de la doctrine chrétienne en 1819, de la congrégation des Dames du Sacré-Cœur,... etc.).

Ce réveil religieux avait fait apparaître chez les catholiques deux tendances nouvelles : l'ultramontanisme et le libéralisme, qui allaient transformer l'Église. A la vieille doctrine des gallicans, qui s'appuyaient sur les principes de 1682 et voulaient une Église nationale, relativement indépendante du pape et soumise au gouvernement, s'était substituée la théorie des ultramontains, partisans du pouvoir suprême du pape sur l'Église entière. Cette théorie, déjà émise par de Bonald et de Maistre, avait été reprise par Lamennais et avait gagné rapidement la masse des fidèles et du clergé, grâce à la modification dans le recrutement du haut clergé (les évêques de jadis, princes temporels et issus de la noblesse, étaient de plus en plus remplacés par des prélats d'origine démocratique, sortis des séminaires), grâce à l'action des ordres religieux dont les écoles et la prédication propageaient la doctrine de la suprématie du pape sur l'Église, grâce enfin à la situation faite au clergé par le nouveau régime (diminution des privilèges des catholiques, protection officielle des autres cultes). La cause des ultramontains avait été définitivement gagnée en 1830 lorsque la Révolution, en supprimant toute religion d'État, avait obligé le clergé à ne plus compter sur la protection des pouvoirs publics. L'ultramontanisme apparut alors comme une doctrine de libération pour

l'Église de France vis-à-vis d'un gouvernement qui n'était plus officiellement catholique. Une évolution analogue se produisit dans les autres pays. Le résultat fut de donner à l'Église une force de concentration qui allait compenser la diminution de son autorité officielle.

D'autre part, en 1828, était apparu un nouveau parti catholique libéral, qui essayait de concilier les idées libérales avec les doctrines traditionnelles de l'Église. Au lieu de réclamer la protection de l'État pour maintenir l'obligation de la vraie religion et l'unité de la foi, les catholiques libéraux se bornaient à demander la liberté de droit commun qui, d'après eux, devait suffire à l'Église pour prendre la direction de la société. Le mouvement s'était produit dans plusieurs pays, en Irlande, en Belgique, en Italie, en France. En France, il était dirigé par Lamennais, dont le livre *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église* (1829) constituait l'acte de naissance du parti. Les articles essentiels du programme étaient : la liberté de l'association et celle de l'enseignement, ainsi que la séparation de l'Église et de l'État. Cette doctrine devait être condamnée, en 1832, par le pape Grégoire XVI dans l'encyclique *Mirari vos*.

Tenax propositi.

Horace, *Odes*, III, 3, 1 :

Justum et tenacem propositi virum | Non civium ardor... | Non voltus... tyranni... | quatit.

« L'homme juste, l'homme inflexible dans ses principes, est sourd à la voix séditieuse du peuple; il ne craint pas le regard farouche d'un tyran. »

Ovide, *Métam.*, X, 405 :

Propositique tenax quodcumque sit, orat, ut ipsi | Indicet.

Pour ne pas céder à un amour incestueux, Myrrha veut se pendre. Sa nourrice la surprend dans ses tristes préparatifs et essaye de lui arracher son secret : « Immuable dans sa résolution, elle la supplie de lui révéler son secret ».

Musa ales.

Ni le *Thesaurus linguae latinae* ni le *Dictionnaire* de Theil ne citent cette expression, et je ne l'ai pas trouvée par ailleurs.

Empédocle.

Après la prise d'Agrigente par les Carthaginois, en 405 av. J.-C., Empédocle quitta sa patrie et alla mourir dans le Péloponèse. On a prétendu qu'il s'était jeté dans le cratère de l'Etna afin de cacher

sa mort et de passer pour un dieu, mais que le volcan avait rejeté ses sandales.

Liber, ibis in urbem.

« Mon livre, tu iras à Rome ». Ovide, *Tristes*, I, 1.

Ovide, exilé, en route pour le Pont, envoie à Rome le premier livre des *Tristes*.

Qu'est-ce, d'ailleurs, que ces pages ?...

Cf. Renouvier, *Victor Hugo, le philosophe*, p. 16.

« Victor Hugo détourne les yeux de l'éclat du dehors et des images dont il s'est enchanté jusqu'alors, et commence à faire de l'autopsychologie. La morte-saison symbolise l'invasion de l'âme par le jugement triste de la vie. »

Id., *Victor Hugo, le poète*, p. 207 :

« On voit se dessiner à la fois un retour du poète sur lui-même, dans le monde intérieur, et paraître un sentiment tout nouveau, qui étonne, de mélancolie, de désenchantement et même d'amertume envers la destinée. »

Gustave Simon, Historique des *Feuilles d'Automne* (édit. Ollendorf), p. 147 :

« Victor Hugo a-t-il suivi un plan déterminé ? En aucune façon. Une rencontre, un souvenir, un événement récent, la visite d'un ami, la contemplation de ses enfants, tout cela lui dicte en quelque sorte son livre page à page... Les impressions, les sentiments de Victor Hugo se traduisent tout naturellement dans la forme qui lui est familière et presque obligatoire : il ne peut pas plus se passer de rimer qu'un rossignol de chanter. Peu à peu, et sans qu'il y ait autrement songé, les feuilles s'accumulent, et lorsqu'un jour il veut les classer, il constate qu'elles répondent presque toutes à une pensée commune de mélancolie et de tristesse, et il trouve ce beau titre : *Les Feuilles d'Automne.* »

Cette tristesse venait d'abord des malheurs domestiques qui l'avaient frappé (Cf. Commentaire des pièces I, II, VI); puis son passé littéraire, si glorieux déjà, quoique le poète n'eût que vingt-huit ans, le portait à se considérer presque comme un ancêtre, et il subissait une crise où, ballotté entre le regret de son printemps passé et la joie d'un printemps renaissant dans ses enfants, il entrevoyait son automne, et croyait respirer un parfum de fleurs fanées.

Plenus rimarum sum ; hac atque illac perfluo.

Térence, *Eunuque*, I, 105.

La courtisane Thaïs demande à l'esclave Parménon s'il sait garder un secret; oui, dit l'esclave, quand ce qu'on m'a dit est vrai; non, si c'est une fausseté, car alors « je suis plein de fentes, je fuis de partout ».

Stuartiste, Jacobite et Cavalier.

Les *Stuartistes* et les *Jacobites* étaient proprement les partisans de Jacques-Édouard Stuart, fils aîné de Jacques II d'Angleterre, que Guillaume III avait dépossédé en 1688, et de son fils, le « prétendant » Charles-Édouard.

Les *Cavaliers* était le nom que se donnèrent après 1648 les partisans de Charles Ier et des Stuarts détrônés par Cromwell.

Stuartistes, Jacobites et Cavaliers étaient donc des légitimistes.

... Si son père a été un des premiers volontaires de la grande République...

Le père du poète entra au service le 16 octobre 1788 (il allait avoir quinze ans) dans le régiment du Beauvaisis. Il était donc soldat avant les levées républicaines de 1792.

... Sa mère... a été une brigande.

Sophie-Françoise Trébuchet, née en 1772, avait perdu sa mère (née Renée-Louise Le Normand) en 1780, et son père en 1783. Sophie-Françoise vécut alors à Nantes près de ses oncles Le Normand et Trébuchet, et il n'apparaît pas qu'elle y ait eu à souffrir de la Terreur.

PIÈCE I

L'épigraphe *Data fata secutus* (Devise des Saint-John) est la fin du vers :

Matre dea monstrante viam, data fata secutus.

Enéide, I, 382 : « La déesse, ma mère, me montrait le chemin; j'ai suivi la destinée qui m'a été faite ». C'est Énée qui, débarqué en Libye, parle ainsi à sa mère Vénus sans la reconnaître.

Les Saint-John, ou Saint-Jean, sont une famille noble d'Angleterre, dont le chef est Olivier Saint-John, de Bletshoe (Bedfordshire), créé baron en 1559 par la reine Élisabeth (Cf. Sir Bernard Burke, *Dictionary of the peerage and baronetage*). L'homme d'État et écrivain Bolingbroke (1678-1751) appartenait à cette famille.

Ce siècle avait deux ans.

Victor Hugo est né le 26 février 1802. Le siècle avait donc un

an et deux mois. Mais il est probable que le poète faisait dater le XIXe siècle du 1er janvier 1800.

Rome remplaçait Sparte.

La Constitution de l'an VIII, qui peut, si l'on veut, rappeler l'organisation romaine au temps d'Auguste (premier consul ayant seul la réalité du pouvoir, pouvoir législatif morcelé et impuissant), avait été publiée le 24 décembre 1799. Elle remplaçait la constitution de l'an III (août 1795), qui s'inspirait plus ou moins des institutions de l'ancienne Sparte (cinq Directeurs ressemblant aux cinq Éphores, Conseil des Anciens rappelant la *Gérousia*).

Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.

Bonaparte, *Consul provisoire* après le 11 novembre 1799, avait été nommé *Premier Consul* pour dix ans par la Constitution du 24 décembre 1799. Le 8 mai 1802, il se fit réélire d'avance pour dix ans; le 2 août de la même année, il se fit nommer *Consul à vie* par un référendum; il se fit ensuite donner le droit de désigner son successeur, et prit dès lors le nom de *Napoléon Bonaparte*.

En même temps, la Constitution était modifiée (4 août 1802) : le Premier Consul reçut le droit de signer les traités sans autre approbation que celle d'un Conseil privé nommé par lui et de nommer directement un tiers des membres du Sénat, ce qui lui permettait de s'assurer dans l'assemblée une majorité docile à ses volontés.

Enfin, le 18 mai 1804, il devint *Empereur* héréditaire des Français sous le nom de *Napoléon Ier*.

Besançon, vieille ville espagnole.

Besançon avait été le siège d'un archevêché princier occupé à la fin du XVIe siècle par Granvelle, ministre de Charles-Quint et de Philippe II. Réunie à l'Espagne en 1648, prise par Louis XIV en 1668 et en 1674, la ville fut définitivement acquise à la France par le traité de Nimègue (1678).

Jeté comme la graine...

Son père était en garnison à Besançon depuis les premiers mois de 1801. Il y commandait le 4e bataillon de la 20e demi-brigade.

Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois...

La mère du poète, Sophie-Françoise Trébuchet, était fille d'un capitaine de navire marchand de Nantes. Son père, Léopold-Sigisbert Hugo, alors chef de bataillon, était fils de Joseph Hugo, menuisier à Nancy.

Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix.

Cf. *V. Hugo raconté*, IV : « On attendait Victorine [le ménage avait déjà deux fils], ce fut Victor qui vint. Mais, à le voir, on eût dit qu'il savait que ce n'était pas lui qu'on attendait ; il semblait hésiter à rester ; il n'avait rien de la belle mine de ses frères ; il était petit et chétif au point que l'accoucheur déclara qu'il ne vivrait pas.

« J'ai entendu plusieurs fois sa mère raconter sa venue au monde. Elle disait qu'il n'était pas plus long qu'un couteau. Lorsqu'on l'eût emmaillotté, on le mit dans un fauteuil, où il tenait si peu de place qu'on eût pu en mettre une demi-douzaine comme lui. On appela ses frères pour le voir ; il était si mal venu, disait la mère, et ressemblait si peu à un être humain que le gros Eugène, qui n'avait que dix-huit mois et qui parlait à peine, s'écria en l'apercevant :

« — Oh ! la bébête !

« ... Le moribond ne mourut pas... Quand il vit qu'on ne lui en voulut pas de ne pas être Victorine et qu'au lieu de le renvoyer on le retenait énergiquement, il se décida à vivre. Et, six semaines après la prophétie de l'accoucheur, il faisait bravement le pénible voyage de Besançon à Marseille. »

Trois fils.

Abel, né à Paris le 15 novembre 1798; Eugène, né à Nancy le 16 septembre 1800; Victor était le troisième.

A tous les vents de l'air fit flotter mon enfance.

Allusion aux nombreux déplacements occasionnés par les changements de garnison de son père soldat (cf. *V. Hugo raconté* et *Odes*, V, 9). A peine âgé de six semaines, le jeune Victor fait son premier voyage et va de Besançon à Marseille, puis en Corse et à l'île d'Elbe. A la fin de septembre 1805, il vient à Paris avec sa mère et ses frères. A la fin d'octobre 1807, il part pour Naples et Avellino. Il rentre à Paris en juin 1808 (séjour aux Feuillantines). Au printemps de 1811, il part pour l'Espagne et en revient au début de 1812 (nouveau séjour aux Feuillantines; puis, le 31 décembre 1813, installation rue du Cherche-Midi).

Qui tonne avec l'orage.

Les marins attaquent les trombes à coups de canon. Cf. « Napier leur tirait des coups de canon », *Travailleurs de la mer*, livre III, ch. 2.

Jeune encore et souvent éprouvé.

Il a vingt-huit ans. Il a perdu sa mère le 27 juin 1821; son premier enfant, âgé de trois mois, le 12 octobre 1823; son père, dans la nuit du 28 au 29 janvier 1828 (cf. pièce II); son frère Eugène a été frappé d'aliénation mentale en 1822, le jour même du mariage du poète (12 octobre).

Le coin d'un roman.

Han d'Islande a paru en février 1823 et *Bug Jargal* en janvier 1826. V. Hugo pense à *Notre-Dame de Paris* depuis 1828, époque à laquelle il avait vendu au libraire Gosselin ce roman qu'il s'était engagé à livrer en avril 1829, mais qu'il ne devait écrire qu'à la fin de 1830.

La scène.

Cromwell a paru en décembre 1827; *Amy Robsart*, présenté sous le nom de son beau-frère, Paul Foucher, a été joué en février 1828; *Marion de Lorme* a été écrite au mois de juin 1829; *Hernani* sera composé en août et septembre 1830.

La strophe.

Les *Odes et Poésies diverses* ont paru en juin 1822; les *Odes et Ballades*, en octobre 1826; les *Orientales*, en janvier 1829.

J'ai purement passé les jours mauvais.

Cf. lettre à Armand Carrel du 16 mars 1830 :

« ... A une époque où tout se fait par les salons et par les journaux, j'ai commencé et continué ma route sans un salon, sans un journal. Toute mon affaire a été de solitude, de conscience et d'art. Et je prie M. Carrel de faire attention à ceci : destiné à une grande fortune sous l'Empire, l'Empire et la fortune m'ont manqué. Je me suis trouvé à vingt ans marié, père de famille, n'ayant pour tout bien que mon travail, et vivant au jour le jour, comme un ouvrier, tandis que Ferdinand VII mangeait mon revenu englobé dans les siens par le séquestre [1]. Or, depuis cette époque, et la chose est peut-être assez rare pour que je m'en glorifie, obligé de vivre et de faire vivre les miens avec ma plume, je l'ai maintenue pure de toute spéculation, libre de tout contrat mercantile. J'ai fait bien ou mal de la littérature, et jamais de la librairie. Pauvre, j'ai cultivé l'art comme comme un riche, pour l'art, avec plus de souci de l'avenir que du présent. Obligé par le malheur des temps de faire

1. Cf. notes de la pièce XII, lettre de Hugo à Saint-Valry du 18 décembre 1829.

à la fois une œuvre et une besogne, je puis dire que jamais la besogne n'a taché l'œuvre. »

Et je sais d'où je viens, si j'ignore où je vais.

Cf. Pascal, *Pensées*, éd. Brunschvicg, section III, n° 194 : « Comme je ne sais d'où je viens, aussi je ne sais où je vais ».

L'empereur.

Cf. en particulier : *Odes*, II, 8; III, 6, 7; — *Orientales*, XXXIX, XL.

La liberté.

Cf. en particulier : *Odes*, II, 6.

Le roi.

Cf. en particulier : *Odes*, I, 5, 6, 7, 8, 9; — III, 3, 4.

Cette pièce fut publiée le 1er août 1831 par la *Revue des Deux Mondes*, précédant la biographie du poète par Sainte-Beuve. « Telle est, disait le critique, la pièce inédite qui doit servir de préface au prochain recueil lyrique de M. Victor Hugo. Composée il y a un peu plus d'un an, le 23 juin 1830, et empreinte en quelques endroits du cachet de cette date, elle se retrouve, comme tout ce qui émane du génie, aussi vraie aujourd'hui et aussi belle que ce soir-là, quand, d'une voix émue et encore palpitante de la création, il nous la récitait, à quelques amis, au sein de l'intimité. »

PIÈCE II

A M. Louis B....

Il s'agit de Louis Boulanger, le peintre, ami du poète (1806-1867). Il avait exposé un *Mazeppa* au Salon de 1827 (actuellement au musée de Rouen) et Hugo lui avait dédié le *Mazeppa* des *Orientales* (mai 1828). Les ballades 8 et 13 lui sont également dédiées, ainsi que les pièces 27 et 28 des *Feuilles d'Automne*. Victor Hugo lui dédiera encore la pièce 32 des *Chants du Crépuscule*, la pièce 14 des *Voix intérieures*, la pièce 29 des *Rayons et Ombres* (cf. *Louis Boulanger, sa vie, ses œuvres*, par Aristide Marie, 1925).

L'épigraphe est empruntée à Virgile, *Én.*, XII, 547 :

[*Domus alta sub Ida*],
Lyrnesi domus alta, solo Laurente sepulcrum.

« Tu avais un palais au pied de l'Ida, tu avais un palais à Lyrnesse, et ta tombe est dans la terre de Laurente. » Il s'agit du

Troyen Éole, tué par Turnus. (Cf. sur ces vers la remarque de Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, t. XI, p. 193.) C'est dans le même sens qu'Achille, vainqueur d'Iphition, dit : « ... Tu trouves ici la mort, toi qui naquis près du lac Gygéen, où est le domaine de ton père... » (*Il.*, XX, 390.)

Toulouse la Romaine.

Ville ancienne, capitale des Volkes Tectosages, Toulouse s'allia de bonne heure aux Romains. Elle jouit d'une grande prospérité sous l'empire romain et eut, pendant le Moyen Age, des institutions municipales particulières, tradition de l'ancienne Rome, et des magistrats particuliers appelés Capitouls. En 1830, Toulouse, qui n'a guère de monuments plus anciens que la magnifique église « romane » de Saint-Sernin, n'avait que des titres bien vagues à l'appellation de « Romaine ».

J'ai cueilli tout enfant la poésie en fleurs.

Allusion aux succès remportés par le jeune Victor aux Jeux Floraux de Toulouse. En 1819, il y avait envoyé trois pièces : *Les Vierges de Verdun* (*Odes*, I, 3), qui obtinrent une amarante d'or réservée ; *Les Derniers Bardes* (*V. H. raconté*), qui furent honorés d'une mention ; *Le Rétablissement de la statue de Henri IV* (*Odes*, I, 6), qui mérita le prix extraordinaire du lis d'or.

En 1820, il avait envoyé trois pièces encore : *Le Jeune Banni* et *Les Deux Ages* (*V. H. raconté*) obtinrent une mention ; *Moïse sur le Nil* (*Odes*, IV, 3) valut à son auteur une amarante d'or avec le titre de Maître es Jeux Floraux.

Tout hors concours qu'il était, le jeune poète envoya encore à Toulouse *Quiberon* en 1821 (*Odes*, I, 4) et *Le Dévouement* en 1822 (*Odes*, IV, 4).

Cet escalier de rues.

La ville de Blois est bâtie en amphithéâtre sur des coteaux qui dominent de près la rive droite de la Loire. La plupart des rues, étroites, tortueuses, escaladent capricieusement les flancs escarpés de ces coteaux.

Une tache de sang.

Allusion à l'assassinat du duc de Guise et du cardinal de Guise par les ordres de Henri III les 23 et 24 décembre 1588.

Cette tour octogone.

C'est la tour du grand escalier de la cour d'honneur, chef-d'œuvre

de la Renaissance. Placée en saillie sur la façade, cette cage d'escalier octogonale est ajourée de larges baies rampantes et porte une décoration sculpturale merveilleuse. Elle a été construite de 1515 à 1521 par Jacques et Denis Sourdeau.

Quant aux « gorgones », ce sont probablement les gargouilles qui se trouvent à chacun des huit angles des deux étages supérieurs.

Un tertre vert.

Ce tertre est la *Butte des Capucins*. Il se trouve à l'ouest de la ville, près de la gare actuelle du chemin de fer. Il a vingt mètres de hauteur, cinquante-six de diamètre à la base, et a été fait de main d'homme. Hugo mentionne cette « Butte des Capucins » dans une lettre à Paul Foucher datée de Blois, 9 ou 10 mai 1825.

De Chambord là-bas au loin les cent tourelles.

Chambord est à quinze kilomètres de Blois, et Victor Hugo, pendant son séjour à Blois en 1825, était allé en visiter le château. Il avait été enthousiasmé.

Cf. lettre à Saint-Valry du 7 mai 1825 : « J'ai visité hier Chambord. Vous ne pouvez vous figurer comme c'est singulièrement beau... Toutes les magies, toutes les pensées, toutes les *folies* même sont représentées dans l'admirable bizarrerie de ce palais de fées et de chevaliers... »

Lettre à Paul Foucher, du 9 ou 10 mai 1825 : « ... Imagine-toi, mon cher Paul, que depuis que j'ai vu Chambord, je vais demandant à chacun : *Avez-vous vu Chambord ?* comme La Fontaine qui disait à tout passant : *Avez-vous lu Baruch ?* »

Cette maison...

A son arrivée à Blois, le général Hugo avait acheté à Saint-Lazare, à un kilomètre de la ville, une propriété qu'il vendit en 1823 pour aller habiter une maison qui appartenait à sa seconde femme. C'est de cette maison qu'il s'agit ici. Elle était située près du fleuve, à deux cents mètres de la butte des Capucins, au n° 73 de la rue du Foix. Elle y existe toujours, « bâtie en pierre et d'ardoise couverte, blanche et carrée, entre ses deux vergers ». Elle porte maintenant le n° 65. (Cf. *Victor Hugo et son père le général Hugo à Blois*, Mémoires de la Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher, t. 16, 1902.)

C'est ici qu'il s'en vint dormir après la guerre.

Après les Cent-Jours, le général Hugo s'était séparé d'avec sa

femme, dont ses longues absences l'avaient peu à peu détaché (Cf. Louis Barthou, *Le général Hugo*, Hachette, 1926) et avait été vivre à Blois, où le gouvernement l'internait. Mme Hugo mourait le 27 juin 1821. Quelques semaines après (20 juillet), le général Hugo régularisait, par un second mariage, à Chabris (Indre), une liaison déjà ancienne. La lettre de faire-part, envoyée de « Saint-Lazare, près Blois », donne le nom de la nouvelle épouse : Madame veuve d'Almé, comtesse de Salcano (les registres de l'état civil de Nancy, dans lesquels mention est faite de ce mariage, donnent à l'épouse les noms de dame Marie-Catherine Thomas y Sactoin).

Victor, plus ou moins brouillé avec son père, s'était réconcilié avec lui lors de son mariage avec Adèle Foucher (12 octobre 1822). Il lui avait dédié une ode en 1823 (*Odes*, II, 4) et *Cromwell* en 1827.

Le général mourut dans la nuit du 28 au 29 janvier 1828, à Paris, où il demeurait alors, rue Monsieur, n° 9. Ses obsèques eurent lieu le 31 janvier à l'église des Missions Étrangères. (*Moniteur* du 31 janvier 1828.)

Celui que tant de fois mes vers vous ont nommé.

Cf. *Odes*, II, 4; V, 9, 19; *Feuilles d'Automne*, VI. « Tant de fois » est donc un peu exagéré.

Votre sœur.

Mademoiselle Anne, dite Annette, Boulanger était un peintre d'un certain talent. Elle avait exposé, au Salon de 1827, *Deux Turcs de la suite de Seidy-Mahmoud*. Elle se consacra ensuite à la peinture de fleurs et exécuta pour le Muséum d'histoire naturelle une série d'aquarelles et de dessins de botanique. Son frère Louis avait fait son portrait en 1828. (Cf. A. Marie, *op. cit.*)

Un tombeau vide.

Le général Hugo, mort à Paris, a été inhumé au Père-Lachaise, où sa tombe existe toujours dans la vingt-septième division. Le poète considère comme vide ce tombeau, tant est peu de chose la « cendre » que contient un sépulcre. C'est, en effet, dans notre mémoire, dans notre cœur, que nos morts bien-aimés continuent de vivre pour nous.

On pourrait aussi penser que le général Hugo s'était fait construire à Blois un tombeau où il n'a pas été inhumé. Il ne m'a pas été possible de m'assurer du fait, car le cimetière qui existait à cette époque, et où le premier-né de Victor Hugo a dû être enterré, a été désaffecté.

Ils sont là tous ces vieux généraux.

Avaient été inhumés au Père-Lachaise avant 1830 les maréchaux Ney († 1815), Masséna († 1817), Pérignon († 1818), Sérurier († 1819), Lefebvre († 1820), Beurnonville († 1820), Davout († 1823), Suchet († 1826), Lauriston († 1828); les généraux Gobert († 1808), Junot († 1813), d'Aboville († 1819), Kellermann († 1820), Ruty († 1823), Foy († 1825), Caulaincourt († 1827); le colonel Labédoyère († 1815), etc.

Tombés à la tribune.

Le poète pense ici surtout au général Foy, député de l'Aisne de 1819 à 1824, puis député de Paris. Sa mort, en 1825, avait été un deuil public : cent mille citoyens avaient suivi son convoi; une souscription nationale, ouverte au profit de sa veuve et de ses enfants, avait produit plus d'un million.

Il puisse converser avec ses frères d'armes.

C'était, dit-on, une idée familière à Napoléon mourant : « Je reverrai mes braves dans les Champs-Élysées... Nous causerons de nos guerres avec les Scipion, les Annibal, les César, les Frédéric, à moins... que là-bas on ait peur de voir tant de guerriers ensemble... » (De Norvins, *Histoire de Napoléon*, chap. 43.)

PIÈCE III

L'épigraphe est tirée de la Bible, *Livre de la Sagesse*, VI : « Prêtez l'oreille, vous qui maintenez les multitudes et qui vous plaisez dans les troubles des nations, parce que vous n'avez pas observé la loi de justice et que vous n'avez pas marché selon la volonté de Dieu ».

La pièce a été écrite à l'occasion d'une visite du roi des Deux-Siciles à Charles X. Ce roi était François Ier, le père de la duchesse de Berry. Il mourut le 19 novembre 1830, laissant son trône à Ferdinand II, qui régna jusqu'en 1859 et eut pour fils François II, celui qui fut détrôné par Garibaldi.

De grandes fêtes furent données à l'occasion de cette visite. Voici, d'après la *Gazette de France*, le programme des premières journées :

Samedi 15 mai : LL. MM. le roi et la reine de Naples arrivent à trois heures et demie; à quatre heures, le roi accompagne LL. MM. Siciliennes à l'Élysée-Bourbon.

Dimanche 16 mai, à deux heures : Mgr le duc de Bourbon va visiter à l'Élysée LL. MM. Siciliennes.

Lundi 17 mai : LL. MM. le roi et la reine de Naples, LL. AA. RR. M. le prince de Salerne, M. le duc d'Orléans et sa famille dînent aux Tuileries chez S. A. R. Madame, duchesse de Berry. C'est à l'occasion de cette fête que V. Hugo a écrit sa pièce.

Mardi 18 mai : LL. MM. Siciliennes font une visite au roi. Fête chez M. le duc d'Orléans. Représentation au Théâtre-Français.

Jeudi 20 mai : Fête au château de Bagatelle,... etc.

Voici, d'après la *Gazette de France* du 20 mai 1830 (article écrit le 19 mai) quelques détails « sur le spectacle de la cour qui a eu lieu avant-hier dans la salle des Tuileries » :

« L'Académie royale de musique a représenté *Le Comte Ory* et le ballet de *La Belle au bois dormant*. La salle était resplendissante de lumières et de diamants. Elle n'est pas disposée comme les salles de spectacle ordinaires ; elle offre de chaque côté deux galeries, où sont placées les dames de la cour sur trois rangs ; dans le fond, la loge du roi est découverte...

« S. M. est arrivée à sept heures précises, donnant la main à S. M. la reine de Naples.

« En arrivant, S. M. a demandé à l'ambassadeur d'Angleterre des nouvelles de l'état de S. M. britannique ; elle a paru satisfaite en apprenant qu'elles étaient plus favorables.

« Le roi, portant les ordres des Deux-Siciles, occupait le milieu de la loge, ayant à sa droite la reine de Naples, à sa gauche le roi de Naples ; à droite : M. le Dauphin, Mme la duchesse d'Orléans, les deux princesses d'Orléans, Mgr le duc d'Orléans; à gauche : Mme la dauphine, M. le prince de Salerne, Mme la duchesse de Berri, Mlle d'Orléans. Le roi de Naples portait les ordres de France.

« Le spectacle était magnifique; tous les premiers sujets de l'Opéra y ont concouru. Mlle Cinti Damoreau a chanté avec le plus rare talent. La belle basse-taille de Levasseur résonnait harmonieusement dans cette salle. Nourrit a chanté très bien aussi. Mlle Jawureck, dans le rôle de *Page*, a été charmante... Les costumes étaient d'une grande richesse.

« Le ballet a été exécuté parfaitement, tant sous le rapport de la danse que sous celui des décors et des changements à vue. La danse animée et le jeu poignant de Mlle Montesou ont paru amuser beaucoup les augustes spectateurs.

« Mlle Taglioni a émerveillé par la souplesse et la grâce de sa danse. Un murmure approbateur (car il n'y a point d'applaudisse-

ments aux spectacles de la cour) a marqué la satisfaction générale.

« Le spectacle s'est terminé à dix heures et demie. »

Les trois guichets.

Il ne peut s'agir que des guichets (d'ailleurs au nombre de cinq) qui donnent sur la rue de Rivoli, car les guichets des Saints-Pères datent de Napoléon III.

Voir l'heure au cadran.

Au cadran du pavillon de l'Horloge (aujourd'hui pavillon Sully), construit sous Louis XIII par Lemercier.

Le suisse.

Au propre; des soldats suisses ont été au service des rois de France jusqu'à la révolution de 1830.

La Grève.

Ce n'est qu'après 1830 que cette place fameuse prit le nom de place de l'Hôtel-de-Ville.

...Gronde un peuple profond.

La révolution de 1830 devait éclater un peu plus de deux mois après cette fête. Déjà même elle « grondait » lors de la présence à Paris du roi de Naples, et l'un des derniers galas offerts en son honneur se termina par une émeute.

Le 31 mai 1830, le futur roi Louis-Philippe reçut le roi et la reine de Naples dans le Palais-Royal et leur offrit une somptueuse fête en plein air. La *Gazette de France* la raconte ainsi dans son numéro du 2 juin : « La fête donnée par le duc d'Orléans à LL. MM. napolitaines était extrêmement brillante; les illuminations étaient disposées avec beaucoup d'art et d'élégance. Toutes les croisées de l'intérieur du jardin étaient occupées par de nombreux spectateurs, et le jardin, ainsi que toutes les galeries du palais, en était rempli. L'ensemble de ce spectacle offrait un coup d'œil unique. LL. MM. napolitaines sont arrivées à huit heures et demie et le roi de France à neuf heures. Trois mille personnes avaient été invitées. »

A propos de cette même fête, le *Globe* du 1er juin dit :

« Au moment où nous écrivons, la fête magnifique que Mgr le duc d'Orléans offre au roi et à LL. MM. siciliennes est commencée depuis trois heures. Le temps est beau; le Palais-Royal est illuminé. Les terrasses bordées d'orangers brillent de lustres et de guirlandes en verres de couleurs. Un peuple nombreux parcourt les jardins et les galeries latérales et regarde avec curiosité

et gaîté la cour entière qui défile devant elle sur le balcon de la galerie vitrée. Le roi vient de se montrer. Sa Majesté porte les ordres de Naples. Elle paraît frappée de la beauté du spectacle et le fait remarquer à la reine des Deux-Siciles. Mgr le duc d'Orléans et le prince de Salerne l'accompagnent. Quoique la foule des spectateurs soit immense, elle est calme, et l'ordre est maintenu sans un trop grand appareil d'armes et de police. »

Mais, plus loin, un autre article dit :

« Des désordres assez graves ont eu lieu dans le jardin du Palais-Royal. Des dégradations considérables ont été commises dans ce jardin. On a mis le feu à des piles de chaises : soixante ont été consumées. Des cris de : Vive la République ! se mêlaient, assure-t-on, à ce feu de joie. »

D'autre part, le prince de Joinville a raconté cette fête dans ses *Vieux Souvenirs*, chapitre II. Voici ce qu'il dit :

« On se rappelle le mot de M. de Salvandy, lors de la fête que mon père donna au mois de mai au Palais-Royal, en l'honneur du roi de Naples, mon oncle et parrain : « Une fête toute napolitaine, « Monseigneur, car nous dansons sur un volcan ». Fête toute napolitaine en effet, non seulement à cause de la présence des souverains des Deux-Siciles, de la beauté idéale de la nuit, mais aussi à cause d'une tarentelle, sorte de ballet dansé au milieu de la soirée par Mme la duchesse de Berri et une trentaine des plus charmantes jeunes femmes du faubourg Saint-Germain, en costumes napolitains... A cette tarentelle succéda une polonaise conduite par le comte Rodolphe Appony[1] et la duchesse de Rauzan, superbe en bleu et or, danse plus grave, exécutée par de nobles seigneurs et dames, tous en costume hongrois, escortés de pages portant leurs bannières... La famille royale, Charles X en tête, assistait à cette fête splendide où toutes les supériorités étaient réunies, toutes les classes représentées, et où la cordialité semblait universelle. Après l'entrée des quadrilles costumés, le Roi alla se promener sur la terrasse qui s'étend au-dessus de la Galerie d'Orléans. Les femmes y circulaient décolletées, tant la nuit était belle et chaude, éclairée comme en plein jour par des illuminations éblouissantes. La cour du Palais-Royal était fermée, mais une foule immense remplissait le jardin et tâchait de voir ce qu'elle pouvait de la fête.

« Je courais devant Charles X[2] pendant qu'il faisait cette promenade, et je le vis s'avancer avec sa taille droite et son air vrai-

1. Cousin du comte Antoine Appony, alors ambassadeur à Paris, et attaché près de lui.

2. Le prince de Joinville avait alors douze ans.

ment royal vers le parapet de la terrasse du côté du jardin. Il agita plusieurs fois la main pour saluer la foule qui, à cette petite distance et avec l'éclat des lumières, devait parfaitement le reconnaître, non seulement à ses traits, mais à son grand uniforme de colonel-général de la garde et au cortège qui l'entourait; mais il n'y eut ni cris de « Vive le Roi », ni cris hostiles. La foule houleuse s'agita seulement un peu plus, en faisant entendre ce brouhaha qui s'élève un jour de feu d'artifice, quand éclate une belle pièce. Un dernier salut de la main, accompagné d'un : « Bonjour, mon peuple », que le Roi dit moitié sérieusement, moitié plaisamment, et Charles X s'en alla. Je ne devais plus le revoir. Presque immédiatement, la foule prit les chaises du jardin, les empila dans le parterre où était le canon de midi, et y mit le feu. Il fallut appeler la troupe, faire évacuer le jardin, et cette première scène de désordre public, nouvelle pour moi, me remplit d'étonnement et aussi de colère. »

PIÈCE IV

L'épigraphe signifie : « De tout, rien; de tous, personne ». Hugo la donne comme tirée de Calderon, mais je n'ai pu trouver le passage auquel il l'a empruntée.

Ces naissances de rois.

Il n'y a eu, sous la Restauration, d'autre naissance dans la famille royale que celle du duc de Bordeaux, fils du duc de Berry, le 29 septembre 1820, naissance qui fut célébrée par Lamartine (*Premières Méditations*, XVII) et par Hugo lui-même (*Odes et Ballades*, I, 8 et 9).

Ces victoires.

La pièce est datée du 30 juin 1830. Or, le 19 juin, le général Bourmont, débarqué à Sidi-Ferruch, gagnait la bataille de Staouëli. Alger allait capituler le 5 juillet.

On a raconté que, le 31 mai 1830, dans la fête du Palais-Royal rapportée ci-dessus, au moment où la danse allait commencer, un coup de vent se produisit; et toutes les dames de pousser aussitôt des petits cris de détresse, par peur d'être défrisées avant même d'avoir dansé. Mais Charles X, se tournant vers le duc d'Orléans et vers les membres du corps diplomatique, aurait dit : « Messieurs, ce vent est bon pour ma flotte d'Alger ».

Louer le Seigneur en pompeux appareil.

Ces cérémonies s'appellent des *Te Deum*. Hugo emploiera le mot dans les *Voix intérieures* : « A l'Arc de Triomphe » :

... Vous chantera dans l'ombre un vague *Te Deum*.

Hugo pense ici commme le Quaker de Voltaire dans la première des *Lettres philosophiques* : « Lorsque, après des batailles gagnées, tout Londres brille d'illuminations, que le ciel est enflammé de fusées, que l'air retentit du bruit des actions de grâces, des cloches, des orgues, des canons, nous gémissons en silence sur ces meurtres qui causent la publique allégresse ».

C'est toujours par la mort que Dieu s'unit aux rois.

Ce vers est à rapprocher des paroles que l'abbé Edgeworth, suivant la tradition, aurait dites à Louis XVI au moment de son exécution : « Fils de Saint Louis, montez au ciel ».

Leur couronne dorée a pour faîte sa croix.

L'imagination du poète voit dans la croix qui surmonte la couronne impériale le symbole des misères attachées à la souveraineté. Mais il faut remarquer que, si la couronne impériale est, en effet, surmontée d'une croix, la couronne royale de France porte huit fleurons en fleurs de lis surmontés, non d'une croix, mais d'une autre fleur de lis.

Son temple est pavé de leurs tombes.

C'est la basilique de Saint-Denis, où sont les tombeaux des rois de France.

Voltaire n'aimait pas cet usage d'enterrer les morts dans les églises. Cf. *Le monde comme il va*, *Vision de Babouc*, 2 : « Quoi, s'écria Babouc, ces peuples enterrent leurs morts dans les mêmes lieux où ils adorent la divinité ! Quoi ! leurs temples sont pavés de cadavres ! »

PIÈCE V

O altitudo !

C'est le premier mot du verset de saint Paul, *Romains*, XI, 33 : « *O altitudo divitiarum sapientiae et scientiae Dei ! Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viae ejus !* » « Inépuisables abîmes de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles, et que ses chemins sont impénétrables ! »

Cette pièce, postérieure de trois mois à la pièce VII, se rapporte probablement au voyage fait dans les Alpes en 1825 par Victor Hugo. (Cf. notes de la pièce VII.)

Le nombre.

Cf. pièce XXIX.

Ce grand lion dont Daniel fut l'hôte.

Daniel, un des quatre grands prophètes, jeté par Darius le Mède dans la fosse aux lions, en sortit sain et sauf. Voir dans la Bible, *Daniel*, VI.

Lequel vaut mieux d'être ou de vivre.

« Être », c'est simplement exister; « vivre », pour Hugo, c'est agir. Cf. *Châtiments*, livre IV, 9 :

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent,... etc.

PIÈCE VI

A un voyageur.

Qui est ce voyageur ? Est-ce un cousin Trébuchet, descendant des armateurs de Nantes, ou un camarade de la pension Cordier, Vivien, par exemple, dont le père avait été aux Indes ? (Cf. *V. H. raconté*, chapitre XXVI). En tout cas, ce n'est pas Louis Boulanger, qui, à cette époque, n'avait fait d'autres voyages que celui de Verceil (Piémont), où il était né, à Paris; celui de Rouen, pour aller voir Ulric Guttinguer, et celui de Cologne, en 1829, avec Sainte-Beuve (Cf. pièce XXVIII). (Aristide Marie, *op. cit.*)

Cette poésie, écrite le 6 juillet 1829, est la première en date des pièces mélancoliques des *Feuilles d'Automne*. Le poète est fatigué : il vient d'écrire en trois semaines *Marion de Lorme*; il est un peu déprimé par différents soucis domestiques (Cf. pièce XII); des pensées tristes lui traversent l'esprit : il fait le dénombrement de ses deuils (pièce VI), il songe au néant de tous les grands de la terre (pièce XIII), il oppose à la sérénité de la nature l'inquiétude éternelle de l'homme (pièce V), il exprime son désenchantement de la vie (pièce XII). Puis, comme s'il se reprochait son découragement, il termine cette dernière pièce par une vision plus rassurante de la destinée humaine : l'âme immortelle, l'éternité de Dieu. Un nuage a passé; la lutte va le ressaisir tout entier : à la suite de l'interdiction de *Marion de Lorme*, il considère que la liberté du théâtre est atteinte dans sa personne; il veut la défendre et, du

29 août au 25 septembre, la composition d'*Hernani* préparera la revanche prochaine.

L'épigraphe, un peu arrangée, est tirée de Commines, livre III, chap. 3. L'historien explique que ce fut principalement le comte de Saint-Pol, connétable de France, qui mit aux prises pour la seconde fois Louis XI et le duc de Bourgogne. Le connétable craignait que la haute situation qu'il occupait ne fût perdue pour lui, ou du moins ne fût abaissée si la paix continuait. Et il ajoute : «... Les deux princes... se faisaient la guerre sans en entendre les motifs ni l'un ni l'autre : qui était une merveilleuse habileté à ceux qui conduisaient l'œuvre; et leur pourrait-on bien dire que *l'une partie du monde ne sait point comment l'autre se gouverne* ». (*Mémoires de Philippe de Commynes*, publiés par Mlle Dupont dans la collection des *Mémoires historiques*, Paris, 1840-47.)

Nous changent en sages.

Cf. du Bellay :

> Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage...
> Puis s'en est revenu plein d'usage et raison...

La Fontaine, *Fables*, I, 8 :

> Une hirondelle en ses voyages
> Avait beaucoup appris. Quiconque a beaucoup vu
> Peut avoir beaucoup retenu.

Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, I, 333 : « Il est bon de voyager quelquefois; cela étend les idées et rabat l'amour-propre... » etc.

Enfin vous revenez, las de ce que nous sommes.

Cf. Horace, *Épîtres*, I, 11, 27 :

> Cælum, non animum mutant, qui trans mare currunt.

Vous reposer en Dieu.

Au propre, s'il s'agit de quelqu'un qui s'est fait religieux, comme le personnage de la pièce XXXIII; au figuré, si le voyageur est venu se reposer dans la méditation et la prière.

Tendre ce corridor.

Sa mère est morte rue du Cherche-Midi; son fils, à Blois, où il était en nourrice; son père, rue Monsieur, n° 9. (Cf. pièces I et II.)

La colline où gisent nos aïeux.

Il s'agit du Père-Lachaise, où est enterré le général Hugo, et que dominent les hauteurs de Belleville.

Cf. *Voix intérieures*, 29, « A Eugène » :

Oh ! ne regrette rien sur la haute colline
Où tu t'es endormi !

Rayons et Ombres, 12, « A Laure, duchesse d'A... » :

... A le droit de dormir sur la colline sainte.

PIÈCE VII

L'épigraphe « *Causa tangor ab omni* », « Je trouve partout des raisons d'aimer », est tirée d'Ovide, *Amours*, II, 4. Le poète latin s'excuse d'aimer toutes les femmes sur ce qu'elles ont toutes leur charme particulier. Hugo applique l'expression à sa poésie qui se prête à tous les sentiments, tantôt dans le ciel, tantôt sur la terre.

Le Rhône est formé par les glaciers de la Furka (Valais) et grossi par les torrents tombés des glaciers de l'Oberland et du mont Rose.

La pièce est datée du 1er mai 1829. Je ne sache pas que Hugo se soit éloigné de Paris à cette époque, sinon pour se rendre aux Roches, où l'invitait Bertin aîné (Cf. pièce XXXIV). Mais, au mois d'août 1825, il avait fait un voyage en Suisse en compagnie de Nodier. Il avait avec lui sa femme et sa fille Léopoldine ; Nodier, sa femme et sa fille Marie. Leur compagnon de voyage était un peintre du nom de Gué, qui devait illustrer le récit que Hugo et Nodier se proposaient d'écrire. L'éditeur Urbain Canel avait avancé l'argent du voyage. Il n'est resté de ces beaux projets que quelques pages descriptives insérées dans le *Victor Hugo raconté*.

PIÈCE VIII

L'épigraphe porte : « *D'hommes, tu nous fais dieux* ». La citation est arrangée. Mathurin Régnier, *Satires*, V, 213, faisant l'éloge de nos ancêtres et s'adressant à eux, s'exprime ainsi :

Jadis, de votre temps, la vertu simple et pure,
Sans fard, sans fiction, imitait sa nature,
Austère en ses façons, sévère en ses propos,
Qui dans un labeur juste égayait son repos ;

D'hommes vous faisant dieux, vous paissait d'ambroisie,
Et donnait place au ciel à votre fantaisie.

A M. David, statuaire.

Les relations entre Victor Hugo et David d'Angers (1789-1856) avaient commencé en 1827. David était du cénacle de 1828. Il avait fait cette année-là un médaillon du poète. Il devait faire par la suite, en 1837 et en 1842, deux bustes de lui, le second couronné de lauriers.

En l'envoyant à Mme Hugo, il écrivait : « La couronne de laurier que j'ai fixée pour les siècles à l'insu de Hugo n'est point une flatterie. En mettant sur le buste le signe décerné aux grands hommes, je crois être l'interprète des nombreux admirateurs du poète immortel. »

En 1840, Hugo lui dédiera encore une de ses poésies, la pièce XX des *Rayons et Ombres*.

(Cf. Henry Jouin, *David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits et ses contemporains*, Plon, 1878, 2 vol.; id., *David D'Angers et ses relations littéraires*, Plon, 1890.)

C'est toi...

David avait exposé au Salon de 1822 les bustes de François Ier, d'Ambroise Paré et de Camille Jordan, et, au Salon de 1823, une statue de Fénelon. En 1824, il avait fait l'admirable statue du tombeau de Bonchamps (église de Saint-Florent); en 1827, les statues du général Foy et du maréchal Lefebvre (placées sur leurs tombeaux au Père-Lachaise).

Rival de Rome et de Ferrare.

Victor Hugo désigne d'une façon très générale les écoles de sculpture italiennes. Mais il faut remarquer que Rome, avec Raphaël, le Primatice, Caravage, etc. (XVIe siècle), et Ferrare, avec Benvennuto Garofalo, les frères Dossi, Bastien Filippi, Scarcellino, Camille Ricci, Girolamo da Carpi, Carlo Bonone, etc. (XVIe siècle), sont bien plus connues par leurs écoles de peinture. C'est surtout à Florence que la sculpture était florissaute à l'époque de la Renaissance, avec Ghiberti, Donatello, Verrochio, della Robbia, etc. Rome, cependant, avait Michel-Ange.

Victor Hugo, peu satisfait de son vers, dont le sens, on le voit, est très vague, avait cherché autre chose. Le manuscrit porte la correction :

Tu fais un géant pour le phare.

Puis la correction a été biffée et le poète a repris le texte primitif[1].

... *Tailler le mont Athos.*

Cf. PLUTARQUE, *Alexandre*, 94 : « Un certain Stasicrate, architecte, s'entretenant avec Alexandre, lui avait dit que de toutes les montagnes qu'il avait vues, le mont Athos, dans la Thrace, était la plus susceptible d'être taillée en forme humaine; que, s'il le lui ordonnait, il ferait de cette montagne la statue la plus durable et la plus apparente; que, dans sa main gauche, elle tiendrait une ville de dix mille habitants, et verserait de la droite un grand fleuve qui aurait son embouchure dans la mer. Alexandre avait rejeté cette proposition. »

PIÈCE IX

L'épigraphe : *Te referent fluctus*, est le commencement, cité au hasard, d'Horace, *Odes*, I, 14 : *O navis, referent in mare te novi | Fluctus*... « O navire, de nouveaux flots te remporteront sur la mer! » Horace s'adresse au vaisseau de l'État et le conjure de ne plus s'exposer aux tempêtes.

C'est à lui-même, plutôt qu'à Lamartine, que Hugo paraît appliquer ces mots. Il est toujours dans la tourmente, tandis que son ami en est sorti. Cette tourmente c'est, sans métaphore, l'opposition que l'école classique faisait aux novateurs romantiques.

En 1820, lors de la publication des *Méditations poétiques*, V. Hugo avait salué dans le *Conservateur littéraire* le poète nouveau : « Voici enfin des poésies d'un poète, des poésies qui sont de la poésie! Je lus en entier ce livre singulier; je le relus encore, et, malgré les négligences, les néologismes, les répétitions et l'obscurité que je pus quelquefois y remarquer, je fus tenté de dire à l'auteur : Courage, jeune homme! (*sic*). Vous êtes de ceux que Platon voulait combler d'honneurs et bannir de sa république. Vous devez aussi vous attendre à vous voir bannir de notre terre d'anarchie et d'ignorance, et il manquera à votre exil le triomphe que Platon accordait du moins au poète, les palmes, la fanfare et la couronne de fleurs. »

Quelque temps après, V. Hugo fit la connaissance de Lamartine.

1. L'étude des hésitations de la pensée ou de l'expression chez Hugo est, on le sait, des plus instructives. Je me propose de la faire en ce qui concerne les *Feuilles d'Automne*, dont j'ai relevé intégralement les variantes sur le manuscrit.

Il lui dédia deux de ses *Odes* : en 1822, l'ode II du livre IV ; en 1825, l'ode I du livre III.

Les mêmes haines débordées.

Les *Méditations* obtinrent un succès éclatant, mais l'admiration ne fut pas unanime. Les classiques purs avaient protesté ; Andrieux, Léon Thiessé, Dupaty, Tissot, Mme de Genlis, appuyés par le *Constitutionnel*, avaient fait entendre d'aigres critiques ; Didot avait refusé d'imprimer l'ouvrage, etc.

On trouve un écho de ces critiques dans la lettre adressée le 3 octobre 1823 à V. Hugo par A. de Vigny à propos de la publication des *Nouvelles Méditations*.

« C'est une chose infâme que la littérature... Ce qui me le fait dire, c'est d'entendre autour de moi [à Bordeaux, où il est capitaine au 55e de ligne] tout ce qui se dit de M. de Lamartine. Il est toujours mal jugé, et tantôt on le prend trop haut, tantôt trop bas. On dit que vous tous [il s'agit des rédacteurs de la *Muse française*] l'avez excommunié. Je ne puis le croire. Cela me rappelle les cris que l'on jeta parmi nous lors des premières *Méditations* ; par combien d'applaudissements les avons-nous étouffés ! »

Quant à Hugo, il suffit de rappeler la bataille d'*Hernani* pour faire comprendre quelles résistances il eut à vaincre.

... Sentent qu'il manque quelque chose...

« Colomb, par la seule inspection d'une carte de notre univers, jugea qu'il devait y en avoir un autre, et qu'on le trouverait en voguant toujours vers l'Occident. » (Voltaire, *Essai sur les mœurs*, p. 145.)

On sait que cette explication est erronée, et que Colomb cherchait tout simplement une route plus courte pour aller aux Grandes-Indes, sans se douter qu'il trouverait en chemin un continent inconnu.

Nous combattîmes côte à côte.

Lamartine n'a pas fait partie du Cénacle. C'est parce qu'il a apporté dans la poésie une sensibilité nouvelle que Hugo le considère comme un compagnon d'armes. Cf. *Odes*, III, 1, où la même idée est exprimée presque dans les mêmes termes.

Adamastor.

Personnage des *Lusiades* de Camoëns, poème qui a pour sujet le voyage de Vasco de Gama. Au moment où le navigateur veut doubler le cap de Bonne-Espérance (novembre 1497), il voit appa-

raître un génie, un géant qui se dresse sur le promontoire et lui reproche de vouloir violer les secrets de la nature.

... M'a dérobé ta nef puissante.

Après avoir donné en 1820 les *Premières Méditations*, en 1823 la *Mort de Socrate* et les *Nouvelles Méditations*, en 1825 le *Dernier chant du pèlerinage d'Harold* et le *Chant du Sacre*, Lamartine avait gardé un silence de cinq années.

Voici qu'enfin je vois luire.

De 1825 à 1828, Lamartine, secrétaire d'ambassade à Florence, avait vécu en Italie. Il y avait écrit la plupart des pièces qui parurent au milieu de juin 1830 sous le titre d'*Harmonies poétiques et religieuses*. Le succès de ce recueil, sans atteindre celui des *Premières Méditations*, fut très brillant, et c'est au lendemain de cette nouvelle publication que Hugo adresse sa pièce à Lamartine.

L'azur de ton ciel.

Lamartine, qui connaissait un nouveau triomphe avec les *Harmonies*, avait eu d'autres satisfactions. Le 5 novembre 1829, il avait été élu à l'Académie Française à la place de Daru, et il avait prononcé son discours de réception le 1er avril 1830. (Hugo ne sera nommé qu'en 1841, après quatre échecs, en 1836 contre Dupaty et Mignet, en 1839 contre Molé, en 1840 contre Flourens.)

Lamartine avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 29 avril 1825, en même temps, d'ailleurs, que Victor Hugo, et invité comme lui, le 29 mai 1825, au sacre de Charles X.

La Pérouse.

Chargé par Louis XVI d'un voyage autour du monde, en 1785, La Pérouse partit de Brest avec les frégates *la Boussole* et *l'Astrolabe*, explora les côtes de la Tartarie et des îles adjacentes, se rendit, par le détroit qui a conservé son nom, dans le havre de Pétropavlovsk au Kamtchatka, fit ensuite route vers le sud et arriva à Botany-Bay en 1788. Depuis cette époque, on ne reçut plus de ses nouvelles. D'Entrecasteaux, chargé d'aller à sa recherche, ne découvrit aucun indice. En 1826, le capitaine anglais Dillon trouva les débris des navires de La Pérouse dans l'une des îles Vanikoro. (Cf. *Relation du voyage de La Pérouse*, publiée par Milet de Mureau, 1797, 4 vol. in-4°; *Voyage pittoresque autour du monde*, de Dumont d'Urville; *Vie de La Pérouse*, par Bellessort, Plon, 1926.)

PIÈCE X

L'épigraphe : *Aestuat infelix*, se complète dans Juvénal, X, 169, par les mots : *angusto limite mundi* : « Il étouffe, le malheureux, dans le monde étroit pour lui ». Il s'agit d'Alexandre.

Un jour au mont Atlas.

De nombreuses fictions se rapportent au massif de l'Atlas. Selon la fable la plus répandue, Atlas, roi de Mauritanie, fils de Japet et de Clymène, fut pétrifié par Persée, qui lui montra la tête de la Méduse, parce qu'il lui avait refusé l'hospitalité. Changé en montagne, il fut condamné à porter le ciel sur ses épaules. Cf. *Odyssée*, I, 52 : « Le farouche Atlas connaît les profonds abîmes de l'Océan et soutient à lui seul les hautes colonnes placées entre la terre et les cieux », et Virgile, *Énéide*, VIII, 137 : *Maximus Atlas,... aetherios umero qui sustinet orbes.*

Errante en liberté.

C'est un hémistiche de Vigny, dans *La Fille de Jephté*, « écrite en 1824 », dit Vigny, en réalité publiée en 1822 dans la première édition des *Poèmes*.

Ta tête chauve.

Cf. *Orientales*, XVI : « ... Du haut des chauves promontoires ».
Châtiments, VII, 7, 2 : « ... On atteint quelque colline chauve ».
Légende, IX, Le Cèdre : « ... Au penchant d'un mont, chauve sommet ».

Courbe ta large épaule.

Cf. *Voix intérieures*, V, 2 :

> Et les bois dans les lointains bleus
> Couvrent de leur rousse fourrure
> L'épaule des coteaux frileux.

Légende des Siècles, Le petit roi de Galice, 9 :

> Sait-on ce que là-bas le vieux mont Corcova
> Regarde par-dessus l'épaule des collines ?

C'est que je porte un monde.

Louis Veuillot, dans *les Couleuvres*, « Défense du mont Atlas », a raillé le mot d'Atlas, qu'il trouve orgueilleux et boursouflé :

> On le fait, d'un ton rogue, en poète, répondre
> Que s'il craque, s'il sue et par endroits s'effondre,
> Que s'il apparaît noir, pesant et soucieux
> Entre la terre gaie et l'azur gai des cieux,
> C'est qu'il porte non pas de l'herbe, mais « un monde » !

. . . . . .

Étant si haut, si fort, si grand seigneur, comment
Atlas avoûrait-il un vulgaire tourment,
Et, tel qu'un portefaix dont la foule se moque,
Montrerait-il le poids sous lequel il suffoque ?
On sent en tout ceci percer quelque rancœur :
Je pense que, piqué d'un article moqueur,
Dans ce grand personnage aux tempes détrempées,
Monsieur Hugo s'est vu tout chargé d'épopées,
Et méconnu ! Voilà ce qui force le ton.
Rien n'est de trop : Atlas écrase un feuilleton !
Mais, vraiment, fallait-il ainsi prendre la chose ?
Le véritable Atlas ne fait ni vers ni prose :
Laissant à cet emploi le tonnerre et les vents,
Tout autre est son travail sur le sol des vivants.

Il est le réservoir d'où la sève féconde
Descend comme du ciel et pénètre le monde.
Par lui, par le soleil, autre ouvrier de Dieu,
L'eau vierge se marie ; elle épouse le feu,
Et de ce bel hymen les fils doux et superbes
Sont les arbres, les prés, les sarments et les gerbes.
C'est à quoi sert Atlas. — Dès le commencement,
Il porte plus qu'un monde, il porte un élément.
Or, je crois que toujours, de son trésor prodigue,
Le vieux géant fera son métier sans fatigue ;
Et pour toute réponse à d'ingrates chansons,
Tranquille il donnera les fruits et les moissons.

Il n'en est pas moins vrai qu'une grande œuvre dont on a la charge ne laisse pas place à la joie insouciante, et que Dante, par exemple (Barbier, *Iambes*, « Dante »),

Sous l'étroit chaperon qui presse ses oreilles,

ne tient pas le même langage qu'Anacréon couronné des roses.

Aristote (*Problèmes*, XXX, 1) remarquait que les hommes supérieurs dans la philosophie, la politique, la poésie ou les arts sont généralement mélancoliques. Tel était, dit-il, le caractère d'Hercule. (Cf. sur cette remarque, Cicéron, *Tusculanes*, I, 33.)

PIÈCE XI

L'épigraphe signifie : « Moi contre tous, et tous contre moi ». Au lieu du texte de Hugo : « Todos contra yo », il faut lire : « Todos contra *mi* ».

Les mots « Romance del viejo Arias » font allusion au groupe de Romances du *Cid* qui portent les nos 764-806 dans le *Romancero General* de Duran (*Bibl. des Auteurs esp.* de Rivadeneyra, t. X), et qui sont relatifs à l'épisode du siège de Zamora.

Après l'assassinat du roi don Sanche par le fourbe Bellido, Diego Ordoñez va lancer un défi à Zamora. Le vieil Arias Gonzalo et ses quatre fils se présentent comme champions de la ville. (Sur cet épisode du Cerco de Zamora, v. Menendez Pidal, *L'Épopée castillane à travers la littér. esp.*, Paris, A. Colin, 1910, p. 58 et suiv.)

Hugo avait probablement eu connaissance du Romancero par son frère Abel, bien que les *Romances traduits de l'espagnol* par Abel Hugo (1822) ne contiennent aucune pièce se rapportant à l'épopée du Cid.

J'ai cherché vainement, dans les Romances recueillis par Duran, quelque chose qui ressemble au vers donné par Hugo.

D'autre part, ce vers n'est pas un vers de romance. Il serait octosyllabique, et nous avons ici un hendécasyllabe.

Entre le titre « Dédain » et le premier vers, on lit ces mots sur le manuscrit autographe : « A lord Byron, en 1811 ». Cette dédicace paraît avoir été ajoutée après coup. De plus, elle a été supprimée dans les éditions qui ont suivi la première.

Voici comment on peut expliquer ces hésitations. En 1809, Byron avait été cruellement pris à partie par la *Revue d'Edimbourg*, à propos des *Heures de loisir* (*Hours of idleness*). Il avait répondu par la satire intitulée : *Les poètes anglais et les critiques écossais* (*English bards and scotch reviewers, a satire*). On devine ce qui s'est passé dans l'esprit de Hugo : âprement et injustement critiqué au sujet de la *Préface de Cromwell*, de *Marion de Lorme*, de *Hernani*, il voulut exprimer son dédain pour ses adversaires et proclamer sa foi dans son génie. Mais il hésita devant le reproche de présomption, chercha derrière qui s'abriter, trouva que sa situation offrait des analogies avec celle de Byron aux environs de 1811, et ajouta sa dédicace au poète anglais. Il la maintint dans la première édition ; puis, devenu plus sûr de lui, il dédaigna ce détour et fit franchement entendre que c'est de lui qu'il parlait.

Avant que tu n'aies mis la main à ta massue.

Telle est l'orthographe des éditions, donnant un vers faux. Le manuscrit porte : « que tu n'*ais* mis ». Le poète fait ainsi un barbarisme, mais les mots terminés en *aies* et *ées* ne peuvent, dans sa versification, trouver place qu'à la fin du vers.

Il chante, il rêve.

C'est déjà l'attitude d'Olympio, *Voix intérieures*, XXX :

Moi, je rêve ! Écoutant le cyprès soupirer
Autour des croix d'ébène,
Et murmurer le fleuve et la cloche pleurer
Dans un coin de la plaine.

Que lui font donc ces cris...

Cf. encore *A Olympio :*

Laissons gronder en bas cet orage irrité
Qui toujours nous assiège ;
Et gardons au-dessus notre tranquillité,
Comme le mont sa neige.

(*A suivre.*) FERNAND FLUTRE.

L'INTERSIGNE DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM
HISTOIRE DU TEXTE

Tout le monde est d'accord pour considérer l'*Intersigne* comme l'une des plus suggestives parmi ces troublantes histoires en lesquelles le grand idéaliste que fut Villiers de l'Isle-Adam aimait à rappeler à des contemporains trop épris de positivisme scientifique tout ce qui subsistait de mystère autour de leurs affirmations. Ce que l'on sait moins, c'est que cette nouvelle est aussi l'une des plus anciennes de son œuvre. Elle avait paru pour la première fois en trois parties, les 29 décembre 1867, 5 et 12 janvier 1868, dans la *Revue des Lettres et des Arts*, publication hebdomadaire qui vécut seulement du 13 octobre 1867 au 29 mars 1868 et dont Villiers de l'Isle-Adam lui-même était le rédacteur en chef. Puis l'auteur, qui cependant donnait volontiers plusieurs fois la même nouvelle dans des revues différentes, avait semblé l'oublier. En sorte que, quand il la reprit en 1883 dans les *Contes cruels*, seize années s'étaient écoulées depuis l'apparition du premier texte. Quelles différences présentent ces deux états si éloignés de la même œuvre ? Quelles conclusions peut-on tirer de leur rapprochement? C'est ce que nous allons rechercher, — en laissant de côté pour le moment les autres questions que peut soulever l'étude de ce conte.

Rappelons d'abord brièvement le sujet.

Sous le coup d'une violente attaque de spleen, le narrateur, le baron Xavier de la V***, qui vit habituellement à Paris, se décide à aller retremper ses nerfs dans la solitude et l'air pur de la campagne. Il va demander l'hospitalité à un vieil ami, l'abbé Maucombe, qu'il n'a pas revu depuis longtemps et qui est maintenant recteur de la petite paroisse de Saint-Maur, à deux lieues de R***. Mais l'effet obtenu n'est point celui qu'il espérait. En arrivant, certes, il est charmé par le paisible aspect du presbytère et par le merveilleux horizon que l'on découvre de son seuil ; mais, quand il se retourne, l'éclairage ayant changé, la maison lui apparaît soudain morne et décrépite. Sans doute, l'ami est gai, affable, disert, et sa réception cordiale ; mais, la nuit venue, au moment du bonsoir, sa figure semble au visiteur singulièrement changée :

les paupières abaissées, l'expression grave, le teint pâle, suggèrent invinciblement l'idée de la mort. Cela ne dure qu'une seconde, mais c'en est assez pour rappeler au baron l'impression donnée tout à l'heure par le presbytère, et pour troubler profondément son esprit. — Enfin, au milieu de la nuit, trois coups secs frappés à sa porte éveillent en sursaut le narrateur. Il va ouvrir et aperçoit devant le seuil un prêtre, coiffé de son tricorne, et dont il ne peut distinguer le visage ; celui-ci, sans mot dire, lui tend une chose noire et vague, un manteau de voyage. Affolé de terreur, sans trop se rendre compte pourquoi, le baron referme sa porte à double tour et se retrouve enfin assis sur son lit et baigné de sueur... Le lendemain, comme, toute impression de terreur dissipée, il s'apprête à raconter à son ami ce qu'il croit n'être qu'un rêve, une lettre arrive, émanée de son père, qui l'invite à se rendre immédiatement à Chartres et de là à Paris pour affaire urgente. Il part le soir même à la nuit tombée. Le prêtre l'accompagne quelque temps ; puis, comme la pluie commence à tomber, il lui offre son manteau. Le narrateur est glacé de frayeur en reconnaissant la silhouette, le geste et jusqu'aux moindres détails qui ont accompagné sa vision nocturne : éclat des yeux, effets de lune, passage d'un oiseau de nuit. L'abbé le quitte enfin en lui recommandant de prendre grand soin de son manteau et de le lui renvoyer le plus tôt possible. — De retour à Paris, le soir du septième jour après son départ du presbytère, le baron trouve une lettre qui lui apprend la mort de son ami. Celui-ci est décédé trois jours après son départ, à minuit, heureux, écrit sa vieille gouvernante, de pouvoir être enseveli « dans le manteau qu'il avait rapporté de son pèlerinage en terre sainte *et qui avait touché* [1] LE TOMBEAU [2] ». (P. 262, l. 26-28. Édition Calmann-Lévy.)

Tel est le sujet de l'*Intersigne*. Voyons maintenant les divergences qui séparent la version de 1867 de celle de 1883.

Il y a d'abord une différence importante dans la présentation.

Dans le premier texte, le titre, sans doute, est déjà l'*Intersigne*; mais il est précédé de la même rubrique générale qui précédait déjà le titre de *Claire Lenoir* [3] : *Histoires moroses*. *Claire Lenoir* portait le n° I; l'*Intersigne* porte le n° II. La dédicace « A Monsieur l'abbé Victor de Villiers de l'Isle-Adam » n'existe pas; la longue et curieuse épigraphe tirée de saint Bernard n'existe pas non plus ; elle est remplacée par une autre plus courte, mais plus obscure : « Oh ! Oh ! que signifie ce télescope, Harris ? Je

1. En italique dans le texte. — 2. En petites capitales dans le texte. — 3. Publié par la *Revue des Lettres et des Arts* du 13 octobre au 15 décembre 1867.

vois doubler le Ciel et la Terre... » (Sir Graft, *Inquiry, into dark Science.*)

L'ouvrage entier est divisé en huit chapitres numérotés, munis chacun d'un titre et d'une épigraphe :

CHAPITRE I

LE BARON XAVIER PART POUR SAINT-MAUR.

« *Più non posse...* »

DANTE.

CHAPITRE II

LE PRESBYTÈRE ISOLÉ.

« *Hic Deo, meque, fruor.* »

ROLLIN.

CHAPITRE III

L'ABBÉ MAUCOMBE.

(Pas d'épigraphe.)

IV (Le mot « chapitre » a disparu.)

L'INTERSIGNE.

Pourquoi fais-tu la nuit hideuse ?

HAMLET.

CHAPITRE V

LA LETTRE.

« Le Hasard... »

DÉMOCRITE.

CHAPITRE VI

(SUITE DU PRÉCÉDENT.)

(Pas d'épigraphe.)

CHAPITRE VII

LE GRAND CHEMIN.

« Un souffle passa sur mon visage
et tout le poil de ma chair se
hérissa. »

JOB.

CHAPITRE VIII

LE REFLET.

« Te voilà, toi, face livide ! »

ALFRED DE MUSSET.

Dans le dernier texte, non seulement cette division n'existe plus, mais il n'y a même aucune coupure.

Les changements apportés au premier texte, comme pour l'*Annonciateur*, sont de trois ordres : il y a des additions, des suppressions et des modifications.

Sur les 721 lignes que comporte le texte définitif, non compris la dédicace et l'épigraphe, le nombre des lignes ajoutées s'élève à 58.

Le total des passages supprimés dans le premier texte monte à 142 lignes.

Les passages corrigés l'ont été presque toujours dans le sens de la compression. Il en est résulté un raccourcissement du texte s'élevant à 47 lignes, ce qui porte le nombre des lignes supprimées en 1883 à 142 plus 47, soit 189 lignes environ.

Si, maintenant, nous soustrayons de ce nombre les 58 lignes ajoutées, nous arrivons à cette conclusion que le texte de 1883 est plus court que celui de 1867 de 131 lignes, soit presque d'un cinquième.

Cet abrégement nous fait comprendre la raison pour laquelle Villiers a supprimé, en 1883, la division en chapitres avec titres et épigraphes. Mais il faut convenir que le bon sens même l'y invitait. Cette division convenait, en effet, à *Claire Lenoir*, qui est une nouvelle très développée, chargée de discussions philosophiques et de péripéties ; elle seyait beaucoup moins à l'*Intersigne*, dont le sujet est extrêmement simple. Visiblement, Villiers avait cédé à la préoccupation, qui nous paraît aujourd'hui singulière, de couler l'*Intersigne* exactement dans le même moule que *Claire Lenoir*, sous le fallacieux prétexte qu'elle devait faire partie du même recueil.

Les passages ajoutés sont de longueurs extrêmement variables. Ils vont d'un mot à 16 lignes et sont disséminés un peu partout. La plupart peuvent être rapportés aux caractères des personnages et nous aurons à en reparler plus loin. Un seul mérite d'être signalé à part : c'est le plus long, qui s'étend de la page 238, ligne 1, jusqu'à la page 239, ligne 12. Il constitue une véritable introduction ajoutée de toutes pièces. Celle-ci a l'avantage de placer le récit dans un cadre précis : celui d'une veillée d'hiver « entre gens de pensée » (238, 1). Mais son véritable but n'est pas là ; il est de préciser l'état physiologique du narrateur : « un pâle jeune homme que d'assez longues fatigues militaires, subies, très jeune encore, en Afrique, avaient rendu d'une débilité de tempérament et d'une sauvagerie de mœurs peu communes » (p. 238, ligne 3, à p. 239, ligne 3) et le sujet de la nouvelle : « la *nature* de ces coïncidences extraordinaires, stupéfiantes, mystérieuses, qui surviennent dans l'existence de quelques personnes » (p. 239, l. 5-7).

Les passages supprimés sont également de longueurs très différentes et il y en a un peu partout. Nous ne nous occuperons en

ce moment que des deux principaux, parce qu'ils intéressent le fond du récit.

Dans la version définitive, l'action principale, — on s'en souvient peut-être, — se trouve renforcée par deux courts épisodes parallèles : les impressions doubles données au narrateur par le presbytère et par le curé. Dans la version primitive l'action s'amplifiait encore de deux autres épisodes plus longs et plus importants, que nous appellerons, d'après leurs sujets : *l'épisode du cheval* et *l'épisode du reflet*.

Le premier prenait place entre les lignes 19 et 26 de la page 256, après le dîner au cours duquel le baron reçoit la lettre qui le presse de rentrer à Paris. Le voici :

En revenant, comme nous passions devant une espèce de hangar, j'aperçus un vieux cheval d'une maigreur absolue. C'était la monture de l'abbé quand il fallait, la nuit, porter au loin le viatique.

Le cheval nocturne était debout devant une brassée de foin.

En considérant d'un œil distrait la physionomie de la bête, je reconnus, au fond de ses prunelles, la *lueur* innomable (*sic*) des yeux, des deux yeux de l'apparition que j'avais vue dans mon rêve. Je restai cloué sur mes pieds, dans les hautes herbes : terrifié.

Mais le vieux cheval baissa la tête, l'impression était passée. Elle avait été distincte, affreuse, indubitable, comme l'éclair ! L'animal fit entendre ce soupir caverneux et plaintif que poussent les chevaux blessés.

Je roulais des yeux.

— Qu'avez-vous ? me demanda l'abbé Maucombe.

Je le regardai, lui aussi, dans le blanc des yeux : son sourire me fit mal, m'épouvanta ; — me dégoûta ! Je détournai la tête et j'aperçus, à deux pas derrière nous, la vieille Nanon qui s'enveloppait dans un grand signe de croix.

— Pourquoi cette démonstration, madame, s'il vous plaît? demandai-je d'une voix étranglée.

— Monsieur, dit la vieille gouvernante, quand les bêtes poussent ce soupir-là sans raison, c'est mauvaise marque !

— Superstition ! dit gaiement Maucombe, en tournant ses pouces.

J'étais assailli par des sensations confinant à l'aliénation mentale. Je ne prononçai pas une syllabe. Une fois sur le seuil du presbytère, je pensai que, décidément, la lettre de ma sœur était venue à propos, et que la campagne ne m'était pas bonne. Et cette idée du départ me soulagea considérablement !...

Mais, désormais, j'évitai toute allusion à la nuit, et, malgré la préoccupation de mon âme saisie et glacée d'horreur, je causai de choses et d'autres avec un entrain factice : l'abbé ne vit rien, ne connut rien de mon mauvais secret.

L'épisode du « reflet » (c'est le titre même du chapitre où il se trouve dans la *Revue des Lettres et des Arts*) se situait entre la ligne 27 de la page 261 et la ligne 5 de la page 262, c'est-à-dire entre l'arrivée à Paris et le commencement du dialogue final qui contient le dénouement. Voici cet épisode :

Au tournant de la rue, me sentant une soif singulière, j'entrai dans le café qui fait le coin de la rue Drouot et de l'Hôtel des Ventes.

Il était six heures et quart. C'est l'heure où l'on dîne généralement dans ce quartier. De sorte qu'il n'y avait exactement personne devant les tables et que la rue elle-même, où brillaient déjà les becs de gaz, était solitaire.

Dans son estrade, la dame de comptoir tricotait ou cousait, les yeux baissés sur son ouvrage. Dans un coin, le garçon, assis et les bras croisés, profitait du répit solennel pour faire un petit somme, le menton sur sa poitrine. Seul j'étais donc éveillé dans la grande salle. Je parcourus un journal, *L'Union*, machinalement, et, comme je baissai (*sic*) la page pour achever de boire mon verre de bierre (*sic*), j'aperçus en face de moi, dans l'autre salle, séparée par une glace transparente, un personnage que je m'étonnai fort de n'avoir pas remarqué jusque-là.

C'était un prêtre qui me tournait le dos et qui lisait aussi un journal. Il était penché sur sa table : il paraissait fort attentif à sa lecture ; il était strictement enveloppé dans son manteau.

— Tiens ! ... me dis-je en souriant : on dirait l'abbé Maucombe.

Je me levai ; je payai.

— Pauvre abbé ! ... Mais quel impressionnable et spléénatique (*sic*) personnage je suis ! ... Il ne le saura jamais ! ... ajoutai-je en me frottant les mains.

— C'est bizarre, — dis-je au garçon, une fois sur le seuil de la porte, et en jetant un dernier coup d'œil sur l'abbé, qui n'avait pas bougé de sa place ; — c'est bizarre ! Je ne savais pas que vous eussiez une autre salle derrière cette glace?... C'est depuis peu ?

— Quelle autre salle, monsieur ? demanda le garçon visiblement surpris.

— La salle où est ce prêtre, parbleu ! ... dis-je avec la suffisance du bon sens, en indiquant du doigt le lecteur taciturne.

Le garçon suivit du regard la direction de mon doigt, puis, m'examinant, me dit, après un silence :

— Ah ! oui !...

— Comment : ah ! oui ?

— Monsieur veut plaisanter ?

— Plaisanter, dis-je en reculant d'un pas ; et je repris. Mais qui est ce prêtre ? Le connaissez-vous ?

Et je mis le pied dans la rue, décidé à ne pas attacher d'importance à la réponse de cet abominable drôle.

— Mais, cria le garçon avec un gros rire franc et ouvert ; mais monsieur voit bien qu'il n'y a pas plus de prêtre que de salle, puisque c'est la glace !

Je me retournai vivement ; je rentrai dans le café ; je me sentis mal au cœur ; je plongeai mes regards dans la glace. Plus personne, si ce n'est moi-même et les objets environnants.

Décidément, j'étais hanté !

Le garçon s'était déjà remis à son coin privilégié et y avait repris son somme interrompu.

Je sortis l'esprit hagard ; j'arrivai blême et les sourcils raides chez ma sœur, rue Ollivier.

On le voit : ces deux scènes présentent un caractère mystérieux et contribuent à renforcer l'atmosphère de surnaturel qui baigne l'aventure tout entière. Mais elles ne tiennent pas intimement à l'action. Elles la rendent moins frappante pour l'esprit dans la mesure précisément où elles l'éloignent du train ordinaire de la vie. L'auteur a donc bien fait de les supprimer ; en réduisant ainsi à l'essentiel les éléments de l'émotion, en cédant au besoin de naturel, de simplicité et de clarté, il a vraiment fait preuve d'esprit classique.

En reprenant l'*Intersigne* en 1883, seize ans après sa première publication, Villiers l'a donc considérablement allégée et éclaircie. Mais ce changement, qui porte surtout sur le fond, n'est pas le seul à enregistrer. Il y en a eu un autre, presque aussi important, qui n'a rapport précisément ni au fond ni à la forme. Celui-ci concerne le *ton* général du récit.

L'impression d'ensemble est bien différente, en effet, selon que l'on lit la première ou la deuxième version.

Il y a dans le ton de la première quelque chose de trouble, d'inquiet, de saccadé, de convulsif. L'impression générale est celle du fantastique, plutôt que du surnaturel. L'impression de réalité est médiocre. On garde l'idée d'une série d'hallucinations, de puissances spirituelles dominant la vie humaine certes, mais bien plutôt d'influences mauvaises que bonnes, ayant pour effet de troubler l'homme, de le tourmenter plutôt que de l'édifier.

Quelle différence dans la deuxième version ! Ici l'impression générale est nettement celle du surnaturel. Cette impression est simple, claire, lumineuse. Une atmosphère de sérénité, j'allais dire de sainteté, baigne le récit. L'aventure prend un sens ; une intention d'avertissement, d'édification se dégage discrètement, mais fortement, du jeu des puissances abstraites qui conduisent l'action.

A quoi tient cette différence considérable dans l'impression générale ? En y réfléchissant, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle tient simplement à une série de légères retouches apportées au caractère de chacun des deux principaux personnages.

Sans doute, dans la deuxième version, le caractère du narrateur reste celui d'un névrosé, comme dans la première. Mais il y a une différence de degré dans la névrose.

Dans le texte de la *Revue*, cette névrose se traduisait d'abord par une sorte d'exaltation permanente, qui donnait au style un lyrisme un peu déclamatoire qui ne se trouve plus dans le texte des *Contes cruels*.

1re VERSION.	2e VERSION.
« ... et les échos du lugubre coup du marteau, que je laissai retomber, dans mon saisissement, retentirent, comme les vibrations d'un glas, dans l'église déserte de mon âme. »	« ... et les échos du lugubre coup du marteau, que je laissai retomber dans mon saisissement, retentirent, dans l'intérieur de cette demeure, comme les vibrations d'un glas. » (244, 29 à 245, 2.)
« La pleine lune... découpait son angle de flamme pâle, de flamme déserte et pâle sur le parquet. »	« La pleine lune... découpait son angle de flamme déserte et pâle sur le parquet. » (250, 23-27.)
« En ce moment, minuit sonna. Mais l'église était contre le presbytère, de sorte que je tressaillais à chaque coup. Ce bourdon assourdissant semblait sonner dans ma chambre même, et cela remplissait mon âme ! »	« En ce moment, l'heure sonna, dehors, à l'église, dans le vent nocturne. » (251, 16-17.)
« Le souffle de l'autre monde enveloppait ce visiteur, son attitude soulevait dans l'âme des vagues d'horreur et de tristesse. »	« Le souffle de l'autre monde enveloppait ce visiteur, son attitude m'oppressait l'âme. » (251, 27-28.)

Mais la névrose du baron Xavier de la V... ne se traduisait pas seulement par une exaltation permanente. Elle présentait un caractère irritable, exacerbé, qui se manifestait, chaque fois que quelque chose venait à l'affecter d'une manière désagréable, par des expressions d'une outrance pénible, communiquant au style tout entier une teinte d'emphase assez déplaisante. On a pu en remarquer quelques-unes dans les deux épisodes supprimés que nous venons de citer : « Je restai cloué sur mes pieds... terrifié... Son sourire me fit mal, m'épouvanta, me dégoûta !... demandai-je d'une voix étranglée... Je roulais des yeux... J'étais assailli par des sensations confinant à l'aliénation mentale... — « cet abominable drôle (le garçon)... je sortis l'esprit hagard... J'attachai sur ma sœur un regard épouvantable... »

Naturellement ces expressions ont disparu avec les épisodes dont elles faisaient partie.

En voici d'autres qui ont été soit supprimées, soit atténuées :

1re VERSION.	2e VERSION.
« ... me demandant, cette fois, si je n'étais pas le jouet d'une hideuse hallucination. »	« ... me demandant, cette fois, si je n'étais pas le jouet d'une hallucination. » (244, 15-16.)
« Cette fois, je frémis, je l'avoue, et mes yeux se dilatèrent. »	« Je tressaillis, cette fois ! » (248, 7.)
« ... il me semblait (et mes cheveux se dressèrent à cette idée) que je ne l'avais *vue*, en réalité, qu'à ce moment-ci. »	« ... il me semblait que je ne l'avais vue, en réalité, qu'en ce moment-ci. » (248, 11-13.)
« ... une frayeur qui s'enfla instantanément jusqu'à la folie. »	« ... une frayeur qui s'enfla instantanément jusqu'au paroxysme. » (251, 29-30.)
« ... un cri sans pareil ».	« ... un cri affreux. » (252, 8.)
« ... insurmontable terreur. »	« ... insurmontable anxiété. » (252, 23.)
« — Non !... dis-je brusquement à l'abbé, en fronçant le sourcil et en le regardant de travers, — décidément, je ne souffrirai pas cela, mon vieil ami ! »	« — Mon vieil ami, dis-je à l'abbé, non ! décidément je ne souffrirai pas cela. » (257, 20-21.)
« — J'emporte une promesse, mon cher ami ? me dit-il. — Emportez-la ! m'écriai-je, mon cher Maucombe !... Emportez-la !... d'autant mieux, ajoutai-je, à part moi, en grinçant des dents, d'autant mieux que je n'irai pas la reprendre en ta demeure !... Nous nous serrâmes la main... »	« J'emporte une promesse, mon cher ami ? me dit-il. Et, comme je lui tendais la main : — Un instant ! ajouta-t-il... » (257, 27-30.)
« ... le feu de ses prunelles. »	« ... ses yeux. » (258, 29.)
« ... bois abominables. »	« ... bois décriés. » (259, 21.)
« Donc, avec un cri diabolique, saisi par l'hystérie des terreurs infernales, j'ensanglantai frénétiquement les flancs du pauvre cheval... »	« Donc, en silence, j'ensanglantai les flancs du pauvre cheval... » (260, 4-5.)

La névrose du narrateur s'est donc bien assagie. Mais, outre l'exaltation et l'irritabilité, son caractère présentait encore certaines particularités qui ont disparu par la suite.

Il avait, par moments, une certaine affectation de sang-froid qui prêtait à sourire.

« ... en homme de décision méthodique, je mis mon chapeau, ma houpelande et mes gants... »	« ... en homme de décision, je mis mon chapeau, ma houppelande et mes gants... » (241, 14-15.)
« Le soir une fois venu, comme je suis un homme positif et méthodique, je dis... »	« Le soir vint. Après un frugal souper, je dis... » (256, 26.)

Il avait aussi, parfois, des poussées de légèreté, des intentions plaisantes, naturelles sans doute, mais qui nuisaient à l'unité de l'impression. Nous allons les voir s'effacer.

« ... Je descendis, et, me trouvant d'une gaieté inaccoutumée, je chantonnais, dans l'escalier, l'air de *Joconde*.

... Et l'on m'a vu, de toute part,
Courtisant la brune et la blonde...

« L'abbé Maucombe était dans la salle à manger... »

« — A propos, ajoutai-je, il me revient que j'ai eu, cette nuit, une aventure. En rêve ! en rêve ! Rassurez-vous, me hâtai-je de dire; mais l'aventure n'en est pas moins... Comment puis-je exprimer cela ?... »

« ... Je descendis.

« L'abbé Maucombe était dans la salle à manger... » (254, 4-5.)

« — A propos, m'écriai-je, mon cher abbé, il me souvient que j'ai eu cette nuit un singulier rêve, — et d'une étrangeté !... Comment puis-je exprimer cela ? » (254, 21-23.)

Donc, quelques disparates, un peu de ridicule et beaucoup d'outrance, voilà ce qui a disparu du caractère du narrateur; et on conviendra que c'était déjà beaucoup pour orienter le récit vers l'impression générale d'unité et de sérénité que cherchait l'auteur.

Le reste sera obtenu par des retouches analogues au caractère du curé.

En écrivant la première version, Villiers semblait surtout préoccupé de rendre la mort de l'abbé explicable par des moyens naturels, prévisible même, dans une certaine mesure, pour un observateur attentif.

Pour cela, il avait commencé par lui prêter un âge relativement avancé. Puis il l'avait représenté comme atteint d'une affection de poitrine.

En 1883, il se rend compte que ces précautions, si elles ajoutent à la vraisemblance du dénouement, rendent aussi beaucoup moins frappant le phénomène occulte qui forme le sujet principal du récit. Il s'aperçoit également que cette maladie, à laquelle il a recours, introduit dans le récit un élément morbide, fiévreux, qui crée chez le lecteur un malaise oppressif et nuit ainsi à l'impression de sérénité. Il va donc, sur ce point, prendre exactement le contre-pied de sa position de 1867 et s'attacher à rendre la mort de l'abbé invraisemblable, totalement imprévisible.

1re VERSION.

« Ce prêtre était un homme de cinquante-cinq ans, à peu près... »

« Les carreaux... brûlaient d'une lueur intense : ils donnaient l'idée de cette pourpre maladive et malsaine qu'ont les pommettes d'un poitrinaire ! Le portail hospitalier m'invitait... »

« Il fut d'une affabilité et d'un entrain charmants, — et — je crains

2e VERSION.

« Ce prêtre était un homme de quarante-cinq ans, à peu près... » (246, 28-29.)

« Les carreaux... brûlaient d'une lueur intense : le portail hospitalier m'invitait... » (244, 20-22.)

« ... Il fut d'une affabilité et d'un entrain charmants. Nanon, messager

de ne pas me faire comprendre, — par instants même excessifs, — presque *convulsifs* ! à ce qu'il me parut. Mais c'était peut-être sa nature actuelle. Nanon, messager rapide, s'empressait... »

« La figure qui était là, devant moi, au-dessus de cette longue soutane noire, n'était pas, ne pouvait pas être celle du souper ?... Ou, du moins, si je la reconnaissais vaguement, — il me semblait (et mes cheveux se dressèrent à cette idée) que je ne l'avais *vue*, en réalité, qu'à ce moment-ci. Une seule phrase va me faire comprendre : l'abbé me donnait *humainement* l'exacte et identique sensation que sa morne demeure aux aspects riants m'avait déjà fait éprouver. Était-ce un agonisant qui se tenait debout contre mon lit ?... J'ai parlé de la santé vigoureuse dont Maucombe m'avait semblé jouir : — Ah ! je comprenais, maintenant, ses dehors et sa jovialité « convulsifs » !... Les yeux, ai-je dit, brillaient d'intelligence. Mais la fièvre y brûlait aussi, comme les rouges éclats du couchant dans les carreaux affreux de ce presbytère ! Cette maigreur, que je prenais pour celle d'une nature sèche et robuste, — c'étaient la consomption, les creux, les ravages, symptômes de quelque profonde maladie. Et je vis que le vieux prêtre était malade et qu'il se contraignait. Il ne s'aperçut de rien. Son regard inquiet parcourait la chambre. Il ne me voyait pas ! Il ne pouvait pas me voir l'examiner attentivement. Puis, — il me souhaita une seconde fois la bonne nuit et se retira.

rapide, s'empressait... » (246, 18-20.)

« Était-ce un agonisant qui se tenait debout, là, près de ce lit ? La figure qui était devant moi n'était pas, ne pouvait pas être celle du souper ! Ou, du moins, si je la reconnaissais vaguement, il me semblait que je ne l'avais vue, en réalité, qu'en ce moment-ci. Une seule réflexion me fera comprendre : l'abbé me donnait humainement la *seconde* sensation que, par une obscure correspondance, sa maison m'avait fait éprouver. La tête que je contemplais était grave, très pâle, d'une pâleur de mort, et les paupières étaient baissées. Avait-il oublié ma présence ? Priait-il ? Qu'avait-il donc à se tenir ainsi ? — Sa personne s'était revêtue d'une solennité si soudaine que je fermai les yeux. Quand je les rouvris, après une seconde, le bon abbé était toujours là, — mais je le reconnaissais maintenant ! — A la bonne heure ! Son sourire amical dissipait en moi toute inquiétude. L'impression n'avait pas duré le temps d'adresser une question. Ç'avait été un saisissement, — une sorte d'hallucination. Maucombe me souhaita, une seconde fois, la bonne nuit et se retira. » (P. 248, l. 8-29.)

La fièvre qui minait le personnage se traduisait même quelquefois par des accents singuliers qui lui prêtaient une allure vaguement inquiétante. Villiers les efface.

1re VERSION.

« Mon cher !... me dit-il avec une voix rauque et un rire qui me figea la moelle des os, — mon cher !... je songe que vous avez du chemin à faire ?... hé !... hé !... et qu'il commence à faire froid ?... Vous l'avez dit : cette pluie est glacée !... hein ?... »

2e VERSION.

« — Un instant ! ajouta-t-il ; je songe que vous avez du chemin à faire — et que cette bruine est, en effet, pénétrante ! » (P. 257, l. 30, et 258, 1-2.)

Le curé apparaît donc, dans la deuxième version, comme un homme absolument normal, en parfaite santé, dont rien ne peut permettre de présager la mort prochaine. Le phénomène de seconde vue dont il est l'objet présente un caractère absolument surnaturel.

Mais cela ne suffit pas à Villiers. Il a voulu prêter à son personnage une auréole de sainteté qui lui paraissait utile pour expliquer ce surnaturel. Il obtient cet effet par deux interpolations adroitement placées et un passage heureusement modifié :

1re VERSION.	2e VERSION.
« Au moins, promettez-moi qu'aussitôt la régularisation terminée...	« Au moins, promettez-moi qu'aussitôt ceci terminé... La grande affaire, c'est le salut : j'espérais être pour quelque chose dans le vôtre — et voici que vous vous échappez ! Je pensais déjà que le bon Dieu vous avait envoyé...
— Moi ?... m'écriai-je; mais, mon cher abbé, je vous laisse mon fusil ! »	— Mon cher abbé, m'écriai-je, je vous laisse mon fusil ! » (P. 255, l. 30, et p. 256, l. 1-6.)
« — Allez donc en paix ! dit l'abbé Maucombe.	« — Allez donc en paix ! dit l'abbé Maucombe.
Nous nous levâmes de table... »	— Eh ! c'est qu'il s'agit de presque toute ma fortune ! murmurai-je.
	— La fortune, c'est Dieu ! dit simplement Maucombe.
	— Et demain, comment vivrais-je si ?...
	— Demain, on ne vit plus, » répondit-il.
	« Bientôt nous nous levâmes de table... » (P. 256, l. 8-14.)
« Pendant le repas nous causâmes de chasses et de campagne, et je remarquai l'inanité de mes impressions de la veille relativement à la santé de l'abbé.	« Pendant le repas notre causerie fut à la fois recueillie et joyeuse : l'homme qui vit saintement connaît, seul, la joie et sait la communiquer. » (254, 17-19).
— Ce n'est qu'un tempérament nerveux et surmené !... pensai-je. »	

C'est dans le même ordre d'idées qu'il faut classer le changement apporté au dernier paragraphe :

1re VERSION.	2e VERSION.
« Il était très heureux, — disait-il à ses dernières paroles, — d'être enveloppé à son dernier soupir et au tombeau, *dans le manteau qu'il avait rapporté de son pèlerinage en Palestine.* »	« Il était très heureux, — disait-il à ses dernières paroles, — d'être enveloppé à son dernier soupir et enseveli dans le manteau qu'il avait rapporté de son pèlerinage en terre sainte *et qui avait touché*[1] LE TOMBEAU[2]. » (262, 24-28.)

1. En italique dans le texte.
2. En petites capitales.

Villiers a pensé, et avec raison, que le manteau qui devait jouer en quelque sorte dans cette histoire le rôle de médium apparaîtrait doué d'un magnétisme plus puissant si, au lieu de venir simplement de Palestine, il avait encore touché le tombeau du Christ.

En résumé :

En reprenant l'*Intersigne*, à seize années de distance, Villiers en a précisé la portée en ajoutant une introduction qui n'y était pas. Il a allégé le récit en supprimant deux longs épisodes qui ne tenaient pas intimement au sujet. Par une série de retouches habiles aux caractères des deux principaux personnages, il a profondément modifié le ton de la nouvelle. Bref, l'évolution s'est faite dans le sens de la sobriété, de la clarté, de la sérénité, c'est-à-dire dans un sens nettement classique.

D'ailleurs Villiers ne se définissait-il pas « un romantique classique »[1] ?

E. Drougard.

1. « Si je n'étais Villiers de l'Isle-Adam, l'un des parnassiens, je me dirais un romantique classique. » (Remacle, *Les Cahiers de ma vie*, cité par F. Clerget, *Villiers de l'Isle Adam*, 1913.)

MÉLANGES

L'ODÉON ET LE DRAME ROMANTIQUE

Le théâtre de l'Odéon[1], qui a fourni matière à tant de plaisanteries aux citoyens de la rive droite et aux habitués des grands boulevards ; ce théâtre que Théophile Gautier, entre autres, traita avec amour de lieu barbare et inculte où ne poussaient, à défaut de pièces à jouer, que des moissons de chardons et d'orties ; le théâtre de l'Odéon, que tant d'autres plumes, d'une aimable indolence peut-être, nous ont représenté comme une sorte d'*ultima Thulé* pour le monde parisien de leur temps, a formé, dans la période si critique qui va de 1825 à 1843, le pivot autour duquel se sont débattues les questions les plus ardues de l'époque, en fait de littérature.

De tout temps, plus ou moins, l'Odéon fut un problème. Il le fut plus que jamais pendant la période romantique, où son existence fut malencontreusement tranchée par le sort ou par les hommes. Notre objet, ici, sera de montrer en quelle sorte, et nous osons espérer que cette étude pourra tant soit peu éclairer ceux d'entre nous qui vont clamant que le théâtre romantique n'a jamais existé, en leur montrant quelques raisons par lesquelles il a eu plus que la peine de naître.

C'est tout au début de la période romantique, en 1825, que l'Odéon perdit le statut de second Théâtre-Français que lui avait conféré Napoléon, et que la direction en fut confiée à l'entreprise particulière. La scène ne tarda pas à se montrer d'une valeur commerciale fort médiocre, et le directeur, Harel, dut passer avec sa troupe au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 2 avril 1832.

Or, à cette date de 1832, le drame romantique fait fureur ; il tient définitivement la vogue. C'est en ce moment, notons-le, que la seule scène capable de tenir tête au seul théâtre littéraire subventionné ferme ses portes. L'Odéon ne reparaîtra plus avec une subvention qu'en 1844 ; il importe de souligner le fait que, pendant toute la période qui va de 1825 à 1843, la Comédie-Française jouit, en vertu de la fermeture de l'Odéon, d'un monopole réel, car toutes les autres scènes sont commercialisées et ne peuvent se préoccuper des choses de

1. Consulter Porel et Monval, *L'Odéon. Histoire administrative, anecdotique et littéraire du second Théâtre-Français*. Lemerre, 1882.

l'art qu'en second lieu. La situation est de nature à rendre la maison de Molière arbitre souverain de la destinée du théâtre.

Je sais bien que, pour empêcher la bâtisse de tomber en ruine complètement, les troupes de la Comédie-Française, de l'Opéra-Comique vinrent, en 1833 et en 1834, donner des représentations sur la rive gauche, et que le gouvernement alloua à cette intention des sommes de 25 000 francs, de 35 000 francs[1]. Cela ne change en rien le fait du monopole du Théâtre-Français pendant la période en question. Je n'ignore pas davantage que de 1835 à 1843 nombreuses furent les tentatives privées en vue de rouvrir l'Odéon, et aussi nombreuses les faillites. Il reste vrai qu'il n'y eut pas, pendant la période romantique tout entière, de second Théâtre-Français subventionné[2].

Au lieu de raisonner *a priori* quels ont dû être les effets de cette situation sur les destinées du théâtre, nous avons cru légitime de mettre à contribution les témoignages qui nous restent des jugements contemporains relatifs à cette matière. Ils ne manquent pas, car a question de l'Odéon fut très agitée.

Dès 1829, la *Revue de Paris* déclare que :

> Le plus grand ennemi des succès,... l'ennemi le plus acharné des auteurs, du public et de l'art dramatique, c'est ce qu'on appelle la « Comédie-Française »... qui trouve dans la nature même de son existence les moyens de dédaigner à son aise les rivalités que le talent et l'industrie opposent chaque jour à son indolente vétusté....

Puis, en 1832, année de la fermeture définitive du théâtre de l'Odéon, on vit paraître deux brochures consacrées à l'étude de la situation des théâtres et de l'influence de cette situation sur le mouvement littéraire. Hippolyte Auger, auteur de la première[3], voit, à Paris, d'une part un seul théâtre subventionné par le gouvernement ; de l'autre, nombre de scènes dirigées comme de pures entreprises commerciales ; il exprime le dégoût que lui inspire ce spectacle, dénonce « l'égoïsme de l'entrepreneur de théâtre », flétrit cette « exploitation des théâtres de Paris » ; mais, d'un autre côté, accuse le gouvernement d'une « coupable indifférence », blâme sévèrement le monopole dont jouit la Comédie-Française et qui défend à tous les autres théâtres de jouer aucun ouvrage en trois actes qui ne soit entremêlé de musique et qui ne porte le titre de mélodrame. Il ramène à ces causes ce qu'il appelle « l'exclusion » de la scène des « hommes nouveaux ».

Une brochure du baron de Cès-Caupenne, directeur du Théâtre de l'Ambigu-Comique, publiée chez Barba et intitulée : « *De la Nécessité d'un second Théâtre-Français* », corrobore substantiellement cette affirmation d'Auger, en faisant voir que quantité de jeunes auteurs

1. Natalis Rondot, *Histoire et Statistique des théâtres de Paris.* Extrait du *Journal des Economistes*, 1852, mars et avril.

2. A moins qu'on ne tienne compte de dérisoires annuités de 4 000 francs alors que les Français en touchaient 200 000.

3. *Du Monopole et de la Concurrence des Théâtres*, 1832.

ont été virtuellement empêchés d'aborder la scène par le fait de la fermeture de l'Odéon.

Il faut le dire et le répéter bien haut, c'est une chose étrange que toute une génération d'hommes de lettres n'ait aucun noble débouché pour ses travaux : que toute porte lui soit fermée, toute avenue interdite, et que, dans ces sentiers qu'elle parcourt péniblement, elle ne rencontre qu'obstacles, découragement et lassitude.

Cès-Caupenne suggère qu'au lieu d'allouer des subventions aux acteurs, ont ferait mieux d'offrir un prix de 5 000 francs à chacun des meilleurs ouvrages dramatiques de l'année qui auraient réussi et dépassé le chiffre de vingt-cinq représentations en bonne compagnie. Il garantit que, par ce prix, quarante auteurs entreront en lice pour faire des ouvrages sérieux. Plus loin encore, il affirme que les subventions regardent seuls les directeurs de théâtres et les acteurs, et que les écrivains eux-mêmes n'en profitent pas le moins du monde ; qu'en un mot elles favorisent ceux qui vivent aux dépens de l'art. Puis, après quelques observations sur l'attitude aussi inintelligente que dédaigneuse coutumière à certains comités de lecture, l'auteur exprime son étonnement qu'à Paris, où il y a tant de théâtres (il y en avait 21 en 1832), on craigne la restauration d'un second Théâtre-Français. Le public ne la redoute certainement pas ; il la désire pour la plus grande commodité de la rive gauche. Ni les artistes ni les auteurs n'auraient d'objection à la réouverture. *L'opposition provient de la rue de Richelieu.* Ces comédiens n'en entendent pas parler sans crier au scandale et sans rappeler leur monopole. Leurs grosses pensions les dispensent de travailler : ce sont les « seigneurs féodaux de la nation », portant pour devise, comme l'Hôtel de Rambouillet :

Et la prose et les vers, tout nous sera soumis ;
Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.

Le baron de Cès-Caupenne réclame ensuite la réouverture de l'Odéon sans subvention, mais avec une prime annuelle pour ses six meilleurs ouvrages littéraires ayant eu plus de vingt-cinq représentations. Étant données ces conditions, il s'engage à l'ouvrir lui-même dès le 1er mars : « Je possède des moyens sûrs de réussir, et les fonds sont tout prêts ».

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le biais littéraire de l'auteur de cet article est nettement hostile au romantisme. L'attitude de Jules Janin n'est pas plus suspecte de passion pour le romantique ; pourtant celui-ci n'écrivit-il pas, dans le *Journal des Débats*, le 9 juillet 1838, un article où il protestait contre la tyrannie de la Comédie-Française vis-à-vis des jeunes écrivains ?

Lorsqu'en 1830 l'Odéon fut fermé (on voit que Janin n'a pas bonne mémoire), beaucoup de littérateurs qui avaient embrassé la carrière dramatique se déversèrent sur la Porte-Saint-Martin, l'Ambigu et le Vaudeville... ; ils luttèrent deux ou trois ans contre les habitudes de flonflon et de mélodrame de ces théâtres, et quelques pièces de valeur y furent représentées à cette époque.

Mais ils étaient dix ou douze contre deux cents faiseurs à qui ces scènes.... du boulevard appartenaient depuis trente ans. On leur suscita des dégoûts..., etc.

Ici doit être rapporté, à titre de vérification, le témoignage d'un jeune auteur anonyme qui fit publier en 1835 un drame intitulé : *Que deviendra-t-elle?* C'est un « incompris » de vingt ans : il a préfacé à son ouvrage quelques observations fort romantiques et que nous avons eu lieu de reproduire ailleurs. Voici quel est son dernier mot :

Siècle, je t'avoue que j'aurais préféré te présenter ce drame par la voie du théâtre. Mais une de tes lois m'interdit le théâtre... Cette loi, la voici : *Si un jeune homme présente un ouvrage au théâtre, il ne sera pas même admis à une lecture qu'il ne soit fortement et puissamment protégé.*

Si nous avons rapporté ce petit document, qu'on ne nous accuse pas de plaindre le talent méconnu de l'auteur de *Que deviendra-t-elle?* C'est que nous estimons le cas typique entre cent autres où les écrivains de la période romantique ont trouvé la route du théâtre barrée, comme disait Jules Janin, par le privilège et le préjugé.

Notre aperçu chronologique de la polémique de l'Odéon nous amène cependant à un long article, *De la Nécessité d'un second Théâtre-Français*, inséré dans la *Presse* du 25 septembre 1836 par Alexandre Dumas. Remontant à son ordinaire aux origines des choses, l'auteur d'*Antony* y faisait remarquer que 1830, c'était le 93 de la littérature.

Cette année, selon lui, vit renverser « la monarchie des Crébillon et des Debelloy », et consolider « deux dynasties nouvelles », dont l'une a à sa disposition une liste civile de douze millions, et pour frais de costumes une « fortune particulière d'un demi-milliard », tandis que « la dynastie Shakspearienne ne possède en propre ni la scène française, que lui interdit l'Académie, ni le théâtre de la Porte-Saint-Martin, que lui disputent les Bédouins.

Il est clair qu'A. Dumas accuserait le gouvernement de pratiquer une politique hostile au romantisme.

« Au nom de dix ans de travaux, de luttes, et, disons-le, de succès, nous avons le droit de demander au ministère des explications. Le Théâtre-Français est un débouché complètement illusoire, non seulement pour les jeunes gens qui commencent, mais encore pour les hommes qui sont arrivés. Tout entier sous la main du ministère, qui l'étouffe ou lui donne de l'air à son gré, il faut que son directeur adopte les sympathies et les haines bureaucratiques d'un chef de division ou d'un secrétaire particulier. L'opinion sur les hommes et les choses arrive en notes officielles de la rue de Grenelle au cabinet de l'administration.... L'art a beau se cacher et vouloir marcher dans une large route, il faut qu'il obéisse au frein d'or que lui met son cavalier ministériel, et qu'il passe par le chemin de traverse des coteries ou des intérêts....

Au total, on a mis, on met toujours autant d'obstacles que possible au progrès du drame romantique.

Il est donc de toute nécessité, non seulement pour le bien de l'art dramatique, mais encore pour son progrès, qu'un second Théâtre-Français soit ouvert, et que la littérature ait ses deux chambres, dont la seconde casse ou confirme les arrêts de la première.

Mais que ce second Théâtre-Français ne s'ouvre point à l'Odéon ; il

faut que le ministère « accouche d'un enfant né viable et non d'un avorton mort-né ». Il vaudrait mieux l'installer place des Italiens ou rue Ventadour, et donner le privilège à des hommes d'art, qui aient une réputation à perdre.

C'est un rival que nous demandons pour le Théâtre-Français, et non une victime que nous lui votons.... Nous demandons l'abolition de ce culte druidique.

J'ai recueilli des témoignages semblables en 1841 encore. Au mois d'août de cette année, J.-P. Vallier publia chez Appert des « Recherches sur les causes de la Décadence de l'Art dramatique en France ». Parmi ces causes, Vallier énumère le romantisme ; il y ajoute les subventions et rappelle le regain de vigueur que reçut la maison de Molière en 1814, lors de la création d'un second Théâtre-Français. Cet élan, prétend-il, « disparut bientôt » une fois les portes du rival fermées, pour faire place à la stagnation, qui, depuis, ne fait que s'éterniser. Quel remède prescrire dans un cas si déplorable ? Une prompte réouverture du théâtre de l'Odéon.

Ce n'est pas là la fin du chapitre des réclamations publiées pendant le grand silence du second Théâtre-Français. Casimir Delanoue fit représenter, le 28 octobre 1841, le drame historique de *Mathieu Luc*, qu'il avait écrit en 1837, que les Français avaient reçu en 1838, qu'ils avaient mis à la répétition en 1839, mais que l'auteur avait dû retirer dans la suite. Il fit à son drame une préface, où il révélait ces faits prétendant qu' « il y a dans la simple énonciation de ces dates successives tout un plaidoyer en faveur de l'existence nécessaire, indispensable d'un second Théâtre-Français.

En effet, cette première scène, si enviée, si honorée, si riche de chefs-d'œuvre, est un piédestal inaccessible où trônent magnifiquement et sans partage trois ou quatre talents contemporains. La place manque dans ce temple aux nouveaux venus. Le fait d'une réception à ce théâtre, la mise en répétition même, ne prouvent rien. L'auteur reçu, l'ouvrage répété, peuvent attendre indéfiniment, comme s'ils n'eussent jamais franchi l'épreuve du scrutin ou secoué la poussière des cartons.... Or si pareilles choses arrivent à l'auteur reçu, à l'ouvrage répété, que dis-je ? représenté, et avec succès, combien de difficultés, combien d'infortunes sont réservées à l'auteur qui arrive, l'ouvrage inédit ?...

La conclusion, ici encore, c'est qu' « à côté de cette métropole, exclusive et privilégiée, il faut une succursale hospitalière à l'Odéon.

En 1841, justement, eut lieu une réouverture du théâtre de l'Odéon. Viollet d'Épagny, auteur dramatique, forma en cette année une société, avec Lireux, Kemp, Valmore, Mirecour et Mme Mathilde Payre, pour en solliciter le privilège : déjà en 1829 il avait fait une tentative infructueuse en vue de l'obtenir pour lui seul, et cette fois il réussit à l'avoir pour trois ans à partir du 1er octobre. Il n'en fallut pas tant au pauvre Viollet, qui se retira, effrayé, dit Monval, en 1842. Le gouvernement n'avait pas alloué une subvention avec le privilège, de sorte que le théâtre dut être exploité commercialement tout comme

les scènes du boulevard, mais moins bien qu'elles. Ce n'était nullement encore le second Théâtre-Français, ce dérivatif si ardemment souhaité.

Viollet voulut céder la place à Hippolyte Lucas, le traducteur de Calderone et le plus fort espagnolisant des romantiques sans excepter Mérimée. Ce fut Lireux qui la prit. Or ce Lireux paraît bien avoir été le directeur le plus escroc qu'ait eu le théâtre de l'Odéon.

Il commença par acheter les parts de tous les autres sociétaires à raison de 200 francs chacune. Pour ses procédés de direction, un ouvrier auteur de drames, Constant Hilbey, les dénonça par une lettre qu'il inséra dans la « France théâtrale » et où il déclarait lui avoir payé 800 francs pour obtenir de faire jouer sa pièce. Hilbey développa le thème de sa lettre dans une brochure qui ne vit le jour qu'en 1845, après la démission de l'intéressé. Elle est intitulée : « La Manière de faire recevoir une pièce au théâtre royal de l'Odéon, par Constant Hilbey (ouvrier) », et contient, s'il faut y ajouter foi, de quoi perdre entièrement la réputation de Lireux comme directeur. Il est certain que l'ouvrier-poète put dire ces choses avec impunité, et que Lireux ne crut pas opportun de le poursuivre. Pourtant, l'écrivain avait publié des informations fort déshonorantes pour lui, en le défiant de répondre, et en affirmant qu'il avait les preuves en main sous forme de quittances.

Il nous semble permis d'en venir à la conclusion qu'en 1842 le théâtre de l'Odéon n'a pas été administré le moins du monde comme un second Théâtre-Français.

1843 : c'est l'année de *Lucrèce*, c'est la chute des *Burgraves*, c'est l'échec du grand drame romantique. L'Odéon paraît avoir enfin justifié son existence aux yeux du pouvoir, car ne voit-on pas que le gouvernement lui alloue immédiatement une subvention de soixante mille francs ? En 1844, Lireux part, failli, s'il faut en croire Monval, peut-être pour toute autre raison. En 1847, enfin, le gouvernement porte à 100 000 francs la subvention. L'Odéon doit cette augmentation à Ponsard : « surtout la tragédie de *Lucrèce* », dit le rapporteur de la commission du budget [1].

Concluons. Les portes du second Théâtre-Français furent fermées dès 1825, époque des débuts du drame romantique ; elles le restèrent jusqu'à son échec en 1843. Pendant toute la période romantique, il n'y eut qu'une scène d'art, toutes les autres étant complètement commercialisées. Voilà, en résumé, les faits.

Mon cher maître, M. Gustave Rudler, a fait aux Mélanges Lanson [2] une contribution sur la politique littéraire du gouvernement de juillet pleine de la minutieuse érudition qui caractérise tous ses travaux sans exception. L'étude est basée sur les souscriptions littéraires du gouvernement ; elle conclut à l'abstention méprisante du pouvoir dans

1. Porel et Monval, t. 2.
2. 1922, p. 430-444.

les questions littéraires de l'époque ; elle constate que, dans la matière des souscriptions, le gouvernement n'a pas de politique littéraire. Le pouvoir, dit M. Rudler, ignore la littérature, tant classique que romantique. Or l'on notera que même s'il était démontré que l'accès du second Théâtre-Français fût délibérément fermé par le gouvernement de juillet, il me resterait encore à prouver qu'il l'ait été avec le dessein de frustrer l'épanouissement du drame romantique. Je n'ai pas établi ici la première de ces deux prémisses ; je suis loin de vouloir en avoir acquis la seconde. Ce que j'ai fait, au contraire, c'est la démonstration que les écrivains de l'époque ont senti le besoin d'une scène expérimentale, pour ainsi dire, qui leur manquait ; que les critiques, non seulement les romantiques, mais les conservateurs, ont déploré à haute voix et à maintes reprises la fermeture ; et que certains d'entre eux y ont vu un parti pris contre la jeunesse, inspiré par les sociétaires de la Comédie-Française, et calculé en vue d'empêcher les idées nouvelles d'avoir un débouché au théâtre. Cela ne prouve pas que le gouvernement ait eu une politique littéraire conservatrice et classique ; cela prouve simplement que les contemporains ont senti le pouvoir hostile, fait que l'on peut interpréter de plus d'une façon.

Cependant il ne doit pas rentrer dans les limites de cette petite étude d'en chercher l'interprétation, car j'ai voulu indiquer plutôt les résultats que les causes du silence de l'Odéon. Or examiner cette question, c'est dans une large mesure retracer l'influence du monopole de la Comédie-Française sur les destinées du drame romantique. Sans avoir à spéculer sur ce qui aurait pu être, il ne paraît pas déraisonnable de conclure que la fermeture de l'Odéon a composé un obstacle réel et parmi les plus graves qu'ait rencontrés la dramaturgie romantique, et qu'elle a dû contribuer à rendre très difficile la réalisation des théories de *Cromwell*. On se représente surtout que l'existence même d'un second Théâtre-Français aurait disposé le comité de lecture de la Comédie-Française à user de moins de prévention envers les jeunes auteurs de l'époque. L'Odéon, scène de tant de faillites, de tant d'échecs, aurait pu servir lui-même de débouché fort médiocre pour les Hugo et les Musset ; le second Théâtre-Français aurait ouvert aux auteurs romantiques la voie de la Comédie-Française.

En fait, celle-ci resta, comme nous avons dit, arbitre souverain de sa propre destinée et par conséquent de celle du théâtre. Ce n'est pas à tort, du moins à partir de 1827, que les contemporains ont eu la persuasion qu'elle était en train de pratiquer une politique conservatrice, à l'ombre de la fermeture de l'Odéon : de 1827 à 1843, neuf pièces romantiques d'inspiration moderne sont jouées à la Comédie-Française, tandis que la Porte-Saint-Martin en monte 22, l'Ambigu 24, la Gaîté 30. La scène classique n'accepte que drames en vers, exception faite de l'œuvre d'écrivains réputés déjà, comme Mazère et Empis. Il est vrai que, pour des raisons spéciales, elle accepta *Chatterton* : *Angèle* dut passer à la Porte-Saint-Martin ; *Le Riche et le Pauvre* de

même. Hugo déclara ne pas vouloir essayer de faire de son *Cromwell* un drame qui se hasarderait sur la scène, étant donnée la situation des théâtres. Car si la scène littéraire a ses exigences, celles du boulevard ne laissent pas d'en avoir qui sont plus formelles encore, parce qu'elles sont dominées par la question d'argent. Exclu de la scène classique, le drame romantique dut se ployer sous ces lois draconiennes, en d'autres termes suivre les procédés du spectacle populaire : vaudeville, mélodrame, ou bien renoncer à se produire. De chaque façon, c'était la mort; et la différence de Musset, de V. Hugo à Alexandre Dumas consiste uniquement en ceci : que Hugo, que Musset ne se sont pas soumis; que, par « Cromwell », par les proverbes, ils ont préféré s'abstenir, dans le silence d'une conscience supérieure de leur dignité d'artiste et d'homme.

Aujourd'hui qu'on est habitué à associer toutes les innovations dans le monde du théâtre avec une scène donnée, il nous semble une chose extraordinaire que le drame romantique, qui fut la nouveauté de l'époque, n'eût pas de scène à lui, et qu'il dût vivre dangereusement sur des théâtres nullement faits pour initier laborieusement et coûteusement le public à une dramaturgie nouvelle. Les conséquences en sont trop peu douteuses : la situation matérielle des théâtres de 1825 à 1843 a empêché la pleine et entière réalisation de l'idéal du drame, et il n'y a pas lieu de chercher ailleurs de plus subtile explication de la faillite relative du drame romantique, si souvent constatée. Serait-ce, par exemple, à l'époque qui produisit Dumas père, Alfred de Musset, Eugène Scribe, A. de Vigny, Victor Hugo, qui vit des artistes comme Bocage, Dorval, Frédéric Lemaître que l'on reprocherait une disette de talent dramatique? Les faits sont évidemment tout autres, et les poètes romantiques, loin de manquer de génie pour le théâtre, ont bien été les victimes des directeurs de spectacle.

Le commercialisme forcené des théâtres de Paris, joint à l'apathie de la première scène suscitée, encouragée par la fermeture du second Théâtre-Français, explique suffisamment l'échec de *Cromwell*. Entre l'inanition de la plupart des scènes et l'hostilité de l'autre, le débouché essentiel manqua. L'existence du second Théâtre-Français eût permis de sortir avec honneur de l'impasse; l'Odéon fut fermé, par un gouvernement hostile, s'il fallait en croire les écrivains. Il n'est pas nécessaire d'en convenir avec eux sur ce point pour comprendre que la fermeture de l'Odéon doit être considérée comme une cause qui explique le rude destin du drame romantique.

D.-O. Evans.

LE SAC DE SCAPIN

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe
Je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope

Tel est le texte de Boileau confirmé par quarante éditions de 1674 à 1713. Il ne semble pas que personne ait été satisfait jusqu'ici des explications qu'on en a tentées. On biaise quelquefois, on cherche un sens à côté, on modifie même la leçon ordinaire sans penser que, si elle est fautive, Boileau n'eût pas manqué de la corriger — tout cela, d'ailleurs, sans résultat.

Au fond l'idée elle-même est très claire. Boileau, au nom des connaisseurs, du « petit nombre des gens sages », le prend d'assez haut avec son ami et l'avertit que s'il veut élever la comédie à la hauteur d'un grand genre, il n'en prend pas le chemin. La vraie comédie est celle de Térence, agréable et fine. Il condamne donc comme « bouffon » le jeu digne de Tabarin, — qui peut-être bien en a passé l'idée à Molière, — de la scène de farce où Scapin reçoit sur le dos de Géronte, enfermé dans le sac, les coups destinés à ses propres épaules. Cette appréciation vaut ce qu'elle vaut. Il semble qu'on soit moins disposé aujourd'hui à distinguer ainsi deux Molières. M. Lanson a pu montrer que, dans l'ensemble, son théâtre est la farce même plus ou moins élargie et sublimisée. Nous reconnaissons donc Molière partout, même sous le sac de Scapin, s'il y est. C'est ce que disait déjà fort bien Pradon. Il ne consentait pas que l'auteur du *Misanthrope* fût si « défiguré ». Mais il ne s'agit pas de contester le jugement. C'est l'expression surtout qui choque. Comment Boileau a-t-il pu parler du sac où s'enveloppait Molière, puisque Molière, c'est-à-dire Scapin, n'est pas dans le sac ?

Celui qui se cache dans le sac est en effet le vieillard dupé : Géronte. Il ne s'y enveloppe pas, d'ailleurs, mais s'y laisse envelopper, et c'est ainsi qu'il reçoit les coups que Scapin lui adresse, jusqu'au moment où, sortant la tête, sans rien dire, il s'aperçoit de la pièce et s'échappe assez humilié et furieux. Si donc le vers l'eût permis, il eût fallu, semble-t-il, écrire :

Dans le sac ridicule où Géronte s'enveloppe,

ou bien amender le texte, comme cela a été proposé :

Dans le sac ridicule où Scapin l'enveloppe.

Mais il eût été facile à Boileau de supprimer cette faute, si faute il y avait. Boileau n'ayant rien corrigé, il nous faut, si nous osons le faire à sa place, supposer que le rôle de Géronte était tenu par

Molière. Boileau savait bien que non. Et voilà pourquoi son ami Brossette qui, cependant, loue cette conjecture, ne l'introduit pas dans son édition. Il est à supposer qu'il a eu ses raisons. La plus décisive est qu'en effet Molière jouait Scapin et non Géronte.

Cet étrange Scapin-là
Est Molière en propre personne
Qui, dans une pièce qu'il donne
Depuis dimanche seulement,
Fait ce rôle admirablement,

dit Robinet, dans sa *Lettre en vers à Monsieur* du 30 mai 1671, soit six jours après la première ; le petit problème reste entier.

On regrette que Brunetière, dans son édition scolaire de Boileau, ait dédaigné d'appliquer son puissant esprit à cette mince question. Lui qui aime en général à s'attaquer aux difficultés de plein front, il a procédé, cette fois, comme les commentateurs embarrassés, et n'a même point signalé son embarras. Un autre commentateur, qui n'aimait guère ni Brunetière ni Boileau, Pélissier, semble avoir eu un certain plaisir à montrer l'absence de tout sens plausible. Il indique ce qu'on a proposé avant lui, mais pour tout rejeter et ne rien proposer à la place. « Aucun des nombreux commentaires qu'a provoqués ce vers ne nous paraît donc acceptable. Brossette aurait bien mérité des Saumaises futurs en demandant à Boileau lui-même le mot d'une énigme qui risque bien de rester insoluble. »

La meilleure solution paraît avoir été jusqu'ici celle qui a été indiquée par Brossette d'un sens figuré. « Cela est dit figurément parce que Scapin est le héros de la pièce. » Les auteurs de l'édition des Grands Écrivains, Despois et Mesnard, précisent : « C'était le rôle de Scapin qu'avec une verve admirable jouait Molière qui, par conséquent, ne s'était pas chargé de celui de Géronte et n'a jamais été enveloppé dans le sac par Scapin, comme le voudrait non Boileau, mais une correction célèbre de l'*Art poétique*, à tort proposée par ceux qui ont refusé d'en admettre le sens hardiment figuré. Boileau, dans son dédain pour le *sac ridicule*, ne s'est pas inquiété du personnage qui y entre; celui qu'il y a vu disparaître, ce n'est point le comédien Molière, c'est l'*auteur du Misanthrope*, tombant là des hauteurs de son génie. »

Je ne chicanerai pas sur les mots. Serait-ce bien le mot propre que celui de : *s'enveloppe*, si justement le génie de Molière, ici se laisse plutôt aller, se déboutonne, se déchaîne dans la libre et joyeuse farce? J'aime mieux proposer une réponse qui me paraît laisser son sens au texte et avoir un certain mérite de simplicité.

C'est bien, je crois, Scapin qu'il faut voir enveloppé dans le sac, et Molière avec lui. Mais il n'y est pas enveloppé tout entier par un tiers, comme Géronte, il s'y enveloppe pour se couvrir, se protéger contre les coups de bâton qu'il feint de recevoir sur son dos. On peut

admettre que *couvrir*, *protéger* eussent été plus précis, mais il est évident que le vers important est le second :

Je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope,

et que c'est ce second vers qui a été la cause du premier, généralement aussi le plus faible, ou le plus artificiel :

Oh ! qui dira les torts de la rime !

Cependant Boileau qui a, lui aussi, dit ces torts, est homme à changer un vers plutôt qu'à laisser une impropriété caractérisée. Il y a bien dans *envelopper* l'idée de cacher, de couvrir, de protéger. En fortification une *enveloppe* est un ouvrage qui en couvre un autre. On cache sa pensée dans un discours enveloppé ; on enveloppe aussi un désir intempestif ou peu séant. On s'enveloppe dans un manteau pour se cacher ou s'abriter. Il s'agit donc bien évidemment de Scapin et non de Géronte. L'expression doit être prise à la lettre. Boileau ne l'a pas voulue figurée. Il n'a pas enveloppé lui-même sa pensée. Ne soyons pas trop ingénieux en exégèse littéraire. Et, d'autre part, ne poussons pas l'outrecuidance jusqu'à faire la leçon à Boileau.

Henri Jacoubet.

UN HARDI PLAGIAIRE DE RACINE

Rien de plus commun qu'une pièce de théâtre tirée d'un roman à succès ou inspirée par une nouvelle connue; au XVIIe siècle les multiples épisodes de l' « Astrée » constituaient un trésor à la portée de tout le monde et les auteurs de pastorales y ont puisé à l'envi les sujets de leurs intrigues; le système est si commode qu'il n'a jamais cessé d'être en honneur et il l'est aussi de nos jours. Mais faire une « nouvelle » d'une tragédie, en en conservant d'une façon générale la suite des scènes et presque constamment les répliques et les expressions les plus frappantes, est assurément un procédé plus surprenant.

Ç'a été pourtant le sort du « Bajazet » de Racine que son mauvais génie a fait tomber entre les mains d'un de ses contemporains, Girault de Sainville, humble écrivain sans aucune imagination et sans la moindre originalité créatrice, qui l'a transformé en une espèce de conte, d'aspect oriental, intitulé « Philadelphe »[1].

Dans l'épître dédicatoire adressée à la dauphine, Anne de Bavière, il s'en prend — et pour cause — aux poètes tragiques trop applaudis par l'auguste princesse dont il recherche la protection et c'est justement pour lui montrer qu'on peut « exceller » aussi dans d'autres genres, qu'il lui présente, avec une parfaite candeur, son petit in-8°, contenant la transposition en prose de la célèbre tragédie racinienne. Pas un mot qui laisse deviner ses pirateries littéraires.

Après un inévitable avertissement « au lecteur », prévenu prudemment que ce qu'il va lire est une histoire tirée d'un manuscrit communiqué par un noble vénitien, la nouvelle commence. Dès les premières pages on se sent dans l'atmosphère de « Bajazet » : on a eu beau transporter les événements en Égypte et mettre à la place des noms turcs de Racine d'autres d'une allure vaguement alexandrine; on a eu beau supprimer le rôle d'Acomat, en le réduisant aux proportions de l'eunuque du « Floridon » de Segrais; cette Ptolémaïde épousée par son roi avant qu'elle lui donnât un fils, maîtresse du palais en l'absence du monarque, amoureuse de Philadelphe, son beau-frère, auquel elle offre le trône en échange de son cœur, cette Bérénice aimée par le

1. « *Philadelphe*, nouvelle égyptienne dediée à Madame la Dauphine par le sieur Girault de Sainville, à Paris, chez François Michon... M.DC.LXXXVII... » — Petit in 8°; pièces liminaires +188 pages. Bibl. Nat., Y[2] 6458. — La Bibliothèque Nationale possède encore un ouvrage de cet auteur; c'est, cette fois, un traité pédagogique : « *L'Education du jeune Hipolite*[*sic*], ouvrage accompagné de Morale et d'Erudition... à Paris, chez Nicolas le Gras... M.DC.LXXXIV... » — Il promettait, en outre, de mettre au jour des panégyriques et des poésies qui, très probablement, n'ont jamais vu la lumière.

même Philadelphe et servant de prête-nom à la passion de l'autre, nous font songer indubitablement à la situation dramatique de Roxane, Bajazet et Atalide.

Si nous doutions que Girault de Sainville ait écrit sa nouvelle, la tragédie de Racine sous les yeux, la confrontation des deux textes achèverait de nous en convaincre. Après une courte introduction où l'on donne des explications sur les mœurs et le tempérament des Orientaux, toutes tirées de cette partie de la préface de « Bajazet » que son auteur a retranchée dans les éditions postérieures à 1687, on passe au récit qui suit pas à pas l'ordre des scènes du modèle; la tâche de l'obscur paraphraseur se réduit à peu de chose : il garde les dialogues et se contente seulement d'introduire ses personnages avec un « Ptolémaïde parla à peu près en ces termes » ou bien un « Bérénice répondit » pour continuer avec des formules stéréotypes telles que : « Philadelphe poursuivit » ou « Almaïde (lisez Zaïre) s'écria ». La fameuse lettre de Bajazet à Atalide ne manque pas — en lourde prose, bien entendu, — et on a eu soin de ne pas oublier la « tuerie » finale.

Comme échantillon des procédés de remanieur du sieur Girault de Sainville nous donnons — choisi entre vingt autres dont l'étalage serait fastidieux et inutile — le passage suivant :

Chez Racine c'est la courte scène (acte III, V°) du charmant vers :

L'amour fit le serment, l'amour l'a violé...

ROXANE.

Venez, Seigneur, venez : il est temps de paroître
Et que tout le Serrail reconnoisse son maître.
Tout ce peuple nombreux dont il est habité,
Assemblé par mon ordre, attend ma volonté.
Mes esclaves gagnés, que le reste va suivre,
Sont les premiers sujets que mon amour vous livre.
L'auriez-vous cru, Madame, et qu'un si prompt retour
Fît à tant de fureur succéder tant d'amour ?
Tantôt à me venger fixe et déterminée,
Je jurois qu'il voyoit sa dernière journée.
A peine cependant Bajazet m'a parlé,
L'amour fit le serment, l'amour l'a violé.
J'ai cru dans son désordre entrevoir sa tendresse :
J'ai prononcé sa grâce, et je crois sa promesse.

BAJAZET.

Oui, je vous ai promis et j'ai donné ma foi
De n'oublier jamais tout ce que je vous doi;
J'ai juré que mes soins, ma juste complaisance
Vous répondront toujours de ma reconnoissance.
Si je puis à ce prix mériter vos bienfaits,
Je vais de vos bontés attendre les effets.

RACINE (éd. Mesnard), t. II, p. 524-55.

Ptolémaïde s'approchant de Phidadelphe, luy dit en présence de Bérénice : Venez, Seigneur, il est temps de paroître, et que tout ce palais vous recon-

noisse pour son souverain; le peuple nombreux qui l'habite vient de s'assembler par mon odre en attendant mes volontez : mes esclaves gagnez sont les premiers sujets que mon amour vous soûmet. L'auriez-vous crû, Madame, parlant à Bérénice qu'un retour si prompt fist succéder tant d'amour à tant de fureur ? Tantost résoluë à me venger, je jurois qu'il touchoit à son dernier jour : cependant à peine Philadelphe m'a parlé, que l'amour appaisé à violé le serment que l'amour irrité avoit fait. J'ay crû entrevoir sa tendresse dans le désordre qu'il ma fait paroître, j'ay prononcé sa grâce; en un mot je croy que sa promesse est sincère. — Ouy, Madame, répondit Philadelphe, je vous ay promis que je seray fidelle à vos soins autant que je vivray; ma complaisance et mon respect éternel vous répondront de ma reconnoissance; et si je puis à ce prix mériter vos bienfaits, je vais attendre l'effet de vos bontez.

G. DE SAINVILLE, p. 102-105.

On saisit sans peine la torture infligée aux vers de Racine : dans la plupart des cas on n'a fait que supprimer la rime pour la remplacer par un synonyme; on voit ce que cela a donné : une phrase pesante et d'autant plus incolore qu'il lui manque la cadence du vers.

Heureusement le cas n'a fait aucun bruit et les revues de l'époque n'en parlent point. L'auteur de la tragédie de 1672 lui-même, très probablement, n'a jamais eu entre les mains le petit livre où ses belles tirades étaient si maltraitées. Il s'agissait tout simplement d'un aventurier littéraire, désireux de se faire un chemin à la cour et pour lequel tout moyen était bon.

N.-N. CONDÉESCOU.

A PROPOS DE RENAN SUR L'ACROPOLE

L'analyse « impie » de M. Jean Pommier l'établit très finement d'après les manuscrits : le *vieux papier* que Renan retrouva parmi ses notes de voyage en Orient et en Grèce ne saurait être le texte complet et pur de la *Prière sur l'Acropole*. Les cadences ferventes et nuancées qui chantent encore dans nos mémoires n'ont presque rien d'improvisé. Aux esquisses hâtivement jetées sur place en 1865, aux impressions locales, vivantes et lumineuses de visites quotidiennes pendant six semaines, Renan a fait bien des additions et retouches. Détails techniques empruntés à un excellent ouvrage d'archéologie. Souvenirs d'un voyage, un peu postérieur, en Thrace et à Constantinople. Pour le contraste, quelques visions brèves d'une croisière dans l'Extrême Nord, qui date de juillet 1870, et que la guerre survenue brusqua. Et puis, discrètement, savamment épinglés, comme des fleurs exotiques, peut-être un motif de Shakespeare dont le souvenir suit Renan depuis quinze années, et sûrement un fragment de Job tel qu'il le traduisait en latin au séminaire vingt ans plus tôt [1]. Admirable leçon d'art, que cette incubation lente d'une œuvre de beauté.

Il se peut que l'on découvre d'autres thèmes accueillis, à titre d'heureuses réminiscences obscures, dans la modulation souple et grave de l'inoubliable *chant intérieur*. Vers la fin, « les dieux passent comme les hommes », pourrait être un souvenir lointain de ce que disait jadis des dogmes Jouffroy, ce désespéré de la philosophie. En juin 1848, Renan songeait à traduire l'état nouveau des esprits dans une étude intitulée : *Comment les Dogmes se forment*, en pendant à la noble dissertation de Jouffroy : *Comment les Dogmes finissent*. Avec Garnier, son maître de philosophie en Sorbonne, il avait évoqué plus d'une fois la belle vie de Jouffroy prématurément rompue, et le don qu'il eut « de voir les pays sans y être allé ». Au séminaire il en etait enivré. Il le savait par cœur et mettait son « grand, terrible, sublime scepticisme » de pair avec Pascal ou Kant. Ses *Cahiers de Jeunesse*, avant l'*Avenir de la Science*, admirent le discours « Du Scepticisme actuel ». Et dès 1843 les *Principes de Conduite* que se traçait Renan opposaient judicieusement Jouffroy à Cousin qui veut paraître philosophe, métaphysicien et, tout en disant des choses vraies, est indifférent pour la vérité, ne cherche que le beau, l'apparence du beau,

1. J. Pommier, *Comment fut composée la* **Prière sur l'Acropole**, *Revue de Paris,* 15 septembre 1923. L'expression : « La mer calme comme du lait », que M. Pommier relève au Carnet manuscrit du voyage, apparaît déjà en 1854 dans l'essai sur la Poésie des races celtiques. (*Essais de Morale et de Critique*, p. 445.)

même n'y eût-il dessous que le pour et le contre. J'aime bien M. Jouffroy, ajoutait-il, « parce que lui, au moins, il voyait là une affaire personnelle. Ce qui le prouve et ce qui fait son éloge, c'est qu'il était horriblement malheureux [1]. » La pensée de cette angoisse d'âme s'imposait à lui ; on aimerait croire qu'il a réservé au martyr du doute un souvenir dans sa composite profession de foi.

Et le déroulement soigneux de ce linceul de pourpre où dorment les dieux morts, traîne mélodique où se prolonge la cantilène, de quelle voix lointaine ou proche emporte-t-il un écho ?

De Quinet peut-être ? Les *Dialogues philosophiques* évoqueront bientôt, semble-t-il, sa *Création* et le « pauvre trilobite, dont la trace est écrite dans l'épaisseur de nos murs », coquille géologique dans le bloc destiné à bâtir un temple. A vrai dire, ainsi que M. Camille Jullian l'a noté, mentionner en 1858 les *Révolutions d'Italie* comme un ingénieux écrit, c'était trop peu. Et raillant dès sa jeunesse divers rêves sur la mission de la France, Renan avait d'abord semblé ranger Michelet et Quinet parmi les hommes « très superficiels et très creux » ; peu auparavant, il s'indignait de leurs « déclamations perpétuelles contre tout ce qu'il y a de saint et de respectable », ou s'agaçait des « querelles d'école » qui opposaient le fougueux Quinet et l'interruption « volontaire mais savamment amenée » de son cours du Collège au remarquable mais sage Lenormant de la Sorbonne. Mais l'étude de Renan sur les historiens critiques de la *Vie de Jésus* les avait beaucoup rapprochés eux et lui [2].

Quinet avait écrit, en 1836, dans *Allemagne et Italie* (un titre qui devait solliciter l'attention de Renan), à propos de Henri Heine rêvant aux bords de sa Nordsee : « C'est le seul endroit où son ironie prenne quelque chose des lieux. Elle devient comme eux ample et colossale ; des nuages de la Baltique, il fait un linceul pour rouler et berner les dieux vivants et les dieux morts, le présent et le passé [3]. » Transmise de Quinet à Renan, l'image se serait dégagée de la double antithèse qui l'enserrait, et enrichie d'une touche de couleur sobre mais somptueuse.

Peut être aussi Renan l'a-t-il prise moins loin, chez un poète, admirateur de Quinet, lecteur du *Génie des Religions* et des *Révolutions d'Italie*.

N'en doutons pas, il feuilletait les poètes, celui à qui, de son propre

1. Renan, *Souvenirs d'Enfance*, p. 248 ; *Avenir de la Science*, p. 448, 358 ; *Cahiers de Jeunesse*, p. 57, 234. Cf. 364, 365, 146 ; *Nouvelles Lettres Intimes*, p. 181. (Cf. J. Pommier, *La Pensée religieuse de Renan*, p. 101) ; *Fragments Intimes*, p. 290 ; P. Bourget, *Essais de Psychologie Contemporaine*, t. I, p. 71-74 ; P. Poux, Introduction au tome VI de la *Bibliothèque Romantique* (le Cahier Vert), p. XXXVI, XCIX ; W. Küchler, *E. Renan, der Dichter und Künstler*, p. 38-40.

2. Renan, *Dialogues Philosophiques* (1876), p. 138, Rêves ; *Essais de Morale et de Critique*, p. 257, note. (Cf. C. Jullian, *Historiens français du XIXe siècle*, p. LXXI, note 1) ; *Cahiers de Jeunesse*, p. 254 ; *Lettres du Séminaire*, p. 250 ; *Lettres Intimes*, p. 391 et suiv. — J. Pommier, *Ernest Renan*, p. 81.

3. Quinet, *Allemagne et Italie*, p. 291.

aveu, le mouvement et le rythme venaient en vers. Une des *Feuilles d'Automne* est restée prise aux pages des *Études religieuses* : à propos de l'homme primitif, Renan montre l'enfant projetant sur toutes choses le merveilleux qu'il trouve en lui-même et son « curieux et joyeux regard : il sourit à tout et tout lui sourit ». Au sujet de Spinoza, les *Nouvelles Études* éveilleront l'écho d'un *Poème barbare* : « D'un vol hardi, il atteignit les hauts sommets couverts de neige, sans avoir un regard pour le riche épanouissement de vie qui se produit au fond de la montagne. A cette hauteur, où toute autre poitrine que la sienne devient haletante, il vit, il jouit ; il s'y épanouit comme fait le commun des hommes dans les molles régions tempérées. Ce qu'il lui faut à lui, c'est l'air du glacier, avec son âpreté forte et pénétrante.... »

Parue en 1841, la *Psyché* de Laprade évoquait à son tour, non sans quelque gaucherie, l'ensevelissement des dieux :

> D'encens et de natrum remplissant les dieux morts
> De bandeaux embaumés j'enveloppe leurs corps.

Laprade affaiblit Quinet ; ces bandeaux ne valent pas son linceul. L'auraient-ils rappelé, suggéré à Renan ? Lorsqu'il égrenait, dix ans après, dans son cabinet de travail de Sèvres ou de Paris, ses heures lumineuses de l'*Acropole*, n'a-t-il pu retenir encore telle note de l'*Harmodius* de Laprade ? Ce drame récent offrait à la Grèce

> L'obscur tribut d'un Celte épris de sa beauté.

Un peu comme Renan quelques années plus tard dans la *Revue des Deux Mondes*, Laprade chantait la douce tristesse des ciels d'Armor :

> Et je marche aux lueurs d'un avare soleil.

« On y connaît à peine le soleil », dira le Celte né de parents barbares, chez les Cimmériens bons et vertueux....

Si la *Prière sur l'Acropole* est un poème, où l'imagination apaisée traite à loisir le thème ancien de *Fabrice* « perverti » déjà, souffrant de l'être et ne sachant « qu'y faire », comment s'étonner que tel ou tel accent isolé d'un philosophe ou d'un poète soit venu s'y insérer [1] ?

Elle est le souvenir enchanté d'un *miracle*, et l'adieu définitif aux *barbares*. Quels barbares ?

Le jour où il recevra Cherbuliez à l'Académie, après une génération écoulée, Renan félicitera en son confrère un autre *miraculé* : « A Ber-

1. Laprade, *Le Sentiment de la Nature avant le Christianisme*, 2e éd., p. 144 et 181 ; *Le Sentiment de la Nature chez les Modernes*, 2e éd., p. 102. — Renan, *Études d'Histoire Religieuse*, p. 15 ; *Nouvelles Études*, p. 510. — Laprade, *Psyché*, II, IV ; *Harmodius* (1870), Dédicace. — Walter Küchler, ouvrage cité, p. 69. — J. Pommier, *E. Renan*, p. 87. — A propos de Leconte de Lisle, ferait-on bien, pour ce qui suit, de rappeler la préface des *Poèmes Antiques* (1852), des *Poèmes et Poésies* (1855) ? « Depuis Homère, Eschyle, Sophocle,... la décadence et la barbarie ont envahi l'esprit humain. En fait d'art original, le monde romain est au niveau des Daces et des Sarmates ; le cycle chrétien tout entier est barbare », etc.

lin vous avez vu le vieux Schelling, qui vous parlait de tout excepté de philosophie. Oh ! l'habile homme !... Vous méditiez quelque grande publication hegelienne. Mais une révélation vous fut faite vers cette époque ; vous vîtes l'Éternel face à face ; l'idéal du développement humain sur terre vous fut montré ; tout le plan de votre vie en fut profondément modifié. Il ne vous fallut pas longtemps pour découvrir qu'il y a un lieu au monde (il n'y en a pas un second) où la parfaite beauté fut réalisée. Les cinq ou six petits monuments d'Athènes vous apparurent comme ce qu'ils sont, c'est-à-dire comme les restes d'un monde de miracle, d'une éclosion divine qui ne se renouvellera plus.... » Peu après le retour d'Athènes déjà, rendant compte d'un ouvrage de Beulé sur les *Césars*, — Beulé, dont l'*Acropole* lui avait été fort utile sur place, — il proclamait la supériorité de la Grèce sur l'univers, et en particulier sur tout ce qu'ont fait les Latins ; après dix ans, la *Prière* gardera, du moins en certaines strophes, le même accent de certitude passionnée. « Ce principe fondamental, disait-il, que la Grèce est la source de tout art, de toute science, de toute noblesse, voilà un dogme capital. Quand on est d'accord sur cela, le reste n'importe que médiocrement. Oui, l'étude de la Grèce doit être le fond de toute éducation libérale. Athènes est le seul point du monde où le parfait existe ; Athènes devrait être l'universel pèlerinage. On admire trop Rome, on étudie trop ses monuments, tous secondaires. Le bourgeois athénien, dans sa simple aisance d'homme libre, tel que nous le voyons encore sur la frise du Parthénon, est un demi-dieu si on le compare à la majesté empruntée d'un César. La poésie, désormais, doit consister à chanter la Grèce. Rêver de la Grèce, vivre en Grèce par l'esprit est pour l'homme cultivé ce qu'est pour le chrétien vivre dans le rayon de Dieu [1]. »

Mais Renan a nié le miracle en matière de religion ou d'histoire. En ce point de sa propre histoire intellectuelle, le miracle était préparé de loin et n'eut rien d'absolu.

Renan eut sur l'Acropole la « révélation de la grandeur vraie et simple ». Révélation visuelle, pourrait-on dire. Effet souverain, bienfaisant de cette *localisation* qui devait donner à plus d'un livre des *Origines* tant d'émotion fervente et de vie. Là comme ici, l'effet se produisit, dans son âme d'artiste, à la faveur d'impressions anciennes et comme de pressentiments sûrs.

Dès ses *Cahiers de Jeunesse*, déjà bon helléniste, dont Guigniaut juge « irréprochable » le thème de licence, Renan sent fort bien le rôle éminent de la Grèce dans le monde de l'âme. Il note, à vrai dire, qu'elle a poussé trop loin le sens du fini pour ne pas manquer du sens de l'infini (il lit alors Hegel, et Cousin plus encore). Il déclare que tels mythes grecs fameux « sont à leur place en Grèce, chez nous pas », et

1. Renan, *Souvenirs d'Enfance*, p. 59 ; *Discours et Conférences*, p. 109 (de 1888) ; *Mélanges d'Histoire et de Voyages*, p. 150 (de 1868).

que le *goût* n'y fut jamais absolument pur : ce dont l'adepte du *spontané* féliciterait volontiers les Grecs. Mais il admet que la forme épique leur est particulière, que seul dans l'antiquité le génie grec a su « le secret de la marche continue des poèmes, et l'art de combiner les incidents secondaires en vue d'un dénouement » : ce qui lui semble manquer, par exemple, aux poèmes hébreux [1].

Sa thèse de jeune homme sur *Averroès* disait peu après : « Tout ce que l'Orient sémitique, tout ce que le Moyen Age ont eu de philosophie proprement dite, ils le doivent à la Grèce. Si donc il s'agissait de choisir dans le passé une autorité philosophique, la Grèce seule aurait le droit de nous donner des leçons ; non pas cette Grèce d'Égypte et de Syrie, altérée par le mélange d'idées barbares, mais la Grèce originale et sincère, dans son expression pure et classique ». Comment dire, après cela, comme on a fait, que la notion approfondie et suivie de la philosophie grecque lui a manqué ? Même en art, il déclarera les Sémites fort inférieurs : « Notre art vient tout entier de la Grèce ». En musique aussi elle a donné « la mesure du grand, du noble, du simple, de tout ce qui saisit profondément l'âme et l'élève sans effort ». En matière de goût, la Grèce a une supériorité immense sur le reste de l'humanité. En science, en philosophie, « nous sommes exclusivement Grecs ». La Grèce nous a seule appris ce dont il n'y avait aucune trace avant elle, « la recherche des causes, savoir pour savoir ». Vers la même époque, admirant et blâmant le « magnifique orgueil de la Grèce » et en particulier l'orgueil des philologues grecs, ses confrères, pour qui « tout ce qui n'est pas grec est barbare et ne mérite pas qu'on s'en occupe », — l'un d'eux ne s'avisait-il pas de démontrer que les dieux avaient dû parler grec ? — Renan philologue n'en avouait pas moins que c'est la grammaire des Grecs, transmise par les Latins, qui s'enseigne encore dans nos écoles. Il a fallu les découvertes de la méthode comparative pour montrer ici la Grèce fort en retard cependant sur l'Inde. Mais, « dans tout ce qui est l'œuvre de la réflexion philosophique, il n'est rien que nous ne tenions de la Grèce [2] ».

Déjà quand il protestait contre l'idolâtrie romaine à la Joseph de Maistre, il écrivait en 1848 dans son *Avenir de la Science* : « Il est puéril d'en appeler contre la civilisation raffinée à l'état sauvage ; il faut en appeler à la civilisation vraie, dont la Grèce nous offre un incomparable exemple. Ce qu'il nous faut, en fait de mesure, c'est la Grèce moins l'esclavage... Athènes..., c'est l'humanité pure ». Et aussitôt après, dans cette ébauche d'autobiographie romancée qu'est son *Patrice*, il opposait au surnaturalisme du renoncement chrétien, d'où il voit émaner « toutes les idées fausses qui sont dans le monde

1. Renan, *Souvenirs d'Enfance*, p. 61 ; *Nouvelles Lettres Intimes*, p. 12 ; *Cahiers de Jeunesse*, p. 127, 161, 243, 124 ; *Étude sur le Cantique des Cantiques*, p. 187 ; Cf. *Histoire d'Israël*, t. I, p. 191.

2. Renan, *Averroès*, préface, p. v. — P. Lasserre, *La Jeunesse de Renan*, t. II, p. XXXIII. — Renan, *Mélanges d'Histoire et de Voyages*, p. 12, 15 (1862), 435, 429, 428 (1854) ; *Essais de Morale et de Critique*, p. 322.

en fait de morale », la sagesse grecque : voilà, dit-il, le vrai, le simple, le naturel. « La Grèce, avec un tact divin, avait saisi la parfaite mesure, fugitive et insaisissable nuance qu'on entrevoit sans raisonnement par l'instinctive finesse de sa nature, mais où l'on ne peut se maintenir. La mesure, d'ailleurs, paraît froide et insipide à la longue ; on se fatigue de la proportion et du bon goût ; on en vient à préférer l'étrange, l'anormal. Les types parfaitement purs ne suffisent plus... Il faut du quintessencié, de l'arrière-pensée, et on appelle cela de l'idéal. » Si la rédaction de la *Prière* est postérieure de trente ans ou presque, avant de plaindre la déesse orthodoxe, dont la littérature, « saine de tout point », risque d'exciter l'ennui, dont les fidèles risqueront de passer pour les disciples de l'ennui, pour dire mieux la dépravation intime de son cœur, Renan a relu — de près — le manuscrit rapporté d'Italie et demeuré inachevé. Peut-être aussi l'article à peine postérieur de la *Liberté de penser*, que reprendront les *Études d'Histoire religieuse* : « La mesure... paraît froide et ennuyeuse à la longue : on se fatigue de la proportion et du bon goût ; les types parfaitement purs ne suffisent plus ; on veut l'étrange, le surhumain, le surnaturel ».

Il dira cependant : « Je savais bien, avant mon voyage, que la Grèce avait créé la science, l'art, la philosophie, la civilisation, mais l'échelle me manquait ». Ou bien admettons ici qu'il se calomnie un peu lui-même. Ou bien prenons-le au mot : ce que l'artiste saisit, entre le petit temple de la Victoire Aptère et l'Erechtheion, c'est la série de tons, de nuances graduées et comme vibrantes, qui sépare la réalité momifiée de la vie livresque et la splendeur toujours vivante de l'évocation d'art [1].

Dans la confession générale que veut être le récit de cette révélation du divin, il y a du repentir, du remords, d'avoir quelque temps cédé lui-même à ce préjugé d'*ennui* et délaissé à demi les Grecs pour les non-Grecs, pour ceux que leurs grammairiens appelaient des barbares. Qui sont-ils selon lui ? Les Romains ? Renan s'est détaché d'eux voici longtemps, sans grand effort.

« Le monde ne sera sauvé qu'en revenant à toi, en répudiant ses attaches barbares... Je n'aimerai que toi. Je vais apprendre ta langue, désapprendre le reste... J'arracherai de mon cœur toute fibre qui n'est pas raison et art pur... Tard je t'ai connue, beauté parfaite... Une philosophie perverse, sans doute, m'a porté à croire que le bien et le mal, le plaisir et la douleur, le beau et le laid, la raison et la folie, se transforment les uns dans les autres par des nuances aussi indiscernables que celles du cou de la colombe... » Ce *péché* qu'il en vient à aimer, nous dit-il, au moment qu'il le confesse, ce n'est pas à l'exemple de Rome qu'il l'a commis.

1. Renan, *Avenir de la Science*, p. 463 ; *Fragments Intimes* (Patrice), p. 97, 98 ; *Études d'Histoire Religieuse*, p. 415 (sur Feuerbach ; publié en 1850 à l'occasion d'une étude d'H. Ewerbeck) ; *Souvenirs d'Enfance*, p. 71, 60).

Pour la seconde fois il renoue avec les Grecs, comme disait M. Parigot de l'*Avenir de la Science*. Dès 1846, dans les *Cahiers de Jeunesse*, un parallèle s'imposait à sa pensée : elle y revient, comme obsédée. « On aura beau faire, écrivait-il alors, les conceptions matérielles de notre poésie seront toujours moins belles que celles des Grecs; et cela tient même à notre climat, qui fait grelotter, qui fait rester chez soi. Ceci s'applique surtout à l'Allemagne... »

Son article de 1853 sur les *Religions dans l'Antiquité*, d'après Creuzer et quelques-uns de ses disciples, défendait ainsi comme d'un « blasphème » l'originalité de la mythologie grecque : « Ce qu'il importe de maintenir, disait-il (avec quelle admirable piété fervente !), c'est l'indépendance du développement de l'esprit hellénique dans ses parties essentielles; c'est que, à part l'étincelle première et quelques emprunts d'importance secondaire, la Grèce ne doit rien qu'aux dieux, à ses mers, à ses montagnes; c'est que ce coin privilégié du monde, cette divine feuille de mûrier jetée au milieu des mers vit éclore pour la première fois la chrysalide de la conscience humaine dans sa naïve beauté. Voilà pourquoi la Grèce est vraiment une Terre Sainte pour celui dont la civilisation est le culte; voilà le secret de ce charme invincible qu'elle a toujours exercé sur les hommes initiés à la vie libérale. Les vraies origines de l'esprit humain sont là; tous les nobles de l'intelligence y retrouvent la patrie de leurs pères. »

Les brouillons de la *Prière* bafouaient les badauds, les lourds badauds qui ont occupé le monde après la Grèce durant dix siècles et plus, les « lourds conquérants (Romains) » dont les écrivains du moderne Occident ont pris la manière déclamatoire, laissant en oubli l'art véritable. En 1876 le prélude dira : « Le monde entier me parut barbare; » l'Orient, pompeux, ostentatoire, imposteur; le militarisme romain, grossier; Celtes, Germains, Slaves, « espèces de Scythes consciencieux, mais péniblement civilisés »; notre Moyen Age, inélégant et pédant; l'art moderne, jésuitique, charlatanesque et rococo. La tache de barbarie a singulièrement gagné sur la carte d'Europe. N'est-il pas une zone où elle apparaît alors plus sombre[1] ?

HENRI TRONCHON.

1. Renan, *Souvenirs d'Enfance*, p. 68-70; *Cahiers de Jeunesse*, p. 146; *Études d'Histoire Religieuse*, p. 40. — H. Parigot, *Ernest Renan*, p. 38. — J. Pommier, article cité, p. 441.

LE « JOURNAL INTIME » DE GEORGE SAND ARRANGÉ PAR PAUL DE MUSSET

On sait que Paul de Musset riposta par le roman *Lui et Elle* au roman de George Sand intitulé *Elle et Lui*. Il montre, en terminant son récit, Édouard (Alfred) consterné à la pensée de la calomnie posthume que Pierre (Paul) vient de lui prédire : rien ne pourra la confondre, car il s'est désarmé, en rendant à l'adversaire toute leur correspondance. Cependant, sur les instances de Pierre, il se fait apporter sur son lit de malade de vieux tiroirs ; en y fouillant, il « trouva plusieurs lettres de William Caze » (George Sand), « précieuses lettres » où elle « confessait toutes ses fautes ». Il supplie Pierre de n'en faire usage qu'à la dernière extrémité :

« Mais, dit-il, si elle avait l'audace de mentir à Dieu et aux hommes jusqu'à dire que j'ai été un ingrat, un fou et un méchant, quand c'est elle qui m'a trahi, enlevé la raison et empoisonné le cœur, arrive alors, comme la statue du commandeur au souper de don Juan.

— J'arriverai.

— Marche sur le mensonge et écrase-le.

— Je marcherai dessus et je l'écraserai.

— Le mandat que je te donne est facile ; pour le remplir, il suffit de m'aimer et d'être honnête homme. »

« Pierre étendit le bras sur le lit du malade et répondit : « Je le remplirai ; je te le jure ! »

« J'ai entendu dire que Pierre avait tenu parole[1]. »

On lit, en effet, dans la troisième partie du roman, cinq « lettres de William Caze précédées de cette brève introduction : « Il est nécessaire pour l'intelligence de cette histoire de transcrire ici quelques-unes des lettres de William Caze. Elles apprendront au lecteur en quel bizarre état se trouvait alors l'esprit de cette femme[2]. » Émile Faguet, analysant avec son habituelle finesse la genèse de *Lui et Elle*, écrivait à ce propos : « Il n'y a qu'un mensonge pur et simple, à mon avis, dans *Lui et Elle*. Ce sont les lettres attribuées à George Sand, les lettres de « William Caze ». Elles sont adroitement faites, mais elles sont évidemment fabriquées. Elles sont d'un style brusque, coupé, saccadé, qui est le contraire même du style de George Sand, même très ému. Et, d'autre part, sans être d'un très grand mérite littéraire, elles sont d'une allure, d'un style « à la *Religieuse portugaise*, » qu'il

1. Paul de Musset. *Lui et Elle* (*Le Magasin de Librairie*, Paris, Charpentier, 1859, in-8°, t. IV, p. 26-27).

2. *Ibidem*, p. 11, ch. VIII, et p. 195 de l'édition in-12 de 1862, ch. XV.

me semble difficile que Paul de Musset ait attrapé ». Ne serait-ce pas l'œuvre d'Alfred « s'amusant à parodier la manière de George Sand » ? Au reste « l'hypothèse, observe-t-il, est un peu extravagante. « C'est une vision », comme dit Mme de Sévigné. Enfin, ces lettres agacent ma curiosité. Le mensonge de Paul de Musset consiste à dire que ce sont bien des lettres de « William Caze » non rendues à elle et retrouvées dans un tiroir. Il est constant que Musset a remis à Papet toutes les lettres qu'il avait reçues de George Sand [1]. »

Cet argument n'est pas invincible, car Musset avait pu en détruire quelques-unes après en avoir pris copie. Mais il est clair qu'il n'y a aucun rapport entre les lettres de Sand et celles de William Caze. On doit donc, selon Faguet, en conclure que Paul a menti. — Pas absolument. Il pouvait avoir sous les yeux un texte authentique de Sand qui ne fût pas celui des lettres et auquel il prêtait, sans l'altérer davantage, la forme épistolaire. — Non, répond Faguet, ce n'est pas le style de Sand; ces lettres de William Caze sont « évidemment fabriquées ». — Fabriquées, c'est vrai en un sens; il est vrai aussi qu'avec tous leurs défauts, Faguet l'a bien vu, elles sont animées d'un souffle qui passe la portée du frère Paul; il est vrai, enfin, que Paul a menti, non pas grossièrement, comme Faguet le croit, mais de façon plus subtile : en disant presque la vérité, en ne se permettant pour ainsi dire jamais de prêter à William Caze aucune phrase qui ne soit, à quelques variantes près, la reproduction d'un texte de Sand. Quel texte? Un *Journal intime* de novembre-décembre 1834, remis d'abord par elle à Musset, et que Musset lui rendit en 1840, après l'avoir prêté à sa « marraine » Mme Jaubert, qui eut soin de le faire transcrire [2]. C'est ce *Journal* qui vient d'être publié intégralement pour la première fois, à ma connaissance [3]. Mme Aurore Sand a estimé, non sans raison, que c'était la meilleure manière de célébrer le cinquantenaire de son illustre aïeule, et d'honorer sa mémoire. Elles l'honorent, en effet, hautement, ces pages toutes frémissantes de passion, que Musset, on aime à le croire, n'avait pas encore oubliées, lorsque, parlant de la beauté suprême des « chants désespérés », il s'écriait : « Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots ». Ce *Journal*, jusqu'à présent, n'était pas tout à fait inconnu. Les biographes de Sand et de Musset : Barine [4], Mariéton [5], Rocheblave [6], Spoelberch de Lovenjoul [7], Karénine [8], Le Roy [9], Séché [10], Vincent [11], étaient loin de l'ignorer. Plusieurs même

1. Emile Faguet, *Amours d'hommes de lettres*. Paris, 1907, in-12, p. 500.
2. W. Karénine, *George Sand*. Paris, 1899-1912, 3 vol. in-8°, t. II, p. 108-109.
3. George Sand, *Journal intime* , p. p. Aurore Sand. Paris, 1926, in-12.
4. A. Barine, *Alfred de Musset*. Paris, 1893, in-12, p. 85-87.
5. P. Mariéton, *Une histoire d'amour...* Paris, 1897, in-12, p. 222-224, 231-236.
6. *Lettres de George Sand à Musset et à Sainte-Beuve*, p. p. S. Rocheblave. Paris, 1897, in-12 (3e édit.), Introduction, p. viii, ix, xix-xxiii.
7. Lovenjoul, *La Véritable Histoire de « Elle et Lui »*. Paris, 1897, in-12, p. 93.
8. W. Karénine (ouvrage cité à la note 2), p. 99, 102.
9. A. Le Roy, *George Sand et ses amis*. Paris, 1903, in-12, p. 295-304.
10. L. Séché, *Alfred de Musset*. Paris, 1907, 2 vol. in-12.
11. L. Vincent, *George Sand et le Berry*. Paris, 1919, in-8°, p. 184.

en avaient publié certains passages, mais furtivement et sans trop s'en expliquer, ainsi qu'on présente des articles de contrebande, dont la garantie semble précaire, dont la provenance reste mystérieuse. J'étais arrivé, en rassemblant ces fragments épars, à reconstituer environ la moitié du *Journal intime*. La comparaison que j'en avais faite avec le texte de Paul de Musset m'avait indiqué la source des lettres de William Caze, et me confirmait dans l'idée que Paul n'était pas un menteur ordinaire, qu'il était, à tous égards, incapable d'avoir fabriqué ces lettres de toutes pièces, de les avoir inventées. Mais n'avait-il pu en inventer au moins quelques lignes ? Quand il l'aurait pu, il ne l'aurait pas voulu, car ce n'était pas son idée. Voilà ce qu'il me semblait, mais ce que rien ne me prouvait, parce que plusieurs lacunes qui restaient entre mes fragments empêchaient l'entière confrontation des lettres de William Caze et du *Journal intime* de Sand. Ces lacunes étant aujourd'hui comblées, nous tenons enfin tout le secret du procédé de Paul. Il avait trop solennellement laissé entendre qu'il livrait George Sand intime ; et, à la traîner ainsi sur la place publique, à l'étaler pantelante et nue, il triomphait trop visiblement pour que le texte dont il s'agit fût supposé[1].

Il lui importait, pour savourer sa vengeance, que George Sand se reconnût elle-même dans sa triste posture de pécheresse repentante, prosternée devant son Dieu. Il fallait qu'elle sût, à n'en pouvoir douter, que son journal secret destiné, confié au seul Alfred, avait été profané, et que ses amis en plaisantaient. Mais, d'autre part, on ne devait pas pousser l'audace jusqu'à provoquer, par une reproduction pure et simple du texte de Sand, des poursuites judiciaires. Aussi le *Journal* s'est-il changé en une série de cinq lettres; certains morceaux en sont intervertis, et le texte est altéré soit par de petites retouches de détail, soit par de sévères amputations. Ici la prudence n'entre plus seule en jeu : Paul est un homme du monde, qui se pique de bon goût. Ce pédant à la cavalière daignera donc, du haut de sa cravate, faire la leçon à « la personne », ainsi qu'il affecte de désigner George Sand, à « la personne » qui ne sait pas mieux s'exprimer que se tenir comme il faut. Son style, trop facile, manque d'élégance; c'est dans ce sens que le réparateur devra retoucher les phrases mal venues; il est encombré de fautes : impropriétés, négligences, rudesses, redites, qui l'alourdissent et le ralentissent; on lui donnera coûte que coûte une allure dégagée, correcte et fringante. Mais ce qui importe surtout, c'est de faire disparaître les passages dangereux, contre

1. Mme Aurore Sand, ne possédant pas le manuscrit autographe du *Journal intime*, n'a publié qu'une copie dont on ne sait rien, sinon qu'elle provient des papiers de Lovenjoul. Aussi M. Armand Lods a-t-il cru pouvoir révoquer en doute l'authenticité de ce texte. (*Mercure de France*, 1er août 1926, p. 723-725) J'examine cette question dans l'ouvrage qui paraîtra prochainement à la librairie Boivin : *Un grand amour romantique, George Sand et Alfred de Musset*, et je conclus à l'authenticité du *Journal intime*.

lesquels on ne saurait trop se mettre en garde, fût-on soi-même protégé par une triple cuirasse de bon goût, d'ironie et de haine; c'est, par exemple, quand, pour se mieux défendre, elle attaque et, en se confessant, confesse Alfred et lui reproche à son tour son égoïsme, ses colères, ses faiblesses, ses mensonges, — ne va-t-elle pas jusqu'à le traiter d'assassin ? — c'est quand, à force de s'accuser, elle devient touchante en élevant « cette voix du cœur qui seule au cœur arrive »; c'est quand l'amour maternel combat dans cette âme anéantie le désespoir, la sauve du suicide et la relève; c'est quand, planant sur le sombre drame de douleur et d'horreur, se joue, avec quelle tendresse ! la grâce ailée et malgré tout souriante de la poésie. Ces éléments divers que sépare forcément l'analyse se fondent harmonieusement dans l'ensemble, emportés d'un mouvement magnifique. Que faire donc pour résister à tout cela et rompre le charme ? C'est bien simple. Il suffit d'une paire de froids ciseaux. Et l'on va voir avec quelle maîtrise Paul les manie, taillant, coupant et découpant comme il convient. Il n'a pas, — c'est une justice à lui rendre, — éliminé systématiquement les plus beaux passages, — il fallait bien, d'ailleurs, pour la moralité de la fable, laisser encore un peu transparaître la séduction de la « sirène » [1], — mais ces passages, il les scalpe, sans pitié, il les arrache à l'ambiance où ils baignaient, colorés de toutes les nuances que, brutalement, il efface, pour n'en présenter qu'une image informe, aux tons crus et heurtés, une image d'Épinal.

Si j'avais replacé, en face du texte de Paul, tous les développements supprimés par lui et qui viennent s'insérer entre deux phrases qu'il se contente de juxtaposer, la disproportion serait trop grande entre la colonne de gauche, au texte continu, et celle de droite, où les lignes s'espaceraient séparées les unes des autres par des blancs énormes. Des passages supprimés, je n'ai donc rétabli que ceux qui ne dépassent guère cinq ou six lignes; quant à ceux qui sont plus longs, je les remplace par des points et j'indique en note, avec la référence, le nombre de lignes ou de pages qu'ils constituent dans le *Journal intime*.

Le manuscrit publié par Mme Aurore Sand, qui n'est qu'une copie, se trouvait probablement parmi les papiers de George Sand. Comme certains morceaux du *Journal*, publiés antérieurement, proviennent peut-être d'une autre source, c'est-à-dire de la copie prise par Mme Jaubert, j'ai cru devoir noter les variantes, en somme peu nombreuses, qu'ils présentent. Je mets en italiques les expressions qui diffèrent, et en capitales celles qui sont en italiques chez Sand ou chez Musset.

1. C'est ainsi que l'appelle Mme de Musset dans une lettre à son fils Paul pour s'excuser d'avoir cédé à ses prières, quand elle enleva Alfred et partit avec lui pour Venise. (M. Clouard, *Documents inédits sur Alfred de Musset*. Paris, 1900, in-8°, p. 94.)

TEXTE DE GEORGE SAND.

III[1]

[Sans date.]

... *Mais ce malheureux amour-propre masculin ! Au premier mot, comme tu m'as traitée ! Tu voulais me souffleter, m'appeler c...* [sic], *devant tout le monde, tu mourais de colère, si je n'avais menti. Et quelques jours plus tard, tu serais mort de douleur si je n'avais continué à mentir. Crois-tu donc que ce soit agréable de mentir ? O mon Dieu ! vous savez que vous n'avez pas inventé de plus grand supplice pour les coupables ; c'est leur enfer en ce monde.*

Et puis, et puis, sais-tu *que* c'est *horrible* de perdre l'estime *de celui* qui vous aimait *la veille, quand on l'estime soi-même* ? Je me souciais bien de l'estime de l'AUTRE quand il est parti ! Lui ai-je fait un mensonge à lui ? *Me suis-je donné* la peine de feindre un instant, pour ne pas *avoir en lui un ennemi ? Ne m'a-t-il pas fait tout le mal qu'il pouvait me faire*[3] *?...*

Si tu veux que je guérisse, fais-moi *encore une* méchanceté *demain ! Après-demain, je serai consolée.* Mais *comme te voilà*, ô mon pauvre roseau, luttant contre *ta colère et ta* bonté, me *faisant* du mal et *puis m'en consolant, me traitant avec injustice*, et puis *te rétractant parce ce que tu ne peux pas te nier toi-même la vérité d'aujourd'hui. Eh bien ! je vois que tu* es *bon comme* un agneau avec tes colères de lion. Je vois bien *que tout* le monde *est* entre nous et *que tu ne peux pas ôter de devant tes yeux l'*INJURE *qui t'a été faite par moi. Mais tu ne peux pas ôter de ton cœur la compassion et l'amitié.* Pauvre Alfred, si personne ne le savait, tu me pardonnerais ; mais il y a *M.* Tattet qui dirait *d'un air bête* : « *Dieu !* quelle faiblesse ! » lui qui pleure *quand il est saoûl* dans le giron de mademoiselle *Déjazet*. Il y

TEXTE DE PAUL DE MUSSET.

A M. Édouard de Falconey[2].

Novembre 183...

Tu m'écouteras, Édouard. Les cinq minutes que te coûtera la lecture d'une lettre, tu ne me les refuseras pas[3]. *J'ai été menteuse, mais dis toi-même s'il existe une femme plus sincère que moi en ce moment.*

Sais-tu *qu'il* est *terrible* de perdre l'estime *d'une personne* qui vous aimait *hier* ? Je me souciais bien de l'estime de l'AUTRE, quand il est parti ! Lui ai-je fait un mensonge, à lui ? *Ai-je pris* la peine de feindre un instant, pour *échapper à son mépris ou à sa haine* ? *Ah ! si tu m'as vue mentir, c'est que je t'aimais*[3]. — Veux-tu que je *me* guérisse ? Fais-moi *quelque atroce* méchanceté. Mais, ô mon pauvre roseau, *tu es toujours* luttant contre *la rancune ou contre la* bonté. *Tu* me *fais* du mal et *tu en as regret. Tu me traites injustement* et puis *tu t'adoucis.* Tu es un agneau avec des colères de lion. *Ah !* je *le* vois bien : le monde *se met* entre nous et te défend d'oublier l'INJURE. Pauvre Édouard, si personne ne le savait, tu me pardonnerais ; mais il y a *là* Verdier qui dirait : « *Oh !* quelle faiblesse ! » Lui qui pleure *pour rien* dans le giron de mademoiselle ***. Il y a ces dames *des* salons *de bel esprit*, qui diraient : « C'est pitoyable ! » et *tu* aimes mieux être malheureux. Qu'est-ce donc de pardonner *à qui vous aime* ? Ah ! si *j'eusse pensé*, quand tu as quitté *Naples*, que tu dusses souffrir ce que je souffre aujourd'hui, je me serais coupé une main ; je te l'aurais présentée en te disant : Voilà une main menteuse, jetons-la dans la mer... [*sic*].

1. « La moitié de cette page est déchirée et manque. Cette copie est donc incomplète du début de ce fragment et de toute la partie écrite au revers du morceau manquant. » (Note de Mme Aurore Sand, p. 18.)

2. *Lui et Elle* (*Magasin de Librairie*, 1859, t. IV, p. 11-16)

3. L'idée exprimée dans ces lignes a dû être fournie par le texte que la déchirure a fait disparaître, au recto. Les points qui suivent indiquent l'endroit de la déchirure, au verso.

a *messieurs tel ou tel* et ces dames *du* salon *esthétique* qui diraient : « C'est *bien* pitoyable, *c'est bien ridicule !* » Et *on* aime mieux être malheureux *et fou, car* qu'est-ce donc de pardonner *quand on est sûr d'être aimé* ! Ah ! si *j'avais été sûre que tu dusses m'aimer réellement* quand tu as quitté *Venise*, que tu dusses souffrir ce que je souffre aujourd'hui, je me *serais* coupé une main, je te l'aurais présentée en te disant : Voilà une main menteuse *et sale*. Jetons-la dans la mer *et que le sang qui en coulera lave l'autre. Prends-la et mène-moi au bout du monde. Si tu devais accepter cette main ainsi lavée, je le ferais bien encore. Veux-tu ?*

« Mais à qui s'adresse tout cela ? Est-ce à vous, murs de ma chambre, échos de sanglots et de cris ? Est-ce à toi, portrait silencieux et grave ? A toi, crâne effrayant, plein d'un poison plus sûr que tous ceux qui tuent le corps, *cercueil où j'ai enseveli tout espoir* ? A toi, Christ sourd et muet ? J'aurai beau dire, beau pleurer *et* me plaindre, *il n'y a que vous qui me pardonnerez*. Mon Dieu ! que votre miséricorde *commence donc par donner* l'oubli et le repos à ce cœur dévoré *de chagrin*, car tant que *je souffre, tant que j'aime* ainsi, *je vois bien* que vous *êtes* en colère.

Ah ! rendez-moi mon amant, et je serai dévote et mes genoux useront le pavé des églises !

« Mais à qui s'adresse tout cela ? Est-ce à vous, murs de ma chambre, échos de sanglots et de cris ? Est-ce à toi, portrait silencieux et grave *de mon bien-aimé* ? *Est-ce* à toi, crâne effrayant, plein d'un poison plus sûr que tous ceux qui tuent le corps ? *Est-ce* à toi, Christ sourd et muet ? J'aurai beau dire, beau pleurer, *beau* me plaindre ! Mon Dieu ! Que votre miséricorde *donne* l'oubli et le repos à ce cœur dévoré, car tant que *j'aimerai* ainsi, *c'est* que vous *serez* en colère. »

MERCREDI MATIN.

Qu'est-ce que *Buloz* me disait donc hier de *M. Liszt* ? Est-ce qu'*Alfred* lui en aurait parlé ? Est-ce qu'*il* a pensé *sérieusement* un instant que j'allais aimer *M. Liszt* ? *Est-ce qu'il le penserait encore ?* Ah ! mon cher bien, si tu pouvais être jaloux *de moi, avec quel plaisir je renverrais tous ces gens-là !* Mais vous n'êtes pas *jaloux de moi.* Vous avez fait semblant *de croire une chose que vous n'avez pas crue, pour vous débarrasser de moi plus vite*, et cela est mal, *et si j'avais pu* aimer *M. Liszt, de colère je l'aurais aimé. Mais je ne le pouvais pas.* . . . .

[1] Mettre *Liszt* à la porte *à présent,*

AU MÊME. Mercredi matin.

« Qu'est-ce que *notre amphitryon du* ROCHER DE CANCALE me disait donc HIER de *Hans Flocken* ? Est-ce que *tu lui* en aurais parlé ? Est-ce que *tu as* pensé un instant que j'allais aimer *Hans Flocken* ? Ah ! mon cher bien, si tu pouvais *encore* être jaloux ! Mais vous *ne l'êtes* pas. Vous avez fait semblant et cela est mal. *Que ne puis-je* aimer *Flocken ? Faut-il le* mettre à la porte *de chez moi ?* Pourquoi ? *Ne serait-ce pas une sottise ?*

1. P. 22, après dix-huit lignes d'intervalle.

quelle bêtise, chez Buloz! Pourquoi? *A cause de qui*?

Je me suis figuré pendant *une ou* deux *entrevues* qu'il était amoureux de moi ou *prêt* à le devenir. . . .

[1]... Je me suis *clairement* convaincue, à la troisième visite, que je m'étais sottement infatuée d'une vertu inutile et que *M. Liszt* ne pensait qu'*à Dieu* et à la Sainte Vierge, *qui* ne *me* ressemble pas *absolument*. Bon et heureux jeune homme! Certes, s'il est ainsi, je l'estime et je l'aime beaucoup; si c'est une affectation, cela m'est fort égal, *car je ne le connais pas. Et* quel besoin de le renvoyer *dans tout cela*? Comment m'y prendrais-je et quelle singulière raison lui *donnerais-je*? D'ailleurs, j'ai une idée fixe, une seule et dernière espérance, *bien modeste*, pauvre *George, pour* toi qui fus si *ambitieuse d'être* aimée *et que voici bien humble*. Magdeleine sans cheveux, mais non *pas* sans larmes, sans croix et sans tête de mort! *Ce crâne que vous méditiez tristement, ô pauvre pécheresse, ne vous donnait certes pas une aussi rude et profonde leçon que celui qui est là sur ma table. Vous aimiez Jésus et il vous disait* : « Il *te sera* pardonné *parce que tu as aimé!* » Mais j'aime, et on ne me pardonne pas. . . . . .

[2]Je *vous* disais, *Buloz*, que j'avais une idée fixe. Je veux ravoir *son* amitié *et un peu de* son estime. *Mais pour cela, il me faut du temps, six mois peut-être au moins, peut-être encore plus. N'importe, fût-ce toute la vie! Mais* c'est la seule chose qui me soutienne, *le seul espoir qui ait réussi à entrer dans cette pauvre tête*. C'est pour cela que je ne *peux pas* me décider à partir, *car* quand je serais loin, — *il me l'a dit*, — que saura-*t-il* de moi? *Il pourra supposer* que je fais *des* folies *et qu'il les ignore. En restant ici, je me ferai bien rendre justice, et pour cela, je ne veux pas* m'isoler, *me cacher*, me cloîtrer, ce *serait* à *ses* yeux un coup de tête, une idée romanesque, dont la durée *lui semblerait* douteuse. *Il penserait qu'*au premier

« *Voici la vérité : un moment* j'ai cru, *pendant ses* deux *premières visites*, qu'il était amoureux de moi ou *disposé* à le devenir. A la troisième visite, je me suis convaincue que je m'étais sottement infatuée d'une vertu inutile, et que *M. Flocken* ne pensait qu'à la Sainte Vierge, *à qui je* ne ressemble pas. Bon et heureux jeune homme! Certes, s'il est ainsi, je l'estime et l'aime beaucoup. Si c'est une affectation, cela m'est fort égal. *Mais* quel besoin de le renvoyer? Comment m'y prendrais-je, et quelle singulière raison *pourrais*-je lui en *donner?* D'ailleurs, j'ai une idée fixe, une seule et dernière espérance. Pauvre *William*, toi qui fus si *orgueilleuse quand tu étais* aimée! *Pauvre* Magdeleine sans cheveux, mais non sans larmes, sans croix et sans tête de mort! Il *t'a été* pardonné, *ô Madeleine, et* moi j'aime et on ne me pardonne pas!

« Je disais que j'avais une idée fixe. Je veux *ton* amitié, *je veux* ravoir *ton* estime; c'est la seule chose qui me soutienne. C'est pour cela que je ne *puis* me décider à partir. Quand je serai loin, que saura*s-tu* de moi? *Tu supposeras* que je fais *quelque nouvelle* folie. *Faut-il* m'isoler, me cloîtrer? *Ne sera*-ce *pas* à *tes* yeux un coup de tête romanesque, dont la durée te *semblera* douteuse? Au premier pas que je *ferai* dehors, ne croiras-tu pas *que je vais avoir* une tentation, et *succomber*? D'ailleurs qui sait s'il n'en serait pas ainsi? La claustration, l'ascétisme, la mortification exaltent les sens, et pourquoi *exposerais*-je les miens *à* une solitude dangereuse? — Ah! s'il venait *me* trouver dans ma cellule, *lui*! s'il venait m'y donner un baiser

1. P. 22, après six lignes d'intervalle.
2. P. 23, après six lignes d'intervalle.

pas que je *ferais* dehors, *j'aurais* une tentation et *j'y succomberais*. D'ailleurs, qui sait s'il n'en serait pas ainsi ? La claustration, l'ascétisme, la mortification exaltent les sens, et pourquoi *exalterais*-je les miens *par* une solitude dangereuse, *lorsqu'au milieu des hommes, ils me laissent fort tranquille ? Ce serait par trop bête.* S'il venait *m'y* trouver dans ma cellule, s'il venait m'y donner *seulement* un baiser tous les jours, *oh ! comme j'y courrais*. Mais *il n'y viendrait pas, ou il y viendrait* avec *cette* méfiance *continuelle du lendemain*. Il faut que je mette entre nous un temps et des faits qui pouront s'appeler HIER *et qui lui prouveront* que je peux aimer, souffrir et subir. . . . . .

[1] Mais hélas ! *mon Dieu*, tu dors, car il est onze heures du matin et tu *ne m'entends guère ! Oui*, je *voudrais* ton amitié. *Mais je n'ai pas encore le droit de te faire* croire à quelque chose de bon de ma part. *J'irais maintenant te* la *demander, que* ce serait des orages *à n'en plus finir et cela* te *fait du* mal.

Pour moi, mon Dieu, j'aimerais mieux des coups que rien. Rien. C'est ce qu'il y a de plus affreux au monde, *mais* c'est mon expiation. *Ah ! qu'on ne m'en demande pas d'autre !* Un cilice, le jeûne *et des* coups de fouet, voila tout ce que les pénitents ont su inventer. Ils n'ont pas imposé à des gens qui aimaient de demeurer à trois pas de l'objet de leur amour et de se tenir tranquilles et de rire et de manger ! *Et d'ailleurs* il faudra du temps avant que j'aie *la fermeté et* le courage de n'être pas jalouse. *Oh ! mon Dieu, vous me faites sentir des tortures dont je n'avais que l'idée ! Mais ceci sera éternellement refoulé au plus profond de mon cœur. J'ai senti l'autre* jour, *en dînant avec lui chez Pinson, combien la jalousie peut rendre vil, injuste et sot, si l'on s'y abandonne*. J'aurais voulu rabaisser la femme dont *il disait* du bien au-dessous des plus viles créatures. Et pourquoi ? Cela est aussi laid *que stupide. Non, non*, Seigneur Dieu, tous les jours ! Mais *non, s'il y venait, ce serait encore* avec méfiance. Il faut que je mette entre nous un temps et des faits qui pourront s'appeler HIER. *Je te prouverai* que je peux aimer, souffrir et subir... [*sic*].

« Mais, hélas ! tu dors, car il est onze heures du matin, et tu *auras fait de la nuit le jour. Edouard,* je *veux* ton amitié. *Ne peux-tu* croire à quelque chose de bon de ma part ? *J'irai* la *réclamer plus tard, cette amitié, car aujourd'hui* ce serai*ent* des orages *qui* te *feraient* mal. »

AU MÊME. Jeudi matin.

« Mon Dieu ! J'aimerais mieux des coups que rien. Rien ! C'est ce qu'il y a de plus affreux au monde, *et* c'est mon expiation. Un cilice, le jeûne, *les* coups de fouet, voilà tout ce que les pénitents ont su inventer. Ils n'ont pas imposé à des gens qui aimaient de demeurer à trois pas de l'objet de leur amour, et de se tenir tranquilles, et de rire et de manger ! Il *me* faudra *bien* du temps avant que j'aie le courage de ne pas être jalouse : la femme dont *tu m'as dit* du bien *le* jour *que nous avons dîné au cabaret*, j'aurais voulu *la* rabaisser au niveau des plus viles créatures. Et pourquoi ? Cela est aussi laid *qu'absurde*. Seigneur Dieu, ne me laissez pas m'abrutir et me perdre. La passion est un don sévère, mais divin. Les souffrances de l'amour doivent ennoblir et non dégrader. C'est ici, mon orgueil, que vous êtes une sainte et digne chose. Que cette femme le console ; qu'elle lui apprenne à croire. Moi je

1. P. 26, après un peu moins de deux pages d'intervalle.

ne me laissez pas m'abrutir et me perdre. La passion est un don sévère, mais divin. Les souffrances de l'amour doivent ennoblir et non dégrader. C'est ici, mon orgueil, que vous êtes une sainte et digne chose. Que cette femme *l'aide et* le console ; qu'elle lui apprenne à croire. *Hélas !* moi, je ne lui ai appris qu'a nier. MEA CULPA. *Alfred, je vais faire un livre.* Tu verras que mon âme n'est pas corrompue, *car ce livre sera* une terrible accusation contre moi. Saints du Ciel, vous avez péché, vous avez souffert !

ne lui ai appris qu'à nier. *Édouard,* tu verras que mon âme n'est pas corrompue. *Je répandrai* contre moi-*même* une accusation terrible. Saints du ciel ! Vous avez péché ; vous avez souffert !... [*sic*]. »

[1] II

PARIS. — SAMEDI MINUIT.

J'arrive des Italiens. Je me suis profondément ennuyée. J'avais eu une journée assez doucement triste. *Boucoiran* m'avait lu quelque chose de M. de Maistre. Je n'ai retenu que trois lignes : « Dans *quelques* provinces de l'Inde, on fait souvent le vœu de se tuer volontairement si l'on obtient telle ou telle *grâce* des idoles du lieu. Ceux qui ont fait ce vœu se précipitent d'un rocher *appelé*... [*sic*] » O mon Dieu ! si vous vouliez m'accorder un seul jour de ce bonheur que vous m'avez ôté, je ferais bien ce vœu-là ; *mais je mourrai sans l'avoir retrouvé !*

« Décidément la musique fait du mal et c'est si bête un théâtre ! Que toutes ces figures-*là sont* stupides ! *Tout le monde a* l'air tranquille, indifférent. *Il y en a qui ont l'air content, et moi, j'ai une vipère qui me mange le cœur.* Me voilà en bousingot, seul, désolé d'entrer au milieu de ces hommes noirs. *Et moi aussi, je suis en deuil.* J'ai les cheveux coupés, les yeux cernés, les joues creuses, *l'air bête et vieux.* Et là-haut, *il y a* toutes ces femmes blondes, blanches, parées, couleur de rose.

[2] Je ne peux pas souffrir tout cela ! *Et tout cela* pour rien ! J'ai trente ans, je suis belle encore ; du moins je le serais dans *quelques* jours, si je *pouvais m'arrêter de* pleurer. J'ai autour de moi des hommes qui valent mieux que moi *et* qui *pourtant, à me prendre telle que je suis, sans mensonges, sans*

AU MÊME. Samedi minuit.

« J'arrive des Italiens. Je me suis profondément ennuyée. J'avais eu une journée assez doucement triste. *Caliban* m'avait lu quelque chose de M. de Maistre. je n'*en* ai retenu que trois lignes : « Dans *certaines* provinces de l'Inde, on fait souvent le vœu de se tuer volontairement si l'on obtient telle ou telle *faveur* des idoles du lieu. Ceux qui font ce vœu se précipitent *du haut* d'un rocher... [*sic*]. » O mon Dieu ! si vous vouliez m'accorder un seul jour de ce bonheur que vous m'avez ôté, je ferais bien ce vœu-là... [*sic*].

« Décidément la musique *ne* fait *que* du mal ; et c'est si bête un théâtre ! Que toutes ces figures tranquilles, indifférentes ou contentes, ont l'air stupide ! Me voilà en BOUSINGOT, seule, désolée d'entrer au milieu de ces hommes noirs. J'ai les cheveux coupés, les yeux cernés, les joues creuses, et là-haut, toutes ces femmes blanches, blondes, parées, couleur de rose !... [*sic*].

« Je ne peux pas souffrir tout cela pour rien ! J'ai trente ans ; je suis belle encore ; du moins je le serais dans *huit* jours, si je cessais de pleurer. J'ai autour de moi des hommes qui m'offriraient hardiment leur appui. Ah ! si je pouvais me *remettre* à aimer quelqu'un ! Mon Dieu ! rendez-

1. P. 10-11.
2. P. 14 ; après deux pages magnifiques d'élan et de tendresse.

coquetterie aucune et faisant l'aveu le plus rigide de mes fautes, m'offriraient hardiment leur appui. Ah ! si je pouvais me *mettre* à aimer quelqu'un ! Mon Dieu, rendez-moi ma féroce vigueur de *Venise* ; rendez-moi cet âpre amour de la vie, qui m'a *prise* comme un accès de rage, au milieu du plus affreux désespoir.

[1] Ce matin, j'*ai posé chez (De) Lacroix... De Lacroix m'a montré le recueil de Goya.* Il *m'a parlé d'Alfred à propos de cela, et* m'a dit *qu'il* aurait *fait* un grand peintre, *s'il* eût voulu. Je le crois bien. Il *veut* copier, *lui, De Lacroix*, les *petits croquis* de l'album *d'Alfred.*

Moi je vais m'amuser, m'amuser ? m'appliquer à copier servilement quelques-unes de ces jolies femmes de Goya. Je les enverrai à mon pauvre ange, quand je partirai. Il ne les refusera peut-être pas. Je sais qu'il aime ces femmes-là. Si je pouvais prendre la figure d'une de ces petites images et aller le trouver la nuit ! Il ne reconnaîtrait pas le malheureux George et il m'aimerait ne fût-ce qu'une heure !

Je ne guéris pourtant pas ! *Eh bien, eh bien, comme vous voudrez, mon Dieu ! Faites de moi ce qu'il vous plaira.* Je racontais *mon chagrin à De Lacroix ce matin, car* de quoi puis-je parler, sinon de cela ? *Et* il *me donnait* un bon conseil, c'est de n'avoir *plus* de courage. « Laissez-vous aller, disait-il. Quand *je suis ainsi, je* ne fais pas *le* fier, JE NE SUIS PAS NÉ ROMAIN. Je m'abandonne à mon désespoir. Il me ronge, il m'abat, il me tue. Quand il en a assez, il se lasse à son tour et *il* me quitte. » Le mien *me quittera-t-il ? Hélas ! il* augmente tous les jours. .

. . . . . .

[2] *Je t'aime*, je me soumettrais à tous les supplices pour être aimée de toi *et tu me quittes !*. . . . . .

[3] Cet amour *pourrait* me conduire au bout du monde. *Mais personne n'en veut !...* [sic] Ah ! *mais* on ne peut pas aimer deux *hommes* à la fois. Cela m'est arrivé. *Quelque chose qui m'est arrivé ne m'arrivera plus. Ah !* insensé ! moi ma féroce vigueur de *Naples !* Rendez-moi cet âpre amour de la vie qui m'a *pris* comme un accès de rage au milieu du plus affreux désespoir !

Ce matin, j'*étais dans l'atelier de* RUBENS. Il m'a dit *que si tu l'eusses* voulu, *tu* aurais *été* un grand peintre. Je le crois bien ! Il *a envie de* copier les *dessins* de *ton* album.

Tout en me montrant des figures de femmes espagnoles, il m'a demandé où j'en étais : « Je ne *me* guéris pourtant pas », ai-je dit. Et je lui ai raconté *mes chagrins*. — De quoi puis-je parler, sinon de cela ? — Il m'a donné un bon conseil, c'est de n'avoir *pas* de courage. — « Laissez-vous aller, *me* disait-il, ne faites pas *la* fière, ne *soyez* pas Romaine. Quand *pareille chose m'arrive*, je m'abandonne à mon désespoir. Il me ronge, il m'abat, il me tue ; *et puis*, quand il en a assez, il se lasse à son tour et me quitte. » *Et* le mien augmente tous les jours ! Je me soumettrais à tous les supplices pour être *encore* aimée de toi. Cet amour me conduirait au bout du monde. Ah ! *je le sais maintenant* : on ne peut pas aimer deux *personnes* à la fois. *Parce que* cela m'est arrivé, tu *te* dis : « *Ce qu'*elle a *déjà* fait, elle le fera *encore* ». Insensé ! c'est le contraire qu'il faudrait dire.

1. P. 3-4, mardi soir (25 novembre 1834).
2. P. 5, après trente-trois lignes d'intervalle.
3. P. 6, après seize lignes d'intervalle.

Quand tu dis : elle le fera *demain parce qu'*elle l'a fait *hier !* c'est le contraire qu'il faudrait dire. *Est-ce que je suis stupide ou insensible ? Est-ce que je ne souffre pas des folies ou des fautes que je fais ? Est-ce que les leçons ne profitent pas aux femmes comme moi ? Est-ce que je n'ai pas trente ans ? Est-ce que je ne suis pas dans toute ma force ? Oui, Dieu du Ciel, je le sens bien. Je peux encore faire la joie et l'orgueil d'un homme, si cet homme veut franchement m'aider !*

J'*ai* besoin d'un bras solide pour me soutenir, *d'un cœur sans vanité pour m'accueillir et me conserver. Si j'avais trouvé cet homme-là, je ne serais pas où j'en suis. Mais ces hommes-là sont des chênes noueux dont l'écorce repousse. Et toi, poète, belle fleur, j'ai voulu boire ta rosée. Elle m'a enivrée, elle m'a empoisonnée et, dans un jour de colère, j'ai cherché un autre*[1] *poison qui m'a achevée.* Tu étais trop suave et trop subtil, mon cher parfum, pour ne pas t'évaporer *chaque fois que* mes lèvres t'aspiraient. Les beaux arbrisseaux de l'Inde et de la Chine plient[2] sur *une* faible tige et se courbent au moindre vent. Ce n'est pas d'eux qu'on tirera des poutres pour bâtir *des maisons.* On s'abreuve de leur nectar, on s'entête de leur odeur, on s'endort et on *en*[3] meurt.

J'*avais* besoin d'un bras solide pour me soutenir. Tu étais trop suave et trop subtil, mon cher parfum, pour ne pas t'évaporer *quand* mes lèvres t'aspiraient. Les beaux arbrisseaux de l'Inde et de la Chine plient sur *leur* faible tige et se courbent au moindre vent. Ce n'est pas d'eux qu'on tirera des poutres pour bâtir. On s'abreuve de leur nectar, on s'entête de leur odeur, on s'endort et on meurt ! »

[4]IV [Sans date.]

L'heure de ma mort est en train de sonner. Chaque jour qui s'écoule frappe un coup, et dans quatre jours le dernier coup ébranlera l'air vital autour de moi. Alors s'ouvrira une tombe où ma jeunesse et mes amours descendront pour jamais. Et que serai-je ensuite ? Triste spectre, sur quelle rive *vas*-tu errer et gémir ? Grèves immenses, hiver sans fin !

Il faut plus de courage pour franchir le seuil *de la vie* des passions et pour entrer dans le calme du désespoir, que pour avaler la ciguë. *O mes en-*

Au même. Lundi soir.

« L'heure de ma mort est en train de sonner. Chaque jour qui s'écoule frappe un coup, et dans quatre jours le dernier coup ébranlera l'air vital autour de moi. Alors s'ouvrira une tombe, où ma jeunesse et mes amours descendront pour jamais ; et que serai-je ensuite ? Triste spectre, sur quelles rives *iras*-tu errer et gémir ? Grèves immenses ! hivers sans fin ! Il faut plus de courage pour franchir le seuil des passions et pour entrer dans le calme du désespoir que pour avaler la ciguë... [*sic*].

1. M. Rocheblave écrit : « *contre*-poison ». (*Lettres de Sand à Musset et à Sainte-Beuve*, p. XIX.)
2. M. Rocheblave écrit : « pli*ant*... et se courb*ant* », et met une virgule après « vent ». (*Ibidem.*)
3. « On meurt ». (Le Roy, *G. Sand*, p. 298.)
4. P. 28-29.

fants, vous ne saurez jamais combien je vous aime.

Pourquoi m'avez-vous réveillée, ô mon Dieu, quand je m'étendais avec résignation sur *cette* couche glacée? Pourquoi avez-vous fait *repasser* devant moi *ce* fantôme de mes nuits brûlantes, ange de mort, amour funeste, ô mon destin, sous la figure d'un enfant blond et délicat ? Oh ! que je t'aime encore, *assassin ! Que tes baisers me brûlent donc vite, et que je meure consumée ! Tu jetteras mes cendres au vent. Elles feront pousser des fleurs qui te réjouiront !*

Quel est ce feu qui dévore mes entrailles ? Il semble qu'un volcan gronde au dedans de moi et que je vais éclater comme un cratère. O Dieu, prends donc pitié de cet être qui souffre tant ! Pourquoi les autres meurent-ils ? *Pourquoi* ne *puis*-je succomber sous le fardeau de *mes peines* ? . . . . . .

[1] Pourquoi cette *idée* fixée dans *le* cerveau ? *Pourquoi*, après toutes les révoltes de la *raison*, tous les conseils de la *vérité*, *toutes les agitations de l'égoïsme souffrant*; pourquoi, *après* tous les discours humains, *ce* profil divin vient-il se dessiner entre *mon œil* et la muraille ?

Pourquoi ceux qui me parlent s'enveloppent-ils d'un nuage *tout à coup*, et pourquoi vois-je sur leurs épaules une tête qui n'est pas la leur ? *Pourquoi suis-je obligée d'étouffer dans ma poitrine des sanglots, des cris de joie ou de frayeur. Et quels rêves passent donc autour de mon chevet pendant la fièvre* ? L'Être qu'on aime renferme-t-il un démon qui nous *domine et nous* torture *tout le temps que l'amour dure* ?

Quelle fièvre avez-vous fait passer dans la *moelle de* mes *os*, esprit de la vengeance céleste ? Que mal *avais*-je fait aux anges du ciel pour qu'ils descend*issent* sur moi et *pour qu'ils missent en moi*, pour châtiment, un amour de lionne ? *Pourquoi* mon sang s'est-il changé en feu, *et* pourquoi ai-je *connu*, *au moment* de *mourir*, des embrassements plus fougueux que ceux des hommes ? Quelle furie

« Pourquoi m'avez-vous réveillée, mon Dieu, quand je m'étendais avec résignation sur *une* couche glacée ? Pourquoi avez-vous fait *passer* devant moi *le* fantôme de mes nuits brûlantes ? Ange de mort, amour funeste, ô mon destin, sous la figure d'un enfant blond et délicat ! Oh ! que je t'aime encore !

« Quel est ce feu qui dévore mes entrailles ? Il semble qu'un volcan gronde au-dedans de moi, et que je vais éclater comme un cratère. O Dieu ! prends donc pitié de cet être qui souffre tant ! Pourquoi les autres meurent-ils ? Ne *pourrai*-je succomber sous le fardeau de *ma douleur* ?

« Pourquoi cette *image* fixée dans *ma* cer*velle* ? Après toutes les révoltes de la *vanité*, tous les conseils de la raison, tous les discours humains, pourquoi un profil divin vient-il se dessiner entre *mes yeux* et la muraille ? Pourquoi ceux qui me parlent s'enveloppent-ils d'un nuage, et pourquoi vois-je sur leurs épaules une tête qui n'est pas la leur ? L'être qu'on aime renferme-t-il un démon qui nous torture ?

« Quelle fièvre avez vous fait passer dans mes *veines*, esprit de la vengeance céleste ? Quel mal *ai* je *donc* fait aux anges du ciel pour qu'ils descendent sur moi et *m'infligent le châtiment* d'un amour de lionne ? Mon sang s'est-il changé en feu ? Pourquoi ai-je, *comme à l'approche* de *la mort*, des embrassements plus fougueux que ceux des hommes ? Quelle furie s'anime contre moi *et* me pousse du pied dans le cercueil ? Deviendrai-je folle ? Réveillerai-je les hôtes des maisons par mes hurlements ? Oh ! il faut que je *meure !* »

1. P. 30, après un intervalle de treize lignes.

t'anime *donc* contre moi, *toi qui* me pousses du pied dans le cercueil, *tandis que ta bouche s'abreuve de mon corps et de ma chair. Tu veux donc que je me tue ! Tu dis que tu me le défends et cependant que deviendrai-je loin de toi, si cette flamme continue à me ronger ? Si je ne puis passer une nuit sans crier après toi et me tordre dans mon lit, que ferai-je quand je t'aurai perdu pour toujours ? Pâlirai-je comme une religieuse dévorée par le désir ?* Deviendrai-je folle *et* réveillerai-je les hôtes des maisons par mes hurlements ? Oh ! *tu veux* que je *me tue !*

Quelle impression produisit sur Édouard la lecture de ces lettres retrouvées au fond du vieux tiroir après vingt ans ? C'est-à-dire, dans la pensée de Paul, quel était le jugement qu'Alfred, peu de temps avant sa mort, portait sur le *Journal intime* de George Sand ? Les lignes suivantes nous l'apprennent :

« Ces lettres ne pouvaient pas plaire à un homme qui estimait le naturel par-dessus toutes choses. L'artiste fut révolté par des expressions de mauvais goût et des images désagréables comme la *main menteuse jetée dans la mer*, et la remarque sur les effets de la mortification ; l'homme du monde fit la grimace à l'idée du *bousingot* mêlé dans la foule, au parterre d'un théâtre. Deux mots partant d'une émotion vraie auraient assurément touché le cœur d'Édouard ; mais il ne les trouva pas. Le souvenir du passé, la fatale expérience lui disaient que l'orgueil était encore là, déguisé sous le masque de l'humilité. La dernière lettre étonna Falconnet par une force de langage qui ressemblait à de la passion ; mais *l'amour de lionne* lui inspira plus de frayeur que d'intérêt. »

Il y a dans ce dernier passage un raffinement de cruauté : voilà donc, si elle en croit Paul, voilà tout ce qui reste d'elle dans la mémoire d'Alfred, non pas les cris déchirants d'une passion vraie, mais les contorsions ridicules d'une actrice de mélodrame. De cette espèce de confession, délirante si l'on veut, mais touchante et où il était facile de trouver un peu plus que « deux mots d'une émotion vraie », il n'a rien retenu que des fautes de goût, énormes, on en convient ; mais ce qui les rachète est nul et non avenu. Il a fait « la grimace à l'idée du bousingot », et, pour rester impassible et froid, comme ces « hommes forts » [1] qu'elle détestait, pour éviter de s'attendrir et ne pas succomber à la tentation d'être bon, il a dédaigneusement sauté ce qui venait tout de suite après l'endroit où elle évoquait, au-dessus du « bousingot désolé, » « toutes ces femmes blondes, blan-

1. « Je hais ces homme forts qui mentent et qui frappent grossièrement et lâchement dans leur colère, ces vantards qui bâtissent tout un système de vertu sur un crime. » (*Journal intime*, p. 7.)

ches, parées, couleur de rose... » C'est là qu'il s'est arrêté, au beau milieu de la phrase : « ... des plumes, poursuivait-elle, de grosses boucles de cheveux, des bouquets, des épaules nues. Et moi, où suis-je, pauvre George ?

« Voilà, au-dessus de moi, le champ où Fantasio ira cueillir ses bluets. Ah ! pauvre jeune homme, pourquoi ne peux-tu pas m'aimer ? Je sais bien que cela est juste suivant la raison, suivant la justice humaine. Mais vous, mon Dieu, mon Dieu ! vous, savez-vous si quelqu'une d'elles l'aimera jamais comme je l'aime aujourd'hui !

« Insensé, tu me quittes dans le plus beau moment de ma vie, dans le jour le plus vrai, le plus passionné, le plus saignant de mon amour ! N'est-ce rien que d'avoir maté l'orgueil d'une femme et de l'avoir jeté [1] à tes pieds ? N'est-ce rien que de savoir qu'elle en meurt ? — Mais il ne sait pas. — Tu mens, tu le sais bien, c'est toi qui mens, cœur sans pitié, quand tu dis que je vais faire une comédie [2]... »

Il faut lire d'un trait ces trois pages pour sentir toute l'efficace perfidie du procédé de Paul et pour comprendre à quel point l'erreur de Faguet, jugeant ces lettres fabriquées, prouve la délicatesse de son tact littéraire. Oui, le maître critique avait raison d'opposer le style « brusque, coupé, saccadé » de William Caze au style de George Sand et de ne pas la reconnaître sous le travesti dont l'adroit Paul avait su l'affubler. Mais force lui était bien, à elle, de reconnaître ses traits méconnaissables. Devant la profanation de ces pages intimes, un sentiment bien naturel l'empêchait de protester publiquement et de confondre l'adversaire, sous peine d'arracher du même coup le masque et le visage. En fait de représailles il était difficile d'imaginer mieux. Donc, Paul, en achevant son roman, pouvait à bon droit se vanter d'avoir « tenu parole » et danser — intérieurement, sans qu'il y parût, en digne homme du monde, — la danse du scalp, pour avoir accompli, sans défaillance et de point en point [3], sa mission de vengeur. Mais Alfred, même sous l'empire de ce frère, lui en avait-il tant demandé ? On a peine à le croire, et tant qu'elles ne sont pas dûment démenties, on peut opposer, à l'attitude que Paul lui a prêtée, les paroles qu'il prononçait en confiant à Papet sa correspondance avec George Sand : « Donnez-moi votre parole d'honneur que vous ne remettrez rien à mon frère [4] ».

ANATOLE FEUGÈRE.

1. « L'avoir jetée à... » (*Rocheblave*, p. XXI.)

2. *Journal intime*, p. 11.

3. Au début comme à la fin du livre, si la lettre d'Olympe de B*** (George Sand) à Jean Cazeau (Sandeau) a été « fabriquée » par Paul, c'est-à-dire de la même manière que les lettres de William Caze. (Cf. *Magasin de la Librairie*, 1859, t. III, p. 422-424.) Quant à la réponse signée « William Caze » à la déclaration d'Édouard, Paul semble n'en vouloir tirer aucun grief contre Sand. Il en juge « les termes pleins de franchise et de naturel ». Quel est le destinataire de ce compliment aussi juste que sincère ? George Sand, ou lui-même, ou tous deux ensemble ? (Cf. *ibidem*, p. 446-447.)

4. *Lettres de George Sand à Sainte-Beuve et à Alfred de Musset* (20 janvier 1861).

CORRESPONDANCE INÉDITE
ENTRE THOMAS ET BARTHE [1759-1785]

(*Suite.*)

LXXXVIII. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, ce lundi [30] novembre [1772].

Mon cher ami, j'ai le cœur navré d'un cruel événement qui s'est passé hier à notre spectacle et si, depuis plusieurs jours, je ne vous devais une réponse, je n'aurais pas, je crois, la force de vous écrire dans ce moment-ci.

On devait donner *Zémire et Azor*[1] ; jamais pièce peut-être n'a eu autant de succès sur notre théâtre : on la joue très souvent, et si souvent qu'enfin quelques polissons du parterre, lassés de voir toujours la même pièce, reçurent très mal l'annonce qui en fut faite samedi, et obligèrent par leurs cris les comédiens, qui sont aux ordres du parterre beaucoup plus ici qu'ailleurs, attendu qu'il n'y a presque point de police dans notre ville, de leur promettre le *Comte de Warvick*[2]. Mais les échevins ordonnèrent à la directrice de donner *Zémire*. Elle ne fut affichée qu'entre midi et une heure, et on n'oublia pas de mettre sur l'affiche que c'était par ordre de Messieurs les échevins. La salle fut pleine dès cinq heures ; cette salle est plus grande d'un tiers au moins que celle des Tuileries. A peine leva-t-on la toile, que vingt sifflets partirent à la fois. Les deux acteurs qui ouvrent la scène furent accueillis avec des huées, et deux ou trois voix qui s'élevèrent par dessus les autres les enjoignirent de sortir du théâtre à l'instant. Quelques moments après, ordre donné à l'orchestre de rejouer l'ouverture, et aux comédiens de recommencer la pièce. Mêmes coups de sifflets, même murmure ; les acteurs paraissent et disparaissent encore. On fait dire aux échevins qu'un tumulte affreux est à la Comédie, et qu'ils n'ont pas un instant à perdre pour venir eux-mêmes y rétablir l'ordre. Ils arrivent de l'hôtel de ville, se montrent dans leur loge, saluent l'assemblée : ils sont reçus comme les comédiens, on les siffle : un d'eux veut haranguer cette populace ; on l'interrompt par des huées. Enfin vingt-cinq soldats du régiment qui est ici en garnison et qui avaient escorté les échevins entrent au parterre avec ordre d'arrêter et de mener en prison quiconque ferait du bruit. La vue de tous ces soldats armés, au lieu d'intimider les mutins, les irrite ; la sédition augmente. Un jeune tapageur, fils d'un très bon négociant, a l'imprudence de tirer un coup de pistolet sur un soldat et le blesse. Tous les soldats aussitôt frappent à droite et à gauche ; ils voient des épées tirées, ils prennent le parti de faire feu. Jugez, mon ami, de l'effroi des femmes ; elles jettent des cris perçants ; plusieurs étaient grosses, la plupart s'évanouissent. Il y en avait cinq dans la

1. Comédie-ballet en quatre actes, en vers, mêlée de chants et de danses ; paroles de Marmontel, musique de Grétry ; avait été créée au Théâtre Italien le 16 décembre 1771.

2. Est-ce le *Comte de Warvick*, tragédie de Cahusac, 1742, ou le *Comte de Warvick*, tragédie de La Harpe, 1763 ? Ces deux œuvres sont aujourd'hui bien oubliées. Et cependant Cahusac avait écrit un vers qui faisait rire le parterre, et que ce même parterre applaudirait aujourd'hui : il s'agit d'un projet de Warvick d'unir fortement l'Angleterre à la France :

Transportons l'Angleterre au milieu de la France.

loge où j'étais, voisine de celle des échevins. Je tremblais pour ma belle-sœur qui nourrit son enfant, et pour une amie de Madame Necker, Madame Favre, grosse de quelques mois. Heureusement elles se sont moins effrayées que bien d'autres, et toutes deux sont actuellement très bien. Mais le malheureux jeune homme qui a tiré le coup de pistolet a été percé de plusieurs coups de baïonnette ; mon frère qui connaît sa famille vient d'y envoyer. Il a été confessé, a reçu le viatique ; on le dit mourant, et le soldat est mort. Un capitaine de vaisseau a été tué, plusieurs personnes dangereusement blessées, une femme, qui était à l'amphithéâtre, blessée à la gorge. Vous savez présentement, mon ami, si pourtant je vous l'avais laissé ignorer, ce que c'est que des têtes provençales, des crânes rôtis par un soleil qui, dans les premiers jours de novembre, me forçait quelquefois de chercher de l'ombre. On ne sait pas encore quel parti prendront nos échevins. A leur place, je tiendrais bon ; je crois leur autorité indignement compromise, s'ils n'ordonnent pas aux comédiens de jouer *Zémire et Azor* avant toute autre pièce ; et comme le parterre des dimanches n'est pas le même que celui des autres jours, et qu'il est important de sévir contre ce parterre-là, je ferais afficher une seconde représentation de *Zémire* pour dimanche prochain. J'ai osé donner ce conseil à mon ami Ricaud, premier échevin, que vous avez connu, et qui était hier pâle et tremblant ; il l'a fort approuvé, et le comte de Piles, notre gouverneur, est du même avis.

Avec quel plaisir, mon cher ami, je vous aurais embrassés hier, vous et votre chère sœur, au sortir de cette tragédie[1]. Je pensais à elle et à vous ; le malheur, le péril attendrit l'âme. Mais je n'ai pas besoin, vous le savez, de me trouver à de pareilles scènes pour m'occuper de vous; dans les moments même où je suis heureux, je ne pense jamais à mon illustre et sensible ami qu'avec le plus vif regret et la plus tendre reconnaissance.

Faites part de cet événement à l'auteur de *Zémire*, il en sera touché ; j'aurais revu ici sa pièce pour la quatrième fois. Ne tardez pas à m'envoyer ses remarques sur *le Personnel* ; accompagnez-les, je vous prie, des vôtres. Les plus sévères me seront les plus utiles ; j'en profiterai si je puis.

Mes affaires me donnent un embarras épouvantable, et ne me permettent guère de meubler ma tête d'idées comiques. Je ne cesse de courir, d'aller, de retourner chez des avocats, des procureurs et des notaires. Je poursuis une somme de trente mille livres contre les héritiers d'un homme, d'un fripon à pendre s'il n'était pas mort, et qui m'emporta, il y a trois ans, cinquante mille livres. Il n'y a pas apparence que je perde celle-ci.

J'ai lu à Madame de Villeneuve l'article qui la regarde et elle m'a paru, entre nous, plus flattée de la place qu'un grand homme lui donne dans sa lettre que du souvenir de M. Rancurel. Elle voudrait avoir votre portrait pour le mettre à côté de celui de Rousseau de Genève.

Dans le mois de janvier au plus tard, je ferai partir les cinquante livres d'huile d'Aix. J'ai mis à part pour Mademoiselle votre sœur trois douzaines de ces serviettes qu'elle trouvait si belles, et qu'elle paiera au prix de l'estime qu'on en a faite, si elle le veut absolument et si, à mon retour, je me le rappelle encore.

Et cette approbation tacite, l'avez-vous enfin ? Et les corrections de *Jumonville* avancent-elles ? Et Saint-Firmin est-il abandonné ?

Adieu, mon cher ami, ayez pitié de moi, daignez m'écrire, m'écrire exactement. Il n'est point de lettres, d'ouvrages, qui m'intéressent autant que les vôtres. Je n'en excepte peut-être qu'une *Relation de la peste à Marseille*, volume de trois ou quatre cents pages que j'ai lu tout au travers mes maussades occupations. Je vous le porterai. Oh! mon ami, vous ne connaissez ni roman, ni

1. Un autre scandale du même genre a éclaté au théâtre de Marseille en janvier 1774. Les *Mémoires secrets* le relatent, tome XXVII, p. 184.

poème aussi attachant que les détails des horreurs qui se sont passées quand ma patrie était affligée de ce fléau.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous aime pour la vie. Mon frère et ma sœur sont les êtres du monde les plus heureux, et en vérité j'aurais dû faire ce voyage exprès pour jouir de leur bonheur. Quoi qu'il arrive, je serai plus à mon aise que je comptais; je ne craindrai plus qu'on vous prive de votre pension.

Suscription. — A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, à l'Hôtel grec, rue Plâtrière à Paris.

LXXXIX. — *Thomas à Barthe.*

[Paris], ce jeudi 17 décembre 1772.

La nouvelle du massacre de votre parterre a fait ici beaucoup de bruit et a généralement révolté[1]. Tout le monde, mon cher ami, a été indigné qu'on ait eu la barbarie de faire tirer sur des citoyens pour les obliger à écouter des chansons. On a trouvé que cet acte de despotisme et de fureur se sentait un peu du voisinage de Tunis et d'Alger. Il était beaucoup plus simple et plus humain de faire cesser le spectacle; et cet ordre de police eût été en même temps une punition. On a cité à ce propos un fait qui se passa au spectacle de Paris, il y a une trentaine d'années. Il y eut une espèce d'émeute, et on envoya chercher la garde. Un sergent s'avança pour arrêter un de ceux qui faisaient le plus de bruit. Le jeune homme lui passa son épée à travers le corps. Aussitôt la garde fit un mouvement pour faire feu ; le vieux sergent, en mourant, leur fit signe et leur défendit de tirer. Ce fut la dernière action de ce sage et honnête homme qui mourut quelques instants après. Cette aventure est fort connue, parce que l'homme qui avait tiré l'épée et tué le sergent est M. le comte de Limoges, qui fut obligé de s'expatrier et qui est aujourd'hui dans le service.

A propos d'exécution, je vous envoie celle que Marmontel a faite sur votre plan. Vous verrez par sa lettre qu'il n'approuve rien ou bien peu de chose. Il propose des vues nouvelles, mais qui bouleverseraient tout et qui exigeraient un plan nouveau et une nouvelle pièce. J'ai eu une conversation avec lui. Il insiste surtout sur ce que *le Personnel* n'agit point, et que *la personnalité* est un vice plein d'activité et qui travaille continuellement pour ses intérêts. Il trouve votre Soligny purement passif, ce qui n'est pas tout-à-fait vrai, mais qui l'est pourtant un peu ; il est très sûr que votre personnage manque un peu de mouvement. Il trouve aussi que le comique est clair-semé dans la pièce, et qu'il y en a trop peu autour du personnage principal. Le caractère ne lui paraît pas non plus peint assez fortement, du moins par ses actions, et je l'ai fait convenir que les détails et les discours pouvaient y suppléer jusqu'à un certain point, comme dans le *Misanthrope*, où presque toute la force du caractère est dans les discours.

1. Sébastien Mercier, dans son ouvrage de polémique bouillante, *Du Théâtre, ou Nouvel Essai sur l'art dramatique* (Amsterdam, chez Van Harrevelt, 1773, in-8°), fait la réflexion suivante sur les incidents de la représentation du 29 novembre 1772 : « Tuer des hommes pour une comédie! Où sommes-nous? Où sommes-nous? Que diriez-vous, Publius Valerius Publicola, héros romain, que diriez-vous, si vous reveniez au monde, vous qui, comme l'exprime votre nom glorieux, révériez le public et faisiez baisser les faisceaux devant l'assemblée du peuple? » (Pages 349, en note.) Ces scènes déplorables de désordre étaient alors assez fréquentes. Il y eut, au commencement de décembre 1772, une soirée orageuse à la Comédie-Française pour les débuts malheureux d'un élève de Préville, le sieur Pontheuil, dans l'*Iphigénie* de Racine, et l'on a craint un moment que Paris ne donnât une réédition des troubles de Marseille. — Consulter sur ce point : *Curiosités théâtrales*, de Victor Fournel, chapitre X, p. 157 (Paris, Garnier).

Il me semble qu'il y a une bonne idée dans son papier, qui est celle d'éprouver *le Personnel* du côté de l'intérêt en supposant que la maîtrèsse en l'épousant compte se réserver la disposition générale de ses biens. Mais cette idée est purement une idée de plan, sans être une idée comique. Cependant, on pourrait peut-être s'en servir dans la scène du second acte, où la mère vient éprouver son futur gendre, ce serait là un de ses moyens principaux ou peut-être même le seul, et *le Personnel* qui ne consent à se marier que pour avoir en main une grande fortune dont il puisse disposer, prendrait dès lors la forte et sérieuse résolution de ne pas s'enchaîner comme un sot et gratuitement. La mère, de son côté, qui aurait vu comment la proposition a été acceptée, et la terreur que cette idée seule a causée à son homme, dirait[1] : « Ma fille, cet homme ne vous aime pas ; ma fille, cet homme s'occupe beaucoup de lui, et point du tout de vous ; ma fille, cet homme est *un personnel*, c'est-à-dire ce que j'abhorre le plus au monde et ce que vous devez détester comme moi. »

Il faudrait voir s'il ne serait pas possible de renforcer un peu la conduite *du Personnel* vis-à-vis sa sœur, sans cependant substituer trop l'odieux au comique. Marmontel voudrait qu'il y eût une scène où on vît *le Personnel* occupé à détruire sa sœur dans l'esprit de son oncle. Je crois cette scène odieuse et difficile à faire ; cependant il est sûr qu'elle renforcerait un peu le caractère de l'homme ; et on pourrait peut-être tirer du comique de l'exécution, en supposant, par exemple, que son oncle ne l'entend pas, parce qu'il s'explique d'abord un peu confusément, et que l'oncle, qui est passionné pour cette enfant, ne s'imagine pas qu'on puisse lui en parler que pour lui en dire le plus grand bien. Ainsi l'oncle répondrait toujours par des protestations d'amitié et de tendresse pour la petite, à chaque commencement de phrase *du Personnel* qui, par là, se trouverait continuellement « déjoué », pour me servir d'une expression très à la mode aujourd'hui. La scène pourrait finir d'une manière moins comique et plus forte, c'est-à-dire par une éruption *du Personnel*, qu'on pourrait peut-être encore rendre plaisante en faisant que l'oncle se méprenne sur le motif, et le loue sur des sentiments qu'il n'a pas.

Enfin, c'est à vous de voir sous votre ciel enflammé de Provence si vous ne trouverez pas dans votre imagination des ressources que nous n'avons pas ici, où tout est froid et triste, où les lettres sont la dernière chose qui occupe même les gens de lettres.

Pour moi, je suis et je deviens de jour en jour plus indifférent sur ce qui a fait ma passion autrefois. Il est difficile de s'intéresser beaucoup à ce qui n'intéresse personne. Il est difficile d'écrire, quand on est obligé de déguiser et d'altérer sans cesse sa pensée.

Il y a cependant ici des nouveautés ; mais je ne vous les envoie point, parce que je ne sais comment vous les faire tenir.

La Harpe a donné une *Epitre à Voltaire* sous le nom d'Horace, et un *Eloge de Racine*[2], fait originairement pour votre Académie de Marseille. *Les Malheurs de l'Inconstance*, roman nouveau de Dorat[3], se débitent depuis quelques jours et paraissent avec du succès. Il y a une préface où il se plaint que le style dégénère en France, et il en attribue la cause aux penseurs et au succès de *Juliette et de Roméo*[4]. Il donne son ouvrage pour un modèle de la manière dont on doit écrire, et ne manque pas de rappeler que Racine travaillait beaucoup ses vers.

L'Anglomane de Saurin, mis en un acte, a eu beaucoup de succès ; on en

1. En marge de ce passage, Barthe a écrit sur la lettre de Thomas : « Je ne pense pas de même. A la fin du deuxième acte, *le Personnel* ne doit pas encore être décidé. S'il l'est, la première scène du troisième acte n'a pas d'effet. »

2. 1772, in-8°.

3. *Les Malheurs de l'Inconstance, ou Lettres de la marquise de Circé et du comte de Mirbelle*, Paris, Delalain, 1772, 2 vol. in-8°.

4. *Roméo et Juliette*, de Ducis, 1re représentation le 22 juillet 1772.

est à la 12e représentation. On la trouve surtout supérieurement écrite.

On attend les *Lois de Minos*[1], annoncées depuis longtemps et qu'on répète.

Je ne suis point encore approuvé ! Il n'y a encore que six mois moins huit jours que mon manuscrit est aux bureaux de l'inquisition[2]. Heureux qui n'a jamais écrit et qui n'écrira jamais une ligne de sa vie !

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse.

XC. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 20 décembre [1772].

Mon cher Thomas, vous êtes bien cruel et Mademoiselle votre sœur est bien cruelle aussi. Vous me devez tous deux des réponses que vous me faites attendre un siècle entier. Sont-ce là des procédés? Quoi ! Vous me comblez d'amitiés dans les derniers jours que je passe à Paris, vous revenez de la campagne exprès pour moi, vous quittez même Madame Necker, je n'ai plus d'autre maison que la vôtre, et en deux mois, je n'ai reçu qu'une lettre, une seule lettre[3], et deux mois d'absence vous ont refroidi ! Ah ! ces inégalités me tuent. Ne pouvez-vous m'aimer plus de quinze jours de suite ou m'oublier tout-à-fait ? Vous savez combien j'aime à recevoir de vos nouvelles, combien vos lettres m'intéressent, que je les lis plus de deux fois, et vous m'accablez d'un silence... que vous ne devriez point vous pardonner.

Vous m'aviez promis des nouvelles littéraires, des brochures, ce plan de l'*Egoïste* que j'ai remis à Marmontel; vous ne me tenez parole sur rien. Peut-être me direz-vous que le Juvigny est difficultueux et Marmontel pas exact. Eh bien ! vos lettres me consoleraient. Si vous n'avez à me parler ni de moi ni de M. de Soligny, parlez-moi de vous-même et de M. Le Brun, et de votre édition, et d'une approbation tacite, et de *Jumonville*, je n'ose dire et du *Czar*, nous n'en sommes point encore là.

Cependant, mon ami, je ne vous dissimule point, car je ne puis ni ne veux dissimuler que vous m'obligeriez fort aussi de me renvoyer ce plan, ce plan éternel qui aurait dû prospérer entre les mains de l'auteur des *Incas*, et qui, en repassant par les vôtres, pourrait recevoir un dernier degré de perfection. J'ai ici un frère qui ose, comme moi, se plaindre de vous. Il brûle de le connaître, ce plan, de l'entendre, de le posséder. Ce frère, en un mot, n'attend point plus patiemment que moi.

La nature à tous deux fit un cœur tout de flamme.

Ne différez donc pas, je vous en conjure, à redemander ce papier, et si M. de Juvigny le trouvait un peu lourd, ce que je ne crains pas — il nous en adressait de plus forts à Saint-Firmin, — envoyez-le moi hardiment par la poste.

Plus je pense à toute cette intrigue, à cet amas de scènes, et plus, je vous l'avoue, j'ose en être content. Ce premier acte est bon, très bon même, et les autres ne peuvent, ce me semble, être meilleurs. Enfin, de ce canevas bien

1. La tragédie de Voltaire n'a jamais été représentée.

2. Les difficultés retentissantes de Thomas avec le Chancelier lors de la lecture de son *Eloge de Marc-Aurèle* et de sa réponse au discours de Loménie de Brienne, avaient attiré l'attention soupçonneuse des censeurs sur ses écrits. Ceux-ci, tenus pour responsables de leurs visas par le directeur de la librairie, craignaient toujours que le public ne découvrît quelque leçon donnée aux gens en place par l'intègre moraliste. De là viennent leur sévérité et leurs atermoiements.

3. La lettre LXXXIX précédente, du 17 décembre, n'est pas encore parvenue à Barthe. La seule lettre reçue depuis deux mois est celle du 10 novembre (lettre LXXXVII).

exécuté doit, si je ne me trompe, résulter un ensemble chaud, intéressant et assez comique.

Mais on vient m'interrompre. Vous êtes bien heureux ! J'aurais continué à vous parler du *Personnel* ou à vous gronder. Adieu. Une lettre, de grâce, et ce papier et de nouvelles remarques, si votre tête n'est point trop fatiguée là-dessus, ou plutôt si vous m'aimez encore assez pour vous occuper quelques moments de moi.

Je remercierai Marmontel, dès que vous m'aurez fait part de ses notes. Sa *Zémire* a coûté la vie à deux au trois personnes. Le malheureux jeune homme, qui était à la tête des mutins, est mort de sa blessure en 24 heures. Un capitaine de vaisseau hollandais qui ne savait pas un mot de notre langue, qui avait été malade deux mois, et à qui un ami avait conseillé d'aller au spectacle pour se distraire, a été tué aussi. Un jeune homme de ma connaissance, amant aimé de notre plus jolie actrice, a été dangereusement blessé, et ne sera peut-être pas en état de sortir de deux mois. Je ne pense point à cette horrible journée sans frémir.

Je vois de temps en temps les Seimandy, je dîne, je soupe chez elles, nous parlons de vous, de Delille. Montelz ne leur a point laissé ignorer que vous aviez demandé avec empressement de leurs nouvelles chez Madame de Saint-Gilles. Elles ont été très flattées de cela, m'ont beaucoup prié de vous le dire. Quelques mots, je vous prie, dans votre réponse, qui prouvent que je m'en suis souvenu. Votre extrait de la *Mère jalouse*[1] leur a fait le plus grand plaisir; elles s'étonnent que vous ne fassiez point de comédie. Je vois que l'extrait a été plus goûté dans cette académie-là que la pièce, et j'ai quelque peine à vous le pardonner.

Adieu encore. Je vous embrasse malgré vos rigueurs. Je vous prie, je vous supplie ou de ne plus me permettre de compter sur votre amitié, ou de m'en donner un peu plus souvent des marques. Mes tendres compliments à M. de Germany ; je compte lui envoyer dix ou douze mille livres de lettres de change, et peut-être trente-deux mille au mois de janvier. Priez-le de songer d'avance à un placement solide et avantageux.

On m'attend, et je ne puis vous quitter.

Et le Théâtre français ? L'*Anglomane* est-il réimprimé en un acte ? Ne pourrais-je l'avoir ? Le roman de Dorat[2] ? Je vous dois ses *Fables*[3].

Je vous embrasse encore. Que vous seriez enchanté du climat de Provence ! Notre hiver est plus beau que le printemps de Paris. Vous ne diriez point :

Soleil, pâle flambeau, tu luis pour d'autres cieux,
Tu prodigues ailleurs tes rayons et tes feux.

Suscription. — A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, à l'hôtel grec, rue Plâtrière, près la rue Verdelot, à Paris.

XCI. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 5 janvier [1773].

Hélas, mon cher ami, je pourrais commencer ma lettre comme vous finissez la vôtre : Heureux qui n'a jamais écrit et qui n'écrira jamais une ligne de sa vie[4] ! Quel juge ou quel bourreau que ce Marmontel ! Il ne fait grâce de rien ; comique de situation, comique de caractère, personnage principal, il censure

1. L'extrait de la *Mère jalouse*, publié dans le *Mercure de France* de février 1772, est inséré dans les *Œuvres complètes de Thomas*, tome IV, p. 548, édition Firmin-Didot, 1822.
2. *Les Malheurs de l'Inconstance.*
3. *Fables ou Allégories philosophiques*, 1772, in-8°.
4. Voir la fin de la lettre LXXXIX de Thomas, du 17 décembre 1772.

tout, il brise tout. J'étais impatient de lire son papier. Je l'étais de recevoir mon arrêt de mort.

J'ai attendu, j'ai désiré trois ans un canevas de pièce en cinq actes, et voilà où j'en suis! Si, du moins, j'avais passé ce temps à faire des pièces en un acte! Cette modestie m'aurait selon toute apparence valu quelque gloire. Mais j'ai voulu voler et je n'ai point d'ailes ; je croyais le pouvoir avec les vôtres, et peut-être le puis-je encore. C'est une triste chose, il faut en convenir, d'avoir passé trois ans à se faire donner une sentence de trois pages. Eh bien! je m'en consolerais peut-être si je vous en croyais affligé. Mais vous l'êtes, sûrement vous l'êtes! Mon ami, dites-le moi ; j'ai besoin de vous l'entendre dire.

« Quel fruit de tant de soins que j'ai pris pour ta vie[1] », pourriez-vous me répéter avec la fière Roxane. Car les âmes les plus fières s'attendrissent quelquefois, et c'est surtout alors qu'elles me paraissent vraiment sublimes.

Mais ce qui me désespère, ce qui me fait maudire et la littérature et les vers, et la prose et mon ambition, et la comédie même, c'est que ce diable de Marmontel n'a pas tout-à-fait tort, et si je n'étais le coupable condamné, je dirais qu'il a raison. Il n'a que trop bien vu : notre Soligny, selon lui, n'est pas agissant; il ne nous l'apprend pas. J'avais plus d'une fois remarqué qu'après le troisième acte où il se remue dans tous les sens pour se débarrasser du fardeau d'une charge et de celui d'une femme, il ne fait rien, absolument rien. Il envoie seulement chercher un notaire. C'est un vers ou demi-vers d'action dans l'espace de deux actes. Après la scène de l'oncle où, sous prétexte de défendre son ami, il peut bien se montrer le plus *personnel* de tous les hommes, mais où il n'agit pas, l'intrigue prend un nouveau cours. Et le *Méchant*[2], à qui l'on reproche de manquer d'action, a du moins un premier personnage assez actif : Cléon a toujours, Dieu merci, quelque noir-cœur en tête. Encore M. de Soligny dans le troisième acte ne fait que parer les coups qu'on lui porte : il a le malheur de ressembler à la *Mère jalouse*, il n'avance point, ne marche pas, il bat en retraite et recule devant Madame de Melfon et le cruel oncle. Peut-être ne serait-il pas impossible de pallier ce très grand défaut par une scène au second acte où il développerait ses projets, son plan de *personnalité*, soit avec son ami, soit avec un valet. L'oncle et la mère viendraient ensuite dresser des batteries contre ce beau plan-là. De plus, en imaginant quelque point d'action au quatrième acte avant ou immédiatement après la scène de l'oncle, ce qui ne serait pas d'une difficulté bien grande, ce caractère, qui n'est nullement oisif au troisième, aurait peut-être alors une dose d'action suffisante.

Quant au comique de situation, il faut se tenir encore pour battu. Marmontel dit vrai ; cette sorte de comique n'est ni assez abondante ni assez forte. Et personne, cependant, n'en connaît mieux le prix que moi. Mais, entre le don de sentir et le talent d'imaginer, il y a sans doute quelque différence. C'est ce comique de situation qui me fait si platement préférer (au théâtre) les *Fourberies de Scapin* au *Misanthrope*, et qui a fait dire à M. de Cailhava qui n'est pourtant pas un sot, et dire en face du public, que ce même *Misanthrope* n'était pas aussi bien intrigué que *Pourceaugnac*, qu'il vaut mieux voir jouer *Pourceaugnac* que le *Misanthrope*. Mon ami Collé n'est pas fort opposé à cet avis ; du moins, a-t-il écrit en conséquence. Je ne sais quel homme disait qu'il faut, pour le succès d'une affaire, 1° de l'argent, 2° de l'argent, 3° de l'argent. Je voudrais, moi, pour assurer le succès d'une pièce au théâtre, 1° du comique de situation, 2° du comique de situation, 3° du comique de situation.

Il y a par exemple dans le papier de Marmontel une idée que j'emploierai

1. *Bajazet*, acte II, scène 1, vers 558.

2. *Le Méchant*, comédie en cinq actes, en vers, de Gresset, joué au Français le 15 avril 1747. Cléon, le méchant, en est le personnage principal.

difficilement, si j'ai le malheur ou la rage de reprendre ce canevas, mais que j'aime à la folie, celle de faire écrire le *personnel* pour lui-même au lieu d'écrire pour son ami. C'est là une idée charmante, une idée d'intrigue dont on peut tirer parti pour plus d'un acte.

Je vous dirais encore bien des choses sur tout cela, je n'oublierais pas surtout le comique de caractère et la nouvelle tournure qu'on peut donner à celui de la mère ; car, à travers les embarras dont je suis toujours assiégé, j'ai beaucoup réfléchi sur ce fatal papier ; mais je ne veux point être trop plein de mon sujet, ressembler à M. de Soligny, ne vous parler que de moi.

Mon ami, nous ne sommes pas nés pour être heureux ; vous me paraissez triste dans votre lettre, et je donnerais de bon cœur une partie de ma fortune pour vous voir content soit à Paris, soit à Saint-Firmin, soit à Saint-Germain, soit partout.

Est-il possible que votre manuscrit soit toujours aux bureaux de l'inquisition? L'hiver avance, et l'édition de cet ouvrage, sûrement votre meilleur, n'est pas commencée. Les corrections de *Jumonville* avancent-elles du moins? Si quelque chose me console d'être séparé, d'être loin de vous, c'est de ne rien prendre sur vos occupations, de ne pas vous dérober un moment.

Est-ce que vous ne pourriez m'envoyer par M. de Juvigny l'*Éloge de Racine*, l'*Anglomane*, l'*Almanach des Muses*[1], toutes brochures peu volumineuses? Je doute qu'il me refusât ce service. Je tiendrai de tout cela un compte exact, et vous pourrez d'ailleurs prendre en passant au Palais royal, chez l'Esprit, tout ce que vous voudrez.

Madame Soulier[2] m'a écrit de Chantilly pour des bourres du Levant, je vais lui répondre. Mademoiselle votre sœur en voudrait-elle? Qu'elle en veuille ou n'en veuille pas, je suis très tenté de faire pour elle de la contrebande, car c'en est une.

Les deux barils d'huile partiront dans quinze jours, adressés à votre nouveau député du commerce, mon camarade d'étude et mon ami ; c'est ce dont vous pouvez assurer Mademoiselle Nanette.

J'embrasse son frère de tout mon cœur. Mes respects, je vous prie, aux dames solitaires, et plus heureuses que nous de la rue de Pologne[3].

Adieu, cher et cruel homme que j'ai souvent aimé malgré lui, quelquefois malgré moi, mais que j'aimerai, que j'adorerai toujours, dont je respecterai toujours l'âme et le génie.

J'ai écrit à Marmontel ; ne fallait-il pas encore le remercier? Ma lettre est d'un autre ton ; je ne puis confier mes chagrins qu'à vous.

Vous n'êtes pas un tiers entre mon cœur et moi.

Malgré ce que vous appelez *exécution*, je doute qu'il faille renoncer à ce plan. Dites-moi votre mot là-dessus. Il a sûrement des beautés et même du comique. Mais l'action? Mais le premier personnage? Mais tous les autres? Mais la saillie théâtrale? Mon Dieu! quand le *Personnel* et le *Czar* paraîtront-ils dans tout l'éclat de leur gloire?

1. *L'Almanach des Muses* de 1773 contient deux pièces de vers de Barthe : *Épître à Mme Pater sur le malheur d'aimer une femme gaie* (p. 73) et l'*Épître à M. Borelly sur le déclin de la jeunesse* (p. 181). De plus, la *Mère jalouse* y est analysée (p. 218).

2. Madame Soulier de Choisy, dont deux enfants jumeaux ont été baptisés à Saint-Firmin le 9 septembre 1772, en présence de Thomas et de Barthe, témoins aux actes religieux.

3. La mère de Thomas passait une partie de l'année avec une de ses filles, Mademoiselle Henriette et sa petite-fille, Nanette Rochefort, à Saint-Germain-en-Laye, rue de Pologne.

XCII. — *Thomas à Barthe.*

[Paris,], ce samedi 23 janvier 1773.

Vous avez raison, mon cher ami, la carrière des lettres n'est pas celle du bonheur. Je le sens de jour en jour, et cette triste vérité descend profondément dans mon âme. N'importe, quand on est en chemin, il faut aller, et rien de pis que de s'asseoir sur la route et de rester là. Il faut se réveiller, et ranimer ses forces malgré les dégoûts et les langueurs; il faut faire comme les dévôts et les mystiques qui ont des temps de sécheresse, mais qui n'en vont pas moins tout droit à leur but; de temps en temps les tiédeurs s'en vont, et les extases reviennent, alors on est consolé, jusqu'à ce que bientôt on redevienne triste, et qu'on se console encore. Car la vie n'est que cela. On est comme *Castor et Pollux* [1], passant sa vie moitié dans les cieux, moitié dans les enfers. A propos de *Castor*, on le joue mardi.

Hélas! le temps est passé où vous couriez nuit et jour et hors d'haleine sur les grands chemins, crevant postillons, chevaux et Rancurel pour arriver précisément à cinq heures et demie, au moment où on lèverait la toile. Pour ces excès d'amour et de goût, il faut des têtes plus jeunes que ne le sont les vôtres. Peu à peu, le bouillonnement s'en va, et l'eau reste tiède.

Revenons à votre pièce.

Savez-vous que l'auteur de l'*Égoïste* [2] a fait mettre une lettre dans le *Mercure* (le second *Mercure* de ce mois) où il revendique le plus honnêtement qu'il peut le sujet du *Personnel* et donne pour preuve incontestable qu'il s'est fait enregistrer à l'Académie il y a quatre ans. — Cela est vrai, mon ami, mais ne sais-tu pas qu'on pouvait voler un sujet il y a quatre ans comme aujourd'hui? La date ne fait rien à l'affaire. Prouve-moi que tu étais honnête homme il y a quatre ans, et alors la raison que tu m'allègues sera bonne.

Enfin, voilà où l'on en est. Et il y a encore dans sa lettre des sentiments romains, car nous sommes dans un siècle de magnanimité et d'héroïsme. Jamais on n'a écrit des lignes où il y ait eu plus de grandeur d'âme. Au reste, qu'importe? Il faut aller et continuer votre ouvrage; il est trop avancé. Il y a sûrement des beautés, et en grand nombre; il faut tâcher de diminuer le nombre des défauts. Je m'en occuperai avec vous avec plaisir, et je voudrais avoir plus de forces pour vous être plus utile.

Un bruit se répand que Diderot va en Russie et part au printemps. Il va montrer un philosophe à une impératrice. Il va chercher quelques lignes dans son histoire. Son imagination est tourmentée de projets, et il veut semer son inquiétude sur six cents lieues de pays. Que de choses à son retour il croira avoir vues! On n'approuve point ici ce voyage. On est d'avis qu'une divinité qui est adorée ne doit jamais sortir de son sanctuaire, et on a raison [3].

1. *Castor et Pollux*, tragédie-opéra en cinq actes et un prologue, de Gentil-Bernard, musique de Rameau. Créé à l'Académie royale de musique le 24 octobre 1737, cet opéra a été repris le mardi 26 janvier 1773 avec des embellissements dans les décors, la mise en scène et les costumes.

2. Cailhava a fait représenter, le 19 juin 1777, sa comédie de l'*Égoïsme*. Dans *le Mercure de France*, seconde partie de janvier 1773 (p. 169), il publie une lettre dans laquelle il expose qu'il a depuis longtemps travaillé à l'*Égoïsme*, qu'après de longues interruptions, il revient à son sujet. « Cependant, ajoute-t-il, depuis deux mois, mes amis ne cessent de me répéter qu'un auteur connu traite le même caractère sous le titre de l'*Intérêt personnel* ou l'*Égoïste*. Tant mieux, ai-je répondu, si je manque mon sujet, mon rival sera peut-être plus adroit, et le public y gagnera. Mais aujourd'hui que l'on commence à dire sourdement dans le monde que j'ai dérobé le sujet de mon concurrent, c'est pour enlever jusqu'à l'ombre du moindre soupçon que je vous écris ces lignes. »

3. Sur le séjour de Diderot à Saint-Pétersbourg, consulter : *Diderot et Catherine II*, par Maurice Tourneux ; *Diderot, sa vie, ses œuvres, sa correspondance*, par M. A. Collignon. 3e édition, Félix Alcan ; *Diderot, l'homme et l'écrivain*, par M. Louis Ducros, Paris, Perrin et Cie, 1894, p. 84.

Depuis six semaines toutes nos têtes ici sont tournées, et tournées par une actrice[1]. Seize ans, une taille de grecque, le plus joli visage, un talent pour la pantomime qu'on n'a point encore vu, une manière d'écouter qui paraît neuve au théâtre, quelquefois la profonde intelligence de Mlle Clairon, quelquefois la sensibilité fière de Mlle Dumesnil; vous croyez que c'est là tout; point encore. Le plus bel organe, les inflexions de voix les plus variées, et, ce qui est le plus étonnant, la sagesse d'une petite fille de six ans[2], et une poupée avec laquelle elle joue quand elle est fatiguée d'apprendre ses rôles; voilà le prodige qui nous occupe, voilà le sujet de conversation de tous les siècles, de tous les dîners, de tous les soupers, de tous les gens d'esprit, de tous les sots. Dès onze heures du matin, toutes les avenues de la Comédie sont assiégées. On se presse, on s'écrase, on se trouve mal, on meurt pour avoir des billets. Enfin c'est une époque pour la nation. Je ne l'ai vue que deux fois, car il n'est pas possible d'en approcher sans avoir des loges. C'est sans doute ma faute; mais l'enthousiasme public n'est pas venu jusqu'à moi. Je la trouve peu sensible, du moins pour la sensibilité douce et tendre. Elle ne sait ni pleurer, ni faire pleurer. A mon avis, elle a manqué Monime dans les quatre premiers actes. Elle a été apprêtée, monotone, pleureuse, sans m'arracher des larmes. Peut-être est-ce la faute du rôle qui n'a pas de saillie, peut-être la mienne. Mais au sortir de là des femmes étaient ivres, et se félicitaient dans l'escalier, sans se connaître, de ce que la France avait produit un pareil talent. Samedi elle s'est surpassée, dit-on, dans Hermione. J'attends et je verrai aussi à mon tour.

En voilà assez sur nos plaisirs ou nos folies. Marmontel vient de faire une *Épître des pauvres de l'Hôtel-Dieu au Roi* pour le supplier de transporter leur asile ou leur tombeau dans un autre emplacement; il y a de très beaux vers dans cette épître; on va l'imprimer[3].

Mercredi dernier j'entendis quatre actes de la tragédie des *Barmécides* de La Harpe[4]. C'est l'ouvrage d'un homme de grand talent; le troisième et le quatrième actes sont pleins de chaleur et d'éloquence; il y a surtout une scène de la plus grande beauté. L'abbé Delille lit dans les soupers le second et le quatrième livres de l'*Enéide*, qui sont écrits à merveille et qui font un grand honneur à son talent.

Je ne puis rien vous envoyer; M. de Juvigny est inexorable; il prétend qu'aujourd'hui surtout il a besoin d'être plus circonspect que jamais, et qu'il lui est impossible de contresigner aucuns paquets.

Ma sœur vous fait mille remerciements pour vos projets de contrebande, mais elle ne veut point du tout charger votre conscience; et dans ce moment ici elle n'a aucun besoin de robe. Elle vous prie donc en grâce de ne point penser à elle pour ces étoffes du Levant, mais de transporter ces soins-là, si

1. Le début de Mademoiselle Raucourt à la Comédie-Française a eu lieu le 11 décembre 1772 dans le rôle de la reine, de *Didon*. Élève de Brizard, « c'est, dit Bachaumont, un prodige propre à faire crever de dépit toutes ses concurrentes les plus consommées ». Des cabales ont été organisées contre elle par les deux Sainval et Mlle Vestris. Elle a repris successivement Emilie dans *Cinna*, Idamé dans l'*Orphelin de la Chine*, Monime dans *Mithridate*. Le roi apprécie fort son talent, et Madame du Barry l'a prise en affection. Mlle Raucourt a joué *Didon* à Fontainebleau, et le roi l'a présentée à la Dauphine sous le nom de « reine de Carthage ».

2. La sagesse de la Raucourt n'a pas été de longue durée. Voir sur sa conduite scandaleuse : *La Raucourt et ses amies; étude historique des mœurs saphiques au XVIIIe siècle*, par Jean de Reuilly (Paris, *Daragon*, 1909, in-8°), et *Le Cénacle libertin de Mlle Raucourt d'après des documents*, par Hector Fleischmann (Paris, *Bibliothèque des Curieux*, 1912, in-8°).

3. Marmontel a déclaré qu'il affecterait le produit de la vente de son *Épître* à secourir les pauvres privés par l'incendie de leur hôpital.

4. Première représentation le 11 juillet 1778.

vous le voulez bien, sur cinquante livres de riz bien choisi et du meilleur qui se vende à Marseille. Comme elle sait que vous aimez fort cette production indienne, elle désire en avoir une bonne provision, et que vous veniez bien vite le goûter à Paris ou à Saint-Firmin.

J'oubliais de vous parler de moi. On me flatte enfin que j'aurai mon approbation et peut-être demain. En conséquence on m'imprime à force. J'ai fait beaucoup de corrections à mon poëme de *Jumonville*, c'est-à-dire près de six cents vers neufs, ou nouveaux, comme vous voudrez. Cependant je ne le donnerai point. Il y a encore beaucoup de choses à faire, et cela m'ennuie. J'aime mieux que mes quatre volumes n'aient que des ouvrages de prose. Je donnerai dans la suite un volume de vers séparément, quand j'en aurai fait assez, et que j'en serai assez content pour les offrir au public. Je craindrais dans ce moment qu'on ne jugeât mon poëme du *Czar* sur des essais aussi faibles que ceux-là; et on ne demanderait pas mieux, du moins beaucoup de gens. Le public est un monstre qu'il faut affronter avec respect.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. Ménagez votre santé, finissez vos affaires, et revenez; vous ne trouverez pas toujours un homme heureux, mais vous trouverez toujours un ami.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de M. Audibert et de ces dames dont on parle souvent à Paris, et que tous ceux qui les ont connues regrettent. Hélas ! Où trouver maintenant ici la gaîté d'esprit et de caractère, les deux choses les plus rares aujourd'hui, et surtout ensemble ? Et quand les agréments s'y joignent encore, c'est trop de la moitié pour être heureux. Et le ménage dont vous avez fait le bonheur[1], et qui vous le rend! Mettez-moi à ses pieds. Adieu, je finis avec le papier.

Ma sœur compte sur les trois douzaines de serviettes et vous remercie. Elle vous remercierait encore plus si vous pouviez y joindre quelques nappes pareilles.

(*A suivre.*) M. Henriet.

1. Le frère et la belle-sœur de Barthe.

COMPTES RENDUS

Pensées intimes du duc P. de Beauvilliers, *publiées d'après un manuscrit inédit* par Marcel Langlois. Un vol. in-16 de xi-260 pages. Paris, Librairie Plon, s. d. (dépôt légal 1925).

Le volume que publie M. l'abbé Langlois ne se rattache guère que par un point à nos études d'histoire littéraire. En rédigeant les entretiens spirituels ou les méditations dont, sous le titre qu'on vient de lire, un choix nous est ici donné, le duc de Beauvilliers ne prétendait pas au titre d'écrivain, encore que toutes ces pages soient fort bien écrites et quelques-unes même dignes d'être remarquées : « Son but, nous dit l'éditeur, était d'ordre non pas littéraire, mais exclusivement pratique ; il écrivait afin de travailler à sa sanctification personnelle; il ne composait pas une œuvre destinée au public ». Mais on connaît l'étroite, l'indéfectible amitié qui unit le duc à Fénelon et la confiance que semble lui avoir toujours inspirée la direction spirituelle de son ami : c'est par là qu'une œuvre de Beauvilliers attire nécessairement notre attention; on pouvait espérer de la nouvelle publication qu'elle servirait les études féneloniennes et qu'elle nous ferait saisir au vif par un exemple de choix l'action de l'illustre directeur. La vérité est pourtant qu'elle nous déçoit un peu.

Le volume, qui, si l'on se fie aux indications de la table des matières, paraît divisé en quatre parties, dont une *Introduction*, n'en comprend en réalité que deux, cette *Introduction* elle-même et le « Choix d'entretiens » qui est l'objet de la publication; mais à l'*Introduction* sont rattachées deux séries de pièces justificatives, l'une qui contient neuf lettres de Beauvilliers, sept déjà publiées, mais attribuées jusqu'ici par erreur au duc de Saint-Aignan, son père, et deux encore inédites; l'autre, qui se compose de cinquante courtes citations extraites de divers entretiens et qui sont telles que, par les allusions qui s'y rencontrent, elles doivent convaincre le lecteur que l'œuvre est réellement de Beauvilliers.

Car il faut le dire, enfin : l'attribution à Beauvilliers est une hypothèse, — qui n'est nullement dénuée de vraisemblance et dont on démontrera peut-être un jour qu'elle est décidément fondée; mais cette démonstration décisive n'est pas faite. M. l'abbé Langlois nous donne une description très précise du manuscrit en treize volumes — sans titre, sans nom d'auteur, et dont il ne connaît lui-même pas la provenance immédiate — qu'il a eu entre les mains et qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque dont il a la garde ; les remarques que la lecture lui en inspira sont fort plausibles ; les déductions qui suivent paraîtront un peu précipitées : « Je remarquai, dit-il, que le travail avait été rédigé pour une seule personne et par elle-même; que l'auteur occupait un rang élevé, qu'il était chef de famille, attaché à la personne du roi et des princes; qu'il habitait la Cour, fut plusieurs fois menacé de disgrâce, assez souvent malade; qu'il représentait le juste par excellence, le chrétien constamment uni à Dieu par l'oraison, par la méditation assidue de l'Évangile, par le souci de l'exprimer intégralement dans sa conduite. Le milieu de Fénelon se présente tout de suite à mon esprit ; je procède à un certain

nombre de vérifications (*Lesquelles? Nous voudrions être associés à quelques-unes*). Elles m'apportèrent la conviction, puis la certitude que je tenais le livre de chevet du ministre d'État de Louis XIV, du duc de Beauvilliers. » Pour justifier tout à fait cette « certitude », il faudrait, sinon des preuves positives, du moins de ces « identifications » d'une nécessité si étroite et si exclusive qu'elles ne laissent plus, pour ainsi dire, de place au doute. Or c'est ce caractère de nécessité qui nous semble manquer à celles qu'on nous propose ; ou peut-être sont-ce les notes par lesquelles elles devraient être éclaircies qui ne sont ici ni assez nombreuses ni assez précises pour être tout à fait probantes.

Nous pouvons dire la même chose des *Entretiens* choisis qui forment le corps du volume. Tous ils partent d'une âme précise et reconnaissante et qui, parmi les richesses, les dignités et les honneurs, s'efforce sincèrement au détachement, à l'humilité, à l'amour et au respect du prochain. Et tout cela s'accorde bien avec ce que nous savons de Beauvilliers, mais sans précision très particulière, sans répugner à l'idée générale d'un puissant du monde, quel qu'il eût été, profondément attaché (sans doute y en eût-il plus d'un) aux vertus et aux pratiques d'une vie chrétienne. On veut reconnaître çà et là des traits caractéristiques qui rappelleraient des lieux familiers à Beauvilliers : « Qui dit un pasteur, écrit l'auteur des *Entretiens*, dit un homme chargé de mille peines, dit un homme sans repos, dit un homme rempli de toutes sortes d'inquiétudes, sans aucune sorte de soulagement et de relâche. Tous les jours de l'année lui sont égaux, toutes les heures lui sont incommodes et tous les moments lui sont dangereux ». Et l'éditeur veut que ces quelques lignes évoquent « un paysage de Sologne[1] ». Mais à quelle région des indications aussi générales ne s'appliqueraient-elles pas ?

Maintenant passons condamnation sur l'insuffisante démonstration de l'authenticité des *Entretiens*, et contentons-nous d'une vraisemblance que nous ne contestons pas : il résultera que sur Beauvilliers la publication ne nous apporte pas beaucoup d'enseignements nouveaux et dont nous puissions faire état.

Sur les relations morales de Beauvilliers et de Fénelon et sur l'action de ce dernier, elle ne remplit pas non plus notre attente, — peut-être, dira-t-on, parce que nous en attendions trop et parce que l'entretien spirituel, la méditation, qui est un exercice traditionnel, n'est pas, des diverses pratiques de la vie religieuse, celles où pouvait avec le plus d'évidence se faire sentir l'influence personnelle du directeur. Il est possible : cependant il est au moins une des vingt-cinq méditations dont on nous donne le texte et une des cinquante courtes citations réunies, nous l'avons dit, à titre de pièces justificatives, que l'éditeur lui-même signale entre toutes les autres, celle-là comme témoignant de « certaines affinités du tempérament de l'auteur avec la doctrine du pur amour » ; celle-ci parce qu'il y relève des « traces de quiétisme ». La méditation est celle que l'éditeur intitule *la gratitude envers Dieu*. L'auteur y aspire à se perdre dans « ce torrent des délices », dans « cette mer des faveurs » dont Dieu l'a comblé, et les modèles qu'il propose à l'élan de son âme, ce sont les « défaillances » de l' « épouse » du *Cantique des Cantiques*, « languissante d'amour » pour Dieu ; c'est le cœur embrasé de saint Augustin lorsqu'il retourne vers Dieu ; ce sont les « faiblesses » et les « syncopes » de sainte Thérèse et de sainte Catherine de Sienne, les cris d'amour de sainte Madeleine de Pazzi. L'éditeur a eu bien raison de distinguer, fût-ce discrètement, cet *entretien*, si remarquable, en effet, par son exaltation mystique, comme il a eu raison de souligner, dans la citation dont nous parlions, ces mots qui intéressent la doctrine : « Choisissez-moi pour vous aimer éternellement ; je le ferai, mon Dieu, sans récompense ; *je le ferais même sans espérance* ; mais je ne veux jamais cesser de vous aimer et d'être à vous[2] ». Mais, dès lors, un

1. Page 137. — Cf. une notation analogue page 173.
2. Page 112. Les mots soulignés le sont par l'éditeur.

doute se présente nécessairement à l'esprit du lecteur : ces cinquante fragments, dont le plus étendu n'atteint pas quarante lignes et dont beaucoup n'en atteignent pas trois, et ces vingt-cinq entretiens surtout nous donnent-ils une idée bien exacte du recueil complet? Nous n'osons pas trop compter, avec M. l'abbé Langlois, que beaucoup aillent jusqu'à souhaiter la « publication intégrale » des *Entretiens*; ils sont trop : quatre cent douze ! Mais, dans les raisons qui déterminent un choix, et surtout un choix aussi limité, il entre toujours, si consciencieusement qu'il soit fait, quelque arbitraire, et si, en effet, nous pouvions prendre connaissance de l'ouvrage tout entier, en emporterions-nous, sur la question qui nous occupe, la même impression ? Oui, peut-être, et cette conclusion même ne serait pas à dédaigner : elle atténuerait ce qu'il y a d'un peu excessif parfois dans les théories de ceux qui, dès que le nom de Fénelon est prononcé, prétendent dépister partout les traces d'une théologie particulière. Mais, enfin, la question reste douteuse.

Non d'ailleurs que, tel qu'il est, le volume soit indigne d'attention. Dans une *préface*, qui est d'une justesse admirable, Mgr Baudrillart en a, bien finement et sans rien forcer, marqué l'intérêt. Mais, ajoute-t-il, « à parler franc, les méditations du duc de Beauvilliers n'apportent pas une note bien nouvelle au concert de la spiritualité chrétienne : je doute que M. l'abbé Brémond y puisse glaner de nombreux passages susceptibles d'enrichir sa galerie mystique ». Sans doute ; mais si, à défaut de la publication intégrale, qui n'est ni possible ni sérieusement bien désirable, le présent volume se trouvait du moins complété par une étude vraiment approfondie et qui nous fît bien connaître le recueil tout entier, est-il certain que l'histoire du sentiment religieux n'y découvrirait pas l'occasion de « s'enrichir », non de vues nouvelles peut-être, mais de quelques documents assez instructifs ?

A. C.

Sainte-Beuve, Mes Poisons. Cahiers intimes inédits, publiés avec une introduction et des notes par Victor Giraud. Paris, Plon-Nourrit, s. d. Un vol. in-12 de XIX-241 pages.

C'est une bonne fortune pour M. Giraud que d'avoir eu l'honneur de publier ces « Poisons » déjà célèbres. Mais de telles fortunes échoient presque toujours à ceux qui les méritent. En les confiant à M. Giraud pour les éditer, M. Maurice Paléologue savait qu'ils étaient entre les meilleures mains. Ils sont présentés tout à fait comme il convenait, par un homme qui a autant de goût que d'érudition et qui connaît par surcroît très exactement Sainte-Beuve pour l'avoir étudié avec un soin scrupuleux. Brève et substantielle Introduction où il y a cette science et ce goût. La science nous fait une histoire pittoresque et significative de Sainte-Beuve moraliste, de son penchant pour les pensées et maximes, des artifices et malices qui lui permettent de glisser dans ses livres, avec une discrète nonchalance, les fruits les plus amers et les plus acides de son jardin de moraliste. Le goût commente brièvement les recettes, les ingrédients et la malignité de ces poisons. Brièvement, car il faut laisser au lecteur le soin de se prononcer ; mais finement, en nous rappelant que ce n'est pas là tout Sainte-Beuve et qu'il faut, pour juger ses poisons, connaître tout son laboratoire. Pas de notes. Mais M. Giraud (et c'est là ce que seul pouvait faire un lecteur assidu de Sainte-Beuve) nous signale tout ce que Sainte Beuve a extrait de ces cahiers intimes et secrets pour le glisser, plus ou moins revu et corrigé, dans ses œuvres publiées. Les rapprochements ont un grand intérêt. Ils nous montrent Sainte-Beuve essayant l'effet de ses poisons ou les diluant, comme il le dit, pour en faire les couleurs de ses tableaux.

Je ne voudrais pas tomber dans le défaut que M. Giraud a su éviter et, pour faire connaître ces *Poisons*, redire en termes médiocres ce que Sainte-Beuve a dit avec une verve si cinglante et une si pénétrante cruauté. Disons pour-

tant que c'est une lecture singulièrement pittoresque et vivante. Tous les grands contemporains de Sainte-Beuve, Victor Hugo, Victor Cousin, Villemain, Guizot, Lamartine, Lamennais, Mérimée, Musset, George Sand, Balzac, Michelet et d'autres y sont peints non pas en pied, mais en grimaces. Grimaces qui les déforment, les trahissent, mais qui expriment en même temps, avec une cruelle vérité, les dessous inquiétants de leurs âmes. Satires et non pamphlets. Et c'est en même temps Sainte-Beuve qui se peint, par touches menues, lui et son œuvre. Il est assurément beaucoup moins sévère pour lui-même que pour les autres. Mais il l'est assez pour que le portrait soit singulièrement instructif. Les deux chapitres XX et XXI : Sur son œuvre et Sur la critique, sont le résumé le plus clair qu'on puisse donner de cette œuvre et de sa critique.

M. Giraud a très justement joint aux *Poisons* les Notes et Pensées de même farine — ou de même suc — publiées par Sainte-Beuve au tome XI des *Causeries du Lundi*.

D. Mornet.

Amédée Britsch, **La Jeunesse de Philippe-Égalité** (1747-1785), d'après des documents inédits. Paris, Payot, 1926. Un vol. in-8° de 480 pages.

Je n'ai pas qualité pour juger la valeur historique de l'ouvrage. Mais je dois signaler l'intérêt qu'il peut offrir pour l'histoire littéraire qu'il est impossible de détacher, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, de l'histoire politique et surtout sociale. D'une manière générale on y trouvera un tableau sûr, pittoresque et commode des mœurs et des goûts de la société aristocratique à la fin de l'ancien régime. Dans le détail il y a des renseignements intéressants et même importants sur l'instruction, la bibliothèque, les goûts intellectuels (surtout scientifiques) du duc de Chartres ; sur la vie intellectuelle, les cercles, musées, cafés du Palais-Royal ; sur Mme de Genlis (pour laquelle M. Britsch a consulté les fragments inédits et inutilisés jusqu'à lui du *Journal de l'Éducation des Princes*) ; sur l'anglomanie dont il précise certains aspects à l'aide de la correspondance inédite de N.-P. Forth. J'aurais voulu seulement, à propos de ce dernier point, que M. Britsch précisât un point important. Le duc de Chartres admirait beaucoup de choses anglaises. Admirait-il réellement leur régime politique ? La réplique de la p. 402 peut n'être qu'une politesse. L'admiration pour la constitution anglaise s'affaiblit beaucoup après Montesquieu. Le duc de Chartres a-t-il réagi contre ce discrédit?

Dans un chapitre important M. Britsch étudie le rôle de Philippe-Égalité comme grand-maître des francs-maçons, et, chemin faisant, le rôle de la maçonnerie à la fin de l'ancien régime. Chapitre bien documenté, comme tout le livre. M. Britsch n'a pas tout vu, comme il était impossible, car c'eût été une autre thèse. (J'ai consulté un assez grand nombre de documents qu'il ne signale pas). Mais il me semble avoir vu très exactement la vérité. Mes documents confirmeraient les siens. La maçonnerie n'a d'importance qu'après 1770 ; et c'est une importance surtout mondaine, tout au plus intellectuelle et morale ; elle ne joue aucun rôle actif ni même de préparation philosophique *consciente* dans la formation de l'esprit révolutionnaire. Je serais d'accord sur ce point à peu près (non pas absolument) avec M. Britsch contre certaines affirmations de M. Martin. Je reprendrai le problème.

L'ouvrage est écrit d'un style net, alerte, élégant. Il est aussi pittoresque qu'il me semble instructif et sûr.

D. Mornet.

Ernest Jovy, **Pascal et saint Ignace**. Paris, Édouard Champion, 1923. Une brochure in-8° de 57 pages.

Je m'excuse d'avoir laissé passer cette brochure, sans en rendre compte

dans la Revue. Elle est fort intéressante, comme tout ce que M. Jovy a publié sur Pascal. Elle est destinée à appuyer la thèse dont M. Jovy s'est fait avec tant de précision et de talent le défenseur bien connu : Pascal, vers la fin de sa vie, s'est détaché entièrement du jansénisme et n'a plus été qu'un chrétien humblement soumis. Mais on peut laisser cette thèse de côté. M. Jovy s'efforce de prouver que Pascal a lu et relu les *Exercices spirituels* de saint Ignace, d'assez près pour s'en être précisément inspiré dans la conduite de sa piété et s'en être souvenu, très souvent, dans ce qu'il a écrit. M. Jovy a l'esprit trop précis pour rien affirmer. Il dit seulement que l'influence est « vraisemblable ». Il n'y a, en effet, que des vraisemblances fort nombreuses, mais qui ne valent pas une seule preuve certaine. M. Jovy démontre lui-même l'insuffisance de ces vraisemblances en montrant, à plusieurs reprises, que ce qui est dans Pascal et dans saint Ignace est aussi dans toutes sortes de livres pieux depuis la Bible. C'est cette constatation qui me semble la conclusion certaine et importante de son livre (notamment pour *Le Mystère de Jésus*). M. Gilson a renouvelé l'étude de Descartes en le replaçant dans le milieu de la philosophie scolastique. L'étude de Pascal, grâce à M. Jovy, à M. l'abbé Brémond, à M. Strowski et à quelques autres, s'est renouvelée en prouvant que le génie de Pascal s'est nourri du génie mystique de son temps. On ne peut le comprendre que si l'on comprend ce qu'était vers 1650 la vie pieuse et même la vie pour toutes sortes de chrétiens qui n'avaient pas de génie.

D. Mornet.

Théophile, **Œuvres poétiques**. Texte choisi et établi par Louis-Raymond Lefèvre, avec une introduction, des notes et une bibliographie. Paris, Garnier frères, 1926. Un vol. in-12 de xxvi-260 pages.

Il faut lire : Choix d'œuvres poétiques. Ce choix est fort utile. L'édition des œuvres complètes par Alleaume en 1855 est introuvable. Je crois bien que le choix publié par Rémy de Gourmont, au *Mercure*, en 1907, est épuisé. S'il est fait avec beaucoup de goût, il est moins bien informé, à beaucoup près, que celui de M. Lefèvre, ne fût-ce que par sa date : M. Lachèvre n'avait pas commencé à publier ses travaux essentiels sur Théophile.

Ce n'est, à aucun degré, une édition savante et critique. Le texte n'est pas « établi » par M. Lefèvre. Il s'est contenté, et c'est déjà fort bien, de reproduire non un texte quelconque, mais celui des éditions originales de 1621, 1623, 1624 (ou tenues pour originales). Chacun sait, et M. Lefèvre tout le premier, que cela ne suffit pas pour établir un texte. D'autre part M. Lefèvre ne me semble pas avoir rien ajouté à ce que l'on savait sur la vie de Théophile ou sur ses œuvres. Mais il est bien informé. Sa bibliographie, et sa connaissance de cette bibliographie (ce n'est pas toujours la même chose) est au courant. Il est surtout au courant des études capitales de M. Lachèvre qu'on serait presque excusé d'ignorer puisqu'elles sont à tirage restreint et fort coûteuses. Je regrette seulement que M. Lefèvre ait noyé ces études dans toutes celles qu'il énumère sans commentaire. Il faut dire nettement que si M. Lachèvre juge parfois, ou souvent, Théophile et ses camarades les libertins avec un parti-pris que les faits ne justifient pas, c'est lui qui nous a donné de Théophile et d'une partie de son œuvre une connaissance historique et non plus légendaire. Rendons à des érudits comme M. Lachèvre ce qui appartient à leur érudition, même si nous ne sommes pas d'accord avec eux sur les mérites du trône et de l'autel.

Donc Introduction et Bibliographie qui ont de l'exactitude ; introduction qui a de la sobriété et de l'agrément. Je regrette seulement de n'y pas trouver la moindre allusion à un problème qui me semble essentiel. Il y a bien du talent, parfois, chez Théophile, et l'on peut relire certaines de ses pièces par

plaisir, et beaucoup par curiosité. Mais Théophile est intéressant par le rôle qu'il a joué tout autant que par les quelques centaines de vers qui méritent de survivre. M. Lefèvre énumère près de quatre-vingts éditions de Théophile, de 1621 à 1696. C'est au moins autant que Boileau n'en a eu en quatre-vingts ans. Nous aurions besoin de connaître un peu cette histoire de la réputation de Théophile. Elle diminue, bien entendu, après 1660. Dans quelle mesure? Est-ce nettement sous l'influence de Boileau ? Il y a à écrire une Histoire comparée des écrivains classiques et des écrivains non classiques de 1660 à la fin du XVIIe siècle. L'histoire de la réputation de Théophile en serait un chapitre, encore très mal connu.

Le choix des pièces est fait judicieusement. Notes un peu sommaires (sans doute par nécessités commerciales) mais empruntées à des sources légitimes : Tallemant, les études de M. Lachèvre, Émile Magne,... etc. Notes lexicographiques vraiment insuffisantes. Il fallait ou n'en pas donner ou expliquer, pour le moins, tout ce qui risque de donner à la poésie de Théophile un caractère qu'elle n'a pas. Il y a, dit M. Lefèvre, certains vers « absolument ridicules ». D'accord. Mais beaucoup ne sont ridicules, pour un lecteur non averti, que parce que certains mots, parfaitement nobles et poétiques vers 1620 ou 1650, sont devenus burlesques depuis lors. Nous ne pouvons plus parler de la « perruque » des lions ni du « poil » [chevelure] des naïades sans tomber du lyrisme dans la calembredaine. Ce n'est pas la faute de Théophile.

D. MORNET.

VICTOR GIRAUD, **Passions et Romans d'autrefois**. Paris, Édouard Champion, 1925. Un vol. in-12 de 249 pages.

M. V. Giraud a réuni dans ce charmant, sagace et ingénieux petit volume des études antérieurement publiées sur *Le Roman de la Jeune Captive — Mme de Duras et Chateaubriand, — Le Roman de Lucile de Chateaubriand*, et cinq études sur le fragment de Chateaubriand adressé à l'Occitanienne et sur la personnalité de l'Occitanienne. Je dis « charmant » parce qu'il s'agit d'Aimée de Coigny, de Mme de Duras, de Lucile, de l'Occitanienne et de « l'enchanteur » et parce que M. Giraud en a parlé avec la bonne grâce et la finesse qui conviennent. J'ajoute « sagace » parce que M. Giraud ne nous donne pas des « portraits » ou « études » plus littéraires et pathétiques que documentaires. Deux de ces études ne sont que le commentaire, d'ailleurs aussi judicieux qu'agréable, de recherches de M. l'abbé Pailhès et de Mme de Samie. Mais M. Giraud nous révèle aussi un roman introuvable d'Aimée de Coigny, *Alvare*, et qui est vraiment une œuvre bien curieuse, dont il dégage avec netteté et pittoresque la curiosité. Et l'on sait que nul n'a étudié avec une meilleure méthode « critique » le problème posé par le fragment de l'Occitanienne. J'ajoute enfin « ingénieux » parce qu'il me semble qu'on a vraiment déployé à propos de cette Occitanienne un peu trop de sagacité. L'histoire littéraire de Chateaubriand ne sera pas changée si cette Occitanienne n'est qu'un rêve ou si elle est Mme de Castelbajac, ou si elle est une inconnue. On a pourtant employé pour résoudre cette menue énigme beaucoup plus de temps, de recherches, de méditation et d'intelligence qu'il n'en faudrait pour éclaircir des problèmes importants qui n'ont encore que des solutions provisoires. Ce qui prouve que les érudits tiennent plus souvent à des vérités curieuses qu'à la vérité et qu'il leur faut, à eux aussi, comme aux concierges, des mystères de la femme sans tête. Il va sans dire que la remarque ne s'applique pas à M. Giraud dont les œuvres sont la poursuite de vérités et non de curiosités; et qui a témoigné une fois de plus, à propos de cette Occitanienne, sinon l'importance de son sujet, du moins la précision et l'excellence de ses méthodes.

Enfin le volume est charmant par sa présentation. La couverture et les

vignettes lui donnent un aspect de « romantisme » et d' « autrefois » qui convient à son sujet.

D. Mornet.

Maurice Cauchie, **Documents pour servir à l'histoire littéraire du XVIIe siècle.** Paris, Champion, 1924. Un volume in-8° de VI-123 pages.

Dix études : — 1. Le poète Jean Dupin, émule et continuateur de Loret; — 2. Nicole Jamin, la suivante de Mlle de Gournay est-elle fille d'Amadis Jamin? — 3. En marge de Molière : une ordonnance du médecin Cétogs à Richelieu; — 4. Le voyage de Bois-Robert en Italie; — 5. L'Académicien Claude Malleville; — 6. La jeunesse de Claude Auvry, héros du *Lutrin*; — 7. La réglementation du commerce des livres en 1649; — 8. La parenté des trois Habert, académiciens; — 9. L'avocat Pierre-Antoine Mascaron; — 10. Les origines du comédien Floridor. Ces dix études sont des modèles de précision érudite, de recherche laborieuse et sagace. Peut-être pourra-t-on même penser que l'effort n'est pas proportionné au résultat et que les problèmes résolus par les études 2, 6, 8 et même 9 sont de ceux dont la solution est sans aucune conséquence. Mais le labeur méthodique et la sagacité sont toujours méritoires, et intéressants. Ces travaux ont été faits en marge de recherches beaucoup plus importantes sur Bois-Robert. Et certains des résultats acquis par les autres études importent vivement à l'histoire littéraire. Je tiens d'ailleurs qu'il y a souvent beaucoup plus à tirer de recherches très limitées mais sûres que de gros volumes de généralités arbitraires et souvent trompeuses. Notons, par exemple, que les études sur Jean Dupin, Claude Malleville et Pierre-Antoine Mascaron sont de celles qui nous permettront de reconstituer la vie littéraire exacte dans cette génération de 1630-1650 qui a préparé la littérature classique. Nous la connaissons mal, en réalité, comme nous connaissons assez mal non pas les grands classiques, mais l'ensemble de la génération où ils ont vécu et qui les a si souvent méconnus. Tout cela est encore, sur bien des points, encombré de légendes, d'affirmations traditionnelles et sans preuves. Les grands écrivains du XVIIe siècle sont, en général, bien ou assez bien connus; le XVIIe siècle était très mal connu il y a vingt ans; des études partielles commencent à l'éclaircir; celles de M. Cauchie y prendront une place fort utile.

Je note, page 16, un détail intéressant. Dès le 12 juillet 1624, Jean Dupin dit « un vrai Tartuf » pour dire un hypocrite (à propos, il est vrai, d'un nommé Tartif). M. Cauchie a découvert (p. 58) une œuvre intéressante, et qu'on pouvait croire perdue, de Malleville. M. Cauchie a grandement raison d'estimer les recherches précises de biographie. Mais il pense que toute étude de la forme et du contenu, de la versification et des images, de la syntaxe et du lyrisme d'un écrivain est nécessairement de la rhétorique (p. 76). On peut croire qu'il exagère. Notons enfin une étude préliminaire toute nouvelle, très précise et décisive sur la question de l'orthographe des noms propres, si fantaisiste comme chacun sait, au XVIIe siècle. M. Cauchie montre qu'elle est fixe pour les intéressés lorsqu'ils signent; la fantaisie n'est qu'une paresse de leurs contemporains.

D. Mornet.

Edmond Huguet. **Dictionnaire de la langue française du seizième siècle.** Paris, Champion, 1925-1926, fasc. 1-4 du tome Ier.

Voici les premières assises d'un monument dont l'importance et la valeur feront songer aux monuments qu'ont édifiés dans l'ordre lexicologique Littré, Godefroy, Hatzfeld, Darmesteter et Thomas. M. Huguet, qui, depuis ses années

d'École Normale, a consacré sa laborieuse vie de bénédictin laïque à lire et dépouiller les auteurs de la Renaissance, nous donne enfin les fruits précieux de tant de lectures et de dépouillements avec les premiers fascicules d'un vaste *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*. Qui voudra mesurer l'étendue de l'enquête n'aura qu'à jeter les yeux sur les quatorze grandes pages (p. LXIII-LXXVI) où se déroule, impressionnante, la « liste des ouvrages auxquels sont empruntées les citations ». Tout le XVIe siècle est là ; seul, je crois, ou presque seul, Du Monin (et pour cause) manque à l'appel.

Les familiers du XVIe siècle savent de reste à quels embarras on se heurte, quand on veut pénétrer à fond dans les textes de cette époque. Il existe des éditions, mais les glossaires font défaut. Quelques écrivains seulement ont été jusqu'ici l'objet de lexiques particuliers, — d'ailleurs très inégaux. Pour élucider les difficultés d'interprétation, il faut donc le plus souvent avoir recours à des moyens de fortune, consulter à tout hasard les historiques de Littré ou le *Complément* de Godefroy, chercher la solution, sans toujours la trouver, dans les rarissimes et très incomplets dictionnaires de Robert Estienne, de Jean Thierry, de Jean Nicot, de l'Anglais Cotgrave. Tâche ardue, et qui, jusqu'à ce jour, faisait grandement désirer un instrument d'ensemble, un répertoire général conçu selon l'esprit de la science moderne. Ce répertoire, cet instrument, M. Huguet nous l'apporte enfin. Bénissons-le de venir combler si grosse lacune !

Une savante et lumineuse préface définit avec précision les éléments constitutifs du nouveau *Dictionnaire*, et nous offre du même coup une étude magistrale du vocabulaire au XVIe siècle. Ces éléments sont de trois ordres :

1° Le premier, le plus important, comprend la masse des mots qui, d'un emploi courant alors, ont cessé depuis d'être en usage, — que ces mots soient venus du vieux fonds primitif, ou d'emprunts plus récents au latin ou à l'italien, ou de radicaux français associés à des préfixes ou des suffixes usuels.

2° Un second élément se compose des mots restés français dont le sens a changé : *manie, pédant, soudard*... ne sont pas sortis de la langue, mais ils signifiaient au XVIe siècle autre chose qu'aujourd'hui ; le sens de *gendarmes* (hommes d'armes) s'est restreint ; *candeur* (blancheur éclatante) a quitté le sens matériel pour n'avoir plus qu'un sens moral ; inversement, *marchandise* (commerce) est passé de l'abstrait au concret.

3° Enfin, le *Dictionnaire* accueille certains mots toujours vivants et dont le sens n'a pas varié depuis le XVIe siècle, mais dont M. Huguet a rencontré dans ses lectures des emplois antérieurs à la date indiquée par Hatzfeld, Darmesteter et Thomas comme étant celle du plus ancien emploi connu.

Je ne puis songer à suivre M. Huguet dans sa minutieuse et pénétrante analyse des causes multiples et complexes qui ont amené la disparition d'une foule de vieux mots, le changement de sens de beaucoup d'autres. Mais je tiens à signaler l'intérêt de ces pages si riches et si pleines, qui dénotent une information si précise, une méthode si rigoureuse, une connaissance si sûre de l'évolution de la langue.

Après la préface, que dire du *Dictionnaire* ? Ce qui en a paru, — tout le début de la lettre A jusqu'au mot *Aposteme*, — permet de s'en faire déjà l'idée la plus avantageuse. M. Huguet ne s'est pas contenté de multiplier les exemples, afin de fournir au lecteur, sur la langue du XVIe siècle à ses divers stades, les plus complets renseignements. Il a pris soin de classer les sens, d'établir des filiations, et, dans la disposition des exemples donnés pour chaque sens, de rester fidèle, autant que possible, à l'ordre chronologique. De cette présentation à la fois ample et nette, il se dégage, avec une impression de richesse souvent, le constant témoignage d'une science avertie et toujours méthodique.

Du vrai savant, M. Huguet n'a pas seulement la solide érudition et la sévère méthode ; il en a les vertus morales, les scrupules, la défiance de soi, la

modestie. Il y a quelque chose de touchant, de la part d'un homme qui a passé sa vie dans un labeur continu, à déclarer dès l'abord qu'il eût voulu « beaucoup moins imparfait » l'instrument de travail dont il nous fait bénéficier, et à conclure sa préface par ces paroles si simples : « J'apporte ma contribution. Que d'autres y ajoutent ce qu'ils pourront. Puissé-je les avoir aidés à faire une œuvre meilleure et plus complète que la mienne ! »

Rassurons ce modeste. On ne refera pas de sitôt l'œuvre de M. Huguet. Elle restera comme un monument de science et de conscience. Elle sera pour son auteur le plus beau, le vrai titre de gloire, et, lorsqu'elle sera terminée (ce que nous appelons de tous nos vœux), elle illustrera d'un nouvel exemple la vérité de ce mot profond de Vigny, que « l'idéal de la vie est une pensée de la jeunesse réalisée dans l'âge mûr ».

HENRI CHAMARD.

Abbé ALBAN CABOS. **Guy du Faur de Pibrac. Un magistrat poète au XVIe siècle (1529-1584).** Paris, Champion ; Auch, Cocharaux, 1922. Un vol. in-8° de 500 pages. — **Un essai de propagande française à l'étranger au XVIe siècle. L'apologie de la Saint-Barthélemy**, par GUY DU FAUR DE PIBRAC. Mêmes éditeurs, 1922. Une plaquette in-8° de XIX-69 pages.

Je suis bien en retard avec M. l'abbé Cabos, dont les thèses sur *Guy du Faur de Pibrac*, soutenues devant l'Université de Toulouse, datent de 1922. Je m'en excuse. La lecture attentive et suivie d'un gros livre de 500 pages réclame des loisirs qu'on a rarement dans la vie courante, — et pas toujours même en vacances.

L'ouvrage de M. Cabos est le premier travail d'ensemble qu'on nous donne sur ce magistrat cultivé, qui, comme tant de magistrats du XVIe siècle, associa l'humanisme à l'étude des lois, sut mêler à sa vie active la passion fervente des lettres, et se fit même une gloire de poète pour avoir publié à quarante-cinq ans, en 1574, un recueil de *Quatrains* moraux, qui connut d'innombrables éditions. Très convenablement écrit, d'une plume aisée et souvent alerte, en dépit de quelques longueurs, il se lit avec agrément. Sans nul doute, il rendra service à la mémoire de Pibrac, qu'il présente en pleine lumière, comme à ceux qui voudront pénétrer dans l'exacte connaissance de sa vie et de son œuvre.

M. Cabos a fait un très sérieux effort de documentation. Il a consulté sur son personnage, non seulement les documents biographiques contemporains, toujours un peu sujets à caution, comme la notice de Charles Paschal (1584) et l'oraison funèbre du Frère Pain et Vin (1584), mais encore les archives départementales de la Haute-Garonne, les archives municipales de Toulouse, les archives privées de la famille du Faur. Il a, comme de juste, utilisé les lettres françaises ou latines de Pibrac conservées dans les divers fonds de la Bibliothèque Nationale (notamment f. fr. 4736). Il a tiré de là, souvent, avec des précisions utiles, d'intéressantes rectifications. C'est ainsi, par exemple, que M. Cabos nous apprend que l'auteur des *Quatrains* n'est pas né à Toulouse, comme on l'a redit tant de fois, mais à trois lieues de là, au château de Pibrac (p. 5-6) ; et, grâce à lui, nous ne mettrons plus, avec Jules Claretie, à l'actif de Pibrac le rôle joué, le 27 avril 1559, au Parlement de Paris par son frère Louis du Faur, aux côtés d'Anne du Bourg, dans l' « affaire de la mercuriale[1] » (p. 47-51). Par ailleurs, il a profité, pour quelques parties de son œuvre, de plusieurs travaux importants procurés par des devanciers : les

1. Je relève au passage qu'une lettre de Pibrac à Jean d'Avanson, citée par M. Cabos (p. 39), confirme la date avancée par moi (*Joachim du Bellay*, p. 315, n. 4) pour l'arrivée à Rome de cet ambassadeur.

trois volumes du marquis de Noailles sur *Henri de Valois et la Pologne* (1867) l'ont aidé grandement à suivre en Pologne, de 1573 à 1575, celui que le duc d'Anjou emmenait comme chancelier, et l'ouvrage d'Édouard Fremy (1887) lui a permis de préciser le rôle de Pibrac à l'Académie du Palais.

Loin de blâmer M. Cabos d'avoir tiré ce parti de ses devanciers, on lui reprocherait plutôt de ne les avoir pas toujours assez mis à contribution. Certaines omissions, chez lui, sont peut-être des ignorances. Il est étrange, en vérité, que, sur les débuts de la Réforme à Toulouse, il ait oublié de citer (p. 21, n. 1) le *Dolet* de Copley Christie : n'y aurait-il pas eu recours ? Un bon juge a noté déjà que, si M. Cabos avait connu les articles où M. Armand Garnier (*Revue du XVIe siècle*, t. I, 1913 ; cf. notamment p. 597, n. 3) a retracé l'histoire de l'affront fait par Henri III, en pleine cour, à sa sœur Marguerite (août 1583), il eût hésité sans doute à maintenir au compte de Pibrac (p. 436-441) telle « harangue » au roi que Duplessis-Mornay restitue à Clervant ; il eût tout au moins discuté ce problème assez délicat. Je note à mon tour qu'à propos des *Stances*, données comme parues en 1599 (p. 397), il ne paraît pas soupçonner qu'un article de M. Vaganay sur « les Stances de M. de Pibrac » (*Revue du XVIe siècle*, t. IV, 1916, p. 195) signale une édition partielle antérieure de treize années (1586). Enfin, si, comme le dit M. Cabos, et comme avec lui je le crois, il circule dans les *Quatrains*, alliée au christianisme, une inspiration stoïcienne, n'y avait-il rien à tirer du livre de Mlle Léontine Zanta sur *la Renaissance du Stoïcisme au XVIe siècle* ? Il n'est même pas mentionné ! L'information de M. Cabos manque donc un peu d'étendue : on le voudrait mieux au courant en matière d'érudition.

On le voudrait aussi, parfois, mieux armé d'esprit critique. Ce n'est pas qu'il se fasse illusion à lui-même sur la valeur de son héros. Il ne le grandit pas ; il le voit tel qu'il est. Comme homme, comme orateur, comme poète, il l'apprécie à sa juste mesure, marquant d'un trait exact ses limites ou ses faiblesses ; et sa conclusion, en particulier, est pondérée et judicieuse. Mais il arrive par endroits qu'il tranche un peu trop vite, qu'il se contente à peu de frais, qu'il ne discute pas de façon assez serrée. Pibrac s'étant permis quelques mots durs à l'adresse de Jules III (« eum hominem aut potius *eam belluam* »), M. Cabos écrit (p. 40) : « L'histoire n'a pas ratifié le jugement sévère porté par Pibrac sur le pape Jules III ». Qui représente ici l'histoire ? M. Cabos devrait bien nous le dire. Si Pibrac s'est montré « sévère », comment se fait-il donc que tous les contemporains, les ambassadeurs dans leurs dépêches, les poètes (Du Bellay, Magny) dans leurs vers, le moine augustin Onofrio Panvinio dans sa vie du pontife (1561), — sans parler des annalistes ecclésiastiques de l'âge suivant, Ciaconius, Raynaldus, — n'aient qu'une façon de juger ce pape indolent, versatile, épicurien et voluptueux ? — Autre exemple très net d'insuffisance critique. Pibrac est mort à cinquante-cinq ans, au mois de mai 1584. Mais quel jour ? Les témoignages sont contradictoires. Le 2 mai, dit l'épitaphe latine de sa sépulture aux Grands Augustins. Le 26 mai, suivant de Thou. Le « 6 cal. juin », c'est-à-dire le 27 mai, d'après Colletet. Le 12 mai, selon Moréri. Sans discuter ces témoignages, M. Cabos « accorde sa confiance (p. 443, n. 1) à l'orateur qui prononça l'éloge funèbre de Pibrac », le Frère Pain et Vin, d'après lequel, « aagé de 55 ans, par la violence de fievre, [Pibrac] partit de ce monde le mercredi 30 de may 1584 ». Fort bien ; mais puisque, très honnêtement, il remarque, en s'en étonnant, que l'oraison funèbre porte en sous-titre qu'elle fut prononcée *le 30 mai*, comment peut-il admettre que le même jour ait vu la mort de Pibrac et l'éloge du Frère ? Cette solution ne vaut pas.

Le plan de M. Cabos est excellent. Ne séparant pas l'œuvre de la vie, comme l'ont fait dans le passé tant d'auteurs de monographies, il suit Pibrac d'un bout de sa carrière à l'autre, consacrant un chapitre à chacune de ses étapes, étudiant tour à tour ses origines familiales et sa formation intellec-

tuelle, ses débuts dans la vie politique, son rôle au concile de Trente, ses fonctions de magistrat, sa mission en Pologne, etc., s'arrêtant sur les œuvres, oratoires ou poétiques, quand la chronologie en amène l'étude. L'harmonieux développement de l'existence de Pibrac permet cette composition, logique autant que simple et souple. Un seul chapitre, le VIe, me paraît faire tort à ce plan régulier et briser le fil du récit entre le Ve et le VIIe : c'est celui qui traite de Pibrac apologiste de la Saint-Barthélemy. Puisque M. Cabos abordait cette question dans sa thèse complémentaire, qui reproduit — texte latin et version française — la triste *Lettre à Stanislas Elvidius*, où, serviteur des intérêts du duc d'Anjou, Pibrac a tenté pour les Polonais la justification politique de l'abominable massacre, il eût été, je crois, bien inspiré de renvoyer à sa plaquette tout ce qui concernait ce point particulier. Il eût évité des redites, unifié son sujet, allégé d'autant sa thèse principale.

L'œuvre de Pibrac, dans ce qu'elle a d'essentiel, contient deux parties bien distinctes : ses harangues parlementaires ou politiques, ses diverses productions poétiques. M. Cabos a bien marqué ce qui caractérise l'éloquence de Pibrac, ou plutôt ce qui la confond avec toute l'éloquence de l'époque : l'étalage indiscret, la manie fastidieuse d'une érudition pédantesque qui ne peut faire un pas, avancer une preuve, exprimer une idée, sans un appareil encombrant de souvenirs gréco-latins, de citations puisées chez les auteurs antiques. S'il n'avait attendu la gloire que de ses *mercuriales*, Pibrac serait depuis longtemps tout à fait oublié.

Mais il y a ses vers, et ses vers sont meilleurs : les *Quatrains* d'abord (1574, 1575, 1576), les *Plaisirs de la vie rustique* (1576, 1583), sans parler de *sonnets* et de *stances*, ont maintenu son nom dans la catégorie des poètes de second plan qu'on lit encore avec plaisir. M. Cabos a consacré deux longs chapitres (chap. IX et X) à l'étude de ces recueils. Avec conscience, avec méthode, il a fait effort pour y ramasser les questions qui se posent à propos de chacun : histoire, sources, caractère, influence. Il a sur quelques points d'ingénieux aperçus ou des vues pénétrantes, et nous retiendrons, en particulier, que, des trois éditions dont est sorti le recueil des *Quatrains*, si la première (1574), toute stoïcienne par l'inspiration, a quelque chose de livresque, les deux autres (1575, 1576), où l'auteur a mis davantage de ses réflexions et de son expérience, prennent un tour plus personnel (p. 343-344). Je regrette que M. Cabos, qui rappelle après M. Guy (*Annales du Midi*, t. XV et XVI, 1904) à quelles sources diverses, bibliques, grecques, latines, Pibrac a puisé la sagesse des *Quatrains*, n'ait montré par aucun exemple quel usage il fait de ses sources. Il nous donne les moyens de faire le travail, mais il ne le fait pas pour nous. Je regrette surtout que, trop enfermé dans son auteur, il ne l'étudie qu'en lui-même, sans se soucier assez de le replacer dans un ensemble, de le rattacher à un mouvement. Il existe, on le sait, dans la seconde moitié du XVIe siècle, tout un courant de poésie *gnomique*, tout un courant de poésie *rustique*. Quelle est, dans ce double courant, la place de Pibrac ? Où faut-il le situer ? Qu'est-ce qui fait sa valeur propre ? Deux notes très développées des pages 331 et 333 attestent que, sur le premier point au moins, M. Cabos ne manque pas d'information et qu'il a recueilli les éléments du problème. Mais il ne les met pas en œuvre. Ici encore, il se contente de nous apporter les moyens de faire ce qu'il n'a pas fait.

Je ne quitterai pas ce consciencieux travail sans formuler deux desiderata. La thèse de M. Cabos n'a pas d'index analytique, pas même un index des noms propres. Ceux qui, comme M. Cabos, ont longuement peiné sur un sujet, et qui savent par expérience ce qu'il en coûte pour bâtir un ouvrage d'érudition, devraient bien épargner aux autres un peu de ces labeurs qu'ils ont dû fournir. En un temps où s'accuse chaque jour l'activité scientifique, où la moindre question exige en conséquence des recherches multipliées et des consultations nombreuses, il importe que, dans un livre, on puisse trouver

promptement et sûrement tout ce qu'il contient sur un point donné : un index est indispensable.

Mon second desideratum vise la bibliographie. Celle de M. Cabos (p. 483-497) est à la fois surabondante et défectueuse. Je n'aime guère, pour ma part, le système qui consiste à dresser pour chaque chapitre, — l'ordre fût-il d'ailleurs à peu près chronologique, — une liste particulière des travaux consultés. Il en résulte des redites et beaucoup de confusion. Encore faudrait-il qu'on n'omît rien d'important. N'est-il pas singulier que le chapitre sur la Saint-Barthélemy (p. 492-493), qui mentionne le *Prince* de Machiavel, ne souffle mot de l'article capital de M. Radouant sur « Pibrac et la Saint-Barthélemy » (*Revue d'Histoire littéraire*, 1919)[1] ? — Au surplus, les indications de M. Cabos manquent trop souvent de précision. Que tirer de renvois aussi vagues que ceux-ci : « Montaigne, *Essais* » (p. 496), « D'Aubigné, *Histoire universelle* » (p. 495), « Mézeray, *Histoire de France*, 1651 » (p. 493) ? Mais voici le comble comme insuffisance. Dans une étude de ce genre, on s'attendrait à rencontrer sur la fortune des *Quatrains* les renseignements les plus explicites, et les éditions sont ici la grande preuve de succès. M. Cabos nous devait, se devait à lui-même, d'être minutieux. Il s'en tire en une demi-ligne (p. 483) : « Les *Quatrains*. Innombrables éditions. » Que nous voilà bien avancés[2] ! Quand donc les auteurs de thèses nous donneront-ils, des sujets qu'ils traitent, de bonnes bibliographies, exactes, précises, méthodiques, rationnelles, sans lacunes et sans surcharges[3] ?

HENRI CHAMARD.

1. M. Cabos l'a pourtant connu, puisqu'il y renvoie dans son livre (p. 198, n. 1).

2. M. Cabos avait dit plus haut, dans une note de son livre (p. 337, n. 1) : « Nous croyons inutile (!) d'essayer de dresser une liste des diverses éditions parues de 1584 à nos jours. Une telle nomenclature ne pourrait être que fort approximative. » Même approximative, cette nomenclature n'eût pas manqué d'être éloquente.

3. Des fautes d'impression déparent çà et là le livre de M. Cabos. Le lecteur n'aura pas de peine à les corriger. J'en relèverai deux, portant sur des noms propres : p. 343, *Grosuet* doit se lire *Grosnet* ; p. 474 et 488, *Drandius* est pour *Draudius*.

La Pensée religieuse de Renan, par JEAN POMMIER (**Christianisme**, cahiers publiés sous la direction de P.-L. COUCHOUD, t. 12). Paris, F. Riéder, 1926. In-12.

Tous les renanistes se réjouiront-ils de la publication du cahier de la collection : *Christianisme* qui est intitulé : *La Pensée religieuse de Renan*, par Jean Pommier ? C'est une question qui a tourmenté M. Pommier lui-même. Mais il faut calmer les scrupules du lettré, de l'homme de goût, à qui nous devons la plus belle biographie de Renan qui existe. L'artiste souverain que tous admirent ne sort pas diminué de l'épreuve qu'il s'agissait de lui faire subir.

Ce que désirent les vulgarisateurs qui s'adressèrent à M. Pommier, ce n'est pas seulement que l'œuvre de celui qui fut avec Sainte-Beuve, comme le disait Faguet, l'homme le plus intelligent du XIXe siècle, se répande de plus en plus, c'est que ceux qui n'ont pas le temps de lire cette œuvre immense puissent dans un mince volume en goûter l'essence.

A cet égard le petit livre de M. Pommier est une réussite, et personne n'était plus qualifié que ce jeune savant pour opérer cette réduction. Dans l'intérêt de la vulgarisation, il fallait en effet éliminer de l'œuvre de Renan ce qui en fait le charme artistique, l'atmosphère et les horizons, tout ce qu'un grand homme doit aux influences subies, aux sources aimées, et nous donner simplement, un peu sèchement même, la carte topographique et, si l'on peut

dire, l'itinéraire de cette merveilleuse aventure intellectuelle que représente l'histoire d'une telle pensée. Tel est du moins le dessein que s'est proposé M. Pommier, et l'on ne peut pas dire que ce qu'il a voulu manque d'intérêt, puisque son livre, écrit avec autant de passion que d'élégance, admirablement disposé pour qui le consulte, muni d'innombrables références, est composé comme un catalogue raisonné des opinions, soit successives, soit persistantes, qu'a professées Renan sur les matières de philosophie et de religion.

Précédé d'une bio-bibliographie sommaire, ce précieux catalogue de citations renaniennes se divise en trois parties.

La première, intitulée : *Philosophie*, s'ouvre à nos yeux comme un riche écrin des pensées diverses de Renan sur *Dieu*, la *Providence*, la *Prière*, le *Surnaturel*, l'*Ame*, la *Mort*, la *Vie future*, et enfin le *Mal*. Celui qui disait que Renan était au XIXe siècle une réincarnation d'Érasme ou de Montaigne trouvera dans cette première partie une confirmation de son avis.

Renan est de la lignée des grands humanistes. Mais il eut sur les penseurs qu'on appelle de ce nom au XVIe siècle le double avantage, d'abord de n'être plus en révolte comme eux et surtout comme leurs continuateurs les philosophes du XVIIIe siècle, contre l'esprit chrétien du Moyen Age, et ensuite d'avoir pu profiter de l'immense enquête que la méthode expérimentale a permis d'opérer depuis la Renaissance jusqu'à nos jours dans tous les domaines de la vie. Renan a compris et goûté le Moyen Age et, de plus, il était un savant, et le premier des grands esprits du XIXe siècle, il a essayé une sorte de synthèse grandiose de la Science et de la Religion et posé ainsi les fondements de ce que nous appelons aujourd'hui l'Humanisme moderne.

Mais il y a plus : comme tous les humanistes, à mesure qu'il approfondissait les diverses conceptions du *divin* dont avaient vécu les siècles antérieurs, il prenait plus passionnément au sérieux cette pauvre existence humaine, si misérable à la fois et si grande, celle qui apparaissait au romantique Sénancour comme un « songe incompréhensible ». C'est sur elle et sur sa mystérieuse destinée qu'il concentrait les puissances affectives de son être et pour elle qu'il ouvrait, afin de la consoler et de l'orienter, les perpectives d'une marche progressive de l'Humanité. « Il est trop évident que la vie n'a pas de but, à écrit Maurice Barrès, mais que l'homme a besoin de poursuivre un rêve ». C'est le pur enseignement de Renan. Une telle disposition de l'âme chez un homme moderne, ce « quand même » héroïque et sceptique lui paraissait l'équivalent actuel de la foi des âges précédents, et il s'écriait avec une force de conviction saisissante chez un esprit aussi rompu que lui aux variations de la pensée : « L'homme frivole, superficiel, sans haute moralité, voilà l'impie ! »

Comme les vrais humanistes encore, Renan avait une prédilection pour le « doute ». Mais c'est ici qu'il faut s'entendre et se garder de confondre cette attitude de l'esprit avec la mollesse d'un épicurisme léger. Renan était un savant, et le doute était pour lui une méthode et non une fin. Attachant un prix infini à la certitude, et distinguant le fait de *savoir* de celui de *sentir*, il concevait comme Pascal divers plans de connaissance et le doute chez lui était plus proche de l'intuition que de la négation. Je signale à M. Pommier sur ce point tout un ordre de distinctions qui sont familières aux renaniens et qu'il a négligées. Quoi qu'il en soit, le doute était pour Renan la première attitude nécessaire. En face des grands problèmes métaphysiques, *le doute considéré comme aussi religieux que la foi*, voilà une formule éminemment renanienne. Est-elle si loin de la pensée profonde de Pascal et ne l'eût-il pas admise en ses heures apaisées ?

Enfin Renan a répété avec une sorte d'opiniâtre constance : « J'ai tout critiqué, mais c'était pour mieux conserver ». Qu'y a-t-il de plus philosophique que cet apparent paradoxe ? — Ce n'est pas pour diminuer la confiance que nous avons besoin d'avoir en nous-même que Renan a fait passer toutes nos

croyance au creuset de sa critique et de son ironie. C'était seulement pour en éprouver la valeur. Or il se trouve qu'après avoir constaté, comme tous les grands observateurs, qu'il n'y a aucune trace d'une intervention particulière de la divinité dans le cours des choses, Renan n'en garde pas moins une très haute idée de l'homme, un respect réfléchi de ses illusions et de ses rêves et n'en approuve que plus ardemment la conscience humaine de ce besoin d'idéal qui la tourmente. C'est une de ces acquisitions pour toujours dont parlait l'Athénien Thucydide que cette constatation maintes fois établie, répétée par Renan, que « c'est l'homme qui fait la sainteté de ce qu'il croit et la beauté de ce qu'il aime ».

A qui Renan est-il redevable de cette profonde intuition de l'activité créatrice du genre humain qui produisit le merveilleux avant d'organiser la science, sinon au prodigieux développement des études historiques et biologiques qui caractérise le XIXe siècle ? C'est à Renan que pensait le grand esthéticien anglais Walter Pater, quand il écrivit la page suivante : « Un savant moderne, occupé à réconcilier les religions antiques avec la religion du Christ, pourrait remarquer que toutes les religions doivent être considérées comme des productions naturelles ; que, au moins en ce qui concerne leur origine, leur accroissement et leur décadence, elles ont des lois communes ; que, dans les temps où elles fleurissent, on ne saurait les isoler des autres productions de l'esprit humain ; qu'elles naissent spontanément dans l'âme humaine et expriment en leurs diverses phases les sentiments que l'homme éprouve à l'égard du monde invisible ; que toute production de l'esprit doit être jugée en tenant compte du moment et du lieu où elle est produite. Il pourrait remarquer que toutes les religions ont contribué au développement du sentiment religieux et, en ne les considérant toutes que comme des degrés successifs dans l'éducation de l'esprit, il pourrait justifier l'existence de chacune. De la sorte la base d'une réconciliation de toutes les religions du monde serait l'inépuisable activité créatrice de l'esprit humain, activité qui est la source de toutes les religions. »

Ce remarquable postulat du renanisme, si bien exprimé par un disciple anglais de Renan, nous amène à la deuxième et à la troisième partie de l'ouvrage de M. Pommier, l'une intitulée : *Religion*, l'autre : *Jésus*. Le rapide examen de la philosophie renanienne nous a fait comprendre ce que Renan entendait par la *religion*, qui n'est autre, selon lui, que l'exercice désintéressé des plus hautes parties de l'âme humaine. M. Pommier, dès lors, était à l'aise pour montrer dans quel esprit Renan aborda l'étude des religions différentes et en particulier de la religion chrétienne.

On ne peut que louer Renan d'avoir réagi contre le préjugé de Voltaire qui, en haine du christianisme, dans son *Essai sur les mœurs*, faisait volontiers la part du lion aux religions de l'Asie. Renan, comme un humaniste accompli, a étudié les religions historiques en fonction des services rendus à l'Humanité par les races humaines, et, par respect pour les races méditerranéennes qui ont depuis trois mille ans dirigé, orienté la civilisation sur la terre, il a laissé au christianisme, et au catholicisme lui-même, leur éminente dignité. Il ne faut pas craindre de le dire : Renan, qui sait ce que l'esprit humain doit pour son émancipation au grand mouvement de révolte de la Réforme, est resté, comme artiste et psychologue, fidèle au catholicisme et, c'est chez lui un signe de l'influence du romantisme. Renan, à cet égard, est un disciple de Chateaubriand.

Si M. Pommier n'avait pas été gêné par son propre plan, qui l'enfermait, étudiant la pensée religieuse de Renan, dans « une combinaison de l'ordre chronologique et de l'ordre logique », et lui interdisait toute recherche de source et d'influence, il eût peut-être ajouté à la série de ces excellents chapitres intitulés : la *Religion*, la *Psychologie religieuse*, le *Christianisme*, *Judaïsme et Christianisme*, le *Catholicisme*, le *Protestantisme*, un chapitre de

synthèse dans lequel il eût fait ressortir la valeur et l'importance capitale de la pensée religieuse de Renan au milieu du XIXe siècle.

Renan n'était pas un pur intellectuel comme Taine. Les facultés artistiques ne firent pas seulement de lui un grand écrivain, elles lui donnèrent le sens du mysticisme, et ce n'est pas en vain qu'il est né à l'époque d'un des plus puissants réveils lyriques et religieux qu'aient connus la France et l'Europe. Pourquoi M. Pommier ne s'arrêterait-il pas sur ce fait maintes fois observé que des âmes religieuses, de véritables croyants qui sont en même temps des esprits cultivés, raffinés, loin d'avoir horreur de l'auteur de la *Vie de Jésus*, le lisent avec délices, voire pour s'édifier.

M. Pommier nous a admirablement montré ce que Renan pensait des formes positives de la religion telles qu'elles se présentaient à ses yeux. Nous savons ce que le judaïsme, le catholicisme ou le protestantisme avaient, selon lui, de suranné, d'insuffisant, d'inadéquat ; mais lui-même, qui ne riait plus, comme Voltaire, de l'inquiétude éternelle que la religion suppose, lui qui sympathisait avec toutes les formes qu'a prises la pensée humaine au cours de son évolution, que pensait-il de cet objet suprême de toute spéculation ? N'a-t-il rien fait pour réajuster l'état actuel de la raison émancipée avec le sentiment profond qu'il gardait en lui de notre étrange destinée ?

Renan est un des plus grands penseurs de la génération romantique. Dans l'histoire de l'idée religieuse dans les temps modernes, il occupera selon nous une place comparable à celle de Rousseau. Jean-Jacques avait compris qu'une force intérieure, un sentiment *sui generis* était capable de résister à tous les assauts de la critique philosophique, c'était le mysticisme. Renan, qui a voulu si fortement distinguer la religion des diverses religions qui se sont partagées la terre, a fortifié, si l'on peut dire, la position de Rousseau. Il a refait, selon nous le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand. Mais il l'a confirmé de tout l'apport de la science et de tous les progrès de la psychologie de son temps. Il a refait l'œuvre de Chateaubriand avec une liberté souveraine : c'était le meilleur service qu'il pouvait rendre à la religion. Il avait écrit l'*Avenir de la Science* en 1848, mais il est ensuite arrivé à comprendre que la religion répondait dans l'âme humaine à d'autres besoins que la science. Personne n'a eu plus que lui, au XIXe siècle, le sens de la *diversité* de la nature de l'homme, et bien des méditations, bien des poèmes en prose au cours de son œuvre avaient pour cause inspiratrice l'inquiétude religieuse et, groupés, ils pourraient s'intituler, non pas comme le beau livre de Guyau : l'*Irréligion de l'Avenir*, mais l'*Avenir de la Religion*.

Renan était le contemporain de Michelet, de Quinet, de George Sand et de Sainte-Beuve. Ce sont autant de penseurs religieux dont s'honore la France du XIXe siècle. Nous savons avec quelle passion Renan, dans sa jeunesse, lisait *Spiridion, Lélia*. L'âme de son temps vit dans son œuvre. La pensée religieuse de Renan n'est que l'expression la plus lucide du romantisme religieux, qui, loin d'être infécond, produisit ces deux grands mouvements mystiques et philosophiques du siècle : le *protestantisme libéral* et le *modernisme*.

C'est tellement vrai que, dans la troisième partie de son petit livre, où M. Pommier nous entretient si savamment des relations de Renan avec la personnalité historique de Jésus, nous aimerions qu'il eût fait quelque allusion à ces influences, lesquelles dérivent de l'œuvre de Rousseau. Nous ne le blâmerons certes pas de s'être demandé ce que Renan aurait pu accepter de la thèse audacieuse de M. Couchoud, qui plaide en faveur de la non-historicité de la vie de Jésus ; nous admettons que M. Pommier, dans cette question capitale comme dans toutes les autres, ait fait au doute renanien une part royale, mais nous nous souvenons qu'à l'inverse de M. Couchoud qui, dans Jésus, supprime radicalement l'homme pour ne montrer en lui que le dieu, Renan, au contraire, avait usé de toutes les ressources de son art pour diminuer le dieu en faveur de l'homme, et que telle avait été, dans la *Profession de foi du Vicaire*

savoyard, la méthode naïve de Rousseau. Les deux plus grands défenseurs du Jésus historique et les deux plus grands amis de Jésus pendant la période romantique auront été Jean-Jacques Rousseau et Ernest Renan.

HENRI GIRARD.

Sainte-Beuve, by LEWIS FREEMANN MOTT, professor of English in the college of the City of New-York. D. Appleton and Company, New-York and London, 1925, in-8°, XI-522 pages.

C'est un travail considérable que cette biographie, — et d'autant plus méritoire que l'auteur est professeur d'*anglais* dans le College of the City of New-York, que c'est donc en dehors de sa sphère de travail proprement dite qu'il a dû se transporter pour acquérir cette connaissance du sujet qui est vraiment excellente. Son exposé aussi mérite tous les éloges; il n'offre point, de façon à offusquer, cet étalage d'érudition qui trop souvent caractérise encore les travaux des savants américains; discrètement il laisse deviner l'abondance de ses lectures; il connaît cependant tous ses précurseurs; — le seul peut-être dont on ait à regretter l'absence est celle de son compatriote M. Irving Babbitt, dont le traitement de Sainte-Beuve est du reste purement critique. Le seul appareil d'érudition qui apparaît est un fort utile *Index*, à quoi il faut ajouter une analyse rapide du *Port-Royal* donnée en appendice au chapitre VI (p. 178-202).

Ajoutons que l'attitude de M. Mott est celle d'une sympathique impartialité; il met expressément en garde dans sa *Préface*, contre les critiques chagrins qui éprouvent comme un malin plaisir à présenter un Sainte-Beuve aigri, jaloux, injuste et à peu près dépourvu de principes moraux. Certaines de ces appréciations paraîtront certainement d'une rare indulgence à tels lecteurs qui auraient parcouru, avant de prendre en main M. Mott, le volume *Mes Poisons*, — ces « cahiers intimes » de Sainte-Beuve, que V. Giraud vient de publier chez Plon. Cependant M. Mott justifie son examen courtois par des arguments qui portent. On entrevoit bien, après ses pages sans fiel, qu'il y eût en quelque sorte double personnalité en Sainte-Beuve, l'homme — avec ses faiblesses, ses préférences et ses haines tout humaines, — et le critique, qui, dans les écrits qu'il livre au public, cherche à être probe et y réussit généralement. Les « poisons » sont sortis des tiroirs de Sainte-Beuve sans son aveu; nous supposons que M. Mott ne sera pas loin de considérer cette publication comme une mauvaise action : a-t-il vraiment tort? En tous cas, on ne saurait lui en vouloir; il a tellement, lui, cette qualité si belle de l'anglo-saxon, la *fairness*; ce qui veut dire : s'il faut choisir entre la sévérité et l'indulgence, choisissons l'indulgence. Quelques exemples de son livre si substantiel suffiront à le montrer.

Sainte-Beuve a-t-il joué les sentiments religieux exprimés dans les *Consolations*? se demande après tant d'autres M. Mott. Et la réponse se résume en ces mots : Pourquoi douter de la sincérité de Sainte-Beuve? Ses dispositions peuvent être caractérisées en vérité comme « une veine prononcée de sensibilité religieuse », plutôt que comme celles d'une vraie conversion; mais « en tant que tout cela fut, cela fut réel » (p. 60).

C'est de cet esprit qu'encore s'inspira M. Mott dans les nombreuses pages qu'il consacre à Port-Royal. Il raconte de même avec une conscience très exacte et pénétrante toute l'affaire Victor Hugo-Sainte-Beuve, y compris naturellement l'épisode Adèle Hugo : et il la raconte toujours avec une objectivité courtoise du meilleur aloi. (Voir, par exemple, p. 265 n., l'exposé de la situation lorsque parut, en 1843, *Le Livre d'Amour*. Qu'on est loin ici de l'esprit mesquin, potinier et méchant d'un Francis Gribble.)

Attirons l'attention encore sur le traitement de l'affaire des *Regrets*

(23 août 1852). Les attaques si directes de Sainte-Beuve contre ses confrères de la République des Lettres se refusant à accepter comme un fait accompli le Coup d'État « ne sauraient justement être appelées traîtresses, quoique beaucoup les considèrent ainsi ; mais elles manquent au moins de générosité » (p. 362). On n'est pas plus amène.

Est-ce à dire que M. Mott soit aveugle ? Non. Il sait à l'occasion rappeler la petite cuisine de Sainte-Beuve — sans malice, du reste, — quand celui-ci, dans un compte rendu de son propre *Joseph Delorme*, défend ses poèmes ; c'est là qu'il dit : « J'ai lu quelque part », et ce *quelque part* c'est dans sa propre prose. Et *Port-Royal* est rempli de *on* qui signifient *je*.

Disons que l'évolution de Sainte-Beuve loin du romantisme vers le classicisme délaissé, est bien indiquée, admirablement même, par le choix des citations pour le lecteur attentif. Peut-être aurait-il valu la peine de faire un chapitre de cela ; — mais M. Mott voulait écrire une *biographie* avant tout, et dès lors l'exposé des idées est subordonné à l'exposé des événements de la vie extérieure. Dès 1839, l'ardeur révolutionnaire, le Saint-Simonisme, le Romantisme ont été abandonnés : « J'ai été assez longtemps un avocat ; laissez-moi être un juge maintenant » (p. 235). Voir les pages 207-10, 222, 225, l'article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1840 : « Dix ans après en littérature » ; 230 (il se détourne du socialisme de G. Sand) ; 1840 et n., il refait — en le déromantisant — son *Tableau de la Poésie* ; en 1841 il réapprend le grec pour relire ses classiques ; il prend occasion d'une nouvelle traduction de l'*Iliade* pour payer son tribut « à la grande figure d'Homère » ; et *Colomba* — cette incarnation de la Némésis antique — lui paraît plus vraiment classique que toutes les Électres de la tragédie moderne.

M. Mott relève avec à-propos comment chaque sujet traité par Sainte-Beuve laisse sa trace dans son esprit et dans son œuvre. Port-Royal est toujours présent à son esprit et ses essais le montrent à chaque page ; de plus, les études pour chaque essai « laissent un résidu qui revient dans les essais suivants. Lisez sa production littéraire dans l'ordre chronologique et vous verrez comme chaque étude ajoute à la richesse des connaissances de Sainte-Beuve. Si George Sand a été le thème principal hier, elle va réapparaître demain dans une discussion de Mme de Staël ; Mme Swetchine revient dans une causerie sur Lamennais, etc. »

En terminant disons que M. Mott a fort bien réussi à présenter en Sainte-Beuve le Boileau du XIXe siècle. C'est là un ouvrage excellent pour des Américains qui veulent connaître Sainte-Beuve sans le lire tout entier ; et on se demande s'il ne serait pas utile de le traduire pour le profit de bien des Français.

Albert Schinz.

Edmond Estève, **Études de Littérature préromantique**. Paris, Éd. Champion.

M. Edmond Estève a réuni dans ces 220 pages six *Études* sur la période de notre histoire littéraire qui s'étend des dernières années du XVIIIe siècle à l'avènement du Romantisme. Il apporte ainsi une contribution précieuse à la définition du *Préromantisme*, époque de transition qui serait comprise entre la *Nouvelle Héloïse* (1761) et la *Muse française* (1824). C'est M. Daniel Mornet qui, dans son *Romantisme en France au XVIIIe siècle*, a ouvert la voie aux travaux de ce genre et en a établi la méthode. M. Estève remonte souvent, lui aussi, au XVIIIe siècle ; mais il a consacré ses enquêtes les plus approfondies à des écrivains de la Révolution et de l'Empire. Suivons l'ordre dans lequel il nous les présente.

Le volume s'ouvre par un article sur André Chénier : M. Estève cherche dans son œuvre le *sens de la vie*. C'est une excellente synthèse de tout ce que nous devons savoir sur l'homme et sur l'écrivain. Les citations y sont « essen-

tielles ». Celles que M. Estève tire du *Journal de Paris* intéresseront particulièrement les historiens de l'esprit public sous la Révolution. (On souhaiterait des renvois aux *dates* du journal plutôt qu'aux pages des *Œuvres en prose*.) Quelque profit qu'on puisse tirer de cette étude, on se demande si André Chénier figure à juste titre parmi les préromantiques. Ne reste-t-il pas vraiment à la fois un homme du XVIIIe, et un précurseur des Parnassiens? M. Estève semble regretter, comme Em. Faguet, que Chénier n'ait pu achever son *Hermès*. Ne croit-il pas, à en juger par les fragments conservés, que ce poème didactique eût été artificiel et froid? Et qui sait si Chénier n'eût pas dédaigné et même détruit ses meilleurs vers de jeunesse pour se mettre tout entier à ce « chef-d'œuvre » qu'on ne lirait qu'avec ennui? En tout cas, l'*Hermès* n'aurait rien eu de romantique ni de préromantique.

M. Estève nous donne ensuite *Le Conte d'Emma et d'Eginhard dans la littérature française*. Il suit les transformations de cette légende depuis la Chronique de l'abbaye de Lorsch, au Moyen Age, jusqu'à *La Neige* d'A. de Vigny. Nous la voyons arriver en France seulement à la fin du XVIIIe siècle, par un article du *Dictionnaire* de Bayle, — prendre vers 1740 la forme d'un Conte en vers, — reparaître en 1770 dans *Le Mercure*, — se délayer dans la *Bibliothèque des Romans* (1777) et dans *Les Chevaliers du Cygne* de Mme de Genlis (1795), — devenir, en 1808, un mélodrame patriotique, — reprendre la forme du Conte en vers, genre troubadour, avec Millevoye, — se muer en chanson dans le *Chansonnier des Grâces* de 1812,... etc. En continuant cette énumération, nous donnerions l'idée la plus fausse de la méthode de M. Estève. Pour celui-ci, en effet, il ne s'agit pas de retrouver et de mettre sur des fiches, avec la suffisance naïve d'un érudit, le plus grand nombre possible de *sources* de *La Neige* de Vigny. Ce ne serait plus de la critique, mais de la comptabilité. M. Estève ne cesse de dominer et d'organiser ses recherches en vue d'une démonstration. « Cette légende, dit-il dans sa conclusion, a végété pendant deux siècles dans la littérature française : pendant cinquante ou soixante ans, elle y a vécu. Elle a subi les variations de notre goût, de nos idées et de nos mœurs; elle a reflété nos modes sentimentales, philosophiques, littéraires et politiques : son histoire est un peu notre histoire. »

Voici maintenant de curieux rapprochements : — entre une tirade de Delille, au deuxième chant des *Jardins*, et la pièce de Victor Hugo intitulée *Passé* (*Voix Intérieures*), et entre une page des *Soirées de mélancolie* de Loaisel de Tréogate (1777) et *Milly*, de Lamartine. « La liste des rapprochements de ce genre est déjà longue, dit M. Estève. Il n'est pas indifférent de la grossir encore, si l'on estime qu'en pareille matière seule la multiplicité des faits concordants peut donner au jugement une assiette certaine, et permettre de mesurer la force et la profondeur d'un courant dont il n'est plus question de contester[1] l'existence. » Il s'agit, en effet, de prouver qu'entre 1760 et 1790, il y a déjà une « atmosphère romantique »; bien mieux, « une âme romantique, qui s'essaye gauchement à se peindre ». Je me permets de signaler à ce propos *Les Mois* de Roucher, fastidieux dans leur ensemble, mais dont les *épisodes* donnent parfois une note originale. La versification des *Mois* a été analysée par La Harpe, dans son *Lycée*, d'une façon fort « amusante » : tout ce qui est coupe hardie, enjambement à effet,... etc., a été relevé par La Harpe

1. Le texte de M. Estève (p. 71) porte ici *constater*. Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule faute d'impression assez grave que l'on peut relever dans ce volume. — Cf. p. III de l'Avant-Propos : « Le moment DE partir duquel on peut... » ; — p. 141 : « *Maréville* près de Nançy... » Ce doit être Maxéville, ou, comme quelques lignes plus loin, Malzéville? — p. 145 : « ... au jeune *acteur*... » Or il est question de Pixérécourt, qui commence à travailler pour le théâtre, mais qui ne joue pas ses pièces; lire : *auteur*; — p. 147 : Il faudrait choisir entre *Truguelin* et *Trugelin*; — p. 169 : *liryque*; — p. 192 : *pantomine*.

comme autant de défauts insupportables et condamnables. Il y aurait à faire sur cette « critique à rebours » une étude assez curieuse.

Avec *Le Théâtre monacal sous la Révolution, ses précédents et ses suites*, nous arrivons à un des chapitres les plus poussés de ce volume. M. Estève emprunte à un recueil factice trouvé dans la bibliothèque d'A. de Musset ce titre de *Théâtre monacal*, sous lequel il range les pièces anticléricales et plus particulièrement anti-monastiques qui se produisirent en grand nombre sur les divers théâtres de Paris entre 1790 et 1798. Il élimine comme moins intéressantes celles de ces pièces qui appartiennent plutôt au vaudeville ou à la farce, comme le *Mariage du Capucin*, pour ne retenir que les plus sérieuses, où apparaît, à travers bien des déclamations ou des extravagances, une véritable *thèse*. Il signale tout d'abord un certain nombre d'ouvrages antérieurs à la Révolution, et à la représentation desquels la censure s'était opposée, mais qui, imprimés et lus en société, avaient déjà accoutumé le public lettré et les salons à la discussion de pareils problèmes. C'est ainsi qu'il analyse *Éricie ou la Vestale* de Dubois de Fontanelle (1768), *Euphémie ou le triomphe de la religion* de Baculard d'Arnaud (même année), et la *Mélanie* de La Harpe (1770). Il aurait pu y joindre quelques drames qui, sans traiter spécialement la question des vœux monastiques, contiennent nombre d'allusions, et sont d'un anti-catholicisme assez violent, tels que l'*Honnête criminel* de Fenouillot de Falbaire, arrêté par la censure en 1767 et joué seulement en 1790, et les *Calas* de Laya et de Marie-Joseph Chénier (Cf. la thèse de F. Gaiffe, *Le Drame en France au XVIIIe siècle*). Il s'arrête surtout, pour y étudier les origines et la formation des *types*, au *Fénelon* de M.-J. Chénier, à *Julie ou la religieuse de Nismes* de Charles Pougens, aux *Victimes cloîtrées* de Monvel et aux nombreux drames et mélodrames issus du *Moine* de Lewis. Il donne de ces ouvrages des analyses souples et vivantes, en tire des citations caractéristiques, établit entre les successives incarnations du moine à la fois hypocrite et fanatique des comparaisons précises, et s'efforce de dégager le sens social et politique de tout ce théâtre monacal. A la documentation la plus riche, il joint un sens critique toujours sûr de lui-même. — A propos des pièces inspirées par le *Moine*, et qui sont autant de témoignages de ce *romantisme frénétique*, qu'il connaît si bien, M. Estève aurait pu citer *Le Vampire* que Ch. Nodier a tiré lui-même de son roman de *Lord Ruthwen*, et dont Alex. Dumas nous a laissé une si spirituelle analyse au tome III de ses *Mémoires*.

Rappelons aussi les nombreuses gravures du temps, où le moine, enlevé par un diable, est le symbole du mélodrame terrifiant. (Cf. *Melpomène et Thalie vengées*. Paris, an VI, frontispice.) — Enfin M. Estève poursuit l'influence du théâtre monacal chez Balzac, Mérimée, Victor Hugo, George Sand, Eugène Sue....

Le Moine peut nous servir de transition pour passer à Guilbert de Pixérécourt, auquel M. Estève consacre une notice très documentée, — et qui méritait cet honneur. Le « Père du mélodrame » a vraiment sa place marquée dans notre histoire littéraire. Si nous sourions aujourd'hui de son style ampoulé ou de ses inventions d'une horreur un peu naïve, nous ne pouvons nier un fait : c'est que, pendant le Consulat et l'Empire, et encore sous la Restauration, il a attiré et retenu un public nombreux et difficile à contenter. Il a traité les sujets les plus variés en les empruntant pour la plupart à l'histoire, et à celle de tous les temps. Si l'on songe qu'il y a mêlé assez habilement le *sublime* et le *grotesque*, et qu'il a aussi amélioré le costume, le décor, la mise en scène, on ne peut lui refuser d'avoir préparé la matière et, dans une certaine mesure, la forme du drame romantique. C'est ce que prédisait Geoffroy, dès 1804 : « Qu'on y prenne garde : si on s'avise d'écrire les mélodrames en vers et en français, malheur à la tragédie ! » Peut-être M. Estève aurait-il dû faire la place un peu plus large à ceux qui, comme Caigniez, en particulier, disputèrent à Pixérécourt la faveur de la foule ;

celui-ci paraît trop isolé et, par suite, trop original ; il est seulement le plus fécond dans un genre où il eut d'illustres rivaux.

Nous revenons à la littérature comparée avec les dernières pages du volume, consacrées à la « Romance du Saule ». M. Estève étudie la transformation de ce *thème* depuis la vieille ballade anglaise imitée par Shakespeare dans *Othello*, jusqu'aux vers célèbres d'A. de Musset : *Mes chers amis, quand je mourrai....* Nous avons une suite de curieuses et parfois jolies citations du XVIIIe siècle et des premières années du XIXe ; jamais nous n'aurions cru que le saule, devenu bientôt saule pleureur, eût inspiré tant de poètes ! Mais M. Estève nous le fait très bien comprendre, d'abord en rappelant (après M. D. Mornet) que, dans les « libres jardins », style anglais, qui furent à la mode dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le saule est le symbole de l'amour mélancolique et des « éternels regrets », — puis en déterminant, de citation en citation, le rapport exact entre la poésie de Ducis, de Mme Babois, de Mollevaut,... etc., et les symptômes du prochain romantisme. Sans doute, toutes ces recherches, si ingénieuses qu'elles soient, peuvent paraître inutiles pour expliquer la place que tient le saule dans l'œuvre de Musset. Il suffisait au poète d'avoir assisté, en 1828, aux représentations de Shakespeare, en anglais, avec Miss Smithson dans le rôle de Desdémone, et surtout à celles de l'*Otello* de Rossini où la Malibran chantait la fameuse romance. Mais M. Estève, qui tient à se défendre du reproche de vaine érudition, et qui sait tirer les conclusions générales d'une étude de détail, nous dit très justement : « Dans une littérature riche comme la nôtre, il n'est pas de thème traité par un grand poète qui ne lui arrive chargé de souvenirs dont lui-même n'a pas toujours conscience.... Avant que Musset eût écrit la strophe en question, et pour qu'un jour il pût l'écrire, combien d'âmes obscures s'étaient doucement exaltées des mêmes images ? De s'en être rendu compte on lui découvre je ne sais quelle profondeur. Il semble qu'on la comprenne mieux, qu'on la goûte plus complètement et qu'on l'aime davantage. C'est toute la justification de ce long dépouillement de notre « littérature du saule » : on souhaiterait que c'en fût aussi la récompense. »

Il n'est pas une seule de ces six Études qui ne contribue à nous éclairer sur la période préromantique et par conséquent qui ne nous prépare à mieux comprendre le romantisme lui-même. La documentation en est riche et sûre, mais elle n'est que le support ou la preuve d'une série de définitions qui s'enchaînent en vue d'une conclusion. Souhaitons que M. Estève puisse nous donner une histoire complète du *Préromantisme*, et garde toujours ce parfait équilibre entre l'érudition et le goût.

CH.-M. DES GRANGES.

CHRONIQUE[1]

Livres parus en 1926
et dont il n'a pas été ou ne sera pas rendu compte dans la Revue.

XVIe SIÈCLE

Montaigne. — A. Armaingaud. Œuvres complètes. Les Essais. Étude, commentaires et notes. Paris, 1924-1925, 3 vol. in-16.

Ronsard. — P. de Nolhac. La vie amoureuse de P. de Ronsard. Paris, Flammarion, 1926.

Histoire de l'Humanisme. — Marie Delcour. Étude sur les traductions des tragiques grecs et latins en France depuis la Renaissance. Bruxelles, Lamertin, 1925, 382 p. in-8°.

XVIIe SIÈCLE

Mme de La Fayette. — Andrée Violis. La vraie Madame de La Fayette. Paris (Cahiers féminins), 1926.

Molière. — H. Lyonel. Mademoiselle Molière (Armande Béjart). Paris, Alcan, 1925.

Racine. — L. Dubech. J. Racine politique. Paris, Grasset, 1926.

XVIIIe SIÈCLE

Rivarol. — L. Latzarus. La Vie paresseuse de Rivarol. Paris, Plon-Nourrit, 1926, in-12.

J.-J. Rousseau. — Th. Dufour. Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau. T. I. Paris, Giraud-Badin, 1925.

Histoire du Théâtre. — Max Aghion. Le Théâtre à Paris au XVIIIe siècle, 1 vol. in-4° (200 illustrations). Paris, Librairie de France, 1926.

XIXe SIÈCLE

Balzac. — Juanita Helen Floyd. Les Femmes dans la vie de Balzac. Paris, Plon, 1926, in-8°.

Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc.

— H. Clouzot et R.-H. Valensi. Le Paris de la comédie humaine. Balzac et ses fournisseurs. Paris, Le Goupy, 1926.

— Ch. Léger. Ève de Balzac, d'après des documents inédits. Paris, Léger, 1926.

— R. Cornilleau. Honoré de Balzac. Paris, Spes, 1926.

Barbey d'Aurevilly. — H. Bordeaux. Le Walter Scott normand : Barbey d'Aurevilly. Paris, Plon-Nourrit, 1925.

M. Barrès. — Edm. Pilon. Maurice Barrès. Feuilles, notes et souvenirs, avec fragments de lettres inédites. Paris, édit. du Pigeonnier, 1926.

Baudelaire. — Années de Bruxelles. Journaux intimes pub. par G. Garonne. Paris, La Grenade, 1926.

— Dernières lettres inédites à sa mère. Avertissements et notes de J. Crépet. Paris, édit. Excelsior, 1926.

Chateaubriand. — Le roman de l'Occitanienne et de Chateaubriand, publié par la comtesse de Saint-Roman, née Castelbajac, avec 70 lettres inédites de Chateaubriand. Paris, Plon-Nourrit, 1925.

A. France. — G. Girard. La jeunesse d'Anatole France. Paris, *Nouvelle Revue française*, 1925.

— Dernières pages inédites, pub. p. Michel Corday. Paris, Calmann-Lévy, 1925.

Eugénie de Guérin. — Geneviève Duhamelet. La vie et la mort d'Eugénie de Guérin. Paris, Bloud, 1925.

V. Hugo. — Les Misérables. Première version inédite [de 1845-1851]. Paris, Baudinière, 1926.

Huysmans. — H. Bachelin. J.-K. Huysmans. Du naturalisme littéraire au naturalisme mystique. Paris, Perrin, 1926.

Lamartine. — V.-P. Ponti. Lettere inedite di Alphonse de Lamartine alla Marchesa di Barolo. Foligno, Campitelli, 1926 (C. Pellegrini).

— Ch. Fournet. L'évolution amoureuse de Lamartine. Genève. Mongenet, 1925 (VI-63 p.).

Maupassant. — G. de Lacaze-Duthiers. Guy de Maupassant. Paris, *Nouvelle Revue critique*, 1926.

Musset. — M. Donnay. La vie amoureuse d'A. de Musset. Paris, Flammarion, 1926.

— Une édition des œuvres complètes paraît chez l'éditeur Conard. Le tome I des *Comédies et Proverbes*, publié par R. Doré, est intéressant. (Nous n'avons pas pu obtenir communication de cette édition.)

G. Rodenbach. — P. Maes. Georges Rodenbach. Paris, Figuière, 1926.

G. Sand. — Journal intime publié par Aurore Sand. Paris, Calmann-Lévy, 1926.

— Aurore Sand. Le Berry de G. Sand. Paris, Morancé, 1926.

Sainte-Beuve. — Marie-Louise Pailleron. Sainte-Beuve à seize ans. Paris, Le Divan, 1926.

Mme de Staël. — J. Mistler. Mme de Staël et Maurice O'Donnel (1805-1817). Paris, Calmann-Lévy, 1926.

Stendhal. — Abel Bonnard. La vie amoureuse d'Henri Beyle (Stendhal). Paris, Flammarion, 1826.

Verlaine. — F. Montel. Bibliographie de P. Verlaine. Paris, Giraud-Badin, 1924.

Histoire de la Critique. — A. Belis. *La critique française à la fin du XIXe siècle.* Paris, Gamber, 1926.

Histoire du Romantisme. — M. Bouteron. Muses romantiques. Paris, Le Goupy, 1926.

— E. Seillière. Une académie à l'époque romantique. Paris, Leroux, 1926.

Histoire du Théâtre. — Nozière. Mme Dorval. Paris, Alcan, 1926.

ARTICLES

XVIe SIÈCLE

Rabelais. — H. Jacoubet. A propos d'une nouvelle théorie du pantagruélisme [Discussion du livre d'A.-F. Chappell, The enigma of Rabelais, intéressante]. *Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse*, décembre 1926.

— Professeur Dr Paul Delmas : Le plus ancien portrait de Rabelais à Montpellier. [Fort intéressante argumentation en faveur de l'authenticité et de la sincérité d'un portrait de Rabelais conservé au vestiaire des Professeurs de la Faculté de médecine de Montpellier]. *Débats*, 10 octobre 1926. — (H. Boudhors.)

— Leucotès. Les portraits de Rabelais. [Une médaille peu connue, appartenant à M. R. R., représente Rabelais en buste; fin XVIe siècle ou début XVIIe siècle. Description]. *Débats*, 17 octobre 1926. — (H. Boudhors.)

Histoire de la Poésie. — H. Vaganay. Le dernier recueil collectif de poèmes du XVIe siècle. [Détails intéressants sur ce recueil]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er décembre 1926.

— F. Lachèvre. *Jean de Boyssières de Montferrand et Jean Morel de Reims.* [Une querelle littéraire qui a eu les honneurs d'une séance de l'Académie du Palais tenue devant le roi Henri II (1578).] *Bulletin du Bibliophile*, 1er juillet et 1er août 1926.

XVIIe SIÈCLE

Boileau. — E. Rodocanachi. Les Injustices de Boileau [Assemble utilement et judicieusement un certain nombre de justifications de ses victimes]. *Revue Bleue*, 15 décembre 1926.

— Henri Brémond. Le Classicisme et l'Idée traditionnelle de poésie. *Correspondant*, 25 septembre 1926. — (H. Boudhors.)

Corneille. — E. Rodocanachi. Une supplique de Marthe Corneille (Intéressante recherche sur Marthe Corneille, dame de Marsilly, veuve d'un lieutenant aux gardes, qu'un document inédit et administratif de 1727 donne comme « fille du grand Corneille », dont elle n'est que la nièce]. *Débats*, 7 août 1926. — (H. Boudhors.)

Mme de La Fayette. — A. Beaunier. *Histoire de Mme de La Fayette et de*

Madame [Étude précise et intéressante sur la composition de l'*Histoire de Mme Henriette*, la collaboration de Madame,.. etc.]. *Revue de Paris*, 1er novembre 1926.

Molière. — F. Lachèvre. Les originaux de Molière. Tartuffe : Cretenet de la Compagnie du Saint-Sacrement [Discussion du livre de M. Baumal. En conteste les conclusions]. *Revue des Études historiques*, octobre-décembre 1926.

Benserade. — G. Mongrédien. Un amuseur royal. Benserade. Vers et documents inédits [pour ce premier article, pièces de vers sur la Querelle des Sonnets. Intéressant]. *Figaro*, 22 janvier 1927.

La Rochefoucauld. — Émile Henriot. Le premier texte des « Maximes » de La Rochefoucauld. *Le Temps*, 16 novembre 1926. — (G. Mongrédien.)

Pascal. — Les migraines ophtalmiques de Pascal. *Chronique médicale*, 1er août 1926.

— R. Onfray. Pascal migraineux et sténographe [Intéressant]. *Presse médicale*, 13 octobre 1926, et *Chronique médicale*, 1er janvier 1927.

— F. Daulnoy. Un exemplaire exceptionnel des *Provinciales* [Recueil formé des *Provinciales* et de pièces relatives et d'une note manuscrite intéressante sur la composition des Lettres. Discussion précise de cette note]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er décembre 1926.

— J. Laporte. Le cœur et la raison selon Pascal [Essai intéressant d'explication par les doctrines théologiques de Port-Royal et par quelques autres doctrines contemporaines]. *Revue philosophique*, janvier-février 1927 et suiv.

Quinault. — Émile Henriot. *Revision du procès Quinault* (*Le Temps* du 18 janvier 1927) [A propos de la thèse récente de M. Étienne Gros]. — (G. Mongrédien.)

Saint-Évremond. — G. Cohen. Saint-Évremond, Condé et Spinoza. [Détails très précis et nouveaux sur la vie de Saint-Évremond. Relations avec Spinoza,.. etc.). *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, décembre 1926.

Saint-Simon. — Émile Henriot. *Le manuscrit original des « Mémoires » de Saint-Simon* (*Le Temps* du 21 décembre 1926) [Histoire des différents manuscrits du mémorialiste]. — (G. Mongrédien.)

Mme de Sévigné. — Gérard-Gailly. Les sept couches de Mme de Grignan [Étude pittoresque et judicieuse]. Plaquette de 53 p. Paris, Éd. Champion (« Les Amis d'Édouard »), 1926.

— E. Rodocanachi. Un billet inédit de Mme de Sévigné à Fouquet ? [Le billet publié ici, — anonyme, — n'a pas, en effet, été publié par Chéruel ni par Lair. L'opinion de la comtesse de Maduil, « descendante de Fouquet », est, en dernière analyse, la seule autorité en faveur de l'attribution de ce billet à Mme de Sévigné.] *Débats*, 31 août 1926. — (H. Boudhors.)

Histoire de la Poésie. — F. Lachèvre. Les *Amours de Melisse* (1625) et leur auteur inconnu : Hélie Poirier [Intéressante biographie]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er novembre 1926 et suiv.

— F. Lachèvre. Un émule de maître Adam, menuisier de Nevers : l'émailleur Jean Grillet (1647) [Pittoresque et précis]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er janvier 1927.

Histoire du Théâtre. — G. Mongrédien. Bellerose le Tendre à l'Hôtel de Bourgogne [Précis et pittoresque]. *Revue Mondiale*, 1er novembre 1926.

— F. Lachèvre. A propos de la « Bibliographie des œuvres du facétieux Bruscambille » [par M. G. Mongredien]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er oct. 1926.

XVIIIe SIÈCLE

A. Chénier. — F. V. La première édition des *Poésies* [après celle des *Œuvres*]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er août 1926.

Lesage. — J. Calemard. Une erreur littéraire à propos de *Gil Blas* [Étude précise et instructive sur les corrections des éditions de *Gil Blas* et sur les erreurs du texte choisi pour les réimpressions]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er avril 1926.

J.-J. Rousseau. — H. Buffenoir. J.-J. Rousseau ami des chiens et des chats. [Pittoresque.] Brochure de 12 p. Paris, Picard, 1927.

— H. Sée. J.-J. Rousseau et ses libraires [Brève mais judicieuse synthèse]. *Mercure de France*, 15 janvier 1927.

— R.-A. Rice. Rousseau and the poetry of nature in eighteenth century France. *Smith College Studies in Modern Languages*, avril-juin 1925.

— A. Schinz. La date d'achèvement de *la Nouvelle Héloïse* [Conteste les arguments de Mornet en faveur de l'achèvement à la fin de 1757. Discussion pénétrante]. *Publications of the Modern Language Association of America*, décembre 1927.

— A. Schinz. Bibliographie critique de Jean-Jacques Rousseau dans les cinq dernières années [Intéressant]. *Modern Language Notes*, novembre 1927.

Voltaire. — G.-R. Havens. The nature doctrine of Voltaire [Intéressant]. *Publication of the Modern Language Association of America*, T. XL, 1925.

— J.-H. Pillionel. Voltaire et Christophe de Beaumont, *Modern Language Notes*, novembre 1926.

Bibliographie. — R.-S. Crane. English literature of the Restoration and eigteenth century : a current bibliography [Indications intéressantes sur les études relatives à la littérature française]. *Philological Quarterly* [de l'Université d'Iowa], octobre 1926.

Encyclopédie. — L'article *Anglois* du Supplément (T. I, 1776, p. 429, fol.) est pour la plus grande partie une traduction du commentaire de Johnson sur les exemples produits dans l'*Histoire de la langue anglaise*, qui se trouve en tête du *Dictionnaire*. M. L.-F. Powell, Taylorian Librarian, Oxford, le démontre dans la *Review of English Studies*, 1926, vol. II, n° 7, July. — (G.-R.)

Histoire du Roman. — E. von Jan. Der französische Freimauerroman in-18. Jahrhundert. [*Voyage de Cyrus* et *Sethos.*] *Germanisch-romanische Monatsschrift*, T. XIII, 1925.

— P. Van Tieghem. Les droits de l'amour et l'union libre dans le roman français et allemand (1760-1790). *Neophilologus*, 1926.

Histoire du Théâtre. — M. Fuchs. Le théâtre de Marseille au XVIIIe siècle, d'après les documents des Archives Nationales [Documents curieux mais qui n'intéressent que l'histoire matérielle]. *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, 1926.

— M. Levaillant. Les lettres d'amour d'Adrienne Lecouvreur (Documents inédits) [lettres à paraître dans la *Revue des Deux Mondes*]. *Figaro*, 11 décembre 1926.

XIXe SIÈCLE

Mme Ackermann. — M. Wolff. Mme Ackermann et G. Sand. *Figaro*, 4 septembre 1926.

Balzac. — Mme Kolb-Danvin. Les influences féminines dans la vie de Balzac. *Revue Mondiale*, 15 janvier 1927.

M. Barrès. — P. Campaux. Souvenirs de l'enfance et de la jeunesse de M. Barrès (avec trois lettres inédites). [Souvenirs personnels pittoresques.] *Revue Hebdomadaire*, 8 juin 1927.

Baudelaire. — L.-P. Shanks. Baudelaire and the arts. *Modern Language Notes*, novembre 1926.

— R. Johannet. Un mystérieux voyage de Baudelaire à Châteauroux [Étude curieuse et pénétrante]. *Figaro*, 11 décembre 1926.

Chateaubriand. — Robert Latouche. Le tuteur du roi Charles-Albert : Alexandre de Saluzzo, et son frère, gouverneur de Nice. [A signaler, dans les *Mémoires* de Saluzzo récemment publiés à Turin (1923 et 1926) par M. Mario Zucchi, la part que Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères, prit, par l'intermédiaire d'un affidé qui sut se renseigner auprès d'un fils de Joseph de Maistre, dans la publication d'un libelle, intitulé *Simple Récit*, composé « dans le but de diriger l'esprit public » (ordre de Chateaubriand), sur les événements de Piémont en 1821 (abdication de Victor-Emmanuel I).] *Débats*, 4 juillet 1926. — (H. Boudhors.)

B. Constant. — F(ernand) V(andérem). La première préface d'*Adolphe* (lettre inédite de B. Constant donnant un renseignement intéressant sur l'auteur d'une deuxième édition française]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er novembre 1926.

F. Coppée. — J. Monval. Un feuilleton inédit de F. Coppée sur l'*Ami Fritz* en 1876. *Figaro*, 25 décembre 1926.

Paul-Louis Courier. — Émile Henriot. Une lettre inédite de Paul-Louis Courier (*Le Temps* du 8 décembre 1926). [Lettre autographe du 27 avril 1819, conservée aux Archives nationales, relative au procès du garde Clavier, dit Blondeau.] — (G. Mongrédien.)

A. Dumas (fils). — B. Croce. A. Dumas a Napoli ne primi anni della nuova Italia [Article très intéressant pour la biographie]. *La Critica*, 20 mars 1926. — (C. P.)

Flaubert. — R. Dumesnil. En relisant l'*Éducation sentimentale* [Bien informé. Vues neuves et suggestives]. *Mercure de France*, 15 novembre 1926.

— M. Auriant : L'Almée de Flaubert. Histoire de Safia, qui dansa devant Flaubert et Maxime du Camp, à Esneh, en Égypte, en mars 1850. *Les Marges*, juin 1926. — (H. Boudhors.)

E. Fromentin. — Numéro consacré à Fromentin (cinquantenaire). Articles de R. de Flers, P. Blanchon, G. Picard. Trois lettres inédites de Fromentin. *Figaro*, 28 août 1926.

A. France. — M. Kahn. Autour d'Anatole France. Articles oubliés [et curieux. Renseignements intéressants]. *Figaro*, 15 mai, 5 juin 1926, 22 janvier 1927.

— G. Martin. Un modèle « révolutionnaire » d'Anatole France. *La Révolution Française*, juillet-septembre 1926.

— G. Huard. Élise Devoyod et A. France. *Figaro*, 2 octobre 1926.

M. de Guérin. — P. Nandi. « Le Centaure. » *Rivista d'Italia*, 15 juin 1926. — (C. P.)

Guizot. — C. Pitollet. Une lettre inédite de Guizot [12 novembre 1927, au Musée du Vieux Nîmes. Intéressante]. *Mercure de France*, 15 octobre 1926.

V. Hugo. — G. Picard. V. Hugo à travers la Gazette anecdotique. [Des textes et jugements amusants]. *Revue Mondiale*, 1er novembre 1922.

— Un vieux bibliophile. Les étapes d'un chef-d'œuvre. [Sur la destinée d'*Hernani* à la Comédie-Française ; les trente-neuf représentations de 1830 ; les treize de la reprise (20 janvier-28 juin 1838), etc., jusqu'à celle de 1877, après sept ans d'éclipse ; beaucoup d'intéressante documentation.] *Débats*, 19 juillet 1926. — (H. Boudhors.)

— P. Berret. V. Hugo au Lycée Louis-le-Grand [très bien informé]. Discours de distribution des prix. Palmarès du lycée Louis-le-Grand, 1926.

— Georges Montorgueil. La maison de Victor Hugo à Gentilly, *Le Temps*, 24 octobre 1926. [Étude précise sur l'histoire de cette maison et sur le séjour qu'y fit Hugo en avril-mai 1822, durant ses fiançailles.] — (G. Mongrédien.)

— Voir G. Sand.

Huysmans. — L. Deffoux. Les relations de J.-K. Huysmans et Odilon Redon. [Notes intéressantes.] *Mercure de France*, 15 janvier 1927.

Lamartine. — M. Wolff. Valentine de Cessiat [nièce de Lamartine, qu'il aurait épousée après la mort de sa première femme]. *Revue Mondiale*, octobre 1926.

— Ch. Fournet. Un chapitre mal connu de la jeunesse de Lamartine. Le séjour de Mernier [été 1915, d'après des documents locaux. Amours de Lamartine. Intéressant]. *Figaro*, 6 novembre 1926 et suiv.

— Babonneix. Autour de la tombe d'Elvire. Un document inédit. *Figaro*, 11 septembre 1926.

— M. Latreille publie des lettres inédites, tirées des Archives de Saint-Point. *Correspondant*, 15 juin 1926. — (H. Boudhors.)

— M. Wolff. Les trois anges de Lamartine : la nièce de Lamartine. Mme de Lamartine : Lettres inédites. *Revue Bleue*, 7 août 1926.

— Lettres à mes nièces. *Revue Universelle*, 15 janvier, 1er février 1927.

— Émile Henriot. *Graziella a-t-elle existé ? Le Temps*, 2 novembre 1926. [Résumé utile et commode de la genèse de Graziella.] — (G. Mongrédien.)

— Le dimanche 30 janvier 1927, on a inauguré à Saint-Cergues (Suisse) une plaque commémorative du passage de Lamartine. A cette occasion M. Albert Thibaudet a rappelé dans le *Journal de Genève* (31 janvier 1927, *Lamartine à Saint-Cergues*) les circonstances des divers passages de Lamartine en Suisse, et souligne le caractère prophétique (prophétique en ce qui concerne Genève) du magnifique *Ressouvenir du Lac Léman* écrit en 1842. — (A. F.)

Leconte de Lisle. — Essai sur Leconte de Lisle, par M. Auguste de Villèle, membre de l'Académie de la Réunion. Lecture faite à l'Académie de la Réunion à la séance solennelle du 5 juin 1924. *Bulletin de l'Académie*, 1924, vol. VIIe. Saint-Denis, imprimerie Drouhet, 1926. [Éloge du poète par un compatriote, avec de très utiles renseignements sur la famille de Leconte de Lisle et sur les sites où s'est passée son adolescence.] — (E. Estève.)

P. Loti. — Cl. Farrère. P. Loti quand je l'ai connu. *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1926.

Mallarmé. — Numéro de la *Nouvelle Revue Française* consacré à Mallarmé. Un poème inédit de Mallarmé. — Geneviève Bouniot-Mallarmé : Mallarmé par sa fille. — P. Claudel : La catastrophe d'Igitur. — A Thibaudet : Épilogue à la poésie de St. Mallarmé,... etc. 1er novembre 1926.

G. de Maupassant. — G. Maurevert. La particule et le marquisat de Guy de Maupassant [ni l'une ni l'autre ne sont authentiques]. *Mercure de France*, 1er octobre 1926.

P. Mérimée. — M. Levaillant. Les Étapes de Prosper Mérimée [Synthèse précise et vivante]. *Revue du Mois*, 25 décembre, 1er janvier 1927.

— Deux lettres [inédites, 1870] sur la santé de Mérimée. *Chronique médicale*, 1er janvier 1927.

Michelet. — Alcanter de Brahm. Le « Paris » de Michelet [Comment il l'a aimé et peint]. *Le Monde Nouveau*, 1er et 15 décembre 1926.

V. Hugo. — Ch.-G. Amyot. Apologie pour *Ruy Blas* [Explication esthétique du succès persistant de la pièce]. *Le Monde Nouveau*, 15 décembre 1926.

E. Montégut. — F. Neri. Le pagine sull' Italia di Émile Montégut [Intéressant]. *L'Ambrosiano* (Milan), 19 octobre 1926.

— V. Giraud. Un critique d'hier. Émile Montégut. A propos de son centenaire [et à propos du livre de M. P.-A. Muenier. Juste et vivant]. *Revue Générale*, 15 novembre 1926.

Musset. — A. Renker. Fantasio, ein Kapitel französischer Romantik. *Euphorion*, XXVII, n° 2.

E. Renan. — Lettre inédite [28 septembre 1891, rectifiant un passage des *Souvenirs*]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er janvier 1927.

— Jean Bourdon : Renan et Napoléon. [L'origine d'une opinion énoncée sur Napoléon par Renan dans une lettre encore inédite à la princesse Mathilde (22 novembre 1887) pouvait être rapportée à une phrase de la *Biographie Universelle* (1re édition, 1884) de Michaud, à laquelle, dans sa jeunesse, Renan avait collaboré]. *Débats*, 31 octobre 1926. — (H. Boudhors.)

A. Rimbaud. — Jean Richepin. Germain Nouveau et Rimbaud : Souvenirs et papiers inédits [Souvenirs personnels. Lettres et vers de G. Nouveau. Intéressant]. *Revue de France*, 1er janvier 1927.

— J. M. Carré. La pseudo destruction d'*Une saison en enfer* [Histoire détaillée de l'édition abandonnée chez l'imprimeur]. *Revue Européenne*, novembre 1926.

G. Rodenbach. — Anna Rodenbach. *Autour de Bruges la Morte* [Discussion d'un article de P. Prist dans la *Revue Mondiale*]. *Figaro*, 29 janvier 1927.

Sainte-Beuve. — Cécile Gazier. Les sources de *Port-Royal*. [Important.] *Revue Bleue*, 17 juillet 1926.

— F. Neri. La « Storia litteraria » del Sainte-Beuve [A propos du choix de M. Wilmotte. Intéressant]. *L'Ambrosiano* [Milan], 12 août 1926.

— A. Bellessort. Sainte-Beuve et le XIXe siècle. *Revue Hebdomadaire*, 5 février 1927 et suiv.

— Comte Serge Fleury. Une page inédite de Sainte-Beuve. [Lettre de Sainte-

Beuve (13 mars 1852) au savant genevois A. de la Rive qui lui avait demandé de consacrer un article à son compatriote de Candolle.] *Débats*, 5 novembre 1926. — (H. Boudhors.)

Sainte-Beuve et Hugo. — S. Rocheblave. Une lettre de Sainte-Beuve sur Victor Hugo. [Lettre du 16 février 1854, adressée à une dame inconnue.] *Débats*, 11 janvier 1926. — (H. Boudhors.)

G. Sand. — Voir Mme Ackermann.

— E. Seillière. Aurélien de Sèze dans le roman de Lélia. [Intéressante étude de la première édition de *Lélia* amputée par G. Sand et remaniée. Raisons sentimentales de ces remaniements.] *Gaulois*, 7 août 1926.

— S. Rocheblave : Les Inédits de George Sand. [Vœu que soient publiées les lettres échangées entre elle et Alexandre Dumas fils, dans lesquelles on connaîtra « la vraie George Sand et le meilleur Dumas ».] *Débats*, 9 mai 1926. (H. Boudhors.)

— Léon Treich. La Correspondance Amoureuse de Chopin et de George Sand. [Comment, en 1851, Alexandre Dumas fils avertit son père, qui avertit George Sand, qu'il avait en mains, prêtées par une Polonaise, à Mystowitz, toutes les lettres de G. Sand à Chopin ; « comment il les rapporta, autorisé ou non, et les rendit à George Sand, qui les brûla, ainsi que « la plus grande partie des lettres que lui avait adressées Chopin ».] *L'Avenir*, 2 juillet 1926. — (H. Boudhors.)

— E. Moutard. *Une lettre de G. Sand.* [Lettre inédite probablement, conservée à la Bibliothèque municipale de Royan, de G. Sand (21 avril 1842) à un Bordelais.] *Débats*, 28 mai 1926. — (H. Boudhors.)

— Un vieux bibliophile. Le théâtre de George Sand à la Comédie-Française (lettres inédites). [Intéressant résumé chronologique des pièces de G. Sand présentées et jouées au Théâtre-Français, avec des lettres à ou de quelques-uns des directeurs, Arsène Houssaye, Empis, Émile Perrin, 1854, 1856, 1875.] *Débats*, 9 juin 1926. — (H. Boudhors.)

— Aurore Sand. Balandard. [En même temps qu'elle explique pourquoi elle publie le « Journal intime » et « les correspondances inédites » de sa grand-mère, Mme A. S. fait spirituellement le portrait et la biographie de Balandard, directeur de théâtre et acteur, dont Maurice Sand fut l'auteur et l'animateur : le premier rôle du théâtre de marionnettes de Nohant.] *Débats*, 14 mai 1926. — (H. Boudhors.)

Mme de Staël. — J.-J. Monnier. Le Salon de Coppet en 1869, d'après une lettre de Pictet de Sergy à Marc Monnier. [Lettre inédite de Pictet de Sergy, de famille genevoise (1795-1888).] *Débats*, 2 juillet 1826. — (H. Boudhors.)

Stendhal. — Mme Durry. Une passion de Stendhal. Clémentine. [Curieuse lettre de Mme Curial à St. Mme Durry a négligé l'influence de cette passion sur la composition d'*Armance*. Lire, p. 300 : *Roger de Beauvoir.*] *Revue de France*, 15 novembre 1926. (R. L.)

— P. Hazard. Stendhal et l'Italie. [Information extrêmement riche et précise. Et vivant et pittoresque.] *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1926 et suiv.

— A. Lombard. Stendhal et Béatrice Cenci. [Étude précise et pénétrante des sources de *Les Cenci.*] *Revue de Genève*, janvier 1927.

Verhaeren. — J. Bruyr. L'Évolution d'E. Verhaeren. *Figaro*, 27 novembre 1926.

— M. Nunez de Arenas. Émile Verhaeren en Espagne. [Son amitié avec le peintre Dario de Regoyos et l'influence qu'il eut sur lui. Intéressant.] *Mercure de France*, 1er janvier 1927.

— G. Brunet. Verhaeren, poète dionysien [Essai de critique par reconstruction de l'inspiration créatrice. Intéressant]. *Mercure de France*, 15 novembre 1926.

Verlaine. — J. Richepin. Sur Verlaine : Souvenirs et papiers inédits [Lettres]. *Revue de France*, 1er décembre 1926.

Veuillot. — F. Veuillot. Un ouvrage autobiographique de L. Veuillot : *Çà et là*. *Correspondant*, 25 août 1926.

E. Zola. — L. Deffoux. Émile Zola et la sous-préfecture de Castelsarrasin en 1871 [Zola un instant nommé sous-préfet. Sa vie d'efforts et de misère, etc.]. *Mercure de France*, 15 octobre 1926.

Histoire des Méthodes. — Messac. Déterminisme et histoire littéraire [Intéressante discussion des méthodes techniques de l'histoire littéraire, d'après G. Lanson, G. Rudler, etc.]. *La Science Moderne*, septembre 1926.

Histoire des Doctrines littéraires. — M. Berger. Les héritiers du naturalisme [Vues d'ensemble « Dans la proportion de neuf sur dix, les écrivains actuels sont postérité de Zola »]. *Grande Revue*, novembre 1926.

Histoire de la Pensée. — L. Brunschvicg. Du XIXe au XXe siècle, première partie : La littérature philosophique au XIXe siècle [Inspirations et tendances profondes. — Synthèse originale]. *Revue de Paris*, 1er janvier 1927 et suiv.

Histoire de la Vie intellectuelle. — Silvestre de Sacy. Lettres à ma fille (1862-1871). *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1926 et suiv.

Histoire du Roman. — E.-C. Van Bellen. Sur le roman noir [Critique du livre d'Alice M. Killen avec d'intéressantes additions et discussions]. *Neophilologus*, quatrième livraison de 1926.

INFORMATIONS

Le *Centre Européen de la Dotation Carnegie* pour la *Paix internationale* a ouvert dans son immeuble, 173, boulevard Saint-Germain, une *Salle de lecture* où seront cordialement reçus MM. les Membres de la Presse française et étrangère, les étudiants français et étrangers et, sur présentation d'une carte d'admission, toutes personnes désirant se former une vue d'ensemble sur la vie internationale.

On trouvera dans cette salle de lecture un nombre considérable de journaux et de revues en français et dans presque toutes les langues européennes, traitant des questions politiques et économiques nationales et mondiales. Ces documents viendront compléter heureusement ceux qui sont mis depuis près de quinze ans déjà à la disposition des fidèles lecteurs fréquentant assidûment la « Bibliothèque du Centre Européen de la Dotation Carnegie ».

Cette nouvelle salle de lecture est ouverte au public, depuis le 2 novembre 1926, tous les jours, de 10 heures à midi et de 2 heures à 6 heures et demie, sauf les dimanches, jours fériés et samedis après-midi.

Les cartes d'admission sont délivrées au siège du *Centre Européen de la Dotation Carnegie*, 173, boulevard Saint-Germain.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

MADAME CHARLES PENDANT LES CENT-JOURS

(Nouveaux documents inédits.)

Anatole France a défini Julie une « personne jusqu'ici aussi inconnue qu'illustre »[1]. Rien de plus exact. De celle qui inspira les *Méditations*, que savons-nous, en effet? Son « emploi du temps » de juin 1816 à décembre 1817. Mais auparavant? Et, en particulier, pendant les Cent-Jours, quelles ont été ses aventures? C'est ce que personne n'avait songé à se demander lorsque nous avons conté son voyage à Gand[2]. Notre récit n'a pas été sans susciter quelque émoi dans le camp des Lamartiniens. Ne montrait-il pas cette « âme céleste »[3] en proie aux passions humaines? Ne s'avisait-il pas de bousculer la légende? Et, pourtant, rien de plus authentique que les documents sur lesquels il se fondait. De nouvelles recherches nous l'ont surabondamment montré. Le moment est peut-être venu de le reprendre et de le compléter.

* * *

En 1815, il y a plusieurs années que M. Charles souffre de la pierre[4]. Heureuse infirmité ! Elle lui a permis de résoudre la crise du logement qui sévit même à l'Institut[5]. Quant à Madame

1. Anatole France, *L'Elvire de Lamartine*, Paris, 1893, in-18, p. 4.

2. L. Babonneix, *Julie Bouchaud des Hérettes à Gand pendant les Cent-Jours*, Paris, 1923, in-8, 13 p.

3. L. Séché, *Lamartine de 1816 à 1830*, 3e éd., Paris, 1906, in-18, p. 135 (Lettre de Lamartine à Hyde de Neuville).

4. Anatole France, *op. cit.*, p. 44.

5. Dans une note manuscrite, le peintre Gros parle de l'appartement qu'il a occupé à l'Institut « jusqu'au moment (fin mars 1815) où les sollicitations de M. Charles « et la position difficile où se trouvait ce respectable savant me déterminа à le lui « prêter quelque temps ». (*Archives de la Bibliothèque de l'Institut, Dossiers concernant les personnes, première partie.*) — Pour les logements à l'Institut, cf. *Arch. Nat.*, F13, 625. Les autorisations d'occuper tel ou tel logement sont accordées par le Ministre de l'Intérieur, 2e division, sciences et beaux-arts. Sur le plan de Vaudoyer (*Arch. Nat.*, N3, Seine, 1078), daté du 25 septembre 1816, le logement de M. Gérard,

Charles, sa santé est assez chancelante. Jeune fille, n'attirait-elle pas déjà l'attention par sa « figure pâle et maladive »[1]? Son fiancé ne la trouvait-il pas, à la veille du mariage, « dans un délabrement de santé très inquiétant »[2]? Jeune femme, ne reste-t-elle pas la « souffrante », la « pauvre », la « pauvre souffreteuse Julie »[3]? Elle a donc les meilleures raisons de ne point quitter Paris. Mais le cœur féminin a des raisons que la raison ne connaît pas. Au début de mai 1815, la voilà auprès du roi à Gand; elle y reste jusqu'au lendemain de Waterloo.

*
* *

De cette fugue, qu'ont pensé les contemporains? *Voyage à Cythère*, insinue Chateaubriand. C'est à elle que fait allusion certain passage des *Mémoires d'Outre-Tombe*[4], relatif à Lally-Tollendal, et qui a tant contristé les Lamartiniens[5] : c'est elle, la « dame accourue de Paris par enthousiasme de son génie », avec laquelle il « se délassait, le soir, des larmes, des sueurs et des « paroles qu'il avait versées au conseil »; tandis qu'il « cherchait « vertueusement à la guérir, son éloquence triomphait de sa vertu « et enfonçait le dard plus avant ».

Mission diplomatique, laisse entendre le baron Mounier. Julie n'a-t-elle point la passion de la politique? Les familiers de son salon ne se nomment-ils pas Lainé, Bonald, Lally-Tollendal? Dans la plupart de ses lettres ne se montre-t-elle pas fervente royaliste? Lamartine n'écrit-il pas d'elle : « Cette personne, dont je « tairai le nom, était plus royaliste que moi... liée avec M. Bonald « et son école, elle me retint dans son parti par l'attachement que

peintre, est indiqué comme occupé par M. Charles, bibliothécaire de l'Institut. Mais les indications de la légende et celles du plan ne concordent pas. Cf. aussi, à ce sujet, le charmant article de M. Maurice Levaillant, *L'Appartement d'Elvire*, dans *Nos Poètes*, 15 déc. 1924, p. v-xii.

1. Philippon de la Madelaine, *Annuaire de Beaugency, Loiret, pour l'année 1845*, I, p. 245.

2. Anatole France, *op. cit.*, p. 13.

3. Lettres de Charles à Morel de Vindé, 2 mars 1806; 13 juin 1808; 20 juin 1808 (citées par Anatole France, *op. cit.*, p. 36, 40, 41).

4. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, 1860, in-8°, t. III, p. 442-443.

5. Cf. vicomte de Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, Paris, 1859, in-8°, p. 394 : « Ce portrait satirique de M. de Lally-Tollendal ne pouvait se lire « qu'après la mort du peintre et de son modèle. L'allusion qui le termine n'est pas « encore assez ténébreuse, et aurait dû ne se comprendre jamais. Quand il raillait « Polyphème, Ulysse venait d'échapper à sa main, et n'était pas encore hors de son atteinte. » — Cf. aussi Lamartine, *Souvenirs et Portraits*, t. II, Paris, 1877, in-8°, p. 37 : « Les Mémoires de M. de Chateaubriand sont pleins de railleries inconvenantes... » et, p. 60-61 : « Ce livre (les *Mémoires d'Outre-Tombe*) a des pages admi- « rables comme style et déplorables comme caractère. Chaque phrase demande à « être trois fois lue, mais relue deux à trois fois pour être comprise. C'est une « énigme perpétuelle offerte à la malignité du lecteur... » — Cf. aussi p. 121.

« j'avais pour elle... Elle me fit lire les hautes théories sociales[1] ».

A ces hypothèses, que d'objections !

Sans doute, Lally-Tollendal a-t-il été jadis séduisant. Les portraits qui le représentent dans la force de l'âge nous font penser à ce personnage de la *Légende dorée* qui avait la taille élevée, la barbe bien fournie et le port excellent. Mais, en 1815, il n'est pas beaucoup plus jeune que M. Charles, dont il est loin d'avoir l'allure. C'est que, depuis des années, il subit le martyre de l'obèse. Rivarol ne le définit-il pas le plus gras des hommes sensibles? Puis, pour tout dire, il joue trop les « pères nobles ». Si Lamartine se contente de qualifier ce précurseur de « vieillard à l'âme juvénile »[2] et de le définir « un homme de tribune, plus bruyant « qu'éloquent »[3], Jaucourt, dans sa *Correspondance avec Talleyrand*[4], raille, à maintes reprises, ses déclarations un peu longues, les belles pages qu'il a toujours en poche, et le trouve « admirable pour tenir la trompette de la Renommée ». Il travaille avec plus de zèle que d'à-propos, dit de lui Duvergier de Hauranne[5]. Moins discrets, Ferrand[6] et Pozzo di Borgo[7] ! Celui-là ne nous laisse pas ignorer qu'avec un beau « talent oratoire », Lally-Tollendal « était toujours conduit par le désir de faire parler de lui ». Quant à celui-ci, il expose, dans ses lettres à Nesselrode, que le roi a fort à faire pour « repousser les importunités de Lally », un de ces « auteurs qui connaissent tout, excepté les choses et les hommes ». Plus impitoyable encore, Chateaubriand le représente prononçant, dans le cabinet du Roi, « des discours plus amples, plus joufflus encore que sa personne », citant « ses illustres aïeux, les rois d'Irlande », et embarbouillant « le procès de son père dans ceux de Charles Ier et de Louis XVI »[8]. Comment faire un don Juan de ce gros homme solennel et quelque peu ridicule ?

Non moins invraisemblable, l'idée d'une « mission » ! Ne confondons pas l'ancien *Collège des Quatre-Nations* avec le *Collège des Missions* ! Pour plaire à son « directeur de conscience »,

1. *A. de Lamartine par lui-même*, 2e éd., Paris, 1892, in-18, p. 56-58.
2. Lamartine, *Raphaël*, Paris, 1918, in-18, p. 168.
3. Lamartine, *Œuvres complètes*, t. XIX, *Histoire de la Restauration*, III, Paris, 1866, in-8°, p. 122.
4. *Arch. Aff. étrangères*, Fonds France, vol. 646, correspondance de Jaucourt à Talleyrand, 8, 18, 23, 24, 25 avril, 5 mai, 4 juin 1815.
5. Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire*, Paris, 1857-1871, in-8°, II, 579.
6. Comte Ferrand, *Mémoires*, Paris, 1897, in-8°, p. 135.
7. Comte Pozzo di Borgo, *Correspondance diplomatique*, t. I, Paris, 1890, in-8°, p. 100.
8. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. III, Paris, 1860, in-8°, p. 442.

M. de Bonald, Julie fait semblant de s'intéresser à la politique. En réalité, elle n'a rien d'une « militante ». Qu'on lui ait confié, à son départ de Paris, quelques documents d'importance secondaire, soit, mais qu'elle ait servi de courrier secret, qu'on l'ait chargée de la « valise diplomatique », voilà ce qu'il est plus difficile d'admettre! Il n'existe, d'ailleurs, aucun dossier la concernant aux Archives des Affaires étrangères.

*
* *

Non, la réalité est autre! Julie a un neveu, Loménie de Marmé, à qui elle porte une affection toute maternelle, et c'est uniquement pour lui qu'elle entreprend son voyage. Impossible de comprendre son départ pour Gand si l'on ne sait qu'elle avait une sœur[1], Jeanne-Louise-Marie Chantal, mariée en 1791 au chevalier Joseph-Jean-Baptiste Loménie de Marmé[2], et que de ce mariage étaient issus deux fils : Jean-Baptiste-Sébastien, né à Paris le 17 août 1792, et Louis-Jean-Baptiste-Henri.

Laissons ce dernier, mort vraisemblablement en bas âge, et voyons ce que deviennent les autres membres de la famille. Les parents retournent à Saint-Domingue, où ils ont des propriétés ; Madame Loménie de Marmé ne tarde pas à y décéder, vers avril 1795[3]. Son fils aîné est confié à sa grand-tante maternelle, Louise-Julienne Bouchaud de la Foresterie, qui a déjà avec elle la petite Julie-Françoise Bouchaud des Hérettes, la fille de son frère, la future Elvire, alors âgée de douze ans. Ensemble, ils vivent de tristes années de misère « maison Coigny »[4]. Vers 1801, il semble que le chevalier ait repris son fils[5]. En tout cas, le jeune homme entre à Saint-Cyr, le 23 août 1810, en sort sous-lieutenant d'artillerie, et, presque aussitôt, participe à la campagne de Saxe (1813), puis à la campagne de France (1814). Le 25 juin 1814, il demande à être compris « dans les détachements d'artillerie qui pourraient être envoyés « à Saint-Domingue, où il a de grands intérêts ». Le 10 mars 1815, il est envoyé en garnison à Condé : il y restera jusqu'au 15 octobre[6].

1. Jeanne-Louise-Marie-Chantal Bouchaud des Hérettes, née à Nantes le 15 août 1773.

2. Le chevalier Joseph-Jean-Baptiste Loménie de Marmé, né à Paris le 21 octobre 1751, sous-lieutenant au Royal Navarre Cavalerie en 1773, mort à Paris en 1808.

3. D'après L. Séché, *Lamartine de 1816 à 1830*, Paris, 1908, in-18, p. 53. — Nous n'avons pu trouver l'acte de décès sur les registres de l'état civil conservés aux Archives du Ministère des Colonies. L. Séché tenait sans doute le renseignement du docteur Plantard, érudit nantais, qui s'était intéressé à la jeunesse d'Elvire, et avait constitué sur elle un dossier, malheureusement dispersé sa mort.

4 et 5. Cf. L. Babonneix, *Julie Bouchaud des Hérettes à la maison de Coigny*, dans *Revue d'Histoire littéraire de la France*, octobre-décembre 1923.

6. *Arch. Minist. Guerre, Personnel officiers*, [Dossier Loménie de Marmé (Jean-Baptiste-Sébastien).

Quoique bien apparenté — n'est-il pas petit-neveu du cardinal de Brienne et du comte de Vaudreuil, neveu du colonel Ridonet de Sancé? — le jeune officier semble sans grand avenir. Il n'a pas de fortune, et les Charles doivent lui servir de correspondants [1]. Royaliste ardent, il a « refusé de prêter serment à Bonaparte »[2], mais nul ne lui en sait gré. Il est à la veille d'être licencié. Heureusement, il a pour tante une femme d'esprit — d'esprit de famille.

*
* *

Comment s'effectua donc le voyage à Gand? Question bien difficile à résoudre, en raison de la rareté des documents. Voici, toutefois, les quelques points acquis.

A partir du 10 mars 1815, la plupart des personnes un peu informées savent que Napoléon, débarqué le 1er mars au golfe Juan, gagne Paris à marches forcées et qu'il a toutes les chances de se retrouver bientôt aux Tuileries. Aussi, les demandes de passe-port affluent-elles à la Préfecture de Police[3]. Jamais le passeport ne s'est mieux porté. Le 13 mars, c'est M. de Boisgelin, le baron et Madame Mounier, M. Lacretelle, membre de l'Institut; le 15, M. A. de Boisgelin; le 17, Madame de Staël-Holstein, Madame de la Hante. Tandis que tous se dirigent sur Bruxelles ou vers Londres, M. Guizot, « rentier », sa belle-mère et sa femme déclarent, le 18, se rendre à Nîmes.

Pour chacun des voyageurs, le signalement est donné avec exactitude. Guizot a 1 m. 66 de taille, les cheveux et sourcils châtains, le nez « ordinaire », la barbe brune, le visage ovale, le front haut, les yeux bruns, la bouche moyenne, le menton rond, le teint pâle; le vicomte de Chateaubriand a les cheveux bruns, les sourcils châtain foncé, le nez « aquilain », la barbe brune, le visage ovale et marqué de petite vérole, le front élevé, les yeux gris, la bouche moyenne, le menton à fossettes, le teint pâle.

Quelle aubaine pour le chercheur s'il trouvait, parmi les passeports, celui de Julie! Il y verrait son « état signalétique »! Il noterait si vraiment, comme l'a avancé Lamartine, elle avait ces yeux couleur de mer claire qui ont fait sourire maint commentateur[4]. Hélas! Est-ce à cause de « l'ordre troublé » ou des remanie-

1. De 1814 à 1817, la plupart des lettres adressées par Loménie de Marmé sont datées de chez M. Charles, soit 6, rue Neuve-des-Augustins (1814-1815), soit Palais de l'Institut (1815-1817).
2. *Arch. Min. Guerre*, Pers. off., Dossier Loménie de Marmé.
3. *Arch. Nat.*, F7, 3499, registre I, n° 1076, et F7 3511.
4. Cf. L. Barthou, *Autour de Lamartine*, Paris, 1925, in-16, p. 107.

ments, parfois si malheureux, qu'ont subis les fonds déposés aux Archives Nationales[1]? Toujours est-il qu'il n'existe, aux cartons de la Police, qu'un « État des Français auxquels il a été délivré des passeports pour l'Étranger », daté du 25 avril 1815, et où figure « Madame Charles, née Bouchaud des Hérettes, Julie-Fran-« çoise, épouse du Bibliothécaire de l'Institut », allant à Genève[2].

Pourquoi Genève? Très vraisemblablement parce que Charles y a des amis, les Pictet, ceux mêmes chez qui elle se rendra en juin 1816, au début de ce voyage qui, grâce à Aix-les-Bains et à son « heureuse vallée », doit la conduire à l'immortalité[3]. Il n'est pas interdit de supposer, d'ailleurs, qu'avant de partir, elle a pris ses renseignements, qu'elle sait les routes peu surveillées, les frontières mal gardées[4]. Elle n'a pas dû pousser bien loin sur la route de Genève, et, sans doute, dès Bercy, a-t-elle fait un crochet vers le Nord-Est. A-t-elle passé par Arras, Lille? A-t-elle, en passant, fait un détour pour aller visiter son neveu à Condé? Autant de problèmes insolubles, les Archives départementales du Nord et du Pas-de-Calais ne possédant aucun document sur le sujet. Toujours est-il qu'elle est signalée par le baron Mounier comme arrivée à Gand dès les « premiers jours de mai »[5]. Va-t-elle à ce moment se présenter au comte de Rochechouart qui, d'après certains documents, s'occupe de passeports[6], ou au « Directeur de la Police », le baron d'Eckstein, personnage énigmatique, policier, écrivain, sociologue, orientaliste très versé

1. Cf. Arch. Nat., *État sommaire des versements faits aux Archives Nationales par les Ministères et les Administrations qui en dépendent*, Paris, 1924, in-8°, I, p. XCIV et sqq.

2. *Arch. Nat.*, F⁷, 3512.

3. R. Doumic, *Elvire à Aix-les-Bains, d'après son carnet de voyage* ; dans *Journal des Débats*, 6 avril 1907. Pictet avait été mis sur la même liste que Morel de Vindé pour la place de membre correspondant de l'Institut. Cf. Anatole France, *L'Elvire de Lamartine*, Paris, 1893, in-18, p. 41.

4. Cf. Capefigue, *Les Cent-Jours*, t. II, Paris, p. 89 : « On correspondait sur la frontière avec une étrange facilité » ; Durdent, *Cent dix jours du règne de Louis XVIII*, Paris, 1815, in-8°, p. 31. Trente négociants de Paris, membres de la garde nationale, ont franchi les lignes pour prendre le service de la garde du roi, le jour anniversaire de sa naissance ; Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon siècle*, Paris, 1858-67, in-8°, p. 86 (n. 1), note la facilité du voyage ; *Bulletin de Police*, Analyse des principales pièces de la correspondance, *Arch. Nat.*, F⁷ 3147. On signale, le 28 avril 1815, que Montreuil sert de communication avec Gand ; les 7 et 8 mai, que deux anciens gardes du corps de Montreuil ont reçu à la Préfecture de Police des passeports pour Lille ; le 11 mai, que les communications sont trop faciles avec l'Angleterre ; le 13, que la frontière des Pays-Bas est surveillée de façon illusoire, et que les relations sont continuelles de Lille à Gand, etc. (Ch.-H. Poutas, *Guizot pendant la Restauration*, Paris, 1923, in-8°, p. 83.) — Le Baron Mounier écrit de même à sa femme : « Madame de Vitrolles est ensuite revenue à Gand, puis elle est retournée en France. « Elle a obtenu les passeports nécessaires sans difficulté. » (Comte d'Hérisson, *Les Girouettes politiques*, 2ᵉ série, 3ᵉ éd., Paris, 1894, in-18, p. 386.)—Le Comte Pozzo di Borgo (*Correspondance diplomatique*, Paris, 1890, in-8°, p. 102) confirme le récit du baron Mounier. Madame de Vitrolles avait eu comme correspondant, de Paris à Gand, un homme de confiance « prêté » par Fouché.

5. Cf. Chanoine Deboût, *J.-B.-Alex.-Louis de Songniez. Contribution à l'histoire des Cent-Jours*, Lille, 1902, in-8°. D'après cet auteur, le chef d'escadron de gendarmerie chargé de la police militaire à Gand visait les passeports. Il produit, en effet, un

dans l'histoire des religions et, plus tard, familier de LAMARTINE, auquel il passe pour avoir inspiré certaines idées du *Livre Primitif*? Ici encore la question ne peut qu'être posée, les Archives du Ministère de la Guerre ne détenant, pas plus d'ailleurs que les Archives Nationales, le moindre dossier sur la police à Gand pendant les Cent-Jours, ou sur le baron d'ECKSTEIN.

*
* *

Voici donc Julie à Gand. Allons-nous être plus heureux et trouver, soit dans les mémoires du temps, soit dans les correspondances privées, quelque information la concernant?

Rien à attendre des premiers, dont, à notre connaissance, aucun ne parle de Julie, abstraction faite des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Madame de CHATEAUBRIAND pèche même, à son égard, par omission. Énumérant les dames françaises qui se trouvent à Gand, au moment des Cent-Jours, elle oublie délibérément de la citer [1]. Julie n'est que « des HÉRETTES » [2] ou, à la rigueur, de DESHÉRETTES [3]. Maigre titre pour figurer à l'Armorial, à côté de Mesdames *de* POIX, *de* DURAS, *de* LÉVIS, *de* BELLUNE, *de* LA TOUR-DU-PIN et *de* VITROLLES!

Non moins muette, la chronique locale! M. le Professeur BERGMANS, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque de l'Université de Gand, a bien voulu, sur notre demande, effectuer les recherches nécessaires. Le bourgeois de Gand, dans son récit, écrit au jour le jour, ne semble pas soupçonner l'existence, dans sa bonne ville, de celle à qui les beaux vers des *Méditations* vont bientôt conférer l'immortalité. Les journaux locaux: *Gazette Van Gent* et *Journal de Gand*, comme, plus tard, les articles de M. P. CLAEYS [4]

certificat signé du comte de ROCHECHOUART, maréchal de camp, chef de l'État-Major du Ministère, et daté du 13 mai 1815. Mais le comte de ROCHECHOUART (*Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, Paris, 1889, in-8°, p. 378) déclare lui-même qu'à Gand, le « commissaire extraordinaire de la police » était le baron d'ECKSTEIN dont il parle avec les plus grands éloges. De même, il ne faut accueillir qu'avec réserve l'affirmation du comte de SÉMALLÉ (*Souvenirs*, Paris, 1890, in-8°, p. 229) considérant un certain M. MALAISE comme directeur général de la police à Gand. Combien plus juste la note donnée par DUVERGIER DE HAURANNE, *Histoire du Gouvernement parlementaire*, t. II, p. 562) déclarant qu'ANGLÈS, préfet de police à Gand, était uniquement chargé de transmettre au baron d'ECKSTEIN, « le véritable directeur de la police nommé par les Alliés », les renseignements qui venaient à sa connaissance sur les intrigants de toute espèce qui affluaient à Gand! LAMARTINE (*Œuvres complètes*, t. XIX, *Histoire de la Restauration*, III, Paris, 1861, in-8°, p. 132), comme ROMBERG et MALET (*Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand*, Paris, 1898, 2 vol. in-8°, t. I, p. XXVII) soutiennent la même version, que confirme une curieuse brochure de l'intéressé : Baron d'ECKSTEIN, *De ma carrière politique et littéraire en France et dans les Pays-Bas*, s. l. n. d., in-8°, *passim* et, particulièrement, p. 37-51. Son dossier, aux *Archives des Affaires étrangères*, tient en deux lignes: « Attaché au secrétariat, 1824. Chargé de travaux particuliers, 3 août 1825. »

1. Madame de CHATEAUBRIAND, *Cahiers*, Paris, 1909, in-16, p. 135.
2. HÉRETTES est le nom d'une petite terre, flanquée d'un moulin, qui se trouve dans la commune de Vertou, près Nantes, non loin de la FORESTERIE. (Renseignement communiqué par M. L. FAVREUL, de Nantes.)
3. ANATOLE FRANCE, *L'Elvire de Lamartine*, Paris, 1893, in-18, p. 52.
4. P. CLAEYS, *Pages d'histoire locale gantoise*, Gand, 1885, in-8°, p. 69-79.

et Voisin[1], ne font pas plus mention d'elle. C'est en vain que l'on chercherait sa signature sur les registres de la Bibliothèque ou sur le *Livre d'Or*, à côté de l'endroit où Guizot a écrit : *Patriae totus et ubique.*

Restent les correspondances privées, représentées par les lettres du baron Mounier à sa femme[2]. Deux d'entre elles font allusion à Julie. La première, datée du 1er juin, annonce que, bien que M. de Lally soit de retour de Bruxelles depuis l'avant-veille, on jouit peu de sa présence.

Il faut, ajoute-t-il, que tu saches que nous avons une belle Parisienne[3] chez laquelle il passe presque tout son temps. C'est la femme d'un vieux savant, membre de l'Institut, M. Charles. Pour elle, elle est jeune et agréable, et toujours si bien arrangée, si bien tirée, si bien plissée, dès le matin, qu'elle n'en est que plus séduisante.

Madame Charles a donc quitté Paris au commencement du mois et est venue à Gand *par dévouement* à la cause du Roi. Elle a apporté beaucoup de nouvelles et de pièces intéressantes.

Le 15 juin, seconde lettre :

De temps en temps, je vais chez Madame Charles, qui est fort aimable,et chez laquelle se réunissent M. de Lally, M. de Poix..., etc.

Lally-Tollendal ne se contente d'ailleurs pas de Madame Charles. D'autres beautés l'attirent[4]. Il n'a guère changé depuis l'époque où il s'intéressait vivement à Madame Denain, « sa *mieux aimée*, « comme on disait du temps de Diane de Poitiers »[5]. L'âge, dans ses nerfs, a oublié de faire couler sa glace....

Quant à M. de Poix, il commande la troisième compagnie des gardes du corps du Roi. Ami personnel de Louis XVI, il est un des rares, avec Blacas et Lally-Tollendal, à avoir, en toutes circonstances, fidèlement servi la royauté. A d'autres de tourner à tous les vents et de jouer les *Girouettes politiques* ! Le 19 mars 1815, il accompagnait Louis XVIII[6]; il passait la fron-

1. Voisin, *Guide des voyageurs dans la ville de Gand*, Gand, 1831, in-16.

2. Comte d'Hérisson, *Les Girouettes politiques*, 2e série : *Un secrétaire de Napoléon (d'Iéna à Waterloo)*, 3e éd., Paris, 1894, in-18, p. 391 et 418. Les lettres, confiées par le fils du baron Mounier au comte d'Hérisson, ont malheureusement disparu.

3. Le baron Mounier n'est pas d'accord avec le comte de Saint-Aulaire, qui avait connu Elvire et la définit une « grande, sèche et désagréable personne.... qui ne ressemblait guère à son portrait poétique ». (Comte de Saint-Aulaire, *Lamartine et la Politique*, dans *Revue de Paris*, juillet 1925, p. 243).

4. Comte d'Hérisson, *op cit.*, p. 410.

5. Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, Paris, 1860, in-8° : « Année de ma vie 1804 », p. 443. Chateaubriand ajoute, non sans malice : « J'avais auprès de ma « fenêtre un grand peuplier que M. Lally-Tollendal, afin de respirer un air moins « humide, abattit lui-même de sa grosse main, qu'il voyait transparente et décharnée : « c'était une illusion comme une autre ».

6. La nuit du 19 mars, il était de service. Informé du départ imminent de Louis XVIII,

tière le 27, et, presque aussitôt, arrivait à Gand, où il restait jusqu'à Waterloo[1].

Le 20 juin, trompée par des renseignements inexacts, la Cour de Louis XVIII s'apprête à décamper au premier signal. Le baron Mounier, qui n'a pas oublié de retenir des chevaux, attend les événements avec sérénité :

J'étais fort tranquille, et j'avais le temps, en voyant cette pauvre Madame Charles au milieu de cette bagarre, de penser au bonheur de savoir les miens loin d'une pareille scène[2].

Nous ne savons pas exactement la date à laquelle Julie repart pour Paris. Sûrement, elle n'a pas traîné à Gand après Waterloo, puisque, le 23, lorsque le baron Mounier et M. Guizot quittent cette ville, il n'y reste déjà plus de Français .

On chercherait vainement son nom parmi ceux des « personnages de marque » rentrant, à la suite du Roi, de Gand à Paris[4]. Qu'on cite MM. de Durfort et Deraval, officiers des gardes du corps, Danglemont, Guillery et Vassemon, colonels, de Chambon, lieutenant-colonel des gardes de Monsieur, Tinan, commissaire des guerres, Motigny et de Boisdeffre, maréchaux de camp, Moulard, contrôleur de la maison de S. M., le comte de Cossé-Brissac, premier panetier de France, officier supérieur des mousquetaires gris, MM. « Devitrolle », de la maison du Roi, de Talleyrand, ambassadeur, soit! Ce sont tous personnages notables. Julie n'est point de ceux-là. C'est une petite bourgeoise. Elle n'est encore que Madame Charles. Il s'écoulera quelques années avant qu'elle soit promue à la dignité d'Elvire.

*
* *

Tel est, autant qu'il est possible de le reconstituer, le « voyage à Gand ». Julie ne l'a-t-elle entrepris que pour faire preuve de loyalisme et pour « flirter », à l'occasion, avec ces jeunes officiers qui « y avaient apporté les usages et les goûts mêmes de la capitale »[5]? C'est ce qu'il est malaisé d'admettre lorsqu'on a pris

il en informait lui-même quelques fidèles. (Cf. Cte de Rochechouart, *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, Paris, 1889, in-8°, p. 372.)

1. Cf. à son sujet L. Babonneix, *Lamartine garde du corps*; *Revue d'Histoire littéraire de la France*, sept. 1925, p. 15.

2. Comte d'Hérisson, *Les Girouettes politiques, IIe série : Un secrétaire de Napoléon (d'Iéna à Waterloo)*, 3 éd., Paris, 1894, in-18, p. 404.

3. Comte d'Hérisson, *op. cit.*, p. 437-438.

4. *Arch. Nat.*, Police générale, F7 3046[2].

5. Cf. le *Nain couleur de Rose*. « Je ne serais pas surpris », continue l'auteur, « qu'il se fît à Gand, pour le moins, autant d'aimables folies qu'à Paris. » (Cité par Ed. Romberg, *Une page des Cent-Jours : Les journaux à Gand en 1815*, Bruxelles, 1896, in-8°, p. 64.)

connaissance de certains documents contenus dans le dossier de son neveu.

L'un, adressé au Ministre de la Guerre par le Baron Évain, maréchal de camp, commandant l'École Royale d'Artillerie de Douai, et daté du 30 juin 1816, est une demande à l'effet d'obtenir pour aide de camp le lieutenant d'artillerie Loménie de Marmé.

Votre Excellence, y est-il dit textuellement, me remit à son retour de Gand diverses notes sur des officiers d'artillerie, et M. Loménie de Marmé, alors en garnison à Condé, y est honorablement mentionné et vivement recommandé par M. le Comte de Lally-Tollendal et d'autres personnages éminens qui connaissaient son dévouement au Roi et à l'auguste famille des Bourbons.

Dans l'autre, il est fait état d'une note existant dans le dossier de Loménie de Marmé, signée de Lally-Tollendal et ainsi conçue :

17 juin 1815. — M. de Loménie, off. d'Art., 1er lieutenant de la 6me comp. du 6me corps (en garnison à Condé il y a six semaines), off. très distingué soit par sa bravoure, soit par sa capacité et d'un Royalisme ardent, favoriser sa sortie de France et sa jonction au drapeau Royal qu'il médite depuis longtemps. Lui faire savoir que sa tante est dans le lieu qu'habite le Roi, et qu'une place lui est promise pour son neveu dans la maison de Sa Majesté[1].

Que de réflexions inspire cette courte note!

Lally-Tollendal n'a pas craint de la rédiger lui-même. Et, pourtant, il n'est ni ministre de la Guerre, ni même ministre tout court. Il a simplement, depuis le 14 avril, entrée au Conseil[2].

Elle est particulièrement élogieuse. Ce n'est pas la banale : « Bon officier, donne toute satisfaction par sa façon de servir » que les Commissions d'avancement ont coutume de donner aux médiocres. Éloges d'autant plus surprenants que Lally-Tollendal n'a jamais vu l'intéressé, dont les états de services sont encore peu fournis!

Elle est datée du 17 juin 1815. « Julie était arrivée à Gand en mai. Elle n'avait pas perdu de temps...[3] »

En dehors de Lally-Tollendal, qui fréquente-t-elle surtout? Le Prince de Poix. Et pourquoi? N'est-ce point parce qu'il commande

1. Sur le brouillon, deux lignes barrées, dont on peut reconstituer le texte, et où se trouve la phrase suivante : « Fut invité, en juin 1815, à quitter Condé pour aller rejoindre S. M. Louis XVIII à Gand ». Il serait intéressant de savoir qui avait lancé l'invitation.

2. Cf. Romberg et Mallet, *Louis XVIII et les Cent-Jours à Gand*, Paris, 1898, 2 vol. in-8°, t. I, p. xxxi de l'*Introduction* et *Journal Universel publié à Gand pendant le séjour de Sa Majesté Louis XVIII en 1815*.

3. L. Babonneix, *Julie Bouchaud des Hérettes à Gand pendant les Cent-Jours*, Paris, 1923, in-8°.

une compagnie des gardes du corps? De fait, à peine revenue à Paris, elle va, « avec M. C... ou M. L... », trouver le prince de Poix, qui, incontinent, demande au Ministre l'autorisation de prendre Loménie de Marmé comme aide de camp. Il se heurte à un refus. C'est en vain que notre voyageuse sera allée à Gand...

*
* *

En vain pour son neveu, mais non pour tous ! Si incomplets que soient les détails qui précèdent, les chercheurs y trouveront l'explication de plusieurs passages de sa correspondance.

Pourquoi, en septembre 1816, écrit-elle au baron Mounier :

Je ne me rappelle pas ce que vous avez bien voulu me dire relativement au général Diséja [1]. Faut-il encore une fois copier la demande de mon neveu, y joindre la lettre de M. de Vaudreuil et la lui renvoyer directement? Ou bien auriez-vous un moyen pour qu'elle lui fût remise de manière à ce qu'il le remarquât et qu'on pût avoir une réponse? Ce serait un vrai service. Je n'espère aucun succès de nos tentatives, mais rien ne m'étant plus insupportable que l'incertitude, je serais bien aise d'en sortir. Si l'influence des Princes est telle qu'on le dit, ne ferais-je pas bien de tâcher de faire apostiller le mémoire de Loménie par Monsieur? Je crois que M. de Vaudreuil ne se refuserait pas à le lui demander, et vous savez peut-être qu'il est très aimé de ce bon Prince... [2] ?

Pourquoi lui dit-elle, une autre fois :

Point de réponse encore de M. de Maleteste. Nous avons cependant une bonne lettre de M. de Vaudreuil, mais je ne sais qu'espérer quand je vois que rien ne marche, et qu'on parle pourtant de l'organisation pour la fin du mois... Je ne sais absolument que faire de mon pauvre Loménie [3].

Parce qu'elle n'a qu'une pensée : assurer l'avenir du jeune homme.

Pourquoi écrit-elle au même, le 8 novembre 1816 [4] :

Voilà que, moi aussi, je suis du nombre des importuns : mais comment refuser à M. de Saint-Morys de mettre une enveloppe à sa lettre?

C'est parce qu'elle a connu à Gand, où il avait suivi le Roi, cet

1. Nom mal lu par Anatole France. Il s'agit sans doute du Général Dejean (Jean-François-Aimé), dont Fare-Bontemps, grand ami de Charles, avait été l'officier d'ordonnance. Cf., à son sujet, L. Babonneix, *Deux lettres inédites d'Elvire*; *Figaro, Supplément littéraire*, 30 avril 1927.
2. Anatole France, *L'Elvire de Lamartine*, Paris, 1893, in-18, p. 69.
3. Id., *op. cit.*, p. 104.
4. Id., *ibid.*, p. 81.

officier, dont la carrière devait être si tragiquement interrompue en juillet 1817[1].

Pourquoi, en 1817, enverrait-elle au baron Mounier le *Moniteur de Gand*[2], si ce périodique ne leur rappelait pas, à l'un et à l'autre, d'agréables souvenirs?

*
* *

Jusqu'ici, nous ne possédions qu'un portrait de Julie : celui qui figure dans *Raphaël*. Qu'il soit l'œuvre d'un grand artiste, c'est ce dont tout le monde convient. Mais est-il ressemblant ? Lamartine lui-même n'en semble pas bien persuadé[3]. Ne pouvait-on, dès lors, loin derrière cette « grande image », placer une modeste esquisse, peinte d'après nature, et représentant notre héroïne en 1815 : naïve avec finesse, coquette, experte à l'intrigue, se faisant, de la fidélité conjugale, une idée assez particulière, d'ailleurs jeune, gracieuse, heureuse de vivre, plus heureuse encore d'obliger, et ne connaissant déjà qu'une forme d'amitié : l'amitié amoureuse ?

L. Babonneix.

1. *Arch. Min. Guerre. Personnel officiers.* Dossier Saint-Morys. Le comte de Saint-Morys (Charles-Etienne de Bourgevin-Viarlard) demandait que son brevet de maréchal de camp, lequel lui avait été accordé le 24 juillet 1814, datât de 1801, ou, au moins de 1807. Colonel dès 1792, dit-il, il n'a cessé, depuis ce temps, de servir la cause royale : « Il n'y a eu, en effet, aucune affaire importante et dangereuse faite « pour le rétablissement de la Royauté à laquelle je n'aie pris part, et mon zèle ne « doit pas être non plus ignoré de Votre Excellence (duc de Feltre, Ministre de la « Guerre), car Elle sait qu'à Gand j'ai sollicité plusieurs fois d'être envoyé dans « quelque partie de la France pour y rassembler les fidèles serviteurs du Roi contre « l'usurpateur ». Sa carrière avait été très mouvementée. Proscrit en 1790 (?), il avait fait la campagne de 1792, participé à la bataille de Quiberon ; condamné à mort le 18 fructidor, il n'en avait pas moins « continué à servir avec les mêmes dangers en Normandie pendant dix mois », et n'avait passé en Angleterre que lorsqu'il avait vu qu'il ne pouvait plus rien pour la cause royale. Il était écrit que ses compatriotes seraient ses pires ennemis. Au retour de Gand, il trouva sa propriété, près de Senlis, occupée par un corps franc, qui avait « non seulement pillé, mais détérioré tous les « papiers qui se sont trouvés sous sa main ». Maréchal de camp des armées du roi, lieutenant des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur, il avait, au moment de sa mort, trente-quatre ans de services. Cf., au sujet du duel qui devait lui être fatal, Chateaubriand, *Correspondance* (recueillie par L. Thomas), t. I, Paris, 1913, in-8°, p. 320.

2. Anatole France, *op. cit.*, p. 86.

3. « Ce livre à moitié vrai, à moitié faux... » (*Cours familier de littérature, Entretien CVIII.*) « *Raphaël* tomba faute de naïveté et de vérité complète. » (*Id., Entretien CLXIV.*) « J'ai été coupable de la même faute, mon cher ami (écrit Lamartine « à Sainte-Beuve), dans *Raphaël* : j'ai voulu allier dans le même livre l'amour frénétique et la piété. Je n'ai pas été assez franc : j'en ai été puni par l'insuccès du « livre, qui n'était qu'à demi vrai ; j'étais alors bien plus amoureux que pieux. J'aurais dû le dire : ce morceau de mes *Confidences* manque aussi de sincérité. La « nature, qu'on ne trompe pas, le découvre, et la main rejette le livre qui veut « tromper. » (*Id., Entretien CII*, p. 451-452, 1864.) Lamartine a souvent dit à « Emile Ollivier : « *Raphaël* est le plus mauvais de mes romans, parce que ce n'est « pas vrai. » (R. Doumic, *Elvire à Aix-les-Bains d'après son carnet de voyage*, dans *Journal des Débats*, 6 avril 1907.)

BALLANCHE ET VICTOR HUGO
UNE SOURCE DES « MISÉRABLES »

Ballanche est, à tort, trop peu lu de nos jours. Le philosophe lyonnais n'est plus pour beaucoup que le nom du satellite, à demi lumineux, à demi obscur, de ce groupe glorieux et éclatant où Chateaubriand brille par le génie et Mme Récamier par la bonté et la beauté. Il serait presque ignoré sans le livre à la documentation si pleine et si sûre de M. Édouard Herriot, qui, en citant de nombreuses pages inédites, lui a fait, à bon droit, haute et large place dans son deuxième volume sur *Madame Récamier et ses amis*. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Ballanche, l'esprit à la fois le plus absolu et le plus hospitalier, je veux dire qu'il avait un système très personnel du monde et de l'histoire et trouvait le moyen d'y ramener de gré ou de force toutes les idées de son temps, a eu grande influence à demi secrète de 1801 à 1830 sur le groupe lyonnais et l'Abbaye-au-Bois par sa conversation, ses lettres, ses conseils et ses exhortations, puis, à découvert, il a été, à partir de 1830, chef, guide, prophète, initiateur pour un groupe de lecteurs plus nombreux qu'on ne pourrait le croire, car tous ont cru trouver chez lui une confirmation de leurs propres pensées que Ballanche comprenait si bien, tout en entrant avec lui à sa suite, et sans s'en douter, tellement il était un penseur subtil à la fois mystérieux et clair, dans des voies inattendues et nouvelles aux lointaines, engageantes et troublantes perspectives.

Je voudrais, sur un point particulier, étudier cette influence et faire sur le philosophe lyonnais ce que suggère un mot charmant de Joubert. Ballanche, en 1793, au moment du siège de Lyon, avait été trépané à la suite d'une carie des os de la mâchoire ; un côté de son visage en était resté enfoncé, couturé, dyssymétrique ; mais des yeux admirables, pleins de feu, d'esprit et de bonté, une bouche délicatement spirituelle faisaient oublier cette laideur. Camille Jordan, André-Marie Ampère, Mme Récamier n'ont jamais parlé qu'incidemment de cette disgrâce physique ; ils le voyaient comme le conseille Joubert : « Quand mes amis sont borgnes, je les regarde de profil ». Nous ferons de même en recherchant sur

un seul point l'influence de Ballanche et en restreignant notre étude à l'*Homme sans nom* et à son action sur les *Misérables* de Victor Hugo.

*
* *

Les *Misérables* s'ouvrent par une espèce de prologue intitulé *Fantine*, qui se compose de trois livres : le premier : *Un juste*, renferme l'histoire touchante d'un admirable évêque de Digne, Monseigneur Charles-François-Bienvenu Myriel, dont le nom dissimule à peine Monseigneur Charles-François-Bienvenu de Miollis, qui, en 1815, au moment où commence le roman de Victor Hugo, était réellement l'évêque de Digne ; le second : *La chute*, oppose à l'évêque le forçat Jean Valjean qui sort du bagne de Toulon, où il a été retenu dix-neuf ans pour vol d'un pain et quatre tentatives malheureuses d'évasion ; le troisième : *Paris en l'année 1817*, nous montre les amours sans lendemain de quatre étudiants et de quatre grisettes parmi lesquelles il y a une ingénue, Fantine, qui, naïve et honnête dans sa faiblesse, aime Tholomyès « comme un mari » et se trouve abandonnée, la malheureuse, alors qu'elle en attend un enfant.

Les lecteurs de cette habile exposition des *Misérables* où Victor Hugo projetait de rivaliser avec Dante et de parcourir les cercles de l'enfer social, éprouvent tout d'abord un vif sentiment d'admiration. Le poète prosateur a l'art de mettre ses personnages en belle et pleine lumière, de les camper solidement sur le sol, de faire circuler largement l'air autour d'eux. Personne depuis Malherbe, au témoignage autorisé de Brunetière, n'a eu plus que Victor Hugo le souci d'une composition harmonieuse aux parties symétriques, souvent antithétiques, toujours équilibrées. C'est ainsi que l'Évêque, entouré de sa sœur Mlle Baptistine, « longue, pâle, mince, douce » âme transparaissant à travers le corps, et de sa domestique Mme Magloire, « grasse, replète, affairée, toujours haletante » à cause de son activité et de son asthme, occupe et remplit cent quarante pages vivantes, expressives et lumineuses ; Jean Valjean, dans le même nombre de pages, dresse sa silhouette terrible de révolté à l'âme si déformée par la misère et le bagne que, deux fois encore, il volera d'abord la pauvre argenterie de l'évêque, puis la pièce de deux francs de Petit-Gervais avant de s'avouer vaincu et de sortir du mal par l'aveu sincère et violent de sa faute et de son remords. Le poète donne seulement à Fantine soixante pages. Mais, dans cette troisième partie, Victor Hugo submerge son héroïne sous un incroyable pêle-mêle de souvenirs his-

toriques forcés, de plaisanteries grossières, de jeux de mots rancis qui dissimulent mal son impuissance à peindre ce profil de jeune fille naïve, tendre, gracieuse, faite pour devenir dans un milieu meilleur une bonne épouse et une honnête mère de famille. Néanmoins Hugo, à force de verve et dans la joie de s'abandonner sans retenue à tous les caprices de sa prodigieuse invention verbale et aussi de satisfaire ses rancunes littéraires et politiques, donne artificiellement à son volume le *justum volumen*, le nombre de pages réglementaire et un équilibre apparent.

Mais, à la réflexion et à une seconde lecture, cette œuvre si simple, si bien distribuée, si facile à résumer, surtout si on laisse de côté *Fantine* ou *Paris en 1817*, comme il convient, brusquement s'obscurcit, devient énigmatique et semble procéder de deux inspirations contradictoires.

L'Évêque nous y est tout d'abord montré avec toutes les vertus chrétiennes qui font le bon prêtre et le saint : par charité il cède aux malades de l'hôpital son palais, son vaste jardin ensoleillé pour se loger dans l'hôpital malsain et dans son enclos trop étroit ; par désir chrétien de se dépouiller de ses quinze mille livres de traitement il en abandonne quatorze aux pauvres et aux œuvres, ne gardant pour vivre que mille livres et les cinq cents livres de rente de sa sœur Baptistine ; par humilité autant que par charité, il échange son carrosse contre un âne, au risque de scandaliser les bourgeois de Senez ; par amour de Dieu, il prêche la paix, la concorde, l'entr'aide chrétienne à ses rudes, économes et égoïstes montagnards ; par foi profonde et absolue, il nourrit sa parole, ses écrits et ses œuvres du pur froment de l'Évangile. Cet évêque idéal, qui semble détaché de quelque pieuse légende du Moyen Age ou de la primitive Église, ne ferme ni jour ni nuit sa maison aux pauvres et aux malheureux de corps et d'esprit, et il trouve devant le galérien libéré, mais ulcéré par le bagne, la souffrance, le mépris, l'insulte que lui attire son passe-port jaune, ce cri de charité sublime :

« Qu'ai-je besoin de savoir votre nom ? D'ailleurs, avant que vous me le disiez, vous en avez un que je savais. »

L'homme ouvrit des yeux étonnés :

« Vrai ? vous saviez comment je m'appelle ?

— Oui, répondit l'évêque, vous vous appelez mon frère. »

La douceur, la tendresse, la pitié de Jésus, son maître, inspirent tous les actes et dictent toutes les paroles de l'Évêque et seules expliquent comment, la grâce de Dieu aidant, il émeut d'abord l'âme farouche du galérien, puis, après la rechute de Jean Valjean,

le touche, le persuade et le gagne non seulement par l'admirable générosité d'un nouveau pardon, mais par cette doctrine si profondément chrétienne de la réhabilitation :

Vous m'avez promis de devenir honnête homme. Je vous achète votre âme. Je la retire à l'esprit de perversité et je la donne au bon Dieu.

Tout à côté de cette doctrine orthodoxe et de ce saint évêque qui professe et pratique si naturellement et si sincèrement la foi de son Église, le lecteur aperçoit avec surprise des doctrines inquiétantes et un évêque hétérodoxe qui, dans son for intérieur, doute, agite d'étranges problèmes et semble tenté par on ne sait quelles mystérieuses rêveries venues de l'Orient.

Ainsi, au chapitre VIII, l'Évêque tolère que, dans une extraordinaire causerie, le comte sénateur le traite de compère malin, « d'augure, d'initié » qui, comme lui, a soulevé la robe d'Isis et n'est pas dupe de ce qu'il enseigne au peuple. « On leur donne à gober, dit le Sénateur, des légendes, des chimères, l'âme, l'immortalité, le paradis, les étoiles. Ils mâchent cela. Ils le mettent sur leur pain sec. Qui n'a rien a le bon Dieu. » L'Évêque, après avoir écouté trop longtemps et trop patiemment cette cynique confession, ne trouve d'autre réponse que d'y battre des mains et d'y opposer une ironie étrangement faible : « Voilà parler! s'écria-t-il. L'excellente chose et vraiment merveilleuse que ce matérialisme-là. Ne l'a pas qui veut. » Ce matérialisme, en effet, dispense du dévouement, assaisonne toutes les voluptés et laisse au peuple « la croyance au bon Dieu », comme « l'oie aux marrons est la dinde aux truffes du pauvre ».

Cette complaisante encore plus qu'ironique façon de réfuter le comte sénateur, pour déplaisante qu'elle soit, est moins inquiétante et inadmissible chez un évêque que la croyance à la métempsycose que lui attribue Victor Hugo. « Monseigneur Bienvenu Myriel n'allait pas jusqu'au brahmine, mais il semblait avoir médité cette pensée de l'Ecclésiaste : « Sait-on où va l'âme des animaux? » Les laideurs de l'aspect, les difformités de l'instinct ne le troublaient pas et ne l'indignaient pas. Il en était ému, presque attendri. Il semblait que, pensif, il en allât chercher, au delà de la vie apparente, la cause, l'explication ou l'excuse. Il semblait par moment demander à Dieu des commutations. » Victor Hugo insiste sur une thèse d'illuminé qui lui tient au cœur : tout dans la nature évolue du cahos à l'ordre, de l'ordre à l'amour : « Il examinait sans colère et avec l'œil du linguiste qui déchiffre un palimpseste la quantité de cahos qui est encore dans la nature. Cette rêverie faisait parfois

sortir de lui des mots étranges. Un matin, il était dans son jardin, il se croyait seul ; mais sa sœur marchait derrière lui sans qu'il la vît ; tout à coup il s'arrêta, et il regarda quelque chose à terre ; c'était une grosse araignée, noire, velue, horrible. Sa sœur l'entendit qui disait : « Pauvre bête ! Ce n'est pas sa faute. »

On reconnaît ici l'accent de la seconde partie des *Contemplations* depuis les vers écrits en 1855 à Jersey,

> . . . près du dolmen qui domine Rozel,
> A l'endroit où le cap se prolonge en presqu'île,

sous la dictée de la *Bouche d'Ombre*. Pour le poète tout est vivant :

> Tout parle ? Écoute bien. C'est que vents, ondes, flammes,
> Arbres, roseaux, rochers, tout vit !
> Tout est plein d'âmes.

Il croit que le premier homme, l'Adam sorti des mains de Dieu dans sa pureté et sa bonté premières, échappait aux dures et rudes lois de la pesanteur née du mal. La matière n'a été créée que par la faute de l'homme, qui s'est lui-même muré dans la brute, la plante et la pierre.

> . . . . . Tout méchant
> Fait naître en expirant le monstre de sa vie,
> Qui le saisit. L'horreur par l'horreur est suivie.
> Nemrod gronde enfermé dans la montagne à pic ;
> Quand Dalila descend dans la tombe un aspic
> Sort des plis du linceul, emportant l'âme fausse ;
> Phryné meurt, un crapaud saute hors de la fosse...

Le monde est un bagne où le songeur Hugo entend partout des gémissements. Son cœur s'émeut au cri de ces douleurs aussi réelles et diverses que méconnues, et pour ces âmes murées il crie pitié :

> Oh ! qui que vous soyez, qui passez dans ces ombres,
> Versez votre pitié sur ces douleurs sans fond !
> Pleurez sur les laideurs et les ignominies.
> Pleurez sur l'araignée immonde, sur le ver,
> Sur la limace au dos mouillé comme l'hiver,
> Sur le vil puceron qu'on voit aux feuilles pendre,
> Sur le crabe hideux, sur l'affreux scolopendre,
> Sur l'effrayant crapaud, pauvre monstre aux doux yeux,
> Qui regarde toujours le ciel mystérieux !

On le voit, Victor Hugo et Monseigneur Bienvenu Myriel ont même doctrine d'illuminé. Tous deux semblent avoir eu pour

commun maître la *Bouche d'Ombre*. Mais le poète ira plus loin. Sous prétexte de défendre son évêque, il aggrave et renforce les soupçons du lecteur : « Certes, dit-il, ces puissantes rêveries ont leur utilité morale ; et par ces routes ardues on s'approche de la perfection idéale. Lui, il prenait le sentier qui abrège : l'Évangile. » En bon français il y a donc pour Victor Hugo et Monseigneur Myriel identité fondamentale entre le Brahmanisme, l'Illuminisme et le Christianisme ; il y a même, si l'on y regarde de près, supériorité du Brahmanisme et de l'Illuminisme, qui vont plus haut et plus loin que le Christianisme, sentier raccourci fait pour la foule, et non route royale réservée aux initiés et surtout aux initiateurs. L'évêque des *Misérables*, par inconséquence, faiblesse d'esprit, besoin de l'action immédiate, se contente, dans la pratique du moins, de l'étroit horizon de la pensée chrétienne et de ses rites traditionnels, auxquels il prête un autre sens que le vulgaire.

Arrivé à ce point, il ne restait plus qu'un enseignement à donner à Monseigneur Bienvenu Myriel : lui apprendre qu'il y a des révélations sucessives, et qu'après celle du Christ la dernière, peut-être la plus sublime, est celle de la Révolution. Victor Hugo n'y a pas manqué. Tel est l'objet du chapitre X intitulé : *L'Évêque en présence d'une lumière inconnue*. Un conventionnel mourant se charge de convertir le prélat qui, brusquement ébloui par la foi nouvelle, tombe à genoux aux pieds du représentant de la Révolution en lui demandant sa bénédiction : « Quand l'Évêque releva la tête, la face du conventionnel était devenue auguste. Il venait d'expirer. »

Avant d'étudier ce surprenant épisode et de raconter comment il se rattache à l'œuvre de Ballanche, il convient de préciser quelques points, de rappeler quelques dates et quelques faits.

*
* *

Dès l'apparition de ce premier volume des *Misérables* en 1861, les lecteurs eurent le sentiment que Victor Hugo avait peint d'après nature, que Monseigneur Myriel avait réellement existé et que le portrait de l'évêque était, pour employer l'expression de l'auteur, « très ressemblant ».

Le 21 avril 1861, M. François de Miollis, dans une lettre au journal *L'Union*, affirmait que Monseigneur Charles-Bienvenu Myriel était en réalité son oncle Monseigneur Charles-Bienvenu de Miollis, ancien curé de Brignoles, évêque de Digne. Il précisait que le préfet cité par le poète comme la source de ses renseignements était son propre père, ancien préfet du Finistère, qui rece-

vait de loin en loin, dans son appartement de la rue Cassette, la visite de Victor Hugo. Enfin il protestait contre certains détails tendancieux et inutilement inexacts, tels que la jeunesse libertine du futur prélat, son mariage, les thèses hétérodoxes prêtées à l'Évêque.

M. Edmond Biré, dans *Victor Hugo après 1830* et *après 1852*, a fait faire au problème soulevé un pas décisif. Après avoir rappelé l'étonnement du critique des *Débats* M. Cuvillier-Fleury, qui, chargé de rendre compte des *Misérables*, ne pouvait ajuster l'évêque des *Châtiments*, qui est un monstre, avec l'évêque des *Misérables*, qui est un ange, et se résignait à voir dans cette création de Victor Hugo, qui rappelle les centaures, les chimères, les dragons de la fable, une habile précaution littéraire, « un passe-port religieux » qui ferait accepter aux âmes bien pensantes les audaces, les outrances et les impiétés du poète dans la peinture de son enfer social, M. Edmond Biré fait observer que cette thèse, pour fine et ingénieuse qu'elle soit, ne peut être acceptée, car elle se heurte aux dates et aux faits.

Tout d'abord il rappelle que le prologue des *Misérables* avait pour titre primitif le *Manuscrit de l'Évêque* et qu'il devait être publié par l'éditeur romantique Renduel. Il en donne pour preuve la négociation suivante. Lorsque Victor Hugo, en 1861, traita avec Lacroix, Verboeckoven et Cie, éditeurs à Bruxelles, pour la publication des *Misérables*, il stipula que les éditeurs de Bruxelles devraient préalablement s'entendre avec M. Renduel, qui seul pouvait autoriser la publication du *Manuscrit de l'Évêque*, dont il avait la propriété. M. Lacroix se rendit au château de la Roche-Beuvron, résidence de l'éditeur romantique, et obtint facilement de Renduel, au prix de 8 000 francs, l'abandon de son droit[1].

Il résulte de ce document que le *Manuscrit de l'Évêque* était achevé avant 1848, puisque, à cette date, Renduel avait abandonné son commerce de librairie ; il en résulte encore qu'on peut soupçonner, et c'est ce que fait M. Edmond Biré, que le *Manuscrit de l'Évêque*, écrit à une époque où Victor Hugo était encore en sympathie avec la pensée chrétienne, a été plus ou moins remanié après 1852, dans les années d'exil, pour être mis en accord avec des opinions nouvelles. C'est pourquoi M. Biré, reprenant la formule de M. Cuvillier-Fleury : « *passe-port religieux* », la renverse et lui oppose avec quelques raisons historiques la définition plus exacte : « *passe-port laïque* ».

1. Ed. Biré, *Victor Hugo après 1852*, p. 128.

Cette hypothèse est confirmée par une étude nuancée, délicate et précise de M. André Hallays dans son livre sur la *Provence*, où, à propos de Digne, il rencontre les *Misérables* et Monseigneur Bienvenu de Miollis. L'auteur, utilisant un renseignement de M. René Dumesnil [1], qui a recherché les sources de deux livres parisiens des *Misérables* (l'Idylle de la rue Plumet, l'Épopée de la rue Saint-Denis), s'est reporté aux manuscrits de Victor Hugo conservés à la Bibliothèque Nationale. Il a pu constater par l'écriture et le papier que le premier portrait de Monseigneur Myriel était antérieur à 1848 ; que le second, celui que nous lisons, a été retouché après 1852 pour servir de prologue aux *Misérables* ; et il signale surtout, après M. Edmond Biré, comme une invention voulue et postérieure, le fameux chapitre X : *L'Évêque devant une lumière inconnue.*

Avant d'en venir à notre hypothèse, qu'il nous soit permis de rappeler, on lit si peu à tort ou à raison Ballanche, combien grande a été son influence de 1830 à 1848. Il venait de publier en quatre volumes in-8° ses œuvres principales, au moment où l'ancienne monarchie, en s'effondrant, posait à nouveau le problème de la Révolution. D'instinct les âmes ébranlées allèrent au prophète, au voyant, au pythagoricien, au brahmine, à l'écrivain tour à tour lumineux et sybillin. Quelle heure pour y trouver tout ce que ses lecteurs y souhaitaient ! Au lendemain du sac de Saint-Germain-l'Auxerrois il y eut, pendant quatre ou cinq ans, au témoignage de M. Dorison dans son *Alfred de Vigny*, comme un interrègne de l'Église. Les prêtres n'osaient plus se montrer dans les rues ; leur parole du haut de la chaire chrétienne n'avait plus d'influence ; le monde semblait avoir rompu à tout jamais avec la foi qui l'avait organisé depuis la chute de l'Empire romain et de ses dieux. En même temps qu'un Musset crie avec douleur : « Je ne crois plus, ô Christ, à ta parole sainte », il constate dans *Dupont et Durand* que les prophètes, les constructeurs de systèmes, les inventeurs d'une société nouvelle sont légion, et il s'en moque avec gaieté :

> L'univers, mon ami, sera bouleversé :
> On n'y verra plus rien qui ressemble au passé.

Saint-Simon, Fourier et avec eux tous les poètes devenus mages s'attribuent la mission de donner à l'Humanité une foi nouvelle. Vigny, en 1834, écrit son *Élévation sur Paris*. Tout s'est écroulé : « Lamennais soutient en pleurant la croix dépossédée » ; Benjamin Constant « crie en vain : Liberté ! » ; Saint-Simon traîne

1. *Mercure de France*, 1911.

derrière lui « une famille forte » qui, sur les débris du vieux monde, « roule le rouleau qu'on nomme Égalité ». L'ouvrier divin, le Prométhée qui façonnera le nouvel Univers, est Paris :

Un monde tout nouveau se forge à cette flamme.
Ou soleil, ou comète, on sent bien qu'il sera ;
Qu'il brûle ou qu'il éclaire, on sent qu'il tournera,
Qu'il surgira brillant à travers la fumée,
Qu'il vêtira pour tous quelque forme animée,
Symbolique, imprévue et pure, on ne sait quoi,
Qui sera pour chacun le signe d'une foi.

Hugo, plus lent, attendra l'exil. C'est à Guernesey, dix-neuf ans plus tard, sur le bord de l'Océan, qu'en janvier 1853 il prend conscience pour la première fois de sa vocation de « poète farouche », de « songeur ailé », de « rêveur », de « mage effaré » qui, nouveau Prométhée, lui aussi :

Doit ravir au ciel austère
L'éternel feu ;
Conquérir son propre mystère
Et voler Dieu.

Le livre VI des *Contemplations* au bord de l'Infini contient toute la théologie un peu surprenante du poète qui a été sacré par Dieu seul mage et prêtre :

Dieu de ses mains sacre des hommes
Dans les ténèbres des berceaux ;
Son effrayant doigt invisible
Écrit sous leur crâne la bible
Des arbres, des monts et des eaux.

Avant d'être mage Victor Hugo, qui, depuis le *Conservateur littéraire* en 1820, n'avait cessé de vivre dans le sillage de Chateaubriand, connaissait particulièrement Ballanche et ses idées, et lui était reconnaissant de l'avoir poussé à l'Académie Française. Son ami Sainte-Beuve, entré depuis 1827 dans l'intimité de Victor Hugo et familier du salon de Mme Récamier, connaissait encore mieux Ballanche. Je renvoie pour s'en assurer à M. Victor Giraud, qui n'ignore rien de l'œuvre de Sainte-Beuve et vient de publier ses *Poisons*[1] dans la *Revue des Deux Mondes*. Un simple petit fait montrera combien le système de Ballanche était familier aux deux amis. Sainte-Beuve, dans une série d'articles de la

1. Table alphabétique des *Premiers Lundis*, *Nouveaux Lundis et Portraits contemporains*, 1904.

Revue des Deux Mondes[1], avait célébré la fécondité du génie de Victor Hugo accumulant chef-d'œuvres sur chef-d'œuvres : « Hier il nous a donné les *Feuilles d'automne*; demain il nous donnera le *Roi s'amuse...;* aujourd'hui il nous donne *Notre-Dame de Paris*, augmentée de chapitres nouveaux qui suffiraient presque à faire un livre... Drame, roman, poésie : tout relève aujourd'hui de cet écrivain. »

Ces derniers mots firent se cabrer Vigny. L'auteur de *Moïse*, d'*Éloa*, de *Cinq-Mars*, de *Stello*, d'*Othello* eut la faiblesse d'exiger une rétractation dans la *Revue des Deux Mondes*. Buloz, qui voulait garder la collaboration de Vigny, pressa sur Sainte-Beuve qui, blessé à mort par cette exigence, eut l'art de rédiger la rétractation avec une rare perfidie et l'habileté d'associer Victor Hugo à sa rancune en l'irritant contre le dédain aristocratique de Vigny. Lorque Victor Hugo eut donné à plein dans le piège, Sainte-Beuve, ravi, put lui écrire à nouveau : « Quant au gentilhomme, il est tué moralement pour moi; et il faudrait de terribles *expiations* et une *palingénésie* complète pour qu'il me revît dans son boudoir-sanctuaire, ou que son nom se retrouvât dans aucun morceau signé de mon nom ».

Pour les suites de cette malicieuse et trop habile intrigue, nous renvoyons au remarquable ouvrage de M. Ernest Dupuy sur *Vigny et ses amitiés littéraires*; il nous suffit de noter que nous avons ici, en 1833, dans une lettre envoyée à Victor Hugo, comme mots de la langue courante, les deux termes essentiels du système de Ballanche : l'expiation et la palingénésie. L'expiation, c'est l'épreuve et la douleur acceptées comme réhabilitation de la faute originelle et condition du progrès; la palingénésie, c'est, à certaines époques marquées par des signes divins pour les peuples, les sociétés et les individus, un renouvellement, une renaissance, une révolution totale, longuement, lentement préparée, mais nécessaire et voulue par la Providence. Non seulement ces deux termes, mais le titre de *l'Homme sans nom* sont entrés dans le langage courant, grâce probablement à des parodies, au point que Gustave Planche, dès son début comme critique dans le journal *L'Artiste* en 1831, pour répondre à la curiosité de ses lecteurs, donna son autobiographie un peu fantaisiste sous le titre mystérieux emprunté à Ballanche de *l'Homme sans nom*.

Il n'y a donc ni doute ni hésitation. Victor Hugo, avec sa prodigieuse mémoire et cette intrépidité de lecture qui lui faisait citer

1. Août 1831, avril 1832, notes du 16 décembre 1832 et du 15 mars 1833.

de préférence les auteurs les plus inconnus, ne pouvait, au moment où il songeait à conduire son évêque au chevet d'un conventionnel régicide, ne pas penser à l'*Homme sans nom* de Ballanche.

*
* *

Victor Hugo, en reprenant dans les années d'exil, entre 1856 et 1860, le manuscrit de l'Évêque pour l'utiliser et le souder à son Enfer des *Misérables*, se heurtait à deux grandes difficultés de fond et de forme. Pour le fond il avait changé du tout au tout religieusement et politiquement. Dans les *Châtiments* et dans la deuxième partie des *Contemplations*, il avait fait profession de sa haine contre les prêtres et de son adoration pour toute la Révolution, y compris la Terreur. Voici d'abord les prêtres :

> Ils livrent au bandit, pour quelques sacs sordides,
> L'Évangile, la loi, l'autel épouvanté,
> Et la justice aux yeux sévères et candides,
> Et l'étoile du cœur humain, la vérité.

Voici ensuite la Révolution :

> Reste seul à jamais, Titan quatre-vingt-treize !
> Rien d'aussi grand que toi ne viendrait après toi.

Pour la forme, il lui aurait fallu la modifier complètement en refondant le *Manuscrit de l'Évêque*, afin d'en effacer toute disparate et de ramener l'œuvre entière à l'unité. Mais ici l'artiste entrait en conflit avec l'homme politique. Hugo, qui sentait la grandeur, l'onction, la force et le charme de son saint, fit comme Michelet qui, tout en maudissant son histoire du Moyen Age, se garda bien d'y toucher de peur d'en détruire la poésie, l'harmonie et la beauté. Hugo artiste renonça donc à toute refonte, laissant l'homme politique prêter à Monseigneur Bienvenu Myriel, au risque de quelques contradictions, des doctrines hétérodoxes et une admiration béate, que rien ne justifie à ce degré, pour un conventionnel mourant. On a le droit, même au point de vue de l'art, de reprocher au poète d'avoir fait de son évêque un chrétien plus qu'à demi inconséquent, et d'un homme savant et réfléchi une tête légère, presque un sot qui donne à l'étourdie dans des sophismes évidents, voici par quels procédés.

Ballanche, dans l'*Homme sans nom*, fournissait un conventionnel qui avait voté la mort du roi. C'était un homme modéré, de bonne famille, exceptionnellement instruit de l'histoire de son pays, plein d'intentions excellentes, aimant le Roi, se plaisant à voir en Louis XVI le père de son peuple. Ce malheureux exposait à

Ballanche, au cours d'une émouvante confession, comment, par faiblesse de caractère, dilettantisme et confiance excessive en son honnêteté native, il n'avait su ni lutter contre les méchants, ni fuir les criminels ; comment il avait subi lentement et irrésistiblement la contagion de la foule homicide, au point que, venu à l'Assemblée avec la ferme intention de libérer sa conscience et de voter en faveur du roi, il avait, au milieu des cris hostiles et sous les regards menaçants de ses adversaires, entendu ses lèvres prononcer distinctement contre sa volonté un arrêt de mort qui lui faisait horreur, et que la Convention ivre de sang avait, dans la joyeuse surprise d'une complicité inattendue, accueilli par d'affreux applaudissements. Le régicide, après avoir assisté à la mort du roi, renonçant pour toujours à sa famille et à sa patrie, fixe sa demeure dans un village perdu des Alpes d'Italie. Il y vit vingt-deux ans dans l'isolement, la méditation, le remords, le désespoir jusqu'au jour où deux prêtres. en 1816, le consolent, l'éclairent et lui enseignent que ce qu'il prenait pour le désespoir n'était que l'expiation voulue par Dieu de sa faute. Le régicide s'agenouille au pied de ces deux prêtres pour recevoir le pardon de son crime et, rassuré, retrouve la paix de la deuxième innocence. Mais à peine l'Homme sans nom commence-t-il à revivre d'une vie plus calme, à renouer commerce avec ses voisins, à se rendre à l'église pour s'unir à leurs prières, à gravir la montagne par les jours de soleil, que la mort l'enlève à cette vie devenue plus douce.

Là encore l'artiste et l'homme politique chez Victor Hugo vont choisir dans l'émouvante et riche matière que lui offre Ballanche. Tour à tour nous admirerons la merveilleuse habileté du poète qui marque ses emprunts de la griffe du lion, et nous déplorerons l'esprit de parti qui déforme plus qu'il n'était nécessaire un heureux et harmonieux sujet et peut-être nous prive de plus grandes beautés.

Hugo, homme politique, devait, en 1860, prendre le contrepied de son devancier. Ballanche incline son conventionnel aux pieds des deux prêtres ; Victor Hugo inclinera son évêque aux pieds du conventionnel. Cette opposition complète d'esprit rend raison pour une grande partie des choix et des exclusions de Victor Hugo. Il gardera l'idée de la confession du conventionnel, mais en laissant tomber tout ce qui vient de la curiosité psychologique de Ballanche. Pour lui, il n'y a pas d'étude d'âme : le conventionnel de Ballanche évolue, sous la pression de la peur et la contagion de la foule, de la bonté faible et de l'amour de Louis XVI à l'étonnement de la force révolutionnaire, à l'admiration de l'audace de ses tri-

buns et enfin à la condamnation du roi ; le conventionnel de Victor Hugo, dès le premier moment, a la ferme résolution de voter la fin du tyran. Ici même, par une habileté singulière ou une faiblesse voulue, Victor Hugo, qui, après 1852, est un partisan décidé de l'abolition de la peine de mort, joue sur les mots : Voter la fin du tyran pour son conventionnel, ce n'est pas voter la mort de Louis XVI, il ne se reconnaît pas ce droit, mais c'est supprimer les trois formes de la tyrannie : « la prostitution pour la femme », l' « esclavage pour l'homme », l' « ignorance pour l'enfant ». Comment ces trois fléaux sont-ils engendrés par la tyrannie? Comment la mort du tyran les supprimera-t-elle ? C'est ce que le poète n'explique guère, et ce qui, d'ailleurs, importe assez peu. Mais le conventionnel n'est plus pour Victor Hugo, — il le fallait pour sa thèse nécessaire et audacieuse, — et admirons la litote, qu'un *quasi régicide*. Cela suffit, d'ailleurs, pour que Victor Hugo garde l'essentiel du décor imaginé ou vu par Ballanche et les traits physiques prêtés au conventionnel.

L'un et l'autre placent sa demeure à l'écart : Ballanche, dans un « hameau perdu au milieu d'une nature affreuse, enterré au milieu des fondrières et des ravins » ; Victor Hugo, à trois quarts d'heure de Digne, « loin de tout hameau, loin de tout chemin », dans « on ne sait quel repli perdu d'un vallon très sauvage ». La même horreur sacrée enveloppe les deux conventionnels : « Quelques femmes font toujours le signe de la croix » quand elles sont obligées de passer près de la maison de l'Homme sans nom. Le sentier qui conduit à la maison du conventionnel de Hugo « avait disparu sous l'herbe; on parlait de cet endroit-là comme de la maison du bourreau ».

Les deux hommes, physiquement, sont très voisins. L'Homme sans nom est d'une taille avantageuse, d'une figure noble « couronnée de beaux cheveux blancs » ; il a du feu dans les yeux et ses traits si parfaitement bons conservent l'empreinte de facultés éminentes. Le quasi-régicide de Hugo, « le buste presque droit, la voix vibrante, était un de ces grands octogénaires qui font l'étonnement du physiologiste... On sentait dans ce vieillard l'homme à l'épreuve. Si près de la fin il avait conservé tous les gestes de la santé. Il y avait dans son coup d'œil clair, dans son accent ferme, dans son robuste mouvement d'épaules, de quoi déconcerter la mort. » Tous deux sont bien de la même race, si l'on tient compte de la légère outrance propre au génie de Victor Hugo.

Mais ici le parti pris du poète apporte une modification essentielle au décor. L'Homme sans nom s'entretient avec Ballanche dans

l'unique chambre de sa chaumière, qui ressemble par son mobilier et sa paille à un cachot. Au contraire, le quasi-régicide reste dehors « assis sur sa vieille chaise à roulettes, devant sa cabane basse, indigente, petite et propre avec une treille clouée à la façade ». Les derniers rayons du soleil illuminent le vieillard qui se meurt. Dans Ballanche et dans Hugo il y a un symbole évident. L'Homme sans nom, bourrelé de remords, consent à sa claustration volontaire, la tient pour légitime et veut ainsi expier ; le quasi-régicide, l'âme tranquille, convaincu d'avoir fait son devoir, ne regrette rien ; il proteste contre « l'excommunication » qui le frappe ; il ne ferme à personne sa porte. Pour la même raison l'Homme sans nom vit totalement seul ; une pauvre femme lui apporte chaque jour sa chétive nourriture, « puis elle se retire sans que nous nous adressions la parole l'un à l'autre ». Le quasi-régicide vit au contraire avec un petit pâtre, beau comme Apollon gardant les brebis chez le roi Admète, qui le sert et à qui il sourit.

Hugo ayant ainsi campé son héros assied en face de lui l'Évêque sur une pierre qui se trouvait là. Désormais l'artiste ne conçoit plus son sujet que comme un thème à demi lyrique et épique où son conventionnel, grandi jusqu'à incarner la Révolution, sera soufflé par Hugo en personne, où l'Évêque ne sera plus qu'un plastron sur lequel il déchargera à bout portant les traits de la plus cocasse érudition, les arguments les plus stupéfiants, les rapprochements les plus invraisemblables. Mais, à y regarder de près, on retrouve dans Ballanche tous les éléments avec lesquels l'auteur des *Misérables* a façonné son conventionnel. Ballanche, en peignant le milieu de la Convention, a placé à côté de son régicide par faiblesse et de criminels par vengeance, ambition et cupidité, le portrait dessiné d'un trait net, ferme et sûr des républicains sincères, fils farouches de Sparte, fiers citoyens de Rome « qui, au milieu de tant de larmes, d'une terreur si intime et si générale... continuaient les songes de leur jeunesse, et croyaient pouvoir faire de nobles et gigantesques utopies. Ils prenaient hardiment la société comme un bloc informe, d'où ils voulaient tirer la statue qui leur était jadis apparue... Ainsi donc le Titan de la Révolution mettait le peuple français sur sa terrible enclume, le traitant à l'égard du fer brut qui sort de la mine. » Pour eux il y a dans la Révolution une puissance mystique qui remplace la Providence. La volonté de la Révolution doit être à ce titre toute puissante pour dominer et transformer l'Univers, « dût-on prodiguer les crimes, les angoisses, le désespoir ».

C'est bien ainsi que pense et agit le conventionnel ou, mieux, le

Titan de Victor Hugo, qui peut-être a repris l'expression de Ballanche. Il avait soixante ans quand son pays l'a choisi. Mandataire du peuple, il est entré à la Convention pour réaliser le rêve du XVIIIe siècle dont il est le fils convaincu et croyant. L'Homme sans nom n'avait pas la même foi. « Les sophismes du siècle, dit-il, avaient pu égarer ma raison, mon imagination avait pu être souvent séduite par de vaines théories, mon âme n'a jamais été complètement aveuglée. » Le quasi-régicide n'a trouvé, lui, dans sa longue vie de « méditation », d' « étude » et de « contemplation », que des raisons nouvelles de se croire l'apôtre d'une mission sacrée. La Révolution, pour lui, est une révélation, « le plus puissant pas du genre humain depuis l'avènement du Christ ». Tant pis s'il y a quelques violences. « Le droit a ses colères, monsieur l'Évêque, et la colère du droit est un élément du progrès. »

Malgré ces oppositions de caractère, l'esprit général de l'*Homme sans nom* n'est pas si loin qu'on pourrait le croire de ce chapitre X des *Misérables*. De Maistre voyait dans la Révolution la main de Satan, Ballanche y voit surtout celle de Dieu qui n'aurait pu permettre de « telles épreuves, de semblables expiations » accompagnées d'une pareille gloire militaire si le progrès du monde ne l'eût exigé. Pour lui la crise révolutionnaire n'es pas « un immense accident, une grande perturbation des lois qui régissent les sociétés humaines », c'est quelque chose de bien plus important : « une crise d'âge dans la nation et dans l'esprit humain », une complète palingénésie.

Ici la différence est moins dans le fond que dans la forme et surtout le ton. Ballanche essaie d'expliquer, de voir le problème de haut, de réconcilier les adversaires, d'unir le passé et le présent dans une collaboration honorable puisque voulue par Dieu, féconde puisqu'elle résulte de lois nécessaires à la fois divines et humaines. Victor Hugo, intelligence moins souple et moins pénétrante, homme de parti violent, artiste puissant doué d'une prodigieuse invention verbale, traduit brutalement une théorie délicate et la rend, à tort ou à raison, aussi agressive que possible. Son conventionnel prend l'attitude du juge ; c'est la joue serrée entre l'index et le pouce qu'il interroge et tance l'Évêque, le trouble, l'ahurit par d'incroyables raccourcis d'idées et des rapprochements scandaleux :

« Carrier est un bandit ; mais quel est votre avis sur Lamoignon-Bâville ? Maillard est affreux, mais Saulx-Tavannes, s'il vous plaît? Le père Duchêne est féroce, mais quelle épithète m'accordez-vous pour le père Letellier? »

Victor Hugo abuse visiblement de la patience de l'Évêque; puis, lorsqu'il l'a déconcerté à souhait, il finit de l'éberluer par une profession de foi en un Dieu purement intellectuel, à demi panthéiste, qui est dégagé de tout culte et qui n'a plus rien de commun avec le Dieu de l'Évangile.

Il nous semble qu'ici Hugo marche tout seul dans sa voie. Ballanche, malgré bien des rêveries, qui ne sont pas toutes orthodoxes, conserve toujours le sens, le goût et l'amour du Dieu personnel, « sensible au cœur », pour employer le mot de Pascal.

C'est ainsi que Ballanche a prêté à Victor Hugo les éléments essentiels du fameux chapitre X : « L'Évêque en présence d'une lumière inconnue ». L'auteur des *Misérables*, qui n'écrivait qu'un prologue et recherchait avant tout une éclatante antithèse, a resserré et condensé l'ample étude psychologique de Ballanche à la façon du poète épique et dramatique. Il a conçu son sujet comme un poème et une scène à faire : pour lui ses deux personnages incarnent, l'un la Révolution qui, même dans ses violences, est sainte et a le secret de l'avenir, l'autre l'Église qui, jadis initiatrice, est maintenant une pierre d'achoppement, elle qui a le tort de ne pas reconnaître dans la Révolution la révélation suprême, celle qui complète et achève la mission que le Christ lui avait donnée. Ce parti pris d'homme politique et d'artiste qui simplifie tout n'a pas que des avantages, il a surtout deux inconvénients : le premier vient de l'idée fixe qui raidit l'homme ondoyant et divers pour ne laisser subsister que le type et le rôle soufflé par Victor Hugo; le second, le plus grave peut-être, c'est la déformation de la thèse délicate, nuancée et fine de Ballanche sur la palingénésie et l'expiation ramenée brutalement, il semble, à l'idée de progrès rectiligne. Ici l'art du dramaturge, la beauté du décor, la splendeur de la forme ne peuvent longtemps faire illusion sur la pauvreté du fond. Si Ballanche avait vécu suffisamment pour lire ce prologue, il eût remercié, j'imagine, le poète dont il aimait l'œuvre et louait le génie, de s'être souvenu de l'*Homme sans nom* en méditant à son tour le problème du régicide, d'avoir gardé dans son récit épique et dramatique le meilleur peut-être de ce qu'il avait trouvé, tout en se plaignant doucement, car il était modeste et conciliant, notre sage Lyonnais, de voir sa thèse de réconciliation et de paix transformée en une déclaration de guerre, et une déclamation d'ailleurs admirable : *ut declamatio fias !*

Joseph Buche.

UN DOCUMENT ESPAGNOL SUR LE SÉJOUR DE VICTOR HUGO A MADRID EN 1811

Un lettré espagnol, Don Juan José Morato — qui signait « El Arraez Maltrapillo » — a publié en 1917, du 3 juin au 31 juillet, dans le *Heraldo* de Madrid, treize articles sur *Victor Hugo en Espagne en 1811*[1]. De ces treize articles, onze ne pouvaient pas apprendre grand chose aux lettrés français. La plupart suivaient pas à pas le récit de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*[2]; et il y en avait un qui confrontait avec cette relation la version d'une autre source française, les *Mémoires* d'Alexandre Dumas[3], à qui le poète avait aussi fait part de ses souvenirs d'enfance. Il n'y avait dans tout cela rien de bien nouveau pour nous, si ce n'est les menues précisions et corrections, d'ailleurs utiles, que pouvait suggérer à un érudit espagnol la connaissance de la topagraphie et de l'histoire de son pays.

Mais deux articles, ceux des 19 et 25 juillet, apportaient des découvertes intéressantes, qui jettent une vive lumière sur le chapitre[4] de *Victor Hugo raconté* où il est question du Collège des Nobles.

Le plus autorisé des lettrés espagnols et le mieux informé de l'histoire du vieux Madrid, don Ramon de Mesonero Romanos, dans ses diverses publications, dont la dernière, *El antiguo Madrid*, parut en 1861, n'avait pas hésité à reconnaître, dans le Collège où Victor Hugo résida en 1811-1812, l'établissement, fameux à la fin du XVIIIe siècle, qu'on appelait le *Séminaire des*

1. Ces articles m'ont été signalés dès 1917 par M. Cazenave, étudiant à la Sorbonne, alors sous-lieutenant d'infanterie au front, qui m'envoya une coupure de *Heraldo* contenant l'important article du 25 juillet. Après la guerre, M. Carcassonne, ancien élève de l'École Normale supérieure, étant professeur au Lycée Français de Madrid, eut l'obligeance de faire établir pour moi une copie des treize articles. Je les ai mentionnés dans l'édition de 1921 de mon *Manuel bibliographique* (Supplément, n° 17336). — Les premières pages de cet article, avec la traduction française du document et quelques mots de commentaire, ont paru dans les *Mélanges offerts à M. Antoine Thomas*. J'ajoute ici le texte espagnol et un commentaire détaillé.

2. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, XVI-XXI, éd. définitive Hetzel et Quentin, in-8°, 1885, t. I, p. 96-161.

3. Alexandre Dumas, *Mes Mémoires*, Paris, 1852, in-8°, t. XIII : p. 177, ch. IX, Victor Hugo, — Voyage en Espagne; p. 216, ch. X, Victor Hugo en Espagne, — le Séminaire des Nobles, — Tacite; p. 239, ch. XI, Retraite d'Espagne.

4. Ch. XX, t. I, p. 141-155.

Nobles [1]. Il ne semblait pas y avoir de place pour un doute. Entre *Collège des Nobles* et *Séminaire des Nobles*, l'identification n'était-elle pas évidente? D'autant qu'Alexandre Dumas, dans son récit [2], se servait de l'expression *Séminaire des Nobles*, et que le mot *Seminario* apparaissait, dans le texte de *Victor Hugo raconté*, inscrit sur la porte des bâtiments où les laïcs n'avaient point accès. Plusieurs auteurs espagnols avaient suivi Mesonero Romanos.

Don Juan José Morato a prouvé que cette identification si évidente était erronée. Le *Séminaire des Nobles* était situé à la porte de San Bernardino [3], au nord-ouest de l'ancien Madrid, et assez loin du Palais Masserano, où habitait la générale Hugo. Ce palais se trouvait au numéro 8 de la *calle de la Reina*, au nord-est de la Puerta del Sol. Quand Mme Hugo fut installée avec ses deux jeunes fils dans le carrosse « style Piranèse [4] » du Prince Masserano, l'énorme voiture descendit la rue de la Reine et tourna (à droite) dans la rue Hortaleza. Elle « longea de grands murs gris et s'arrêta devant une lourde porte fermée [5] ». Or, la rue Hortaleza allait, et va encore, dans la direction du nord-est, elle ne mène pas du côté de la porte de San Bernardino. De plus, puisque la voiture ne tourne pas d'autre coin que celui de la rue Hortaleza,

1. Ce Séminaire avait été fondé par Philippe V en 1725, et confié aux Jésuites. De Laborde en parle : « Madrid a encore un séminaire ou collège pour la jeune noblesse. On y élève 118 jeunes gens; ils y sont divisés en sept salles, dont une est la salle Française. Il y a vingt et un maîtres qui enseignent les langues latine, française, anglaise, grecque, les langues orientales, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la poésie, la philosophie, la physique expérimentale, les mathématiques, l'art militaire, la confection des plans, le droit naturel et celui des gens. » (Alexandre de Laborde, *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, Paris, 1808, 5 vol. in-8°, t. III, p. 112.) L'année même où ceci parut, les Français arrivèrent à Madrid, et le Collège fut fermé.

2. *Mes Mémoires*, t. XIII, p. 216 et 225.

3. *Al portillo de San Bernardino*, nous dit D. J.-J. Morato. Les *puertas* étaient les cinq portes principales qu'on fermait à dix heures du soir en hiver, à onze heures en été, mais qui pouvaient s'ouvrir à toute heure de la nuit. Les *portillos* étaient les onze portes secondaires qui se fermaient à la tombée de la nuit et ne se rouvraient qu'au matin. (Mesonero Romanos, *Manual de Madrid*, éd. 1844, p. 413.) — Pour l'intelligence d'une partie de cet article, il ne sera pas inutile d'avoir sous les yeux un plan de Madrid. Les deux plans du Guide Joanne seront suffisants. On n'aura pas de peine à trouver dans le second la rue Hortaleza, la rue de la Reine, l'Église San Isidro, la Porte de Tolède; dans le premier, le Pont de Tolède, le Cimetière, l'Ermitage de San Isidro. L'enceinte de l'ancien Madrid, dans laquelle s'ouvraient les *puertas* et *portillos*, suivait à peu près, en partant de la *Calle* de Segovia, les *rondas* de Segovia, de Toledo et d'Atocha, rejoignait par le Prado la Porte d'Alcala, d'où elle atteignait l'extrémité nord du Paseo de Recoletos, et, par les rues actuelles de Genova, de Sagasta et d'Alberto Aguilera, tombait dans la rue de la Princesa. C'est à l'intersection de ces deux dernières rues que se trouvait le *portillo* de San Bernardino, et, tout à côté, le Séminaire des Nobles, où Victor Hugo ne fut jamais. — Mais voyez la note rectificative à la fin de cet article, p. 206.

4. *Victor Hugo raconté*, t. I, p. 139.

5. *Ibidem*, p. 142.

c'est que le collège est situé justement dans cette rue. Ce n'est donc pas le *Séminaire des Nobles*.

En outre, nous dit Don J.-J. Morato, le *Séminaire des Nobles*, avec ses vastes « patios », son grand théâtre, son jardin étendu, ne ressemble guère au vieux collège sombre dont Victor Hugo avait gardé le vif souvenir. Enfin le Séminaire avait, bien entendu, une chapelle, mais il n'avait pas, outre la chapelle, une « église à lui ».

Il y a, d'ailleurs, une raison péremptoire pour que Victor Hugo n'ait pas été mis au *Séminaire des Nobles* : c'est que les bâtiments en avaient été transformés en caserne au temps des Français. Don J.-J. Morato a trouvé ce renseignement dans le précieux *Manual de Madrid*[1] de Mesonero Romanos, qui avait sans doute perdu de vue ce détail, lorsqu'il s'occupa d'identifier le collège où Victor Hugo avait résidé.

Mais quel était ce collège? Y en avait-il un rue Hortaleza, puisque c'est là que nous conduit et nous arrête le *Témoin de la vie*? Oui, justement, nous dit Don J.-J. Morato, qui connaît ce collège, qui y a été élève. C'est le collège de San Antonio Abad. Là, se retrouvent les longs couloirs mornes et délabrés, les cours « ensevelies entre de hautes murailles », qui « avaient la moiteur sombre des caves », la porte où il y avait écrit *Seminario*, la chapelle avec l'église « dépendante du collège », de l'autre côté de la rue[2], enfin tout le détail conservé dans la mémoire du poète.

1. Éd. 1831, p. 204 (cité par D. J.-J. Morato). Le séminaire, fermé en 1808, rouvrit en 1828 (*Manual de Madrid*, éd. 1833, p. 204). Ce ne fut sans doute pas pour longtemps, car l'article du Séminaire des Nobles a disparu du *Manual* dans l'édition de 1844.

2. M. Robert Ricard, ancien élève de l'École Normale supérieure, membre de l'École des Hautes Études hispaniques, a bien voulu aller voir pour moi l'*énorme bâtiment* (ce sont ses termes) de la rue Hortaleza. Il a copié l'inscription qui atteste la double destination du Collège : « *Regium hoc educandae nobilitatis — Necnon et orbae pueritiae — Seminarium Antonianum — Carolus III inchoavit pius munificus — Carolus IV provexit aemulus — Ferdinandus VII neutri secundus — Absolvit — Anno M D CCC XXX II* ». Il ne serait pas invraisemblable qu'en destinant ce collège à l'éducation de la noblesse Charles III ait voulu la soustraire à l'influence des Jésuites qui tenaient le Séminaire des Nobles. Je suppose que la noblesse et les orphelins étaient séparés dans l'établissement, et recevaient des éducations différentes. En tout cas, dans les souvenirs de Victor Hugo, il n'est pas question des orphelins. — Mais voici que surgit une difficulté. M. Ricard m'écrit : « L'église, qui n'a rien de particulier, est enclavée dans le bâtiment, et ne se trouve pas *de l'autre côté de la rue* ». Il y a bien une église en face du collège, mais c'est celle de Santa Maria Magdalena, bâtie en 1637, et reconstruite en 1897. Elle paraît indépendante du Collège de San Antonio Abad. D. J.-J. Morato ne me paraît pas avoir remarqué la difficulté. On n'aperçoit aucune raison de sensibilité, d'amour-propre ou d'art qui aurait pu faire inventer à Victor Hugo ce détail de l'église *de l'autre côté de la rue*. Il a bien la couleur de la « chose vue ». On peut supposer qu'au temps où Victor Hugo était à Madrid, un lien quelconque, accidentel ou per-

Le *Manual de Madrid*[1] nous fournit quelques renseignements sur ce collège. C'était une des deux maisons d'éducation que les *Padres Escolapios* ou *Padres clerigos* ou *regulares de las escuelas pias* (c'est-à-dire les clers réguliers des écoles chrétiennes) avaient à Madrid. Il avait été fondé en 1755 sous le nom de *Colegio Calasancio*, et transporté en 1794 de la rue Fuencarral à la rue Hortaleza[2], dans les vastes bâtiments du couvent de San Antonio Abad. « L'église, qui n'est pas grande, est d'une beauté rare, et est ornée d'autels de bon goût, de belles peintures et de belles sculptures. Le saint Joseph de Calasanz est du célèbre Goya. » Les élèves du Séminaire, à l'époque où écrit Mesonero Romanos, « ne devaient pas avoir moins de dix ans, ni plus de douze, et pour leur nourriture et leur instruction payaient une pension de dix réaux par jour ».

Don J.-J. Morato a certainement raison dans l'identification qu'il propose. Mais il a eu la chance de découvrir un document qui ajoute à l'évidence logique de son argumentation la force irrésistible du fait.

Il avait signalé ce document dès 1903 dans plusieurs journaux espagnols. Il y est revenu en 1917, dans le *Heraldo* du 25 juillet, où il l'a analysé, commenté, et partiellement reproduit. Ce document est le prospectus du collège des *Padres Escolapios* pour l'année scolaire 1811-1812, qui a été inséré dans le *Diario de Madrid* du vendredi 11 octobre 1811 : on y lit plusieurs fois les noms de Victor Hugo et de ses deux frères.

M. Ricard, ancien élève de l'École Normale supérieure et membre de l'École française des Hautes Études hispaniques, a bien voulu, à ma prière, rechercher le numéro du *Diario*, et m'envoyer la copie complète du document. En voici le texte, accompagné d'une traduction, pour laquelle mon collègue et ami, M. Martinenche, a bien voulu me donner de précieuses indications.

Núm. 284. — *Diario de Madrid* del viernes 11 de octubre de 1811 [p. 418-419].

P. 418. — *Exercicios de los alumnos del real colegio de San Antonio Abad durante el curso que dió principiar en el dia primero de setiembre de 1811, y finalizar en 30 de junio de 1812.*

manent, unissait le collège et l'église, sa voisine; peut-être était-elle desservie par les Padres Escolapios; peut-être, à certains jours, pour certaines cérémonies, faisaient-ils traverser la rue à leurs pensionnaires. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'un enfant de neuf ans se fût fait une idée fausse du rapport qui existait entre l'église et le collège.

1. Éd. 1844, p. 189 et 323.

2. Au n° 69, entre les rues *de la Farmacia* et *Santa Brigida*.

Ciencias que se enseñan.		Maestros y profesores
Religion		El capellan y director de sala Don Manuel Tofiño.
Primeras letras		D. Antonio Ortega.
Matemáticas		D. Ignacio Romaza.
Geografía		El mismo D. Ignacio.
Lenguas castellana y latina	Humanidades	D. Fernando Peñaranda.
	Propiedad latina[1]	D. Basilio Fernandez.
	Rudimentos	D. Josef Igartua.
Lengua francesa		D. Juan Julliot.
Música		D. Narciso de Paz.
Dibuxo		D. Alexandro Blanco.

Distribución de horas de enseñanza desde 1° de setiembre hasta 30 de abril.

Por la mañana.

De 6 1/2 á 7 1/2 : levantarse, lavarse, oir misa y desayunarse.
De 7 1/2 á 8 : repaso de lección.
De 8 á 10 : matemáticas, alternando con leer y escribir.
De 10 á 12 : dibuxo, alternando con el estudio de lección.
De 12 á 12 1/2 : juego.
De 12 1/2 á 1 : comer.
Esta distribución de horas variará desde 1° de julio, arreglándose á la estación.

Por la tarde.

De 1 á 2 menos quarto : juego.
De 2 menos quarto á 2 1/2 : estudio.
De 2 1/2 á 4 1/2 : latinidad, alternando con leer y escribir.
De 4 1/2 á 5 : geografía.
De 5 á 5 1/2 : música.
De 5 1/2 á 6 1/2 : frances.
De 6 1/2 á 7 1/2 : juego y merienda.
De 7 1/2 á 8 1/2 : estudio.
De 8 1/2 á 9 : rezar el rosario, cenar y acostarse.

Los maestros de frances y música los pagan sus discípulos, dando cada uno 20 rs. mensuales al primero y 30 al segundo.

Se celebrarán exámenes particulares en los primeros dias de diciembre, marzo y junio, y generales y públicos al fin del curso.

P. 419. — *Lista de los colegiales que concurren á las diferentes clases.*

Matemáticas.

D. Luis Moissar.
D. Justo Sancha.
D. Epifanio Ruiz.
D. Agustin Viado.
D. Francisco Viado.
D. Eugenio Hugo.
D. Víctor Hugo.
D. Manuel Carrasco.
D. Antonio Gil.
D. Manuel María Anoni.
D. Ramon Velasco.

Arithmética, Algebra y Geometría.

D. Manuel Ondarza.
D. Abel Hugo.
D. Ramon Riquer.
D. Francisco Elespuro.
D. Lino Fabrat.

Geografía.

D. Manuel Ondarza.
D. Abel Hugo.
D. Ramon Riquer.
D. Lino Fabrat.
D. Justo Sancha.
D. Luis Moissar.
D. Epifanio Ruiz.

Latinidad.

D. Manuel Ondarza.
D. Abel Hugo.
D. Eugenio Hugo.
D. Víctor Hugo.
D. Justo Sancha.
D. Lino Fabrat.
D. Epifanio Ruiz.
D. Justo Moissar.
D. Ramon Riquer.
D. Manuel Carrasco.
D. Manuel Mª Anoni.
D. Francisco Elespuro.

Dibuxo, 1ª clase.

D. Manuel Ondarza.
D. Lino Fabrat.
D. Justo Moissar.
D. Ramon Riquer.
D. Abel Hugo.
D. Eugenio Hugo.
D. Victor Hugo.
D. Justo Sancha.

Segunda clase.

D. Agustin Viado.

1. Cette expression, *Propiedad latina*, désigne à coup sûr la classe intermédiaire où l'on a dépassé le rudiment, et où l'on étudie de plus près le vocabulaire, la syntaxe, l'usage de la langue. Elle correspond donc à nos classes de grammaire. Je la retrouve avec celles de *primeras letras* et *rudimentos*, dans le tableau du *Séminaire des Nobles* : « syntaxis y propiedad castellana y latina ». (Ch. Boussagol, *Angel de Saavedra duque de Rivas*, Paris, 1926, p. 111, n° 2.)

D. Francisco Viado.
D. Antonio Gil.
D. Manuel Anoni.
D. Epifanio Ruiz.
D. Ramon Velasco.
D. Manuel Carrasco.

Frances.

D. Justo Sancha.
D. Ramon Riquer.

D. Manuel Ruiz.
D. Agustin Viado.
D. Francisco Viado.
D. Lino Fabrat.
D. Antonio Gil.
D. Josef Gil.
D. Abel Hugo.
D. Victor Hugo.
D. Agustin Viado.
D. Francisco Viado.

Leer y escribir.

Todos los dichos, y además :
D. Manuel Riquer.
D. Josef Riquer.
D. Fernando Riquer.
D. Josef Gil.
D. Henrique Mausabre.
D. Ricardo Blanco.
D. Francisco Huerta.
D. Fernando de la Torre.
D. Cárlos de la Torre.

Los nueve últimos no asisten á las demás clases por su corta edad.

Nota. — Además de los colegiales se permite á cierto número de externos asistir con aquellos á todas las clases, quando su aplicación y conducta los hacen acreedores á esta distinción.

Las puertas del colegio estan abiertas para toda persona decente que quiera enterarse por si misma del desempeño de los maestros en la execución de este plan, de los progresos de los discípulos, y del trato que en las aulas y fuera de ellas se da á los alumnos.

Traduction.

Journal de Madrid, du vendredi 11 octobre 1811 (N° 284, p. 418-419).

Exercices des élèves du Collège Royal de San Antonio Abad pour l'année scolaire qui a commencé au 1er septembre 1811 et qui finira le 30 juin 1812.

Matières enseignées.	*Maîtres et Professeurs.*
Religion	L'aumônier et préfet des études Don Manuel Tofiño.
Classe primaire	D. Antonio Ortega.
Mathématiques	D. Ignacio Romaza.
Géographie	Le même D. Ignacio.
Langues Espagnole et Latine : humanités	D. Fernando Peñaranda.
Langues Espagnole et Latine : grammaire latine	D. Bazilio Fernandez.
Langues Espagnole et Latine : rudiments	D. Joseph Igartua.
Langue française	D. Jean Julliot.
Musique	D. Narcisso de Paz.
Dessin	D. Alexandro Blanco.

Emploi du temps du 1er septembre au 30 avril.

Matin.

De 6 1/2 à 7 1/2 : lever, toilette, messe et déjeuner.

De 7 1/2 à 8 : repasser la leçon.
De 8 à 10 : mathématiques, alternant avec lecture et écriture.

De 10 à 12 : dessin, alternant avec l'étude de la leçon.

De 12 à 12 1/2 : récréation.
De 12 1/2 à 1 h. : dîner.

Soir.

De 1 à 2 moins 1/4 : récréation.
De 2 moins 1/4 à 2 1/2 : étude.
De 2 1/2 à 4 1/2 : latin, alternant avec lecture et écriture.

De 4 1/2 à 5 : géographie.
De 5 à 5 1/2 : musique.
De 5 1/2 à 6 1/2 : français.
De 6 1/2 à 7 1/2 : récréation et goûter.

De 7 1/2 à 8 1/2 : étude.
De 8 1/2 à 9 : rosaire, souper, coucher.

Cet emploi du temps sera modifié à partir du 1er juillet, conformément à la saison.

Les maîtres de français et de musique sont payés par leurs élèves à raison de 20 réaux par mois et par élève, pour le premier, et 30 pour le second.

Des examens particuliers auront lieu dans les premiers jours de décembre, mars et juin ; des examens généraux et publics, à la fin de l'année scolaire.

Liste des pensionnaires qui suivent les différentes classes[1].

Mathématiques	*Dessin,*	*Lecture*
. . . . .	*1re division*	*et Écriture*
Arithmétique, Algèbre		Tous les élèves ci-dessus indiqués, et en plus :
et Géométrie		. . . . .
. . . . .	*2e division*	
Géographie		Ces neuf derniers ne suivent pas les autres classes, en raison de leur jeune âge.
. . . . .		
Latin	*Français*	
. . . . .		

Nota. — En dehors des pensionnaires, un certain nombre d'externes sont autorisés à assister avec eux à toutes les classes, à condition qu'ils se rendent dignes de cette faveur par leur application et leur conduite.

Les portes du collège sont ouvertes à toute personne honorable qui voudrait se rendre compte par elle-même de la façon dont les maîtres remplissent ce programme, du progrès des élèves et du régime auquel les pensionnaires sont soumis dans les classes et hors des classes.

Voilà le document. A sa lumière, relisons le chapitre XX de *Victor Hugo raconté*. Nous étions jusqu'ici assez embarrassés, en présence des souvenirs de Victor Hugo, tels que nous les reflétaient les *Mémoires* de Dumas et la relation du *Témoin de la Vie*, pour décider quelle valeur il fallait y attacher et pour mesurer quelle était là dedans la part de la légende, ou, si vous voulez, de la fantaisie poétique. Le document espagnol nous permet d'atteindre un fond solide de réalité, en soumettant à un examen critique la relation qui nous est faite du séjour des fils du général au Collège des Nobles. Aux observations très intéressantes que nous devons à Don Juan-José Morato, j'ajouterai un certain nombre de réflexions que l'étude du texte complet du document m'a suggérées.

Le *Diario* nous fait connaître la répartition des élèves entre les divers enseignements. Les mêmes noms sont répétés autant de fois qu'il le faut ; mais des listes particulières des classes on dégage sans peine la liste générale des pensionnaires du collège. Ils sont au nombre de vingt-cinq (en corrigeant deux ou trois erreurs évidentes[2]). Les voici dans l'ordre alphabétique :

1. Il est superflu de reproduire ces noms ; on les retrouvera dans le texte espagnol.

2. Outre Luis Moissar, un Justo Moissar est mentionné deux fois. Outre Epifanio Ruiz, nous trouvons une fois un Manuel Ruiz. Si l'on remarque que jamais Luis et Justo Moissar ne se rencontrent dans la même classe, ni Manuel et Epifanio Ruiz,

Manuel Maria Anoni.	Abel Hugo.	Josef Riquer.
Ricardo Blanco.	Eugène Hugo.	Fernando Riquer.
Manuel Carrasco.	Victor Hugo.	Epifanio Ruiz.
Francisco Elespuro.	Henrique Mausabre.	Justo Sancha.
Lino Fabrat.	Luiz Moissar.	Carlos de la Torre.
Antonio Gil.	Manuel Ondarza.	Fernando de la Torre.
Josef Gil.	Ramon Riquer.	Ramon Velasco.
Francisco Huerta.	Manuel Riquer.	Agustin Viado.
		Francisco Viado.

Dumas, dans ses *Mémoires*[1], donne aussi le chiffre de vingt-cinq élèves. *Victor Hugo raconté*[2] n'en compte que vingt-quatre ; mais c'est que Dumas et le document espagnol inscrivent Abel Hugo, tandis que dans *Victor Hugo raconté*, Abel n'est pas compté ; il est donné comme ayant été reçu presque tout de suite dans le corps des Pages du roi Joseph.

On notera que si la règle du collège était, dès ce temps-là, comme après 1830, de ne point prendre d'élèves au-dessus de douze ans, Abel, né le 15 novembre 1798, ne pouvait y être admis. Victor a peut-être raison de dire qu'il ne suivit pas les cours du collège[3], mais le *Diario* fait foi qu'il figurait sur les registres au commencement d'octobre. Je croirais volontiers qu'il prit part aux exercices pendant quelques semaines. Il est possible que les Pères aient fait fléchir leur règlement pour un fils du Gouverneur de Madrid. Il se pourrait aussi que Mme Hugo n'eût pas apporté de France l'acte de naissance d'Abel et qu'elle n'eût pas déclaré très exactement son âge[4]. Il est fâcheux que l'on n'ait pas retrouvé le décret par lequel Abel fut reçu aux Pages, la date précise en serait intéressante à connaître.

Abel fut inscrit pour le latin, l'arithmétique, algèbre et géométrie, le dessin (1re division) et le français ; Eugène et Victor, pour le latin, les mathématiques et le dessin (1re division). Victor eut, de plus, comme Abel, le français. Les trois frères, comme tous les autres élèves, suivaient, en outre, la classe de lecture et écriture. Je ne comprends pas comment il se fait qu'Eugène ne soit pas inscrit dans la classe de français avec ses deux frères. Est-ce une omission du Père qui dressa la liste ? Il le fit sans doute avec une

on n'a pas de peine à admettre que le prénom du camarade Sancha a été transféré par erreur à Moissar, et à Epifanio Ruiz celui de Carrasco, ou d'Anoni, ou d'Ondarza. — Dans la classe de français, les noms des deux Viado ont été inscrits deux fois par inadvertance.

1. Ch. X.
2. Ch. XX, p. 144.
3. P. 141.
4. C'est d'autant plus probable que Victor croit que son frère aîné n'avait pas encore douze ans, quand lui-même, avec Eugène, entra au collège. Il avait dû l'entendre dire à sa mère.

certaine négligence, puisqu'il inscrivit deux fois les deux Viado. Ou bien y eut-il une erreur de prénom, comme il s'en trouve d'autres dans les listes, et Abel a-t-il été substitué par méprise à Eugène ? On comprendrait mieux qu'Abel, l'aîné, n'ait pas eu grand chose à apprendre dans cette classe. Eugène y était certainement plus à sa place.

Aucun titre n'apparaît dans les listes d'élèves. Ce sont pourtant des enfants nobles : les Pages du Roi s'y recrutent. Il n'est pas besoin d'être un érudit pour s'arrêter à ce nom de Velasco qui figure pour les mathématiques et le dessin : c'est le nom de l'ancienne et illustre famille qui fit bâtir et à qui appartient encore aujourd'hui la magnifique chapelle du Connétable dans la cathédrale de Burgos. Et par le décret royal du 18 mars 1812 qui nomme aux Pages deux camarades de Victor Hugo, Don Juan-José Morato nous fait reconnaître, dans Ramon-Riquer Gallegos, le fils du marquis de Benavente, et dans Antonio-Gil Zapata, le fils du comte de Berverana[1].

Faut-il croire pour cela que Victor Hugo nous en impose quand il nous dit[2] que les enfants s'appelaient entre eux par leurs titres, baron, comte ou marquis? Pas nécessairement. Les Pères, se conformant à l'usage espagnol plutôt que par un esprit d'égalité chrétienne, désignaient dans leurs registres les enfants par le nom de la famille commun à tous les membres. Mais les enfants entre eux pouvaient avoir l'orgueil des titres de leurs parents. Il convient tout au plus de noter que, d'après Hugo, les Pères ne s'y opposaient pas, et qu'il leur arrivait même, dans leurs rapports avec les enfants, de rappeler ces titres qu'officiellement ils ne connaissaient pas?

Nous retrouvons sur la liste des élèves les camarades dont Victor Hugo avait gardé le souvenir. Dans Ramon Riquer, qui a bien trois jeunes frères avec lui au collège, et qui fut page du roi Joseph, nous reconnaissons le fils du marquis (et non duc) de Benavente, auquel il adressera plus tard une de ses odes[3].

1. Manuel Carrasco a-t-il un rapport avec Dom Francisco Carrasco, ce magistrat qui reçut de Charles III, en 1769, le titre de *marqués de la Corona* « comme une récompense des services qu'il avait rendus à la Couronne, en revendiquant plusieurs terres usurpées sur elle », et en « affrontant la haine des grands propriétaires ». (J.-F. Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne,* 1789 ; 2e éd., 1807, t. I, p. 153, et t. III, p. 309.) — Il ne peut être question d'un descendant direct ; le *marqués de la Corona* n'eut que deux filles à qui son titre passa successivement ; puis il alla aux descendants d'un frère de Dom Francisco. (*Enciclopedia universal ilustrada Europeo-Américana,* Barcelone, t. XV, article : *Marqués de la Corona.*) — Manuel Carrasco pourrait être le petit-fils ou l'arrière-petit-fils de ce frère. Mais le nom de Carrasco n'est pas rare.

2. P. 151.

3. P. 150 et 154.

Lino Fabrat est ce « garçon de seize à dix-sept ans... qui s'était battu pour Ferdinand », qui avait été fait prisonnier par les Français et que, par grâce, le roi Joseph avait fait interner au collège[1]. Dumas l'appelle Lillo, Hugo lui a conservé son vrai nom de Lino. Il est naturel que le document du *Diario* ne nous permette pas de savoir si l'aventure de Lino est véritable, ni de choisir, pour les détails, entre les deux versions, assez différentes, que contiennent les *Mémoires* de Dumas et *Victor Hugo raconté*. Rien ne devait transparaître, dans une pièce officielle et publique, de la grâce (si grâce il y eut) faite par le roi Joseph à cet enfant. Il paraît au collège comme interne, sur le même pied que tous les autres, et non comme interné. Il n'y a point de contradiction entre le fait qu'il est inscrit pour cinq classes, et l'affirmation de *Victor Hugo raconté*, qu'on ne le voyait pas aux classes et qu'il vivait tout à fait à part. Il pouvait suivre les classes sans y assister, en leçons particulières, et n'être pas du tout mêlé à la vie des pensionnaires. Il pouvait aussi être inscrit pour ordre et dispensé en fait d'assister et de suivre.

Frasco, comte de Belverana, nous donne un peu plus de mal[2]. Des trois Frasco (ou Francisco) qui étaient au collège — Viado, Huerta, Elespuro — aucun n'avait pour père un comte de Belverana (ou plutôt *Berverana*). Nous avons vu que ce titre appartenait au père d'Antonio Gil; ce serait donc lui qui aurait laissé un souvenir déplaisant aux deux petits Français[3].

L'affreux gaillard crépu, mal lavé, et paresseux[4], dont le poète donna le nom à l'un des fous de Cromwell, est inscrit dans les listes du *Diario* pour le latin et pour l'arithmétique, géométrie et algèbre : c'est D. Francisco Elespuro. On remarquera que Victor Hugo, conformément à l'usage espagnol, nomme ses camarades et ses maîtres par leurs prénoms, leurs noms de baptême : Ramon, Lino, Frasco, Basilio, Manuel. Il y ajoute parfois les titres des parents ; mais il paraît n'avoir gardé aucun souvenir des noms de famille. Il a fait une exception pour Francisco Elespuro, dont le

1. P. 149. — Cf. A. Dumas, *Mes Mémoires*, t. XIII, p. 234. Le nom qu'Alexandre Dumas donne au jeune homme, Lillo, est un nom de lieu : c'est le nom d'une ville située au sud d'Aranjuez. Dumas a pu, dans son voyage de Madrid à Cadix, entendre ce nom de Lillo qui lui sera resté dans l'oreille, et qui, plus tard, se sera substitué au nom de Lino dans les pages consacrées au Collège des Nobles.

2. *Victor Hugo raconté*, p. 148-149.

3. Si l'incident raconté par Hugo est réellement arrivé, il est amusant de penser que cet Antonio-Gil Zapata, si ardent à venger l'honneur d'un défenseur du roi Ferdinand, devint, quelques mois ou quelques semaines plus tard, page de l'usurpateur, à côté d'Abel Hugo. On peut juger des sentiments qu'il dut porter au service du roi français.

4. P. 150.

nom a dû le frapper par sa sonorité; et il en a encore accentué l'étrangeté pour des oreilles françaises en en faisant Elespuru.

On est tenté de soupçonner qu'il y a un peu de hâblerie dans la peinture qui nous est faite de l'étonnement des Pères quand ils tâtèrent la force en latin de Victor et d'Eugène, et qu'ils virent ces deux bonshommes de neuf à onze ans se tirer avec aisance de Virgile et de Lucrèce. On voudrait savoir s'il est vrai que de la dernière classe, pour laquelle Victor était désigné par son âge, on dût, en effet, le faire monter en quelques jours avec son frère jusqu'à la première classe[1]. Le document ne nous dit rien de positif là-dessus; essayons de voir s'il est permis de faire quelques conjectures.

Si nous regardons le tableau des classes, nous voyons qu'après la classe de mathématiques, qui compte onze élèves, dont Eugène et Victor, paraît une classe d'arithmétique, géométrie et algèbre où sont inscrits cinq élèves seulement, dont Abel. C'est évidemment le cours supérieur réservé aux élèves les plus âgés et les plus avancés : on y trouve Abel qui a plus de douze ans, Ramon Riquer, qui les aura avant le 18 mars suivant, et Lino Fabrat, qui a de seize à dix-sept ans.

De là on peut inférer avec vraisemblance que la « 1re division » de dessin où nous retrouvons avec les trois Hugo, Ramon Riquer, Lino Fabrat, et leur camarade de la classe supérieure de géométrie, Manuel Ondarza, était la division forte. Cela donnerait quelque fondement à la phrase de *Victor Hugo raconté* : « Il avait une aptitude naturelle au dessin, et là encore il étonna ses maîtres[2] ».

L'ordre alphabétique n'a pas été suivi dans les listes des différentes classes, ni aucun ordre constant. On pourrait pourtant supposer que les listes n'ont pas été établies au hasard. Quatre fois Manuel Ondarza vient en tête; trois fois Abel Hugo vient le second, deux fois Ramon Riquer vient le troisième, une fois le quatrième, une fois le second. Il semble que chaque maître ait fait sa liste : n'a-t-il pas rangé ses élèves selon leur force?

On a vu qu'il y avait trois professeurs et trois classes de latin :

1. P. 146.

2. *Ibid.* — On voit au même endroit que Victor n'avait pas de disposition pour la musique : il n'est pas inscrit pour cette classe. Mais aucun de ses camarades non plus n'est inscrit, quoiqu'il y eût un maître en titre. Le cours fut-il suspendu cette année-là? Mais pourquoi? Les élèves firent-ils grève? Ou bien serait-ce la dureté des temps qui imposa aux parents l'économie des 30 réaux mensuels que le collège réclamait pour la musique? Le français, pour lequel on payait aussi un supplément, se maintenait mieux à cause de son utilité pratique. Un certain nombre de nobles familles ne refusaient pas de servir le roi français, sans l'aimer.

humanités, grammaire et rudiment; mais les douze élèves qui font du latin sont rassemblés sur une seule liste. Ne peut-on supposer que les élèves mis en tête de la liste composent la division supérieure, et que la suite comprend les moyens et les commençants? Les trois Hugo, classés immédiatement après Manuel Ondarza, seraient donc parmi les forts. Le paresseux Elespuro, avancé en mathématiques, serait tout à fait à la queue pour le latin. On pourra imaginer que Lino Fabrat avait oublié son latin à la guerre, et qu'il appartenait à la division de grammaire. On pourrait aussi bien le compter comme le dernier de la liste de la division supérieure. Dans les six derniers noms, avec le renfort de quelques externes, on aurait de quoi constituer la division de grammaire, en réservant « les cinq enfants qui en étaient à l'*a*, *b*, *c* du latin », c'est-à-dire la classe de *rudiment*. De toutes façons, l'ordre ici adopté porterait témoignage en faveur de la force en latin des frères Hugo.

Pourtant une objection se présente. Comment se fait-il, si les élèves sont classés selon leur force, qu'Abel et Victor viennent en queue de liste pour le français? Ils n'ont après eux que les deux Viado dont les noms, répétés évidemment par erreur, ont été déjà inscrits avant eux. A la réflexion, le cas n'a rien d'extraordinaire. Très probablement, à San Antonio Abad, le français s'enseignait comme une langue morte, et surtout par des exercices écrits (dictées, analyses) et par la récitation de la grammaire. Or il arrive, de quelque langue qu'il s'agisse, que des enfants soient distancés pour l'orthographe et la grammaire dans leur langue maternelle par des étrangers incapables de la parler couramment. Avec l'ex-abbé Larivière les jeunes Hugo avaient dû faire plus de latin que de français. Si l'on suppose que le nom d'Abel s'est glissé ici par erreur au lieu de celui d'Eugène, l'explication sera encore plus aisée à admettre.

Si cette première objection n'est pas concluante, en voici une autre dont il est plus difficile de se débarrasser. Si les élèves étaient classés selon leur force, peut-on admettre que, lorsqu'il y a deux ou trois frères dans la même classe, ils ne se trouvent jamais séparés dans le classement? Les noms des trois Hugo se suivent dans les classes où Abel est inscrit avec ses deux frères; ailleurs, les noms d'Eugène et de Victor. De même pour les deux Viado. Dans la classe de français, Abel et Victor, Antonio Gil et Joseph Gil sont rapprochés, malgré la différence d'âge qui existe entre les frères. De même les trois plus jeunes Riquer sont groupés ensemble dans la classe de lecture et d'écriture. Cette constatation

ne s'accorde guère avec l'hypothèse d'un ordre de mérite. Il est plus sûr de s'en tenir à la suggestion de M. Martinenche, que le prospectus du *Diario* nous offre les noms des élèves dans l'ordre où ils se présentaient sur les registres d'inscription du collège. Nous devrons donc nous résigner, au moins provisoirement, à ignorer si la stupeur de Dom Basile et de Dom Manuel devant la force en latin d'Eugène et de Victor est vraiment un fait historique.

Il est temps de considérer la liste des maîtres. Nous y trouvons Dom Bazile et Dom Manuel[1]; j'ai dit tout à l'heure pourquoi Hugo les a nommés par leurs prénoms et paraît ignorer les noms de Tofiño et de Fernandez. Ici, certainement, une confusion s'est faite dans l'esprit du poète. Il nous dit que, des deux, c'était Manuel qui était l' « inférieur ». Le *Diario* nous donne une impression contraire. Dom Bazile n'y figure que comme professeur de latin, et Dom Manuel, aumônier du collège, préfet des études, professeur de religion, est évidemment la principale autorité de la maison ; de plus, c'est son nom qui vient en tête de la liste des maîtres. Il est le supérieur ou il en fait fonction. Dom Bazile est perdu dans la liste.

Parmi les maîtres, Victor Hugo ne cite, avec le préfet des études, qu'un professeur de latin. Comme il y avait trois professeurs de latin, ne faut-il pas supposer que, si Hugo s'est souvenu de l'un d'eux, et d'un seul, c'est que celui-là avait été son maître. Or D. Basilio Fernandez était chargé de la classe de grammaire : ne serait-ce pas celle que suivaient les petits Hugo, ou tout au moins Eugène et Victor ? Si Victor s'était élevé en quelques jours jusqu'à la classe d'humanités, et y était resté, ne devrions-nous pas trouver dans *Victor Hugo raconté*, à la place d'un Dom Bazile, un Dom Fernand (D. Fernando Peñaranda)?

Mais ce raisonnement n'est pas décisif. Dom Bazile et Dom Manuel étaient certainement les deux autorités qui dirigeaient l'internat, et Dom Bazile, outre sa fonction de professeur de classe, devait être l'adjoint de Manuel, une sorte de surveillant général auquel les élèves avaient affaire à toute heure. Victor Hugo nous les montre tous les deux mangeant avec les collégiens, chacun à une petite table ajoutée à la grande, et plus haute, d'où ils dominaient et surveillaient[2]. Ce sont eux deux aussi qui dirigent les promenades du dimanche et du jeudi[3]. C'est entre eux deux que

1. P. 143, 145, et *passim*.
2. P. 147.
3. P. 151.

se traitent toutes les questions de discipline et l'un des deux fait rapport à l'autre[1]. C'est par eux deux, et par eux seuls[2], qu'est décidée la classe où l'on placera les petits Français ; deux des professeurs de latin ne sont pas consultés ; seul intervient celui qui, à son emploi de professeur de classe, joint une fonction de surveillance.

On s'explique ainsi que Victor Hugo aurait pu ne pas parler de D. Fernando Peñaranda, tout en suivant sa classe, la classe supérieure de latin. Il n'a pas nommé davantage ses maîtres de mathématiques, de dessin, ou de français. Jamais il ne nous montre ni Dom Manuel ni Dom Bazile dans leurs chaires de professeurs[3], mais toujours dans leur activité de direction et de surveillance. Dans les souvenirs que laisse l'internat à beaucoup de gens, il est assez ordinaire que la classe compte moins que les études, les récréations, le réfectoire, le dortoir, la discipline, les promenades, toutes les habitudes, ou tous les incidents de la vie quotidienne du pensionnaire. Cependant, si Victor avait eu Dom Bazile comme professeur en même temps que comme surveillant, il serait bien singulier qu'aucune trace n'en fût restée dans ses souvenirs.

La confusion que Victor Hugo fait entre Dom Manuel et Dom Bazile, et l'interversion de leurs rangs, n'ont rien qui doive nous étonner. Il est possible que cette confusion se soit faite dans l'esprit de l'enfant dès le temps même du collège. C'étaient deux moines, vêtus de façon identique, entre lesquels il n'y avait sans doute pas grande inégalité hiérarchique. L'enfant put prendre pour le supérieur celui qui, en réalité, était l'inférieur. C'est peut-être parce que le supérieur ne se prodiguait pas, ou en l'absence du supérieur, que Dom Bazile reçut Mme Hugo, qu'il lui fit visiter la maison ; Dom Manuel ne parut que plus tard. De même, c'est parce qu'il est le subalterne que Dom Bazile dirige l'examen qu'on fait subir aux deux enfants, pour décider de la classe où on les mettra ; le supérieur, Dom Manuel, assiste et contrôle. Et ce n'est pas parce que lui-même est l'inférieur, c'est parce que Bazile, professeur de latin, est spécialement compétent, que Manuel se rend à son avis. Et, pour un jeune élève, le surveillant général ou le censeur peut être plus formidable que le proviseur. L'inférieur peut effacer le supérieur : cela dépend du ton de voix,

1. P. 154.
2. P. 145-146.
3. Tout au plus peut-on dire que c'est comme aumônier dirigeant la prière, et non pas seulement comme gardien de la discipline, que D. Manuel punit Eugène pour sa distraction pendant cet exercice (p. 151). Il est probable que, déclarés protestants, les trois Hugo n'avaient pas à suivre la classe de Religion.

du geste, des manières. La sécheresse glaciale de Bazile impose plus que la mine réjouie et bourgeoise de Manuel à un enfant.

Le tableau de l'emploi du temps que donne le *Diario* ne concorde pas — Don Juan-José Morato l'a très bien vu — avec les souvenirs de Victor Hugo. Le lever est à six heures et demie, et non, comme dit le poète, à cinq heures. Aucun temps n'est réservé à la sieste[1]. Mais l'horaire du *Diario* n'est établi que pour la saison d'hiver, du 1er septembre au 30 avril ; on prévoit pour la belle saison un autre emploi du temps, où la sieste devra trouver place, et où, par compensation, l'heure du lever sera avancée[2]. En effet, selon D. J.-J. Morato, on fait la sieste à Madrid du 3 mai au 14 septembre. Les fils du général Hugo quittèrent le collège bien avant le 1er mai 1812 ; mais ils avaient dû y arriver avant le 1er septembre 1811 ; il y avait sans doute des cours de vacances qui leur donnèrent l'occasion de connaître le régime d'été.

Le souvenir gardé par Victor Hugo des cimetières de Madrid se rapporte aux deux cimetières généraux, ou à l'un des deux : celui du Nord, voisin de la porte de Fuencarral, inauguré en 1809, et le cimetière du Sud, à quelque distance de la porte de Tolède, au delà du pont, non loin de l'ermitage de San Isidro. Le *Manual de Madrid*, de Mesonero Romanos, nous décrit ainsi le cimetière de la porte de Fuencarral :

« Il consiste en six cours (*patios*) découvertes, dans les murs desquelles sont les niches ou compartiments réservés aux personnes qui peuvent payer. Chaque niche coûte 464 réaux; le corps y reste quatre ans, passé lesquels il faut renouveler le paiement au Visiteur ecclésiastique. Sinon, le cadavre serait transporté à l'ossuaire commun. Il y a dans le mur quelques emplacements plus vastes où le corps peut être étendu dans sa longueur; ces places se paient au double. Les niches sont numérotées; quelques-unes se distinguent par de simples plaques de marbre, avec des ornements de faible relief. Les inscriptions aussi sont simples, et en espagnol, se bornant en général à donner le nom, l'âge et le lieu de naissance du défunt[3]. »

Le cimetière de la porte de Tolède ressemblait au précédent, mais il n'avait qu'un seul *patio*, orné d'arcades et d'arbres tout autour[4]. C'est celui-ci que dut voir Victor Hugo, puisqu'il ne parle pas de plusieurs cours.

1. P. 144 et 147.
2. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'il est dit dans le *Diario* que l'horaire est fixé pour la période qui va du 1er septembre au 30 avril, et, un peu plus loin, que l'horaire changera au 1er juillet. Il faut sans doute lire *1er mai* au lieu de *1er juillet*.
3. Ed. 1844, p. 196.
4. *Ibid.*, p. 197.

Je toucherai enfin un point qui a fait peine à D. J.-J. Morato. Victor Hugo raconte qu'il a vu la fête de San Isidro. Il suffisait de regarder le calendrier — personne ne s'en est avisé avant Morato — pour s'apercevoir que la chose est impossible. Cette fête, la grande fête de Madrid, tombe le 15 mai. Or, le 15 mai 1811, la famille Hugo n'était pas encore à Madrid, et, le 15 mai 1812, elle n'y était plus.

D'autre part, le Collège de San Antonio Abad n'était pas voisin de l'église San Isidro[1], qui n'en dépendit jamais. Il n'avait pas pour patron saint Isidore, mais naturellement saint Antoine, dont la fête se célébrait le 15 janvier. Victor Hugo put donc y assister en 1812, ainsi qu'au pèlerinage qui avait lieu ce jour-là. Ce qu'il dit de l'église, de son « style rococo » et de sa décoration[2], doit se rapporter, non à San Isidro, mais à San Antonio Abad.

Victor Hugo, s'il n'a pas assisté à la *romeria* de San Isidro, en connaissait sans doute l'emplacement, et avait dû aller, dans une des promenades que dirigeait Dom Bazile ou Dom Manuel, jusqu'à l'ermitage du saint, de l'autre côté du Manzanarès, aux environs du cimetière dont il nous a parlé.

Mais pourquoi, dans ses souvenirs, se fait-il témoin d'une scène qu'il n'a pas vue? Il n'est pas malaisé de le deviner. Il est probable que, pendant son séjour à Madrid, il entendit parler plus d'une fois de la fameuse fête[3]. La fête du patron du Collège dut fournir aux camarades espagnols l'occasion de dire aux petits Français : « Mais la San Isidro, c'est encore bien plus beau! », et d'en détailler les attraits et les splendeurs. Le détail enfantin du nougat blanc conviendrait assez bien à cette hypothèse, quoiqu'on puisse aussi le supposer transporté de la fête de San Antonio Abad. Quant à s'étonner que Victor Hugo, dans les récits qu'il faisait, ait préféré à la forme exacte et froide : « On m'a raconté... » la

1. San Isidro est dans la rue de Tolède, assez loin de la Puerta del Sol et surtout de la rue Hortaleza. — J'ai signalé plus haut l'observation de M. Ricard, que l'église de San Antonio Abad est enclavée dans le couvent, et que l'église en face, de l'autre côté de la rue, est celle de la Magdalena. Bien que cette église existât en 1811, ce n'est pas là que dut se célébrer la fête de San Antonio Abad, le 15 janvier, à moins de quelque raison à nous inconnue, qui fit transporter la fête dans l'église voisine. Il est possible aussi que ce soit à la fête de la Madeleine, patronne de cette église, que Victor Hugo ait été conduit par les Padres avec ses camarades, et qu'il ait plus tard confondu les deux solennités, celle du 15 janvier et celle du 22 juillet. En juillet 1812, V. Hugo était rentré en France : ce serait en juillet 1811 qu'il aurait assisté à la célébration de la Madeleine. Il était à cette date à Madrid, et il est fort possible qu'il fût déjà depuis peu au collège, faisant l'expérience du régime d'été.

2. P. 152.

3. Un tableau bien connu de Goya représente la *romería de San Isidro*. Une des planches de l'ouvrage d'Alexandre de Laborde, *Voyage pittoresque de l'Espagne* (Paris, Didot, 4 vol. in-folio, 1806-1820), lui est consacrée (t. IV, planche 57), avec une notice descriptive de la fête (t. IV, p. 31).

forme personnelle et vive : « J'ai vu... », il faudrait, pour le faire, avoir passablement de naïveté. Il y a là une suggestion du sens artistique ou dramatique ; c'est la tentation commune à laquelle ne résistent guère la plupart des voyageurs, c'est le péché mignon et véniel du conteur.

Je me hasarderais à supposer que la substitution de saint Isidore à saint Antoine se fit de bonne heure dans les souvenirs d'enfance que Victor Hugo faisait à ses amis; j'en trouve un indice dans les *Mémoires* d'Alexandre Dumas qui, d'après Hugo, sans doute, place le Séminaire des Nobles *calle San Isidro* [1], où n'a jamais été le Collège des *Padres Escolapios*. Cette fausse localisation semble être l'amorce du récit de la fête de Saint Isidore. Après *Ruy Blas*, où il évoquait la rue Hortaleza, Hugo a remis le Collège à sa véritable place, sans renoncer à la description de la fameuse *romería*.

Toutes les observations qui précèdent pourront paraître bien menues, et les discussions un peu subtiles; on aura le droit de penser que nous avons abouti à un bien petit nombre de certitudes et à beaucoup de conjectures. Importe-t-il tant de savoir exactement si un bambin de neuf ans, même s'appelant Victor Hugo, était dans la division forte ou dans la division moyenne de latin, et si le directeur s'appelait Bazile ou Manuel?

Ces précisions, petites en elles-mêmes, ont pourtant leur intérêt. On sait combien de défiances a excitées l'ouvrage intitulé *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. On a soupçonné que l'imagination tenait une grande place dans les souvenirs d'enfance et de jeunesse du poète, et le livre, en dépit (ou en raison) du charme qui s'en dégage, a été classé parmi les documents suspects. On s'attend, en l'ouvrant, à y trouver plus de légende que d'histoire.

Dès lors, on voit l'intérêt que prend le document découvert et commenté par D. J.-J. Morato, et que j'ai soumis après lui à un examen critique. Il nous a permis de vérifier de très près un chapitre de *Victor Hugo raconté*. Quel a été le résultat de cette enquête? Sur un certain nombre de points, nous avons constaté la fidélité des souvenirs de Victor Hugo; et, sur un certain nombre d'autres, où la vérification stricte n'était pas possible, nous avons trouvé que rien de positif ne permettait de contester la véracité du poète, et que, même, il y avait des probabilités en faveur de l'exac-

1. T. XIII, p. 225. — Il est curieux de constater que le véritable *Séminaire des Nobles*, établi avant 1828, *calle del duque de Alba*, était tout voisin de San Isidro el real. (Cf. ci-dessous, p. 206, note.)

titude de son récit. Sans doute, nous avons remarqué quelques inexactitudes ; mais elles sont de l'ordre des erreurs inévitables et permises, lorsqu'un homme, après vingt, trente ou quarante ans, rappelle ses souvenirs d'enfance. La plus considérable de ces erreurs ne fait point partie, à proprement parler, de la description que Victor Hugo nous donne de son séjour au Collège des Nobles ; et elle s'explique, nous l'avons vu, par la psychologie commune des voyageurs et des conteurs. Je ne voudrais point attribuer une valeur générale à ces conclusions ; il n'en est pas moins vrai que le résultat de l'étude critique d'un chapitre tourne à l'avantage de *Victor Hugo raconté* ; et c'est un avertissement pour nous de ne point exagérer *a priori* la défiance à l'égard du livre.

GUSTAVE LANSON.

Note rectificative à la note 3 de la p. 190. — Ce que j'ai dit plus haut de l'emplacement du *Séminaire des Nobles* d'après Morato et Mesonero Romanos doit être rectifié. Je trouve dans l'ouvrage de M. G. Boussagol sur *Angel de Saavedra, duc de Rivas,* une citation décisive de Zorrilla qui fut, comme le duc de Rivas, élève du *Séminaire,* et qui écrit dans ses *Recuerdos* (t. I, p. 18) : « Establecido por los Jesuites en el edificio que es hoy *en la calle del duque de Alba,* cuartel de la Guardia civil, y trasladado en 1828 al que es hoy Hospital Militar *en la calle de la Princesa* ». Mais cette rectification laisse intactes les conclusions de Morato. La calle del duque de Alba, qui débouche dans la rue de Tolède, est très au sud de la Plaza Mayor, et au moins aussi éloignée des rues de la Reina et Hortaleza que la calle de la Princesa. Le raisonnement de Morato sur l'impossibilité de concilier l'itinéraire du carrosse avec l'emplacement du *Séminaire des Nobles* tient donc debout.

UNE VERSION REMANIÉE ET INCONNUE DU « TAMANGO » DE MÉRIMÉE

I

Cette version de *Tamango* parut en 1837 dans un périodique aujourd'hui complètement oublié : *La France Maritime* ; elle y fut reproduite à nouveau dans la deuxième et dernière édition de cet ouvrage, édition préparée en 1848 et terminée en 1853.

Mérimée ne pouvait donner, sous le même titre et avec sa signature, une version de *Tamango*, publié en original dans la *Revue de Paris* d'octobre 1829, réédité dans *Mosaïque* en 1833. Voilà pourquoi la version parut sous le titre : *Une révolte sur un négrier*, et sans nom d'auteur ; pourquoi, sans aucun autre motif apparent, l'auteur a changé plusieurs noms : *Tamango* est changé en *Daouda*, le capitaine *Ledoux* est devenu *Amédée*, son navire n'est plus l'*Espérance*, mais l'*Augusta*, et le navire anglais la *Bellone* est devenu la *Charlotte*. Encore fallut-il, sans doute, une autorisation, au moins verbale, accordée à Mérimée, ainsi qu'au directeur et à l'éditeur de la *France Maritime*, par les éditeurs de *Mosaïque* et de la *Revue de Paris*. Sera-t-on jamais renseigné à cet égard ? Toujours est-il que Mérimée ne fut pas inquiété, au moins ouvertement, puisqu'il n'a jamais été révélé quoi que ce soit au sujet de cette version.

Dans la correspondance encore inédite il se trouvera peut-être quelques détails sur les circonstances qui accompagnèrent la publication de : *Une révolte sur un négrier*. Jusque-là, il est naturel de penser que l'insertion dans la *France Maritime* ne souffrit aucune difficulté. Gréhan, le directeur, était du clan esclavagiste, il est vrai, ainsi qu'en témoignent des notes de lui, ajoutées à des articles qu'il n'osa pas refuser. Et, acceptant le récit de Mérimée, il n'avait pas la satisfaction de faire imprimer le nom du célèbre écrivain. Mais il pouvait se dire que tous les lecteurs reconnaîtraient dès les premières lignes une nouvelle version de *Tamango*. Au surplus, collègue ministériel de l'auteur, bien que dans un autre ministère, le chef de bureau Gréhan dut être heureux de faire plaisir à Mérimée. En retour, celui-ci avait la chance

inattendue de faire imprimer, lui vivant, une version nouvelle de son *Tamango*.

La *question date* est moins facile à résoudre ; la version elle-même n'est pas datée, et sur le périodique je n'ai trouvé qu'une sèche indication, dans le Lorenz, tome II (1868), p. 501, au très succinct article Gréhan, article qui mentionne uniquement : *La France Maritime*,... 3e édition, 4 vol. in-4°, 1851 (Paris, Dutertre, 40 fr.). L'indication est fautive, on le verra en note ; mais parlons d'abord de la première édition. A la salle de travail de la Nationale, rue Richelieu, on n'avait aucune connaissance de cet ouvrage, et l'on croyait pouvoir affirmer qu'il n'existait pas dans l'établissement (tant ce périodique est ignoré). A la salle publique, on réussit à en découvrir un exemplaire, de la première édition ; il est coté Uu 686 à 689. Mon correspondant me l'a décrit comme suit :

Tome I, daté 1837 à la feuille du titre ; daté 1834-1837 au dos de la reliure.

Tome II, daté 1835 au dos de la reliure.

Tome III, daté 1837 à la feuille du titre ; daté 1837 au dos de la reliure.

Tome IV, daté 1842 à la feuille du titre ; daté 1841 au dos de la reliure, mais aussi au frontispice et en deux « annonces » du volume.

Mon correspondant ajoutait : « Comme dans votre exemplaire de 1853, le récit « Une révolte sur un négrier » est aux pages 331-336 du tome II, et il commence et finit comme dans le tome II de 1853 ».

De ces renseignements, du fait que l'ouvrage paraissait en livraisons[1], qu'en réalité il débuta en *1836*[2], je crois pouvoir

1. Tome I, p. III, passage d'une lettre de l'amiral Roussin.

2. Tome IV, p. 406, la première ligne du dernier article, qui est de Gréhan lui-même, et intitulé « Conclusion ».

Quant à la *deuxième édition*, la feuille du titre, au deuxième volume, porte la date 1852 (sous le nom de l'éditeur, Dutertre) ; mais, dans les trois autres, elle porte : 1853. Par une bizarrerie apparente, le frontispice du tome I porte : « Deuxième édition, 1848 » ; le tome II ne mentionne que la tomaison ; le tome III indique : « Troisième volume, 1848 » ; le dernier : « Quatrième volume, 1848 ». La « nouvelle édition » était annoncée, tome I, à la fin d'un « Avant-Propos » signé « Amédée Gréhan, directeur-fondateur », et daté « 1er janvier 1848 ». Mais les événements politiques gênèrent évidemment la parution régulière des volumes.

La *France Maritime* avait pour ainsi dire deux équipes de travailleurs. Côté littérateurs professionnels : Édouard Corbière, Eugène Sue, Paul Féval, Alphonse Karr, etc., et l'historien Auguste Jal, qui était en même temps littérateur. D'autre part, des officiers, de la marine de guerre surtout, dont plusieurs officiers supérieurs.

Elle eut un succès assez marqué dans le public ordinaire, à une époque où celui-ci lisait avidement les œuvres de la nouvelle école littéraire ; un plus grand dans le monde maritime. Et le ministre de la Marine prescrivit que cette publication « fût donnée à toutes les écoles élémentaires instituées à bord des bâtiments de l'État, et

conclure : Le tome I dut paraître en 1836, le deuxième et le troisième en 1837, mais les acheteurs ne reçurent qu'en 1837 les feuilles de titre, faux-titre, etc., de ces trois volumes. *Une révolte sur un négrier*, imprimée dans le dernier quart du tome II, aurait donc paru vers fin 1837. Impossible, aujourd'hui, de mieux préciser, et encore une réserve est-elle nécessaire, la *France Maritime* ayant été visiblement publiée de façon irrégulière et assez fantaisiste. Reste à savoir quand Mérimée rédigea cette version de *Tamango*. Cela aussi, la publication de sa correspondance inédite nous l'apprendra peut-être. On peut, me semble-t-il, sans trop risquer une forte erreur, assigner à cette rédaction, provisoirement, la date de *1836*. Mérimée se serait déterminé à y travailler dès qu'il apprit la création d'un périodique dans lequel il aurait facilité de l'insérer, sans craindre (au moyen des précautions indiquées ci-dessus) de fâcheux dissentiments avec les éditeurs de *Tamango*.

Telles furent les conditions matérielles de publication de sa version. Quel souci méticuleux de perfectionnement dans l'ensemble et dans les détails y apporta l'auteur, une vue comparative rapide, d'abord, des textes de 1829 et de 1836, suffit à en donner une idée générale, et suggère le désir d'un examen attentif.

II. — Version de 1836.

Une révolte sur un négrier (1).

Le capitaine Amédée (2) était un bon marin ; il avait commencé par être simple matelot, puis il devint aide-timonier. Au combat de Trafalgar, il eut la main gauche fracassée par un éclat de bois ; il fut amputé et congédié ensuite avec de bons certificats. Le repos ne lui convenait guère, et (3) l'occasion de se rembarquer se présentant, il servit en qualité de second lieutenant à bord d'un corsaire. L'argent qu'il retira de quelques prises lui permit d'acheter des livres, et d'étudier la théorie de la navigation dont il connaissait déjà parfaitement la pratique. Avec le temps, il devint capitaine d'un lougre corsaire de trois canons (4), de soixante hommes d'équipage, et les caboteurs de Jersey conservent encore le souvenir de ses exploits. La paix le désola (5). Il avait amassé pendant

décernée en prix aux écoles de mousses, de maistrance, d'artillerie et d'infanterie de marine ». (Avant-propos du tome I.)

Gréhan avait d'ailleurs eu l'habileté de faire illustrer joliment ce périodique, de nombreux hors-texte sur acier, une cinquantaine par volume, d'après des tableaux ou dessins d'artistes tels que Garneray, Gudin, Isabey, Morel-Fatio, etc.

la guerre une petite fortune (6) qu'il espérait augmenter aux dépens des Anglais. Force lui fut d'offrir ses services à de pacifiques négociants, et (7) comme il était connu pour un homme de résolution et d'expérience, on lui confia facilement un navire. Quand la traite des Nègres (8) fut défendue (9), le capitaine Amédée devint un homme précieux pour les traficans (10) de *bois d'ébène* (11). (11 *bis*) Ce qui lui fit le plus d'honneur parmi les marchands d'esclaves, ce fut la construction, qu'il dirigea lui-même, d'un brig (12) destiné à la traite, fin voilier, long, étroit (13) comme un bâtiment de guerre, et cependant capable de contenir un très grand nombre de noirs. Il le nomma l'*Augusta* (14). Il voulut que les entreponts (15) n'eussent que trois pieds quatre pouces de haut, prétendant que cette dimension permettait aux esclaves de taille raisonnable d'être commodément assis (16). « Et quel besoin ont-ils de se lever? Arrivés (17) aux colonies, disait Amédée (18), ils ne resteront que trop sur leurs pieds! » (19).

L'*Augusta* (20) partit de Nantes un vendredi, comme le remarquèrent depuis des gens superstitieux. Les inspecteurs qui visitèrent scrupuleusement le brig (21) ne découvrirent pas six grandes caisses (22) de chaînes, de menottes (23), et de ces fers que l'on nomme, je ne sais pourquoi, *barres de justice*. Ils ne furent point étonnés, non plus, de l'énorme quantité d'eau que devait porter l'*Augusta* (24), qui, d'après ses papiers, n'allait qu'au Sénégal, pour y faire le commerce de bois et d'ivoire. La traversée n'est pas longue, il est vrai (25); mais, enfin, le trop de précaution ne peut nuire. Si l'on était surpris par un calme, que deviendrait-on sans eau?

L'*Augusta* (26) partit donc un vendredi, bien gréée et bien équipée de tout. Amédée (27) aurait voulu peut-être des mâts (28) plus solides; cependant, tant qu'il commanda le bâtiment, il n'eut point à s'en plaindre. Sa traversée fut heureuse et rapide jusqu'à la côte d'Afrique. Il mouilla dans la rivière de Joale [je crois] (29), dans un moment où les croiseurs anglais ne surveillaient point cette partie de la côte. Des courtiers du pays vinrent aussitôt à bord. Le moment était on ne peut plus favorable; Daouda (30), guerrier fameux et vendeur d'hommes, venait de conduire à la côte une grande quantité d'esclaves, et il s'en défaisait à bon marché, en homme qui se sent la force et les moyens d'approvisionner promptement la place aussitôt que les objets de son commerce y deviennent rares.

Le capitaine Amédée (31) se fit descendre sur le rivage, et fit sa visite à Daouda (32). Il le trouva dans une case de paille qu'on

lui avait élevée à la hâte, accompagné de ses deux femmes (33), et de quelques sous-marchands et conducteurs d'esclaves. Daouda (34) s'était paré pour recevoir le capitaine blanc. Il était revêtu (35) d'un vieil (36) uniforme bleu, ayant encore les galons de caporal; mais sur chaque épaule pendaient deux épaulettes d'or attachées au même bouton, et ballottant, l'une par devant, l'autre par derrière (37). Un grand sabre de cavalerie était suspendu à son côté au moyen d'une corde, et il tenait à la main un beau fusil à deux coups de fabrique anglaise (38). Le capitaine Amédée (39) le considéra quelque temps en silence (40); après l'avoir examiné en connaisseur, il se tourna vers son second, et lui dit : « Voilà un gaillard que je vendrais au moins mille écus (41) à la Martinique ».

On s'assit à l'ombre, en face d'un panier de bouteilles d'eau-de-vie, et Daouda donna le signal de faire venir les esclaves qu'il avait à vendre (42).

Ils parurent sur une longue file, le corps courbé par la fatigue et la frayeur, chacun ayant le cou pris par (43) une fourche longue de plus de six pieds, dont les deux pointes étaient réunies vers la nuque par une barre de bois (44).

A chaque esclave mâle ou femelle qui passait devant lui, le capitaine haussait les épaules, trouvant (45) les hommes chétifs, les femmes trop vieilles ou trop jeunes, et se plaignant (46) de l'abâtardissement de la race noire (47). Cependant, tout en critiquant, il faisait un premier choix des noirs les plus robustes et les plus beaux. Ceux-là, il pouvait les payer au prix ordinaire; mais, pour le reste (48), il demandait une forte diminution. Daouda (49), de son côté, défendait ses intérêts, vantait sa marchandise, parlait de la rareté des hommes et des périls de la traite. Il conclut en demandant un prix (50) pour les esclaves que le capitaine (51) voulait charger à son bord.

Aussitôt que l'interprète eut traduit en français la proposition de Daouda, Amédée (52) manqua de (53) tomber à la renverse, de surprise et d'indignation; puis, murmurant quelques jurements (54) affreux, il se leva comme pour rompre tout marché avec un homme aussi déraisonnable. Alors Daouda (55) le retint; il parvint avec peine à le faire rasseoir (56); une nouvelle bouteille fut débouchée, et la discussion recommença. Ce fut le tour du noir à trouver folles et extravagantes les propositions du blanc. On cria, on disputa longtemps; mais l'eau-de-vie produisait un effet bien différent sur les deux parties contractantes (57) : plus le Français buvait, plus il réduisait ses offres; plus l'Africain buvait, plus il

cédait de ses prétentions ; de sorte qu'à (58) la fin du panier on tomba d'accord. De mauvaises cotonnades, de la poudre, des pierres à feu, trois barriques d'eau-de-vie, cinquante fusils mal raccommodés furent donnés en échange de cent soixante esclaves. Le capitaine, pour ratifier le traité, frappa dans la main du noir (59), plus qu'à moitié ivre, et aussitôt les esclaves furent remis aux matelots français, qui se hâtèrent de leur ôter leurs fourches de bois (60), pour leur donner des carcans et des menottes en fer (61).

Restait encore une trentaine d'esclaves (62) ; c'étaient des enfans (63), des vieillards, des femmes infirmes. Le navire était plein (64). Daouda (65), qui ne savait que faire de ce rebut, offrit au capitaine de les lui vendre pour une bouteille d'eau-de-vie la pièce. L'offre était séduisante ; Amédée (66) prit les vingt plus sveltes des trente esclaves. Alors Daouda (67) ne demanda plus qu'un verre d'eau-de-vie pour chacun des dix restans (68). Amédée (69) réfléchit que les enfans (70-71) n'occupent que demi-place (72), il prit donc trois enfans (73) ; mais il déclara qu'il ne voulait plus se charger d'un seul noir. Daouda (74), voyant qu'il lui restait sept esclaves sur les bras, saisit son fusil, et coucha en joue une femme qui venait la première : c'était la mère des trois enfans (75). « Achète, dit-il au blanc, ou je la tue ; un petit verre d'eau-de-vie, ou je tire. — Et que diable veux-tu que j'en fasse ? » répond Amédée. Daouda (76) fit feu, et l'esclave tomba par terre (77). « Allons, à un autre, s'écria Daouda en visant un vieillard tout cassé. Un verre d'eau-de vie, ou bien.... » Une de ses femmes lui détourna le bras, et le coup partit au hasard. Elle venait de reconnaître, dans ce (78) vieillard que son mari allait tuer, un *guisiot* (79) ou magicien (80) qui lui avait prédit qu'elle serait reine. Daouda (81), que l'eau-de-vie avait rendu furieux, ne se posséda plus en voyant qu'on s'opposait à ses volontés (82) ; il frappa rudement sa femme de la crosse de son fusil (83), puis, se retournant (83 *bis*) vers Amédée (84) : « Tiens, dit-il, je te donne cette femme (85). Elle est jolie. » Amédée (86) la regarda en souriant (87), puis il la prit par la main : « Je trouverai bien où la mettre », dit-il (88). L'interprète était un homme humain (89) ; il donna un tablier de coton (90) à Daouda (91), et lui demanda les six esclaves restans (92). Il les délivra de leurs fourches, et leur permit de s'en aller où bon leur semblerait. Aussitôt ils se sauvèrent (93). Cependant le capitaine dit adieu à Daouda (94) et s'occupa de faire au plus vite embarquer sa cargaison (95). Pour Daouda (96), il se coucha sur l'herbe, à l'ombre, et s'endormit (97). Quand il se réveilla, le vaisseau était sous voile, et descendait la

rivière (98) ; Daouda (99), la tête encore embarrassée de la débauche de la veille, demanda sa femme *Ayché* (100). On lui répondit qu'elle avait eu le malheur de lui déplaire, et qu'il l'avait donnée en présent au capitaine blanc, lequel l'avait emmenée à son bord. A cette nouvelle, Daouda (101), stupéfait (102), se frappa la tête (103) ; puis il prit son fusil, et, comme la rivière faisait plusieurs détours (104), il courut, par le chemin le plus direct, à une petite anse éloignée de l'embouchure d'une demi-lieue (105). Il eut le temps de se jeter dans un canot et de joindre le négrier (106). Amédée (107) fut surpris de le voir, mais encore plus de l'entendre redemander sa femme. « Bien donné ne se rend plus », répondit-il (108), et il lui tourna le dos. Le noir insista, offrit de rendre une partie des objets qu'il avait reçus en échange des esclaves (109) ; il offrit jusqu'à ses épaulettes d'or, son fusil et son sabre. Tout fut inutile.

Pendant ce débat, le lieutenant de l'*Augusta* (110) dit au capitaine : « Il nous est mort cette nuit trois esclaves, nous avons de la place (111) ; pourquoi ne prendrions-nous pas ce vigoureux coquin, qui vaut mieux à lui seul que les trois morts (112) ? » Amédée y consentit. Il ne s'agissait plus que de lui enlever ses armes (113) ; car il eût été dangereux de mettre la main sur lui pendant qu'il les avait encore en sa possession. Le capitaine lui demanda donc son fusil, comme pour l'examiner et s'assurer s'il valait bien autant que la belle *Ayché* (114) ; en en faisant jouer les ressorts, il eut soin de laisser tomber la poudre de l'amorce. Le lieutenant, de son côté, maniait le sabre, et Daouda (115), se trouvant ainsi désarmé, deux vigoureux matelots se jetèrent sur lui, le renversèrent sur le dos, et se mirent en devoir de le garrotter (115 *bis*). La résistance du noir fut héroïque (116) ; tandis qu'il se défendait, il fut blessé. Il poussait des cris de rage et s'agitait comme un sanglier pris dans les (117) toiles ; mais (118) lorsqu'il vit que toute résistance était inutile, il ferma les yeux (119), et ne fit plus le moindre (120) mouvement. Sa respiration forte et précipitée prouvait seule qu'il était encore vivant.

« Parbleu ! s'écria le capitaine Amédée, les noirs qu'il a vendus vont rire de bon cœur, le voyant esclave à son tour. C'est pour le coup qu'ils verront bien qu'il y a une Providence (121). »

Favorisé par un bon vent de terre, le vaisseau s'éloignait rapidement de la côte d'Afrique (122).

Quelque temps la blessure de Daouda (123) le retint sous les écoutilles. Il parut enfin sur le pont ; et d'abord, relevant la tête avec fierté au milieu de la foule craintive des esclaves, il jeta un

coup d'œil triste, mais calme, sur l'immense étendue d'eau qui environnait le navire (124) ; puis il se coucha, ou plutôt se laissa tomber sur les planches du tillac, sans prendre soin même (125) d'arranger ses fers de manière à ce qu'ils lui fussent moins incommodes. Amédée (126), assis au gaillard-d'arrière, fumait tranquillement sa pipe (127) ; *Ayché* (127 *bis*), sans fers, vêtue d'une robe élégante de cotonnade bleue, les pieds chaussés de jolies pantoufles de maroquin, portant à la main un plateau chargé de liqueurs, se tenait prête à lui verser à boire (128).

Un noir, qui détestait Daouda (129), lui fit signe de regarder de ce côté. Daouda (130) tourna la tête, l'aperçut, poussa un cri ; et, se levant avec impétuosité, courut vers le gaillard-d'arrière (131) avant que les matelots eussent pu s'opposer à une infraction aussi énorme de toute discipline navale. « *Ayché !* (131 *bis*) cria-t-il d'une voix foudroyante (132), crois-tu que dans le pays des blancs il n'y ait point de Mama-Jumbo ? (133) » Déjà des matelots accouraient le bâton levé ; mais Daouda (134), les bras croisés, et comme insensible, retournait tranquillement à sa place, tandis qu'*Ayché* (135), fondant en larmes, semblait pétrifiée par ces mystérieuses paroles.

L'interprète expliqua ce qu'était ce terrible Mama-Jumbo, dont le nom seul produisait tant d'horreur. « C'est le Croque-Mitaine des Nègres (136), dit-il. Quand un mari a peur que sa femme ne fasse ce que font bien des femmes en France comme en Afrique, il la menace du Mama-Jumbo (137). »

La nuit, lorsque tout l'équipage dormait d'un profond sommeil, les hommes de garde entendirent d'abord un chant grave, solennel, lugubre, qui partait de l'entrepont, puis un cri de femme horriblement aigu. Aussitôt après, la grosse voix d'Amédée (138), jurant et menaçant, et le bruit de son terrible fouet retentirent dans tout le bâtiment. Un instant après, tout rentra dans le silence. Le lendemain, Daouda (139) parut sur le pont, la figure meurtrie, mais l'air aussi fier, aussi résolu qu'auparavant.

A peine *Ayché* (140) l'eut-elle aperçu que, quittant le gaillard-d'arrière (141), où elle était assise à côté du capitaine, elle courut avec rapidité vers Daouda (142) ; s'agenouillant devant lui, elle lui dit, avec un accent de désespoir concentré : *Pardonne-moi, Daouda, pardonne-moi.* Daouda la regarda fixement pendant une minute ; puis remarquant que l'interprète était éloigné : *Une lime !* dit-il, et il se coucha sur le tillac en tournant le dos à *Ayché* (143). Le capitaine la réprimanda vertement, lui donna même quelques soufflets, et lui défendit de parler à son ex-mari ; mais il était loin

de soupçonner le sens des courtes paroles qu'ils avaient échangées, et il ne fit aucune question à ce sujet.

Cependant Daouda (144), renfermé avec les autres esclaves, les exhortait jour et nuit à tenter un effort généreux pour recouvrer leur liberté. Il leur parlait du petit nombre des blancs, et leur faisait remarquer la négligence toujours croissante de leurs gardiens (145).

Un jour, *Ayché* (146) lui jeta un biscuit, en lui faisant un signe que lui seul comprit. Le biscuit contenait une petite lime (147) ; c'était de cet instrument que dépendait la réussite du complot. D'abord, Daouda (148) se garda bien de montrer la lime à ses compagnons ; mais, lorsque la nuit fut venue, il se mit à murmurer des paroles inintelligibles (149), qu'il accompagnait de gestes bizarres. Par degrés, il s'anima jusqu'à pousser des cris. A entendre les intonations variées de sa voix, on eût dit qu'il était engagé dans une conversation animée avec une personne invisible. Tous les esclaves tremblaient, ne doutant pas que le diable ne fût en ce moment même auprès d'eux. Daouda (150) mit fin à cette scène en poussant un cri de joie.

« Camarades, s'écria-t-il, l'esprit que j'ai conjuré vient enfin de m'accorder ce qu'il m'avait promis, et je tiens dans mes mains l'instrument de notre délivrance. Maintenant, il ne vous faut plus qu'un peu de courage pour vous faire libres. » Il fit toucher la lime à ses voisins ; et la fourbe, toute grossière qu'elle était, trouva créance auprès d'hommes encore plus grossiers.

Après une longue attente vint le grand jour de vengeance et de liberté. Les conjurés, liés entre eux par un serment solennel, avaient arrêté leur plan après une mûre délibération (151).

Ce jour-là, le capitaine Amédée (152) était d'une humeur charmante ; contre sa coutume, il fit grâce à un mousse qui avait mérité le fouet. Il complimenta l'officier de quart sur sa manœuvre, déclara à l'équipage qu'il était content, et lui annonça qu'à la Martinique, où ils arriveraient dans peu, chaque homme recevrait une gratification (153).

Les esclaves avaient eu soin de limer leurs fers, de manière (154) que le moindre effort suffît (155) pour les rompre (156). Après avoir humé l'air pendant quelque temps, ils se prirent tous par la main (157), et se mirent à danser, pendant que Daouda entonnait le chant guerrier. Quand la danse eut duré quelque temps, Daouda, comme épuisé de fatigue, se coucha tout de son long aux pieds d'un matelot qui s'appuyait nonchalamment contre les plats-bords du navire. Tous les conjurés en firent autant, de sorte

que chaque matelot était entouré de plusieurs noirs (157 *bis*).

Tout à coup Daouda (158), qui venait doucement de rompre ses fers, pousse un cri qui devait servir de signal, tire violemment par les jambes le matelot qui se trouvait près de lui, le culbute, et, lui mettant le pied sur le ventre, lui arrache son fusil, et s'en sert pour tuer l'officier de quart. En même temps, chaque matelot de garde est assailli, désarmé et aussitôt égorgé. De toutes parts un cri de guerre s'élève. Le contre-maître, qui avait la clef des fers, succombe un des premiers. Alors une foule de noirs inondent le tillac. Ceux qui ne peuvent trouver d'armes saisissent les barres du cabestan ou les rames de la chaloupe. Dès ce moment, l'équipage européen fut perdu. Cependant (159), Amédée vivait encore, et n'avait rien perdu de son courage. S'apercevant que Daouda était l'âme de la conjuration, il espéra que, s'il pouvait le tuer, il aurait bon marché de ses complices.

Il s'élança donc à sa rencontre, le sabre à la main, en l'appelant à grands cris. Aussitôt Daouda se précipita sur lui ; il tenait un fusil par le bout du canon et s'en servait comme d'une massue. Les deux chefs se joignirent sur un des passe-avant. Daouda frappa le premier ; par un léger mouvement de corps, le blanc évita le coup ; la crosse tomba avec force sur les planches, se brisa, et le coup fut si violent, que le fusil s'échappa des mains de Daouda (159 *bis*). Il était sans défense, et Amédée (160), avec un sourire de joie diabolique, levait le bras et allait le percer ; mais Daouda (161) était aussi agile que les panthères de son pays (162) ; il s'élança dans les bras de son adversaire (163), il lui saisit la main dont il tenait son sabre (164) ; l'un s'efforce de retirer (154 *bis*) son sabre, l'autre de l'arracher. Dans cette lutte furieuse, ils tombèrent tous deux ; mais l'Africain avait le dessous. Alors, sans se décourager, Daouda (165), étreignant son adversaire de toute sa force, le mordit à la gorge avec tant de violence, que le sang jaillit comme sous la dent d'un lion. Le sabre échappa de la main défaillante du capitaine ; Daouda (166) s'en saisit, puis se relevant, la bouche sanglante, et poussant un cri de triomphe, il perça de coups redoublés son ennemi déjà demi-mort (166 *bis*). La victoire n'était plus douteuse. Le peu de matelots qui restait (167) essayèrent d'implorer la pitié des révoltés ; mais tous, jusqu'à l'interprète, qui ne leur avait jamais fait de mal, furent impitoyablement massacrés (168).

Lorsque le cadavre du dernier blanc, déchiqueté et coupé par morceaux, eut été jeté à la mer, les noirs, rassasiés de vengeance, levèrent les yeux vers les voiles du navire, qui, toujours enflées

par un vent frais, semblaient obéir encore à leur oppresseur (169), et mener les vainqueurs, malgré leur triomphe, dans la terre de l'esclavage (170). Rien n'est donc fait, pensèrent-ils avec tristesse ; et ce grand fétiche des blancs voudra-t-il nous ramener dans notre pays, nous qui avons versé le sang de ses maîtres ? (170 *bis*.) Quelques-uns dirent que Daouda (171) saurait la faire obéir ; aussitôt on appela Daouda (171 *bis*).

(172) Il parut sur le tillac, affectant un calme qu'il n'éprouvait pas. Pressé par cent voix confuses de diriger la course du vaisseau, il s'approcha du gouvernail, à pas lents, comme pour retarder un peu le moment qui allait, pour lui-même et pour les autres, décider de l'étendue de son pouvoir (173). Il n'y avait pas un noir, si stupide qu'il fût, qui n'eût remarqué l'influence qu'une certaine roue (174) exerçait sur les mouvements du navire ; mais, dans ce mécanisme, il y avait toujours pour eux un grand mystère. Daouda (175) examina la boussole pendant longtemps, comme s'il lisait les caractères qu'il y voyait tracés ; puis il porta la main à son front en prenant l'attitude pensive d'un homme qui fait un calcul de tête. Tous les noirs l'entourèrent (176) la bouche béante, les yeux démesurément ouverts, suivant avec anxiété le moindre de ses gestes. Enfin, avec ce mélange de crainte et de confiance que l'ignorance donne, il imprima un violent mouvement à la roue du gouvernail.

(177) Le brig l'*Augusta* bondit sur la vague à cette manœuvre (177) ; on eût dit qu'indigné il voulait s'engloutir avec son pilote ignorant. Le rapport nécessaire entre la direction des voiles et celle du gouvernail étant brusquement rompu, le vaisseau s'inclina avec tant de violence (179) qu'on eût dit qu'il allait s'abîmer. Ses longues vergues plongèrent dans la mer. Plusieurs hommes furent renversés (180) ; quelques-uns tombèrent par-dessus le bord. Bientôt le vaisseau se releva fièrement contre la lame, comme pour lutter encore une fois avec la destruction. Le vent redoubla, et, tout d'un coup, avec un bruit horrible tombèrent les deux mâts cassés à quelques pieds du pont, couvrant le tillac de débris et comme d'un lourd filet de cordages (181). Les Nègres fuyaient sous les écoutilles, en poussant des cris de terreur ; mais, comme le vent ne trouvait plus de prise, le vaisseau se releva, et se laissa doucement ballotter par les flots. Ainsi les plus hardis des noirs remontèrent sur le tillac, et le débarrassèrent des débris qui l'obstruaient. Daouda (182) restait immobile, le coude appuyé sur l'habitacle (183), et se cachant le visage. Ayché (184) était auprès de lui, mais n'osant lui adresser la parole. Peu à peu les noirs s'approchèrent ;

un murmure s'éleva, qui bientôt (185) se changea en orage de reproches et d'injures. « Perfide ! imposteur ! s'écrièrent-ils ; c'est toi qui as causé tous nos maux (186) ; c'est toi qui nous a vendus aux blancs (187) ; c'est toi qui nous a contraints de nous révolter contre eux. Tu nous avais vanté ton savoir (188) ; tu nous avais promis de nous ramener dans notre pays. Nous t'avons cru, insensés que nous étions ! et voilà que nous avons manqué de périr tous, parce que tu as offensé le fétiche des blancs. » Daouda (189) releva fièrement la tête, et les noirs qui l'entouraient reculèrent intimidés. Il ramassa deux fusils, fit signe à sa femme de le suivre, traversa la foule, qui s'ouvrit devant lui, et se dirigea vers l'avant du vaisseau.

Là il se fit comme un rempart avec des tonneaux vides et des planches (190), puis il s'assit au milieu de cette espèce de retranchement, d'où sortaient menaçantes les baïonnettes de ses deux fusils. On le laissa tranquille. Parmi les révoltés, les uns pleuraient ; d'autres, levant les mains au ciel, invoquaient leurs fétiches et ceux des blancs (191). Ceux-ci, à genoux devant la boussole, dont ils admiraient le mouvement continuel, la suppliaient de les ramener dans leur pays ; ceux-là se couchaient sur le tillac (192), dans un morne abattement. Au milieu de ces désespérés, qu'on se représente des femmes et des enfants (193) hurlant d'effroi, et une quarantaine (194) de blessés implorant des secours que personne ne pensait à leur donner.

Tout à coup un Nègre (195) paraît sur le tillac ; son visage est radieux. Il annonce qu'il vient de découvrir l'endroit où les blancs gardent leur eau-de-vie (196), et sa joie et sa contenance prouvent assez qu'il vient d'en faire l'essai. Cette nouvelle suspend un instant les cris de ces malheureux ; ils courent à la cambuse, et se gorgent de liqueur. Une heure après, on les eût vus sauter et rire sur le pont, se livrant à toutes les extravagances de l'ivresse la plus brutale. Ainsi se passa le reste du jour et toute la nuit.

Le matin, au réveil, nouveau désespoir. Pendant la nuit, un grand nombre de blessés étaient morts ; le vaisseau flottait entouré de cadavres ; la mer était grosse, et le ciel brumeux. On tint conseil (197).

« Les blancs, dit Daouda, connaissent seuls les paroles puissantes qui font remuer ces grandes maisons de bois ; mais nous pouvons diriger à notre gré ces barques légères qui ressemblent à celles de notre pays [il montra la chaloupe et les autres embarcations du brig] (198). Remplissons-les de vivres, montons dessus, et ramons en suivant la direction du vent ; mon maître et le vôtre

le fera souffler vers votre pays ». On le crut. Jamais projet ne fut plus insensé. Ignorant l'usage de la boussole, et sous un ciel inconnu, il ne pouvait qu'errer à l'aventure. D'après ses idées, il s'imaginait qu'en ramant tout droit devant lui, il trouverait à la fin quelque terre habitée par les noirs (199).

Tout fut bientôt prêt pour l'embarquement ; mais la chaloupe avec un canot seulement se trouvèrent en état de service (200). C'était trop peu pour contenir environ quatre-vingts Nègres encore vivans (201). Il fallut abandonner tous les blessés et les malades. La plupart demandèrent qu'on les tuât avant de se séparer d'eux.

Les deux embarcations, mises à flot avec des peines infinies (202), et chargées outre mesure, quittèrent le vaisseau par une mer clapoteuse (203), qui menaçait à chaque instant de les engloutir. Le canot s'éloigna le premier. Daouda, avec *Ayché* (204), avait pris place dans la chaloupe, qui, beaucoup plus lourde et plus chargée, demeurait considérablement en arrière. On entendait les cris plaintifs de quelques malheureux abandonnés à bord du brig, quand une vague assez forte prit la chaloupe en travers, et l'emplit d'eau ; en moins d'une minute elle coula (205). Le canot vit leur désastre, et ses rameurs redoublèrent d'efforts (205), de peur d'avoir à recueillir quelques naufragés. Presque tous ceux qui montaient la chaloupe furent noyés (206 *bis*) ; une douzaine seulement put regagner le vaisseau. De ce nombre étaient Daouda et Ayché (207). Quand le soleil se coucha ils virent disparaître le canot derrière l'horizon ; mais ce qu'il devint, on l'ignore (208). Pourquoi fatiguerai-je le lecteur par la description dégoûtante des tortures de la faim (209)? Au bout de quelques jours, il ne resta plus de vivant à bord du brig l'*Augusta* (210) que Daouda et Ayché (211).

Une nuit, la mer était agitée, le vent soufflait avec violence, et l'obscurité était si grande que, de l'avant (212), on ne pouvait voir l'arrière du navire. *Ayché* était couchée sur un matelas, dans la chambre du capitaine, et Daouda était assis à ses pieds (212 *bis*) ; tous les deux gardaient le silence depuis longtemps. « Daouda, s'écria enfin *Ayché* (213), tout ce que tu souffres tu le souffres à cause de moi... — Je ne souffre pas », répondit-il brusquement (214) ; et il jeta sur le matelas, à côté de sa tête (214 *bis*), la moitié d'un biscuit qui lui restait. « Garde-le pour toi, dit-elle en repoussant doucement le biscuit ; je n'ai plus faim. D'ailleurs, pourquoi manger? Mon heure n'est-elle pas venue ? » Daouda (215) se leva sans répondre, monta en chancelant sur le tillac, et s'assit au pied des

mâts rompus (216). La tête penchée sur sa poitrine, il sifflait l'air de sa famille. Tout à coup (217) un grand cri se fit entendre au-dessus du bruit du vent et de la mer; une lumière parut. Il entendit d'autres cris, et un gros vaisseau noir glissa rapidement auprès du sien (218). Il ne vit que deux figures éclairées par une lanterne suspendue à un cordage. Ces gens poussèrent encore un cri, et aussitôt leur vaisseau, emporté par le vent, disparut dans l'obscurité. Sans doute les hommes de garde avaient aperçu le navire naufragé ; mais le gros temps les empêchait de virer de bord. Un instant après, Daouda (219) vit la flamme d'un canon, et entendit le bruit de son explosion (220); puis (221) la flamme d'un autre canon, mais il n'entendit aucun bruit; puis il ne vit plus rien. Le lendemain, pas une voile ne paraissait à l'horizon. Daouda (222) se recoucha sur son matelas et ferma les yeux. Sa femme *Ayché* (222 *bis*) était morte cette nuit-là (223).

Je ne sais combien de temps après cette rencontre une frégate anglaise (la *Charlotte*) aperçut la carcasse d'un bâtiment démâté (224) et, en apparence, abandonné de son équipage. Une chaloupe, l'ayant abordé, y trouva une Négresse morte et un Nègre si décharné et si maigre (225) qu'il ressemblait à une momie. Il était sans connaissance, mais avait encore un souffle de vie. Le chirurgien s'en empara (226) et lui donna des soins, et quand la *Charlotte* aborda à Kingston, Daouda (227) était en parfaite santé. On lui demanda son histoire (228); il dit ce qu'il en savait. Les planteurs de l'île voulaient qu'on le pendît comme Nègre (229) rebelle; mais le gouverneur, qui était un homme humain, s'intéressa à lui, trouvant son cas justifiable, puisque, après tout, il n'avait fait qu'user du droit de légitime défense; et puis ceux qu'il avait tués étaient des Français (230). On le traita comme les Nègres pris à bord d'un vaisseau négrier que l'on confisque. On lui donna la liberté, c'est-à-dire qu'on le fit travailler pour le gouvernement; mais il avait six sous par jour et la nourriture. C'était un fort bel homme. Le colonel du 75e le vit (231) et le prit pour en faire un cymbalier dans la musique de son régiment. Il apprit un peu d'anglais; mais il ne parlait guère. En revanche, il buvait avec excès du rhum et du tafia (232). Il mourut à l'hôpital d'une inflammation de poitrine.

Les principaux faits racontés dans cette narration sont historiques (233).

I. — Les 56 suppressions pratiquées dans le texte de 1829.

9. Quatre lignes, de « et que, pour », à « croiseurs anglais ».

11 *bis*. Douze lignes, de « Bien différent », à « de la rouille. Mais ».

15. Trois mots : « étroits et rentrés ».

19. Une demi-page, de « Les noirs », à « comme les blancs ».

22. Le mot « remplies ».

28. Les mots « un peu ».

36. Les mots « habits d' ».

37. Cinq lignes, de « Comme il n'avait », à « large ceinture ».

38. Deux lignes, de « Ainsi équipé », à « de Londres ».

40. Quatre lignes, de « Tandis que », à « Ledoux ».

41. Cinq mots : « rendu sain et sans avaries ».

42. Onze lignes (remplacées par les deux que contient la Version remaniée), de « On s'assit », à « qu'il avait à vendre ».

44. Onze lignes, de « Quand il faut », à « de longueur ».

47. Trois à quatre lignes, de « Tout dégénère », à « maîtresse ancre ».

50. Les mots « je ne sais lequel ».

51. Le mot « blanc ».

61. Dix mots, de « ce qui montre », à « civilisation européenne ».

66. Quatre à cinq lignes, de « Ledoux se souvint », à «corps humain. Il ».

71. Les mots « ne payent et ».

72. Les mots « dans les voitures publiques ».

77. Le mot « morte ».

93. Deux lignes, de « qui deçà », à « de la côte ».

95. Deux lignes, de « Il n'était », à « le lendemain ».

97. Les mots : « et dormit pour cuver son eau-de-vie » sont remplacés par « et s'endormit ».

104 à 105. Trois lignes, de « Là il espérait », à « se trompait pas : en effet ».

109. Dix lignes, de « le capitaine se mit », à « persistait ».

112. Huit lignes, de « Ledoux fit réflexion », à « à sa merci », lignes remplacées par les mots : « Amédée y consentit ».

116. Dix lignes, de « Revenu de sa première », à « les pieds et les mains ». — Par contre, à la phrase qui suit aussitôt, trois mots intercalés : « il fut blessé ».

121. Une demi-page, de « Cependant le pauvre », à « causé la leur ».

122. Une page, de « Déjà sans inquiétude », à « sautaient et dansaient ».

127. Les mots « Près de lui ».

128. La phrase : « Il était évident qu'elle remplissait de hautes fonctions auprès du capitaine ».

132. Les mots « et Ayché poussa un cri de terreur ».

137. Plus de deux pages, de « Moi qui vous parle », à « qu'il commandait dans le moment ». Ainsi que le mot « presque » à la première ligne de l'alinéa suivant.

145. Une page, de « puis, sans s'expliquer », à « lui arracher des mains ».

151. Douze lignes, de « Les plus déterminés », à « leurs compagnons enchaînés ».

153. Deux à trois lignes, de « Ils pensaient à l'eau-de-vie », à « autres conjurés ».

154. Les mots « à ce qu'ils ne parussent pas être coupés, et ».

155. Le mot « cependant ».

156. Une phrase, de « D'ailleurs il les », à « double poids ».

157 à 157 *bis*. Suppression de douze mots, d'une brève note. Et de menues modifications.

159 à 159 *bis*. Suppression d'une phrase (moins un mot) et d'un membre de phrase. Et quelques modifications.

168. Neuf lignes, de « Le lieutenant », à « mis en pièces ».

172. Huit lignes, de « Il ne se pressait », à « de sa position ».
173. Les mots « Dans tout le vaisseau ».
174. Les mots « et la boîte placée en face ».
177. A peu près deux lignes : « Comme un généreux coursier qui se cabre sous l'éperon d'un cavalier imprudent, le beau brick l'*Espérance* », lignes remplacées par ces mots : « Le brig l'*Augusta* ».
178. Le mot « inouïe ».
181. Le mot « épouvantés ».
197. Une page, de « Quelques apprentis », à « se serrèrent autour de lui ». — Et des quatre premiers mots de l'alinéa suivant, deux sont changés.
199. Deux lignes, de « car les noirs possèdent », à « dire à sa mère ».
209. Six lignes, de « Vingt personnes », à « le laisse mourir ».
211. Suppression de la ligne de points.
218. Les mots « si près que les vergues lui passèrent au-dessus de la tête ».
221. Les mots « il vit ».
223. Suppression de la ligne de points.

II. — Variantes diverses.

13. « étroit, long », dans le texte de 1829.
45. « trouvait », dans le texte de 1829.
46. « plaignait », dans le texte de 1829.
53. « manqua tomber », dans le texte de 1829.
78. « le », dans le texte de 1829.
79. « guiriot », dans le texte de 1829.
85. « cette femme. Elle était jolie. » (Texte de 1829.)
90. « une tabatière de carton. » (Texte de 1829.)
133. « Mama-Jumbo. » (Texte de 1829.)
194. « une vingtaine. » (Texte de 1829.)
212. « que de la poupe on ne pouvait voir la proue. » (Texte de 1829.)
214 *bis*. « à côté de sa femme. » (Texte de 1829.)
216. « d'un mât rompu. » (Texte de 1829.)
230. « n'étaient que des Français. » (Texte de 1829.)
233. *Cette dernière phrase n'existe pas dans le texte de 1829.*

III. — Les noms changés.

Je les ai signalés en première page de ma première partie. Relevé aux numéros 2, 14, 18, 20, 24, 26, 27, 30 à 32, 39, 49, 52, 55, 65, 67, 69, 74, 76, 81, 84, 86, 91, 94, 96, 99 à 101, 107, 110, 114, 115, 123, 126, 134, 135, 138 à 140, 144, 148, 150, 152, 158, 160, 161, 165, 166, 171 et 171 *bis*, 175, 182, 189, 204, 207, 210, 211, 212 *bis*, 213, 215, 219, 224, 227.

IV. — Changements de ponctuation.
Bizarreries orthographiques (*de la « France Maritime »*).
Quelques modifications d'alinéas.

Je me suis expliqué (notes des pages 224-226) au sujet de la ponctuation et surtout des fantaisies orthographiques en usage à la *France Maritime*. Quant à la disposition des alinéas, elle n'est pas toujours la même dans les deux textes, de 1829 et de 1836. — Tout cela, même les changements de nom, est d'intérêt médiocre, mais j'ai cru devoir tout relever, pensant être utile à qui voudrait faire une minutieuse étude comparative. — Les renvois concernant l'orthographe sont imprimés, ci-dessous, en italique.

Numéros 3 à 7, *8*, *10*, *12*, 16, 17, *21*, 23, 25, 29, 33, 35, 43, 48, *54*, 56 à 60, 62, *63*, 64, *68*, *70*, 72, *73*, 75, 80, 81, 82 à 83 *bis*, 87, 88, 89, *92*, 97, 98, 102, 103, 106, 108, 111, *115 bis*, 118, 119, 124, 125, *131*, *136*, *141*, 147, 149, 162 à 164, 166 *bis*, 169 à 170 *bis*, 176, 179, 180, 183, 186 à 188, 190 à 192, *193*, 195, 196, 198, 200 à 203, 205 à 206 *bis*, 208, 214, 217, 225, 226, 228, 229, 231, 232.

III

Ce qui frappe avant tout dès que l'on examine le tableau ci-dessus, c'est la proportion considérable des suppressions faites par Mérimée ; elle équivaut à un tiers de la version de 1829[1]. Deux fois il a sacrifié une demi-page, trois fois une page entière, une fois une page et un quart, une fois deux pages. Je relève une trentaine de suppressions qui varient de une à douze lignes, et près de vingt qui portent sur un à sept mots. D'additions, pas une seule, sauf la dernière phrase. Par cette volonté de concision l'auteur de *Tamango* se rapproche de l'auteur de *Mateo Falcone*, autant que le permet la nature si différente des deux récits. Il paraît nécessaire, pour mieux se rendre compte des qualités de *Tamango*, d'insister un peu là-dessus. L'une des Nouvelles contient en somme un épisode unique, superbe en son genre et merveilleusement traité ; la deuxième, *Tamango*, est tout un drame en cinq actes.

Mérimée expose d'abord, en bref, ce qu'étaient, au XIXe siècle, un navire négrier, son capitaine et la traite noire; c'est le premier acte, terminé par une complication inattendue d'où découle tout le reste : en état d'ébriété, le chef nègre donne au capitaine blanc une de ses deux femmes, à laquelle il tenait de toutes ses forces de maître et d'amant. Au deuxième acte, très court, *Tamango*, dégrisé, va réclamer sa femme à bord du navire en partance, et il y est fait prisonnier-esclave. Troisième acte, la révolte des nègres se prépare, elle éclate, l'équipage est massacré en totalité; et, au milieu des scènes diverses, l'écrivain a su fixer là quelques traits essentiels de la vie des captifs à bord d'un négrier, en temps normal. Acte quatrième, les révoltés, de par leur ignorance nautique, sont affreusement prisonniers sur le vaisseau conquis par eux ; ils tentent une aventureuse évasion sur les embarcations du bord, et enfin leur chef et sa femme restent seuls vivants sur le négrier démâté, roulant au hasard sur les flots. Le dernier acte, c'est l'agonie de Tamango-Daouda et de sa femme Ayché, la mort de celle-ci, le sauvetage du chef noir et sa fin pitoyable.

A cette œuvre si bien conçue, si fortement documentée[2], déjà si belle par la composition et par le style, l'auteur, visant toujours

1. J'ai suivi le texte de 1829 sur un exemplaire des *Nouvelles de Prosper Mérimée, La Mosaïque*, Paris, Jouaust, 1887, in-8°. — Dans cette édition, *Tamango* occupe les pages 33 à 66 et remplit trente-trois pages et demie, à raison de vingt-neuf lignes à la page et, environ, dix à onze mots par ligne.

2. Voir mon article *Les sources du « Tamango » de Mérimée* (dans le *Mercure de France*).

au parfait, impitoyable à lui-même, apporta dans sa version nouvelle les innombrables corrections dont j'ai donné une sommaire idée quantitative. Il nous faut, pour bien saisir leur valeur respective, les étudier avec la minutie sévère qui l'anima, même si quelquefois nous sommes portés à demander grâce pour tel passage que biffa Mérimée, voire à contester la légitimité de telle rédaction nouvelle.

Voyons d'abord les cinq premières pages, jusqu'à l'instant où commence le marchandage des esclaves. A la seconde page, le négrier présenté comme une sorte d'innovateur, voilà qui semble un peu avoir été fait « de chic », et qui ne sert à rien; supprimé jusqu'aux mots « de la rouille ». Et à quoi bon insister, avec une ironie trop appuyée, sur l'entassement des captifs dans les entreponts? Ce qui a été dit sur et à propos de ceux-ci est assez indicatif. Quant au portrait du nègre il est maintenu[1], mais vraiment il était trop poussé à la caricature; supprimés, la phrase sur « la bande considérable de peau noire » et, plus loin, le passage qui le montrait « se redressant à la manière d'un grenadier », etc. Surtout, rayée, la phrase disant qu'il « croyait surpasser en élégance le petit-maître le plus accompli de Paris ou de Londres »; il a d'excellentes raisons pour ne pas le croire, il ignore absolument ce qu'est un « petit-maître ».

Cinq menues éliminations de mots superflus et je passe à la scène du marchandage. Deux lignes suffisent, au lieu de onze, à expliquer que l'on s'assied devant des bouteilles d'eau-de-vie. Et l'auteur n'a pas laissé l'explication sur le mode de marche des caravanes d'esclaves; cet emprunt à Mungo-Park est inutile, puisque Mérimée veut dépeindre uniquement des épisodes de la traite par un capitaine européen. Les deux phrases de celui-ci : « Tout dégénère », jusqu'à « maîtresse ancre », retardent également le récit, sans utilité aucune; de même le rappel d'un souvenir concernant les moutards au théâtre de Nantes. Et la fin d'alinéa : « ce qui montre la supériorité de la civilisation européenne », est de l'ironie trop facile. Supprimé, tout cela.

Avant d'aller plus loin, il restait à faire, comme dans chacune des autres parties, de petites modifications ou suppressions de mots et de ponctuation[2]. Mérimée a tenu, en particulier, à écrire

1. Mieux eût valu le supprimer en entier. Voir *même article.*

2. La ponctuation, sauf quelques règles générales, est affaire d'impressions personnelles; je laisse donc de côté les nombreuses corrections apportées par Mérimée, à cet égard, au texte de 1829. — Mais que dire des bizarreries orthographiques et typographiques du texte de 1836? *Enfans, restans, juremens, intéressans,* etc., partout le *t* a été supprimé. Et *traficans* substitué à trafiquants. Et le mot Nègre

(dans les récriminations de Ledoux-Amédée) : « trou*vant* les hommes chétifs... et se plai*gnant* de l'abâtardissement de la race noire », au lieu de trou*vait*, se plai*gnait*. On a ainsi, avec la syllabe finale de « abâtardissement », trois nasales, suivies aussitôt des quatre de : « Cependant, tout en critiquant ». Accumulation destinée à bien montrer un capitaine Amédée qui affecte la mauvaise humeur, grognon, grognant en mâchonnant ses mots.

Depuis l'intervention humanitaire de l'interprète jusqu'à la capture de Tamango-Daouda, il avait à faire, en sus des corrections de « vétilles », un petit changement et diverses coupures. L'interprète doit offrir à Daouda « un tablier de coton », c'est bien plus vraisemblable que : « une tabatière de carton ». Et l'auteur raye comme peu utiles les deux lignes : « qui deçà, qui delà..., de la côte »; comme très superflus les mots : « pour cuver son eau-de-vie », ainsi que la réflexion de Daouda courant à l'embouchure de la rivière : « Là il espérait... Il ne se trompait pas ». Il raye pour le même motif les neuf lignes qui décrivent la résistance du nègre au capitaine et aux matelots qui le capturent; il intercale seulement trois mots : Tandis qu'il se défendait, « il fut blessé ».

Au risque d'en être blâmé à juste titre, il raye aussi les onze lignes où il montrait la douleur du nègre en présence du refus sec d'Amédée, qui ne veut pas lui rendre Ayché. Est-ce tout ? Mérimée ne juge pas indispensable de laisser la première réflexion d'Amédée, que le noir « se vendrait bien mille écus », il l'a déjà dit; ni même celle « que ce voyage... serait probablement son dernier » à lui, Amédée; que, par suite, etc. Bien que cette deuxième remarque du négrier soit très explicative de sa conduite, il a biffé l'une et l'autre. Biffée également, quoiqu'il y ait là deux ou trois observations assez naturelles et intéressantes, la demi-page sur Daouda blessé, sur l'accueil qu'il reçoit dans l'entrepont.

toujours avec une majuscule. — Il en est ainsi partout dans les quatre volumes de la *France Maritime*, mais ceci n'explique rien. Le directeur, Gréhan, n'était pas de taille à imposer à ses collaborateurs, surtout à Mérimée, ces fantaisies-là, ni d'autres, à supposer qu'il en fût partisan. Serait-ce que, à l'imprimerie du périodique, un prote maniaque, ménagé en raison d'une habileté professionnelle remarquable, aurait imposé ces bizarreries, et celle aussi d'imprimer en italique le nom de *Ayché* ? Quoi qu'il en soit, une seule des modifications orthographiques, dans le texte de 1836, est rationnelle, et il est regrettable qu'elle n'ait pas prévalu; c'est celle de ***brig*** au lieu de **brick**. Ce dernier mot, en anglais, signifie : une brique ! Pour désigner le navire en question, les Anglais disent *brig*; de même les Hollandais, Allemands, Scandinaves, Russes, etc. Seuls les Français ont conservé l'orthographe absurde, malgré une décision rendue en 1831 par l'amiral de Rigny, ministre de la Marine, à la suite d'un rapport d'Auguste Jal, décision prescrivant que désormais *brig* serait l'orthographe officielle dans la Marine. (Jal, *Glossaire Nautique*, Paris, 1848, in-8°, à : Brick, Brig, etc.) — Du reste, nous disons un *brigantin* et : voile *brigantine*.

Et, encore pour resserrer le récit, il a supprimé tout de suite après une page entière, depuis : « Déjà sans inquiétude » jusqu'à : « les pauvres noirs sautaient et dansaient ». Voilà une coupure qui sera très critiquée, au nom de l'art, mais l'auteur semble hanté par le : *ad eventum festina*, et sa préoccupation unique, désormais, paraît être le sort de Daouda conté en aussi bref que possible. Au surplus, il verra mieux sur l'imprimé, pour une future « édition définitive », ce qu'il y aura lieu de changer à ses actuelles corrections et suppressions.

De la réapparition du chef noir sur le pont jusqu'à la victoire des révoltés, il voit nécessaires surtout trois grosses coupures. D'abord le récit de l'interprète sur la farce du « Croquemitaine des nègres », Mama-Jumbo. Il n'a pas à conter des histoires de loups-garous et à montrer les grossières supercheries des pseudo-revenants. Cela, d'ailleurs, en plein tragique, dérive l'attention du lecteur vers un hors-d'œuvre bouffon. Un trait de plume sur ces deux pages. — Un autre sur la page, d'utilité assez douteuse, relative aux harangues de Daouda dans l'entrepont, à partir de : « puis, sans s'expliquer nettement » jusqu'à : « celui qui voudrait la lui arracher ». — Et un autre encore, sur douze lignes superflues, de : « les plus déterminés, ayant Tamango à leur tête » jusqu'à : « délivrer leurs compagnons enchaînés ».

Passé le triomphe de la révolte noire et jusqu'à la fin, il a naturellement à faire de courtes suppressions d'inutilités, une ou deux modifications de récit et les ordinaires corrections de détails[1] ; mais une seule coupure longue, d'une page. C'est la vaine tentative de : « Quelques apprentis dans l'art magique » de conduire un vaisseau, la députation vers le chef nègre, etc., et l'intervention spontanée de Tamango, jusqu'à la phrase : « Tous les noirs bais-

1. Il y a là trois corrections vraiment curieuses. A propos des ténèbres qui environnent le brig, la nuit de la rencontre d'un autre bâtiment, Mérimée avait écrit : « de la poupe à la proue » on ne voyait rien. Il a substitué : « de l'avant à l'arrière ». Quelques lignes au-dessous il a effacé les mots : « si près que les vergues », etc. Evidemment il était plus que jamais désireux de fuir l'emploi des termes nautiques, après avoir été horripilé à la lecture des publications d'Edouard Corbière surtout, bourrées du vocabulaire maritime.

La troisième correction est déroutante au premier abord. Parlant de Daouda, qui abandonne un moment Ayché mourante, pour aller voir, sur le pont, s'il apercevrait les feux de quelque navire, il avait écrit : « Il s'assit au pied d'un mât rompu ». Il corrige : « au pied *des* mâts rompus ». Sans doute a-t-il voulu suggérer que l'angoisse de Tamango-Daouda l'emportait sur son extrême faiblesse; que, par fièvre d'angoisse, il changeait de place, s'affaissant d'abord contre le tronçon du mât d'arrière, puis allant s'appuyer contre celui d'avant avec la vague espérance que de là il pourrait mieux percer les ténèbres. Cette singulière correction prouve à quel point Mérimée s'obstinait à la recherche des moindres améliorations, et combien il aimait à suggérer une idée au lecteur, en un trait bref, au lieu de la développer en une phrase ou deux.

sèrent la tête avec respect et se serrèrent autour de lui ». Il pourrait abréger peut-être utilement tout cela, mais il juge plus simple de le rayer, dans sa hâte, sans doute, d'en finir.

Si j'ai réduit à peu de chose la fin de l'exposé de la correction, c'est que, réellement, — on peut s'en assurer au moyen du tableau comparatif, — l'auteur a fait beaucoup moins de retouches importantes, dans la partie du récit postérieure à la victoire des nègres, qu'il n'en avait fait dans les autres. A juste titre; cette dernière partie de *Tamango* était déjà si près de la perfection ! Les deux pages finales surtout, depuis : « Une nuit, la mer était agitée, le vent soufflait avec violence », seraient à mettre dans un spicilège de la langue française. Tant par la forme que par le fond, dans leur simplicité nue, elles procurent une des émotions d'âme les plus hautes, une des plus pures sensations d'art.

Mars 1927. LÉON VIGNOLS.

MÉLANGES

SUR UNE LETTRE INÉDITE DE CHATEAUBRIAND A UN INCONNU

Le 5 septembre 1835, un admirateur de Chateaubriand lui adressait une ode de deux cent vingt-huit vers, en trente-huit strophes. L'enthousiasme, l'abondance des images, la facilité, le sentiment du rythme en peuvent être les mérites ; des métaphores risquées, des apostrophes banales, une négligence fréquente de rimes et d'expressions en sont les incontestables défauts :

. . . . . .
La terre de Clisson voit ton enfance obscure ;
Tu grandis en plein air sous l'œil de la nature
Dont tu comprends déjà l'auguste majesté.
Au manoir de Combourg tu rêves, solitaire,
Les rêves de l'aiglon qui contemple, en son aire,
Un horizon de liberté.
. . . . . .
Dis, si l'arrêt du sort te commandait encore
De reprendre tes jours à leur naissante aurore
Avec la liberté de changer ton destin,
Reniant ton passé par un regard de doute,
Crois-tu qu'il serait mieux de refaire la route
Par un autre chemin ?
. . . . . .

L'auteur de cette pièce a écrit immédiatement à la suite :

RÉPONSE DE CHATEAUBRIAND.

Paris, 19 mai 1836.

J'aurais voulu, Monsieur, vous remercier beaucoup plus tôt de votre lettre et de vos beaux vers. Oui, Monsieur, de vos beaux vers, car non seulement quelques-unes de vos stances sont pleines d'harmonie, mais il règne dans toutes un sentiment et une vérité qui les distinguent de la foule des lieux communs de poésie dont nous sommes maintenant inondés. Je veux répondre, Monsieur, aux questions de vos dernières strophes : Si j'en étais à recommencer ma vie, je n'écrirais pas un seul mot, et je voudrais mourir complètement ignoré, mais je serais toujours chrétien comme je l'ai été et plus que je (ne) l'ai été. Tout compté, il ne reste dans la vie qu'une chose : la religion. C'est elle qui donne l'ordre et la liberté au monde, et, après cette vie, une vie meilleure. Sans doute j'ai eu, dans les chagrins de mon existence, des

momens d'incertitude et de langueur, mais, en avançant vers le terme où j'arriverai bientôt, mes pas se sont affermis, et j'ai d'autant plus de foi dans cet accroissement de mes forces que mon esprit n'a rien perdu de la vigueur de la jeunesse ; je suis resté tel que j'ai toujours été. J'ai cru avant tout, dans la politique, à la liberté. Je l'ai voulue par les rois parce qu'il me semblait que, venant du principe du pouvoir, elle effrayerait moins et serait mieux ordonnée. Si les rois n'en ont pas voulu, ce n'est pas ma faute, et je leur ai assez souvent prédit leur sort quand ils ont pris une fausse route. Maintenant les rois tombent ; je leur reste fidèle par honneur plutôt que par goût. La vie n'a quelque dignité que dans son unité et sa droiture. Voilà, Monsieur, où j'en suis : je me prépare à mourir citoyen libre, royaliste fidèle et chrétien persuadé. L'avenir du monde est dans le christianisme, et c'est dans le christianisme que renaîtra, après un ou deux siècles, la vieille société qui se décompose à présent.

Mille pardons, Monsieur, je dicte à la hâte cette lettre tandis que je corrige les dernières épreuves des quatre volumes qui vont paraître incessamment[1]. Je n'ai pas voulu vous faire attendre plus longtems la réponse que je vous devais.

Agréez de nouveau, Monsieur, je vous prie, mes remerciemens empressés et l'assurance de ma considération très distinguée.

CHATEAUBRIAND.

L'encens n'est jamais importun, et l'on ne s'étonnera pas qu'au moment où il venait de quitter, non sans amertume, la scène politique, Chateaubriand ait apprécié ce naïf hommage et que, la courtoisie de son naturel aidant, il ait voulu faire de sa réponse, un peu tardive, mieux qu'un accusé de réception. Mais n'a-t-il pas comblé vraiment son correspondant inconnu en donnant à cette réponse l'étendue d'une profession de foi et les accents d'une apologie? Tout n'est-il pas curieux dans cette lettre que nous n'entreprendrons pas de commenter, laissant ce soin aux compétences de la critique? A vrai dire, nous n'en possédons pas l'original, mais l'authenticité de sa copie n'est pas contestable à nos yeux. L'auteur de l'ode à Chateaubriand était aussi l'auteur d'une ode à Lamartine, qu'il nous a conservée avec la copie de la réponse du destinataire. Dans son court billet, le chantre de Milly se garde bien de rien livrer de lui-même, et son remercîment marque la distance qu'il met entre lui et l'apprenti poète[2].

*
* *

Ces textes font partie d'un recueil manuscrit dont l'écriture fine et soignée, jaunie par le temps, emplit entièrement un carnet relié de cent quatre-vingt-huit pages. Deux nouvelles dramatiques en prose occupent les vingt-huit premières ; sous la rubrique *Ma Ruche*, *Poésies*

1. Sans doute l'*Essai sur la Littérature anglaise*.

2. « Monsieur de Lamartine a lu avec un vif intérêt les vers pleins d'âme et de sentiment que vous avez bien voulu lui adresser, Monsieur. Les idées de morale et de religion qui s'y trouvent en foule ajoutent un grand prix à ces vers, et leur auteur, pour réussir, n'a qu'à persévérer dans la même voie. Monsieur de Lamartine s'empresse d'offrir tous ses remerciements à leur jeune auteur et le prie d'agréer l'assurance de sa considération la plus distinguée.

« Paris, 26 juillet [1835]. »

diverses, se succèdent ensuite près d'une centaine de sonnets, puis des épîtres et des pièces lyriques et descriptives. Assez fréquemment datés, les morceaux se présentent sans ordre chronologique, ce qui indique qu'il s'agit d'un classement méthodique définitif, d'une mise au net; des fautes de copie s'y révèlent; les dates extrêmes vont de février 1834 à août 1836. Aucun nom, aucune adresse, aucun renseignement qui nous permette de désigner l'auteur; il nous apparaît seulement, au travers de son œuvre, comme un jeune homme récemment sorti du collège, un romantique sans fantaisie, pourrait-on dire, d'une nature méditative, d'une inspiration hautement religieuse teintée de mélancolie. Il cite, en épigraphes, Virgile, Byron, Hugo, Sainte-Beuve et Lamennais, réunit dans une même invocation Gilbert, Chénier et Vigny, et chante l'amitié avec plus d'abandon que l'amour. La forme du sonnet l'inspire parfois assez heureusement; il a d'ailleurs pour elle une prédilection proclamée à plusieurs reprises :

Sonnet, aimable enfant d'une seule pensée,
Comme un subtil éclair tu rejaillis du cœur,
Et, que l'âme soit triste ou la tête oppressée,
Peu t'importe, tu tends ton aile, heureux vainqueur!

Et, sans t'inquiéter de la foule insensée
Qui du noble parler méconnaît la grandeur,
Tu frappes quatre fois l'oreille caressée
De l'écho redoublé de ton vers enchanteur.

Puis, comme un cygne fier sur une onde limpide,
Après avoir décrit un cercle plus rapide,
Fatigué de l'essor, se repose un moment,

Tu reprends, ô sonnet, une marche plus lente,
Chantes encor six vers d'une voix somnolente,
Et t'assoupis enfin majestueusement.

Ceux de ses amis que ne désignent pas de simples initiales ont nom : Ernest Jacques, Chappuy, Couvez, Cornemont, Dufestel, Rocher; ils appartiennent, comme lui, à la Flandre, où presque tout le recueil paraît avoir été composé. C'est un pèlerinage au Mont des Cats (la Trappe de Ruyssen), une nuit de voyage entre Ypres et Wuydschaete, un concert de Verroust, une mort d'enfant à l'hospice de Saint-Venant, une épître sur Cassel, un adieu à Dunkerque; ce sont des vers adressés de cette ville, le 18 avril 1836, à la poétesse Caroline Angebert, alors à Paris. Les dunes, les grèves, le ciel d'automne, la Lys vue de sa fenêtre, entre les ailes des moulins à vent et les bras du télégraphe aérien, sont les paysages dont il compose des tableaux que ne dépare pas une note de réalisme :

Un ciel gris et coupé, par endroits, de points blancs;
Un vent froid gémissant d'une voix monotone;
Des arbres qui n'ont plus qu'une pâle couronne
Et penchent vers le sol leurs rameaux nonchalans;

Des vergers dépouillés que la vache abandonne;
Des chaumes que la haie offre à l'œil des passans;
Des sillons préparés pour la graine d'automne,
Et des tas de fumier alignés dans les champs.
. . . . . .

D'après les confidences de plusieurs passages, l'auteur se trouvait, de fin décembre 1835 à février 1836, à Cologne et à Bonn; il a habité, dans son enfance (serait-ce comme fils de quelque fonctionnaire napoléonien?) cette dernière ville *où il est né*, et il la revoit après une absence de quatorze années. Le sonnet qui clôt le recueil est adressé à une amie d'enfance, Joséphine Lamberts, à Bonn; ailleurs il parle à sa sœur E..., à sa cousine Joséphine Keil.... (de Bruxelles), de cette Allemagne du Rhin qui lui est particulièrement chère :

Moi, je préfère à tout la vieille Germanie,
Ses rêves, ses vertus, et son grave génie,
Et son sol consacré que réclame mon cœur.

*
* *

Le recueil dont il s'agit a appartenu jusqu'en 1908 au docteur Alexandre De Cool, médecin à Hazebrouck, décédé à cette époque à quatre-vingt-onze ans; sa famille avait toujours vu ce volume dans ses papiers et le considérait comme étant son œuvre, d'après des indices qui n'ont pu soutenir l'examen (analogie d'écriture, etc.). Issu d'une famille flamande de Morbecque, né à Amiens en 1818, chirurgien militaire aux armées d'Algérie de 1839 à 1842, démissionnaire en 1847 dès avant son mariage, le docteur De Cool n'avait, en 1834, que seize ans, et il serait difficile de lui attribuer certaines pièces portant cette date; il n'habita jamais la Rhénanie et ne s'y rattachait ni par son ascendance ni par aucune autre parenté. Enfin, ceux qui l'ont approché dans sa vieillesse ont apprécié, avec sa haute conscience, la variété et la distinction d'une culture qui se cachait sous un abord plutôt sévère, mais rien ne leur a donné l'impression « du poète mort jeune à qui l'homme survit ». Ne serait-il pas plus vraisemblable que ce carnet ait été, entre ses mains, le legs, pieusement conservé, d'un ami de jeunesse depuis longtemps disparu, et dont sa discrétion aura emporté le nom dans la tombe? Mais l'histoire littéraire est nécessairement indiscrète; puisse le hasard, qui se plaît à résoudre les énigmes, permettre à quelque lecteur d'identifier, au vu de cette rapide analyse, le correspondant inconnu du Chateaubriand de 1836.

Henri Hugon.

LAMARTINE ET QUINAULT

« *Le flot fut attentif* : c'est un hémistiche de Quinault. » M. Lanson, dans sa belle édition critique des *Méditations*, signale cette remarque de Féletz (*Journal des Débats*, 1er avril 1820). Il s'agissait évidemment d'un texte assez connu. Jouait-on encore Quinault? *Armide*, avec la musique de Glück, est, sauf erreur, le seul de ses opéras que l'on représentât au commencement du dix-neuvième siècle. Lisait-on ses œuvres? Peut-être faut-il penser plutôt à une lecture de Voltaire. Dans l'article *Fleuri* (*Discours*) de l'*Encyclopédie*[1], il citait ce fragment de Quinault :

Ce fut dans ces vallons où, par mille détours,
Inachus prend plaisir à prolonger son cours,
Ce fut sur ce charmant rivage
Que sa fille volage
Me promit de m'aimer toujours.
Le zéphir fut témoin, *l'onde fut attentive*,
Quand la nymphe jura de ne changer jamais;
Mais le zéphir léger et l'onde fugitive
Ont emporté bientôt les serments qu'elle a faits.
(*Isis*, acte I, scène II.)

Cette page avait été reproduite : dans les *Œuvres* de Voltaire, édition de Kehl, où, comme on sait, les articles fournis par Voltaire à l'*Encyclopédie* furent pour la première fois fondus dans le *Dictionnaire philosophique*; et dans l'*Esprit de l'Encyclopédie*, paru en l'an VI[2]. C'est plus qu'il n'en faut pour que Lamartine l'ait connue.

MADELEINE JOUGLARD.

1. Tome VI, p. 1756. Cf. *Œuvres* de Voltaire, éd. Moland, t. XIX, p. 150,
2. *L'Esprit de l'Encyclopédie, ou Choix des articles les plus agréables, les plus curieux et les plus piquants de ce grand Dictionnaire* [par Remi Ollivier]. Paris, Fauvelle et Sagnier, an VI, 12 vol. in-8°, t. IV, p. 385.

UNE ROMANCE INCONNUE DE VICTOR HUGO

En parcourant un recueil factice de poésies légères et de pièces de circonstance, constitué à l'époque de la Restauration par l'avocat bordelais Bernadau, nous avons, mon collègue P. Courteault et moi, aperçu avec quelque surprise, à la sixième page d'un *Recueil de Romances et Chansons nouvelles chantées par Issautier et son épouse*, une *Romance nouvelle par Victor Hugo* : *L'Abordage*. La voici :

A l'horizon, regardez bien,
Braves compagnons du corsaire.
Là-bas, n'apercevez-vous rien ?
Moi je distingue une galère
Au pavillon sicilien (*bis*),
Oui, je distingue une galère au pavillon sicilien.

Amis, courage,
A l'abordage,
A l'abordage élançons-nous,
Et que je meure,
Si dans une heure
Cette galère n'est pas à vous.

Je la reconnais ; sur ma foi,
C'est elle qui de la Norvège
Emmène la fille du roi,
Aux cheveux d'or, au teint de neige,
Qu'il mène à peine sous ses lois ;
C'est elle qui de la Norvège emmène la fille du roi.
Amis, courage..., etc.

Songez que les vins [les] meilleurs
Sont chargés sur cette galère,
Que cent filles, charmantes sœurs,
Entourent la jeune héritière
Comme une guirlande de fleurs ;
Amis, pour vous seront ces sœurs.
Amis, courage..., etc.

Les autres romances sont : *Le Combat des Jeunes Gens*, *Le Petit Matelot*, *Si j'avais un mari*, *Fallait le conserver quand on l'avait*, *La Vie de jeune homme* et *Le Soleil de ma Bretagne*. — Les journaux du temps, de 1819, 1820, 1821, ne font pas, à ma connaissance, mention du sieur Issautier et de son épouse. *L'Abordage* n'est vraisemblablement pas postérieur à 1821, car la romance suivante, *Fallait le conserver...*, qui déplore avec humour l'exil de Napoléon et la lâcheté de ceux qui l'ont abandonné, ne dit rien de la mort de l'empereur.

A. Chérel.

ÉDITIONS ORIGINALES DE « NAPOLÉON LE PETIT » ET DES « CHATIMENTS »

Éditions fictives de certaines œuvres de Victor Hugo.

Dans le *Bulletin du Bibliophile* de novembre 1926, M. F. Vanderem reproche à certains bibliographes notables, tels que G. Vicaire et M. Carteret, d'avoir avec trop de légèreté déclaré que l'édition in-32 de *Napoléon le Petit* de 1852 était l'originale, sans avoir comparé attentivement le texte de cette édition avec celui de l'édition in-12 de la même année. Voici d'ailleurs le passage où il prétend établir que l'originale est l'édition in-12, contrairement à l'opinion commune :

« Hélas ! une mésaventure va rarement seule, et, après avoir été saboté par les critiques, *Napoléon le Petit* l'a été par les bibliographes. Jusqu'ici, effectivement, bibliophiles et libraires se référaient, pour l'originale de *Napoléon le Petit*, aux indications fournies par Vicaire et que notre ami M. Carteret a hospitalisées ensuite dans son Trésor :

« *Napoléon le Petit*, Londres, Jeffs ; Bruxelles, Martens, 1852, in-32... impr. de Labroue. L'exemplaire de Mme V. Hugo est conforme à cette description.

« Édition in-12, même année, même éditeur...

« Eh bien ! j'ai à la fois le regret et le plaisir de l'affirmer, *les indications ci-dessus sont complètement erronées*. Pour aboutir à cette constatation, il eût suffi, d'ailleurs, à tout le monde de procéder comme on ne procède que trop peu souvent : c'est-à-dire, avant de conclure à la priorité d'une des deux éditions, de comparer avec soin leurs exemplaires respectifs.

« Si donc vous opérez cette confrontation, vous remarquerez immédiatement que ce qui distingue l'édition in-12 de l'édition in-32, c'est qu'elle est terminée par un *erratum* qui fait défaut dans sa prétendue devancière et dont je donne ci-dessous le texte significatif :

« **Note-Erratum.** — Une erreur de copiste met Charles-Quint dans l'Escurial, qui ne fut bâti que par Philippe II après la bataille de Saint-Quentin. — Page 106, ligne 25, il faut lire : — *Saint-Just*, Charles-Quint y songeait. — Page 137, ligne 9, au lieu de l'*honneur*, le sang et les larmes, lisez : l'*horreur*, le sang et les larmes.

« D'une façon générale, entre deux éditions de même date, celle qui est seule à contenir un erratum est considérée comme l'originale.

« Mais ce qui confirme encore la présomption et prouve bien qu'il ne s'agit pas d'une coquille *typographique* susceptible de se produire aussi bien dans une réimpression que dans un premier tirage, c'est

l'expression de « erreur de copiste » employée par V. Hugo pour qualifier son gros lapsus historique.

« En sus, non seulement l'in-32 ne possède pas l'erratum ci-dessus cité, mais les fautes signalées par cet erratum ne figurent pas dans son texte, où elles ont été soigneusement corrigées.

« Il résulte donc de ce qui précède que les indications données par Vicaire doivent être purement et simplement interverties : autrement dit que l'édition in-32, qu'il qualifiait d'originale, n'est que la seconde, et que l'édition in-12, qu'il présentait comme la seconde, est l'originale... »

Le raisonnement qui amène cette conclusion est bien conduit et c'est en suivant les conseils de M. Vanderem, d'ailleurs excellents, que je suis arrivé à conclure tout autrement que lui.

En collationnant les deux éditions en question j'ai constaté qu'elles contenaient toutes deux la *Note-Erratum* concernant le lapsus historique et que la faute signalée par la note existe bien dans l'édition in-32, page 128, où on lit l'*Escurial* au lieu de *Saint-Just*. Seule la coquille typographique n'existe pas et n'est pas signalée, ce qui n'a pas d'importance au point de vue qui nous occupe, comme le remarque M. Vanderem dans son article.

Il en résulte donc que la conclusion de M. Vanderem est fausse, son raisonnemement pèche par la base. Il est évident que le volume in-32, dont il s'est servi pour le comparer avec l'in-12, était une contrefaçon ou, plus simplement, un exemplaire de deuxième tirage.

L'édition in-32 est bien l'originale. Voici du moins les raisons qui, à mon avis, justifient cette hypothèse :

V. Hugo, tout récemment exilé, encore sous l'empire de la colère et de l'indignation provoquées par le Coup d'État et ses suites, était pressé d'envoyer son ouvrage en France ; c'est pour ce motif qu'il avait ajourné l'achèvement du *Crime du 2 Décembre*, qui devait comporter deux volumes et qui ne parut qu'en 1877 sous un nouveau titre : *Histoire d'un crime*. Il s'était donc décidé à condenser en un seul volume ses principaux griefs contre l'auteur du Coup d'État et ses complices. Il envisagea alors, pour l'introduction clandestine de ce volume en France, le format in-32 qui en rendait la contrebande plus facile. Ce qui le préoccupait surtout, c'était la diffusion rapide de ce pamphlet dans sa patrie. M. Vandérem lui-même déclare au début de son article : « V. Hugo voulait frapper vite et fort... Pour atteindre sans délai le gros public en France, il fallait un volume de petit format et à la portée de toutes les bourses. » C'est certainement ce volume que V. Hugo voulait faire introduire en France par des pêcheurs. Le 8 août, trois jours après la parution du volume, il écrivait à Tarride [1] : « ... Le passage en France, par les bateaux pêcheurs,

1. *Napoléon le Petit*, éd. Ollendorff, page 240.

serait, dit-on, très facile. Ils vont et viennent constamment et on ne les visite pas. »

D'autre part, V. Hugo avait écrit à sa femme, le 13 juillet 1852[1] : « J'ai fini hier *Napoléon le Petit*... Je pense qu'il paraîtra du 20 au 25[2]. Le volume aura 440 pages. » Or l'in-12 n'a que 385 pages, soit 55 pages en moins ; quant à l'in-32, il a 464 pages, soit 24 pages en plus : ce chiffre se rapproche plus que l'autre du chiffre mentionné par le poète et la présomption serait donc très grande en faveur de la priorité de cette édition. Mais il y a mieux : Hugo, le 13 juillet, c'est-à-dire vingt-trois jours avant la parution de l'ouvrage, n'avait certainement pas le volume broché entre les mains, car il n'aurait pas attendu trois semaines pour le faire mettre en vente. Il ne pouvait donc indiquer que le nombre de pages dont il avait corrigé les épreuves. Or, en déduisant de 464, chiffre total des pages du volume in-32, 13 pages blanches et 11 pages à peu près blanches, ne contenant que le titre du chapitre, on constate que V. Hugo avait corrigé *440 pages*, exactement le chiffre mentionné par lui.

En passant, je veux signaler dans l'édition in-32, page 134, l'omission du titre de chapitre : *Livre troisième. — Le Crime.* Cet oubli de bien peu d'importance a dû pourtant être sensible au poète qui, plus tard, le 30 mars 1856, recevant les bonnes feuilles des *Contemplations*, se plaignait « d'une *assez grave lacune* : après la préface, il devait y avoir une page blanche portant un faux-titre : *Les Contemplations*. Cette page blanche n'y était pas[3] ».

Je conclus donc que les deux éditions, contenant toutes deux l'erratum historique, ont dû paraître à des dates très rapprochées l'une de l'autre. Mais la première imprimée, et par conséquent l'originale, est certainement l'in-32, pour les raisons que je viens d'indiquer.

L'année suivante, V. Hugo procédait à peu près de la même façon pour la publication simultanée de deux éditions de *Châtiments*[4] : l'une, in-18, bien imprimée, mais expurgée, dans laquelle les vers trop virulents et les noms des personnages attaqués étaient remplacés par des points (afin d'éviter des poursuites en Belgique) ; l'autre, in-32, d'un format plus petit, d'une impression moins soignée. C'est celle-là seule qui fut corrigée par l'auteur. Celui-ci, en effet, déclarait dans une note pour l'imprimeur : « ... N'envoyer à l'auteur que les épreuves déjà tellement correctes qu'il puisse, après les avoir revues, y mettre son bon à tirer et ne jamais demander deux épreuves de la même feuille... Pour l'édition *expurgée*, si l'on corrige les épreuves avec un soin minutieux sur le *bon à tirer* on pourra se dispenser d'envoyer les

1. *Napoléon le Petit*, éd. Ollendorff, p. 240.
2. L'ouvrage parut le 5 août 1852.
3. Correspondance entre V. Hugo et Paul Meurice.
4. L'ouvrage avait pour titre : *Châtiments*, sans article, dans les premières éditions, d'après la volonté formelle de V. Hugo, qui écrivait, le 19 juillet 1855, à Noël Parfait : « L'article *les* n'est pas indifférent. Je dis *Châtiments* et *Les Contemplations* ». (Barthou, *Impressions et Essais*, p. 250.)

épreuves à l'auteur[1]. » Dans une autre lettre du 4 juin 1853, V. Hugo écrivait à Hetzel : « Il ne faut pas *commencer par (imprimer) l'expurgée, mais la complète* ; c'est *sur la complète que l'expurgée se fera.* C'est sur l'étalon que l'on a taillé l'eunuque. » Samuel, qui imprimait les deux éditions (l'in-32, clandestinement, sous la rubrique de Genève, New-York), écrivait le 15 août 1853 à Hugo : « ... J'ai donc été réduit à être seul pour la lecture de l'expurgée et je réclame toute votre indulgence si... quelques fautes avaient échappé à un *seul correcteur* ».

Quoique le traité avec Samuel stipulât que l'édition in-12 devra être mise en vente la première (un ou deux jours avant l'in-32, sans doute dans l'intérêt de l'éditeur), c'est l'édition de petit format qui est l'originale : c'est *la seule corrigée par l'auteur* et c'est celle qui a servi de *modèle* à l'autre.

L'édition in-12, malgré l'opinion commune, ne peut être l'originale puisqu'elle a été établie sur l'édition in-32 dont les épreuves seules avaient été corrigées par le poète.

Pour certaines œuvres de V. Hugo, les éditions originales ont donné lieu à de curieuses constatations qui contribuent à mettre en relief l'habileté avec laquelle le grand poète lançait ses ouvrages dans le public.

Au cours d'une polémique de presse survenue en mai 1823 entre Hugo et Persan[2], celui-ci publia une clause de son traité relatif à la deuxième édition des *Odes* ainsi conçue : « Les sieurs Persan et Cie auront le droit de faire aux titres de la réimpression tous les changements qu'ils jugeront favorables aux intérêts communs : c'est-à-dire qu'ils pourront annoncer, au moyen d'un changement convenable dans les titres, une seconde, troisième, quatrième édition *Et Cœtera* ». Il ajoutait : « On voit par cette clause que nous avons la faculté, M. Hugo et nous, de gratifier le public chaque mois, même chaque semaine, d'une édition nouvelle qui n'aurait de neuf que le titre des *Odes*... » V. Hugo répliqua que la clause sotte et ridicule rapportée par les éditeurs n'a été insérée qu'à leur demande très expresse ; qu'il lui a fallu une certaine dose d'humilité pour l'admettre ; qu'ils ont invoqué pour l'y décider un usage universel en librairie, et qu'enfin c'est en effet comme un droit que cette faculté mortifiante leur a été accordée par lui[3].

Beaucoup d'humiliations de ce genre vinrent encore mortifier ce

1. Édition Ollendorff, p. 483 (G. Simon). V. Hugo veut s'éviter la peine de corriger les épreuves de l'expurgée à laquelle il n'attachait aucune importance. Par contre, il tenait beaucoup à corriger celles de l'édition complète, comme il le déclare formellement dans une lettre envoyée à Hetzel le 21 décembre 1852 : « Impossible que les épreuves soient corrigées par un autre que par moi ». (Ed. Ollendorff, p. 468.)

2. A propos de la première édition de *Han d'Islande,* que V. Hugo prétendait épuisée quand elle était loin de l'être.

3. Dans le *Miroir* et le *Drapeau blanc* (voir Biré, V. Hugo avant 1830, p. 296).

pauvre V. Hugo; on les a étalées un peu partout[1]. En voici quelques exemples :

L'édition originale des *Orientales*, de format in-8°, fut répartie en quatre éditions fictives ou plutôt en une édition originale (sans mention d'édition) et trois éditions fictives avec les mentions troisième, quatrième, cinquième édition, absolument identiques à la première. Une deuxième édition de format in-12 parut un mois après la première avec une nouvelle préface inédite qui fut reproduite dans la sixième et la septième édition in-12, mais non dans les troisième, quatrième, cinquième éditions in-8°, qui avaient donc été imprimées avant la deuxième.

En 1883, Biré[2] signale de façon acerbe et amusante l'indication mise, à partir de 1840, sur toutes les éditions des *Orientales*, dans les *Œuvres complètes* : « Préface de la *Quatorzième Édition* de février 1829 ». (Une édition tous les deux jours pendant un mois !) Après cette critique appuyée sur des preuves irréfutables, V. Hugo fit changer le chiffre, dans les éditions ultérieures, et il fit mettre : « Préface de la Septième Édition », chiffre plus modeste, mais encore manifestement faux, puisqu'on peut voir cette préface dans la deuxième édition, en février 1829, et que la sixième et la septième éditions sont sans doute aussi fictives que leurs sœurs de grand format.

L'édition originale des *Feuilles d'Automne* (1832), d'après le traité passé avec Renduel, a été partagée en trois éditions : la première, la deuxième et la cinquième.

Pour *Notre-Dame de Paris* (1831), l'originale, tirée à 1100 exemplaires, fut répartie en quatre éditions fictives (première, deuxième, troisième et quatrième), d'après l'annotation de l'éditeur Gosselin apposée sur une quatrième édition, qu'il certifie originale[3]. C'est pourquoi, d'ailleurs, la première édition (sans indication d'édition), tirée seulement à trois cents exemplaires, est tellement rare et tellement recherchée.

Le Roi s'amuse[4] eut de même, pour activer la vente, une deuxième et une troisième éditions fictives qui sont en somme originales.

Docteur F. Michaux.

A PROPOS DE L'ÉDITION ORIGINALE DE LA « LÉGENDE DES SIÈCLES »

M. Vandérem, dans le *Bulletin du Bibliophile* de janvier 1927, dit que M. Lacretelle a démontré, dans le même bulletin, en novembre

1. Biré, *V. Hugo avant 1830; V. Hugo après 1830.* — Julien : *Le Romantisme et l'éditeur Renduel; Bulletin du Bibliophile*, 1922 (articles de M. de Lacretelle). Carteret, *Le Trésor du Bibliophile*, etc.
2. *V. Hugo avant 1830*, p. 301.
3. Carteret, *Le Trésor du Bibliophile.*
Julien, *Le Romantisme et l'éditeur Renduel*, ch. IV. — Biré, *V. Hugo après 1830*, tome I, p. 73.

1922, à l'aide de documents authentiques et inédits, que les éditions originales des *Contemplations* et de la *Légende des Siècles* (1re série) étaient les éditions belges. Cette assertion, justifiée en ce qui concerne les *Contemplations*, est inexacte pour la *Légende des Siècles*. M. de Lacretelle connaissait si peu l'édition belge de cette œuvre qu'il m'écrivait le 26 mars 1924 : « ... Malgré toutes mes recherches, il m'a été impossible d'en rencontrer un seul exemplaire, même à la Bibliothèque Royale de Bruxelles. J'ai dû suspendre la publication de ma bibliographie pour le chapitre : *Poésie*. C'est vous dire quelle satisfaction j'aurai à examiner les deux volumes que vous conservez dans votre bibliothèque. »

C'est M. P. Berret qui, dans sa savante édition critique de la *Légende*, en 1920, signala le premier la priorité de l'édition belge, quoiqu'il n'en connût aucun exemplaire : il en avait eu les épreuves entre les mains, corrigées par V. Hugo lui-même.

Puis, dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* (n° 3, *juillet-septembre 1924*), je fis paraître un article décrivant cette édition et complétant la démonstration de M. Berret par des extraits de la correspondance du poète qui établissent incontestablement la priorité belge.

C'est seulement en *décembre 1924*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, que M. Vandérem écrivit un article presque identique au mien [1], sans se douter que celui-ci avait paru plusieurs semaines auparavant.

Dans le même article du *Bulletin du Bibliophile* de janvier 1927, M. Vandérem dit, à propos des ouvrages de V. Hugo publiés de 1862 à 1870 : « Là-dessus, nous avons la déclaration manuscrite suivante de V. Hugo, recopiée par M. de Lacretelle sur le tome I de l'édition des *Travailleurs de la Mer* ayant appartenu au poète : « Depuis que j'ai MM. Lacroix et Verboeckhoven comme éditeurs, « c'est toujours l'édition belge princeps qui doit servir de type aux « éditions futures, V. H. ». *Après cette déclaration, la discussion n'est plus possible.* Il n'y a pas d'affirmations ou d'interprétation de P. Meurice, de M. Barthou ou du Grand Mogol qui puisse tenir une minute devant le témoignage formel de V. Hugo lui-même. »

Pourtant, au début de cet article, M. Vandérem exprime une opinion toute contraire : « On se rappelle les conclusions auxquelles nous avions abouti, concernant les éditions originales belges : 1° de 1825 à 1850, toute édition belge, dont la date devance celle de la première édition française, doit être considérée comme l'édition originale. En effet... *si l'on repoussait cette définition, sous prétexte que ne peuvent être considérées comme originales que les éditions reconnues comme telles par l'auteur*, il faudrait alors déclarer que

1. A propos de cette coïncidence, voir la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* de 1924, p. 736.

l'édition originale des *Maximes* n'est pas l'édition de 1664, parue à La Haye, sans consentement de l'auteur, mais celle qui parut un an après, en 1665, à Paris, avec consentement de l'auteur. Or, jamais, jusqu'ici, ne s'est trouvé de bibliographe sérieux pour se risquer à une telle déclaration. »

Comment concilier ces deux affirmations opposées, que ne peut expliquer la différence des époques? Pourquoi la conclusion relative aux éditions ayant paru entre 1825 et 1850 ne s'appliquerait-elle pas aux ouvrages édités entre 1862 et 1870? Si le témoignage de V. Hugo suffit pour authentiquer celle-ci, pourquoi ne suffirait-il pas pour authentiquer les autres?

Le témoignage de V. Hugo, reconnaissant comme originales les éditions belges éditées par Lacroix, est confirmé par la correspondance relative à ces ouvrages de l'exil. *William Shakespeare* paraît seul avoir été édité d'abord à Paris : la démonstration en serait un peu trop longue pour être insérée dans cet article. Mais, si mon hypothèse est exacte, cela prouverait qu'il ne faut pas prendre à la lettre la déclaration du poète, qui a pu oublier cette particularité.

Dr F. Michaux.

QUELQUES ERREURS DE FAIT SUR LE CATHOLICISME DANS LES ROMANS DE BALZAC

« Je viens de voir passer le convoi d'une monarchie, s'écrie Balzac à la fin d'une de ses nouvelles[1] ; il faut défendre l'Église. » Cette Église, qu'il prenait la résolution de défendre, la connaissait-il bien? Et, pour nous en tenir ici à ce qu'il y a dans la religion de plus extérieur et de plus facile à saisir, en connaissait-il bien le culte, la langue, les lois?

Il nous décrit des cérémonies bien étranges. Sous la Terreur, un vieux prêtre, réfugié dans une pauvre maison avec deux ci-devant religieuses, va dire la messe pour le roi Louis XVI. Devant célébrer « un *obit* sans le corps du défunt » et « n'ayant rien pour annoncer la destination de cette messe funèbre », il prend la liberté de mettre « Dieu lui-même en deuil ». Il attache « un crêpe au calice et au crucifix[2] ». Puis, oubliant que le concile de Trente a interdit à la messe l'usage de la langue vulgaire[3], « au lieu de prononcer les paroles latines : *Introibo ad altare Dei*, etc., le prêtre, par une inspiration divine, regarda les trois assistants qui figuraient la France chrétienne, et leur dit, pour effacer la misère de ce taudis :

— Nous allons entrer dans le sanctuaire de Dieu. » Par une nouvelle audace, il ajoute au *Pater*, avec un barbarisme causé peut-être par l'émotion, « cette prière latine...

— *Et remitte scelus regicidis sicut Ludovicus eis remisit semetipse!* Et pardonnez aux régicides comme Louis XVI leur a pardonné lui-même[4] ! »

Un autre récit nous présente des rites encore plus surprenants. Mme Graslin, depuis qu'elle est venue résider à Montégnac, a fait, par son intelligente bienfaisance, la richesse et le bonheur du pays. Mais, à son lit de mort, un souvenir la tourmente : jadis, un enfant de la paroisse, Jean Tascheron, par amour pour elle, a commis un crime. Partage injuste : Tascheron a été jugé et exécuté ; celle pour qui il a volé et tué est honorée comme une sainte. Véronique Graslin veut

1. *Jésus-Christ en Flandre*, édit. M. Lévy, XV, 259.
2. *Un Episode sous la Terreur*, XII, 337.
3. *Codex Juris Canonici*, Rome, 1917, *Canon* 819 : « *Missae sacrificium celebrandum est lingua liturgica sui cujusque ritus ab Ecclesia probati* ». On trouvera, dans les notes du Codex, l'indication des textes plus anciens sur lesquels se fondent les *Canons* que nous citons.
4. *Can.* 818 : « *Sacerdos celebrans accurate ac devote servet rubricas suorum ritualium librorum, caveatque ne alias caeremonias aut preces proprio arbitrio adjungat* ».

soulager sa conscience, s'humilier elle-même et réhabiliter Tascheron. L'archevêque, accouru à son chevet, lui permet, après une longue résistance, de faire des aveux publics, ce qu'elle fait au milieu d'un cérémonial aussi insolite que sa confession.

« On avait placé près de la porte du salon l'autel en bois pris dans la sacristie, orné, préparé pour que Monseigneur pût y dire la messe[1]. » Si digne d'intérêt que soit Mme Graslin, on peut se demander si l'archevêque a une raison suffisante de lui accorder pareille faveur[2].

« A onze heures, la messe commença. Quand l'épître eût été lue par le curé de Vizay[3], l'archevêque quitta sa dalmatique[4] et se plaça au seuil de la porte. » Il explique à l'assistance pourquoi il a cru devoir déférer au désir de Véronique; puis Mme Graslin, s'avançant à son tour, fait une longue confession[5].

Après quoi, « l'office fut repris ». Bientôt, « le curé Bonnet vint auprès du lit et donna l'absolution » à la malade; « l'archevêque lui administra les saintes huiles », en interrompant encore sa messe[6], puisque c'est seulement plus tard qu'on récitera l'Évangile de saint Jean. « Ainsi préparée, Véronique reçut le corps de Jésus-Christ. » Puis elle expira, et « tous les prêtres, suivis du clergé (?), entourèrent le lit[7] ».

Une messe sous la Terreur, une confession publique, ce sont des scènes d'exception, et on peut croire que Balzac se laisse entraîner par le désir de dramatiser et de colorer. Il a voulu mettre la liturgie en harmonie avec le caractère extraordinaire des situations. Pourtant, s'il était bien renseigné, ne craindrait-il pas de rendre, par de tels détails, ses récits peu vraisemblables? S'il savait que les mots, les gestes et même le ton de voix du célébrant sont déterminés par des règles minutieuses dont il n'a pas le droit de s'affranchir, Balzac n'hésiterait-il pas à permettre à un prêtre, voire à un archevêque, de traiter les rubriques avec une pareille désinvolture?

S'il laisse courir son imagination avec une si tranquille audace, c'est peut-être qu'il n'est pas gêné par les scrupules d'une science trop exacte. Et, en effet, on peut voir par d'autres détails des mêmes récits que Balzac ne connaît pas bien les usages ordinaires du culte.

1. *Le Curé de Village*, XIV, 224-225.

2. *Can.* 1194 : « *Potest permittere celebrationem..., in aliis oratoriis domesticis, nonnisi unius Missae, per modum actus, in casu aliquo extraordinario, justa et rationabili de causa* ».

3. C'est donc une messe solennelle, avec diacre et sous-diacre, ce qui n'est pas autorisé dans les chapelles privées : « *Celebrari potest unica Missa, eaque lecta* » (une messe basse). *Can.* 1195.

4. Un évêque ne revêt la dalmatique que lorsqu'il officie pontificalement (Cf. *Ritus celebrandi Missam*, en tête du Missel Romain, I, 5). Et cette dalmatique se met sous la chasuble.

5. Outre que l'usage est de parler au peuple après l'Évangile, et non après l'Épître, il est interdit aux laïcs de prendre la parole à l'Église. « *Concionari in ecclesia vetantur laici omnes, etsi religiosi.* » *Can.* 1842.

6. Ce qui, n'étant pas prévu par les rubriques, doit être considéré comme interdit.

7. *Le Curé de Village*, XIV, 230.

Il nous montre le vieux Carme, « revêtu de ses habits *pontificaux* », disposant sur l'autel *un calice d'or*, qui, à la phrase suivante, devient un *ciboire*. « Faute de missel, le prêtre avait posé son bréviaire sur un coin de l'autel[1]. » Outre qu'il n'est pas permis de célébrer sans missel, même si l'on sait la messe par cœur[2], le moindre paroissien ferait mieux son affaire. Balzac ignore qu'on ne trouvera au bréviaire ni l'ordinaire de la messe avec le canon, ni une épître, ni un évangile complet, ni aucune partie de la messe, sauf la *Collecte*, courte oraison de quelques lignes.

Un des médecins de Mme Graslin déclare à l'archevêque et au curé : « Elle n'a pas quarante-huit heures à vivre.... Vous avez à peine le temps nécessaire à vos cérémonies.

— Allons dire les prières de quarante heures, dit le curé à ses paroissiens en se retirant[3]. » Le curé de Montégnac ne sait-il pas que les prières des quarante heures se font devant le Saint-Sacrement solennellement exposé et s'étendent sur trois jours consécutifs ?

On peut cueillir, dans d'autres récits, des erreurs semblables. Le bréviaire, qui, sous la Terreur, servait de missel, sert aussi à l'occasion de rituel. Sur une barque en péril, un évêque bénit les flots et leur ordonne de se calmer, tout en mêlant « des regrets mondains et des paroles d'amour aux saintes paroles du bréviaire[4] ».

Le doux, le timide abbé Birotteau, à la nouvelle que son frère César a de gros embarras d'argent, se permet d'ajouter à sa messe une oraison *pro meo fratre Caesare*, qu'on chercherait du reste en vain parmi les oraisons *ad diversa* réunies à la fin du missel[5].

A la fin des vêpres, un évêque donne sa bénédiction. Mais la foule se hâte vers la sortie « sans attendre la fin du *Secula Seculorum*[6] », qu'elle pourrait, en effet, attendre longtemps, ces paroles ne se trouvant pas dans la formule de la bénédiction épiscopale.

Quand il écrit que « la superstition (?) des comtes d'Hérouville avait attaché [au-dessus du lit] un grand crucifix où leur chapelain plaçait un nouveau buis bénit, en même temps qu'il renouvelait, au jour de Pâques fleuries, l'eau du bénitier incrusté au bas de la croix[7] », Balzac confond les cérémonies du dimanche des Rameaux, où se fait la bénédiction des palmes, avec celles du Samedi-Saint, où se fait la bénédiction solennelle de l'eau.

Il est peu renseigné sur la liturgie catholique. Il n'est guère renseigné non plus sur d'autres points, assez extérieurs eux aussi. Il ignore

1. *Un Épisode sous la Terreur*, XII, 338.
2. *Possunt defectus occurrere in ministerio ipso,... si non adsit Missale, licet memoriter sciret Missam quam intendit dicere.* (Missel Rom., *De defectibus in celebratione Missarum occurrentibus*, X, 1.)
3. *Le Curé de Village*, XIV, 216.
4. *Jésus-Christ en Flandre*, XV, 250.
5. *César Birotteau*, VIII, 535. Cf. *Can.* 818 sur les rubriques, cité plus haut.
6. *Maître Cornélius*, XVI, 313.
7. *L'Enfant maudit*, XVI, 3.

le sens de certaines expressions. Il ne sait pas qu'on entend par *Église militante* tous les fidèles encore sur la terre, laïcs, prêtres séculiers, religieux, par opposition à l'*Église souffrante* du Purgatoire et à l'*Église triomphante* des élus, et voulant indiquer qu'Albert Savarus a choisi la vie contemplative, il lui fait dire : « Je n'aurais pu servir dans les rangs de l'Église militante, je me jette pour le reste d'une vie presque éteinte au pied du sanctuaire [1] ». Il écrit : « Ceci vaut le mystère de l'Immaculée Conception, une chose qui, à elle seule, doit rendre un médecin incrédule [2] ». Quel rapport entre la médecine et l'Immaculée Conception, c'est-à-dire l'exemption du péché originel ? Balzac a confondu avec le mystère de la conception virginale.

Il se trompe enfin sur les lois de l'Église. Il croit que César Birotteau a besoin « d'une permission curiale [3] » pour faire le dimanche des écritures, occupation que le moindre catéchisme distingue des œuvres serviles, où le corps a plus de part que l'esprit et qui sont seules interdites le dimanche. Il croit que l'Église réprouve absolument les secondes noces [4]. Il prête à un pape cette étonnante consultation : « Une femme est bien partout où la conduit son époux. Si elle commet des péchés par son ordre, ce ne sera pas à elle d'en répondre un jour [5] ».

Toutes ces méprises montrent évidemment que la science religieuse de Balzac n'est pas très sûre. Si nous les avons rassemblées, ce n'est pas pour le stérile plaisir de taquiner l'ombre d'un grand homme. Mais il nous semble que cette constatation a son intérêt. Elle nous fournit un exemple de ce qu'on savait déjà, que Balzac n'est pas également partout un observateur exact et minutieux. Surtout, elle nous avertit de n'accepter qu'avec précaution les théories et les réflexions de Balzac sur la religion catholique. S'il commet de telles erreurs sur des points tout extérieurs, sur lesquels il lui était facile de se renseigner, n'a-t-on pas lieu de se défier, quand il lui arrive de disserter sur le dogme chrétien, sur la morale chrétienne, sur l'esprit chrétien ?

Qui se trompe ainsi sur le corps et sur le vêtement de la religion, est bien sujet à caution quand il prétend en faire connaître l'âme.

JOSEPH COPPIN.

1. *Albert Savarus*, II, 257.
2. *La Messe de l'Athée*, IV, 316.
3. *César Birotteau*, VIII, 571.
4. XIV, 107, et surtout V, 728. Cf. *Can.* 1142 qui en proclame la légitimité.
5. *Une Double Famille*, II, 377.

ALFRED DE MUSSET ET CHATEAUBRIAND

Que le *Génie du Christianisme* ait été comme la Bible du romantisme ; que tous nos romantiques, quand ils n'ont pas su presque par cœur ce livre célèbre, soient allés y chercher toute sorte d'idées, de « motifs » ou d'inspirations, c'est ce qui est devenu un lieu commun de l'histoire littéraire. Et l'on n'en finirait pas si l'on voulait « épuiser » la question de l'influence que Chateaubriand, par son grand ouvrage, a exercée sur toute la littérature postérieure.

Alfred de Musset n'a pas fait exception à la règle commune. Je ne serais pas autrement étonné qu'avant de composer l'*Espoir en Dieu*, il eût, sinon relu, tout au moins feuilleté le *Génie*. Par exemple, au chapitre IV du livre second de la première partie du *Génie* (le chapitre est intitulé : *Des Lois morales, ou du Décalogue*), Chateaubriand énumère, en les résumant, les *Lois du second Zoroastre*, les *Lois Indiennes*, les *Lois Égyptiennes*, les *Lois de Minos*, les *Lois de Solon*, les *Lois primitives de Rome*, les *Lois des Gaules ou des Druides*, les *Lois de Pythagore* ; et, ce dénombrement achevé, il s'écrie :

> Voilà donc, à peu près, tout ce qui s'est sauvé de cette antique sagesse des temps, si fameuse...[1]

N'est-ce pas le mouvement même, et presque les termes, du beau développement de l'*Espoir en Dieu* qui commence par ces vers :

> Voilà donc les débris de l'humaine science,
> Et, depuis trois mille ans qu'on a toujours douté,
> Après tant de fatigue et de persévérance,
> Voilà le dernier mot qui nous en est resté ?

Et bien que l'analogie puisse s'expliquer par une simple rencontre, ne pourrait-elle pas provenir aussi d'une curieuse réminiscence ?

Ailleurs, au chapitre III du livre second de la seconde partie (le chapitre est intitulé : *Suite des Époux, Adam et Ève*), Chateaubriand fait une très belle citation du *Paradis perdu*, dans laquelle on lit ceci :

> *L'étoile du soir*, à la tête de l'armée des astres, se montre longtemps la plus brillante ; mais enfin la reine des nuits se levant avec majesté à travers les nuages, répandit sa tendre lumière, et jeta son *manteau d'argent* sur le dos des ombres[2].

Est-ce que ces lignes ne vous rappellent pas presque invinciblement les vers célèbres de Musset, dans *le Saule* :

1. *Génie du Christianisme*, édition originale, t. I, p. 100.
2. *Idem, ibid.*, t. II, p. 60.

Pâle étoile du soir, messagère lointaine,
Dont le front sort radieux des voiles du couchant...
Et ton tremblant regard est près de s'effacer...
Triste larme d'*argent* du *manteau* de la nuit...
Ah ! si tu dois mourir, bel astre, et, si ta tête...

Mais voici, je crois, qui est plus décisif encore. Chacun se rappelle la fameuse apostrophe de *Rolla* :

Dors-tu content, Voltaire, et ton *hideux sourire*... ?

Or, au chapitre VI du livre premier de la seconde partie du *Génie du Christianisme* (le chapitre est intitulé : *La Henriade*), Chateaubriand, parlant de Voltaire, s'exprime ainsi :

Excepté dans quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, il n'aperçoit partout que le côté ridicule des choses et des temps, et montre trop souvent, sous un jour *hideusement gai*, l'homme à l'homme...[1].

Cette fois, ce me semble, la preuve est faite. Assurément, Musset aurait pu trouver tout seul le « hideux sourire » de Voltaire. Mais quand une épithète aussi violemment expressive, appliquée au même objet, se trouve dans deux écrivains différents, il y a peut-être quelque chance pour que l'un des deux l'ait empruntée à l'autre.

Victor Giraud.

1. *Génie du Christianisme*, édition originale, t. II, p. 43.

NOTE SUR LE « MOZART » D'ALFRED DE VIGNY

Dans un article du 21 décembre 1925, M. Ad. Boschot, « vigniste » distingué en même temps que musicographe éminent et rédacteur à l'*Écho de Paris*, posait la question suivante à propos du *Mozart* de MM. Sacha Guitry et R. Hahn :

« Mozart » par Alfred de Vigny.

Avant la guerre, tandis que, pour écrire mon *Berlioz*, je dépouillais des collections de journaux afin de contrôler certains documents et d'établir une armature de dates exactes (et jour par jour), — je vis annoncer ce *Mozart*, d'Alfred de Vigny. Certes, une telle annonce attira mes regards et m'étonna. Jamais je n'avais entendu parler d'une telle œuvre. Je vérifiai donc, dans les journaux des jours suivants, si Alfred de Vigny avait démenti la nouvelle. Or, aucun démenti...

... Que sait-on de cette œuvre, ou de ce projet?

Comme M. Ch.-H. Boudhors a bien voulu, dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* de l'année dernière (p. 159), reproduire la question de M. Boschot, qu'il me soit permis de donner ici la teneur de la réponse que j'ai pu faire à ce dernier, qui avait songé à s'adresser à moi pour se renseigner.

Si Vigny n'a pas inséré de démenti dans les journaux, il a tenu à ne pas laisser courir un faux bruit qui ne laissait pas de l'impatienter.

C'est à Buloz lui-même qu'il adresse, le 1er avril 1856, une lettre signalée par les catalogues Charavay[1], inexactement rapportée par Mlle Sakellaridès dans son *Alfred de Vigny auteur dramatique* (Paris, 1902, p. 218). Le poète déclare qu'il ne songe aucunement à écrire un drame sur Mozart. « Je n'ai jamais pensé de ma vie à Mozart qu'en écoutant *Don Juan*, dit-il. N'êtes-vous pas encore habitué à douter de ce que disent de moi les journaux étrangers écrits en français? Ils ont accoutumé mes amis à ne croire qu'au *Moniteur*. »

L'étrange — M. Boschot en fait la remarque dans sa réponse à ma lettre — c'est ceci. Blaze de Bury, collaborateur attitré de la *Revue des Deux Mondes* et qui, en cette qualité, a dû être mis par Buloz au courant du démenti du poète, maintiendra une allégation à laquelle Vigny avait, en somme, voulu couper court une fois pour toutes : ce n'est pas entre 1856 et sa mort en 1863 que le soi-disant projet aurait pu reprendre forme. Le démenti de Vigny aura sans doute été motivé par

1. Qu'il soit permis à l'éditeur des *Œuvres complètes* d'Alfred de Vigny de réitérer ici une demande qu'il a déjà faite ailleurs : que les détenteurs de lettres inconnues ou d'autres inédits du poète veuillent bien publier ces documents ou m'en adresser copie, pour le plus grand bien des fidèles de l'auteur de *Stello*.

des bruits de journaux qui suivirent la reprise de la *Flûte enchantée* de Mozart au Théâtre-Lyrique, le 15 mars 1855. Blaze de Bury ne fait pas, à cette époque, la critique musicale à la *Revue* ; mais, le 15 avril 1865, il donne un article sur *Mozart et la Flûte enchantée*, « impressions d'Allemagne ». Il la reprendra en 1880 dans ses *Musiciens du passé, du présent, de l'avenir*, avec une adjonction utilisant les *Notes autobiographiques* de Moscheles, publiées par sa veuve en 1874. Et c'est là que nous trouvons une sorte de mise au point : Vigny, intéressé par la rivalité de Salieri avec Mozart, voyait là un sujet de drame auquel manquait, cependant, un *motif* central. Laissons la parole au critique, dans le cadre du démenti du poète :

Alfred de Vigny eut un moment l'idée d'écrire un drame sur Mozart. Cette âme altière et tendre, sans cesse en travail de rêverie et de compassion, se sentait attirée vers le divin héros... A toujours entendre parler de *Don Juan*, à toujours en parler lui-même, le chantre d'*Eloa* avait voulu connaître l'auteur, et ne songeait désormais qu'à émouvoir le public au martyrologe de cet homme de génie, bien autrement digne d'intérêt qu'un Chatterton. Un soir qu'en nous promenant, nous causions du sujet :

— C'est beau à faire, nous dit-il ; j'ai maintenant mon personnage, je le vois ; mais je cherche l'action, l'*anecdote*, et je ne trouve pas !

Suit une discussion sur l'accusation lancée contre Salieri, le vieux maître de Mozart, incriminé d'avoir empoisonné le jeune prodige, dont il était jaloux : les mémoires de Moscheles, affirme Blaze, ne laissent rien subsister de cette légende inquiétante.

Cette lutte acharnée, implacable, du talent contre le génie était certes un sujet de drame digne de tenter Alfred de Vigny ; mais il eût fallu pouvoir sortir du domaine de la psychologie, s'appuyer sur un acte réel et non sur une de ces fables que la crédulité publique adopte si aisément parce qu'elles symbolisent à ses yeux certains états de l'âme. On avait sous la main le fait brutal, un dramaturge vulgaire n'en eût pas demandé davantage ; Alfred de Vigny hésita ou plutôt il s'abstint, et les *Mémoires* de Moscheles nous montrent aujourd'hui qu'il fit bien.

F. Baldensperger.

COMPTES RENDUS

C. H. C. Wright, professor of the French Language and Literature in Harvard University. **The Background of Modern French Literature.** Boston, Ginn and Company, 1926. Un vol. in-8° de XIX-329 pages.

Le livre que nous donne M. Wright, sous un titre assez difficile à rendre d'un seul mot en français, n'est pas — ni ne prétend être — le fruit de recherches originales. C'est un ouvrage de haute vulgarisation, destiné à fournir aux étrangers de langue anglaise qui veulent étudier la littérature française du XIXe siècle — de 1789 à 1914 — une connaissance générale et suffisante du milieu où se sont élaborées les œuvres qu'ils sont appelés à lire. Il s'ouvre par une sorte de « Tableau de la France », où les principales régions dont se compose notre pays sont tour à tour passées en revue et très justement caractérisées, à la fois du point de vue pittoresque et du point de vue intellectuel. Les seize autres chapitres, distribués avec beaucoup de clarté et de goût, embrassent les quatre grandes époques — Révolution et Empire, Restauration et Monarchie de Juillet, Seconde République et Second Empire, Troisième République — entre lesquelles se répartit ce long espace de cent vingt-cinq ans. Pour chacune d'elles, M. Wright présente à son lecteur une peinture vivante de la société et des mœurs. Il jalonne rapidement, mais avec beaucoup de précision et de sûreté, le mouvement politique, religieux, philosophique, artistique durant le même laps de temps. Il note avec soin les traits caractéristiques de chaque période, sa couleur originale, ses tendances essentielles. Il rappelle pittoresquement les principaux types — populaires ou littéraires — qui en ont incarné l'esprit. Une cinquantaine de vignettes, fort judicieusement choisies, viennent à propos mettre sous les yeux ce qu'il ne suffit pas de décrire et qu'il est désirable de faire voir.

Pour mener à bonne fin un travail de ce genre, il ne fallait pas seulement de vastes lectures, mais l'amour de son sujet, une intimité de tous les jours avec lui, infiniment de mesure et de tact. Nul de ceux qui connaissent le professeur de Harvard, l'étendue de son information, la connaissance très approfondie et le sens très délicat qu'il a des choses françaises, ne s'étonnera si je dis qu'il y a admirablement réussi. Son livre sera, — comme il le souhaite, — pour les étudiants anglo-saxons et, d'une manière générale, pour tous les étrangers qui ont l'usage de la langue anglaise, la meilleure initiation à la littérature française moderne, qu'il leur est parfois si difficile de comprendre dans son rapport exact avec les mœurs véritables de la nation. Il les mettra très utilement en garde contre le danger qu'il y a à juger de la vie par les romans et les pièces de théâtre, et à prendre à la lettre la littérature pour l'expression de la société.

Le lecteur français y apprendra sans doute peu de chose, et cela va de soi : ce n'est pas pour lui que l'ouvrage est écrit. Il pourra même relever de ci de là quelques inexactitudes de fait ou de citation, inévitables en pareille matière, où les détails abondent. Il s'étonnera de certains jugements. Il ne lira pas, par exemple, sans quelque surprise (p. 14) que le bordeaux est

plus léger que le bourgogne, ou (p. 126) qu'Hégésippe Moreau était un des poètes les mieux doués de son temps, ou (p. 208) que Gustave Droz est une sorte de Crébillon fils. Mais il prendra plaisir à repasser en un temps si court tant de faits, si heureusement choisis, si agréablement présentés, d'un ton si sympathique et d'une plume si alerte, et il remerciera sincèrement M. Wright de n'avoir rien négligé pour faire bien connaître le vrai visage de la France du XIXe siècle.

EDMOND ESTEVE.

PAUL ARBELET, **Stendhal épicier, ou les infortunes de Mélanie**. Paris, Plon, 1926, un vol. in-16 de 256 pages.

Que l'étude soit pittoresque, la couverture seule l'annonce; puisqu'il s'agit de Stendhal épicier, elle a pris les apparences de papier à café : on y voit la plante, la fleur, les grains, un nègre qui porte sur la tête une balle bien remplie; on y lit, entre autres, le nom alléchant de Moka.

Le contenu du livre ne déçoit pas; il est fort amusant. Comment Beyle, l'an 1805, vint s'établir à Marseille, où l'avait précédé Mélanie Louason ; la vie qu'il y mena; la déception qui s'ensuivit; son retour à Grenoble et à Paris : cet épisode d'une vie fantasque nous est conté avec beaucoup d'esprit. Est-ce seulement un épisode ? M. Arbelet montre bien qu'il s'agit, en tout cas, d'un épisode capital. Beyle, installé à Paris, travaillait à devenir grand homme : désintéressé, et d'ailleurs misérable, il se donnait avec ardeur aux bonnes lettres, à la philosophie, à l'étude de son moi; il fabriquait sa théorie individualiste. Partant tout d'un coup pour Marseille, cherchant le profit et la fortune, il change d'orientation : il dévie. Ses campagnes d'Allemagne, d'Autriche, de Russie seront la suite logique de cette déviation. Il ne se reprendra, et ne cherchera à redevenir lui-même, qu'en 1814, au moment de son grand séjour à Milan. Le départ pour Marseille est donc un événement d'importance; il a risqué de transformer Beyle idéologue en Beyle épicier.

Beyle épicier : entendons-nous encore sur ce point. Car si M. Arbelet n'ajoutait, à son pittoresque et minutieux récit, d'utiles précisions, il changerait sa manière. Beyle a voulu s'initier au grand commerce, prélude d'une carrière de banquier : il serait parti pour Marseille même si Mélanie Louason, la belle qu'il adorait avec une timidité toujours croissante, n'avait été engagée au Grand-Théâtre; ce sera un fait bien établi maintenant. Nous renoncerons aussi à cette idée séduisante qu'il a porté un sarrau de commis épicier, et que, gravement installé derrière un comptoir, il a vendu aux commères savon de Marseille ou pruneaux d'Agen. Il a été employé, non pas commis ; ce fut un fils de famille faisant son apprentissage dans les bureaux, pas autre chose. Les besognes pénibles ne lui furent pas évitées; il sua à grosses gouttes, sous la canicule, pour courir de la Bourse au bureau du Poids ; mais enfin, il n'alla pas rôtir le café ou manier le sel.

Sa psychologie s'enrichit de plusieurs données : nous le voyons non seulement avide de bonheur, mais incapable de goûter le bonheur, quand il le tient. Il y a en lui un désir d'absolu qui se manifeste avec évidence : le réel, sous les espèces de Mélanie, qui n'était ni laide ni sotte, ne le contente pas; le présent le déçoit toujours. Ce qu'il possède n'est rien auprès de ce qu'il souhaite. *Brama assai, poco spera, nulla chiede...* Cette nostalgie ne laisse pas de s'accompagner assez habituellement d'appétits matériels fort grossiers; chez lui, Saint-Preux et Faublas vivent, sinon en bon accord, du moins dans une intimité journalière. De même, d'ailleurs, qu'il est le plus désintéressé des hommes, et fort occupé à rêver d'argent, de dividendes, de banques fructueuses et de bénéfices colossaux.

J'ajoute que cette physionomie se dessine sur un milieu si soigneusement dépeint, qu'il constitue un véritable document sur la vie du temps. Ce n'est

pas seulement un joli livre sur Stendhal que M. Arbelet nous donne, c'est une étude vivante sur Marseille en 1805 ; c'est une étude sur la vie théâtrale dans la province française, sur le public, les acteurs, les impresarios, les acteurs et les actrices, les habitudes et les goûts. Tel n'est pas le moindre mérite de ce livre à la fois très documenté, très nuancé, et très amusant.

Paul Hazard.

Stendhal, **Racine et Shakspeare**, texte établi et annoté avec Préface et Avant-Propos par Pierre Martino, avec 7 fac-simile hors texte. Deux vol. in-8° de cxliii-265 pages et 367 pages. (Œuvres complètes de Stendhal.) Paris, E. Champion, 1925.

Peut-être le *Racine et Shakspeare* est-il, aux yeux de quelques Beylistes, une œuvre d'importance secondaire. Il n'en reste pas moins que cet essai marque une date dans l'histoire de notre théâtre.

C'est un spectacle assez morne que présente notre production dramatique dans le premier quart du siècle dernier. Le Théâtre-Français essaie vainement de recruter des auteurs et de vaincre l'indifférence du public : la censure impériale a rendu impossible tout effort sincère et original et les premières années de la Restauration ne sont pas plus brillantes. Raynouard, Legouvé, Luce de Lancival, Népomucène Lemercier tiennent l'affiche, médiocrement. On en est réduit à se passionner pour le *Germanicus* d'Antoine Arnault.... Sur les boulevards, Pixérécourt règne en maître ; le déplorable Scribe inaugure la série de ses triomphes.

L'attention se porte au delà des frontières. Des influences, confuses encore, laissent entrevoir une réforme possible : mais que sera-t-elle ? Les préjugés ne renoncent pas aisément. En 1809, Benjamin Constant a fait précéder sa traduction de *Wallenstein* de *Réflexions,* assez timides d'ailleurs, sur l'art dramatique. De 1810 à 1814, Simonde de Sismondi, Mme de Staël, Mme Necker de Saussure vulgarisent les paradoxes grossièrement anti-classiques de Schlegel, au grand scandale des bons esprits. La presse littéraire se fait l'écho de ces polémiques. D'année en année, le nom de Shakspeare s'impose. Retenu longtemps par ses scrupules, attiré d'autre part par une curiosité naturelle, Nodier s'abandonne peu à peu ; en 1821, il est définitivement conquis. Charles de Rémusat écrit en 1820 dans le *Lycée Français* : « L'ancien régime du royaume dramatique est ébranlé, l'esprit révolutionnaire fermente, l'insurrection approche », ce qui est beaucoup dire, quand on présente seulement le Comte de Gain Montaignac. En 1822, commence la collection des Théâtres étrangers. Mais que de prudence chez les traducteurs, les adaptateurs et les préfaciers. Et comme la jeune génération poétique tient encore au passé !

Je ne parle pas de Lamartine et de l'importance qu'il attache à sa *Médée* et à son *Saül*, ni de certaines indications de sa correspondance : « Je viens de finir un acte entier de *Saül*, celui-là est du Shakspeare, l'autre sera du Racine, si je peux, et ainsi tour à tour... (23 janvier 1818). — Une tragédie maintenant doit être une idée forte en action et neuve s'il se peut.... Il faut du Shakspeare écrit par Racine, ou bien il ne faut rien du tout (17 juillet). » — *Mélo-tragédie...*, dit-il encore (18 janvier 1818). Mais celui-ci restera en dehors de la lutte. Plus intéressante, l'attitude de Hugo dans ces articles de critique dramatique qui sont peut-être le meilleur de sa collaboration au *Conservateur littéraire*. On ne peut dire qu'il y fasse figure de révolutionnaire déterminé. Par endroits, quelques éclairs de libre jeunesse, quelques boutades irrespectueuses, une certaine impatience des règles et des traditions ; mais il rêve bien moins de révolte que de conciliation entre les partis. Il admire Racine — et Voltaire. Il reproche au style d'Ancelot de manquer de noblesse et de dignité tragique : « De ce que la douleur éclate en sons entrecoupés, on ne

doit pas conclure qu'elle s'exprime en vers hachés et décousus. Le désordre des sentiments n'entraîne pas le vagabondage des idées. » (Janvier 1820.) Et, comme conclusion à un article sur la *Marie Stuart* de Lebrun : « On disait autour de nous, au théâtre, que cette tragédie n'était pas du genre classique, mais du genre romantique; nous n'avons jamais compris cette distinction. Les pièces de Shakspeare et de Schiller ne diffèrent des pièces de Corneille et de Racine qu'en ce qu'elles sont plus défectueuses. C'est pour cela qu'on est obligé d'y employer plus de pompe scénique. La tragédie française méprise ces accessoires parce qu'elle marche droit au cœur.... Mais les Allemands se contentent de leurs tragédies .., cela prouve que les Allemands ont moins de goût que nous ». (Avril 1820.) Nous sommes loin encore de la préface de *Cromwell*. La tragédie de type classique, avec plus de mouvement et d'action : les poètes du premier cénacle ne demandent pas autre chose. Aussi accueillent-ils avec enthousiasme la *Clytemnestre* et le *Saül* de Soumet, les *Macchabées* de Guiraud ; il leur semble que ce soit l'aube des temps nouveaux.

Stendhal méprise tout cela. Ce n'est pas ainsi et suivant cette ligne que s'est établie sa doctrine. Avec lui, il ne s'agit pas d'accommoder tant bien que mal des éléments contradictoires, mais de renouveler les bases de notre art tragique. Ses idées sont nettes et catégoriques ; sa raison n'entend pas plus abdiquer en faveur des modes étrangères que des traditions périmées ; son cosmopolitisme n'a rien de superstitieux. Les influences germaniques qui en ont entraîné tant d'autres n'ont aucune prise sur lui. Peut-être est-ce que l'on a fait, en leur honneur, trop de bruit à son gré. Mais il y a autre chose, une antipathie naturelle pour ce genre d'esprit. Dès son premier contact avec Schlegel, une certaine inquiétude perce sous les formules d'éloge : cette gravité triste, ce vague, cette exaltation le tiennent en garde. (*Corr.*, décembre 1815.) Bientôt, il y mettra moins de façons : « Le système romantique gâté par le mystique Schlegel... » écrit-il en octobre 1816, et, deux mois plus tard, il se moque de « ce pédant pire que La Harpe qui voudrait couper le cou à la littérature française ». (27 décembre.) M. Martino a relevé les notes écrites de sa main, entre 1814 et 1819, sur un exemplaire de la traduction Necker de Saussure : *absurde*, *ridicule*, *inintelligible*, *bête*, ces mots reviennent sans cesse. Sur Schiller, nous aurons, en avril 1820, ce jugement sommaire : « J'ai lu tout Schiller qui m'assomme parce qu'on voit le rhéteur... », et aussitôt ce rapprochement qui complète sa pensée : « C'est Shakspeare que je veux, et *tout pur* ».

Tout pur, c'est Stendhal qui souligne. Pour Shakspeare, son admiration est sans réserve, mais il est allé à lui directement et il l'admire à sa manière, qui n'est pas la manière allemande, ni la manière romantique. Réfractaire au pédantisme nuageux de Schlegel, il a goûté aussitôt les polémiques des revues anglaises (« Le véritable genre romantique est celui qui est enseigné par l'*Edinburgh-Review*... »). A cet égard, ses amis italiens pensent comme lui. Avec eux, il s'est jeté dans la mêlée ; il a suivi de près toute la querelle milanaise, querelle littéraire et, plus encore, nationale. Ainsi s'est constitué, à l'écart des influences germaniques et très loin du romantisme monarchiste et chrétien des jeunes poètes français, son *romanticisme* libéral.

Et, sans doute, ces deux romantismes ont parfois à combattre les mêmes ennemis — Auger et sa troupe académique, — et ils invoquent le même Dieu ; mais leur accord ne va pas plus loin. En somme, tout les sépare. Le Shakspeare que Stendhal se plaît à dresser en face de Racine, ce n'est pas le puissant créateur d'*Hamlet*, c'est l'auteur, plus accessible à l'imitation, des drames historiques. Dans le goût de *Richard III*, il conçoit une tragédie nouvelle : nationale de sujet, souple de composition, rigoureusement fidèle à l'histoire, écrite en prose surtout. Car l'alexandrin est son grand ennemi, étant l'ennemi de la vérité, — et non pas seulement l'alexandrin classique ou pseudo-classique, mais toute espèce d'alexandrin, si libéré ou désarticulé soit-il. A quoi bon ces

demi-libertés, quand on a la liberté totale de la prose ?... On sait ce que donnera cette théorie et la faveur croissante des *Scènes historiques* qui en dérivent.

Victor Hugo, en 1827, nous apporte un écho de ces polémiques. Trois idées se dégagent de la fameuse préface : la grande synthèse des âges de la poésie, la théorie du drame romantique pseudo-shakspearien tel que le réaliseront *Hernani* et *Ruy Blas*, et un plaidoyer en faveur de l'alexandrin : « Nous voudrions un vers libre, franc, loyal... fuyant la *tirade*... et lorsqu'il lui adviendrait d'être *beau*, n'étant beau en quelque sorte que par hasard, malgré lui et sans le savoir... Il nous semble que ce vers-là serait *aussi beau que de la prose*... » Les mots qu'il souligne parlent d'eux-mêmes. Quoique Stendhal ne soit pas nommé, c'est à lui que ces lignes s'adressent. Plus nettement encore, cette note : « Pas de *beaux vers* !... Ce sont les *beaux vers* qui tuent les belles pièces. » A cette date, Hugo hésite entre le mélodrame lyrique et le tableau historique dramatisé, et l'injouable *Cromwell* est un effort pour concilier les deux systèmes. Mais l'hésitation ne peut être longue. Comment l'imagination de Hugo abdiquerait-elle ? Comment se résignerait-il à ce réalisme objectif ? Avec *Hernani*, le choix est fait : le lyrisme se déploie, il n'est plus question de vérité, le mélodrame triomphe, l'histoire ne donne plus que le décor... « Tragédie mal imitée des *Deux Gentlemen of Verona* », écrit dédaigneusement Stendhal.

Les deux volumes de M. Martino ont ce mérite, d'abord, de nous donner de *Racine et Shakspeare* la seule édition correcte que nous ayons. L'édition de 1854, prototype jusqu'ici de toutes les autres, est dépourvue de tout esprit critique. Aucun scrupule d'exactitude ; aucun souci des dates — essentielles cependant quand il s'agit d'une œuvre écrite au jour le jour, inspirée par les circonstances, liée à la vie. Tout est brouillé, sur le même plan. Auprès des brochures de 1823 et 1825 (la première démesurément enflée, surchargée d'éléments parasites), une série de morceaux choisis à l'aventure, quelques-uns sans rapport avec le sujet principal et juxtaposés au hasard : les pages écrites sur Molière et Regnard en 1823-25, la lettre de Lamartine et la réponse de Stendhal, deux fragments sur Talma et sur le *Luther* de Werner (1822-23), les articles sur *Lord Byron en Italie* et sur le *Parnasse Italien* (1830), des fragments inédits de 1812, 1815 et 1818, une étude sur *Walter Scott et la Princesse de Clèves*. M. Martino a remis tout en place. Les brochures principales se détachent des annexes, ramenées à leur texte primitif, dégagées des additions postiches. Au tome II, groupées en deux appendices (*Stendhal et le romantisme italien*, — *Complément du Racine et Shakspeare de 1923*), toutes les pièces qui intéressent le même sujet, et celles-là seulement. Ainsi l'œuvre se présente à nous avec son vrai caractère, telle que la firent naître les épisodes de la lutte, telle que la connurent ses premiers lecteurs. Nous suivons en toute sécurité la formation et le progrès des idées de Stendhal. Dans une introduction riche de substance, M. Martino a tracé d'ailleurs, de la façon la plus sûre, l'histoire de ces polémiques et de ces pamphlets successifs. Des notes abondantes apportent les éclaircissements nécessaires, précisent les allusions et les sous-entendus, dissipent les obscurités. Dans l'ensemble, un travail très attentif et qui fait honneur à la belle collection Champion-Arbelet.

JULES MARSAN.

STENDHAL, **De l'Amour**, texte établi et annoté par DANIEL MULLER et PIERRE JOURDA, préface d'ÉTIENNE REY. Paris, librairie ancienne H. Champion, 1926, 2 vol. : t. I : CXLIII-294 pages, avec trois fac-simile hors texte ; t. II : 465 pages, avec trois fac-simile hors texte.

DESTUTT DE TRACY, **De l'Amour**, publié pour la première fois en français avec

une introduction sur Stendhal et Destutt de Tracy, par Gilbert Chinard. Paris, Les Belles-Lettres, 1926, un vol. de LVII-80 pages.

La préface que M. Étienne Rey a écrite pour ce volume est une excellente étude, très informée, presque complète, qui situe fort bien le livre *De l'Amour* dans l'ensemble de l'œuvre de Stendhal et qui en donne la vraie signification. Stendhal avait depuis longtemps en tête le projet d'une étude idéologique sur l'amour[1] : recensement, analyse, classement, inventaire des conditions premières et secondes, conséquences morales et sociales, etc. Depuis près de vingt ans il tenait quelques cadres de ce genre tout préparés pour l'étude des principaux sentiments humains. Mais il se trouva que le jour où il voulut remplir avec la matière que lui fournissait le sentiment de l'amour les innombrables casiers que comportait le plan préétabli de sa recherche, il était beaucoup moins riche que le sujet ne le voulait. Seule, une variété de l'amour l'intéressait vraiment : « l'amour-passion », qu'il venait de connaître en aimant sans retour l'idéale Métilde. Il laissa vides la plus grande partie des cases ; il bourra au contraire quelques-unes de ces cases avec de longs fragments de son journal intime. Il en avait utilisé récemment toute la partie pittoresque et anecdotique dans *Rome, Naples et Florence* ; le voici maintenant entraîné à publier les confidences sentimentales de ce journal ; il n'avait qu'à brouiller avec plus de soin encore les noms, les dates et les lieux. Il tâcha de se persuader que c'était là toujours du vrai travail de savant : « Écrivez ce soir sous des noms empruntés, mais avec tous les détails caractéristiques, le dialogue que vous venez d'avoir avec votre amie et la difficulté qui vous trouble. Dans huit jours, si vous avez l'amour-passion, vous serez un autre homme, et alors, lisant votre consultation, vous pourrez vous donner un bon avis » (t. I, p. 171). Mais, même réduit à cette courte ambition, le dessein scientifique ne tint pas longtemps : « Je veux, confessait-il, imposer silence à mon cœur qui croit avoir beaucoup à dire. Je tremble toujours de n'avoir écrit qu'un soupir, quand je crois avoir noté une vérité » (t. I, p. 47). C'est précisément parce qu'il enferme beaucoup de soupirs et de mots du cœur que *De l'Amour* reste aujourd'hui si attachant, et pour d'autres lecteurs que les amis fidèles de Stendhal.

La préface de M. Étienne Rey décèle cette ardeur profonde, ce caractère intime du livre ; et l'on ne s'étonne pas trop d'y apprendre que Stendhal fut une âme tendre, un rêveur d'amour, un amant prodigieusement sensible. Mais M. Ét. Rey sait aussi que Sendhal ne fut pas toujours un « Werther » ; il ne craint pas de dire (et cela fera de la peine à plus d'un que je sais) que cette période de 1818 à 1820, « période d'idéalisme exalté, d'élans presque mystiques, de tendresse, de sensibilité effrénée (t. I, p. XXXIII) » est unique dans la vie de l'auteur de *De l'Amour* : avant et après, il eut beaucoup plus de considération pour Don Juan que pour Werther. Le son si pur que rend le livre *De l'Amour* risque donc de faire illusion ; on ne l'a point entendu dans l'histoire des premières amours que nous a contées M. Arbelet ; on ne l'entendra plus : cette vive sentimentalité amoureuse n'est point proprement *beyliste*. On a tendance à l'oublier, et la pente est certainement bien glissante, puisque M. Ét. Rey lui-même, après ces propos fort prudents, s'y abandonne : au cours d'une comparaison très tendancieuse entre Stendhal et Pascal, il se laisse aller à généraliser d'une façon qui me paraît abusive ce qu'il appelle « l'Éthique » de *De l'Amour* (t. I, p. XCVI et suiv.).

1. Il souhaitait, on le sait, de voir paraître des études sur le rire, l'amour, etc., qui fussent conçues à la manière des sérieuses dissertations allemandes. A-t-il connu un livre paru à Francfort-sur-le-Mein, chez Bock, sous le titre : *Le Paradis de l'amour ou de l'influence des divers tempéraments sur l'amour*? La *Revue Encyclopédique*, qui signale ce livre comme récemment paru (t. VII, p. 195, juillet 1820), ajoute que ce livre a été prohibé en Saxe.

Dans le temps même qu'il composait son œuvre, Stendhal avait eu en mains un livre où l'amour était étudié du point de vue idéologique ; et ce n'était rien de moins qu'un livre de Destutt de Tracy. Dans le tome IV des *Élémens d'idéologie* paru en 1815 on ne trouve que l'amorce du travail : trois pages et demie. On savait que la traduction italienne de Tracy (*Elementi d'ideologia*, trad. Compagnoni, 1817-1819) contenait une étude plus complète ; mais personne n'avait pu mettre la main sur cette traduction italienne ; je me souviens pour ma part de l'avoir vainement cherchée à deux reprises. M. Gilbert Chinard a eu la bonne fortune de trouver à Washington, dans les papiers de Jefferson, des renseignements qui lui ont permis de retrouver ce chapitre, inédit en français. On le trouve dans le tome III de la cinquième partie des *Elementi d'ideologia* parus en 1819, c'est-à-dire un peu avant que Stendhal eût décidé d'écrire à son tour sur ce sujet. M. Gilbert Chinard a retraduit en français cette traduction italienne[1], et l'a accompagnée d'un commentaire fort instructif sur l'influence que Stendhal a pu subir. Destutt de Tracy s'est surtout occupé de la question sociale que pose l'amour : Comment lui faire sa place ? Comment le limiter ? Comment l'accommoder avec le mariage ? Le grand-maître de l'Idéologie se devait, en effet, sur ce point comme sur d'autres, d'offrir à ses contemporains une règle de vie. Stendhal s'en remit là-dessus tout à fait à Tracy ; et c'est pourquoi il a écrit sur le mariage, sur le divorce, sur l'éducation des jeunes filles, des pages qui sont comme un hors-d'œuvre dans le « livre de Métilde », mais qui ont trop de ressemblance avec les pages correspondantes du livre de Tracy pour qu'il n'y ait pas eu influence directe. Mais surtout l'œuvre de Destutt de Tracy qu'on vient d'exhumer montre ce qu'aurait été le livre que Stendhal aurait voulu, et qu'il n'a pas pu écrire : un livre d'analyse et de construction théorique ; en 1819 il était devenu, pour assez de temps, incapable de cet effort.

L'Avant-Propos bibliographique et critique de MM. D. Müller et P. Jourda nous offre les renseignements les plus complets sur la composition de l'œuvre et sur l'histoire du livre jusqu'à nos jours. Les auteurs ont utilisé un certain nombre de documents inédits : les manuscrits de Grenoble[2], qui donnent partiellement le texte original de *De l'Amour* ; un cahier de quelques pages, dit « le manuscrit de Zurich », qui est vraisemblablement la toute première ébauche ; enfin plusieurs exemplaires interfoliés et annotés : l'exemplaire Guiraudet, l'exemplaire Bucci, l'exemplaire Gougy. Grâce à ces documents et à une critique judicieuse de la correspondance de Stendhal, ils ont pu préciser très exactement la date de composition de l'œuvre (29 décembre 1819-3 juin 1820), et tirer au clair l'histoire assez compliquée des aventures du manuscrit entre 1820 et 1822. Bien entendu ils font la revue des articles de presse qui accueillirent *De l'Amour* : « Nous croyons, disent-ils, donner toute la série des articles ou annonces sur *De l'Amour* dans cette période » (t. I, p. CXIX). Imprudents ! jamais cette sorte de listes n'est complète ; je trouve dans mes notes plusieurs indications qui ne figurent pas dans leur relevé : *L'Album* (15 septembre 1822, p. 59 : Loève Weimars) ; *Miroir* (29 septembre 1822) ; *The Paris Monthly Review* (t. II, p. 66, octobre 1822). Par contre, la liste des éditions de *De l'Amour*, qui se sont multipliées dans ces dernières années, risque bien d'être complète, et elle a été très rigoureusement établie.

Depuis 1853, date de l'édition posthume complète, — qui est, d'ailleurs, pleine de fautes — « aucune de ces réimpressions n'apporte rien de nouveau à l'intelligence du texte de Stendhal » (t. I, p. CXXXIX). Le texte qu'ont établi MM. Müller et Jourda est au contraire de grand prix. C'est, en principe, le

1. La préface de M. Ét. Rey, publiée dès mars 1926 dans la *Revue de Paris*, n'a pu utiliser cette jolie découverte.

2. Les éditeurs ne paraissent pas avoir connu les fragments relatifs à *De l'Amour* que renferment les volumes 18 et 20 des manuscrits de Grenoble.

texte de l'édition originale, la seule que Stendhal ait donnée[1] ; mais les éditeurs ne se sont pas interdit d'utiliser parfois les exemplaires interfoliés pour introduire quelques corrections[2], ou pour compléter des mots dont Stendhal avait donné seulement la lettre initiale[3] ; il eût été si simple et si élégant de reproduire avec exactitude le texte original ! En appendice MM. Müller et Jourda ont donné trois textes inédits[4] : un premier essai de Stendhal sur l'amour : *Le Catéchisme d'un roué* (1803), le début d'un roman confidentiel sur Métilde (1819) et des projets d'articles de réclame pour *De l'Amour* (1822 et 1825).

Le commentaire est assez abondant ; il vise notamment à signaler les sources[5] de Stendhal, à identifier les noms cités, à éclaircir les allusions[6] ; la

1. Un certain nombre d'erreurs ont été relevées par M. H. Martineau (*Le Divan*, janvier 1927, p. 24); quelques-unes sont assez graves pour rendre le texte inintelligible.

2. Un peu de fantaisie dans tout cela : la correction, t. I, p. 182, n° 2 : *singeait* au lieu de *signait* est amusante, mais ne s'impose pas ; de même, t. II, p. 26 : *cinquante* au lieu de *cinq cents*. Des corrections sont proposées en note : t. II, p. 142 : une marque *que...* ; t. II, p. 222 : vous répétez... : le texte est parfaitement clair et correct sans elles.

3. Là la méthode devient capricieuse : t. II, p. 146 : on maintient : le duc de L..., bien que l'ex. Gougy dise : le duc de Luxembourg , et, p. 147, on écrit au long, d'après le même ex. : le colonel Mathis ; — t. II, p. 201, dans le même fragment (CXXV) les mots : *s(i) D(ieu) e(xiste)* sont complétés par le mot *i(rreligion)*.

4. Ils avaient été publiés dans ces dernières années par M. P. Arbelet.

5. Stendhal indique Fauriel comme lui ayant fourni les éléments du chapitre sur l'amour arabe. On trouve sur leurs relations à cette époque des renseignements fort intéressants dans la *Correspondance de Fauriel et de Mary Clarke*, 1911 (lettres du 11 août et du 29 août 1822), p. 33 et 43. M. Massignon (*La passion d'Al Hallâj*, 1921, p. 173, n. 4, et *Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane*, 1922, p. 39, n. 1) donne des indications partiellement inexactes sur les sources arabes de Stendhal. Toutes les anecdotes de Stendhal sur l'amour arabe sont tirées du *Diwan* d'Ibn Abi Hadjalah. M. René Basset, au moment de sa mort, se divertissait à écrire un travail sur ce chapitre de Stendhal ; il assurait que les pages sur l'Arabie étaient pleines d'erreurs et d'assertions sans preuves ; on le croira sans peine. Il s'était donné aussi la peine de refaire la traduction de Fauriel qui est fort libre.

6. Voici quelques notules supplémentaires : t. I, p. 129 : l'histoire de Nello della Pietra a été reprise dans les *Promenades dans Rome*, t. I, p. 268. Dans *Rome, Naples et Florence*, t. I, p. 296, l'histoire du comte Valamara paraît bien être une transposition à la moderne de l'histoire dantesque ; t. I, p. 236, n. 1 : dans le numéro de mars 1821 l'*Edinburgh Review* avait assuré que l'Angleterre était intellectuellement supérieure à la France ; le *Constitutionnel* crut devoir répondre vigoureusement (12 et 23 août, 24 octobre 1822) ; t. II, p. 13 : le *Citizen* est vraisemblablement *The Citizen* d'Arthur Murphy, comédie jouée en juillet 1761, et qui semble avoir été jouée assez souvent au XIXe siècle ; t. II, p. 117, on trouvera dans Chateaubriand, *Essai sur les Révolutions*, 1re partie, chap. XLVIII, n. 3, l'histoire des fiancés suisses ; t. II, p. 128, note : Troistaillons me paraît n'être autre que Trestaillons, portefaix de Nîmes, chef de bande royaliste, qui s'était rendu célèbre à l'époque de la Terreur blanche. Voir la *Complainte sur la mort de Trestaillon* de Béranger : *Œuvres complètes*, 1847, t. II, p. 1 ; (t. II, p. 188 et 192 : les œuvres indiquées par Stendhal entre parenthèses ne sont pas des références, mais des indications complémentaires) ; t. II, p. 225 : Sur le fragment reproduit en fac-simile dans *Stendhal et ses amis*, p. 101, je lis : *relié the 30th September* et non *relu le 18 septembre*. Cette page manuscrite est d'ailleurs difficile à expliquer : les éditeurs semblent admettre que Stendhal veut remplacer (voir t. II, p. 252) les dix-neuf premières pages de *De l'Amour*, c'est-à-dire les quatre premiers chapitres, par *Le Rameau de Salzbourg* ; mais Stendhal parle de « cent cinquante-quatre pages au lieu de dix-neuf », et, plus loin, il dit : « Ce gros cahier renferme les dix-neuf premières pages de *Love* ». Or, *Le Rameau de Salzbourg* a douze pages. D'autre part des notes parlent d'un travail fait en mai et non en octobre.

recherche a été quelquefois vaine, comme il n'est que trop naturel ; mais, dans la majeure partie des cas, la note apporte la meilleure solution de la difficulté.

PIERRE MARTINO.

LÉONTINE DE VILLENEUVE, COMTESSE DE CASTELBAJAC, **Mémoires de l'Occitanienne**, *Souvenirs de famille et de jeunesse*, publiés par sa petite-fille la comtesse de SAINT-ROMAN, née CASTELBAJAC ; Préface de P.-B. GHEUSI. Un vol. in-8. Paris, Plon, 1927.

Profitant du bruit qui s'est fait, il y a deux ans, autour du « roman de l'Occitanienne », la petite-fille de l'héroïne a cru devoir nous donner les *Mémoires* de sa grand-mère.

L'intérêt de ces *Mémoires*, au point de vue de l'histoire littéraire, est à peu près nul ; seules l'histoire anecdotique et l'histoire provinciale pourront y glaner quelques indications utiles.

« Jamais les soixante-dix lettres de Chateaubriand à l'Occitanienne n'auraient revu le jour, et le mystère durerait encore, — écrit dans sa Préface M. P.-B. Gheusi, qui se fait évidemment ici l'écho de la famille, — si trois mots, légers et assez piteusement avantageux, n'avaient meurtri et indigné la pureté d'une héroïne de race fière, strictement attachée à tous ses devoirs et qu'une élite chrétienne environna de vénération jusqu'à sa mort. « Dans mes bras » avait osé écrire le poète vieilli. Et cette imposture étourdie avait révolté la comtesse de Castelbajac lorsqu'elle la lut, après la mort de Chateaubriand, dans un des feuilletons de la *Presse*, qui publiait les *Mémoires d'Outre-Tombe*. »

Je vous en prie, laissez-moi rire.

D'abord, il ne m'est pas du tout prouvé, en dépit des affirmations énergiques de M. Gheusi, qu'il faille identifier complètement Léontine de Villeneuve, future comtesse de Castelbajac, et l'Occitanienne des *Mémoires*. Je crois l'avoir dit ailleurs, et je le répète ici. Il est fort possible qu'il y ait eu, aux eaux de Cauterets, en 1829, une autre Occitanienne, « de seize ans » celle-là, et que Chateaubriand ait été « obligé de la reporter chez elle dans ses bras ». Auquel cas, toute cette vertueuse indignation n'aurait pas sa raison d'être.

Mais admettons même que l'identification s'impose, et que la comtesse de Castelbajac n'ait pas eu tort de se reconnaître dans l'Occitanienne anonyme des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Je veux bien croire, pour ma part, que, conformément à la tradition familiale, et aux déclarations réitérées — et peut-être trop insistantes — de Mme de Castelbajac elle-même, tout se soit passé entre elle et Chateaubriand avec la plus parfaite correction. Tout de même... tout de même... nous n'y étions pas... et de mauvaises langues... « Mais, mon ami, disait cet autre, comment faites-vous pour être si sûr de ces choses-là ?... »

Acceptons cependant dans toute sa rigueur la version un peu intéressée de l'Occitanienne. Par une transposition hardie, Chateaubriand a complètement dénaturé le pur roman d'amitié qui s'est noué aux eaux de Cauterets. Ne vous semble-t-il pas qu'on n'aurait le droit de le lui reprocher que s'il avait eu l'insigne mauvais goût — disons-même : la « goujaterie » — de livrer à la curiosité publique le nom de Mlle de Villeneuve ? Or, ce nom, il l'a délibérément passé sous silence. Et je ne suis pas bien sûr que, tout au fond des sentiments posthumes de la comtesse de Castelbajac à son égard, il n'y ait pas eu un peu de dépit de n'avoir pas été nommée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Disons donc une bonne fois les choses comme elles sont.

Si de cette aventure la famille de l'Occitanienne n'avait jamais rien dit, si elle avait imité le silence de Chateaubriand, des « indiscrétions de presse »

ne se seraient pas produites. M. L. de Santi n'aurait pas, dans *la Vie politique et littéraire*, prononcé le nom de Mlle de Villeneuve. Moi-même, je n'aurais pas signalé cette aimable piste aux lecteurs du *Gaulois*. Les choses, d'ailleurs, auraient pu, *si on l'avait voulu*, en rester là, et « le roman de l'Occitanienne » aurait pu demeurer éternellement enfoui dans les catacombes du passé, ce qui, je l'avoue, eût été, littérairement, un peu regrettable.

Or, après ces « indiscrétions de presse », qu'elle avait peut-être provoquées, la famille a voulu battre monnaie avec la prose de Chateaubriand et avec celle de l'Occitanienne. C'était son droit strict. Mais qu'elle n'aille pas maintenant déplacer les responsabilités et prendre des airs de pudeur indignée. C'est elle seule qui, en divulguant toute cette histoire, aurait pu inspirer à quelques esprits mal faits certains doutes sur la parfaite « pureté » de Léontine de Villeneuve. Quand il serait définitivement établi que la future comtesse de Castelbajac ne fait qu'un avec l'Occitanienne des *Mémoires,* il resterait que Chateaubriand a été infiniment plus discret que l'autre partie, et qu'il ne mérite pas les reproches qu'on lui adresse. Assez d'autres torts pèsent sur sa mémoire, pour qu'on ne vienne pas lui en attribuer d'imaginaires. Tout en faisant son métier de poète, il n'a vraiment, dans ce cas particulier, rien fait qui puisse le faire soupçonner de n'avoir pas été un galant homme.

Pour Léontine de Villeneuve, — qu'il faut bien se garder, comme on l'a fait, de comparer à Eugénie de Guérin, — qu'elle ait été, ou qu'elle n'ait pas été, même partiellement, l'Occitanienne des *Mémoires,* son plus beau titre de gloire littéraire, aux yeux de la postérité, sera d'avoir été l'heureuse destinataire d'une série de lettres de Chateaubriand. Et ses *Mémoires* n'ajouteront pas grand chose à cette gloire.

VICTOR GIRAUD.

JACQUES BOULENGER, **Marceline Desbordes-Valmore. Sa vie et son secret** (édition définitive). Paris, librairie Plon, 1926. Un vol. in-16 de VIII-353 pages.

M. J. Boulenger avait publié, en 1909, chez Fayard, une *Marceline Desbordes-Valmore d'après ses papiers inédits*; il vient de récrire presque complètement son livre en utilisant des documents nouveaux : tous les jours on produit à la lumière de nouvelles lettres de Marceline... Cette fois la biographie est presque complète, fort intéressante d'ailleurs et très agréablement présentée. Mais ce qui soucie M. J. Boulenger, ce n'est pas le voyage de la fillette aux îles, l'histoire des débuts de la petite actrice, les circonstances de cette monotone carrière dramatique; c'est avant tout, — il ne le cache pas, — de savoir « le nom du jeune homme de Marceline ». On a beaucoup disputé depuis trente ans sur le nom de ce « perfide amant », et l'on s'accorde maintenant à désigner H. de Latouche. M. J. Boulenger se range à cette opinion. Elle a pour elle le témoignage de Sainte-Beuve, qui répétait un propos d'Ulric Guttinguer, qui répétait un propos de Pauline Duchambge, une amie de théâtre; il y a aussi un roman confidentiel de Marceline, *L'Atelier d'un peintre*, où l'héroïne aime un « loup » qui a quelque ressemblance avec « le loup de la vallée ». Mais c'est tout, et ce n'est pas grand chose, car Guttinguer a bien pu se tromper, et Pauline Duchambge brouille peut-être des dates anciennes; *L'Atelier d'un peintre* ne renferme peut-être pas que des confidences exactes. L'œuvre même de Marceline Desbordes-Valmore n'offre aucun passage qui étaie solidement cette hypothèse. Un des prénoms de Latouche était Olivier, et le nom d'Olivier se trouve dans un certain nombre de « bergeries » de Marceline; mais le thème de ces élégies est fort conventionnel; plusieurs détails s'accordent mal avec la personne de Latouche; et, d'ailleurs, il n'usait point de ce prénom d'Olivier. Une élégie renferme des indications plus précises; c'est la fameuse pièce : *J'étais à toi peut-être avant de t'avoir vu...* Si je la lis bien, cette élégie apprend qu'un jour la jeune fille entendit le *nom* (le nom, et

pas le prénom[1]) de celui qu'elle devait aimer ; elle crut qu'on l'appelait elle-même par son prénom ; il faudrait donc trouver un nom qui eût quelque ressemblance avec le prénom courant de Marceline. Rien de cela dans le nom et le prénom de H. de Latouche. Il y a aussi des lettres non datées de Marceline à un Olivier ; mais, dans l'une d'elles, il est fait des allusions précises à une œuvre qui n'est certainement point de Latouche, qui est peut-être d'un certain Audibert. Je ne parle pas de difficultés de dates, ni de l'histoire ultérieure des relations de Latouche avec les Valmore... Alors ? Quelques autres hypothèses sont possibles : la vie sentimentale de la très jeune actrice a été peut-être moins simple que nous ne la faisons ; il est possible que le recueil de ses vers enferme plusieurs « livres d'amour » adroitement mélangés... Ou bien l'élégie : *J'étais à toi...* a un sens que nous ne voyons point : les anagrammes onomastiques étaient à la mode : s'agit-il d'un pseudonyme d'écrivain ? Je ne crois pas que ce soit cela, mais ces suppositions ne sont point tout à fait absurdes. Et surtout n'y a-t-il pas dans les poèmes amoureux de la petite Marceline une forte part de « littérature » ? De toute façon, son secret a été bien gardé : nous ne pouvons pas assurer que nous le savons.

PIERRE MARTINO.

VICTOR GIRAUD, **Sœurs de grands hommes.** Paris, G. Crès, 1926. Un vol. in-12 de III-217 pages.

Ce petit livre a eu un vif succès, qu'il mérite. On y retrouve la clarté élégante et le sobre pathétique auxquels M. Giraud a accoutumé ses lecteurs. C'est très pénétrant et très vivant. Jacqueline Pascal, Lucile de Chateaubriand et Henriette Renan ont d'ailleurs tout ce qu'il faut pour toucher le grand public. Par surcroît les érudits et le grand public cultivé y ont goûté le plaisir de la sécurité historique. Ces études n'apportent pas de documents nouveaux, mais elles sont la synthèse de tous les documents connus que M. Giraud a contribué, sur bien des points, à découvrir ou interpréter. Il est, on le sait, parmi les hommes de France l'un de ceux qui connaissent le mieux Pascal et Chateaubriand. Des livres de ce genre reposent. Je veux dire reposent de tous ceux où des gens de lettres qui ont du talent, à qui l'on en prête ou qui s'en prêtent, empruntent toute leur science historique à des historiens qu'ils ne daignent même pas nommer, la digèrent mal, ou la faussent, ou en font la caricature pour se tailler, avec une habile réclame (et d'ailleurs parfois leur talent) un succès de librairie.

L'ouvrage a non seulement l'impartialité des faits mais aussi celle du sentiment. Henriette Renan, qui fut une incrédule et contribua à détacher Renan de la foi, est étudiée avec la même sympathie que la pieuse Lucile et la sainte Jacqueline. Ce n'est pas que M. Giraud dissimule le moins du monde ses préférences pour la piété et la sainteté, qu'il ne confond d'ailleurs pas avec la rigueur ascétique (Voir notamment p. 62). Ses préférences lui inspirent cependant parfois ces honnêtes partialités, qui ne sont que l'inévitable désaccord entre des lecteurs dont certaines conceptions de la vie diffèrent. J'admire fort Jacqueline Pascal, mais d'une façon moins continue que M. Giraud. Faut-il croire qu'elle fit à huit ans des vers qui « n'étaient point mauvais ». M. Giraud le croit sur le témoignage de Mme Perier, comme il croit que Pascal « invente la géométrie ». Je pense décidément, avec d'autres, que cette invention (sous sa forme traditionnelle) est une invraisemblable légende. M. Giraud reconnaît plus loin que les vers faits par Jacqueline à treize ans sont fort médiocres.

1. Je le lisais partout, ce nom rempli de charmes...
D'un éloge enchanteur toujours environné,
A mes yeux éblouis il s'offrait couronné.

Qu'étaient donc ceux de huit ans ? J.-J. Rousseau a écrit une page fort juste sur les trouvailles des jeunes enfants ; elle s'appliquerait sans aucun doute à la Jacqueline de huit ans. J'admire également moins que lui et l'attitude et les lettres de Jacqueline désireuse d'entrer à Port-Royal et qui y renonce pour obéir à son père, non sans réticences. Ce n'est pas seulement parce que je ne comprendrais pas comme M. Giraud les devoirs d'une fille balancée entre Dieu et un vieux père qui l'aime profondément. C'est parce que je me souviens qu'il était très facile à un père du XVIIe siècle d'obliger une fille révoltée et désespérée à s'ensevelir dans la prison d'un couvent ; et plus facile encore de l'empêcher, parce que Jacqueline (sauf erreur juridique de ma part) ne pouvait à cette date disposer d'aucun bien personnel et parce que, de son propre aveu, elle craignait véhémentement « la confusion d'être reçue gratuitement » au monastère de Port-Royal. « Vos commandements me sont des lois », écrit-elle, et ce n'est en bon français qu'une tautologie et, en droit du XVIIe siècle, qu'une évidence, Jacqueline ne pouvait qu'obéir ou négocier. Elle a négocié. Négociation admirable et touchante, dit M. Giraud. Touchante sans doute ; admirable seulement si on la lit avec une âme mystique, insensible à l'enlèvement et à la cruauté sublime, mais cruelle tout de même des mystiques.

Tout le livre (malgré des divergences de détail où je ne prétends pas avoir raison) est écrit avec un sentiment très juste de la mesure. Je croirais seulement que M. Giraud l'a dépassée dans quelques lignes de son Avant-Propos et du Prière d'insérer. « Sans Jacqueline nous n'aurions pas les *Pensées* de Pascal. Sans Lucile de Chateaubriand, aurions-nous le *Génie du Christianisme*? Et sans Henriette Renan, nous n'aurions certainement pas la *Vie de Jésus*. » Ce qui est dire que, sans Jacqueline, Pascal serait resté un chrétien tiède et que, sans Henriette, Renan n'aurait pas rompu avec l'Église. Les faits et les textes ne prouvent rien de tel. Ils témoignent d'une influence, à peu près certaine pour Pascal, possible pour Renan, mais non pas d'une influence nécessaire et suffisante. Et puis ce serait faire dépendre le génie et une conversion — religieuse ou laïque — d'un hasard ; je n'irais pas aussi loin que M. Giraud dans le scepticisme.

D. MORNET.

Lettres de Chateaubriand à la comtesse de Castellane, publiées par la comtesse JEAN DE CASTELLANE. Un vol. in-16 de v-202 pages, avec un portrait hors texte, à la librairie Plon.

Les familles sont parfois bien imprudentes. Elles ne craignent pas de faire sourire. Elles n'ont pas le moindre soupçon du ridicule. Quand, il y a deux ans, la *Revue de Paris* annonça la publication des Lettres de Chateaubriand à la comtesse de Castellane, lettrés et curieux dressèrent l'oreille. Ils s'attendaient à de piquantes révélations sur la liaison, connue de tous, de René avec la comtesse. Ils avaient pu lire, dans les *Annales romantiques*, puis au tome V de la *Correspondance générale de Chateaubriand*, les lettres brûlantes adressées par l'auteur d'*Atala* à celle qu'il appelait « sa maîtresse adorée ». Ils en ont été quittes pour leurs frais de curiosité. Pas la moindre allusion dans cette publication aux aventures amoureuses du grand homme, à ses lettres étrangement passionnées de 1823 et 1824. Tout est ici d'une parfaite correction : textes et commentaires, rien ne peut éveiller l'idée de la moindre erreur sentimentale. Si l'on avait voulu nous faire croire que les rapports de Chateaubriand et de Mme de Castellane ont toujours été de la plus platonique amitié, on n'eût pas procédé autrement. Dira-t-on que ce n'est pas à la petite-fille d'évoquer ces galants souvenirs ? Assurément. Mais qui l'obligeait, par une publication manifestement incomplète, et qui ne trompera que les ignorants, à attirer elle-même l'attention ironique du public sur ces vieilles histoires, à

paraître vouloir nous donner le change, et à nous faire dire enfin que les vraies lettres de Chateaubriand à la comtesse de Castellane sont justement celles qu'elle n'a pas rééditées, — et qu'elle a feint d'ignorer ?

Les 83 lettres nouvelles qu'on nous offre sont d'ailleurs fort intéressantes au point de vue biographique comme au point de vue littéraire ? Sont-elles exactement publiées, et n'ont-elles pas été parfois tronquées ? Le malheur est que nous ne pouvons plus avoir confiance dans l'imprudent éditeur, et que nous lui savons à peine gré de sa très utile contribution à l'histoire littéraire. L'annotation, très sommaire, trahit quelque inexpérience. Quant au portrait, assez médiocre, qu'on a mis en tête du volume, il ne nous donne pas l'idée de la radieuse beauté que nous nous serions plu à rêver en lisant les lettres, — les autres lettres, — du voluptueux René. Souhaitons que, si l'on publie un jour ses lettres à Mme de Noailles, nous n'ayons pas semblable déception.

Victor Giraud.

Chateaubriand. **Les Aventures du dernier Abencérage**, éditées par Paul Hazard, professeur au collège de France, et Marie-Jeanne Durry, agrégée de l'Université. Paris, Champion, 1926. Un vol. gr. in-8° de xxxix-110 p., 2 fac-simile et 6 planches de musique.

Le mérite qu'il convient de reconnaître d'abord à la belle publication de M. P. Hazard et de Mme Marie-Jeanne Durry, c'est de venir la première et d'ouvrir une voie féconde. Nous ne possédons encore, en effet, pour aucun ouvrage de Chateaubriand, d'édition comparable à la fameuse édition des *Lettres Philosophiques*, jadis publiée par M. Lanson, — livre vraiment initiateur — ou à la *Nouvelle Héloïse* que vient de nous donner M. Daniel Mornet. La bonne édition Biré des *Mémoires d'Outre-Tombe* ne saurait être considérée désormais comme suffisante et, jusqu'ici, ni l'*Essai sur les Révolutions*, ni *Atala*, ni *René*, ni le *Génie du Christianisme*, ni les *Martyrs*, ni l'*Itinéraire*, ni les *Natchez* n'ont provoqué l'activité des philologues[1]. Une aussi surprenante réserve des commentateurs d'hier en présence d'une œuvre si riche de substance et de possibilités ne peut s'expliquer que par l'insuffisance ou le défaut même de ces études de détail concernant la personne et les ouvrages de Chateaubriand, travaux d'approche qui sont l'indispensable condition de toute heureuse tentative de synthèse. Mais, depuis une trentaine d'années, critiques, biographes, historiens, bibliographes ont produit un magnifique effort[2], ce qui était impossible hier devient aujourd'hui réalisable et voici pré-

1. Pour *René*, nous savons que le travail est en préparation et qu'il sera tel qu'on est en droit de l'attendre de l'érudition et du goût de M. Armand Weil. M. G. Chinard a donné récemment, dans les publications de l'*University of California Press*, un remarquable essai d'édition critique des deux premiers livres des *Natchez*. Malheureusement, ce travail, demeuré fragmentaire, est, en France, peu accessible.

2. On trouvera les éléments d'une histoire critique des travaux relatifs à Chateaubriand jusqu'en 1912 dans les deux si précieux volumes d'*Études littéraires sur Chateaubriand* de M. Victor Giraud. Il conviendrait seulement d'y ajouter quelques noms et d'abord celui de M. V. Giraud lui-même. On sait l'importance et la rare valeur de son enquête et combien la longue préparation du magistral ouvrage où il a entrepris l'étude historique du *Christianisme de Chateaubriand* a été féconde en résultats. Il y faudrait joindre celui du regretté André Beaunier, qui a conté avec la légère ironie qui convenait les étapes d'une carrière amoureuse prolongée au delà des limites vraisemblables et qui a donné la mieux informée, la plus pénétrante et la plus délicatement nuancée des biographies de Chateaubriand ; celui aussi de M. Gilbert Chinard, qui vient de nous révéler, avec sa haute compétence spéciale, les *Origines de l'exotisme américain dans l'Œuvre de Chateaubriand*. Entre temps, ont paru cinq volumes de la *Correspondance générale* de Chateaubriand réunis par M. L. Thomas et, tout imparfaite que soit encore cette publication, elle était l'indis-

cisément que M. P. Hazard et Mme M.-J. Durry nous donnent, avec les *Aventures du Dernier Abencérage*, la première publication vraiment scientifique d'une œuvre de Chateaubriand.

Il ne convient de présenter aux lecteurs de la *Revue d'Histoire Littéraire* ni M. P. Hazard, dont aucun esprit cultivé n'ignore les beaux travaux, ni Mme M.-J. Durry, qui publiait ici même, il y a quelques mois, une importante étude sur *Chateaubriand Ambassadeur à Rome*[1]. Ils nous offrent aujourd'hui de la célèbre nouvelle — dont on ne possédait jusqu'ici que la version imprimée — un texte collationné sur un manuscrit autographe heureusement retrouvé par eux, muni d'un copieux apparat critique, précédé d'une importante *Préface* historique et littéraire, accompagné d'une *Introduction bibliographique* et suivi de *Notes explicatives*. Semblable tâche, menée à bien par deux aussi excellents serviteurs des Lettres, ne saurait être la simple mise en œuvre de documents rassemblés par d'autres : elle comporte un large apport personnel. En recherchant quels principes ont guidé M. Hazard et Mme Durry dans l'établissement de leur texte, quelles clartés nouvelles nous apporte leur commentaire, quelle notion plus précise et plus vivante de l'art incomparable de Chateaubriand se dégage de leurs recherches, nous mesurerons l'étendue considérable de notre dette envers les auteurs et toute l'originalité de leur remarquable et savant travail.

Il y a quelques mois, M. P. Hazard signalait à l'attention du monde savant l'existence d'un manuscrit autographe de l'*Abencérage* ignoré jusqu'ici, et que le possesseur, qui désirait ne pas être nommé, lui avait libéralement communiqué. Il le décrivait, y notait de curieuses variantes et en résumait les plus précieux enseignements dans un excellent article du *Journal des Savants*[2]. Cette heureuse découverte, en posant la question de l'établissement du texte, fut la cause occasionnelle de la nouvelle édition, travail critique qui, dès lors, s'imposait. Nous possédions, en effet, déjà, de l'*Abencérage* un texte qui a toute la valeur d'un manuscrit original et fait justement autorité. C'est celui de la première édition parue le 16 juin 1826[3] au tome XVI — lequel forme un des fascicules de la première livraison — de la célèbre édition de ses *Œuvres complètes* donnée par Chateaubriand, de 1826 à 1831, chez le libraire Ladvocat. Il est avéré que l'auteur a bien personnellement assumé la revision de cette publication dont il a rédigé les importantes préfaces et dont nous savons par sa correspondance[4] avec quelle anxieuse diligence il corrigeait à Paris et à Lausanne les épreuves des premières livraisons[5]. Toutes les éditions des *Œuvres complètes* qui ont suivi et les éditions séparées de l'*Abencérage* reproduisent plus ou moins fidèlement le texte de Ladvocat, et l'auteur ne semble y avoir eu aucune part[6]. Le texte de la nouvelle publiée pour la première fois

pensable condition du progrès des études relatives à Chateaubriand. M. Georges Collas a étudié dans les *Annales de Bretagne*, en 1926, *Quelques problèmes touchant Chateaubriand*. Ces pages remarquables offrent une excellente synthèse des plus récents travaux sur Chateaubriand et forment, pour les dernières années, un utile complément des *Études* de M. V. Giraud.

1. *R. H. L.*, oct.-déc. 1925 et janv.-mars 1926.

2. *J. des Savants*, septembre-octobre 1925.

3. P. xxv.

4. Cf. surtout les lettres données par Levaillant, *Splendeurs et Misères de M. de Chateaubriand*, Paris, 1922, p. 207 *sqq.*, et les *Lettres de Chateaubriand à la Comtesse de Castellane* (Paris, s. d., 1927), *passim*. — Les notes de 1826 à l'*Essai* ont été rédigées « à la vue des rochers de Meillerie ». (*Essai*, édit. Ladvocat, I, p. 168 à la note.)

5. Nous possédons un exemplaire des tomes XIX et XX (6e livraison, *Les Natchez*) formé de placards d'imprimerie, presque tous à l'état de troisième épreuve. Bien qu'il ne porte que fort peu de corrections autographes, il rend au moins témoignage de la scrupuleuse exactitude apportée par l'écrivain à la revision de son texte.

6. La plus importante et la plus souvent citée de ces entreprises de librairie,

par Chateaubriand en 1826 est donc aussi le dernier qu'il ait revu à l'impression. D'autre part, l'étude du manuscrit ayant démontré que celui-ci représentait un état du texte antérieur à celui de Ladvocat et ne témoignait d'aucune retouche postérieure à 1826, c'est donc le texte de Ladvocat que les nouveaux éditeurs, en bonne critique, devaient adopter et ont adopté comme texte de base, rejetant en note les variantes du manuscrit.

Ce manuscrit est celui-là même qui fut communiqué à la duchesse de Duras. Bien que la discrétion imposée les ait empêchés d'en apporter aucune preuve, nous pouvons croire que M. P. Hazard et Mme Durry ne nous en donnent pas l'assurance sans les plus sérieuses raisons. Il est donc antérieur à l'été de 1810, époque où nous savons par la *Correspondance* que la duchesse de Duras venait d'avoir connaissance de la nouvelle puisque Chateaubriand se dit « charmé que l'*Abencérage* lui plaise autant[1] ». En 1811, l'auteur, fort mal en point dans ses finances, obligé d'engager l'*Abencérage* pour 9 000 fr. et ainsi menacé de se voir contraint à le publier malgré lui, supprime d'une rature un magnifique éloge des Espagnols qui pouvait éveiller les susceptibilités de la censure impériale. Il note le fait à la marge au cours d'une revision sans doute entreprise en vue de la publication de 1826, mais assurément postérieure à 1815 : « J'avois rayé cette page lorsque je songeois à imprimer l'*Abencérage* sous Buonaparte ». L'apparat critique, fort soigné, nous offre donc les leçons du manuscrit différentes du texte imprimé (Ms.) ; le premier état de la rédaction généralement lisible sous la rature (A.) ; les corrections apportées par Chateaubriand, les unes au moment même où il recopiait sa nouvelle, les autres appartenant à la revision postérieure à 1815 (R.) ; les variantes, enfin, de ponctuation, très abondantes (P.). Nous ne pouvons entrer dans le détail ; disons seulement que si le texte imprimé s'écarte très rarement du manuscrit, quelques-unes des différences sont fort importantes, comme celle qui permet de rétablir les « roses de l'Yémen » à la place du non-sens « roses de l'Hymen ». Notons encore que la ballade d'Aben Hamet s'enrichit de deux strophes inédites jusqu'ici. La restitution de l'état primitif du texte sous les très nombreuses surcharges de l'auteur présente le plus puissant intérêt : elle nous éclaire, par la nature des suppressions, sur les scrupules de Chateaubriand, lesquels n'étaient pas tous d'ordre littéraire. Sans doute, le grand peintre a-t-il sacrifié quelques morceaux inspirés plutôt de ses lectures que d'une vision directe et « qui portaient trop clairement la marque de leur origine ». Mais, en 1826, nul n'ignorait qui Chateaubriand avait naguère retrouvé dans Grenade, et « quelques phrases d'un sentiment un peu trop vif pouvaient prêter à de faciles sourires ». Elles furent supprimées, et c'est un des plus grands charmes de la nouvelle édition de rendre à l'*Abencérage* toute la vibrante sensibilité d'un poème d'amour et de permettre, sous la ferveur retrouvée des mots, de goûter, dans la sincérité première de sa frémissante ardeur, le poétique roman de Chateaubriand et de Nathalie de Noailles. Si sa discrétion de gentilhomme lui a imposé d'assez nombreuses modifications, la prudence a incliné Chateaubriand à ne s'aventurer qu'avec précaution sur le terrain de l'histoire, d'où nouveau remaniement du texte original. Mais les plus nombreuses corrections proviennent de cette recherche de la précision, de la

l'édition Pourrat de 1836, ne présente pas de plus sérieuses garanties d'authenticité que les autres, et nous devons savoir le plus grand gré à M. P. Hazard et à Mme Durry d'en avoir apporté la preuve pour l'*Abencérage* (p. xxxviii, note 2). Une collation de *René* nous ayant jadis conduit aux mêmes conclusions, il paraît vraisemblable que toute enquête analogue sur quelque autre point aboutirait aux mêmes résultats. Ces éditions sont cependant loin d'être négligeables. M. V. Giraud y a retrouvé naguère les fragments perdus du *Génie* primitif, mais ce qu'elles contiennent d'original est un apport des éditeurs et non de Chateaubriand.

1. *Corr. générale*, I, 353-354.

propriété dans les termes, de l'harmonie de la période qui fut le souci constant d'un des plus grands maîtres en l'art d'écrire. — La ponctuation a fait l'objet de la collation la plus attentive et la plus justifiée. Très différente dans le manuscrit de l'usage courant, elle n'a cependant pas été mise au hasard, comme le prouvent nombre d'hésitations et de curieux repentirs. Les virgules, entre autres, manquent souvent là où elles seraient jugées le plus nécessaires, et parfois surgissent, semble-t-il, de façon inopportune. Il s'agit là d'une ponctuation spéciale, particulière à l'auteur et voulue. Pour en expliquer l'apparente incohérence, qu'on ne saurait, en raison des visibles tâtonnements de l'écrivain, mettre au compte de la fantaisie ou de la négligence, pas plus qu'elle ne saurait être le fait de l'ignorance chez un maître tel que Chateaubriand, M. P. Hazard et Mme Durry ont recours à une hypothèse extrêmement ingénieuse, infiniment séduisante et qui, sans doute, est l'expression de la vérité. Nous serions en présence d'un manuscrit exécuté en vue de ces fréquentes lectures à haute voix, faites, comme on sait, par Chateaubriand soit à Méréville, chez l'héroïne même du roman, soit chez Mme Récamier ou chez Mme de Staël, soit chez la duchesse de Duras, soit ailleurs[1], et des signes de ponctuation auraient été disposés par le lecteur aux endroits où, la construction grammaticale n'exigeant pas de pause, le souci de mettre en valeur un groupe de mots ou de préparer un effet devait être éveillé en lui. Et nous surprendrions ainsi, après tant d'années, l'écho même du débit de Chateaubriand, l'inflexion de sa voix et presque son geste. Nous posséderions désormais la clé d'une incomparable harmonie réglée, non par les seules lois de la ponctuation logique, mais véritablement scandée de rappels rythmiques où les virgules jouent le rôle de points d'orgue[2]. Est-il nécessaire d'insister sur l'importance d'un tel résultat que nous n'hésitons pas pour notre part à évoquer du domaine de l'hypothèse et à considérer comme définitivement acquis?

Tel est donc, dans sa haute valeur, le texte établi — et sans doute pour longtemps — par M. P. Hazard et Mme Durry : un abondant commentaire bibliographique, biographique et littéraire en forme le plus précieux complément. Peut-être, au point de vue bibliographique, pourrait-on souhaiter, en prévision d'identifications possibles dans l'avenir, une plus minutieuse précision dans la description du manuscrit dont nous ignorons s'il est relié et, en ce cas, quelle en est la reliure, ou s'il est demeuré à l'état de cahier. Deux beaux fac-simile des pages les plus intéressantes permettraient toujours, il est vrai, le cas échéant, de discerner sûrement le manuscrit utilisé par M. P. Hazard et Mme Durry; quelques indications supplémentaires n'eussent cependant pas été hors de propos. Les auteurs ont fort judicieusement renoncé à fournir une liste des éditions françaises de l'*Abencérage*, aussi considérable qu'inutile, puisqu'elles dérivent toutes du texte de Ladvocat. En revanche, ils se sont appliqués avec une rare conscience à dresser le catalogue aussi complet que possible des traductions en langue étrangère, non seulement parce que le nombre et les dates de celles-ci peuvent aider à tracer, pour ainsi dire, la courbe de l'influence de Chateaubriand au dehors, mais parce que plus d'une possède la qualité d'une œuvre d'art dont s'enrichit l'idiome et la littérature à laquelle elle appartient. Les éditions illustrées de l'*Abencérage* contemporaines de Chateaubriand ont-elles obtenu de M. P. Hazard et de

1. Sur ces lectures, cf. Herriot, *Mme Récamier*, 1904, I, 327 et 335; II, 25. L'*Abencérage* parut à Mme de Staël « la perfection de la grâce ».

2 De même, Larroumet avait jadis très justement noté la caractère *dramatique* « destiné à régler la déclamation et en rapport avec les habitudes de la diction théâtrale alors à la mode » de la ponctuation dans les éditions originales de Racine et de Molière. (Larroumet, *Avertissement* à son édition classique d'*Andromaque*, p. VI-VII, Paris, Garnier, 1884, in-12.)

Mme Durry toute la justice à laquelle il nous semble qu'elles avaient droit? La valeur d'art n'en était pas en cause. En présence de documents aussi singulièrement révélateurs du goût d'une époque, n'eût-il pas convenu d'adopter une attitude plus objective? Et n'eût-il pas été préférable de reproduire quelqu'une de ces significatives manifestations de l'art romantique plutôt que d'en dénoncer « l'extrême laideur » ? En tous cas, les auteurs devaient réserver une place à la composition d'Alfred Johannot, fort bien gravée par Plée et publiée par Furne vers 1832, l'une des plus importantes dans la série iconographique et qui, d'ailleurs, dans un décor hispano-mauresque de fantaisie à la mode du temps, ne manque ni de grâce ni de charme.

« C'est Mme de Noailles qui a inspiré l'*Abencérage* », a reconnu l'auteur lui-même dans une lettre particulière [1]. Il était sans doute malaisé, la correspondance de Chateaubriand et de Nathalie de Noailles n'ayant pas été publiée, d'apporter quelques données nouvelles sur un épisode romanesque qui échappe par sa nature même à l'analyse et pour lequel les éléments d'information font défaut. Quelques malveillants commérages de Mme de Boigne, quelques lignes émues de Mme de Duras ne sauraient permettre de retracer l'histoire d'une passion qui a tenu une grande place dans la vie sentimentale de Chateaubriand et qui paraît n'avoir pris fin que vers 1813. Le commentaire biographique de M. P. Hazard et de Mme Durry n'en est pas moins extrêmement suggestif : appliquant fort ingénieusement pour la première fois au voyage d'Espagne la rigoureuse méthode chronologique, les auteurs ont démontré par un simple rapprochement de dates que ce voyage, que l'imagination se plaisait à parer de tous les charmes et de toutes les langueurs d'un rendez-vous d'amour, que Chateaubriand lui-même, dans une page célèbre [2], avait présenté comme le terme impatiemment attendu d'un long pèlerinage, offrait au contraire tous les caractères d'une course précipitée où le voyageur ne semble guère possédé que du souci de brûler les étapes. Que l'on suppose avec André Beaunier que Mme de Noailles attendait Chateaubriand à Cordoue, que l'on admette — ce qui est le plus vraisemblable — qu'il l'ait rencontrée seulement à Grenade, que l'on croie avec Villemain qu'ils aient fait ensemble la route de Grenade à Madrid [3], il n'en reste pas moins que, parti de Cadix le

1. *Corr. gén.* : A la duchesse de Duras, I, 353.

2. Cf. G. Pailhès, *Du Nouveau sur Joubert*, p. 442 *sqq*.

3. L'hypothèse de la rencontre de Chateaubriand et de Blanca à Cordoue nous paraît reposer sur une interprétation abusive du texte de Hyde de Neuville (*Mémoires*, I, 443-448), source unique à consulter sur le romanesque épisode. Hyde de Neuville dit seulement qu'avant l'arrivée de Chateaubriand, il avait accompagné la voyageuse jusqu'à Séville où ils s'étaient séparés, lui continuant sa route jusqu'à Cadix où il devait attendre Chateaubriand, elle reprenant la sienne « vers Cordoue ». Vers Cordoue, c'est-à-dire *en direction* de Cordoue, première étape importante sur la route de Grenade. Mais Hyde de Neuville ne dit nullement que Mme de Noailles y ait attendu et rencontré Chateaubriand. Le domestique de Chateaubriand, Julien, si exact à consigner chaque halte dans son journal de route, ne parle pas d'un séjour à Cordoue, et Chateaubriand ne s'y est sûrement pas arrêté plus de temps qu'il n'était nécessaire pour « admirer la mosquée qui fait aujourd'hui la cathédrale de cette ville ». (*Itin.*, éd. Ladv., III, 184 et 186.) — Si Julien fut, d'ailleurs, comme l'a remarqué Chateaubriand (*M. O.-T.*, éd. Biré, II, 528), « indifférent à Blanca » et n'en souffle mot dans son journal, il faut voir là un effet de la discrétion professionnelle — sans doute maintes fois éprouvée — d'un fidèle et dévoué serviteur. — Quant au récit d'une prétendue présentation de Hyde de Neuville à Chateaubriand par Mme de Noailles à Cadix fait par M. de Vogüé (*Heures d'Histoire*, 237), ce n'est qu'une fiction dont une lecture trop hâtive des *Mémoires* de Hyde de Neuville, cause occasionnelle du travail de de Vogüé, peut seule rendre compte. — Nous ignorons d'après quelle autorité Villemain fait accomplir par Chateaubriand le trajet de Grenade à Madrid en compagnie de Mme de Noailles. Est-il, ici encore, l'écho des conversations de Fontanes?

9 avril 1807, Chateaubriand est parvenu à Madrid le 21, soit deux cent dix lieues de France franchies en onze jours dans un pays difficile et avec les moyens précaires de communication d'alors, ce qui représente une moyenne de dix-neuf lieues ou près de quatre-vingt-cinq kilomètres par jour. Nous savons par le Journal de route de Julien, domestique de Chateaubriand, que l'arrêt à Grenade ne se prolongea pas au delà de deux nuits, consacrées à un repos dont les voyageurs, ce qui n'a rien de surprenant, éprouvaient l'impérieux besoin, et d'une journée entièrement employée à la visite de l'Alhambra. Puis, la course, *toujours à la même allure*, reprend vers Madrid et vers la France. Jusqu'à Grenade, la précipitation du voyageur se comprend, mais on conviendra qu'il est au moins étrange d'avoir, « dans une seule pensée », parcouru tant de milliers de lieues et traversé les mers, d'avoir « dévoré les moments », pour n'accorder que quelques heures à celle qui était le but secret du voyage ? Et comment expliquer si bref séjour dans Grenade alors que nous voyons auparavant le voyageur demeurer quatre jours à Algésiras, trois à Cadix, plus tard quatre à Bayonne ? Que deviennent ces « jours de séduction, d'enchantement et de délire » dont on a conservé la troublante confidence ? Faut-il croire, ce qu'il serait possible d'induire de certaines médisances de Mme de Boigne, de la nature aussi de certaines retouches apportées par Chateaubriand à la page célèbre à laquelle nous avons fait allusion plus haut et qui, on le sait, fut retranchée du texte définitif des *Mémoires*, que peut-être Blanca « n'aurait pas gardé le souvenir » d'Aben Hamet « ainsi qu'il avait traversé ses épreuves » ? Dépit d'amour ? Peut-être[1]. Faut-il, au contraire, penser que l'enchanteur sut, en quelques instants rapides, vivre de longues heures de passion ? Ou bien en serait-il de ce voyage au pays d'amour comme de celui où, dans une vision hâtive de la Savane américaine, Chateaubriand trouva le principe des plus prestigieuses évocations ? Un fait, en tous cas, demeure désormais acquis. L'*Abencérage* n'a pu être composé à Grenade et lorsque Chateaubriand assure que « c'est sur les lieux mêmes qu'il a peint l'Alhambra », il est, peut-être inconsciemment, le jouet d'une imagination merveilleusement complaisante à reconstruire la réalité sur le modèle de son rêve. On estimera que, d'avoir permis de poser ces problèmes, d'être même sur un point parvenu à la certitude, ce n'est pas un médiocre résultat des recherches de M. P. Hazard et de Mme Durry.

C'en est un autre et non moins important d'avoir porté la lumière sur les origines littéraires de l'œuvre. Nous ne sommes plus au temps où l'on imaginait, « un peu naïvement sans doute, que l'artiste faisait sortir du néant toutes choses », et la recherche des sources est justement considérée aujourd'hui comme le fondement indispensable du jugement littéraire. Nous ne pouvons indiquer ici toutes celles que l'ingénieuse et diligente critique de M. P. Hazard

1. Contre cette hypothèse, on peut faire valoir le témoignage de Hyde de Neuville qui atteste qu'à cette date Mme de Noailles « lui parlait de Chateaubriand sans cesse » et on ne peut guère douter que les deux amants n'aient inscrit leurs noms — geste classique de l'amour heureux — sur les marbres de l'Alhambra. (*Abencérage*, édit. Hazard-Durry, p. 26 et 95.) — D'autre part, ces pages étaient écrites lorsqu'a paru dans la *Revue de Littérature comparée* un curieux article où M. A. Peixotto révèle que Mme de Noailles accepta, durant les premiers temps de son voyage d'Espagne, la compagnie d'un grand seigneur portugais, Don Pedro de Souza. Et le journal de Don Pedro contient ces lignes avantageuses et inquiétantes : « Il a peu fallu pour que cette dame ne changeât de route et ne poursuivît le voyage avec moi jusqu'en Portugal, mais les événements du moment ont troublé ce projet ». — De la douleur éprouvée par Mme de Noailles à la suite de la mort récente de certain colonel anglais que conte Mme de Boigne ; de cette expérience portugaise, il semble difficile que Chateaubriand n'ait pu apprendre ou au moins soupçonner quelque chose et, pour expliquer la brièveté du séjour à Grenade, nous nous en tenons à l'hypothèse d'un dépit amoureux.

et de Mme Durry a su reconnaître. Elles forment, presque exclusivement, les pages XII-XV de la préface, les Notes explicatives p. 72-107, et représentent des dépouillements considérables auxquels il est peu vraisemblable que l'avenir ajoute beaucoup. Chateaubriand prend de toutes mains : à des voyageurs comme Volney, à des poètes comme Florian dont il utilise le *Gonzalve de Cordoue*, à des adaptateurs des romans de chevalerie comme Tressan, à des romancières comme Mlle de Scudéry ou Mme de La Fayette il demande quelque trait de mœurs, quelque motif pittoresque, quelque heureuse rencontre de style. A Mme Cottin elle-même et à la trop fameuse *Mathilde*, il emprunte maints détails. Mais il n'est pas d'ouvrage dont il ait tiré plus évident profit que de l'intéressant *Voyage en Espagne* de Henri Swinburne et d'une ancienne *Histoire chevaleresque des Maures de Grenade*, de Pérez de Hita, dont la première traduction française, par l'obscur Sané, parut en 1809. Chateaubriand a même puisé dans le dernier de ces livres avec une si grande liberté et tant de bonheur qu'il devient fort difficile d'admettre qu'il ait pu, sinon concevoir, du moins seulement tenter d'écrire son roman avant d'avoir eu connaissance de la traduction de Sané. Peut-être quelques recherches dans les journaux de l'époque permettraient-elles, en aidant à déterminer à quel moment exact parut cette traduction, de fixer avec plus de précision la date limite en deçà de laquelle on ne peut raisonnablement placer la composition du *Dernier Abencérage*. M. P. Hazard et Mme Durry nous apprennent, en tous cas, que cette date doit être cherchée dans le courant de l'année 1809 et non pas de 1807, ainsi qu'on le croit généralement.

Mais, disons-le avec M. P. Hazard et Mme Durry, « ce qui importe, c'est moins de découvrir les sources de Chateaubriand que d'observer la façon dont il les utilise ». Et, ici, les recherches d'ordre purement littéraire font place à des réflexions d'esthétique qui forment l'une des parties les plus neuves du commentaire et ne vont à rien de moins qu'à renouveler notre conception de l'art de Chateaubriand. Des sources aussi abondantes et exploitées avec une aussi laborieuse diligence ne sont pas sans faire concevoir des doutes sur l'originalité d'une œuvre composée de tant d'éléments divers. Ne sommes-nous pas un peu les dupes de la subtile habileté d'un incomparable artiste à dégager de la gangue grossière et grisâtre la gemme qu'il sertira dans la monture précieuse de son verbe ? Ce miel que l'abeille industrieuse forme devant nous de tant de saveurs étrangères est-il d'un aloi bien pur ? Le merveilleux écrivain n'aurait-il produit qu'un génial centon ? L'analyse exacte du caractère de l'inspiration poétique chez Chateaubriand permet ici à M. P. Hazard et à Mme Durry de dissiper une équivoque : à vrai dire, rares sont les artistes qui, comme Loti, ne veulent entre la nature et leur œuvre d'autre intermédiaire que leur propre sensibilité. Les plus nombreux, qui ne sont pas les moins grands, comme un Virgile plein de Théocrite, d'Hésiode, d'Homère et d'Ennius, comme un Racine tout pénétré d'antiquité, ne répugnent aucunement à emprunter d'autrui l'aliment dont ils sauront nourrir leur faculté de sentir, d'imaginer ou d'exprimer. C'est le cas de Chateaubriand. M. P. Hazard et Mme Durry nous initient au secret de ce mode d'inspiration ; la page est capitale : « Ce grand peintre ne s'inspire que par exception de la réalité directement saisie. Toujours moins belle que son rêve, celle-ci le gênerait. Trop « précise, elle paralyserait le jeu de son imagination. La « triste réalité » « l'empêcherait de se livrer aux illusions des Muses. Poète, il aime mieux « reconstruire l'Univers que de le contempler... Il lui faut des matériaux. A « sa table de travail, il se documente, il peine comme le plus humble des « érudits. Pour écrire, il a besoin de lire. *Plus que le détail vécu, la phrase « imprimée se traduit pour lui en activité créatrice...* Son originalité n'en paraît « que plus admirable. La substance lourde et terne des récits de voyage « s'anime dès qu'il daigne la regarder. La fausse poésie des histoires romanesques devient poésie véritable dès qu'il lui fait l'honneur de l'adopter... Il est

« le magicien, il est l'enchanteur : d'un coup de baguette, il frappe des maté-
« riaux informes : et, sous nos yeux, s'élève la demeure des Génies. Il est
« Apollon lui-même ; à sa voix, les pierres s'assemblent, s'ordonnent et
« obéissent aux lois secrètes du rythme et de l'harmonie, privilège des Dieux. »
C'est là la fameuse question des « plagiats » de Chateaubriand posée dans ses véritables termes — et résolue.

Ce travail serait incomplet si quelque exemple ne permettait d'apprécier l'art merveilleux avec lequel Chateaubriand sait extraire d'un fatras sans beauté le motif de ses plus prestigieuses variations. N'en choisissons qu'un seul, mais entre tous significatif. Une vieille relation d'un *Voyage au Levant* par Pitton de Tournefort offrait une description pesante, embarrassée, banale, pour tout dire, et naïve à merveille, de quelques tombeaux dans Délos : « Les couvercles
« ont une arête qui porte une espèce de petite auge creusée en long... Nous
« nous imaginâmes qu'elle servait à conserver l'eau de la pluye pour faire
« boire les oiseaux, mais cette précaution aurait été assez inutile dans un
« pays où il ne pleut que rarement. Il y a beaucoup plus d'apparence que
« cette auge servait aux libations. » Tournefort part, en somme, d'une hypothèse ridicule pour n'arriver qu'en fin de compte à entrevoir la destination vraie de cette disposition particulière des tombes grecques. Chateaubriand a trop de goût naturel pour suivre la même route. Diverti, sans doute, en tout cas frappé par la singulière idée de Tournefort, il s'en empare et en renverse les termes. Il part de la donnée, exacte historiquement, de *libation* qu'il exprime par l'image toute voisine de *coupe funèbre* et transforme l'étrange supposition du naturaliste, bonne tout au plus pour Diphile, en une poétique vision de l'oiseau migrateur réparant ses forces à l'aide des quelques gouttes d'eau demeurées au creux de la pierre. Mais il faut relire l'admirable page :
« Ce tombeau n'a rien de remarquable. La pierre sépulcrale en est tout
« unie ; seulement, d'après une coutume des Maures, on a creusé au milieu
« de cette pierre un léger enfoncement avec le ciseau. L'eau de la pluie se
« rassemble au fond de cette coupe funèbre et sert, dans un climat brûlant, à
« désaltérer l'oiseau du ciel. » — Peut-on rêver art plus évocateur, sentiment plus exquis, imagination plus grandiose et plus belle ? Oui, vraiment, croyons-en Chateaubriand lui-même : « L'écrivain original n'est pas celui qui n'imite
« personne, mais celui que personne ne peut imiter ». Imiter ainsi, c'est le privilège du génie. En prose, pour reprendre un mot de Sainte-Beuve, y a-t-il quelque chose au delà ?

C'est une fort jolie chose que le *Dernier Abencérage*, et, dans notre littérature, le seul poème représentatif du genre troubadour, dû à un écrivain de génie. Dans sa grâce un peu apprêtée, cette noble fleur de chevalerie cueillie par un paladin breton aux jardins de Grenade pour s'épanouir sous le ciel de France est le joyau littéraire de ce joli moyen-âge des châtelaines et des pages qui fit rêver nos grand-mères et dont les keepsakes du temps conservent l'image sentimentale et gracieuse. Dans l'œuvre de Chateaubriand restée si vivante, si actuelle et, comme disait Brunetière, demeurée « objet de contradiction entre les hommes »[1], la délicate nouvelle qui, venant trop tard, a peut-être « manqué son heure de soleil »[2], paraît comme isolée et fait un peu figure de ces belles princesses endormies depuis un siècle dans leurs palais enchantés. La fraîcheur et l'éclat en étaient comme voilés, obscurcis sans doute par l'effet de quelque dépravation intime de notre imagination et de notre goût, fatigués et devenus moins sensibles à la pureté et à l'élégance continue du style, à la noblesse sans défaillance des caractères et rebutés par l'asservissement de l'auteur aux conventions de la mode littéraire d'alors et aux lois d'un genre périmé. Dégager de ces ornements d'un jour le caractère d'éter-

1. Chateaubriand, *Extraits*, publiés par F. Brunetière et Victor Giraud, p. XIV.
2. Cf. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe*, II, 93-94.

nelle beauté du livre, sous la curiosité littéraire aux charmes surannés retrouver l'œuvre d'art, c'est à quoi, nous espérons l'avoir montré, M. P. Hazard et Mme Durry ont excellemment réussi. A cette tâche difficile, il ne suffisait pas d'apporter le sens critique le plus délié et l'érudition la mieux avertie. M. P. Hazard et Mme Durry ont conçu leur œuvre comme une préparation, un prélude au plaisir littéraire ; ils s'appliquent avec un rare bonheur à mettre, pour ainsi parler, le lecteur en état de grâce avant d'aborder le poème. Leur commentaire est vraiment une introduction ou, comme disent les Anglais, « a gateway to Chateaubriand's *Dernier Abencérage* ». Dans la délicatesse même de leur style, dans l'accent de maintes phrases perce le souci constant d'accorder la sensibilité du lecteur à l'œuvre du poète, de la monter, si l'on peut dire, au ton convenable. Songent-ils à nous avertir qu'ils ont cru, dans leur texte, devoir reproduire l'orthographe ancienne? « Heureuse pratique, ajoutent-ils, orthographe vieillie, air d'autrefois. » Ce n'est là qu'une note, mais nous avons voulu l'indiquer en finissant pour montrer comment la science n'exclut pas le goût et qu'il n'est pas de meilleure condition pour préparer les autres à comprendre et à aimer une œuvre d'art que d'en avoir subi soi-même le charme.

Convient-il, pour obéir à l'usage, de relever de bien légères inadvertances et d'exprimer deux regrets ? P. 25, l. 4, il faut lire t. VIII et non t. I ; p. 108, l. 4, lisez *Le Mercure de France* et non *Le Mercure Français*. Tout cela est infiniment véniel. Plus sérieux seront nos regrets : N'aurait-il pas été possible d'obtenir communication d'un portrait de celle qui fut Blanca ? Et comment les auteurs qui font preuve de tant d'expérience dans l'art de se servir des documents n'ont-ils pas songé combien un index nous serait précieux ? Ceci dit, il ne nous reste qu'à souscrire au jugement de M. Daniel Mornet, qui reconnaît dans ce remarquable travail « un modèle d'édition critique et historique »[1]. Ajoutons : du charme littéraire le plus rare et souvent le plus exquis.

MARCEL DUCHEMIN.

L'Œuvre de Lamartine, publiée en extraits avec des introductions illustrées et des notes, par CLAUDIUS GRILLET, professeur à la Faculté des lettres de l'Université catholique de Lyon. — Publication autorisée par le Saint-Office et l'Ordinaire. — Librairie catholique Emmanuel Vitte, Lyon et Paris, 1926 [Poésie, 4 volumes ; prose, 4 volumes].

Publication tout à fait louable, faite avec beaucoup de science et d'intelligence. On pense bien que, autorisée par le Saint-Office et l'Ordinaire, elle est faite pour des catholiques et dans un esprit catholique. Mais elle prouve que cet esprit peut s'accorder parfaitement avec la vérité historique, la justice et le goût. Ce n'est pas que je sois toujours d'accord avec M. Grillet. L'ami Dargaud, par exemple, qui contribua à ruiner la foi de Lamartine, me semble moins pernicieux que M. Grillet ne le croit ; et M. Grillet a fait de l'abbé Dumont, curé de Bussières, une image moins rude et moins tourmentée que celle qu'évoquent pour moi les documents. Mais ce sont des nuances sur lesquelles il est inévitable qu'on ne soit pas toujours d'accord.

La publication n'a pas la prétention d'être scientifique. Les Introductions sont brèves et les notes plus brèves encore. Mais elles témoignent d'une information très étendue et très exacte. M. Grillet connaît bien et l'œuvre de Lamartine et les travaux si nombreux qui l'éclairent. On pourrait évidemment refaire les Notices, alléger ou supprimer certaines parties ou mettre en lumière des points que M. Grillet laisse dans l'ombre. Mais c'est un petit jeu

1. D. Mornet, *Le Romantisme et la Pensée française*, II. *Chateaubriand*, dans les *Nouvelles Littéraires* du 12 mars 1927.

dont les auteurs de publications analogues pourraient être victimes. M. Grillet me semble bien avoir dit l'essentiel, avec netteté et discernement.

Il y a même des recherches personnelles et des indications dont les érudits pourront faire leur profit. Il y en a dans le détail. M. Grillet a feuilleté les registres paroissiaux de l'abbé Dumont et il en donne des extraits intéressants. Le brave curé semble plus préoccupé de l'état des récoltes que de celui des consciences et plus soucieux de la vigne de ses ouailles que de leur salut. Je signale, d'ailleurs, à M. Grillet que cet état d'âme n'est pas particulier à l'abbé Dumont. Nous possédons les livres de raison ou livres-journaux d'un certain nombre de curés du XVIIIe siècle, excellentes gens. Ils sont aussi agricoles et terrestres que ceux du curé de Bussières. L'étude sur la *Chute d'un Ange* rappelle brièvement mais utilement les poèmes de cosmogonie et métaphysique cosmogonique qui précèdent, accompagnent et suivent le poème de Lamartine. Surtout M. Grillet a donné des indications assez développées et en grande partie neuves (du moins dans leurs précisions) sur l'influence que la Bible et particulièrement *Job* et les *Psaumes* ont exercée sur Lamartine. L'influence est profonde dans les *Harmonies* et M. Grillet en donne les preuves précises et intéressantes.

Quelques détails pourraient être discutés. Je n'en signale qu'un seul. M. Grillet tend à faire du décor de Jocelyn un décor alpestre. Une note des *Harmonies* affirme qu'il a été inspiré par les Apennins. J'avais eu l'occasion de signaler la note et sa vraisemblance. M. Hazard a eu raison, je crois, d'insister sur cette dette de Lamartine envers l'Italie.

Enfin les Introductions sont écrites avec goût, dans un style sobre et élégant. M. Grillet y a même glissé quelque discrète poésie. Elle est assez discrète et assez judicieuse pour ne pas gâter Lamartine et pour prêter de l'agrément à l'érudition.

M. Grillet reconnaît ses dettes envers les *Morceaux choisis* de Lamartine publiés en cette même année 1926, par M. M. Levaillant. La Revue n'en rendra pas compte, pour obéir à cette loi nécessaire de ne pas parler des ouvrages scolaires, qui sont des entreprises commerciales. Je profite pourtant de l'occasion pour signaler que ces Morceaux choisis sont excellents et apportent souvent les résultats de recherches originales. Les historiens de la littérature ne peuvent pas les ignorer.

D. MORNET.

ALFRED DE MUSSET, **La Confession d'un Enfant du Siècle.** — Texte accompagné d'une Introduction, d'une bibliographie et d'une suite d'ouvrages à consulter, par EMILE HENRIOT, orné, en gravures originales au burin, d'un frontispice et d'un portrait par OUVRÉ. Éditions Bossard, Paris, 1926.

Cette édition de luxe est précédée d'une introduction sobre et fine où M. Émile Henriot raconte la naissance et les péripéties de la liaison fameuse entre George Sand et Alfred de Musset. Dans l'affaire des Amants de Venise, il garde une méritoire impartialité entre Mussettistes et Sandistes. Il souligne l'incompatibilité foncière qui ne tarda pas à se révéler entre le poète dandy, plus fanfaron de débauche que débauché, et la « merlette lettrée » qui noircissait du papier dans les relâches de la fièvre.

C'est en avril 1834 que Musset, de retour à Paris, conçut le dessein d'écrire le récit de ses dramatiques amours et la première idée de la *Confession d'un Enfant du Siècle*, autobiographie et roman « extraordinairement romanesque ». Sans cacher qu'il y voit une grande part d'autobiographie, le très averti éditeur n'en cite pas moins l'avertissement-plaidoyer que Paul de Musset écrivit, en 1865, en tête de l'édition des Amis du Poète.

Le présent texte reproduit l'édition originale, qui parut en janvier 1836, en

deux volumes in-8, chez l'éditeur Bonnaire et au Bureau de la *Revue des Deux Mondes*. Il place entre crochets les passages supprimés en 1840 dans le volume de petit format Charpentier. Il nous présente ainsi un document de première main sur le romantisme, « avec ses juvéniles redondances et ses débordants effets de style ». Ainsi nous retrouvons les phrases incriminées par Sainte-Beuve, et certaines images disparates ou inconvenantes que Musset avait supprimées sur les conseils du critique — et un peu sur la demande de Buloz. Nous pouvons ainsi ressentir l'impression directe que produisit ce livre fameux, à son apparition, sur ses premiers lecteurs, et constater combien Musset se montra docile à la censure d'un ami dont il avait mis à contribution la complaisance et le jugement.

Il serait vain de résumer l'introduction de M. Henriot, introduction qui présente, avec la finesse psychologique et la délicatesse qu'on lui connaissait, les éléments du problème et qui s'attache avec sagacité aux documents les plus révélateurs et les plus indiscutables. Faut-il plutôt avouer un regret? Pourquoi M. Henriot s'est-il interdit d'ajouter en appendice quelques notes sur les influences que reflètent certaines pages de l'œuvre qu'il a voulu rééditer dignement?

Tel passage fait songer à *Werther*, tel autre à la *Nouvelle Héloïse*. Ici un souvenir de Stendhal, là le ton de Lamennais, ailleurs une citation de Michelet (*Introduction à l'Histoire universelle*[1]). Sans tomber dans les excès de certains éditeurs critiques, on peut, à la manière de Sainte-Beuve, indiquer quelques rapprochements susceptibles d'intéresser le lettré, curieux de lire « les meilleures œuvres dans leur meilleur texte ».

Et puisque la *Confession* est l'œuvre d'un poète, ne pouvait-on indiquer, en passant, et sans prétendre tout dire, le tendance de Musset à la prose rythmée, dans les passages pathétiques et lyriques? Ne pouvait-on relever tel souvenir de vers antérieurs au roman, vers de *La Coupe et les Lèvres*, par exemple, ou le thème de certaines lignes des *Stances à Ninon* ou de telle des *Nuits*?

Visiblement, M. Henriot a voulu laisser ce plaisir au lecteur.

— La correction de cette réédition est bonne. Cependant, page 305, il faut lire « Le marquis des *Arcis* » et non « des *Arvis* », et, page 318, Mme *Jaubert* et non Mme *Joubert*. Alfred de Musset n'aurait pas aimé qu'on écorchât le nom de sa spirituelle et affectueuse « marraine ».

Jean Giraud.

Jules Vodoz, **La Fée aux Miettes. Essai sur le rôle du subconscient dans l'œuvre de Charles Nodier**. Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1925. Un vol. in-8° de XVI-323 pages.

Livre intéressant, copieux, suggestif, dû à un lecteur très au fait de tout ce qui concerne Charles Nodier et fervent de la psychanalyse. L'application des méthodes de Freud et de Jung à certaines œuvres littéraires, pour délicate qu'elle soit, semble intéressante et peut être féconde, surtout lorsqu'il s'agit d'œuvres d'imagination comme *Mademoiselle de Marsan* ou *La Fée aux Miettes*, où l'autobiographie ne se dissimule pas complètement.

Le conte fantastique auquel s'attache M. Vodoz a été écrit en 1831, par un homme de 51 ans, qui se repliait volontiers sur lui-même, et revivait ses émotions de jeunesse en caressant ses plus chers souvenirs. Ce « badinage délicieux », un peu long et surabondant — Nodier est un remarquable « tireur à la ligne » — paraît au critique un produit singulier du subsconscient. Le conteur y confesse littérairement, sous le voile de la fiction, des sentiments

1. De même que ce soldat à qui l'on demanda jadis : « A qui crois-tu?... » (*Confession*, p. 16). Cf. Michelet, *Introduction*, p. 51 : « *A qui crois-tu?* » disait saint Olaf à un de ses guerriers : « *Je crois à moi* », répondit-il.

mystérieux et parfois un peu troubles, qu'il avait refoulés au tréfonds de son cœur :

> Dans plus d'une âme on voit deux choses à la fois,
> Le ciel, qui teint les eaux à peine remuées,
> Avec tous ses rayons et toutes ses nuées.
> Et la vase, — fond morne, affreux, sombre et dormant,
> Où des reptiles noirs fourmillent vaguement[1].

Le 9 février 1830, Marie Nodier épousait Jules Mennessier. Cette union avait jeté le désarroi et comme un sombre désespoir dans l'âme de Charles Nodier, qui ressentait pour sa fille un amour presque excessif, d'aucuns diraient maladif, en tout cas étrangement égoïste. En pareille circonstance, Victor Hugo écrira la pièce des *Contemplations* intitulée *15 février 1843*.

> Aime celui qui t'aime et sois heureuse en lui.
> — Adieu ! — Sois son trésor, ô toi qui fus le nôtre !
> Va, mon enfant béni, d'une famille à l'autre.
> Emporte le bonheur et laisse-nous l'ennui !
> Ici l'on te retient, là-bas on te désire...

Inconsciemment, Nodier s'était attaché plus que de raison à la pensée de conserver Marie auprès de lui, de sacrifier même l'avenir de femme de cette jeune fille adorable et tant adorée, à un sentiment qui s'imposait à lui et que M. Vodoz compare au sentiment que Lamartine ressentait pour Valentine de Cessiat (p. 130, note). Mais Valentine était la nièce de Lamartine, et Marie était la fille de Charles Nodier. La psychanalyse ne recule devant rien ! Il s'agit, d'ailleurs, de forces refoulées de la sensibilité, mais M. Vodoz insiste. Il note au pied de la page 213, à l'appui de sa théorie : « Je dois à l'obligeance de M. Funck-Brentano un détail significatif : en m'initiant à l'ancienne distribution des pièces [de l'appartement de l'Arsenal], M. F. B. me montra ce qui fut la chambre de Nodier, et, *à côté*, la chambre de sa fille ; puis venait celle de Mme Nodier ». Il écrit encore, en note, p. 209 : « Nodier n'est pas conscient que ce sentiment étrange qu'il se refuse à nommer est ce que l'on pouvait appeler un amour incestueux pour sa fille ».

Cet amour, qui a pu inspirer les premiers vers de la poésie : *Le Sommeil*, publiée en 1829, aurait été le « secret » de son âme[2]. Le 3 mars 1844 Balzac écrivait à Mme Hanska : « Nodier a voulu être enseveli dans le voile du mariage de sa fille[3] ».

A suivre M. Vodoz on croit découvrir sous quelles inspirations ont été écrites certaines pages de la *Fée aux Miettes*, et sa contribution n'est pas inutile pour mieux examiner le « moi » de Charles Nodier, jusqu'en son subconscient.

La parole est aux psychanalystes. Cantonnés dans l'histoire littéraire, nous nous permettons de penser que M. Vodoz abuse un peu de l'interprétation de certains symboles : grandes dents de la Fée, symbole érotique ; sanglier, symbole de la sexualité ; chien, symbole érotique ; argent, symbole érotique. J'en passe...

Par ailleurs le critique prend au sérieux et au pied de la lettre des boutades et paradoxes, des passages un peu bien ironiques, qui ne doivent être admis que *cum grano salis*.

La composition de cette étude n'est pas irréprochable. Des citations sont répétées et reprises sans utilité ; des longueurs pouvaient s'élaguer sans dommage.

Quant au style, parfois un peu spécial, comme on devait s'y attendre dans

1. V. Hugo, *Les Rayons et les Ombres*.
2. P. 313.
3. P. 314.

une étude assez spéciale elle-même, il n'évite pas toujours les disparates et les trivialités. Malgré l'exemple de Louise Colet et même de Gustave Flaubert — voir la dernière page de *Madame Bovary*, — M. Vodoz a tort d'écrire (p. 130), « *la* moindre effluve ». Il a tort de glisser un affreux hiatus (p. 313, en note) dans le premier vers du sonnet d'Arvers. « Mon âme a *un* secret... » écorche désagréablement l'oreille.

Mais ces quelques *errata* n'empêchent pas ce volume de se lire avec intérêt[1].

JEAN GIRAUD.

LOUIS BARTHOU, **Le Général Hugo (1773-1820)**. Lettres et documents inédits. Un vol. in-8°, 205 pages, illustré.

M. Louis Barthou apporte à l'histoire des relations de Léopold-Sigisbert Hugo avec ses fils, avec sa sœur Madame Martin et surtout avec sa première femme Sophie Trébuchet, et sa seconde, la veuve d'Almeg, des documents inédits, intéressants et précis. La lecture de la correspondance qu'il publie nous éclaire d'une façon définitive sur la physionomie réelle du « héros au sourire si doux » : cette correspondance détruit la légende qui faisait du père de Victor Hugo une sorte de reître jovial, égoïste et bourru. Il apparaît comme un soldat loyal, un homme bon, qui a souffert et dont le seul tort a été de subir quelquefois, dans la seconde moitié de sa vie, l'influence d'une femme de caractère étroit. La mère de Victor Hugo, par contre, si pieusement idéalisée par son fils, ne nous semble plus exempte de torts. Tempérament ardent, imagination nourrie par la lecture de la *Nouvelle Héloïse*, Léopold-Sigisbert Hugo aima passionnément sa première femme, et celle-ci paraît avoir été de tempérament froid et d'imagination sèche. A plusieurs reprises, elle refusa de rejoindre son mari : malgré des lettres ardentes, où s'exalte le lyrisme de son désir et de son amour, le capitaine n'obtint d'elle que de courtes présences à Lunéville et à Thionville. Elle refusa de le suivre en Corse et en Italie : elle ne répondait que rarement à ses lettres. Sitôt qu'elle eut constaté qu'il avait une maîtresse, — elle en était bien quelque peu responsable, — elle demanda la séparation ; elle ne cessait d'accabler son mari de réclamations d'argent. « Cette femme est insatiable d'argent, écrit le général à sa sœur. Tu parles de communauté, comme si, avec Madame Trébuchet, qui n'a jamais fait qu'à sa tête et qui fait des scènes partout lorsqu'on la contrarie, il était possible de se conduire comme avec une autre femme! » Le général Hugo, en demi-solde, s'installe à Blois avec la veuve d'Almeg. Il est à court d'argent. Pendant les deux années où Eugène et Victor Hugo suivent les cours du lycée Louis-le-Grand, les rapports avec ses fils deviennent tendus : il faut constater qu'alors ses lettres sont dures et sa parcimonie rigoureuse. Ce ne fut qu'une crise. Après la mort de Madame Hugo-Trébuchet, et malgré le mariage du général avec sa maîtresse, il y a détente. Lorsque naît le premier fils de Victor Hugo, les rapports sont devenus cordiaux. L'enfant est maladif, et c'est à Blois que Victor Hugo l'envoie. Adèle Hugo y séjourne elle-même. Elle est bien accueillie ; sans doute elle trouve sa belle-mère de caractère froid ; mais il n'y a entre les deux femmes aucune dissension. Quant au général, il est fier de son fils et lui a rendu son entière tendresse. Leur correspondance est affectueuse et familière, souvent touchante. Cette correspondance nous fait connaître toute l'activité littéraire du général pendant sa retraite : il écrit non seulement ses *Mémoires*, *Journal historique du Blocus de Thionville*, un livre de technique militaire qu'il appelle ses *Systèmes*, mais encore des romans, l'*Aventurière tyrolienne* et *Iham Schlaper*. Malgré l'abondance des pièces documentaires, le livre de Louis

1. P. 269, en note : C'est Théophile Gautier *fils* et non T. Gautier qui a traduit les *Contes bizarres* d'Achim d'Arnim.

Barthou est écrit d'une plume alerte et distinguée : la psychologie des caractères du général, de Madame Hugo-Trébuchet, d'Adèle Hugo, de Victor Hugo lui-même dans ses rapports avec son père et ses frères est étudiée avec délicatesse et pénétration. A la lumière des faits, le général Hugo et son fils apparaissent avec leur véritable physionomie, qu'avaient toujours altérée plus ou moins les biographies publiées jusqu'ici. La réalité grandit le père et le fils.

Gustave Simon, **Les Tables tournantes de Jersey**. Paris, Cottard, 1923. Un vol. in-12 de 386 pages.

Dans le volume des *Tables tournantes de Jersey*, il y a des textes et des commentaires.

Les textes sont des fragments d'un journal des séances spirites de Marine Terrace ; ce sont des morceaux choisis ; ils ajoutent peu de choses à ce que nous connaissions déjà : l'intérêt documentaire du livre aurait gagné à la publication intégrale du journal.

Les commentaires paraissent avoir pour unique but d'ébranler les conclusions d'un article que j'avais publié, l'année précédente, le 1er août 1922, sur *Victor Hugo spirite*, dans la *Revue des Deux Mondes*. Nos lecteurs seront sans aucun doute d'accord pour penser qu'il serait oiseux et puéril de répondre ici aux accusations téméraires et aux épithètes malsonnantes que M. Gustave Simon lance contre « l'ignorance » et « l'esprit de dénigrement » de la critique érudite : de pareils jugements jugent leur auteur. Mais M. G. Simon prête à la critique érudite des propos qu'elle n'a jamais tenus : c'est une façon fort ingénieuse de la mettre dans son tort. « On a affirmé, écrit M. G. Simon, p. 82, « que les vers dictés par l'Esprit avaient été publiés dans les éditions postérieures « à 1845, c'est-à-dire à l'édition que V. Hugo avait entre les mains en 1853. « Or aucune de ces éditions ne contient les vers que nous donnons plus loin. » J'ignore si quelque critique a pu vraiment affirmer pareille chose. Pour notre part nous avons écrit ceci : « V. Hugo a demandé à André Chénier de compléter une pièce incomplète ; cette pièce n'est incomplète que sur les éditions « antérieures à l'époque où V. Hugo fait tourner des tables. Si l'esprit d'André « Chénier hantait vraiment la table, il devait savoir à quoi s'en tenir, et « répondre : La faute est aux éditeurs de mon livre. La suite est dans mon « manuscrit. » Nous avons ensuite montré que V. Hugo avait fait un de ses pastiches de Chénier à l'aide du canevas contenu dans l'édition de 1840, celle qu'il avait entre les mains. Mais nous n'avons jamais dit que les vers, improvisés par V. Hugo, fussent les vers publiés dans les éditions de Chénier postérieures à 1853. Bien au contraire, confrontés avec ceux de V. Hugo, les vers d'André Chénier montrent combien V. Hugo est resté lui-même : « La personnalité de V. Hugo, avons-nous écrit p. 570, à propos de l'improvisation des pastiches de Chénier, se manifeste sans conteste lorsqu'il s'exerce à faire des *A la manière de* et qu'il essaie de pasticher une inspiration et un style qui sont en désaccord avec son propre tempérament. »

Les conclusions du livre des *Tables tournantes de Jersey* sont celles-ci :

« *La parfaite bonne foi des participants. — La production de phénomènes incontestables. — La démonstration que V. Hugo n'a emprunté aux tables aucun de ses vers.* » Rien de mieux : V. Hugo n'a emprunté, pour ses œuvres, aucun vers à ceux qu'il dictait aux tables : mais les séances spirites ont créé chez lui un état d'esprit hyperesthésié qui se reflète dans l'inspiration apocalyptique de *Dieu* et du sixième livre des *Contemplations*. « *Les réponses d'esprits supérieurs. — La manifestation d'êtres qui nous touchent de près. — La révélation de faits individuels qui ont pu être contrôlés. La confirmation des affirmations de Flammarion que, le temps n'existant pas, ce qui reste après la mort, l'âme, l'esprit, l'entité psychique, quelle que soit la dénomination qu'on lui donne et quelle que soit sa*

nature, cesse d'appartenir à ce que nous appelons le temps pendant la vie. Des réponses ont confirmé cette assertion ». C'est, on ne peut s'y méprendre, une adhésion aux doctrines spirites.

Nous continuons à croire qu'il n'y a eu dans les séances de Jersey que de simples phénomènes de transmission de pensée. Ce qui nous confirme dans notre opinion, après avoir lu le livre des *Tables tournantes de Jersey*, c'est la constatation que, si les tables répondent (ce qui est rare) en l'absence du Maître, leur style dénonce toujours la personnalité des inspirateurs. Pour le surplus, nous renvoyons à notre article du 1er août 1922.

PAUL BERRET.

JAY-K. DITCHY, **La mer dans l'œuvre littéraire de V. Hugo**, Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1925. Un vol. in-8° de 236 pages.

Les spectacles de la mer n'ont pas toujours frappé la vision de V. Hugo de même sorte ; les idées et les sentiments suscités en lui par ces spectacles ont été différents aux diverses époques de sa vie, et ont évolué en même temps qu'évoluaient son génie poétique et sa conception de l'univers.

C'est cette évolution qu'a étudiée M. K. Ditchy. Il consacre un premier chapitre à *La mer et la tradition littéraire*, où il montre que les auteurs n'ont découvert que pendant le développement du sentimentalisme au XVIIIe siècle après les forêts, les montagnes et les lacs. Elle apparaît précise et déjà grandiose chez Bernardin de Saint-Pierre, majestueuse et tumultueuse chez Chateaubriand. V. Hugo commence, dit-il, par avoir « une impression défavorable de la mer. Dans les *Odes et Ballades*, la mer est menaçante, dévorante, cruelle. » « Dans les *Feuilles d'Automne*, l'Océan devient le chaos aveugle où l'on entend le murmure divin, la mer est l'univers, la mer est l'humanité. » Dès cette date, V. Hugo montre l'homme en lutte avec le monstre, « thème favori plus tard ». L'impression pessimiste s'accuse dans *Han d'Islande*, où la mer est noire, horrible et dévoratrice d'hommes. Dans les *Voix intérieures*, le poète commence à entrer en rapport mystique avec elle. Dans *Les Rayons et les Ombres*, le flot parle au poète et le « consacre dans son rôle de prêtre de la mer ». Pendant l'exil V. Hugo est devenu « le porte-parole de Dieu » et s'identifie avec toute la nature, avec l'Océan surtout. « Les héros des *Travailleurs de la Mer* et de l'*Homme qui Rit* trouvent la consolation finale dans les vagues qui les engloutissent » comme s'ils rentraient paisiblement dans le mystère de l'infini. Mais cette idée de la paix et de l'infini n'empêche nullement le poète de considérer souvent la mer comme une grande force malfaisante de la nature. Il arrive à personnifier la mer « dans une Créature monstrueuse douée d'une intelligence sournoise et qui mène un combat à outrance contre les pauvres pêcheurs si faibles devant elle ». Enfin, après l'exil, il y a, à propos de la mer, un nouvel élargissement de la pensée chez V. Hugo. La mer est génératrice de conseils : elle a donné au proscrit l'exemple de la liberté ; tout est en elle : « l'univers, l'humanité, la religion, la philosophie de l'insondable, l'immensité et Dieu qui domine tout ». Comparant la façon de peindre de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand, M. Ditchy conclut : « Avec V. Hugo ce sont des fresques gigantesques où les hommes et les choses sont représentés avec des proportions plus grandes que celles que leur a données la nature elle-même. Les détails disparaissent ou sont négligés dans l'effet d'ensemble. » Ce qui a manqué à V. Hugo, ce sont les voyages au long cours. « S'il a connu la mer et les pêcheurs, il ne les a connus qu'en *terrien*. » V. Hugo a vécu en face de la mer et non point sur la mer ; néanmoins, il a compris l'Océan et son peuple plus que tout autre poète français du XIXe siècle. Il s'est constitué son prêtre, son mage et son interprète. « Il en a révélé la poésie et la grandeur à tout un peuple. Il est loin cependant d'avoir tout dit et d'avoir

épuisé le thème de la mer. Ce n'est pas toujours à lui, mais bien le plus souvent à ses précurseurs, Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand, que se rattachent les écrivains qui de nos jours ont fait de la mer le sujet ou le décor de leurs poèmes et de leurs romans. »

Le livre de M. K. Ditchy est bien composé, d'une lecture facile et d'une documentation précise. Notons cependant que M. Ditchy date de 1839 *Magnitudo parvi*, qui est de 1855, si bien que la conclusion qu'il en tire risquerait fort d'être erronée. Mais, comme la date imprimée a toujours son importance dans les *Contemplations*, disons à M. Ditchy, pour le rassurer, que, si V. Hugo a daté de 1839 une pièce écrite en 1855, c'est qu'il a reconnu qu'il répétait dans *Magnitudo parvi* des idées qu'il avait exprimées dans *Saturne* en 1839. Le raisonnement de M. Ditchy ne s'est donc pas trouvé faussé par son erreur. Mais il peut y avoir bien de l'imprudence à ne pas vérifier les dates.

Maximilien Rudwin, **Satan et le Satanisme dans l'œuvre de Victor Hugo**. Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres ». Un vol. gr. in-8°, 1926.

L'étude de M. Maximilien Rudwin est consciencieuse ; trop peut-être : il a relevé dans Victor Hugo tous les passages où se trouvent les mots *diable*, *démon*, *Satan*, *Belphégor*, *Belzébuth*, *Iblis*, etc. Est-ce à dire qu'il y ait, dans Victor Hugo, partout où l'on rencontre ces mots, du « Satanisme » ? Le vocable « Satanisme » ne se trouve ni dans Littré, ni dans Hatzfeld et Darmesteter. C'était un mot à définir avant de commencer l'étude, sans quoi nous risquons fort de ne pas savoir où nous allons. Le néologisme méritait explication.

Que faut-il entendre par « Satanisme » ? Je ne sais pourquoi, le Satanisme évoque invinciblement pour moi tout un cortège de sorcellerie, d'envoûtements, de messes noires et de possessions démoniaques. J'exagère sans doute, influence peut-être d'Hoffmann, d'Huysmans et de J. Bois. On ne peut, je crois, pourtant, prononcer le mot de Satanisme sans songer tout au moins à la présence occulte, mystérieuse et continue de la puissance de Satan dans les personnes ou dans les choses, ou à l'intervention occasionnelle de ce Satan apparu en personne sous une forme quelconque et manifesté par quelque événement surnaturel dans la nature ou dans l'homme. Lorsque Faust évoque Méphistophélès et qu'il agit ensuite en son pouvoir et avec son aide, il y a manifestement Satanisme ; Satanisme encore, dans Hugo, en la personne de Claude Frollo, alchimiste, sorcier et possédé de luxure par l'Esprit du Mal ; le *Beau Pécopin* est un conte satanique : il y a Satanisme chez le Ladislas et le Sigismond d'*Eviradnus* qui ont fait et signé de leur sang un pacte avec le diable ; il y a proprement encore du Satanisme dans les conceptions manichéennes de la philosophie de Victor Hugo. Mais, dans *Ruy Blas*, quand don Guritan, vexé d'avoir été expédié à Neubourg, dit de la reine : « Cette femme est le diable » ; quand la duègne dit d'une suivante de Marie de Neubourg qu'elle a « le profil d'un ange avec un œil de démon » ; quand Covadenga traite un de ses collègues de « vieux diable », p. 132, ce sont là des termes conventionnels, où le diable semble avoir perdu presque toute valeur diabolique. Je ne pense pas que la reine, sa suivante et le ministre espagnol apparaissent à nos yeux comme de mystérieuses incarnations de Satan, ni qu'on puisse dire que V. Hugo est hanté de Satanisme, parce qu'il met ses expressions courantes dans la bouche de ses héros. Il faudrait donc s'entendre sur la valeur du mot Satanisme. La déclaration de M. Maximilien Rudwin : « L'auteur ne s'occupera que du Satanisme littéraire, c'est-à-dire de l'utilisation de la figure de Satan dans la littérature », reste un peu vague.

Au reste, l'étude de M. Maximilien Rudwin est pleine d'intérêt : tout ce qu'il dit sur *Le Satanisme et le Romantisme*, sur *Le Satanisme et les Influences étrangères* est précis et ramassé. L'enchaînement et la suite logique des chapitres :

Le Satanisme et la Satire, Le Satanisme et le Médiévisme, Le Satanisme et les Superstitions rustiques, Le Satanisme et l'Anticléricalisme, Le Satanisme et le Symbolisme, n'apparaissent guère ; le classement paraît un peu arbitraire, mais il y a, dans chacun de ces chapitres, des considérations judicieuses ; dans le chapitre *Le Satanisme et le Messianisme* on rencontre une étude intéressante de la *Fin de Satan*. En résumé, le livre de M. Maximilien Rudwin, s'il pèche par le plan, présente une série de constatations utiles et qui font penser. M. Maximilien Rudwin a groupé avec un patient et scrupuleux labeur les matériaux d'un livre plus qu'il n'a fait un livre organisé ; mais tous ceux qui voudront se faire une idée de ce qu'est devenu, dans l'œuvre de V. Hugo, Satan, devenu l'idole du romantisme depuis Byron, tireront un profit réel des curieuses recherches de M. Rudwin.

Paul Berret.

Gustave Rudler, agrégé des lettres, docteur ès lettres, professeur de littérature française à l'Université d'Oxford, **Michelet, historien de Jeanne d'Arc**, tome II, *La Pensée, L'Art*. Paris, Presses Universitaires, 1926. Un vol. in-8° de 220 p.

Cette étude de M. Rudler, qui complète le tome I dont j'ai rendu compte ici même, comprend, par allusions et implicitement, une histoire de Jeanne d'Arc. Pour discuter la *Jeanne d'Arc* de Michelet, M. Rudler a dû, plus ou moins, concevoir la sienne. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour la juger ; mais j'ai tout lieu de croire qu'elle serait plus vraie que toutes celles que nous possédons ; et je souhaite vivement que M. Rudler l'écrive quelque jour. Mais l'ouvrage est, avant tout, une étude de la méthode et du génie de Michelet, et je puis dire que cette étude, comme celle du tome I, est de tous points remarquable.

Michelet a-t-il eu cet esprit critique du véritable historien qui est, au moins pendant l'enquête, sans amour, sans haine, sans enthousiasme, soucieux seulement de discerner les documents authentiques, de les comprendre exactement, de les accorder, dater, d'établir les faits avant de les interpréter, de discerner ce qui est de première ou de seconde main, etc. ? M. Rudler n'a pas de peine à montrer que Michelet n'a pas eu cet esprit-là. J'entends qu'il n'a pas de peine à formuler des conclusions irrécusables, car les constatations de son enquête les imposaient. Mais l'enquête était longue et délicate. Page par page, avec une patiente sagacité, M. Rudler a cherché où Michelet s'était renseigné, ce qu'il savait, ignorait, dédaignait, oubliait. Page par page, ou plutôt étage par étage, nous voyons Michelet construire son œuvre ; et à voir les matériaux qu'il emploie, l'esprit qui les ordonne, on est bien obligé de croire, comme M. Rudler, que Michelet est poète, dramaturge, prophète beaucoup plus qu'historien. Il n'était pas dénué cependant d'intelligence historique ; il était fort capable de comprendre et, sinon d'appliquer les méthodes exactes, tout au moins d'avoir le discernement avisé qui sépare le vrai du faux. Il l'a prouvé, à certains moments, dans sa *Jeanne d'Arc*, et M. Rudler n'oublie pas ces moments-là. J'aurais même aimé que, dans sa conclusion, une page ou quelques lignes nous rappellent qu'il faut juger la critique historique de Michelet par comparaison avec les scrupules moyens des historiens de son temps. De bons juges estiment que Michelet a rendu des services à l'histoire vraie. Mais M. Rudler a tenu, sa méthode étant rigoureuse, à ne pas sortir de son sujet. Il m'y semble inattaquable.

Si la *Jeanne d'Arc* n'est pas une grande œuvre historique, c'est pourtant une œuvre émouvante, vivante, harmonieuse. Michelet y a mis son âme. La seule « méthode » ne suffisait pas pour comprendre cette âme et la faire comprendre. Il y fallait, certes, de la méthode, savoir s'aider d'une connaissance exacte de

la biographie de Michelet, d'un examen attentif des manuscrits et des variantes d'éditions. M. Rudler a fait ces recherches avec la minutie et la pénétration qu'il apporte à tous ses travaux. Mais il y fallait, par surcroît, du goût et le sens délicat de la vie des âmes. Il me paraît difficile que les adversaires les plus acharnés de la méthode en histoire littéraire puissent accuser M. Rudler d'en avoir manqué. Il n'avait pas à nous faire un portrait en pied de Michelet. Son ouvrage s'interdit tout développement inutile et tout effet calculé. Mais c'est bien une image vivante de Michelet qui s'en dégage ; d'autant plus vivante et plus convaincante qu'elle ne naît point d'effets de style et d'agencements adroits. Elle apparaît et se précise parce que nous voyons exactement comment Michelet travaille, ses aspirations contradictoires, ses enthousiasmes préconçus, la naissance, l'évolution de ses amours et de ses haines. Il y a là une sorte de portrait littéraire en action qui me semble d'une autre valeur que les mises en scène à la mode.

Le livre III, *L'Art*, est une étude de pure critique esthétique. Brève, ramassée et comme dédaigneuse de toute vaine parure, elle ne me paraît pas moins vraie. On la comparera avec la thèse de M. Refort (*L'Art de Michelet dans son œuvre historique*), dont elle est tout à fait indépendante, en n'oubliant pas que l'ouvrage de M. Refort intéresse l'œuvre entière jusqu'en 1867. J'ai noté surtout la confirmation pittoresque que tire M. Rudler de la comparaison entre le récit de Michelet et celui de Lebrun dont il s'inspire.

J'ai indiqué, implicitement, au cours de ce compte-rendu, quelle était la manière de M. Rudler. Elle est rapide, directe, drue ; elle n'est pas, assurément, enveloppante et précautionneuse ; elle ignore les enjolivures et les grâces subtiles. Mais elle a les qualités éminentes du style critique et de la recherche de la vérité ; elle est nette et forte ; et elle a cette vie qui naît du mouvement rapide d'une démonstration sûre et claire, cette élégance qui naît du mot juste et du sentiment qu'il n'y a rien de trop ni rien de manque. Le mot juste est, d'ailleurs, quand il le faut, le mot coloré et expressif. Personnellement, je trouve dans de pareils livres, à côté de la satisfaction intellectuelle, une sorte de profond réconfort moral. Il y a une sorte de vérité historique qui est fort à la mode et qui est une vérité fardée et drapée d'oripeaux. On écrit des « biographies romancées ». Il en est de bonnes, témoignant qu'on peut avoir à la fois de la compétence, de l'adresse et du talent. Mais, le plus souvent, on y laisse entendre au lecteur : « Prenez cette apparence de vérité où nous mettrons tout le mensonge qu'il faut pour satisfaire votre goût du feuilleton, de l'aventure scabreuse, du mensonge piquant ou faisandé ». Ces mensonges sont sollicités par les éditeurs, applaudis par les lecteurs. Je n'ai pas la naïveté de m'en étonner. Mais ils accoutument, avec bien d'autres choses, à croire qu'une seule chose importe : plaire, en laissant aux naïfs d'un autre âge cette curiosité, cette singularité, cette maladie : chercher la vérité. M. Rudler est atteint, profondément, de cette maladie. C'est pourquoi je juge sa lecture si saine et si bienfaisante.

D.ʳ Mornet.

CHRONIQUE[1]

XVIe SIÈCLE

Du Bellay. — Robert V. Merrill. The Platonism of Joachim du Bellay. Chicago, *The University Press*, 1925.

Montaigne. — Montaigne à Plombières (avec une gravure hors texte et deux illustrations dans le texte), par Ch.-P. Fiel. *Le Pays lorrain*, mars 1927. [Article bien documenté, qui contient des détails intéressants sur Plombières au XVIe siècle, le traitement qu'y suivit Montaigne, la vie qu'il y mena.] — (R. Lebègue.)

P. de Tyard. — Girolamo Britonio, *Gelosia del sole*, Venise, 1531. [Exemplaire portant la signature de Tyard et sa devise : *Amour immortelle.*] Catalogue XXVI de la librairie Thomas, 19, rue de Tournon, février 1927 (n° 946). — (R. L.)

Rabelais. — G.-H. Gifford. A note on Rabelais, I, 1 [Généalogie de Gargantua écrite sur « écorce d'ulmeau ». La source serait le Prologue de l'*Ephemeris* de Dictys de Crète]. *Modern Language Notes*, février 1927.

XVIIe SIÈCLE

Benserade. — G. Mongrédien. Un amuseur royal : Benserade. *Figaro*, 22, 29 janvier-5 février 1927.

— Les Œuvres de Monsieur de Bensserade (*sic*). Paris, Ch. de Sercy, 1697. Première édition collective des Œuvres de Benserade. L'exemplaire présente cette curieuse particularité de renfermer, au milieu des deux feuillets de privilège du tome I, deux autres feuillets supplémentaires de cartons : d'abord

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc. *Toutes les indications d'autographes nous sont communiquées par M. Édouard Champion.*

un premier feuillet pour les pages 213-214 où l'on a imprimé : « Épitaphe d'une femme scavae », au lieu de : « Épitaphe d'une femme scavante », qui est bien écrit dans le feuillet cartonné ; ensuite un autre feuillet pour les pages 177-178. Cette page 178 contenait un rondeau assez ironique commençant par ces vers :

Qui vous méconnaîtrait, Diane !
Vous où l'Épée et la Soutane
Se divertissent chaque jour....

Ce rondeau est supprimé dans le feuillet cartonné et remplacé par une ode *Sur le retour de M. le Cardinal de Mazarin*, beaucoup plus convenable que le premier rondeau. — (Vente Andrieux, 7-18 février 1927.)

Brossette. — Lettre à MM. Fabri et Barrillot, libraires à Genève ; Lyon, ce 7 septembre 1732. Lettre relative à la publication d'une édition des Œuvres de Régnier avec des notes de lui. — « Vous savez sans doute, Messieurs, que l'on vient de faire en Hollande une nouvelle édition des Œuvres de Régnier, avec mes notes, mais vraisemblablement vous ne savez pas qu'on s'est servi de cette occasion pour me faire la plus cruelle injure que je pusse recevoir. J'apprends qu'un Imposteur, nommé l'Abbé Lenglet, de Paris, qui a je ne sais quels demêlez avec M. Rousseau, a fait imprimer sous mon nom une Épitre dédicatoire de ce livre, adressée à M. Rousseau lui-même, dans laquelle on me lui fait dire les choses du monde les plus infamantes et les plus indignes. Il y a un an et demi que M. Rousseau ayant eu avis de cet infame libelle, qui devait être imprimé à la tête d'une édition de Marot en quatre volumes in-4° qu'on faisait en ce tems là, avec des Remarques de ce même Abbé Langlet, me mande qu'il avait eu assez de crédit pour faire supprimer cette Épître satirique. Mais l'impudent auteur ne s'est point rebuté. Il vient de la faire inserer dans l'édition de Régnier, comme si j'en étais l'auteur, moi que l'Abbé Lenglet n'a jamais vu, moi qui ne le connois point, et qui n'ai jamais eu la moindre relation avec lui, ni de près ni de loin. Vous jugez bien, Messieurs, que je suis trop intéressé dans cette affaire pour garder le silence. Mais comme je n'en suis informé que sur le raport d'autrui, il est nécessaire que je voye par moi-même de quoi il s'agit », etc. — (Catalogue Lemasle, n° 199.)

Corneille. — G.-L. van Roosbroeck. Preciosity in Corneille's early plays [montre justement qu'elles sont moins précieuses que les œuvres à la mode et qu'elles parurent « naïves »]. *Philological Quarterly*, VI, 1.

— Le même. The dedicace of Corneille's Théodore [L. P. C. B. : Le Prieur Claude Boudard]. — An early commentary on Corneille's Cid [dans Recueil général des questions traitées et Conférences au Bureau d'adresse, sur toutes sortes de matières..., 1646]. *Leuvensche Bijdragen*, 1925, n° 2.

— F. Lachèvre. Est-ce en 1625 ou en 1629 que fut composée *Mélite* ? [Opte pour 1629. Arguments intéressants.] *Comœdia*, 26 avril 1927.

— G. Mongrédien. Quelle est la date exacte de la *Mélite* de Corneille ? [Conteste les arguments de M. Lachèvre et défend la date de 1625.] *Comœdia*, 5 mai 1927.

— F. Lachèvre. La première représentation de *Mélite* est de 1629 [Réponse à l'article précédent. Adhésions de G. Lanson et G. Reynier]. *Comœdia*, 11 mai 1927.

Mlle Deshoulières. — Diverses pièces de poésies recueillies et écrites par Mlle des Houillières (*sic*). Recueil copié entièrement de la main de Mlle Deshoulières et contenant des poésies que Mlle de La Force, de Montfort, de La Mon-

noye lui avaient adressées et qu'on retrouve publiées dans l'édition de ses œuvres jointes à celles de sa mère, Mme Deshoulières.

A la fin du recueil figure une belle lettre autographe de Mlle Deshoulières en forme de dédicace. — (Vente Andrieux, 7-18 février 1927.)

Gacon. — F. Lachèvre. Bibliographie des ouvrages de Gacon (Le singe de Boileau) [Très précis]. *Bulletin du Bibliophile,* mars et avril 1927.

Huet. — Lettre à Monseigneur ; à l'Abbaye d'Aunay, le 20 juillet. — Il lui dit d'assurer M. de la Mare qu'il sera toujours prêt à quitter toute autre occupation pour lire son ouvrage de la *Vie de M. Saumaise*, lorsqu'il voudra lui faire la grâce de lui envoyer ; il lui demande aussi son sentiment de l'éloge de M. de Court, composé tout récemment par M. l'Abbé Genetes. — Il est bien glorieux de la place qu'il lui a donnée dans son cabinet parmi les grands hommes qu'il lui nomme. — « Mais je dois bien craindre aussi que ce rang, dont vous m'avez honoré, ne donne lieu à des comparaisons qui ne me seront guères avantageuses. Ce titre mesme dont vous me flattez m'est une espèce de reproche dans la vie que je mène, si peu propre à l'étude, et si différente de ma vie passée. Je la regretterois si j'écoutois la nature, et mon inclination. Mais je ne dois écouter que la voix de Dieu, et, après avoir donné tant de temps à des études profanes, donner celuy qui me reste au service de Dieu et au salut des ames dont il m'a confié le soin, et quand même mon inclination reprendroit quelquefois le dessus, je me suis mis en estat, et icy, et à Avranches, par faute de livres, de ne pouvoir la satisfaire », etc. — (Catalogue Lemasle, 203.)

Fénelon. — Lettre concernant l'entretien des chemins de son diocèse ; Cambrai, 20 novembre 1710. — (Vente Lemasle, 30 novembre.)

Mme de La Fayette. — F. Neri. La vera La Fayette [Intéressante synthèse des recherches récentes sur Mme de La Fayette, avec une lettre inédite, lettre de recommandation]. *La Cultura*, 15 mars 1927.

Mme de Maintenon. — Lettre à Madame de La Rosière ; à Saint-Cyr, 26 septembre 1707. Elle a peu de temps pour répondre aux lettres qu'elle reçoit. La cour de France et celle d'Angleterre lui font l'honneur d'être souvent dans sa chambre. On ne peut écrire devant de tels spectateurs. Elle lui donne ensuite des conseils sur le gouvernement de sa classe à Saint-Cyr ; c'est sur quoi elle sera jugée. — (Catalogue Cornuau, n° 165.)

Molière. — F. Lachèvre. Les Originaux de Molière. *Revue des Études historiques*, octobre-décembre 1926.

Pascal. — Benjamin M. Woodbrige. An obscure phrase of Pascal [Éd. Havet, I, 10, « ... comme on juge de la nature du cheval et du chien, par la multitude d'y voir la course ». Essai d'explication]. *Leuvensche Bijdragen*, Vol. XVIII (1926).

Saint-Simon. — P. Leguay. Sur les éditions de Saint-Simon [réhabilitation de l'édition Sautelet. Bonne étude]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er mars 1927.

— A l'occasion du centenaire de sa fondation, la Librairie Hachette a fait don à la Bibliothèque Nationale du manuscrit des Mémoires de Saint-Simon.

Mme de Sévigné. — Pocquet du Haut-Jussé. Mme de Sévigné et la Bretagne [détails sur ses amis bretons, réhabilitation du duc de Chaulnes et de Mme de Sévigné dans l'affaire des « penderies » bretonnes]. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne,* VII, 1926.

Mme de Sévigné. — Abbé Bourdeaut. Mme de Sévigné au pays nantais [amis et dévots nantais, le Buron]. *Ibid.*

— Bourde de La Rogerie. Terres et seigneuries de la famille de Sévigné [d'après les archives d'Ille-et-Vilaine]. *Ibid.* — (R. L.)

— Lettre à « sa chère bonne » ; 15 novembre 1684. [Elle lui dit la peine infinie qu'elle ressent d'être séparée et elle lui en dit les raisons, qui sont la situation embarrassée de ses affaires. Le maréchal d'Estrades lui a écrit une lettre dans laquelle il lui conte tout naïvement les questions qui lui ont été posées à son endroit par sa chère bonne et, prise à l'imprévu, elle n'a pas eu le temps de se préparer, et elle est éclatée en sanglots, etc.] — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

Histoire de la Comédie. — E.-B. Watts. Eustache le Noble, *Le Fourbe* [comédie inédite, 1693. Extraits dans le manuscrit 6541 de la Bibliothèque de l'Arsenal]. *Modern Language Notes*, février 1927.

XVIIIe SIÈCLE

Alembert (D'). — Très important dossier relatif à la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. J.-J. Rousseau, dont nous ne donnons ici que l'extrait de deux pièces : « J'ai appris par M. Hume avec la plus grande surprise que M. Rousseau m'accuse d'être l'auteur d'une lettre ironique qui lui a été adressée dans les papiers publiés sous le nom du Roi de Prusse. Tout le monde sait, à Paris et à Londres, que cette lettre est de M. Walpole, qui même ne la désavoue pas; il convient seulement d'avoir été aidé pour le style par une dame qu'il ne nomme pas et qui devrait peut-être se nommer. Pour moi, sur qui les soupçons du public ne sont jamais tombés à cet égard, je ne connais nullement M. Walpole; je ne crois pas même lui avoir jamais parlé, ne l'ayant rencontré qu'une fois dans une maison particulière. Non seulement je n'ai pas la plus légère part, ni directe, ni indirecte, à la lettre dont il s'agit, mais je puis citer plus de cent personnes amies et ennemies de M. Rousseau, qui m'ont entendu la désaprouver beaucoup, par la raison qu'il ne faut point se moquer des malheureux, surtout quand ils ne nous ont point fait de mal. D'ailleurs, mon respect pour le Roi de Prusse et la reconnaissance que je lui dois, pouvaient, ce me semble, faire supposer à M. Rousseau que je n'aurais pas voulu abuser du nom de ce Prince même pour une plaisanterie. J'ajoute que je n'ai jamais été l'ennemi de M. Rousseau, ni déclaré, ni même secret comme il le prétend; et je défie qu'on apporte la moindre preuve que j'aie jamais cherché à lui nuire en quoi que ce puisse être. Je pourrais prouver, au contraire, par les témoignages les plus respectables, que j'ai cherché à l'obliger en ce qui a dépendu de moi.

« A l'égard du reproche que me fait M. Rousseau de ne l'avoir point été voir quand il a passé à Paris, quelque singulier que ce grief puisse paraître, je veux bien y répondre. Différentes raisons, dont le détail importerait très peu au public, m'avaient donné lieu de croire que M. Rousseau ne me mettait pas au rang de ses amies; on m'assurait, d'ailleurs, qu'il était excédé, disait-il, des visites qu'il recevait; en conséquence je n'ai pas cru devoir l'importuner de la mienne. Quant à ma prétendue correspondance secrète avec M. Hume, il est très certain que nous n'avons commencé à nous écrire que cinq à six mois après son départ, à l'occasion de la querelle que M. Rousseau lui a suscitée, et dans laquelle il lui a plu de me mêler si gratuitement.

« Je crois devoir cette déclaration à moi-même, à la vérité et à la situation de M. Rousseau; je le plains bien sincèrement de croire si peu à la vertu et surtout à celle de M. Hume.

« Est-ce parce qu'il a été loué dans quelques Gazettes anglaises ! Ignore-t-il que pour un schelin on y fait mettre ce qu'on veut. Il est devenu plus honorable d'y être l'objet de la Satyre que des Éloges. M. Rousseau était fait par ses Talents pour cette distinction, et surtout pour mettre un plus juste prix à des compliments qu'il partage avec le dernier polisson d'Angleterre ; le Misanthrope de Molière est bien plus philosophe quand il dit :

D'éloges on se gorge, à la tête on les jette,
Et mon valet de chambre est mis dans la Gazette.

« L'Angleterre, bien loin d'élever des autels à M. Rousseau, est au contraire le pays du monde où il a le moins de partisans. »

Alembert (D'). — Lettre à Dumarsais. Lettre qui contient les observations et les corrections qui lui ont été suscitées par la lecture de son écrit sur les *Préjugés*. « Voilà, mon cher et illustre confrère, mes très chétives observations sur votre excellent écrit ; je n'ai eu pour objet en vous les proposant que de répondre à la confiance dont vous avez bien voulu m'honorer. Déchirez-les, si vous les trouvez mauvaises. »

A la page 6, la politique particulière..., etc., les idées ne lui paraissent point assez développées, ni assez fondues. « Cet endroit aurait besoin d'être retouché, si je ne me trompe. Dans le passage latin il y a un mot mal écrit auquel je ne sais ce qu'il faut substituer ; et lorsque vous dites que Caton cessa d'être vertueux en se tuant, il me semble que cela pourrait vous êtes contesté. »

— Lettre à l'abbé Morellet chez M. de Montigny, à Lyon ; Paris, 1er octobre. Lettre où il lui parle de Diderot, de Bourgelat, du Président Hénault. Il regrette de ne pouvoir lui céder ses épreuves de son article sur les *Gomaristes* et annonce que l'*Encyclopédie* paraîtra dans une quinzaine.

— Lettre à M. Dubesset ; Paris, 17 mai 1778. « Il regrette d'être obligé de lui renvoyer son projet, dont l'Académie des Sciences ne peut se mêler, si elle n'est consultée là-dessus par l'administration. Je ne sais même pas si elle se chargerait en son propre et privé nom d'examiner votre Mémoire, qui est plus du ressort de la police que des sciences. Vous pouvez voir là-dessus, si vous le jugez à propos, M. le Roi, directeur aux Galeries du Louvre, ou M. le Marquis de Condorcet, secrétaire de l'Académie à l'Hôtel de la Monnaie. »

Bayle. — L. Lévy-Brühl. Les tendances générales de Bayle et de Fontenelle. [Important. En partie neuf et tout à fait net et vigoureux]. *Revue d'Histoire de la Philosophie*, janvier-mars 1927.

Beaumarchais. — Lettre, 29 floréal an V. Il déclare qu'il ne veut pas se servir d'intermédiaire pour rétablir les bons rapports qui existaient entre son correspondant et lui. Il blâme le ton railleur dont le frère de ce correspondant et ami s'est servi à son égard. « Ce ton ne me plaît point, et s'il fallait changer une explication amicale en sarcasmes..., c'est une arme que mes parents m'ont laissé manier de bonne heure... Mais je n'en use point quand je traite avec mes amis. » — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

Président de Brosses. — Lettres inédites, publiées par Mlle Y. Bezard. *Revue Hebdomadaire*, 15 et 22 janvier 1927.

Buffon. — *Les Volcans*, manuscrit avec deux cents corrections et annotations autographes. — (Catalogue Mlle Charavay, n° 20.)

Condorcet. — Th. Joran. Condorcet promoteur de l'École unique et du

vote des femmes. [Bonne synthèse des idées de Condorcet.] *Revue Bleue*, 2 et 16 avril 1927.

Delille. — Madame Delille et Saint-Dié, par Georges Baumont. — *Le Pays Lorrain*, janvier 1927. [Complète utilement, grâce à des documents consultés dans les archives locales, les recherches de M. Jules Bertaut sur Mme Delille.] *Revue de Paris* du 15 août 1924, p. 921-934. (R. Lebègue.)

Duclos. — Lettre à M. de Pontaye. Paris, 29 août 1770. [Relative à un envoi de livres. Il est très fâché de ne pouvoir aller cette année en Bretagne, mais il ne veut ni ne doit s'y trouver pendant la tenue des États.]

— Lettre à M. Bernard de Pontaye. Paris, 4 août 1770. [Sur l'envoi des livres et sur la réimpression de ses œuvres où il a supprimé les *Confessions* et *Acajou*, folies de sa jeunesse.]

— Expédition notariée de son testament, 18 mai 1771. [Dons à Mlle Olympe Quinault, à d'Alembert, à M. de Bourdonné (un tableau de Boucher), aux pauvres de Dinan, etc.] — (Catalogue Henri Saffroy, n° 28.)

Florian. — Lettre « Votre chevalier Claris », à une amie (Paris, juillet 1778). [Lettre adressée à une amie qu'il appelle sa sœur. En voici un très court extrait. « Pourvu que vous, vous ma sœur, vous soyez bien sûre que j'ay un cœur capable de vous chérir, digne de vous aimer, et qui connaît surtout bien le prix de l'amitié que vous m'avez promise, je suis heureux et tranquille, je n'en affecte que davantage une gaité que le bonheur d'être votre amy m'inspire et je ressemble un peu à ces premiers chrétiens, qui voulaient bien brûler un grain d'encens devant la statue de Jupiter, pour que l'on les laissât adorer tranquillement le vray Dieu.

« J'ay reçu une lettre de ma sœur Aglantine, mais une lettre toute en vers, elle était dans cette jolie bourse que vous avés vu commencer. La première fois que vous la verrez, cette aimable Aglantine, priez la de vous montrer ce poème, et vous verrez s'il n'est pas fait pour me donner infiniment d'amour propre, c'est une petite fée, que cette Aglantine, elle fait tout d'un coup de baguette, je l'aime de tout mon cœur, je songe souvent à elle, quelquefois cette pensée me fait passer de mauvais quarts d'heure, je me reproche bien des choses vis-à-vis d'elle, j'étais un peu fou, ma sœur, lorsqu'elles me sont arrivées, eh bien que voulez-vous y faire, je n'ay qu'à m'en repentir et à les réparer, m'en repentir, oh c'est déjà fait, je crois même que je suis pardonné. Pour les réparer, que ne suis-je à même ? vous verriez, ma chère sœur, avec quel plaisir je le ferais, enfin, parlez-lui de moy, je vous en prie et assurez la de l'attachement le plus vif et le plus tendre, vous qui dites toujours la vérité vous la direz encore, en le luy répétant souvent... etc. »] — (Catalogue Mlle Charavay, n° 20.)

Mme de Graffigny. — Lettre à Panpan. [Elle l'invite à dîner pour le soir; sa tristesse sera partagée par ses amis, mais le capitaine a jugé à propos de venir troubler leur tristesse délicieuse ; elle ne l'a jamais tant haï.] — (Catalogue, Lemasle, n° 203.)

Moncrif. — G.-L. van Roosbroeck. Roys portrait of Moncrif [inédit, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale]. *Philological Quarterly*, V, 3.

Montesquieu. — Lettre ; Château de la Brède, 11 janvier 1739. [Lettre dans laquelle il annonce « une recrue de trois procureurs » qu'il prie de vouloir bien recevoir.] — (Catalogue Lemasle, n° 203.)

J.-J. Rousseau. — J. Calemard. L'édition originale des *Confessions*. [Intéressant. Déborde heureusement le cadre de la pure bibliographie par un très bon historique des manuscrits..., etc.] *Bulletin du Bibliophile*, 1er avril 1927.

— Considérations sur le Gouvernement de Pologne et sur la réforme projettée. [Manuscrit du xviiie siècle. Copie très soignée qui paraît avoir précédé l'impression du livre.] — (Catalogue Au Vélin d'or, n° 11.)

— Lettre à Mme de Lessert; Monquin, 12 janvier 1770. [Il se dispense de la remercier de ses douceurs parce qu'il y est habitué. « J'ai toujours regardé votre sincère amitié comme pouvant suffire au bonheur de ma vie et sur ce point je ne changerai jamais de façon de penser ». Il habite une chambre exposée aux quatre vents et il a si froid aux mains qu'il n'écrit qu'à la dernière extrémité. Il lui donne quelques conseils pour sa conduite à l'égard de ses enfants. « Tâchez avec l'un et avec l'autre de n'être que douce et non pas faible, peu exigeante, souvent complaisante et jamais obéissante,... etc. »] — (Vente Lemasle, 29 janvier.)

B. de Saint-Pierre. — R. Escholier. La véritable histoire de Paul et Virginie [Résumé judicieux et commode des discussions sur ce sujet]. *Nouvelles Littéraires*, 19 février 1927.

— Six lettres autographes datées de 1788 à 1791 (une non datée), adressées à Mme Panckoucke. [Bernardin de Saint-Pierre exhale ses plaintes contre les rédacteurs du *Mercure* qui discutent ses données scientifiques, entre autres sa théorie du mouvement des marées qu'il soutient âprement; il s'irrite des critiques que rencontrent ses principes philosophiques sur l'éducation ; la solitude est son calmant, son refuge et l'amitié des hommes le laisse sceptique : « Je ne connais qu'une pierre de touche de l'amitié, c'est l'adversité. Je l'ai éprouvée et je me suis vu seul; il est vrai que depuis que mes ouvrages ont fait quelque bruit, j'ai trouvé sur mon chemin des ambitieux qui voulaient m'attacher à leur char et je les ai évités ; je suis dans ma conduite les maximes que j'ai mises dans mes ouvrages, et notamment dans Paul et Virginie, que vous aimez. »] — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

— Manuscrit de huit pages in-fol. « Harmonies générales ». [Beau manuscrit d'une écriture très fine et très serrée avec de nombreuses corrections, extrait des Harmonies de la Nature.]

— Brouillon de deux lettres autographes, dont une adressée à Napoléon en date du 31 août 1809. [« Sire, votre Majesté est partie de France remplie de projets pour le bonheur des nations que vous êtes appelé à gouverner, mais les lois fatales de la nécessité vous ont obligé à faire la guerre et toutes les voix de la renommée retentissent ici de vos victoires. Vous venez de repousser au delà des mers les ennemis formidables...]
Au verso, l'auteur a écrit un fragment intitulé « Rêveries du mourant sur la mort ». — (Vente Milhau, 21-22 février.)

— Manuscrit autographe (fragment). [Fragment de son ouvrage « Harmonies de la Nature ». Très intéressante pièce contenant de nombreuses corrections et variantes qui ne sont pas publiées : Lois de la Nature, Trésors du Soleil, De la puissance de l'eau, De la puissance des végétaux, De la puissance de l'homme, Septembre, l'Harmonie paternelle et maternelle, etc.]

— Manuscrit autographe. Notes dernières pour son livre « Les Harmonies de de la Nature », qui ne parut qu'après sa mort. — (Catalogue Mlle Charavay, n° 21.)

B. de Saint-Pierre. — Dix-sept lettres à lui adressées par le Dr Alibert, Barbazan, l'abbé Bergier, Cauchy, le Dr Coquereau, Dampmartin, Patris Debreuil, Dingé, François de Nantes, Née de La Rochelle, Rulhière, etc., de 1783 à 1805. [Correspondance sur les ouvrages et principalement sur les « Études de la nature ».] — (Catalogue Lemasle, n° 199.)

— Lettre au citoyen Marion ; Essonnes, 2 messidor an V. [Il le remercie de ses bons vœux, qui viennent d'être réalisés en partie. Il a une bonne femme qui vient de lui accorder un logement au Louvre. « Cependant les épines se meslent aux roses ; ma compagne a perdu son Paul et il ne nous reste que Virginie dépareillée. »] — (Catalogue Lemasle, 203.)

Voltaire. — G.-L. van Roosbroeck. *Alzirette.* An unpublished parody of Voltaire's *Alzire* [on trouvera en outre dans l'article une liste intéressante des parodies du théâtre de Voltaire]. *Publications of the Modern Language Association of America*, décembre 1926.

— An unpublished letter of Voltaire to Père Menou [5 avril 1754, publiée avec un très bon commentaire par Léon-P. Irvin]. *The Romanic Review*, juillet-septembre 1926.

— E. Henriot. Voltaire et Frédéric II. [Bien informé. Intéressant.] *Revue Hebdomadaire,* 11 au 25 décembre 1926.

— Lettre à M. de Moncrif ; Colmar, 22 août 1754. Lettre littéraire relative à son opéra de *Prométhée*. — « J'apprends que M. Royer va donner au public son opéra de *Prométhée* ; j'en suis très aise pour lui, et très fâché pour moi, attendu que j'ai le malheur d'être l'auteur des paroles, qu'on a même imprimées dans le recueil de mes rêveries. Je n'entends rien du tout à un opéra. Les ariettes que j'ai fourrées dans cet ouvrage ne sont guères faites pour être lues, encor moins pour être chantées. La distribution des scènes n'est pas même convenable à ce genre de spectacle, genre dont vous connaissez mieux qu'un autre les difficultés et le prix par les succès que vous y avez eus.

« On dit que M. Royer a remédié à ce défaut en faisant travailler un homme plus au fait que moi, et plus capable de le seconder. Il serait juste de ne point dérober à cet auteur la gloire qu'il mérite, et d'instruire le public, dans l'imprimé, de la part qu'il a bien voulu avoir à cet ouvrage. Comme vous êtes l'examinateur des paroles, je vous supplie de vouloir bien faire rendre ce petit service au compagnon de M. Royer et à moi. Je voudrais de tout mon cœur qu'il eût tout fait, mais au moins il faut lui laisser sa part. Je vous souhaite les années de Titon, à condition que vous ne les perdrez pas si vite que lui. Les miennes sont perdues, et ce n'est pas un jeu si plaisant. »

— Lettre à M. de Varennes, commis de Monseigneur le Contrôleur général à Paris ; 21 novembre. Il n'a point encore reçu le paquet de M. de Fénelon. « Je vous supplie de vouloir bien lui dire que quand on envoie de gros paquets par la poste il faut les faire contresigner. » Il regrette de savoir Mlle Clairon malade, puis parle des pièces imprimées sous son nom. « On imprime, Monsieur, beaucoup de pièces sous mon nom, qui devraient fuir en effet loin des yeux des lecteurs. A l'égard de la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire au sujet de la très ridicule excommunication des personnes de talent employés par le Roi, je ne me souviens point du tout du contenu de cette lettre, voulez-vous bien avoir la bonté de m'en envoyer copie. »

— Lettre à M. Du Pont, avocat au conseil souverain d'Alsace, à Colmar ; Ferney, 7 septembre 1767. Toute relative à la triste situation où le réduit le sieur Jeanmaire, qui lui doit 77 000 livres. « Il ne sait pas la triste situation où il me réduit. Il vient de m'écrire une lettre très ridicule ; je lui ai fait une

réponse cathégorique, dont j'enverrai copie s'il le faut à M. le Duc de Wirtemberg lui-même.

« Je veux absolument que les choses soient en règle. C'est une justice que je dois à ma famille. Mais je ne manquerai jamais de respect ni d'attention pour ce prince.

« Je vous supplie de vouloir bien m'envoyer les noms des marchands de Lyon, et de me faire savoir la somme de la créance du Baron banquier Diétrich. » — (Catalogue Mlle Charavay, n° 20.)

Voltaire. — Lettre à M. de Moncrif ; Colmar, 22 août 1754. Il le charge d'informer le public qu'il n'est pas l'auteur des paroles que M. Roger fait ajouter dans l'opéra de *Prométhée*, qu'il a mis en musique.

— Lettre à M. Dupont ; Ferney, 7 novembre 1767. Il proteste contre les manquements d'un créancier, qui le réduit à la misère.

— Lettre à l'avocat Dupont, à Colmar ; aux Délices, 9 avril 1775. Il l'assure de son amitié et se met à sa disposition pour écrire à M. de Paulmy, quand il se rendra à Strasbourg. L'intérieur des deux feuillets est rempli par la minute de la réponse de Dupont à Voltaire.

— Lettre ; Colmar, 10 octobre. Il se plaint des mutilations faites à une de ses œuvres, notamment par un musicien nommé Roger. Il envoie le texte de cette pièce. Il voudrait qu'elle portât comme titre : *Prométhée* ou *Pandore*, ouvrage dramatique tiré de la pièce qui porte ce nom, à laquelle on a fait ajouter les ariettes et les vers convenables au musicien *dans l'absence de l'auteur* (les mots en italique sont autographes de Voltaire).

— Lettre à Monseigneur Cassel ; 26 mai. Il ne veut pas aller aux eaux sans passer lui faire sa cour. Il attend ses ordres et ceux du landgrave. — (Vente Lemasle, 30 novembre.)

— Réunion de vingt-six lettres autographes écrites à Ferney, du 19 janvier 1768 au 24 janvier 1777. Cette très importante correspondance a été publiée dans une partie des Œuvres de Voltaire, sous le titre : *Lettres de l'Impératrice de Russie et de M. de Voltaire*. Elles représentent une partie inédite de la pensée de Voltaire en ce qui concerne les suppressions, ratures ou corrections, surtout dans sa lettre du 3 janvier 1773, où il y a une suppression de dix-sept lignes plutôt acerbes.... « Fort bien, fort bien, si l'on a écrit à votre Majesté Impériale ce qu'on ne devait pas écrire, vous avez répondu ce que vous deviez répondre », etc. — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

Littérature en patois. — M. Coulon. Un bel écrivain inconnu. L'abbé Faure (1727-1783) [patois de Montpellier]. *Mercure de France*, 1er avril 1927.

XIXe SIÈCLE

Mme Ackermann. — Journal publié par M. Citoleux [texte complet (on n'en connaissait que les *Pensées d'une Solitaire*, extraites) avec les variantes. Introduction. Important]. *Mercure de France*, 1er mai 1927.

J. Autran. — E. Ripert. Le cinquantenaire de J. Autran. *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1927.

Ballanche. — F. Pascal. Un prophète de l'avenir : Ballanche. *Correspondant*, 25 janvier 1927.

Balzac. — Le Livre mystique. Les Proscrits. Histoire intellectuelle de Louis Lambert. Séraphita. Paris, Werdet, 1835. Édition originale de Séraphita. Exemplaire contenant une lettre originale de l'auteur, trois pages in-8°, lettre adressée à l'auteur d'un petit livre sur le Haschich ; elle contient une importante étude relative aux maladies du cerveau : « Vous savez ou ne savez pas que voici vingt-sept ans bientôt que je m'occupe de ces matières dites physiologiques ». Il termine sa lettre en demandant une deuxième séance de Haschich, n'en ayant pas eu pour son argent à la première. — (Catalogue Gaillandre, n° 241.)

— Voir Flaubert.

Banville. — Lettre à Huysmans ; Lucenay. Banville admire beaucoup ce qu'écrit Huysmans ; par conséquent, ils doivent être amis, même s'ils combattent dans deux camps opposés. « Mais ceci est une hypothèse, car, au fond, tous les artistes sincères sont de la même religion. »

— Lettre à un ami. Lettre adressée à un écrivain de ses amis, qui désirait voir l'insertion d'un article dans une revue dirigée par Arsène Houssaye. — « Je tuerais bien Houssaye, ce n'est pas ma conscience qui m'en empêcherait, mais il est comme les spectres de Robin, si retractile de sa nature que, quand on lui passe une épée à travers du corps, il ne s'en aperçoit pas. J'avais cru faire un coup sublime, avant hier soir, en l'attirant chez moi pour lui parler de vos affaires, eh bien ! cela a raté complètement, grâce à la fusibilité de ce dieu blond qui change en vapeur de perles comme celle que soufflent dans l'éther les chevaux de Phébus ! Nous avions ici avant-hier le bonaventuriste et chiromancien Desbarolles, pour lequel j'avais invité les mains de Leconte de Lisle, Daudet, Asselineau, Louis et Prosper Jourdan, auxquelles le hasard avait ajouté celle de Henri de la Madelène, venue par hasard, j'avais invité aussi la main d'Houssaye ! Il est arrivé à minuit, quand le sorcier et la sorcière (vêtus avec une étrange Turquerie) avaient déjà parlé trois heures. Il est entré en Rochester, en Richelieu, en grand acteur dont le rôle ne commence qu'au quatrième acte, a incendié ma maison de ses joyaux, a eu le prestige d'un homme que son équipage attend à la porte. J'ai même su quand il est parti après trois quarts d'heure que quelqu'un l'avait attendu tout ce temps dans son équipage !... Houssaye ne sait jamais ce qu'il a ordonné, ni comment, ni pourquoi. Le plan est donc tout bêtement de faire l'article tout de suite, et, l'ayant fait, de le lui envoyer tout de suite en lui écrivant : « Cher Monsieur Houssaye, voilà l'article que vous m'avez promis de faire passer tout de suite à la Presse en m'en avançant le prix ». Retenez ceci : on peut toujours (sans exception) dire à Houssaye : « Voilà ce que vous m'avez dit », et, qu'il l'ait dit ou non, il ne se rappelle pas davantage. »

Banville parle ensuite de son *Gringoire*, qu'il refait entièrement d'après les conseils de Régnier. — (Catalogue Lemasle, n° 201.)

— Lettre ; Paris, 4 décembre 1882. — « Mon histoire est toujours la même. J'ai été extrêmement souffrant.... Je n'ai pas oublié votre charmante poésie intitulée *Ma mie* et, en me la dédiant, vous me faites le plus grand plaisir. Si je ne vous ai rien dit de la lettre d'Octave Lacroix, qui est, en effet, une merveille de grâce, de poésie et d'amitié, c'est que cela allait de soi. »

— Lettre. « Il y a, grâce à vous, une mère bien heureuse, qui est ma femme, et, pour moi, je suis dix fois touché par votre admirable page sur l'*Andromaque*, car, de pensée et de sentiment si homérique, elle ferait tressaillir toutes mes fibres d'artiste, quand même l'écrivain et le peintre seraient pour moi des inconnus.... » — (Catalogue Cornuau, n° 165.)

Barbey d'Aurevilly. — Lettre à M. Guérin. Il l'attend depuis deux jours lui et ses épreuves. — Il signe : Jules Barbey d'Aurevilly et non pas d'Aurévilly. — « Otez, je vous prie, ôtez cet accent aigu qui fait gasconner mon nom. »

— Lettre. « Ces trois feuillets feront le premier feuilleton. Tous ne seront peut-être pas de cette longueur, mais ceci, c'est le premier Coup du Roman, qui doit être assené. C'est l'introduction à son mystère.

« N'oubliez pas, je vous prie, de m'envoyer une épreuve demain pour que je puisse juger de l'exactitude de mes corrections. Prenez pitié de ma faiblesse ! » — (Catalogue Lemasle, n° 203.)

— Lettre à M. Nicolardot ; 23 novembre 1877. Lettre relative à un de ses volumes. — « Mon livre, dont j'ai reçu six exemplaires, doit être en vente. — Avez-vous eu la bonté de porter la liste à Palmé des exemplaires qu'il faut donner à ces chiens de journalistes ? — Et même de faire mieux, — de les porter vous-même à ces journalistes damnés, — comme vous me l'aviez promis ? Si vous ne l'avez pas fait, mon cher Monsieur Nicolardot, faites-le au reçu de ma lettre. Voyez de Pène et Saint-Victor, les deux auxquels je tiens le plus, et dont je crains la tiédeur »..., etc. — (Catalogue Lemallier, n° 381.)

— Lettre à son ami Jules. Lettre relative à son ami Klün. — « J'ose vous adresser mon ami M. Klün, un garçon qui ne demande que plaies et bosses dramatiques. Vous êtes toujours charmant, mais vous seriez adorable si vous le poussiez ou le pilotiez ou le *péloniez* un peu. Pardon de tous ces quolibets, détestable genre entre nous, mais si vous ne m'écoutez pas, j'en ferai bien d'autres. Donc, par respect pour le bon goût, soyez favorable à celui qui vous envoie. »

— Lettre à M. Azambre. Valognes, 3 décembre 1848. Lettre dans laquelle il parle des *Diaboliques*. — « Remerciez M. Bachaumont de son article sur les *Diaboliques* qui m'a fait plaisir, parce qu'il a touché à la question morale que les faux moralistes, les bégueules et les sots veulent embrouiller »,... etc. — (Catalogue Lemasle, 201.)

— Lettre à un ami. S. l. n. d. Lettre à un ami, écrite entièrement à l'encre rouge. « Ainsi, demain, chez vous à 5 heures et causerie engagée à travers le gigot et le bourgogne, jusqu'à X et au-delà !... une causerie à table avec des amis, cœur à cœur, esprit à esprit, et feu sur toute la ligne ! mon cher poète, je suis heureux déjà aujourd'hui de ma soirée de demain.

« Je suis obligé d'être un écrivailleur, qu'au moins je sois payé de cette peine par l'appréciation de lecteurs tels que vous, (car) la haute ambition des bécasses doit être... d'être mangées par des gourmets. »

— Lettre à M. St-Maur, datée : Paris, 31 janvier 78. Lettre inédite relative aux Bas-bleus...

« Croyez-vous aux spectres ? Moi j'y crois, ce sont des amis qui reviennent vers ceux qui les oublient avec l'obstination des êtres immortels. Je suis de ces spectres-là et je vous reviens, mon cher St-Maur.

« La solitude, cette maîtresse noire qui vous étouffe à force de vous embrasser, me devient odieuse et je veux rompre avec elle, c'est ma vieille maîtresse, et le monde comme il est ajoute à sa puissance.

« Je voudrais vous voir pour vous remettre ces Bas-bleus, dont le succès ridicule ne vient que du cri des femmes, qui ont crié parce que j'ai marché sur leurs prétentions comme on marche sur des cors... »

— Lettre ; samedi 12 heures, s. d. Lettre intime inédite à St-Maur... « Pardonnez-moi si j'ai tardé jusqu'à cette heure à vous écrire, c'est que, jusqu'à

cette heure, j'ai cru que je dînerais chez vous aujourd'hui ; une affaire me tombe sur la tête comme une bombe et tue du même coup mon espérance et mon plaisir.

« Je n'ai pas d'article. Les confituriers qui y règnent (au journal) ne veulent que de la confiture et je n'en tiens pas. » — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

M. Barrès. — H. Gouhier. La jeunesse de Barrès [Intéressant. Documents dont le premier article de Barrès.] *Nouvelles Littéraires*, 14 mai 1927.

— Lettre à E. Lajeunesse. Vendredi. Lettre relative aux débuts littéraires de Lajeunesse : « Vos lettres sont trop pleines de belle ardeur intellectuelle et aussi d'affection pour que je n'en sois pas touché. Disposez de moi comme il vous plaira, soit en me dédiant votre livre, ce dont je serai fier, soit pour un avant-propos. Ayez de la confiance dans le lecteur que vous donnera votre talent : vous êtes fait pour le succès. » — (Catalogue Cornuau, n° 165.)

— Lettre autographe de cinquante lignes à un de ses amis, son « cher Laurent. » (C'est de Laurent Tailhade qu'il s'agit.) Il le félicite de « Mortifier les Sots » dans sa Revue *Le Paillasson*. Cette lettre est des plus amusantes par le sans-façon avec lequel il applaudit aux audaces de son ami. On y lit cette phrase : « Mondains, politiciens et buveurs de bocks, à cette heure, suivent tous la méthode des goujats ». Elle est datée de Charmes-sur-Moselle, décembre 1886. Barrès venait d'écrire les *Taches d'encre*. Il ruminait déjà *Sous l'œil des Barbares*. — (Catalogue n° 1 ; L. Cros, Montpellier.)

Béranger. — Lettre à M. Gilhard. Passy, 22 août 1848. — Il se plaint du malheur des temps, sa fortune est diminuée de moitié, ses amis sont sans emploi et il commence tristement sa soixante-neuvième année ; il est des jours où il désire n'en pas voir la fin, par calcul de raison et non pas par ennui, car son humeur résiste à bien des chocs. « Mais je vous l'ai déjà dit souvent, on a tort de trop vieillir. La fin de Chateaubriand me l'a prouvé de nouveau. Il a mal pris son temps pour mourir. C'est un grand événement que cette mort, disait quelqu'un à M. de Vitrolles, avec qui j'étais au convoi : C'est un grand souvenir, répondit spirituellement celui-ci, et j'ajoute que le souvenir eût été bien plus grand il y a quelques années. Pourtant la publication des Mémoires, qui va avoir lieu, s'il n'y a pas procès, pourra faire revenir tous les regards sur cette grande figure littéraire et politique de notre siècle. Je le souhaite pour Chateaubriand et parce que cela prouverait que la politique nous laisse des loisirs. » — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

— Lettre à M. Bastide. Paris, 8 août 1832. — Il plaint son correspondant de l'exil qu'il supporte, lui donne des nouvelles de la politique. « Ce que vous me dites de mes chansons me fait grand plaisir. Je me suis souvent dit qu'elles devaient avoir un mérite pour des Français éloignés de leur patrie. C'est Chevallon qui vous remettra ma lettre. Il m'a aussi donné beaucoup d'inquiétude dans les maudites journées de juin, car vous êtes une bande de fous qui me mettez toujours sur les épines... Je vous envoie tous au diable, mais pas en Angleterre cependant...» — (Catalogue Saffroy jeune, n° 5.)

— Lettre à M. Musard, maire d'Auteuil. — M. Musard lui a demandé sa contribution pour une œuvre de bienfaisance. « Hélas ! je ne chante plus et je chanterais encore, ayant vendu pour une modique rente tout ce que j'ai fait et tout ce que je puis faire... D'ailleurs je suis trop vieux pour produire ma voix au milieu de vos fêtes. Vous avez bien mieux que moi tout ce qu'il faut pour enchanter un public nombreux... Permettez-moi seulement que je sois un des premiers à en donner la preuve en me réservant pour une vingtaine de francs de billets ; je regrette de prendre une si petite part à une œuvre de

bienfaisance, mais ma bourse n'est pas des mieux garnies, etc. » — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

Béranger. — Lettre à Mme Menessier-Nodier. Fontainebleau, 20 octobre 1835. — Il regrette de ne pouvoir grossir le recueil qu'elle se propose de publier : « J'ai fait autrefois des vers, mais ils ne sont pas dignes de voir le jour et si je fais encore des chansons, il ne m'est plus permis de les publier. » — (Catalogue Henri Saffroy, n° 28.)

Pétrus Borel. — Lettre à Théophile Dondey (Ph. O'Neddy); au Bas-Boizil, 7 avril 1837. — Il lui dépeint les ravages de la grippe dans un hameau où elle n'était connue ni de nom ni de vue; toutes les huttes sont pleines de malades, à l'exception de son antre qui, jusqu'ici, est protégé. Description du repos qui suit les funérailles et fait l'éloge des paysans qu'on lui avait si atrocement calomniés. Il lui envoie le manuscrit d'une de ses œuvres destinées à Renduel; il lui demande de le lire, de le corriger et de supprimer ce qui lui paraîtra mauvais. Quand Renduel lui aura remis les 50 francs de droits d'auteur, il en gardera 5 et lui enverra le reste par la diligence.

— Lettre à Ph. O'Neddy; au Bas-Boizil, 14 mai 1837. — Il lui envoie le texte des factures salées qu'il envoie à son éditeur Olivier; il remet le soin de ses intérêts à Eugène Renduel. Il lui adresse le chapitre XV de *Notre Dame Putiphar*; il a écrit le chapitre XVII avant le XVI et une indisposition l'empêche d'écrire. Quand ils se reverront ils se montreront leur cilice et leur haire comme les polissons d'écoliers se montrent leur priape, etc.

— Lettre à Ph. O'Neddy; au Bas-Boizil, 20 février 1837. — Il n'est pas vrai que son libraire lui ait écrit; il en a menti par sa bouche de marchand et de normand, mais s'il persiste à ne point écrire, ses amis devront se cotiser pour lui envoyer 30 francs.

— Lettre à Ph. O'Neddy; au Boizil Lycanthropolis, 29 novembre 1836. — Il parle de *Madame Putiphar* et s'étonne qu'on ait pu considérer son œuvre comme immorale; O'Neddy se servira d'une partie des droits d'auteur pour renouveler les engagements souscrits par Mme Antoinette Claye chez un juif de la rue de l'Odéon, nommé Jacoub. Il travaille sans relâche à *Madame Putiphar*. « Est-ce la tâche qui est trop forte? Est-ce l'ouvrier qui est trop faible? Je ne sais. »

— Lettre à Ph. O'Neddy; Tours, 14 décembre 1837. — Il le prie de remettre un bon de 15 francs sur le trésor royal à sa maîtresse Antoinette, son éloignement d'elle lui est pénible et il lui serait cruel de la sentir dans la souffrance. Il décrit son emploi du temps à Tours, il a retrouvé Béranger dans une cabane collée contre un rocher. Il est toujours bon, toujours armé de pensées consolantes; Béranger a désiré le voir le plus souvent possible. Pétrus Borel, à son retour, lui contera les péripéties de ses folles amours.

— Lettre à Ph. O'Neddy; Le Boizil, 30 décembre 1836. — Il le prie de lui faire connaître son opinion sur les vingt-huit chiffons de papier qu'il lui a envoyés, si toutefois il a eu le temps de les lire. « Ne me laisse pas chômer de tes conseils; ils sont bons et aimés comme toi. » Il ne veut pas rentrer à Paris avant que son « book » ne soit achevé et fait une curieuse description de la cabane qu'il habite, il vit en partie du produit de sa chasse. Il parle longuement des habitants qu'on lui a dépeints bien noirs et lui demande quel est le participe passé du verbe absoudre, car il n'a pas de lexique près de lui.

— Lettre à Ph. O'Neddy; au Bas-Boizil, 24 janvier 1837 — Il le remercie

de ses largesses, lui envoie de la copie et des épreuves et lui recommande de ne rien faire connaître de sa situation à ses parents. Tout en travaillant à *Madame Putiphar* il rêvasse à un autre livre qui aurait pour étiquette *Tristitia,* le nom de l'héroïne. Ce serait une fantaisie de gentilhomme dans le goût de certaines du patriarche de l'Allemagne Goethe, mais n'ayant pas plus de portée philosophique qu'un roman d'Alphonse Brot.

Pétrus Borel. — Lettre à Ph. O'Neddy; Bas-Boizil, 2 mai. — Prière de lire le chapitre XVII de son livre, qui sera bien ce qu'il y aura de plus « emm... sur le globe », mais il a besoin de ce jalon, de ce pivot pour la marche de son épopée. — (Catalogue Lemasle, n° 203.)

Brizeux. — Cinq lettres. Douarnenez, Châteaulin, Lorient, 1855. Lettres écrites à un compatriote au cours d'une excursion en Bretagne; il a rapporté de sa visite à l'île de Batz une poésie qu'il a dédiée au destinataire. — (Catalogue Lemasle, n° 201.)

— Deux lettres. Lettres à Madame du Chamboze, où il lui parle d'une amie, « l'amitié entre femme existe, car elle vous aime », de « ce pauvre rêveur, ce désolant auteur d'Adolphe qui eut ce grand malheur d'avoir plus d'esprit que tout son entourage », d'Antony Deschamps, etc. — (Catalogue Au Velin d'or, n° 10.)

Champfleury. — Lettre. Sèvres, 27 novembre 1876 : « Ainsi que je le disais à mes amis de la *Gazette des Beaux-Arts* qui me demandaient un article sur l'ouverture du Musée de Sèvres, je suis moins propre qu'un étranger à faire ce travail, à cause de l'ennui des redites auxquelles ma situation me condamne. Je cherche des points de vue nouveaux en esthétique dans d'autres parties de l'art, il me serait pénible de signer des banalités de journal dans une revue de l'importance du *Correspondant.* — (Catalogue Cornuau, n° 164.)

— ***Les Chats.*** Dossier relatif à la deuxième édition de cet excellent livre. Autographes et dessins, environ 150 pièces. — 1° Autographes de Champfleury : *a.* Sept lettres signées à Kreutzberger, etc.

2° Projet pour la création d'un journal *Le Chat noir,* dont Champfleury serait directeur.

3° Vingt-huit lettres autographes de diverses personnalités répondant à une enquête directe de Champfleury pour la seconde édition de son livre sur les Chats, etc. — (Catalogue Nourry, n° 203.)

Chateaubriand. — P. Moreau. Chateaubriand écrivain. [Étude précise et ingénieuse de ses modèles et méthodes.] *Correspondant,* 25 mars 1927.

— De Lanzac de Laborie : Chateaubriand au lendemain de son renvoi du ministère (1824-1826). *Débats,* 23 mars 1926.

— Louis Martin-Chauffier : Le mythe de Chateaubriand [ou sincérité et imagination. Etude psychologique]. *Nouvelle Revue Française,* 1er mai 1927.

— Lettre à M. le baron Dupin. Paris, 21 janvier 1841. Il s'est empressé de lire avec toute l'attention qu'ils méritent ses clairs et utiles renseignements aux ouvriers. — « J'admire de plus en plus votre courage ; mais je ne puis plus renaître à la foi politique ; je ne crois plus qu'à l'avenir chrétien, c'est-à-dire à l'avenir du ciel. J'ai fait ce que j'ai pu dans mon tems ; ma mission est finie : à vous, Monsieur le Baron, la parole et le succès ; le silence de ma tombe voisine m'a gagné, je m'en vais, et c'est peut-être pour cela que je crois que la

société s'en va, prenant ma vieillesse pour celle des autres », etc. — (Catalogue Lemasle, n° 202.)

Chateaubriand. — Lettre à M. Seguin. Paris, 1er janvier 1833 : « Je n'ai pas cru, Monsieur, qu'il y eût le moindre danger à publier l'écrit que je viens de faire paroître et quand ce danger eût existé je l'aurois bravé. »

Pièce : « Nous avons reçu les papiers de Séville du 24 avril, le ton en est fort triste, au milieu des mensonges on y donne de prétendues lettres de... (?) où l'on dit que cette ville va faire des prodiges contre les François. On annonce un combat près de Tudela où nous avons été taillés en pièces, enfin on y trouve la déclaration de guerre de l'Espagne,... etc. » — (Catalogue Cornuau, n° 164.)

— Lettre adressée à M. Claudius Hébrard : « M. de Chateaubriand se ferait un plaisir de recevoir M. Claudius Hébrard, mais il s'en va et ne sait plus rien de ce qui se passe dans le monde... » ; et, plus loin : « M. de Chateaubriand n'est pas un magnifique vieillard, il n'est qu'un humble chrétien courbé sous la main du temps et qui n'aspire qu'à paraître devant ce Dieu qui nous jugera tous ». — (Catalogue Au Velin d'or.)

— Lettre. Paris, ce 20 novembre 1823. — Il est honteux de n'avoir pas répondu à sa lettre, des affaires urgentes et multipliées sont son excuse : « J'ai lu avec toute la France la brochure que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : elle a fait renaître en moi l'émotion que j'avais éprouvée à l'époque même du crime. Je dois la liberté et peut-être la vie à M. le Duc de Rovigo, ainsi je le plains et me tais. Vous, Monsieur, vous avez rempli avec talent le devoir d'un honnête homme... », etc.

— Lettre. 10 décembre 1845. — Il va lire avec soin son rapport sur l'ouvrage de M. Ortolan, où il est sûr de rencontrer les opinions d'un vrai Français, et toutes les connaissances qu'il a des lois et des coutumes de France. — (Catalogue Lemasle, n° 204.)

B. Constant. — E. Henriot. Le vrai journal de B. Constant. *Temps*, 14 décembre 1926.

— Lettre. Paris, 18 janvier 1828 : « Honoré à la fois du choix des Electeurs du IVe arrondissement de Paris et d'un des arrondissements de Strasbourg, j'ai déjà déclaré à mes concitoyens de la Capitale que, dans l'option que j'aurai à faire, je me conformerai à ce qu'ils jugeront le plus favorable à l'intérêt général. » — (Catalogue Cornuau, n° 164.)

— Lettre à M. Encelain. Paris, 6 décembre 1826. Il demande des renseignements sur l'affaire Guérin. — (Catalogue Cornuau, n° 165.)

— Lettre à la citoyenne Adrienne Nassau Chaulieu, à Lausanne, sa tante; Herivaux, 9 vendémiaire an VII (30 septembre 1798). — Le silence de sa tante le porte à croire que ses dispositions à son égard sont changées; rien dans sa conduite ne motive ce changement. Il a eu le tort avec ses autres parents de ne pas tenir assez de compte des liens de parenté lorsqu'il n'y avait aucun autre trait de sympathie, mais avec sa tante il a trouvé une quantité de motifs à mettre un prix extrême à son amitié. Il lui demande une explication nécessaire à son repos. — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

— Lettre à M. de la Pelouze. 4 juin 1829. — Il lui envoie la note du mois passé qu'il lui demande de faire voir à M. Lallene et de lui dire s'ils sont d'accord : « J'ai parlé hier à M. Laffitte de la poursuite que le *Courrier* aura à soutenir. Il serait d'avis et moi aussi que le Comité de surveillance se réunît

avant le jour fixé pour la comparution, pour voir le meilleur mode de défense à prendre », etc. — (Catalogue Lemasle, n° 203.(

F. Coppée. — A. Praviel. F. Coppée, poète du cœur. *Correspondant*, 10 mai 1927.

— Lettre. Alger, 17 décembre 1890. Lettre relative à son voyage à Alger : « Arrivé ici par un temps un peu voilé, mais très doux. La sensation du printemps. Quel charme de pouvoir sortir, respirer l'air marin ! Alger, comme situation, est admirable. La vieille ville arabe est encore pleine de turqueries très pittoresques. » — (Catalogue Cornuau, n° 164.)

— Deux billets à Huysmans. — Éloge d'une nouvelle de Huysmans ; c'est vrai comme de l'Henri Monnier et plus aigu, plus cruel ; demande de l'insertion dans le *Monde illustré* d'un dessin représentant un décor du *Trésor*. Cette pièce a un joli succès à l'Odéon et va lui rapporter six francs de droits d'auteur ! On a joint une carte de visite avec quelques lignes autographes. — (Vente Lemasle, 29 janvier.)

— Lettre. « Vous êtes un terrible homme d'aller repêcher, dans le premier journal où je me sois grisé de l'odeur de ma prose imprimée, cette pauvre Nouvelle, vieille de plus de vingt ans, et de vouloir la publier dans votre *Jeune France*, si moderne, si bien faite. Et vous prétendez que je corrige un peu cet ancien « devoir » d'écolier ? Je n'en ai pas le courage. Publiez la chose telle qu'elle est, dans sa naïveté, dans sa maladresse « bébête » et enfantine. Tant pis pour vos lecteurs et pour vous ! Et soyez maudit. » Etc. — (Catalogue Lemasle, n° 201.)

P.-L. Courier. — E. Henriot. Lettre inédite de P.-L. Courier. *Temps*. 7 décembre 1926.

— Lettre à Ch. Dupin ; Luynes, 4 janvier 1822. Il le remercie du témoignage de sympathie qu'il lui écrivit pendant qu'il était en prison. Il le félicite de sa traduction de Démosthène et s'étonne qu'une famille puisse donner trois frères d'un aussi rare mérite. « Cependant à ne vous rien cacher, comme dit Corneille, cela sent un peu le privilège et dans le temps de l'ostracisme on vous eût querellé là-dessus avec quelque raison, ce me semble. »

Il lui fera envoyer par son libraire Corréard une nouvelle édition de son *Longus*. S'il a le temps de lire cette bagatelle, il y trouvera quelque distraction. — (Catalogue Lemasle, 20.)

A. Daudet. — Lettre. — « J'ai à peu près terminé un grand gros drame que je désirerais lire à Mme Desrieurs. — Il y aurait pour elle un très fort rôle. Ce n'est pas l'*Arlésienne*. » — (Catalogue Cornuau, n° 164.)

— Lettre. « J'ai fini l'*Arlésienne*, c'est vraiment émouvant. Avec ta femme et le fils Berton, il y aurait peut-être un grand succès ». — (Catalogue Cornuau, n° 165.)

— Lettre à Édouard Fournier ; mars 1862. « J'ai réuni en un volume quelques Comédies, que je vous envoie, leur souhaitant un plus heureux sort qu'à l'*Idole*. Je serais heureux que vous me réconciliez avec vos nombreux lecteurs. »

Lettre. « Mais, bougre de toqué, comment veux-tu que je fasse un en-tête au livre où le meilleur, le plus intime des miens, Edmond de Goncourt, est tout le temps happé, mordu, aboyé, compissé par un petit ratier féroce. Est-ce possible, voyons ? Y as-tu sérieusement songé ? J'ai rendu les épreuves de ton livre à Lemerre en lui motivant mon refus. Et je reste ton débiteur d'une

préface qui dira publiquement ma grande sympathie pour ta belle humeur et ta science d'écrivain. » — (Catalogue Lemasle, n° 199.)

Mme Desbordes-Valmore. — L. Hérinquez. Sainte-Beuve, Marceline et Louise Colet. [Quelques documents inédits]. *Le Nord Littéraire et Artistique*, mars 1927.

— L'inconnu de Marceline. Identification par Marius Boissan dans *Comœdia* des 1er, 3, 5 et 10 avril, avec Félix Blangini. (E. C.)

— Lettre au baron Alibert. Lyon, 20 août 1838. — Elle lui envoie ses souhaits pour sa fête. — « Nous avons vécu depuis trois semaines et nous vivons encore sous la terreur du choléra dont vous connaissez trop bien tous les traits hideux. Une portion des habitants de Marseille sont descendus à Lyon, et leur présence a jeté une terreur sourde parmi le peuple ; jusqu'ici, pourtant, rien n'éclata, malgré l'étouffante chaleur de ce mois, tout soleil »... etc. — (Catalogue Lemasle, n° 199.)

— Lettre à son compatriote (Hippolyte Bis) ; février 1843. — Si son temps et sa généreuse bonté ne sont pas entravés, elle lui demande de prendre connaissance de ce qui lui est renvoyé par M. Maillot, ou de lui indiquer à qui elle pourrait adresser ses prières. — « Vous avez commencé cette affaire avec tant de grâce, de cœur, que je hazarde de vous en accabler, mais c'est toujours ainsi, une démarche en entraîne beaucoup d'autres et rien ne va droit dans cette vie où je suis. » — (Catalogue Lemasle, n° 204.)

— Lettre datée de Lyon, 7 janvier 1837. — Lettre dans laquelle Marceline Valmore confie à ses amis Nairac les tribulations de son existence, son inquiétude sur l'avenir : « Le grand rideau sombre étendu sur notre destinée est toujours immobile devant mes yeux pleins d'effroi. Messieurs Dumas et Victor Hugo nous ont soutenus quelque temps de leurs espérances et de leur bonne amitié. Valmore a reçu d'eux la promesse sincère d'être attaché au théâtre dont ils ont obtenu le privilège, mais l'argent manque pour cette grande entreprise où mon mari devait être employé comme Régisseur. » — (Catalogue Gaillandre, n° 241.)

A. Dumas (père). — Lettre à M. Desnoyers. — Il lui fait part de son projet d'écrire une *Reine Margot* ; tout en ne faisant point de mal aux autres, il voudrait bien que les autres ne lui en fissent pas. Il demande que Vanderbuch et de Leuven fassent quelques changements à la pièce qu'ils veulent faire représenter sous le nom de *La Reine Margot*. — (Vente Lemasle, 29 janvier.)

— Lettre à M. Cavé. — Il le prie de se charger d'une négociation auprès de M. de Rémusat, qui consisterait à lui donner une mission littéraire à Florence et à Rome pour copier des manuscrits qui manquent à la Bibliothèque, et ce aux appointements de cinq ou six cents francs par mois, pour lui permettre de séjourner une année en Italie, pour y faire un roman ou une tragédie. — « Je suis écrasé de fatigue : j'ai fait, du mois de janvier 1839 au mois de janvier 1840, 12 volumes et deux pièces en cinq actes. — Je vais partir pour l'Italie ; je veux rester six mois à Rome ; faire dans la première de ces villes un Roman historique et dans la seconde une tragédie ; mais pour que j'arrive à ce but il faut que tu m'aides, car je ne pourrais pas rester un an hors de France avec six ou huit mille francs que j'emporte »... etc. — (Catalogue Lemasle, n° 204.)

— Lettre. Paris, 6 mars 1869. — Longue lettre. « J'ai voulu voir

Mme Aguillon dans le tableau chez Schneider avant de me prononcer. Je l'ai vue et je déclare avec mon expérience des choses du théâtre qu'elle doit jouer mon rôle de *Clotilde*. J'ai sacrifié volontiers la personne à laquelle j'avais destiné mon rôle. J'ai attendu que vous me proposiez une artiste d'un mérite supérieur. Vous avez cherché de votre côté, vous avez refusé Mme Doche, vous avez refusé Mme Roufreil, vous avez trouvé que Mme Clarence n'avait pas un organe assez énergique. » — (Catalogue Cornuau, n° 164.)

A. Dumas (fils). — Lettre à Paul Alexis. — Lettre écrite en réponse à un article que Paul Alexis avait fait paraître dans le « Réveil », portant des ratures et corrections de la main de Dumas.

Cette pièce fit partie de la collection Jules Claretie ; elle débute ainsi : « Mon cher enfant. Je continue à vous appeler mon enfant parce que l'article que vous me consacrez me prouve que vous êtes toujours jeune en même temps qu'il m'annonce que je suis déjà vieux, ce dont je commençais du reste à me douter... »

On a ajouté un mot autographe de Dumas sur papier à lettre à son adresse, et un portrait de Dumas gravé en pied.

Lettre à un ami. « Mon cher ami. Me v'là, me v'là; mais j'ai encore bien des choses à faire à Paris où ni Mme Dumas, ni les enfants ne sont.

Lettre. Dieppe, 25 juillet 1871. — Lettre amicale écrite à M. de Beaumont, à Paris, dans laquelle il lui demande de lui prêter 4 à 5 000 francs jusqu'au 15 août. Il lui parle d'une souscription pour le monument du peintre Regnauld..., « je ne garderai rien pour moi! malgré ma pane!... » — (Catalogue Lemallier, n° 381.)

— Lettre à Eugène Delacroix. — Lettre relative au tableau d'Eugène Delacroix, le *Centaure*, qu'il désire lui acheter. « Je ne l'accepte pas aux mêmes conditions. Je sais qu'autant il vous est facile de fixer un prix à vos œuvres lorsque vous avez affaire à un marchand qui doit en trafiquer, autant cela vous est pénible lorsqu'elles passent directement de vos mains dans la main d'un ami ou d'un autre artiste; mais il est aussi embarrassant pour celui-ci de demander que pour vous de répondre. Je viens donc d'imaginer un moyen qui me permettra, si vous le voulez bien, d'aller de tems en tems frapper à votre porte. Nous ne parlerons jamais d'argent puisque c'est ennuyeux, mais lorsque j'aurai vu chez vous une toile dans mes dimensions et dont vous pourrez disposer en ma faveur, je vous la demanderai, vous me la donnerez. Chez vous, je ne la regarderai qu'à l'endroit ; dehors, je la regarderai à l'envers et je trouverai sur le châssis un chiffre que je comprendrai. Traitez-moi comme un marchand qui ne revend pas. Qu'il n'y ait pas de différence entre lui et moi, qu'il n'y ait que votre préférence... » etc., etc. — (Catalogue Lemasle, 199.)

Flaubert. — R. Dumesnil. Balzac et Flaubert. [Intéressant]. *Les Marges*, 15 mai, 15 juillet 1926.

— Lettre à Mme Cornu (1862). — Il l'informe qu'il s'est présenté chez elle pour lui remettre les autorisations relatives à la traduction allemande de *Salammbô*. Il lui envoie quelques douceurs afin qu'en les mangeant elle pense à lui quoique absent.

— Lettre à Mme Cornu. Croisset, lundi soir. — Il la remercie d'avoir beaucoup réconforté son pauvre Monseigneur ; sa situation est triste et en le secourant on fera une bonne œuvre. « Comment s'y prendre pour qu'il ait de quoi manger tout en restant poëte ? » Il prie Mme Cornu de dire à la marquise

Roccagiovine combien il a été réellement affligé en apprenant qu'elle avait perdu sa fille. — (Vente Lemasle, 29 janvier.)

A. France. — Nicolas Ségur. Conversations avec Anatole France. [Souvenirs personnels]. *Revue de France*, 1er mai 1927.

— H. Morand. Quelques réflexions d'A. France à propos de *Phèdre*. *Débats*. 18 janvier 1925.

— Alfred de Vigny. Édition revue et corrigée par l'auteur. Paris, 1923. — On a joint une lettre autographe d'Alfred de Vigny, signée et adressée à Mme de Bolly. Le grand poète la prie d'accepter « cet Émile, le seul qu'il puisse vous offrir pour le moment, parce que l'autre est bien peu disponible, même pour ses plus chers amis ».

Et il ajoute : « Hélas ! il en est de même de Roméo et de Juliette qui ne furent jamais plus morts qu'à présent, puisqu'ils sont couchés dans les cartons de la Comédie-Française, tombeau d'où l'on ne revient guère que je sache ». — (Vente Andrieux, 2 et 4 avril.)

— Victor Hugo. Manuscrit de six pages in-folio de l'Allocution prononcée au Trocadéro, 2 mars 1902 (paru dans *Vers les Temps meilleurs*, I, p. 61). Très beau manuscrit avec un grand nombre de corrections et des papiers découpés et collés. — « Comme le peuple qui, un siècle auparavant, avait pris la Bastille, le peuple qui fit l'apothéose de Victor Hugo sentit confusément ce qu'il faisait, et qu'il honorait moins un poète, tout grand qu'était celui-là, que la poésie et la beauté, et que s'il célébrait le vieillard qui avait jeté au monde tant de pensées et de paroles, c'était afin de reconnaître en lui la souveraineté de la parole et de la pensée. »

— Les dieux asiatiques aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Manuscrit de vingt pages in-folio de la main du maître. [Inédit.] Conférence prononcée à Rio-de-Janeiro (Brésil) le 30 juin 1909 et inédite en France. Elle a été publiée en avril 1910 dans *The English Review* (en français). Le numéro est introuvable.

Cette conférence est composée de morceaux divers, et Anatole France a pris soin, dans son préambule, d'en marquer le caractère disparate et d'indiquer le lien qui les réunit : « Je vous lirai des vers composés très anciennement et je les accompagnerai d'un commentaire que j'ai préparé à Rio même à votre intention ».

Le manuscrit comprend d'abord deux grands feuillets entièrement de la main d'Anatole France. Puis deux pages imprimées, tirées d'une publication que nous ne connaissons pas et dont nous n'avons pas la date. Un titre courant indique : « Tourny-Noel ». Ce fragment, intitulé : *Horace à Baies*, porte la signature (imprimée) d'Anatole France. Il est à rapprocher de la « note » sur *Leuconoé* qui figure aux *Poésies* d'Anatole France, p. 281-284 de l'édition Lemerre in-12 (1896), et qui elle-même reproduit un fragment d'un article sur *Les Femmes d'Horace*, paru dans le *Temps* du 5 janvier 1875. (C'est le premier article d'Anatole France au *Temps*, et il est assez curieux de le voir utiliser ainsi ce texte de jeunesse dans une conférence faite presque à la fin de sa vie.)

Suivent sept grands feuillets de commentaires entièrement de la main d'Anatole France.

Puis le poème de *Leuconoé* (*Poésies*, p. 235-252) remplissant six feuillets, dont les deux premiers seulement sont de la main du Maître (treize strophes sur trente-six) ; les autres sont d'une écriture que nous n'avons pu identifier.

Le manuscrit se termine par huit feuillets entièrement de la main d'Anatole France.

Il est à noter que, dans le texte publié par *The English Review*, deux passages ont été supprimés par la volonté de l'auteur comme trop « de circonstance » et n'intéressant pas les lecteurs européens : l'un, de onze lignes, se trouvait dans l'exorde ; l'autre, de vingt-six lignes, formait la péroraison du discours prononcé à Rio. Tous deux figurent *in extenso* sur le manuscrit. Dans le premier, Anatole France reconnaît que les idées de cette conférence sont « ce qu'il y a de plus grave et de plus hardi dans (sa) pensée ». — (Vente Milhau, 21-22 février.)

Fromentin. — Lettre ; Paris, 4 juillet 1857. Il remercie pour un article bienveillant paru dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 27 juin. — « C'est un honneur qu'on ne leur a pas encore fait remarquer des intentions dans ces quelques pages, où, généralement, on n'a vu que des études d'artiste (*Un été dans le Sahara*). — (Catalogue Lemasle, n° 204.)

Th. Gautier. — Lettre à la présidente. Il lui envoie un billet pour voir Rachel au Théâtre-Italien avec *Bajazet* et musique. — « Il y a tuerie à la location et les bourgeois s'étouffent au bureau. » — (Catalogue Lemasle, n° 203.)

— Lettre ; 23 février 1864. Il demande à son correspondant de vouloir bien engager Mme Carvalho à lui accorder la faveur de prendre part à la réunion du soir d'inauguration de la Société Nationale des Beaux-Arts. — « Comme elle en sera toute la grâce et tout l'éclat, nous serions charmés qu'elle ne dédaignât point de s'unir à nos efforts en faveur des arts qu'elle aime comme nous et qu'elle fait aimer. »

— Lettre à Arsène Houssaye ; Paris, 2 août 1849. Lettre dans laquelle il lui donne le sens de l'analyse qu'il a publiée sur le dernier recueil de vers d'Arsène Houssaye. — « La phrase malheureuse qui t'a chagriné, toi et ta femme, n'a pas le sens « commercial » que ta famille y attache ; elle veut dire, pour tout esprit droit, que, dans l'état de ruine où la République a mis les arts, il n'y avait que des poètes capables de se donner le luxe d'un charmant volume de vers bien imprimé. » Gautier promet de racheter cette mauvaise impression. « Je mettrai dans l'*Artiste* les phrases les moins ruinées et même les plus cossues, de façon à ce que Stéphanie, qui, j'espère, ne me gardera pas rancune, puisse porter sur ses charmantes épaules non seule ment uncachemire, mais tous les diamants de l'ex-couronne. » — (Catalogue Lemasle, n° 200.)

A. Glatigny. — Lettre mélangée de vers. Lettre relative à ses projets de tournée ; il avait compté aller à Batavia, mais on n'y envoie qu'une troupe d'Opéra. Il séjournera en Allemagne, les Allemands veulent apprendre la langue de Scribe. Il demande des nouvelles de Mallarmé, parle de ses travaux, il traduit notamment *Almanzor*, drame de Henri Heine. « Un Croupier me fait le mot à mot, que j'arrange à mon idée. J'enverrai cette œuvre à la Comédie-Française aussitôt qu'elle sera terminée. » Il donne un long spécimen de son *Bénitier*, comédie dans le goût espagnol, qu'il va faire représenter à Hambourg. En terminant, il annonce que sa demande en mariage n'a pas été agréée. Il n'est ni assez beau ni assez riche. — (Vente Lemasle, 29 janvier.)

Gobineau. — J. de Lacretelle. Quatre études sur Gobineau. Bruxelles, 1927.

M. de Guérin. — P. Nandi. Le Centaure. *Rivista d'Italia*, 15 juillet 1926. — (C.-P.)

J.-M. de Hérédia. — Lettre. 20 juillet 1893. Il veut vendre un bronze d'art de Barye d'une très grande valeur artistique qu'il a acheté lui-même à Barye en 1859 ou 1860, rue des Fossés-Saint-Jacques. Suit une très belle

description de l'objet d'art. Il regrette que le duc d'Aumale ne s'en soit pas rendu acquéreur pour Chantilly.... — (Vente Milhau, 21-22 février.)

V. Hugo. — M. Megret. Le *Napoléon II* de V. Hugo. [Date exacte de la première publication.] *Bulletin du Bibliophile*, 1er février 1927.

— E. Zyromski. A propos de la chaire Victor-Hugo. Conclusion d'un débat. [Jugement motivé et éloquent sur le romantisme, ses erreurs, excuses et grandeurs.] *Figaro*, 22 décembre 1925.

— Juana Richard Lesclide. Hauteville-House [Description de la maison. Souvenirs]. *Figaro*, 2 avril 1927.

— Ed. Benoît-Lévy. Mme Victor Hugo et Juliette Drouet [Étude courte, mais bien informée, sur les relations entre les deux femmes]. *Nouvelles Littéraires*, 26 mars 1927.

— Catalogue des livres de Georges Hugo, provenant en grande partie de V. Hugo. Paris, Giraud-Badin, 7-9 mars 1927. [Nombreuses dédicaces admiratives à V. Hugo. Ponsard lui a adressé son Théâtre complet en 1851 (n° 258). Un livre publié par Swinburne en 1884 porte cette dédicace : « A mon bien-aimé Père et Maître Victor Hugo, son fils dévoué ». Hugo a utilisé pour *Quatre-vingt-treize* le livre de Danican sur les *Brigands démasqués* (n° 47).] — (R. Lebègue.)

— Lettre à l'éditeur Gosselin, ce mercredi soir (1829). Lettre relative au *Dernier Jour d'un Condamné*, dont la troisième édition va paraître chez Gosselin. Victor Hugo s'inquiète des annonces faites à la presse. Le *Journal des Débats* mentionne-t-il d'une façon spéciale le prologue nouveau qui accompagne cette troisième édition ? « Cela importerait, il me semble, et je pense que M. Gosselin est de mon avis. » — (Catalogue Lemasle, n° 201.)

— Lettre à M. Lelion Damiens, à Rouen ; Paris, 12 août 1840. Lettre relative à la rentrée des cendres de Napoléon Ier à Paris. « Vous avez raison, on ne me charge de rien et on ne me commande rien. J'écris quand je veux, sur ce qui me plaît et comme je pense. La rentrée en France des restes de l'Empereur est un grand événement. Ce que j'en dirai ne sera, croyez-le bien, que l'écho du bruit qu'il fera en moi. — (Catalogue Mlle Charavay, n° 21.)

— Lettre ; 25 juillet 1842. Lettre à M. Martin Paschoud, à Genève, au sujet de sa poésie sur la *Mort du Duc d'Orléans* : « Cette sombre catastrophe vous a profondément ému.... Il y a des larmes dans vos vers comme il y en a dans votre cœur.... » — (Catalogue Au Velin d'or, n° 10.)

— Lettre à Charles Nodier, samedi matin, 21 juin 1827. Jolie lettre sur le moyen de secourir Pellico, rongé de fièvre, et n'ayant pas le sou nécessaire par jour pour la location d'une seringue. Il prie Nodier d'intervenir auprès de M. de Martignac.

— Lettre à Antony Béraud, 15 octobre. — « Quel beau succès ! Félicitez de ma part, je vous prie, Monsieur et cher Confrère, le poète qui a fait cette œuvre si émouvante et les talents qui l'ont traduite aux âmes de tous avec tant d'éclat et de réalité. » — (Catalogue Henri Saffroy, n° 28.)

— Lettre à M. E. Coupy ; Hauteville-House, 6 décembre 1868. Lettre à l'auteur d'un livre sur Madame Dorval, la plus grande actrice de ce temps. Rachel l'a égalée ; elle l'eût dépassée peut-être si, au lieu de la tragédie morte, elle eût interprété l'art vivant, le drame, qui est l'homme, le drame, qui est la femme, le drame, qui est le cœur. « Mme Dorval fait partie de notre aurore.

Elle y rayonne comme une étoile de première grandeur. » Victor Hugo retrouve sa jeunesse dans le livre de M. Coupy. « Le romantisme (mot vide de sens imposé par nos ennemis et dédaigneusement accepté par nous), c'est la Révolution française faite en littérature. Vous le comprenez. Je vous en félicite. »

On a joint un extrait imprimé de l'*Écho du Loir* des 29 novembre, 6 et 13 décembre 1868, donnant le texte (imprimé) de cette lettre. — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

V. Hugo.— Lettre à Madame Juliette Lormeau, 17 mars 1847. — « A vos pieds, Madame, avec mille hommages respectueux. »

Il la prie de vouloir bien transmettre une stalle à M. Stephen Duchesne avec ses plus vifs remerciements. — (Catalogue Lemasle, n° 202.)

— Lettre ; Hauteville-House, 6 mars 1873. — « C'est de tout mon cœur que je vous encourage dans cette étude de *Marion de Lorme*. Je vous envoie le consentement que vous désirez. Vous êtes faite pour tous les succès. Vous prouverez, je n'en doute pas, que vous avez toutes les puissances du talent comme vous en avez toutes les grâces.

« Je baise les mains de ma charmante reine. » — (Catalogue Lemasle, n° 203.)

— Lettre ; Hauteville-House. — « Quoique votre lettre me parvienne bien en retard, j'accepte, s'il en est temps encore, la dédicace de votre ouvrage auquel vous voulez bien donner pour titre un mot de moi.... Je le lirai avec plaisir, si la police de France le laisse arriver jusqu'à moi. » — (Catalogue Saffroy jeune, n° 5.)

Huysmans. — Numéro spécial du *Divan* consacré à Huysmans [Souvenirs personnels de l'abbé Mugnier ; notes de P. Valéry,... etc.]. Mai 1927.

— V. Giraud. L'aventure morale de J.-K. Huysmans [D'après de récentes publications]. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1927.

— L. Descaves. Le souvenir de J.-K. Huysmans [souvenirs personnels]. *Les Nouvelles Littéraires*, 14 mai 1927.

— P. de Pressac. Huysmans chez lui. *Ibid.*

— Carte-correspondance. — « Depuis la veille du jour de l'an où je récoltai en habit noir, à la soirée du Ministre, un chaud et froid, j'ai dû garder la chambre. Je vais ressortir, demain, mais avec défense absolue d'être dehors le soir. C'est donc vous dire qu'il m'est impossible de me rendre à la soirée à laquelle vous voulez bien me convier », etc.

— Pièce autographe signée. — « L'invraisemblable se voit, car même la sinécure du peuple existe. Aussi, combien le métier de mari de la blanchisseuse ou de la sage-femme doit être envié ! » — (Catalogue Lemasle, n° 203.)

— Notes autographes écrites à l'encre sur le catalogue imprimé de l'exposition des œuvres de J. de Nittis ; 4 pages in-8°. La quatrième page est entièrement occupée par les notes et réflexions de Huysmans. — Pièce qui contient de sévères appréciations sur l'œuvre de Nittis.

— Lettre à une amie. — Il la prie de lui dire de façon bien exacte quelle est sa situation. Il lui promet de l'aider et de ne pas renouveler les funèbres exploits du mage de pacotille.

— Lettre. 5 novembre 1895. — Il vient de revoir sa correspondance de Zola, mais il n'y a rien trouvé qui puisse figurer dans le livre que son corres-

pondant prépare. En revanche, il envoie un fragment d'*Axel* qui pourra s'intercaler dans un exemplaire, car il donne une variante. — (Vente Lemasle, 29 janvier.)

Huysmans. — Manuscrit autog. — Critique de l'œuvre de la République depuis 1870. Huysmans compare cette œuvre à l'action des eaux résiduaires de Paris sur le sol de la presqu'île de Gennevilliers. « Le 4 septembre a agi de même sur l'âme du peuple. Il a déposé dans l'âme du pays toutes les matières que l'Empire tenait en suspension. Ç'a été quelque chose comme un fleuve de boue, mais celui-là ne fut ni fertile ni propice. Il a achevé de putréfier ce qui restait d'honnête dans le pays. Il a, lentement, sûrement, détruit la probité naturelle des gens. Gambetta est responsable de cette situation... », etc. (Cette attaque contre la République est écrite sur du papier à en-tête du ministère de l'Intérieur où Huysmans était fonctionnaire.)

— Lettre à un ami. — Il se défend d'avoir voulu élever un piédestal à l'école impressionniste tout en reconnaissant que Pezzaro, Lepic et Monnet ont exposé de déplorables toiles; il crie grâce pour Caillebotte, Berthe Morizot, Desboutins et Degas, surtout pour ce dernier. Il a des sympathies pour l'école réaliste, qui, en somme, est la sienne. — (Vente Lemasle, 29 janvier.)

— Lettre au directeur d'un journal. Paris, 1er mai 1903. — Il proteste contre une interview fournie par un prétendu moine, à propos de l'*Oblat*... Cette protestation ne sert, selon moi, qu'à justifier l'observation notée dans le volume qu'il existe un microscope spécial dans les cloîtres qui change tous les fétus en poutres, et l'on est amené à se demander, en s'apercevant que les Bénédictins n'admettent aucune critique, si légère fût-elle, et ne veulent accepter que des adulations et des éloges, si le support du dit microscope ne s'appellerait pas, de son véritable nom, le manque d'humilité ?...

Cette lettre fut publiée, et nous joignons une coupure de journal la reproduisant en entier. — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

Lamennais. — Voir Montalembert.

Lamartine. — L. Barthou. Lamartine au pilori du travail forcé [Introduction à *Portraits et Salons romantiques* extraits des œuvres critiques de Lamartine, à paraître dans la *Bibliothèque Romantique*]. *Revue Hebdomadaire*, 5 mars 1927.

— Dr L. Babonneix. Deux lettres inédites d'Elvire [1808 et 1816, avec un commentaire précis et judicieux]. *Figaro*, 30 avril 1927.

— Lettre. 29 janvier : « On me vend le 7 février; si j'ai le bonheur de vendre même mal, je payerai vite et facilement ». — (Catalogue Cornuau, n° 165.)

— Lettre à Émile de Girardin. 24 février 1848 : « Je viens d'entendre votre premier article au *Peuple*. Admirable ! Sublime ! Juste ! Voilà le ton. Suivez la même ligne droite et ferme. La liberté, la gloire ou la mort, tout est bon. Ainsi allons. » — (Catalogue Saffroy jeune, n° 5).

— Lettre. Paris, 24 mars 1862. — Longue lettre. « A la veille d'une expropriation et d'une vente forcée de mes biens, vente plus ruineuse pour mes créanciers que pour moi-même, j'ai cru au cœur de mes amis littéraires et je ne me suis pas trompé. L'empressement de mes abonnés à prévenir cette extrémité au moyen d'un prêt insignifiant pour chacun d'eux et libérateur pour moi a été aussi prompt que cordial. Je ne les en remercierai jamais assez.

Il demande à emprunter encore 120 000 fr. qu'il promet de rembourser soit

en espèces, soit en volumes de ses œuvres qui paraîtront ultérieurement. — (Catalogue Cornuau, n° 164.)

Lamartine. — Lettre à M. le Rédacteur, 17 août 1848. — Lettre où il déclare décliner la candidature à la présidence de l'Assemblée Nationale. Il ne voudrait pas que son silence coûtât à l'Assemblée un scrutin perdu sur son nom. — (Catalogue Henri Saffroy, n° 28.)

— Lettre à Monsieur le Rédacteur, 17 août 1848. — « Vous annoncez que plusieurs réunions de représentants ont bien voulu songer à moi pour la Présidence de l'Assemblée Nationale. Quelle que fût ma reconnaissance pour cet honneur que je recevrais de la seule pensée de mes collègues, soyez assez bon pour les informer par la voie de votre journal de l'impossibilité matérielle où je serais en ce moment d'accepter de si hautes et si difficiles fonctions. Je ne voudrais pas que mon silence coûtât à l'Assemblée un scrutin perdu sur mon nom... » — (Catalogue E. Von Scherling, Leyde, n° 1.)

V. de Laprade. — Lettre à Anatole France; Château du Perrey, par Feurs (Loire); 18 juillet 1878. — Il y est assez embarrassé pour trouver une pièce inédite qui ne soit pas trop courte ni trop longue et qui puisse donner à ses lecteurs une idée de sa physionomie littéraire. — « J'écris fort peu en ce moment; ou plutôt j'ai cessé d'écrire. L'âge du silence est arrivé pour moi. Il faut savoir s'arrêter à temps, s'appelât-on Victor Hugo. Lemerre a commencé la publication de mes poésies complètes; elles formeront six volumes assez compacts de sa Collection : c'est plus qu'il m'en faut. — Je suis à la campagne et je n'ai pas tout mon portefeuille sous la main. Voici ma pièce d'une cinquantaine de vers : *L'Enfant de Sparte*. S'il y en a trop, ou trop peu, dites-le-moi, je chercherai autre chose ou quelque chose de plus... et d'un autre ton, » etc. — (Catalogue Lemasle, n° 203).

Leconte de Lisle. — Lettre. 22 février 1858. — Il se refuse à faire des corrections demandées par son correspondant, parce que les consonnances dures tiennent à la forme entière de la strophe : « J'ai rétabli les trois syllabes d'Aryas, ainsi que vous le désirez. Quant à la Citrouille, je ne l'ai pas mise là au hasard. Tous les détails de la vie hindoue, que j'énumère ici, me sont spécialement connus. C'est bien d'une citrouille et non d'une calebasse que se servent les fakirs chanteurs. Du reste, comme vous le savez, ce sont deux courges qui ne diffèrent que de forme. Soyez persuadé, Monsieur, que je ne conteste, à cette exception près, aucune de vos observations, mais les consonnances dures que vous m'indiquez ne pourraient disparaître qu'au détriment de la fermeté du vers. Elles tiennent, en second lieu, à la forme entière de la strophe. Ce serait une pièce à recommencer. »

— Lettre à un critique; Paris, ce 22 mars 1884. — Il le remercie pour un article bienveillant. « Mes poèmes m'ont acquis jusqu'à ce jour si peu de sympathies littéraires, que les vôtres me sont doublement précieuses. » — (Catalogue Lemasle, n° 201.)

P. Loti. — Longue lettre. « Quant à Marie Gaos, elle a charmé tout le monde. Et ceci n'est pas une phrase pour flatter votre orgueil de grand-mère, c'est l'expression exacte de ce qui me revient de tous côtés. Vous, chère madame, je ne sais comment vous remercier de l'inoubliable soirée que vous avez fait passer à tous.

« Merci surtout d'avoir causé cette joie à ma vieille mère. Je ne vois que des gens dans l'enthousiasme, et aussi bien des matelots, des hommes du peuple, que des raffinés. A la sortie du théâtre, une scène bien drôle : un groupe d'ouvriers et des marins a failli houspiller une espèce de poseuse d'ici qui blaguait la pièce et la mère Moan. » — (Catalogue Cornuau, n° 164.)

P. Loti. — Dix-huit lettres autographes signées à Georges Hartmann, écrites de 1891 à 1893, relatives à la conception du livret de *Madame Chrysanthème* par ledit Georges Hartmann, André Alexandre et André Messager pour la musique. L'intérêt de ce dossier se trouve corsé par le fait que Loti avait, dès 1888, déjà autorisé MM. Henri Bocage et de Courcy à tirer un livret de son célèbre roman, d'où discussion, menaces de procès. Voici quelques extraits de ces intéressantes lettres : « Vous pensez si je serais heureux de faire quelque chose avec Massenet. Puisque vous êtes sur les lieux et assez bon pour vous en occuper, je remets cela entre vos mains... J'ai la lettre de M. Hartmann, dans laquelle il me parle de *Chrysanthème* et non du *Mariage de Loti*... Porel, qui avait envie de la chose pour l'Odéon, a refusé tout de suite à l'aspect du livret idiot présenté par M. Liorat... — Je n'entends rien au théâtre; l'idée de faire quelque chose avec M. Massenet me ravit, mais il faut qu'un homme du métier se charge de construire le scénario, ce que je ferais moi-même serait sans doute contraire à toutes les règles admises. » — «... J'écrirai à Carvalho, j'irai même le voir s'il faut, j'irai le voir avec vous, je ferai tout ce que vous désirerez pour le succès de notre pièce. Mais, hélas! je crains bien que nous ne soyons près d'échouer au port et par ma faute impardonnable. L'autre jour m'est arrivée, comme un coup de foudre, la lettre d'un Monsieur Bocage me disant que j'avais signé avec lui pour *Chrysanthème*. Je n'en avais gardé aucun souvenir. Et même sa lettre, son nom, le traité qu'il me remet sous les yeux ne me rappellent rien. En me reportant à cette date ancienne de 1888, je me souviens que j'avais à ce moment-là de terribles préoccupations personnelles; c'est là ma seule excuse; j'aurai accepté et signé cela en pensant à autre chose... Que faire à présent? » — « Merci encore et de tout mon cœur pour *Pêcheur d'Islande*. Ne vous en occupez plus. Je reçois une lettre de Porel, qui accepte et joue la pièce de Ropartz et Tiercelin, à condition que je refasse presque complètement le livret... » — Importante lettre relative aux décors : « Bianchini serait à mon avis non seulement inutile, mais très nuisible. C'est du vrai Japon qu'il s'agit de faire et non du Japon de convention et de paravent. Alors Bianchini est moins fort que moi qui ai vécu là-bas et qui ai dessiné, rapporté des costumes. » — « Je vous conjure encore, comme je l'avais fait déjà, de supprimer ce *frère* dit par un matelot à son officier et à bord d'un navire! C'est renversant, je vous assure, et il y a de quoi faire hurler toute la salle, étant donné surtout les inepties qui ont eu cours à ce sujet dans un certain milieu de boulevard. Pour les mêmes raisons, je crois dangereuse la réflexion sur les femmes qui termine la pièce et qui, pour pas mal de gens mal intentionnés (fort nombreux), prêtera à d'odieuses facéties... — La première de *Chrysanthème* va avoir lieu sans que j'aie pu, malgré mes prières instantes et vos promesses formelles, changer les quelques mots qui me préoccupent tant. Permettez-moi de vous en exprimer mon étonnement et mon vif regret...; je vous conjure donc, au moins dans l'intérêt de la pièce, d'atténuer ces passages dangereux. — Je reçois tant d'avanies, d'injures de toutes sortes que je suis un peu excusable, je vous assure, d'être nerveux et méfiant même vis-à-vis de mes amis... Vous oubliez que je suis officier, et si peu libre de mes actes, et si odieusement jalousé. »

— A ces lettres de Loti sont joints des traités signés par l'académicien avec MM. Hartmann et André Alexandre pour le *Mariage de Loti*, *Mon frère Yves* et *Madame Chrysanthème*, des lettres de son ami le Prince Karageorgevitch, qui défendait ses intérêts à Paris, des lettres de Calmann-Lévy, J. Guy Ropartz, Hartmann, Gustave Roger, agent général de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, Henri Bocage, le tout constituant un dossier fort curieux. — (Catalogue Henri Saffroy, n° 28.)

— Lettre. — Il autorise la reproduction de son portrait dans le costume

étrange qu'il portait au bal masqué de Mme Adam ; c'est moins laid que le paletot moderne.

P. Loti. — Lettre relative à l'élaboration d'un menu dont il trouve le dessin mirifique.

— Lettre. — Il demande l'insertion de la nouvelle d'un ami dans le *Monde illustré* et propose une petite japonerie de lui pour laquelle il ne demande aucun droit d'auteur.

— Lettre. — Il demande l'adresse de M. Le Goffic pour lui faire parvenir une « lettre de paix ».

— Lettre. — Il se plaint de la mauvaise reproduction de son portrait dans le *Monde illustré* : « J'aurais donné cher pour n'être pas présenté au public sous cet aspect ; quand on ose se produire dans un costume pareil, il ne faut pas avoir la tête de vieux sergent que votre graveur m'a faite. Cela rend ridicule tout de suite. »

— Lettre. — Il demande qu'on insère sa lettre par laquelle il sollicite des secours pour les victimes d'un naufrage. Il travaille beaucoup à finir son *Maroc*. Rien ne l'empêchera d'écrire une petite chose pour le *Monde illustré*. — (Vente Lemasle, 29 janvier.)

J. de Maistre. — Lettre ; Turin, 31 août 1810. — Épître humoristique. Il affirme que Paris ne le verra plus. « Mon rôle est fini sur ce charmant globe : à d'autres la balle !... Acquittez-moi, je vous en prie, auprès de toutes les personnes qui vous ont chargé de compliments pour moi. » Il demande ensuite à son correspondant s'il pourrait lui procurer de l'argenterie, et dans quelles conditions d'achat, frais de douane, etc. — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

Mallarmé. — Carte de corr. à M. Léon Dierx. — Lettre se composant de quatre vers.

L'enveloppe porte l'adresse suivante :

A moins qu'il ne hante la nue,
Ne vogue où mûrit le letchi,
Monsieur Léon Dierx, avenue,
Ci proche, treize, de Clichy.

(Catalogue Cornuau, n° 164.)

— Lettre d'Huysmans, 1889. — Il le prie de signer une pétition pour une marquise, à qui il a essayé d'ouvrir les yeux, ainsi qu'à des ostendes. Mallarmé portera la supplique à la signature de Goncourt et de Zola ; elle lui semble bien parafée déjà. — (Vente Lemasle, 30 novembre.)

Maupassant. — Lettre à un ami ; Étretat, 10 octobre 1883. — Il consent à la publication d'un volume comprenant quelques-unes de ses nouvelles, à la condition qu'il reste le maître de disposer de ces mêmes nouvelles dans un autre ordre. Il indique la composition possible de ce volume : *Boule de suif*, *Une fille de ferme*, *Le cochon de Morin*, etc.

— Lettre. — Il déclare qu'il ne s'est pas occupé de la mise en scène de *Musotte* ; il n'a vu la pièce qu'à la seizième : « Les choses m'ont paru bien ; les acteurs très bons et dans la note juste. J'ai laissé faire en donnant à peine quelques conseils. » — (Vente Lemasle, 29 janvier.)

P. Mérimée. — Numéro du *Figaro* consacré à P. Mérimée. Articles et documents inédits par M. Levaillant, A. Dupouy, P. Trahard, A. Babelon, Lorenzi de Bradi, G. Picard. 19 février 1927.

P. Mérimée. — Lettre au Directeur général des Postes; Paris, le 18 août 1833. — Il l'informe que le Ministre de l'Intérieur désirerait conférer avec lui, sur le service d'estafettes à établir à l'occasion du Voyage du Roi. — (Catalogue Lemasle, n° 203.)

— Lettre à un ami; 10 avril 1859. — Il le remercie de son livre; il y a bien longtemps qu'il l'a lu, il refera connaissance avec lui avec grand plaisir. — Il lui donne ensuite des explications sur la prononciation de la lettre *J*. — (Catalogue Lemasle, n° 199.)

— Lettre; Paris, 13 août. — Lettre où il le remercie de sa belle et bonne édition de Dulorens; il lui parle ensuite des *Tragiques* de d'Aubigné : « Permettez-moi, Monsieur, de vous indiquer une publication qui serait à mon avis désirable. Je veux parler des *Tragiques* de d'Aubigné; il y a des vers aussi beaux que les meilleurs de Corneille. Ce poème étrange, imprimé clandestinement et sans soin, est dans un état pitoyable et demande un Œdipe pour se présenter aux lecteurs modernes. M. Jannet en a fait une édition, qu'il s'est gardé de lire, je crois, et où il y aurait bien des corrections à faire. Une ponctuation meilleure, une orthographe qui, sans ôter au texte ancien son air antique, ne créerait pas de difficultés nouvelles, enfin quelques notes : voilà, je crois, ce qu'il faudrait pour remettre les *Tragiques* en honneur, etc. » — (Catalogue Lemasle, n° 201.)

— Lettre à une dame; 18 août 1860. — Il s'excuse de ne pouvoir se rendre à sa réception; il ira lui faire sa cour une autre fois, mais, pour ne pas la trouver en robe de chambre, il la préviendra de sa visite.

— Lettre à M. Hayward, Paris, 2 juillet (1857). — Importante lettre politique : « Voilà notre cession finie, et le roi d'Italie reconnu. Cela fait beaucoup crier nos dévots, et les Orléanistes convertis au catholicisme aident depuis peu. On dit que le pape va mal. Si Sa Sainteté avait égard aux vœux qu'on fait pour elle en Italie, où on lui souhaite tous les jours tant d'accidents, je crois qu'elle se déterminerait à émigrer vers un monde meilleur. — Ici tout est tranquille; nous sommes d'ailleurs fort pacifiques; et la mort du Sultan ne paraît pas avoir les conséquences qu'on pouvait craindre. Au contraire, il semble que l'on prend patience et espérance en voyant une nouvelle figure. Cependant que le Sultan s'appelle Abdul Madjid ou Abdul Aziz, l'Empire ottoman se meurt et son enterrement ne peut tarder, et je crains qu'il ne soit bruyant, surtout si, d'ici là, la révolution qui se fait en Russie s'est achevée sans catastrophes. » — (Vente Lemasle, 30 novembre.)

Michelet. — Lettre (à M. Ch. Labitte). — Lettre relative à la critique d'un de ses volumes : « Dans ce volume, j'ai tiré la révolution politique de la révolution morale. La révolution morale, c'est l'imitation, la pucelle, etc. — J'ai dégagé des controverses la question de l'*Imitation*, et l'ai ramenée à la simplicité du bonheur, aux termes d'un sage sophisme. — J'ai écarté de l'histoire de la *Pucelle* les ornemens puérils dont on l'avait surchargée; j'ai tenu peu compte de la chronique et me suis attaché aux *Actes*. — La même méthode, appliquée à l'Angleterre, a détruit de fond en comble les romans shakespeariens. L'histoire de Philippe le Bon n'existait point, au moyen des actes et d'une foule de pièces inconnues ou négligées (par exemple la correspondance de Gloucester et Bedford sur un projet de tuer le duc de Bourgogne). M. de Barante n'avait pas soupçonné les graves questions de droit, qui se trouvaient au fond de la lutte de la France et de la Flandre, le rationalisme légal du Parlement de Paris, etc. Tout cela éclaire à une grande profondeur les rapports de la France avec la basse Allemagne et l'Allemagne en général, etc. » — (Catalogue Lemasle, n° 199.)

Millevoye. — Lettre à M. Dumas, proviseur au Collège royal Charlemagne, à Paris; 2 février 1816. — Lettre écrite peu de temps avant sa mort. — Il parle à son ami de sa santé et des poèmes qu'il fait : « Je m'occupe d'un grand poème; mais je prends mon effort avec une lenteur si majestueuse, que vous n'êtes de longtems menacé de sa chute. Mais ne voilà-t-il pas que je deviens métromane et que je vous parle de vers, comme si vous vous méliez de ces choses-là, etc.? » — (Catalogue Lemasle, n° 204.)

Mistral. — Lettre à un poète; Maillane, 4 mars 1900. — Il a lu sous une impression de rêve le nouveau drame épique : *Les Amants d'Arles*, que vient de lui inspirer notre Gallula Roma : « Arles est toujours pour vous et pour votre vision la grande capitale des décadences irrémédiables. Historiquement peut-être ce n'est pas tout à fait vrai. Arles grandit en prospérité civile et en renaissance chrétienne et en champ de bataille pour les chansons de geste, pendant qu'en Italie tout croulait dans la Melaria. Les superbes tronçons de remparts qui nous restent, élevés à la hâte avec les matériaux des temples et des édifices romains, prouvent qu'on savait se défendre contre l'envahisseur du Nord, et, quand celui-ci entrait, Arles demeurait capitale jusqu'à devenir le foyer de l'idéal royaume d'Arles où la Provence prit relief. Et pourtant vos *Amants d'Arles* semblent bien avoir vécu dans la mélancolie des Champs Elyséens. Arles eut toujours cette face pour ceux qui ne l'habitent pas, mais quelle glorieuse histoire n'a pas sa mélancolie! » — (Catalogue Lemasle, n° 202.)

Montalembert. — Lettres inédites à Lamennais publiées par G. Goyau. *Correspondant*, 10 mai 1927 et suivant.

— Lettre à M. le baron Ch. Dupin; Château de Villersexel (Haute-Saône), ce 20 juin 1840. — Lettre où il lui dit l'admiration que lui ont inspirées ses généreuses paroles sur le Catholicisme en Orient, en Russie et en Algérie : « Bien des cœurs auront tressailli comme le mien à la lecture de cette éloquente protestation contre le despotisme et l'impiété : mais tous ne pourront pas comme moi user du privilège d'une noble confraternité pour vous exprimer leurs sentiments, etc. » Il parle ensuite du journal *L'Univers* : « J'ai fait de grands sacrifices pour assurer l'existence de ce journal, comme organe des droits et des intérêts de la religion, séparés de l'exploitation légitimiste telle que la manient M. de G... et toute sa séquelle de gazettes provinciales. — Je suis depuis longtemps convaincu que le plus important service qu'on puisse rendre à la société, c'est de détacher le catholicisme de l'ancien régime afin de l'employer à purifier le régime nouveau. Cette tentative nous expose chaque jour, mes amis, aux plus odieuses calomnies : mais on est consolé et encouragé pour longtemps par des paroles comme les vôtres et — quoi qu'on fasse, — l'accroissement constant des abonnés de l'*Univers* montre assez que la lumière commence à se faire au milieu des préventions du clergé et la masse des catholiques, si impudemment exploitée jusqu'à ce jour par les faiseurs légitimistes, etc. » — (Catalogue Lemasle, n° 203.)

J. Moréas. — Manuscrit autographe de vingt-sept pages. — Ce manuscrit se compose de deux parties, l'une de treize pages, intitulée « Verlaine », où Moréas résume la vie du poète; l'autre, de quatorze pages, « La muse au cachot », où l'auteur relate l'emprisonnement de Verlaine en Belgique : ses réflexions l'amènent ensuite à parler de Théophile de Viau, qui subit le même sort que l'auteur de *Mes prisons*. Portrait ajouté.

« La geôle de Mons reçut le poète : de brique rouge pâle, — nous dit le prisonnier, — presque rosé à l'intérieur, ce monument, ce véritable monument, est blanc de chaux et noir de goudron intérieurement avec des architectures

sobres d'acier et de fer. Selon le règlement, Verlaine porta une casquette de cuir et des habits d'une étoffe grossière... » — (Vente Milhau, 21-22 février.)

Hégésippe Moreau. — Lettre à sa sœur. 20 décembre. — Il la rassure sur l'état de sa santé quoiqu'il avoue souffrir d'une espèce de fièvre cérébrale fort douloureuse en été, mais supportable dans les autres saisons. Il ne tient pas beaucoup à revoir Mlle Guérard dans ce moment quoiqu'il l'aime de tout son cœur, mais elle tient à le voir avec les signes extérieurs de l'aisance et il lui est impossible de lui donner cette satisfaction. Il parle ensuite de l'impression d'un ouvrage, mais il ne croit pas que le profit de la publication puisse couvrir les frais. Il ne tient pas à cette publication, car il se trouve malheureux mais non misérable. Il a un dégoût de la vie qui va jusqu'à un point qu'il ne peut dire : « Je voudrais devenir dévot. Si vous l'êtes un peu, priez Dieu pour moi ». — (Catalogue Lemasle, n° 203.)

A. de Musset. — F. Vandérem. Les *Comètes* de Rolla [Montre que « les comètes du nôtre ont dépeuplé les cieux » n'est pas une coquille. Donne une explication historique très vraisemblable]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er avril 1927.

— F. Vandérem. L'édition originale de *Rolla* et d'autres poèmes de Musset [dans une contrefaçon belge de 1835]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er mars 1927.

— Pièce signée Alfred de Musset, avec quatre lignes autographes. Paris, 17 février 1847. — Extrait de compte des mois de décembre 1848, janvier et février 1849, établi par l'éditeur Charpentier et se soldant par la somme de 1 415 fr. 95 en faveur du poète.

Cette intéressante pièce nous apprend que Musset a été crédité de 75 francs pour son droit sur réimpression à cinq cents exemplaires de *Caprice* et de 150 francs, « droit pour l'impression à mille exemplaires de *Louison* ». — (Catalogue Lemasle, n° 203.)

Gérard de Nerval. — Un inédit de G. de Nerval. Une nuit à Londres [paraîtra dans l'édition des Œuvres pub. par la librairie Bernouard]. *Figaro*, 5 mars 1927.

— Lettre au Dr Blanche; 2 janvier 1855. — Il lui envoie ses vœux pour la nouvelle année. Rien ne l'attriste comme de penser qu'il pourrait lui en vouloir encore de l'irritation maladive qu'il avait conservée en sortant de chez lui ; il s'applique à revenir aux sentiments de reconnaissance qu'il lui doit : « Concevez seulement combien le désir de ne pas abandonner ma carrière littéraire a dû me donner d'impatience et j'espère que vous vous réjouirez en pensant que de toute manière je vois juste aujourd'hui ». Il ajoute qu'il se sent bien, qu'il travaille et qu'il espère quelque résultat pour l'avenir.

— Lettre à Anténor Joly ; 1838. — Il le remercie de son intercession auprès de M. de Valeski; bien qu'il n'ait pas voulu prendre un feuilleton régulier il tenait à n'être pas hors de la presse dramatique l'hiver prochain. Il donne à Anténor Joly le nom de quelques-uns de ses amis qui font de la critique dramatique : H. Lucas, Forgues, Sandeau, Darthenay, Léon Vidal, et, sur le talent de chacun d'eux, il donne une courte appréciation. — (Catalogue Lemallier, n° 5.(

Nodier. — Manuscrit aut. signé intitulé : « Du mouvement intellectuel en littérature sous le Directoire et le Consulat. Influence réciproque de la Société sur le Théâtre et du Théâtre sur la Société ». — (Catalogue Henri Saffroy, n° 28.)

— Lettre à M. Bérard, relative à son ode *La Napoléone* : « J'ai reçu, Mon-

sieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire relativement à une ode intitulée *La Napoléone*, faite et oubliée il y a déjà bien des années. Cette pièce est de moi, comme vous le pensez; jamais personne n'a songé à se l'attribuer, et sans les mauvais jours de prison qu'elle m'a valus, il est probable que je ne m'en souviendrais pas plus que le public. » — (Catalogue Cornuau, n° 165.)

Ponsard. — Lettre relative à une de ses pièces : « Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai été sensible à l'honneur que m'a fait Sa Majesté. Sa présence à l'Odéon, les signes d'approbation que l'Empereur a daigné visiblement donner à la pièce, la bonté qu'il a eue de ne quitter sa loge que quelques moments après la chute du rideau, tous ces témoignages flatteurs d'une auguste bienveillance n'ont point rencontré un ingrat. J'avais résolu à l'avance de ne jamais paraître sur la scène, en quelque circonstance que ce fût. C'est un sentiment de dignité, bien ou mal apprécié ; mais c'est un parti pris. Je ne pouvais pas prévoir alors que l'Empereur voudrait bien s'associer aux manifestations, — souvent équivoques ou arrangées — du public. Pour ne pas avoir à lutter contre des violences maladroites, je m'étais mis dans l'impossibilité matérielle de répondre au rappel. Si quelque chose à pu me faire regretter cette détermination, c'est assurément la bienveillance de Sa Majesté, et s'il y avait eu un moyen quelconque de reconnaître cette haute faveur autrement qu'en paraissant sur la scène, j'aurais été trop heureux de m'incliner devant une si glorieuse approbation. — Ce n'est point ici une lettre officielle et apprêtée. Je vous parle comme un ami à un ami. — Je n'attendais pas une lettre de Sa Majesté ; l'envoi de mon exemplaire était purement et simplement un faible remerciement ; j'ai donc été aussi surpris que touché de sa lettre directe (chose rare) de l'Empereur. Il faut avouer que Sa Majesté — et ses ministres — font les choses le plus gracieusement du monde. Pour ma part je suis comblé. Je n'ai pas rencontré les mêmes sympathies — il s'en faut bien — sous des gouvernements où j'avais plus de raisons de trouver appui et amitié. Je suis d'autant plus ému de ces marques d'intérêt qu'elles viennent d'elles mêmes; du reste, je ne suis pas assez présomptueux pour attribuer à ma propre valeur ce qui n'est fait qu'en vue de la littérature ; je sais très bien à quoi m'en tenir sur mon compte; des tendances et non un résultat, des efforts et non une œuvre, voilà ce qu'on veut et peut encourager... », etc. — (Catalogue Lemasle, n° 203.)

Renan. — Lettre. Sèvres, 10 mai 1872. — Lettre dans laquelle il dit savoir de son correspondant qu'il est infiniment touché de la communication de son travail sur l'inscription de *Thugga* : « J'ai présenté aujourd'hui votre manuscrit à l'Académie, et l'ai remis entre les mains de M. Guigniant, secrétaire perpétuel, où il restera en dépôt. Il va sans le dire qu'il n'en sera rien publié et que votre manuscrit ne sera montré à personne. Quand M. Joseph Halévy aura publié ses résultats, votre manuscrit fera foi des points où vous vous serez rencontré avec lui et des points où il y aura désaccord. Vous restez libre, du reste, de faire de votre côté telle publication que vous jugerez à propos. — Je n'ai jamais mis la main au détail de la question de l'écriture libyque ; je veux donc rester simple spectateur du débat. Quant à la partie punique de l'inscription de Thugga, ce que vous en dites prouve de solides études d'épigraphie phénicienne... Je crois que vous avez parfaitement raison de chercher l'explication du libyque dans le berber ou touareg ; mais pourquoi cherchez-vous à y trouver un fond ultérieur de sémitisme ? C'est là une question d'un autre ordre, qui n'a pas grand chose à voir avec le déchiffrement. C'est à la philologie comparée travaillant sur l'ensemble de la grammaire touareg qu'il appartient de dire si cette grammaire est sémitique. Quant à l'épigraphie, elle n'a pas à s'occuper de cela... », etc. — (Catalogue Lemasle, n° 199.)

Renan. — Lettre. Perros-Guirec, 8 juillet 1891. — Il expose les raisons qui empêchent de mettre l'*Abbesse de Jouarre* à la scène. « Le travail de l'artiste principale serait colossal, et cela en vue d'une ou deux soirées pour faire valoir une œuvre qui, étant toute littéraire, a le même prix lue que représentée. » La prose de Renan est laborieuse à apprendre et demande de la réflexion ; il craint que la rapidité du débit ne l'étouffe. « Mon but n'ayant pas été dramatique, mais philosophique et moral, les deux derniers actes sont absolument nécessaires au lecteur attentif; le spectateur, qui reste toujours, quoi que l'on fasse, attaché à ses habitudes théâtrales, aurait peine à les supporter. » Renan est d'avis que son œuvre doit rester un simple morceau de lecture.

— Lettre. Paris, 5 septembre 1858. Il remercie son correspondant du don de son ouvrage sur la Pluralité des races humaines ; il l'a lu avec la plus grande attention et il a été frappé du savoir, de la pénétration et de la justesse d'esprit que l'auteur y a déployés. Renan n'a pas encore osé exprimer son opinion, mais il est de l'avis de son correspondant sur la pluralité des points d'apparition. « Dès qu'on admet que l'homme est apparu sur la surface de notre planète en vertu de lois naturelles, bien que très mystérieuses encore (et il n'est pas un esprit scientifique qui puisse reculer devant ce principe ; il n'y a aucune raison pour que cette apparition se soit faite sur un point unique et par un couple unique : *a priori* cela serait souverainement invraisemblable lors même que tant de faits n'élèveraient pas contre cette hypothèse d'énormes difficultés. Je ne puis concevoir l'apparition du règne humain que comme une transformation : or, si cette transformation s'est faite sur deux êtres à la fois, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne se soit opérée sur un bien plus grand nombre. » — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

A. Rimbaud. — Marguerite-Yerta Méléra. L'Union dans la Mystique rimbaldienne. Paterne Berrichon et Isabelle Rimbaud [étude sur P. Berrichon et I. Rimbaud]. *Mercure de France*, 1er mars 1927.

Rodenbach. — P. Prist. Rodenbach avocat [en 1886, ses plaidoiries, son talent]. *Revue Mondiale*, 1er avril 1927.

Sainte-Beuve. — P. de Nolhac. Sainte-Beuve peintre de femmes. *Revue de France*, 1er mai 1927.

— S. Rocheblave. Les « Notes marginales » de Sainte-Beuve. *Débats*, 31 janvier 1927.

— E. Henriot. Un peu de lumière sur *Volupté*. *Temps*, 19 octobre 1926.

— Lettre. 25 janvier 1856. — Il demande qu'on lui trouve le numéro de l'*Université Catholique* dans lequel a paru l'article sur Georges Guérin. — (Catalogue Cornuau, n° 164.)

Sainte-Beuve. — Biographie de Sainte-Beuve écrite sous sa dictée par son secrétaire J. Troubat, corrigée par Sainte-Beuve, faite sur la demande de M. Alphonse Le Roy, professeur à l'Université de Liége ; juin 1868. Cette demande était relative au cinquantième anniversaire de la fondation de l'Université de Liége. — (Catalogue Lemasle, n° 199.)

— Lettre à Villemain ; Paris, 10 septembre. — Lettre littéraire relative à son travail sur Fontanes ; Villemain s'était trouvé blessé par certains passages. Il s'en était plaint dans plusieurs milieux et en avait pris prétexte pour rompre avec Sainte-Beuve. Celui-ci s'étonne, et cherche les raisons de l'attitude de Villemain. Il a été un lourdaud, il le voit bien. « Et puis, à parler franc, je crois que nos grands hommes sont tous un peu gâtés là-dessus ; la

grosse louange ne les dégoûte pas assez, même les plus fins ». Il reprend sa première indépendance. « Les années, plus encore que les voyages, m'apprennent à me passer d'autrui, même quand cet autrui est fertile en grâces, à croire moins que jamais aux amitiés effectives, aux choses désintéressées, à voir que tout ceci n'est qu'un grand jeu dont la plupart s'accommodent sérieusement, mais dont je m'impatiente souvent plus qu'il ne faudrait. L'amititié est douce et console, à condition qu'elle soit sûre et qu'elle ne se complique pas de tous les chatouillements de la bonne et de la mauvaise louange. » — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

Sainte-Beuve. — Voir Mme Desbordes-Valmore.

G. Sand. — A. Ponroy. Une source possible de G. Sand : le château de *Mauprat* [et une *Chronique du Berry* par P. Vermond, 1830. Très vraisemblable pour le château de la Roche-Guillebault; possible pour le conte. Intéressant]. *Figaro*, 30 avril 1927.

— E. Seillière. La vieillesse de G. Sand. *Débats*, 17 janvier 1927.

— Lettre à une artiste. Nohant, 18 août 1867. — « Je sais, chère enfant, que vous avez joué comme un ange. Remerciez pour moi M. Duquesnel qui m'a donné tous les détails. Certes j'irai vous applaudir et vous remercier de vos aimables lettres dont je suis très touchée. » — (Catalogue Mlle Charavay, n° 19.)

— Lettre. Paris, 13 octobre 1852. — Elle déclare qu'elle ne sent pas la pièce de *Mauprat* comme elle se dessine dans l'esprit du destinataire et elle ne croit pas qu'il lui soit possible de l'exécuter dans cette donnée. En conséquence, elle renonce à leur collaboration.

— Lettre. Nohant, 26 février 1851. — Elle demande si l'appel qu'elle a fait n'est pas suspensif du jugement rendu contre elle. M. Altaroche a-t-il le droit de faire jouer le *Champi*? Cette lettre est signée : George Sand. Aurore Dupin.

— Lettre à M. Castagnary. Paris, 24 septembre 1867. — Lettre sur les conséquences possibles d'un délit politique. Elle saisit cette occasion pour assurer Castagnary qu'elle n'a jamais été blessée de sa critique : elle était parfaitement légitime, convenable et bienveillante : « Toute discussion de principes philosophiques ou littéraires est de droit, et bien sot est l'écrivain qui s'en fâche. » Mais elle signale la méchanceté d'un article du *Nain Jaune* qui a affirmé que *François le Champi* c'est la théorie de l'inceste. *Le Nain Jaune*, journal républicain, reprend les attaques de M. Veuillot. En conclusion, George Sand demande l'union de la famille des écrivains contre l'infâme, car elle n'a pas de rancune.

— Lettre. Nohant, 8 octobre 1897. — Elle est prête à attester la véracité d'un fait si on croit que son attestation peut être utile à la cause, mais elle craint que ce soit l'histoire du loup et du renard.

— Lettre. 6 octobre 1867. — Elle déclare ne pouvoir intervenir dans une situation intéressante parce qu'elle aggraverait les choses. « Ils sont décidés à ne s'occuper que des commentaires et ma lettre dans la presse leur a semblé un défi auquel ils ont répondu par le droit du plus fort. »

— Lettre. 15 octobre 1852. — Elle remercie pour l'envoi d'un échantillon de publication ; il y aurait plaisir à le voir si bien édité, mais elle n'a pas la disposition de ses œuvres. — (Vente Lemasle, 29 janvier.)

— Lettre. 5 février 1857. — Lettre à M. Ed. Planchut (Nohant), 12 décembre

1869. — Lettre où elle l'invite à venir à Nohant. — « Viens et n'amène que toi. J'ai invité Flaubert sur lequel je compte et nous avons toute une colonie en ce moment jusqu'après les fêtes ; vous coucherez comme vous pourrez. Je n'ai pas invité la cousine Villot, ne pouvant la bien caser, et tu sais que Nohant, bouleversé par exploitation agricole, a encore quelques efforts à faire pour retrouver le confortable que le sexe a droit d'exiger... », etc. — (Catalogue Lemasle, n° 199.)

G. Sand. — Lettre à M. Rouvières. Nohant, 16 novembre 1855. — « Certainement, cher grand artiste, nous vous ferons fête à la fin de votre tâche... Je pense que *Favilla* marchera encore quelques jours. Comment ne m'avez-vous pas écrit plutôt que vous alliez être engagé à la rue Richelieu ? Je comptais si peu là-dessus que je n'ai pas pensé à vous dans ma pièce nouvelle pour ce théâtre, c'est une comédie pure et simple. » (*Comme il vous plaira*, probablement.) Longue et intéressante lettre sur son rôle de *Maître Favilla*. — (Catalogue Saffroy jeune, n° 5.)

Mme de Staël. — Un exemplaire rarissime de l'édition originale de *De l'Allemagne*, avec corrections de Mme de Staël, a été acquis par la Bibliothèque Nationale.

— Lettre à M... ; Versailles, 1789. Longue lettre relative au lieutenant-général Alexandre de Lameth, et à son projet de mariage avec Mlle Borelly. « Vous m'avez écrit, Monsieur, la plus aimable lettre du monde ; j'ai bien envie de la faire relier avec celles que j'ai écrites sur Rousseau ; ce suffrage-là me garantira de toutes les intrigues. Vous me répondez avec un intérêt bien digne de ma reconnaissance sur le mariage de Mlle Borelly et de M. de Lameth ; il est en ce moment député aux États généraux ; il s'y distingue extrêmement. » — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

— Lettre à Mme Roth. — Longue lettre dans laquelle elle parle de la santé de son père, qui souffrait d'une attaque de goutte. Très jolie pièce. — (Catalogue Cornuau, n° 164.)

Stendhal. — F. Montel. Un inédit de Stendhal. [Un projet de roman qui paraîtra en librairie, à tirage restreint]. *Figaro*, 26 février 1927.

— P. Moreau. Les Stendhaliens avant Stendhal. [Depuis le XVIIe siècle. Pas de documents nouveaux, mais bien informé, ingénieux et vivant]. *Revue des Cours et Conférences*, 30 janvier 1927 et suivants.

— Journal du voyage de Bordeaux à Valence en 1838, pour faire suite aux Mémoires d'un Touriste. [Inédit]. Publié par L. Royer. *Chronique des Lettres françaises*, janvier-février 1927.

— Lettre. Sautelet, novembre 1826. « J'ai reçu, Monsieur et ami, votre obligeante lettre ; vous envoyer un article, ce serait boire jusqu'à la lie le Calice Littéraire. Je viens d'acheter l'article de M. de l'Écluse que je vous envoye ci-joint. Rendez-moi le service d'y choisir quelques phrases..., » etc. — (Catalogue Lemasle, n° 204.)

Jules Vallès. — Béatrice-J. Schumberger. *La Rue à Londres*, par J. Vallès. [Intéressante étude des origines et de l'information de ce livre.] *Revue d'Histoire Moderne*, janvier-février 1927.

Verlaine. — Pages oubliées de Verlaine. Verlaine et la *Lorraine artiste* [Collaboration à ce journal]. *Figaro*, 8 janvier 1927.

— Lettre à Huysmans ; Coulommes, 22 mai. Il lit son livre avec un intérêt

extraordinaire ; c'est une des choses les plus fortes qu'il connaisse. « Naturellement, j'ai sauté au paragraphe qui me concerne, et je vous en remercie chaudement. » Il lui dit de montrer sa lettre à Vanier, pour obtenir un exemplaire des *Poètes maudits*.

Verlaine. — Lettre. 1er août 1891. Il remet un manuscrit dûment corrigé ; il demande une avance que l'on pourra remettre à Mlle Krantz, qui a bien voulu, lui souffrant, se charger de la commission.

— Lettre à Villiers de l'Isle-Adam. 1er octobre. Il l'invite aux réunions qu'il organise chez lui, rue Royer-Collard, tous les mercredis ; il le prie d'en faire part à ses chers amis Sivry, Mendès et Dierx. Il lui demande si Vanier lui a envoyé ses *Poètes maudits*. — (Vente Lemasle, 29 janvier.)

— Lettre ; le 1er mars 1888. Lettre adressée à son docteur. — « Je viens vous remercier combien cordialement de votre bonne recommandation auprès de notre Chef. On me fait toujours, mais de plus en plus rarement (et qui s'en plaint, ce n'est fichtre pas moi), des mouvements forcés, et on m'administre des bains sulfureux, qui ne m'améliorent qu'assez peu mon genou. Qu'y faire que gémir et qu'attendre une sortie opportune. Celle-ci m'apparaît probablement vers le 15 ou le 20 de ce mois-ci. J'aurai quelque 400 francs ou, pour parler précis, 400 francs juste, qui devront m'aider à passer le mois d'avril et une partie du mois de mai, époque à laquelle certainement aussi, et de par notaire, m'écherront 920 beaux francs, lesquels à leur tour me feront vivre dans l'attente d'une créance de 1 500 francs qui ne peut guère m'échapper, ne fût-ce que par à compte. Quelque « casuel » aussi, articles et nouvelles, placés de ci et de là. Enfin, je crois la sécurité pour un bout de temps.... A ces causes, je viens vous rappeler, rappeler, dis-je, à votre inépuisable gentillesse à mon égard, la bonne promesse de s'occuper d'un hôtelier dans les prix doux, table comprise, et dans les proximités de la bibliothèque Sainte-Geneviève et de la librairie Vanier. — On demande aussi (car on compte bien que sur les 400 francs initiaux, cent au moins pourront s'appliquer au vêtement, chaussures et coiffure incluses), on a déjà de sérieux commencements, des bases solides : Quatre pantalons, dont deux en toile, un complet presque neuf, plusieurs gilets, une redingote passable et du linge de corps assez, avec (style Goncourt), brochant sur le tout, un pardessus qui pût, très beau, et peu dégraissé, même sommairement, faire figure encore parmi les pas trop modestes ; on demande, dis-je, avis sur bon tailleur ou respectable décrochez-moi ça.... Que de pardons de vous occuper de mes misères ainsi, mais vous, qui êtes sérieux en restant si aimable, vous rendrez compte de mes naïves indiscrétions et voudrez bien, n'est-ce pas ? renseigner autant que possible... », etc.

« Enfant prodigue avec des gestes de satyre qu'il paraît que je suis. »

Amour va paraître peut-être cette semaine. Je vous y ai dédié une Ballade en rêve. Il s'y agit de l'infusillable. Le refrain va ainsi :

J'ai rêvé d'elle et pas elle de moi !... etc.

(Catalogue Lemasle, n° 204.)

A. de Vigny. — F. Séverin. Alfred de Vigny. Discours à l'Académie royale de langue et littérature françaises de Belgique. *Bulletin de l'Académie*, mars 1927.

— Lettre à Madame de Girardin ; 12 avril 1846. — « Ce monologue plus long et dont vous m'avez parlé hier avec tant de grâce et de bonne amitié, gardez-le donc en souvenir de moi et relisez-le s'il se peut. — Je ne cesserai de regretter votre absence de cette matinée. Vous auriez fait là une étrange

étude sur les hommes. — Je n'ai que mon Sermon à vous envoyer ; vous avez sans doute l'Excommunication quelque part chez vous.

« C'est une bulle dont le sentiment public n'a pas reconnu l'infaillibilité et vous n'êtes pas de ces personnes qui baisent la mule de ce Pape.

« Que votre Loyauté était charmante hier dans sa révolte pour moi ! Je vous en remercie encore aujourd'hui du fond de ce cœur qui n'oublie jamais un sourire et n'accorde jamais le pardon d'une offense. » — (Catalogue Lemasle, n° 202.)

A. de Vigny. — Lettre, 5 mars 1859. Il dit à son correspondant que la dernière fois qu'il est venu chez lui, il lui avait témoigné le désir de le voir reprendre confiance dans la Librairie nouvelle. — « Depuis ce jour-là, je ne vous ai plus revu, et vous m'avez laissé ignorer tout ce qui est relatif à cette édition nouvelle. — J'avais à vous faire quelques recommandations utiles et je voudrais vous voir pour vous en parler... », etc. — (Catalogue Lemasle, n° 199.)

— Lettre. 11 décembre 1832. Lettre à un ami ; il lui fait part de son chagrin d'avoir manqué sa visite : « Que j'ai de chagrin de votre inutile bonté, mon ami ; je venais de monter en voiture pour m'essayer à l'air pendant un quart d'heure. Cela m'a réussi et je suis beaucoup mieux. J'ai fait une chute à tuer un homme dont l'étoile serait moins heureuse. J'ai douté d'elle cependant en apprenant que vous étiez venu.... » — (Catalogue Au Vélin d'or, n° 10.)

Villiers de l'Isle-Adam. — Lettre datée de Bruxelles, du 4 mars 1888, à un ami. Il est allé faire des conférences en Belgique, s'y plaint du froid et de la nourriture. « Je pars demain pour Gand, vociférer pour 200 francs diverses âneries... », etc. — (Vente Milhau, 21-22 février.)

— Lettre à une actrice. 12 janvier 1883. Lettre relative à un rôle d'une de ses pièces. — « Je suis venu au théâtre avec l'intention de vous offrir un rôle peut-être court, mais d'une étrangeté et d'un effet saisissants, surtout si vous lui prêtez votre grâce et votre beauté... », etc. — (Catalogue Lemasle.)

Zola. — Lettre à Louis Desprez. Médan, 24 mai 1884. Lettre où il fait la critique de son livre : *Autour d'un Clocher*. Il le félicite sur la vie et la gaieté qui animent son roman et aussi sur la sincérité avec laquelle sont reproduites les choses vues. « Jamais encore on n'avait si carrément vidé ses tripes et fait la bête à deux dos, comme dit Rabelais. » Il critique ensuite la composition : il n'y a pas d'effet ; c'est un tohu-bohu. « Je suis décidément pour les machines plus composées, où les personnages ne s'écrasent pas sur les fonds, faute de perspective. En donnant la même valeur à chaque épisode, on n'a plus qu'un défilé de pages, on n'a pas un tout. Hein ? suis-je assez Boileau et La Harpe ! » Il passe au style. L'ouvrage ne lui déplaît pas, ce qu'il n'accepte pas, c'est le mot incorrect, inutile, la torture imposée à la phrase qui la rend obscure.... « Avec vos disloquements, vous vous fichez du public, vous faites des effets. Je suis pour toutes les audaces, pour toutes les intensités ; mais je les veux en bronze, solides et impeccables autant que franches et colorées. Ceci, bien entendu, sans leçon pour personne.... N'importe, vous avez écrit là un fameux bouquin de début. Dites à votre collaborateur que je vous trouve deux gaillards d'avenir, et sur lesquels nous allons tous compter, nous autres les aînés. »

— Lettre. Médan, 1er novembre. Il souhaite bon courage aux fondateurs d'un journal de combat ; il faut avoir la passion du sacrifice pour se mettre en travers de la bêtise humaine. « Croyez-en un homme qui a bientôt vingt ans de huées et de boue sur les épaules.

« Puis l'heure est bonne dans l'étonnante comédie politique et littéraire que

nous traversons. Et qui dirait la vérité si ce n'était vous qui ne visez ni siège à la Chambre ni fauteuil à l'Académie ? Vous n'êtes d'aucun troupeau politique, d'aucune bande religieuse, vous n'avez pas de maître, pas d'idole ; vous pouvez marcher librement aussi bien qu'il le faudra sans autre Credo que votre intelligence.... On finit par vouloir un journal à soi où l'on dira tout, on peut y crever à la peine, au moins on y crèvera soulagé. » — (Catalogue Lemallier, n° 5.)

Zola. — Lettre à Huysmans. Paris, 14 novembre 1865. Il lui demande un article dans le *Charivari* sur un roman qu'il vient de publier. « Veuillez lire mon livre qui est une œuvre de passion et de révolte ; j'espère que vous y trouverez les éléments d'un excellent compte rendu. »

— Lettre à Huysmans. Médan, 5 janvier 1890. Il le remercie de l'envoi de son livre : *Certains*. Il contient des pages très braves, très intenses, qui l'ont ravi. « Vous avez une vie de style extraordinaire, et vous lire est pour moi un plaisir physique, en dehors même des idées. »

— Lettre à Huysmans. Médan, 10 mai 1883. Il achève l'*Art moderne* de Huysmans et, sur les opinions, Zola ne s'entendrait pas toujours avec Huysmans ; il n'en est pas à jeter Courbet aux démolitions et à proclamer Degas le plus grand artiste moderne. « Plus je vais et plus je détache des coins d'observations simplement curieux, plus j'ai l'amour des grands créateurs abondants qui apportent un monde. Je connais beaucoup Degas et depuis longtemps. Ce n'est qu'un constipé du plus joli talent. » — (Vente Lemasle, 29 janvier.)

— Lettre. 12 août 1884. Il a regret de ne pouvoir accepter les offres du *Matin*. Déjà on s'était adressé à lui pour la fondation de ce journal. — « Mon temps est pris par mes romans, j'ai résolu de ne pas rentrer dans la presse, au moins de quelque temps. » — (Catalogue Lemasle, 201.)

— Lettre à un confrère. Médan, 21 août 1878. — Lettre relative à une étude sur Gustave Flaubert : « Je préfère vous envoyer tout de suite mon étude sur Gustave Flaubert, pour que vous puissiez faire composer et me remettre les épreuves lorsque j'irai vous voir ces jours-ci. Faites remarquer à l'imprimerie que j'ai mis *bon* au crayon rouge sur certains passages barrés que je veux rétablir en entier. D'ailleurs, qu'on me conserve la copie, ... », etc.

— Lettre. Médan, 25 septembre 1884. — Lettre adressée à une dame, dans laquelle il lui fait savoir qu'il lui est impossible d'intéresser quelqu'un à son sort : « Je reçois tant de lettres comme la vôtre, j'ai les bras liés, je ne vous réponds que pour ne pas vous blesser davantage par mon silence, ... », etc.

— Lettre (à Édouard Fournier). Paris, le 20 novembre 1865. — Lettre relative à son volume *La Confession de Claude* : « Vous annoncez, pour dimanche prochain, une étude très détaillée sur le *Passé de M. Jouanne*, et vous parlerez certainement de cette bohème de Murger, si gaie et si mensongère dans sa poésie souriante. Or, il arrive que le volume que j'ai l'honneur de vous adresser, *La Confession de Claude*, est un récit de cette même vie de bohème, mais de la bohème vraie, terrible dans ses misères et ses souffrances. Je désire vous signaler l'occasion qui se présente, dans le cas où vous auriez l'obligeante volonté de m'être agréable. Vous pouvez, je crois, montrer ma Laurence à côté de Musette et de Mimi, la vérité navrante à côté du mensonge caressant, ... », etc.

— Lettre (à Édouard Fournier). Paris, le 27 novembre 1864. — Il le remercie

de la mention qu'il a bien voulu faire dans son feuilleton de son livre (*Contes à Ninon*) ; il le remercie aussi de la promesse qu'il lui fait d'en reparler prochainement : « Je sais que vous avez peu de place et je suis vraiment honteux de prendre ainsi acte de votre promesse ». — (Catalogue Lemasle, n° 199.)

Zola. — Lettre. Médan, 26 juillet 1882. — Lettre relative à *Nana* : « Je vous renvoie votre note qui est parfaite. Je me suis simplement permis d'y introduire l'indication du cadre, les grands magasins de nouveautés, car je m'aperçois qu'on me vole mon idée un peu partout, depuis que des indiscrétions l'ont répandue, et il est bon que nous prenions date. — Mon avis est aussi que vous annonciez l'œuvre tout de suite. La publicité qu'un journal se fait à lui-même ne coûte rien, et c'est souvent la plus efficace. Le *Voltaire* a répété à satiété pendant un an qu'il publierait *Nana*, ce qui a été, selon moi, pour une bonne moitié dans le retentissement donné à l'apparition de l'œuvre. » — (Catalogue Lemasle, n° 203.)

— Lettre à M. Saint-Georges de Bouhélier. Paris, 7 novembre 1899. — Il le remercie de son article de la *Plume* : « Il m'a beaucoup touché, moins par ses éloges que par son ardent souffle de vie et d'espoir. Je fais la part de votre jeune enthousiasme, vous me voyez au travers de toute la flamme qui brûle en vous. Mais, si je n'accepte de votre tendresse que ce que je dois en prendre, cela me passionne de voir en vous un des créateurs de demain, un de ceux qui viendront, après nous, dire les paroles de vérité et de justice. Et c'est cela qui m'émeut profondément, la certitude, à cette heure, que nous pouvons disparaître et que des frères cadets, animés de la même foi, sont là, prêts à prendre la torche de nos mains, pour que jamais elle ne s'éteigne. — Ce n'est pas seulement un nouvel Évangile que le monde attend, ce sont aussi des croyants, des poètes, des héros, qui referont une âme à la vieille humanité, ... », etc.

On y a joint un numéro du journal *L'Aurore*, du 4 juin 1908. — (Catalogue Lemasle, n° 202.)

— Lettre. Médan, 25 juillet 1885. — Longue lettre dans laquelle il parle de son voyage au Mont-Dore : « Je vous prie, ne soufflez mot de ce voyage ; car je tremble à l'idée des fâcheux. Alexis et Cézanne, qui sont chez moi en ce moment, se trouveront là-bas en même temps que nous. Rien de nouveau, en attendant. Je travaille, c'est l'éternelle chanson. Je lis vos lettres du *Sémaphore*, dont certaines m'intéressent et me plaisent beaucoup. — (Catalogue Cornuau, n° 165.)

Histoire de la diffusion des idées. — M. Tirol. Les cabinets de lecture en France (1800-1850) [avec d'utiles renseignements sur les premiers cabinets de lecture au XVIIIe siècle. Précis. Intéressant]. *Revue des Bibliothèques*, janvier-juin 1926.

Histoire de la Librairie. — A. de Bersancourt. Un éditeur fameux, Poulet-Malassis [Notice bien informée]. *Les Marges*, 15 août 1926.

Histoire de la Pensée. L'Orientalisme. — N. Iorga. Les voyageurs français dans l'Orient européen [Important]. *Revue des Cours et Conférences*, novembre 1926 et suiv.

Histoire de la Pensée. — F. Strowski. De La Bruyère à Stendhal. [Se propose de « déterminer ce que nos grands écrivains ont estimé de l'homme et de la condition humaine... comment ils se sont figuré le sage qui veut parvenir, qui parvient par moyens humains, à la perfection, l'homme en

tant qu'homme ». Synthèse systématique mais vigoureuse.] *Revue des Cours et Conférences*, 15 décembre 1926 et suiv.

Histoire de la Pensée. — R. Lenoir. Le Mesmérisme et le système du monde. [Intéressante synthèse des efforts d'explication à demi mystiques ou mystiques du XVIIIe siècle ; explication du système de Mesmer qui le réhabilite et le replace dans un courant sérieux de pensée.] *Revue d'Histoire de la Philosophie*, avril-juin 1927.

Histoire de la Poésie. — G.-L. van Roosbroeck. Are the modern poets decadent? [Considérations historiques.] *The Romanic Rewiew*, juillet-septembre 1926.

Histoire du Symbolisme. — G.-L. van Roosbroeck. The tragic story of Adoré Floupette, or How one becomes a Decadent [Histoire de la publication des *Déliquescences* et de l'accueil qu'on leur fit. Pittoresque.] *The Romanic Rewiew*, janvier-mars 1927.

— A. Fontainas. A la naissance du symbolisme (Souvenirs). *La Muse Française*, 10 mai 1927.

Histoire du Romantisme. — Numéro du *Nord Littéraire et Artistique* consacré au Centenaire du Romantisme, mars 1927.

— Numéro de la *Renaissance de l'Art français et des Industries de luxe* consacré à l'histoire du préromantisme français. Brèves, mais très substantielles et solides études de H. Girard : Qu'est-ce que le Préromantisme? — G. Brunet : Les Thèmes littéraires. — H. Moncel : Les Influences étrangères, etc. Nombreuses gravures.

— G. Charlier. Le mouvement romantique en Belgique [Intéressant. Très précis. Noter l'étude sur la contrefaçon littéraire en Belgique, importante pour l'histoire littéraire française.] *Bulletin de l'Académie royale de langue et littérature françaises de Belgique*, mars 1927.

— G. Charlier. Une amitié romantique. Saint-Valry et Victor Hugo. [Documents nouveaux, intéressants et étude d'ensemble précise et vivante sur Saint-Valry.] *Le Flambeau* (Bruxelles), 1er février 1927.

— Voir Victor Hugo.

INFORMATIONS

Le cinquième congrès de Langue et Littérature françaises, sous les auspices de la *Fédération de l'Alliance française*, de l'*Institut d'Éducation international*, de l'*Alliance française de New-York*, a eu lieu à l'Université Columbia, à New-York, les 20 et 21 avril. Voici les communications faites intéressant l'histoire littéraire de la France :

Louis Cons, Associale Professor of French, Princeton University, *French Drama in the United States.* — William A. Drake, Editor, *Vulgarization of French Literature.* — Bernard Fay, Professor of French Literature, University of Clermond-Ferrand ; Visiting Professor of History, Columbia University, *Contemporary French Literature.* — Alexander Green, Moderne Language Editor, D. C. Heath et Co., *French Class Texts published in the United States.* — Oliver Towles, Professor of French, Washington Square College, New-York University, *Research on French Language and Literature in American Univer-*

sities. — Gustave L. Van Roosbroeck, Lecturer in Romance Languages, Columbia University, *French Collections in American Libraries and Periodicals dealing with French Language and Literature in the United States.*

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, le 24 avril 1927.

Monsieur le Directeur,

Je relève dans l'article de M. Mongrédien : « Les poésies de Molière et celles qui lui ont été attribuées », publié dans le dernier numéro de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, les passages suivants où je suis mis en cause :

Première critique de M. Mongrédien :

Page 3. — « Tout d'abord nous avons relevé toutes les poésies de Molière, « réellement de Molière, disséminées dans les recueils collectifs de l'époque. « Ce dépouillement complet n'existait pas encore. Certes la *Bibliographie des « Recueils collectifs de poésies du XVIIe siècle* de M. F. Lachèvre nous fut une « base précieuse de travail, mais cet érudit *n'a-t-il pas donné comme anonymes « des vers tirés du quatrième intermède de « Monsieur de Pourceaugnac » et une « chanson extraite du « Bourgeois gentilhomme »* ?

Page 29, deux fois, et page 30. — « M. F. Lachèvre a, *par erreur, signalé ces « vers comme anonymes.* » (Ce sont les trois pièces ci-dessus.)

Que veut dire M. Mongrédien ? J'aurais « par erreur donné ou signalé comme anonymes » *trois* poésies extraites des comédies de Molière. Je ne comprends pas, et M. Mongrédien a-t-il su lui-même ce qu'il voulait dire ? Comment peut-on arriver *à signaler des pièces comme anonymes* ? Problème pour moi insoluble. Il est possible que M. Mongrédien, sous cette forme sybilline, a tout simplement constaté que je n'avais pas rendu à Molière *trois* pièces qui sont sans signature dans les recueils collectifs !

A ce reproche, je répondrai que les *trois pièces* en question sont noyées dans *plus de sept mille autres* également anonymes. Je me suis d'ailleurs expliqué très clairement à ce sujet en tête du tome I de ma *Bibliographie.*

« Il est resté un assez grand nombre de poésies anonymes, aussi estimons-« nous cette partie de notre dépouillement comme ayant besoin d'être « complétée. »

Seconde critique de M. Mongrédien :

Page 4. — « Signalons ici que la *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies « du XVIIe siècle* de M. F. Lachèvre, qui nous a encore été utile pour cette partie « de notre travail, était *notoirement insuffisante* du fait que cet érudit n'avait « pu découvrir le recueil « *d'airs (sic) mis en chant* » dont P. Lacroix fit sa « principale source, recueil que nous avons pu retrouver à la Bibliothèque « de l'Arsenal. »

Ce second reproche de M. Mongrédien est tendancieux et, en partie, inexact. Sur les *six volumes* que comporte le *Recueil des plus beaux vers mis en chant*, un seul était resté introuvable : la première fraction de la troisième partie. Que M. Mongrédien, pour faire valoir son travail, considère le nôtre comme « notoirement insuffisant », c'est son droit, mais il exagère un peu, d'autant qu'en s'attardant à détruire les attributions de P. Lacroix, il enfonce une porte ouverte. Personne, sauf M. Mongrédien, ne les a prises au sérieux !

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Frédéric Lachèvre.

En raison des difficultés actuelles pour la publication des ouvrages d'érudition, la *Revue* croit devoir aider la mise en vente *par souscription* de l'impor-

tant ouvrage suivant : *Agrippa d'Aubigné et le Parti Protestant, Contribution à l'Histoire de la Réforme en France,* par Armand Garnier, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Henri-IV. Trois volumes in-4° (24 × 19 cm.), d'environ 400 pages, ornés de gravures hors texte et de documents inédits. Prix : 120 fr.

Le lecteur n'y trouvera pas une étude littéraire sur d'Aubigné ; elle a déjà été faite par beaucoup de bons esprits. Mais il y trouvera sa biographie, replacée dans le cours des événements du temps ; une explication historique et psychologique de ses œuvres, rattachées à ces événements ; et, en fin de compte, l'histoire même du Parti Protestant français pendant la période où d'Aubigné y joua un rôle, et c'est autant dire pendant toute la durée de ce parti ; nous entendons : tant qu'il fut constitué politiquement et militairement.

M. Servais Étienne a fait paraître dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire* une critique de mon édition de la *Nouvelle Héloïse* qui met en cause non seulement mon intelligence, mais encore mon honnêteté. — J'ai envoyé à la *Revue belge* la réponse ci-dessous. Je me serais contenté de cet envoi si M. Étienne s'était contenté de son article. Mais il l'a répandu par l'envoi de tirages à part. Je me crois donc autorisé à répandre ma réponse en la publiant dans la *Revue d'Histoire Littéraire* :

« M. Servais Étienne a fait paraître, en 1922, un ouvrage sur *Le Genre romanesque en France depuis l'apparition de la « Nouvelle Héloïse »*. J'en ai donné, dans la *Revue d'Histoire Littéraire* (janvier-mars 1923), un compte rendu où j'essayais de prouver que ses méthodes étaient mauvaises et ses conclusions fausses. Depuis, j'ai publié une édition de la *Nouvelle Héloïse* qui comporte, dans son introduction, une sorte d'histoire du roman avant et après l'*Héloïse* (faite, bien entendu, du point de vue de l'œuvre de Rousseau). M. Étienne en a fait, dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire* (T. V, fasc. 4, 1926), un compte rendu où il prétend démontrer que ma méthode est détestable et mes conclusions erronées. C'est de bonne guerre, d'excellente guerre littéraire ; et je n'aurais pas à y répondre si les articles de M. Étienne ne contenaient pas des affirmations qui mettent gravement en cause non seulement ma méthode, mon intelligence, mon jugement, mais encore mon honnêteté.

« M. Étienne prétend, en effet, démontrer que je n'ai fait que parcourir la plupart des romans sur lesquels j'ai raisonné et même que je n'en ai connu que le titre :

« M. Mornet, comme on l'a vu et comme je vais encore le prouver, a lu un « certain nombre de romans et de préfaces, en a parcouru un nombre beau- « coup plus considérable, et en a ignoré qui sont de première importance... « Ce fait de parcourir 2000 romans [en réalité, si l'on élimine les rééditions, « il y en a 1500] ne peut que tromper sur un mouvement d'opinion, car il « n'arrive jamais qu'idées et procédés puissent se dérouler dès le titre de « l'ouvrage, dès la préface ou dans les pages lues au hasard. »

Voici, d'ailleurs, qui précise l'accusation de n'avoir lu que le titre des romans :

« Ce sujet sera repris par Mme Riccoboni dans un roman que l'éditeur classe « (p. 382) — cette fois-ci avec raison et d'après l'étude de miss Crosby — « parmi les romans d'analyse morale... [Donc, quand je classe mal, d'après M. Étienne, c'est par ma faute et, quand je classe bien, ce n'est pas de ma faute.]

« Ainsi, parmi les contes fantaisistes et galants, pourquoi faire figurer « *Abassaï, histoire orientale,* par Mlle Fauque, *Daïra, histoire orientale,* par La « Popelinière ? A cause du sous-titre ? Mais il n'y a pas seulement les titres et « les sous-titres... » — « Voilà pour quelques livres des plus connus ; alors,

« que dire des autres? Oui, que dire des autres? Un seul exemple : aux « Romans et Nouvelles réalistes » l'éditeur inscrit (p. 351) *Le Colporteur* et *Les « Ridicules* du siècle de Chevrier. Et ce ne sont pas des romans ! »

Outre quoi, M. S. Étienne essaie de montrer, à maintes reprises, que si j'ai dépassé le titre et sous-titre des romans, je les ai parcourus si négligemment que j'en ai méconnu les caractères essentiels et évidents. Voici l'allégation la plus précise :

« Voici maintenant *La Jolie Femme* de Barthe... Barthe... pense sans doute « que c'est être du jour que d'aimer le roman de Julie et il ne ménage pas « son enthousiasme », dit M. Mornet (p. 246) qui a lu la page 7 et la page 17 ; « seulement le chapitre XIII tout entier est consacré aux romans et il fallait « le lire : or l'héroïne s'y enthousiasme, oui, mais c'est pour Crébillon d'abord, « et il faut qu'un bel esprit lui vante la valeur morale de la *Nouvelle Héloïse*... »

L'accusation est grave. Elle est celle d'une sorte de bluff ou cabotinage d'érudition. Elle est pis encore. Car j'ai dit moi-même, en tête de ma Bibliographie des romans, que je n'y faisais pas entrer les romans dont je ne connaissais que le titre ; j'aurais donc commis un mensonge pleinement conscient et organisé. Elle va même plus loin. Selon M. Étienne j'aurais classé les romans de Mme Riccoboni sans les avoir lus, d'après l'étude de miss Crosby. Or, cette étude est une thèse. C'est moi qui l'ai dirigée ; c'est moi qui en ai été le rapporteur ; c'est moi qui ai joué le rôle prépondérant dans une discussion où l'on a choisi entre la mention honorable et la mention très honorable. J'aurai fait tout cela sans connaître l'écrivain que miss Crosby étudiait. N'ai-je pas raison de dire que c'est mon honnêteté qui est en cause et que les arguments de M. Étienne sont injurieux?

Je veux bien croire qu'il a fait effort pour être impartial et qu'il n'a été poussé que par l'amour de la vérité. Il m'a prodigué par ailleurs des compliments que ses allégations devraient ruiner. Je ne lui garde pas de rancune, Mais il est nécessaire de répondre à d'aussi brutales accusations.

L'argument de la *Jolie Femme* est caractéristique de la hâte avec laquelle M. Étienne prétend accabler son adversaire. J'ai parlé à la page 246 de l'enthousiasme de Barthe (et non de la Jolie Femme) pour Rousseau ; cet enthousiasme se marque bien aux pages 7 et 17 et ailleurs. Il y a, en effet, tout un chapitre, en dehors de ces pages, consacré aux romans. C'est d'ailleurs non le chapitre XIII, mais le chapitre XXXIII (ce qui prouve que tout le monde peut se tromper, même M. Étienne). Où M. Étienne prend-il que je ne l'ai pas lu? L'hypothèse, en elle-même, est absurde. Les dites pages 7 et 17 (M. Étienne oublie de le dire) sont au tome II. J'aurais vu d'assez près le roman pour y dénicher, au T. II, ces pages 7 et 17 et je n'aurais pas vu un chapitre, important pour mon sujet, qui s'intitule *Des Romans* et qui est porté sous ce titre à la table ! L'absurdité est d'ailleurs confirmée par les faits que M. Étienne n'a pas pris soin de relever. Dans ce chapitre XXXIII la discussion sur la théorie du roman occupe les pages 46-56 et elles sont portées dans ma Bibliographie de la *Théorie du Roman* : p. 326, n° 76 ; le jugement sur la *Nouvelle Héloïse* est aux pages 49-51 ; il est porté dans ma Bibliographie des *Jugements sur la Nouvelle Héloïse* : p. 328, n° 125.

Qui ne voit que l'accusation de n'avoir pas lu les œuvres de Mme Riccoboni (dans les circonstances que j'ai dites et alors que je la juge et cite abondamment dans mon édition) croule par son énormité même. M. Étienne a vu dans ma Bibliographie : *Romans d'analyse morale*, de Mme Riccoboni,... etc., et (en note) voir : E.-A. Crosby..., etc. Que n'a-t-il remarqué, comme je l'indique en tête de cette Bibliographie, que ces notes signalent les ouvrages où j'ai trouvé des renseignements bibliographiques sur les éditions successives de mes romans, et non pas les jugements qui m'ont dispensé de les lire? A qui fera-t-on croire qu'ayant eu cent fois, par mon métier, à parler de Mme Riccoboni, je ne la connaisse que par miss Crosby? J'aurais classé la *Daïra* de La

Pouplinière uniquement d'après son titre? Mais La Pouplinière et son œuvre ont été étudiés par M. G. Cucuel. G. Cucuel était mon ami, et un peu mon élève. J'ai accueilli ses premiers essais dans ma *Revue du XVIIIe Siècle*. J'ai suivi l'élaboration de sa thèse. A défaut d'une lecture de *Daïra*, cette thèse m'aurait indiqué qu'il y a en effet dans *Daïra* une intrigue compliquée. Mais en ouvrant une catégorie « Contes fantaisistes et galants », ai-je voulu dire qu'aucun de ces contes n'avait une intrigue complexe ou même obscure? J'ai mis *Daïra* dans la classe des contes galants et fantaisistes parce qu'il appartient pour une part à la tradition de l'orientalisme galant (Favart y louait une description des amusements des sérails). J'aurais inscrit le *Colporteur* aux romans réalistes sur la foi de son titre, sans me rendre compte que ce n'était même pas un roman. Mais ce *Colporteur* est dans ma bibliothèque (comme, d'ailleurs, Mme Riccoboni). Il y est venu d'une façon fort économique. La librairie Hachette eut, il y a quinze ans, l'idée de publier une collection de romans du temps passé. Elle me chargea de faire le plan de la collection. Sur ma demande, elle acheta et m'envoya la collection publiée chez Flammarion « Les Conteurs du XVIIIe siècle »; le *Colporteur* s'y trouve! et l'on voit, du coup, que le fait de le tenir pour un roman ne prouve pas qu'on ne l'a pas lu. On y trouve également le *Sopha*, les *Mémoires turcs* que M. Étienne m'accuse de méconnaître. Survint la guerre et le projet disparut. Après la guerre, la librairie Grasset conçut un projet analogue : publier, dans une revue ressuscitée, *Nos Loisirs*, des contes et nouvelles du XVIIIe siècle. Je fus chargé des recherches. Je refis mes lectures, dressai un plan. La revue cessa sa publication. Mais mes études de ces contes n'étaient pas terminées. Le premier volume de mon édition est de novembre 1925. Or, j'ai fait en Sorbonne, de novembre 1924 à avril 1925, un cours sur le *Conte satirique et philosophique au XVIIIe siècle :* M. Etienne peut envoyer des commissions rogatoires à des auditeurs qui ont, je le sais, leurs notes; ils lui témoigneront que j'ai parlé du *Colporteur* et de ce qui, dans le *Sopha*, n'est pas la pure galanterie. Quant aux *Ridicules du siècle*, une note de mon tome II (p. 380) prouve que je les connais autrement que par leur titre.

Je ne suivrai pas plus longtemps M. Étienne dans les discussions où, sans dire ou insinuer que je ne connais de certains romans que le titre, il essaie de démontrer que ma connaissance en est si vague que je me suis trompé sur leur caractère général. La chicane peut se prolonger à l'infini. M. Étienne, qui a lu le *Colporteur*, affirme que ce n'est pas un roman. Un éditeur publiant une collection de romans du XVIIIe siècle y imprime le *Colporteur*... Je ne m'engagerai pas davantage dans les dissertations où il prétend démontrer que je fausse les textes en les tronquant,... etc. Je rappelle seulement que si mon édition de la *Nouvelle Héloïse* suppose de longues recherches, les miennes ont été commencées il y a plus de vingt ans, puisque j'ai publié en 1905, dans la *Revue Universitaire*, une étude où j'analysais et commentais tous les romans (la plupart inconnus) qui avaient tenté de mettre à profit le succès de la *Nouvelle Héloïse* en imitant son titre; je ne sache pas que la liste en ait été allongée depuis.

J'estime et j'estimerai désormais que, sur un même sujet, M. Étienne a publié son livre et moi le mien; après avoir lu ses articles, je ne suis prêt à modifier aucune de mes conclusions. Nous ne nous accordons pas. Les polémiques sont inutiles. Elles ne peuvent qu'ennuyer ou divertir la galerie. C'est aux lecteurs de nos livres à décider.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

DOCUMENTS INÉDITS SUR L'HÔTEL DE BOURGOGNE

Le 2 mai 1613 se présentait devant les autorités municipales de Leyde, aux Pays-Bas, un comédien français ambulant qui sollicitait l'autorisation de représenter des tragédies et des comédies, autorisation que lui accordaient sur-le-champ les bourgmestres et les échevins de la ville[1].

Aussi l'humble suppliant n'était-il pas le premier venu, puisqu'il s'agissait du célèbre Valleran le Conte[2]. Peut-être n'était-ce pas la première fois qu'il se présentait devant les bourgmestres de Leyde; le livre des décisions de justice parle de « Meester Valleran met syne consorten » (Maître Valleran et consorts), termes qui marquent plutôt une certaine familiarité[3].

Pour appuyer leur requête, le comédien et ses camarades la font accompagner d'une recommandation du prince de Nassau : sans doute ils ont auparavant joué devant Son Altesse à La Haye, soit dans le Jeu de Paume du « Buitenhof », soit dans la « Piquerie du prince[4] ».

Depuis des années maître Valleran et ses compagnons avaient parcouru une partie de l'Europe occidentale.

En 1592, ils jouent à Bordeaux, et notre comédien y apparaît à

1. Archives municipales de Leyde (Pays-Bas). Geregtsdagboeken (Livres des décisions de justice), année 1613, f° 25. Décision du 2 mai 1613.

2. Valleran signe tous les baux avec la Confrérie de la Passion dont il va être question dans la suite de cet article : « Valleran le Conte ». Il faudra donc renoncer à l'orthographe « Lecomte » ou « le Comte ».

3. Voici le texte intégral de la décision : « Die van den gerechte hebben M. Valleran met syne consorten op haerll versouck ende de recommandatie van syn Excelltie toegelaten alhier hare Tragedien ende comedien te mogen spelen ende verthonen mits haer 't haren coste voorsiende van een bequaeme plaetse ende voor den Armen alhier betalende eene somme van 25 gulden van 5 grooten 't stuck. — Actum den 2de Meye 1613. »

4. Voir notre thèse sur *Les Comédiens français en Hollande au XVIIe et au XVIIIe siècles*, Paris, Champion, 1925, in-8°.

côté d'une actrice dont Gaufreteau, homme de marque dans sa ville, a tracé un portrait charmant dans sa *Chronique*[1].

Le 27 mars 1593, Valleran le Conte « von Montdidier in Picardey » (de Montdidier en Picardie) avait sollicité auprès du Conseil de la ville de Francfort, pour lui et sa « mitgesellschaft Frantzösische Comœdianten » (compagnie de comédiens français), l'autorisation de représenter « in Frantzösischer Sprach » (en langue française) « ire Biblische Comœdias und Tragœdias » (leurs comédies et tragédies bibliques). On la leur avait accordée à la condition expresse qu'ils ne demanderaient pas plus de quatre « Pfennige » par personne[2].

Évidemment les comédiens français avaient eu beaucoup de succès, puisque, au mois d'avril, Valleran pria le sage et noble conseil de vouloir « in gnatten vergönstigen seine biblische comœdias und tragœdias alhie noch agiren zu dörfen » (lui faire la grâce de pouvoir encore représenter ici ses comédies et ses tragédies bibliques).

A titre de recommandation il ajoute qu'à Rouen, à Strasbourg et à d'Angres (Angers ou Langres?) il n'a pas joué que des pièces bibliques, mais aussi des pièces de « Schodällen » (Jodelle), renseignement sommaire mais précieux sur la composition de son répertoire[3].

Les représentations de la compagnie de Valleran attiraient à Francfort un public nombreux, composé d'abord de ceux qui visitaient la fameuse foire de Francfort, et des réfugiés protestants qui, ayant quitté leur patrie pour l'Angleterre, mais chassés de ce pays sur l'ordre de Marie Stuart, avaient trouvé, depuis le mois de mars 1554, un asile dans la puissante ville des bords du Mein. Quoique l'anticalviniste Jodelle ne dût pas les satisfaire complètement, les réfugiés n'en auront pas moins suivi avec intérêt les progrès dans l'art dramatique de leurs compatriotes d'au-delà du Rhin[4].

Nous retrouvons Valleran le Conte « von Amiens aus Franckreich » (d'Amiens en France), le 21 juin 1593, à Strasbourg, où il exprime le désir de jouer « ettliche schöne Comœdias, geistliche und weltliche » (plusieurs belles comédies tant sacrées que profanes). Mais on rejette sa requête[5].

1. Voir L. Lacour, *Les Premières Actrices françaises*, Paris, Librairie Française, 1921, in-8°, p. 10 et n. 1.

2. Voir Karl Trautmann, *Französische Schauspieler am bayrischen Hofe* (Jahrbuch für Münchener Geschichte, II, Munich, 1888, in-8°, p. 20).

3. Trautmann, *op. cit.*, p. 201. Le répertoire biblique doit avoir compris les *Juives* de Garnier, les pièces de Des Masures et l'*Abraham sacrifiant* de Théodore de Bèze, à l'intention des protestants. — 4. *Ibid.*, p. 201-202. — 5. *Ibid.*, p. 205-206.

Pendant six ans, on perd la trace du célèbre acteur dont Tallemant des Réaux dit que c' « estoit un grandhomme de bonne mine[1] ».

D'après l'*Inventaire*, reproduit par Soulié dans ses *Recherches sur Molière et sa famille*, il passa le 10 mai 1599 un bail avec les Maîtres de l'Hôtel de Bourgogne. L'*Inventaire* relatant, à la date du 28 avril de la même année, un bail fait par les confrères avec des *comédiens italiens*, il est possible que les deux troupes aient joué à tour de rôle[2].

Poussé, pendant la préparation de notre thèse sur les *Comédiens Français en Hollande*, par le désir de tirer au clair l'histoire des Comédiens du Prince d'Orange et de leurs démêlés avec la Confrérie et les Comédiens du Roi, nous avons fait des recherches dans les archives de Maîtres Haguenier et Huart, notaires ordinaires de la Confrérie de la Passion au XVIIe siècle[3].

En dépouillant ce qui subsiste des minutes de ces « Gardes-nottes du Roy, nostre sire », nous espérions trouver le texte des baux susdits, mais, le premier dossier retrouvé portant la date de 1606, il nous manque tout détail concernant « le prix et charges, clauses et conditions portées par iceux baux[4] ».

Quant aux cinq baux faits aux comédiens italiens d'après l'*Inventaire*, si celui du 28 avril manque, nous avons, en revanche, eu la chance d'en trouver, outre celui du 8 avril 1614, cité par Baschet[5], deux autres, faits entre ces deux dates (probablement ceux relatés dans la clause de l'*Inventaire*), et un document d'une autre nature. Parlons d'abord de celui-ci.

Le 16 février 1608, ce sont les comédiens du duc de Mantoue qui signent un bail avec les confrères. Un d'entre eux s'appelle Battistino Austoni (le document dit *Oston*).

Le 29 mai suivant, celui-ci comparaît avec trois des confrères, Pierre Prévost, Louis le Texier et Gautherot, devant les notaires Haguenier et Huart, pour protester contre l'impertinence du sieur Jacques de Fonteny « se disant et prétendant contrôleur desdits commédiens ». Celui-ci s'était arrogé le droit de réserver pour lui

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, 3e édition, Monmerqué et Paris, Paris, 1858, in-8°, t. VII, p. 170.

2. Cependant cette coïncidence n'est pas certaine, la date de l'article de l'*Inventaire* n'étant pas nécessairement celle du début des représentations.

3. Soulié écrit *Haguemer;* Baschet donne le nom exact *Haguenier* (*Les Comédiens italiens à la Cour de France*, Paris, 1878, in-8°, p. 103). Nous exprimons notre profonde gratitude au détenteur actuel de ces documents intéressants, qui nous a permis de fouiller ces dossiers et de faire copier plus de cinquante baux.

4. Cf. Soulié, *Recherches*, p. 154.

5. Baschet, *op. cit.*, p. 250-251.

et ses amis une loge qu'il prétendait lui être cédée par Sa Majesté en considération du contrôle qu'il exerçait.

Dans l'acte cité, les comédiens se plaignent de cet accaparement, relevant que les confrères se sont déjà réservé six loges[1].

Depuis quelques ans déjà, la Confrérie avait eu maille à partir avec le sieur de Fonteny. Autrefois (avant le mois de septembre 1606 en tout cas) il avait été maître, gouverneur et receveur de l'Hôtel de Bourgogne; en cette qualité il avait avancé, à ce qu'il semble, des sommes importantes. Étant devenu, depuis, secrétaire de Madame, sœur du roi, il avait déposé un rôle des recettes et des dépenses faites par lui et il s'était trouvé que la Confrérie lui devait « plusieurs sommes de deniers », mais les confrères en refusaient le payement, doutant de l'exactitude du compte. De là procès sur procès.

Ce ne fut que le 6 septembre 1606 que les confrères s'entendirent avec leur ancien collègue; ils reconnurent lui devoir 500 livres tournois et s'engagèrent à lui payer annuellement 31 livres 5 sols de rente, rente dont aux termes du contrat ils pourraient se libérer en payant d'un coup 500 livres tournois[2].

A cette date, Charles Pouldrac est doyen de la Confrérie, alors que Guillaume Javelle, *Jacques Ronneau*, François Lejeune et Gilles Frenel sont qualifiés maîtres et gouverneurs de l'Hôtel. Nous voyons par cette énumération que, si Fabre (*Les Clercs du Palais...*, p. 267) et Petit de Julleville (*Les Comédiens en France au Moyen-Age*, p. 187) se sont trompés sur le nom et la qualité de Valleran, le nommant *Valérien Lecomte* et le qualifiant de maître de la confrérie de la passion, Rigal se trompe également en nommant Ronneau *Jacques Resneau* et en le croyant comédien[3]. Mais les frères Parfaict l'ont induit ici en erreur[4].

Revenons à la plainte de Battistino Austoni et ses camarades[5] : les confrères sont d'accord avec eux; ils protestent n'avoir jamais rien su d'un don de la part du roi. Il n'y a jamais eu de contrôleur et, d'ailleurs, on n'en a pas besoin. Les maîtres de la Confrérie se

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1608, 2e trim., acte CCXLVI.
2. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1606, 3e trim., II-c XXVII
3. Rigal, *Le Théâtre français avant la période classique*, Paris, Hachette, 1901, in-8°, p. 52-53, n. 4.
4. Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre Français*, édition de Paris, 1745, t. III, p. 581, disent : « Jacques Resneau, Comédien de l'Hôtel de Bourgogne, ne nous est connu que par l'Arrêt du Parlement du 19 juillet 1608, rendu entre Nicolas Joubert, Prince des sots, et les maîtres de l'Hôtel de Bourgogne, que nous avons rapporté plus haut ». — Depuis 1607, Ronneau est qualifié d' « antien maître » dans les minutes des notaires Haguenier et Huart.
5. Ils formaient la troupe des *Accesi* sous la direction de Pier-Maria Cecchini ou Fritellino.

sont réservé six loges. Le sieur de Fonteny, ayant appartenu à la Confrérie, peut y entrer avec un ou deux de ses amis et prendre une des meilleures places, si le cœur lui en dit. Mais il ne serait pas raisonnable de lui donner une loge spéciale, vu que « la communauté est pauvre et chargée de debtes comme dit est ». Les confrères avaient raison ; la Confrérie était pauvre. Le 15 mai 1607, on autorisait les doyen et maîtres à faire un emprunt de 1 200 livres tournois pour payer les dettes et éviter les poursuites judiciaires : il n'y avait plus un sou en caisse[1].

Le 29 mai 1608, les anciens doyen et maîtres de la « confrairie de la passion et Hostel de Bourgougne » autorisent, par-devant notaires, les doyen et maîtres à plaider « à l'encontre du sieur de Fonteny[2] ».

Plus tard, la réconciliation entre les maîtres de la Confrérie et Jacques de Fonteny semble s'être faite. En 1628, on retrouve l'ancien contrôleur des comédiens cité parmi les maîtres[3].

Au début du mois de septembre 1611, la Reine-Mère et Régente, Marie de Médicis, ouvrit des négociations pour avoir à la cour des comédiens du duc de Mantoue, comme on les avait eus sous le règne du roi Henri IV. Elle essaya d'attirer en France le célèbre Arlequin et sa troupe. Cependant, ses efforts n'aboutirent qu'au mois de septembre 1613[4].

Sur ces entrefaites, une autre compagnie de comédiens italiens, sous la direction de Jehan Alfieri, s'était établie pour quelques semaines à l'Hôtel de Bourgogne. Ils y jouaient concurremment avec Valleran le Conte et ses compagnons, comédiens ordinaires du roi, aux conditions suivantes[5]. Pour une période, allant de la date du bail, soit le 9 mars 1612, jusqu'au « samedi veille du dimanche de la passion prochaine », les deux troupes louent la grande salle, théâtre et loges de la maison et Hôtel de Bourgogne, réservation faite des cinq loges des maîtres, de celle des Tonneaux, de celle d'Angoulvant, prince des Sots, et de celle de Fonteny (sans préjudice du procès intenté « allencontre luy pour raison de ce »), et de celle des anciens maîtres. Le loyer serait de 200 livres, à payer moitié le 11 mars, et l'autre moitié le 18 mars, que les comédiens jouent ou non. En cas d'interdiction par la justice, déduction serait faite au prorata du temps, à compter cinq journées

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1607, 2e trim., acte VIII-xx-I.
2. Sur les relations entre le sieur de Fonteny et la comédie italienne, voir Baschet, p. 173-176. — 3. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1628, 2e trim., acte VI-xx-XIII, du 12 mai. — 4. Voir, sur ces ngociations et leur issue : Baschet, chap. VI, p. 191-256. — 5. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1612, 1er trim., acte IX-xx-II, du 9 mars.

par semaine. Les représentations finies, les comédiens auraient à remettre les lieux en état, et à payer les droits d'usage au concierge.

Le deuxième bail fait aux comédiens italiens date du 17 octobre 1613.

Après deux ans de négociations dont nous trouvons la description détaillée dans le livre de Baschet[1], la troupe italienne, sous la direction de « Tristan Martinel dit Harlequin », était arrivée à Paris. Le 15 septembre, Malherbe écrit : « Le fameux Arlequin est ici avec une compagnie de comédiens italiens. On leur doit préparer pour le retour de Fontainebleau, qui sera, à ce que l'on dit, environ la Toussaint, un théâtre en la salle des Gardes au Louvre, et, pour la ville, la Reine leur a loué l'hôtel de Bourgogne. Ils s'en vont à Fontainebleau avec le Roi[2]. »

On trouve parmi les minutes des notaires Haguenier et Huart le bail que les Italiens firent avec les maîtres de l'Hôtel. C'était Tristano Martinelli qui le signait pour lui et « per i sudetti compagni », qui étaient : Jehan Baptiste Andrein (Gio : Battista Andreini), Frédéric Ritsy (Federigo Ricci-Pantalone), Jehan Pelleziny (Giovanni Pellesini), Benoist Ritsy (le fils de Federigo Ricci), Berthélémy Bongiovan (Bartolomeo Bongiovanni, dit Graziano), Hierosme Garraviny (Girolamo Garavini) et Laurens Nettuny (Lorenzo Nettuni). Ils louaient la salle pour une période allant du 1er octobre 1613 jusqu'au 31 mars 1614[3], sous réserve de la loge de M. le Lieutenant civil, des cinq loges des maîtres, de celle du prince des Sots et de celle de Jacques de Fonteny. Le loyer serait de 1 200 livres pour les six mois. Les Italiens s'engagent à jouer gratis pour *ceux qui seront « en ladite grand salle » le jour de carême-prenant.*

Baschet a donné des extraits du bail, daté du 8 avril 1614, renouvelé le 9 juin[4].

De la fin de 1614 jusqu'à la fin de 1620, il n'y eut pas de comédiens italiens à la cour ni à l'Hôtel de Bourgogne.

1. Baschet, *op. cit.*, p. 191-232. — 2. *Ibid.*, p. 243.

3. Pierre-Louis Duchartre, dans son livre *La Comédie Italienne*, Librairie de France, Paris, Nouvelle Édition, 1925, in-4°, cite, à la page 89, parmi les comédiens de Martinelli, aussi Baldo Rotari, Virginia Andreini et Lidia Rotari, et continue : « Martinelli et ses compagnons ne revinrent en France que vers la fin de 1620. Ils avaient perdu Baldo Rotari, Pellesini, Bongiovanni et le jeune Ricci, mais s'étaient adjoint : *Fichetto*, Lorenzo Nettuni, etc. On voit plus haut qu'en 1613, Lorenzo Nettuni était déjà dans la troupe.

Cf. les minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1613, 4e trim., acte LXXV.

Rigal se trompe en disant : « En 1613, le 24 novembre, la troupe italienne d'Arlequin inaugure ses représentations à l'Hôtel de Bourgogne ».

4. Baschet, *op. cit.*, p. 251.

Par l'intermédiaire de Monsignor Ruccellai, de nouvelles négociations s'entamèrent vers la fin de l'année 1619, négociations qui n'aboutirent que vers la mi-janvier 1621. Le 12 janvier de cette année, le roi assista pour la première fois à une représentation italienne[1]. Les Italiens jouaient sans doute aussi devant le public à l'Hôtel de Bourgogne, car un document du 2 juillet 1621, conservé parmi les minutes des notaires ordinaires de la Confrérie, dit que « Jehan-Baptiste Andrein dict Lellio, tant pour lui que pour ses compaignons commédiens italiens », reconnaît devoir la somme de 345 livres, restant à payer « de tous les loiers escheus et passés jusques à huy des lieux que lesdits commédiens tiennent et occupent audit hostel de Bourgougne[2] ».

Un contrat du 23 juillet suivant reconnaît comme locataires pour 15 jours, à partir du dimanche suivant, les comédiens français ordinaires du roi : Nicolas Gasteau, Estienne le Febvre, Jehan Chove (?), Guillaume Desforges et Claude Husson. On avait passé ce bail en la présence et avec le consentement de Baptiste Andreini, dit Lelio. Après l'expiration du contrat les maîtres ne seraient pas obligés de continuer le bail aux Italiens[3].

On n'a pas à s'étonner de voir Giovanni Battista Andreini signer les contrats : depuis le 27 juin précédent maître Arlequin, autrement dit Tristano Martinelli, avait disparu de la troupe[4].

Le 30 août, nouveau bail aux comédiens du roi, parmi lesquels sont nommés Étienne de Ruffin, dit La Fontaine, Hugues Guéru, Robert Guérin, Henri Legrand et Nicolas Gasteau, pour une période allant du 1er septembre jusqu'au 15 octobre[5].

A l'expiration du bail, celui-ci pourrait être prolongé jusqu'au 1er novembre, à moins que les bailleurs n'en accordassent un aux comédiens italiens.

En effet, « Sieur Jean Baptiste Andreini dict Leillio » loua la salle de l'Hôtel de Bourgogne pour sa troupe, du 16 octobre jusqu'au 16 novembre de cette année 1621[6].

Le loyer serait de 230 livres, « soit que lesdits commédiens jouent ou non durant icelluy ou que le roi les mande ».

Une clause du contrat stipule que les comédiens seront obligés de souffrir que la veuve Dellin mette au parterre « jusques à douze scabeaux en tel lieu qu'elle pourra et vendre par elle

1. Baschet, *op. cit.*, p. 257-282.
2 Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1621, 3e trimestre, acte VI.
3. *Ibid.*, 3e trimestre, acte LXVIII. — 4. Baschet, *op. cit.*, p. 298.
5. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1621, 3e trimestre, acte IX-xx.
6. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1621, 4e trimestre, acte XXXVIII.

macquarons, pain, vin et autres choses parmy ledit parterre sans pour ce lui faire aucun empeschement par lesdits commédiens qui pourront y mettre aussi des bancs et escabeaux ainsi que bon leur semblera ». Le bail, ce premier mois expiré, pourrait être prolongé de mois en mois.

Baschet présume que la troupe a quitté la France au mois de mars 1622[1]. Bien que nous ayons dépouillé les dossiers des années suivantes jusqu'à 1640 dans les archives des notaires attitrés de l'Hôtel de Bourgogne, nous n'avons plus trouvé trace des comédiens italiens. D'ailleurs, Baschet ne rencontre plus de documents les concernant après l'année 1624 dans les archives du duc de Mantoue[2].

Rigal mentionne parmi les représentations de comédiens étrangers à l'Hôtel de Bourgogne celles des acteurs anglais de Jehan Sehais en 1598[3]. Nous pouvons y ajouter celles des « commédiens espagnols de la Royne » sous la direction de Francesco Lopez, que le bail du 12 avril 1625 nomme François Loppes. Ils louent la salle pour un mois à partir du 13 avril, moyennant une rétribution de 165 livres : ils auront à payer en outre 20 sols pour le théâtre « et deppendance d'icelui, pour chaque jour qu'ils joueront, et 25 sols par jour au concierge[4]. » Sur les représentations aux Pays-Bas espagnols par la troupe de Lopez on peut consulter le beau livre de M. H. Liebrecht : *Histoire du Théâtre français à Bruxelles*[5].

Il est temps de retourner à Valleran le Conte et ses camarades. Comme nous l'avons expliqué plus haut, nous devons passer sous silence l'*accord et composition* entre les maîtres et « ledit Valleran Lecomte pour rachat dudit bail » (celui du 1er mai 1599), ainsi que le *marché* passé le 30 octobre entre les maîtres et Robert Guérin et autres comédiens français et le *bail* fait le 4 février à Thomas Poirier, dit la Vallée[6].

Rigal, se servant de l'*Inventaire*, dit dans son *Théâtre français avant la période classique* : « En 1607, Th. Poirier a quitté l'Hôtel et Valleran l'a remplacé ». Il faut corriger cette assertion en ce sens que Valleran y était déjà en 1606[7].

On trouve le bail qui se rapporte à son entrée à l'Hôtel parmi les minutes de maîtres Haguenier et Huart, de l'année 1606. Il porte la date du 6 février et stipule que Valleran pourra se servir de la

1. Baschet, *op. cit.*, 305. — 2. *Ibid.*, p. 327. — 3. Rigal, *op. cit.*, p 46.
4. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1625, 2e trimestre, acte XLV.
5. H. Liebrecht, *Hist. du Théâtre franç. à Bruxelles*, Paris, Champion, 1924, in-4°.
6. Soulié, *Recherches*, p. 154.
7. Rigal, *op. cit.*, p. 51.

grande salle et des loges de l'Hôtel pour y jouer et représenter « jeuz et commédies honnestes et au contentement du public, pendant les quatre premiers dimanches du quaresme et jour Saint-Mathias et la sepmaine de la my-caresme prochain », moyennant un loyer de six vingts livres tournois. En cas de prohibition des représentations par M. le Lieutenant civil, le contrat « demeurerait nul[1] ».

L'*Inventaire* a induit Rigal en erreur sur le compte de Valleran. Ayant lu dans Soulié cette phrase : « 30 septembre 1628 : Quatre baux faits aux comédiens du roi, représentés par Valleran Lecomte et ses compagnons, et par Hugues Guéru, Henri Legrand, Pierre le Messier et autres..., le dernier en date du dernier jour de septembre 1628[2] », le regretté auteur écrit dans son *Théâtre français*, après la phrase citée plus haut : « Aucun bail nouveau, il est vrai, n'est porté pour cette année à l'*Inventaire*, mais quatre baux faits à Valleran Lecomte, et dont le dernier est du 30 septembre 1628, sont inscrits en bloc à cette date ; le premier doit être celui que nous cherchons[3] ».

Le bail du 30 septembre 1628 porte les signatures de Guéru, Legrand, Pierre le Messier, mais non pas celle de Valleran. Après le mois de mars 1612, on ne trouve plus le nom de Valleran dans les minutes de Haguenier et Huart.

Citons, l'un après l'autre, les baux que nous avons trouvés dans les archives des notaires de l'Hôtel, après celui du 6 février 1606.

Le 8 avril 1606, bail fait au sieur Valleran le Conte, tant pour lui que pour ses compagnons, comédiens ordinaires du roi, pour une période allant du 9 avril jusqu'à la « dernière feste de la Pentecoste prochaine[4] », moyennant une somme de 180 livres tournois. Ayant omis de payer 120 livres tournois restant à verser en conséquence du bail du 6 février, les comédiens doivent en tout une somme de 300 livres tournois ; ils promettent de verser 15 livres tournois par représentation. Il est stipulé expressément que « la Gallerie d'en hault appellée le Paradis » est comprise dans ce bail.

Quelques lignes de L'Estoile, citées par Rigal, attestent qu'au mois de mai 1607 Valleran jouait en effet à l'Hôtel[5].

Il y était aussi au mois d'octobre 1607, ce que prouve un document du 24 de ce mois[6].

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1606, 1er trim., acte VI-xx-XVIII, du 6 février. — 2. Soulié, *op. cit.*, p. 160. — 3. Rigal, *op. cit.*, p. 51.
4. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1606, 2e trim., acte XXIX.
5. Rigal, *op. cit.*, p. 51 et note 1.
6 Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1607, 4e trim., acte IV-xx-I.

Des différends avaient surgi entre « les antiens maistres de la confrairie de la Passion et maison de l'ostel de Bourgougne » et les doyen et maîtres en fonction, mais un procès fut évité. « Pour apporter à tousjours à l'advenir ung bon ménage et règlement à ladite confrerie et maison », les anciens maîtres cèdent aux doyen et maîtres en charge « la moitié des cinq loges du costé de celle par où l'on entre et va par la grand porte et court du costé du Jeu de Paulme, avec les loges des entiens et la moytié du lieu dit le Paradis », à partir du 24 octobre jusqu'au jour de carême-prenant suivant, moyennant une somme de 500 livres tournois. Les maîtres en charge auront à fournir sans rétribution aux bailleurs « les bougies de sire qu'ils ont accoustumé de toute entienneté d'avoir ». Les maîtres jouiront des lieux « cy dessus specifiez » jusqu'au jour où il sera élu d'autres maîtres après Pâques suivant. Les anciens maîtres pourront, si bon leur semble, aller voir représenter « les jeux et histoires en ladite maison et dans les dites loges..., eulx deuxiesme chacun et non davantaiges ». Le contrat se termine par cette clause : « Là où il adviendrait que les nommez Valleran le Conte et Laporte avec leurs compaignons à présent jouant et représentant audit Hostel de Bourgougne ne parachevaient à jouer en ladite maison jousques au jour et pour le temps que ladite maison leur a esté louée, en ce cas sera fait déduction ausdits preneurs au prorata desdites 500 livres de ce quy ne jouiront pas ».

Quelques semaines auparavant, le 6 août, Valleran et ses camarades avaient passé un bail avec la confrérie, afin de pouvoir jouer à l'Hôtel à partir du 23 septembre 1607, jusqu'au jour de carême-prenant suivant[1]. Au moment de la passation ils n'étaient pas à Paris. Guillaume de Ruffin, huissier en la Prévôté de l'Hôtel du roi, signa le bail pour eux. Par-devant le notaire royal en Guyenne, maître Lhéritier, à « Bourdeaux », les comédiens ordinaires du roi, Valleran le Conte, François Vautrel, Hugues Guéru, Savinien Bony et Estienne de Ruffin lui avaient donné, le 10 juillet 1607, « plein pouvoir et puissance de louer pour et en leur nom l'Hotel de Bourgougne[2] ». Le loyer serait de 1200 livres tournois.

Le bail stipule une représentation gratuite pour le parterre, le mardi gras, « en la manière acoustumée ».

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1607, 3e trim., acte VI-xx-XVIII.
2. Dans les archives du successeur médiat de Me Lhéritier on n'a pas retrouvé cette procuration faite à Bordeaux, « dans le logis où pend pour enseigne l'Adventurier, près l'église Saint-Pierre ». Nous tenons à remercier Me Baron, à Bordeaux, pour la peine qu'il a bien voulu se donner pour nous.

Le 23 ou le 24 octobre, Valleran et Laporte étaient donc ensemble à l'Hôtel. Si le nom de Laporte manque sur la procuration du 10 juillet, et par conséquent sur le bail du 6 août aussi, c'est, sans doute, parce qu'il était absent du logis « où pendait l'Adventurier », à l'heure que le notaire Lhéritier y rédigeait sa procuration. Car, s'il joue avec Valleran le 23 octobre, il est à peu près sûr qu'il se trouvait dans la troupe, à Bordeaux, le 10 juillet.

Il faut donc croire que, le 9 septembre, lorsque Laporte prononçait à Bourges son prologue contre les Jésuites, la séparation entre les deux camarades n'était pas accomplie, mais qu'au contraire le prologue de Laporte formait l'introduction d'une représentation de la troupe de Valleran[1].

Nous osons prétendre qu'en 1607 il n'a pas été question de séparation entre les deux fidèles camarades.

Rigal fonde son hypothèse d'un dissentiment qui se serait produit entre Valleran et son principal acteur sur la clause de l'*Inventaire* du 26 janvier 1608, qui parle du « procès-verbal de Me Poussepin, conseiller au Châtelet de Paris, d'une comparution faite chez lui par lesdits maîtres, etc., et Mathieu le Febvre, dit Laporte, touchant les différends qu'ils avaient ensemble à cause de ladite grande salle dudit Hôtel de Bourgogne que ledit Laporte avait occupée comme associé avec Valleran Lecomte, etc.[2] ».

« Les différends qu'ils avaient ensemble... » mais c'étaient les différends entre les maîtres d'une part et Laporte (avec Valleran et les autres) d'autre part. Impossible de s'y tromper. Et un autre document révèle le sujet de ces dissentiments[3]. C'est un accord entre les anciens maîtres et les maîtres en charge, d'où il appert que Valleran et Laporte n'ont pas achevé leur bail jusqu'au jour de carême-prenant. « Et aussi en considération des grandes gelées qui ont esté pendant ledit temps, au moien de quoy fort peu de gens ont esté aux jeux qui estoient fait audit lieu », les anciens maîtres, pour donner suite à une clause du contrat en date du 24 octobre 1607, font une déduction de 200 livres tournois de la somme due de 500 livres tournois, afin d'obvier au procès dans lequel « lesdites parties esdits noms estoient en voye d'entrer ».

Laporte et Valleran n'ayant pas fait de recettes suffisantes auront refusé de payer aux maîtres le troisième terme de 300 livres

1. Rigal, *op. cit.*, p. 52.
2. Soulié, *op. cit.*, p. 154-155.
3. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1608, 2e trim., acte CCXLIII, du 29 mai.

échu le 1er janvier 1608, ce qui aura mis Me Poussepin à leurs trousses.

Mais nulle part les documents ne font présumer une séparation antérieure entre les deux acteurs ; si l'arrêt du Parlement qui, le 19 juillet 1608, met fin à une longue querelle entre la Confrérie et le Prince des Sots (arrêt cité par les frères Parfaict, t. III, p. 252-255) ne parle que de Valleran, c'est que celui-ci représente ses compagnons, parmi lesquels se trouve Laporte. Le Sieur Jacques « Resneau », que Rigal suppose être un des compagnons du fameux acteur, était en 1608 un des anciens maîtres de la Confrérie et, en cette qualité, il a représenté dans cette querelle ses collègues, anciens maîtres. Le Parlement condamne les maîtres « ès despens de ladite instance » et met les comédiens dans la personne de Valleran, et les anciens maîtres dans la personne de Ronneau « hors de Cour et de procez, sans despens[1] ». Cette même année 1608, une troupe de comédiens italiens, sous la direction de Pier-Maria Cecchini dit Fritellino, joue à l'Hôtel, comme nous avons vu plus haut[2].

Le bail fait le 7 avril 1609 entre la Confrérie et les comédiens ordinaires du roi, signé par Valleran, Claude Husson, Savinien Bony, Hugues Guéru et Estienne de Ruffin, ne mentionne pas Laporte, ce qui ne doit pas nous étonner[3]. C'est que tout simplement il n'avait pas accompagné ses camarades dans l'étude des notaires, ainsi que quelques autres comédiens d'ailleurs. Honorable homme Thomas Caverne se constitue caution pour les acteurs. Ceux-ci louaient la salle, etc., à partir du 1er septembre 1609 jusqu'au jour de mardi gras suivant, moyennant un loyer de 1500 livres tournois, soit 300 livres au jour Saint-Rémy, 300 livres à la Toussaint, 600 livres à Noël et 300 livres au jour de la Chandeleur. Les comédiens seraient tenus de payer au concierge 25 sols par représentation, « à la charge que ledit concierge sera tenu allumer les graisses de dessus les degrets aux jours qu'il en sera besoing ».

1. Rigal, *op. cit.*, p. 52.
2. Baschet, *op. cit.*, p. 176-187.
3. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1609, 2e trimestre, acte XIX.

Rigal, *op. cit.*, p 59, dit : On a vu que Laporte, après un court séjour à l'Hôtel de Bourgogne, l'avait quitté avant le commencement de 1608. Revint-il en province ? Cela est probable; mais Paris l'attirait et il abandonna la province encore une fois. Le 12 novembre 1609 une ordonnance de police parle de deux théâtres, et, le 13 mars 1610, le Châtelet rend une sentence..., « par laquelle appert iceux comédiens qui jouaient lors en la maison appelée l'Hôtel d'Argent, avoir été condamnés..., etc. »

Mais Laporte n'a pas quitté l'Hôtel de Bourgogne pour longtemps : il y est encore du premier mai au 31 août 1609, du jour de carême-prenant jusqu'au dimanche de la Passion 1610, etc.

Il fut stipulé aussi que la troupe aurait à donner une représentation gratuite, le jour de mardi gras, « quant au parterre, en la manière accoustumée ».

D'après Tallemant (t. I, p. 38, *Histoire du Maréchal de Roquelaure*), « les comédiens du Roi n'osant jouer à Paris (après l'assassinat de Henri IV, le 13 mai 1610)..., s'en allèrent dans les provinces ». Ils revinrent dans la capitale quelques semaines plus tard.

Sur ces entrefaites, une autre troupe vient s'établir pour quelque temps à l'Hôtel de Bourgogne. Ces comédiens se nomment les « Loyaux Bravelestes ». Ce sont Daniel Dugué, dit la Chesnaye, Jehan Valliot et Gabriel du Verdier, qui signent pour eux-mêmes et pour leurs compagnons, « commédiens du Roy », le bail qui comporte une période de quinze jours à partir du 2 juillet 1609. Le loyer serait de 90 livres.

Le 14 juillet, le bail fut prolongé jusqu'au premier août suivant, tandis que, le 24 juillet, Pierre Gautherot, receveur de la Confrérie, déclare avoir reçu la somme de 9-xx livres tournois [1].

Le premier août de la même année 1609, *Mathieu Le Febvre*, dit *Laporte*, avec ses camarades reprirent possession de la grande salle, « theatrum » et loges de l'Hôtel à l'exception des loges réservées ordinairement. Ils avaient l'intention d'y jouer le mois entier, et le bail, fait avec les maîtres de l'Hôtel de Bourgogne par Robert Guérin, dit La Fleur, stipule même qu' « en fin dudit mois ils seront tenus de rendre place nette et vacue esdits lieux »,... pour le sieur *Valleran* et ses compagnons, « suivant le bail à loier qui leur en a esté fait ». Le loyer pour le mois d'août serait de 210 livres. La Fleur versa, le 20 juillet, une somme de 150 livres et, le 12 août suivant, les 60 livres restantes, plus 5 livres pour le concierge [2].

Voilà donc les deux camarades séparés, dirigeant chacun sa troupe. On les trouve réunis de nouveau au commencement de 1610, ainsi que le prouve le bail fait le 3 février de cette année-là [3]. Les maîtres louent « la grand salle, théâtres, loges et galleries » de l'Hôtel au sieur Valleran le Conte, « commédien ordinaire du roy, estant de présent en ceste ville de Paris, logé rue de la Truanderie au Heaulme, paroisse Saint-Eustache, preneur... tant pour lui que pour Mathieu Le Fèvre, Sieur de la Porte, aussi

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1609, 3e trimestre, acte V, du 1er juillet.
2. *Ibid.*, acte IIII-xx-III, du 18 juillet.
3. *Ibid.*, année 1610, 1er trimestre, acte CXIII, du 3 février.

commédien ordinaire du roy et leurs compaignons *associés*... pour desdits lieux jouir par le dit Le Conte et sesdits compaignons... ainsi que icellui Le Conte a *cy devant fait et fait encores à présent* ».

Les maîtres se réservent un certain nombre de loges : « ledit preneur ny sesdits compaignons ne pourront mettre aucune chose pour occupper et boucher lesdites loges réservées ». Le loyer serait de 245 livres tournois pour une période allant du « premier jour de caresme jusqu'au dimanche de la Passion ».

Le contrat se termine par ces mots curieux : « ... et lequel présent bail lesdits bailleurs ont ainsy fait audit Le Conte esdits noms, *comme le plus offrant et dernier enchérisseur* ».

En marge on trouve une quittance indiquant que le lundi, 1er mars, les comédiens avaient payé la somme de 243 livres tournois.

Par le bail du 22 avril, Valleran se voit autorisé à jouer à l'Hôtel depuis le 22 avril jusqu'au 7 mai, à condition de payer 150 livres tournois pour ces quinze jours[1].

Vers la mi-juillet 1610, les comédiens royaux se trouvaient à Senlis. Le 17 de ce mois, ils comparurent devant deux notaires de la ville pour donner procuration à leur confrère Valleran, demeurant à Paris, pour faire un bail avec les maîtres de l'Hôtel. C'étaient les comédiens Mathieu Le Febvre, Robert Guérin, Hugues Guéru, Jehan Dumayne, Louis Nicier et Estienne de Ruffin, qui signaient la procuration pour eux-mêmes et pour Savinien Bony[2].

Valleran avait l'intention de rester longtemps à l'Hôtel. Il fit un bail[3] comprenant la période allant du 19 juillet 1610 jusqu'au mardi gras, veille de carême-prenant de l'année 1611, moyennant un loyer de 1650 livres, à payer 300 livres quinze jours après la première représentation (au plus tard le 31 août), 450 livres un mois après le premier payement (ou un mois après le 31 août) et ensuite 300 livres de mois en mois. Les autres charges stipulées sont comme toujours : celle d' « entretenir lesdits lieux de menues réparations », celle de « restablir » le théâtre « en la forme qu'il est à présent », s'ils y démolissent quelque chose pour leurs comédies, celle d'une représentation gratuite le jour de mardi gras, et

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1610, 2e trimestre, acte LXVII, du 22 avril.

2. Procuration attachée à l'acte LXVIII du 3e trimestre de 1610 des minutes des notaires Haguenier et Huart.

3. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1610, 3e trimestre, acte LXVIII, du 19 juillet.

celle de payer les droits du concierge. Cette fois encore, Guillaume de Ruffin, huissier du roi en la Prévôté de son Hôtel, se porte caution pour le payement.

Le 5 janvier 1611, Valleran remit au receveur de la Confrérie le dernier terme de 300 francs[1].

Le contrat du lundi 21 février[2] assure de nouveau à Valleran l'emploi de la grande salle, etc., cette fois jusqu'au dimanche de Pâques, moyennant une somme de 243 livres tournois. Il signe avec Robert Guérin le bail qui stipule le payement de 63 livres tournois au 27 février, de 90 livres tournois au 6 mars et d'une même somme de 90 livres au 13 mars.

On ne retrouve pas le nom de Robert Guérin dans le deuxième bail que Valleran fait avec les maîtres et gouverneurs de l'Hôtel de Bourgogne en cette même année 1611[3]. Il a pour compagnon Claude Husson, Nicolas Gasteau, Guillaume Desforges et une comédienne, Rachel Trépeau, se disant tous comédiens ordinaires du roi. Ils ont l'intention d'occuper l'Hôtel de Bourgogne du 1er août jusqu'au jour de carême-prenant suivant et payeront 1650 livres de loyer. L'hôtelier du « Heaulme » rue de la Truanderie, où demeure Valleran, le sieur Jean de Mailly, se porte caution pour les comédiens, qui payeront à la fin de chaque mois, depuis le 31 août, une somme de 300 livres tournois.

L'énumération des comédiens qui ont signé ce contrat nous oblige à proposer une correction à M. Léopold Lacour, qui, dans son livre sur les *Premières Actrices françaises*, parlant de Marie Venier, dite Laporte, affirme que c'est la première actrice qu'on ait pu jusqu'ici découvrir sur une scène parisienne[4]. En tout cas, Rachel Trépeau est une des premières comédiennes qu'on trouve nommées dans un acte officiel. D'ailleurs, elle n'est pas l'unique actrice de l'Hôtel de Bourgogne. M. Lacour, à un autre endroit de son livre, en parlant de Marie Venier, dit qu'elle avait une sœur, Colombe, qu'on aperçoit vaguement, de 1610 à 1613, dans une troupe en voyage, dirigée par Vautray, qui, pas plus que Valleran, n'était encore oublié au milieu du siècle[5].

Or, dans les actes notariés de l'Hôtel de Bourgogne on retrouve à quatre reprises cette Colombe Venier. Un bail de 1612 l'appelle Colombe Vennière (*sic*)[6].

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1610, 2e trimestre, acte LXVII.
2. *Ibid.*, année 1611, 1er trimestre, acte VII-xx-X, du 21 février.
3. *Ibid.*, année 1611, 2e trimestre, acte II-c-XLI, du 24 mars.
4. L. Lacour, *Les Premières Actrices françaises*, p. 16.
5. L. Lacour, *op. cit.*, p. 25.
6. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1612, 3e trimestre, acte CVI, du

On la rencontre en 1615 à l'Hôtel avec Vautrel (c'est le nom dont l'acteur lui-même signe les baux), de Ruffin et d'autres [1].

Le bail du 28 novembre 1615 [2] réunit les noms d'Estienne de Ruffin et de Colombe Venier, *sa femme*, tandis que, en 1616, Robert Guérin et d'autres comédiens (dont Estienne de Ruffin, dit La Fontaine), passent un bail, tant pour eux que « pour lesdites demoiselles Coulombe Venier et Rachel Trépeau [3] ».

M. Lacour dit quelque part : « Il m'aurait plu de montrer à l'Hôtel de Bourgogne une camarade de Marie Venier [4] ».

En voilà même deux !

Le texte du bail du 28 novembre 1615 montre qu'après son mariage malheureux avec Fleury Jacob, Colombe Venier avait épousé en secondes noces l'acteur Estienne de Ruffin [5].

Après le bail du 9 mars 1612, fait à Valleran et aux comédiens italiens de Jehan Alfieri, on ne rencontre plus le nom de Valleran dans les minutes des notaires Haguenier et Huart. On n'y trouve pas non plus les noms de Mathieu Le Febvre, dit Laporte, ni celui de Marie Venier, sa femme, après le mois de juillet 1610, tandis qu'on lit les noms de Colombe Venier et Rachel Trépeau dans les minutes de l'année 1616.

Tout ceci donne beaucoup à penser et on se demande si M. Rigal avait des arguments suffisants pour dire qu'une troupe française, qu'on peut dire stable, « était installée à l'Hôtel depuis 1608, et que c'était la troupe même de Valleran [6] ». Tout au plus peut-on affirmer que, jusqu'à 1613, la troupe des comédiens du roi, qui le plus souvent occupait la salle de l'Hôtel, avait pour chef Valleran Le Conte et que, après cette année, on trouve fréquemment parmi les comédiens royaux, lorsqu'ils jouent à l'Hôtel, d'anciens camarades de Le Conte : Robert Guérin, Hugues Guéru et d'autres. Nous l'avons vu, Rigal se trompe, s'il croit Valleran encore à l'Hôtel en 1628 [7].

Qu'est-il donc devenu, le grand acteur, après l'année 1612. Nous l'avons rencontré en Hollande au commencement de 1613. Mais après? Serait-il absurde de croire qu'après son retour, il ait

4 août. M. E. Magne, dans son *Gaultier Garguille*, Paris, Michaud, s. d., in-8°, dit toujours *Verrier*.

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1615, 4e trimestre, acte I, du 1er octobre.
2. *Ibid.*, acte VII-xx-IV, du 28 novembre.
3. *Ibid.*, année 1616, 3e trimestre, acte II-c-LXXIIII, du 28 septembre.
4. L. Lacour, *op. cit.*, p. 21.
5. Campardon, *Les Comédiens du Roi de la Troupe française*, p. 279-280.
6. Rigal, *op. cit.*, p. 53-54.
7. Voir plus haut.

joué au Marais ? L'auteur du *Voyage de maître Guillaume en l'autre monde vers Henri le Grand*, qui est de 1612 et qui parle de femmes babillant « comme personnes qui se vont désennuyer à l'Hôtel de Bourgogne pour voir jouer les bateleurs de Valleran et de Laporte[1] », ne nous impose pas, car, cette année-là, Valleran y jouait alternativement avec les Italiens d'Alfieri et rien ne nous empêche de croire que Laporte y était avec lui. Mais le fait que ni Le Conte, ni Marie Venier, ni son mari, ne signent plus aucun bail après 1613 nous porte à croire que ces trois soutiens de l'Hôtel ont joué ailleurs désormais, disons au Marais[2].

D'un passage des *Mémoires* de l'Abbé de Marolles, Rigal tire la conclusion que Laporte et sa femme (et par conséquent Valleran) étaient à l'Hôtel en 1616. Mais les paroles de Marolles peuvent se rapporter très bien à une date de beaucoup antérieure à cette année 1616. Les voici. En parlant de ses « chers compagnons d'étude » qui lui étaient d'une grande consolation pendant son séjour au collège de la Marche, il cite parmi eux un religieux, appelé du Lion, dont il dit : « Je ne sais pas où il prenoit le fond de toute la dépense qu'il faisoit ; mais il en avoit toujours de reste pour de petits festins qu'il aimoit extrêmement, pour la paume et pour la comédie, où il nous menoit quelquefois, lorsque cette fameuse comédienne appellée Laporte montoit encore sur le théâtre, et qu'elle se faisoit admirer de tout le monde avec Valleran, et que Perrine et Gaultier étoient des originaux qu'on n'a jamais depuis su imiter[3] ». M. de Marolles était entré au collège de la Marche en 1611 déjà, et le contexte permet de croire que c'est dans les premières années de ses études qu'il a connu M. du Lion, bien que le passage cité porte en marge la date de 1616.

On se demande si cette Perrine inimitable n'était pas la Rachel Trépeau qu'on trouve à l'Hôtel en 1611, jouant « sous Valleran » (et on peut ajouter « sous Laporte », puisqu'ils étaient réunis depuis 1610), ou bien cette sœur de Marie Venier, Colombe, qui y était en 1612[4]. Mais on ne peut faire ici que des hypothèses. En tout cas M. Magne se trompe, lorsqu'il dit à la page 40 de son *Gaultier Garguille* : « On sait que les personnages féminins étaient

1. Rigal, *op. cit.*, p. 53-54 et p. 53, n. 3.
2. Lacour, *op. cit.*, p. 20, dit que les Laporte sont restés à l'Hôtel jusqu'à leur retraite. Alors la retraite aurait eu lieu vers la fin de 1611 ou le commencement de 1612.
3. Marolles (Michel de), abbé de Villeloin, *Mémoires*, Amsterdam, 3 vol. in-12, 1755, t. I, p. 58-59.
4. Voir plus loin les baux du 28 novembre 1615 et du 28 septembre 1616.

alors incarnés par des acteurs masqués et déguisés[1] ». Pour certains rôles M. Magne peut avoir raison, mais nous venons de citer trois actrices déjà.

Quelle raison M. Rigal a-t-il de dire que Laporte et sa femme étaient encore à l'Hôtel en 1619? La circonstance que « Jacques Mabille, comédien du roi », prend pour marraine de sa fille « Marie Venière », femme de noble homme Mathieu Le Febvre, comédien du roi, peut-elle servir d'argument? Mais, que penser alors de la probité de Laporte qui, pour obtenir sa réhabilitation du roi Louis XIII, déclare, en 1619, qu'il s'est retiré de sa profession de comédien « depuis dix ans en ça[2] ». Laporte a antidaté sa retraite d'un an au moins, mais il n'aurait pu le dire, s'il jouait encore en 1619.

En l'été de 1612, Robert Guérin et François Vautrel ont formé une troupe de comédiens et louent l'Hôtel pour eux et leurs compagnons : Estienne de Ruffin et Colombe « Vennière » (qui, à cette date, était encore la femme de Fleury Jacob), Hugues Guéru, Louis Nicier et Jehan Dumayne. Ils ont l'intention de jouer pendant les mois de novembre et de décembre; les confrères se réservent la loge de M. le Lieutenant civil, les cinq loges des doyen et maîtres, celle des anciens maîtres, celle du Prince des Sots, et celle du Sr. de Fonteny, « soi-disant contrôleur des commédiens, sans préjudice à l'instance d'appel que lesdits maistres ont interjeté dudit de Fonteny pour raison de ce ». On le voit : la querelle menaçait de s'éterniser. Le loyer serait de 480 livres tournois, à payer moitié au lendemain de la Toussaint, moitié le premier décembre[3].

Les comédiens n'ont-ils pas payé exactement ce qu'ils devaient? Au mois de mars 1613, on les voit condamnés par le Châtelet à payer la somme de 36 livres[4]. Ou est-ce qu'ils ont joué autre part qu'à l'Hôtel?

Jusqu'en 1614, les comédiens royaux restent éloignés de la scène de l'Hôtel de Bourgogne. Mais, le 27 juin de cette année, ils se font représenter par noble homme Mathieu de Roger, sieur de Champluisant[5], qui loue pour eux la grande salle, etc., moyennant une somme de 480 livres tournois, pour y jouer depuis le

1. E. Magne, *op. cit.*, p. 40.
2. E. Campardon, *Les Comédiens du Roi de la troupe française*, p. 281.
3. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1612, 3e trim., acte CVI, du 4 août.
4. Soulié, *Recherches sur Molière*, p. 156.
5. Le bail ne permet pas de croire, avec M. Rigal, que M. de Roger fût comédien. Cf. Rigal, *op. cit.*, p. 63, n. 2.

27 juin jusqu'au 30 septembre 1614 [1]. La suite du bail prouve qu'Estienne de Ruffin, sieur de La Fontaine, qui était parmi les comédiens, a payé une somme de 420 livres tournois, en considération de ce que « lesdits commédiens n'ont joué audit Hostel de Bourgougne entièrement pendant le temps passé dudit bail pour n'estre assez à tant (*sic*) venu en ceste ville de Paris ».

Sur les troupes qui ont joué à l'Hôtel après le 1er octobre 1614 et au début de 1615, les renseignements fournis par l'*Inventaire* sont vagues. Il parle, à la date du 9 décembre 1614, de pièces mises par devant le prévôt de Paris ou son lieutenant civil par les maîtres, à l'encontre de Mathieu de Roger, Claude Husson, dit Longueval [2], et ses compagnons. Il cite, à la date du 2 janvier 1615, une sentence du Châtelet par laquelle Longueval et consorts, *comédiens de Monsieur le Prince*, sont condamnés à payer le loyer de l'Hôtel depuis le 1er octobre 1614 jusqu'au 22 novembre [3].

De tout cela Rigal tire cette conséquence : « Il y a maintenant deux troupes françaises à l'Hôtel ». Mais il est évident qu'il se trompe : lorsque les comédiens du roi ont cessé leurs représentations, le 1er octobre, les comédiens de M. le Prince, sous la direction de Husson, leur ont succédé, et c'est encore Mathieu de Roger qui a passé le bail pour cette troupe.

Par tout ce qui précède, on voit que, si Rigal dit : « la permanence d'une troupe chez les confrères se peut établir,... etc. » le terme de permanence est peut-être un peu exagéré. Il y a eu d'assez grands intervalles (à supposer que pour chaque période de représentation il fallût un bail). Et puis, il y a eu assez de variété dans le tableau de la troupe. Pourtant les comédiens du roi ont joué si fréquemment à l'Hôtel qu'ils se permettent de demander l'abolition des privilèges de la Confrérie et que, leur requête ayant été repoussée en 1612-1613, ils reviennent à la charge en 1614 ou 1615 [4].

M. Rigal se demande quels étaient les signataires de ces remontrances et il cite parmi les principaux : « Valleran, Laporte et sa

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1614, 2e trim., acte II-c-IIII-xx-IX.

2. Soulié, *op. cit.*, p. 156-157. En 1610, Claude Husson et ses camarades se voient condamnés par le Châtelet pour avoir joué au faubourg Saint-Germain-des-Prés. Rigal dit : « Ils quittent sans doute Paris pour la Province » (p. 62). Et un peu plus loin : « C'est une troupe française qui la (la troupe italienne d'Arlequin) remplace à l'Hôtel, celle de Claude Husson » (en 1614). Mais Husson était déjà à l'Hôtel au mois d'août 1611, avec Valleran.

3. Soulié, *op. cit.*, p. 157. Il faut corriger, dans l'article de l'*Inventaire* qui se rapporte à cette affaire, le nom d'un des acteurs : Nicolas *Gastrau* doit être changé en *Gasteau*.

4. Rigal, *op. cit.*, p. 56-57. — Frères Parfaict, *Histoire du Théâtre français*, t. III, p. 258-265.

femme, Robert Guérin, François Vautray et Hugues Guéru, dit Fléchelles ». Il faudra supprimer ici les noms des trois premiers acteurs, tandis que Robert Guérin en était sans doute, ainsi que Vautrel, et on pourrait ajouter Jehan Dumayne, Estienne de Ruffin, Henri Legrand, Louis Nicier et Colombe Venier, tous nommés dans un bail de 1615[1], puis probablement Claude Husson.

Si les comédiens royaux étaient les locataires habituels de l'Hôtel de Bourgogne, ils n'en étaient pas les seuls. Nous avons déjà parlé des « Loyaux Bravelestes », des Italiens et des Espagnols. Or, en 1615, le nommé Bernard Dalembourg, comédien, vint occuper avec « ses compaignons commédiens français » la salle de l'Hôtel qu'il louait du 16 septembre « jusques au jour Saint-Michel ensuivant vingt-neufiesme du présent mois », moyennant la somme de 100 livres tournois, payable en deux termes[2].

Mais, la même année, les comédiens royaux reprirent possession de leur scène habituelle. François Vautrel, Robert Guérin et Jehan Dumayne signent le bail pour eux et leurs compagnons : Estienne de Ruffin, dit La Fontaine, Henri Legrand, damoiselle Colombe Venière et Louis Nicier, tous comédiens de Sa Majesté[3]. Le loyer serait de 720 livres tournois, pour la période du 1er octobre jusqu'au 31 décembre, à payer six vingts livres tournois de quinze jours en quinze jours. Si, pendant ledit temps, il était fait défense aux comédiens soit de la part de M. le Lieutenant civil, soit de la part d'une autre autorité, on défalquerait une partie du loyer au prorata du temps. « Et si pendant ledit temps il arrive que Sadite Majesté mande lesdits commédiens pour jouer devant luy et que à cause de ce il leur convienne quitter la dite maison, ont lesdites parties accordé... que lesdits preneurs ne laisseront de paier entièrement lesdites 720 livres de loier. »

Sans doute le succès a poussé la compagnie à renouveler son bail, pour une période allant du 1er janvier 1616 jusqu'au premier dimanche de la Passion suivant[4].

Outre les noms des comédiens susnommés, on trouve dans le contrat celui de Hugues Guéru. Cette fois le loyer serait de 750 livres tournois, à payer 150 livres tournois tous les quinze jours. Il est stipulé aussi que les comédiens auront à donner une

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1615, 4e trim., acte I, du 1er octobre.

2. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1615, 3e trim., acte II-c-XLIX du 15 septembre. — Rigal dit : « Entre 1615 et 1622 la troupe royale est toujours à l'Hôtel de B. ».

3. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1615, 4e trim., acte du 1er octobre.

4. *Ibid.*, année 1615, 4e trim., acte VII-xx-IV, du 28 novembre.

représentation gratuite pour le parterre le jour de carême-prenant et à payer 60 livres tournois, s'ils manquent à cette clause. En marge du contrat, on lit cette déclaration que, le 7 mai 1616, les maîtres de l'Hôtel ont reçu des mains de quelques-uns des acteurs la somme de 240 livres tournois, qui restait encore à payer.

Au mois d'octobre les comédiens jouent encore à l'Hôtel. Le bail passé par-devant les notaires Haguenier et Huart ne nomme plus François Vautrel parmi les comédiens royaux, mais porte les signatures de Robert Guérin, dit La Fleur, Claude Husson, Nicolas Gasteau, Estienne de Ruffin et Colombe Venier, *sa femme*, Jehan Valliot, Pierre Venier, Rachel Trépeau et Hugues Guéru[1].

Ils ont l'intention de jouer jusqu'au dernier décembre 1616, moyennant un loyer de 720 livres tournois; voici une clause qui attire notre attention : « En outre, ne pourront lesdits preneurs prétendre aucune chose au dessoubs qui *est soubs la montée du petit théastre de laditte grande salle* ».

« Le petit théâtre » ! Qu'est-ce à dire ? Sans doute il y a eu deux théâtres à l'Hôtel, car à plusieurs reprises on lit dans les baux qu'on loue *la grand salle*, *théastres* (au pluriel), etc. Mais où se trouvait ce petit théâtre ? Était-ce la petite scène dont M. Liebrecht a trouvé la mention dans deux contrats à Bruxelles ? Voilà ce que l'auteur en dit dans son *Histoire du Théâtre français à Bruxelles*[2] : « Le plateau allait se rétrécissant de manière à ne laisser entre les portants du fond qu'un espace de sept pieds, soit deux mètres dix. Encore ce fond était-il occupé entre les derniers portants et le mur par un second petit théâtre nommé dans les contrats « théâtre de Jupiter », dont le plancher était à trappes, pour permettre aux apparitions de surgir dans ce guignol. Parfois le théâtre était à deux étages et constituait un reste curieux de la mise-en-scène du Moyen Age. »

« Un téâtre avec un petit téaltre au-dessus », dit un contrat de 1651, « trois téâtres, un embas et deux aultres téâtres dessus », précise un autre de 1662.

Pendant l'année 1617, nous ne trouvons pas de bail de comédiens parmi les minutes de Haguenier et Huart. En 1618, au mois d'août[3], Robert Guérin avec Estienne de Ruffin, Jehan Lescuyer, Hugues Guéru, Henri Legrand, Jehan Gracieux, Mathias Meslier[4]

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1616, 3e trim., acte II-c-LXXIIII, du 28 septembre.
2. H. Liebrecht, *Histoire du Théâtre français à Bruxelles au XVIIe et au XVIIIe siècle*, Paris, Champion, 1923, in-4°, p. 38.
3. Min. des notaires Haguenier et Huart, an. 1618, 3e tr., acte CCXXIII, du 2 août.
4. Lacour, *op. cit.*, p. 124, dit : « Ce Mathias Meslier dont la carrière nous est tota-

et Pierre Venier se réservent la salle pour une période allant du 27 novembre jusqu'au dimanche après la mi-carême de 1619; ils paieront un loyer de 500 livres tournois. Autres conditions : payement de 25 sols par représentation au concierge, qui « sera tenu fournir et mettre des gressets sur les montées conduisantes ausdits galleries de chacque costé », représentation gratuite le jour de carême-prenant, etc.

Une nouvelle période dans l'histoire de l'Hôtel de Bourgogne s'ouvre en 1622, l'année où la troupe des comédiens royaux et celle des comédiens du prince d'Orange se disputent la scène de la grande salle.

La première mention que nous trouvions ici des comédiens du prince d'Orange date du 14 juillet de l'année 1622[1]. C'est François (le) Vautrel, *escuyer*, demeurant à Paris, rue Saint-Denis, qui signe le bail comme procureur[2] de Jehan Valliot, Anthoine Constant[3], François Métivier, Louis de la Barre, Paul Bernier, Jacques Guillaume et Charles Le Noir, « tous commédiens de M. le Prince d'Orenge », avec « Guillaume Mondory, pareillement commédien dud. prince d'Orenge ». Il faut faire remarquer ici que le célèbre acteur signe lui-même *Montdory* ; il faudra donc accepter cette orthographe de son nom.

Les comédiens du prince d'Orange[4] louent la grande salle, etc., pour y jouer « jeux et comédies *ainsi que ont ci devant fait* ». Comment expliquer cette dernière phrase ? Les comédiens princiers ont-ils joué antérieurement à l'Hôtel ? Nous n'avons trouvé aucun bail qui le dise. Le loyer pour un mois, à partir du dimanche 17 juillet, serait de 240 livres tournois, à savoir 30 livres tournois pour la loge prétendue par le Prince des Sots et le reste « pour le surplus desdits lieux ».

Autres charges : « Faire restablir par lesdits commédiens ce qui

lement inconnue ». La moisson n'est pas grande, il est vrai, mais les documents que nous avons trouvés montrent que Meslier était comédien du roi en 1618, et comédien du prince d'Orange en 1627.

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1622, 3e trimestre, acte IL, du 14 juillet.

Soulié, *Recherches*, p. 158-159, et d'après lui Rigal, nomment comme premier bail celui du 3 août 1625.

2. La procuration a été passée par devant Jehan Mollart, tabellion royal en la Vicomté d'Arques, et Claude Vaultier, aussi tabellion, le 10 juillet 1622.

A la Bibliothèque Nationale, Dép. des Man., F. 18385, *Tableau alphabétique des registres des ordonnances du Parlement*, sous la lettre C, nous lisons : « Rehabilitation de la personne de François de Vautrel, fils de Leonard de Vautrel, bourgeois de la ville de Chaalons en Champagne, et de Barbe Colas, ses père et mère... »

L'ordonnance est datée de juin 1620 et a été enregistrée le 6 août 1620.

3. Ne faut-il pas lire ici Anthoine *Cossart* ?

4. Voir notre livre sur les *Comédiens français en Hollande*, livre I, ch. 1 : « Les Comédiens du prince d'Orange ».

serait par eux desmoly ausdits lieux, item de payer au concierge dudit Hôtel 25 sols t. pour chacune journée qu'ils joueront et de payer le présent bail pour iceux bailleurs ».

Sans doute le succès des comédiens a-t-il été éclatant, car le 10 août suivant Montdory, qui est logé rue de Montorgueil, à l'enseigne de l' « Escu de Bourgougne », obtient pour lui et ses compagnons la prolongation du bail jusqu'au 2 septembre suivant[1].

Un mois après, les comédiens royaux, qui se disent simplement comédiens français, remplacent Montdory et ses camarades. Ce sont : Robert Guérin, Hugues Guéru, Pierre le Messier et François le Messier, Louis Galian (le bail le nomme Gallien), Henri Legrand et Philibert Robin. Parmi les signatures on trouve encore le nom de Prudhomme, auquel un bail de 1625 donne le prénom de Nicolas. Ils se proposaient de jouer « jusques à deux mois finis et accomplis », à partir du 6 octobre 1622 : le loyer devait être de 240 livres tournois par mois. Outre les charges ordinaires, il est stipulé qu'il serait défendu aux preneurs « de mettre ni permettre que soit mis au parterre dudit lieu aucun banc ni selles par qui que ce soit[2] ».

Le 17 février 1623, quelques comédiens ordinaires du roi se trouvent de nouveau dans l'étude des notaires Haguenier et Huart. Alexandre Hardi (*sic*) avait eu l'intention de les y accompagner : son nom se lit sur le bail mais a été effacé après coup. Robert Guérin, Philibert Robin et Henri Legrand représentent leurs camarades. Ils louent « la grande salle, théaltres, loges et galleries » pour une période allant du dimanche après le 17 février jusqu'au 6 avril, moyennant un loyer de 150 livres tournois. Parmi les charges on trouve stipulée la représentation gratuite le jour de carême-prenant[3].

Les comédiens du roi s'étaient enhardis à jouer hors de l'Hôtel, l'année précédente. L'*Inventaire* parle, en date du 16 février 1622, d'une sentence du Châtelet contre De Ruffin, Hugues Guéru, Robert Guérin, Henri Legrand et leurs camarades[4]. Mais les voilà rentrés au bercail.

Guillaume de Montdory, sieur des Gilberts, n'est pas longtemps

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1622, 3e trimestre, acte VII-xx-XVII, du 10 août.
2. *Ibid.*, année 1622, 4e trimestre, acte IX, du 4 octobre.
3. *Ibid.*, année 1623, 1er trimestre, acte VII-xx-V, du 17 février.
4. Soulié, *Recherches*, p. 157-158, Rigal dit (p. 66) : « Un an et demi après (c'est-à-dire après cette sentence), l'Hôtel de Bourgogne est de nouveau occupé ». Il se trompe, comme nous l'avons vu : les comédiens du prince d'Orange l'occupaient depuis le 17 juillet 1622, les comédiens royaux en octobre 1622 et en 1623.

resté parmi les comédiens du prince d'Orange. Le 10 avril 1624, il s'associe avec plusieurs camarades : Claude Husson, sieur de Longueval, Louis de la Barre, Nicolas Lyon, sieur de Beaupré, sa femme Madeleine Le Moyne, Jacques de la Croix, Robert Haren, sieur de la Tessonnière, et Claude Deschamps, sieur de Villiers, « tous commédiens ordinaires du roi » (Montdory aussi porte ce titre).

Ils forment une compagnie pour une période de deux ans et partageront les profits, « ainsi qu'ils ont cy devant fait », pendant les deux ans, « sans que durant iceulx lesdites parties se puissent aucunement désister et départir de la présente association pour quelque cause que ce soit à peine de 600 livres tournois que chacun de ceux qui s'en vouldroit départir sera tenu et promet bailler et payer aux autres[1] ».

On ne trouve par la suite aucun d'eux nommé dans un contrat de l'Hôtel de Bourgogne avant 1628 et 1629. Le premier contrat après l'acte d'association susdit, qu'on rencontre dans les minutes des notaires Haguenier et Huart, est un bail qu'Estienne de Ruffin, Nicolas Gasteau, Jehan Valliot et Guillaume Desforges font avec les maîtres de l'Hôtel[2] pour la période d'un mois à partir du 4 août 1624. Le loyer serait de 200 livres tournois. Les preneurs choisissent leur domicile en une maison située rue de Montorgueil, appelée les « Vieilles estuves ».

Soulié, dans l'*Inventaire*[3], cite une sentence du 3 septembre 1624, renouvelant les défenses du 4 février 1611, de faire insolences aux portes dudit Hôtel de Bourgogne. Rigal croit qu'il s'agit ici des comédiens italiens de Lélio, mais c'étaient évidemment les comédiens du roi précités qui avaient eu à souffrir des insolences, car, d'après Baschet, la troupe italienne jouait au Petit Bourbon, au Louvre et à Compiègne devant le roi[4].

Au chapitre VI de son livre[5], Rigal nous raconte, d'après les maigres données de l'*Inventaire*, les péripéties de la longue lutte entre les comédiens royaux et la troupe du prince d'Orange, et en date le commencement de l'année 1625. Mais nous venons de voir que, dès 1622, les comédiens du prince d'Orange avaient joué à l'Hôtel. Ils y étaient en 1624, cette fois sous la direction de Charles Le Noir, qui fit un bail, en date du 27 août 1624, « se fai-

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1624, 2e trimestre, acte XXXIII, du 10 avril.
2. *Ibid.*, année 1624, 3e trimestre, acte VII-xx-IV, du 3 août.
3. Soulié, *Recherches*, p. 158; Rigal, *op. cit.*, p. 67.
4. Baschet, *op. cit.*, p. 323-324.
5. Rigal, *op. cit.*, p. 67-70.

sant fort pour Guérin, François Métivier, Jacques Guillaume, Paul Bernier et autres[1] ». La durée de la location devait être d'un mois, à partir du 5 septembre; le loyer serait de 240 livres tournois. Les comédiens devaient payer 20 sols tournois « pour la loge que se vouloit attribuer Angoulvant » et dont ils auraient les profits. Les droits de concierge devaient être de 25 sols tournois ; en outre les comédiens devaient payer 20 sols tournois « pour le boys et ornement qui sont à présent au théatre ».

Leur succès fut grand : le 28 septembre, Charles Le Noir, Charles Guérin[2] et Jacques de Saint-Dizier continuent le bail jusqu'au 21 octobre, moyennant un payement de 6-xx livres tournois[3].

Le Noir et sa femme étaient de la troupe, de celle de 1622 aussi bien que de celle de 1624 (évidemment aussi de celle de 1625, 3 août, mais malheureusement les dossiers du 3e trim. de 1625 et du 3e trim. de 1629 manquent dans les archives de Haguenier et Huart). Lacour, à la page 50 de ses *Premières Actrices*, dit : « Elle (la Le Noir) n'a pas de rivale ; sûrement, du moins, elle n'a pas d'égale, voulût-on que la Valliot, dont je parlerai, fît déjà partie de la compagnie du roi (ce qui n'est pas inadmissible) ». En effet, nous venons de le voir, depuis le mois d'août de 1624, Valliot, qui, en 1622, était comédien du prince d'Orange, appartenait à la troupe de Ruffin, Gasteau, etc., représentant à l'Hôtel.

Au mois de janvier de 1625, les comédiens du roi firent un bail[4] avec la Confrérie, dont les maîtres promettent de faire jouir à (en note) M. Alexandre Hardi, poette ordinaire du roy, Robert Guérin, Hugues Quéru (*sic*), Henri Legrand, Philibert Robin, Pierre et François Le Messier, Nicolas Prudhomme et Loys Gallien (*sic*)..., « le théâtre, grand salle et parterre dudit hostel de Bourgougne avec les galleries et loges d'icelle » pour une période allant du 25 janvier jusqu'au 20 mars 1625, « le tout suivant le dernier bail fait auxdits preneurs le 14 octobre (sans doute les comédiens royaux ont remplacé les comédiens du prince d'Orange au mois d'octobre 1624). Le loyer serait de 180 livres tournois, à payer

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1624, 3e trimestre, acte II-c-XXV, du 27 août.

2. Charles Guérin, père de Fr. Guérin d'Étriché, second mari d'Armande Béjart.

3. En marge de la minute précitée. On voit les erreurs renfermées dans ce passage des *Premières Actrices françaises* de Lacour (p. 50) : « Le certain est que ces comédiens, *dès 1625*, sont à l'Hôtel de Bourgogne (les comédiens du prince d'Orange). Le 3 août, ils louent le fameux théâtre *abandonné en 1622 par les acteurs royaux* (*Valleran*, Gros Guillaume, Gaultier Garguille, Turlupin, etc.). »

4. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1625, 1er trimestre, acte LXXIX, du 25 janvier.

moitié le 10 février, moitié le 10 mars. Les comédiens ne pourraient transférer le bail à d'autres acteurs que contre payement d'une somme supplémentaire de 60 livres tournois ou bien du « tiers du prix du transport ».

Quelques lignes plus loin, les maîtres de la Confrérie reconnaissent avoir reçu 720 livres tournois comme payement du dernier bail.

Ont signé pour les comédiens Robin et Legrand.

Si Rigal, parlant du bail du 3 août 1625, ajoute : « Peut-être avaient-ils (Le Noir et sa femme) déjà pour camarade Guillaume Desgilberts, sieur de Montdory », il se trompe donc ; nous avons vu que Montdory, étant de la troupe du prince d'Orange en 1622, n'était plus de celle de 1624, s'étant engagé à une autre compagnie[1]. Nous ne trouvons plus le nom de Montdory sur aucun des baux faits par la troupe du prince, que nous avons trouvés après celui du 14 juillet 1622, c'est-à-dire les baux du 27 août 1624, du 26 juillet 1626, du 15 juillet 1627 (celui du 9 juillet 1629 manque comme on sait). Il est donc presque sûr qu'il ne se lit pas non plus sur le contrat du 3 août 1625.

En racontant les péripéties de la lutte entre les comédiens du roi et ceux du prince d'Orange, Rigal continue : « L'année 1626 est calme[2] ». Nous n'osons pas souligner cette assertion, car les deux troupes rivalisent sur la scène de l'Hôtel et une troisième même passe un bail en cette année.

Le 26 juillet 1626, c'est Charles Le Noir qui, pour lui et ses compagnons, loue pour une période de deux mois, à partir du 28 juillet, la grande salle, etc., de l'Hôtel[3]. Il se nomme « commédien du prince d'Orange » ; parmi ses compagnons le bail cite François Métivier, Jacques Guillaume, Louis Galian et Charles Guérin[4]. Le loyer serait de 400 livres tournois.

Autre bail, celui des comédiens ordinaires du roi, daté du 29 août 1926 ; François Messier, bourgeois de Paris, demeurant rue Zacharie, paroisse Saint-Séverin, et Pierre Moreau, maître tailleur d'habits, demeurant rue Saint-Denis, sont les fondés de pouvoir des acteurs, par un acte de procuration du 20 août, passé par devant Lancelot Pouchot, notaire royal à Nevers, par Robert Guérin, Valliot, Chastelet, Le Messier, Legrand, Guérin, Pas-

1. Rigal, *op. cit.*, p. 67. A la même page, n. 5, Rigal dit sur « Mondory » : « Tel est bien le nom de ce comédien, déjà appelé par Jal : Gilbert et de Gilbert ». — Le vrai nom, nous venons de le voir, est *Guillaume Montdory, sieur des Gilberts.*

2. Rigal, *op. cit.*, p. 68.

3. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1626, 3e trimestre, acte IIII-xx-I, du 26 juillet.

4. Voir sur Charles Guérin nos *Comédiens français en Hollande.*

quellet (?), Meursen (?), Coiffer (?), Hardi, Prudhomme et Pouchot. Les sieurs Messier et Moreau représentent, d'après le texte du contrat : « (Biffé : Robert Guérin, dict La Fleur), Alexandre Le Hardy, poette ordinaire du roy, Robert Guérin, dict La Fleur, Hugues Guéru, dict Fléchelle, Henry Le Grand, dict Belleville, Pierre le Messier, dict Belleroze, Philibert Robin, dict le Gaulcher, Jehan Valliot et François Chastelet, dict de Beauchasteau[1] ». Les comédiens du roi louent la salle de l'Hôtel, etc., pour deux mois, à partir du 1er octobre, moyennant une somme de 400 livres tournois.

Le 17 février 1623, les comédiens du roi signent un bail avec les confrères où nous trouvons le nom d'Alexandre Hardy, quoique biffé après coup.

Ce nom se répète toutes les fois que les comédiens royaux passent un contrat jusqu'au 1er novembre 1626, c'est-à-dire le 25 janvier 1625, où le nom Alexandre Hardy, poette ordinaire du roy, se trouve cité en note, et le 29 août 1626, où l'énumération des locataires commence par Robert Guérin, dict La Fleur (lequel nom on a biffé), puis Alexandre le Hardy, poette ordinaire du roy, puis de nouveau Robert Guérin, dict La Fleur.

Si Hardy suivait déjà depuis 1598 la troupe de l'Hôtel de Bourgogne (comme le prétend Rigal) en qualité de poète à gages, pourquoi ne prend-il que depuis 1622 (entre 1622 et 1626) une part plus active à la rédaction des contrats. Rigal ne se trompe-t-il pas ?

La supposition que Théophile, en 1613, fût le poète à gages de Valleran semble de plus en plus fondée. Il s'est trouvé que Théophile n'a pas écrit pour la scène que son *Pyrame et Thisbé*, mais nombre d'autres pièces, et qu'après *Pyrame*, à peu près, il a fini d'être poète à gages.

Ne peut-on pas croire qu'entre 1598 et 1620 environ, Hardy a écrit ses centaines de pièces, non seulement pour les comédiens du roi, mais aussi pour d'autres troupes, et que ce n'est qu'à partir de 1623 que le poète a été attaché plus étroitement à la troupe royale, surtout parce qu'alors une autre troupe, celle des Comédiens du prince d'Orange, dont en 1622 l'excellent Montdory fit partie, devint un concurrent dangereux.

Ce qui est remarquable aussi, c'est que les cinq volumes du *Théâtre d'Alexandre Hardy, Parisien*, ont paru entre 1624 et 1628.

La circonstance que le nom de Robert Guérin, que, par mégarde,

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1625, 3e trimestre, acte VIII-xx-XVII, du 29 août.

le clerc de notaire a écrit avant celui de Hardy, puis biffé, et de nouveau mis, cette fois-ci, après le nom du poète, — cette circonstance ne prouve-t-elle pas que, de leur propre mouvement, ou parce que Hardy l'exigeait, les comédiens ont voulu lui donner la place d'honneur dans leur contrat, que Hardy occupait une place plus importante parmi eux qu'autrefois ? N'était-il même pas leur directeur ? En tout cas il était leur associé.

Nous rappelons que Rigal dit : « Même vis-à-vis de Hardy, à mesure qu'il vieillissait, les comédiens avaient dû abandonner leurs allures despotiques et tracassières.... Ils s'acheminaient lentement vers cette urbanité dont les louera plus tard Chappuzeau. »

Celui-ci écrit : « Généralement, ils (les comédiens français) usent d'une grande civilité envers tout le monde et particulièrement envers les auteurs fameux dont ils ont besoin ».

Écoutons aussi ce que les frères Parfaict disent au sujet de la mort de Hardy : « Nous conjecturons que cette mort peut être arrivée vers l'année 1630, car, en 1628, il était encore vivant, et fit paraître le dernier tome de ses tragédies, et il n'était plus en 1632, puisqu'on trouve un plaidoyer composé cette année pour sa veuve, au sujet du procès qu'elle avait intenté contre les comédiens pour raison de cette société qui avait été formée entre le poète et ses acteurs. »

Vers la fin de 1626, on trouve un bail signé par Louis de la Barre et Pierre Marcoureau, sieur de Beaulieu, « tant pour eulx que pour leurs compaignons de la compagnie des *Vieux Comédiens du Roy*[1] ». Curieuse indication, puisque jusqu'ici nous n'avons trouvé ces deux noms dans aucun document concernant les représentations des comédiens royaux à l'Hôtel. Le contrat comprend une période allant du 27 décembre 1626 jusqu'au 31 janvier 1627.

Le loyer serait de 200 livres tournois. Les maîtres se réservaient ce qu'ils étaient accoutumés de se réserver, non compris la loge dite d'Angoulvant ; les preneurs seraient tenus de laisser la veuve Dellin jouir « de deux petits bouges estant sous l'amphiteâtre ». La dernière clause du bail dit : « Pour l'exécution des présentes ont esleu et eslisent leur domicille irrévocable au logis où est demeurant le sieur Hardy, rue de Bretaigne, aux marais du temple ».

On avait donc amplement l'occasion de recommencer les querelles en 1626. Cependant on ne trouve aucune mention d'un

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1626, 4e trimestre, acte II-c, du 11 décembre.

renouvellement d'hostilités avant 1627 [1]. Cette année-là, le 15 juillet, c'est Jehan Valliot, comédien ordinaire de « Monsieur le Prince d'Orange », pour lui-même et comme procureur de ses compagnons Mathias Meslier, Charles Guérin, Jehan Gassot, Jacques Guillaume et Estienne de la Fondy, qui loue « la grande salle, loges, téastres et galleries », pour une période allant du 5 septembre jusqu'au 5 octobre. Valliot avait été constitué fondé de pouvoir, le 13 juillet de la même année, par-devant les notaires Lobry et Fortier à Senlis. Les comédiens auraient à payer 210 livres tournois, la moitié le 20 septembre et le reste le 5 octobre. « Honnorable homme » Guillaume Lamplanet se porte caution pour eux. Le 21 septembre 1627, le receveur de la Confrérie reconnut, par-devant notaire, qu'il avait reçu 150 livres tournois « en doubles pistolles d'Espagne escuz soleil monnoye le tout bon » des mains de Charles Guérin [2].

L'*Inventaire* reproduit par Soulié prouve que les comédiens royaux recoururent aux violences contre l'Hôtel. Cependant, après l'expiration du bail, les comédiens du prince d'Orange, les comédiens du roi se décident à revenir. Mais le premier bail qui leur ait été fait n'est pas celui du 30 septembre 1628, mais celui du 2 septembre 1627 [3].

Les comédiens royaux, représentés par Henri Legrand, dit Belleville, Louis Galian et Philibert Robin, louent l'Hôtel pour une période allant du 28 décembre 1627 jusqu'au jeudi de la semaine de la Passion 1628, moyennant un loyer de 630 livres tournois, à payer 105 livres le 12 janvier 1628 et ensuite de quinze jours en quinze jours pareille somme de 105 livres. Il faut citer une curieuse clause, qu'on ne retrouve nulle part dans les minutes des notaires Haguenier et Huart, concernant l'Hôtel : « Lesquels preneurs ne jouront qu'aux heures licittes et acoustumées, répondent de leur feinteur en cas que par sa négligence ou autrement il mette le feu en quelque lieu dudit hostel de Bourgougne, pendant leurs représentations, non autrement (*biffé* : sera tenu de retirer de derrière le théâtre les ramages, serges qui y auront servy, ledit feinteur ne pourra pour quelque subject que ce soit boucher et empescher la veue de la loge de court bouyon ou

1. Rigal, *op. cit.*, p. 68-69. L'auteur du *Théâtre français avant la période classique* dit : « Je place en 1627 un bail fait aux comédiens du prince d'Orange et qu'Eud. Soulié mentionne sans le dater ». Cf. Soulié, *op. cit.*, p. 159.

2. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1627, 3e trimestre, acte LII, du 15 juillet

3. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1627, 3e trimestre, acte IX-xx-VI, du 2 septembre.

des tonneaux) ». Sans doute ces loges étaient donc les loges de la scène.

La table du dossier du 4e trimestre 1627 indique un acte, document LXIII, concernant les maîtres de l'Hôtel. Cependant ce folio a disparu, le registre ne commence qu'au numéro 84.

Pour l'année 1628, Rigal cite le bail du 30 septembre, où sont nommés d'après lui [1] « Valleran Lecomte, Hugues Guéru, Henri Legrand et un nouveau venu, Pierre le Messier, qui doit bientôt illustrer le surnom de Bellerose ».

Nous avons vu que la mention de Le Conte est une erreur : depuis 1611 on ne retrouve plus son nom sur les baux faits avec la Confrérie.

Il faut remarquer aussi que Pierre le Messier, en 1628, n'est pas un nouveau venu, puisqu'on le trouve déjà nommé dans le bail du 4 octobre 1622.

Si Rigal dit, en parlant du contrat du 30 septembre 1628 : « Ce n'est pas sans quelque arrière-pensée que ces comédiens rentraient dans leur ancien théâtre [2], il faut observer qu'ils n'y rentraient pas en septembre 1628, mais qu'ils y étaient déjà depuis le 28 décembre 1627. Le 26 mai 1628 [3], ils firent un contrat, afin de pouvoir jouer à l'Hôtel à partir du 28 mai jusqu'au 2 juillet, moyennant un loyer de 200 livres tournois. Hugues Guéru, demeurant rue Pavée, paroisse Saint-Sauveur, Pierre le Messier, Philibert Robin et Henri Legrand représentaient à cette occasion leurs compagnons.

Les comédiens royaux reviennent à l'Hôtel, « seis à Paris, rue Mauconseil et rue Neufve Saint-François », le 1er octobre pour y rester jusqu'au 1er janvier 1629. Ils promettent de payer 630 livres tournois de loyer en six termes, de 15 jours en 15 jours, à partir du 15 octobre. Le bail, en date du 30 septembre 1628, est signé : Robert Guérin, Louis Galian, Philibert Robin, François Chastelet et Nicolas Lion. Les autres comédiens nommés sont : Hugues Guéru, Henri Legrand, Pierre le Messier et Nicolas Prudhomme [4]. L'*Inventaire* de Soulié prouve qu'ils n'ont pas payé ce qu'ils devaient aux maîtres [5]. Malgré cela, ils renouvellent leur bail le 6 juin 1629, afin de pouvoir jouer à l'Hôtel, depuis le 10 juin

1. Rigal, *op. cit.*, p. 68-69.
2. Rigal, *op. cit.*, p. 69.
3. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1628, 2e trimestre, acte IX-xx-XIX.
4. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1628, 3e trimestre, acte II-c-IIII-xx-XVII, du 30 septembre.
5. Soulié, *op. cit.*, p. 160, et Rigal, *op. cit.*, p. 69.

jusqu'au 30 septembre. Le 29 mai 1629, étant à Orléans, Robin, Le Messier, Guéru, Legrand, Chastelet, Galian, Masuray (?), passent une procuration par-devant le notaire Chérier, pour que Henri Legrand puisse faire un bail avec la Confrérie. Les comédiens auraient à payer 210 livres tournois par mois [1].

Nous n'avons pas trouvé de documents concernant les comédiens, entre ce bail et celui du 10 septembre 1635.

Ce dernier établit que « les commédiens de la troupe royalle », Pierre le Messier, dit Bellerose, Charles Le Noir, Bertrand Hardouin de Saint-Jacques, Julien et François Bedeau, frères, Henri Legrand, dit Belleville, Louis Galian, dit Saint-Martin, et autres, louaient l'Hôtel pour trois ans, depuis le 1er janvier 1636, y compris « la première chambre estant au-dessus de la grande porte dudit Hostel pour eulx y habiller et enfermer les hardes, ensemble le passage par la grande montée du costé de la grande porte dudit Hostel, à la réserve de la loge des antiens maistres et du lieu estant au-dessus de la loge appelée le Paradis, en l'estat que est à présent, qui demeureront auxdits Maistres de ladite Confrérie tant pour eulx que pour leurs parens et amys ». Le loyer serait de 2400 livres tournois par an [2].

On le voit, ce bail est à peu près semblable à celui passé par devant Huart et Ch. Favenselle Saint-Vaast, notaires au Châtelet, et cité par Soulié [3].

C'est à cette date que se termine la collection de documents inédits concernant les comédiens qui ont joué sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne, documents que nous espérons publier bientôt intégralement, avec quelques autres se rapportant à un magasin qui se trouvait au-dessous de la grande salle de théâtre, etc. [4].

Pour faciliter aux historiens du théâtre français l'emploi des documents cités, nous faisons suivre ici un tableau chronologique des baux, accompagné de détails de différentes espèces. Nous marquons d'une astérisque les documents consignés dans l'*Inventaire* avec leur date.

J. Fransen.

1. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1629, 2e trimestre, acte II-c-XXXIX.
2. Minutes des notaires Haguenier et Huart, année 1635, 3e trimestre, acte CLIV, du 10 septembre.
3. Soulié, *op. cit.*, p. 164-165.
4. Nous remercions M. Pocquet du Haut-Jussé, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, qui a bien voulu copier ces documents avec un soin extrême.

DATE du DOCUMENT	TROUPE	NOMS DES COMÉDIENS CITÉS	PÉRIODE	LOYER
1606 Lundi 6 fév.	Com. ord. du roi	Valleran Le Conte..	4 premiers dimanches du carême et le jour St-Mathias et la semaine de la mi-carême.	120 l. t.
8 avril	Com. ord. du roi	Valleran Le Conte.....	9 avril- le dernier jour de la Pentecôte.	180 l. t.
1607 Lundi 6 août	Com. ord. du roi	Valleran Le Conte, François Vautrel, Hugues Guéru, Savinien Bony, Estienne de Ruffin.	23 sept. 1607- le jour de carême-prenant 1608.	1200 l. t.
24 octobre		Contrat (entre les maîtres et les anciens maîtres) où sont nommés Valleran Le Conte, Laporte.	»	»
1608 29 mai		Contrat (entre les maîtres et les anciens maîtres) où sont nommés Valleran, Laporte.	»	»
29 mai	Com. ital. du duc de Mantoue	Déclaration où se trouve nommé Battistino Austoni.	»	»
1609 7 avril	Com. ord. du roi	Valleran Le Conte, Claude Husson, Savinien Bony, Hugues Guéru, Estienne de Ruffin.	1er sept. 1609- mardi-gras 1610.	1500 l. t.
1er juillet	Les Loyaux Bravelestes	Daniel Dugué, dit La Chesnay, Jehan Valliot, Gabriel du Verdier.	4 juillet- 18 juillet 1609.	90 l. t.
14 juillet	Les mêmes	Les mêmes.....	19 juillet- 1er août 1609.	90 l. t.
18 juillet	Com. ord. du roi	Mathieu Le Febvre, dit Laporte, Robert Guérin, dit La Fleur.	1er août- 31 août 1609.	210 l. t.
1610 3 février	Com. ord. du roi	Valleran le Conte, Mathieu Le Febvre, sieur de Laporte.	premier jour de carême-prenant- le dimanche de la Passion 1610.	243 l. t.
22 avril	Com. ord. du roi	Valleran Le Conte.....	22 avril- 7 mai 1610.	150 l. t.
10 juillet	Com. ord. du roi	Valleran Le Conte, Mathurin (*sic*) Le Febvre, Robert Guérin, Jehan Dumayne, Louis Nicier, Estienne de Ruffin.	10 juillet 1610- mardi gras 1611.	1650 l. t.
1611 21 février	Com ord du roi	Valleran Le Conte, Robert Guérin.	20 février- le dimanche de la Passion 1611.	243 l. t.
24 mars	Com. ord. du roi	Valleran Le Conte, Claude Husson, Nicolas Gasteau, Guillaume Dseforges, Rachel Trépeau.	1er août 1611- le jour de carême-prenant 1612.	1650 l. t.
1612 9 mars	Com. ord. du roi et com. italiens	Valleran Le Conte, Jehan Alfieri.	8 mars- le samedi, veille du dimanche de la Passion 1612.	200 l. t.
4 août	Com. ord. du roi	Robert Guérin, François de Vautrellier (?), Estienne de Ruffin, Hugues Guéru, Louis Nicier, Jehan Dumayne, Dem^lle^ Colombe Vennière *(sic)*.	novembre et décembre 1612.	480 l. t.

DATE du DOCUMENT	TROUPE	NOMS DES COMÉDIENS CITÉS	PÉRIODE	LOYER
1613 17 octobre	Com. italiens	Tristano Martinelli, dit Arlequin, Jehan Baptiste Andreini, Frédéric Riccy, Benoît Riccy, Jehan Pelleziny, Barthélemy Bongiovanni, Gérosme Garaviny, Lorenzo Nettuni.	1er oct. 1613-31 mars 1614.	1200 l. t.
1614 ✳ 8 avril	Com. italiens	Tristano Martinelli, dit Arlequin, Jehan Baptiste Andreini, dit Lelio.	7 avril-7 juin 1614.	400 l. t
✳ 27 juin	Com. ord. du roi	Estienne de Ruffin, sieur de La Fontaine (nommé dans une quittance du 24 septembre). Bail signé par Mathieu de Roger, sieur de Champluisant.	27 juin- 30 sept. 1614.	480 l. t.
1615 15 septemb.	Com. français	Bernard Dalembourg.....	16 septembre-29 sept. 1615.	100 l. t.
1er oct.	Com. ord. de S. M.	François de Vautrel, Robert Guérin, Jehan Dumayne, Estienne de Ruffin, dit La Fontaine, Henri Legrand, Dlle Colombe Venière, Louis Nicier.	1er oct.- 31 déc. 1615.	720 l. t
28 nov.	Com. du roi	Robert Guérin, dit La Fleur, François de Vautrel, Jehan Dumayne, Louis Nicier, Hugues Guéru, Estienne de Ruffin, Henri Legrand, Colombe Venier.	1er janvier 1616-le premier dimanche de la Passion 1616.	750 l. t.
1616 28 septemb.	Com. du roi	Robert Guérin, dit La Fleur, Claude Husson, dit Longueval, Nicolas Gasteau, Estienne de Ruffin, dit La Fontaine, Colombe Venier, Jehan Valliot, Pierre Venier, Dlle Rachel Trépeau, Hugues Guéru.	1er oct.-31 décembre 1616.	720 l. t.
1618 2 août	Com. ord. du roi	Robert Guérin, dit La Fleur, Estienne de Ruffin, dit La Fontaine, Jehan Lescuyer, Hugues Guéru, Henri Legrand, Jehan Gracieux, Mathieu Meslier, Pierre Venier	27 nov., 1618-le dimanche après la mi-carême 1619	500 l. t.
1621 2 juillet	Com. italiens	Promesse signée : Jehan Baptiste Andreini, dit Lelio..	1er mai-15 juin 1621.	345 l. t.
23 juillet	Com. fr. ord. du roi. Com. italiens	Nicolas Gasteau, Estienne Le Fcbvre, Jehan Chove (?), Guillaume Desforges, Claude Husson, (avec consentement de) Baptiste Andreini, dit Lelio.....	15 jours « à partir du dimanche prochain venant » 1621.	12 l. t. par jour
30 août	Com. ord. du roi	Estienne (de) Ruffin, dit La Fontaine, Hugues Guéru, Robert Guérin, Henri Legrand, Nicolas Gasteau.	1er sept.-15 oct. 1621.	300 l. t.
16 octobre	Com. italiens.	Jean-Baptiste Andreini, dit Lelio.	16 oct.-16 nov. 1621.	230 l. t.

DATE du DOCUMENT	TROUPE	NOMS DES COMÉDIENS CITÉS	PÉRIODE	LOYER
1622 14 juillet	Com. du prince d'Orange	Jehan Valliot, Anthoine Constant (?), François Métivier, Louis de la Barre, Paul Bernier, Jacques Guillaume, Charles Le Noir, Guillaume de Montdory (procuration à François de Vautrel).	17 juillet-17 août 1622.	240 l. t
10 août	Com. du prince d'Orange	Guillaume de Montdory....	18 août-2 sept. 1622.	120 l. t
4 octobre	Com. français	Robert Guérin, Hugues Guéru, Pierre le Messier, François le Messier, Louis Galian, Henri Legrand, Philibert Robin.	6 oct.-6 décembre 1622.	240 l. t.
1623 17 février	Com. ord. du roi	(Biffé : Alexandre Hardy), Robert Guérin, Philibert Robin, Henri Legrand.	le dimanche après le 17 février- 6 avril 1623.	150 l. t.
1624 10 avril	Com. ord. du roi	Acte d'association signé : Claude Husson, sieur de Longueval, Guillaume de Montdory, sieur des Gilberts, Louis de la Barre, Nicolas Lion, sieur de Beaupré, Dlle Madeleine Le Moine, Jacques de la Croix, Robert Haren, sieur de la Tessonnière, Claude Deschamps, sieur de Villiers.	10 avril 1624-10 avril 1626.	
3 août	Com. français	Estienne de Ruffin, sieur de la Fontaine, Nicolas Gasteau, Jehan Valliot, Guillaume Desforges.	4 août-4 sept. 1624.	200 l t.
27 août	Com. du prince d'Orange	Charles Le Noir, Guérin, François Métivier, Jacques Guillaume, Paul Bernier, Jacques de St-Dizier.	5 sept.-5 octobre 1624.	240 l. t.
1625 25 janvier	Com. ord. du roi	Alexandre Hardi (*sic*), poette ordinaire du roy, Robert Guérin, Hugues Guéru, Henri Legrand, Philibert Robin, Pierre et François le Messier, Nicolas Prudhomme, Louis Galian.	25 janvier-le jeudi 20 mars 1625.	180 l. t.
12 avril	C. espagnols de la Reine	Francesco Lopez.....	13 avril-13 mai 1625.	165 l. t.
1626 26 juillet	Com. du prince d'Orange	Charles Le Noir, François Métivier, Jacques Guillaume, Louis Galian, Charles Guérin.	28 juillet-28 sept. 1626.	400 l. t
29 août	Com. ord. de S. M.	Alexandre Le Hardy, poette ordinaire du roi, Robert Guérin, dit La Fleur, Hugues Guéru, dit Fléchelle, Henri Legrand, dit Belleville, Pierre le Messier, dit Bellerose, Philibert Robin, dit le Gaulcher, Jehan Valliot, François Chastelet, dit de Beauchasteau.	les mois d'octobre et de novembre 1626.	400 l. t.

DATE du DOCUMENT	TROUPE	NOMS DES COMÉDIENS CITÉS	PÉRIODE	LOYER
11 décembre	Les vieux com. du roi	Louis de la Barre, Pierre Marcoureau, sieur de Beaulieu.	27 déc. 1626-31 janvier 1627.	200 l. t.
1627 15 juillet	Com. du prince d'Orange	Jehan Valliot, Mathias Meslier, Charles Guérin, Jehan Gassot, Jacques Guillaume, Estienne de la Fondy.	5 sept.-5 oct. 1627.	210 l. t.
2 septembre	Com. ord. du roi	(Biffé : Jehan Valliot), Henri Legrand, dit Belleville, Louis Galian, Philibert Robin.	28 déc. 1627-le jeudi de la semaine de la Passion 1628.	630 l. t.
1628 26 mai	Com. fr. et com. ord. du roi	Hugues Guéru, Pierre le Messier, Philibert Robin, Henri Legrand.	28 mai-2 juillet 1628.	200 l. t.
✳ 30 sept.	Com. ord. du roi	Robert Guérin, Louis Galian, Philibert Robin, François Chastelet, Nicolas Lion, Hugues Guéru, Henri Legrand, Pierre le Messier, Nicolas Prudhomme.	1er oct. 1628-1er janvier 1629.	630 l. t.
1629 ✳ 6 juin	Com. ord. de S. M.	Henri Legrand, dit Belleville, Hugues Guéru, dit Fléchelle, Pierre le Messier, dit Bellerose, Philibert Robin, dit le Gaulcher, François Chastelet, Louis Galian, dit St-Martin, Masuray (?).	10 juin-30 sept. 1629.	200 l. t. par mois
1635 ✳ 10 sept.	Com. de la troupe royale	Pierre le Messier, dit Bellerose, Charles Le Noir, Bertrand Hardouin de St-Jacques, Julien et François Bedeau, frères, Henri Legrand, dit Belleville, Louis Galian, dit St-Martin.	1er janvier 1636-1er janvier 1639.	2400 l. t. par an.

MOLIÈRE ET LE MOUVEMENT LIBERTIN DE LA RENAISSANCE

On a toujours désigné de noms peu flatteurs les gens à l'esprit large. Grâce aux remarquables études de Frédéric Lachèvre [1], nous savons qu'au XVIIe siècle le nom de *libertin* était un mot à plusieurs faces, qu'on a eu tort de confondre. « Naudé, Fr. de La Mothe Le Vayer, Saint-Évremond, etc., dit-il, auraient été qualifiés de libertins; ils ne sont que des sceptiques ou, en langage plus moderne, des libres-penseurs, tandis que Théophile de Viau, des Barreaux, Blot, etc., sont vraiment des libertins » — c'est-à-dire des déséquilibrés. Ferdinand Brunetière, dans son essai bien connu sur la *Philosophie de Molière* (1894), emploie le terme sans faire aucune distinction valable. Au XVIIe siècle, pense-t-il, il y avait trois courants d'idées; les Cartésiens en représentent un, les Jansénistes un autre,

... mais les libertins en forment un troisième, et Molière en est le plus illustre représentant... Ce qui n'était qu'une doctrine secrète ou réservée... il l'a enseigné sur la scène... Enfin, ce qui n'était qu'une théorie à laquelle on n'osait pas toujours conformer sa conduite, il en a fait une morale: une morale, c'est-à-dire une pratique, une règle de vivre.

Cette affirmation de Brunetière n'a jamais été, à ma connaissance, relevée et attaquée de front [2]; cependant, bien qu'elle con-

1. *Le Libertinage au XVIIe siècle*; voir surtout *Les successeurs de Cyrano de Bergerac*, 1922, l'avant-propos.

Il y a, paraît-il, trois degrés au mot de *libertin*. Au premier cas appartiennent les libres-penseurs, ceux dont la conduite morale est bonne, non parce qu'elle est réglée par les peines ou les récompenses d'une croyance chrétienne, mais parce qu'ils ont une haute idée de la dignité humaine.

Au deuxième cas appartiennent les personnes qui ne sont pas des débauchés, mais dont la conduite est libre parce que leur esprit est libre, dont la pratique et la théorie ne font qu'un, les *logiques*.

Enfin, au troisième cas appartiennent ceux qui se laissent entraîner par leurs sens, comme Théophile, des Barreaux, etc. Ce ne sont pas non plus de vulgaires débauchés qui ne pensent ni ne réfléchissent jamais, mais des natures dont la conduite morale moule plus ou moins la pensée.

Je saisis l'occasion pour remercier mes collègues P.-R. Vigneron et Henri David du concours qu'ils ont prêté à la préparation de cette étude. Le premier m'a aidé à mettre ma pensée en français, et le second a mis à ma disposition ses connaissances fines et pénétrantes de l'époque dont je m'occupe.

2. Faguet (*Rousseau contre Molière*, p. 300 et suivantes) prend à partie Brunetière, mais de l'insoutenable point de vue que la doctrine de Molière n'est pas une philosophie de la nature, erreur dans laquelle il est suivi par Tilley (*Studies in the French Renaissance*, 1922, p. 233); Michaut (*Les Débuts de Molière à Paris*, 1923), tout en

tienne une part de vérité, elle est présentée d'une façon trop dogmatique, impliquant des conséquences tout à fait erronées[1]. Beaucoup, il est vrai, ont regardé comme dangereuses les leçons de Molière. Je mentionnerai seulement le docte Baillet (1686), Fénelon et Rousseau. Quant à Irving Babbitt[2], s'il rejette le reproche que Faguet fait à Molière d'être « un philistin de génie », il n'en maintient pas moins que le « bon sens » du grand comique « n'est pas toujours suffisamment inspiré ». Perrens, dans une étude bien connue[3], n'hésite pas : « Molière, lui, dit-il, est libertin jusqu'aux moelles ». Mon but est moins de défendre le poète contre ses adversaires que d'établir la qualité transcendante de sa doctrine, en discutant quelque peu les sources d'où elle sort et la forme qu'elle prend dans ses œuvres. Je renvoie, pour la bibliographie, aux œuvres de Lachèvre et de Charbonnel[4] sur les libertins en France et en Italie, à l'utile essai d'Arthur Tilley sur « Suivre la Nature », et au *Molière als Philosoph* de Wechssler, tous postérieurs à l'article de Brunetière.

I

S'il y a au sujet de Molière une vérité bien établie, c'est qu'il défend le sens commun ou le bon sens. C'est une banalité de la répéter, bien que Faguet[5] s'efforce de nous persuader qu'il serait plus exact de dire *sens social*. Le bon sens est, en effet, constamment au fond de tout ce que Molière a écrit : qu'il attaque les théories de l'éducation, ou la médecine, ou l'avarice, ou l'hypocrisie, c'est toujours le bon sens qui, dans ses pièces, dénoue la situation. Considérez la première pièce qu'on puisse lui attribuer

rejetant la théorie de Brunetière quant au libertinage (p. 209), n'accorde pas à Molière non plus une « philosophie de la nature ».

Bien supérieure, à mon avis, est l'étude de E. Wechssler (*Molière als Philosoph*, Marbourg, 1910). Mais, bien que Wechssler corrige Brunetière, il ne fait allusion à ce passage qu'incidemment, et son explication de « suivre la Nature » peut être aujourd'hui plus clairement présentée, et avec de nouveaux détails.

1. Cf., dans Brunetière, p. 184, cette étrange affirmation : « Il [Molière] ne s'en est point pris au libertinage ou à la débauche ».

2. *Rousseau and Romanticism*, 1919, p. 30.

Le reproche que Faguet fait à Molière pourrait bien être un écho de la boutade de Jules de Goncourt (*Journal*, I, p. 315) : « C'est un grand événement de la Bourgeoisie que Molière, une solenelle déclaration de l'âme du tiers état. J'y vois l'inauguration du bon sens et de la raison pratique, la fin de toute chevalerie et de haute poésie en toutes choses. »

3. *Les Libertins en France au XVIIe siècle*, 1896, p. 280.

4. R. Charbonnel, *La pensée italienne au XVIe siècle et le courant libertin*, Paris, 1917 ; Tilley, *op. cit*, p. 233-259. Pour Lachèvre et Wechssler, voir plus haut.

5. *En lisant Molière*, p. 125. Puisque le mot *sens commun* prête à l'équivoque (voir Voltaire, *Dict. philos.*, art. Sens commun), j'emploie ici toujours l'expression *bon sens*. Voir aussi Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 278.

avec certitude, l'*Étourdi* (1653), qui est essentiellement une *commedia dell'arte* tirée de l'italien, et notez comment Mascarille, en dépit de sa friponnerie, est chargé de prononcer ce jugement solennel :

> Une raison malade et toujours en débauche,
> Un envers du bon sens, un jugement à gauche,
> Un brouillon, une bête, un brusque, un étourdi.

Si l'illusion nous élève au-dessus de la médiocrité, le bon sens soutient Molière, retient nos pieds sur la terre. C'est ainsi qu'il constitue l'unité de la pensée de Molière. Il est la marque distinctive de sa philosophie, — comme nous venons de le voir, — dès la toute première de ses œuvres ; il est le seul sujet que Molière traite toujours sérieusement, et qu'il ne nous permette jamais d'oublier.

Que penser de l'origine du « bon sens » en tant que doctrine morale ? Sans remonter à Aristote, nous pouvons rappeler — après Brunetière — l'apparition de cette idée pendant la Renaissance, particulièrement chez Rabelais et Montaigne[1]. Mais Descartes lui-même dit (*Discours de la Méthode*) : « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée », et Molière n'était guère cartésien. La question se réduit donc à ceci : le « bon sens » était-il un article de foi pour les libertins ? Et comment parvint-il à Molière et le pénétra-t-il ? Considérons un moment le milieu où il vécut d'abord, et son éducation.

Il est certain que Molière sort d'une vigoureuse souche bourgeoise de la rue Saint-Honoré, que son père était maître tapissier au service de la cour, que sa famille était à l'aise et l'envoya à une des bonnes écoles de Paris, le collège de Clermont. Cette institution s'acheminait rapidement vers le premier rang, sous la direction de jésuites à l'esprit large ; si bien qu'en 1651 elle comptait jusqu'à deux mille élèves et, en 1675, près de trois mille. Évidemment, dans un tel milieu, l'enfant put acquérir de bonne heure le sens de la réalité, le dégoût de l'afféterie, l'amour de la raillerie, vernis protecteur que donne la vie de Paris. Il semble vain de faire des hypothèses sur la façon dont il fut amené à observer les hommes et à songer à la scène. Qu'il suffise d'ajouter que c'était là son inclination, et que la capitale de 1630 à 1646 lui offrait amplement l'occasion de s'y livrer. C'était l'époque de

1. Dans *Pantagruel* (III, 7), Pantagruel dit : « Me desplaist la nouveaulté, et mespris du commun usaige » ; et Montaigne (II, 12) remarque : « la fuyte de la nouvelleté et de l'estrangeté : toutes les voyes extravagantes me faschent ». Cf. Hermann Seitz, *Molières Lebensanschauung*, Jena Diss., 1915. Cf. aussi *Gargantua* (I, 52) : « et non au dicté de bon sens et entendement ».

Corneille et de Rotrou, et — dans une veine plus légère — de Scarron, de Cyrano et des scénarios italiens improvisés.

Mais c'était aussi l'époque où l'on discutait vivement les idées de Pierre Charron, qui s'était acquis — à tort ou à raison — la réputation de libertin. Sans essayer de réfuter point par point la brillante attaque menée contre Charron par M. Strowski (*Pascal et son temps*), je voudrais montrer que Charron, comme l'a si bien indiqué M. Sabrié[1], était digne d'un meilleur sort. Voici les faits : Charron, connu d'abord comme orateur de la chaire, devint vers 1582 l'intime de Montaigne, et, à la mort de ce dernier en 1592, l'héritier, non seulement de ses « armes », mais encore de ses idées. La conséquence fut qu'il essaya de systématiser la pensée du moins systématique des penseurs — tâche périlleuse, mais que sa fidélité à Montaigne et sa propre nature à tendances moralisatrices lui firent joyeusement accepter. Le fameux *De la Sagesse* parut en 1601. La moralité autonome (l'idée essentielle de Charron) sur laquelle l'ouvrage est fondé ne plut ni à la Sorbonne ni aux évêques dont Charron cherchait les suffrages, et l'auteur mourut, d'une attaque d'apoplexie, avant d'avoir pu affronter avec une seconde édition, en partie corrigée, la tempête qui s'élevait. Mais le traité qu'il avait écrit devait faire sentir son influence bien au delà de son époque. En 1604 parut la seconde édition ; en 1607, une troisième[2] ; en 1646, le premier d'une série d'elzévirs, et, si nous en croyons le père Garasse, en 1615 le livre était devenu le bréviaire de tous les libre-penseurs ou libertins, dont le nombre, semble-t-il, était grand. Toutefois, ce témoignage de source orthodoxe ne saurait être accepté les yeux fermés. *La Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps* (1624) confond en un même groupe Pomponazzi, Machiavel, Paracelse, Giordano Bruno, Rabelais, le décrié Vanini (le père spirituel de Théophile de Viau) et, finalement, Charron. Le Père Mersenne, qui, en 1623, estimait à cinquante mille le nombre de athées parisiens, ne montre guère plus de discernement. Il y avait, comme nous avons dit, libertins et libertins, et c'est ainsi que Charron, « qui avait commis l'imprudence, en écrivant la *Sagesse*, de ne pas prendre assez franchement position entre l'orthodoxie et le rationalisme, fut mêlé au mouvement libertin[3] ». Mais le fait que

1. Dans sa thèse, *De l'humanisme au rationalisme. Pierre Charron (1541-1603)*, Paris, 1913. Voir aussi l'essai sur Charron dans John Owen, *Skeptics of the French Renaissance*, Londres, 1893, p. 559-613.

2. Contenant les corrections faites par le président Jeannin, qui avait défendu le livre contre ses détracteurs ; voir Sabrié, p. 136.

3. Sabrié, p. 423.

Saint-Cyran[1] — en 1626 — s'est senti porté à défendre la moralité de Charron est une preuve que les esprits religieux n'étaient pas tous également aveugles. A vrai dire, la défense de Charron par Saint-Cyran est plus significative que les louanges brutales de Guy Patin — le contemporain de Molière, — et il porte aux nues Charron : « homme divin, grand homme... dont le beau livre... vaut mieux que perles et diamants[2] ». Quelles sont donc les raisons qui valurent à la *Sagesse* de Charron une vogue qui persista longtemps après 1635 ?

La première, c'est que le livre s'ouvre sur un axiome que tout Français de l'époque a dû approuver. Précurseur de Boileau et de Pope, Charron fonde ses idées sur la vigoureuse affirmation que « la vraye science et la vraye étude de l'homme, c'est l'homme ». La nature, dit-il, nous modèle pour cette tâche. C'est une chose par-dessus tout, « facile, ordinaire, naturelle, la pâture, l'entretien, la vie de l'esprit, *cujus vivere est cogitare* ». Et, non sans analogie avec Descartes, il voudrait nous voir nous élever de la complète connaissance de nous-mêmes à la connaissance de Dieu. Mais, avant tout, nous devons être sceptiques à l'égard de nous-mêmes, et, dans son premier livre, l'auteur dresse une table raisonnée de l'erreur humaine[3]. Visiblement, Charron le grammairien est en train de transformer le pyrrhonien Montaigne en ouvrage de référence. Au lieu de charme, du dogmatisme ; au lieu de la touche légère et amusée de Montaigne, la lourde main du moraliste. N'oublions pas, toutefois, qu'après le libre XVIe siècle, une telle entreprise était tout à fait dans l'esprit du temps : voilà pourquoi le président Jeannin parle de la *Sagesse* en « livre d'Estat », et alors que Montaigne était moins connu, son disciple était avidement lu et discuté.

Nous arrivons maintenant à la seconde idée de Charron, la plus originale, celle de la *prud'homie* ou de l'intégrité humaine : s'il y a une idée de lui que Molière se soit assimilée, c'est bien celle-là. Je cite d'après la première édition[4], livre II, ch. III-V :

1. Il répliqua à la *Somme théologique* du Père Garasse par une autre *Somme* qui devait avoir quatre tomes in-quarto ; voir Sabrié, p. 472.

2. Cf. Perrens, p. 55, et noter que Gabriel Naudé, l'ami de Patin, montre plus de discernement en disant : « Belle morale et belle anatomie de l'esprit de l'homme », D'autre part, il a appelé Charron « hoc ipso Socrate sapientior » ; voir Sabrié. p. 447, sur sa *Bibliographia politica*.

3. La majeure partie du premier livre de *La Sagesse* a été tirée du *Théâtre de la Nature*, de Jean Bodin (traduction française, 1597). Pour les détails, voir Sabrié, p. 263.

4. Dans la réimpression de 1695. La Bibliothèque nationale seule possède trente-neuf éditions de *La Sagesse*, allant de 1601 à 1672.

La vraye preud'homie... est libre et franche, masle et genereuse, riante et joyeuse, égale, vniforme, et constante, qui marche d'vn pas ferme, fier, et hautain, allant toûjours son train, sans regarder de costé ny derriere...

Or le ressort de cette preud'homie, c'est la loy de nature...

Qui agit par ce ressort, agit selon Dieu : car cette lumiere naturelle est vn esclair et rayon de la divinité...

Je veux et requiers en mon sage vne vraye preud'homie et vne vraye pitié, jointes et mariées ensemble ; que chacune subsiste et se soutienne de soy-mesmes, sans l'ayde de l'autre ; et agisse par son propre ressort. Je veux que sans Paradis et Enfer, l'on soit homme de bien... Je veux que tu sois homme de bien pour ce que la nature et la raison (c'est Dieu) le veut... La religion est posterieure à la preud'homie ; c'est aussi chose apprise, receuë par l'oüye, par revelation et instruction, et ainsi ne la peut pas causer. Ce seroit plûtost la preud'homie qui devroit causer et engendrer la religion, car elle est premiere, plus ancienne et naturelle[1].

Ce sont là paroles hardies, à coup sûr. Cependant, il faut noter que cet état d'esprit est commun alors et qu'elles sont fondées sur un passage de Montaigne (III, XII[2]), où ce dernier préfère à une « certaine image de preud'homie scholastique » une intégrité « née en nous de ses propres racines, par la semence de la raison universelle, empreinte en tout homme non desnaturé ». Ces mêmes mots : « née en nous de ses propres racines, par la semence de la raison universelle » reparaissent dans le texte de Charron (p. 303). D'où, conclut Charron, le vrai guide de l'humanité :

C'est la loy de nature, c'est-à dire l'équité et raison vniverselle, qui luit et éclaire en vn chacun de nous.

Cette confiance dans la condition humaine le porte à faire deux observations, lesquelles, bien qu'elles soient un écho des anciens,

1. Voir la deuxième édition, p. 398, pour la revision de ce texte.

2. L'idée remonte à Pomponazzi et à l'école de Padoue. Sur cette dernière, voir Charbonnel (p. 384 et suivantes) et Henri Busson, *Source et développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance* (Paris, 1922), ainsi que le compte-rendu de cet ouvrage par Renaudet dans la *Revue d'Histoire Littéraire*, XXXI (1924), p. 537 et suivante. Busson (p. 446) montre que Montaigne, bien que n'étant pas libertin, était cependant *Padouan* dans son scepticisme. Pour les Padouans, l'âme est le miroir de la nature, Pomponazzi étant le premier à introduire l'observation psychologique. Mabilleau (*Cesare Cremonini* ; voir Charbonnel, 387, note) dit :

« Un souffle de *naturalisme* anime toute leur œuvre ; non point qu'il faille entendre ce mot dans le sens exclusif et restrictif d'*immanence* : la *transcendance* a aussi sa place dans la doctrine. Mais ces deux principes s'unissent et se concilient dans le tout harmonique et lié qu'est la Nature. »

On peut donc conclure, avec Busson (p. 459), que Charron « est bien le fils spirituel de Pomponazzi ».

sont déjà un rapprochement à Molière. La première se rapporte à la nature personnelle :

Certes nature en chacun de nous est suffisante et douce maistresse à toutes choses...

Pour vivre content et heureux, il ne faut point estre sçavant, courtisan ny tant habile.

Et la seconde consiste en une règle de conduite pour les éducateurs (p. 610) :

Il doit aussi luy former et mouler son esprit au modelle et patron general du monde et de la nature, le rendre vniverselle, c'est à dire luy representer en toutes choses la face vniverselle de nature.

On ne pourrait arriver à une conclusion plus tranchée et plus pratique, étant donné que la *Sagesse* est un livre de morale et non de métaphysique[1].

S'il m'est permis de m'égarer un instant sur la piste du chercheur de sources, à peine est-il besoin de montrer que la maxime de « suivre la Nature » est un lieu commun de la Renaissance, bien que la manière dont Charron a commenté Montaigne à ce sujet soit digne de remarque. Les Stoïciens avaient formulé la doctrine que « suivre la Nature » est le but propre de la vie. « Vivre conformément à la Nature, — et par là il faut entendre à la fois notre propre nature et la nature de l'univers — et ne rien faire de ce que défend la loi universelle, qui est la juste raison pénétrant toutes choses », dit Diogène Laerce, VII, 88-89. M. Tilley — sur l'essai duquel je me fonde maintenant — a montré comment Cicéron et Sénèque ont contribué à transmettre cette idée jusqu'à l'époque de l'humanisme. C'est sur la question de la « volupté » que les « naturistes » se séparent des stoïciens ; et sur ce point le traité de Lorenzo Valla, *De Voluptate* (éditions 1483, 1512 et 1518, etc. ; voir Tilley, p. 236), est de grande importance pendant la Renaissance. Pour le Portique, la « volupté » n'est pas le but de la nature, cette place étant réservée à la « vertu ». Au contraire, Charron, de même que Valla, Vespucci, Thomas Morus et, particulièrement Montaigne, partage l'avis d'Épicure. Or, c'était l'opinion d'Épicure, à cet égard disciple d'Aristote, que la « vertu » est inséparable de la « volupté », qui est la conscience qu'a l'homme de sa valeur intime et son élévation au-dessus des coups de la destinée ; c'est-à-dire l'imperturbable tranquillité du sage. Je ne prétends pas que tous les « naturistes » aient eu des vues aussi hautes ; mais c'est là l'argument fondamental, comme lorsque Vespucci, qui était loin

1. Voir Busson, p. 459.

d'être idéaliste, constate que les indigènes de l'Amérique « vivent conformément à la Nature et méritent le titre d'Épicuriens plutôt que de Stoïciens[1] », ou quand Montaigne ajoute à son texte final (1595) l'assertion suivante :

Quoy qu'ils dient, en la vertu mesme le dernier but de nostre visée, c'est la volupté. Il me plaist de battre leurs oreilles de ce mot qui leur est si fort à contrecœur.

Ainsi la troisième idée de Charron (et je pourrais renvoyer ci-dessous à La Mothe Le Vayer et à Gassendi) consiste à considérer la « volupté » comme

une perception et sentiment de ce qui est convenable à Nature, c'est un mouvement et chatouillement plaisant .., une assiette douce et paisible, une équable, constante et arrestée volupté.

Et, finalement, il ajoute que, des innombrables genres de plaisir, un seul caractérise le sage :

Celuy du milieu — stable, ferme, sain : auquel les Épicuriens ont voulu donner le nom de Volupté, la faisant souverain bien.

C'est là le « bon sens » de Molière, quoique Charron n'emploie pas encore largement cette expression. Mais, si l'on doute de l'analogie, que l'on veuille bien se souvenir que lorsque, dans *Tartuffe*, Orgon remarque finement :

Mon frère, ce discours sent le libertinage,

Cléante réplique :

Les hommes la plupart sont étrangement faits !
Dans la juste nature on ne les voit jamais ;
La raison a pour eux des bornes trop petites ;
En chaque caractère ils passent ses limites.

Bref, s'il faut en croire Molière, le *bon sens* n'est pas le *libertinage*. Au contraire, il est le point d'équilibre entre les extrêmes auxquels l'humanité se porte constamment, il est la loi de la Nature à laquelle les hommes devraient — ce qu'ils ne font généralement pas — se conformer.

Mais le traité de Charron était-il familier à Molière ? Quelle place a-t-il tenue dans son éducation ou ses lectures ? Sur ce point, malheureusement, les documents ne jettent aucune lumière. Toutefois, s'ils nous font ici défaut, ils viennent ailleurs à notre aide. L'inventaire de la bibliothèque de Molière mentionne « deux tomes du sieur de La Mothe Le Vayer » et « un autre des *Essais*

1. Cf. *Vespucci Reprints*, traduction anglaise de Northup, V, p. 6.

de Montaigne » (Cf. Wechssler, p. 7). En outre, il reste cette affirmation de Grimarest (*Vie de Molière*, 1705) — récemment, il est vrai, mise en doute, — qu'au collège de Clermont Molière fut élève de Gassendi.

Visiblement, nous sommes sur un terrain familier. Car si Montaigne forme la substance de Charron, Le Vayer est le successeur de Charron comme principal représentant du Pyrrhonisme en France. La dette de Molière à Le Vayer est probablement considérable ; nous savons qu'il envoya à Le Vayer un sonnet sur la mort de son fils, qui avait succombé à une trop forte dose de teinture d'antimoine ordonnée par ses médecins — maladroits que Molière critique dans l'*Amour médecin*. Nous savons aussi que Le Vayer était un personnage d'importance : encouragé par Richelieu à contrecarrer les jansénistes, il devint le précepteur du duc d'Anjou, et fut — jusqu'en 1660 — assez étroitement en rapport avec Louis XIV lui-même. Ainsi, une étude détaillée de ce que lui doit Molière pourrait-elle être utile ? Qu'il suffise de noter ici que, de même que Charron, Le Vayer proclame, dans ses écrits, la nécessité d'une morale autonome ; que, tout en soutenant par principe la raison, il se rend compte qu'elle n'a pas empêché les hommes de déraisonner ; et que — encore comme Charron — il prêche une *via media*, puisque la confusion morale est souvent si grande que les extrêmes contraires se trouvent unis dans le même caractère[1], et que la vertu devient l'absence de vice plutôt qu'une entité positive en elle-même — position sur laquelle, une fois de plus, il tombe d'accord à la fois avec Charron et avec Molière.

Quant à l'influence de Gassendi sur Molière, souvent admise sans discussion, la récente *Histoire de la Littérature française* de MM. Bédier et Hazard en réunit les exemples (II, 2). Sauf la scène des *Femmes savantes* (III, II), où la théorie de Gassendi sur le vide est opposée en termes propres à la *matière subtile* de Descartes, les ressemblances entre Gassendi et Molière sont du même ordre que celles que nous avons notées en ce qui concerne Charron et Le Vayer. De plus, M. Michaut (*La Jeunesse de Molière*, p. 84) a récemment montré que le poète quitta Clermont en 1639 (à l'âge de dix-sept ans), tandis que Gassendi ne commença pas à y enseigner avant 1641, si bien que Molière pourrait difficilement avoir été son élève. D'autre part, il faut observer que Molière était certainement intime avec les disciples de Gassendi — témoin ses relations avec Bernier, qui, plus tard (1678), écrivit un abrégé de la doctrine de Gassendi, et que la philosophie morale de Gassendi

1. Voir ses *Œuvres*, V, 1re partie, p. 103-104.

était virtuellement — comme je l'ai déjà dit — celle de Charron. De cette dernière affirmation, les remarques suivantes sont la preuve significative (Cf. son *Syntagma Epicuri*, éd. de Lyon, 1638, vol. III).

A la différence de Charron, mais de même que Montaigne et Le Vayer, Gassendi se montre sceptique à l'égard de la médecine telle qu'on la pratiquait alors : les docteurs, dit-il, remplacent l'action par des raisonnements, et pendant ce temps le malade meurt. Béralde, dans le *Malade imaginaire*, fait le même genre de remarque, qu'à la vérité n'importe quel observateur avisé aurait faite aussi. Gassendi, avocat de la Nature, est un adversaire de l'occulte ; de même Molière — particulièrement lorsqu'il tourne en ridicule l'astrologie dans les *Amants magnifiques*. Quand il en arrive à la vertu, Gassendi la définit prudemment comme un

Habitus medius inter duos vitiosos[1] ;

il affirme encore que l'homme ne peut vivre heureux et sans crainte qu'à condition d'être

Naturae finibus contentus ;

et il prétend qu'aucun plaisir (*voluptas*)

quae secundum Naturam sit, causa est ut alii patiantur injuriam[2].

Trois propositions qui vont comme un gant à Charron et à Molière, et où nous reconnaissons tout de suite la doctrine tirée de Montaigne par Charron.

En dernière analyse, cette longue discussion établit deux faits. Le premier, c'est que Molière acceptait, de même que ses contemporains Le Vayer et Gassendi, la philosophie morale de Pierre Charron. A-t-il connu l'ouvrage de Charron directement, ou simplement par l'intermédiaire de Le Vayer et de Gassendi? C'est peut-être ce que nous ne pourrons jamais établir. En tout cas, il est peu vraisemblable qu'après avoir lu le nom de Charron dans son propre exemplaire de Le Vayer[3], Molière soit resté ignorant d'un livre dont tout le monde a parlé, non seulement pendant sa jeunesse, mais encore pendant tout le cours du XVIIe siècle. Le second fait — et le plus important — c'est que la doctrine de Molière n'était ni secrète et ni subversive. Il n'était même pas le premier à l'ériger en règle de vie, Charron s'en étant chargé. Que la doctrine n'était pas secrète, cela ressort de tous les écrits publiés par ceux qui la soutenaient. Qu'elle n'était pas officiellement con-

1. *Ethica*, II, 1, p. 737. — Cf. Horace, I, *Ep.* 18 : « Virtus est medium vitiorum et utrinque reductum ».
2. *Syntagma*, III, 8, p. 71 ; III, 28, p. 91.
3. Le Vayer cite le nom dans son *Orasius Tubero*, I, p. 394.

sidérée comme subversive, on peut en voir la preuve dans l'appui que ses adhérents reçurent de Richelieu et de Mazarin, et aussi dans le nouveau privilège qui fut octroyé par le roi le 22 janvier 1667 pour la publication de la *Sagesse*.

La véritable offense de la part de Molière, c'est d'avoir constamment tourné en ridicule les ennemis de la *juste nature*. Ce fut là son malheur, comme c'est aussi le triomphe de son génie. Examinons maintenant brièvement la façon dont il s'y prit : je considérerai, pour plus de commodité, les comédies par groupes, en suivant autant que possible l'ordre chronologique.

II

Nous pouvons commencer par la défense que Molière présente lui-même de son art. En 1663, il groupe en une édition ses huit premières pièces jusqu'à la *Critique de l'École des femmes*. Ces comédies de début, tirant surtout sur la farce traditionnelle, traitaient de types sociaux de conditions très diverses. Dans trois d'entre elles seulement, il s'élevait jusqu'à la haute comédie; dans les *Précieuses*, dans l'*École des maris* et dans l'*École des femmes*. Mais, dans ces trois-là, il s'attaquait vigoureusement à deux des problèmes sociaux du jour : l'abus de la préciosité et l'abus de l'autorité dans l'éducation et le mariage des femmes. Dans toutes les trois, Molière laissait la Nature suivre son cours : les prétendues *précieuses* sont bafouées par des gens de leur propre classe bourgeoise; Sganarelle, qui traite sévèrement sa femme, est dupé par elle; et le vieux barbon Arnolphe est la victime de sa propre tentative pour circonvenir la naïve, mais ingénieuse Agnès. Chacune de ces pièces fut un succès populaire. Cependant, de Visé déclara que Molière manquait de principes littéraires; le Prince de Conti l'accusa d'indécence, et les jansénistes citèrent contre lui le *Traité de la Comédie*, de Nicole, morceau véhément de littérature polémique.

A ce tollé, Molière répliqua par la souriante, mais écrasante *Critique*. Quelle est la pierre de touche d'une comédie ? demande-t-il. Au Marquis, qui ne veut pas rire à une pièce qui a l'approbation du parterre, Dorante (c'est-à-dire Molière lui-même) fait observer : « Je suis pour le bon sens ». Et à Lysidas, qui doute de la galerie, le même personnage réplique :

> Sachez, s'il vous plaît, Monsieur Lysidas, que les courtisans ont d'aussi bons yeux que d'autres ; qu'on peut être habile avec un point de Venise et des plumes, aussi bien qu'avec une perruque courte et un petit rabat uni...

La grande épreuve d'une comédie, c'est le succès, et l'*École des femmes* en est un exemple.

Mais Lysidas ne se laisse pas démonter si aisément : Et les règles ? Et il fait un étrange mélange de Donat et d'Aristote en soutenant que toute bonne comédie se compose de trois parties : « la protase, l'épitase et la péripétie ». Molière, qui connaissait son Térence depuis les jours de Clermont, et qui, incontestablement, avait lu le poète latin dans une édition contenant le commentaire de Donat[1], prête à Dorante la pénétrante remarque que, si les règles — c'est-à-dire les anciens — ont la moindre valeur, c'est pour avoir jadis défendu le bon sens. Ainsi Dorante admet — de toute évidence faisant allusion à Donat — que, tandis que la tragédie dépeint des héros (*ingentes personae*) et des sentiments sublimes (*magni timores*), la comédie décrit agréablement les défauts de chacun (*generaliter ad homines... multum delectionis afferret*). D'où, à ses yeux, la comédie est l'art le plus difficile. Puis vient le passage bien connu, lui aussi inspiré de Donat :

> Lorsque vous peignez des héros, vous faites ce que vous voulez... Mais lorsque vous peignez les hommes, il faut peindre d'après Nature. On veut que ces portraits ressemblent[2]; et vous n'avez rien fait si vous n'y faites reconnoître les gens de votre siècle...
>
> (*Comoediam esse imitationem vitae, speculum consuetudinis, imaginem veritatis*; cf. l'édition de 1536 de Térence, p. 8-10.)

et la définition de la comédie est complète. Que fait-elle ? Elle peint la nature humaine « véritable ». A quelle qualité fait-elle appel en nous ? Au *bon sens*, qui, en ce cas, est la moyenne entre la galerie et le parterre, c'est-à-dire le public et non pas seulement les critiques.

Le franc-parler, toutefois, est dangereux. Venant d'un comédien, il sembla insupportable. Qui était-il donc pour oser légiférer sur l'art et la morale ? Sur-le-champ, Molière fut pris à partie par quatre groupes différents : acteurs rivaux, auteurs rivaux, nobles dames et *dévots*, ces derniers comprenant à la fois des religieux et des membres de la haute noblesse. Mais il pouvait compter sur la faveur du roi, sur le chaleureux appui de Boileau, et sur celui de La Fontaine, qui, en 1661, avait écrit à Maucroix :

> Nous avons changé de méthode:
> Jodelet n'est plus à la mode,

1. Cf. les éditions de Robert Estienne, Paris, 1529, 1536, 1541, et aussi les éditions Linderbrog, Paris, 1602, et Francfort, 1623.

2. Avant Molière, voir aussi Peletier, *Art poétique* (1555) et Corneille, l'*épître* de *La Veuve* (1634), pour l'emploi de cette idée de Donat.

Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas.

Ainsi enhardi, et ayant, avec deux autres fantaisies dramatiques, charmé le roi, Molière frappa un coup qui, tout particulièrement destiné qu'il fût à la Compagnie du Saint-Sacrement, devait défendre la cause de la juste nature : le *Tartuffe*, dont trois actes furent joués à Versailles en 1664, au milieu des splendeurs de la fête païenne que Louis donnait probablement en l'honneur de sa maîtresse Mlle de La Vallière, alors que la pièce en cinq actes ne fut représentée en public qu'en 1669.

Maintenant, indépendamment de la valeur du *Tartuffe* en tant qu'œuvre d'art, il faut considérer le sens de la thèse sur laquelle il repose. Cette thèse, c'est que l'hypocrisie est un vice spécialement dangereux, parce que ce sont les gens honnêtes et francs qui en sont victimes. Les hypocrites, dit Charron (p. 512), « font bien sonner la fidélité, la louent et gardent ambitieusement en petites choses, et, par là, voulant se couvrir, ils se découvrent[1] ». Tel est Tartuffe, qui, après avoir dupé le naïf Orgon, ruinerait encore sa famille, s'il n'en était empêché par la finesse « naturelle » d'une servante, le jugement sain de Cléante, et, *deus ex machina*, l'intervention du roi. Toute l'habileté de Molière s'employa à la réalisation de ce chef-d'œuvre. Invention cachée qui ne pouvait manquer d'atteindre son but, Louis lui-même est chargé de défendre l'idéal du poète, dans les paroles de l'Exempt au dénouement :

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude,
Un prince dont les yeux se font jour dans les cœurs,
Et que ne peut tromper tout l'art des imposteurs.
. . . . . .
Chez elle jamais rien ne surprend trop d'accès,
Et sa ferme raison ne tombe en nul excès.

Ainsi *Tartuffe* n'est pas seulement une maîtresse étude de caractère; c'est aussi une justification complète, énoncée en termes précis, de la philosophie de la Nature. Orgon, qui, à deux reprises, accuse les amis de la Nature d'être des *libertins*, apprend amèrement le sens exact de ce terme, au cours de la scène où Tartuffe essaie de séduire sa femme. D'autre part, Cléante — le porte-voix de Molière lui-même — ne se contente pas de définir, à l'acte I, la loi de la Nature : son goût du juste milieu, son horreur des extrêmes, dans le bien comme dans le mal, son appel au

1. Cf. Montaigne, III, II : « Je ne treuve aulcune qualité si aysée à contrefaire que la dévotion, si on n'y conforme les mœurs et la vie : son essence est abstruse et occulte, les apparences faciles et pompeuses ». (Cité par Seitz, p. 24.)

bonheur — mais encore il en illustre, tout le long de la pièce, les préceptes. Ainsi, à l'acte IV, il supplie une dernière fois Tartuffe, au nom de la *prud'homie*, de ne pas chasser Damis de la maison de son père, et quand, à l'acte V, Orgon se rend enfin compte du sinistre caractère de l'hypocrite, et s'emporte rageusement contre les défenseurs de la religion, Cléante tranche en ces termes :

> Laissez aux libertins ces sottes conséquences.
>
> Dans la droite raison jamais n'entre la vôtre,
> Et toujours d'un excès vous vous jetez dans l'autre.
>
> Gardez-vous, s'il se peut, d'honorer l'imposture,
> Mais au vrai zèle aussi n'allez pas faire injure ;
> Et, s'il vous faut tomber dans une extrémité,
> Péchez plutôt encore de cet autre côté.

Retirez de la pièce de semblables passages, et le drame n'en sera pas affecté en tant que drame ; mais ce serait affaiblir la défense que présente Molière de sa propre philosophie, — philosophie à laquelle il était profondément attaché, et qu'il s'efforce de nous empêcher de croire à tort libertine. Ici la pensée de Molière s'accorde en effet aux grandes et simples idées, non sans analogie avec l'ἁμαρτία d'Aristote et la *desmesure* de la Chanson de Roland.

Dans sa pièce suivante, *Don Juan* (1665), Molière entreprend de nous donner sa propre interprétation du « libertin ». La structure générale du drame lui était imposée par ses sources, et en particulier la catastrophe de la fin, qui est bien mieux en harmonie avec l'esprit élevé et romantique de l'original espagnol, ou l'esprit franchement comique de l'italien, qu'avec le naturalisme de la conception de Molière. C'est ainsi que le ton comique, difficile à soutenir dans un tel ouvrage, s'affirme de nouveau lorsque Sganarelle se plaint que, si l'Enfer, en engloutissant Don Juan, a rendu service à l'humanité, il l'a privé, lui, valet, de ses gages rudement gagnés ! Et ce trait, Molière l'emprunte, lui aussi, à son modèle (Cicognini).

Mais le personnage de Don Juan est la création propre de Molière plus encore que Richard III n'est celle de Shakespeare. Ce n'est, en définitive, que le développement du thème annoncé dès la toute première scène par Sganarelle : « Un grand seigneur méchant homme est une terrible chose ». Notons avec quel soin Molière distingue l'enveloppe extérieure et le monstre qui l'habite. Don Juan a l'air d'un gentilhomme du premier rang : il est poli, courageux, et même généreux, à moins que la scène où il lance

un louis au pauvre n'ait quelque sens caché qui nous échappe entièrement. Mais sa nature est pervertie. Dans la scène III, Sganarelle le lui dit nettement, tout en feignant de viser quelqu'un d'autre :

> Il y a certains petits impertinents dans le monde qui sont *libertins* sans savoir pourquoi, qui font les *esprits forts* parce qu'ils croient que cela leur sied bien : et si j'avais un maître comme cela, je lui dirais fort nettement, le regardant en face : « Osez-vous bien ainsi vous jouer du Ciel, et ne tremblez-vous point de vous moquer comme vous faites des choses les plus saintes?

Aussi Don Juan fait-il de l'amour son jouet, souhaitant, comme Alexandre, qu'il y eût d'autres mondes où étendre ses conquêtes amoureuses; aussi, quand ce désir se lasse, sont-ce les larmes d'une de ses anciennes victimes qui remuent en lui « quelques petits restes d'un feu éteint ». Bref, « une corruption sadique se fait jour, qui marque la complète perversion de l'instinct humain[1] ».

C'est à ce moment de l'intrigue que Molière fait jaillir son idée essentielle. Don Juan, cessant de défier l'autorité religieuse — il feint même de l'accepter, — se déguise en Tartuffe et fait l'hypocrite. Pour ne laisser en nos esprits aucun doute sur sa propre attitude, Molière fait de ce sacrilège le prélude de la perte de Don Juan : le Ciel se venge, et l'Enfer engloutit le pécheur. Bien plus, quelque soudain que soit le châtiment, la cause en a été annoncée de longue main avec un soin méticuleux. Comme M. Merrill[1] l'a fait remarquer :

> Sganarelle, dans sa première conversation avec son maître ; Elvire lorsqu'elle paraît en scène ; Sganarelle, encore, dans la fuite à travers la forêt ; le pauvre Sganarelle, une fois de plus, après l'invitation à la statue ; Don Luis, au cours de sa première rencontre avec son fils ; Elvire, lorsqu'elle revient avertir Don Juan de fuir le coup qui le menace, — tous répètent l'expression « le Ciel » pour désigner la puissance qui juge et rétribue les actions des hommes.

Que reste-t-il après cela à ceux qui voudraient encore soutenir que les leçons de Molière sont dangereuses ? A moins qu'il n'y ait danger — et il se trouvera toujours, hélas ! des gens pour le croire — à présenter sur la scène une canaille.

Dans une des scènes de Don Juan nous trouvons le fil qui nous conduit au thème qui occupera bientôt la pensée de Molière. Don Juan invite son valet, déguisé en médecin, à en profiter : « Comment, Monsieur, remarque Sganarelle, vous êtes aussi

1. *Modern Philology*, XIX (1921), p. 38 et suivantes.

impie en médecine? » Et, pour une fois sortant de son rôle, Don Juan réplique : « C'est une des grandes erreurs qui soient parmi les hommes ». L'*Amour médecin*, le *Médecin malgré lui*, la satire médicale de *Monsieur de Pourceaugnac* et le *Malade imaginaire* sont tous postérieurs à cette scène. Dans toutes ces pièces, Molière ridiculise le dogmatisme de la médecine, de même que Montaigne avait dit « la mer trouble et vaste des erreurs médicinales ». Il expose à la risée la théorie tenant lieu d'expérience, le raisonnement par syllogismes usés, la confiance aveugle accordée au texte imprimé de Galien ou d'Hippocrate, et, enfin, — dernier point, mais non le moins important, — le ferme propos des docteurs de ne se trahir l'un l'autre en aucun cas. C'est ainsi que, dans le *Malade imaginaire*, Diafoirus père loue Diafoirus fils parce que, dit-il:

> il s'attache aveuglément aux opinions de nos anciens, et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle, touchant la circulation du sang, et autres opinions de même farine.

Au lieu de cela, comme il vaudrait mieux, dit Béralde, encourager la nature à se guérir toute seule, puisque, en fait, « presque tous les hommes meurent de leurs remèdes, et non pas de leurs maladies ». Si bien qu'une fois de plus, Molière, en dépit de tout son burlesque, sait distinguer entre ceux qui font avancer une science et ceux qui mettent des obstacles au progrès en poursuivant des fins intéressées et égoïstes. Argan, le malade imaginaire, est le pendant d'Orgon, hypocondriaque en religion : tous deux ont cessé de suivre la Nature, et, en conséquence, tous deux sont victimes des *cagots*, de ce nombreux groupe de praticiens qui, dans le monde entier, se servent de la religion et de la médecine pour leur bénéfice personnel.

C'est dans la même disposition d'esprit que, dans son *Faust*, Goethe fait définir à Satan la théologie comme pleine de « poison caché », et lui fait ajouter ironiquement :

> Und von der Arzenei ist's kaum zu unterscheiden,
> Am besten ist's auch hier, wenn Ihr nur einen hört,
> Und auf des Meisters Worte schwört. (*Faust*, 1re partie.)

L'*Amour médecin* fut suivi du *Misanthrope*, médicalement défini « l'atrabilaire amoureux », la troisième des grandes comédies de caractère de Molière. La misanthropie se présente ici sous la forme d'un homme qui ne peut pas amener sa nature à s'accorder avec celle des autres; Alceste est essentiellement non-

conformiste. Mais, de même que « l'amant jaloux » du *Grand Cyrus* (III, livre 1), il est amoureux et veut emmener son amante dans un « désert » et, loin de la foule insensée, y vivre avec elle dans la solitude [1]. Ce thème se rencontre déjà dans *La civil conversatione* de Guazzo (Brescia, 1574, f° 50 v°; trad. de Belleforest, 1598, f° 95, v°), et Guazzo était un des « naturistes » du XVIe siècle [2]. Il est intéressant de noter qu'une fois de plus Molière groupe ses caractères autour d'une figure centrale qui représente la position idéale du poète, et lorsque, dans la première scène, Alceste laisse entendre qu'il est possible qu'il se retire dans un désert, Philinte, cet avocat de bon sens, lui adresse un avertissement :

> La parfaite raison fuit toute extrémité
> Et veut que l'on soit sage avec sobriété.
>
> Il faut fléchir au temps sans obstination;
> Et c'est une folie à nulle autre seconde
> De vouloir se mêler de corriger le monde.

C'est là, pourrions-nous dire, l'essence de la sagesse commune. Toutefois, ce n'est pas une simple abstraction que Molière veut énoncer. Le défaut d'Alceste est précisément son obstination — vaine — à tenter de réformer le monde. Un tel être ne réussira jamais dans une telle entreprise. Bien au contraire, il est condamné par son honnête mais intransigeante nature à adorer une coquette, et, quand il a échoué dans tout le reste, elle, au moins, demeure pour lui un problème auquel il ne peut pas se soustraire. Quelle simplicité, quelle profondeur de vérité! Comme Molière la fait ressortir de façon concrète, cette vérité, avec chacun des personnages étudié jusque dans ses moindres nuances! Même le raisonneur, avec sa vertu traitable, a cette fois ses défaillances; sans quoi il ne céderait pas à Alceste en fait, alors qu'il lui est impossible de le faire en principe.

Mais le *Misanthrope* — et je voudrais insister sur ce fait — pose le problème, soulevé dans le traité de Guazzo [3], de l'Individu en face de la Société, et Molière était convaincu — peut-être par son

1. Cf. R. Zenker, *Archiv f. neu. Spr.*, 1916, p. 321-339.

2. La traduction anglaise de 1738 s'exprime ainsi sur le compte de l'original d'Alceste : « Whoever leaves civil society, and for the sake of pleasing his own fantastic humor, retires into a solitary *desert*, deserves not only the name but actually possesses, in a great measure, the very nature of a brute » (p. 17). Voir P. Villey, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, I, 140, au sujet de l'influence de Guazzo sur Montaigne.

3. Sur Guazzo, voir le beau livre de T.-F. Crane, *Italian Social Customs of the Sixteenth Century*, New Haven, 1920.

amère expérience personnelle — que, dans une telle lutte, l'Individu ne pouvait avoir le dessus. Notez le « cri lyrique » qui jaillit des lèvres d'Alceste lorsque Célimène lui demande à bon droit :

Avez-vous, dites-moi, perdu le jugement?

et qu'il riposte :

Oui, oui, je l'ai perdu, lorsque dans votre vue
J'ai pris, pour mon malheur, le poison qui me tue [1].

Cela n'est point comique, mais tragique, et aucune interprétation ne le peut rendre comique, à mon avis. Un autre cas à considérer est *Georges Dandin*, à quoi M. Lefranc [2] ajouterait *Amphitryon*, l'*Avare* et *M. de Pourceaugnac*, toutes pièces dans lesquelles il découvre chez Molière une « tendance de plus en plus âpre ». C'est un fait que les dernières pièces de Molière le montrent de plus en plus en conflit avec le monde, — peut-être, s'il est permis de risquer une supposition, parce qu'il sentait de plus en plus l'inexorabilité de la loi de la Nature, en face de laquelle l'individu a une si faible chance. En même temps, de peur que nous ne tombions dans le piège des « subjectivistes », Molière ne manque jamais d'insister sur l'objectivité de la loi de la Nature.

Quelques exemples encore et nous serons en mesure de conclure. Georges Dandin n'a que ce qu'il mérite, car, comme il l'admet lui-même :

Vous avez voulu tâter de la noblesse, et il vous ennuyait d'être maître chez vous.

Amphitryon apprend pour son réconfort (s'il y a là réconfort), et Jupiter (ou Louis XIV) [3] à sa confusion, que l'amour d'une femme ne peut se gagner par des méthodes de grand chemin. Harpagon, dans l'*Avare*, est un homme riche qui thésaurise et désunit sa famille en lui refusant les bénéfices de sa richesse, tandis que, en digne ancêtre de Grandet, lui-même devient la proie de la monomanie, — différence essentielle entre la comédie de Molière et celle de Plaute, où le protagoniste est pauvre et a besoin d'économiser. Le *Bourgeois gentilhomme* est, dans une veine plus légère, un autre Georges Dandin. M. de Pourceaugnac, sympathique dans l'ensemble, a la faiblesse de vouloir se faire passer

1. Comme on sait, Molière a emprunté ces vers à son *Don Garcie de Navarre*, II, v.
2. *Revue des Cours et Conférences*, XVII (1909), 198. Voir aussi C.-D. Zdanowicz, *Modern Philology*, XIX (1921), p. 22 et suiv.
3. Je sais que Mesnard (*Molière*, VI, 318-326) n'accepte pas cette identification. Mais voir l'article de Ruth Phelps dans *Modern Philology*, XXIV (1927), p. 443.

pour gentilhomme dans une ville où la naïveté n'est pas une protection contre les filous.

Finalement, dans les *Femmes savantes* (1672), nous trouvons le meilleur exemple de la pure comédie de Molière, sans le moindre courant souterrain de tragédie ou de plaidoyer, et ne faisant que rire d'un monde qui, après avoir accompli le divorce du bon sens et de la vie, voudrait adorer la Sagesse comme une entité abstraite dont la recherche serait réservée à une classe privilégiée de bas-bleus.

Trissotin — qui incarne l'abbé Cotin — est le grand pourvoyeur de cette idée :

> A tous événements le sage est préparé,
> Guéri par la raison des faiblesses vulgaires;

et Philaminte, femme intelligente abusée par trop de science, se fait l'écho de sa pensée :

> Il n'est pour le vrai sage aucun revers funeste,
> Et, perdant toute chose, à soi même il se reste.

Mais quand, conséquente avec son idéalisme, elle voudrait lui faire pratiquer la doctrine qu'il prêche, Trissotin se démasque et fait des objections :

> Non, Madame : cessez de presser cette affaire.

Au cartésianisme de ces personnages et à leurs purismes à la Vaugelas s'opposent les solides vertus domestiques d'Henriette, l'une des plus charmantes figures de toute la littérature française. Sa voix est une fois de plus la voix de la Nature, franchement réaliste, mais aussi gracieuse et pleine de sympathie. Incarnation de la féminité raisonnable, elle triomphe dans la pièce — parce que son amant, son faible mais tendre père, et son oncle, autre raisonneur, sont tous du bon côté. Ainsi les *Femmes savantes*, écrites la dernière année de la vie du poète, présentent Molière à l'apogée de sa puissance. Pour la beauté de la forme, la variété des caractères et la critique de la vie, la pièce est insurpassée.

Par-dessus tout, elle nous montre, dans sa merveilleuse objectivité, l'expression complète de l'idée fondamentale de Molière. En ridiculisant ceux qui, dans leur zèle pour une bonne chose, voudraient ériger en culte la Raison ou la Sagesse, il est fidèle à la maxime de Montaigne : « et même la sagesse a ses excès ». « Chassez le naturel, il revient au galop » ; la Nature prend fatalement sa revanche au nom du bon sens.

En résumé, nous voyons donc qu'il y a une liaison directe, par le canal de Charron — et, si l'on veut, de Le Vayer et Gassendi,

entre Montaigne et Molière. Le point de contact, c'est la philosophie de « suivre la Nature, » sous ses trois aspects : attachement au sol (le milieu), soin d'éviter les extrêmes (la juste nature) et de rechercher le plaisir rationnel (la volupté). Le bon sens n'est donc pas la raison abstraite (la raison), mais la raison mise en harmonie avec la vie, c'est-à-dire avec la raison ou les raisons des autres êtres humains, par l'intermédiaire de l'expérience. C'est, comme l'a dit Zénon, « à la fois notre Nature et la Nature de l'univers[1] ».

Et ceci nous amène à la différence entre Montaigne et Molière, et, incidemment, à l'erreur fondamentale de l'hypothèse de Brunetière. Car, tandis que Montaigne demeure un sceptique, en ce sens que le *juste milieu* le conduit au doute, Molière, lui, en disciple de Charron, prend le *juste milieu* comme base d'un plaidoyer positif en faveur d'une règle publique de conduite. Les comédies de Molière sont le résultat des aberrations de la conduite de l'homme hors du juste milieu. On ne peut changer le caractère humain, témoins Tartuffe, Harpagon, Alceste; mais on peut se défendre de ces aberrations au moyen du bon sens, qui, considérant l'aberration du point de vue rationnel, la rend ridicule. « On veut bien être méchant, dit Molière dans la préface de *Tartuffe*, mais on ne veut point être ridicule. » Seul un homme de pensée profonde pouvait faire une telle remarque.

Il est inutile de montrer plus longuement comment toutes les pièces capitales du poète se sont inspirées de ce point de vue, dans leurs thèmes et leurs personnages aussi bien que dans leur structure. Mais je voudrais ajouter que, si ce point de vue n'est pas dogmatiquement chrétien, il n'est pas non plus libertin, au sens péjoratif du mot. Molière est à mille lieues de partager l'opinion que soutenait Théophile de Viau :

> J'approuve que chacun suive en tout sa nature,
> Son empire est plaisant, et sa loi n'est pas dure.

Comme l'a montré Gendarme de Bévotte[2], il désavoue le mépris de la religion affiché par Henri de Lorraine, La Peyère, Retz, Brissac, Manicamp, Guiche, Bussy, de Roquelaure, et autres ornements de la cour. Il ne faut pas non plus le classer

1. Notez ce qu'en dit Pope (*Essay on Man*, III, vers 147-150) :

> *Nor think in Nature's state they blindly trod;*
> *The state of Nature was the reign of God :*
> *Self-love and social at her birth began,*
> *Union the bond of all things, and of man.*

M. Lovejoy a montré clairement (*Modern Philology*, XXI [1923], p. 163-187) en quoi cette conception diffère de celle de Rousseau.

2. *La légende de Don Juan*, p. 175, n. 2, et p. 192-193.

avec les *esprits forts*, au sens où La Bruyère emploie ce terme[1]. Il suit tout simplement la route médiane, affirmant ce qu'il sait être vrai et ne niant point ce qu'il y a au delà. Je n'ose l'appeler moraliste de crainte de forcer le sens des mots. Cependant, le vers que Rostand met dans la bouche de Cyrano, qui était, lui, un vrai libertin[2], s'appliquerait parfaitement à Molière lui-même :

Moi, c'est moralement que j'ai mes élégances.

La preuve en est, à mon avis, dans la puissance transcendante qu'il trouva dans le bon sens, bon sens que, dans le fond de sa grande âme, et du fond de son expérience, Molière savait aussi rare que désirable. Aussi, tout en faisant de lui le ressort principal de la comédie, le présente-t-il aussi comme une idéale règle de vie.

W.-A. Nitze.

1. Même le Père Garasse (cf. Perrens, p. 15) s'inquiète principalement, selon ses propres termes, « de jeunes veaux qui, sous le nom d'esprits forts, revendiquent surtout le droit de jouir de la vie ».

2. Voir Lachèvre, *Les Œuvres libertines de Cyrano de Bergerac*, I, 1921, p. 8 et suivantes.

DIDEROT ÉCOLIER

La Légende et l'Histoire.

On sait tout, ou à peu près tout, de la vie d'écolier de Voltaire. Plusieurs travaux, en tout cas, ont été publiés, depuis quelques années, qui nous l'ont sinon entièrement, au moins très copieusement fait connaître.

On ignore tout, au contraire, ou à peu près tout, de la vie d'écolier de Diderot. Lui-même, d'abord, et, après lui, sa fille (ou, du moins, l'auteur à découvrir des *Mémoires* publiés sous le nom de sa fille), Mme de Vandeul, nous ont bien appris, il est vrai, qu'il avait commencé ses études au Collège de Langres, alors dirigé par les Jésuites et qu'il les avait terminées dans un Collège de Paris. Mais en dehors de ces indications d'une brièveté et d'une imprécision absolument désespérantes, en dehors de deux ou trois anecdotes, évidemment romancées, que tous les historiens ont répétées avec une confiance aveugle, mais qui demanderaient tout au moins à être contrôlées, que de questions, secondaires assurément, mais, pourtant, extrêmement intéressantes qui sont restées et qui restent encore dans une ombre complète !

Pour commencer par le séjour de Diderot au Collège de Langres, quel était l'état de la Maison au moment où celui qui devait être l'Encyclopédiste vint s'asseoir sur ses bancs ? A quelle date précise y est-il entré ? A quelle date précise en est-il sorti ? Quels y ont été ses maîtres ? Quels ses condisciples ? Quels succès a-t-il obtenus dans ses classes ? Pourquoi et dans quelles conditions exactes a-t-il quitté l'Établissement ? Personne, jusqu'ici, ne s'est jamais posé ces interrogations. Personne, en tout cas, que nous sachions du moins, n'y a encore donné de réponse.

La période parisienne de la vie scolaire du « philosophe » n'est pas enveloppée de moins grandes obscurités. On pourrait même

1. Voir Alexis Pierron, *Voltaire et ses maîtres. Épisode de l'histoire des Humanités en France* (Paris, Didier, 1866, in-12). — Henri Beaune, *Voltaire au Collège* (Paris, 1867, in-8°). — Gustave Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire* (Paris, in-12).

dire qu'elle est demeurée entourée de ténèbres encore plus épaisses. On ne sait même pas, au juste, en quel Collège de la capitale Diderot a couronné ses études. Est-ce au Collège d'Harcourt?

On le dit communément. Mais, pour être unanimement reçue ou à peu près, cette opinion n'en est peut-être pas plus vraie pour cela. Elle se heurte, en tout cas, à de très graves objections auxquelles il n'a pas encore été apporté de solution.

Partout, comme on le voit, c'est l'ignorance; partout, au moins, c'est l'incertitude.

Nos pères du Moyen Age donnaient, d'ordinaire, aux récits de l'histoire des premières années de leurs héros le nom d'*Enfances*. D'après ce que l'on vient de lire, il n'y a rien de moins connu et, ce qui est plus grave encore, de plus mal connu que les « Enfances Diderot ».

Ne serait-il pas possible, nous ne dirons pas d'éclairer complètement toutes ces obscurités (étant donnée la pénurie des documents, nous croyons qu'il faut y renoncer), mais, du moins, d'y faire pénétrer quelques rayons de lumière?

C'est à quoi voudrait s'appliquer la modeste Note qu'on va lire.

En cousant, bout à bout, quelques indications bien frustes, hélas! patiemment glanées ici et là, peut-être arrivera-t-elle, tout de même, à reconstituer, au moins dans ses grandes lignes, la vie de *Diderot écolier* et à y dégager l'histoire de la légende.

Pour y parvenir, elle suivra naturellement l'ordre chronologique qui est, en même temps, l'ordre topographique. Après avoir montré le jeune Diderot étudiant à Langres, elle le montrera étudiant à Paris.

§ I. — Langres.

Le Collège de Langres porte, aujourd'hui, le nom de l'auteur de l'*Encyclopédie*. Ce n'est pas sans raison. Il en a été l'élève. Mais, comme tous les Collèges du temps, le Collège de Langres ne distribuait à ses élèves que l'instruction secondaire. Avant de prendre rang parmi ses disciples, Diderot avait dû suivre des cours publics ou privés d'instruction primaire.

Où avait-il appris « à lire, à écrire et à compter »? On ne le sait pas au juste. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne fut pas difficile à sa famille de lui trouver des maîtres dans la cité. Langres, en effet, aux XVIIe et XVIIIe siècles, pour ne parler

que de ces époques, Langres possédait plusieurs écoles primaires[1] dont quelques-unes, tout au moins, étaient subventionnées par la Ville[2]. Diderot, dans sa petite enfance, fut évidemment l'élève de l'une d'elles. Et on peut ajouter: bon élève[3].

En quelle année, au juste, quitta-t-il l'École primaire pour entrer au Collège ? Imprécis, comme ils le sont presque toujours, les *Mémoires* de Vandeul disent: « A huit ou neuf ans », c'est-à-dire (étant donné que Diderot était né en 1713): en 1721 ou 1722. Or, aucune de ces deux dates n'est, certainement, la vraie. Nous savons, en effet, par un document absolument authentique, dont il sera question tout à l'heure, que le futur « philosophe » fit sa Quatrième durant l'année scolaire 1725-1726. Comme la Maison n'avait pas de classe inférieure à la Sixième[4], il résulte de là que c'est seulement au mois de novembre 1723 qu'il a pu y entrer.

*
* *

« Qu'il a pu y entrer », disons-nous. Mais, en fait, y est-il entré? Est-il bien certain que ce soit au Collège que Denis Diderot ait appris à décliner : *Rosa*, la rose? A dire vrai, nous n'en avons pas la preuve matérielle. Et, à l'extrême rigueur, on en pourrait douter.

Il y avait alors, à Langres, en effet, des « précepteurs de langue latine » qui, concurremment avec le Collège, donnaient les premières leçons de latin et dont les cours étaient très fréquentés — quelques-uns même, presque célèbres. Diderot, par exemple,

1. C'est très fréquemment, en effet, qu'en feuilletant les registres religieux de Langres, on rencontre des noms de « recteurs d'école ». Il y en avait dans les trois paroisses. Il y en avait même dans les faubourgs, à Brevoines, notamment, et aux Auges. Mais ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de l'enseignement primaire à Langres. Passons.

2. Voir *Inventaire sommaire des Archives de Langres*, nos 420, 468, 878, 879.

3. A sept ans et demi, en tout cas, il savait écrire. On le voit, en effet, le 3 avril 1721, signer l'acte de baptême de sa sœur Angélique dont il avait été le parrain. Voir, à cette date, les *Actes religieux de la paroisse Saint-Martin*. C'est la première signature que nous ayons de Diderot. Encore ce n'en est que la copie, l'original de l'acte ne nous a pas été conservé. Au 18 avril 1719, il est vrai, au bas de l'acte de baptême de Catherine Diderot (autre fille du coutelier), on voit figurer un « Denis Diderot ». Mais ce « Denis Diderot », qui n'est pas autrement qualifié, n'est pas le « philosophe », c'est son grand-père. Il est bien probable que le « philosophe » sut signer avant 1721. Seulement nous n'en avons pas la preuve.

4. Il est absolument certain, par contre, qu'elle avait une Sixième. Le P. Louis Carrez, il est vrai, dans son savant ouvrage: *Catalogi sociorum et officiorum Companiae Societatis Jesu* (Châlons, 1897-1906, 8 vol. in-8o), ne donne pas généralement les noms des jésuites qui professèrent cette classe au Collège de Langres. Mais l'existence de la classe elle-même n'est pas douteuse. Les actes religieux de la ville en témoignent nettement. Voir, par exemple : *Actes religieux de Saint-Martin* au 30 juin 1724 : « Alexandre Méat, étudiant en 6e », et, au 27 février 1725 : « Jean Dégalisse, étudiant en 6e ».

n'aurait-il pas été l'élève de ce François Bistac (1677-1752) dont le nom était si connu et le *Rudiment* si suivi qu'il balança, au XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, la fortune grammaticale de Lhomond et que l'expression « savoir son Bistac[1] » était passée en proverbe et était devenue synonyme de : posséder à fond les secrets de la langue latine ? Cela, nous en convenons, n'est pas absolument impossible. Mais il faut convenir aussi que cela n'est guère vraisemblable. Sans parler de l'âge auquel les *Mémoires* de Vandeul font, comme on l'a vu tout à l'heure, entrer au Collège le fils du coutelier de la place Chambeau (âge qui n'est, sans doute, donné que d'une façon imprécise, mais du vague duquel on peut, au moins, tirer cette conclusion que le « philosophe « a été, de très bonne heure, le disciple des Pères Jésuites), à qui fera-t-on croire que Didier Diderot, dont la famille, du reste, était traditionnellement amie de la Compagnie, soit allé chercher loin de chez lui, pour initier son fils aux éléments de la langue latine, des maîtres dont les leçons lui eussent, relativement, coûté fort cher, tandis qu'il en avait à sa porte, presque en vue de sa boutique, dont l'enseignement était beaucoup moins dispendieux ?

Malgré l'absence d'un texte qui l'affirme formellement, il est donc moralement certain que Diderot a fait sa Sixième au Collège de Langres et que, par conséquent, c'est véritablement en novembre 1723 qu'il en est devenu l'élève.

*
* *

Entrons-y avec lui et, avant de le suivre aux diverses étapes de sa vie scolaire, essayons de donner au lecteur une idée aussi exacte que possible de l'Établissement où, durant cinq années, il va s'initier aux langues et aux littératures anciennes.

Et, d'abord, qu'était-il matériellement ?

Composé de maisons particulières achetées à diverses époques[2] et auxquelles, dans le cours du temps, on avait fait subir plus d'un

1. La biographie de ce latiniste serait à écrire. Il était l'élève d'un « précepteur de langue latine » fameux : Antoine Garnier (1647-1710), et lui-même eut un disciple justement renommé : Henriot, de Laneuvelle. Le titre de sa grammaire était : *Les Rudimens* (sic) *de la langue latine avec des règles pour apprendre facilement et en peu de temps à bien décliner et à bien conjuguer pour l'utilité et soulagement des maîtres et des enfants*. La première édition de ce livre parut en 1710. Il avait pour auteur Antoine Garnier. Bistac le retoucha « considérablement » et en mit au jour une seconde édition en 1717. Tout de suite, il s'en fit un très grand écoulement. La troisième édition est de 1725, la quatrième de 1733. Les éditions faites au dehors, à Lyon, à Nancy, à Besançon, à Carpentras..., ne se comptent pas. Elles portent en général, loyalement, la mention : *Sur l'imprimé à Langres*.

2. La principale était celle de Humblot de Maulain, dite le Grand Paville. Les jésuites l'avaient acquise en 1653.

aménagement qui avait pu accroître leur commodité, mais qui était loin d'avoir augmenté leur beauté[1], le Collège où l'Encyclopédiste a fait la plus grande partie de ses études était loin, pour employer un mot aujourd'hui à la mode, d'être un palais scolaire. Il a, comme l'on sait, été entièrement dévoré par un incendie, le 13 février 1746. Et comme, par ailleurs, il n'en existe ni plan ni description quelconque, il est difficile de se représenter exactement sa physionomie[2]. Nous savons seulement qu'il possédait une assez belle chapelle à la construction de laquelle la Ville avait contribué pécuniairement[3], et que cette chapelle avait été consacrée solennellement le 20 février 1657, au nom de Mgr Zamet, par l'abbé Alexandre Cordier, son vicaire général. Nous savons, aussi, qu'il avait une grande salle (*aula major*) où se distribuaient les prix, où se jouaient les pièces de théâtre et où se faisaient les expositions d'emblèmes et de tableaux en usage chez les jésuites. Et c'est tout. Ou plutôt, non, ce n'est pas tout. Un chroniqueur langrois de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle nous a fait du Collège de Langres avant l'incendie de 1746 une description qui est restée manuscrite, et dont la brièveté est suggestive. Elle est évidemment à citer. L'idée qu'elle donne de la maison qui a abrité l'adolescence et la jeunesse studieuses de Diderot n'est pas précisément bien engageante.

« Les jésuites, écrit le chevalier Delecey de Récourt dans son *Histoire de Langres*[4], les jésuites, du plus affreux édifice (*sic*) ont fait (après 1746) le plus magnifique (le Collège actuel)... L'ancien Collège... était bien moins vaste, bien moins étendu et bien moins superbe. Une partie des classes, détachée du corps de logis des Pères, ressemblait plutôt à des écuries (*sic*) qu'à un endroit fait pour rassembler la jeunesse et l'y instruire. On prétend que la vanité[5] jésuitique, se trouvant trop mal logée, y mit le feu. Le logement des Pères était à peu de différence près analogue à celui des écoliers.... »

1. Voir, sur ces aménagements successifs, *Inventaire sommaire des archives de la ville de Langres*, n°s 346, 407, 418, 639, 679, 914, 918, 220, 1224, 1244...

2. Démuni de toutes archives anciennes (il les a probablement perdues dans le tragique incendie dont il vient d'être question) le Collège de Langres, par une conséquence nécessaire, n'a point, non plus, d'histoire. On ne saurait donner ce nom à l'opuscule, d'ailleurs estimable, publié, il y a près de trois quarts de siècle, par M. François Gauthier, sous ce titre : *Notice historique sur le Collège de Langres* (Langres, L'Fluillier, 1856, in-8° de 77 p.).

3. Voir *Inventaire sommaire...*, déjà cité, n° 639.

4. Voir *Bibliothèque de Langres*, Mss. n° 44, p. 7 et 12.

5. Lisez : le goût des Pères pour le grand et pour le beau. — Inutile d'ajouter que l'accusation que, sous la forme, il est vrai, d'un simple « on-dit », le chevalier Delecey semble jeter à la Compagnie, n'est qu'une insinuation absolument sans fondement.

Le chevalier Delecey de Récourt pousse, peut-être, un peu les choses au noir. Mais il parle de bâtiments qu'il a vus, de ses yeux vus. Il mêle, sans doute, à sa description ses préjugés philosophiques; malgré tout, on doit le croire. Et, du tableau qu'il vient de nous tracer, il résulte, avec la dernière évidence, que le Collège où a été élevé Diderot n'était rien moins que somptueux.

*
* *

Cela ne l'empêchait pas d'être extrêmement prospère. Les élèves, en tout cas, y étaient très nombreux. Pour n'en donner ici qu'une preuve : nous avons sous les yeux, en écrivant ces lignes, un placard imprimé contenant l'annonce d'un exercice public de traductions d'ouvrages de Cicéron, de Virgile et d'Eutrope offert à la population de Langres (qui contenait, alors, beaucoup de lettrés) par les élèves de Quatrième de l'année 1724-1725, c'est-à-dire de l'année qui a précédé celle où Diderot lui-même fit sa Quatrième. Naturellement, n'étaient admis à jouer un rôle, dans cette sorte de concertation littéraire[1], que les écoliers qui, par leur savoir, étaient capables de faire honneur à la Maison et à leurs maîtres : l'élite, en d'autres termes : *selecti quartani*. Or sait-on de combien de membres se composait cette élite ? Elle n'en comprenait pas moins de dix-huit[2]. Ce qui suppose que la classe comptait, au bas mot, de trente à quarante élèves. Le Collège était donc très peuplé[3].

La plus grande partie de ses écoliers étaient de Langres[4].

Dans la fraction de la classe de Quatrième (1724-1725) dont

1. En voici comme curiosité, le titre complet : *M. T. Ciceronis, dialogum* de Amicitia : *P. Virgilii Maronis* Georgicon *librum primun, memoriter recitatum*; *Eutropii* Historiae romanae Epitomes, *libros sex priores. Interpretabuntur notisque praecipuis illustrabunt selecti quartani* (suivent les noms). *In aula majore Collegii lingonensis Societatis Jesu die 9ª mensis Julii, hora de meridie prima. Anno Domini M.DCC.XXV* (Lingonis, apud Claudium Personne).

2. C'est aussi le chiffre des *Selecti Tertiani* qui figurent dans un placard de même nature du 17 juillet 1711.

3. Diderot lui-même le constate dans son *Voyage à Bourbonne* : « Il y avait (à Langres) un collège célèbre (il dit *célèbre*) où les parents envoyaient leurs enfants de tous les endroits de la province, de la Bourgogne, de la Lorraine et de la Franche-Comté ». (*Œuvres complètes*, éd. Assézat, t. XVII, p. 359.) — *Tous les endroits* est, peut-être, tout de même, légèrement hyperbolique.

4. Il serait exagéré, toutefois, de croire que tous les jeunes gens de Langres destinés à faire des études fréquentaient les cours du Collège. Il y en a quelques-uns qui s'expatriaient pour aller faire leurs classes ailleurs. Le Collège de Pont-à-Mousson, par exemple, comptait des Langrois parmi ses élèves, celui de Troyes également. Ce dernier, on le sait, était dirigé par les Oratoriens. Voir ce que dit M. Henri Carré, dans son : *Nos Grands Hommes au Collège* (*Mémoires de la Société académique de Troyes* (1885), p 153-154, du jeune Nicolas-Joseph Philpin de Piépape, le futur conseiller d'État, qu'à cause de la petitesse de sa taille ses condisciples appelaient *Philpinulus*, et de son habileté à faire des vers latins.

il vient d'être question, on en voit figurer treize sur dix-huit. Tous étaient externes[1]. Socialement parlant, leurs rangs étaient extrêmement mêlés. La petite noblesse et la bourgeoisie, sans doute, y dominaient[2]. Mais il s'y trouvait aussi des fils d'ouvriers comme Denis Diderot[3]. Celui-ci, dans sa classe même, avait un fils de chaudronnier, Simon Poulet. L'esprit qui soufflait parmi cette nombreuse population scolaire était, en général, un esprit de discipline. Ce qui ne veut pas dire que les escapades écolières, revanche de la liberté individuelle sur les exigences de la règle jugées excessives, y étaient inconnues. Durant le temps que Diderot passa au Collège, il s'en produisit plusieurs qui ne manquent pas de saveur et dont quelques-unes même exigèrent l'intervention du Corps de Ville. Mais ce n'est pas ici le lieu de les raconter[4].

Tel était, d'une manière générale, ce qu'on pourrait appeler le personnel enseigné du Collège quand le jeune Denis Diderot en devint l'élève.

*
* *

On n'aurait pas de la Maison une notion suffisamment complète et suffisamment exacte si l'on ne disait pas ici au moins un mot de son personnel enseignant[5].

Diderot, au cours de ses études, eut affaire, successivement, à trois recteurs qui paraissent tous trois avoir été des hommes d'un haut mérite.

Le premier fut le P. François Bernard de La Chapelle. Il était né à Bar-le-Duc le 25 mars 1650[6]. C'est le 3 janvier 1722 qu'il avait été placé à la tête du Collège. Il y arrivait préparé, on peut dire, par un long stage pédagogique. Il avait, en effet, auparavant, professé différentes sciences en différentes Maisons, notamment

1. Les jeunes gens qui n'avaient pas leur famille dans la ville étaient logés dans des pensions particulières. L'adjonction d'un pensionnat au Collège fut seulement autorisée par les lettres patentes de Louis XVI du 10 avril 1783.

2. De la classe de Quatrième (1724-1725), par exemple, faisaient partie un J.-B. de La Coffe, de Bourbonne, un Nicolas Hurault de Gibaumé, un Nicolas d'Hémery, un Claude Jourdeuil...

3. D'autres de ses condisciples appartenaient soit à la noblesse (Claude-Marie Mance, par exemple, fils de noble Sébastien Mance, noble Nicolas Mammès Méat), soit à la bourgeoisie (J.-B. Lambert, Didier Perducat, Mammès Regnard, François Varney, Nicolas Japiot...).

4. Voir Gousselin, *Mémoires*, fol. 181-182, 315-316, 362-364, 384, 504. — On ne voit le nom de Denis Diderot mêlé à aucune des ces mutineries, dont l'une, tout au moins, faillit entraîner une scène d'*orbilianisme*.

5. Au Collège proprement dit était adjointe une Résidence, c'est-à-dire une Maison de missionnaires.

6. Il était entré en la Compagnie le 13 octobre 1667 et avait été fait prêtre le 2 février 1685.

la Logique au célèbre Collège des Godrans de Dijon en 1686. Le Collège de Langres, malheureusement, ne bénéficiera pas longtemps de son expérience des hommes et des choses. Il mourut le 8 avril 1725, victime d'un déplorable accident [1].

Son successeur (qui avait déjà été son prédécesseur) fut le P. Jean-Baptiste Fuzée, intelligence extrêmement remarquable, dont Gousselin, malgré ses préventions jansénistes contre les jésuites, ne put s'empêcher, à sa mort, de faire cet éloge, d'une forme, il est vrai, un peu malicieusement équivoque : « Il passait parmi eux [?] (les jésuites) pour un homme d'esprit et une des premières têtes de la Société [2] ».

Le P. Fuzée était né à Sens le 12 janvier 1658. Il avait fait son noviciat à Nancy et ses études théologiques à Pont-à-Mousson. Après avoir professé avec distinction en divers Établissements de la Compagnie, à Sens notamment (1679-1681), à Sedan (1682) et, de nouveau, à Sens (1683-1684), il était allé étudier la théologie à Paris. Son année de probation terminée (1688), il était rentré dans l'enseignement.

En 1691, par exemple, on le trouve professant la Logique à Auxerre. En 1718, il avait été nommé, une première fois, recteur à Langres et il y était resté quatre ans. Ce sont évidemment les succès qu'il avait obtenus dans son premier rectorat qui avaient décidé, le 3 juillet 1725, à le donner comme successeur au P. de La Chapelle. Lui-même devait mourir le 17 octobre 1727.

Son remplaçant fut le P. Barthélemy Boulon, sur lequel nous n'avons qu'assez peu de renseignements. Nous savons seulement qu'il était né à Autun le 16 janvier 1670 et qu'il mourut à Reims le 27 septembre 1732. Sa nomination datait du 16 décembre 1727. Il était resté en charge jusqu'au 20 septembre 1731.

Ce fut le dernier recteur auquel Diderot eut affaire au Collège de Langres. On aura la liste complète des maîtres qui contribuèrent à former son intelligence quand nous aurons dit les noms de ses professeurs. En Cinquième et en Quatrième, il eut

1. « Il s'est empoisonné, écrit Gousselin (*op. cit.*, fol. 330), sur les trois heures du matin, par un remède qu'il s'était rendu familier depuis longtemps, je veux dire le « remède du clergé ». Mais il n'a pas trouvé, cette fois, un corps aussi bien disposé ou il a été augmenté d'une dose un peu trop forte. Il a été exposé durant toute la journée dans la Congrégation des Artisans et, ensuite, enterré sur les quatre heures du soir dans le cavot (*sic*) qui est sous la chapelle Saint-Gengoulf... » — C'est lui qui avait reçu Diderot au Collège, si, comme cela nous paraît absolument certain, ce dernier y a vraiment fait sa Sixième.

2. *Op. cit.*, fol. 549,

pour régent le P. J.-B. Beaucamp[1], en Troisième et en Humanités, le P. J.-B. Desprez[2].

Celui des jésuites de la Maison qui eut peut-être le plus d'influence sur le fils du coutelier de la place Chambeau, celui, en tout cas, qui fut davantage frappé par son talent naissant, ce fut le P. Léon-Dominique Couder[3], qui fut un instant préfet des Études du Collège et que nous verrons, tout à l'heure, lui décerner un *bene merenti* où il lui donne l'épithète d'*ingeniosum*[4].

Et, maintenant que nous avons pris contact avec les professeurs[5], voyons un peu ce que fut leur élève.

*
* *

D'après ce qui a été dit tout à l'heure, nous ne savons, naturellement, rien de la Sixième du « philosophe[6] ».

Nous ne sommes pas mieux documentés au sujet de la Cinquième. Nous savons seulement qu'il la fit sous la direction du P. Beaucamp[7].

Mais il en est autrement de son année de Quatrième (1725-1726). Cette année-là fut, pour lui, pleine d'événements. C'est cette année-là, d'abord, qu'il fut honoré du parrainage qui nous a permis

1. Né à Sedan le 9 septembre 1701, entré dans la Compagnie le 16 octobre 1719. Il la quitta le 19 juin 1786.

2. Le P. Desprez, que les *Catalogi* du P. Carrez qualifient « Ambevillanus », était né le 10 novembre 1703 et il était entré dans la Compagnie le 9 octobre 1719.

3. Le P. Couder (ou Couderc, on trouve les deux graphies) était né à Dijon le 25 mars 1688 et il était entré dans la Compagnie le 9 août 1706. Envoyé au Collège de Langres en 1723, il y resta jusqu'en 1745 et y remplit toutes sortes d'offices : missionnaire, confesseur, directeur, préfet des études. Il devait mourir à Dijon le 10 octobre 1763.

4. Cette épithète d'*ingeniosum* était un peu courante chez les jésuites. C'est déjà celle, tout le monde le sait, que le P. Lejay donna à Voltaire : *puer ingeniosus*. On a longtemps cru qu'il avait ajouté : *sed insignis nebulo*. Le fait est, aujourd'hui, démenti. (Beaune, *op. cit.*, p. CXIV, et Pierron, *op. cit.*, p. 133-134.)

5. En dehors des jésuites que nous venons de citer, il y avait encore au Collège (qui, répétons-le, était à la fois Collège et résidence) d'autres religieux qui, en leur qualité de Langrois, purent s'intéresser d'une manière spéciale au jeune Langrois qu'était Diderot. Nous citerons, notamment, les PP. Jean et Hubert Gousselin, tous deux parents du conseiller-mémorialiste que nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de citer. Jean Gousselin était né à Langres le 6 novembre 1648. Il y mourut le 15 mars 1724. (Voir Gousselin, *op. cit.*, fol. 126.) Hubert Gousselin était né à Langres le 3 septembre 1653. Il y mourut le 23 septembre 1731. Tous deux étaient missionnaires....

6. Le 1er août 1724, il put assister, dans la grande salle, à une solennité scolaire comme il s'en tenait, de temps en temps, au Collège. Ce jour-là, dit Gousselin, « le fils de M. Jourdeuil, cordonnier, a soutenu une thèse de philosophie ». Ce fut, ajoute-t-il, « Monsieur Apollo, curé d'Humes, qui en a fait l'ouverture ». (Fol. 187.)

7. La vie du Collège fut, cependant, durant cette année, plus mouvementée qu'elle l'avait été durant l'année précédente, au moins d'après Gousselin. A noter, le 27 février 1725, la réception du nouvel évêque de Langres, Mgr d'Antin, à la Maison (fol. 317-318) ; le 9 avril, le service funèbre de la comtesse de Choiseul, la bienfaitrice du Collège (fol. 334) ; le 15 mai, la révolte des élèves de philosophie contre leur professeur, le P. Chauffour (fol. 362-365).

d'établir la chronologie de son *cursus studiorum*[1]. C'est quelques jours aussi[2] après la clôture de cette année-là — exactement le 26 août 1726, — qu'il reçut la tonsure des mains de Monseigneur d'Antin. On sait dans quelles conditions se fit cette cérémonie[3]. On sait également comment, moins de deux ans plus tard, le 28 avril 1728, le jeune abbé Denis Diderot dut renoncer à l'espoir qu'il caressait ou que, du moins, autour de lui, on caressait pour lui : celui de succéder dans sa stalle canoniale de Saint-Mammès à son oncle Didier Vigneron[4]. Cet événement, qui ne concerne qu'assez indirectement la vie d'écolier du « philosophe » et sur lequel nous n'avons pas à nous étendre ici, eut peut-être plus d'influence qu'on l'a cru, jusqu'à présent, sur sa destinée future.

*
* *

Mais n'anticipons pas sur les événements. Pour le moment, il n'était pas dit que le rêve de carrière ecclésiastique qu'il faisait ou qu'on faisait pour lui ne deviendrait pas une réalité. Et c'est sous les livrées de la cléricature[5] qu'il portait, au moins d'une manière intermittente, qu'il fit sa Troisième, sous la direction du P. Desprez qui, on l'a déjà dit, devait rester son professeur jusqu'à sa sortie de la Maison.

Son année d'Humanités (1727-1728) fut peut-être la plus brillante de tout son cycle d'études. Ce fut, en tout cas, celle dont la clôture lui valut les plus belles récompenses scolaires.

Au mois d'août 1728, ses maîtres lui donnèrent deux preuves de leur haute satisfaction.

La première est le *bene merenti* du P. Couder, dont il a déjà été parlé tout à l'heure[6]. Il n'est pas daté, il est vrai. Mais son contenu ne peut se rapporter qu'à la classe d'Humanités[7]. En voici le texte :

1. Voici, extrait des registres religieux de Saint-Martin, le texte de ce précieux document : « Le 26 avril 1726, Angélique Benoit, fille de Charles Benoit, maître-maçon, et de Françoise Saget, a été baptisée et elle a eu pour parrain *Denys Diderot, étudiant en quatrième*, et pour marraine, Mlle Angélique Isselin, fille de feu Me Joseph Isselin, notaire à Langres ».

2. A noter dans les éphémérides du Collège, pendant cette année scolaire, deux représentations dramatiques auxquelles Diderot dut assister : au 16 mai, celle de *Geta* (Voir Gousselin, fol. 464) et, au 16 juin, celle de *Mirza* (Voir Gousselin, f. 472-473). Le futur auteur du *Paradoxe sur le comédien* dut y prendre un intérêt particulier.

3. Marcel, *Le frère de Diderot*, p. 25-30.

4. *Id.*, *ibid.* p. 30-34.

5. Avec, tout au moins, le petit collet.

6. Ce document est, à présent, au Musée de Langres, auquel il a été donné par l'auteur de ces lignes.

7. Gravure sur parchemin dont le dépôt est dit avoir été fait chez « Montbard » et qui représente « saint Denis, apôtre de la France », le patron du jeune humaniste auquel elle était donnée. — Voir Marcel, *Le frère de Diderot*, p. 38-39. Que signifient, au juste, les expressions : *figuris illustrasse*?

Ego infra scriptus testor in[geniosum] adolescentem Dionisium Diderot, numeris omnibus absolutum Q[uintum] Hora[tium] Fl[accum] Odarum lib. 3; Orationem pro Dejotaro; Q[uintum] Curt[ium], etc., cum laude plausuque omnium, in agone publico, explicuisse ac nobis et figuris illustrasse. In cujus exercitationis publicae gratulationem hoc ei diligentiae praemium et meae in eum benevolentiae singularis monimentum dedi. Leo Dominicus Couder, S. J.

Numeris omnibus absolutum, — laude plausuque omnium — benevolentiae singularis monimentum! Le P. Couder, comme on voit, ne ménage pas les expressions laudatives. C'est une preuve que l'élève avait parfaitement contenté ses maîtres.

C'est une preuve, dirais-je. Mais ce n'est pas la seule. Il en existe une autre plus frappante encore que celle-là.

Le 3 août 1728, avait lieu, au Collège, la distribution des prix de la fondation Le Coussin[1]. Elle fut précédée de la représentation d'une tragédie : *Isaac*, et d'une comédie : *Les Incommodités de la Grandeur ou le faux duc de Bourgogne,* dont Gousselin nous a conservé l'argument[2] avec le nom des élèves du Collège qui y ont joué un rôle. Chose un peu extraordinaire, le nom de Diderot ne se voit pas dans la liste des acteurs. Mais il se voit, par contre, et en bonne place, dans le palmarès. Le futur Encyclopédiste obtint deux seconds prix : le second prix de vers latins (*orationis strictae*) et le second prix de version latine.

L'ouvrage qui lui fut donné en récompense est conservé au Musée de Langres[3]. Il a pour titre : « *Histoire de l'Église du Japon*, par le R. P. Grasset de la Société de Jésus. A Paris, chez François Montalant, à l'entrée du Quay des Augustins », et comprend deux volumes.

Le premier (in-4° de 13 feuillets n. n. et de 660 pages, plus 5 feuillets n. n.) porte, manuscrite, au verso du feuillet de garde liminaire, la mention suivante :

Ex liberalitate et munificentia clarissimi D. Domini Le Coussin, in suprema parisiensi curia, olim patroni, 2[um] orationis strictae prae-

1. Louis Le Coussin, né à Langres le... [?], mort à Paris le 5 juillet 1681, laissant plusieurs ouvrages manuscrits. (Voir Charlet, *Langres scavante*, A, 159). Il avait été avocat au Parlement de Paris. Ancien élève des jésuites de Langres, il leur avait, à une année de la seconde moitié du XVIIe siècle qu'il nous a été impossible de déterminer, donné un capital de 4 000 livres dont les revenus (200 livres) devaient être employés à l'achat de livres destinés à être donnés en prix à des élèves de leur Collège. — Louis Le Coussin (qui portait : *D'argent à un lion passant de gueules*) avait un frère, Nicolas, qui était secrétaire de « la mairie de Langres », fonctionnaire ecclésiastique, par conséquent.

2. Voir Gousselin, f. 594 v°, 595 r°.

3. Auquel il a été donné par M. Léon Guyot, professeur honoraire au Collège de Langres.

mium in Humanitate meritus et consecutus est Dionisius Diderot, adolescens multiplici nomine commendandus.

In cujus rei testimonium, Coll. Ling. Societatis Jesu sigillum apposui. Lingonis, die 3ª augusti 1728.

Leo Dominicus Couder, S. J.,
Studiorum praefectus in Coll. Lingonensi [1].

Le tome II contient la mention que voici :

Ex liberalitate et munificentia clarissimi D. Domini Le Coussin, in suprema parisiensi curia, olim patroni, 2ᵘᵐ versionis praemium in Humanitate meritus et consecutus est Dionisius Diderot. In cujus rei testimonium, Coll. Ling. Societatis Jesu sigillum apposui. Lingonis die 3ª aug. 1728.

Leo Dominicus Couder, S. J.,
Studiorum praefectus in Coll. Lingonensi [2].

*
* *

Ici se pose une question. Cette distribution de prix du 3 août 1728, où Diderot cueillit de si beaux lauriers, est-elle la même que celle que nous racontent les *Mémoires* de Vandeul et Diderot lui-même dans une lettre à Mˡˡᵉ Volland du 18 octobre 1760? La chose vaut la peine d'être examinée.

Écoutons, d'abord, les *Mémoires* :

La seule particularité qu'il m'ait contée du commencement de son éducation (est censée écrire de son père la fille de Diderot) est une querelle qu'il eut avec ses camarades. Elle fut assez vive pour lui donner l'exclusion du Collège un jour d'exercice public et de distribution de prix. Il ne put supporter l'idée de passer ce temps dans la maison paternelle et d'affliger ses parents. Il fut au Collège.Le suisse lui refusa la porte. Il la franchit dans un moment de foule et se mit à courir de toutes ses forces. Le suisse l'atteignit, avec une espèce de pique, dont il lui blessa le côté. L'enfant ne se rebute point. Il arrive et prend la place qu'il avait le droit d'occuper : prix de composition, de mémoire, de poésie,... etc. : il les remporta tous. Sûrement, il les méritait, puisque l'envie de punir ne put influer sur la justice de ses supérieurs. Il reçut plusieurs volumes et autant de couronnes : trop faible pour porter le tout, il passa les couronnes dans son cou et, les

1. Au-dessous, sceau en cire : « Rector Colle. Lingonensi Societatis Jesu ». Reliure en basane. Sur les plats, armoiries de la Compagnie de Jésus.

2. La reliure de ce volume est la même que celle du volume précédent. — Au verso de la garde intérieure se lit un nom : *Le Clerc*. Peut-être s'agit-il là du chanoine Leclerc, l'exécuteur testamentaire du chanoine Diderot (Cf. Marcel, *Le frère de Diderot*, p. 168 et suiv.). Si cette hypothèse est exacte, on peut croire que les deux prix de l'Encyclopédiste étaient restés dans la maison familiale de la place Chambeau. Le chanoine Diderot en aurait alors hérité, par don ou autrement, et il les aurait donnés à son ami le chanoine Leclerc.

bras chargés de livres, il revint chez son père. Sa mère était à la porte de la maison ; elle le vit arriver au milieu de la place publique dans cet équipage et environné de ses camarades. Il faut être mère pour sentir ce qu'elle dut éprouver. On le fêta, on le caressa beaucoup ; mais, le dimanche suivant, comme on le parait pour l'office, on s'aperçut qu'il avait une plaie assez considérable : il n'avait même pas songé à s'en plaindre.

Le récit, certes ! est pittoresque. Et on comprend qu'on l'ait souvent cité. Mais il ne s'agit pas ici de son mérite littéraire. Il s'agit de sa valeur historique. A ce point de vue, il faut bien en convenir, il n'est pas sans soulever plus d'un doute dans l'esprit. Sans parler de son imprécision qui suffirait à le rendre quelque peu suspect, n'est-il pas évident, par exemple, qu'il doit forcer quelque peu la note et qu'il ne doit pas être pris absolument à la lettre lorsqu'il affirme que Diderot a eu absolument « tous » les prix de sa classe ? Il serait facile, aussi, d'y relever des contradictions. Il assure, par exemple, que la scène se produisit alors que Diderot était au « commencement de son éducation », c'est-à-dire, nécessairement, en Sixième ou en Cinquième. Or, quelques lignes plus loin, il fait figurer, parmi les prix obtenus par le « philosophe », un prix de « poésie ». Généralement, on ne décerne pas des prix de « poésie » dans les classes inférieures. Vrai ou faux, en tout cas, le récit des *Mémoires* ne peut s'entendre de la distribution des prix de 1728. Quand celle-ci eut lieu, Diderot était non pas au « commencement de son éducation », mais presque à la fin, puisqu'il était en « Humanités » ; il n'était plus « enfant », il était jeune homme, puisqu'il avait une quinzaine d'années[1] !

Donnons, maintenant, la parole à Diderot lui-même. Il écrit à son amie, à la date indiquée :

Un des plus doux moments de ma vie ce fut, il y a plus de trente ans, et je m'en souviens comme d'hier, lorsque mon père me vit arriver du Collège les bras chargés des prix que j'avais remportés et les épaules chargées des couronnes qu'on m'avait données et qui, trop larges pour mon front, avaient laissé passer ma tête. Du plus loin qu'il m'aperçut, il laissa son ouvrage et s'avança sur sa porte et se mit à pleurer. C'est une belle chose qu'un homme de bien et sévère qui pleure !

Ce passage, lui aussi, manque de précision. Sa chronologie est incertaine : « Il y a plus de trente ans, écrit Diderot en 1760.

1. A noter aussi la manière dont est racontée la poursuite du jeune Diderot par le suisse. S'il y avait « foule », comment l'enfant pouvait-il « courir de toutes ses forces » ? Le Collège, du reste, on l'a vu, n'était pas très vaste.

Cela nous reporte à une période antérieure à 1730, mais de combien d'années antérieure ? On remarquera aussi que le philosophe fait jouer à son père le rôle que les *Mémoires* de Vandeul font jouer à sa mère. Lequel des deux est vraiment intervenu? Une question, enfin, qu'aucun lecteur ne manquera de se poser, est celle-ci : « Généralement (et c'était, en particulier, la coutume des Pères jésuites, à Langres) on invite les parents à venir jouir des triomphes scolaires de leurs enfants : comment se fait-il que ni la mère ni le père de Diderot n'aient été présents à la distribution où leur fils devait être si copieusement couronné? Le veto qui avait été lancé contre ce dernier ne les atteignait pas. Pourquoi étaient-ils absents? Diderot, on le sait de reste, ne pèche jamais par excès d'exactitude dans ses allégations et dans ses citations. Mais là, surtout, où il en prend à son aise, c'est quand il parle de lui et de sa famille. D'ordinaire, il enjolive, j'allais dire il « romance », plus préoccupé de pittoresque que de vérité. Ainsi, par exemple, lorsque, dans l'*Encyclopédie*, au mot « subvenir », il assure que « sa grand-mère, restée veuve à trente-trois ans, a eu dix-neuf enfants » ; ainsi, encore, lorsqu'il raconte que, « dans sa famille, on avait l'habitude de mourir à table ». Les dires de Diderot, quand il fait son autobiographie, ne doivent être acceptés que sous bénéfice d'inventaire.... Les détails qu'il donne sur son éducation ou que donne d'après ses conversations sur son éducation l'auteur des *Mémoires* dits de Mme de Vandeul, ne méritent, selon nous, qu'une confiance extrêmement limitée. La scène des « prix », à quelque époque qu'elle ait eu lieu, nous paraît suspecte. Elle ne doit pas être prise dans sa littéralité.

*
* *

Et voilà à peu près tout ce qu'on sait du séjour de Diderot au Collège de Langres. Comme on le voit, c'est bien peu de chose.

Mais il y a un point, surtout, dans la vie de *Diderot écolier* à Langres, sur lequel nous sommes peu ou mal renseignés. Nous ne connaissons pas exactement les circonstances dans lesquelles le « philosophe » quitta l'Établissement. Nous ne savons avec certitude ni la date ni le motif vrai de son départ de Langres.

*
* *

La date, pourtant nous ne croyons pas nous tromper en la fixant au commencement de l'année scolaire 1728-1729. Diderot a dû quitter la maison, où il étudiait depuis cinq ans, à la fin de ses Humanités. Antoine Taillefer, qui, comme l'on sait, était un familier de Diderot,

dit nettement[1] qu'en arrivant à Paris, le « philosophe » « entra en Rhétorique ». Le P. Porée, du reste, dont, nous le verrons plus loin, il suivit les cours, était professeur de Rhétorique.

Sur l'époque où Diderot sortit du Collège, le doute, selon nous, n'est donc guère possible. Mais, sur les raisons qui le déterminèrent à s'expatrier et à aller compléter et terminer à Paris son éducation, nous sommes loin d'être aussi exactement fixés.

On sait comment les *Mémoires* de Mme de Vandeul expliquent le départ du futur encyclopédiste pour la capitale. Commençons par leur donner la parole :

« Né vif, aimant la chasse, s'il (Diderot) était toujours supérieur dans les devoirs de classe, il était très souvent inexact. Il se fatigua des remontrances de ses régents et dit, un matin, à son père qu'il ne voulait plus continuer ses études : « Tu veux donc être coutelier? — De tout mon cœur... » On lui donna le tablier de boutique et il se mit à côté de son père. Il gâtait tout ce qu'il touchait de canifs, de couteaux ou d'autres instruments. Cela dura quatre ou cinq jours[2]; au bout de ce temps, il se lève, monte à sa chambre, prend ses livres et retourne au Collège. « J'aime mieux l'impatience que l'ennui », dit-il à son père, et, depuis ce moment, il continua ses classes sans aucune interruption.

« Les jésuites ne tardèrent pas à sentir l'utilité dont cet élève pourrait être à leur corps : ils employèrent la séduction des louanges, l'appât toujours séduisant des voyages et de la liberté; ils le déterminèrent à quitter la maison paternelle et à s'éloigner avec un jésuite auquel il était attaché. Denis avait pour ami un cousin de son âge : il lui confia son secret et l'engagea à l'accompagner; mais le cousin, plus médiocre et plus sage, découvrit le projet à son père; le jour du départ, l'heure, tout fut indiqué. Mon grand-père garda le plus profond silence. Mais, en allant se coucher, il emporta les clefs de la porte cochère et, lorsqu'il entendit son fils descendre, il se présenta devant lui et lui demanda où il allait à minuit? « A Paris, lui répond le jeune homme, où je dois entrer comme jésuite. » — Ce ne sera pas pour ce soir, mais vos désirs seront remplis. Allons dormir. »

L'anecdote, à coup sûr, est dramatique[3]. A notre avis elle l'est

1. Voir de cet auteur : *Tableau historique de l'esprit et du caractère des littérateurs français* (Paris et Versailles, 1785, 4 vol. in-8°), t. IV, p. 217. — Taillefer, qui, comme on vient de le voir, écrivit l'année même qui a suivi la mort de Diderot, était « avocat en Parlement, trésorier de la guerre et subdélégué de l'Intendance de l'Espagne ».

2. « Trois jours seulement », dit Taillefer.

3. On la trouve, de fait, presque littéralement, dans l'acte III, scène v, du *Philosophe sans le savoir* de Sedaine. Génin (*Œuvres choisies de Diderot*, t. I, p. IX) assure que c'est Diderot qui l'a soufflée à son ami Sedaine. L'hypothèse n'est pas invraisemblable. Mais ce pourrait tout aussi bien être l'auteur des *Mémoires* qui l'aurait empruntée à Sedaine.

même trop. Telle qu'elle nous est présentée, en tout cas, elle soulève plus d'un doute et elle appelle plus d'une réflexion.

Laissons de côté, si on le veut bien, les erreurs matérielles du récit et ne disons rien, par exemple, de « la porte cochère » que les *Mémoires* attribuent à la maison de la place Chambeau. Cette « porte cochère », Didier Diderot n'a pas pu en « emporter les clefs », pour une raison péremptoire, c'est que, comme il est encore facile de s'en convaincre aujourd'hui, elle n'a jamais existé [1].

Venons-en tout de suite aux invraisemblances. Elles pullulent, sans exagération, dans les lignes qu'on vient de lire. Invraisemblance, par exemple, les goûts cynégétiques d'une précocité rare, que l'on prête ici au « philosophe ». Il est d'autant moins admissible que Diderot ait eu, à l'âge où il était, la passion de la chasse, que, s'il l'avait eue, les moyens matériels lui eussent manqué pour la satisfaire. Invraisemblance, aussi, le rôle que l'on fait jouer « au père jésuite auquel, disait-on, il (Diderot) était attaché », dans l'histoire de la fuite à Paris. Ce jésuite (qu'on ne nomme pas), si le narrateur disait vrai, aurait, en définitive, prêté les mains à un véritable enlèvement et, chose plus grave encore, à un enlèvement de mineur. Ce n'est pas de la sorte que les fils de saint Ignace recrutent, d'ordinaire, leurs novices! Invraisemblance, enfin, — pour nous borner à ces trois remarques, — l'heure fixée pour la fugue projetée : minuit. Minuit, d'après le romancier, c'est l' « heure des crimes ». Mais ce n'était pas, à Langres, l'heure du départ de la diligence pour Paris. Elle partait plus prosaïquement, j'allais dire plus bourgeoisement, à six heures du matin [2].

Mais ce qui frappe, surtout, quand on lit la narration des *Mémoires* de Vandeul, c'est la grande contradiction qu'elle renferme. Comment! voilà un écolier qui, au point de vue de la discipline, laisse énormément à désirer puisque, pour satisfaire son goût pour « la chasse », il fait très souvent, malgré « les remontrances de ses régents », l'école buissonnière. Et c'est cet élève, volontaire et fantaisiste, que les jésuites songent à faire entrer dans un Ordre comme le leur, où la vertu fondamentale, pour ainsi dire, est le renoncement à soi-même et l'obéissance jusqu'au *perinde ac cadaver* ! Moralement la chose est impossible. Les

1. Pour le dire en passant, ce petit fait est la preuve, — une preuve seulement, car il y en a beaucoup d'autres ! — de la non-authenticité des *Mémoires*. Mme de Vandeul connaissait parfaitement bien la maison familiale des Diderot. Jamais, si c'était elle qui eût tenu la plume, jamais elle n'eût attribué une porte-cochère au modeste, très modeste logis de la place Chambeau.

2. Taillefer (*op. cit.*, t. IV, p. 217) dit que ce n'est qu'après bien des instances « que Didier Diderot consentit à conduire son fils à Paris ». Le départ ne fut donc pas impromptu, comme l'affirment les *Mémoires*.

jésuites n'ont certainement pas commis cette grosse erreur de psychologie de croire que le « philosophe » était fait pour leur Institut.

Tel qu'il nous est présenté, le récit des *Mémoires* de Vandeul n'est donc pas acceptable. Il n'est pas croyable que les maîtres langrois de Diderot aient songé à l'incorporer à leur Ordre. Lui-même a-t-il jamais eu l'idée d'entrer dans leur corporation? Les *Mémoires* de Vandeul, nous le savons, l'affirment nettement et ils ajoutent même que, à un certain moment, le désir de devenir le fils de saint Ignace fut si vif chez le « philosophe » qu'il occasionna chez lui une véritable fièvre de dévotion.

« Il fut dévot (Diderot) pendant quatre ou cinq mois, disent-ils, dans le temps qu'il faisait ses études et qu'il voulait entrer aux Jésuites : il portait un cilice et couchait sur la paille. Cette fantaisie vint un matin et disparut avec la même vitesse. »

Que faut-il penser de cette assertion? Chez une nature exaltée comme était celle de Diderot, des excès, nous allions dire des accès temporaires de piété, étaient parfaitement possibles. Il est parfaitement possible, aussi, que Diderot ait dit à sa famille et à ses amis, peut-être même aux Pères jésuites, qu'il voulait entrer dans la Compagnie. Mais alors il était dupe de lui-même ou plutôt il dupait ses interlocuteurs. Il n'était vraisemblablement pas plus sincère que lorsqu'il assurait au Frère Ange qu'il songeait à se faire carme, et à sa future belle-mère et à sa future femme qu'il entrerait « au Séminaire de Saint-Nicolas ».

Mais qu'elle ait été réelle ou non, cette crise de dévotion dont parlent les *Mémoires* de Vandeul, sans en fixer la date, n'explique pas pourquoi, à la fin de l'année scolaire 1727-1728, Diderot a quitté le Collège de Langres où il venait de moissonner de si beaux lauriers et où, certainement, il continuait à être en possession de l'estime de ses maîtres[1].

Revient toujours, dès lors, aussi impérieuse, notre question de tout à l'heure : « Pourquoi ce départ pour Paris qui, dépouillé des circonstances romanesques dont on l'a affublé, a toutes les apparences d'un coup d'État ? »

Problème véritablement insoluble! En l'absence des textes, force est bien de recourir aux hypothèses. Serait-ce faire une hypothèse absolument invraisemblable que de supposer que la décision du Chapitre de Langres qui, à la fin d'avril précédent, avait donné à Louis Dinet, curé de Rolampont, la stalle canoniale

1. Taillefer affirme que les jésuites de Langres l'avaient « recommandé » à ses futurs professeurs.

de son oncle Didier Vigneron, qu'il espérait ou que, en tout cas, on espérait pour lui, fut pour quelque chose dans l'orientation des vues d'avenir du jeune et brillant humaniste? Les deux événements ont été consécutifs; commettrait-on le sophisme : *Post hoc, ergo propter hoc*, en affirmant que le premier a bien pu être la cause du second et que c'est parce qu'il avait perdu l'espoir de porter de sitôt l'aumusse que l'abbé Diderot (car, jusqu'à la fin de sa Seconde, il fut, on ne doit pas l'oublier, l'abbé Diderot[1]) renonça à la carrière primitivement envisagée.

Si notre supposition est exacte, nous serions alors en face d'une crise, pour ainsi dire, classique de vocation : une crise du même genre ou à peu près que celle qui, il y a trois quarts de siècle, a fait sortir l'auteur de l'*Histoire du peuple d'Israël* du Séminaire de Saint-Sulpice.

§ II. — Paris.

Mais laissons-là ces controverses et suivons Diderot dans la capitale.

On connaît le récit qu'ont fait les *Mémoires* de Vandeul du voyage et de l'installation du « philosophe » à Paris.

C'est ici, surtout, que nous entrons en plein roman. Mais commençons par citer. Nous discuterons après :

« Le lendemain matin, son père retint deux places à la voiture publique et l'amena à Paris au Collège d'Harcourt. Il fit les conditions de son petit établissement et prit congé de son fils. Mais le bonhomme aimait trop chèrement cet enfant pour l'abandonner sans être tout à fait tranquille sur son sort. Il eut la constance de rester quinze jours de suite à tuer le temps et à périr d'ennui dans une auberge sans voir le seul objet pour lequel il y séjournait. Au bout de ce temps, il fut au Collège et mon père m'a souvent dit que cette marque de tendresse et de bonté l'aurait fait aller au bout du monde, si le sien l'eût exigé. « Mon ami, lui dit-il, je viens savoir si votre santé est bonne, si vous êtes content de vos supérieurs, de vos aliments, des autres et de vous-même. Si vous n'êtes pas bien, si vous n'êtes pas heureux, nous retournerons ensemble auprès de votre mère. Si vous

1. D'après Taillefer (*op. et loc. cit.*), la renonciation de l'abbé Denis Diderot « à l'état ecclésiastique » aurait eu lieu non seulement avec l'assentiment de son père, mais, pour ainsi dire, sur sa suggestion. « Il jugea bientôt, dit Taillefer, que son fils n'était pas fait pour la prêtrise. » Et le grave subdélégué de l'Intendance de Champagne ajoute à cette affirmation cette phrase quelque peu énigmatique qui éveille dans l'esprit des suppositions de plus d'une nature : « Né avec plus de *sensibilité*, dit Taillefer, que les autres hommes et, par conséquent, sujet à *plus de passions*, le jeune Diderot ne *tarda pas* à *laisser voir* qu'il préférait la *liberté* à la fortune. » Voilà, on en conviendra, un langage passablement mystérieux et... suggestif !

aimez mieux rester ici, je viens vous prêcher, vous embrasser et vous bénir... » Mon père l'assura qu'il était parfaitement content et qu'il se plaisait beaucoup dans cette nouvelle demeure. Alors mon grand-père prit congé de lui, et passa chez le principal afin de savoir s'il était aussi satisfait que son élève. « Assurément, monsieur, lui répondit celui-ci. C'est un excellent écolier. Mais il y a huit jours que nous l'avons vertement chapitré et, s'il continuait, on ne pourrait pas le garder plus longtemps. »

Le lecteur aura remarqué, de lui-même, les allégations, pour le moins extraordinaires, de ce récit. Inutile de souligner combien est singulier ce départ impromptu qui s'opère, au « lendemain » même de l'entrevue nocturne rapportée plus haut, douze heures à peine après que Diderot a dit à son fils : « Vos désirs seront remplis ». (Le trousseau du futur écolier parisien était donc tout préparé d'avance ?) Inutile, aussi, de faire remarquer ce qu'a d'étrange cette phrase : « Il fit les conditions de ce petit établissement ». (Généralement, ce ne sont pas les parents qui font les conditions d'entrée et de séjour de leur enfant dans les établissements scolaires ; ils les acceptent toutes faites.) Inutile, encore, de montrer combien est bizarre ce séjour de quinze jours que le coutelier langrois fait en la capitale après avoir remis son fils aux mains de ses maîtres. (D'après l'hypothèse, ce n'est pas à l'essai que Didier Diderot avait placé le « philosophe » en la maison dans laquelle il l'amenait, c'est d'une manière définitive.) Inutile, enfin, d'appeler l'attention du lecteur sur la contradiction que présente la réponse du principal au père de son nouvel élève. Après avoir déclaré que ce dernier est un « excellent écolier », il reconnaît que, huit jours à peine après son entrée dans l'Établisement, il s'est mis dans le cas d'être « chapitré sévèrement ». Les « excellents élèves », les élèves même simplement bons, n'ont pas besoin d'être « chapitrés » ni sévèrement ni même doucement.

*
* *

Mais tout cela ce sont des vétilles[1]. La véritable grosse question que soulève ce récit, c'est la détermination du collège parisien où Diderot a terminé ses études.

1. Qu'on nous permette encore d'appeler l'attention sur la phrase mélodramatique que prononce Didier Diderot en prenant congé de son fils : « Nous retournerons ensemble vers votre mère. Si vous aimez mieux rester ici, je viens vous prêcher, vous embrasser et vous bénir. » — Le coutelier langrois, pour autant que l'on puisse connaître son caractère, n'était ni si sentimental, ni si sermonneur; nous allions dire : ni si bénisseur.

D'après les *Mémoires* eux-mêmes, ce ne peut pas être au Collège d'Harcourt, puisque le Collège d'Harcourt était dirigé par des professeurs de l'Université et que, lorsque son fils lui a eu annoncé qu'il « devait entrer aux Jésuites », Didier Diderot, répétons-le, a répondu à son fils : « Vos désirs seront remplis ». Ces désirs eussent été non pas « remplis », mais complètement frustrés, si le jeune rhétoricien eût été placé ailleurs que dans un collège de la Compagnie. Et, cependant, l'auteur des *Mémoires* dit nettement que Didier Diderot « amena » son fils « au Collège d'Harcourt ».

Quelle confiance mérite cette assertion?

Jusqu'ici elle a été acceptée, on peut dire, comme parole d'Évangile par tous les critiques et notamment par les érudits qui se sont occupés de l'histoire du Collège d'Harcourt[1]. La vérité, sur ce point, avait, il est vrai, été pressentie par quelques historiens plus perspicaces que les autres. Elle l'avait été, notamment, par Frédéric Masson[2] et par le P. de la Servière[3]. Tous deux, en effet, ont parfaitement vu la complète antinomie qu'il y a entre les affirmations des *Mémoires* et certains passages des écrits de Diderot lui-même. Mais il était réservé à l'éminent professeur de l'École des Chartes qui, dernièrement, nous a, d'une plume si savante, initiés « à la vie quotidienne de l'ancien Collège de Clermont » (aujourd'hui Louis-le-Grand); il était réservé, dis-je, à M. Dupont-Ferrier[4] de voir clair dans le mauvais roman construit par l'auteur des *Mémoires* de Mme de Vandeul. Les documents « concernant les anciens élèves de Louis-le-Grand ayant disparu des archives de la Maison », M. Dupont-Ferrier n'a pas pu, il est vrai, nous fournir la preuve matérielle du séjour de Diderot au grand lycée parisien. Mais il l'affirme nettement en plusieurs passages de son érudit ouvrage[5]. Et il a absolument raison. C'est, vraiment, à Louis-le-Grand que l'auteur de l'*Encyclopédie* a achevé ses études.

Les arguments abondent qui l'établissent.

Les *Mémoires* de Vandeul, d'abord, le disent indirectement. Ils affirment, en effet, qu' « au Collège d'Harcourt (Diderot) se lia

1. Voir en particulier Bouquet, *L'ancien Collège d'Harcourt et le Lycée Saint-Louis* (Paris, Delalain, 1891, in-8 de xv-768 p.), p. 380-381. Cf. Le discours prononcé le 3 août 1886, à la distribution des prix du Lycée Saint-Louis par M. Lacour-Gayet (aujourd'hui membre de l'Institut). Paris, Delalain, p. 10-11.

2. Voir Frédéric Masson, *Mémoires et Lettres de François-Joachim de Bernis* (Paris, 1878), t. I, p. 16.

3. Voir J. de la Servière, *Un Professeur d'ancien régime. Le P. Charles Porée, S. J.* (Paris, Oudin, 1899), p. 384, note 7.

4. Voir Gustave Dupont-Ferrier, *La vie quotidienne d'un collège parisien pendant plus de trois cent cinquante ans. Du Collège de Clermont au Lycée Louis-le-Grand* (Paris, de Boccard, 3 vol. in-8°).

5. Voir *op. cit.*, t. I, p. 56, 67, 79, 209, 210, 211, 224, 449, et t. II, p. 32.

avec l'abbé de Bernis, poète alors[1] et, depuis, cardinal ». Or, l'abbé de Bernis n'a jamais été élève à d'Harcourt. Il a, au contraire, été élève de Louis-le-Grand et même un élève brillant[2]. Bien que Diderot l'ait nié très expressément quelque part[3], les deux futurs écrivains se sont, certainement, rencontrés sur les bancs de l'école. La rencontre n'aurait pas pu avoir lieu si le « philosophe » avait été élève à d'Harcourt[4].

C'est donc bien, encore une fois, à Louis-le-Grand que Diderot a été élève en quittant le Collège de Langres. Son ami, Antoine Taillefer, le dit en des termes très catégoriques que nous avons déjà cités[5] : « Il entra en rhétorique à Louis-le-Grand, sous le P. Porée, à qui il avait été recommandé par les Jésuites de Langres ».

Mais ce n'est pas tout encore. Diderot lui-même s'avoue à la fois et élève de Louis-le-Grand et élève du P. Porée. Voici, en effet, ce qu'on lit dans sa *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*[6] :

« Mais si l'on *nous* faisait remarquer à *Louis-le-Grand* toutes les beautés de la tragédie de Racine (*Phèdre*), on ne manquait pas de *nous* avertir en même temps qu'elles étaient déplacées dans la bouche de Théramène et que Thésée aurait eu raison de l'arrêter et de lui dire : « Eh ! laissez-là le char et les chevaux de mon fils, et parlez-moi de lui ». Ce n'est pas ainsi, ajoutait le célèbre Porée, qu'Antiloque annonce à Achille la mort de Patrocle. Antiloque s'approche du héros, les larmes aux yeux, et lui apprend, en deux mots, la terrible nouvelle : « Patrocle

1. Il y a peut-être quelque exagération à qualifier, dès 1730, l'abbé de Bernis de « poète ». Il ne l'était, évidemment, encore qu'en puissance, puisqu'il n'était alors âgé que de quinze ans. On sait, en effet, que, plus jeune que Diderot de près de deux ans, il était né le 22 mai 1715.

2. Voir Dupont-Ferrier, *op. cit.*, t. I, p. 79, 129, 219, 233, 255, 260, 361, note 4, et t. III, p. 322 et 239. Voir aussi Gustave Emonet, *Histoire du Collège Louis-le-Grand* (Paris, 1845), in-8°.

3. En 1751, dans sa *Lettre sur les sourds-muets*, Diderot a ajouté un post-scriptum intitulé : « L'auteur de la lettre précédente à M. B[riasson], mon libraire », où on lit : « M. l'abbé de Bernis, que je n'ai jamais eu l'honneur de voir et qui m'est seulement connu par la réputation que lui ont méritée son amour pour les Lettres, son talent distingué dans la poésie... » Qui trompe-t-on ici ? Lorsque Diderot fait son autobiographie, il n'est guère plus à croire quand il affirme que lorsqu'il nie. Ici il nie l'évidence même. Que ce soit à Harcourt, que ce soit à Louis-le-Grand, il avait certainement connu l'abbé de Bernis avant 1751. Voir, dans les *Œuvres complètes de Diderot* (t. I, p. 399), la note où M. Assézat essaie d'expliquer la contre-vérité affirmée par Diderot : « La *Lettre sur les sourds-muets* n'étant pas signée, dit-il, il devait dire ce qu'il dit ici ».

4. A quelle date l'abbé de Bernis a-t-il été élève de Louis-le-Grand ? S'il était vraiment venu à Paris, comme on le dit, à treize ans, comme il est entré à Saint-Sulpice le 6 octobre 1732, il a dû être à Louis-le-Grand de 1728 à 1732. M. Dupont-Ferrier (*op. cit.*, t. I, p. 219), cependant, donne comme date de son entrée 1729, et, comme date de sa sortie, 1731.

5. *Op.* et *loc. cit.*, p. 217.

6. Londres, 1749, in-12. Cf. *Œuvres complètes*, édit. Assézat, t. I, p. 383. Voir sur ce passage J. de la Servière, *op. cit.*, p. 66, et Dupont-Ferrier, *op. cit.*, t. I, p. 209-210.

n'est plus ! On combat pour son cadavre ! Hector a ses armes ! » Il y a plus de sublime dans ces deux vers d'Homère que dans toute la pompeuse description de Racine : « Achille, vous n'avez plus d'ami et vos armes sont perdues ». A ces mots, qui ne sent qu'Achille doit voler au combat ? Lorsqu'un morceau pèche contre le décent et le vrai, il n'est beau ni dans la tragédie ni dans le poème épique. Les détails de celui de Racine ne convenaient pas dans la bouche d'un poète parlant en son nom et décrivant la mort d'un de ses héros ». — C'est ainsi que l'habile rhéteur[1] *nous* instruisait. Il avait, certes, de l'esprit et du goût, et l'on peut dire de lui qu'il fut le dernier des « Grecs ». Mais ce Philopœmen des rhéteurs faisait ce qu'on fait aujourd'hui. Il remplissait d'esprit ses ouvrages et il semblait réserver son goût pour juger les ouvrages des autres[2].

Après la lecture de ce texte, le doute n'est plus possible : la cause est entendue. Diderot a certainement fait au moins sa rhétorique à Louis-le-Grand[3].

Mais comment s'y comporta-t-il ? Nous l'ignorons absolument. Les *Mémoires* de Vandeul ne nous donnent à ce sujet que des renseignements insignifiants et qui, d'ailleurs, auraient besoin d'être vérifiés. On connaît l'anecdote qu'ils racontent :

« Il (Diderot) avait trouvé dans ses nouveaux camarades un jeune homme assez triste ; il lui avait demandé le sujet de son souci. Celui-ci lui avoua que l'on devait composer le lendemain et qu'il était fort embarrassé de sa besogne. Mon père lui proposa de la faire à sa place ; en effet, le jeune homme déposa son papier dans une garde-robe ; mon père l'y suivit, fit le devoir et les professeurs le trouvèrent parfaitement bien ; mais ils ajoutèrent que jamais ce devoir ne pouvait être l'ouvrage de celui qui le présentait et le forcèrent d'en nommer l'auteur ou de sortir sur-le-champ du Collège. Le jeune homme avoua que le nouveau venu s'en était chargé ; ils furent tous les deux très houspillés, et mon père renonça à la besogne des autres pour ne s'occuper que de la sienne. L'objet de tant de tracas était un morceau de poésie. Il fallait mettre en vers le discours que le serpent tient à Ève quand il veut la séduire ; étrange sujet de composition pour de jeunes écoliers !... »

Telle qu'elle est présentée, l'historiette, convenons-en, n'est

1. Diderot ajoute : « Je reviens à l'abbé de Bernis. A-t-il prétendu seulement que la description de Racine était déplacée ? C'est, précisément, ce que le P. Porée *nous* apprenait il y a *trente à quarante ans.* »

2. « Au moins », disons-nous. On verra plus loin que, d'après nous, il a dû y rester plus longtemps.

3. En ce Collège (qu'on nous permette ici cette remarque), Diderot était presque en terre langroise. La maison, en effet, avait appartenu, au xve siècle, à Charles de Poitiers, évêque et duc de Langres, puis à Bernard de La Tour, un de ses successeurs. C'est pour cela qu'on l'appelait l'*Hôtel* ou la *Cour de Langres.*

guère digne de foi. Le fond est peut-être vrai. Mais les détails sont bel et bien suspects. Ne nous y arrêtons pas[1].

A cette anecdote, les *Mémoires* en ajoutent une autre qui a souvent été citée :

« Au collège d'Harcourt, il (Diderot) fit plusieurs[2] amis. Il s'était lié avec l'abbé de Bernis, poète alors et depuis cardinal. Ils allaient tous deux dîner à six sous par tête chez le traiteur voisin et je l'ai souvent entendu raconter « la gaieté de ces repas[3] ».

Voilà à peu près tout ce que nous savons du séjour de Diderot à Louis-le-Grand.

Autant dire que les circonstances de son séjour en ce grand Établissement nous sont à peu près totalement inconnues.

Combien de temps y demeura-t-il? Il est à croire qu'il y resta quatre années et que, par conséquent, il y fit sa Rhétorique, sa Philosophie, sa Physique et sa Chimie et ses Mathématiques élémentaires. Le seule chose certaine, c'est que c'est seulement le 2 septembre 1732[4] qu'il se fit recevoir maître ès arts[5] à l'Université de Paris.

Quels succès obtint-il dans ses cours? Il est très à croire que, dans le nouveau milieu scolaire, distingué sous tous les rapports, dans lequel il venait d'être transplanté, le jeune Langrois fit de très grands progrès. Ce n'est là, cependant, qu'une conjecture :

1. Tout est ici extraordinaire : extraordinaire que Denis Diderot ignore qu'il doit y avoir « composition » dans la Maison; extraordinaire que son condisciple, au lieu de le lui remettre de la main à la main, dépose le texte de la « composition » dans une garde-robe; extraordinaire, enfin, que les Pères, pour obtenir que leur soit révélé le nom de l'auteur du devoir, aient recours à une menace d'expulsion immédiate.

2. Lesquels? Il serait, à coup sûr, intéressant de le savoir.

3. A lire ces lignes, on pourrait être tenté de croire que les « dînettes » de l'abbé de Bernis et de Denis Diderot, chez le traiteur voisin du Collège, étaient habituelles ou, tout au moins, fréquentes. Cela n'a pas pu être. Diderot, ne l'oublions pas, était interne. L'abbé de Bernis aussi. Ce dernier fut même, au moins à partir de 1730 (c'est lui-même qui nous l'apprend dans ses *Mémoires*), chargé de la surveillance des élèves de la Maison qui (et ce devait être le cas du « philosophe »), n'ayant pas de correspondant à Paris, « n'avaient pas la permission de sortir du Collège, ni d'aller se promener en ville, les jours de congé ». (Voir *Mémoires du Cardinal de Bernis*, édit. Masson, t I, p. 19). Dans ces conditions, et quelque condescendance que l'abbé de Bernis nous dit lui-même avoir mise dans la charge de confiance dont sa « réputation de sagesse » lui avait mérité d'être investi, il n'est guère vraisemblable que le futur cardinal ait emmené, souvent, le futur encyclopédiste prendre ses repas hors du Collège. Il ne s'agit probablement ici, quoique le règlement de la maison ait été assez large, que d'une escapade d'écolier tout à fait exceptionnelle.

4. Voir Bibliothèque nationale, *Latin*, 9159.

5. Voir, sur ce grade universitaire, Charles Thurot, *De l'organisation de l'enseignement de l'Université de Paris au Moyen Age* (Paris, 1850, in-8°), p. 59-60. Il donnait à celui qui en était revêtu le droit d'enseigner les Humanités et la Philosophie. Dans quel but Diderot l'avait-il conquis ? Songeait-il alors à faire, comme on dirait aujourd'hui, sa carrière dans l'enseignement? Peut-être.

une conjecture extrêmement plausible, mais, tout de même, une pure conjecture. Ici, encore, les documents nous font complètement défaut. Il ne nous reste aucun Palmarès qui nous renseigne sur les lauriers qu'a pu cueillir Diderot dans le célèbre Collège parisien[1]. D'autre part, le titre académique qui, comme on vient de le voir, lui fut décerné quand il en sortit, n'est pas, à lui seul, une preuve qu'il y avait fait de bonnes études[2]. Mais ce que les textes ne nous apprennent pas, la connaissance que nous avons de sa pénétration d'esprit et de son ardeur au travail suffit à nous le faire deviner. Dans un établissement dirigé par des maîtres et fréquenté par des élèves comme étaient les maîtres et les élèves de Louis-le-Grand, nul doute que l'intelligence de Diderot s'y soit singulièrement étendue, meublée, affinée.

Dernier problème, enfin, d'ordre plus terre à terre : le prix de la pension annuelle à Louis-le-Grand était de quatre cents francs. Comment le coutelier de la place Chambeau, qui n'était pas un pauvre, certes ! mais qui n'était pas non plus proprement ce qu'on appelle un riche, a-t-il pu porter ce fardeau pendant quatre ans ? Les succès scolaires de l'abbé de Bernis lui avaient valu d'obtenir une bourse[3] ; en fut-il de même de Denis Diderot ? Il serait, à coup sûr, fort intéressant de le savoir, mais nous l'ignorons complètement.

*
* *

Si nos supputations sont exactes, Diderot, on le voit par ce qui précède, aurait été, durant neuf ans, l'élève des jésuites.

Au terme de cette étude, il est deux questions qui se poseront nécessairement à l'esprit du lecteur et que nous ne pouvons éluder sous peine d'être par trop incomplet.

La première est celle-ci : « Qu'est-ce que le philosophe doit à ses maîtres ? En quoi ceux-ci ont-ils contribué à sa formation et à son développement intellectuels ? Quel bagage scientifique et

1. Sur les distributions de prix à Louis-le-Grand, voir Dupont-Ferrier, *op. cit.*, t. I, p. 241.

2. « Ce grade, dit M. Dupont-Ferrier (*op. cit.*, t. I, p. 319), était donné presque sans exception (avant 1762) à quiconque avait un nombre suffisant d'inscriptions. Il était, comme le baccalauréat et la licence, le prix de l'assiduité plus encore que du savoir. On l'achetait, au besoin, par l'intrigue ou par les écus ». Voir Targe, *Professeurs et régents*, p. 282-297.

3. Voir Dupont-Ferrier, *op. cit.*, t. I, p. 219. — A noter que, dans son testament en date des 21 juin et 21 juillet 1750, Didier Diderot constate que l'entretien de son fils « Diderot l'éné », à Paris, lui a coûté fort cher : « Vous scavez bien, vous, Diderot l'éné, les grandes dépenses que j'ay faictes pour vous depuis vingt ans que vous êtes à Paris. Si je suputais rien que ce qui est de ma connaissance, je vous ay envoyé plus de dix mille livres non compris ce que votre mère et votres sœurs vous a envoyés... (Archives de la Haute-Marne, *Fonds Vandeul*, E[4], n° 2.)

littéraire, dirais-je volontiers, a-t-il emporté de leurs collèges? »

Si la question est importante, elle est aussi très difficile. Le génie de Diderot, en effet, est quelque chose d'extrêmement complexe, et, si l'on veut en faire une analyse exacte, il est nécessaire d'y distinguer plusieurs parts.

Il y a, d'abord, ce que nous appellerons la part de la Nature : Diderot était certainement venu au monde avec des dons de l'esprit magnifiques.

Il y a, ensuite, la part du travail personnel : le « philosophe », qui s'intitulait lui-même « Pantophile », a été un grand autodidacte. Il doit beaucoup à ses études, surtout à ses études post-scolaires.

Reste la part de l'éducation. Nous savons à peu près exactement ce que Diderot a pu apprendre à l'école des jésuites, parce que nous savons, exactement ou à peu près, ce qui s'enseignait dans les Collèges de la Compagnie[1]. Mais qu'y a-t-il appris, en fait ?

Des Sciences ? Oui, sans doute[2].

Mais surtout des Lettres.

Et par Lettres, nous entendons ici les Lettres grecques et latines[3].

Lui-même le reconnaît expressément :

J'ai sucé, de bonne heure, écrit-il dans son *Plan d'une Université*, le lait d'Homère, de Virgile, d'Horace, de Térence, d'Anacréon, de Platon, d'Euripide coupé avec celui de Moïse et des prophètes[4].

Et il ajoute, en exagérant peut-être, comme c'était son habitude,

1. Voir en particulier Charles Daniel, *Les Jésuites instituteurs de la jeunesse française au XVIIe et au XVIIIe siècle* (Paris, Palmé, 1880, in-8°). — Cf. Pierron, *op. cit.*, p. 35-46.

2. Diderot a manifesté de bonne heure un goût très vif et des aptitudes exceptionnelles pour les mathématiques, et il les estimait beaucoup (bien que, cependant, il ait cru, à un moment, qu'elles allaient perdre sinon de leur intérêt, au moins de leur vogue, et que, en 1754, dans son *Interprétation des lois de la Nature*, il ait écrit : « Le règne des Mathématiques est fini ; celui des sciences naturelles commence »). — Au plan d'études du Collège Louis-le-Grand figuraient, on l'a vu, après la Philosophie, un cours de Mathématiques élémentaires, et, pour couronner le tout, après la classe de Physique et de Chimie, un cours de Mathématiques supérieures. Si, comme nous croyons, Diderot a parcouru le cycle complet des classes en cette Maison, il dut y étendre considérablement ses connaissances en cette science. (Voir Diderot, *Mémoires sur différents sujets de Mathématiques*, Paris, 1748, in-8°.) — Il est certain aussi qu'à Paris, tout au moins, il étudia les éléments de la Chimie et de la Physiologie ; mais c'est après sa sortie du Collège qu'il se perfectionna dans la connaissance de la première de ces sciences, en suivant les cours de Rouelle, et dans la connaissance de la seconde, en étudiant les livres de Haller.

3. Diderot savait assez l'anglais pour traduire l'*Histoire grecque* de Stanyan, le *Dictionnaire de Médecine* de James et l'*Essai sur le Mérite et la Vertu* de Shaftesbury, et pour être, comme on l'a dit, le « Disciple de la pensée anglaise ». Voir A. Loyalti Cru, *Diderot as a disciple of English thought* (New-York, 1913, in-8°). — Il lisait aussi passablement l'italien. Voir Manlio Busnelli, *Diderot et l'Italie. Reflets de vie et de culture italiennes dans la pensée de Diderot* (Paris, 1925, in-8°). Par contre, il ne « savait pas un mot » d'allemand.

4. Diderot ignorait certainement l'hébreu. Ce ne peut être que dans la *Vulgate* qu'il a « sucé le lait des prophètes ».

que, « pendant plusieurs années, il a été aussi religieux à lire un chant d'Homère avant de se coucher que l'est un bon prêtre à réciter son bréviaire ».

Il ne pouvait, ce semble, indiquer en termes plus exacts ce qu'il devait aux jésuites, tant à ceux de Langres qu'à ceux de Paris.

On connaît l'exclamation de Voltaire à son sujet : « Diderot, un si beau génie, a qui la Nature a donné de si grandes ailes ».

Ce ne sont pas les jésuites, à coup sûr, qui ont donné à Diderot ses « ailes », mais ils lui ont appris à s'en servir. Précisons davantage : il a reçu d'eux une merveilleuse gymnastique de l'esprit. Pour tout dire en un mot, ils ont fait de lui un humaniste consommé.

Ce n'est pas là, certes ! un médiocre service.

Et ici, tout naturellement, se pose la seconde question dont nous parlions tout à l'heure : « Comment Diderot s'est-il comporté vis-à-vis de ses bienfaiteurs ? »

Nous touchons là à l'un des plus affligeants chapitres de l'histoire de l'ingratitude humaine. Ce serait sortir du cadre de ce travail que de s'y appesantir. Ce serait, en outre, faire œuvre superflue.

Il n'est personne, en effet, qui ne sache que le « philosophe » compte parmi les plus violents ennemis de la Compagnie de Jésus au XVIIIe siècle.

Et si, encore, il s'était contenté de les combattre, mais il les a odieusement calomniés. L'article « JÉSUITES », qu'il inséra dans l'*Encyclopédie* (et que, en parenthèse, étant donné son passé, il aurait dû, par délicatesse, laisser faire à d'autres) n'est, contentons-nous de le constater en terminant, qu'une longue diatribe, aussi dénuée d'esprit critique que débordante de haine, contre l'Institut auquel appartenaient les prêtres qui, pour rappeler le mot de Voltaire [1], avaient « cultivé son âme ».

CHANOINE MARCEL.

1. Voir Voltaire, *Correspondance générale*, Lettre à Thiériot, 7 janvier 1739.

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LES « FEUILLES D'AUTOMNE »

(Suite.)

PIÈCE XII

Épigraphe : *In God is all*, « En Dieu est tout », devise des Saltoun, et non des *Saloum*, comme le porte l'édition Gustave Simon.

Les Saltoun d'Abernethy sont une famille noble d'Écosse (cf. Rietstap, *Armorial général*). Un Fraser, lord Saltoun, officier général, commandant l'artillerie légère à Waterloo, eut affaire à Cambronne et soutint la charge de la vieille garde.

O toi qui si longtemps...

Hugo s'adresse à sa femme. Leur vie, à elle comme à lui, devient triste après avoir été joyeuse. Après la prospérité, ils connaissent le malheur. Mais de même que la nuit qui vient fait paraître sucessivement les étoiles, plus nombreuses à mesure que la nuit est plus sombre, de même le malheur, la souffrance, font apparaître les grandes vérités, l'âme immortelle, l'éternité de Dieu, ces vérités auxquelles on ne pense pas quand on est heureux.

Chacun de nous peut s'appliquer ces réflexions, car la vie est un mélange de biens et de maux, et la pièce ne serait qu'une plainte sur la destinée humaine, plainte développée en une belle métaphore ; mais il y a plus, et cette pièce peut être éclairée par quelques faits de l'histoire du poète.

Jamais, à ce qu'il semble, il ne fut plus heureux qu'en 1829. C'est l'époque, on pourrait dire à quelques semaines de distance, des *Orientales* (janvier), du *Dernier jour d'un condamné* (février), de *Marion de Lorme* (juin), du médaillon de David d'Angers, du portrait de Devéria, qui attire la foule à la vitrine de tous les marchands d'estampes et à qui la *Revue de Paris* consacre aussitôt un article, du Ronsard in-folio offert par Sainte-Beuve « au plus grand inventeur lyrique que la poésie française ait eu depuis Ronsard », etc.

Malgré tout cela, le poète n'est pas sans soucis (cf. pièce VI). Martignac, le ministre de l'Intérieur, a interdit *Marion de Lorme*, accueillie par acclamation au Théâtre-Français. Si Hugo a eu

l'honneur d'être reçu par Charles X au palais de Saint-Cloud (7 août, deux jours avant d'écrire cette pièce mélancolique), le roi n'en a pas moins maintenu l'arrêté de son ministre. Il est vrai que, quelques jours après sa visite au roi, Victor Hugo, qui jouissait d'une pension de deux mille francs accordée par Louis XVIII, reçoit de Charles X une nouvelle pension de deux mille francs en manière de dédommagement. Mais il refuse respectueusement cette libéralité : « J'avais demandé que ma pièce fût jouée ; je ne demande rien autre chose » (14 août 1829).

Quant à ses autres soucis, ce fragment d'une lettre à Saint-Valry, datée du 18 décembre 1829, peut en donner une idée : « ... Mes affaires privées toujours fort embrouillées, l'héritage de mon père non liquidé, nos biens d'Espagne accrochés par Ferdinand VII, nos indemnités de Saint-Domingue retenues par Boyer, nos sables de Sologne à vendre depuis vingt-trois mois, les maisons de Blois que notre belle-mère nous dispute..., par conséquent rien ou peu de chose à recueillir dans les débris d'une grande fortune, sinon des procès et des chagrins ».

PIÈCE XIII

L'épigraphe : *Quot libras in duce summo* est tirée de Juvénal, X, 147 : « Mets Annibal dans la balance : combien de livres pèse le grand capitaine? »

La pièce est le développement de l'idée souvent exprimée : Il est beau d'être un grand homme, mais la gloire est peu de chose quand on pense que tout finit au tombeau.

Cf. en particulier Malherbe, *Paraphrase d'une partie du psaume CXLV.*

> Ce qu'ils (les rois) peuvent n'est rien ; ils sont comme nous
> Véritablement hommes, [sommes,
> Et meurent comme nous.
> Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
> Que cette majesté si pompeuse et si fière
> Dont l'éclat orgueilleux étonnait l'univers ;
> Et, dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
> Font encore les vaines,
> Ils sont mangés des vers.
> Là se perdent les noms de maîtres de la terre,
> D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre...

Être Dante.

La réhabilitation de Dante, inconnu ou presque en France au

XVIIe siècle, malmené au XVIIIe, est une des préoccupations de l'école romantique.

Avant le XIXe siècle, la *Divine Comédie* n'avait été traduite en français que deux fois : la première, en 1597, par Balthazar Grangier, aumônier de Henri IV ; la seconde, en 1796, par Colbert d'Estouteville. L'*Enfer* avait été traduit en 1776 par Moutonnet de Clairfons (traduction imprimée non en France, mais à Florence), et en 1785 par Rivarol.

Au début du XIXe siècle les traductions se multiplient : 1811, traduction du *Paradis* par Artaud de Montor ; 1813, traduction du *Purgatoire* par le même ; 1817, traduction de *l'Enfer* par Terrasson ; 1823, traduction de *l'Enfer* par Brait Delamathe ; 1826, traduction de *l'Enfer* par Tarver ; 1828, traduction de *l'Enfer* par Artaud ; 1829, traduction en vers de *la Divine Comédie* par Antoni Deschamps ; 1831, traduction de *l'Enfer* par Gourbillon..., etc.

PIÈCE XIV

Épigraphe :

> Oh primavera ! gioventù dell' anno,
> Oh gioventù, primavera della vita !

« O printemps, jeunesse de l'année ! O jeunesse, printemps de la vie ! ». Le premier vers est de Guarini, *Il Pastor fido*, III, 1, 1 (c'est Mirtillo qui parle) :

> O primavera, gioventù de l'anno,
> Bella madre di fiori,
> D'herbe novelle et di novelli amorie...
> (Texte d'Elzévir. Amsterdam, 1678.)

Quant au second vers, avec son renversement d'expression, il est probablement de Victor Hugo lui-même.

Les vers de Guarini ont été mis par Gérard de Nerval en épigraphe à sa *Bohème galante* (1856).

O mes lettres d'amour...

Ces lettres, écrites par Victor Hugo à Adèle Foucher, de 1820 à 1822, ont été réunies et publiées après la mort du poète sous le titre de *Lettres à la Fiancée* (119 lettres).

On sait l'amitié qui liait la famille Hugo et la famille Foucher. Le jeune Victor s'éprend d'Adèle Foucher ; il lui déclare ses sentiments le 26 avril 1819. Les premières lettres conservées sont de

janvier 1820 ; elles vont jusqu'au mois d'avril. Des deux côtés, à ce moment, les parents apprennent le manège de leurs enfants, ils s'en inquiètent et les relations sont à peu près rompues. En février 1821, Victor, par ruse, se rapproche d'Adèle ; quelques lettres. Mais Mme Hugo tombe malade et meurt le 27 juin 1821. Nouvelle interruption dans la correspondance. Pendant l'été de 1821, la famille Foucher va passer ses vacances à Dreux. Victor vient l'y surpendre. La correspondance recommence (octobre). Au mois de mars 1822, le général Hugo consent au mariage de son fils (il avait à faire pardonner son remariage) ; les Foucher vont passer l'été à Gentilly ; le poète leur fait de fréquentes visites. On revient à Paris et le mariage a lieu le 12 octobre 1822.

PIÈCE XV

L'épigraphe : *Sinite parvulos venire ad me*, « Laissez les petits enfants venir à moi », est tirée de saint Mathieu, XIX, 14, et de saint Luc, XVIII, 16.

« C'est la première fois que Victor Hugo consacre des vers à ses enfants et s'engage dans cette voie charmante et douloureuse qu'il suivra jusqu'en 1877 (*L'Art d'être Grand-Père*) en gravissant le calvaire de *Contemplations*. » (G. Simon.)

Mes rêves rougis ou de sang ou de fer.

Le poète pense à ses romans : *Han d'Islande* (février 1823), *Bug-Jargal* (janvier 1826), *Le Dernier Jour d'un Condamné* (février 1829) ; à ses drames : *Cromwell* (décembre 1827), *Marion de Lorme* (1829), *Hernani* (25 février 1830). Il songe à *Notre-Dame de Paris*, roman qu'il a promis depuis longtemps à son éditeur, et auquel il s'attellera au 1er septembre.

L'orientale d'or plus riche épanouit
Ses fleurs peintes et ciselées.
La ballade...
L'ode...

Le poète revient aux genres qu'il a pratiqués jusqu'alors pour rappeler qu'il a créé un de ces genres ; il affirme sa création et caractérise en quelques mots le poème dont il est l'inventeur.

Déjà, dans la première strophe, le mot *péri* était un souvenir des *Orientales* (quoique ce mot ne s'y trouve pas) et des *Ballades* (*La Fée et la Péri*, ballade XV).

PIÈCE XVI

L'épigraphe : *Where should I steer ?* « Vers quel point me diriger ? » est empruntée à Byron, nous dit Hugo ; mais je n'ai pu retrouver ces mots dans les œuvres du poète anglais.

A la date de ces vers (27 juin 1830), *Hernani* avait été représenté quarante-cinq fois (la quarante-cinquième et dernière représentation avait eu lieu le 18 juin).

Le poète est fatigué et a des soucis (cf. pièce VI).

Depuis un mois, il est installé rue Jean-Goujon, aux Champs-Élysées, alors à peu près déserts. Le bois de Boulogne n'est pas loin (il le voit de sa fenêtre, cf. pièce XXIX). Ce sont peut-être ses ombrages qui ont inspiré ces vers en sollicitant la pensée du poète.

PIÈCE XVII

L'épigraphe est tirée d'Ovide, *Métam.*, XI, 51 :

Medio dum labitur amne,
Flebile nescio quid queritur lyra ; flebile lingua
Murmurat exanimi; respondent flebile ripae.

Il s'agit de la tête et de la lyre d'Orphée abandonnées au courant de l'Hèbre : « Entraînée au courant du fleuve, la lyre rend je ne sais quel son plaintif; un son plaintif s'exhale de la langue glacée; la rive renvoie un son plaintif ».

Oh ! pourquoi te cacher ! Tu pleurais seule ici.

Le poète, entrant dans une pièce de son appartement (rue Jean-Goujon), trouve sa femme en pleurs. Pourquoi se cache-t-elle et pourquoi pleure-t-elle ? Il suffit, dit-il, pour pleurer de penser à la vanité des choses.

Oui, mais Mme Hugo n'avait-elle pas d'autres raisons de pleurer ?

Depuis que le poète avait donné *Hernani* à la Comédie-Française, il avait pu négliger sa femme, tout entier aux répétitions, aux rivalités d'acteurs et d'actrices. Une lettre du 18 décembre 1829 à Adolphe de Saint-Valry nous renseigne sur la vie agitée qu'il menait alors : «... Vous me savez obéré, écrasé, surchargé, étouffé. La Comédie-Française, *Hernani*, les répétitions, les rivalités de coulisses, d'acteurs, d'actrices, les menées de journaux et de police, et puis, d'autre part, mes affaires privées toujours fort embrouillées... » Tout cela avait surmené le poète (cf. pièce VI) et sa femme pouvait s'inquiéter de le voir déprimé.

Avait-il, d'ailleurs, quelque infidélité à se reprocher ? C'est ce que pourraient faire penser ces vers des *Consolations* de Sainte-Beuve (pièce XVI), datés de septembre 1829 :

> Honneur à toi, poète ! Honneur à toi, vainqueur !
> Oh ! garde-les toujours, jeune homme au chaste cœur,
> Garde-les sur ton front, ces auréoles pures,
> Et ne les ternis point par d'*humaines souillures*.
> La sainte poésie environne tes pas ;
> C'est le plus bel amour des amours d'ici-bas.

Mais ce n'est là qu'une présomption des plus vagues; en tout cas, il ne peut s'agir d'aucune liaison sérieuse, et la passion de Hugo pour Juliette Drouet est bien postérieure, puisque le poète ne rencontrera pour la première fois l'actrice qu'en mai 1832.

C'est bien plutôt du côté des relations avec Sainte-Beuve qu'il faut chercher la raison des pleurs de Mme Hugo. Sans essayer de refaire l'histoire de ces relations (faite en particulier par M. Barthou dans *Les Amours d'un Poète*, 1918, et M. Benoit-Lévy dans *Sainte-Beuve et Mme Victor Hugo*, 1826), il importe de rappeler que, à l'époque des représentations d'*Hernani*, elles duraient depuis trois ans et étaient devenues une véritable intimité. Conquis d'abord par le charme de Victor Hugo, si jeune et déjà si illustre, Sainte-Beuve n'avait pas tardé à être séduit par la beauté et la grâce de Mme Hugo. Dans son premier recueil de vers, les *Poésies de Joseph Delorme*, paru en avril 1829, deux pièces sont dédiées à Victor Hugo. L'une, *la Veillée*, est inspirée par la naissance du quatrième enfant du poète, en octobre 1828 (cf. pièce XX) ; la mère y est nommée, mais rien de plus, et cette allusion est la seule que le volume renferme. Au contraire, le second recueil poétique de Sainte-Beuve, les *Consolations*, publié en mars 1830, et dont la préface est consacrée à Victor Hugo, débute par une poésie sans titre qui est dédiée à Mme Hugo, et qui prête à de curieux rapprochements avec la pièce des *Feuilles d'Automne*. A certains moments, fait dire Sainte-Beuve à Mme Hugo :

> A certains moments, et sans savoir pourquoi,
> *Il me prend des accès de soupirs et de larmes ;*
> Et plus autour de moi la vie épand ses charmes,...
> Plus aussi je me sens *ce besoin de pleurer*.

Cette pièce, datée de mai 1829, est donc antérieure de plus d'un an à celle de Victor Hugo. Les crises de larmes étaient donc en quelque sorte habituelles à Mme Hugo, par mélancolie naturelle peut-être, mais bien plutôt à cause de ce que plus ou moins obscu-

rément elle sentait se glisser entre elle et celui qui trouvait tant d'agrément à sa compagnie. Cette pièce des *Consolations* marque en effet les progrès qu'avait faits à cette époque l'amitié de Sainte-Beuve pour Mme Hugo. Elle évoque les causeries prolongées où Joseph Delorme livrait à son amie les secrets de son cœur :

Vers trois heures, souvent, j'aime à vous aller voir;
Et là vous trouvant seule,...
Et vos enfants au loin épars sur la pelouse,
Et votre époux absent et sorti pour rêver,
J'entre pourtant; et Vous, belle et sans vous lever,
Me dites de m'asseoir; nous causons; je commence
A vous ouvrir mon cœur, ma nuit, mon vide immense,
Ma jeunesse déjà dévorée à moitié,
Et vous me répondez par des mots d'amitié.

Peu à peu ces « mots d'amitié » étaient devenus pour Sainte-Beuve un besoin. Il avait osé lever les yeux sur la consolatrice, sur l'amie « noble et pure » ; et l'amitié avait pris une autre pente : moins désintéressée, plus exigeante, elle inclinait, à son insu peut-être, vers l'amour. La pièce V des *Consolations*, datée de juillet 1829, et dédiée à Mme V. Hugo, certains passages de *Volupté* évoquent encore ces longues causeries entre Sainte-Beuve et Mme Victor Hugo, ces conversations qui, durant, naguère, jusqu'à la fin de l'après-midi, se prolongent désormais, parfois, « très avant dans la nuit ».

L'affaire d'*Hernani*, livrant la maison du poète à la turbulence d'une jeunesse ardente aux préparatifs de la grande bataille, troubla ces habitudes. Sainte-Beuve souffrit de se voir négligé et un peu bousculé par les impétueux « Jeune-France ». Il souffrit surtout de voir son amie perdue dans ce tumulte et absorbée par des soins nouveaux qui ne laissaient plus temps ni place aux douceurs de l'intimité ancienne. Son dépit fut tel que, cinq jours avant la première représentation d'*Hernani*, il écrivit à Victor Hugo une lettre hargneuse et un peu incohérente pour retirer la promesse de l'article qu'il devait donner à la *Revue de Paris* de Véron. Il déplorait que la « chasteté lyrique » du poète fût souillée par les démarches, les visites et les compromissions qui avaient « comme dévasté son foyer », et il dénonçait la cohue profane qui avait troublé la familiarité où il vivait, depuis trois ans, auprès de ses amis les plus chers.

C'était là, on peut le croire, autre chose qu'un souci pour l'art et le théâtre; c'était, dans un style rageur, « l'expression confuse et désordonnée d'un amour désormais impatient à se contenir »

(Barthou). Jusqu'à quel point cet amour était-il partagé ? Il est difficile de se prononcer, faute de témoignages assez précis. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que Mme Hugo, en juin 1830, n'ignorait plus le caractère qu'avaient pris les sentiments de Sainte-Beuve. En effet, pendant les premiers mois de cette année 1830, Sainte-Beuve s'était montré tellement fantasque qu'il avait éprouvé le besoin de s'en excuser auprès de Mme Hugo (cf. lettre de Honfleur, jeudi 13 mai 1830). Et ne peut-on pas supposer que la cause des larmes surprises par le poète était l'effort que faisait la pauvre femme pour résister à un sentiment auquel elle ne voulait pas céder, et la crainte d'un avenir de faiblesse et de malheur ?

Qu'on ajoute à cela une autre circonstance, physiologique celle-là : Adèle Hugo devait naître le 27 juillet 1830, et cette maternité prochaine, la cinquième, était peut-être pour quelque chose dans la crise de larmes que surprit le poète au mois de juin de cette année.

Pleure comme Rachel, pleure comme Sara.

Sur Rachel, cf. Jérémie, XXXI, 15 : « Ainsi dit le Seigneur : Une voix de lamentation, de deuil et de pleurs a été entendue dans Rama, la voix de Rachel pleurant ses fils ; elle ne veut pas être consolée, — parce qu'ils ne sont plus ». C'est par le chemin de Rama que les Hébreux furent emmenés en captivité. Rachel est ici la figure du peuple hébreu, et tout le verset est une allusion à la captivité de Babylone.

L'histoire de Sara, femme d'Abraham, méprisée par Agar, sa servante égyptienne, à cause de sa stérilité, et se vengeant cruellement, est racontée dans la *Genèse*, chap. XI et suivants.

PIÈCE XVIII

L'épigraphe : *Sed satis est jam posse mori*, est tirée de Lucain, *Pharsale*, II, 109. Lucain, parlant des proscriptions ordonnées par Marius, dit qu'on n'a respecté ni la jeunesse ni l'enfance : « Il suffit, pour mourir, de pouvoir mourir ».

« Le dernier mot de la pièce, dit Renouvier (*V. Hugo, le philosophe*, p. 17), en exprime le sentiment philosophique. Le poète n'ignore pas qu'il est un « homme heureux ». La vie qui lui est due, avec son passé, son avenir à prévoir d'après les conditions communes de la vie humaine, cette vie sur laquelle il jette un

regard si attristé, est une de celles qu'on peut envier dans le monde. Mais que vaut la vie sans l'idéal? Et l'idéal est une déception. »

L'idéal tombe en poudre au toucher du réel,

a dit le poète lui-même dans la pièce XXVII (14 mai 1830). Cette plainte, toute romantique, est l'écho des sceptiques et des matérialistes du XVIIIe siècle. Diderot écrit à Mlle Volland, le 26 septembre 1762 : « Naître dans l'imbécillité, au milieu de la douleur et des cris; être le jouet de l'ignorance, de l'erreur, du besoin, des maladies, de la méchanceté et des passions ; retourner pas à pas à l'imbécillité, du moment où l'on balbutie jusqu'au moment où l'on radote; vivre parmi des fripons et des charlatans de toute espèce; s'éteindre entre un homme qui vous tâte le pouls et un autre qui vous trouble la tête ; ne savoir d'où l'on vient, pourquoi l'on est venu, où l'on va : voilà ce qu'on appelle le présent le plus important de nos parents et de la nature, la vie. »

PIÈCE XIX

Épigraphe : *Le toit s'égaye et rit* (André Chénier).

Hugo ne prend que le premier hémistiche du vers et le détourne de son sens. Chénier avait dit, *Églogues*, II, « Le Mendiant » (éd. Gabriel de Chénier) :

Le toit s'égaye et rit de mille odeurs divines.
La table au loin circule, et d'apprêts savoureux
Se charge. L'encens vole en longs flots vaporeux...

Il s'agit du festin offert par le riche Lycus à l'occasion du douzième anniversaire de la naissance de sa fille, festin auquel il invite un mendiant que sa fille a rencontré et qu'elle a amené à son père. Ce mendiant, on le sait, c'est Homère.

Lorsque l'enfant paraît...

Cette poésie a été probablement inspirée à V. Hugo par les premiers pas de son fils François-Victor, né en octobre 1828.

PIÈCE XX

L'épigraphe : *Beau, frais, souriant d'aise à cette vie amère* (Sainte-Beuve), est un vers de *la Veillée*, dans *Joseph Delorme* (cf. pièce XVII).

V. Hugo avait eu, en 1823, un enfant qui ne vécut pas

(cf. *Odes*, V, 16). Il eut ensuite, en 1825, Léopoldine ; en novembre 1826, Charles-Victor ; en octobre 1828, François-Victor. C'est à l'occasion de cette dernière naissance que Sainte-Beuve écrivit sa poésie, qui est datée : « Minuit, 21 octobre », et dédiée : « A mon ami V. H. »

Quant aux strophes de la pièce XX des *Feuilles d'Automne*, elles ont pour sujet Adèle Hugo, la filleule de Sainte-Beuve, née le 27 juillet 1830, et âgée par conséquent de quinze mois quand le père composa cette berceuse.

PIÈCE XXI

L'épigraphe est une pensée de Marc-Aurèle, IV, 22 : « O monde, tout ce qui est en harmonie avec toi l'est aussi avec moi ; de ce qui arrive à l'heure qui te convient, rien n'est pour moi prématuré ou tardif ; tout est fruit pour moi de ce qu'apportent tes saisons, ô nature ! De toi viennent toutes choses ; en toi sont toutes choses ; vers toi vont toutes choses. »

On trouvera dans Martha, *Les Moralistes sous l'Empire romain*, p. 204 et suiv., un commentaire de cette pensée.

PIÈCE XXII

L'épigraphe : *C'est une âme charmante*, est, d'après Hugo, empruntée à Diderot.

Dans les *Œuvres complètes de Diderot*, publiées par Assézat et Tourneux, Garnier, 20 vol., 1875 et suiv., on rencontre un assez grand nombre de fois l'expression « femme charmante », deux ou trois fois l'expression « âme charmante », mais je n'ai trouvé nulle part textuellement « c'est une âme charmante ». Je rapporterai seulement les deux passages qui m'ont paru se rapprocher le plus de la citation de Hugo :

Tome II, p. 507, *Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de* ***, début : « J'avais je ne sais quelle affaire à traiter avec le maréchal de *** ; j'allai à son hôtel, un matin ; il était absent : je me fis annoncer à Madame la Maréchale. *C'est une femme charmante* ; elle est belle et dévote comme un ange ; elle a la douceur peinte sur son visage ; et puis un son de voix et une naïveté de discours tout à fait avenante à sa physionomie. »

Tome XVIII, p. 359, *Lettre à Mlle Volland*, 1er juin 1759 : « Adieu, mon amie, à demain. O la belle soirée que celle d'hier ! Vous êtes bien touchée, bien tendre ; et Mlle Boileau avait de l'esprit comme

un ange ; elle était heureuse de votre bonheur et du mien, *cela est d'une âme charmante.* »

A une femme.

Quelle est cette femme, ou plutôt cette « enfant » ? Peut-être s'agit-il de cette charmante Marie Nodier, la joie et le sourire des soirées dont son père était l'esprit, « qui, dit Jules Janin, nous faisait avec tant de mérite et de charme les honneurs du salon de l'Arsenal ». Elle avait dix-huit ans en 1829, étant née le 22 avril 1811. Remarquablement douée, jolie, poète (elle publia, en 1836, un recueil de vers, *Les Perce-Neige*), musicienne (on a d'elle un certain nombre de mélodies, entre autres celle qu'elle écrivit pour une romance d'A. de Vigny, *Le Bateau*), elle était par-dessus tout bonne. Elle épousa, le 17 février 1830, Jules Mennessier.

L'épigraphe : « une âme charmante », rapprochée de l'épigraphe de la pièce XXIV : « mens blanda », semble bien s'appliquer à la même personne, et c'est une des raisons qui peuvent faire songer à Marie Nodier à propos de cette pièce.

Si j'étais roi.

On peut rapprocher de ces vers ce que le poète allemand Bürger (1748-1794) écrivait en parlant de Dorette Léonhardt, sœur cadette de sa première femme, qu'il avait épousée en secondes noces : « Si j'étais roi de toute l'Europe, je donnerais avec joie pour elle les biens de l'Europe entière... »

PIÈCE XXIII

Les cinq mots espagnols qui servent d'épigraphe signifient : « Qui n'aime pas ne vit pas ». Je n'ai pu trouver où Hugo les a pris.

Oh ! qui que vous soyez...

Ce n'est pas un simple exercice de rhétorique que cette apostrophe de cinquante-quatre vers à ceux qui n'ont pas aimé. Tout ce que dit le poète, il le tire de sa propre expérience, et nous avons ici, en quelque manière, des confidences. Hugo évoque ses souvenirs de fiançailles avec Adèle Foucher, et c'est dans les *Lettres à la Fiancée* qu'il faut chercher le commentaire de cette poésie. Hugo a souffert, des idées de suicide ont hanté son cerveau. (Cf. lettre du 20 janvier 1822 : « Le désespoir me rendit insensé. J'avais une arme chez moi... Un crime [et le suicide en pareil cas est-il vraiment un crime ?] un crime ne pèse guère quand on est au fond du malheur »); il a été jaloux avec frénésie (cf. en particulier

lettre du 4 mars 1822 : « Je te supplie... de prendre garde à ce que je te dis ici, si tu ne veux m'exposer à donner un soufflet au premier insolent dont le regard osera se tourner vers toi »).

Ces souvenirs d'amour avaient inspiré à Hugo certains passages de *Han d'Islande* (l'amour d'Ethel et d'Ordener est l'amour d'Adèle et de Victor; cf. *Lettres à la Fiancée*, 16 février 1822 : « Je voulais peindre une jeune fille... pure, fière, angélique; c'est toi... Je voulais placer près de cette jeune fille un jeune homme, non tel que je suis, mais tel que je voudrais être », et 29 août 1822 : « Cette Ethel, c'est toi ») et du *Dernier Jour d'un Condamné* (chap. XXXIII). Ils lui inspireront encore plusieurs pages des *Misérables*.

Si jamais vous n'avez épié le passage,
Le soir, d'un pas léger, d'un pas mélodieux...

Cf., par exemple, lettre du 5 avril 1822 : « ... Si je t'aperçois de loin, de très loin, comme je t'ai reconnue hier de la rue d'Assas, le cœur me bat et je double le pas... »

Si vous ne connaissez que pour l'entendre dire...

Ce développement est à rapprocher de la remarque de La Rochefoucauld, 136 : « Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour ».

Si vous n'avez jamais senti la frénésie...
De voir un cœur aimé battre sur d'autres cœurs...

Le 29 juin 1821, le soir même de l'enterrement de sa mère, ne pouvant plus supporter la solitude de sa maison vide, Victor Hugo sortit, et, d'instinct, alla errer, comme il le faisait souvent, aux alentours de la demeure d'Adèle. Les fenêtres étaient illuminées, c'était la fête de M. Foucher ; il y avait bal au logis. Victor connaissait les êtres; il monta au second étage, entra dans une pièce déserte d'où un vasistas donnait sur la salle de bal, et, de là, put voir Adèle qui dansait et qui riait... Plus tard elle lui prouva qu'on lui avait absolument caché la vérité. Les deux familles étaient alors en froid. (Cf. *Victor Hugo raconté*, chap. XXXIV, et *Lettres à la Fiancée*, 20 janvier 1822.)

La valse impure, au vol lascif et circulaire.

La valse (que l'on écrivait ordinairement alors *walse*) est une danse originaire d'Allemagne, où on la trouve dès le XIVe siècle, et qui fut introduite en France vers 1790. On a transformé depuis l'abandon voluptueux, le balancement que les Allemands lui donnaient, en un mouvement précipité de rotation. (Cf. Vigny, *Le*

Bal, 1818 : « ... la valse bondit dans son sphérique empire », et plus tard, 1838, Musset, *Poésies nouvelles*, « A la mi-carême », IX : « La valse d'un coup d'aile a détrôné la danse »).

Hugo, qui condamne ici cette danse, se souvient peut-être du poème de Byron sur la valse : *Waltz, an apostrophic-hymn* : « Vous... qui désirez sagement posséder les charmes que vous voyez, dites-moi, vous convient-il que ces beautés soient à si bon marché ? Quand des mains sont aussi librement appliquées sur elles, autour de leur taille légère ou sous leur sein palpitant, quel transport éprouvez-vous à les serrer dans vos bras, brûlantes encore de ce contact impudique ?... »

Peut-être Byron avait-il à son tour trouvé dans *Werther*, lettre X, le motif de sa satire : « Tenir cette charmante créature dans mes bras, et voler avec elle comme le vent, voir tout disparaître autour de moi et... Guillaume, pour te parler avec sincérité, je me jurai pourtant que je ne souffrirais jamais qu'une fille que j'aimerais, et sur qui j'aurais des prétentions, dansât cette danse avec un autre que moi, dussé-je y périr,... tu m'entends. » (Cf. Estève, *Byron et le Romantisme français*, p. 158.)

Si vous n'avez jamais descendu les collines...

Dans l'été de 1821, la famille Foucher avait été s'installer à Dreux, « à vingt-cinq lieues, et à vingt-cinq francs de Paris ». Elle était partie le 15 juillet ; « le 16, Victor se mettait en route et, en trois étapes, arrivait le 19 à Dreux. Il avait fait le chemin à pied ». Tant d'amour et tant de hâte toucha M. Foucher, et Victor fut bientôt autorisé à demander la main d'Adèle. (*Lettres à la Fiancée.*)

Le soir, sous les tilleuls.

Allusion aux promenades sentimentales de Victor et d'Adèle dans le jardin de Gentilly, pendant les mois de mai et juin 1822. Le poète était alors installé dans un ancien colombier en forme de tourelle, qui dépendait de l'appartement loué par les Foucher, et pouvait à tous les instants du jour voir sa fiancée. (Cf. *Victor Hugo raconté*, chap. 38 ; *Lettres à la Fiancée*, 23 mars 1822 ; et un article de G. Montorgueil dans *Le Temps* du 24 octobre 1926.)

Je t'aime.

Cf. lettre du 26 avril 1821 : « C'est le 26 avril 1819, un soir où j'étais assis à tes pieds, que tu me demandas mon plus grand secret, en me promettant de me dire le tien. Tous les détails de cette enivrante soirée sont dans ma mémoire comme si c'était

d'hier... J'hésitai quelques minutes avant de te livrer toute ma vie, puis je t'avouai en tremblant que je t'aimais, et après ta réponse,... j'eus un courage de lion. »

La tour saxonne.

C'est en 1825 que de Gerville, un des fondateurs de la Société des Antiquaires de Normandie, proposa d'appeler *romane* l'architecture postérieure à la domination romaine et antérieure au XIIe siècle, architecture que chacun baptisait alors à son gré de saxonne, de lombarde ou de byzantine, bien que les Saxons, les Lombards ou les Grecs n'eussent à peu près rien à faire avec elle. Ce terme d'*architecture romane*, repris et lancé la même année par de Caumont dans son *Essai sur l'architecture religieuse du Moyen Age*, n'avait pas encore complètement remplacé en 1831 l'ancienne appellation. Dans le milieu romantique, si amateur de de nos antiquités nationales, et dans l'entourage même de Hugo, les deux termes ont été pendant quelque temps employés indifféremment. Cf. lettres de Sainte-Beuve à V. Hugo, *Revue de Paris*, décembre 1904.

Londres, 12 août 1828 : « La cathédrale de Winchester est un admirable monument, de deux époques : la nef est gothique et les côtés de la croix sont *saxons*. La tour est *carrée*, *à la saxonne*, ce me semble... »

Oxford, 26 août 1828 : « Je suis allé une fois à Oxford, où j'ai admiré la chapelle du collège de Christ-Church, où il y a de l'*architecture saxonne*, à piliers massifs, à pleins cintres et à ornements à zigzags; j'espère voir dans un village voisin une petite église toute *saxonne* très renommée. La chapelle de Christ-Church a aussi du gothique mêlé à son *saxon*, un beau tombeau de sainte Frisewide, du IXe siècle... »

Dijon, 13 octobre 1829 : « Nous avons vu, en passant à Sens, une très belle cathédrale gothique avec le chœur *roman* par endroits... »

Worms, 27 octobre 1829 : « Nous avons trouvé une admirable partie de cathédrale *romane* et un coin gothique... »

Cf. Victor Hugo lui-même, *Notre-Dame de Paris*, III, 1 :

« Notre-Dame de Paris est un édifice de la transition. L'architecte *saxon* achevait de dresser les premiers piliers de la nef, lorsque l'ogive... est venue se poser en conquérante sur ces larges chapiteaux *romans*... L'abbaye *romane*, l'église philosophale, l'art gothique, l'art *saxon*, le lourd pilier rond..., le symbolisme hermétique..., Saint-Germain-des-Prés, Saint-Jacques-de-la-

Boucherie, tout est confondu, combiné, amalgamé dans Notre-Dame. »

Comme on le voit, Victor Hugo oppose Saint-Germain-des-Prés à la tour Saint-Jacques; le clocher de Saint-Germain-des-Prés est donc la « tour saxonne » dont il parle dans sa poésie ; c'est, d'ailleurs, la seule tour romane de Paris.

L'église des Goths.

Il s'agit de Notre-Dame, qui n'a rien à voir avec les Goths. L'expression « style gothique » est, on le sait, une expression impropre pour désigner l'architecture ogivale, mais consacrée par l'usage. Victor Hugo, en la décomposant, en rend l'impropriété plus manifeste. Mais l'on ne jurerait pas qu'il n'a pas pensé pour tout de bon aux Goths, lui qui n'hésite pas à faire remonter l'origine de Notre-Dame à Charlemagne. Cf. *Notre-Dame de Paris*, III, 1 : «... Il est difficile de ne pas s'indigner devant les dégradations, les mutilations sans nombre que simultanément le temps et les hommes ont fait subir au vénérable monument, sans respect pour Charlemagne, qui en avait posé la première pierre... » ; et *Voix intérieures*, IV, « A l'Arc de Triomphe », 3 :

> Il ne restera plus dans l'immense campagne...
> Que deux tours de granit faites par Charlemagne.

En réalité, Notre-Dame fut commencée en 1163, sous l'épiscopat de Maurice de Sully.

La nuit... si jamais vous n'avez... pleuré comme un enfant à force de souffrir.

Cf. *Lettres à la Fiancée*, 24 janvier 1822 : « Tu ne saurais croire, chère amie, à quels inconcevables mouvements je suis livré; la nuit, dans mes insomnies, j'embrasse mon lit avec des convulsions d'amour en pensant à toi; dans mes rêves, je t'appelle, je te vois, je t'embrasse, je prononce ton nom, je voudrais me traîner dans la poussière de tes pieds, être une fois à toi, et mourir. »

PIÈCE XXIV

Épigraphe : *Mens blanda in corpore blando*, « une âme charmante dans un corps charmant ». Le poète modifie, pour l'accommoder à son sujet, le vers célèbre de Juvénal, X, 356 : *Orandum*

est ut sit mens sana in corpore sano, « il faut demander aux dieux un esprit sain dans un corps sain ».

Madame.

Ces vers sont adressés à la « Muse de l'Arsenal », Marie Nodier, devenue depuis peu Mme Ménessier-Nodier (cf. pièce XXII). C'est pour elle que Félix Arvers écrivit son fameux sonnet :

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère...

PIÈCE XXV

Les vers de l'épigraphe sont tirés du chant V de l'*Enfer*, où est retracée l'histoire de Francesca di Rimini surprise avec Paolo, son beau-frère, par Lanciotto, son mari. C'est Francesca qui parle : « Amour, qui veut que l'aimé aime à son tour, me commanda si fortement de lui plaire que, comme tu le vois, ce désir de lui plaire ne me quitte pas encore ».

Par sa forme et par sa date (12 septembre 1828), cette pièce est une « orientale » omise dans le recueil de janvier 1829 et insérée dans les *Feuilles d'Automne*.

Mes yeux noirs avec tes yeux bleus.

Madame Victor Hugo, — car c'est à elle, à n'en pas douter, que sont adressés ces vers, — était très brune, et avait les yeux noirs, et non bleus. « Grande, brune, casquée de magnifiques cheveux noirs... Quoique Parisienne de naissance, son teint, son allure, sa démarche la font prendre souvent pour une étrangère, et il arrive à tel voyageur rentré du Levant de croire trouver en elle une Maltaise. » (Barthou, *op. cit.*, chap. I.)

Lamartine nous la représente dans les premiers jours de son mariage :

Tes yeux noirs regardaient avec étonnement,
Sur le front de l'époux tout transpercé de flamme,
Je ne sais quel rayon d'un plus pur élément.

(Cité par Barthou, *ibid.*)

Et Sainte-Beuve, dont le témoignage est plus autorisé encore, a dit dans la pièce I des *Consolations* adressée à Mme V. Hugo :

Triste et tournant au ciel *votre noire prunelle.*

Quant à Victor Hugo, il avait les yeux gris-bleu.

PIÈCE XXVI

L'épigraphe est empruntée à Segrais, mais la citation est fort altérée. On lit, en effet, dans les *Poésies* de Segrais (Caen, Chalopin fils, éd., 1823), les vers suivants :

> O les discours charmants ! O les divines choses
> Qu'un jour disait Amire en la saison des roses!
> Doux zéphyrs qui régniez alors dans ces beaux lieux,
> N'en portâtes-vous rien aux oreilles des Dieux ?

Segrais traduit librement *Virgile,* églogue III, vers 72 : « Combien de fois Galatée m'a parlé ! Quelles choses elle m'a dites ! O vents, puissiez-vous en porter une partie à l'oreille des dieux! »

Les vers de Segrais sont tirés de l'églogue III. Elle a pour titre *Amire* et est dédiée à Mlle de Vertus (Catherine-Françoise de Bretagne, sœur de la duchesse de Montbazon), une des « saintes » de Port-Royal.

PIÈCES XXVII ET XXVIII

Les initiales de la dédicace de ces deux pièces, écrites l'une le 14 et l'autre le 15 mai 1830 : *A mes amis L. B. et S.-B.*, sont celles de Louis Boulanger et de Sainte-Beuve.

Sur les rapports de Victor Hugo et de Louis Boulanger, cf. pièce II; sur ses rapports avec Sainte-Beuve, cf. pièce XVII.

Tout au début de mai 1830, quelques jours avant la composition de ces deux pièces, le ménage Hugo avait abandonné la rue Notre-Dame-des-Champs, où la famille, qui allait encore s'accroître, se trouvait déjà trop à l'étroit. Il s'était installé aux Champs-Élysées, dans une rue projetée du quartier François-Ier, la rue Jean-Goujon, qui ne comptait alors qu'une maison.

Ce départ, qui emmenait Mme Hugo dans un quartier lointain et interrompait les causeries journalières, fut pour Sainte-Beuve un coup terrible. Pour en atténuer l'amertume, il partit en voyage et alla demander l'hospitalité à son ami le Rouennais Ulric Guttinguer, qui se trouvait alors à Saint-Gatien, près de Honfleur. En faisant ses adieux à Mme Hugo, il avait sollicité d'elle et obtenu la permission de lui écrire (il lui avait d'ailleurs déjà écrit l'année précédente [lettre de Besançon du 16 octobre 1829], lors de son voyage dans l'Est avec L. Boulanger et Robelin [cf. pièce XXVIII], et Mme Hugo lui avait répondu) ; et justement, le 13 mai 1830, veille du jour où Victor Hugo a composé la

pièce XXVII, Sainte-Beuve avait écrit de Honfleur à Mme Hugo une lettre où il lui disait entre autres choses : « Quand je ne vous verrais plus, quand je serais jeté pour toujours à des centaines de lieues de vous sans même vous écrire, je n'en serais pas moins le même pour vous par le cœur, et votre pensée ne serait pas moins mon constant recours, mon bon génie, ma meilleure action ». (*Revue de Paris*, janvier 1905, « Lettres de Sainte-B. à V. H. et à Mme V. H. ».)

PIÈCE XXVII

L'épigraphe est tirée des vers adressés par Byron *à Thomas Moore*. C'est la seconde strophe :

Voici un soupir pour ceux qui m'aiment,
Et un sourire pour ceux qui me haïssent ;
Quel que soit le ciel sur ma tête,
Voici un cœur prêt pour toutes les destinées.

Amis, c'est donc Rouen... qui vous a.

Victor Hugo se trompait; Sainte-Beuve seul était à Rouen, ou plutôt à Saint-Gatien. Le 7 mai, avant d'arriver, il avait écrit de Rouen à Victor Hugo une lettre où il lui parlait de son voyage (cf. *Revue de Paris*, janvier 1905, p. 73); quelques jours après, le 13 mai, il écrivait une autre lettre à Mme V. Hugo (voir ci-dessus); et le 16 mai, Victor Hugo, répondant à ces deux lettres, disait : « Votre seconde lettre m'a désappointé. Boulanger était parti pour Rouen ces jours passés. Je croyais qu'il vous y avait vu, et, là-dessus, me voilà, sous les grands arbres des Champs-Élysées, faisant vers sur vers à Sainte-Beuve et à Boulanger, *mon peintre et mon poète*, tous deux absents, tous deux à Rouen. Et puis vient une lettre de vous, qui ne me dit rien de Boulanger et renverse de fond en comble mes deux élégies ! Jugez. »

Sainte-Beuve était déjà allé au moins une fois à Rouen, en 1828, lors de son voyage en Angleterre. Le mercredi 26 août 1828, dans une lettre datée d'Oxford, il disait, en effet, à Victor Hugo : « En passant à Rouen, où je ne suis resté que deux heures, j'ai eu assez de temps pour courir à la cathédrale, à Saint-Ouen et à Saint-Maclou, qui m'ont émerveillé. Le portail de Saint-Maclou est une épopée... » (Cf. *Revue de Paris*, décembre 1904, p. 746.)

Rouen, la ville aux vieilles rues...

On sait que Rouen, qui s'intitule à juste titre la « Ville-Musée », est une des villes de France les plus curieuses et les plus riches en

beautés architecturales de toutes sortes. (Cf. Enlart, *Rouen*, Laurens, « Les villes d'art célèbres ».)

Dans presque toutes les rues, en particulier dans les rues Eau-de-Robec et Saint-Romain, on peut voir une quantité de logis des XVe, XVIe et XVIIe siècles.

... aux vieilles tours.

Tour Jeanne-d'Arc du XIIIe siècle (reste d'un château de Philippe-Auguste) ; beffroi du XIVe siècle.

La ville aux cent clochers.

Cathédrale des XIIe et XIIIe siècles ; églises Saint-Ouen et Saint-Nicaise, du XIVe ; Saint-Maclou, Saint-Vivien, Saint-Laurent, Saint-Godard, du XVe ; Saint-Patrice, Saint-Vincent, Saint-Etienne-des-Tonneliers, Saint-Eloi, Saint-André (dont il ne reste plus actuellement que la tour), du XVIe ; etc.

Châteaux, hôtels, bastilles.

Hôtel du Bourgtheroulde et merveilleux Palais de Justice du XVe siècle ; Gros Horloge et Chambre des Comptes, du XVIe ; etc.

Les brumes de la mer.

Rouen est à soixante kilomètres de la mer, mais le climat y est pluvieux et extrêmement brumeux.

Saint-Ouen à moitié démoli.

La grande église de Saint-Ouen, reste d'un monastère bénédictin, date des XIVe et XVe siècles. Sa façade, commencée sous François Ier, était restée inachevée. On ne reprit les travaux qu'en 1846, mais les architectes modernes ne surent faire qu'une façade mesquine et sèche, faible pastiche de la façade gothique primitivement conçue. D'autre part, les bâtiments annexes de l'abbaye, cloître, salle capitulaire, réfectoire du XIIIe siècle, et le palais abbatial de l'époque flamboyante avaient successivement disparu.

Quelque vieux donjon.

Ces rêves « gothiques » ont de tout temps hanté Hugo. Cf. *Odes*, V, 25 :

> Oh ! la Bretagne antique !
> Quelque roc écumant !
> Dans la forêt celtique
> Quelque donjon gothique !...

Cf. plus tard *Les Burgraves*, *le Rhin*, *la Légende des Siècles*, etc.

Trois enfants.

Cf. pièce XX. Un quatrième, Adèle, allait naître le 27 juillet.

De noirs Escurials.

Cf. *Odes*, V, 9, « Mon enfance » :

De loin, pour un tombeau je pris l'Escurial.

Des villes d'autrefois.

Ce sont les villes flamandes, les « cités antiques » et leurs « carillons » dont il parlera si bien dans les *Rayons et Ombres*, XVIII.

Notre Chanaan.

Chanaan était aussi appelé la Terre Promise.

Vigny, dans *Moïse*, avait dit en 1822, en parlant de l' « homme de Dieu » arrivé au sommet du mont Nébo :

Il voit tout Chanaan et la terre promise...

Tout ce passage, d'ailleurs, est inspiré du poème de Vigny.

L'idéal tombe en poudre au toucher du réel.

Cf. pièce XVIII.

Où donc est la science ? Où donc est l'origine?
Cherchez au fond des mers cette perle divine,
Et, l'océan connu, l'âme reste à sonder.

Souvenir biblique ; *Job*, 28, 12-18 : « Où trouver la sagesse? Où est le séjour de l'intelligence?... L'abîme dit : Elle n'est pas en moi ; et la mer : Je ne la connais pas... Elle l'emporte sur les perles de la mer. Dieu seul sait où elle habite... Il la renfermait en lui. Il en sondait les profondeurs. »

Cette image, « l'abîme sondé », se retrouve en plusieurs endroits de l'œuvre de Hugo, et, en particulier, dans la pièce XXIX des *Feuilles d'Automne* : « Cette double mer... je voulus la sonder ».

PIÈCE XXVIII

L'épigraphe est le titre d'un *Caprice* de Goya (1746-1828). Hugo goûtait particulièrement ce peintre caricaturiste espagnol. Il parlera avec plaisir des « gnômes » de Goya dans les *Rayons et Ombres* (XIX, « Ce qui se passait aux Feuillantines vers 1813 »). Goya a composé sous le nom de *Caprices* une série d'eaux-fortes et d'aqua-tinte. Le « caprice » dont il s'agit ici et qui a pour titre : *Buen viage !* « bon voyage », porte le numéro 64. Il représente des *Sorcières volant de nuit* (Brujas volando de noche). C'est une gravure de 0 m., 190 × 0 m., 127 où l'on voit dans

la nuit sombre un diable qui enlève dans les airs un groupe de démons et de sorcières. (Cf. Loys Delteil, *Le peintre graveur illustré, XIX*e *et XX*e *siècles*, t. 14, reproduction n° 101, Paris, 1921.)

Où Victor Hugo a-t-il trouvé ce « Caprice » de Goya ? Je ne sais. Dans le livre : *Goya, su tiempo, su vida, sus obras*, por el Conde de la Viñaza, Madrid, 1887, l'auteur mentionne (p. 459) la publication en 1824, à Paris, chez Motte, d'un cahier de dix lithographies, « détestables » reproductions des *Caprices*, nos 10, 14, 15, 18, 24, 32, 40, 43, 52 et 55, de Goya. Le numéro 64 n'y figure donc pas.

D'autre part, le premier article ou livre sur Goya est, d'après le même auteur, une étude du *Magasin pittoresque* de 1834 (p. 324), avec une mauvaise gravure sur bois du portrait de Goya mis en tête des *Caprices* et deux planches des *Caprices*.

L'Alphée et l'Aréthuse.

S'il arrivait, disaient les Grecs (et les Romains héritiers de leurs fables) qu'on jetât un objet quelconque dans l'Alphée, fleuve d'Élide, on le retrouvait tôt ou tard dans l'Aréthuse, fontaine de l'île d'Ortygie, dans la rade de Syracuse. D'où la légende suivant laquelle l'Alphée personnifié poursuivait la belle et peureuse nymphe Aréthuse qui fuyait devant lui à travers la mer Ionienne sans se mêler aux eaux de cette mer.

Il est à noter qu'au pied du Gros Horloge, à Rouen, une fontaine est décorée d'un groupe représentant Alphée et Aréthuse.

Cette fontaine date du XVIIIe siècle, et le groupe symbolise la réunion des eaux du Robec avec les eaux de la Seine.

Raisonnant de l'ogive et du cintre devant un vieux portail.

Partout où il allait, Louis Boulanger dessinait des fragments d'architecture. Quant à Sainte-Beuve, il était alors passionné pour l'art des cathédrales : « Je vous dois », écrivait-il d'Angleterre à Victor Hugo, le 26 août 1828, « je vous dois, et cela est bien doux, de comprendre et de sentir l'art, car auparavant j'étais un barbare. Une cathédrale était pour moi une énigme dont je ne cherchais pas le mot. » (Cf. *Revue de Paris*, décembre 1904, p. 746.)

En Angleterre, il ne semble voir que les cathédrales : « La cathédrale de Winchester est un admirable monument, de deux époques : la nef est gothique et les côtés de *la croix* sont saxons... La cathédrale de Salisbury, toute gothique, a une flèche merveilleusement élancée ; l'intérieur est un peu simple ; il y a trop de

nudité; mais, en somme, que d'élégance et de grandeur! Que le mot de *nef* s'applique bien au corps des églises gothiques! *Saint-Ouen*, sans ses tours et ses clochers, ressemble à une frégate démâtée, mais fine et légère encore. Otez à Saint-Paul ses tours et ses dômes, vous n'aurez plus qu'une carcasse de prame ou de gabarre.

J'ai vu *Westminster-Abbey*; il faut dire que c'est admirable en somme, puis regretter en détail tant de mauvais goût dans les tombes qui remplissent l'église, tant de restaurations d'un gothique moderne trop simple, la perte des vitraux; dans la chapelle de Henri VII il ne faut qu'admirer et se récrier... » (Lettre de Londres du 12 août 1828.)

« Je suis allé une fois à Oxford, où j'ai admiré la chapelle du collège de Christ-Church, où il y a de l'architecture saxonne...; j'espère voir dans un village voisin une petite église toute saxonne très renommée... » (Lettre d'Oxford du 26 août 1828.)

Mêmes préoccupations l'année suivante, pendant le fameux voyage dans l'Est et en Allemagne en compagnie de Louis Boulanger et de l'architecte Robelin :

« Nous avons vu, en passant à Sens, une très belle cathédrale gothique avec le chœur roman par endroits... A peine arrivés, et au lieu de déjeuner, je suivais Robelin et Boulanger dans ces églises, où ils tombaient en ravissement, et copiaient en toute hâte les jolies figures sur bois, les anges, les vierges, les christs en marbre, les lanternes en pierre pareilles à des flèches de cathédrale... » (Lettre de Dijon, 13 octobre 1829.)

« ... Nous avons trouvé une admirable partie de cathédrale romane et un coin gothique que ces messieurs sont occupés à dessiner... » (Lettre de Worms du 27 octobre 1829.)

« ... Mayence... la cathédrale de structure romane avec des additions gothiques, et des bas-reliefs et des figures d'évêques du Moyen Age, de la Renaissance, admirables... La cathédrale de Cologne... est pleine d'admirables parties; ses vitraux surtout sont incomparables... Il y a, d'un vieux maître allemand, un tableau de l'Adoration des Rois qui est une merveille de naïveté et de sainteté sublime, du commencement du XVe siècle; l'auteur est, je crois, un Philippe Calf... » (Lettre de Cologne du 2 novembre 1829.)

Etc.

Poursuivent un œil noir dessous la jalousie, à travers l'éventail.

La jalousie et l'éventail sont des accessoires de l'amour espagnol plutôt que de l'amour normand.

Louis Boulanger, en particulier, s'intéressait à d'autres beautés qu'aux beautés sculpturales et médiévales. Qu'on en juge d'après cette lettre de Sainte-Beuve à Mme Hugo (*Revue de Paris*, décembre 1904) :

Besançon, 16 octobre 1829 : « Nous sommes depuis trois jours à Besançon, qui nous semble une ville détestable, toute pleine de fonctionnaires, administrative, militaire et séminariste. Robelin y est arrêté pour affaires, et nous regrettons que ces affaires ne se soient pas rencontrées plutôt à Dijon, qui est une bien belle ville et peuplée de bien jolies dijonnaises dont Boulanger a encore le cœur légèrement blessé : il vous racontera combien les yeux des jeunes filles de cette ville sont vifs et luisants. Pourtant, je ne veux pas le calomnier, et il est des yeux à Paris qu'il n'a pas encore oubliés. Aujourd'hui même il a fait *de souvenir* une fort belle personne de seize ans ressemblant beaucoup à une de nos voisines de la rue Notre-Dame-des-Champs ; au retour, la demoiselle aura beau ne pas vouloir se reconnaître, il faudra bien qu'elle croie que ses traits sont gravés dans un certain cœur... »

(A suivre.) FERNAND FLUTRE.

MÉLANGES

SUR L'ENFANCE DE MAROT

Dans l'étude très fouillée et d'une belle rigueur critique qu'il vient de consacrer à Clément Marot[1], M. Pierre Villey cite, après bien d'autres, les vers de l'*Églogue au Roy* où le poète évoque les plaisirs champêtres de son enfance. Il paraît y voir un témoignage biographique de premier ordre. Ces souvenirs qui, après trente-cinq ans passés, remontent si nombreux et si précis à l'esprit de Marot, lui expliquent son goût pour le genre pastoral « et surtout ce je ne sais quoi de naturel, de primesautier qui sera la marque de sa veine poétique[2] ».

Un prudent « peut-être » tempère toutefois la hardiesse de ce commentaire. Cette prudence n'est point de trop. A vrai dire, on s'étonne un peu que M. Villey, qui pousse parfois la défiance critique jusqu'à paraître un tantinet vétilleux, n'ait point songé à se demander si cet endroit avait bien le caractère d'une évocation toute personnelle, ou si certains souvenirs littéraires n'y venaient pas nourrir et orner les impressions vécues du poète. Que cette dernière alternative fût la bonne, Guiffrey l'avait soupçonné déjà. « On rencontre dans cette églogue, notait-il, un sentiment de la nature qui n'est pas familier à Marot. Ce n'est pas, à proprement parler, une imitation directe de Théocrite ou de Virgile, mais on surprend, presque à chaque ligne, comme un souvenir de ces modèles de poésie bucolique, fort à la mode à cette époque[3]. »

Guiffrey avait pressenti la vérité, mais la source réelle de ce passage se trouvait être plus proche encore qu'il ne le croyait. C'est tout simplement une page des *Illustrations de Gaule* que Marot tourne ici en vers faciles. Au chapitre XXI de son premier livre, Jean Lemaire raconte tout au long, et avec une grande richesse de détails, l'enfance de celui qu'il appelle « l'enfant Pâris ». On va voir que les plaisirs champêtres que s'attribue Marot ressemblent singulièrement à ceux du fils de Priam et d'Hécube.

1. Pierre Villey, *Marot et Rabelais*, Paris, Champion, 1923, in-8°.
2. Page 2.
3. Tome II, p. 286, note.

Jean Lemaire écrit : « Brief, à tous les jeux, esbatemens et doctrines ausquelz les petits jeunes bergerets sont introduits, et ont accoustumé de faire, il y estoit propre, ardant et esveillé. Et non content de séjour, quand il pouvoit avoir licence de ses parens putatifz, tousjours estoit inventeur de quelque nouvelle emprise, consonant à l'estude des bergers : en esmouvant ses frères et compaignons ou *à aller cueillir les houx piquans en la forest, pour faire du gluy à prendre les petits oiselets ramages, vestuz de diverses couleurs de plumettes*, ou à tistre filetz pour les decevoir en chantant, ou *faire cages pour les garder et nourrir*. »

Marot reproduit fidèlement ce dernier endroit :

En la forest (sans la crainte des loups)
Je m'en alloys souvent *cueillir le houx,*
Pour faire gluz à prendre oyseaux ramages,
Touts *differents* de chants et *de plumages,*
Ou me souloys (pour les prendre) entremettre
A *faire* bricz, ou *cages pour les mettre...*

Même les loups du premier vers, qu'on pourrait croire appelés par le seul besoin de la rime, lui sont suggérés par un endroit voisin, où Lemaire note que son héros se livrait à ces divertissements « sans précogiter les dangers des autres cruelles bestes sauvages de la montaigne (car tel aage est tousjours aveugle et inconsidéré) ». Et cette dernière réflexion non plus n'a pas été perdue pour Marot :

... l'aage me conduisoit,
Sans paour ne soing, où le cœur me disoit.

Il continue cependant l'énumération de ses plaisirs d'enfant :

Ou *transnouoys* les rivières profondes,
Ou renforçoys sur le genoil *les fondes*,
Puis d'en *tirer droict et loing* j'apprenoys,
Pour chasser loups et abbatre des noix.

Ainsi Pâris surpassait ses compagnons « à jetter la pierre à la main et à la fronde, à tirer la boule, à luitter, à courir, à saillir ou à *noer*... Et souverainement à *tirer* de l'arc *au plus loing et au plus droit*... »

Jean Lemaire poursuit : « *Aucunes foys* luy et eux *grimpoient sur les hauts arbres pour desnicher les pies*, les chawettes, *les jays* et les coquus. Ou ilz *alloient* tout coyement parmy *les* humbles *buissonnets chercher les nyz des chardonnetz et des lynottes*. Ou autres fois ilz surmontoient les dangereux rochers aguz et mal rabotez, *pour trouver les gistes* et tanieres des escuireaux faitiz, des belles martres, *des fouynes*, jenettes, *hérissons et blanches herminettes*... Et pour ce faire... Pâris s'aventuroit le premier à descendre dans les parfondes cavernes des hautes forestz. *Autres fois* il montoit légèrement sur les fructueux arbres en la saison, et *jettoit à ses compaignons* des rouges cerisettes, mesples, sorbes, cornilles, franches meures, chastaignes, caroubes, pignolles, noisettes et maintes autres sortes de *fruits* agrestes dont la région abonde... »

Marot s'est borné à mettre en rimes ce passage, en l'abrégeant toutefois, en l'allégeant et en changeant l'ordre des développements :

O quantes foys aux arbres grimpé j'ay,
Pour desnicher ou *la pie* ou *le geay,*
Ou pour *jecter* des *fruictz* ja meurs et beaulx
A mes compaings, qui tendoyent leurs chappeaulx.
Aulcunes foys aux montaignes alloye,
Aulcunes foys aux fosses de valloye,
Pour trouver là *les gistes des fouynes,*
Des hérissons ou *des blanches hermines :*
Ou pas à pas, le long des *buyssonnets,*
Alloys cherchant les nidz des chardonnets,
Ou des serins, *des* pinsons ou *lynotes.*

Il termine en s'attribuant une remarquable précocité musicale :

Desjà pourtant je faisoys quelcques notes
De chant rustique, et dessoubz les ormeaux,
Quasi enfant, *sonnoys des chalumeaux...*

On peut voir là une allusion à sa vocation poétique. Mais c'est aussi le reflet d'une phrase de Lemaire, qui vante l'habileté de son Pâris « à *sonner* cors, *chalemeaux*, harpes, reberbes et musettes pastorales ».

« Nous ne savons que cela de l'enfance de Marot, » conclut M. Villey, après avoir cité l'*Églogue au Roy*. Hélas ! je crains fort que nous n'en sachions même pas cela. Certes, les passe-temps que le poète attribue à ses jeunes années n'ont rien d'extraordinaire ni d'anormal : ce sont ceux de toute enfance rurale un peu espiègle. Mais ses souvenirs personnels devaient être fort vagues pour qu'il ait dû constamment s'appuyer sur autrui quand il s'est agi de les évoquer. La fidélité presque servile avec laquelle il suit sa source donne, à tout le moins, bien à penser, et réduit singulièrement, en tout cas, la valeur biographique de ce passage[1].

GUSTAVE CHARLIER.

1. J'avais signalé déjà quelques-uns de ces rapprochements dans l'introduction de mon étude sur le *Sentiment de la nature chez les romantiques français*. (Paris, Fontemoing, 1912.)

A PROPOS D'UNE EXPRESSION DU « ROMAN BOURGEOIS »

Nous trouvons le passage suivant dans le *Roman bourgeois* de Furetière, édition de M. Pierre Jannet, t. I, p. 108 : « ... C'est la coutume de ces bons bourgeois d'avoir toujours leurs enfants devant leurs yeux, d'en faire le principal sujet de leur entretien, d'en admirer les sottises et d'en boire toutes les ordures ». A la page 136 du t. II, M. Jannet fait la note suivante : « Boire... les ordures. Boire, appliqué aux vents qui sortent du corps, est souvent employé par les écrivains du XVIe siècle et du XVIIe siècle. Je n'ai trouvé nulle part l'explication de cette locution. » L'édition de M. Édouard Fournier, parue chez Jannet même en 1854, laissait ce passage sans explication. Voici donc une petite question posée qui ne semble pas avoir été résolue.

La solution en est très simple si l'on veut songer au vocabulaire littéraire espagnol de l'époque. En effet, nous y trouvons constamment l'expression : beber los vientos, boire les vents, comme métaphore indiquant les grands soupirs, le trouble profond de l'âme. C'était une formule tellement consacrée qu'on l'employait sans aucun commentaire ni éclaircissement, comme, par exemple, dans ce passage de la *Dorotea* de Lope de Vega : «... un cavallero indiano bebe los vientos desde que la vió en los toros las fiestas passadas » (acte I, scène I). Seulement, en espagnol, cette expression s'employait au sérieux. Mais la langue française se prêtant beaucoup moins que l'espagnole aux métaphores hardies, ce sont les auteurs comiques et satiriques qui se sont emparés de l'expression, lui donnant un sens ordurier, comme c'est le cas de Furetière.

G. Margoulièѕ.

DÉBAT RELATIF AU DÉCÈS DE LUCILE DE CHATEAUBRIAND

et à la date probable d'une célèbre romance.

Le IVe livre du deuxième tome des *Mémoires d'Outre-Tombe* contient, relativement à Lucile de Chateaubriand, Mme de Caud, des inexactitudes qu'il ne faut pas confondre avec les erreurs volontaires destinées à voiler des secrets de famille qui ne regardaient pas le public. Des conditions du décès de Lucile, nous ne saurons probablement jamais rien ; toutefois, nous avons à présent, par deux lettres (Correspondance générale, 13 et 28 novembre 1804), la certitude que Chateaubriand n'en a rien ignoré. Edmond Biré n'ayant pas connu ces lettres, ne pouvait pas mettre une note au bas des pages douloureuses et gênées, dernier devoir rendu à une chère mémoire. Mais on a lieu de s'étonner que Biré ait laissé passer sans la moindre observation des confusions de faits et de dates que nul intérêt n'a pu dicter ; Chateaubriand les a certainement faites de bonne foi : elles n'en sont pas moins singulières, et elles déroutent le lecteur en mêlant, non le souvenir de Lucile, ce qui serait très naturel, mais sa personne à des choses qui sont postérieures à sa mort[1].

Mme de Caud est décédée à Paris le 9 novembre 1804 : date indiscutable ; or, Chateaubriand place cette mort après son voyage en Suisse, dont les étapes furent Vichy, l'Auvergne, le Mont-Blanc, Genève et Lyon, et dont la date, également indiscutable, est août-septembre 1805. Il n'a donc pas pu dire à sa sœur (p. 502) qu'il irait à Vichy rejoindre sa femme, puisque son départ pour Vichy est de la fin de juillet 1805 et que Lucile était morte depuis neuf mois. Même imbroglio page 477 et 478. L'annonce du décès de sa sœur étant parvenue à Chateaubriand chez son ami Joubert, se trouvait par là associée dans sa mémoire à son séjour à Villeneuve-sur-Yonne, et comme il y passa l'automne de 1804 et celui de 1805, la confusion de dates, entraînant quelques erreurs de faits, s'expliquerait ainsi pour lui, mais non pour le scrupuleux éditeur qui semble ne les avoir pas remarquées, alors que Biré a donné lui-même trois fois la date du décès : deux lettres au bas de la page 504 et, à la page 503, la note suivante : « L'acte de décès a été découvert depuis ; Mme de Caud mourut dans le quartier du Marais, rue d'Orléans, numéro 6, le 18 brumaire an XIII, 9 novembre 1804 ».

Qu'elle soit morte ce jour-là, et à Paris, c'est assuré ; mais l'acte de décès *n'existe nulle part*. Brûlé aux incendies de la Commune, il n'a pas été reconstitué. Les archives de l'Archevêché n'ont d'autres registres paroissiaux que ceux des baptêmes et des mariages ; les

1. Il est regrettable que l'édition Biré des *Mémoires d'Outre-Tombe* ait été réimprimée sans avoir été aucunement revue.

églises où le service aurait pu être fait ne possèdent point de registres de décès relatifs à cette époque. Rien non plus au Père-Lachaise, où l'on commença d'inhumer en 1802 ou 1803, et les registres des cimetières désaffectés ont été brûlés en 1871. Biré a pu avoir connaissance d'un acte notarié équivalant pour la certitude à un acte de décès ; en tout cas, il s'est trompé sur le quartier où Lucile est morte.

Il existe aux archives de la Seine d'anciens et très précieux registres contenant, par arrondissement, la transcription des décès : date, nom, âge, sans plus. La rue d'Orléans au Marais, à présent, première partie de la rue Charlot, appartenait en 1804 au VIIe arrondissement. Or, le registre, consulté pour l'année 1804, et même 1805 (en cas de retard dans l'inscription), et si complet que les décès d'enfants nouveau-nés s'y trouvent, ne mentionne pas celui de Lucile, ni à Chateaubriand ni à Caud (ou Caux) : ces deux noms pris avec ou sans la particule nobiliaire ou soudés à elle.

D'autre part, nous savons par la lettre du 13 novembre 1804 (cette lettre et celle du 28 sont de Chateaubriand et adressées à sa sœur Mme de Marigny) que Lucile est morte chez un médecin, et l'Almanach du Commerce de Paris (Bibliothèque Saint-Fargeau), plus complet pour la ville que l'Almanach faisant suite à l'Almanach royal, ne nomme pour cette époque aucun médecin, officier de santé, chirurgien, dans la rue d'Orléans au Marais, numéro 6. Et voilà deux preuves dont la plus forte est l'absence du décès au registre du VIIe arrondissement, que Mme de Caud n'est pas morte rue d'Orléans au Marais.

Ayant remarqué qu'au couvent des Dames Saint-Michel, où elle logea au début de l'été 1804, elle avait dit à son frère (p. 501) « qu'elle se trouverait mieux dans un logement du côté du Jardin des Plantes, là où elle pourrait voir des médecins et se promener », je supposai qu'il s'agissait, non de la rue d'Orléans au Marais, mais de la rue d'Orléans-Saint-Marcel ; et dans l'Almanach du Commerce de Paris, année 1806 (il y a des lacunes dans la collection), je trouvai à la page 292 : « Ibrelisle, médecin — ou officier de santé — rue Neuve-d'Orléans, numéro 6 » (numéro donné par Biré), et qui est bien la rue d'Orléans-Saint-Marcel (voir le volume des voies publiques et privées édité sous la direction de M. Bouvard). Les médecins, et surtout ceux qui reçoivent des malades, changeant peu de domicile, le renseignement donné par l'Almanach pour 1806 doit être valable pour la fin de 1804.

Malheureusement, il n'y a rien à tirer du registre des Archives de la Seine, attendu que pour une période comprenant l'année 1804, le livre du XIIe arrondissement, qui était celui de la rue d'Orléans-Saint-Marcel, manque, soit qu'il ait été perdu ou qu'il ait été brûlé en 1871. La preuve négative relativement au Marais est complète ; la preuve positive pour la rue d'Orléans-Saint-Marcel est incomplète, mais vraisemblable. Le numéro 6, d'après un plan de 1830 et le plan de Jacoubet (1836), faisait le coin de la rue d'Orléans-Saint-Marcel, à présent Daubenton, et de la rue de la Fontaine, à présent Larrey ; et ce coin

était le plus proche de la rue du Jardin-des-Plantes, à présent Geoffroy-Saint-Hilaire. Le numérotage a changé ; le dictionnaire de Lazare (1855) donne pour ce coin le numéro 18, qui doit être encore le sien ; mais cette partie des rues Daubenton et Larrey est occupée par des immeubles en construction non encore numérotés, qui s'étendent bien au delà et couvrent le terrain de l'ancienne Pitié. Le coin de l'ancien 6 existe toujours ; c'est là qu'il faut, par la pensée, se figurer la maison où, probablement, Lucile est morte, juste en face du numéro 15 de la rue Daubenton, demeure qui semble remonter à plus d'un siècle, et qui aurait un air de masure si elle n'avait été arrangée en façon de chalet suisse.

Ajoutons que Lucile, possédée de la manie du déplacement, avait habité Boulogne (-sur-Seine, évidemment), entre le couvent des Dames Saint-Michel, rue Saint-Jacques, à présent l'Institut océanographique, et la maison du médecin chez qui elle décéda. Boulogne étant son domicile légal (lettre du 13 novembre 1804), si des scellés y avaient été posés, si une déclaration de succession avait été faite, la mention s'en serait retrouvée aux Archives de la Seine, où les recherches pour le canton dont dépendait Boulogne ont été poussées jusqu'à la fin de l'année 1806.

Les lettres du 13 et du 28 novembre 1804 de Chateaubriand à sa sœur Marigny laissent voir que la petite fortune de Lucile avait été cédée par elle à sa sœur Chateaubourg contre une rente viagère, sans doute. « Il serait juste, écrit Chateaubriand, que Mme de Chateaubourg, qui va jouir d'un bien si facilement acquis, contribuât à honorer la mémoire de notre chère sœur. » Mais ces lettres laissent voir aussi que Mme de Chateaubourg, inquiète d'une caution de dix mille francs consentie par la pauvre Lucile au sujet d'une des dettes de son frère, ne paraissait guère disposée à entrer même dans les frais que la mort de Mme de Caud laissait à acquitter. Chateaubriand, déjà fort mal en point à son retour de Rome (février 1804), se trouva réduit à une gêne extrême. Il avait élevé un monument à Mme de Beaumont, et quand, de Villeneuve, il vint à Paris, cinq semaines après le décès de sa sœur, il n'avait certainement pas de quoi la tirer de la fosse commune où elle avait été déposée. On dut pouvoir, au cimetière, le renseigner exactement sur le lieu de l'inhumation, quoiqu'il dise le contraire dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* ; plus tard, l'identification était devenue impossible, et ainsi se trouve justifié le célèbre passage des *Mémoires* : « Quel nomenclateur des ombres m'indiquerait la tombe effacée? Ne pourrait-il pas se tromper de poussière[1] ? »

1. Le lieu du décès étant, ainsi qu'on peut l'admettre, la rue d'Orléans-Saint-Marcel, le service aurait été fait à Saint-Médard. Mme de Marigny, alors à Paris, fut appelée auprès de sa sœur morte ; mais il apparaît (lettre du 13 novembre) que ce fut le médecin qui s'occupa de l'inhumation. Il dut choisir le cimetière le plus proche : Sainte-Catherine, rue des Fossés-Saint-Marcel ; ce cimetière, qui touchait et avait remplacé l'ancien Clamart fermé en 1793, est marqué sur le plan de Maire (1808) ; supprimé vers 1840, le plan de Vicq (1842) ne l'indique plus.

Quelques expressions de la lettre du 28 novembre : « ...cette pauvre et toujours

*
* *

Une autre question se présente dont Biré, d'ailleurs, n'a pas pu s'aviser. Parmi les lettres de sa sœur que Chateaubriand a insérées dans ses *Mémoires*, se trouve (tome deuxième, p. 497) un billet de quelques lignes, fragment de lettre peut-être, non situé ni daté, par lequel Lucile informe gaiement son frère que « les Blossac lui ont communiqué en grand secret une romance de lui qu'elle s'amuse à refaire ». Cette romance refaite par Lucile, publiée par M. Herpin (*Hermine de Bretagne*, 1919-1920) et reproduite par M. Victor Giraud (*Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1925), est une réplique de la fameuse poésie : « Combien j'ai douce souvenance... » dont Chateaubriand ne dit rien dans ses *Mémoires;* mais, l'ayant introduite dans le *Dernier Abencerage*, il a mis en note qu'elle lui avait été suggérée par un chant rustique des montagnes d'Auvergne, ce que M. de Marcellus a répété avec détails *(Chateaubriand et son temps*, p. 165). Or, le voyage d'Auvergne, que Chateaubriand a publié lui-même, est d'août 1805, et les *Mémoires d'Outre-Tombe* prouvent jusqu'à l'évidence (tome deuxième, p. 478 et 479) que c'était la première fois que Chateaubriand passait dans ce pays, ce qui est pleinement confirmé par la Correspondance générale entre 1800 et 1805. Lucile étant morte en 1804, il s'ensuit que l'Auvergne n'a rien à revendiquer dans l'immortelle romance dont la mélodie accompagna le cercueil du Maître jusqu'à la tombe battue des flots. Quel motif a pu déterminer cette inexactitude, simple transposition de lieu, qu'on ne saurait appeler un mensonge? C'est le secret de Chateaubriand. Mais on aimerait à connaître le lieu véritable où l'air sur lequel il a mis des paroles a frappé son oreille, la date de cette romance et celle de la réplique de Lucile presque aussi intéressante que l'original.

Cette réplique est à présent connue en deux exemplaires qui ont été retrouvés en Bretagne ainsi que trois strophes, essais ou variantes, qui seront citées plus bas. Il est donc assez probable que Lucile a écrit sa poésie en Bretagne, à Fougères, à Lascardais ou à Rennes, d'autant plus que « les Blossac », branche de la famille de la Bourdonnaye, qui lui avaient passé la romance de son frère, étaient de Saint-Malo ou des environs. Il faudrait écarter l'année 1804, bien que Chateaubriand ait placé le billet de la romance juste avant les trois dernières lettres de sa sœur écrites du couvent Saint-Michel dans l'été 1804; mais Chateaubriand est sujet aux confusions, et il en a encore fait une en écrivant que Mme de Caud était arrivée à Paris, de Bretagne, à l'automne 1804; elle y était arrivée à la fin de mars, et déjà très malade : trois lettres de Chateaubriand lui-même font justice de son erreur. Lucile passa en Bretagne toute l'année 1803; toutefois, il paraît peu vraisemblable qu'à partir de septembre, époque de la

chère Lucile... cette pauvre infortunée... » s'accordent assez avec l'hypothèse du suicide.

dramatique conclusion de son roman avec Chênedollé, dont elle resta affaiblie de corps et surtout d'esprit, elle ait écrit cet alerte billet et composé cette charmante poésie.

Maintenant, si l'on veut conserver des dires de Chateaubriand au moins la montagne et le pâtre, l'on n'a que le choix entre le voyage qu'il fit du 18 octobre au 6 décembre 1802, et celui que, cinq mois plus tard, il entreprit pour se rendre à Rome. Le premier le conduisit à Avignon où l'appelaient des affaires de contrefaçon du *Génie du Christianisme*; d'Avignon, il alla à Toulouse, à Bordeaux, gagna la Bretagne, et arriva à Fougères où il résida une semaine, réduite à vingt-quatre heures dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Il n'avait pas entrevu les montagnes d'Auvergne : il avait tout de même rencontré des montagnes en passant du bassin du Rhône dans celui de la Garonne. Les Blossac étant Bretons et, de la manière que Lucile en parle, amis des Chateaubriand, c'est peut-être à l'issue de ce voyage (décembre 1802) que le poète leur donna sa romance, dite tantôt *du Montagnard* et tantôt *des Petits Émigrés*, à laquelle manquait une rime. Le passage de la Dore, près Thiers, en août 1805, la lui fournit, a écrit Mme de Chateaubriand dans ses *Cahiers;* et la phrase même des *Cahiers* suffirait à prouver que la romance existait déjà. Ainsi, la romance ne devrait en tout qu'une rime à l'Auvergne.

Du second voyage, commencé le 25 mai 1803, nous avons une lettre-journal très connue dans laquelle Chateaubriand décrit avec enthousiasme la beauté du Morvan, qu'il traversa pour arriver à Lyon. Serait-ce le site inspirateur? ou bien les Alpes, qu'il passa au Mont-Cenis quinze jours plus tard? La saison s'accorde mieux avec le chant des pâtres que celle du précédent voyage; mais, alors, il faudrait admettre que Chateaubriand avait envoyé par la poste, soit de France, soit d'Italie, sa romance aux Blossac, Bretons qu'il n'avait pas dû croiser sur la route, car il ne faut pas perdre de vue que Lucile a tenu d'eux la romance de son frère. Les probabilités sont en faveur du premier voyage; quant à la romance de Lucile, elle daterait toujours de 1803 : du début de l'année ou du printemps, si les Blossac avaient eu celle de Chateaubriand à la fin de 1802; du milieu de l'été, si la romance avait été suggérée à Chateaubriand par le Morvan ou les Alpes[1].

Chateaubriand n'est pas, en vers, un très grand poète, et Lucile ne serait, par le temps qui court, qu'une bien modeste muse. Cependant, la romance du *Montagnard* n'a rien perdu de sa popularité et de son attrait; comme elle, la réplique de Lucile vaut par quelque chose que la perfection du métier ne donne pas.

1. Chateaubriand, dans sa note de 1826, n'a pas dit positivement qu'il avait *entendu* ce chant rustique dans les montagnes d'Auvergne, mais ce qu'il en a dit quatre ans plus tôt à M. de Marcellus l'établit formellement. L'Auvergne est une erreur, voulue ou non; il n'en reste pas moins que ce n'est point de façon artificielle, mais sur les lieux mêmes, lié à la nature et au site, que cet air fameux s'est imposé à Chateaubriand.

*
* *

Je dois à l'obligeance de M. Aubrée, de Fougères, les trois strophes qui suivent; elles avaient déjà été communiquées par lui à M. Herpin. J'ignore si M. Herpin en a fait usage.

Je te revois, pays de France,
Aimable lieu de ma naissance;
Je te revois mon doux berceau
D'enfance!
Je revois l'arbre du hameau
Plus beau.

Je te revois, ô mon Hélène!
Toi qui causas ma longue peine;
Mon cœur chérissait tous les jours
Sa chaîne,
Et tu pleurais sur nos amours
Toujours.

Mais je revois la froide pierre
Où repose ma tendre mère!...
Quand la lune de ses lueurs
L'éclaire,
Je viens répandre avec mes pleurs
Des fleurs.

Ces trois strophes sont anonymes : qu'elles se rapportent à la romance du *Montagnard*, cela ne fait pas question, et essais plutôt que variantes. Mais faut-il les rattacher à la poésie du frère ou à celle de la sœur? Nous savons que la romance insérée dans le *Dernier Abencerage* n'est pas en tout conforme à la version primitive de Chateaubriand. Ces trois strophes seraient-elles à réunir à celles que le poète a éliminées? Cependant, si l'on observe que Chateaubriand n'a rien dit du tombeau de sa mère, tandis que la quatrième strophe de la romance de Lucile :

J'ai demandé ma pauvre mère,
On ne m'a montré qu'un tombeau...

développe exactement la même idée que la troisième strophe anonyme, on en conclura avec quelque vraisemblance qu'il s'agit d'un essai de Lucile, laquelle, d'abord, selon les termes mêmes du billet : « Je ne trouve pas que tu aies tiré parti de tes idées, et je m'amuse à essayer de les rendre dans toute leur valeur », aurait simplement parlé au lieu et place de son frère en s'efforçant de faire mieux que lui; puis, adoptant un meilleur plan, Lucile se mit à parler pour son propre compte tout en conservant la matière mise en œuvre par Chateaubriand, et sa romance a pris l'heureuse forme de réplique sous laquelle nous la connaissons.

E. Angot.

SUR UN MANUSCRIT D'ALEXANDRE DUMAS

Le 30 mars 1830, cinq mois après que s'était effondrée la *Christine* de Soulié, Harel, sur la même scène de l'Odéon, avec les mêmes acteurs, risque celle de Dumas[1]. On était au lendemain même d'*Hernani* et les colères grondaient encore. Ce fut une terrible bataille. La représentation dura cinq heures, au milieu des applaudissements, des cris de fureur, des rires et des sifflets. Pour l'auteur, ce succès disputé valait un triomphe : il le classait. Vingt ans après, Dumas en est encore frémissant : « Dix fois terrassée, la pièce se releva toujours et finit, à deux heures du matin, par mettre le public, haletant, épouvanté, terrifié sous son genou. Oh ! Je le dis avec un enthousiasme qui n'a rien perdu de sa force par ces vingt-cinq ans de guerre et malgré mes cinquante succès; c'est une grande et magnifique lutte que celle du génie de l'homme contre la volonté mauvaise du public, la vulgarité des assistants, la haine des ennemis ! Il y a une satisfaction immense à sentir, aux endroits dramatiques, l'opposition plier sur les jarrets et, lentement renversée en arrière, toucher la terre de sa tête vaincue ! Oh ! comme la victoire donnerait de l'orgueil, si, au contraire chez les bons esprits, elle ne guérissait pas de la vanité !... » (*Mém.*, VI, 23.)

Après la bataille, pourtant, il lui restait des inquiétudes. Si l'œuvre s'imposait par la force dramatique, la forme risquait de tout compromettre. Il est certain que rien ici ne rappelait, même de loin, la splendeur lyrique d'*Hernani*; des longueurs avaient glacé l'enthousiasme même de ses partisans; des vers avaient soulevé des rires bruyants et ce n'est pas un excès d'audace ou de couleur qu'on pouvait leur reprocher. Des retouches immédiates étaient nécessaires. Dumas eut le bon goût d'en convenir aussitôt. « L'épilogue... loin d'être irréprochable comme style, était, sous ce rapport, le meilleur de tout l'ouvrage. Hâtons-nous de dire que le reste, pastiche d'une langue que je bégayais à peine à cette époque, n'étant pas bien fort... Il y avait à changer une centaine de vers *empoignés* à la première représentation, pour me servir du terme vulgaire mais expressif; ils allaient être signalés à la malveillance et ne manqueraient pas d'être empoignés de nouveau à la seconde représentation. Il y avait, en outre, une douzaine de coupures qui demandaient à être faites et pansées par des mains habiles et presque paternelles; il fallait qu'elles fussent faites à l'instant même, pendant la nuit, afin que le manuscrit fût renvoyé le lendemain matin, et que les raccords fussent faits à midi pour que la pièce

1. Sous le titre : *Stockholm, Fontainebleau et Rome,* trilogie dramatique sur la vie de Christine.

pût être jouée le soir. » On sait qu'au sortir du théâtre, pendant le souper qui réunissait les amis de l'auteur, Hugo et Vigny se chargèrent de la besogne.

Il est difficile de rien affirmer sur cette part de collaboration. Pourtant le manuscrit original de *Christine* porte la trace de corrections assez nombreuses. M. Pariget les a relevées pour le 5e acte, le seul que Dumas fils eût retrouvé; elles ne sont pas moins intéressantes pour les actes précédents. Je me contente de les signaler, sans conclure.

Le plus souvent, ce sont des vers barrés d'un trait net et que la brochure n'a pas rétablis. Ainsi, la fin du prologue a été très allégée. La toile tombe au moment où Steinberg se précipite au secours de la reine sur ce cri de Paule, en son costume de page :

Le marquis ! Le marquis ! Au secours !... Au secours !

Sur le manuscrit, nous assistons à toute la scène du sauvetage.

LE PAGE.

De l'or... et qu'on le sauve ! Oh ! personne... moi-même...

DESCARTES.

Que vas-tu faire, enfant ?

LE PAGE.

Mais il meurt et je l'aime !
Laissez-moi le sauver ou mourir avec lui !...

DESCARTES.

Ton bras pour son danger est d'un trop faible appui.

LE PAGE (essayant de se dégager).

Laissez-moi... Laissez-moi... Monaldeschi. J'expire.

PLUSIEURS VOIX.

La voilà. La voilà... Courage.

STEINBERG.

Elle respire.

PLUSIEURS VOIX.

Bien.

FLAMENG.

Courage, jeune homme.

STEINBERG.

Oh ! la chaloupe.. à nous.

(A Christine.)

Ne me quittez pas, reine, et je réponds de vous.

CHRISTINE.

Qu'on sauve le marquis aussi.

DESCARTES (tenant le page évanoui dans ses bras).

Vers la jetée
Ils rament... Dans la barque une corde est jetée.
Ils sont sauvés... Enfant, allons, rassure-toi...
Pour un homme c'est trop céder à ton effroi...

Ce petit discours, d'une délicatesse douteuse, a disparu.

De même, à la scène III, quatre vers de la grande tirade de Paule à Monaldeschi :

> Comme au jour où, pour toi désertant son pays,
> Ma mère et mon devoir furent tous deux trahis ;
> *Comme au jour où, m'offrant je ne sais quel prétexte,*
> *Ton ordre m'enleva les habits de mon sexe ;*
> *Comme au jour où, malgré tes efforts superflus,*
> *Je m'aperçus enfin que tu ne m'aimais plus :*
> Eh bien ! souffrant par toi...

Mais des coupures peuvent être le fait de l'auteur lui-même. Voici qui est plus intéressant. A la scène II du second acte, la grande tirade de Christine a été entièrement remaniée. Le texte primitif, de la main de Dumas, est couvert de surcharges d'une écriture différente. Or aucune de ces corrections — fort heureuses, pourtant, — n'est passée dans la brochure qui conserve intégralement la première version. Dumas l'a voulu ainsi : lui-même, sur son manuscrit, a pris soin de rayer les passages retouchés et de rétablir, sur feuilles volantes intercalées, son texte original, comme s'il refusait le bénéfice de corrections étrangères. Peut-on en conclure que le texte corrigé est celui qui fut donné à la représentation, et que nous avons là une trace de la collaboration avouée par l'auteur lui-même ?

TEXTE PRIMITIF *(rétabli dans la brochure).*	TEXTE CORRIGÉ *(inédit).*
. . . . .	
Ce miracle du cœur, Monaldeschi, pour toi,	
Peut à la voix de Dieu naître ; — tu n'es pas roi ;	*Peut naître, si Dieu veut ; marquis...*
Que c'est une effrayante et sombre destinée	
Que celle de cette âme au trône condamnée !	
Qui pourrait vivre, aimer, être aimée à son tour ;	
Qui, dans elle, sentait palpiter de l'amour,	*Victime dont le cœur était tout plein d'amour...*
Et qui voit qu'à ce faîte où le destin la place,	
Tous les cœurs sont couverts d'une couche de glace...	*Tous les cœurs sont de boue et tous les fronts de [glace...*
Comme au haut d'un grand mont le voyageur lassé	
Part tout brûlant d'en bas, puis arrive glacé ;	*J'ai gravi la montagne au pic neigeux et froid.*
Sans qu'un éclair de joie un seul instant y brille,	*Et je partis brûlante et maintenant j'ai froid.*
User à le rider son front de jeune fille,	*Quoi donc ! sans que la joie...*
Sentir une couronne en or, en diamant,	
Prendre place à ce front d'une bouche d'amant ;	*Prendre la place, ici...*
Marcher sur du velours, mais, partout où nous [sommes,	
Sentir que nous marchons sur la tête des hommes ;	
Voir tous ceux sur lesquels nos pieds ne pèsent pas	*... ne portent pas,*
Qui relèvent le front et qui grondent tout bas ;	
Deviner quand de près notre œil les examine	
Sous chaque habit croisé, couvrant chaque poitrine,	
Une main qui se cache en cachant un poignard..,	*... et tourmente un poignard.*
César, Ladislas six, Henri quatre, Stuart...	
La foule, flot bruyant qui mugit et qui roule	*Cette foule au long bruit...*
Dès qu'un trône s'élève ou qu'un trône s'écroule.	
La foule, forte, immense, hydre aux cent mille pieds	*La foule curieuse, hydre..*
Par qui passent les rois constamment épiés ;	*Par qui sont tous les rois nuit et jour épiés.*
Qui dans l'ombre, sans cesse, autour de nous tour- [noie,	
Nous suit de tous ses yeux et dont chaque œil flam- [boie,	*Et qui nous suit des yeux..*
Se dresse devant nous à notre lit de mort,	*Qui devant nous se dresse...*
Et qui, si nous souffrons, soudain crie au remords ;	
Bourdonne pour troubler la royale agonie,	*Bourdonnant...*

Ne nous quitte pas même alors qu'elle est finie
Et sur la tombe fraîche où nous fuyons en vain,
Pour funèbre oraison ne dit qu'un mot : Enfin !
Voilà ce qu'est régner... à travers la vallée,
Courir en se jouant, bruyante, échevelée,
Vivre d'air, de bonheur, de joie, à tout moment,
Rire avec des éclats ou pleurer librement...

Ne nous quittant...
Et sur le froid caveau, sépulcrale prison,
Disant le mot : Enfin ! pour unique oraison.
Voilà sur quoi l'on règne ! Oh ! plutôt la vallée
Où l'on court en jouant, bien folle, échevelée,

Rire à bruyants éclats...

Dans l'acte I, qui d'abord s'enchaînait directement au prologue, des coupures encore. Scène I, quelques plaisanteries, peu spirituelles, de Christine à l'adresse de Descartes :

CHRISTINE.

On a des concetti, monsieur, à bon marché ;
Les amis sont plus chers...

(A Ebba.)

Mais qu'as-tu donc ?

EBBA.

Je tremble.

CHRISTINE.

Nous avons bien des jours encore à voir ensemble.
Je n'ai pris qu'un sorbet passablement amer...

(Apercevant Descartes.)

Trouvez donc un moyen de dessaler la mer,
Mon cher Descartes, et puis écrivez quelques tomes
Là-dessus... Ils feront pendant à vos atomes.

EBBA.

Par prudence, il faudrait que Votre Majesté
Changeât de vêtements, car peut-être...

CHRISTINE.

En été,
C'est la saison des bains.

MAGNUS DE LAGARDIE (s'approchant).

Mais cette catastrophe...

Les quatre vers suivants figurent à la fois sur le manuscrit et sur la brochure :

CHRISTINE (sèchement).

Vous avez un pourpoint d'une admirable étoffe
Qui vous sied à ravir, mais qu'un rien doit mouiller,
Vous avez fort bien fait de ne pas le souiller,
Comte Magnus.

Mais le manuscrit continuait :

PIMENTEL.

Madame, on vous verra, j'espère.
Rendre grâce au vrai Dieu.

GUEMES.

Pour vous il fut bon père.

CHRISTINE.

Grâce... Dieu — comme moi le marquis en répond —
Ne m'a pas fait, messieurs, la grâce d'un seul pont

Et je ne pouvais choir d'une façon plus nette
A moins que ce ne fût du haut de la dunette.
Il ne l'a pas voulu, c'est fort bien fait à lui.
Mais si je dois lui rendre une grâce aujourd'hui
C'est dire qu'il m'a fait, sans doute, par un ange
Tirer de ce péril... Car ce sauveur étrange
Est invisible...

Je signale encore, dans ce même acte, scène VII, une dernière correction. Dumas avait d'abord prêté à Paule cette réplique :

Par ordre de la reine, *avec moi je ne puis*
Amener que les gens de sa suite.
J'en suis !

et, plus loin (scène XI), Sentinelli à son tour :

Ne crains rien, me voilà ! *Pars toujours, je te suis !*
Crois-tu que le lion prêt à saisir la proie
Qu'il poursuivit un an abandonne sa voie ?
Pars toujours, je te suis ! Trop longtemps comprimé,
Mon cœur dans son espoir est las d'être enfermé.
. . . . . .
Tu veux fuir ton destin ; mais, *partout où tu fuis,*
Mes pas suivront tes pas. *Pars toujours, je te suis !*

L'imitation, sans doute, était trop visible et le premier acte d'*Hernani* restait présent à toutes les mémoires. Des variantes ingénieuses ont fait, dans la brochure, disparaître ces *j'en suis... je te suis...* compromettants. Mais ici aucune trace, sur le manuscrit, d'une main étrangère ; il faut, sans doute, laisser à Dumas le bénéfice de ce scrupule un peu tardif.

JULES MARSAN.

COMPTES RENDUS

Frédéric Lachèvre. — **Claude le Petit et la Muse de la Cour** (1er septembre-28 octobre 1657) ; in-8°. Paris, Champion, 1922.

MM. Livet, Picot et James de Rothschild avaient entrepris, et laissé incomplète, la réédition des Lettres en vers publiées par Loret depuis 1650, et après 1665 poursuivies par des « continuateurs ». On sait le parti qu'on peut tirer de ces chroniques rimées sans génie et même sans esprit, mais riches en détails sur les hommes et les faits. M. Lachèvre, à son tour, éclaire l'œuvre des concurrents immédiats de Loret. Dans le fatras poétique du XVIIe siècle, où il a su mettre de l'ordre, il a retrouvé et attentivement dépouillé ces feuilles périodiques ; il nous en présente l'histoire : *la Muse héroï-comique* et *la Muse Royale* publiées de 1654 à 1660 par Charles Robinet de Saint-Jean, et le qualifiant pour recueillir en 1665 la succession de Loret ; les *Épitres en vers* que Scarron fit imprimer au début de 1655 et qu'il abandonna sans doute par prudence quand, au milieu de cette même année, le procès de *l'École des Filles* attira l'attention des magistrats sur le groupe des rimeurs trop libres, enfin *la Muse de la Cour* parue de 1656 à 1659 et due successivement à divers auteurs parmi lesquels il faut citer le Petit (1657) et ce Gravette de Mayolas (1658) qui devait plus tard reprendre le titre imaginé par Loret de *la Muse Historique* (1658-1659) puis, après 1665, se poser en rival de Robinet.

Après quelques indications utiles sur les moins connus de ces auteurs, après des tables diligemment collationnées pour chacune de ces gazettes, M. Lachèvre publie les pièces qui sont de Claude le Petit, et complète ainsi la collection des *Œuvres libertines* qu'il a déjà recueillies en 1918, avec une ingénieuse notice sur l'auteur. Claude le Petit, doué de certaines qualités du poète, était assez malpropre à l'emploi de chroniqueur. Peu au fait des nouvelles, il forçait sa fantaisie pour emplir ses Lettres et n'a pu que décevoir, si alerte que fût sa plume, la curiosité de ses contemporains. La meilleure de ses pièces est justement celle par laquelle il inaugura sa collaboration au périodique, et où son heureuse spontanéité était moins contrainte par les devoirs du nouvelliste : *L'Adieu des filles de joie à la Ville de Paris* est un poème aisé et même fort libre, mais plaisant et à l'occasion poétique. On sait gré au poète parisien d'avoir éprouvé le vif sentiment des beautés de sa ville, et de l'avoir rendu dans des vers faciles et heureux sur la Seine, les Tuileries, le Pont-Neuf ou le Luxembourg.

Georges Ascoli.

Bossuet. **Correspondance**, édition Urbain et Levesque, t. XIV, Hachette, 1923.

Il faudrait répéter, sur cette excellente édition, les éloges que M. Chérel décernait ici-même, en 1911, aux volumes précédents : exactitude, probité, soin minutieux dans l'établissement du texte ; fort peu de fautes d'impression (l'une d'entre elles, il est vrai, dépare le titre lui-même, p. 1) ; abondance des inédits, bien menus parfois (p. 17), mais il n'est rien de négligeable qui parte de la plume de Bossuet ; corrections nombreuses apportées, dans les notes ou les appendices, au texte de Deforis, de Lachat, au texte des volumes antérieurs de l'édition nouvelle ; enfin, esprit critique et érudition : esprit critique qui n'épargne pas plus les exagérations de Bossuet (p. 28) et ses contradictions (p. 164, 168, 170, 171) que celles de son neveu (p. 240) ; érudition impeccable qui multiplie les notes, au risque, parfois, de les répéter (p. 92 et 202) ou de n'en pas laisser apercevoir, du premier coup, le rapport avec le texte auquel elles s'accrochent (p. 296). Mais, dans cette érudition si abondante, qui nous éclaire sur d'infimes personnages ou d'imperceptibles événements, sur la généalogie des Linières ou la réconciliation de l'église de Quincy, que de détails piquants ou surprenants qui font sourire, qui font penser aussi : on savait, par exemple, que Bossuet avait ramené au catholicisme des grands et savants ; savait-on que son valet de chambre s'était converti au calvinisme ?

Parmi les notes, historiques et parfois grammaticales, le lecteur souhaiterait peut-être qu'une note littéraire se glissât par moments. Mais il placera, de lui-même, le nom de Pascal au bas de la p. 141, ou dans la marge de la p. 147, l. 16. Il remarquera les analogies d'expression entre l'abbé Bossuet et Saint-Simon quand ils parlent du grand évêque (p. 236, l. 16), et entre une lettre à Valincour et la préface de l'*Histoire des Variations* (p. 287, l. 12).

Dans cette dernière année de la vie de Bossuet, dont les lettres de ce volume nous racontent l'histoire (novembre 1702-avril 1704), nous ne chercherons pas la physionomie de ses correspondants. Il en est de bien curieuses, pourtant, et de bien attachantes : Capperonnier, brave homme d'helléniste qui s'ébroue dans son grec, tout en préparant, le plus innocemment du monde, sa candidature au Collège Royal ; Valincour, qui propose des objections sur les prophéties ; Nicolas Payen, dévoué corps et âme, soumis aveuglément à son évêque, très fervent et très faible à la fois, prêt au sacrifice et prompt à le regretter, charmant dans sa gaîté bonhomme et son bon sens naïf. Mais c'est la physionomie de Bossuet qui nous appelle, nous retient et nous entraîne à sa suite.

Ce Bossuet des derniers jours est au comble de son autorité souveraine. Ses confrères, ses chefs, le consultent, se soumettent à lui ; il dirige le cardinal de Noailles ; il régente Mabillon ; Champflour et le P. de la Chaise ne se flattent pas de réussir dans l'affaire du *Cas de conscience*, si M. de Meaux ne leur prête son appui ; les évêques l'appellent « le défenseur de l'Église », « le père des évêques de France », et le comparent à saint Jacques ; Charles Perrault le compare à saint Charles Borromée...

Et pourtant Pontchartrain lui tient tête. Il retarde la publication de son ordonnance, de son livre contre Richard Simon ; il finit par l'emporter (quoi que Bossuet laisse entendre ou veuille croire) sur le fougueux évêque qui multiplie les mémoires. Dans l'affaire du *Cas de conscience*, les jansénistes le chansonnent (p. 93) et les molinistes le menacent (p. 151). On l'accuse de trahir l'Église, et, par surcroît, la maladie vient sournoisement miner son énergie.

Mais il se redresse, et c'est un spectacle émouvant que cette résistance à la mort, cette longue agonie morale et physique. Il veut vivre et agir. Il sait le vide qu'il laissera, le vide qu'on ne pourra pas combler ; et il se refuse à quitter le champ de bataille. Le jour où il se verra perdu, il tombera dans cette « aliénation » que l'abbé Ledieu nous décrit. Mais, jusqu'à cette minute terrible, il se rassure, désespérément, sur les exemples de guérison qu'on lui a

donnés (p. 70). Il se résigne, parfois, il accepte en chrétien qui consent à la mort, mais il doit faire effort pour la désirer. Attendons sans crainte, — murmure-t-il, — le moment de quitter la vie, « ce qui, *après tout*, par la grande bonté de Dieu, est le moment le plus désirable » (p. 65).

... *Après tout !*

PIERRE MOREAU.

FÉLIX BOILLOT, professeur à l'Université de Bristol, **Les Impressions sensorielles chez La Fontaine**. Paris, Presses Universitaires. Oxford University Press. 1 vol. in-8° de xv-374 pages.

Sur un sujet en apparence banal et usé, M. Boillot a publié un excellent livre de critique esthétique et psychologique. Le secret de sa réussite est naturellement dans son intelligence et dans son goût. Mais il est aussi dans sa méthode. La méthode consiste à faire un dénombrement complet, précis, minutieux des impressions sensorielles chez La Fontaine, en allant, par exemple, jusqu'à une statistique chiffrée des adjectifs colorés ou des mots exprimant des impressions du goût. Les résultats de ces dénombrements sont rationnellement classés ; entendons qu'ils sont disposés non seulement dans un ordre clair, mais dans celui qu'exige une connaissance judicieuse de la psychologie des sensations. Cet ordre va de soi pour les divisions générales : vue, ouïe, odorat,... etc. Mais il était beaucoup moins évident dans le détail des chapitres. M. Boillot a su s'aider ingénieusement des recherches des psychologues et des esthéticiens sur le caractère et l'expression des sensations.

Il s'excuse de ce qu'on peut appeler du pédantisme. Je ne regrette, quant à moi, qu'une chose, c'est qu'une excuse puisse paraître nécessaire. Sa méthode est la méthode même de Descartes : dénombrements entiers et revues générales, — conduire par ordre ses pensées. Surtout elle est la seule qui puisse, non pas toujours, mais souvent, donner des résultats indiscutables. J'ai fait, moi aussi, naguère des statistiques pour montrer que si Rousseau avait révélé le sentiment sentimental de la nature, il n'en avait pas eu le sentiment pittoresque. Faguet a cru que mes statistiques ne prouvaient rien ; je persiste à croire qu'on ne peut pas ne pas être de mon avis lorsqu'on a la liste complète et indigente des mots et images colorés de Rousseau. C'est cette même méthode qui a conduit M. Boillot à des résultats fort intéressants et dont, au moins, la rigueur et la précision sont nouvelles. Oui, La Fontaine a eu, beaucoup plus que la plupart de ses contemporains, le sentiment de la nature. Mais ce sentiment ne lui fait pas une âme différente de la leur. Il est fort simple ou même simpliste, sans mystères et sans dessous. Il n'est point éprouvé pour lui-même, pour se perdre en lui, mais pour nous conduire à des pensers sur l'homme et même sur la pensée de l'homme. M. Boillot montre notamment et d'une façon tout à fait intéressante comment de la contemplation, de la sensation pure, La Fontaine glisse tout de suite vers du « dynamisme », vers ce qui nous intéresse, à de l'action, donc une volonté, un dessein et non plus une rêverie et une absorption. De même La Fontaine est exactement de son siècle dans l'expression de ses sensations, dans la sobriété et même l'abstraction de son vocabulaire. Lui aussi tend vers les « termes les plus généraux », sauf lorsqu'il s'agit justement de traduire le mouvement et l'action. Beaucoup plus que pittoresques, les Fables sont surtout dramatiques.

Où donc est l'originalité de La Fontaine ? Et se trompe-t-on lorsqu'on se laisse charmer par les « peintures » de ses Fables ? Assurément non, et, dans une contrepartie continue de ses conclusions négatives, M. Boillot nous montre comment, avec de pauvres matériaux et des desseins modestes, par l'extraordinaire sûreté de son goût, par un art unique et exquis de mettre en valeur le détail qui touche l'imagination, La Fontaine dessine les plus harmonieuses

des esquisses. Bien entendu cette contrepartie ne relève plus des statistiques, mais du goût et du talent. Le goût et le talent de M. Boillot sont assez adroits et assez sûrs pour qu'on suive sans fatigue les dénombrements ; une analyse délicate, l'expression harmonieuse des harmonies de La Fontaine nous récompensent constamment de la monotonie passagère de citations juxtaposées.

J'ai dit que l'ouvrage était un livre de critique esthétique et psychologique. Mes habitudes d'historien regrettent un peu que l'histoire littéraire n'y tienne pas plus de place. Ce n'est pas un reproche. M. Boillot avait le droit de délimiter son sujet et de s'y tenir. Mais il y aurait un autre sujet qui compléterait et parfois éclairerait le sien. Ce serait de confronter plus exactement les impressions sensorielles de La Fontaine avec celles des écrivains de son temps, non seulement les grands qui n'en ont guère ou qui en font (comme Boileau) un usage plus réaliste qu'esthétique, mais les petits. Pour la langue et même le style l'étude peut être aisée, grâce à l'*Histoire de la langue française* de M. Brunot ; mais il y aurait à la mettre au point. Et il y aurait à faire une étude générale de cet « art de peindre » sur lequel les rhétoriques et poétiques mêmes du XVIIe siècle ont des idées, sur cette « harmonie imitative » qu'on met également en préceptes. Il y aurait à comparer surtout les réalisations pratiques ; et, par exemple, ces *Portraits* dont la mode fit fureur au moment où La Fontaine commençait à composer ses *Fables* et qui comportent, avec de copieux portraits moraux, une part de portraits physiques. L'étude de ce physique permettrait, je crois, de discuter, pour ne prendre que cet exemple, ce que dit M. Boillot, d'accord avec M. Nayrac, sur les impressions que La Fontaine retient de la beauté des femmes. La statistique prouve que ce sont d'abord les yeux, puis « la couleur blanche ». Sans doute, mais ce sont justement là les deux sortes de beautés que lesdits Portraits mettent surtout en lumière, à la fois, je crois parce qu'elles étaient à la mode, et parce qu'on avait pour les exprimer un choix de phrases toutes faites. Souhaitons que, dans un prochain livre ou dans quelques articles, M. Boillot poursuive avec une méthode aussi sagace et aussi fine l'étude des impressions sensorielles chez les contemporains de La Fontaine.

D. MORNET.

ABBÉ JOSEPH DEDIEU, **Histoire politique des protestants français (1715-1794)**. Paris, Lecoffre, 1925. Deux vol. in-12 de XV-422 et 365 pages.

Voici un ouvrage remarquable (qui fait suite au *Rôle politique des protestants français : 1685-1715*). M. Dedieu y donne un bel exemple d'impartialité historique. Il n'y a pas une ligne qui ne puisse être signée par le prêtre le plus scrupuleux, et il n'y en a pas une qui ne puisse être acceptée par des historiens indifférents aux croyances de M. l'abbé Dedieu. A vrai dire, l'impartialité était aisée, à condition de bien poser le problème. La lutte entre les protestants et le pouvoir, au XVIIIe siècle, n'est pas une lutte d'idées. Seuls les philosophes y introduiront des idées d'équité et de tolérance. Ces idées sont parfaitement étrangères aux protestants. Quand ils ont le pouvoir, comme à Genève, Berne,... etc., ils sont plus intolérants que les catholiques. Ils persécutent Rousseau plus âprement que l'autorité française. C'est le Genevois Bonnet, un grand savant, un esprit libre et audacieux, qui regrette qu'on ne puisse pas le brûler avec ses écrits. L'histoire des protestants est donc avant tout l'histoire d'un parti contre un gouvernement, la lutte d'une force contre une force, une histoire politique. C'est ainsi que M. Dedieu l'a prise et avec juste raison.

L'ouvrage est remarquablement documenté. Il est appuyé d'un bout à l'autre non seulement sur les études de seconde main mais encore et surtout sur les documents inédits de la Bibliothèque Nationale, des Archives Natio-

nales, Archives des Affaires étrangères et du ministère de la Guerre. Les enseignements de ces documents, vigoureusement et judicieusement ordonnés, me semblent considérables. Je n'ai pas qualité pour en faire l'éloge. Je laisse ce soin aux historiens de profession. Mais le livre, malgré sa froideur voulue et son austérité, me semble un des chapitres les plus neufs et les plus pathétiques de notre histoire du XVIIIe siècle. A travers toute la France, par les épisodes les plus dramatiques et les plus précis, on suit l'histoire d'une crise singulière. Le plus souvent le gouvernement *a peur* des protestants. Il sait que les protestants, par toutes sortes de ramifications occultes, sont les alliés des puissances qui nous font la guerre. M. Dedieu ne les en loue pas; il les en blâme à peine. Depuis la Révocation ils ont été jetés dans un désespoir aveugle; ils se défendent comme ils peuvent. Le gouvernement s'exagère leur puissance. En même temps il est travaillé par des désirs contradictoires : colères, rancunes, obéissances aux conseils de l'autorité catholique et désirs d'apaisement, vague conscience d'injustice et, à partir de 1760-1770, croyance de plus en plus précise aux bienfaits de la tolérance. Si bien qu'il n'y a pas une politique du gouvernement évoluant de la persécution à la tolérance, mais toutes sortes de flux et de reflux dont le progrès ne se dessine que vers 1770 ou même 1780. Il n'y a pas une politique centrale, mais, le plus souvent, toutes sortes de politiques locales contradictoires. Je sais un gré infini à M. Dedieu de ne pas avoir cherché, comme tant d'historiens rhéteurs, à déformer cette réalité confuse pour la faire entrer dans une belle et éloquente ordonnance. Le succès va, d'ordinaire, à ces belles architectures. Elles n'ont trop souvent qu'un défaut qui est d'altérer sciemment ou inconsciemment la vérité.

Si je n'ai pas à insister sur la valeur historique du livre, je dois signaler par contre le vif intérêt qu'il présente pour l'histoire de la pensée française au XVIIIe siècle. Il éclaire d'une lumière neuve et précise l'un des chapitres importants de cette histoire : l'histoire de l'idée de tolérance. Aucune étude méthodique n'existe sur l'histoire de la doctrine; nous ne la connaissons guère que par fragments : fragment Voltaire, fragment J.-J. Rousseau,... etc. Mais nous connaissions encore bien moins l'histoire de la diffusion de la doctrine, de son action efficace et pratique sur l'opinion publique. Dans cette histoire de la tolérance il y a deux périodes : la première, où l'idée est élaborée par quelques esprits d'élite et s'installe dans la plupart des esprits cultivés lorsqu'ils ne sont pas retenus par des scrupules de religion; cette période s'achève vers 1760. La seconde, où l'idée se diffuse dans les esprits moyens et prend ainsi une force agissante. Nous ne connaissions à peu près rien de cette seconde période. Le livre de M. Dedieu, sans être complet, puisqu'il s'en tient à l'histoire du protestantisme et à son histoire politique, nous apporte des documents extrêmement précieux. Rien n'est plus caractéristique, par exemple, que l'histoire, connue, de l'affaire Calas, où l'intolérance triomphe; puis, sept ans plus tard, l'affaire de la veuve protestante Marie Roubel, qui arrive à faire reconnaître comme valable, par le même parlement de Toulouse, son mariage contracté « au désert ». L'esprit des parlementaires a évolué, comme celui de toute la bourgeoisie et d'une partie du clergé. (L'étude de M. Dedieu confirme sur ce point les études de M. Amiable sur les parlementaires francs-maçons.) Il y a bien d'autres épisodes significatifs dans cette histoire des protestants et les études générales ne sont pas moins précises. M. Dedieu étudie d'une façon très rigoureuse et définitive le rôle du pouvoir, son intervention d'abord timide puis agissante en faveur de la tolérance, l'opposition ecclésiastique officielle, l'état de l'opinion publique à la fin de l'ancien régime. Son étude des cahiers de 1789 est, à cet égard, démonstrative. Il n'est pas douteux qu'on est favorable à la tolérance de fait, à la reconnaissance civile de la religion protestante, mais qu'on est opposé à la « neutralité », à l'idée d'établir cette religion sur le pied d'égalité avec la religion catholique.

J'aurais à signaler, dans le détail, l'intérêt de bien des pages de M. Dedieu.

Indiquons seulement, pour les historiens de Voltaire, qu'il a trouvé moyen d'apporter du nouveau sur l'affaire Calas, non pas précisément en parlant de Voltaire, mais en étudiant l'attitude du pouvoir et l'état de l'opinion. Il a très bien prouvé que « l'affaire Calas » avait été créée par Voltaire, que c'est lui seul qui a fait son retentissement et imposé la réhabilitation. Sur le fond même de l'affaire, M. Dedieu esquive élégamment la difficulté en n'en parlant pas. C'était tout à fait son droit, parce que l'influence de cette affaire reste la même au XVIIIe siècle, qu'on démontre la culpabilité ou l'innocence de Calas. Ajoutons même que nous n'avons pas encore (malgré une excellente étude récente de M. Jacoubet parue ici même) d'histoire vraiment juridique et impartiale, non pas de l'affaire, mais du procès Calas. M. Galland, qui l'avait entreprise, d'après toutes les pièces authentiques, et qui conclut à l'innocence certaine des Calas, n'a pas publié le résultat de ses recherches. Par contre, on ne peut plus dire, comme le fait M. Dedieu, que l'affaire Sirven est « mystérieuse ». Il ne cite pas la longue et minutieuse étude que M. Galland a faite — et publiée — de cette affaire. Elle est vraiment décisive. Il est évident que les Sirven innocents ont été victimes, ne disons pas du « fanatisme » de l' « infâme », mais de l'esprit d'intolérance qui était encore, vers 1760, celui de la plupart des Français.

Je chicane M. Dedieu sur un mot parce que je n'ai pas d'objections plus graves à lui faire. Historiquement l'ouvrage me semble de premier ordre. Sa contribution à l'histoire philosophique du XVIIIe siècle est — certainement — remarquable.

D. MORNET.

FERDINAND BRUNOT, Doyen de la Faculté des Lettres, Professeur d'histoire de la langue française à l'Université de Paris. **Histoire de la langue française des origines à 1900**, t. VII : *La propagation du français en France jusqu'à la fin de l'ancien régime*. Paris, Armand Colin, 1926. 1 vol. grand in-8° de 360 pages.

A mesure que la grande œuvre de M. F. Brunot avance, je ne dirai pas que son intérêt s'accroît, mais il s'élargit. Car, au XVIe siècle, l'histoire de la langue n'intéresse guère que la linguistique et l'histoire de la littérature; au XVIIe siècle elle touche à l'histoire d'une élite sociale et plus ou moins, par certains côtés, à l'histoire générale. Au XVIIIe siècle elle est comme un miroir où se reflètent l'histoire littéraire et l'histoire du goût, l'histoire de la société cultivée, l'histoire générale, l'histoire de la vie sociale tout entière depuis celle de Voltaire jusqu'à celle des serfs du mont Jura. C'est le premier mérite, éminent, de cette histoire de la langue que d'avoir compris quelle était l'ampleur du problème et la variété de ses aspects. Il suffira, pour s'en rendre compte, de suivre l'enquête menée par M. Brunot.

Au XVIIIe siècle le français tend à devenir la seule langue littéraire. On touche à la fin de cette évolution qui, partie au Moyen Age du seul latin, conduit au XVIIIe siècle à le chasser de tous les domaines de la pensée, même scolaire (il ne lui restera plus, pendant un siècle encore, que la seconde thèse du doctorat ès lettres). En même temps disparaissent à peu près complètement les ouvrages scientifiques en latin et les œuvres littéraires écrites en patois. Les patois ne sont plus qu'une langue d'usage; ils commencent à devenir pour les gens de lettres une curiosité, un objet de recherches historiques et linguistiques. Certes, ces patois résistent et victorieusement, comme le prouvent tant de survies de l'époque actuelle; mais ils sont graduellement refoulés par toutes sortes de forces nouvelles qui tendent à diffuser le français. Ces forces peuvent nous être révélées par l'histoire du développement de la Presse, des bibliothèques et cabinets de lecture, de l'école au village, du théâtre provincial, des académies et sociétés diverses, de la vie religieuse, de ses livres et

exercices où le français prend sa place parmi le latin. Surtout nous pourrons les suivre en faisant l'histoire de l'éducation. Au XVIIIe siècle, presque partout, on n'enseigne que du latin; on n'étudie que des auteurs latins. A travers le XVIIIe siècle, toutes sortes de réformateurs, de plus en plus nombreux, demandent qu'on fasse au français une place de plus en plus large. La pratique suit la théorie, de fort loin d'abord, puis de plus en plus hardiment jusqu'à se confondre parfois avec elle et à réaliser même notre enseignement moderne sans latin. A la veille de la Révolution, si le système « gothique » persiste, souvent il est fortement ébranlé.

Quel a été le rôle des écoles primaires, des « petites écoles » dans cette diffusion du français? Il faut savoir quel a été leur nombre, quels ont été les maîtres et les programmes, quand on a enseigné en français (au lieu d'apprendre à lire dans des textes latins) et ce qu'on a appris du français, lecture, écriture, orthographe et grammaire. La conclusion sera qu'il y a de grands progrès, mais que les résultats sont maigres; des connaissances « usageables », aucun effort de culture intellectuelle.

Surtout, et c'est là, dans l'enquête de M. Brunot, une partie plus neuve encore, plus audacieuse, quelle a été l'action de la vie matérielle sur cette diffusion de la langue française? Car c'est l'erreur, on peut même dire la stupidité inguérissable de certains théoriciens de ne pas voir que, partout, presque toujours, l'histoire prouve que c'est, pour une grande part, la vie réelle qui fait la langue et qui explique la vie d'une langue. M. Brunot a suivi avec une patience perspicace le jeu de ces forces de la vie qui insinuent, imposent, entraînent le français contre le latin, les grimoires, les patois dans la vie administrative, à travers les provinces, par le développement de l'industrie, les afflux d'ouvriers, les ouvriers saisonniers, les compagnons qui font leur Tour de France. Ce rôle des déplacements est accru par toutes sortes de facilités nouvelles de déplacements, la création d'un réseau routier, l'organisation des transports, de ville à ville ou du village à la ville, le développement du goût des voyages et villégiatures. « La langue circule le long des routes. »

Enfin, étant donnée la complexité de la France de l'ancien régime, il est indispensable de faire l'histoire du français là où ses progrès sont le plus difficiles, dans les provinces particularistes ou de langue hétérogène, de suivre ses développements dans le Béarn et le pays basque, le Roussillon, la Corse, la Bretagne, la Flandre maritime, l'Alsace, la Lorraine dite allemande. Et, enfin, il faudra aboutir à des conclusions générales sur l'état linguistique à la fin de l'Ancien Régime dans les pays de parler proprement français, pays de langue d'oc, pays franco-provençal, pays de langue d'oui; et marquer même les traits essentiels des pays bilingues et la réaction mutuelle des idiomes, le patois se rapprochant du français et le français se déformant au contact du patois. Si bien que le français en se diffusant subit des altérations locales. Il « se régionalise ».

On voit quel immense ou, plutôt, quels immenses programmes M. Brunot s'est efforcé de remplir. Il y fallait, même pour des résultats approximatifs, des travaux infinis. Quiconque a abordé un seul des chapitres traités par M. Brunot sait que les sources de renseignements sont innombrables ou sont même une espèce de poussière qui fuit entre les doigts. Il y a une bibliographie des ouvrages relatifs à l'éducation; il faut bien plus d'une année de travail continu même pour parcourir les ouvrages qu'elle énumère; et cette bibliographie est incomplète; et elle s'arrête à 1884; on pourrait l'accroître de moitié avec ce qui a été publié depuis lors. Il y a mieux, ou pis. Car, pour la plupart des problèmes étudiés par M. Brunot, le travail n'était nulle part préparé. Il fallait imaginer où chercher. Si ingénieuse que soit cette imagination de recherche; et celle de M. Brunot est, à cet égard, incomparable, il fallait évidemment tenter, errer jusqu'à la découverte des sources. Si bien que les six ou sept cents ouvrages énumérés dans la bibliographie de M. Brunot ne

sont qu'une partie, la moindre partie, des ouvrages qu'il a dû dépouiller. Si l'on songe que ce volume, à son tour, n'est qu'une partie, la moindre partie de l'œuvre de M. Brunot, on reste confondu devant l'extraordinaire puissance de travail perspicace qui permet de l'édifier.

Il suffira à un lecteur un peu averti de feuilleter l'ouvrage pour se rendre compte de la qualité des matériaux et de la solidité des constructions. Mais, enfin, M. Brunot n'a pas tout lu. Il n'a pas pu dépasser les limites du labeur humain. Très solide, évidemment, dans son ensemble, son enquête l'est-elle dans toutes ses parties ? Irrécusable dans ses conclusions générales, l'est-elle à chaque page ? Il se trouve que j'ai pu la soumettre à une contre-épreuve. Sur une partie de son parcours, elle traverse des domaines que je m'efforce d'étudier depuis quelques années pour aboutir à une histoire des origines intellectuelles de la Révolution française. L'épreuve est redoutable, même si celui qui traverse et qui a publié est un savant très supérieur à celui qui est installé dans son domaine, et qui n'a encore rien publié. Car celui-ci, souvent, n'a étudié que ce domaine et non dix autres comme celui-là. Celui-ci peut faire étalage de ce que celui-là ignore et dissimuler ce que celui-là lui a appris et qu'il n'avait pas su trouver tout seul. Je reconnais donc tout de suite que le livre de M. Brunot m'a révélé un certain nombre de documents intéressants que je n'avais pas et que, sans doute, je n'aurais jamais découverts. Je témoigne ensuite que cette contre-épreuve est une victoire complète pour l'ouvrage de M. Brunot. Sur le développement de la presse, des bibliothèques, le rôle des académies et sociétés, les progrès de la culture française dans l'éducation, mes recherches confirment toujours l'ensemble des conclusions de M. Brunot et presque toujours, très exactement, ses vues de détail.

Voici les quelques points sur lesquels je pourrais apporter, j'essaierai d'apporter quelques précisions et quelques nuances. Pour l'histoire du français dans les collèges on pourrait confirmer, donc fortifier les conclusions de M. Brunot en faisant l'histoire du discours de distribution des prix et l'étude des palmarès, dont nous avons d'assez nombreux spécimens. On y verrait le discours en français apparaître, puis rivaliser avec le discours en latin ; les prix de français donnés d'abord à titre exceptionnel, puis normalement et même à l'exclusion du prix de discours latin. M. Brunot donne (p. 106) un document énumérant les établissements où l'enseignement du français est mentionné ou passé sous silence. Il a l'avantage d'être très complet, mais le grave inconvénient d'être daté de l'an IX. On pourrait en constituer un, malheureusement plus sommaire, par le rapprochement de tous les programmes, palmarès antérieurs à la Révolution publiés dans les histoires de collèges et documents divers. J'ai lieu de croire qu'il accroîtrait la proportion des collèges où le français était régulièrement enseigné.

Une étude récente de M. Tirol parue dans la *Revue des Bibliothèques* apporte un assez grand nombre de documents qui précisent l'importance des bibliothèques publiques et cabinets de lecture à la fin de l'Ancien Régime. De même M. de Cardenal a commencé une étude méthodique des sociétés littéraires qui faisaient vraiment preuve de curiosité littéraire. Très solides, ces études sont pourtant incomplètes. Il y a de très nombreux documents prouvant que leur rôle a été celui que définit M. Brunot, mais qu'il est plus certain et plus important encore que son livre ne le suggère. De même pour les *Nouvelles à la main*, extrêmement nombreuses, et qui sont généralement aussi curieuses de littérature que de curiosités ou scandales. Il y aurait des conclusions à tirer de la lecture des livres-journaux ou livres de raison écrits par de petits bourgeois ou paysans et qui sont autre chose qu'un livre de compte (nous en avons deux ou trois douzaines).

Il faudrait s'entendre sur la diffusion des journaux. M. Brunot est réservé. Je le serais plus encore que lui. Les quelques chiffres que l'on peut retrouver ou inférer indiquent qu'avant 1770 les journaux les plus lus ne tiraient pas à

plus de 4 à 5000 exemplaires. Mais ils s'en allaient vraiment à travers toute la France. Il est probable qu'on se les prêtait beaucoup. Sur les lectures précises de la moyenne et petite bourgeoisie, les documents assez nombreux ne sont qu'une poussière si l'on songe à l'étendue de ce milieu. Ils sont assez contradictoires. M. Brunot tendrait plutôt à conclure que cette bourgeoisie lisait peu. Je serais un peu moins sceptique. C'est vrai, sans doute, pour la génération de 1760, beaucoup moins pour celle de 1780. Mes études m'ont amené à cette conclusion provisoire, que l'achèvement de mon enquête confirmera ou nuancera : la misère matérielle et le désordre politique ont créé le besoin d'un changement politique et social profond ; la diffusion générale de la culture intellectuelle et de l'esprit de réflexion, la diffusion partielle de l'esprit philosophique ont créé la conviction que ce changement était possible, légitime, aisé, et qu'il serait fécond.

On voit que tout cela n'est que confirmations de l'enquête de M. Brunot ou nuances de détail. Je ne la contredirais que sur un point, qui occupe d'ailleurs moins d'une page (p. 64). M. Brunot déclare, sagement, qu'il sera réservé sur l'action des loges maçonniques. Il sait que leur histoire a été faite avec un violent esprit de parti. Il semble pourtant incliner à croire qu'elles ont été un milieu où les classes sociales ont fusionné, où la culture des plus cultivés a pu influer sur les plus frustes. Il ne cite qu'un document (dont la date n'est pas explicite, mais qui semble de 1792). J'ai entrepris une étude de l'activité intellectuelle de cette franc-maçonnerie. Les documents authentiques (tels que procès-verbaux,... etc.) sont assez nombreux et un très grand nombre n'ont pas été utilisés ou, du moins, pas cités, par les plus récents historiens des Loges, A. Cochin et G. Martin. Jusqu'à production de documents contradictoires ils démontrent, pour m'en tenir au point qui intéresse M. Brunot, que les loges ont amené le rapprochement de la noblesse, du clergé, de la haute bourgeoisie, ou commerçants riches, non des petits commerçants, ouvriers, etc. Quand ils ne constituaient pas des loges irrégulières, ces petites gens n'y étaient que frères servants, c'est-à-dire tout platement domestiques payés. Je pense revenir, prochainement, sur l'ensemble de la question.

Je n'ai à peu près rien dit dans tout ce compte rendu des conclusions auxquelles M. Brunot est parvenu. Je laisse au lecteur le plaisir de les découvrir. Il faut dire le plaisir, même pour ceux qui ne sont pas des philologues ou des spécialistes, car l'exposé est si clair, si lucide, si alerte, il met un ordre si aisé et si vivant dans la masse des documents qu'au lieu d'un marécage où l'on s'empêtre elle devient comme une frondaison. Ajoutons, pour terminer, que patience, labeur et même science ne sont rien sans le jugement. Celui de M. Brunot laisse, d'un bout à l'autre, l'impression du discernement le plus fin, de la mesure la plus équitable. Quand on a parcouru, par exemple, les centaines (on pourrait presque dire les milliers) d'études sur les petites écoles de l'Ancien Régime où l'on est jeté sans cesse, d'après des documents incomplets ou tendancieux, vers des conclusions rigides et contradictoires, c'est un repos que de prendre les cinquante pages où M. Brunot débrouille les problèmes et fixe les conclusions, montre les différences profondes qui séparent époques et régions, la difficulté de passer de cas locaux à des moyennes générales ; puis dégage tout de même de cette confusion les conclusions sûres ou, du moins qui seraient les miennes : indifférence ou hostilité de l'État et souvent même des philosophes ; au contraire, activité favorable des Économistes et de l'Église ; au total : un progrès, des résultats meilleurs ou assez bons. Mais tout cela sans importance politique ou sociale au XVIIIe siècle. Les Économistes, l'Église ne veulent enseigner que des connaissances pratiques : le catéchisme, la lecture du livre de messe et des vies de saints ou de l'almanach. On ne cherche pas à créer et on ne crée nulle part, dans le peuple, une curiosité intellectuelle.

DANIEL MORNET.

HENRI SÉE, **L'Évolution de la pensée politique en France au XVIIIe siècle.** Paris, Marcel Giard, 1925. 1 vol. in-8° de 398 pages.

Excellent ouvrage de synthèse et qui rendra les plus grands services. La synthèse était difficile. Elle avait été rendue possible par un assez grand nombre de bonnes ou excellentes études sur un certain nombre des écrivains ou des problèmes étudiés par M. Sée. M. Sée connaît bien tous ces travaux et il ne semble rien ignorer d'important, même si l'on s'en tient aux ouvrages et articles signalés dans les notes. En outre, M. Sée ne se borne pas à une érudition de seconde main. Il connaît la complexité et la difficulté des problèmes pour avoir cherché lui-même, dans les documents de première main, la solution de certains problèmes particuliers, notamment sur l'histoire de la Bretagne au XVIIIe siècle. Il n'ignore rien du métier d'historien. Il a par surcroît l'esprit net et clair. Il y a, par conséquent, beaucoup à louer dans cet ouvrage qu'on peut tenir pour l'exposé le plus sûr et le plus commode de cette vaste question des idées politiques en France au XVIIIe siècle. Les conclusions générales des chapitres et les grandes directions du livre me semblent fort judicieuses. On peut admettre, en gros, le programme qu'indique le mot *Évolution* et accepter les phases successives de cette évolution qui me semblent, pour la première fois, aussi nettement dégagées : Les origines, — La doctrine libérale, — La doctrine démocratique, — Les réformateurs [passage de la théorie pure à la réalisation pratique], — La formation de la doctrine révolutionnaire. Dans le détail, toutes sortes de vues sont à la fois claires et pénétrantes.

L'ouvrage aborde tant de questions et si complexes qu'il appelle inévitablement, comme tous les ouvrages de ce genre, bien des discussions sur des points particuliers. Je m'en tiendrai sur ces points à une seule réflexion, que je répète de temps à autre. M. H. Sée dépense beaucoup d'ingéniosité, après beaucoup d'autres, pour résoudre la contradiction au moins apparente qu'il y a entre les *Discours* de Rousseau et son *Contrat Social*. Je persiste à croire qu'il n'y a aucune contradiction, pas même apparente. Le *Contrat* n'est pas l'exposé des idées politiques de Rousseau, pas plus que les *Discours* ne sont l'exposé de ses idées pratiques sur l'éducation, la vie sociale,... etc. C'est *un chapitre* d'un *Traité des Institutions politiques*, une sorte de préambule théorique. Si Rousseau avait achevé le traité, il nous aurait montré ce qu'on pouvait garder dans une politique effective ; et il se serait mis d'accord avec lui-même. Le *Contrat* est une sorte de jeu préliminaire de l'esprit auquel Rousseau et ses contemporains ont attaché fort peu d'importance.

Je ne veux pas multiplier ces réflexions. Je m'en tiendrai à deux remarques plus générales et qui me semblent plus utiles. En étudiant les grands théoriciens de la politique, M. Sée, sans méconnaître certaines contradictions ou évolutions, fait sans cesse effort pour dégager de la masse de leurs écrits une doctrine cohérente. Comme il a l'esprit ordonné, il cherche à mettre dans leurs systèmes l'ordre le plus satisfaisant. Je crains que la tentative ne soit parfois un peu artificielle, tout au moins pour certains d'entre eux. La plupart ont beaucoup écrit ; leurs ouvrages se répartissent sur un long espace de temps ; ils ont publié leurs livres ou articles dans des conditions difficiles ou fort diverses (publications autorisées, comme l'*Encyclopédie*, livres clandestins ; ou ils ont, comme Diderot, laissé leurs manuscrits inédits) ; ils ont été tiraillés entre des intentions, aspirations et craintes contradictoires ; ils étaient révolutionnaires en craignant de l'être. Si bien qu'on peut, comme le fait M. Sée, établir une moyenne de leur doctrine. Mais, dans la réalité chronologique et psychologique ils se sont souvent contredits ou ils ont aspiré à des choses contradictoires. On pourrait le montrer en étudiant la question du « despote éclairé » ou celle de l'éducation du peuple. Ils se rendaient compte des dangers du « despote éclairé » ; mais, tout de même, seul un de ces des-

potes pouvait faire d'un Diderot ou d'un d'Holbach un premier ministre, ou un conseiller écouté, et réaliser une société selon leurs vœux. Si bien que, comme M. Sée le montre, Diderot s'est méfié, à certains moments, de ce despote philosophe, mais que, à d'autres, il a réellement mis en lui sa confiance. De même Diderot, et Voltaire, et d'autres ont fort bien dit que l'État avait le devoir d'instruire les gens du peuple. Mais ce peuple était bien loin de la philosophie. Ne fallait-il pas craindre qu'en le sortant de son ignorance on le sortît de sa docilité ? Le peuple, c'est aussi la canaille. C'est pourquoi, au XVIIIe siècle, presque tous les philosophes sont contre la diffusion de l'instruction populaire et c'est l'Église seule qui travaille à sa diffusion, non pas pour élever les intelligences, mais parce que l'école lui permet d'enseigner (avec la lecture, l'écriture et le calcul) la religion.

Enfin il y a dans le livre de M. Sée une ignorance qui est profonde, qui est grave et que je ne lui reproche pas parce qu'elle est, plus ou moins, notre ignorance à tous. Malgré quelques chapitres généraux, cette étude de la pensée politique est l'étude de quelques grands penseurs politiques, que rien ne relie les uns aux autres et que n'entoure aucune étude du milieu. Je persiste à croire à l'intérêt profond de ce milieu (qui naguère n'a été faite avec méthode que dans le livre de M. A. Lichtenberger sur le *Socialisme en France au XVIIIe siècle*). On risque de méconnaître le sens et surtout la portée des œuvres de Montesquieu, d'Argenson, Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Holbach,... etc., si on s'en tient à ces œuvres, si l'on ne se souvient pas qu'avant elles et autour d'elles il a paru des livres et articles traitant de politique par centaines et peut-être par milliers. Les idées de nos grands auteurs ne sont pas seulement les pièces d'un système ; elles sont constamment l'acceptation, l'adaptation, la réfutation d'une idée ambiante. Je crois l'importance de ces ambiances considérable. Je n'ai pas ici, bien entendu, le loisir de la démontrer. Une thèse récente, remarquable, de M. Carcassonne sur les idées de Montesquieu relatives à la constitution française, montre d'une façon éclatante qu'on ne peut comprendre ces idées qu'en les replaçant dans des discussions oubliées, mais qui ont tenu une place importante dans la pensée du XVIIIe siècle. Il faudrait faire la même étude, précise, sur l'ensemble des idées de Montesquieu (M. Dedieu l'a faite sur ses idées relatives à l'Angleterre), sur Diderot, d'Holbach,... etc., sur tous les problèmes politiques posés par le XVIIIe siècle. M. Bernard Faÿ a étudié récemment l'influence de la Révolution américaine sur les idées politiques françaises (et inversement) et il est arrivé à des résultats fort intéressants.

Il y a l'ébauche d'une étude de ce genre dans le chapitre de M. Sée sur la diffusion des idées philosophiques à la fin de l'Ancien Régime. Ébauche judicieuse ; mais, malgré certaines précisions locales, ce ne peut être qu'une ébauche. M. Sée, directement ou indirectement, s'appuie sur une ou tout au plus deux ou trois centaines de documents. Il en faudrait des milliers, non pas pour être sûr de la vérité, mais pour espérer l'approcher. Il s'agit de savoir ce qu'ont pensé, par toute la France, tous les Français qui étaient capables de réfléchir sur leurs misères politiques. J'ai entrepris, depuis plusieurs années, cette longue enquête ; et je ne sais quand elle prendra fin. Mais il faut qu'elle soit achevée, par moi ou par d'autres, et complétée par des enquêtes analogues pour qu'on puisse se vanter de connaître non pas les grands écrivains politiques du XVIIIe siècle, mais la pensée du siècle, sa vie collective, profonde, vraie.

Ces réserves ne touchent pas aux mérites du livre de M. Sée. Ce qu'il n'a pas fait, il ne pouvait pas le faire. Assurément, son livre est beaucoup moins brillant ou vigoureux que les travaux d'un Taine ou d'un Tocqueville. Mais toutes les fois qu'il n'est pas d'accord avec eux, — et c'est très souvent, — c'est lui qui a raison contre eux.

D. Mornet.

STENDHAL, **Histoire de la peinture en Italie**, texte établi et annoté avec Préface et Avant-propos par PAUL ARBELET. Tome premier, avec cinq fac-simile hors texte, CXLI-392 pages ; tome second, avec trois fac-simile hors texte, 553 pages. Deux vol. in-8°. Paris, Edouard Champion, 1924.

L'*Histoire de la Peinture en Italie* se prête merveilleusement à un dessein d'édition savante : les documents abondent, et ils sont de la meilleure qualité ; on peut accompagner la marche de l'œuvre dès le premier projet, dès la première velléité de l'auteur ; la bibliothèque de Grenoble et des collections particulières ont conservé presque toutes les ébauches ; souvent on peut suivre semaine par semaine le progrès du travail, et il dura près de six ans[1] ; nous sommes également très renseignés sur l'impression du livre ; nous avons les comptes de la vente !... Et puis il se trouve que, par une heureuse rencontre, cette édition définitive de la *Peinture* a pu être confiée au plus stendhalien des éditeurs : M. P. Arbelet a réussi à en faire un instrument de travail parfait ; il s'était d'ailleurs spécialement préparé à cette tâche difficile en composant, il y a dix ans, une thèse sur l'*Histoire de la Peinture en Italie et les plagiats de Stendhal* (1914). Le compte-rendu détaillé qui a été fait ici même (*Rev. d'Hist. Litt.*, 1918, p. 155) de ce premier travail me permet d'être bref[2].

L'*Histoire de la Peinture en Italie*, — on le savait déjà et grâce à M. Arbelet, — est, dans sa plus grande partie, la mise en œuvre adroite de longs extraits des livres que Stendhal acheta pour s'initier à la peinture italienne ; la liste de ces livres[3], telle que l'avait donnée M. Arbelet en 1914, était déjà longue ; mais elle a pu être encore allongée. La « part des autres » est donc considérable dans la *Peinture* ; et M. Arbelet fait toutes les restitutions nécessaires. Mais Stendhal n'attachait pas grande importance à tous ces chapitres empruntés d'érudition anecdotique ; il savait, et M. Arbelet le montre fort bien, que le mérite de son livre était ailleurs. L'*Histoire de la Peinture en Italie* est la première œuvre où Stendhal ait appliqué sur un grand sujet les méthodes de l'idéologie, qui, après vingt ans de réflexion enthousiaste, étaient devenues entre ses mains un solide instrument d'enquête et de découverte. Il n'est pas étonnant que la *Peinture* soit, comme le dit M. Arbelet, « le plus substantiel, le plus riche en idées de tous ses livres ».

Stendhal, dans sa jeunesse, avait marqué du goût pour le dessin ; à Paris, il avait suivi quelque temps les cours de l'École des Beaux-Arts. Mais ce goût et ce geste n'eurent point de conséquence. C'est l'idéologie, d'une part, l'expérience de la vie, d'autre part, qui donnèrent à Stendhal sa méthode de critique d'art. Jusqu'en 1811, il resta, au regard de la peinture, aussi ignorant qu'incurieux, et son *Histoire de la Peinture* fut entreprise précisément le jour qu'un

1. Ces documents ne nous révèlent pas que les soucis littéraires de Stendhal ; ses joies et ses tristesses d'amoureux se sont inscrites parfois sur les brouillons de l'œuvre. La *Peinture* fut dédiée, un moment, à Angela Pietragrua et, plus tard, à Milady Alexandrine Z... (la comtesse Daru). M. Arbelet reproduit (t. I, p. XXVIII) la dédicace à la comtesse Daru (manuscrit Chaper). A la quatrième ligne il lit : even in our aches *love*, et de ces mots il propose avec hésitation une traduction qui n'a pas grand sens. La reproduction photographique permet de lire, très visiblement : even in our aches *done* : « *fait* même dans nos chagrins ». Cp. *Corresp.*, t. II, p. 10 : « en deux ans de maladie et de passion j'ai fait deux volumes ».

2. Voici de menues additions à la liste des articles de revue ou de journal parus sur la *Peinture* : *Journal du commerce, de politique et de littérature*, 24 oct. 1818 ; — *Journal de Paris*, 27 octobre 1825 (sur la deuxième édition) ; — *The Monthly Review* (vol. 104, mai-août 1824. Supplément, p. 466) fait allusion à la *Peinture*.

3. On sait que Stendhal a particulièrement « plagié » la *Storia pittorica dell' Italia* de l'abbé Lanzi. Je note qu'une traduction de l'œuvre de Lanzi (*Histoire de la peinture en Italie*, traduction par Mme de Dieudé) parut en 1824 (5 vol.). Personne ne semble s'être avisé du plagiat de Stendhal, ou du moins ne s'en étonna assez pour le signaler.

peu de curiosité lui donna envie de faire cesser son ignorance. Avec les années, ses vrais goûts se manifestèrent; M. Arbelet les analyse avec une extrême finesse; il classe les préférences de Stendhal; pour les trouver clairement senties et exprimées, il doit d'ailleurs dépasser de beaucoup la date de l'*Histoire de la Peinture*. Ce sont, finalement, les tableaux du Corrège qui donnèrent à Stendhal, devenu un amateur très averti, « la jouissance la plus complète, la plus intime et la plus tendre ». Les pages qu'il consacra plus tard à ce peintre permettent qu'on se donne une idée exacte de la façon dont Stendhal ressentait le plaisir d'art : un trouble passager des sens, qui prépare et peut rendre plus vifs d'autres troubles, à la rencontre ; celui de la musique, celui de l'amour ; un tableau devient une promesse ou un rappel de bonheur. C'est pourquoi, en bon idéologue, il faisait remonter le principe de l'art très loin dans l'histoire de l'esprit humain, jusqu'au désir, jusqu'à l'instinct sexuel. M. Arbelet ne s'est attaché, dans l'examen des livres sur le *beau antique* et le *beau moderne*, qu'aux « théories qui intéressent la peinture et les peintres » (influences du climat, des institutions, des tempéraments ; multiplicité de la notion du beau, etc.) ; et ç'a été évidemment la partie la plus suggestive de l'œuvre. M. Arbelet donne là-dessus toutes les explications souhaitables; mais il ne serait pas sans intérêt de chercher à démêler aussi les théories de Stendhal sur l'origine de l'art. Elles sont fort incomplètement exprimées, sans doute parce que Stendhal n'avait pas poussé sa réflexion bien loin sur ces chemins mal sûrs. Mais il dit fort nettement (t. II, p. 6) que, « dans la première origine du sentiment du beau, comme dans l'amour maternel, il entre peut-être un peu d'instinct » ; et cet instinct, c'est, par exemple, « l'opinion des femmes » qui donne comme modèle à l'artiste « le plus fort et le plus beau des jeunes guerriers de la tribu »[1]. Insconsciemment peut-être, par delà les guides qu'il copiait ou les traités d'idéologie dont il s'inspirait, Stendhal essayait de donner une explication du plaisir esthétique qui laissât à ce plaisir la figure sous laquelle il le voyait : « un point d'émotion où se rencontrent les sensations célestes données par les beaux-arts et les sentiments passionnés *(Rome, Naples et Florence)* ». Cette analyse plus complète des idées de Stendhal nous reconduirait, d'ailleurs, par un chemin direct, à la conclusion de M. Arbelet ; en termes excellents, celui-ci définit Stendhal critique d'art comme un « amateur méditatif et tendre »[2].

Il n'est pas très utile de dire longuement la qualité du texte procuré par M. Arbelet. Son édition est en réalité la troisième de la *Peinture*, la seconde étant l'édition posthume de 1854, dont le texte est très infidèle ; quant aux éditions de 1825 et 1831, elles « se ramènent ou peu s'en faut à la première, habillée d'un titre chaque fois nouveau ». M. Arbelet a pris pour base le texte de 1831, la dernière édition donnée par Stendhal ; et il l'a amélioré[3] en utilisant : 1° les variantes des manuscrits qui fournissent notamment des passages

1. Il y a aussi, également incertaines dans leur expression, des considérations sur les services réciproques qu'ont pu se rendre, aux premiers temps de la civilisation, l'art et la religion.

2. A noter aussi (t. I, p. xx et suiv.) des renseignements utiles et nouveaux sur le travail du style dans la *Peinture*.

3. Je ne répète pas ici les réserves de principe que j'ai présentées à propos d'autres volumes de la collection. Mais on pourrait discuter avec d'assez bonnes raisons le rétablissement du texte des manuscrits dans des endroits où Stendhal, par prudence, avait modifié l'expression de sa pensée. Il est piquant de voir Stendhal parler (t. I, p. 13) de la « *belle* constitution de 1814 » ; nous savons bien qu'il ne l'admirait point; mais on a plaisir à voir sa grimace de faux respect; M. Arbelet nous prive de ce plaisir : il faut aller chercher le texte authentique aux notes. Il en est ainsi souvent. Pourquoi éliminer aussi (t. II, p. 220 et 221) des notes que donnaient toutes les éditions, sous le double prétexte qu'on croit reconnaître la main de Crozet, et que Stendhal les a biffées dans un exemplaire interfolié?

que Stendhal a sacrifiés comme dangereux ; 2° l'édition de 1817 non cartonnée ; 3° deux exemplaires annotés par Stendhal.

Mais la plus grande nouveauté de cette édition c'est l'appendice du second volume qui reproduit, outre la *Vie d'André del Sarto* et la *Vie de Raphaël*, tirées en 1867 des manuscrits par Colomb et insérées dans les *Mélanges d'art et de littérature*, « quelques extraits, pour une bonne part inédits, des manuscrits, extraits relatifs aux peintres, le Corrège, les Vénitiens, les Bolonais, etc., que Stendhal devait étudier dans la suite, jamais parue, de son *Histoire* ». Il ne pouvait être question de publier intégralement ces brouillons même en se bornant aux parties inédites. « A de très rares exceptions près, ces pages innombrables sont dépourvues de tout intérêt. Elles n'ont encore ni la pensée, ni même le tour de Stendhal. » M. Arbelet s'est borné à reproduire une vingtaine de pages relatives à Vasari, au Corrège, au Tintoret, au Dominiquin ; les fragments sur le Corrège sont particulièrement intéressants.

L'annotation est assez abondante. M. Arbelet s'en excuse (t. I, p. CXXXIX). Quel scrupule ! Il fallait signaler à chaque moment les sources de Stendhal et dire le travail de mise en œuvre ; en outre, les manuscrits, et les éditions annotées contenaient quantité d'indications utiles ou amusantes qu'il eût été dommage de laisser ignorer ; enfin le texte même de la *Peinture* est « difficile » par la richesse des allusions aux choses, aux gens et aux livres du temps. On ne s'étonnera pas que M. Arbelet ait toujours ou presque toujours[1] donné, avec une grande sobriété, l'explication qui illumine le texte devenu obscur avec le temps.

PIERRE MARTINO.

1. Voici, un peu au hasard, quelques notules sur ces notes : T. I, p. 106 (note à la page 328) : sur les élections de 1815. En mai 1815 (les contemporains disaient couramment, comme Stendhal, les élections d'avril 1815) le collège électoral du département de l'Isère élut MM. Sappey, Duport-Lavilette, Renauldon et Duchesne (suppléant de S. A. I. le prince Lucien) ; plus quatre députés élus par les collèges d'arrondissement. En août 1815 le même collège élut six députés : MM. Savoye-Rollin, Planelli de Lavallette, le chevalier G. Dubouchage, Lombard, Faure et Duboys. Ces noms suffisent à préciser l'intention ironique de Stendhal. — T. II, p. 31 (note à la page 437) : M. Arbelet estime qu'il y a une contradiction dans la pensée de Stendhal. Je ne la vois pas. Stendhal dit bien, au début du chapitre, que le *climat* grec « porte à l'amour » ; mais il montre ensuite comment l'artiste s'affranchit de cette ambiance et des « plaisirs grossiers » ; il méprise « l'existence réelle » ; et cette vue permet à Stendhal de dire que, pour sentir le beau antique, il faut « être chaste ». L'explication vaut ce qu'elle vaut, mais elle est fort cohérente. — T. II, p. 66 : Armelle française... Je ne crois pas que cette femme soit très connue ; les Encyclopédies courantes l'ignorent. Armelle Nicolas, dite la bonne Armelle (1606-1671), a donné matière à toute une littérature édifiante, notamment : *Le triomphe de l'amour divin dans la vie d'une grande servante de Dieu nommée Armelle Nicolas*, 1676 (rééd. 1678, 1679, 1683, 1690, 1707) ; — *L'École du pur amour de Dieu ouverte aux savants et aux ignorants dans la vie merveilleuse d'une pauvre fille idiote de naissance et servante de condition, Armelle Nicolas, dite vulgairement la bonne Armelle*, 1704 ; — *Les sentiments et les pratiques de la bonne Armelle*, 1715. Cette histoire a été aussi plusieurs fois contée au XIXe siècle. — T. II, p. 74, note 1 : la Société de la vertu. On reconnaît mal sous ce nom le fameux *Tugendbund*. — T. II, p. 139 : « Un article de la constitution de 1814 proscrit les habits de deux cents louis ». M. Arbelet fait observer que la constitution de 1814 ne s'occupe pas de « pareille question ». Assurément ; mais Stendhal veut dire simplement que la Charte a rendu impossible la différence extrême des classes marquée par le costume ; et il vise soit l'art. 1 : « Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leur titre et leur rang », soit l'article 31 relatif à l'*élection* de la Chambre. — T. II, p. 142 : l'anecdote de Mme Michelin. Le récit de cette histoire occupe la plus grande partie de la *Vie privée du maréchal de Richelieu*, 1790 (citée en note par Stendhal). A. Duval et B. de Monvel en avaient tiré une comédie en prose (5 actes) : *La Jeunesse de Richelieu ou le Lovelace français*, 1797. Richelieu séduit Mme Michelin,

JEAN LARAT. **Études sur les origines du romantisme français. La tradition et l'exotisme dans l'œuvre de Charles Nodier**, in-8°. Paris, E. Champion, 1923.

Bibliographie critique et opuscule inédits de Charles Nodier, in-8°. *Ibid.*

C'est une thèse de doctorat que M. Jean Larat a soutenue devant la Faculté de Strasbourg. Nous rendrons d'abord hommage à la somme considérable de travail que représente cet ouvrage. Quand on songe à la jeunesse de l'auteur et qu'on apprécie la masse formidable de documents qu'il a compulsés, le discernement critique dont on remarque l'exercice inlassable dans le cours d'une étude si longue, si minutieuse et si diverse, et l'intelligence, enfin, qui a dominé une pareille matière, on ne peut que louer M. Larat.

Il ne manque à l'érudit qui s'aventure dans un si copieux ouvrage que le fil conducteur indispensable en pareil cas, je veux parler d'une table alphabétique des auteurs et des livres cités, et je ne peux taire le reproche que lui feront tous les chercheurs qui voudront, pour le compte de leurs études personnelles, profiter de son travail. Ils s'impatienteront inévitablement devant la masse quasi-hermétique de ces quatre cent cinquante pages. En quête d'un détail biographique ou bibliographique quelconque, ils ne devraient pas être obligés, pour le chercher, de feuilleter tout un livre. Nos travaux d'histoire littéraire sont avant tout une œuvre collective. Ils font la chaîne, si j'ose dire, et s'engrènent à la lettre les uns dans les autres. Leur premier mérite doit être celui d'un catalogue très clair des travaux que nous avons consultés pour les bâtir. Ils doivent nous offrir, au moyen de tables bien faites, un inventaire rapide et complet des résultats auxquels ils aboutissent, et je me permets de dire à M. Larat que sa table des matières est tout à fait insuffisante. Il y a dans ce livre un trésor de documents utiles, mais ils sont, pour ainsi dire, sous séquestre. M. Jean Larat, qui est pourtant un fort aimable maître de maison, nous invite à venir le voir, mais tout se passe comme s'il était sorti en emportant les clefs dans sa poche.

Des lettrés lui feront un reproche d'un tout outre ordre. Ils s'en prendront à la méthode que l'auteur a suivie pour composer son livre, et, s'ils ne sont pas des érudits, ce qui est leur droit, je doute qu'ils puissent suivre longtemps l'auteur à travers tous les courants littéraires au milieu desquels il les entraîne dès ses premiers chapitres. Tous ces courants intéressants par eux-mêmes, qui se contrarient et chevauchent les uns sur les autres, risquent de noyer tout à fait Nodier lui-même et son œuvre et sa vie dans le fouillis inextricable des influences qui, très réellement, d'ailleurs, ont joué dans la littérature française de 1780 à 1830 pour défaire l'esthétique de l'ancien régime et former lentement le romantisme.

M. Larat nous dit que la biographie de Charles Nodier a été faite par M. Léonce Pingaud, et qu'il ne pouvait pas refaire cet excellent ouvrage. C'est évidemment la préoccupation de faire autre chose que M. Pingaud, qui a poussé M. Larat à soutenir cette gageure d'expliquer l'œuvre de Nodier par les influences extérieures qu'elle a réflétées plutôt que par l'expérience intérieure dont elle fut le déploiement artistique.

Cette méthode aurait eu moins de danger pour l'étude d'une grande œuvre très connue. On peut sans inconvénient, quand il s'agit d'un Hugo ou d'un Vigny, dont les œuvres vivent d'une vie propre, en dehors de celle de leur auteur, étudier l'orientalisme de l'un, le pessimisme de l'autre. Non seulement les idées des maîtres sont connues, mais leur forme nous est familière. Le jeu complexe des influences qui se sont exercées sur des chefs-d'œuvre ne risque pas de paraître obscur, et la peine que l'on prend à les démêler profite à tout

femme d'un miroitier de la rue Saint-Antoine; par « rouerie » il se divertit grandement à la trahir jusque devant ses yeux; il l'abandonne, elle meurt.

le monde. Mais la même méthode appliquée à l'œuvre presque oubliée d'un écrivain « mineur », eût-il un charme comme Nodier, déconcerte l'esprit des lecteurs qui ne sont pas des initiés. Malgré tout, la règle des règles, quand on compose un livre, fût-il une thèse de doctorat, c'est de plaire, de captiver l'attention, et quand il s'agit d'un auteur dont le plus grand attrait reste encore son individualité même, c'était sur le développement de cette individualité qu'il fallait s'efforcer de la concentrer. Dans l'étude d'une œuvre vaporeuse et flottante comme celle de Nodier, l'ordre biographique et chronologique, à notre avis, s'imposait. Sans cela, œuvre et vie, tout risque de disparaître dans une poussière épaisse de documents.

M. Larat paraît cependant suivre un plan rigide et calqué sur la vie de son auteur, quand il nous donne, dans sa table des matières, le plan de son travail. Après une première partie consacrée aux *Origines* de C. Nodier, il étudie dans une deuxième partie les *années de désordre et de formation* pour conclure, dans une troisième partie, que Nodier réussit à trouver pour lui-même l'ordre et la paix en contribuant à la *Restauration des traditions nationales*, et ce serait sous l'influence grandissante et fascinatrice de Walter Scott que cette transformation se serait opérée. M. Larat sait bien que la courbe dessinée par la vie d'un homme aussi ondoyant que Nodier n'est pas si simple, et nous le louerons de l'avoir, en maints endroits de son livre, enrichi de mille nuances. L'étude des origines de Nodier nous a paru peut-être trop schématique, précisément parce que l'influence du milieu franc-comtois ne risquait pas d'être exagérée, à la condition de laisser tomber les considérations plus ou moins hypothétiques sur la géographie et l'ethnographie et de s'en tenir au milieu historique et à l'influence des hommes si curieux que Nodier enfant et adolescent a fréquentés. Mais nous avons été frappés de la pénétration psychologique dont M. Larat a fait preuve dans les chapitres VII et VIII de la troisième partie, quand il étudie chez Nodier l'épicurien et le dilettante et qu'il poursuit dans l'œuvre de l'auteur de *Smarra*, de *Trilby* et d'*Inès de las Sierras*, non seulement le rôle que jouèrent le rêve et le sommeil, mais encore cette veine si singulière de l'amour contrarié et du rêve érotique.

M. Larat, qui a trop patiemment disséqué chez Nodier tous les éléments divers de cette personnalité chatoyante, le naturaliste et le bibliophile, le journaliste et le conteur, le voyageur fantaisiste et le citoyen aux opinions capricieuses, a bien senti qu'il fallait tenter une synthèse de son personnage, et, pour l'expliquer, en revenir en dernière analyse au tempérament de l'homme et que ce qu'il y a de séduisant, chez Nodier, c'est moins son œuvre peu consistante, dispersée et disparate que la nature toujours la même, au fond, de ce charmant Protée et qu'il y avait dans ce grand nonchalant qui n'a pourtant jamais cessé de travailler à tant de choses dans le cours d'une vie assez longue et qu'il croyait, d'ailleurs, toujours prête à lui échapper, un souffle mystérieux, une magie indéniable, ce qu'on appelle une âme d'artiste.

Ce qui fait l'excellence du travail de M. Larat, c'est la contribution considérable que son livre apporte à l'étude du préromantisme, aux influences combinées sur l'épopée, le drame et le roman, de Shakespeare et d'Ossian, de Schiller et de Gœthe, de Byron et surtout de Walter-Scott.

Quel rôle ont eu les œuvres des grands écrivains étrangers sur l'esprit français à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle, c'est ce que des travaux de ce genre nous permettent de comprendre. Le cas de Ch. Nodier nous éclaire sur la fonction qu'ont d'ailleurs périodiquement exercée les littératures étrangères dans la littérature française. Bien loin de lui nuire et de la gêner, elles l'arrachent aux habitudes des imitations désuètes et l'orientent dans des directions nouvelles. Nodier a souffert plus qu'un autre du poids écrasant de la routine pseudo-classique, et c'est pour la secouer qu'il s'est tourné vers les littératures étrangères. « Leur rôle a toujours consisté, a dit M. Lanson, à nous délivrer de nous-même », et Nodier, qui goûtait cependant Racine et

Voltaire, a maintes fois démontré comment les classiques de son temps employaient les chefs-d'œuvre du génie à paralyser le génie.

Mais voyons-le rapidement à l'œuvre.

Il est né dans cette Franche-Comté qui a été jusqu'au milieu du XIXe siècle un des centres nerveux de l'Europe intellectuelle. L'histoire de Besançon est presque aussi importante que celle de Genève. C'est une Genève que n'a point bridée l'esprit de Calvin. Tout Bisontin a un coin suisse dans l'esprit, c'est-à-dire une sympathie pour tout ce qui est européen. Besançon a conservé de son indépendance au Moyen Age le sens de l'universel, mais quand elle se donna à la France, ce fut de tout son cœur, et comme dans tous les pays-frontière, le sens national s'y développa avec une ardeur extrême et les deux tendances contraires subsistèrent en antagonisme pour se fondre en une harmonie nouvelle, en une synthèse heureuse dans des esprits comme Nodier.

A mesure qu'on étudiera davantage le romantisme provincial en France, on fera, je crois, une place de plus en plus grande à la Franche-Comté dans l'organisation des idées nouvelles. Avant 1789, dans ce milieu où a grandi Nodier et où gravitent des hommes comme Droz et Briot, Weiss, Quai, Gleizes, Sénancour, Benjamin Constant, Bonneville, Ballanche et Peignot, on n'est pas seulement hardi en politique, on est novateur en littérature. Le joug des formes littéraires de l'âge classique y paraît plus pesant qu'ailleurs et c'est à ses origines franc-comtoises que Nodier doit très probablement les deux tendances les plus constantes de sa pensée : son antipathie pour l'antiquité qui n'est que la forme manifeste de sa réaction contre l'éducation classique et son désir de renouveler la langue française atrophiée selon lui par les règles de l'usage parisien et mondain et qu'il veut rafraîchir, enrichir par le contact incessant des deux sources du français moderne : la source provinciale et celle de la langue du XVIe siècle.

Nodier continue donc l'effort tenté par les « modernes » dès le début du XVIIIe siècle pour disloquer l'idéal de notre littérature classique; et c'est parce qu'il fut le fils et l'élève de ce XVIIIe siècle ironique et léger, si prompt à renvoyer toutes les anciennes règles à la refonte, qu'il fut séduit un des premiers par ce qu'on appelle les nouveautés romantiques. Il traversa de dix à vingt ans la tourmente révolutionnaire et, quand la crise se dénoua sous le Consulat, autour de 1800, nous lui trouvons l'humeur d'un jeune Sterne français. Il a comme le délicieux excentrique anglais un goût marqué pour le paradoxe et un besoin de fantaisie irrésistible. C'est cette fantaisie, sa véritable Muse, qui entraîna d'abord ce lecteur de Rousseau dans le sillage du werthérisme. M. Larat a fort bien relevé la réaction de Nodier contre Chateaubriand. Il serait, à de certains égards, plus près de Sénancour. Il admira *Obermann* aussitôt qu'il parut. Mais il n'eut pas plus besoin d'*Obermann* que de *René* pour goûter la mélancolie. Ses *Proscrits*, qui parurent en 1802, sont sous l'influence non de Chateaubriand, mais de Werther; son *Peintre de Salzbourg*, « ce journal des émotions d'un cœur souffrant », est de 1803 : c'est la rêverie de Werther dans un paysage d'Ossian. Ossianisme et werthérisme, telles furent les premières modes que subit avec transport la jeunesse de Nodier. Ses *Essais d'un jeune barde* (1804) en portent le charmant reflet. Son imagination fut, d'ailleurs, merveilleusement sensible à tous les courants qui traduisent alors la littérature européenne, et c'est ainsi que le futur critique du *Journal des Débats*, bien qu'il soit, suivant la consigne impériale, un défenseur décidé de l'ordre social, décrira dans son *Jean Sbogar*, sous l'inspiration de Schiller, le type du brigand sympathique. Il est même curieux d'observer sous l'Empire le piquant dualisme de la personnalité de Nodier. Il y a chez lui du don Quichotte et du Sancho. C'est don Quichotte qui part à la conquête des thèmes littéraires les plus nouveaux et qui sera byronien à outrance et frénétique avec volupté. Qui croirait que ce délicat fut un des prôneurs du mélodrame et du roman noir, l'admirateur d'Anne Radcliff et de Lewis et l'ami de Guilbert de Pixéré-

court, et qu'il donna furieusement dans le Volcanique et le Vampirisme ? Tandis qu'il écrit sa *Thérèse Aubert*, qui meurt défigurée de la petite vérole aux bras de son amant, il médite le cauchemar si curieux de *Smarra*, emprunte à Byron, par l'intermédiaire de Polidori, son *Lord Ruthwen* ou le *Vampire*, à Maturin son *Bertram*. C'est cependant à la même époque qu'il consultait son ami Sancho pour écrire ses innombrables feuilletons du *Journal des Débats* ou de la *Quotidienne*, dont M. Larat a fait de si copieuses et si intéressantes analyses.

Tout le mouvement littéraire du début du siècle revit dans cet ouvrage. Peut-être M. Larat a-t-il passé trop rapidement sur l'influence exercée sur Nodier par Ossian et Shakespeare. Mais il n'avait, sur ces graves questions de la transformation des genres épique et dramatique en France, qu'à résumer les travaux de MM. Baldensperger et Van Tieghem. C'est l'évolution du roman historique qui a surtout retenu M. Larat, et nous le louerons d'avoir fortement marqué la part que Nodier a prise à la pénétration de l'œuvre de Walter Scott en France. Son travail sur ce point est venu heureusement compléter celui de M. Maigron.

Dans cette lutte que soutient à la veille de l'éclosion romantique l'esprit du passé contre toutes les influences nouvelles qui menaçaient de submerger, après la Révolution et l'Empire, ce qui subsistait des traditions mêmes de notre vie française, il était intéressant de montrer qu'une grande œuvre romanesque étrangère est venue favoriser la réaction de l'esprit national contre les excès d'innovation que comportaient les influences diverses du werthérisme, du byronisme combinées avec celles de Shakespeare et d'Ossian. S'il y a une thèse dans l'ouvrage de M. Larat, et nous croyons devoir la mettre fortement en relief, c'est que Walter Scott a été en France l'antidote des plus délicieux poisons du romantisme européen. Walter Scott est bien oublié de nos jours. Il l'est bien plus que Byron. C'est lui, cependant, qui combattit Byron dans le cœur et l'esprit de nos grands poètes, et notre romantisme est le grand souvenir de ce vivant antagonisme. Byron apparaissait dans le torrent de son lyrisme comme une merveilleuse fusion de l'ironie de Voltaire et de l'individualisme outrancier de la Révolution; or c'était la réaction du Moyen Age européen contre notre XVIIIe siècle que symbolisait Walter Scott. Si Walter Scott vit encore dans son propre pays, c'est comme peintre local des vieilles mœurs écossaises, et, quand, il y a cent ans, il s'acclimata chez nous, ce que Nodier fit aussitôt ressortir, c'est le sentiment profondément conservateur de son œuvre. M. Henri Brémond, dans son beau livre *Pour le Romantisme*, vient de se faire l'avocat passionné de l'œuvre de Walter Scott. Il a repris la thèse de Nodier. Pour en revenir à notre charmant nouvelliste, ce n'est pas seulement pour lutter contre le vandalisme révolutionnaire, c'est aussi pour assurer le triomphe de notre Moyen Age contre l'Antiquité classique qu'il a cru devoir utiliser Walter Scott. Il se servit du prestige alors incontesté de son nom pour défendre en France ce que le romancier anglais avait si bien défendu dans son pays, les traditions locales, l'esprit provincial et tous les monuments que le Moyen Age et l'ancien régime avaient élevés sur notre sol : cathédrales, abbayes, châteaux.

Nodier fit toute sa vie campagne contre l'esprit classique et l'esthétique étroite de Boileau; il fut, bien avant Victor Hugo, avant même Chateaubriand un défenseur du Moyen Age et de nos traditions chrétiennes et chevaleresques. Ce qui l'occupa toujours, c'est de démontrer que l'esprit français n'est pas intimement lié à l'idéal littéraire du XVIIe siècle ; et c'est une des raisons de son culte pour les écrivains de la Renaissance, poètes, conteurs et nouvellistes. A tort ou à raison la Renaissance lui paraît plonger profondément ses racines dans le passé de notre race, et ce n'est qu'à partir de Malherbe et surtout de Boileau qu'il voit s'opérer le divorce qui l'afflige entre l'esprit classique et nos traditions. Que blâme-t-il surtout au XVIIe siècle ? C'est l'appau-

vrissement de la langue. Il ne cesse de gronder contre cette hégémonie mondaine, ce régime du « bon ton », du « bon goût » que Mme de Staël avait si vivement dénoncé dans l'*Allemagne* et dans la *Littérature*. La tyrannie des salons et celle des grammairiens n'eut pas de plus ardent adversaire que Nodier. Si, quand il s'attache à la Renaissance, il préfère Marot à Ronsard, cette contradiction piquante ne l'empêche en rien d'être un des premiers romantiques qui ait su à merveille le XVIe siècle. Nodier est peu poète et, comme il ignore l'antiquité et la dédaigne, il est naturel qu'il n'ait pas aimé Ronsard. Mais, par contre, il s'était nourri de la prose de Rabelais et de Montaigne, de celle d'Amyot et des conteurs secondaires. Faguet l'a dit justement : Nodier écrivit comme eux une langue jeune, verdissante, et c'est avant tout à cause des services rendus à la langue que son œuvre mérite encore d'être étudiée.

On ne lit presque plus Nodier, — et, d'ailleurs, quand on revient à lui, on est pris par un charme, — mais il a été infiniment lu et goûté. Balzac l'appréciait autant que Théophile Gautier; il a été un initiateur aux choses du Moyen Age en même temps qu'au drame de Shakespeare pour Hugo; Werther, Ossian et Byron, puis, plus tard, Walter Scott ont été mis à la mode par lui. Les Romantiques ne se contentaient pas de le lire. On sait bien qu'ils fréquentaient assidument l'Arsenal de 1827 à 1840 et qu'ils allaient, les uns et les autres, auprès de ce causeur délicieux qu'était Nodier, auprès de ce liseur infatigable, et qui savait tant de choses, faire leur remonte d'idées et de mots. Si tant de mots excellents et tombés en désuétude pendant la période classique reparurent au XIXe siècle, c'est à Paul-Louis Courier qu'on le doit, sans doute, mais c'est surtout à Charles Nodier.

M. Larat a eu raison de nous montrer que ces passionnés philologues, bien plus instruits que leurs contemporains plus illustres, ont enrichi la langue de la meilleure façon, non point par « le néologisme toujours brutal », mais par « le vieux mot rajeuni ».

HENRI GIRARD.

PIERRE PARAF. **Quarante ans après (1885-1925)**. — Pensées et poèmes inédits de VICTOR HUGO, présentés et commentés par PIERRE PARAF, 61 pages in-4°. Paris, Goulet, 1925.

Dans une élégante plaquette de 61 pages. Pierre Paraf présente soixante-six vers inédits et douze lignes de prose de Victor Hugo.

Les soixante-six vers se répartissent ainsi :

Un madrigal, six vers;

Brouillon d'une épître sur une fête à Guernesey, dix-huit vers;

Portrait du ministre Dufaure, dix-huit vers;

Sur la calomnie, huit vers;

Divers brouillons sur l'idée de Dieu, dix-huit vers.

Nous ne pensons point que ces soixante-six vers ajouteront beaucoup à la gloire de Victor Hugo: ce sont des ébauches inachevées. Ces ébauches ont été pour M. Pierre Paraf l'occasion de rapprochements avec des pièces achevées du même genre. Peut-être souhaiterait-on ces rapprochements plus précis. Le madrigal inédit:

> Il faut avoir pitié du poète, Madame,
> Cachez-lui vos beaux yeux: ils les admirent trop.
> Cachez-leur votre esprit, car vous rendez leur âme
> Ivre avec un regard et folle avec un mot,

est d'une note sentimentale, que nous ne retrouverons guère dans le quatrain confronté par M. Paraf et connu :

Grâce à Boissier, chères colombes,
Heureux à vos pieds nous tombons,
Car on prend les forts par les bombes
Et les faibles par les bonbons.

Le portrait de Dufaure avec son trait final :

Le rhume est d'un titan, mais le cerveau d'un nain,

aurait gagné à être rapproché de certains portraits des *Châtiments*, où l'on retrouve la même manière de sarcasme et de familiarité.

Mais ce sont surtout les brouillons sur l'idée de Dieu qu'il eût été intéressant de rapprocher des textes précis, où ils ont été utilisés, ou d'où ils paraissent dériver. Je ne puis pas lire ces deux vers :

Il cache, quand il veut, le soleil dans ses mains
Comme un enfant cache une lampe,

sans songer au quatrain des *Chansons des rues et des bois* :

Les constellations en flamme
Frissonnaient à son cri vivant
Comme dans la main d'une femme
Une lampe se courbe au vent.
(Le Cheval.)

Le vers :

Dieu, dernier jour du temps, dernier chiffre du nombre

se retrouve, à peu de chose près, dans le *Satyre* :

L'homme, le chiffre élu, tête auguste du nombre.

Il reste que la présentation, faite par M. Pierre Paraf, est suggestive : en remuant, autour des textes cités, des idées générales et en essayant des comparaisons, il oblige le lecteur à méditer sur ces textes, à se demander quelle a été la destinée de ces délaissés, les raisons pour lesquelles V. Hugo, qui ne perdait jamais rien, en a cependant abandonné définitivement quelques-uns, et les mobiles qui l'ont déterminé à faire un sort à quelques autres.

Paul Berret.

Carlo Pellegrini, **Eugenio Fromentin Scrittore**, in-8°, 199 p. Ferrare (Taddei), 1921.

M. Pellegrini a voulu faire connaître plus largement en Italie cet écrivain tout de mesure et de délicatesse qu'est Eugène Fromentin. Remarquant, en outre, que de nombreuses études parues en France sur l'auteur de « Dominique » et des « Maîtres d'Autrefois » sont toutes partielles et fragmentaires, il s'est proposé un but plus vaste : juger dans son ensemble l'activité créatrice du romancier, du critique d'art, voire du peintre, et situer avec plus d'exactitude cet écrivain dans le cadre de la littérature française du XIXe siècle.

L'auteur expose ainsi, dans un livre d'une lecture facile et attrayante (*senza francesismi di sorta,* remarqueront les Italiens), la formation spirituelle et artistique de Fromentin, le développement de son talent, le résultat de son effort littéraire. Naturellement, il s'arrête plus longuement à analyser et apprécier « Dominique », et l'on goûte surtout les pages qu'il consacre à l'étude du sentiment de la nature chez Fromentin.

Il a tenu à ne pas encombrer son livre d'un appareil critique fatigant et vain. Mais il connaît bien « la littérature du sujet ». Bon nombre de ses jugements s'appuient sur les observations de critiques antérieurs, Sainte-Beuve, Gonse, Montégut, Bazin, Doudan. Et la bibliographie placée à la fin du volume est des plus exactes. Il serait possible, cependant, de la compléter en rappelant quelques autres publications relatives au centenaire de l'écrivain : trois articles de Jean Perrier dans « la Libre Parole » des 20, 24 et 27 mai 1921 ; un de Henri Massis (La leçon de *Dominique*) dans « la Revue Universelle » de novembre 1920 ; d'autres encore signés de critiques notables et parus le même jour, 24 octobre 1920, dans quelques journaux parisiens, de René Sudre dans « l'Avenir », de Maurice Spronck dans « l'Eclair », de Jérôme et Jean Tharaud dans « l'Information »...

Ces différentes contributions à la commémoraison de l'artiste rochellois valaient d'être citées à côté, par exemple, de celle de Paul Souday. La dernière surtout, celle des frères Tharaud, avait une importance qu'il sera permis de signaler à M. Pellegrini.

Certes, au cours de son analyse, il a l'occasion de rappeler « la Princesse de Clèves ». Mais peut-être le fait-il trop *di sfuggita*. Et peut-être aussi ne rattache-t-il pas assez étroitement le roman de Fromentin (qui, pour être unique, n'en a pas moins une importance supérieure à certaines suites interminables) à l'histoire du roman en France avant et après 1862.

La conclusion dit seulement quelques mots de l'influence exercée par Fromentin sur Mirbeau, Bourget et Barrès. Ce n'est pas le lieu ici de discuter ces différents rapprochements et surtout le premier. On s'étonnera seulement que M. Pellegrini n'ait pas montré plutôt le lien qui rattache à « Dominique » tout un autre courant de la littérature française de ces dernières années, courant où l'on retrouve, sous des dehors plus modernes, la même analyse aiguë, le même sens de la mesure, la même résignation fondée sur le triomphe de la raison qui caractérisaient déjà le chef-d'œuvre de Mme de la Fayette, courant où l'on peut ranger l'œuvre de Louis de Robert, de l'auteur d'« Amitié amoureuse », de Jérôme et Jean Tharaud, pour ne pas parler d'auteurs plus récents.

Mais ces critiques de détail ne doivent pas empêcher de reconnaître que M. Carlo Pellegrini a parfaitement pénétré l'âme de Fromentin et rendu avec beaucoup de finesse et de sympathie les principaux aspects de son talent. La collection « Logos » qui, dans l'intention du lettré qui dirige désormais la Société éditrice Taddei, doit être une *biblioteca di cultura*, ne pouvait pas s'ouvrir par un médaillon mieux réussi[1].

HENRI BEDARIDA.

CH.-J.-C. VAN DER MEULEN, **L'Idéalisme de Villiers de l'Isle-Adam.** Thèse de l'Université d'Amsterdam. H. J., Paris, Amsterdam, 1925. 1 vol. in-12 de 214 pages.

En France, la critique semble hésiter encore autour de Villiers de l'Isle-Adam, et les manuels de littérature, — même les gros, — lui mesurent encore la place avec parcimonie ; à l'étranger, au contraire, un nombre chaque jour plus grand de travailleurs se penche sur son œuvre, désireux de se former à son sujet une opinion équitable, à égale distance des enthousiasmes aveugles et des dénigrements passionnés qui ont été jusqu'à présent son partage presque exclusif.

M. Van der Meulen n'a pas prétendu nous donner une étude complète et approfondie de l'œuvre de Villiers. Ne voulant pas sans doute se lancer dans

1. Même remarque que pour le précédent compte-rendu.

un ouvrage de trop longue haleine, il s'est borné à dégager la tendance fondamentale de Villiers, le trait caractéristique de son œuvre : l'idéalisme, et à l'étudier dans ses sources et ses manifestations.

« Dans cette étude sur l'Idéalisme de Villiers », écrit-il au cours de son introduction (p. 7 et 8), « nous commencerons par examiner dans un premier chapitre quelle a pu être l'influence de la philosophie allemande; idéaliste sur l'idéalisme spontané de Villiers. Dans un deuxième chapitre, nous étudierons la double expression satirique et lyrique de l'idéalisme dans son œuvre. Dans le troisième, nous verrons comment cet idéalisme a cherché une application dans l'ascétisme et l'illusionisme. Enfin, dans les chapitres quatre et cinq, nous étudierons les manifestations de son idéalisme dans la manière dont il s'est inspiré de l'occultisme et dans sa conception très personnelle de la foi catholique. »

En somme, c'est à peu près le plan déjà suivi par M. Chapoutot, en 1908, dans son étude sur Villiers. Mais le livre de M. van der Meulen, enrichi de la substance de toutes les études postérieures et surtout d'un travail très original de méditation sur l'œuvre de Villiers, est incomparablement au-dessus de celui de M. Chapoutot. Là où le premier n'avait pu tracer qu'une esquisse sommaire, le second nous présente une étude profondément fouillée et délicatement nuancée. Son livre, écrit et composé avec beaucoup de soin, contient des mises au point très heureuses de certaines questions controversées et des nouveautés intéressantes ; il abonde en formules précises qui fixent avec exactitude certains aspects de la physionomie spirituelle de Villiers. Il est à regretter cependant que M. van der Meulen ait conçu son étude dans un esprit un peu trop exclusivement philosophique et qu'une excessive insouciance des principes de la méthode historique ne vienne diminuer la valeur de certaines de ses affirmations.

M. van der Meulen a étudié avec un soin particulier la question capitale, mais épineuse, de l'influence de Hegel sur Villiers. M. Chapoutot l'avait déjà tentée, avec plus de conscience que de bonheur. M. van der Meulen y a projeté certainement beaucoup de clarté, mais sans réussir encore à l'élucider d'une manière définitive. On regrettera en particulier qu'il ait cru devoir s'appuyer uniquement pour ses rapprochements sur l'ouvrage récent de M. P. Roques (*Hegel, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1912), au lieu d'avoir recours au texte même du philosophe, comme l'avait fait M. Chapoutot. Au point de vue historique, sa méthode marque une régression sur celle de celui-ci. L'étude de l'influence de Hegel se trouve heureusement complétée par celle, toute nouvelle, de Schopenhauer. Il a montré clairement comment le philosophe allemand a pu agir sur l'écrivain français par sa théorie de la Volonté, par son pessimisme, par l'intérêt qu'il prit toujours aux sciences occultes et l'effort qu'il tenta pour les rattacher à sa philosophie idéaliste ; enfin par des pensées détachées qui ont pu fournir à Villiers l'idée de quelques-uns de ses contes (*Banquet des Éventualistes*, p. 81 ; *Plagiaires de la foudre*, p. 73). Malheureusement, ici encore, la démonstration perd de son autorité du fait que M. van der Meulen se réfère sans cesse à des ouvrages récents : traduction de M. Bourdeau, pour les *Pensées et Fragments*, 1922 ; traduction de M. G. Platon pour le *Mémoire sur les Sciences occultes*, 1912, au lieu de faire appel à des textes que Villiers a pu lire. On regrette aussi que les intéressants rapprochements signalés se trouvent dispersés en plusieurs endroits au lieu de former la matière d'un chapitre suivi, comme pour le hégélisme. — J'avoue ne pas bien comprendre pourquoi M. van der Meulen déclare ne pouvoir approndir l'influence de la philosophie hindoue sur Villiers (p. 107). Une pensée qui a inspiré des œuvres aussi importantes que la troisième partie d'*Axel* et *Akedysséril* (pour ne parler que de celles-là) ne saurait passer pour une influence secondaire. En réalité, il me semble qu'il y a ici une faute de plan. Au lieu d'un chapitre sur le hégélisme, suivi de considérations disséminées sur Schopenhauer et la phi-

losophie hindoue, il eût fallu un chapitre sur la philosophie idéaliste allemande (Hegel, Schopenhauer), suivi d'une étude sur la philosophie hindoue, qui, présentant les mêmes tendances (idéalisme, pessimisme, renoncement), est venue tout naturellement superposer son influence à celle de la première. — M. van der Meulen s'est penché, après beaucoup d'autres, sur l'énigmatique drame d'*Axel* et il en a cherché une interprétation satisfaisante. Il a vu, dans le dénouement d'*Axel*, la condamnation de l'illusionisme prononcée par Villiers lui-même. Mais son exégèse n'est pas convaincante. Il s'hypnotise trop dans la considération du seul dénouement. Il oublie tout le reste de la pièce et en particulier que Villiers ne nous a jamais présenté Axel comme un illusioniste ; de même, quand il dit que « la fougueuse Sara, après s'être repentie de son escapade, eût fait une excellente nonne au Carmel de l'Observance étroite » (p. 140), il ne se souvient plus que Sara, quoique vivant dans un couvent, n'a jamais été plus chrétienne qu'Axel et s'est nourrie précisément de la même pensée que lui.

Le chapitre sur l'Occultisme contient des lacunes assez graves. On est surpris, dans une étude sur l'Occultisme de Villiers, de ne pas trouver une analyse des figures de Mages (Salomon et Janus) et d'Initiés (Tullia Fabriana, Helcias, Axel et Sara) qui passent dans cette œuvre et qui représentent certainement l'un des rêves de puissance caressés par Villiers. On s'étonne aussi de voir M. van der Meulen se référer à un ouvrage moderne et de seconde main comme l'*Anthologie de l'Occultisme* de M. Grillot de Givry, parue en 1922. Le chapitre sur le Catholicisme contient d'excellentes choses. M. van der Meulen a raison quand il écrit : « Sa foi... n'est qu'un traditionnalisme, un atavisme ancré dans ses fibres les plus intimes par le travail des générations » (p. 201-202). Mais il y a, à côté de cela, d'étranges inconséquences. M. van der Meulen accepte sans contrôle la phrase sur la matérialité de l'âme que Villiers (par deux fois) attribue à saint Thomas d'Aquin. Et c'est déjà bien imprudent. Mais, si la phrase est bien de l'Ange de l'École, confirmée par le pape Clément V, s'il vous plaît, comment M. van der Meulen peut-il écrire un peu plus loin (p. 194) : « Villiers a eu une conception de l'âme différente de celle qu'enseigne l'Église catholique ? De même (p. 195), du point de vue de l'orthodoxie, il fait grief à Villiers d'avoir critiqué la tyrannie religieuse et le fanatisme inquisitorial, en traçant les caractères de l'Archidiacre et de l'Abbesse. Mais (p. 197) il reconnaît que ces personnages « n'ont été choisis par Villiers que parce qu'ils compromettent l'Église ». Ce chapitre est vraiment un peu inconsistant.

En résumé, l'ouvrage de M. van der Meulen, même dans les limites qu'il s'était imposées, est incomplet ; il lui arrive de pécher par défaut de méthode, excessive systématisation ou contradiction. Il n'en reste pas moins le livre le mieux écrit et le plus juste qui existe aujourd'hui sur l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam.

P.-S. — Parmi les fautes typographiques, qui sont assez nombreuses, je ne relèverai que celles qui défigurent le texte de Villiers : p. 134, l. 21-22 : « Essayer de le revivre (ce moment), en modulant, chaque jour, à son image, une poussière... » (*Axel*, 4e partie) ; lisez : « en modelant ». — P. 32, l. 29-30 : « Dans les limites du Devenir, cette femme s'était égarée en ce corps » (ève future) ; lisez : « dans les limbes du Devenir ». — P. 188, n. 4 : « Mes idées religieuses se bornent à cette conviction que Dieu a créé l'Homme et réciproquement ». Si M. van der Meulen n'avait pas oublié un mot : « cette *absurde* conviction », il n'aurait pas été étonné de trouver la pensée dans la bouche de Tribulat Bonhomet. Celui-ci ne la cite qu'en plaisantant et parce qu'il la trouve absurde ; bien entendu, elle n'est absurde que pour lui. — P. 106, l. 24-25, M. van der Meulen cite : « L'or *est* le hasard, voilà le mot de la Terre » (*Axel*, 3e partie). Ce qui ne veut rien dire. En réalité, Villiers a écrit : « L'or *et* le

hasard, voilà le mot de la Terre ». Posséder l'or et s'en remettre au hasard, ne plus penser, voilà le conseil que donne la Terre et qui s'oppose à celui du Mage : Renoncer à l'or et ne pas croire au hasard. Ce texte est attesté par les deux premières versions de la troisième partie : Vie artistique, octobre 1882 ; Jeune-France, mars 1886. Il est vrai qu'ici M. van der Meulen a une excuse : la faute se trouve dans l'édition Quantin (la première) ; on la rencontre dans la partie que la Mort a empêché Villiers de revoir ; elle a échappé à la vigilance de Huysmans et toutes les autres éditions l'ont reproduite — religieusement.

E. Drougard.

Maurice Grammont, **Le vers français : ses moyens d'expression, son harmonie**, troisième édition revue et augmentée. Paris, Champion, 1923.

Il n'y a pas à faire de nouveau un compte rendu d'ensemble de ce livre réputé. Il me suffit de dire que, dans sa troisième édition, il a été modifié autant que le permettait la crise de la librairie. Pour n'être pas très nombreuses les nouveautés importantes sont de prix. Elles ont été inspirées à l'auteur par son expérience de la phonétique expérimentale.

Aux pages 88-92 l'analyse de six vers de *Napoléon II* a été remplacée par celle de trois vers d'*Iphigénie* (Heureux qui satisfait de son humble fortune...). Or, dans cette analyse, on trouvera d'abord un exposé, singulièrement lumineux et pénétrant, des rapports qu'ont entre eux, pour l'impression globale, la durée des syllabes, leur intonation et leur intensité. On y trouvera ensuite des indications suggestives sur les différences du rythme des vers et du rythme de la prose. Ce ne sont que des indications. On pourra les compléter par un passage du *Petit Traité de prononciation française* auquel l'auteur renvoie. Mais ce qui est à souhaiter c'est qu'il reprenne plus tard dans toute son ampleur et sa complexité la question du rythme de la prose. Elle pourrait faire un appendice à une nouvelle édition du livre sur *le Vers*.

Dans la nouvelle rédaction des pages 97 et suiv., M. Grammont reprend la question de l'allongement consonnantique. La première rédaction avait bien signalé le phénomène. Mais la nouvelle examine en quel cas ce rythme particulier peut produire ses effets. Des exemples de Musset montrent qu'il est propre à donner des impressions de légèreté et de négligence ; des exemples de Hugo qu'il convient aux passages oratoires d'un ton grave. Or l'analyse établit que, dans les deux cas, les caractères physiques du phénomène ne sont pas les mêmes ; que dans le premier l'intonation ne joue aucun rôle et qu'elle en joue un dans le second ; que dans le premier l'intensité ne joue pas le même rôle que dans le second. — Il y a dans toute cette démonstration une alliance remarquable de précision scientifique et de sentiment littéraire.

Joseph Vianey.

CHRONIQUE[1]

XVIe SIÈCLE

Du Bellay. — A. Steiner. Glosses on Du Bellay. [Comparaison des Regrets, XXXI, et de la neuvième ode du *Recueil de Poésie.*] *Modern Philology*, t. XXIV. (H. C.-L.)

Marot. — C.-E. Parmenter. The authorship of *La grande Généalogie de Frippelippes.* [L'auteur de cette attaque contre Marot est Macé Vaucelles.] *Modern Philology*, XXIII. (H. C.-L.)

Rabelais. — N.-H. Clement. Influences of the Arthurian Romances of the five books of Rabelais. Chicago Dissertation. University of California Press, 114 p. (H. C.-L.)

Histoire de la Poésie du XVIe siècle. — F. Lachèvre. Les chansons de Calliarthe sont-elles de Madeleine de Laubespine? [Conclusion négative contre celle de M. Sorg.] *Bulletin du Bibliophile*, 1er juin 1927.

XVIIe SIÈCLE

Bossuet (J.-B.). — Pièce autographe non signée, deux pages en latin. [Notes prises à la lecture d'un ouvrage latin.] — (Catalogue Georges Saffroy, mars 1927.)

— Voir Fénelon.

Corneille. — Gustave L. van Roosbroeck. Corneill'es early theories [et évolution de son génie jusqu'à la tragédie cornélienne. Intéressant]. *Neophilologus*, 1927.

Fénelon. — Explication des maximes des saints sur la vie intérieure. Paris, P. Aubouin ; P. Emery ; Ch. Clousier, 1697. On a ajouté deux lettres autographes, l'une de Fénelon, mars 1697, faisant sa soumission à Bossuet

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues ; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc. *Toutes les indications d'autographes nous sont communiquées par M. Édouard Champion.*

sur le présent ouvrage : « Je profiterai, Monseigneur, des derniers avis que vous avez la bonté de me donner sur mon mémoire. Ma docilité et ma reconnaissance à votre égard s'étendront toujours à d'autres choses plus importantes. » Celle-ci a été reliée avec le volume; l'autre, de Bossuet à un tiers (post-scriptum de onze lignes), relative à ces mêmes Maximes des Saints et tout en opposition avec la mansuétude de Fénelon : « J'ai oublié de vous dire sur le livre de M. de C[ambrai] que visiblement le dessein est de défendre indirectement Me G[uyon] et de se mettre à couvert en faisant voir que le refus de la condamner n'empesche pas qu'il n'enseigne une bonne doctrine,... etc. » — (Catalogue de livres anciens, Giraud-Badin, 1927.)

Lettres portugaises. — F.-C. Green. Who was the author of the Lettres portugaises? [Guilleragues, qui peut être Lavergne de Guilleragues.] *Modern Language Rewiew*, t. XXI.

Molière. — Francis Baumal. Qui fut Tartuffe? (*Le Flambeau*, Bruxelles, avril 1927). [Défend les conclusions du livre récent du même auteur.] — (G. Ch.)

Pascal. — Georges Colle, La tristesse de Pascal (*Le Flambeau*, Bruxelles, 30 septembre 1926. [Intéressant.] — (G. Ch.)

Histoire des Journaux. — G.-B. Watts. Minutoli's Dépêches du Parnasse ou la Gazette des Savants. *Pub. of the Modern Languages Society of America*, t. XLI. (H. C.-L.)

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais. — Pierre Francastel. La première version du monologue de Figaro. [Publication, autorisée par M. Gaston Menier, et commentaire historique, très diligent et solide, de cette première version, donnée autrefois par le colonel Delarue Caron de Beaumarchais à Eugène Lintilhac, qui en avait, dans les *Annales*, fait connaître quelques fragments. Précieux document.] *Journal des Débats*, 31 mai 1927. — (Ch.-H. Boudhors.)

Collé. — O.-K. Lundeberg. Collé identified as a collaborator on the *Anecdotes dramatiques*. *Philological Quarterly*, t. V. (H. C.-L.)

J.-J. Rousseau. — A. Schinz. La date d'achèvement de la *Nouvelle Héloïse*. [Discute mes arguments pour la date de 1757 que j'avais d'ailleurs donnée seulement comme probable, étant données les contradictions des textes. Conclut pour 1758.] *Publications of the Modern Languages Society of America*, t. XLI.

Mme de Tencin. — P. Reboux. Mme de Tencin. [Spirituel. Pas de documents nouveaux.] *Revue de France*, 1er juillet 1927.

Voltaire. — G.-B. Watts. Notes on Voltaire. [Lettre inédite relative à Mahomet. Discussion de la date de son retour de Bruxelles. Libelle inédit de Gacon contre lui.] *Modern Language Notes*, t. XLI.

— B.-M. Woodbrige. Voltaire and Saint-Simon. [Raison possible de son hostilité à Saint-Simon.] *Leuvensche Bifdragen*, t. XVII. (H. C.-L.)

— G.-L. van Roosbroeck. Voltaire's as a vaudevilliste. [Chanson satirique inédite inspirée par Voltaire.] *Romanic Review*, t. XVII. (H. C.-L.)

— Lettres inédites à Fyot de la Marche [1761-1764], pub. [avec une introduction substantielle] par A. Aulard. *Revue de Paris*, 1er juillet 1927.

Voltaire. — Barbara Matulka. Voltaire and the queen of Prussia : a letter recovered [lettre importante de Veyssière de la Croze à Voltaire, du 25 mai 1728, qui se trouve dans la collection Morgan]. *Modern Language Notes*, juin 1927.

Histoire des Doctrines sociales. — René Maunier. Leçons d'introduction à la sociologie comparée. [Leçons faites à l'École des Hautes-Études sociales et publiées par l'École Universelle, 59, boulevard Exelmans, Paris. Très intéressants chapitres sur les origines de ces études aux XVIIIe et XIXe siècles.]

Histoire du Théâtre. — Voir V. Hugo.

XIXe SIÈCLE

Balzac. — A. Lombard. Balzac et Neuchâtel [très précis renseignements nouveaux] dans *Neuchâtel*, à Neuchâtel, Seiler, 1927.

— Mary W. Scott. Variations between the first and the final edition of Balzac's *Les Employés*. *Modern Philology*, t. XXIII. — (H. C.-L.)

Barbey d'Aurevilly. — R. Martineau. Pèlerinage littéraire au pays de Barbey d'Aurevilly. *Les Marges*, juin 1927 [Intéressant et précis. Cf. *Figaro*, 18 juin].

— Lettre ouverte à M. Jules Guérin, secrétaire de la rédaction du *Gil Blas*, dans laquelle il attaque avec violence M. de Pontmartin au sujet d'un article qu'il a écrit sur l'*Ensorcelé* (octobre 1882).

— Lettre autographe à M. Boucheron, sur papier avec sa devise : *Never More*. — Il le supplie de lui avoir une place au Château-d'Eau : « Je n'ai pas de feuilleton pour dimanche, sans cette place, et je compte sur votre complaisance pour me la faire donner ». — (Vente Lemasle, 5 avril 1927.)

Barrès (Maurice). — Le Jardin de Bérénice. Nouvelle édition. Paris, E. Paul, 1910. — On a joint, montée en tête du volume, une très intéressante lettre autographe de Maurice Barrès du 22 juillet 1902 : « Mon cher ami, je vous fais parvenir une brochure que je reçois aujourd'hui et qu'on distribue en Alsace. Il ne vous sera pas difficile de distinguer mon idée, si vous vous reportez à mon idée générale de fonder la nationalité, ou plutôt de constater que la nationalité est fondée sur la terre et les morts. En fortifiant la terre et les morts, je fortifie la nationalité alsacienne qui est française ». — (Catalogue Escoffier, mars 1927.)

Baudelaire. — L.-P. Shanks. Baudelaire and the Arts. *Modern Language Notes*, t. XLI. — (H. C.-L.)

— Lettre, 11 juin 1864. — Invitation à assister à une soirée littéraire d'un caractère tout à fait intime, pour laquelle M. Prosper Crabbe veut bien prêter son salon. — (Vente Lemasle, 5 avril 1927.)

— Lettre, 10 février 1857, à Poulet-Malassis, au sujet des caractères pour l'impression des *Fleurs du Mal*. — (Vente Andrieux, 25-26 avril 1927.)

Béranger. — Lettre à une amie ; Rougeperiers, 19 septembre 1852. — Il lui rend compte des démarches qu'il a faites pour placer son fils dans les affaires de MM. Pereire. Il est depuis cinq jours chez Dupont de l'Eure et il se plaint du mauvais temps et de la pluie qui est pour lui une vieille amie, car il l'a subie bien souvent : « Le pauvre Dupont voudrait bien la braver comme je le fais : il marche tout courbé, et, quand il a été cinq minutes, il lui faut rentrer au logis. Désirez donc de vieillir, pour finir ainsi, ou comme Chateaubriand devenu muet et insensible, ou pour tomber dans l'imbécillité comme

un vieil ermite. Je devrais bien m'arrêter à mes soixante-douze ans. Je vous assure que je ne passe pas de jour sans le souhaiter. » — (Vente Lemasle, 5 avril 1927.)

Béranger. — Voir Michelet.

Chateaubriand. — A. Schaffer. Chateaubriand's reading during his emigration. [Liste des références littéraires dans l'Essai sur les Révolutions.] *Philological Quarterly*, t. V. — (H. C.-L.)

— Marcelle Joignet. La duchesse de Duras. [Étude sommaire mais exacte et agréable.] Broch. de 36 p. Blois. Éditions du *Jardin de la France*, 1927.

— L. Sting Chamber. Chateaubriand à Grenade ? Un problème sur *Le dernier Abencérage* [Ignore l'édition critique du *Dernier Abencérage*, par M. P. Hazard et Mme M.-J. Durry, qui expose le problème beaucoup plus complètement. Quelques indications neuves cependant]. *Études*, 5 juin 1927.

— G. Collas. L'hérédité de Chateaubriand. [Étude précise et bien informée sur les traits de caractère et sur le tempérament qu'il a hérités de son père et des Bédée.] *La Gazette médicale de Bretagne*, 15 mai 1927.

— Mme Salonne. Plancoët, premier exil de Chateaubriand. *La Bretagne touristique*, 15 mai 1927.

— Mme M.-J. Durry. Chateaubriand et Mme de Girardin [Précis. Une lettre inédite de Chateaubriand (2 décembre 1833)]. *Les Nouvelles Littéraires*, 9 juillet 1927.

Coppée. — Lettre à M. Lemoyne ; Paris, 19 septembre 1867. — Il le charge d'exprimer à M. Charles Deulin pour les éloges et aussi pour les critiques qu'il lui adresse ; il aurait peut-être à protester un peu contre les uns et contre les autres ; mais l'analyse de M. Deulin est faite avec talent, sympathie et bonne foi : « Dites-lui surtout, je vous prie, que l'auteur du *Reliquaire* est jeune et qu'il travaille, et qu'il n'a peut-être pas dit son dernier mot ; que c'est une œuvre utile et généreuse que celle de défendre et d'encourager les poètes dans un temps où, plus injustement qu'il ne semble le croire, la solitude se fait autour d'eux, etc. » — (Vente Lemasle, 5 avril 1927.)

Dumas (fils). — Deux lettres. — Dans l'une d'elles, il envoie à son correspondant la vue de la maison où est né son père, ainsi que celle de la maison où il est mort ; il parle ensuite du manuscrit de *Monte-Cristo* et de la reproduction d'une page d'*Antony*. Il n'est pas sûr que l'inauguration du monument de son père ait lieu à la date fixée, les travaux n'ayant pas marché aussi vite qu'on l'aurait voulu. — (Vente Lemasle, 5 avril 1927.)

Duchesse de Duras. — Voir Chateaubriand.

Flaubert. — Deux lettres inédites d'Ed. de Goncourt et de G. Flaubert à Léon Cladel, dans « Léon Cladel raconté par sa fille ». *Figaro*, 21 mai 1927.

— A. Albalat. G. Flaubert et V. Hugo. Lettres et documents inédits [Billets de V. Hugo à Flaubert]. *Revue Mondiale*, 1er juin 1927.

— O. Patzer. Unwritten works of Flaubert [Œuvres entreprises et inachevées]. *Modern Language Notes*, t. XLI. — (H. C.-L.)

— Lettre à l'éditeur Charpentier. — Elle se termine ainsi : « ... Et cessez de vous « ennivrer » dans les cabarets avec les auteurs obscènes ! au nombre desquels j'ai l'honneur d'être. En vous serrant la patte. G. Flaubert. »

— Lettre autographe adressée à l'éditeur G. Charpentier. — Le célèbre écri-

vain s'y plaint d'un mauvais état de santé, « résultat, sans doute, d'un travail forcené depuis un an... ». G. Charpentier a écrit au bas de la lettre la date de sa réception, le 5 mars 1877. — (Vente Andrieux, 25-26 avril 1927.)

A. France. — Anatole France and Copernicus [une erreur de date dans *la Rôtisserie*]. *Philological Quarterly*, t. V. — (H. C.-L.)

— Jean Jacob. Les idées sociales d'A. France. *Grande Revue*, 19 avril 1927.

— Nicolas Ségur. Conversations avec A. France. *Revue Mondiale*, 1er juin 1927.

— Le Puits de Sainte-Claire. Épreuves corrigées de ce roman. Ces premières épreuves présentent de très nombreuses corrections autographes d'Anatole France et d'un autre correcteur : mots ajoutés ou supprimés, passages entiers refondus en une nouvelle phrase, plus concise et plus claire. La fin du second chapitre du *Joyeux Buffalmacco* a été barrée et remplacée par dix lignes autographes d'A. France, ironiques et spirituelles, sur les *Joies célestes* (reproduites dans le catalogue de la vente). Les dédicaces des divers contes ont été particulièrement transformées. A. France a inscrit le nom d'Alph. Daudet sur le premier, primitivement dédié à J. Lemaître, tandis qu'il reportait J. Lemaître au second au lieu de J. Massenet, et dédiait les troisième et quatrième à Eug. Müntz et H. Rebell, et le neuvième à Paul Guigou. — (Vente Andrieux, 25-26 avril 1927.)

Th. Gautier. — Manuscrit autographe, article sur les ballons. — Th. Gautier prévoit l'avenir et le fait en poète : « Quel charmant spectacle ce sera de voir se croiser dans l'air à différentes hauteurs ces essaims d'aérostats peints de couleurs brillantes et dorés le jour par la lumière et la nuit faisant l'effet avec leurs lanternes d'étoiles. Il y aura des ballons de place et des ballons de maître. » — (Vente Andrieux, 25-26 avril 1927.)

Mme de Girardin. — Voir Chateaubriand.

Glatigny. — A. Schaffer. A. Glatigny : A study in litterary relationships. [Discussion et correction d'assertions de ses biographes]. *Modern Language Notes*. T. XLI. — (H. C.-L.).

A. de Gobineau. — Lettre, 16 avril 1846. Il annonce qu'il publie en ce moment dans la *Quotidienne* un roman intitulé : *Les Aventures de Jean de la Tourmiracle, surnommé le prisonnier chanceux*, « et, sous peu de temps, j'en aurai un autre dans la *Presse* sous le nom de *Carlo Gozzi* ».

Il demande s'il serait à sa convenance d'acquérir l'un ou l'autre de ces ouvrages, tous deux en deux volumes chacun, ou même d'acquérir les deux. — (Catalogue Mlle Charavay, n° 20.)

Ed. de Goncourt. — Voir G. Flaubert.

V. Hugo. — H.-E. Smith. Horace Walpole anticipates Victor Hugo [Demande pour la tragédie le contraste entre les scènes comiques et tragiques, dans son *Château d'Otrante*]. *Modern Language Notes*, T. XLI, (H. C.-L).

— Émile Henriot. *Victor Hugo, « Ruy Blas » et Madame d'Aulnoy*. [Étude des sources de *Ruy Blas*, d'après les *Mémoires de la Cour d'Espagne* de Mme d'Aulnoy, eux-mêmes imités d'autres *Mémoires* de Villars, ambassadeur à Madrid, père du Maréchal.] *Le Temps*, 12 avril 1927. (G. Mongrédien.)

— Émile Henriot. Une première version des *Misérables* [à propos de la publication, par M. Gustave Simon, des *Misères*]. *Le Temps*, 26 avril 1927.

— Hernani, drame en cinq actes. Paris, Conquet, 1890. On y a joint une

lettre de Victor Hugo à Banville, dans laquelle il remercie Banville « de son beau feuilleton du *National* où il parle d'*Hernani* en maître et en confrère. Il n'y a rien de plus charmant que votre esprit : il est ce qu'il veut être : à la fois logique et exquis comme était Horace. Je félicite le *National* de 1869 de vous avoir pour critique. Il y a aujourd'hui quelques noms qui sont synonymes de succès ; vous êtes un de ces noms-là. La pensée littéraire de notre XIXe siècle, va, grâce à vous, venir en aide, dans le nouveau *National*, à la pensée politique, du reste très nettement exprimée ». — (Vente Lemasle, 5 avril 1927.)

V. Hugo. — Cahier d'écolier étiqueté « Quatrième » ayant appartenu à Charles Hugo, et portant comme titre « Excerpta et collecta », année 1842. Manuscrit in-4° de 69 pages, contenant de très nombreuses corrections autographes de Victor Hugo, qui montrent avec quel soin le grand poète romantique s'occupait de l'instruction de ses fils. — (Catalogue Nourry, n° 204.)

— Voir Flaubert.

Huysmans. — Numéro du *Figaro* consacré au souvenir de J.-K. Huysmans, 14 mai 1927. Articles et souvenirs personnels de L. Descaves, J.-H. Rosny aîné, M. Talmeyr,... etc.

— Lettre à Fr. Coppée, 11 mars 1893. — Il vient de lire ou plutôt de relire *Longues et Brèves*, dont la plupart des morceaux lui étaient connus, sauf la longue pièce sur Paris. — « Que vous avez raison de maudire les saccages que nous infligent les iconoclastes des Ponts et les extraordinaires voyous qui remplissent le Conseil municipal. On est tout de même content de se trouver, dans une telle époque, quelques-uns ayant des idées communes et d'analogues regrets !

« Le livre fleure bon, comme d'habitude, le parfum de l'intimisme et la délicieuse odeur des petits coins pauvres ; avec, comme dans *Palottes*, la jolie ironie qui passe sur les décadents et les éternels romans d'adultères que vous dépistez si finement, etc. »

— Lettre à un ami. Lourdes, villa Saint-Antoine. — « Je vis depuis huit jours dans le plus étonnant tohu-bohu d'un 14 juillet, international, avec Belges, Autrichiens, Luxembourgeois et deux mille Espagnoles qui poussent des cris de hyène, en agitant des mouchoirs. On couche dans les églises faute de place ; cinq mille personnes de plus qu'au pèlerinage national sont ici, et on attend la Bretagne et la Hollande. Je vis à l'hôpital et à la clinique où défilent des maladies effroyables. Je suis toutes les processions où l'on bénit les malades. Pas de miracles *sérieux*. Car il n'y a pas à écouter une foule affolée qui crie au miracle à tout bout de champs, quand le Saint-Sacrement passe. Les vraies guérisons se font discrètement à la grotte. Là, j'en suis de réelles, voyant chez Boissarie les miraculés tous les jours.

« Quant à prier dans cette Kermesse ! ! — enfin on le peut encore assez pour ce que vous savez. Et je m'en acquitte pour nous. Tout ça ne vaut pas la crypte de Chartres, ah non ! — et quelle liturgie ! des vêpres sans antiennes, avec deux psaumes seulement ! Des évêques, en masse, des têtes ! ! ah ! ça n'est pas fait pour retenir la Vierge en ces lieux ! etc. »

— Lettre à un ami (Montrosier). — « Il y a un temps fou qu'il voulait passer à son bureau, il n'a pas pu, le sien étant devenu insupportable par suite de changements de chefs et de gens amenés du dehors. D'autre part, il a perdu avec sa névrose une année. Il va bien maintenant, mais il travaille à force et s'enferme comme dans une thébaïde, pour rattraper le temps perdu, ne pouvant pas travailler pour lui pendant les heures de la journée. Il ne pourra pas se rendre à Médan le dimanche, attendu qu'il faut ce jour-là qu'il aille à Bati-

gnolles chercher sa sœur à l'École Normale. — Il y a un temps fou que je n'ai vu Zola, je lui ai écrit d'ailleurs les motifs, dites-lui mille amitiés de ma part dimanche, » etc.

Huysmans. — Lettre à un ami. — Lettre relative au volume : *Les Contes Rapides*. « Ils foisonnent de véridiques et délicats détails tristes. Il en est deux qui, à ce point, sont surtout prenants : Les pommes cuites et ces mariages manqués si délicieusement mélancoliques. — Et je pourrais en citer d'autres, parbleu ! — La convalescence où il y a un intérieur de province qui fleure fermement son fruit et qui aboutit en une de ces fins qui n'en sont pas et que j'aime parce qu'elles sont bien la vie, » etc.

— Lettre à Fr. Coppée, 3 pages in-8. — Lettre relative à la pièce : *Jacobites*. — (Vente Lemasle, 5 avril 1927.)

— Lettre à un confrère. — Lettre relative au roman : *Fils adoptif*. — « *Fils adoptif* est un bon roman naturaliste, tel que ce genre s'effectue à l'heure actuelle. Je l'ai lu avec soin et, malgré la langue qui ne me semble pas encore bien pressante, je trouve le livre curieux au point de vue de certaines analyses d'enfance et surtout de certaines notations de parler très expertes et très justes. Toute cette enfance martyrisée est patiemment, longuement exposée et touchante par la cruauté placide qui s'en dégage, » etc.

— Lettre à un confrère. — Lettre où il lui fait la critique de son ouvrage. — « Ramasser en peu de mots beaucoup de choses, vous n'êtes pas difficile, mon cher confrère, mais c'est tout l'art... C'est tout Baudelaire et Flaubert, les deux plus admirables écrivains que la France possède, avec Hugo. — En sonnets, ce fut l'élancement de Soulary, trop oublié peut-être, et qui réussit parfois ces épuisantes tâches, » etc.

La Harpe. — Ulysse Rouchon : A l'Académie de Lyon. Une communication sur une aventure de La Harpe chez Mme Récamier.

[M. Chardiny a découvert une note manuscrite du bibliophile Coste, qui apprit, en 1811, de Mme Récamier elle-même, tout le détail de la mystification qu'elle fit subir au « philosophe converti », vers 1800, et dont Sainte-Beuve a parlé « quelque part dans ses Causeries » (c'est dans les *Lundis*, T. V, p. 137-138). Des noms sont ici proposés, entre autres celui du premier rôle [la jeune femme, un neveu de Mme Récamier.] *Journal des Débats*, 17 janvier 1927. — (Ch.-H. Boudhors).

Lamartine. — Comte Serge Fleury. Une promesse de Lamartine [Aventures pécuniaires et politiques du ménage J. Lefèvre-Deumier, amis de Lamartine]. *Revue Mondiale*, 1er juin 1927.

— M. Wolf. L'ange gardien de Lamartine [Valentine de Cessiat]. *Revue Mondiale*, 1er octobre 1926.

Dr R. Molinéry. Lamartine à Luchon (1840). [Lettre inédite au député Amilhau]. *Chronique médicale*, 1er juin 1927.

— M. Testot-Ferry et M. Ulysse Rouchon. Une lettre inédite de Lamartine sur la mort de sa fille [sans doute adressée à Vignet. M. Rouchon l'encadre dans un commentaire bref et complet. La lettre semble de très peu postérieure à la mort de Julie (6 décembre 1832)]. *Annales* de l'Académie de Mâcon (1927) et *Journal des Débats*, 23 mai 1927. (Ch.-H. Boudhors.)

Leconte de Lisle. — Lettre aut. sig. d'une dame, 18 août 1877.

Malgré son désir, il lui a été impossible de retourner à Saint-Ideuc : dès son retour à Saint-Énogat, il a passé une nuit affreuse ; il était tellement bien

le lendemain qu'il n'a pas eu la force de quitter son lit. — (Vente Lemasle, 5 avril 1927).

Loti. — Lettre à un ami. — Il lui a envoyé son image. Il pense qu'elle lui convient malgré son costume étrange; s'il la fait graver, il lui demande d'écrire au-dessous le nom et l'adresse du photographe pour lui attirer des clients. — (Vente Lemasle, 5 avril 1927.)

— Lettre à un ami, relative à un portrait. — « S'il doit y avoir un article accompagnant le portrait, il y a une petite chose que j'aimerais qu'il contînt (Est-ce assez académique contînt !) » Etc.

— Lettre. — Il ne sait comment lui dire assez gentiment merci pour qu'il comprenne bien toute la reconnaissance qu'il a pour lui. Il a envoyé à Adrien Marie une invitation en même temps que la sienne avec une lettre qu'il s'est efforcé de faire aimable; il comptait lui demander l'adresse de Ziem pour lui écrire; son intention est de lui envoyer un de ses livres avec une petite dédicace.

— Lettre. — Il ne comprend pas très bien les rancunes de M. Dalloz à qui il trouve la mémoire courte à son endroit. En quoi sa présence à la librairie Lévy le blesse-t-elle plus, lui, que tous les autres directeurs de journaux de Paris, auxquels il n'a rien demandé et qui lui ont consacré de longs articles, sans qu'il n'ait jamais rien fait pour eux. — « La requête que vous avez reçue de moi est *la première et la seule* que j'aie écrite à un journal quelconque. » Etc. — (Vente Lemasle, 5 avril 1927.)

P. Louys. — J. Mouquet. A. Samain et P. Louys. [Comment Samain poussa Coppée à écrire un article enthousiaste sur *Aphrodite...*, etc. Lettre inédite de Samain à P. Louys, 17 juillet 1898.] *Figaro*, 23 juillet 1927.

Maupassant. — Pierre Borel. La folie de Maupassant (Souvenirs et documents inédits). *Revue de France*, 1er juillet 1927.

P. Mérimée. — Numéro consacré à P. Mérimée. Articles de M. Levaillant; 5 lettres inédites à Viollet-le-Duc ; P. Trahard (sur les inédits); A. Babelon..., etc. *Figaro,* 19 février 1927.

— M. Rudwin. Mérimée and the marvelous, *French Quarterly*, t. VIII (H. C.-L).

— Lettre autographe, datée de Muruto (Italie) à M. Vogin. — Il y fait une courte relation de son voyage, et parle d'une chute dans un précipice où il s'est endommagé le nez et déchiré sa redingote. Il dit aussi que le Prince Louis-Napoléon ayant peu de chance de régner, le voyage à l' « algajola » ne pouvait servir à son amusement. — (Vente Andrieux, 25-26 avril 1927.)

— Pièce signée 6 mars 1855, une page et demie. Reçu de M. Charpentier, libraire, la somme de six cents francs pour un tirage à 2000 exemplaires du volume de ses œuvres qui comprend *Colomba*. — (Vente Lemasle, 5 avril 1927.)

— Lettre à un confrère; *12 juillet 1852*. — Il lui demande sa protection pour un jeune peintre (Madame Lacoste).

— Lettre, *9 janvier 1852*. — Il se félicite de le savoir en pays si monumental que le département de la Marne. Il sera bien heureux de faire halte à Châlons et d'y causer de leur jeune temps et des antiquités. L'abbé Champenois, qu'il connaît depuis longtemps, est un curé modèle. — « Je désire bien vivement que son projet réussisse et je le vois en bon train. J'espère que la Commission des Monuments historiques donnera sa pierre pour achever le

clocher. Malheureusement nos affaires archéologiques souffrent un peu des affaires politiques, etc. » — (Vente Lemasle, 5 avril 1927.)

Michelet. — Ed. Spalikowski. Michelet et Béranger agents électoraux [pour la candidature d'E. Noël en 1848. Pittoresque]. *Revue Mondiale*, 15 septembre 1926.

Montalembert (De). — Un assez grand nombre de lettres autographes énumérées, avec extraits, dans le Catalogue de Mlle Charavay, n° 20.

Nodier. — M. Camille Vuillame : Nodier journaliste. [Intéressants renseignements sur les journaux et revues où Nodier, à partir de 1803, écrivit des articles littéraires ou politiques, signés ou non, dont le plus grand nombre n'a pas été recueilli dans ses *Œuvres complètes*]. *Journal des Débats*, 22 mai 1927. (Ch.-H. Boudhors.)

— Une lettre inédite [à l'éditeur Renduel, 18 avril 1833. Projets de publications.] *Figaro*, 28 mai 1927.

— Lettre à un ami; 1826; — Il lui envoie des corrections pour les notices Gaignères et Chapelle. « Dans la *Notice sur Chapelle*, je n'ai pas confondu La Chapelle de l'Académie française avec celui-ci. Ce serait une erreur qu'il faudrait réparer dans la Notice sur La Chapelle.

— Lettre, comme bibliothécaire de l'Arsenal, à M. le docteur Tourtelle, chirurgien major du train des équipages à Vernon; Paris, 27 juillet 1832; lettre où il demande d'éclairer son anatomie défaillante, et de répondre à ses questions. « Si le trou botal qui fait communiquer le sang de l'une à l'autre oreillette du cœur ne se fermait pas à la naissance, l'homme ne pourrait-il pas vivre sans respirer et par conséquent dans un milieu non respirable, tel que l'eau? En ce cas, les poumons inutiles ne pourraient-ils pas (ceci est une hypothèse, mais fort curieuse) lui servir à faire le vide dans la partie qu'ils occupent, et en prenant une capacité convenable y exercer une fonction d'aérostat?

« Tu vois la conséquence paradoxale. L'homme maître de vivre dans l'eau et de s'élever dans l'air par le seul acte de cette volonté ascensionnelle que les rêves nous enseignent, au seul moyen d'une modification presque insensible dans l'organisme. »

— Lettre comme membre de l'Académie française à M. Le Comte (après 1833); relative à un de ses compatriotes.

— Lettre. — Il le remercie avec une extrême gratitude de l'envoi qu'il a bien voulu lui faire de sa belle étude sur les anciennes églises. « J'ai passé une partie de ma vie à prêcher pour les vieilles églises, et je suis fier et heureux de rencontrer à chaque page de votre ouvrage une façon de sentir et de juger qui est aussi la mienne; toute sympathie de pensée est honorable avec un homme de votre mérite. »

— Lettre; 1836. — « Il lui envoie un article *Anachronisme* que j'ai trouvé plus piquant que l'autre. Je le crois de mesure, mais je l'ajusterai à nos convenances typographiques en relisant l'épreuve. Je reste votre débiteur de l'article *Anagramme*. »

— Lettre à M. Charles Salvi; Paris, 7 mai 1839. — Il le remercie de son Lope de Vega. « Ce serait bien un livre selon mes vœux, mais malheureusement vous partez trop tôt pour que j'espère être sorti d'ici là de ma profonde misère; s'il vous reste ce que je n'imagine pas, il deviendra mien à votre retour ».

Nodier. — Lettre à M. Colomb de Batnies. — Il lui recommande le livre de M. Delcroix, et le prie de demander à M. Belin s'il ne compte pas lui donner encore quelques exemplaires de ses *Nouvelles*. « Je vous remets mes intérêts entre les mains. »

— Lettre à un ami. — « Vous avez trouvé un secret qui m'est inconnu, celui de dire admirablement la même chose de deux manières différentes. Je me suis seulement permis, pour vous être agréable, une petite modification qui ne porte pas sur une faute (il n'y en point), mais sur une délicatesse de langue. Mêlez vos billets et envoyez au hasard. Choisissez si vous voulez le plus tendre. » — (Catalogue Mlle Charavay, n° 20.)

— Lettre au libraire Maradan ; Paris, an IX. — Il espère qu'il voudra bien lui faire l'honneur de dîner avec lui. « Je t'attends, hôtel d'Hambourg, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 69, à quatre heures. »

Lettre. — Lettre où il donne des conseils pour l'impression d'un ouvrage. « Je vous dis cela parce que je suppose qu'on n'a pas encore fait votre remaniement. Celui-ci qui n'est rien me paraît bien nécessaire pour l'aspect de notre volume qui autrement me paraît laid et confus. »

— Lettre à Étienne, de l'Académie française. — Il lui annonce la naissance de son fils « au nom duquel je veux lier un des plus précieux sentiments de ma vie, celui de l'estime, de la reconnaissance et surtout de l'amitié que j'ai pour vous. Voulez-vous tenir sur les fonts baptismaux mon fils *Étienne-Térence*? Nous attendons votre réponse, votre jour et votre heure. »

— Lettre à M. Delangle, relative à sa *Satire Ménippée*.

Renan. — Lettres au Dr Gaillardot [médecin français, fixé en Syrie, à partir de 1860], publiées par A. Lebreton. *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1927.

— P. de Quirielle. Renan et l'Italie. *Débats*, 13 juin 1926.

J. Richepin. — J. Richepin et F. Coppée. Lettres et souvenirs inédits (1872-1910) publiés par J. Monval. *Correspondant*, 25 juin 1927.

Rodenbach. — Lettre dans laquelle le poète dit toute l'affectueuse admiration qu'il a pour Émile Verhaeren. Il félicite une assemblée de jeunes qui ont décidé de se réunir en son honneur. « Nous sommes entrés ensemble à la même heure, dans la poésie, la main dans la main, et nous avons continué. » On a joint deux cartes (quelques lignes sur chacune) par lesquelles G. Rodenbach félicite M. Blanc et M. Fouquier pour leurs articles élogieux sur le *Voile*. — (Vente Andrieux, 25-26 avril 1927.)

Sainte-Beuve. — P. Bourget. L'actualité de Sainte-Beuve. *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1927.

— H.-E. Smith. An interpretation of Sainte-Beuve's Chateaubriand. [Défense de ses critiques.] *French Quarterly*, t. VIII. — (H. C.-L.)

— Mme Marie-Louise Pailleron : Sainte-Beuve à seize ans. D'après des carnets inédits de l'élève de la pension Landry et du lycée Charlemagne (1820). *Le Divan* (article d'H. Morand, *Débats*, 9 janvier 1927). — (Ch.-H. Boudhors.)

— M. Camille Vuillame : La pauvreté de Sainte-Beuve. [Lettres inédites de Sainte-Beuve à Charles Magnin, qui prouvent que, de 1844 à 1848, le critique emprunta souvent, finit toujours par rembourser]. *Journal des Débats*, 25 janvier 1927.

— Les inquiétudes de Sainte-Beuve. Deux lettres de Sainte-Beuve à Charles

Magnin, du 18 août 1831 (un paquet cacheté, à remettre à son ami en cas qu'il meure), et du 25 février (1832?) sur un petit volume de vers confié à Magnin, et qu'il doit brûler au reçu de la lettre. *Journal des Débats*, 4 avril 1927. — (Ch.-H. Boudhors.)

A. Samain. — Voir P. Louys.

G. Sand. — Lettre à sa fille Solange, 7 février 1880. « ... Je suis très fâchée de l'inutile inquiétude qu'on t'a causée. Ne crois plus à ces bourdes. Si j'étais malade tu ne l'apprendrais pas par les journaux. » — (Catalogue Henri Saffroy, mai 1927.)

— Samuel Rocheblave, Le Cinquentenaire de George Sand (*Le Flambeau*, Bruxelles, juillet-août, 1926). [Très bien informé.] — (G. Ch.)

— [Sainte-Beuve]. Volupté. Paris, Renduel, 1884. Exemplaire de George Sand, portant au tome I l'envoi autographe de Sainte-Beuve. De plus, le tome II contient dans les marges de nombreuses annotations au crayon de George Sand. Voici quelques-unes des plus caractéristiques : Page 260 : Cette mort est plus belle que celle de Cecilia parce qu'elle « est chrétienne. Les philosophes qui n'ont rien de chrétien meurent en faisant la grimace. » Page 288 : « Il faut donc tout laisser. L'Évangile est un code de liberté et le soldat de l'Évangile doit revêtir ses armes pour le suivre et servir. » Page 291, enfin, comme conclusion du roman : « Ce livre ressemble à une rose effeuillée, noble, languissante, agitée par la pluie et par l'auteur, rose qui retombe, qui se relève, toute chargée de rosée. On ne ferait pas attention à elle si on n'apercevait au fond de son calice une fraîcheur charmante, un rayon de soleil, une naïveté, une pureté, une abondance gracieuse et touchante. Ensuite un bouton croît, par derrière, vert et rose. Je veux dire que la fin vaut mieux que le commencement parce que le sujet est plus épuré... » — (Catalogue Escoffier, mars 1927.)

Mme de Staël. — P. Gautier. Un grand roman oublié : *Corinne*. [Bien informé et vivant.] *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1927.

— Marquis d'Argenson. Une amie de Mme de Staël : Mme d'Argenson. *Revue de France*, 1er juin 1927.

Stendhal. — Mme M.-J. Durry. Une passion de Stendhal : Clémentine. [Très précis et vivant.] *Édition du Stendhal-Club*, no 22.

— *Le Temps*, 1er mars 1927. Émile Henriot, Un Roman inédit de Stendhal. [*Une position sociale*, 1832.] — (G. Mongrédien.)

— Émile Henriot. Stendhal et l'« Histoire de la famille Cinci ». [Cet ouvrage, paru à Paris en 1825, est-il de Stendhal? Curieux rapprochements avec les *Cenci*, nouvelle publiée dans les *Chroniques italiennes*, 1839. — Cf. Alfred Lombard, Stendhal et Béatrice Cenci. *Revue de Genève*, 1er janvier 1927.] *Le Temps*, 10 mai 1927. — (G. Mongrédien.)

— F. Montel. Le romantisme de Stendhal. *Figaro*, 21 août 1926.

Verlaine (Paul). — *Fêtes galantes*. Illustrations de A. Robaudi. Paris, Charles Meunier, 1903. On a ajouté une pièce de Verlaine, *Optima*, autographe, signée, avec nombreuses corrections et ratures. — (Vente Légat, 5 mai 1927.)

Vigny. — Lettre, 21 juillet 1821. Il rappelle à M. Harel, directeur de l'Odéon, qu'il doit lire un drame de *Cinq-Mars* de M. Brot. Il lui envoie des exemplaires du *Maréchal d'Ancre* et réclame une loge pour la première représentation de ce soir. — (Catalogue Henri Saffroy, mai 1927.)

Vigny. — Lettre, 7 aoust 1855. Le poète refuse de « poser » pour un portrait et propose un autre rendez-vous. — (Vente Andrieux, 25-26 avril 1927.)

Villiers de l'Isle-Adam. — Lettre à sa bonne et chère amie, 11 mars 1883, Il a parlé d'elle avec Montifaud, de la chère absente qui lui a écrit ce bon télégramme, le jour de la première de son drame oublié. — « Vous savez tout ce que je pourrais dire à ce sujet, succès ou insuccès, le vrai gain de la bataille a été pour moi une résurrection ; et comme c'est vous qui avez été l'éclair électrique primitif dont la bonne flamme a mis le feu aux poudres, il est assez naturel que je m'en souvienne! »... « Il paraîtrait que celui que vous avez si agréablement traité dans certaine justification, le nommé Maynard, eût fait perdre des bénéfices d'argent à Calmann Lévy si ce dernier eût conservé la dédicace des *Contes cruels*, dédicace *imprimée* et *coupée* sans mon autorisation et dont l'épreuve est chez Dalloz. C'est triste pour moi, mais ce ne sera pour vous d'aucun ennui, attendu que mon traité avec lui, ne portant que sur les œuvres déjà écrites et imprimées, je vous dédie en totalité soit *Le Nouveau Monde*, soit le premier volume, *Ève Nouvelle*, *Axël*, ou *Morgane*, qui paraîtra de moi », etc.

— Lettre à mon cher Le Menant, 16 août 1871. Relative à la mort de sa grand-mère qui s'est éteinte après une seule nuit d'agonie et une maladie de trois jours. — « Elle s'appelait Marie-Félix Daniel de Kérinou, j'ai compté sur toi pour la recommander à des prières. Je pense que tu es en relation avec des missionnaires et des saints-prêtres dont les prières sont importantes pour les morts, etc. » — (Vente Lemasle, 5 avril 1927.)

Émile Zola. — *Angeline*. Nouvelle inédite. [1899. Sera publiée également dans l'édition nouvelle des Œuvres complètes d'E. Zola dirigée par M. Leblond.] *Figaro*, 30 juillet 1927.

— Lettre. Paris, 7 décembre 1868. Relative à son volume : *Thérèse Raquin*.

— Lettre à une dame ; Médan, 15 décembre 1878. Relative à son œuvre *L'Assommoir* : « *L'Assommoir* passera seulement vers le 10, à moins de circonstances imprévues. C'est décidément Hélène Petit qui jouera Gervaise, etc. ».

— Lettre à une dame ; Médan, 28 novembre 1878. Relative à la traduction de ses œuvres : *L'Assommoir*, *Une Page d'amour*, *Son Excellence Eugène Rougon*, *Thérèse Raquin*.

— Lettre à un confrère ; Paris, 24 mars 1883, deux pages in-8°. Lettre relative à son livre : *Au Bonheur des Dames*. Il le remercie d'avoir bien voulu parler d'une façon aimable de son livre. — « J'en suis très touché, car nous ne pensons pas toujours de même, et des éloges venant de vous ne peuvent être que sincères. D'habitude, je ne m'inquiète pas de ce qu'on peut dire de moi, ayant mis mon seul espoir dans le travail et n'attendant pas de justice. Mais il faut bien compter avec vous qui dites au moins ce que vous pensez », etc. — Il parle ensuite de *La Curée*.

— Lettre à un confrère ; Paris, 5 avril 1884. Belle lettre relative à son volume : *Le Rêve*. — « Vous avez été fort aimable de vous donner tant de peine pour caser *Le Rêve* en Allemagne que je m'attendais à votre insuccès, car l'hypocrisie de là-bas s'indigne de mes romans ; mais je ne vous suis pas moins reconnaissant de vos efforts », etc.

— Lettre à un confrère ; Médan, 11 janvier 1888. Lettre relative à son volume : *La Terre*. Il le remercie de l'article trop élogieux qu'il a consacré à *La Terre*, et de la peine tout aimable qu'il a prise de lui envoyer le texte français et le texte allemand en regard. — « Je n'ose vous dire combien je

trouve votre article remarquable, tellement il m'est allé au cœur. »... « L'étude de M. Georges Brandès dont vous me parlez doit être le résumé de la conférence qu'il a faite sur moi en Russie. Je crains d'abuser de votre temps en acceptant votre proposition de me la traduire, et pourtant je serais très heureux de la connaître », etc. — (Vente Lemasle, 5 mai 1927.)

Histoire du Romantisme. — J. Deschamps. La Légende napoléonienne. Le mot et la chose. [Influence de Napoléon sur les romantiques, puis sur les générations suivantes ; vues d'ensemble et de méthode fort judicieuses.] *Le Flambeau* (Bruxelles), 1er juillet 1927.

— Éd. Maynial. Dans les sentiers perdus du Romantisme. [Étude sur des œuvres oubliées, notamment celles publiées par la Bibliothèque romantique.] *Revue Bleue*, 2 juillet 1927 et suiv.

— Mlle Lya Berger. Une Muse romantique : Louise Bertin. [L'auteur de l'opéra *Esmeralda*, des *Glanes* et des *Nouvelles Glanes*, l'amie à qui Victor Hugo garda pendant plus de cinquante ans une fidèle et confiante affection.] *Journal des Débats*, 27 avril 1927. — (Ch.-H. Boudhors.)

Le Romantisme en province. — La Bretagne et le romantisme : articles d'Auguste Dupouy sur la *Bretagne terre romantique* (les Bretons vus par Brizeux, Balzac, Souvestre et les artistes du temps), d'Aubert sur le *Romantisme breton* (nombreux écrivains de second ordre) et de Le Goffic sur le « celtisme » de Chateaubriand ; bon résumé de Ch. Chassé sur *Hugo et la Bretagne* (sa famille maternelle, Lamennais, Mme Drouet, « Quatrevingt-treize »). *La Bretagne touristique*, 15 avril 1927. — (R. L.).

Histoire des Milieux littéraires. — Comtesse d'Agoult. Mes Souvenirs. Le Monde des lettres en 1840. [Lamennais, G. Sand, D. Stern,... etc.]. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1927.

Histoire des Doctrines sociales. — Voir XVIIIe siècle. Même rubrique.

Histoire de la Revue des Deux Mondes. — Camille Vuillame : Aux débuts de la *Revue des Deux Mondes*. [Quelques lettres de Buloz, préoccupé de soutenir, et de « faire », sa *Revue*, à Charles Magnin.] *Journal des Débats*, 16 janvier 1927. — (Ch.-H. Boudhors.)

Histoire du Théâtre. — Antoine. Mes souvenirs sur l'Odéon (première direction) et le Théâtre Antoine. *Revue Hebdomadaire*, 28 mai 1927.

Législation de la Littérature. — A. Zévaès. Quelques procès littéraires. La littérature et la réalité. Le droit de l'écrivain. [Procès au sujet d'œuvres à clefs, à partir de 1848.] *La Nouvelle Revue*, 15 mai 1927 et suiv.

INFORMATIONS

Assemblée générale du 30 juin 1927.

Les membres sortants du Conseil d'administration sont réélus par 47 et 48 voix.

Rapport du Trésorier.

DÉPENSES DE L'EXERCICE 1926

Excédent de dépenses au 31 décembre 1925	174 49
Travaux divers, frais accessoires, etc	1561 20
Papeterie	341 25
Publicité	58 70
Affranchissements	1890 60
Papiers	2147 85
Impression et brochure	19579 25
Collaboration payée	2044 50
Frais de recouvrement de 292 cotisations	146 »
Impôt sur le chiffre d'affaires	483 80
Total des Dépenses	28427 64

RECETTES DE L'EXERCICE 1926

Coupons encaissés en 1926	857 20
292 cotisations à 35 francs	10220 »
246 abonnements à 39 fr. net	9594 »
27 abonnements réservés sur le compte 1925	1053 »
475 numéros	5383 60
160 années	6145 »
11 tables	97 50
Don de M. Lachèvre	200 »
Don de M. Gallas	15 »
Total des Recettes	33565 30
Report des Dépenses	28427 64
Excédent des Recettes au 31 décembre 1926	5137 66

Rapport du Secrétaire général.

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Un malentendu dans l'établissement de la statistique des membres et abonnés n'a pas permis d'en donner le nombre exact. Ce nombre est d'ailleurs stationnaire. La situation matérielle de la Société a été bonne dans l'exercice 1926 ; mais elle est, depuis lors, entrée dans une phase critique. Après avoir surmonté la crise de 1921-1922, elle entre de nouveau dans une ère difficile d'où elle ne pourra être tirée que par de nouveaux efforts : augmentation de la cotisation ; subvention à demander à la Caisse des Recherches scientifiques.

En effet, les réserves constituées par les Collections anciennes, et dont la vente nous a fourni des ressources exceptionnelles dans les dernières années, sont épuisées. Et nos ressources normales sont désormais insuffisantes pour faire face à nos augmentations de dépenses. Nos frais d'impression, qui n'ont

cessé de croître, vont subir, en 1927, la majoration de 25 p. 100 décidée par tous les imprimeurs. Notre budget sera donc inévitablement en déficit. Pour éviter ce danger il y a lieu, évidemment, de tenter une nouvelle propagande qui accroîtra le nombre de nos membres et abonnés. Un pressant appel est donc fait à tous les membres de la société pour qu'ils aident le Conseil d'administration dans cet effort de recrutement. Mais ce nombre ayant été porté, depuis 1922, de 400 à 700, il n'y a pas lieu d'espérer que nous trouverons ainsi des ressources suffisantes. L'Assemblée décide donc :

De demander à la Caisse des Recherches scientifiques du Ministère de l'Instruction publique de renouveler une subvention qui nous avait été accordée en 1923 et qui avait été supprimée lorsque, par nos efforts, nous avions remis notre budget en équilibre ;

De porter, dès maintenant, le prix de la cotisation de 35 à 40 francs pour la France, de 38 à 44 francs pour les pays étrangers à tarif postal réduit, de 41 à 48 francs pour les pays étrangers à plein tarif postal; et le prix de l'abonnement, de 42 à 50 francs pour la France, de 47 à 55 francs pour les pays étrangers à tarif postal réduit, de 52 à 60 francs pour les pays étrangers à plein tarif postal.

Nous faisons appel au dévouement de nos membres pour qu'ils accueillent avec résignation cette augmentation. Qu'ils songent que notre Revue a la même étendue qu'avant la guerre, que les frais de publication ont au moins quadruplé et que la cotisation, qui était de 20 francs, a été seulement doublée.

Situation de la Revue. — Les numéros continuent de paraître avec un retard... régulier, de deux à trois semaines. Il est dû à des nécessités matérielles que le secrétaire subit sans en être responsable.

Les comptes rendus sont souvent tardifs et laissent de côté des ouvrages intéressants. L'excuse du secrétaire est que, sur trois ouvrages dont il est rendu compte, deux ne sont pas envoyés à la Revue par les auteurs et éditeurs. Il faut que le secrétaire constate leur existence, les demande aux éditeurs, les reçoive, se mette en quête de celui qui sera chargé du compte rendu, attende ce compte rendu qu'on ne peut exiger à bref délai (puisqu'il est payé 2 francs la page, c'est-à-dire n'est pas payé) et le fasse passer à son tour. Un certain nombre d'éditeurs ne répondent même pas aux lettres de demande. C'est le cas notamment pour la plupart des collections d'Œuvres, dites « complètes et définitives », à tirage limité et à haut prix. Il est possible, pour certaines d'entre elles, que les auteurs et éditeurs ne tiennent pas à des comptes rendus trop bien informés. De ces ouvrages qui nous sont refusés il n'est pas rendu compte.

La Chronique est fort imparfaite. Et c'est, cette fois, le secrétaire qui en est pleinement responsable. Le temps lui manque, les moyens matériels... et l'âme ou la compétence d'un bibliographe de métier pour faire mieux. Il espère qu'un jour elle pourra être confiée à quelque archiviste, ou bibliothécaire zélé, installé au centre des documents. Promesse vient d'ailleurs d'être faite par l'un des plus remarquables de ces archivistes, pour ce qui concerne les publications provinciales. En attendant, le secrétaire remercie vivement tous ceux qui l'aident à rendre cette bibliographie moins incomplète, et notamment M. Édouard Champion, qui continue à lui fournir toutes les coupures des catalogues d'autographes.

Réunion du 12 janvier 1927.

Une réunion des membres et des invités de la Société a eu lieu le 12 janvier 1927. Elle a été organisée par les soins dévoués de M. Édouard Champion et des secrétaires adjoints, MM. Albert de Luppé et Pierre Gastinel. MM. Albert Mockel et Robert de Flers nous ont fait l'honneur d'y prendre la parole.

Albert Mockel nous a entretenus de la *Jeunesse de Mæterlinck.*

On sait le rôle important joué par Albert Mockel dans le développement du symbolisme. Il en a donné, dans ses vers, une des expressions les plus caractéristiques et en même temps les plus profondes et les plus harmonieuses. Mais — on pourrait l'ignorer — il n'est pas seulement poète et conteur, il est critique et historien. Il possède sur l'histoire du symbolisme les documents les plus sûrs, souvenirs vécus ou enquêtes sagaces; il les interprète avec pénétration. C'est enfin un conférencier, ou plutôt un causeur charmant, qui sait allier, avec une mesure délicate, la grâce du poète, l'aisance et la verve de l'homme d'esprit et la simplicité cordiale qui conquiert l'auditoire.

Il est superflu de faire l'éloge de la causerie de Robert de Flers, qui nous a conté quelques souvenirs dramatiques. Personne ne doute que l'auteur de l'*Habit vert* et du *Bois sacré* n'y ait mis une allégresse éclatante et un esprit étincelant. L'auditoire l'a écouté dans la joie, et dans l'illusion qu'il n'était plus dans une grave société d'histoire littéraire, ni même à l'Académie, mais dans la griserie de quelque fin d'un joyeux festin. Pourtant on sait que Robert de Flers — j'écrivais *est* et je dois, hélas! corriger par *fut*, tout autre chose qu'un amuseur. Ses souvenirs ne furent pas seulement pittoresques et joyeux; ils étaient constamment des enseignements. Ceux qui tenaient à l'« histoire littéraire » ont pu emporter matière à de profitables réflexions.

Deux séances analogues seront organisées d'octobre 1927 à juin 1928.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES POÉSIES DE MOLIÈRE ET CELLES QUI LUI ONT ÉTÉ ATTRIBUÉES

(Essai bibliographique)

(*Suite.*)

CHAPITRE DEUXIÈME

Les poésies faussement attribuées à Molière et dont l'auteur est connu.

Stances (1653). N° 37.

Aimable et divine personne...

Bibliographie. — Quatre stances de quatre octosyllabes. — **P. La.** (p. 41), qui a trouvé ces stances signées M dans la deuxième partie du *Recueil de Sercy*, édit. de 1662, p. 67, les date de 1659 et suppose que Molière les écrivit pour Mlle du Parc, qui aurait joué Cathos dans les *Précieuses Ridicules*. Or, en novembre 1659, Mlle du Parc était passée depuis six mois, avec son mari, Gros-René, dans la troupe du Marais!

D'ailleurs, ces stances se trouvent dans la 1re édition (1653) du *Recueil de Sercy* (**E**, p. 67). D'après ce recueil, Saint-Marc a attribué, sans preuve suffisante, ces vers à Montplaisir (cf. *Poésies du Marquis de Montplaisir*. Amsterdam, 1759, p. 9. B. N., Ye 8399).

Après Paul Lacroix, A. Houssaye a attribué ces vers à Molière : *Les Comédiennes de Molière*, 1879, p. 69-70, et *Molière, sa femme et sa fille*, 1880, p. 96. Nous nous rallions à l'opinion de M. F. Lachèvre (*Bibl. des Rec. Coll. de poésie du XVIIe siècle*, II, 677) qui désigne pour auteur Mareuil, d'après un manuscrit du XVIIe siècle, aux armes de Feydeau de Brou, lui appartenant.

Invocation aux Muses (1667). N° 38.

Apprenez luy donc, doctes sœurs...

Bibliographie. — Deux stances de dix vers. — **P. La.** (p. 107) a prétendu rendre à Molière ces deux stances, qui sont les deux dernières de l'*Ode aux Muses sur le portrait du Roy. A Paris, chez Sébastien Mabre Cramoisy, Imprimeur de Sa Majesté. MDCLXVII,* in-4°, 17 pages et un feuillet blanc, du Comte de Modène (cf. *Catalogue des Livres composant la bibliothèque du baron James de Rothschild*, par M. Picot, Paris, 1884, p. 567, n° 838). En effet, à plusieurs reprises (*Bulletin du Bouquiniste*, 1857, p. 412; *Enigmes et Découvertes bibliographiques*, 1886; *Bibliographie Moliéresque*, 2e édition, 1875, p. 61, n° 288), Paul Lacroix a prétendu affirmer la collaboration de Molière aux différents ouvrages du Comte de Modène, gendre de Tristan l'Hermite. Henri Chardon (*M. de Modène, ses deux femmes et Madeleine Béjart*, Paris, 1886, in-8°, p. 407-413) a victorieusement réfuté l'hypothèse fantaisiste de cette collaboration, « créée de toutes pièces par Paul Lacroix », en démontrant l'absence d'amitié entre l'auteur du *Misanthrope* et le compagnon de l'expédition du duc de Guise à Naples. S'il y a eu collaboration, c'est avec Chapelain, qui, adressant cette ode à Colbert, parle des « coups de lime que nous luy avons donnés » (cf. Léopold Lacour, *Les Maîtresses et la femme de Molière. Les Maîtresses*, Paris, s. d. [1914], p. 35). Le texte complet de cette ode, dont les exemplaires sont très rares (introuvables à Paris, dans les fonds publics) et qui ne comprend pas moins de vingt-huit strophes, est insérée dans H. Chardon, *op. cit.*, p. 494-505. Rendons au comte de Modène l'ode pour laquelle l'auteur de la *Pucelle*, seul, a pu être son collaborateur.

Ode (1653). N° 39.

Beauté pour qui je meurs d'amour...

Bibliographie. — Six stances de quatre octosyllabes. — **E**, p. 66, signé : M. — Saint-Marc, d'après cette seule référence, attribue cette ode à Montplaisir (*Œuvres*, 1759, p. 7-8) et **P. La.** (p. 1) à Molière, en la datant de 1645. Ces vers sont de Mareuil, poète auquel les attribue le *Rec. Conrart*, in-4°, t. XXIV (Bibl. Ars., Ms. 4129, p. 553), le *Rec. Conrart in-folio*, t. IX (Bibl. Ars., Ms. 5418, p. 986; les cinq premières stances seulement), le ms. 1232, f° 294 v. de la *Bibl. de la Chambre des Députés*, le ms. f. fr. 12680, f° 157 v° de la B. N., ainsi que le ms. f. fr. 19145, f° 117.

Élégie pour une coquette (1646). N° 40.

Belize, je sçay bien que le Ciel favorable ..

Bibliographie. — Cent seize alexandrins. — **A**, p. 78-84, non signé ; — **H**, p. 114-117 (88 vers seulement), non signé ; — *Œuvres de Voiture* (*Poésies*), 1650, in-4°, p. 3-8 ; — *La Muse coquette du Fils Colletet*, 1658, in-12, t. I, p. 4-5 (52 vers seulement), non signé ; — *Recueil de diverses poésies choisies...* Paris, A. de Sommaville, 1660, in-12, et Bobin et Le Gras, 1666, in-12, t. II, p. 46-49 (106 vers seulement), non signé (B. N., Ye 11530) ; ces deux derniers textes offrent des variantes nombreuses et importantes ; — *Recueil Conrart*, in-4°, t. XXI, p. 246, non signé, soixante-douze vers (Bibl. Ars., Ms 4126). Cette poésie, qui est incontestablement de Voiture, comme le prouve sa présence dans l'édition originale des *Œuvres* de Voiture, due à son neveu Martin de Pinchesne, **P. La.** (p. 4-9) a prétendu l'attribuer à Molière, y retrouvant « en germe le caractère et le mouvement de son style » et des rapports « frappants » avec des passages du *Misanthrope*. Après Paul Lacroix, Arsène Houssaye (*Les Comédiennes de Molière*, 1879, p. 31-34 ; *Molière, sa femme et sa fille*, 1880, p. 44) a reproduit un extrait de cette élégie en avançant qu'elle pourrait être du Comte de Modène, mais qu' « à coup sûr » elle était destinée à Mademoiselle Béjart !

Stances. La Coquette (1653). N° 41.

Caliste, vous seriez parfaite...

Bibliographie. — Dix stances de quatre octosyllabes. — **E**, p. 204-205, signé : M... ; — *Recueil Conrart*, in-4°, t. XXIV, p. 554-556, attribué à Mareuil (Bibl. Ars., Ms. 4129) ; — *Recueil Conrart*, in-f°, t. IX, p. 984, non signé (Bibl. Ars., Ms. 5418) ; — *Annales poétiques*, 1783, t. XXIV, in-12, p. 135 (neuf stances seulement), non signé ; — *Bibl. de la Ch. des députés*, ms. 1232, f° 295, non signé.

Le *Recueil Conrart* in-4° précise que ces stances de Mareuil sont adressées à Mme Bavin (et non Burin, comme l'imprime par erreur M. F. Lachèvre, *Bibl. des Rec. Coll. de poésie du XVIIe siècle*, II, 525) ; **P. La.** (p. 29-31) a supposé, sans aucune raison, que ces vers avaient pu être écrits par Molière pour Mlle Béjart.

Stances galantes (1653). N° 42.

C'est un Amant, ouvrez la porte,
Il est plein d'amour et de foy ;
Que faites-vous ? Estes-vous morte ?
Non, vous ne l'estes que pour moy.

Si vous n'estes pas éveillée,
Je ne veux point quitter ce lieu ;
Si vous n'estes pas habillée,
Que je vous voye, et puis adieu.

Voulez-vous qu'icy je demeure
Demy mort, tremblant, et jaloux ?
S'il vous plaist que pour vous je meure,
Que ce soit au moins devant vous.

Quelqu'autre Amant remply de gloire
Me fait-il perdre icy mes pas ?
Je ne sçaurois vivre, et le croire,
Et ne puis ne le croire pas.

Ah ! vous ouvrez, belle farouche,
J'entens la clef, c'est vostre voix ;
O belle main ! ô belle bouche !
Que je vous baise mille fois.

Nous avons, par exception, reproduit ces jolies stances galantes, souvent attribuées à Molière et dont la Bibliographie est copieuse. Elles ont paru dans **E**, p. 48, signé : D. M... ; — **H**, premier folio non chiffré, signé : M... (quatre stances seulement ; la quatrième manque) ; — *Œuvres de Monsieur de Montreuil*, Paris, Jolly, 1666, p. 591 ; B. N., Z 19881 (cf. aussi les éditions de 1671, 1679, 1680, et la réimpression donnée par M. Octave Uzanne en 1878) ; — *Maximes et Loix d'Amour* (*Lettres*, *Billets doux et galants*, *Poésies*), Paris, Olivier de Varennes, 1669, in-12, 132 + 24 pages, p. 24 de la deuxième pagination, non signé ; — *Annales Poétiques*, 1783, t. XXIV, p. 41, signé : Montreuil ; — *Les Poètes Français* (Recueil Crépet), 1861, t. II, p. 668, attribué à Montreuil par Édouard Fournier ; — *Bulletin du Bouquiniste*, 1863, p. 531 ; *Bulletin du Bibliophile*, 1863, p. 424 : dans ces deux revues, Paul Lacroix a réimprimé, d'après **H**, quatre de ces stances affirmant qu'elles étaient de Molière, qu'il avait « de quoi le prouver » et qu'elles se rapportaient à « sa lune de miel, qui était déjà peut-être bien amère » ; — **P. La.**, p. 49-50 ; — A. Houssaye, *Les Comédiennes de Molière*, 1879, p. 61, et *Molière, sa femme et sa fille*, 1880, p. 93 ; — l'édition Despois-Mesnard des *Œuvres* de Molière rend ces stances à Montreuil, t. IX, p. 568, n. 1 ; — *La Paix* du 30 septembre 1880 publie les quatre premières de ces stances, comme des vers inédits (!) découverts dans un « vieux manuscrit » ; — M. G. Mouravit reprit, dans le *Moniteur du Bibliophile*, 1er février 1881, p. 353-379, la question de ces « quatre

strophes délicieuses, d'une touche presque moderne, où le vers coule en de molles et attendrissantes supplications, doux comme un souffle, parfumé comme un soupir d'amour, tout palpitant de désirs, et laissant éclater à la fin la joyeuse fanfare des impatientes ardeurs de la jeunesse ». L'auteur cite comme poètes auxquels ces stances pourraient être attribuées : Montplaisir, Malleville et Monfuron, pour lequel il incline ; — cf. le compte rendu sévère de cet article dans le *Moliériste*, janvier 1882, p. 316-317, par Du Monceau (Georges Monval); — dans le *Moliériste*, 1885, p. 302-305, Charles Livet rendit ces stances à Montreuil (dont la paternité n'aurait jamais dû être suspectée) en signalant que Massenet avait publié sur ces vers une musique, qu'il donna comme contemporaine et qu'il avoua ensuite être un pastiche ; — M. F. Lachèvre, *Bibl. des Rec. Coll. de poésies du XVIIe siècle*, attribue ces vers à Montreuil (t. II, p. 392), puis les comprend avec une note restrictive, dans les poésies de Montplaisir (II, 388), sous le nom duquel il les reproduit (II, 715) ; — Maurice Allem, *Anthologie poétique française du XVIIe siècle*, t. II, p. 180-181, cite justement Montreuil comme auteur vraisemblable ; — « Les Académisards » publièrent encore une fois, d'après le numéro de la *Paix* cité ci-dessus, les quatre stances en question dans *Paris-Soir*, 7 août 1924 ; — M. Léon Treich citait ses confrères, le même jour, dans l'*Eclair*, puis, dans le n° du 11 août 1924, rendait ces vers à Montreuil d'après l'*Anthologie* de M. M. Allem et publiait, enfin, une note rectificative de M. F. Fleuret, le 12 août 1924, qui disait fort nettement pourquoi Montreuil doit être considéré comme l'auteur de ces stances galantes. En effet, leur présence dans les Recueils collectifs, avec la signature D. M., et surtout dans les *Œuvres* de Montreuil ne laisse aucun doute. Mathieu de Montreuil, par surcroît, prit soin, dans sa préface, de préciser qu'il est responsable de l'édition de ses Œuvres : « Je me suis hasté de faire imprimer les miens (mes vers), de peur de me rendre aux justes raisons que j'avois de les brûler ». Paul Lacroix, une fois encore, est seul responsable de l'attribution fantaisiste à Molière, qui fit, on l'a vu, tant couler d'encre.

Mais, si Montreuil est bien l'auteur des *Stances galantes*, telles que nous les réimprimons, il eut lui-même un devancier. En effet, dans *La Comédie de Chansons*, Paris, Toussaint Quinet, 1640 (B. N., Yf 4089, Rés.), attribuée parfois à Charles Beys, parfois à Timothée de Chillac, curieuse comédie faite uniquement de chansons à la mode, on trouve (acte IV, scène IV, p. 121) le dialogue suivant :

ALIDOR

C'est un amant, ouvrez la porte ;
Il est plein d'amour et de foy :
Que faites-vous ? estes-vous morte ?
Non, vous ne l'estes que pour moy.

SILVIE

Si je vous ouvre la porte
Le chien sortira aussi;
Puis, je suis seule et peu forte
Pour estre à votre mercy.

. . . . . .

ALIDOR

Voulez-vous qu'ici je demeure
Demy-mort, tremblant et jaloux ?
Si vous voulez donc que je meure,
Que ce soit au lict près de vous.

Hé ! vous ouvrez, belle farouche,
J'entens la clef et vostre voix :
O belle main ! ô belle bouche !
Je vous veux baiser mille fois.

Belle, mes parens et les tiens
Ne nous veulent tenir ensemble :
Mais puisque seule je te tiens,
J'en feray ce que bon me semble;
Afin de nous vanger d'eux,
Il nous faut joindre tous deux.

Mathieu de Montreuil, né en 1620, n'a pu, croyons-nous, écrire cette chanson, imprimée en 1640 et vraisemblablement connue depuis plusieurs années. Il a sans doute emprunté trois couplets à la chanson à la mode, les a habilement corrigés, puis, ayant ajouté deux stances de son cru, il lança ces fameuses *Stances galantes* dans les ruelles, où leur succès ne manqua pas d'être considérable. Signalons, pour terminer, qu'Édouard Fournier, en réimprimant *La Comédie de Chansons* dans *Le Théâtre Français au XVIe et au XVIIe siècle*, Paris, 1871, a signalé l'imitation de Montreuil (p. 486).

L'Admirateur indifférent. Stances (1653). N° 43.

Dans le visage d'Isabelle...

BIBLIOGRAPHIE. — Quatre stances de quatre octosyllabes. — E, p. 216, signé : M... Saint-Marc attribua ces stances à Montplaisir (*Œuvres*, p. 59), d'après E, en ajoutant : « Quoique je donne ici

cette pièce à Montplaisir, je ne serois point étonné que d'autres crussent y voir l'enjoument et la légèreté de Marigny ». Cette attribution est donc très douteuse. Sans preuve non plus, **P. La.** (p. 61-62) attribue ces stances à Molière et suppose qu'elles s'adressent à sa jeune femme ; après lui, A. Houssaye, *Les Comédiennes de Molière*, 1879, p. 71, les attribue au grand comique et imagine qu'elles font allusion à la Du Parc.

L'Innocent malheureux. Stances (1653). N° 44.

De Philis et du Ciel je suis abandonné...

Bibliographie. — Six stances de six vers. — **B**, p. 24, 25, signé : Bens. [Benserade] ; — **C**, p. 24-25, signé : M... ; — **D**, p. 20-21, signé : M... ; — *Recueil Conrart*, in-f°, t. IX, p. 967 (Bibl. Ars., Ms. 5418), non signé. — Nous considérons la signature de Benserade, dans la 1re édition du Recueil de Sercy, comme fautive, les éditions suivantes la rectifiant, en signant ces stances : M. Il s'agit très vraisemblablement de Mareuil, auquel les attribue formellement un manuscrit aux armes de Feydeau de Brou, appartenant à M. Lachèvre (cf. *Bibl. des Rec. Coll.*, II, 677). — **P. La.** (p. 23-25) les reproduit (avec le titre erroné de *L'Innocent amoureux*) sans donner aucune raison de son attribution à Molière.

Air de Ballet de M. Baptiste [Lulli] (1665). N° 45.

En vain à l'amour...

Bibliographie. — Treize vers. — **P**, p. 53, signé : M. l'Abbé M*** ; — **Q**, p. 151, signé : M. M***, — L'abbé, auteur de ces vers, est très vraisemblablement l'abbé Martinet (cf. F. Lachèvre, *Bibl. des Rec. Coll.*, II, 432) ; **P. La.** (p. 112) a attribué, sans raison, cet air de Ballet à Molière.

Air de M. Baptiste [Lulli] (1665). N° 46.

Ingrate bergère, dis-moi...

Bibliographie. — Dix vers. — **N**, p. 20 (six vers seulement), non signé ; — **P**, p. 107, signé : *M. le Président de P...* ; — **Q**, p. 243, signé : *M. le Président de P...* ; — B. N. Ms. f. fr. 19 144, f° 30 v. signé : *Le Président de Perrigny* ; — Partition : B. N., Vm7 501, f° 60 ; — **P. La.** (p. 74) attribua faussement à Molière ces vers du Président de Périgny, précepteur du Dauphin, auquel Bossuet succéda.

Air de M. Lambert (1665). N° 47.

J'aimerois mieux souffrir la mort...

Bibliographie. — Douze vers. — **N**, p. 185 (douze vers), non

signé ; p. 270 (six vers seulement), non signé ; — **T, X,** p. 235, signé : M. Bouchardeau ; — **P. La.** (p. 124-125) a faussement attribué à Molière ces vers qu'il emprunta aux *Airs à une, deux, trois et quatre parties...*, par M. Lambert (Paris, Ballard, 1689, in-fol. B. N. Vm⁷ 509 [partition], p. 99-101).

Air de M. Lambert (1665). N° 48.

J'avois déjà passé près d'un jour sans la voir...

Bibliographie. — Deux stances de six alexandrins. — **P**, p. 74 (six vers seulement), signé : M. de la Tuillière ; — *Airs à une, deux, trois et quatre parties...* par M. Lambert, Paris, 1689, in-fol. [partition], p. 103 ; — **P. La.** (p. 125) attribue faussement ces vers à Molière. On trouve de nombreux vers de M. de la Tuillière dans B. N., Ms. fr. 19144.

Gavotte (1665). N° 49.

Je cherche dans ma bergère...

Bibliographie. — Six stances de cinq vers. — **P**, p. 72 (deux stances seulement), signé : M. l'Abbé M... [sans doute l'abbé Martinet] ; — **Q**, p. 207-208, signé : M. M***. — **P. La.** (p. 115-116) attribue faussement cette gavotte à Molière.

Élégie. L'Incrédule (1660). N° 50.

Je goustois en repos les douceurs de la vie...

Bibliographie. — Soixante-dix-huit alexandrins. — **H**, p. 133-136, non signé ; — **J**, p. 72-74, signé : de Lucé ; — **K**, p. 104-106, signé : de Lucé. — **P. La.** (p. 10-14) attribue faussement à Molière ces vers où il crut retrouver « le cachet de son style et la forme de sa versification ».

Le Converty. Sonnet (1653). N° 51.

N'agitez plus mon cœur, désirs impétueux...

Bibliographie. — **C**. p. 353, signé : M... ; — **D**, p. 289, non signé [signé M... à la table] ; ce sonnet a été attribué à Montplaisir (*Œuvres*, 1759, p. 115) par Saint-Marc, qui ne donne pas ses raisons. — **P. La.** (p. 27-28) attribue ce sonnet chrétien à Molière, sans plus de raison.

Sonnet (1653). N° 52.

Ne me console point, amy, c'est fait de moy...

Bibliographie. — **B**, p. 310, non signé ; — **C**, p. 310, non signé ; — **D**, p. 254, non signé [signé : M... à la table] ; — B. N., Ms. f. fr. 19142, f° 206, compris dans les vers de Montreuil. Attribué faussement à Molière par **P. La.** (p. 26).

Response (1665). N° 53.

Pauvre amant, qui contes ta peine...

Bibliographie. — Trente vers. — **P**, p. 179-180, signé : M. l'Abbé M... [sans doute l'abbé Martinet] ; — **Q**, p. 404, signé : M. M*** Attribué faussement à Molière par **P. La.** (p. 98-99). — Les *Vers sur un Menuet de M. Baptiste* [Lulli] *du Ballet de la Naissance de Vénus* auxquels est adressée cette *Response* sont signés : M. l'abbé M... dans **P** et M. M*** dans **Q**.

Chanson (s. d.). N° 54.

Par mes regards, jugez de mon martyre...

Bibliographie. — Deux stances de quatre vers. — **P. La.** (p. 123) a attribué faussement ces vers à Molière ; il prétend les avoir pris dans les *Airs à une, deux, trois et quatre parties...* par M. Lambert (Paris, Ballard, 1689, in-fol.), où nous ne les avons pas trouvés. Par contre, ils figurent dans les *Œuvres* de Benserade (1697, p. 76).

Air de M. Lambert (1661). N° 55.

Pour avoir tant souffert et jamais murmuré...

Bibliographie. — Deux stances de cinq vers. — **I**, p. 404, signé : M. de Bouillon ; — Partitions : B. N., Vm⁷ 501, f° 25 v. ; — *Airs de M. Lambert, non imprimez*, ff. 78-80 (Bibl., Ars. Ms. 3043). Attribué faussement à Molière par **P. La.** (p. 128).

Air de M. Lambert (1658). N° 56.

Pourquoi faut-il, belle inhumaine...

Bibliographie. — Deux stances de six vers. — **I**, p. 382, signé : M. Bouchardeau ; — *Les Muses Illustres par François Colletet, le Fils*. Paris, 1658, in-12 (B. N., Ye 7 784), p. 259, non signé ; — Partition : *Airs de M. Lambert, non imprimez*, ff. 82-84 (Bibl. Ars., Ms. 3043). Attribué faussement à Molière par **P. La.** (p. 128-129).

Sonnet sur la mort du Christ (s. d.). N° 57.

Lorsque Jésus souffroit pour tout le genre humain[1],
La Mort, en l'abordant au fort de son supplice,
Parut toute interdite et retira sa main,
N'osant pas sur son maître exercer son office.

1. Var. : Quand le Sauveur souffroit pour tout le genre humain...

Mais Jésus, en baissant la teste sur son sein,
Fit signe à la terrible et sourde executrice
Que, sans avoir égard au droit du souverain,
Elle achevast sans peur le sanglant sacrifice [1].

L'Implacable obéit, et ce coup sans pareil [2]
Fit trembler la Nature et paslir le Soleil,
Comme si de sa fin le monde eust esté proche.

Tout gémit, tout frémit sur la Terre et dans l'Air,
Et le Pécheur fut seul qui prist un cœur de roche [3]
Quand les rochers sembloient en avoir un de chair.

Nous avons reproduit, par exception, ce beau sonnet, dont nous donnons au texte la meilleure version, rejetant en note les variantes. La bibliographie de cette pièce est abondante : *Recueil Tralage*, t. II, f° 5, non signé (Bibl. Ars., Ms. 6542) ; — [Abbé Bordelon] *Diversitez curieuses pour servir de Recréation à l'esprit*. Huitième partie. Amsterdam, 1699, p. 3-4, non signé (B. N., Z, 17801) ; — Dans ses *Lettres historiques et galantes*, 2e édit., Cologne, 1715, t. IV, p. 393-394 (cf. édit. 1720 et 1732 à Amsterdam, t. II, p. 526-527 ; édit. 1723 à Cologne, t. III, p. 259 ; édit. 1739 et 1741 à Londres, t. II, p. 526-527), Mme du Noyer écrit : « ... Cette réflexion me fait souvenir d'un Sonnet que je lûs l'autre jour, et qui, quoiqu'il ne soit pas nouveau, vaut bien la peine que je vous en fasse part. Il est de la façon du feu Comte de Modène, qui nous a laissé une Relation de l'Expédition de *Naples*. C'était un Gentilhomme de la comté d'Avignon, dont les diverses Aventures pourroient fournir matière à tout un volume. Je l'ai connu sur ses vieux jours. Il avoit épousé une très aimable personne, fille du fameux Tristan L'Hermite. Mais venons à son Sonnet : le sujet en est pris du mouvement que Notre-Seigneur fit en mourant. *Il baissa la tête et rendit l'esprit*... [*suit le texte du sonnet, avec les variantes reproduites ici en note*]... Je ne doute pas que vous trouviez ce sonnet très beau, et que, supposé que vous ne l'eussiez pas encore vû, vous ne me sçachiez bon gré de vous l'avoir envoyé. » Bien que Mme du Noyer, née en 1663, n'eût que dix ans à la mort du Comte de Modène, son témoignage nous paraît irrécusable ; elle l'a connu, étant enfant, et a pu, quelques années plus tard, recueillir

1. Var. : Mais Jésus, abaissant sa tête sur son sein,
Fit signe à l'implacable et sourde exécutrice,
De n'avoir point d'égards au droit du souverain,
Et d'achever sans peur le sanglant sacrifice.

2. Var. : La barbare obéit, et ce coup sans pareil....

3. Var. : Tout pâlit, tout s'émut, sur la terre et dans l'air,
Excepté le Pécheur, qui prit un cœur de roche....

ce sonnet auprès de sa famille. — *Diversitez curieuses de Jacques Dufresne Ducange*, 1746, t. III, p. 293 (B. N., Ms. f. fr. 25647), non signé; — Fortia d'Urban, *Supplément aux Diverses Éditions des œuvres de Molière et poésies du Comte de Modène, son beau-père,* Paris, 1825, p. 105, attribué au Comte de Modène, d'après Mme du Noyer; — M. Alexandre Piédagnel, ayant retrouvé en 1866 ce sonnet inscrit sur la porte principale du cimetière qui entourait jadis l'église paroissiale de la Sainte-Trinité de Cherbourg, le répandit dans plusieurs publications et le communiqua à plusieurs éditeurs : *La Littérature française depuis la formation de la Langue jusqu'à nos jours. Lectures choisies par le Lieutenant-Colonel Staaff.* Paris, Didier, in-8°, 1866, t. I, p. 900, le reproduit comme inédit et anonyme (cf. également les réimpressions de 1869 et 1871); *Revue de Poche*, 1867, t. III, p. 255 (B. N., Z, 58885); Alfred Delvau, *Les Sonneurs de Sonnets, 1540-1866*, Paris, 1867, p. 108-109; toutes ces publications donnent le sonnet, communiqué par M. Piédagnel, comme anonyme; — **P. La.** (p. 146-147), le premier, « n'eut pas le cœur de lui laisser (au Comte de Modène) en toute propriété un des plus beaux sonnets de la langue française » et reprit son hypothèse d'une collaboration de Molière, hypothèse sur laquelle nous nous sommes déjà expliqué plus haut; — *Monographie du Sonnet. Sonnettistes anciens et modernes*, par Louis de Veyrières, Paris, 1870, t. II, p. 37, non signé; — *L'Indépendant du Pas-de-Calais*, journal de Saint-Omer (n° de Pâques 1873), non signé; — *L'Union de Vaucluse*, 17 avril 1873, non signé; — Ch. Asselineau, *Le Livre des Sonnets*, 2e édit., Paris, 1875, p. 69, attribué au Comte de Modène; — Abbé Prompsault, *Histoire de Modène*, 1883, p. 86, attribué au Comte de Modène; — *Le Moliériste*, avril 1885, p. 18-20 et 57, article signé : *La Rédaction* (Georges Monval?) qui conclut : « Pourquoi veut-on que ces vers soient de Molière? »; — Henri Chardon, *M. de Modène, ses deux femmes et Madeleine Béjart*, Paris, 1886, p. 454-460, attribué au Comte de Modène (cf. p. 418-419); — *Annales politiques et littéraires*, 10 mars 1912, p. 227, signé : Molière, sans commentaire; — *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1912, p. 357 et 431 : Lach. (M. F. Lachèvre), rend ce sonnet au Comte de Modène, en signalant que quelques manuscrits du XVIIe siècle l'attribuent à Corneille (voir en effet B. N. ms. f. fr. 19148, f. 67 v. et 75); — Léopold Lacour, *Les Maîtresses et la femme de Molière. Les Maîtresses.* Paris, s. d. [1914], p. 34, attribué au Comte de Modène.

On peut voir par cette bibliographie qu'une fois encore Paul

Lacroix est responsable de la fausse attribution de ce sonnet à Molière.

Sur la Maladie d'une Maistresse (1660). N° 58.

Quel démon ennemy de ma secrète joye...

Bibliographie. — Cent alexandrins. — **H**, p. 137-140, non signé; — **J**, p. 139-142, signé : De Lucé; — **K**, p. 126-129, signé : De Lucé; — Attribué par **P. La.** (p. 15-19) à Molière, par erreur.

Au Roy. Stances irrégulières (1668). N° 59.

Que vous dépêchez de besoigne...

Bibliographie. — Cinquante-quatre vers. — Bibl. Nat., Ms. f. fr. 15244, f. 38-39, signé : Molier [titre : Sur les Conquestes du Roy en 1667. Stances irrégulières]; — Bibl. de La Rochelle, ms. 673, f° 134, signé : Molière, de la Musique du Roy. De ces deux mss., le premier orthographie à peu près bien le nom de l'auteur, Louis de Mollier, danseur-musicien de la cour de Louis XIV, auteur d'airs célèbres; le deuxième manuscrit nous révèle par la signature l'identité précise de l'auteur. Ce ms. provient d'ailleurs de Tallemant des Réaux, dont les attributions sont fort exactes. Son attribution est d'autant moins contestable que Louis de Mollier, « musicien ordinaire de la Chambre du Roy », mit en musique certains petits opéras de l'abbé Tallemant. L'auteur des *Historiettes* le connut donc très probablement et son affirmation ne saurait être récusée. D'ailleurs, les *stances irrégulières* sont fort médiocres et tout à fait indignes de Molière; — *Recueil La Suze Pellisson, seconde partie*, 1668 (**R**), p. 97, non signé (cf. éditions de 1674, III, 97; 1678, II, 371; 1695, II, 371). — Dans la *Revue des Provinces* du 15 mai 1864, p. 342-345, Paul Lacroix reproduit ces vers, d'après le ms. précité de la B. N. dont il ne donne pas, d'ailleurs, la référence, les attribue à Molière et, n'ayant pas dépouillé les *Recueils La Suze-Pellisson*, les déclare « absolument inédits » et « dûment signés » (nous avons vu que la signature est celle de Louis de Mollier); à la fin de son article, Paul Lacroix produit un certificat en bonne forme d'Édouard Fournier, auquel il a donné « confidentiellement » (pourquoi?) la référence du manuscrit; — dans la *Correspondance littéraire* du 25 mai 1864, Louis Moland conteste l'attribution de ces vers à Molière, en ajoutant : « Quiconque les aura lus, jugera une démonstration superflue »; Louis Moland les reproduit cependant dans son édition des *Œuvres* de Molière, 1864, t. VII, p. 381-382 (cf. 2e édit., 1884, t. XII, p. 234-236), avec cette note très judicieuse : « Dans le

manuscrit où M. Paul Lacroix les a découvertes, il paraît que ces stances sont signées *Molier*. En admettant que cette signature remplisse toutes les conditions requises pour obtenir grâce aux yeux d'un paléographe expert, il faut observer d'abord que le nom du poète comique ne s'écrivait plus de la sorte après l'*École des Femmes*, après le *Festin de Pierre*, après le *Misanthrope*. Ce n'est que jusqu'en 1661, et 1662 peut-être, qu'on le trouve quelquefois altéré de cette manière. Ce glorieux nom fait ensuite trop de bruit pour que personne, pas même Loret, s'avise de le défigurer encore. Et puis Molière, dans cet été de 1667, devait être peu disposé à rimer cette longue plaisanterie. Pendant que, le 11 juillet, on chantoit un *Te Deum* pour la reddition de Douai, qu'on en chantoit un autre le 26 pour la prise de Courtrai et qu'on fêtoit dans les premiers jours d'août la prise d'Oudenarde, au beau milieu de ces feux de joie et de ce tintamarre des canons de l'Arsenal et de la Bastille, le 5 août, Molière hasardoit la première représentation publique de *Tartuffe*, qui était immédiatement interdit; à la veille ou au lendemain de cette grave affaire, tant de badinage eût été déplacé. Enfin, sans parler de quelques autres traits dissonants, tels que ces mots : « ma misère extrême », il nous paroît peu vraisemblable que celui qui avoit écrit le rôle de Célimène eût osé dire qu'il n'entendoit pas « le fin de la raillerie », et tout à fait douteux qu'on veuille jamais reconnoître l'esprit de Molière dans le nouveau compliment qu'on lui prête. Voilà bien des raisons, comme on voit, pour tenir cette pièce au moins en quarantaine. » Éd. Fournier réimprima quelques vers de ces stances dans *La Valise de Molière, comédie* [un acte, en prose] *avec des fragments peu connus attribués à Molière*, Paris, 1868 (scène V, p. 27-28); — **P. La.** (p. 85-88) réimprime ces stances, comme étant « incontestablement de Molière »; — dans *Le Moliériste* de mai 1884, p. 61, Du Monceau (Georges Monval) annonce la vente du manuscrit de Tallemant des Réaux, provenant de M. de Monmerqué (c'est le ms. 673 de la Bibl. de La Rochelle, précité) et conclut justement : « Ne faut-il pas définitivement restituer à Louis de Mollier ce qu'on a trop souvent attribué à notre Molière? »; — se référant à cet article, Despois-Mesnard (*Œuvres*, IX, 568) rendent ces stances à leur véritable auteur.

Sur la mort de Madame. Sonnet (1665). N° 60.

Roi, l'exemple des Rois, mettez-vous en repos....

Bibliographie. — **L**, p. 21, signé : D. B...; — **M**, p. 46, signé : D. B...; — **O**, p. 15, non signé; — **Y**, p. 232, attribué à Benserade;

— *Recueil Conrart*, in-f°, t. IX, p. 439, signé : Bensserade (Bibl. Ars., ms. 5418); — Bibl. de l'Institut, ms. 217, f° 487, non signé ; — B. N., ms. f. fr. 12618, ff. 369-370, non signé [chansonnier Maurepas, daté par erreur de 1670]; ms f. fr. 12801, f° 61, non signé; — ms. f. fr. 22559, f° 13, signé : Benserade ; f° 246, non signé. — **P. La.** (p. 65-66) a attribué faussement à Molière ce sonnet de Benserade.

Air de Ballet de M. de Beauchamp (1665). N° 61.

Savez-vous bien, la belle...

Bibliographie. — Vingt-et-un vers. — **N**, p. 35 (9 vers seulement), non signé; — **P**, p. 257, signé : M. l'Abbé M.... [sans doute l'abbé Martinet]; — **Q**, p. 499, signé : M. M.***; — **P. La.** (p. 117-118) attribue faussement à Molière cet air de Ballet.

Stances galantes (1661). N° 62.

Souffrez qu'Amour cette nuit vous réveille;
Par mes soûpirs laissez-vous enflammer;
Vous dormez trop, adorable merveille,
Car c'est dormir que de ne point aimer.

Ne craignez rien : dans l'amoureux empire,
Le mal n'est pas si grand que l'on le fait ;
Et lorsqu'on aime et que le cœur soupire,
Son propre mal souvent le satisfait.

Le mal d'aimer, c'est de le vouloir taire;
Pour l'éviter, parlez en ma faveur;
Amour le veut, n'en faites pas mystère,
Mais vous tremblez, et ce Dieu vous fait peur.

Peut-on souffrir une plus douce peine?
Peut-on subir une plus douce loy?
Qu'estant des cœurs l'unique souveraine,
Dessus le vostre, Amour agisse en Roy.

Rendez-vous donc, ô divine Amaranthe,
Soumettez-vous aux volontés d'Amour,
Aimez, pendant que vous estes charmante,
Car le temps passe et n'a point de retour.

Nous avons tenu à reproduire ces médiocres *Stances galantes* dont l'attribution à Molière a été particulièrement tenace, au point que Paul Lacroix ne crut même pas devoir les comprendre dans ses *Poésies attribuées à Molière*, ayant peur d'enfoncer, sans doute, une porte ouverte. Elles parurent d'abord dans **I**, p. 483 484, sous

le titre : « Sérénade pour le Roy, Sarabande de M. de Mollier » et signées M. DE MOLLIER, puis dans K, p. 201, signé : MOLIÈRE, orthographe fautive du nom du musicien, exactement orthographié dans le recueil précédent, longtemps inconnu des éditeurs de Molière. D'après K, Aimé Martin (*Œuvres de Molière*, 2e édition, 1845, t. VI, p. 441) les reproduisit, de même que Louis Moland (1864, t. VII, p. 372-373 ; 1884, t. XII, p. 226-227) qui ne manqua pas d'élever des doutes, sur l'authenticité d'une « pièce aussi dépourvue de caractère » ; dans la *Bibliographie Moliéresque*, 2e édit., 1875, p. 55, n° 215, Paul Lacroix déclare « qu'il est impossible de douter de l'authenticité de cette pièce de vers que Molière a signée de son nom dans un recueil fait sous ses yeux (?), avec son concours et celui de ses meilleurs amis ». A. Houssaye reproduisit ces stances, qu'il prétend dédiées par Molière à Madeleine Béjart dans *Les Comédiennes de Molière*, 1879, p. 28-29, et *Molière, sa femme et sa fille*, 1880, p. 37. M. Adolphe Brisson publia à nouveau ces vers, toujours d'après K, dans le *Moliériste* de janvier 1883, p. 311-317, et supposa qu'elles furent adressées à Armande Béjart. Dans le *Figaro* du 22 janvier 1883, M. Adolphe Racot conteste l'attribution de ces mauvais vers à Molière et propose comme auteur, sans argument, Louis de Mollier. Le premier, Du Monceau (Georges Monval) rendit ces stances galantes à Louis de Mollier, d'après le recueil I dans le *Moliériste* de décembre 1884 (p. 283). L'édition Despois-Mesnard reproduit ces stances (t. IX, p. 586-587), sans les croire de Molière et « par une déférence peut-être excessive à des précédents qui risqueraient de nous être objectés » (p. 573-574). D'après l'article précité de M. Georges Monval, la *Notice bibliographique* de cette édition, établie par M. Arthur Desfeuilles (t. XI, p. 52, n° 2), attribue formellement ces stances à Louis de Mollier. A. France les comprit cependant encore dans son édition des *Œuvres de Molière*, t. VI, 1895, p. 466 ; de même M. Maurice Allem, dans son *Anthologie poétique française du XVIIe siècle*, Paris, s. d. [1916], t. II, p. 229, les attribue à Molière, sous le nom duquel elles furent une dernière fois réimprimées dans le *Figaro* du 16 novembre 1924.

Le recueil I, dû à B. de Bacilly, musicien et sans doute ami de Louis de Mollier, comprend de nombreux vers signés de ce dernier ou faits sur des airs composés par lui. Son nom, au cours du recueil, est constamment orthographié de la même manière. Le recueil ne contient d'ailleurs aucun vers de Molière. L'attribution à Louis de Mollier ne saurait être mise en doute. La signature

Moliere dans le recueil **K** n'est qu'une inadvertance très compréhensible puisque le nom du musicien, comme nous l'avons vu déjà, fut différemment orthographié au cours du XVIIe siècle, de même que celui de l'auteur du *Tartuffe*. Il est à noter, d'ailleurs, que le recueil **K** ne contient, non plus que le recueil **I**, de vers de Molière.

Air de Ballet de M. Batiste [Lulli], (1665). N° 63.

Soupirer et se plaindre...

Bibliographie. — Douze vers. — **P**, p. 265, signé : M. l'Abbé M*** [sans doute l'abbé Martinet]; — **Q**, p. 503, signé M. M***; — attribué par erreur à Molière dans **P. La.** (p. 94-95).

La peinture du pays d'Adioussias (s. d.). N° 64.

Tu penses, cher Damis, que j'ai dit des mensonges...

Bibliographie. — Vingt-trois strophes de dix vers. — Bibl. de Carpentras, ms. 1725, f. 613-617, signé : M. de Modène; — reproduit par Fortia d'Urban, *Supplément aux diverses éditions des Œuvres de Molière et Poésies du Comte de Modène, son beau-père*, Paris, 1825, p. 91-101, et attribué au seul Comte de Modène; — **P. La.** (p. 135-145), reprenant son antienne de la collaboration de Molière aux œuvres du comte, prétend « rendre à Molière et au Comte de Modène la paternité de la pièce..., qui peut passer pour le coup d'essai d'un poëte satirique et comique ». Nous avons déjà vu que M. Henri Chardon n'a rien laissé subsister de cette hypothèse fantaisiste.

Adieu d'un amant à sa dame (1660). N° 65.

Un petit avis charitable...

Bibliographie. — Six stances de onze octosyllabes. — Le *Recueil de Sercy*, cinquième partie, 1660, p. 148-150 (B. N., Ye 11 508) donne ces vers signés : L. D. B.; — **O**, p. 141-143, non signé; — *Recueil Conrart* in-f°, t. XIII, p. 1314-1315 (Bibl. Ars., ms. 5422), non signé; B. N. ms. f. fr. 864, p. 117, non signé; — Saint-Marc a faussement attribué ces vers à Pavillon (*Œuvres*, 1750, t. II, p. 88-89, B. N., Ye 8416), bien qu'ils n'aient figuré ni dans l'édition de 1715 ni dans celles de 1720 et 1747; **P. La.** (p. 45-48) attribue faussement ces vers à Molière; — les *Annales politiques et littéraires*, 10 mars 1912, répètent l'erreur de Paul Lacroix. Il est évident qu'il faut s'en tenir aux initiales L. D. B. du *Recueil de Sercy*, que nous n'avons d'ailleurs pu éclaircir (L'abbé du Buisson?).

Sur les Aresnes de Nismes et sur la paix. Madrigal (1663). N° 66.

Vieux débris, restes éclatans...

Bibliographie. — Douze octosyllabes. — **J**, p. 143, non signé; — *Elogia Julii Mazarini Cardinalis, Parisiis*, 1666, in-folio, p. 247 (B. N., Ln^{27} 13 900), signé : Benserade. Paul Lacroix, dans la *Jeunesse de Molière*, 1859, p. 126-127 (B. N., L^{27} 14 388), attribua ces vers à Molière. Mais il eut sans doute connaissance des *Elogia...*, car il ne les reproduisit pas en 1869 dans ses *Poésies diverses attribuées à Molière*.

CHAPITRE TROISIÈME

Les poésies attribuées à Molière, sans raison valable, et dont l'auteur est resté inconnu.

Entrée de Ballet de M. Batiste [Lulli] (1665). N° 67.

Belle Iris, je ressens | un mal qu'on ne peut dire...[1]

Bibliographie. — Seize vers. — **P**, p. 22, non signé; — **Q**, p. 78, non signé; — **P. La.** (p. 92-93) n'a reproduit que les dix premiers vers, qu'il fait suivre, sans autre indication, d'un couplet de neuf vers, signé M. M. dans **Q** (p. 79). Il déclare que ces vers « ne peuvent être que de Molière, car, parmi les poètes qui ont travaillé pour les ballets de Lully, Molière est le seul dont le nom commence par la lettre M ». Cette affirmation est erronée : nous avons vu que plusieurs airs de Ballet, signés M. M. dans **Q**, et attribués à Molière par P. Lacroix, étaient signés : M. l'Abbé M. dans **P**, recueil que n'a pas connu Paul Lacroix. Il était d'autant plus imprudent d'attribuer à Molière les poésies signées M. M. dans **Q** que ses véritables poésies, publiées dans ce recueil, sont signées de son nom (cf. le chapitre premier). La signature M. M. peut désigner le même abbé M, Louis de Mollier, ou tout autre versificateur d'airs de musique.

Épigramme (1660). N° 68.

Ce digne auteur n'était pas ivre...

Bibliographie. — Six octosyllabes. — A la mort de Scarron parut *La Pompe funèbre de M. Scarron*. Paris, Ribou, 1660, in-12,

1. Les recueils donnent de ces deux premiers vers, réunis en un seul, la version fautive suivante :

Belle Iris, je sens un mal qu'on ne peut dire...

55 p. (B. N., Ln^{27} 18640), due à la plume de Baudeau de Somaize; Molière était fort maltraité dans ce libelle; montrant Scarron cherchant un successeur digne de lui, l'auteur dit (p. 10) : « Molier (*sic*) fut ensuite mis sur le tapis, parce que les Libraires avoient gagné à ses Pretieuses; mais Monsieur Scarron le refusa tout net, disant que c'estoit un bouffon trop serieux ». Un anonyme entreprit de venger Molière et les autres poètes malmenés dans la *Pompe funèbre de Scarron* et écrivit le *Songe du Resveur. A Paris, chez Guillaume de Luyne*, 1660, in-12, 36 p. (Bibl. Ars., B. L. 9000; réimprimé en 1867 par Paul Lacroix dans la *Collection Moliéresque*). L'auteur a soin de nous prévenir que « ce songe est fait sur un autre songe » et que sa brochure n'est que « resveries ». Aussi ne fait-il aucun doute que les différentes épigrammes vengeresses attribuées à Boileau, Corneille, Molière, Benserade, Furetière, Boisrobert,... etc., sont de son invention.

P. La. (p. 51-52) ne manqua pas d'attribuer à Molière l'épigramme apocryphe insérée dans le *Songe du Resveur*. Henri Chardon, *La Troupe du Roman Comique dévoilée*, Le Mans, 1876, in-8°, p. 23, n. 1, et *Scarron inconnu et les types des personnages du Roman Comique*, Paris, 1904, in-8°, t. I, p. 363, n. 3, de même que Despois-Mesnard (*Œuvres*, t. IX, p. 569-571) signalèrent l'erreur de Paul Lacroix.

Doutes amoureux heureusement finis. Stances (1653). N° 69.

Est-il bien vray, Philis, qu'enfin je suis vainqueur...

Bibliographie. — Cinq stances de six vers. — B, p. 22-23, signé : M.; — C, p. 22-23, signé : M.; D, p. 18-19, signé : M.; *Recueil Conrart*, in-folio, t. IX, p. 968 (Bibl. Ars., Ms. 5418), non signé; — P. La. (p. 20-22), attribué, sans raison, à Molière. Signalons ici, une fois pour toutes, que rien n'autorisait Paul Lacroix à attribuer à Molière un grand nombre de poésies galantes et précieuses, généralement indignes de l'auteur de l'*École des Femmes*, qu'il a trouvées, suivies de l'initiale M, dans le recueil de Sercy et autres florilèges. Citons parmi les auteurs possibles : Malleville, abbé Martinet, Montreuil, Montfuron, Montplaisir, Maucroix, Mareuil, Louis de Mollier, et *tutti quanti*.

Air de Ballet (1665). N° 70.

Est-il objet qui vaille...

Bibliographie. — Quatre stances de six vers. — Q, p. 160-161, signé M. M***; — P. La. (p. 110-111), attribué, sans raison, à Molière. Différents airs de Ballet, signés M. M*** dans Q, sont

signés dans **P**, *M. l'Abbé M.* [sans doute l'abbé Martinet], comme nous l'avons vu. En faut-il déduire que les vers signés M. M*** dans **Q**, et ne figurant pas dans **P**, sont du même auteur?

Autres couplets (1665). N° 71.

Il n'est rien de plus aimable...

Bibliographie. — Cinq stances de huit vers. — **Q**, p. 5-6, signé : M. M***; — attribué, sans raison, à Molière, par **P. La.** (p. 71-72) et par A. Houssaye, *Les Comédiennes de Molière*. Paris, 1879, p. 72-73.

Épître à Pierre Mignard (1663), n° 72.

Industrieux Mignard, ton admirable main...

Bibliographie. — Cent vingt-huit alexandrins. — **J**, p. 253-257, non signé ; — Paul Lacroix attribua, sans raison, cette épître à Molière, et en reproduisit des fragments dans la *Jeunesse de Molière*, 1859, p. 123-125 ; — **P. La.** (p. 33-39) ; — *La Coupe du Val de Grace, reponse au Poeme de Molière* **La Gloire du Val de Grace**, *pièce de vers attribuée à Mademoiselle Chéron suivie de l'Épître à Mignard attribuée à Molière avec deux notices par le Bibliophile Jacob*. Paris, 1880, in-12, 64 pages (*Nouv. Coll. Moliéresque*, VII), p. 59-64.

Gavotte de M. Batiste [Lulli], (1661). N° 73.

Iris, ne présumez pas...

Bibliographie. — Deux stances de sept octosyllabes. — **I**, p. 172, non signé ; — attribué, sans raison, à Molière par **P. La.** (p. 100-101).

Madrigal (s. d.). N° 74.

Iris, que prétendez-vous faire ?...

Bibliographie. — Dix vers. — Ce madrigal est une des trois pièces de vers publiées, sous le nom de Molière, par J. d'Ortigue, dans le *Journal des Débats* du 4 mai 1859. Il a été trouvé dans un manuscrit découvert chez un « vieux bouquiniste d'Avignon », M. Sauvet, par M. le marquis Henri de la Garde. L'argumentation de d'Ortigue est la suivante : « Ces madrigaux font partie d'une pièce de deux feuillets *in-folio* qui contient : 1° une « épitaphe sur la mort de Molière » ; 2° une réponse à cette épitaphe intitulée : « Contre l'épitaphe de Molière ». Ainsi le nom de Molière se lit deux fois dans la même page. Après cette contre-épitaphe, et sur la même page, on lit ces deux lignes : « Pour Iris qui l'avoit obligé de luy faire une déclaration et qui n'avoit

point fait de réponse à deux de ses lettres ». [*C'est le titre du madrigal.*] « Qui *l'*avoit »! « ses lettres »! A qui se rapporte ce *le*? A qui se rapporte ce pronom possessif *ses*? Que le lecteur réponde. Rien de plus clair, de plus positif ; pas l'ombre d'incertitude. Nous avons ici le témoignage d'un inconnu, si l'on veut; mais le témoignage précis d'un contemporain de Molière, qui l'a fréquenté peut-être, a assisté à sa mort et a vécu dans une assez grande intimité avec lui pour avoir eu connaissance de deux particularités remarquables de sa vie, je veux dire de deux madrigaux composés par le poète comique et que celui-ci avait négligé de recueillir. »

D'Ortigue nous semble aller bien vite dans ses déductions et conclure très affirmativement à la légère. Les fameux *le* et *ses*, invoqués par lui comme arguments, se rapportent évidemment à l'auteur du madrigal. On trouve dans les recueils de poésies maints exemples de titres ainsi rédigés ; mais rien n'indique que cet auteur soit Molière; la présence, au même feuillet du manuscrit, de deux poésies le concernant n'apporte aucune preuve, quant à l'attribution du madrigal qui suit, et dont le caractère est, d'ailleurs, tout différent. En outre, fût-il signé *Molière*, en toutes lettres, ce madrigal, faudrait-il encore pouvoir apprécier la valeur du manuscrit, dont la trace a été perdue.

Nous conclurons donc que cette attribution est sans valeur. Ce madrigal a été, d'après l'article précité, attribué à Molière par Ed. Fournier, *La Valise de Molière*, 1868, p. 5, scène I; — **P. La.** (p. 75-76); — Louis Moland l'a reproduit (*Œuvres de Molière*, 2e édition, 1884, t. XII, p. 237) en ayant soin d'élever des doutes sur son authenticité; — enfin Henri Chardon, *Monsieur de Modène, ses deux femmes et Madeleine Béjart*, Paris, 1886, p. 422, remarquant qu'Avignon était la patrie des Modène, émet l'hypothèse, toute gratuite, que ce madrigal pourrait être du Comte de Modène.

A une belle Comédienne (1665). N° 75.

Isabelle, il est malaisé...

Bibliographie. — Vingt vers. — **O**, p. 178, non signé ; — attribué, sans raison, à Molière pour Armande Béjart, par **P. La.** (p. 63-64).

Air de M. Lambert (s. d.). N° 76.

J'ay beau changer de lieu, mon soin est inutile...

Bibliographie. — Deux stances de huit vers. — *Airs à une, deux, trois et quatre parties...*, par M. Lambert... Paris, Ballard, 1689, in-folio, p. 82-84, non signé (musique notée) ; — attribué, sans raison, à Molière, par **P. La.** (p. 123-124).

Gavotte de M. Batiste [Lulli], (1661). N° 77.

J'ay cent fois, beauté cruelle...

Bibliographie. — Trois stances de huit octosyllabes. — **I**, p. 169-170, non signé ; — attribué, sans raison, à Molière, par **P. La.** (p. 102-103).

Gavotte de M. Batiste [Lulli], (1663). N° 78.

Je ne veux point vous connoistre...

Bibliographie. — Trois stances de sept vers. — **J**, p. 108, non signé (deux stances seulement) ; — **Q**, p. 264, non signé ; — attribué, sans raison, à Molière, par **P .La.** (p. 96-97).

Entrée de Ballet (1665). N° 79.

Je sçay bien | qu'à vous aimer, Climène...

Bibliographie. — Onze vers. — **Q**, p. 197, signé : M. M*** ; p. 279, même signature ; — attribué, sans raison, à Molière, par **P. La.** (p. 91).

Air de M. Lambert (s. d.). N° 80.

Je suis aimé de celle que j'adore...

Bibliographie. — Deux stances de cinq vers. — *Airs à une, deux, trois et quatre parties...* par M. Lambert... Paris, Ballard, 1689, in-fol., p. 37, non signé (musique notée) ; — attribué, sans raison, à Molière, par **P. La.** (p. 122).

Madrigal (s. d.). N° 81.

L'amour, charmante Iris, ne souffre point de maître...

Bibliographie. — Vingt vers. — C'est le second madrigal attribué à Molière par J. d'Ortigue et publié par lui dans le *Journal des Débats* du 4 mai 1859. Nous avons dit ci-dessus (cf. n° 74) pourquoi nous ne le suivrons pas dans ses conclusions. — Comme le premier, ce madrigal a été attribué à Molière, par Ed. Fournier, *La Valise de Molière*, 1868, p. 35, scène VIII ; — **P. La.** (p. 83-84) ; — Louis Moland (*Œuvres de Molière*, 2e édition, 1884, t. XII, p. 237) l'a reproduit, en indiquant que l'authenticité en était très douteuse ; — H. Chardon, *M. de Modène, ses deux femmes et Madeleine Béjart*, Paris, 1886, p. 422, émet l'hypothèse d'une attribution au Comte de Modène.

Air de M. de Lully (1665). N° 82.

Le Printemps | ramène la verdure...

Bibliographie. — Deux stances de six vers. — **N**, p. 265, non signé ; — **X, T**, p. 264, signé : M. M. ; — attribué, sans raison, à Molière, par **P. La.** (p. 130).

[*Imitation de Lucrèce*] (s. d.). N° 83.

Les corps furent pressez et s'acquirent un poids...

Bibliographie. — Huit vers. — Dans le *Moliériste* de juin 1883, p. 90-91, M. Deluze donna ces vers empruntés à un vieux manuscrit, et qui sont une imitation plutôt qu'une traduction des vers 496 et suivants du cinquième Livre du *De Natura Rerum*. On sait que Molière avait fait une traduction de Lucrèce, aujourd'hui perdue. Ce manuscrit avait été signalé le 20 janvier 1882 à Paul Lacroix par un Bordelais, Claude Rochefort; les lettres que lui adressa Paul Lacroix restèrent sans réponse et Georges Monval (*Moliériste* de mars 1883, p. 357) concluait à une mystification. M. Deluze, en citant ces vers, déclara avoir vu le manuscrit chez le poète Octave Giraud, à Paris, en 1863, et ne pas croire qu'il fût l'œuvre de Molière. Une demande de Georges Monval tendant à identifier le manuscrit resta sans réponse. Cette mystification, faite à Georges Monval et à Paul Lacroix est contée tout au long dans A. Loquin, *Molière à Bordeaux*, 1898, II, 338-345.

[*Vers irréguliers*] (s. d.). N° 84.

Me promenant, jeudi, sur le bord de la Seine...

Bibliographie. — Cent deux vers. — Voici la troisième pièce de vers publiée par J. d'Ortigue dans le *Journal des Débats* du 4 mai 1859, d'après le manuscrit déjà cité (cf. n°s 74 et 81). Cette élégie, assez médiocre, est adressée à Iris, comme les deux madrigaux qui la précèdent. La pièce est suivie des initiales P. A. B., qui sont évidemment celles de l'auteur. M. J. d'Ortigue chercha à interpréter ces trois lettres et les traduisit ainsi : *Pour Armande Béjart*. Il est évident que, si telle était leur signification, ces trois lettres eussent précédé et non suivi les vers. A notre avis, elles permettent d'attribuer au même auteur les deux madrigaux et l'élégie, adressés à la même Iris. Quant au nom que cachent ces initiales, nous n'avons pu le découvrir. Elles désignent, d'ailleurs peut-être, un rimeur parfaitement inconnu; dans un second article (*Journal des Débats*, 6 mai 1859), J. d'Ortigue s'efforce de justifier son attribution de cette élégie à Molière par des rapprochements sans aucune valeur avec des passages de plusieurs de ses comédies; Ed. Fournier, *La Valise de Molière*, 1868, p. 29, scène V, reproduisit des extraits de cette élégie; P. La. (p. 77-82) la réimprima *in extenso*; — Louis Moland (*Œuvres de Molière*, 2e édit., 1884, t. XII, p. 238-240) eut soin de prévenir le lecteur que l'authenticité en était très douteuse; — Despois-Mesnard (*Œuvres*, t. IX, p. 572) se refusèrent nettement, avec raison, à

reconnaître du Molière dans « cette froide langue de la plus lourde galanterie ».

[*Vers pour l'Ecole des Maris*] (1691). N° 85.

Ne voudriez-vous point, dis-je, sur ces matières...

Bibliographie. — Vingt-huit vers. — On trouve à la scène première de l'acte I de l'*École des Maris* (1661) une vive critique de la mode adoptée par les muguets à cette époque. Lorsque la mode fut passée, les vers de Molière ne s'expliquèrent plus; aussi la Notice publiée en tête de l'édition de 1725 (Amsterdam, P. Brunel) précise-t-elle que, la mode ayant changé, on dut retrancher les vers où Molière raille la manière de s'habiller d'alors. Or, dans le *Recueil Tralage*, t. I, ff. 249-250 (Bib. Ars., Ms. 6541), on trouve des vers nouveaux, non signés, destinés à être substitués, à la représentation, à ceux de Molière. **P. La.** (p. 131-134) les reproduit comme une variante inédite de Molière et affirme qu'ils datent de 1671. Or, une note contemporaine précède ces vers dans le manuscrit (Paul Lacroix la passa prudemment sous silence); la voici : « Ces vers ont esté fait pour la Comedie de l'Escholle des Maris de M. de Molière, acte I, scène 1. Ils ont esté recitez sur le Theâtre des Comediens François à Paris, l'an 1691 au lieu de ceux qui sont imprimez dans la pièce qui n'y conviennent plus parce que la mode des habits a changé depuis 1661 que cette comedie fut représentée le 24 juin pour la première fois ».

La date de 1691 dispense de discuter l'attribution à Molière de ces vers anonymes.

Gavotte (1668). N° 86.

Ne voulez-vous pas, Sylvie...

Bibliographie. — Quatre stances de huit vers. — **T, X,** p. 285, signé : M. M.; — attribué, sans raison, à Molière par **P. La.** (p. 104-106).

La Confidente devenue Maistresse. Stances (1658). N° 87.

Olympe, ne m'en parlez plus...

Bibliographie. — Onze stances de dix octosyllabes. — **G,** p. 257-260, non signé; — attribué, sans raison, à Molière par **P. La.** (p. 55-60).

Air de M. Lambert (s. d.). N° 88.

On connaît peu l'Amour quand on veut assurer...[1]

1. P. Lacroix imprime par erreur : *Quand on peut assurer...*

Bibliographie. — Six vers. — *Airs de M. Lambert non imprimez* (musique notée), ff. 77-78. (Bibl. Ars., Ms. 3043), non signé ; — attribué, sans raison, à Molière par **P. La.** (p. 127).

Gavotte (1668). N° 89.

Ouy, vous valez bien la peine...

Bibliographie. — Deux stances de huit vers. — **T, X**, p. 298, non signé ; — attribué, sans raison, à Molière par **P. La.** (p. 89-90).

[*Imitation de l'Ode IX du Livre III d'Horace*] (1658). N°s 90 et 91.

Pendant que vous m'aimiez, Aminte...
Tandis que j'estois tes delices...

Bibliographie. — Six stances de quatre octosyllabes ; douze stances de quatre octosyllabes. — **G**, p. 131-132, non signé ; p. 71-72, non signé. — M. F. Lachèvre (*Bibl. des Rec. Coll.*, t. IV, p. 155-156) ayant relevé, dans le *Voyage du Parnasse* de Limojon de Saint-Didier, Rotterdam, 1716, in-12, p. 33, une mention indiquant que Pellisson, Molière et Bussy-Rabutin avaient traduit l'Ode IX du Livre III d'Horace, découvrit dans **G** les deux traductions anonymes que nous avons citées et conclut : « La première et la meilleure est peut-être celle de Molière ; la seconde pourrait appartenir à Pellisson ou à Bussy-Rabutin ». La première partie de cette hypothèse qui nous intéresse ici ne saurait être retenue ; en effet, la traduction de la célèbre Ode d'Horace, *Donec gratus eram...* par Molière, figure dans le troisième intermède des *Amants Magnifiques*, sous le titre de *Dépit Amoureux. (Œuvres,* t. VII, p. 372-373.) Il est possible que ces deux imitations soient celles de Pellisson et de Bussy-Rabutin, mais rien n'est moins sûr. L'Ode fameuse d'Horace, en effet, inspira, avant J.-J. Rousseau et Alfred de Musset, de nombreux poètes. (Cf. B. N., Ms. f. fr. 19144, f° 18, *Tandis que mon cœur a le tien...*, non signé ; B. N. Ms. f. fr. 15042, f° 115, *Lorsque je regnoy en ton âme*, non signé ; il existe également de nombreuses adaptations de cette ode dans les différentes comédies-Ballets du XVIIe siècle.)

Air de M. Lambert (1665). N° 92.

Philis, vous vous plaignez que je vous importune...

Bibliographie. — Six vers. — **Q**, p. 449, signé : M. M^***^ ; — attribué, sans raison, à Molière par **P. La.** (p. 126).

Rondeau de M. Batiste [Lulli], (1665). N° 93.

Pour vous mon cœur est tendre...

Bibliographie. — Seize vers. — **Q**, p. 448, signé : M. M*** ; — attribué, sans raison, à Molière par **P. La.** (p. 113).

Air de M. de la Barre (1665). N° 94.

Quoy, pensez-vous qu'on vous offense...

Bibliographie. — Six vers. — **P**, p. 236, non signé ; — **Q**, p. 466, signé : M. M*** ; — attribué, sans raison, à Molière par **P. La.** (p. 119).

Madrigal (1656). N° 95.

Si malgré mes soucis, malgré vostre rigueur...

Bibliographie. — Six alexandrins. — **F**, p. 205, signé : M. ; — **Y**, p. 297, non signé ; — attribué, sans raison, à Molière par **P. La.** (p. 73).

A Monsieur, Frère Unique du Roy (1666). N° 96.

Tant que vostre bonté me parut ordinaire...

Bibliographie. — Vingt-cinq vers. — **K**, p. 224-225, non signé ; — attribué, sans raison, à Molière, dans le *Bulletin du Bouquiniste*, 15 septembre 1863, p. 532-533 (article de Paul Lacroix) et dans **P. La.** (p. 53-54).

Air de M. Lambert (1665). N° 97.

Tout l'Univers obéit à l'Amour...

Bibliographie. — Deux stances de six vers. — **P**, p. 273 (une stance seulement), non signé ; — **Q**, p. 518, non signé ; — *Airs à une, deux, trois et quatre parties...* par M. Lambert, Paris, Ballard, 1689, in-folio, p. 58-60 (musique notée), non signé ; — attribué, sans raison, à Molière par **P. La.** (p. 122-123).

Air de M. Lambert (s. d.). N° 98.

Une jeune et tendre beauté...

Bibliographie. — Deux stances de six vers. — *Airs à une, deux, trois et quatre parties...* par M. Lambert. Paris, Ballard, 1689, in-folio, p. 29-30 (musique notée), non signé ; — attribué, sans raison, à Molière par **P. La.** (p. 121-122).

Chanson sur l'air : Je suis épris d'une brune (s. d.). N° 99.

Vois ces moineaux, ma chère âme...

Bibliographie. — Douze stances de six octosyllabes. — Cette longue chanson, assez légère, a pour titre : *Chanson faite par feu Molière*, dans un manuscrit ayant appartenu à Louis-Philippe et actuellement à l'Académie Royale de Belgique (Fonds Stassard,

n° 56, p. 64-68). Ce manuscrit, qui a échappé aux vols commis par les Allemands au Palais des Académies, à Bruxelles, pendant la guerre, est tout entier de la main de Mlle Charlotte-Rose Caumont de la Force. La pièce attribuée à Molière est la seule qui soit attribuée à un personnage décédé dans ce manuscrit qui est une sorte d'album consacré à la vie courante de Mlle de la Force et qui comprend lettres, billets en vers, chansons, etc., composés par les familiers ou les correspondants de la romancière. Arthur Dinaux, le premier, publia cette chanson dans *Archives Littéraires et Historiques du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, Troisième série, Tome III (août 1853), p. 404-406 (B. N., Lc[11]1003), sous le nom de Molière ; — *Bulletin du Bibliophile*, 1853, p. 365-368, publié sous le nom de Molière par Arthur Dinaux ; — **P. La.** (p. 67-70) les reproduisit d'après le *Bulletin du Bibliophile*, en parlant de « quelques suppressions nécessaires » qui n'existent pas, le texte d'Arthur Dinaux reproduisant, à quelques différences de lecture près, le texte exact et complet du manuscrit ; — dans la *Bibliographie Moliéresque*, 2e édition, 1875, Paul Lacroix mentionne cette chanson, sous deux numéros différents (220 et 221), bien qu'il s'agisse d'une seule et même pièce ; — Éd. Fournier reproduisit quatre couplets de cette chanson dans le *Roman de Molière*, Paris, 1863, p. 61-62 (Cf. *Études sur la Vie et les Œuvres de Molière*, Paris, 1885, p. 68) et dans la *Valise de Molière*, Paris, 1868, p. 25, scène v ; — A. Houssaye réimprima huit couplets dans les *Comédiennes de Molière*, Paris, 1879, p. 74-75 ; — Louis Moland (*Œuvres de Molière*, 2e édit., 1884, t. XII, p. 233-234) cite cette chanson qu'il ne croit pas authentique ; — Despois-Mesnard (*Œuvres*, t. IX, p. 572-573) attribuent cette chanson à Louis de Mollier, en ajoutant : « Il y a là une recherche du bel esprit qui ne fut jamais le défaut de notre Molière ». Que cette dernière hypothèse soit acceptée ou non (elle nous paraît au moins très recevable), la seule indication du nom de Molière au-dessus de ces vers par Mlle Caumont de la Force nous semble tout à fait insuffisante pour attribuer à Molière une chanson très libre, nullement dans son genre, et qu'aucun de ses contemporains n'a jamais signalée.

APPENDICE

L'Oracle du Ballet de la Sibille de Pansoust, dansé au Palais Royal et à l'Hostel de Luxembourg. Paris, Bessin, 1645, in-4°, 12 p.

Le livret de ce ballet, tiré de Rabelais, a été publié dans Victor Fournel, *Les Contemporains de Molière*, 1866, t. II, p. 261-276, et dans Paul Lacroix, *Ballets et Mascarades de Cour*, Turin, 1870, t. VI, p. 103-124. Paul Lacroix affirme que « les connaisseurs » attribuent ce livret à Molière. Édouard Fournier, peu difficile cependant, nous l'avons vu, pour accepter les yeux fermés de nouveaux vers attribués à Molière, eut soin, en reproduisant des extraits de ce ballet (*La Valise de Molière*, 1868, p. 7, scène I), de signaler que leur attribution à Molière était fort douteuse. Rien ne permet, en effet, de suivre Paul Lacroix et les « connaisseurs » dans la voie de cette hypothèse.

*
* *

Ballet des Incompatibles. Dansé à Montpellier, devant Monseigneur le Prince et Madame la Princesse de Conty. A Montpelier, par Daniel Pech, imprimeur du Roy et de la Ville. MDCLV. In-4°, 18 p. (B. N., Yf 1378).

Molière paraît dans la troisième entrée de ce Ballet, « représentant une Harangère ». Malgré l'insignifiance de ce livret et l'ennui profond que dégage sa lecture, il n'y avait qu'un pas à faire pour transformer Molière d'exécutant en auteur. Paul Lacroix, dans la *Jeunesse de Molière*, Paris, 1859, p. 95-113, le franchit hardiment en affirmant, contre toute évidence, que « le style de cette pièce est, en général, net, précis, clair, élégant et simple ». D'ailleurs, lorsqu'il se trouve en présence du détestable couplet que récite Molière, Paul Lacroix, sans tenir compte de son appréciation précédente, parle de « l'obscurité de ces vers laudatifs » et l'explique par « l'embarras qu'il avait à parler de son propre mérite ». Voici les vers en question :

Je fais d'aussi beaux vers que ceux que je recite,
Et souvent leur style m'excite
A donner à ma Muse un glorieux employ ;
Mon esprit de mes pas ne suit pas la cadance,
Loin d'estre incompatible avec cette Eloquence,
Tout ce qui n'en a pas l'est toujours avec moy.

Avouons qu'il fallait beaucoup de bonne volonté pour attribuer ce galimatias à Molière ! Après avoir reproduit le texte du Livret dans *la Jeunesse de Molière*, p. 187-209, Paul Lacroix le réimprima dans la *Collection Moliéresque* (t. XII), *Les Incompatibles, Ballet par Molière, réimprimé par M. Paul Lacroix*, Genève, Gay, 1868, in-12, 18 p. (B. N., Rés., Yf 4499). La même année, Édouard Fournier donnait des extraits de ce livret dans *la Valise de Molière*, 1868, p. 6-8, scène I. Jules Loiseleur, dans les *Points obscurs de la vie de Molière*, Paris, 1877, p. 172-177, propose une transaction : « L'auteur de l'*Étourdi* a écrit quelques-uns des morceaux du programme ; mais un autre que lui, le premier venu, de Vauselle, Chateauneuf ou Ragueneau[1], poètes tous les trois, a rédigé le reste et accepté la paternité de l'œuvre.

Après Louis Moland (*Œuvres de Molière*, 2e édit., 1884, t. I), Despois-Mesnard (*Œuvres*, t. I, p. 521-535) reproduisirent ce ballet, à titre documentaire, en proposant de l'attribuer à Béjard, qui se piquait d'écrire et qui paraît dans deux entrées, sauf les douze vers du *Récit de la Nuit* (les meilleurs évidemment du Ballet), dans lequel les éditeurs de Molière inclinaient à voir « son contingent de vers » dans ce médiocre livret. Seul, M. Auguste Baluffe, *Autour de Molière*, Paris, 1889, p. 275-287, refuse d'attribuer à Molière les vers du *Ballet des Incompatibles* et cite, comme auteurs possibles, Guilleragues, officier de la Maison militaire du Prince de Conti, épigrammatiste ; Bernardin Gigault de Bellefonds, premier gentilhomme de la Chambre du Prince de Conti ; le baron d'Angerville, de la Maison de Mérinville ; Rieux, poète et ami du Prince de Conti ; Le Seiq, trésorier de la Bourse des États de Languedoc ; Roquemont, bailli du Prince de Conti ; le baron de Vauvert enfin, qui paraît à la septième entrée du Ballet, collaborateur du *Recueil de Sercy* auquel, « plutôt qu'à tout autre », M. Baluffe « attribuerait volontiers la paternité de ce ballet ».

Devant tant de noms proposés, sans même un commencement de preuve, la sagesse commande de s'abstenir. Molière, non plus qu'un autre, ne peut être désigné comme auteur du *Ballet des Incompatibles*.

*
* *

Le Mariage forcé (1664).

Les réponses complètes de Sganarelle au Magicien chantant, conservées dans la partition Philidor (*Bibl. du Conservatoire*),

1. Ragueneau était mort à Lyon en août 1654.

ont été publiées pour la première fois dans *le Mariage forcé... ou le Ballet du Roi, publié par Ludovic Celler* [anagramme de Ludovic Leclerc] *avec des fragments inédits de Molière et la musique de Lully réduite pour piano.* Paris, Hachette, 1867, in-12 (B. N., 8°, Yth 11115).

Dans la *Correspondance littéraire* du 25 août 1864, Louis Moland a reproduit pour la première fois des vers inédits extraits du XVIe tome (f°s 39-47) des manuscrits de la musique de Charpentier (B. N., Vm[1] 1138). Molière, brouillé avec Lulli, avait demandé, en juillet 1672, en vue d'une reprise de la *Comtesse d'Escarbagnas* et du *Mariage forcé* au Palais-Royal, de nouveaux « ornements » à Charpentier. Les vers qui accompagnent cette partition sont de bons vers d'opéra et tout porte à croire que Molière les a composés. Circonspect, L. Moland, en l'absence d'une signature formelle, donna son attribution comme hypothétique (*Œuvres de Molière*, 1864, t. VII, p. 376-378 ; 2e édit., 1884, t. XII, p. 230-232). Reproduisant ces vers, Despois-Mesnard (*Œuvres*, t. IX, p. 588-591) les attribuèrent formellement à Molière (cf. p. 575), avec juste raison, croyons-nous. On conçoit mal Molière allant demander à autrui de faire des vers pour une de ses comédies. Tout au plus pourrait-on admettre la collaboration de Charpentier.

*
* *

Le Livre abominable de 1665.

Au dire de Grimarest, « au moment de l'apparition du *Tartuffe*, l'on fit courir dans Paris un livre terrible que l'on mettait sur le compte de Molière, pour le perdre » ; rapprochant cette phrase des vers du *Misanthrope* (V, 1, v. 1501-1504) où Alceste se plaint que de lâches ennemis lui aient attribué un livre abominable, M. L.-A. Ménard publia cinq dialogues où les ennemis de Foucquet sont mis au pilori comme les plus infâmes scélérats : *Le Livre abominable de 1665, qui courait en manuscrit parmi le monde sous le nom de Molière* (*comédie politique en vers sur le procès de Foucquet*) *découvert et publié sur une copie du temps par M. Louis-Auguste Ménard*, Paris, Didot, 1883, 2 vol. in-8° (B. N., 8°, Yf 112). Dans une introduction ingénieuse, mais dénuée de tout argument sérieux, l'éditeur de cet ouvrage essayait de justifier son attribution à Molière de ce fatras de 5 à 6000 vers, en général médiocres. Ajoutons, d'ailleurs, qu'il ne convainquit personne, à notre connaissance. Comment admettre, d'ailleurs, que

Molière ait outragé le Roi, son protecteur ? Despois-Mesnard (*Œuvres*, t. IX, p. 564-566) refusent totalement de suivre M. L.-A. Ménard dans son hypothèse et, depuis longtemps, on ne voit plus mentionner cet ouvrage parmi les œuvres de Molière, qui, d'ailleurs, n'aurait guère eu le temps matériel, avec ses occupations d'auteur, d'acteur et de directeur, de composer une aussi longue satire.

*
* *

Vers Espagnols du Ballet des Muses (1666).

Dans la *Revue des Provinces* du 15 avril 1864 (p. 139-142) Paul Lacroix publia, comme des vers inédits de Molière, d'après un manuscrit, huit stances de quatre vers espagnols, affirmant que, dans les fêtes du *Ballet des Muses*, Molière aurait fait jouer une comédie intitulée *Les Poètes*, suivie d'une mascarade espagnole à laquelle étaient empruntées les stances qu'il publiait. Dans la *Correspondance littéraire* du 25 avril 1864, Louis Moland renvoyait simplement Paul Lacroix au livret du *Ballet des Muses* qui contient le canevas de la comédie *Les Poètes* jouée... par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne ! ainsi que les vers espagnols, avec une traduction en vers français qui est sans doute de Benserade. Paul Lacroix, soutenu par Édouard Fournier, ne voulut pas se rendre à l'évidence (cf. *Revue des Provinces*, 15 mai 1864, p. 329-346, et la seconde réponse de L. Moland dans la *Correspondance Littéraire*, 25 mai 1864, p. 200-201) et maintint son attribution des vers espagnols à Molière dans sa *Bibliographie Moliéresque*, 2e édit., 1875, n° 231, sous prétexte que la traduction française n'avait pas été recueillie dans les œuvres de Benserade !

*
* *

Amphitryon (1668).

Rappelons simplement pour mémoire l'attribution paradoxale que le parfait écrivain Pierre Louÿs fit d'*Amphitryon* à Corneille (*Le Temps*, 16 octobre 1919 ; cf. *Comœdia* du 19 octobre 1919 où l'auteur émet la même hypothèse en ce qui concerne *Don Juan*, le *Misanthrope* et *Tartuffe*). Nous renverrons les lecteurs curieux d'examiner les arguments de Pierre Louÿs à l'excellent article de M. P.-P. Plan dans le *Mercure de France* du 15 décembre 1919 (Tirage à part, 32 p. in-8°) intitulé : *Molière et Corneille*.

*
* *

Histoire des Révolutions de Naples, depuis l'an 1647 jusqu'à la prison du duc de Guise, par le Comte de Modène. Paris, Bouillard, 1665-1668, 3 vol. in-12.

De cet ouvrage, réimprimé par le comte de Fortia d'Urban sous le titre de *Mémoires du Comte de Modène*, Paris, Sautelet, 1826, 2 vol. in-8°, Paul Lacroix dit dans sa *Bibliographie Moliéresque*, 2e édit., 1875, n° 228 : « On peut supposer, du moins avec beaucoup de probabilité, que Molière aura revu le manuscrit de l'ouvrage, avant l'impression. Quant à la dédicace au roi, elle porte, évidemment, le cachet de son style. » Nous avons déjà vu qu'il n'y avait rien à retenir de cette hypothèse fantaisiste, créée de toutes pièces par Paul Lacroix, d'après laquelle Molière aurait collaboré à tous les ouvrages du Comte de Modène.

*
* *

Les Fourberies de Scapin (1671), *Joguenet ou les Vieillards dupés.*

A la vente de la bibliothèque du marquis de Bournazel, à Toulouse, passa un manuscrit du XVIIe siècle intitulé : *Joguenet ou les Vieillards dupés*, comédie en trois actes, où l'on retrouve, en très grande partie, le texte des *Fourberies de Scapin*. Paul Lacroix releva, en marge de son exemplaire de Molière, les passages correspondants du manuscrit et publia, d'après ces notes, le troisième acte de la comédie dans la *Revue des Provinces* du 15 janvier 1865 (p. 112 et suiv.), en attribuant cette comédie à Molière : « Il me paraît incontestable, dit-il, que la comédie de *Joguenet* est une des farces qui composaient le répertoire ordinaire de la troupe de Molière, en province ». *Joguenet* aurait ainsi été une ébauche des *Fourberies de Scapin*, comme *La Jalousie du Barbouillé* est celle de *George Dandin*. Toujours d'après ses notes, P. Lacroix réimprima, sous le nom de Molière, *Joguenet ou les Vieillards dupés*, « première forme des *Fourberies de Scapin*, publié d'après un manuscrit contemporain et qui paraît être autographe. » (*Collection Moliéresque*, Genève, Gay, 1868, B. N., Rés., Yf 4494.) Édouard Fournier fit état de cette publication, en citant un extrait de *Joguenet* dans *La Valise de Molière*, 1868, p. 17, scène IV.

Or, *Joguenet* n'est qu'une contrefaçon, sans doute contemporaine des *Fourberies*, comme le fit justement remarquer l'auteur anonyme d'un compte-rendu de l'édition Paul Lacroix dans la *Revue Critique d'Histoire et de Littérature* du 25 juillet 1868,

p. 58-61. En effet, le copiste écrivit plusieurs fois le nom de Scapin à la place de celui de Joguenet, par inadvertance, dans le manuscrit. *Joguenet* suivit donc Scapin, au lieu de le précéder, comme le crut Paul Lacroix.

Dans une lettre insérée dans la *Revue Critique d'Histoire et de Littérature* du 5 septembre 1868, p. 158-160, M. Galusky, propriétaire du manuscrit, se montra beaucoup plus sceptique que Paul Lacroix sur l'attribution de cette comédie à Molière et signala les nombreuses fautes de l'édition Paul Lacroix. Celui-ci, d'ailleurs, après avoir raconté l'odyssée du manuscrit (*Bibliographie Moliéresque*, 2e édit., 1875, n° 232) convint (*ibid.*, n° 1732) que son édition « préparée sur des notes incomplètes ne pouvait être que très insuffisante », mais maintint, sans arguments nouveaux, son attribution à Molière.

Depuis que Despois-Mesnard (*Œuvres*, VIII, 393) dénoncèrent définitivement *Joguenet ou les Vieillards dupés* comme une contrefaçon des *Fourberies de Scapin*, nul n'a songé à reprendre l'hypothèse insoutenable de Paul Lacroix.

*
* *

Les Festes de l'Amour et de Bacchus. Pastorale représentée par l'Académie royale de Musique. Paris, 1672. In-4°, 48 p. (B. N., Yf 688).

Le livret de cette pastorale, réimprimé dansle *Recueil des Opera, des Ballets et desplus belles pieces en musique*, Amsterdam, 1690, in-12 (B. N., Yf 7763), t. I, p. 1-23, est dû à Quinault et à Lulli qui le composèrent en grande partie avec des intermèdes de la *Pastorale Comique*, du *Grand Divertissement Royal de Versailles*, des *Amants Magnifiques* et du *Bourgeois gentilhomme*, avec la musique de Lulli. Paul Lacroix (*Bibliographie Moliéresque*, 2e édit., 1875, n° 206) avance, sans fournir aucune preuve de son assertion, qu' « on peut affirmer que Molière a eu la plus grande part à cet arrangement et y a même ajouté quelques vers nouveaux. » Cette pastorale inaugura, le 15 novembre 1672, la nouvelle Académie Royale de musique. Lulli avait dépouillé Molière de ses vers en vertu d'un privilège royal exorbitant du 20 septembre 1672 qui lui donnait la propriété de toutes les paroles sur lesquelles il avait fait sa musique ; on pense bien que Molière ne collabora pas à cette œuvre, faite de morceaux volés dans les siennes ! Cf. A. Loquin, *Molière à Bordeaux*, 1898, I, 522-523.

*
* *

Le Malade Imaginaire (1673).

Reprenant une idée émise jadis par Édouard Thierry, *Documents sur le Malade Imaginaire*, Paris, 1880, p. 247-250, M. Xavier de Courville publia dans la *Revue Musicale* du 1er février 1925, p. 157-164, un article intitulé : *Sur un Intermède de Molière*. Il s'agit des deux chansons italiennes chantées, au premier intermède du *Malade Imaginaire*, par *Polichinelle* et par *Une Vieille*. Remarquant : 1° que les différentes indications des manuscrits de Charpentier, qui composa la musique du *Malade* (B. N., Vm[1] 1138, t. XVI, f° 33 v. et VII, f° 34 v), concordent pour assigner à ces deux airs une place différente de celle que leur assigne l'édition Despois-Mesnard, conformément à l'édition de 1682 ; 2° que ces chansons ne figurent pas dans le livret de 1673, le seul qu'ait pu corriger Molière et qui fut fidèlement reproduit par les différentes éditions de Paris et de Hollande ; 3° que ces chansons apparaissent pour la première fois dans le livret de 1674, mais que l'intermède primitif (archers et violons), incompatible avec ces chansons, a disparu; 4° que, pour la première fois, le livret de 1674 (imprimé à Cologne) réunit l'intermède primitif et les deux chansons, incompatibles, nous l'avons dit, par le texte même ; 5° que les éditeurs de 1675 et de 1682 ont fidèlement reproduit le livret fautif de 1674 (Cologne), M. Xavier de Courville conclut, avec raison, à notre avis, que les deux chansons italiennes ne sont pas de Molière et ont été ajoutées après sa mort par Charpentier ou à son instigation.

Ajoutons que M. Xavier de Courville, directeur de la *Petite Scène*, a monté cet intermède sous le titre de *Polichinelle* (cf. le compte-rendu qu'il en a fait lui-même dans la *Revue du Siècle* du 1er mai 1925).

*
* *

Le Docteur amoureux, pièce inédite de Molière, en un acte, en prose, précédée d'un avis au lecteur et d'un Prologue en vers, par Ernest de Calonne. Paris, Michel Lévy, 1862, in-8°, 131 p. (B. N., 8°, Yth 5275).

Cette comédie fut jouée en 1845 à l'Odéon et le prétendu manuscrit en fut exposé au foyer du théâtre. Paul Lacroix (*Bibliographie Moliéresque*, 2e édit., 1875, n° 234) ne se laissa pas prendre (une fois n'est pas coutume !) et reconnut lui-même

que « la pièce et le manuscrit n'ont été qu'une ingénieuse supercherie littéraire de M. de Calonne ».

*
* *

Ballet des Vrais Moyens de parvenir. S. l. n. d., in-4°.

Paul Lacroix, après avoir réimprimé le livret de ce ballet dans ses *Ballets et Mascarades de Cour de Henri III à Louis XIV*, Turin, 1870, t. VI, p. 91-102, sous la date de 1645, le comprit, dans sa *Bibliographie Moliéresque*, 2e édition, 1875, n° 226, parmi les « Ouvrages divers attribués à Molière ». Il ne prit même pas la peine de justifier cette attribution extraordinaire.

Réimprimant ce Ballet, V. Fournel (*Les Contemporains de Molière*, t. II, p. 345-352) propose la date plus vraisemblable de 1651.

*
* *

Melisse. Tragi-comedie Pastorale. S. l. n. d., in-12 (B. N., Rés., Yf 4535).

Paul Lacroix attribua, sans se soucier d'apporter la moindre preuve, cette tragi-comédie à Molière (*Bibliographie Moliéresque*, 2e édit., 1875, n° 227) et la réimprima, sous le nom de Molière, en 1880, dans la *Nouvelle Collection Moliéresque*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES « INCIPIT » DES DIVERSES POÉSIES

CITÉES AU COURS DE CETTE ÉTUDE.

N. B. — Les poésies de Molière sont en petites capitales ; celles qui lui ont été attribuées et dont le véritable auteur a pu être désigné sont en italique; celles qui ont été attribuées sans raison à Molière et dont l'auteur est inconnu sont en caractères courants.

Numéros.		Pages
18.	AH! MORTELLES DOULEURS.	25
	AH! QUELLE FOLIE! V. HA! QUELLE FOLIE! . . .	19
20.	AH! QU'IL EST DOUX, BELLE SILVIE.	26
37.	*Aimable et divine personne.*	481
28.	A ME SUIVRE TOUS ICI.	29
38.	*Apprenez luy donc, doctes sœurs.*	482
22.	ARRESTEZ, C'EST TROP ENTREPRENDRE.	27
33.	AUX LARMES, LE VAYER, LAISSE TES YEUX OUVERS. .	34

Numéros.		Pages.
39.	*Beauté pour qui je meurs d'amour.*	482
40.	*Belise, je sçay bien que le ciel favorable*	483
67.	Belle Iris, je ressens | un mal qu'on ne peut dire.	497
34.	Brisez les tristes fers du honteux esclavage.	36
30.	Buvons, chers amis, buvons.	31
41.	*Caliste, vous seriez parfaite.*	483
68.	Ce digne auteur n'étoit pas ivre.	497
35.	Ce sont faits inouis, Grand Roy, que tes victoires.	36
23.	C'est le printemps qui rend l'ame.	27
25.	C'est trop, c'est trop, Bergers, hé! pourquoi ces debats.	28
42.	*C'est un amant, ouvrez la porte.*	483
21.	Chantons tous de l'amour le pouvoir adorable.	27
12.	Croyez-moy, hastons-nous, ma Sylvie.	20
43.	*Dans le visage d'Isabelle.*	486
5.	Dans vos chants si doux.	17
44.	*De Philis et du Ciel je suis abandonné.*	487
16.	D'un cœur ardent en tous lieux.	22
32.	D'une brillante grace.	34
11.	D'un pauvre cœur.	20
45.	*En vain à l'amour.*	487
69.	Est-il bien vray, Philis, qu'enfin je suis vainqueur.	498
70.	Est-il objet qui vaille.	498
10.	Ha! quelle folie!	19
19.	Icy l'ombre des ormeaux.	26
71.	Il n'est rien de plus aimable.	499
72.	Industrieux Mignard, ton admirable main.	499
46.	*Ingrate bergère, dis-moi.*	487
73.	Iris, ne présumez pas.	499
74.	Iris, que prétendez-vous faire.	499
75.	Isabelle, il est malaisé.	500
47.	*J'aimerois mieux souffrir la mort.*	487
48.	*J'avois déjà passé près d'un jour sans la voir.*	488
76.	J'ay beau changer de lieu, mon soin est inutile.	500
77.	J'ay cent fois, beauté cruelle.	501
49.	*Je cherche dans ma bergère*	488
50.	*Je goustois en repos les douceurs de la vie.*	488
78.	Je ne veux point vous connoistre.	501
4.	Je portois dans une cage.	16
79.	Je sçay bien | qu'à vous aimer, Climène.	501
80.	Je suis aimé de celle que j'adore.	501
81.	L'amour, charmante Iris, ne souffre point de maître.	501
17.	L'autre jour d'Annette.	24
82.	Le Printemps | ramène la verdure.	501
83.	Les corps furent pressez et s'acquirent un poids.	502
24.	Le soleil chasse les ombres.	27
14.	Les oyseaux réjouis dès que le jour s'avance.	21
31.	Loin de moy, loin de moy, tristesse.	32
	Lorsque Jésus souffroit pour tout le genre humain.	»
	V. *Quand le Sauveur souffroit pour tout le genre humain.*	489

Numéros.		Pages.
84.	Me promenant, jeudi, sur le bord de la Seine. . . .	502
51.	*N'agitez plus mon cœur, désirs impétueux.*	488
52.	*Ne me console point, amy, c'est fait de moi.*	488
85.	Ne voudriez-vous point, dis-je, sur ces matières. . .	503
86.	Ne voulez-vous pas, Sylvie.	503
87.	Olympe, ne m'en parlez plus.	503
88.	On connaît peu l'amour quand on veut assurer. . .	503
89.	Oui, vous valez bien la peine.	504
9.	PAISSEZ, CHERES BREBIS, CES HERBETTES NAISSANTES. .	19
54.	*Par mes regards jugez de mon martyre.*	489
53.	*Pauvre amant qui contes ta peine.*	489
15.	PAUVRES AMANS, QUELLE ERREUR.	22
90.	Pendant que vous m'aimiez, Aminte.	504
92.	Philis, vous vous plaignez que je vous importune. . .	504
55.	*Pour avoir tant souffert et jamais murmuré.* . . .	489
56.	*Pourquoi faut-il, belle inhumaine.*	489
93.	Pour vous, mon cœur est tendre.	504
3.	QUAND L'AMOUR A VOS YEUX OFFRE UN CHOIX AGRÉABLE.	16
57.	*Quand le Sauveur souffroit pour tout le genre humain.*	489
58.	*Quel démon ennemy de ma secrète joye.*	492
59.	*Que vous dépêchez de besoigne.*	492
36.	QUE VOUS M'EMBARRASSEZ AVEC VOSTRE... GRENOUILLE.	37
94.	Quoy, pensez-vous qu'on vous offense.	505
26.	RÉPANS, CHARMANTE NUIT, RÉPANS SUR TOUS LES YEUX.	28
60.	*Roi, l'exemple des Rois, mettez-vous en repos.* . . .	493
61.	*Savez-vous bien, la belle.*	494
13.	SI DU TRISTE RECIT DE MON INQUIÉTUDE.	21
2.	SI L'AMOUR VOUS SOUMET A SES LOIS INHUMAINES. . .	15
95.	Si malgré mes soucis, malgré vostre rigueur. . . .	505
27.	SORTEZ, SORTEZ DE CES LIEUX.	29
62.	*Souffrez qu'Amour cette nuit vous réveille.*	494
63.	*Soupirer et se plaindre.*	496
91.	Tandis que j'estois tes delices.	504
96.	Tant que vostre bonté me parut ordinaire.	505
7.	TON EXTRÊME RIGUEUR.	17
97.	Tout l'univers obéit à l'amour.	505
6.	TU M'ESCOUTES, HELAS ! DANS MA TRISTE LANGUEUR. .	17
64.	*Tu penses, cher Damis, que j'ay dit des mensonges.* .	496
98.	Une jeune et tendre beauté.	505
65.	*Un petit avis charitable.*	496
29.	UN PETIT DOIGT, PHILIS, POUR COMMENCER LE TOUR. .	30
8.	USEZ MIEUX, Ô BEAUTEZ FIERES.	17
66.	*Vieux débris, restes éclatans.*	497
99.	Vois ces moineaux, ma chère âme.	565
1.	VOTRE PARESSE ENFIN ME SCANDALISE.	12

GEORGES MONGRÉDIEN.

COMMENT ON LISAIT AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE LE ROMAN DE TRISTAN ET ISEUT

Dans l'évolution de la légende de Tristan à travers les siècles, le roman de Du Gast, le seul connu de Tressan, nous apparaît comme le typique échantillon d'une œuvre classique, dégageant les grandes lignes, utilisant, combinant toutes les données éparses, et prenant le bien où il se trouvait. Quel que soit le mérite de l'auteur et la part exacte de l'imitation, de l'adaptation et de la création[1], c'est à lui que Tressan a dû de pouvoir aborder la légende, et le XVIIIe siècle, d'en avoir ainsi la première révélation. On peut dire que l'entreprise n'eût été tentée par personne, si la science de l'époque avait livré à l'état brut la vaste et confuse matière qu'embrasse l'érudition de nos jours.

Les origines se perdent dans la nuit des temps mythologiques, où les fables encore informes mêlent leurs premiers linéaments. Les voiles noires du vaisseau de Thésée sont peut-être les mêmes que celles de la nef d'Iseut la blonde. Le Morout s'identifie au Minotaure ; comme lui il exige un tribut de jeunes garçons et de vierges. Le sauvage épisode des faux rajeunit le très vieux conte, rapporté sans doute d'Égypte par Hérodote, du Voleur du Trésor royal. Tristan aidant son beau-frère à parvenir jusqu'à sa maîtresse rappelle Thésée allant avec Pirithoüs ravir Koré aux enfers, — le nain mêlé à cette aventure douteuse évoquant, en sa qualité de divinité souterraine, l'antique expédition au royaume des ombres. — Et quelle confusion encore, dans ce foisonnement de traditions plus récentes qui s'entrecroisent, se contredisent ou se fécondent ! Le problème de l'*Iliade* homérique — cette *Iliade* où se combinent sans doute les restes d'une *prélégende* thessalienne, peut-être même d'une épopée primitive en l'honneur du héros aux pieds légers, et la savante composition où se reflète avec l'art d'une main ionienne la douceur des paysages et des mœurs de la Grèce Asiatique[2], — ce problème est peu de chose en comparaison de

1. Sur l'impossibilité de préciser son rôle et celui de son continuateur Elie de Boron — ainsi que sur la source probable du roman, cf. une *Note sur les romans relatifs à Tristan*, de G. Pâris (*Romania*, année 1886, p. 600 sq.).

2. Cf. l'ingénieux et savant livre de Geddes : *The problem of Homeric Poems* (Londres, 1878), qui distingue dans l'*Iliade* une « Achilléide » et une « Ulysséide », rénovant, après Grote, la célèbre théorie chorizontique.

ceux que nous posent les disparates infinies du *Tristan*. De même qu'on a pu, après les Chorizontes, admettre deux Homères même pour l'*Iliade*, il est très vraisemblable que deux auteurs, un Anglo-Normand et un Normand du continent — on précise : du Calvados et de la Seine-Inférieure[1] — ont collaboré à la version du *Tristan*. Pratiquement l'Homère de notre légende reste pour nous Chrétien de Troyes, qui introduisit aussi chez nous les héros de la Table Ronde, Arthus, Perceval, Lancelot. C'est lui qui vraisemblablement opéra la fusion définitive de l'élément historique venu d'Angleterre et d'Irlande avec l'élément romanesque qui est de tout temps et de tout pays, — les ayant puisés l'un et l'autre, semble-t-il, chez les conteurs bretons, intermédiaires entre les Anglais et les Français. Un autre problème commun encore à l'*Iliade* et au *Tristan* est celui des parties anciennes et récentes. Prenons un exemple. Dans une version de la mort de Tristan, Iseut aux blanches mains sait pourquoi sa filleule va tous les jours contempler l'horizon, et c'est dans un accès de jalousie qu'elle annonce faussement à son époux infidèle l'apparition des voiles noires. Dans une autre, c'est par hasard qu'elle apprend la convention de Tristan et d'Iseut la blonde, et c'est comme par jeu qu'elle dit noir pour blanc. Preuve d'ancienneté, s'écrie M. Bédier. L'accident amené par une simple péripétie de mélodrame a fait place plus tard à un acte volontaire, justifié par un mouvement de l'âme. Est-ce bien sûr ? Lorsqu'Achille regrette d'être trop civilisé pour assouvir sa colère en dévorant son ennemi tombé, peut-on dire qu'on n'a pas affaire à un poète moderne qui voudrait peindre au vrai la sauvagerie des primitives passions ? Et, au surplus, dans le cas qui nous occupe, n'y a-t-il pas quelque psychologie dans cette peinture de la légèreté humaine — je ne dis pas féminine, — causant ainsi de l'irréparable avec un mot dit en l'air sans y penser[2] ? Le critère n'a rien d'assuré. Je n'en trouve pas, d'ailleurs, de plus sûr pour déterminer le pays d'origine. Il est déjà fort délicat de se fonder, pour voir dans l'œuvre d'Eilhart un reflet des mœurs germaniques (des contrées du Nord-Ouest voisines de la France), sur sa prédilection pour les coups d'épée, tandis qu'il laisse dans l'ombre les parties les plus douces et poétiques. Mais que dire des indications plus ou moins contradictoires que donnent sur le pays d'origine la langue et les

1. Cf. *Der heutige Stand der Tristanforschung* von Dr W. Röttiger. On trouvera une analyse de l'ouvrage par Muret dans *Romania*, année 1898, p. 608-619.

2. J'en dirai autant de l'épisode du lépreux. Cf. Muret, à propos de *Die Sage von Tristan und Isolde... Studie... von Dr Wolfgang Golther*, Munich, 1887, in-8° (*Romania*, 1888, p. 605).

allusions géographiques ? Rien de plus naturel que, dans cette légende allemande, les amants se donnent rendez-vous près d'un tilleul. Mais Raynouard, qui émit, on le sait, la hardie hypothèse d'un premier roman de Tristan, écrit dans l'idiome des troubadours, — alors qu'il est acquis aujourd'hui que les troubadours ne firent que nous renvoyer un écho de la légende bretonne, — Raynouard n'aurait-il pas tiré argument du fait que Gottfried réunit les amants non pas même à l'ombre d'un pin, comme Béroul, mais à celle d'un olivier, qui n'est pas un arbre celtique? Pourtant, l'origine celtique s'impose. Les oreilles de cheval de Marc nous rappellent que *Marc* signifie *cheval* en langue celte. Le nom du Morolt est celui d'un monstre marin (*mor* : mer). Le pays de Tristan est le Léonois ; celui de Marc, la Cornouaille ; celui de la seconde Iseut, la petite Bretagne. Le Morois est le Dartmor, région de marais, de bois et de bruyères aux confins de la Cornouaille et du Devon (Dyvnan : Dinan), non loin des ruines de Tintagel, contrée limitrophe des idiomes saxon et breton. La chambre d'Iseut, traversée par un ruisseau, est familière aux habitations irlandaises. Voilà, semble-t-il, qui est des plus probants. Mais... *quid* regiones *sine moribus?* Voilà M. Bédier qui veut douter qu'étant donné le peu d'importance du lien conjugal chez les Gallois, il y ait autre chose qu'un cadre celtique dans cette épopée de l'adultère[1] ? Qui croire? C'est qu'en réalité il y a de tout dans le *Tristan*. Les trouvères ont mis leur génie à fondre aussi étroitement que possible les légendes d'abord indépendantes de Tristan et du roi Arthus. Certains lais[2] sont l'équivalent de ce que les homéristes appellent des chants de raccord. On se perd à distinguer version commune, version arthusienne, version courtoise, version des jongleurs. Tressan, répétons-le, et le XVIIIe siècle avec lui, ont trouvé leur compte à ne pas avoir soupçonné ce chaos.

Une dernière constatation achèvera sans doute de nous justifier d'avoir donné ici un aperçu d'une des dernières adaptations de la vieille légende. C'est que, de tout temps, la société, en évoluant, a imposé un rajeunissement aux anciennes fables. Il n'a pas fallu moins que le romantisme pour nous donner le sens et le besoin de la couleur des temps et des lieux. Cette exigence du goût moderne n'était qu'une velléité à l'époque de Tressan, et, avant lui, en sa

1. Loth, il est vrai, n'admet pas la fragilité de l'union conjugale et la dit, au contraire, sévèrement régie par la loi. (*Revue Celtique*, XXX, p. 282.)

2. Tel celui du Chèvrefeuil (le symbole qui fait reconnaître Tristan par Iseut) et le Donnet des Amants (où la voix du héros imite le chant des oiseaux pour parvenir jusqu'à la reine).

qualité de chose vivante, la légende de Tristan s'était maintes fois « adaptée au milieu ». De ces adoucissements, comme eût dit Racine, les exemples abondent : je n'en prendrai que deux ou trois, mais topiques. Soit la mort d'Iseut la blonde. Primitivement ou non, Iseut aux blanches mains pleure sur Tristan dont elle a sans le vouloir causé la mort. Survient alors la première Iseut qui lui demande de la laisser s'approcher de celui qu'elle a plus aimé que toute autre, découvre le corps, s'étend à ses côtés et expire. Mais le romancier qui fait commettre un mensonge volontaire à la femme jalouse ne peut plus souffrir sans inconvenance sa présence auprès du mort. Elle disparaît. Soit encore le scrupule d'Eilhart, qui met, à la place des chemises données par la reine à sa fille et à Brangien, deux lys plus noblement symboliques. Mais voici qui ressemble davantage encore aux délicatesses d'un Tressan. Celle d'Eilhart ne s'était pas effarouchée quand Tristan, pour donner à sa dame la preuve qu'il l'a toujours eue dans sa pensée, tire de sa poche un fromage qu'il a gardé sept nuits dans sa capuce et demande galamment à Iseut de le partager avec lui. Et comme celle-ci n'en veut mie, il lui en met de force un morceau dans la bouche, ce à quoi elle répond par une gifle. Ah! lui dit alors son amant, si vous aimiez Tristan, vous ne me frapperiez pas[1]. Le roman gardera ce soufflet imposé par la tradition, mais lui donnera une cause moins vile. La reine frappe le prétendu fou parce que celui-ci l'a regardée trop curieusement tandis qu'elle joue aux échecs[2]. N'ayons donc pas plus de préjugés que les vieux conteurs et essayons de résumer, en la comparant à son dernier modèle, une des plus belles légendes que Tressan fit connaître aux lecteurs de la *Bibliothèque des Romans*, après les avoir découvertes non, comme on l'a cru, écrit et répété, dans les monuments originaux du Moyen Age, mais dans les romans dont se délecta l'époque de François Ier et de Henri II. Nous voudrions avoir donné une idée du charme que celle-ci gardait encore dans l'original et du tour plus ou moins heureux, du ton plus ou moins juste qu'elle tient de l'adaptation. L'indication des sources à peu près conforme à celle

1. Cf. v. 8865 sq., traduction de Lutoslavsky (*Romania*, 1886, p. 528).

2. On sait encore comment c'est Marc et non pas le jaloux Bedalis qui blesse Tristan à mort, et comment Eilhart fait bâtonner les espions cachés dans la chambre d'Iseut, épisode supprimé dans une autre version, un héros ne pouvant se commettre avec des manants. Eilhart n'a pas non plus de scrupule à faire tuer les lépreux par Tristan, mais si fait Béroul. Voyez, par contre, la différence d'Eilhart, si sobre sur la conclusion du roman, et la version passée dans l'œuvre de Du Gast, qui fait un sort, au contraire, à tous les personnages secondaires, y compris le chien Huden, nous parle longuement de l'ensevelissement des amants, de la lettre remise à Marc par l'ermite, de la veillée funèbre, etc.

que nous avons donnée dans notre ouvrage sur Tressan, contentera éventuellement le petit nombre de ceux qui s'intéressent à un appareil critique. Nous leur demandons en revanche de ne pas s'offusquer si nous avouons que ces pages visent surtout au divertissement des curieux, et de pardonner à Tressan d'être de son siècle. Nous savons combien il y a loin de l'image retouchée, embellie, disons même frelatée, qu'il nous retrace du Moyen Age tel qu'il nous est connu aujourd'hui grâce à des travaux sérieux. Mais, après tout, le XVIIIe siècle ne commence-t-il pas aujourd'hui à appartenir suffisamment au passé pour que ces fausses élégances, ces grivoiseries, ces anachronismes de costume voulus ou non ne tranchent plus de façon criarde, en raison de la patine du temps? Tels ces jubés, ces autels, ces colonnades accolés, il y a quelque deux ou trois cents ans, aux parties inachevées de nos antiques cathédrales sans souci aucun de l'unité de style, et auxquelles les archéologues d'aujourd'hui ne touchent plus, car, amalgamés en quelque sorte à l'édifice, ils portent eux aussi la marque d'un goût, tandis qu'une restitution savante jurerait dans sa pureté trop correcte et neuve, sentirait moins l'époque que l'école. Mais comparaison n'est pas raison. Nous demandons seulement qu'on tienne compte du temps où une œuvre française révéla aux Français des beautés ignorées.

C'est sur celle de Tristan que Tressan s'est, pour ainsi parler, fait la main et par elle qu'il a sondé le goût de son temps. Ce n'est pas ici le lieu de montrer — nous l'avons fait ailleurs[1] — comment, au rebours de Paulmy, plus sec mais plus exact et surtout plus méthodique, il attachait moins d'importance à l'ordre des temps qu'à l'agrément des œuvres, et ce n'est pas la moindre marque de son sentiment esthétique ni qu'il soit allé d'emblée à la plus émouvante légende d'amour, ni qu'il l'ait par surcroît traitée avec le plus de scrupule et, si l'on peut dire, de respect. En la rapprochant de celle de Lancelot, il pense y découvrir la marque des progrès du goût français à l'époque de Louis le Gros et Louis le Jeune, — progrès auxquels on doit « les romans qui, avec plus de grâce et de naïveté, nous peignent encore sous leurs vieux atours les mœurs des cours et celles de la chevalerie ». Il leur trouve une touche « forte ». Les sentiments y sont « élevés, les héros aussi galants qu'ils sont braves. Les héroïnes sont charmantes; nous n'osons trop réfléchir sur leurs aventures, mais leurs faiblesses sont soutenues par un si grand caractère de courage, d'amour et de constance, le bon Rusticien a si bien l'art de leur prêter des

1. Dans notre ouvrage : *Tressan et les origines du genre troubadour.*

excuses recevables qu'il faudrait être bien sévère pour les leur reprocher. Tressan n'est pas sévère, en effet. Brangien n'est pour lui que « le plus parfait modèle des amies ». Personne, croit-il, ne sera tenté de plaindre le roi Marc, et l'on ne peut que s'intéresser au contraire au sort du « brave Tristan et de la charmante Yseult ». Comme nous l'avons fait remarquer, nous exprimerions sans doute autrement notre impression, et peut-être l'éprouverions-nous encore avec quelques nuances de plus, mais, en somme, si Tressan rend la sienne avec les termes de son époque, c'est quelque chose d'avoir en ce temps perçu et noté la *force* de la « touche » et ce « grand caractère de courage, d'amour et de constance » qui fait encore aujourd'hui du roman de Tristan et Yseut le symbole de la passion souveraine, de l'amour au-dessus de tout.

L' « Histoire de Tristan » a paru dans la *Bibliothèque des Romans* dès avril 1776[1]. Elle est composée sur l'édition de 1589[2]. L'auteur, dit Campenon, « homme de qualité et brave chevalier... fait parler les héros comme il eût parlé lui-même[3] ». Les seize premières pages de Tressan ont la sécheresse d'un résumé. Il conte le voyage de Sadoc, sa rencontre avec la belle et douce Chélinde, fille du roi de Bretagne, destinée à tant d'aventures et qui changea si souvent de mains. Le roman a un peu ce caractère compendieux, mais Tressan abrège encore. Soit, par exemple, la scène où Sadoc, désigné par le « sortisseur » comme la cause d'une tourmente qui met la nef en péril, est précipité à la mer.

« Lors jecta ses sors et ses charmes et cheut le sort sur Sadoc. Et lors luy dirent les mariniers : il vous faut gesir hors du navire car mieulx vault que vous seul recevez mort que nous tous. Certes dit Sadoc vous dictes verité et je l'ay bien desservi, mais pour Dieu, puisque je suis ad ce venu, je vous pry de ma dame que la gardez et mettez a sauveté, car elle est de trop hault lignage, elle est fille au roi de Babylone et quant il eut ce dit il se seigna et se commanda a dieu. Ceulz le prennent et le jectent en la mer[4]. »

« *Lors jeta ses sorts et charmes et cheut le sort sur Sadoc.* Sadoc, qui venait de tuer son frère[5], n'eut pas le mot à dire ; il convint qu'il l'avait bien *desservi* ; il leur recommande sa femme,

1. P. 57-238.

2. *Histoire des vertueux nobles et glorieux faits du chevalier Tristan, fils de Méliadus de Léonoys, en deux parties*, par Luce, chevalier du Gast, Rouen, 1589, in-fol.

3. Édition Campenon des Œuvres de Tressan, tome III, p. 78.

4. R. (Roman), ch. II.

5. Trait rapporté dans le roman : Son frère Nabuzardan avait « honni » sa femme et « geu avec elle maugré elle ». Sadoc l'avait tué.

leur apprend qu'elle est fille du roi de Babylone et se laisse jeter à mer[1]. »

Évidemment Tressan a hâte d'arriver au sujet du roman. Ces épisodes où s'amuse le romancier l'impatientent. Il conte vite, comme Voltaire, dans les parties du récit où la rapidité est un mérite, quitte à s'étendre sur les scènes à faire. (Voyez les passages de transition dans *Zadig*.) Parmi les circonstances où s'arrête du Gast il élimine tout ce qui pourrait ralentir son « exposition »[2]. Et c'est ainsi qu'il fait défiler en quelques pages les vingt chapitres où sont contées les aventures de Sadoc et de Chélinde dans la forêt; leur rencontre avec le géant; l'aventure d'Apollo, fils de Sadoc et de Chélinde; la mort du roi de Léonois Pelleas; la mort de Sadoc tué par son propre fils, Apollo, qui, devenu roi de Léonois, épouse sa mère Chélinde; la venue de saint Augustin; la punition du ciel qui foudroie Chélinde; la conversion d'Apollo au christianisme; sa lutte avec le roi de Cornouailles qui se convertit à son tour; le mariage des rois de Cornouailles et de Léonois avec les deux sœurs; les mésaventures du roi de Cornouailles, époux de la plus jeune; les appréhensions d'Apollo qui a peur que sa femme « ne tienne un peu des mœurs trop gaillardes de sa sœur »; la mort d'Apollo tué féloneusement par Childéric; celle de Gloriande, qui refuse honnêtement de faire la « volonté » du meurtrier de son seigneur, et, poursuivie au haut d'une tour, « se lance par une fenêtre et sault à terre et au cheoir l'âme lui départ du corps ». Et c'est ainsi que nous arrivons de génération en génération au mariage de Méliadus, roi de Léonois, et d'Isabelle, fille du roi de Cornouailles, sœur de Marc, qui vont être les parents de Tristan.

Tressan qui n'a pas encore beaucoup de goût pour le merveil-

1. Si l'on veut être porté à plus d'indulgence en ce qui concerne l'adaptation de Tressan, il faut la comparer avec l'analyse minutieuse de Löseth, qui ne fait grâce d'aucun détail et ne dégage pas les épisodes essentiels. Je n'en donnerai qu'un échantillon à propos de ce même passage : « Nabuzardan survient : Sadoc le tue et s'embarque avec sa femme. Une tempête éclate. Les marins, tous païens, sont avertis par un vieillard que l'orage est dû à la présence d'une personne qui a commis quelque crime. Un des matelots qui est sorcier fait ses charries (*sic*) et dénonce Sadoc. Pour conjurer l'orage on le jette par-dessus bord; auparavant il avait prié les marins de bien traiter sa femme qui est de si haut lignage et il s'était *commendé à notre Signor*. Le temps s'éclaircit... » (*Le roman en prose de Tristan... d'après le ms. de Paris*. Paris, Bouillon, 1891, p. 4.)

2. Il nous dit en quelques lignes comment Sadoc requiert un don du roi Pellias et se fait ains restituer sa femme. (L'épisode tient presque tout le chapitre VII.) Il fait de même pour le suicide de Gloriande (ch. XX) et le dévouement si touchant du chien d'Apollo qui, voyant jeter à l'eau le corps de son « seigneur, sault », le « tire aux dens », le ramène à terre où il lui creuse une tombe qu'il garde « afin que ni homme ni beste ne l'emportast », signalant par ses aboiements la présence du cadavre au roi Clovis qui le fait transporter au château « où il doit gésir ».

leux des fables, écourte l'aventure de Méliadus avec la fée, mais il consent à s'attarder sur la mise au monde du héros et cite, avec quelques à peu-près[1], le touchant adieu de la pauvre dame à l'enfant tant désiré, lui souhaitant d'*user sa vie* en « greigneur joye et en greigneure bonne avanture que sa naissance ne porte ». Mais il se presse à nouveau pour narrer les secondes noces de Méliadus, le crime de la marâtre qui empoisonne son fils en voulant perdre Tristan, tente à nouveau d'assouvir sa haine, est prise sur le fait, condamnée et sauvée du bûcher seulement par la générosité du héros[2].

Un nain ayant annoncé au roi Marc — celui-ci, entre temps, a tué son frère Pernehen : le détail omis par Tressan tient tout un chapitre du roman[3], — que Tristan le *honnirait*, Marc jure que Tristan mourra et tend une embuscade à Méliadus. Méliadus est tué, mais Tristan, sauvé par Gouvernail, est conduit à la cour du roi des Gaules, Pharamond. Le voilà à l'abri de sa marâtre. Pendant son séjour il inspire à Bélinde, fille du roi, un vif sentiment. Il vaut la peine de rapprocher ici nos auteurs. Tristan repousse les avances de la vierge folle et celle-ci, dans sa fureur, le dénonce au roi comme s'il l'avait offensée. Son père lui permet de se venger elle même et lui met son épée aux mains. Elle se retire un peu en arrière : « Père, ou tu me quitteras Tristan ou je me occyrai de ceste espée. Et le roy lui dist : Pourquoy te occiras-tu? Ames-tu donc Tristan? Ouy, fait-elle, plus que moy mesme[4]. » Voici maintenant du Tressan : « Pour s'assurer de la vérité, il donne son épée à Bélinde et lui ordonne d'en percer le cœur à Tristan; mais Bélinde éperdue, fondant en larmes, tombe aux genoux de son père, lui présente cette épée et le conjure de percer lui-même un cœur malheureux qu'elle a donné à ce beau Tristan qui lui refuse le sien[5]. » Le roman finit en tragédie. Gouvernail ayant réconcilié

1. « Or voy la plus belle creature que onques femme portast au mien essient, mais sa beauté me fera moult pou de bien. » (R., ch. XXI.) — « Ores voisje la plus belle creature que onques femme porta. Au mien essient ta beauté me fera peu de bien. » (T[ressan].) — « Et pour toy me mourray triste et quant par tristesse est venu en terre auras nom Tristan. (R.) — « Pour toi mourrai triste, et comme ainsi par tristesse es venu en terre, a tant auras nom Tristan. » (T.) — « L'ame lui depart du corps. » (R.) — « L'ame lui issit du corps. » (T.)

2. On ne s'explique pas que Tressan n'ait pas reproduit les nobles paroles de Tristan qui, ayant obtenu un don du roi, le requiert de pardonner : « Le roi fut tout esbahy de ceste parolle car il ne cuide pas que ce ait été de son sens. Si lui dist : Filz tu le auras puisque je te l'ay donné, mais or me di qui te le conseilla a demander. Sire dist l'enfant nul fors que raison et droiture qui maine mon cueur et ce que je ne doy pas laisser perir ma dame quant je la puis sauver. Fils dit le roi tu dis loyauté. » (R., ch. XXII.)

3. Le XXIIe.

4. R., XXII.

5. T., p. 78.

l'oncle et le neveu, Bélinde ne peut se consoler du départ de Tristan. Elle se jette sur l'épée que son père lui avait remise pour tuer Tristan, après lui avoir envoyé un touchant message, ainsi qu'un brachet, que Tristan aimera en souvenir de l'infortunée princesse. Tressan reproduit avec de minces variantes[1] le commencement de la lettre ; mais il invente que la fin était effacée par le sang et ne rapporte pas ce dernier vœu tellement plus émouvant : « Amis en joye en bonté et en leesse soit finée vostre vie si que vous ne sachiez ja en quelle douleur celui meurt qui par amour meurt »[2].

A la cour du roi Marc, Tristan devient expert ès armes et chevalerie. Quand le Morhoult vient réclamer son tribut, Tristan requiert de son oncle d'abord de l'armer, puis de lui permettre de combattre le géant, effroi des timides chevaliers de Cornouailles. Tressan, qui a hâte d'arriver à la partie essentielle du roman, — les amours de Tristan et Yseut, — résume en quelques lignes le combat : Tristan est grièvement blessé mais fend la tête au Morhoult qui a tout juste assez de vie pour regagner l'Irlande où il expire. Pour guérir, Tristan est obligé d'aller demander du secours au pays de Logres. Une tempête le jette sur la côte d'Irlande. Charmés par les sons de sa harpe, le roi et sa fille, la belle Iseut, l'accueillent. La princesse le soigne et le guérit. Mais voici qu'en ajustant par hasard à l'épée ébréchée du héros le morceau qui est resté planté dans le crâne du Morhoult, on constate que Tristan est son meurtrier. La reine veut alors l'occire de la même épée qui tua son frère. Le roman est assez piquant. La « reconnaissance » se produit comme Tristan est au bain, où « la royne Yseut et Brangien et moult d'autres étaient devant lui et le servoient debonnairement ». Le roi, appelé par « le cry et la noise », commande à Tristan de se vêtir et de venir au palais se justifier[3]. Il le renvoie d'ailleurs avec armes et cheval et Tristan, de retour en Cornouailles, parle avec tant de chaleur de la belle Yseut que Marc le requiert d'un don et exige qu'il aille lui chercher lui-même la princesse d'Irlande pour être sa reine. Tempête. Tristan, échoué en Angleterre, y accomplit des exploits, se signale en particulier en défendant le père d'Yseut, Argius, et

1. Elle dit la joie amère qu'elle aura à se percer « de ceste mesme espée dont mon pere vous vouloit couper le chief ». Tressan, qui a dû trouver à l'expression un insuffisant parfum moyen-âge écrit : « Cette même épée dont mon père vouloit me parforcer à vous occire ».

2. R., ch. XXVI, T., p. 79-81.

3. R., ch. XXXII. Cf. T., p. 87.

part en sa compagnie pour l'Irlande. Et nous voici arrivés au *roman* proprement dit de Tristan et Yseut.

Fidèle à sa parole, Tristan demande pour son oncle la main de la jeune fille et part avec elle. Par une précaution fatale, la reine confie à la suivante Brangien le fameux *boire amoureux* qui doit attacher pour jamais Yseut au roi Marc. Mais, pendant la traversée, nos deux héros, saisis d'une soif ardente, boivent par mégarde l'infaillible philtre.

« Un vent favorable enfle les voiles et leur promet une heureuse navigation. Les deux amans se regardent avec tendresse et commencent à soupirer; l'amour sembloit porter tous ses feux sur leurs lèvres comme dans leur cœur. Il faisait une chaleur excessive; une soif ardente les dévore. Yseult se plaint la première. Tristan apperçoit un flacon que Brangien avoit eu l'imprudence de ne pas enfermer. Il s'en saisit, court le porter à la charmante Yseult et le partage avec elle. Hélas! ce flacon contient le *boire amoureux*. Yseult et Tristan se regardent : ils soupirent; on conçoit leur situation. La jeunesse et la beauté de Tristan auraient peut-être parlé vainement en sa faveur, mais que faire contre la magie d'une fée et contre celle de l'amour! Une tempête s'élève et menace d'un prochain naufrage; la crainte est dans le cœur des matelots; Yseult et Tristan ne voyent et ne sentent que leur bonheur[1]. La tempête augmente et, après avoir longtemps lutté contre les flots, un coup de vent jette le vaisseau dans le port d'une ville inconnue[2]. »

Il y a loin, on va le voir, de ce récit rapide et sec, égayé d'une pointe madrigalesque[3], à la narration pathétique du vieux conteur, qu'aucune fausse grâce ne dépare. Un amour puissant comme la mort envahit deux êtres voués désormais à un destin tragique, tandis que Brangien et Gouvernail sont épouvantés de sombres pressentiments :

« Brangien print la couppe d'or et Gouvernail verse du boyre en la couppe qui cler estoit comme vin et vin estoit voirement, mais il y avoit avec aultres choses meslees. T. beut toute plaine la couppe et puis commande qu'on en donne a Ys. et l'en lui donne et Ys. boit. Haa Dieu or sont en tribulacion que jamais ne leur

1. Var. : Il fut bientôt à son comble. — C [Corps d'Extraits de Romans de Chevalerie], t. I, p. 41.
2. T., p. 93-94.
3. « Que faire contre la magie d'une fée et celle de l'amour? » me rappelle Cotin :

La réponse fut gentille
Que Philis trouva sur le lieu.
Contre un homme et contre un Dieu
Que pouvait faire une fille?

fauldra jour de leur vie, car ilz ont beu leur destruction et leur mort. Ce boire leur a semble bien doulz mais oncques douleur ne fut si chierement achetee comme ceste sera. Leurs cueurs leur changent et le virent si tost comme ilz eurent beu. L'ung regarde l'autre tout esbahi car or pensent aultres choses qu'ilz ne faisoient devant. T. pense à Ys. et Ys. à Tristan. Oblie est le roy Marc. Tristan ne pense fors qu'avoir l'amour Y. et Y. ne pense fors qu'avoir l'amour Tristan. A ce accordent leurs courages qu'ils s'entre-aimerent toutes leurs vies et si T. l'ayme ce veult elle car a plus bel ne a meilleur ne pourroit mieulx s'amour avoir assise et si Y. ayme Tristan ce veult il car en plus belle ne pourroit avoir mis son cueur. Il est tresbel et elle est tresbelle : il est gentilhomme et elle est extraicte de haut lignage, bien se peuvent concorder ensemble par beauté et par lignage. Or quiere le roy Marc aultre royne car ceste veult avoir Tristan et Tristan elle. Tant s'entreregardent que chacun sent la volonté l'ung de l'autre. Tristan scait bien qu'Ys. l'ame de tout son cueur, et Ys. aussi scait bien que Tristan ne la hait pas. Moult est joyeux de ceste avanture et il est tant joyeux qu'il dit qu'il est le plus beneure chevalier qu'oncques feust quant il est ame de la plus belle damoyselle qui soit en monde. Quant ils eurent beu le boyre amoureulx Gou. qui recognoit le vaissel fut tout esbahi. Si est si dolent qu'il vouldroit estre mort, car or scait il bien qu'ilz en seront en couppe lui et Brangien ; lors appelle Brangien et lui dist qu'ilz ont este deceuz par malle cognoissance. Comment fait Brangien. Par ma foy nous avons donne a boire a Tristan et à Ys. du boire amoureux. Si convient à force qu'ilz s'entrayment. Lors lui montre le vaissel et quant Brangien voit que cest verite se dist : Mal avez esploite. De ceste chose ne peut venir sinon male... Brangien et Gou. sont en tristesse, mais ceulx qui ont beu orendroit le boire amoureux sont en leesse. T. regarde Ys. si durement qu'il ne desire fors qu'elle et Y. ne desire fors que Tristan. Tristan lui descueuvre son courage et lui dist qu'il l'ayme plus que riens nee et Y. lui redit que aussi fait elle : que vous diray-je? T. voit que Ys. se accorde a sa voulente faire et ilz sont tous deux seul a seul que ilz n'ont nul destourbier ne paour ne d'ung ne d'autre. Il fait de elle ce qu'il veult et lui toult le nom de pucelle. En tel jeu comme je vous conte cheut Tristan en l'amour d'Ys. si que oncques puis nul jour ne s'en departit ne aultre ne ayma ne aultre ne cogneut » [1].

1. R., ch. XXXV.

Brangien et Gouvernail se représentent la colère du roi Marc quand il ne trouvera pas sa fiancée « telle qu'elle deust estre ». Il la *honnira*, fera, « detruire les deux amans » et « nous qui les deussions garder ». Gouvernail lui conseille de ne se point *esmayer*, qu'il lui « chevira bien ». Dieu le veuille ! dit simplement Brangien peu rassurée. Cette forte pageest aussi de celles qui semblent avoir dépassé le goût de Tressan. Après un voyage de trois mois, arrivent les deux amants. Le roi Marc épouse Yseut sauvée par la ruse de la dévouée Brangien. Le roman s'étend sans pruderie sur la scène nuptiale. Brangien a demandé qu'on éteigne les cierges suivant la mode de son pays. Le roi, enchanté de « l'avoir trouvée pucelle », mande Tristan à son lever et le remercie de l'avoir « bien gardée ». Il en fait son chambellan, le « sire de son hôtel » et le désigne comme seigneur de Cornouaille après sa mort, Tristan l'en *mercie* sans fausse honte. Tressan gaze mais mêle la pointe gaillarde au style noble : « L'amour veille à la destinée des amans. Le monarque jouit [1], s'endort, se réveille et quitte enfin le lieu de la scène pour aller se féliciter du rôle brillant qu'il a joué » [2].

Le vieil auteur rapporte sans frémir les transes, puis la méchante action d'Yseut[3]. Tressan déclare, tout en la contant, qu'il voudrait la passer sous silence [4]. Il dramatise surtout quand Yseut apprend que Brangien est perdue sans retour. Palamède « la voit s'arrachant les cheveux, tirant un poignard de sa poche et s'écriant : Non, chère Brangien, chère amie, chère victime, non, je ne te survivrai pas. Palamède vole, tombe à ses pieds; il l'arrête et lui promet de lui ramener Brangien. » Dans le roman, la reine, *s'étant partie* du roi, s'entretenait ainsi : « Ha Brangien tant suis courroucee de toy que riens ne me peut reconforter. Lors commença a plourer. Pallamede qui sceut bien que cestoit lui dit : Dame ne vous ennuiez, car je vous rendrai Brangien toute saine dedens troys jours. La royne dist au chevalier : Sire il n'est riens que je vous donnasse pour ravoir Brangien. Dame, ce dist Pallamede, grant mercy. Or vous souviegne de ceste parolle [5] ». Quand il la ramène, écoutons Tressan : « Yseult veut embrasser les genoux de son amie, elle la serre dans ses bras, l'inonde de ses larmes, et, transportée de reconnaissance envers Palamedes, elle lui promet un don [6] ». Dans

1. Var. C., t. I, p. 43 : « est heureux ».
2. T., p. 95-96.
3. « Yseut ne doubte rien fors que Brangien ne la descueuvre. Si pense que si elle estoit morte elle n'auroit garde de nulle. Si appelle deux serviteurs qu'elle avoit amenes d'Irlande.
4. T., p. 96-97,
5. R., ch. XL.
6. T., p. 98-99

le roman c'est la pauvre Brangien qui, transportée de reconnaissance, veut baiser le pied à Palamède. Les humbles, chez nos vieux conteurs, ont certainement l'idée que, même en morale, les grands ont leurs privilèges. Jeannette, l'amie d'Artus, trouvera naturel qu'on lui demande le même sacrifice, afin qu'une haute dame ne soit honnie [1]. Il semble que les pauvres gens se disent à part soi : « Ce sont là jeux de princes ». Résignés à tout, c'est déjà grand chance sans doute qu'après avoir daigné se servir d'eux, on les laisse vivre. La reine accueille la bonne Brangien sans qu'on lui voie de remords, mais elle renouvelle sa promesse à Palamède : « Demande ce que tu vouldras et tu l'auras ».

Palamède, abusant de l'engagement, réclame Yseut elle-même, l'emmène, tue deux chevaliers qui voulaient la délivrer, mais sortirait plus difficilement des mains de Tristan, si Yseut ne mettait fin au combat. Elle expédie son ravisseur à la cour d'Arthur. Tristan jouit une nuit de sa victoire et ramène la reine à Marc. Le nain Andret dénonce sa « vilenie » au roi qui le « savait pieça » mais espérait qu'il « s'en chastiat ». Malgré tout Tristan est si nécessaire à la défense du royaume qu'il devient « plus sire de l'hôtel qu'il n'avoit esté mais » et « renouvelle les conversations que le roi Marc avoit si malencontreusement interrompues autant de fois qu'il en peut trouver l'occasion, et la tendre Yseult trouve une douce occupation dans le plaisir de les faire naître [2] ». Passons sur l'épisode du cor indiscret — qui convenait à l'art agréable de Tressan — et sur celui des fers de faux — auquel, par des gentillesses de son invention, il a ôté sa forte saveur. Dans le roman, Tristan va « droit au lit de la royne », se « frappe ès faux » et « commence trop durement à seigner ». Yseut, qui a senti les draps mouillés, dépêche vite Tristan dans sa chambre, mais en descendant de son lit « se fiert » à son tour et crie à l'aide à Brangien [3]. Tressan nous conte que Tristan sent à peine sa blessure « dans la chaleur de son entretien ». Yseut la panse, et comment ! Un baiser de sa bouche charmante en est le premier appareil. Puis « les maudites faulx maltraitent des jambes d'albâtre qui portent le plus beau corps du monde [4] ». Jamais Tressan n'a atteint pareil degré de fadeur. Peu de temps après, pris de nouveau sur le fait, les deux amants sont condamnés, la Reine à la tour, Tristan à mort. Tressan ne croit pas devoir nous faire part des sentiments du vieux

1. Voir l'analyse d'Artus dans *Tressan et les origines du genre troubadour*.
2. T., p. 105.
3. R., ch. XLII.
4. T., p. 108.

Roi, curieux et touchants à la fois : « Quand le roi voit mener Tristan et Yseut si eut si grant duel qu'il ne les peut regarder et dist : Or suis-je le plus vil roy qu'oncques feüst quand je fais T... mon neveu en telle manière destruire qui de chevalerie avoit passé tous ceulx du monde, et ma femme qui passoit de beaute toutes les dames du monde. Lors mauldit Andret et tous ceulx qui le conseil lui donnerent [1] ». Tristan, heureusement échappe, le jour de l'exécution. Yseut, livrée à ses bourreaux (le roman dit : aux « mésaux », mais Tressan a supprimé ce détail répugnant), est sauvée par les amis de Tristan. De nouveau, ils vivent, réunis dans la forêt de Morois. Marc met leur tête à prix. Tristan, blessé durant son sommeil d'une « sagette empoisonnée », va, sur le conseil de Brangien, demander assistance à Yseut aux blanches mains.

Le héros, d'abord inconnu, est vite guéri par les belles mains qui « s'occupaient doucement et toujours avec lenteur » à panser le bras blessé [2]. Instruit de sa naissance, le roi Houël lui donne sa fille en mariage. D'après le roman, Tristan ne fit pas de façons : « Tristan épousa Yseut et feurent les festes grant ». Tressan a cru devoir expliquer un acte de telle conséquence : « Comment pouvoir rapporter tous les combats dont l'âme de Tristan est agitée ! Il adorait toujours la première Yseult, mais les belles et blanches mains de la seconde lui avoient sauvé la vie. Il se rappeloit son ancien bonheur, tous les sacrifices de la première Yseult, les plaisirs qu'il avoit goûté auprès d'elle : mais au même instant le remords de ces mêmes plaisirs portoit le trouble dans son âme, il ne les envisageoit plus que comme des crimes; il se reprochoit tout ce qu'il avoit fait contre son oncle. Un fond de probité qu'on à toujours reconnu en lui lui faisoit désirer de pouvoir renoncer à l'amour illicite; il pensoit même qu'un amour avoué par le ciel pourroit l'enchaîner à jamais et lui faire enfin trouver ce bonheur dont toute âme honnête est plus susceptible que toute autre, parce qu'elle sait mieux le devoir d'être juste et le plaisir d'être innocent. Cette dernière réflexion et les belles mains d'Yseult le déterminèrent. Il lui donna la sienne. Mais l'amour punit toujours une infidélité : *Tristan se couche avec Yseult sa femme* [3]. *Le luminaire ardoit* (bruloit) *si cler que Tristan pouvoit bien voir la beauté d'Yseult; elle avoit la bouche* [4] *ver-*

1. R., XLIV.
2. T., p. 113.
3. R. avec Ys. nu à nu.
4. R., « La gorge ».

meille et tendre, yeux fiers rians, les sourcils bruns et bien assis, la face claire et vermeille comme une rose à l'aube du jour[1]. *Sy Tristan la baise et l'acolle; mais quand il lui souvient de Yseult de Cornouailles, sy a tout perdu la voulonté du surplus. Cette Yseult est devant lui et l'autre est en Cornouaille qui lui défent*[2] *que à l'autre Yseult ne fasse nul riens qui a villeinie lui tourne. Aussi de même Tristan avec sa femme; et elle qui d'acoller et de baiser ne savoit rien, s'endort entre les bras de Tristan; et Tristan aussi d'autre part se endort entre les bras d'Yseult jusques au lendemain que les dames et damoiselles vinrent veoir Yseult et Tristan. Tristan se lève, puis vient au palais.* Tristan, modeste et prudent, n'informa personne de ces détails. Yseult, plus innocente, ne se plaint point d'un outrage qu'elle ignore. Gouvernail, qui n'est informé de rien, croit avec plaisir qu'une belle femme fera oublier une maîtresse encore plus belle. Tristan resta un an à la cour du roi son beau-père. L'ignorance d'Yseult ne fut pas éclairée et toutes les nuits que son mari passa près d'elle ressemblèrent à la première[3]. » Le roman expliquait bonnement qu'Yseut, dans sa simplicité, disant qu'elle aime Tristan plus que tout au monde « pour ce cuydoit on qu'il eut geu avecques elle charnellement[4].

Yseut pense mourir quand elle apprend de Marc le mariage de Tristan. Dans sa détresse, elle implore le concours de Genièvre, et Lancelot court châtier le coupable, mais ne le trouve plus. Tristan a en effet quitté Yseut aux blanches mains en quête d'aventures et sans doute en proie au remords. Tressan abrège de plus en plus, omettant parfois des chapitres entiers[5]. Brangien porte une lettre d'Yseut à Tristan qui accourt en Leonois avec son beau-frère Phérédin. Poussés par la tempête sur les côtes de la Grande Bretagne, tous deux errent dans une forêt enchantée, puis prennent part à la quête d'Arthur. Tristan sauve un chevalier déjà terrassé, à qui trois autres allaient couper la tête. En se relevant, il laisse tomber sa visière : sa longue barbe blanche apparaît : c'est Arthur[6]. L'enchantement du roi ayant pris fin, Tristan part pour la Cornouaille, où le sénéchal Dinas le tient caché. Phérédin tombe en langueur dès qu'il a vu Yseut. Celle-ci lui fait une « réponse douce et honnête »

1. La comparaison est de Tressan.
2. R., « Si chier comme il a son corps ».
3. T., p. 116.
4. R., ch. XLVIII.
5. Par exemple le LVIe, dont cependant il signale l'intérêt (aventures du varlet à la cotte mal taillée et de la demoiselle gabeuse).
6. Hugo se rappelait-il ce trait dans *Eviradnus* ? « Sa longue barbe blanche et tranquille apparaît ». Cf. T., p. 139.

qui suffit à lui rendre la vie, mais, tombée entre les mains de Tristan, met le héros hors de lui. Il parcourt pendant deux jours la forêt, ne prend aucun aliment. Sa figure est noircie par le soleil. Cependant il chante son mal, sans doute pour l'enchanter :

Je fis jadis chansons et lays[1],
Amour rendoit mes chants parfaits.
Mais a présent mon art ne mets
Qu'à faire ouïr tous mes regrets.

Amour, charmante fantaisie,
Toi que j'ai constamment suivie,
Toi qui donnes à tous la vie,
Ah ! c'est toi qui me l'as ravie.

D'amour ainsi m'est advenu
Comme à celui qui a tenu
En son sein le serpent tout nu
Et puis en est à mort venu.

En ma dernière heure te prie,
Yseult, ô ma douce ennemie,
Toi qui jadis me fus amie,
Après ma mort, las, ne m'oublie.

Lorsqu'en terre serai gisant
Sur ma tombe on ira lisant :
« Oncques personne n'aima tant
Çomme Tristan; si meurt pourtant. »

Fleur de noble chevalerie,
Lancelot dont la courtoisie
A tant de valeur est unie
Satisfais ma dernière envie.

Je te lègue lance et harnois,
Mais en combats comme en tournois,
Noble ami, dans tous tes exploits
D'Yseult fais respecter les lois.

Toi, Dieu puissant que je réclame,
Sauve-moi de toute autre flamme
Que celle dont j'ards pour ma dame,
Donne sauvement à mon âme[2].

1. Celui des pleurs, du boire et du déduit. Cf. R., ch. LXI.

2. T., p. 188. Ce « lai » conserve à peine une dizaine de vers de l'original. Les quatre derniers couplets sont de Tressan qui a voulu sans doute corser le ton trop plaintif de sa paraphrase de quelques mots héroïques, dans le genre de sa chanson dite de Roland. En revanche il a supprimé la lettre « douce et honnête » qui commence : « Follie n'est pas vasselage », ainsi que la lettre d'adieu de Phérédin : « En mourant de si douce mort ». (R., ch. LXXII.)

Quand Yseut sait l'état de Tristan, elle écrit de nouveau à Phérédin de façon à lui ôter tout espoir et Phérédin, s'enfonçant à son tour dans les bois, va mourir de douleur et d'amour dans un ermitage[1]. La politesse de Tressan a reculé dans toute cette partie devant le vrai et le naturel. Son Tristan conserve dans le désespoir les lois du decorum. Il remet correctement à la demoiselle le lai qu'elle rendra à sa dame. Dans le roman c'est un forcené qui « se dresse », cherche une « espée pour s'occire », et, sans se « souvenir d'Yseut ni d'aultre chose », s'en va « criant et bréant » par la forêt où il abandonne la demoiselle épouvantée, qui part sans en savoir désormais plus sur son compte[2]. Dans l'extrait c'est Brangien qui, envoyée par Yseut, trouve Tristan hors de sens, reprenant à peine parfois assez de raison pour se nourrir ou écouter un air de harpe joué par la demoiselle qui lui tient compagnie. Pendant la quête de Brangien, Yseut, par passe-temps, fait, elle aussi, un lay — qui est de Tressan :

Ma voix n'a plus qu'accens piteux.

Hélas ! ces « accens piteux » lui attirent les foudres, ou tout au moins les menaces du Roi. Yseut le brave : « Oui, j'aime Tristan. Sans doute qu'il n'est plus, sans doute qu'il est mort pour moi. Je ne veux pas lui survivre. Un coup frappé par ma main finira bientôt mes peines[3]. » Désarmé, Marc la confie à Dinas. Peu après arrive la nouvelle de la mort de Tristan. Marc survient à temps pour ôter à Yseut l'épée de son ami dont elle « appuie le pommeau, découvrant son beau sein », prête à se « jeter sur la pointe[4] ».

Cependant Tristan erre toujours par la forêt de Morois, en compagnie de la demoiselle à la harpe. Il revient à lui quand on lui apporte des nouvelles d'Yseut, mais retombe dans sa folie quand il la croit infidèle. Il combat nu contre un ours, arrache des arbres, vole leurs vivres aux pasteurs et les anéantit s'ils s'opposent à ses fureurs. Parfois un éclair de raison lui revient, et il se fait le vengeur des opprimés : les pasteurs le nourrissent, lui construisent un abri. Il les défend en particulier contre le géant Taullas, dont il envoie la tête au roi. Marc vient le chercher et le ramène inconnu, au milieu du pourchas des enfants : Au sot ! Yseut seule le reconnaît et ne peut cacher sa joie[5].

1. T., p. 132.
2. R., ch. LXI.
3. T., p. 142.
4. T., p. 143.
5. T., p. 145-146.

Marc à son tour s'aperçoit qu'il a affaire à son neveu. Il le confie à Yseut pour lui rendre raison et santé. Mais celle-ci réussit trop bien, car Tristan, redevenu « plus beau, plus amoureux que jamais », éveille de nouveau l'envie du roi, qui le bannit malgré ses barons. Il part pour le royaume de Logres et défait trente chevaliers qui tendaient une embuscade à Lancelot, mais il a des moments de distraction en pensant à Yseut, et Palamedes en profite un jour pour le renverser. Mais Tristan, vainqueur à son tour, le console en lui faisant place dans son pavillon. Et Tressan de se récrier, dans une parenthèse jaculatoire, sur ces mœurs de l'ancien temps où la noblesse du sien pourrait puiser des leçons de générosité et de haute vertu[1]. Au milieu de ces aventures que l'extrait abrège et débrouille, la façon propre de l'auteur donne un tour assez plaisant à un épisode où le bon sénéchal Dinas joue un des principaux rôles. Le sénéchal possédait un château où il logeait une amie. Il trouve un jour les portes du château grand ouvertes et la prétendue amie s'en est allée avec un chevalier, se faisant suivre de deux beaux brachets qui sont les descendants authentiques de celui que Belinde envoya à Tristan avant de se donner la mort. Dinas poursuit et atteint les coupables. Le chevalier défié lui propose de s'en remettre au jugement de la demoiselle aimée : « On n'est jamais sans-amour propre quand on aime. Le pauvre Dinas se croit assez sûr de sa maîtresse pour se soumettre à son choix. L'inconstante aussitôt prend la main du nouveau chevalier, dit adieu d'un air moqueur à Dinas et s'éloigne. Les fidèles brachets avoient reconnu leur maître, l'avoient caressé et restoient près de lui. Son infidelle maîtresse s'en apperçoit à cent pas, les regrette et force son nouvel amant de les aller demander à Dinas; le sénéchal paroit surpris de son impudence; mais pour lui mieux prouver son mépris, il dit froidement au chevalier : Je consens de te les remettre, si leur instinct n'est pas plus fidèle que le cœur de la parjure qui t'envoie : appelle les brachets; vois s'ils veulent te suivre. Le chevalier les appelle vainement : les brachets sautent à Dinas, le caressent et montrent les dents au chevalier qui se mettoit en devoir de les saisir[2]. »

Dans le roman, le château est resté fermé, mais la dame ne s'y trouve pas davantage. Elle s'est enfuie par une fenêtre. Il n'y a plus

1. T., p. 154.

2. T., p. 161. — Tressan a, en outre, coupé la narration par une espèce de note : « Nous avons cru devoir rapporter ce joli conte ; il est du nombre de ceux que Boccace, la Reine de Navarre, plusieurs autres et Bonaventure Despériers ont copié presque mot à mot, de l'auteur de ce roman ; on l'a vu déjà figurer dans nos extraits, mais le répéter ici c'est le mettre à sa place. » *(Ibid.)*

que « la corde par où elle estoit dévallée ». Dinas est encore plus « courroucé » des brachets que d'elle. Ayant rattrapé celui qui « sa mie amaine », il s'aperçoit dès les premiers coups échangés qu'il a affaire à un poltron et celui-ci, en effet, ne pense qu'à trouver quelque « subtilleté » pour s'échapper. Il propose à Dinas le jugement de la dame. « Certes, dit Dinas, ce vueil je bien. Car il cuidoit que la dame deust aller à lui pour ce qu'elle avoit veu que Dinas estoit le meilleur chevalier que celui n'estoit, mais elle ne prenoit pas garde a la chevallerie fors seulement a la beauté. » Elle n'hésite pas, en effet, et s'informe simplement si l'on est bien d'accord. « Certes, fait-il, oil. Lors court au chevallier et laissa Dynas. » Mais les brachets ne faisant pas partie de la convenance, Dinas vient les demander. La dame les désire au point qu'elle prie son chevalier de les disputer à leur maître. Mais, comme il lui fait observer, « il y a grant chose entre faire et dire ». Il préfère laisser les brachets sans « combattre a lui ». La dame a « rage de deul ». Pourquoi faut-il qu'elle ait quitté si vaillant chevalier pour le « plus mauvais couart et failly qui soit ». Elle se compare elle-même à la louve qui « toujours prend le pire à son choiz ». Elle demande pardon à Dinas, lui promet de ne plus jamais lui « méffeire » ; sa volonté est toute changée. Mais lui aussi a changé de volonté : son amour est mué en haine et mépris. Qu'il abandonne au moins les brachets. Oui, s'ils veulent la suivre. Dinas accepte le jeu cette fois avec confiance. « La nature de gentillesse ne fauldra pas en eux ainsi comme en la mauvaise femme. Lors mit la dame les brachés emmy le parc. Elle les appelle et Dinas aussi, mais ils allerent a Dinas. Dame, dit Dinas, les brachés sont miens. Sire, fait-elle, vous dictes veoir, ce me poise durement. Donc, dit Dy. or, pouvez-vous veoir que la nature de ces chiens vault mieulx que la vostre. » Et il quitte la dame au chevalier qui n'en veut plus, « voyant comme elle laisse un qui valait mieux, puis y retourne ». Elle est décidément peu « estable » et celui qui l'aura en aura « plus encombrier que delivrance ». Chacun s'en va donc de son côté, Dinas emportant ses brachets et la dame restant « emmi le chemin », si « courroucée que a pou elle ne enrage de duel et mauldict l'heure qu'elle fut nee[1]. »

Tristan continue ses exploits. Il renverse le roi Arthur dans un tournoi, secourt Palamède contre deux chevaliers, et rencontre un jour un adversaire dont la force égale la sienne. L'inconnu lui demande son nom « pour que rien ne manque à la gloire de celui qui sera victorieux ». Tristan réclame d'abord celui du chevalier,

1. R., II, ch. 2.

qui se trouve être Lancelot. Au lieu de combattre davantage, ils fléchissent le genou l'un devant l'autre et échangent leurs épées[1]. Lancelot amène Tristan à la cour d'Arthur qui veut l'avoir parmi ses chevaliers. Il y a, comme on sait, treize sièges autour de la table construite par Merlin, le treizième étant celui de Judas. C'est le siège périlleux. Un chevalier sarrazin, pour avoir osé y prendre place, fut abîmé dans les flammes. Pour avoir droit à un siège il faut surpasser en valeur celui qui l'occupait. Celui du Morhoult d'Irlande est tout désigné pour Tristan. A la place du premier nom celui de Tristan apparaît en traits de feu. Les sires clercs qui conservent les lois et registres de la Table Ronde viennent alors demander à Tristan de narrer ses hauts faits de chevalerie[2]. Marc, qui s'entête à vouloir surprendre Tristan afin de le mettre à mort, apprend, en chemin, sa réception à la Table Ronde et a, par surcroît, le dépit de s'entendre demander à lui-même de ses nouvelles comme du « plus chétif et couard roi de l'univers, Marc le honny ». Pris pour un simple chevalier de Cornouailles au renom universel de lâcheté, il est, une fois arrivé à Cramalot, couvert de boue et d'insultes par la populace[3]. Il tue un ami de Tristan ; on lui oppose un adversaire qu'il tue aussi malgré son mauvais droit évident, ce qui ne laisse pas de choquer le romancier[4]. Mais sa culpabilité éclate quand même. Arthur le retient prisonnier. Et Tressan d'observer que l'auteur « semble prêter sans cesse de nouvelles excuses à la faiblesse de la belle Reine Yseult pour le brave Tristan[5]. »

Et Yseut, que fait-elle pendant ce temps, loin de Tristan et de Marc? Laissée dans une abbaye en compagnie de Brangien, elle se promenait un peu au bord d'une fontaine, pensant à ses amours, gravant sur les arbres son nom et celui de son ami, et chantant un lai de sa composition qui va dénoncer sa présence à « Breus sans pitié ». Elle disait :

Tout ce que je vois me rappelle
Le souvenir de mon amant.
La nature a mes vœux fidèle
Me le présente à chaque instant
Et dans mon âme renouvelle
L'image de mon cher Tristan,
Mon beau Tristan,
Mon cher Tristan.

1. T., p. 166.
2. T., p. 171.
3. T., p. 180.
4. Il reprend son aplomb en disant que « fut recordé que ce fut la première bataille qui par tort fut vaincue en la maison du roi Artus ». (R., II, ch. IX.)
5. T., p. 181.

Nous nous arrêterons sur cet appel plaintif. La romance avait six couplets, mais elle n'était pas de Tressan. Lui-même nous dit qu'il l'a reçue d'une main amie[1]. Ainsi nous donne-t-il dans le *Corps d'Extraits* la « foible complainte » qu'il avait « mise lui-même dans la bouche d'Yseult ». Elle n'est pas très supérieure à l'autre pour le fond, mais l'expression vise davantage à la couleur et à la naïveté, et elle a le mérite, — si c'en est un, — d'être déjà un parfait modèle du genre troubadour. Clotilde de Surville, je dis celle qui composa vers cette époque les poèmes publiés quelques années plus tard, eut signé le lay d'Yseut.

Feuillage épais, vert gazon, doux silence
Bien invitez à prendre le repos ;
Mais tant revient si douce remembrance
Que de mes cris j'éveille les échos.

Dans ces scepeuils plantés par la nature
Fontaine sourd et nourrit mille fleurs.
Las, mes soupirs augmentent son murmure ;
Les petits flots sont grossis par mes pleurs.

Que fait Tristan ?... Ah ! plus d'une victoire
Du los d'honneur lui décerne le prix !
La Table Ronde élève aux cieux sa gloire :
Chétive, hélas ! il n'entend pas mes cris.

Ma Brangien, ma tant fidèle amie,
Rappelle-toi Tristan, son doux maintien,
Quand il disoit : Fors la Parque ennemie
Ma chère Yseult, ne rompra mon lien

Bien asservi dans tant doux vasselage,
Vas, ton Tristan ne désire que toi.
Si los je quiers, c'est pour t'en faire hommage ;
Si vivre veux, c'est pour garder ma foi.

Boire amoureux, c'est trompeuse magie ;
Désirs brûlants, c'est flamme de tes yeux ;
Mes vœux secrets ont douce sympathie :
Nos doux liens c'est bien l'œuvre des dieux[2].

Breus se précipitait sur Yseut pour l'enlever quand un coup de lance le renverse. Il feint d'être mort et s'enfuit. Le chevalier vainqueur, en reconnaissant la jeune femme évanouie, perd les sens à son tour. Yseut se ranime, délace les attaches du casque et tombe à nouveau en s'écriant : Je me meurs. « Son beau visage reste

1. Paulmy, évidemment.
2. C. I., pp. 130-131.

appuyé sur le front du chevalier. Quoiqu'évanouie ses larmes coulent en abondance ; leur douce chaleur fait revivre le chevalier : elle revient bientôt elle-même... O puissance de l'amour ! C'est Tristan qui se trouve dans les bras d'Yseult ![1] »

Arthur réconcilie Marc et son neveu. Mais Tristan retombe dans le péché, et le roi le fait emprisonner, malgré ses engagements. Perceval le délivre et le met ainsi qu'Yseut sous la protection des chevaliers de Cornouailles désormais responsables devant ceux de la Table Ronde de la promesse du roi[2]. Excité par Andret, il charge de nouveau de chaînes son neveu détesté qui, pourtant, a sauvé une fois de plus son royaume. Gouvernail, Dinas, les barons révoltés se saisissent d'Andret et du roi. Ils mettent en pièces le premier et emprisonnent le roi à la place de Tristan[3]. Yseut part avec Tristan pour le royaume de Logres. Avant leur départ ils ont marié Gouvernail à Brangien. Ils arrivent ensemble au château de Joyeuse Garde, qui est à Lancelot. Tristan exhale sa joie dans un triolet :

Avec Yseut et les amours
Ah ! que je fais un doux voyage[4] !

Il prend part à des joutes contre Dinadan, Bliomberis, Lancelot, Palamedes. Celui-ci, désespéré du bonheur de Tristan, part en quête d'aventures. Le héros et sa dame arrivent enfin à la cour d'Arthur où, selon le vœu de la reine Genièvre, les deux couples les plus parfaits se trouvent ainsi réunis. Merlin a ordonné à Arthur d'aller conquérir le Graal, gardé jalousement par le roi pécheur, atteint d'une blessure incurable pour avoir eu une pensée impure. Il n'y a à l'entreprise qu'une difficulté : le vainqueur doit être vierge. « Quoique les chevaliers vierges et déjà renommés par leurs hauts faits fussent alors presque aussi rares qu'ils l'ont été depuis, il pouvoit s'en trouver un... Le bon et brave Tristan ne valait rien du tout pour l'enlèvement des saintes reliques. » Mais il a envie d'accompagner le roi Arthur pour obtenir le pardon de ses péchés[5].

Marc délivré s'oppose à ce que Tristan reste auprès d'Yseut. Il revient alors en Petite Bretagne et revoit l'autre Yseut. « Yseult aux blanches mains entre les bras de Tristan eut encore le même

1. T., p. 188.
2. T., p. 199.
3. T., p. 207.
4. Tressan a laissé cette chanson dans son *Corps d'Extraits*.
5. T., p. 223.

sort qu'elle avoit subi dans les premiers tems et elle continua de vivre paisiblement avec lui sans imaginer ce que son innocence ne soupçonnait pas[1].» « Le roi Houël meurt, confiant son royaume et son fils à Tristan et dans l'illusion que sa fille est « complètement heureuse ». Les vassaux de Houël se révoltent. Tristan est blessé dangereusement à la tête, au siège de Nantes. « La blessure était assez considérable pour faire désespérer de sa vie. On coupe d'abord ses cheveux ensanglantés, on met le premier appareil et, dès qu'il reprend connaissance, il demande d'être conduit près de sa femme Yseult. Cette princesse, très habile dans l'art de la chirurgie, ne souffre pas que d'autres mains que les siennes touchent à son cher Tristan. Ses belles mains pansent sa plaie : Tristan les baisoit avec une reconnaissance qui commençoit à devenir un plaisir. Les soins attentifs d'Yseult ont le plus grand succès : ce plaisir que Tristan goûte lorsqu'elle approche de lui devient de jour en jour plus vif et plus sensible ; une grâce intérieure paroit agir en lui, depuis qu'il a fait le serment de marcher à la conquête du Saint Graal ; elle paroit même quelque temps triompher du pouvoir magique du *boire amoureux*. Un jour qu'elle s'applaudissoit du succès de ses soins, en voyant refermer les blessures, elle se penche tendrement sur Tristan, baise sa joue blessée. Tristan sent une douce chaleur se répandre sur son visage et passer jusqu'à son cœur ; ce moment devient celui du bonheur d'Yseult. Mais Tristan blessé paye l'oubli qu'il a fait de son état. Les plaies s'enveniment ; l'art d'Yseult devient successivement[2] inutile, et malgré les soins du plus tendre amour, elle-même n'en espère plus rien[3]. » Il y a un contraste frappant entre la naïveté de l'original et les fioritures de Tressan : « Ung jour se gisoit Tristan en son lit, si lui print voulenté de gesir avec sa femme. Si geut avec elle et en fit sa voulunté et quand il eu fait d'elle a son desir il cheut emprez elle tout pasme comme mort. Quant sa femme le vit, si fut fortement espoventee et manda le nain qui moult tost y vint. Et quant il vit T. en tel estat si eut doubtance qu'il ne feust mort, et bien sceut qu'il avoit geu avecques Iseut sa femme. Si dit : Ha Tristan, comme est grant dommage de vostre mort. La dame lui dist qu'il se teust et que plus n'en dist. Le mire lui fist un bevraige et lui entonne dedenz le corps. Si tost comme Tristan en eust bu, il ouvrit les yeulx et soupira et quant il vit le mire si eust vergogne. Le mire le fist porter d'illec et s'en-

1. T., p. 228.
2. Var. : de jour en jour. C., I., p. 176.
3. T., p. 230.

tremist de le garir et y mist grant peine. Si le garit et T. le paya tout sa voulenté. Si print le mire congé et sen alla[1]. »

L'écuyer de Tristan songe à aller prévenir Yseut de Cornouailles et reçoit les instructions de son maître. Des voiles blanches lui annonceront la venue d'Yseut, des voiles noires lui feront comprendre qu'il n'a plus à espérer de la revoir. « L'auteur nous apprend qu'Yseult dans l'intervalle avoit écouté la voix d'un saint personnage et qu'entraînée par l'autorité des maximes saintes, elle ne bruloit plus de cet amour violent qui l'avoit égarée. Il nous apprend aussi que Tristan, sur le bord du tombeau, après avoir avoué ses fautes en confession, avait fait les mêmes réflexions et pris les mêmes sentimens; ce que ces deux personnes sentoient encore l'une pour l'autre n'étoit plus qu'une tendre amitié[2]. » Elle n'hésite pas. Gesne attache au mât la voile blanche. Cependant la blessure de Tristan empire et il demande à une jeune demoiselle d'aller aux nouvelles : « Hélas! cette douce, cette innocente Yseult aux blanches mains avoit connu sur la fin[3] de sa vie de quelle importance il étoit de ne pas laisser Tristan avoir de nouvelles obligations à la reine de Cornouailles; la jalousie s'empare de son cœur; elle ne voit point tous les maux qu'elle va causer : peut-être envisage-t-elle un plaisir à se venger de deux amants, hélas! qui ne sont déjà plus qu'amis; elle ordonne à sa filleule de dire à Tristan que les voiles du vaisseau sont noires quand même elles seroient blanches. Un vent favorable portoit le vaisseau de Gesnes vers le port, toutes les voiles étoient déployées et leur blancheur éclatante frappa de loin les yeux de la filleule d'Yseult; mais la cruelle n'obéit que trop à l'ordre qu'on lui avoit donné. Elle dit à Tristan que les voiles étoient noires. Tristan, pénétré de cette douleur que l'on n'exprime point, pousse un profond soupir, tourne la tête et dit : *Ha a doulce amye a Dieu vous commend, jamais ne me véerez ne moy vous. Adieu je vous salue : lors bat sa coulpe et se commande à Dieu et le cueur lui crève et l'âme s'en va.* A l'instant la nouvelle de sa mort se répand et suivant l'usage de la chevalerie elle est criée dans la ville et sur le port. La reine Yseult aborde, débarque et entend crier : Le brave, l'illustre Tristan est mort. Elle se laisse conduire, presque sans connoissance à la chambre de Tristan. Quel spectacle frappe sa vue! Elle le voit étendu sur des planches et la comtesse de Monteil qui lui chausse déjà ses éperons; elle se jette sur son corps,

1. R , II, ch. XXXIX.
2. T., p. 232.
3. Var. : enfin, C., I, p. 178.

baise son frout glacé, porte sa main sur ce cœur qui fut si tendre, si plein de feu pour elle ; elle cherche vainement à le sentir palpiter encore ; tout son amour ne peut rappeler Tristan à la vie. Alors elle le serre étroitement, lui donne un dernier baiser, et elle expire en le tenant dans ses bras. O vous qui jouissez du bonheur d'aimer et d'être aimé, répandez des fleurs et des larmes sur les cendres de ces tendres amans ! Et vous, cœurs durs et glacés, vous qui n'avez que la moitié de l'existence des êtres sensibles, détournez vos yeux de ce tableau touchant : il seroit profané par vos regards[1]. »

Beaucoup de savoureux détails sont tombés. Tressan dissimule l'origine de la blessure de Tristan, faite, comme on sait, par le fer envenimé d'un mari, qui avait des griefs indirects, mais cependant justifiés, fer dont le « tronchon » est resté dans la hanche du trop complaisant ami[2]. Les mires mandés ne savent qu'étancher le sang et la plaie, au lieu de guérir, devient toute noire. Tristan « braye » nuit et jour. Un mire plus honnête déclare la jambe « pleine de feu » et le mal près d'être incurable. Les autres le chassent, mais s'étant *peinés* pour *néant*, ils déguerpissent, quand ils le voient perdu. Le « compère » du moribond, Gesnes, le quitte à son tour, mais après lui avoir laissé sa fille, filleule de Tristan. Et le roman nous conte comment Gesnes, en se donnant pour un marchand, réussit à enlever Yseut malgré Andret qui est frappé d'un aviron « pour loyer du mal qu'il a fait ». Tandis que la nef échappe aux poursuites, Tristan aux abois, sent ses douleurs redoubler. Il se pâme « menut et souvent », ne prend plus de nourriture, ne quitte pas la chambre. Tous les jours sa filleule va voir si la nef ne vient pas. Yseut intriguée finit par lui arracher le secret. « Quent elle oit la parolle, si fut si courroucee que merveilles et dit : Las se qui cuidast qu'il aimast aultre que moy. Certes ilz ne eurent oncques tant de joye l'ung de l'aultre comme je leur feray avoir douleur. Lors regarde aval la mer bien loing et voit venir la nef au blanc voille. Lors dist a sa filleule Tristan : Je m'en voys et tu demourras cy. Tristan ne put mais boire ne manger, il ne voit ne entent mais toutefois apella il l'abbe de Candon qui devant lui estoit et leur dist : Beaux seigneurs, je ne vivray mais gueres je le scay bien ; mais je vous prie se vous oncques me aimastes que quant je seray mort que vous me mettez dedenz une nef et mon espee auprez moy et cest ecrin et puis m'envoyez au roi Marc de Cornouailles mon oncle et si gardez bien que nul ne lise le bref

1. T., pp. 233-235.
2. R., II, ch. XL.

qui pent à mon espee devant que je soye mort. Lors se pasme, a donc lieve le cri parleans. A tant vecy venu sa malle femme qui lui apporte malle nouvelle et dit: Haa Dieu je viens de devers ce port si ay veu une nef qui si vient de trop grant randon et croy que nous l'aurons ennuit ceans a l'hostel. Quant T. ouyt sa femme parler de la nef si ouvrit ses yeulx et se tourne a grant peine et dit : Pour Dieu belle sœur dictes moy quelle estoit la voille de la nef. Par ma foy fait elle il est plu noir que nulle meure. Helas pourquoy le dist elle tant la doyvent les Bretons haïr. Tantost comme il oit ce il sceut bien que la royne Yseut ne venoit pas, si se tourna de l'autre part et dist : Haa doulce amie a Dieu vous commant. Jamais ne me verrez ne moy vous. Dieu soit gardé de vous. A Dieu je m'en voys je vous salue. Lors bat sa coulpe et se commande a Dieu et le cueur lui crève et l'ame s'en va[1]. » La nouvelle se répand, grands et petits accourent « crians et brayans » on n'y « ouist Dieu tonnant ». Yseut, qu'un pressentiment assombrit, s'effraie d'entendre crier si « durement ». Elle s'informe, et l'écuyer, sans ménagements, lui apprend que son seigneur est mort. « Quant Ys. ouit ce, si cheut pasmee a terre et Genes la relieve et quant elle fut revenue de pamoison si s'en vont tant qu'ilz vindrent en la chambre de Tristan et le trouverent mort et estoit le corps estendu sur un aes et le lavoit et appareilloit la comtesse de Montielles et lui avoit ja chaussé les chaussons. Quant Ys. voit illec le corps T. en present si fait vuider la chambre et se laisse choir pasmee sur le corps et quant elle revint de pamaison si lui tasta aux ieulx et a la veine mais ce fut pour néant car l'asme lui estoit allee pieça. Lors dist : doulx amy T. comme cy a dure departie de moy et de vous : je vous estois venu garir. Or ay perdu tous mes pas et toute ma peine et vous perdu et certes puisque vous estes mort je ne quier plus vivre apres vous, car puisque l'amour a esté entre vous et moy en la vie elle doit bien estre a la mort. Lors l'embrace de ses bras contre son pis tant comme elle peut et jecte ung soupir et se pasme sur le corps et le cueur lui part et l'ame s'en va. Tout ainsi furent mors les deux amans Tristan et Yseut[2]. »

Nous arrivons au dénouement. L'extrait nous dit que sur le corps de Tristan on trouve deux lettres dont l'une pour l'Apostole et l'autre pour le roi Marc. Dans la première il demande qu'avec son corps on fasse parvenir la seconde à son oncle. L'évêque exécute ses volontés. Le vaisseau de Gesnes part chargé de deux

1. R., II, ch. XLV.
2. R., II, ch. XLV.

morts. Marc, d'abord hors de sens, décide que Tristan ne sera pas enterré dans ses états mais s'attendrit en voyant l'épée qui tua le Morhout et plus encore en lisant la lettre où Tristan lui demande pardon et lui dit l'histoire du boire amoureux. Il s'occupe de faire donner la sépulture aux deux amants. Gouvernail, en venant pleurer sur la tombe que garde le fidèle brachet Hudent, remarque la *belle verte feuillée* qui unit les deux tombeaux et repousse obstinément quand, par ordre de Marc, on la coupe. « Gouvernail, toujours plus pénétré de la perte qu'il venoit de faire et ne cessant de verser des larmes, traça sur la pierre qui couvroit le corps de ses augustes amis des vers dont voici le sens :

Sous ce tombeau deux amans couronnés
Reçoivent le tribut d'un serviteur fidèle;
Du plus parfait amour ils furent le modèle.
A les pleurer toujours ses yeux sont condamnés.
Un breuvage amoureux les jeta dans l'ivresse
Mais le ciel eut pitié de leur égarement
Et détruisant l'enchantement
Sans refroidir leur cœur épura leur tendresse[1].

Tressan omet les détails qui arrêtent, comme naturels, le vieil auteur. Avant de renvoyer le corps, le roman nous dit qu'on en retient les entrailles. « Lors fut le corps ouvert et prindrent les entrailles et les enfouyrent devant le port et fut faicte illec une riche croix et fut appellee la croix Tristan[2]. » On coud ensuite les restes dans des cuirs de cerf et les mariniers les portent à la côte, les couvrent de draps et les laissent là, à la garde d'une « vieillotte » à qui pour ce faire ils donnent « dix soulx ». Les gens du pays accourent, élèvent une chapelle provisoire; un ermite va prévenir le roi qui, en apprenant la chose, tombe quasiment de son cheval. « Ha Tristan beau nepveu tant tu m'as fait de mal souffrir. Tu m'as mis a honte et tollu ma femme. Ja par l'ame de mon pere en mon pays enfouy ne seras[3]. » Mais le peuple intercède, l'apostole lit la lettre de Tristan. Le roi se met à pleurer : « Helas dolent, pourquoy ne scavois je ceste aventure ? » Tressan rapporte le propos mais n'insiste pas sur le désespoir du chien Huden qui ne songe plus à courir les biches et veille son maître.

1. T., p. 238. Dans le *Corps d'Extraits* Tressan termine sur la réapparition persistante de la « belle rose et verte feuillée » et *ce miracle étoit sur Tristan et sur Yseult a tout jamais advenu* (I, p. 183). S'il fait disparaître comme sans intérêt la dernière page du roman, nous gagnons du moins à la maturité de son goût la suppression du fade épisode que nous devions à l'esprit supposé des abonnés de la *Bibliothèque des Romans* ou à l'imagination baroque des éditeurs.
2. R., II, ch. XLVII.
3. *Ibid.*

Voici comment est décrit le miracle de la *ronche* : « Quant Gouvernail vit Huden se sceut bien que le corps de son seigneur estoit illec enterré et la ou permis estoit la estoit Yseut enterree et de dedans la tombe de Tristan yssoit une ronche belle et vert et foullue qui alloit par dessus la chapelle et descendoit le bout de la ronche sur la tombe Yseut et entroit dedens. Ce virent les gens du pays et le conterent au roy Marc. Le roy la fist couper par trois foys et quant il l'avoit le jour fait couper a lendemain estoit aussi belle comme elle avoit autrefois esté. Ce miracle estoit sur Tristan et sur Yseut. » Le roi Marc essaie vainement de retenir Gouvernail qui s'en retourne en Léonois avec Brangien et le chien Huden. « Et vesquirent ensemble tant que Dieu les voulut prendre à sa part, ainsi face il de nous. »

C'est sur cette note grave que finit le roman de Luce du Gast, dont Campenon loue « la narration et le style bien noble et bien énergique pour le temps où il écrivait » et dont Tressan s'est complu à faire ce que nous avons vu pour son plaisir et sans doute celui de ses premiers lecteurs plus que de ceux de notre temps. Cependant, malgré les disparates et les fausses notes dues à la timidité du goût, l'adaptateur n'a pu affadir tout à fait la forte sève qui circule encore dans la vieille légende et, en somme, ceux qui la connaissaient grâce à lui en pressentaient autant que faire se pouvait, la grandeur et le charme. Tressan a donc bien mérité dans l'histoire des origines françaises du romantisme français.

Henri Jacoubet.

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LES « FEUILLES D'AUTOMNE »

PIÈCE XXIX

Épigraphe : *Obscuritate rerum verba saepe obscurantur*, Gervasius Tilberiensis.

Gervais de Tilbury, chroniqueur anglais (Tilbury est dans le comté d'Essex) du début du treizième siècle, est l'auteur des *Otia imperialia*, livre composé vers 1211 et destiné à amuser les « loisirs » de l'empereur Othon IV. C'est une œuvre indigeste et curieuse, où l'histoire universelle se mélange aux conseils sur le gouvernement des peuples et la politique du temps, où les légendes religieuses alternent avec les notions d'une histoire naturelle et d'une physique fantaisistes, et les informations les plus singulières sur les sorciers, les fées et les démons champêtres. Ce livre fut beaucoup lu au Moyen Age.

Je n'y ai pas trouvé la phrase citée par Hugo.

La pente de la rêverie.

M. Pierre Lasserre, *Le Romantisme français*, p. 254 et suiv., déclare qu'il est difficile de saisir la pensée distincte et réelle de cette longue pièce. A l'entendre, « sous les apparences d'un poème, ce sont quelques rudiments d'inspirations incoordonnées que Hugo met ici bout à bout », en jetant, il est vrai, sur elles toutes les splendeurs de l'expression.

Il y a cependant dans ce poème autre chose qu'un magnifique effort de verbalisme, et l'idée en est claire : il ne faut pas trop nous enfoncer dans des réflexions sur le monde et la destinée humaine, ce sont autant d'énigmes impénétrables qui suscitent en nous les illusions et les incertitudes.

Le plan aussi est net. Par une matinée de printemps pluvieux, le poète, à la fenêtre de son appartement de la rue Jean-Goujon, rêve ; et, dans sa rêverie, il voit ses amis du Cénacle, ceux qui vivent, ceux qui sont absents, ceux qui sont morts. Peu à peu toutes ces formes deviennent indistinctes et s'effacent. Le poète n'a plus devant les yeux de l'âme qu'une foule immense et confuse, la foule de tous les vivants, puis le monde entier, l'univers physique et l'humanité. Des villes inconnues surgissent devant sa pensée, cités vivantes et villes ensevelies. Les races mortes lui

apparaissent, et il entend tous leurs langages. Tout ce monde s'agite et travaille. Et cependant la nuit vient, traversée d'abord de vagues lueurs; puis les ténèbres s'épaississent, les formes s'effacent, et le penseur ne voit plus que les nombres, que l'immense harmonie de l'univers dans le temps et dans l'espace. Il plonge alors dans cet abîme et y trouve l'éternité, sorte de mur de fond sur lequel se meuvent et se jouent le monde physique et l'humanité, qui, tous deux, n'ont qu'un jour.

Vous, avec vos pinceaux dont la pointe étincelle,
Vous, laissant échapper vos vers au vol ardent.

On retrouve ici l'antithèse entre « peintres » et « poètes » (cf. pièce XXVIII).

Les amis de Victor Hugo étaient alors (Cénacle de 1829) les peintres Louis Boulanger, Eugène Delacroix, Eugène et Achille Devéria; les littérateurs Sainte-Beuve, Vigny, Balzac, Soumet, Émile et Antony Deschamps, Alexandre Dumas, Musset, Mérimée, Frédéric Soulié, Armand et Édouard Bertin, Villemain, Mme Amable Tastu, le baron Taylor, Charles Magnin, etc.

Les absents qui font de longs voyages.

S'agit-il encore du voyageur de la pièce VI? Je n'ai pu trouver à qui pensait le poète.

Tous ceux qui sont morts.

Alphonse Rabbe, mort le 31 décembre 1829 (sur Rabbe, cf. lettre du 29 avril 1825, et *V. Hugo raconté*, XXXIX). Historien de plus d'imagination que d'érudition, il avait publié un *Résumé de l'histoire d'Espagne* (1823), un *Résumé de l'histoire de Russie* (1825), une *Histoire d'Alexandre Ier, empereur de Russie* (1826). Son œuvre est loin de justifier les vers de Victor Hugo, *Chants du Crépuscule*, XVII, « A Alphonse Rabbe » :

. . . . O Rabbe, ô mon ami,
Sévère historien, dans la tombe endormi...

Charles Dovalle, mort le 30 novembre 1829. V. Hugo fit son oraison funèbre et préfaça ses œuvres (*Le Sylphe*, Paris, 1830): « Une poésie toute jeune, enfantine parfois; tantôt les idées de Chérubin, tantôt une sorte de nonchalance créole; un vers à gracieuse allure, trop peu métrique, trop peu rythmique, il est vrai, mais toujours plein d'une harmonie plutôt naturelle que musicale ». Les fleurs, le printemps, la jeunesse étaient les sujets ordinaires de ses chants. Ses pièces les plus connues sont: *Le Convoi d'un Enfant*, *La Bergeronnette*, *La Halte au Marais*.

Journaliste en même temps que poète, il fut provoqué en duel par un directeur de théâtre, Brunet, qui s'était cru insulté dans un de ses articles. Il fut tué d'une balle au cœur, et on retrouva dans son portefeuille ses derniers vers tachés de sang et portant la trace de la balle qui les avait traversés :

Brillant d'un ....nheur ineffable,
Pour moi co.....ençait l'avenir,
Et ma jeunesse était semblable
A la fleur qui vient de s'ouvrir.

Le malheureux jeune homme n'avait que vingt-deux ans.

Les runes d'Irmensul.

Irmensul, c'est-à-dire *colonne d'Irmen*, idole des anciens Saxons dans la Westphalie, avait un temple magnifique à Ehresbourg (aujourd'hui Stadtberg). C'était un Germain, tenant un étendard d'une main et une lance de l'autre. Charlemagne s'efforça de détruire ce culte, et abattit en 772 l'Irmensul, que quelques auteurs ont prétendu retrouver dans un pilier d'albâtre rayé de la cathédrale d'Hildesheim.

Dans l'espace et le temps les nombres entassés.

Dans la pièce V, le poète a déjà parlé d'une :

.... musique ineffable et profonde,
Qui, fluide, oscillait sans cesse autour du monde,
Et..... s'allait perdre dans l'ombre
Avec le temps, l'espace, et la forme, et LE NOMBRE.

Dans *Les Mages* (*Contemplations*, VI, 23, 1), il parlera :

..... de ces chercheurs
Qui ramassent dans les ténèbres
Les faits, les chiffres, les algèbres,
LE NOMBRE où tout est contenu.

« C'est une vraie pensée pythagoricienne, dit Renouvier, que Victor Hugo exprime par ce vers : « Le nombre où tout est contenu », et elle n'est point isolée chez lui : « Dieu, par qui la forme sort du nombre », dit-il ailleurs ; et encore : « L'homme, le chiffre élu, tête auguste du nombre ». Un commencement d'études mathématiques avait suffi pour imprimer dans cet esprit, qui, d'ailleurs, s'était refusé aux assujettissements de l'étude, le sentiment juste de l'ordre du monde considéré comme une fonction algébrique ». (*V. Hugo, le philosophe*, p. 126.)

Cette double mer... je voulus la sonder.

Cf. même image, pièce XXVII.

PIÈCE XXX

A Joseph, comte de S.

L'initiale S est celle de Survilliers. Comte de Survilliers, c'est le titre et le nom qu'avait pris Joseph Bonaparte, le roi Joseph, quand il se retira aux États-Unis après l'abdication de Napoléon. Né à Corte en 1768, il mourut à Florence en 1844.

Le poète a dédié cette pièce au protecteur de son père. Léopold Hugo, commandant de place à Lunéville, avait fait la connaissance de Joseph Bonaparte, plénipotentiaire au Congrès qui s'était tenu dans cette ville en 1801 pour préparer la paix entre la France et l'Autriche battue en Italie et en Allemagne. Joseph l'avait associé à sa fortune, et, devenu roi, l'avait emmené avec lui à Naples, puis en Espagne. Il l'avait fait général et comte, au titre espagnol.

Victor Hugo envoya au comte de Survilliers un exemplaire des *Feuilles d'Automne* avec cette dédicace en hauts et larges caractères : « Au roi Joseph, Hommage respectueux de l'auteur ». Cet exemplaire fait aujourd'hui partie de la bibliothèque que le comte Joseph Primoli, petit-fils de Joseph Napoléon et petit-neveu du cardinal Fesch, vient de léguer au royaume d'Italie (Rome, via Zanardelli, juin 1927).

Le roi Joseph n'est pas le seul Bonaparte avec qui le poète ait été lié d'amitié. Il faut nommer aussi Jérôme Bonaparte et son fils, le prince Jérôme Napoléon. M. Louis Barthou, dans ses *Amours d'un poète* (*Revue de Paris*, 1918), cite la note suivante écrite par Hugo en tête des épreuves de la *Légende des Siècles*: « L'ordre de me fusiller si j'étais pris avait été donné dans les journées de décembre 1851. J'en avais été prévenu dans la réunion qui eut lieu chez Landrin, le 3 décembre, par le représentant Napoléon, fils de Jérôme, cousin de Louis Bonaparte, et faisant alors avec nous cause commune contre la trahison du président. Il m'avait même offert un asile chez lui, rue d'Alger, n° 5. Je n'ai pas usé de cet asile, mais je m'en suis souvenu, et c'est pour ces motifs que je n'ai nommé ni Jérôme Napoléon, ni son père, quand j'ai dû attaquer l'Empire. »

Ce poème est un de ceux que Victor Hugo a consacrés à la déification de Napoléon. L'hostilité de 1822 (*Odes*, I, 11, Buonaparte) a fait peu à peu place à la sympathie (*Odes*, II, 6, Les deux Iles, 1825; II, 7, A la Colonne, 1827) et à l'admiration (*Orientales*, IV, Lui, 1828; *Feuilles d'Automne*, XI, Dédain (Napoléon, ce dieu dont tu seras le prêtre), 26 avril 1830; III, Rêverie d'un passant à propos d'un roi, 18 mai 1830; I, Ce siècle avait deux

ans, 13 juin 1830; *Chants du Crépuscule*, II, A la Colonne, 9 octobre 1830). Cf. lettre du 6 septembre 1831 au roi Joseph: « Votre Majesté a pu remarquer qu'à chacun de mes ouvrages mon admiration pour son illustre frère est de plus en plus profonde, de plus en plus sentie, de plus en plus dégagée de l'alliage royaliste de mes premières années ».

L'épigraphe est tirée d'Horace, *Odes*, III, 1, 8: *Cuncta supercilio moventis*, « Faisant mouvoir le monde d'un pli de son sourcil. » Il s'agit de Jupiter.

Dans une grande fête, un jour, au Panthéon,
J'avais sept ans, je vis passer Napoléon.

Panthéon ne serait-il pas là pour rimer richement avec Napoléon ? Je n'ai trouvé nulle part mention d'une fête au Panthéon en 1809 à laquelle l'empereur eût assisté.

Le 11 février, pourtant, il y eut inauguration solennelle de la statue de Napoléon à la Faculté de Droit. C'était bien à côté du Panthéon, mais le *Moniteur* du 12 février 1809 ne mentionne pas dans son compte-rendu la présence de l'empereur. La fête, présidée par le grand-maître de l'Université, assisté du recteur et du vice-recteur, fut purement universitaire, avec discours et soutenance de thèse.

Le 14 avril, Napoléon partit pour Strasbourg ; il ne rentra que le 26 octobre, et il n'y eut plus de grande fête avant le 3 décembre, jour où l'on célébra solennellement l'anniversaire du couronnement. Napoléon se rendit en grand cortège des Tuileries à Notre-Dame.

Peut-être est-ce en cette circonstance que le jeune Victor l'aperçut, et y a-t-il eu, à vingt-quatre ans de distance, confusion de lieux dans son esprit.

On peut aussi penser à une erreur de date. Dans son enfance, Victor Hugo est resté à Paris de fin septembre 1805 à fin octobre 1807, de juin 1808 au printemps 1811, puis à partir du début de 1813 (cf. pièce I). Il ne s'agit sans doute pas, dans la pièce des *Feuilles d'Automne*, d'un souvenir de la toute petite enfance. D'autre part, on lit dans la pièce II des *Chants du Crépuscule*, « A la colonne », écrite le 9 octobre 1830, c'est-à-dire plus d'un an avant la pièce XXX des *Feuilles d'Automne*, les strophes suivantes :

Oh ! quand par un beau jour, sur la place Vendôme,
Homme dont tout un peuple adorait le fantôme,

Tu vins *grave et serein*,
Et que tu découvris ton œuvre magnifique,
Tranquille, et contenant d'un geste pacifique
Tes quatre aigles d'airain;

A cette heure où les tiens t'entouraient par cent mille,
Où, comme se pressaient autour de Paul-Émile
Tous les petits Romains,
Nous, *enfants de six ans*, rangés sur ton passage,
Cherchant dans ton cortège un père au fier visage,
Nous te battions des mains.

Ces vers offrent de frappantes analogies avec ceux de « Souvenirs d'enfance », et on pourrait penser que les deux pièces se rapportent à l'inauguration de la colonne de la Grande-Armée. Mais celle-ci fut inaugurée le 15 août 1810 sans aucune cérémonie officielle. Cf. *Moniteur* du 16 août : « Aujourd'hui 15, à la naissance du jour, au moment où des salves d'artillerie proclamaient la fête auguste qui allait être célébrée [l'anniversaire de l'Empereur], la colonne dédiée à la Grande-Armée et la statue du général Desaix ont paru découvertes et entièrement terminées. Un concours immense n'a cessé, pendant tout le jour, de visiter ces monuments. » Ce jour-là, Napoléon n'a pas quitté les Tuileries : le matin, il a reçu les félicitations de sa famille dans son appartement; à midi, il a reçu celles des dignitaires dans la salle du trône; il a ensuite assisté à la messe, et, l'après-midi, donné audience dans ses appartements, puis travaillé dans son cabinet.

La seule grande cérémonie militaire de 1810 a été les obsèques du maréchal Lannes, duc de Montébello, et sa translation de l'hôtel des Invalides au Panthéon, le 6 juillet, jour anniversaire de la bataille de Wagram. Mais Napoléon n'y assistait pas; il s'était fait représenter par S. A. S. Mgr. le prince archi-chancelier de l'Empire, duc de Parme. (*Moniteur* du 14 juillet.) Le cortège « s'est avancé vers le Panthéon au milieu de deux rangs de spectateurs que semblait frapper vivement cette suite de tableaux... Les corps militaires arrivés à la hauteur du Panthéon ont continué de remonter la rue Saint-Jacques. L'état-major, le cortège religieux et les cortèges de deuil et d'honneur se sont dirigés sur le Panthéon et vers l'église souterraine. »

Reste l'année 1808. Aucune grande fête n'a eu lieu de juin à décembre, pendant les mois où le jeune Victor était à Paris.

On peut donc affirmer que l'anecdote racontée par Victor Hugo ne se rapporte à aucune fête précise, et même qu'elle est fantaisiste (comme un autre détail de la pièce le prouvera). Il est extrême-

ment probable que Victor Hugo enfant a assité à une fête militaire, qu'il a vu passer Napoléon au milieu de son état-major, mais il ne pouvait plus, en 1830, en préciser la date ni les circonstances. Il y a eu pour le moins contamination inconsciente de souvenirs se rapportant à diverses impressions d'enfance, et probablement aussi arrangement volontaire de ces souvenirs.

En m'entendant parler guerre, assauts et batailles.

Cf. *Odes*, V, 9, « Mon enfance ».

Enfant...
... j'invoquais la guerre, aux scènes effrayantes ;
Je voyais en espoir...
L'un sur l'autre à grands cris fondre deux camps rivaux.
J'entendais le son clair des tremblantes cymbales,
Le roulement des chars, le sifflement des balles...

Dix vassaux couronnés.

Ce sont les rois ou princes attachés à la fortune de Napoléon. Ils avaient été nombreux au congrès d'Erfurt, septembre 1808. La pensée que Napoléon s'était rendu maître de la plupart des rois de l'Europe a toujours frappé Victor Hugo.

Cf. *Odes*, I, 11, « Buonaparte » :

Et, quand dans leurs foyers il ramenait ses braves,
Aux fêtes qu'il vouait à ces vainqueurs esclaves,
Il invitait les rois vaincus.

. . . . . .

Il ne voulait dormir qu'en une cour de princes.

Id., II, 4, « A mon père » :

Il attelait des rois au char de ses victoires.

Id., III, 6, « Les deux îles » :

Les rois fils de cent rois s'inclinent quand il passe.

Ses pieds éperonnés.

L'éperon de Napoléon est, pour Victor Hugo, le symbole de la force qui foule tout aux pieds.

Cf. *Odes*, III, 7, « A la Colonne » :

L'histoire...
Montre empreints aux deux fronts du vautour d'Allemagne
La sandale de Charlemagne,
L'éperon de Napoléon.

Chants du Crépuscule, II, « A la Colonne » :

Le talon qui, douze ans, éperonna le monde...

Plus tard, cet éperon deviendra le symbole de l'adoration des peuples :

Cf. *Chants du Crépuscule*, V, « Napoléon II » :

.... Donner pour astre à des armées
L'étoile de vos éperons.

Veillons au salut de l'empire!

C'était le chant national sous Napoléon Ier :

Veillons au salut de l'Empire ;
Veillons au maintien de nos droits ;
Si le despotisme conspire,
Conspirons la perte des rois!

Ce chant, appelé primitivement *Le Salut de la France*, *Chant de Liberté*, a été écrit en 1791 par Adrien-Simon Boy, chirurgien en chef de l'armée du Rhin, mort près de Mayence en 1795. Il est donc antérieur à l'hymne de Rouget de l'Isle. Boy n'était pas meilleur versificateur que Rouget, mais le même souffle l'animait, et son chant produisit un effet immense, jusqu'au moment où la *Marseillaise* surgit. N'étant pas musicien comme son successeur, Boy avait eu l'habileté d'emprunter la mélodie, extrêmement populaire alors, du « Vous qui d'amoureuse aventure » de *Renaud d'Ast*, opéra de Daleyrac (1787). « L'Empire », à ses yeux, c'était l'État, la France par conséquent; et si, dans la suite, le *Salut de la France* est devenu une chanson bonapartiste, reprise un instant lors du retour des cendres de l'Empereur en 1840, — un quatrième couplet fut ajouté alors, — on n'en doit pas moins voir en lui le premier chant révolutionnaire caractéristique et de belle allure. Boy, tout à fait oublié, est généralement appelé Roy, et même Saint-Roy !

Passer, muet et grave, ainsi qu'un dieu d'airain.

Il peut être curieux de rapprocher de ce vers le passage suivant des *Bonapartiana* de Cousin d'Avallon, publication antérieure de quelques années aux *Feuilles d'Automne*.

« **Supposition en partie réalisée.** — Un homme qui n'avait jamais vu Bonaparte le vit pour la première fois après sa première campagne d'Italie, et écrivit à Paris une lettre dans laquelle il le peint de la manière suivante : J'ai vu avec un vif intérêt et examiné avec une extrême attention cet homme extraordinaire, qui a fait de si grandes choses, et qui semble annoncer que sa carrière n'est pas terminée. Je l'ai trouvé fort ressemblant à son portrait, petit, mince, pâle, ayant l'air fatigué, mais non malade, comme on l'a dit. Il m'a paru *qu'il écoutait avec plus d'attention que*

d'intérêt, et qu'il était plus occupé de ce qu'il pensait que de ce qu'on lui disait. Il y a beaucoup d'esprit dans sa physionomie ; *on y remarque un air de méditation habituelle qui ne révèle rien de ce qui se passe dans l'intérieur.* Dans cette tête pensante, dans cette âme forte, il est impossible de ne pas supposer quelques pensées hardies qui influeront sur la destinée de l'Europe » (p. 43).

... Je le dis à mon père
Pendant qu'il défaisait son vêtement de guerre.

Le père du poète n'était pas à Paris au moment de cette fête, qu'elle se place en 1809 ou en 1810. Le jeune Victor n'a donc pu avoir avec lui, ni le soir, ni le lendemain, l'entretien en question.

En effet, en juin 1808, Joseph Bonaparte, de roi de Naples était passé roi d'Espagne. Dès son arrivée à Madrid, il avait adressé par exprès au colonel Hugo, alors gouverneur de la province italienne d'Avellino, un message dans lequel il lui proposait de le rejoindre. Le colonel Hugo accepta l'offre et se dirigea immédiatement vers l'Espagne, tandis que sa famille revenait à Paris. (*Mémoires du général Hugo*, t. I, p. 187.) Mme Hugo et ses enfants ne devaient le rejoindre qu'au printemps de 1811 ; je ne sache pas que le père, alors général et retenu dans son gouvernement par une lutte incessante contre les bandes de l'Empecinado, soit revenu à Paris pendant ces trois années.

L'épaulette d'or aux étoiles d'argent.

Le père de Victor Hugo, qui avait réussi à débarrasser son gouvernement de l'Empecinado, redoutable chef de bandits, avait été nommé successivement aide de camp du roi Joseph, général, majordome du palais, comte de Cisuentes, inspecteur général de tous les corps formés et à former dans la péninsule, gouverneur des trois provinces d'Avila, de Ségovie et de Soria.

A son retour en France après l'évacuation de l'Espagne, il fut nommé au grade de major d'infanterie. C'est Louis XVIII seulement qui le nomma général de brigade au titre français. Cf. *Mémoires du général Hugo*, t. III, p. 383 : « Le général Hugo n'avait point été confirmé dans son grade en France [par le gouvernement impérial], quoique officier général depuis le 20 août 1809.... Le roi [Louis XVIII] n'a pas voulu qu'une action aussi honorable que la défense de cette place [Thionville, en 1814 et 1815] appartînt à un général étranger à son service, et il a confirmé M. Hugo dans son grade, à dater du 11 septembre 1813, époque où il avait quitté l'Espagne. »

Victor Hugo a embrouillé la question et s'est plaint à tort que le nom de son père ne figurât pas sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile. N'y figurent, en effet, que les noms des généraux de la République et de l'Empire.

... La colline
Qui domine Paris du côté du levant.

Ce sont les hauteurs de Belleville, au delà du cimetière du Père-Lachaise. (Cf. pièce VI.)

D'un second Austerlitz le soleil s'est levé.

Le poète, qui place cette scène en 1809, pense sans doute à la bataille de Wagram, qui eut lieu les 5 et 6 juillet de cette année-là.

Mais bientôt, au soleil, cette tête admirée
Disparut dans un flot de poussière dorée.

Il y avait des soleils pour les fêtes comme il y en avait pour les victoires : « On disait que Dieu les faisait pour cet homme, et on les appelait ses soleils d'Austerlitz. Mais il les faisait bien lui-même avec ses canons toujours tonnants et qui ne laissaient de nuages qu'aux lendemains de ses batailles. » (Musset, *Confession d'un enfant du siècle*, 1re partie, ch. 2.)

PIÈCE XXXI

A Madame Marie M...

Il s'agit de Madame Ménessier-Nodier, fille de Charles Nodier. (Cf. pièces XXII et XXIV.)

L'épigraphe, formée des premiers mots de la salutation angélique, n'est pas sans un certain mauvais goût. Elle est d'ailleurs prise à contre-sens pour pouvoir être appliquée d'une manière profane à Madame Ménessier-Nodier, surnommée naguère par V. Hugo « Notre-Dame de l'Arsenal. »

PIÈCE XXXII

Pour les pauvres.

Avant de figurer dans le recueil des *Feuilles d'Automne*, cette pièce avait paru dans le journal *Le Globe* du 3 février 1830 avec ce titre : « Pour les pauvres ouvriers des vallées de Bapeaume et de Déville, 22 janvier 1830 », et précédée de la note suivante :

« La rigueur de la saison a réduit à la misère tant de pauvres familles, que la charité n'eut jamais plus de maux à soulager. Aussi

la voyons-nous chercher tous les moyens d'associer à ses bonnes œuvres même l'indifférence et la frivolité. A la porte des bals aussi bien qu'à l'Opéra on s'occupe des malheureux, et déjà, dit-on, d'abondantes aumônes ont été ainsi amassées depuis quelques jours entre une walse et une contredanse.

« Notre Paris n'a pas seul des misères à secourir. En Normandie, dans cette vallée industrieuse qui prend naissance au sortir de Rouen, des milliers d'ouvriers que la neige et le froid ont depuis deux mois privés de travail sont réduits à la plus dure extrémité. Une quête faite avec dévouement dans tous les pays d'alentour a déjà produit quelques ressources. Toutefois les personnes généreuses qui l'ont entreprise, peu contentes d'avoir l'humanité pour auxiliaire, ont encore invoqué le secours non de la musique, mais de la poésie. Les strophes que l'on va lire sont une supplique éloquente en faveur de ces pauvres ouvriers. Nous nous plairions à en faire ressortir les beautés; mais qu'il nous suffise de dire que M. Victor Hugo en est l'auteur et que son beau talent a été admirablement inspiré.

« Ces vers nous sont adressés de Rouen, où ils ont été imprimés et où ils se vendent au profit de la quête. Nous croyons pouvoir les emprunter sans scrupule; car ce n'est pas seulement dans la vallée de Déville, c'est par toute la France qu'un tel appel doit être fait à la charité. »

La plaquette publiée à Rouen par le comité de secours est un petit in-8° de 16 pages dont 13 imprimées, sorti des presses du vieil imprimeur rouennais Nicétas Périaux. Sur la couverture bleue se lit ce titre, encadré de filets typographiques :

COMITÉ DE BIENFAISANCE DE CANTELEU

L'AUMÔNE

par

VICTOR HUGO

—⁂—

Se vend au profit des pauvres.

Prix : 1 franc.

A ROUEN

CHEZ ÉDOUARD FRÈRE, LIBRAIRE,

SUR LE PORT.

Février 1830.

La note suivante précède la poésie : « Les besoins des familles pauvres de la commune de Canteleu sont, cet hiver, hors de toute proportion avec les ressources ordinaires de la charité publique. Le Comité de bienfaisance a eu l'heureuse idée de réclamer l'assistance de M. Victor Hugo, et vient d'en recevoir la pièce suivante, qui porte à un degré si éminent la double empreinte de l'admirable talent et du noble caractère de son auteur. »

C'est le 3 février également que le *Journal de Rouen* annonce la plaquette de Victor Hugo, et il ajoute : « Nous avions pensé d'abord à publier en entier la pièce de vers de M. Hugo, véritable chef-d'œuvre en son genre; car tout y est simple et onctueux, tout y parle au cœur, sans aucun mélange de ces formes bizarres que les adversaires du jeune poète lui ont si amèrement reprochées... »

L'hiver de 1829-1830 a été précoce, long et rigoureux. Le *Journal de Rouen* du 25 novembre signale un « froid très rigoureux » et une « chute de neige abondante » qui cause de grands retards aux courriers et aux diligences. Jusqu'à la fin de décembre, le thermomètre se maintiendra aux environs de six degrés au-dessous de zéro (— 10°,2 le 26 décembre). Le 14 décembre, il tombe une « énorme quantité de neige »; le 23, la Seine est prise. Le dégel se produit vers le milieu de janvier, amenant la débâcle des glaces, mais le froid reprend de plus belle à la fin du mois; le 30 janvier, le thermomètre marque — 12°, pour descendre à — 17°,5 le 3 février; la neige ne cesse de tomber; les glaces, arrêtées par les piles des ponts, « sont amoncelées à une hauteur de quinze pieds ».

Qui donne aux pauvres prête à Dieu. V. H.

Telle est l'épigraphe, avec les initiales. C'est une phrase de la Bible, *Proverbes*, 19, 27. Nous savons que le poète s'y approvisionnait sans gêne d'images et d'idées. « Dans une seule circonstance, dit M. Claudius Grillet (*La Bible dans V. Hugo*, Hachette, 1910), Hugo y mit plus de façon, La première fois qu'il utilisa le verset sacré qui sert d'épigraphe à *Pour les pauvres*, sa citation portait une indication d'origine. On y renvoyait sans doute au *Livre des Proverbes*, 19, 27 ? Que non pas. Deux initiales se risquaient timidement au bas du texte, V. H. Nul ne protesta ni même ne parut s'apercevoir du stratagème. Cela se passait en janvier 1830. En 1837, estimant sans doute qu'après sept années de possession incontestée son habile larcin était désormais couvert par la prescription, il s'appropriait sans autre forme de procès la sentence biblique et l'introduisait dans une pièce des *Voix intérieures* : Dieu est toujours là. »

Il s'agit de la strophe (c'est la charité qui parle) :

Heureux ceux que mon zèle enflamme !
Qui donne aux pauvres prête à Dieu.
Le bien qu'on fait parfume l'âme ;
On s'en souvient toujours un peu.

PIÈCE XXXIII

*A ***, trappiste à la Meilleraye.*

La Meilleraye (ou Meilleraie) est dans la Loire-Inférieure, arrondissement de Châteaubriant. Il y avait là, avant la Révolution, un monastère de Trappistes fondé en 1145 par des religieux de l'ordre de Cîteaux soumis à la règle de Saint-Benoît. Ce monastère avait été vendu sous la Révolution. Des trappistes, réfugiés en Angleterre et revenus en France après la tourmente, rachetèrent les locaux à leur propriétaire et s'y installèrent en 1817. Ils y firent bientôt prospérer une vaste entreprise agricole.

Je n'ai pu savoir qui est le trappiste à qui la pièce est adressée. Une question posée à son sujet dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* est restée sans réponse. Je sais seulement que les archives départementales de la Loire-Inférieure possèdent un certain nombre de documents se rapportant aux moines de la Meilleraye (série H, nos 75 et 76 ; série E, no 1494), mais je n'ai pu avoir communication de ces documents.

Les quatre vers de Byron qui servent d'épigraphe sont tirés de la dernière strophe des *Stanzas to the Po* :

Il est inutile de lutter ; puissé-je mourir jeune !
Vivez comme j'ai vécu, et aimez comme j'ai aimé !
Si je retourne à la poussière, c'est de la poussière que je suis sorti ;
Et puis, du moins, mon cœur ne peut plus être agité.

Alexandre Guiraud (1788-1847), l'auteur du *Petit Savoyard*, a publié en 1824 des *Poèmes et Chants élégiaques*. Ils contiennent une poésie intitulée *Isaure* ; c'est l'histoire d'un amant déçu qui s'est réfugié à la Meilleraye. Le poème de Guiraud et les vers de Victor Hugo se rapportent-ils au même fait ?

PIÈCE XXXIV

A Mademoiselle Louise B.

L'initiale désigne Louise Bertin.

Hugo était depuis trois ans l'ami et l'invité de Bertin aîné, rédacteur en chef du *Journal des Débats* (1766-1841).

Cf. *V. Hugo raconté*, XLIX : « Lorsqu'on laisse derrière soi la barrière d'Enfer et la Butte au Moulin, et qu'on descend dans la vallée de la Bièvre, un peu après les chaumières de Brinvilliers, on arrive à une grille qui s'ouvre sur une allée sablée et ombreuse. Au bout de cette allée est une maison d'apparence modeste, plus étendue que haute, de construction irrégulière, entourée d'un jardin qui, agrandi peu à peu, a pris les proportions d'un parc. Cette habitation, appelée les Roches, appartenait alors (1828) à M. Bertin l'aîné, rédacteur en chef du *Journal des Débats*. Il y passait l'été et attirait tous ceux qui avaient un nom dans les lettres. M. Victor Hugo y fut invité...

« Le poète et le journaliste se prirent d'amitié, et, les années suivantes, M. Victor Hugo passa aux Roches une partie de l'automne avec sa femme et ses enfants.

« M. Bertin était le patriarche d'une famille unie, composée de Mme Bertin, femme excellente et respectable, de deux fils : Armand, cordial et timide sous des formes brusques ; Édouard, qui occupait déjà une place élevée parmi les peintres de paysage, et d'une fille, Mlle Louise, intelligence supérieure, doublement douée et aussi capable de beaux vers que de belle musique. »

Mlle Louise Bertin (1805-1877) fit jouer en effet un certain nombre d'opéras : *Guy Mannering*, *Le Loup-Garou*, *Fausto*. C'est pour elle que V. Hugo composa le libretto de *La Esmeralda*, tiré de *Notre-Dame de Paris*. L'œuvre fut représentée à l'Opéra le 14 novembre 1836.

Louise Bertin a également publié un livre de poésies, *Les Glanes*, qui fut couronné par l'Académie en 1842.

V. Hugo lui dédiera les pièces 37 et 38 des *Chants du Crépuscule*, la pièce 28 des *Voix intérieures*, la pièce 44 des *Rayons et Ombres*, la pièce 5 du livre V des *Contemplations*.

Un certain nombre de poésies de V. Hugo sont datées des Roches : les pièces 33 et 35 des *Chants du Crépuscule*, les pièces 2 et 5 du livre I des *Contemplations*.

L'épigraphe est tirée du premier livre de *Télémaque* (Description de la grotte de Calypso) : « On apercevait de loin des collines et des montagnes qui se perdaient dans les nues, et dont la figure bizarre formait *un horizon à souhait pour le plaisir des yeux* ».

La lave des événements.

C'est l'époque où les républicains déçus et mécontents se dressaient contre la monarchie bourgeoise issue de la révolution de 1830. Les manifestations se succédaient. Le peuple avait

réclamé la mort des ministres de Charles X (décembre 1830), saccagé l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (14 février 1831) et l'Archevêché (15 février), brisé les vitres de l'ambassade de Russie (9 mars). Louis-Philippe, partisan d'une politique de résistance, refusa d'aider les Polonais révoltés contre les Russes et les Italiens insurgés contre l'Autriche, obligea Laffitte à donner sa démission et appela au ministère l'énergique et autoritaire Casimir Perier (mars 1831).

PIÈCE XXXV

L'épigraphe est tirée de Charles Nodier : « Les aveugles de Chamouny », *Contes de la veillée*, éd. Charpentier, p. 116.

[L'aveugle Gervais raconte les souvenirs d'un lointain amour :]

« Le reste du temps se passait à parcourir la vallée, où Eulalie seule me servait de guide, enchantant mon oreille des impressions qu'elle recueillait à l'aspect de tous ces *merveilleux tableaux que la vue découvre à la pensée.* »

Alfred de Musset a fait allusion à ces « soleils couchants » dans *Mardoche* (septembre 1829). Son héros, en effet, se mettait au lit

> ... précisément à l'heure
> Où, quand par le brouillard la chatte rôde et pleure,
> Monsieur Hugo va voir mourir Phébus le blond.

I. *Comme si tout à coup quelque géant de l'air*
Tirait son glaive dans les nues.

Ce géant de l'air se retrouvera plus tard dans la *Légende des Siècles*, XVIII, « La confiance du marquis Fabrice », 16 :

> Héraclius le Chauve....
> Vit, dans les profondeurs par les vents remuées,
> Un archange essuyer son épée aux nuées.

II. *Je regarde à mes pieds la géante dormir*

Cf. pièce XXXIV, 4 :

> Le géant Paris est couché.

PIÈCE XXXVI

L'épigraphe est tirée de Byron, *Stances écrites sur la route de Florence à Pise :*

> Oh ! ne me parlez pas d'un grand nom dans l'histoire !
> Les jours de notre jeunesse sont les jours de notre gloire ;

Et le myrte et le lierre de la douce vingt-deuxième année
Valent bien tous vos lauriers, si nombreux qu'ils puissent être.

PIÈCE XXXVII

Ma fille, va prier !

Le poète s'adresse à sa fille Léopoldine, la petite « Didine », née en 1825, et qui devait périr le 4 septembre 1843 dans la catastrophe de Villequier.

O myrrhe ! ô cinname !
Nard cher aux époux !
Baume ! éther ! dictame !...

« Toute cette excitante parfumerie, dit plaisamment M. C. Grillet, *op. cit.*, vient du *Cantique des Cantiques*, 4, 14 : « L'aspic et le « safran, la canne odorante et le cinnamome avec toutes sortes « d'arbres d'encens ; la myrrhe et l'aloès avec toutes les princi- « pales drogues aromatiques ».

Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, *Les Feuilles d'Automne*, t. I, p. 274, déclare cette pièce « sublime ». Elle a dû plaire, en tout cas, aux néo-catholiques de la Restauration et des années qui suivirent.

Vinet, *Études sur la Littérature française au XIXe siècle*, t. II, p. 259, déclare au contraire que c'est « un morceau sans vérité ». Il ajoute : « Il y a dans l'ensemble du morceau, et plus particulièrement dans certains passages, quelque chose d'efforcé, d'anhélant, de fatigué, une absence d'inspiration, de sincérité poétique ».

Semblablement, Renouvier, *V. Hugo, le poète*, p. 213, pense que cette pièce a « un caractère faux et déplaisant, tant aux yeux des croyants que des incrédules ».

PIÈCE XXXVIII

Pan

« Pan, dit Renouvier (*V. Hugo, le poète*, p. 67), n'est point ici cette divinité pastorale de forme assez modeste, qui porte ce nom dans les temps anciens de la mythologie populaire, mais une autre, qui eut pour origine un calembour grec, inventé par le syncrétisme panthéiste d'une époque avancée. »

L'épigraphe, Ὅλος νόος, ὅλος φῶς, ὅλος ὀφθαλμός, empruntée à Clé-

ment d'Alexandrie, a été arrangée par le poète. Le texte de Clément d'Alexandrie est en effet le suivant (*Stromates*, VII, éd. Migne, t. IX, p. 453) : « Ὅλος ἀκοὴ καὶ ὅλος ὀφθαλμὸς, ἵνα τὶς τούτοις χρήσηται τοῖς ὀνόμασιν, ὁ θεός ».

PIÈCE XXXIX

L'épigraphe espagnole signifie :

Amour de mon cœur,
Cœur de mon amour,
Arbre, qu'as-tu fait,
Qu'as-tu fait de la fleur ?

J'ignore où Hugo a pris ces vers.

Passe et rit de l'arbre effeuillé.

J.-A. Étienne (*Étude morale et littéraire sur les Épîtres d'Horace*, Paris, Hachette, 1851), ayant à parler de la vingtième épître du premier livre d'Horace, l'*Épître à son livre*, s'est souvenu de la pièce de Victor Hugo. Il en critique le dernier vers : « On ne rit pas, dit-il, d'un arbre effeuillé. La similitude manque de vérité, comme elle en manque dans ces lignes de Bossuet : « ... L'homme « puissant tombera d'une grande chute, comme le cèdre du « Liban.... Et l'on dira, *en levant les épaules* : Est-ce là ce grand « arbre dont l'ombre couvrait toute la terre ? Il n'en reste plus « qu'un tronc inutile... ». Il est possible que ce haussement d'épaules soit plutôt encore une marque de pitié que de mépris. »

Par ailleurs, Étienne reconnaît que la poésie de Hugo est « une charmante allégorie ».

PIÈCE XL

Toi, vertu, pleure si je meurs ! (André Chénier.)

C'est le dernier vers de l'iambe X dans l'édition Gabriel de Chénier.

Un dernier mot.

Cette pièce, contemporaine, à quelques jours près, de la Préface, développe les mêmes idées presque dans les mêmes termes. C'est une transition entre les *Feuilles d'Automne* et un recueil projeté, mais non réalisé, où les questions politiques auraient été hardiment abordées. (Cf. Préface.)

Je n'écouterai pas ce qu'en dira la foule.

On ne croit guère à cette indifférence ; aucun poète n'a été plus jaloux de sa gloire que Victor Hugo.

Ce fier dédain est d'ailleurs habituel aux poètes. Cf. Lamartine, *Nouvelles Méditations poétiques*, V, Le Poète mourant :

> Je jette un nom de plus à ces flots sans rivage ;
> Au gré des vents, du ciel, qu'il s'abîme ou surnage,
> En serai-je plus grand ? Pourquoi ? Ce n'est qu'un nom.

On aime mieux la sincérité de Musset, Préface des *Poésies* :

> Qui que tu sois qui me liras,
> Lis-en le plus que tu pourras,
> Et ne me condamne qu'en somme.

Je suis fils de ce siècle...

Chaque siècle se vante d'être en progrès sur le siècle qui l'a précédé. Voltaire disait du XVIIe siècle (*Épître à Boileau*) :

> Siècle de grands talents bien plus que de lumière.

Sous un ciel inclément, sous un roi meurtrier.

Il s'agit probablement de la Prusse et du roi Frédéric-Guillaume III qui, après 1815, refusa toute constitution à son peuple, malgré les promesses qu'il lui avait faites en 1813 pour le soulever contre le despotisme de Napoléon. C'est ce que Vinet (*op. cit.*, p. 260) semble croire, car il parle de « l'intolérable injustice de mettre le roi de Prusse sur la même ligne que Don Miguel ».

Peut-être aussi s'agit-il de la Russie et de l'empereur Nicolas Ier, dont le règne avait commencé (1825) par le fameux procès des Décembristes et se continuait par le rétablissement d'un régime de plus en plus autocratique : destitutions de professeurs, exils d'officiers, présidence du Saint-Synode donnée à un général, « dragonnades » des schismatiques et des dissidents, interdiction des séjours à l'étranger, établissement d'une censure rigoureuse, tracasseries policières, etc.

La Grèce, notre mère, agonise éventrée.

La Grèce était affranchie, de par le traité d'Andrinople, depuis 1829. Elle formait un État libre sous le protectorat de l'Angleterre, de la Russie et de la France. Mais son régime politique n'était pas encore fixé ; elle ne pouvait trouver de roi (Léopold de Saxe-Cobourg avait refusé la couronne en mai 1830), et Capo d'Istria, ancien chef des insurgés, avait pris peu à peu figure de dictateur. Les rigueurs de sa police et sa sévérité à l'égard de la presse provoquèrent, au début de 1831, la révolte des Hydriotes,

qui s'étendit à toutes les îles. La Russie envoya une flotte pour le protéger, mais il fut assassiné le 9 octobre 1831, et l'anarchie redoubla.

D'autre part l'Épire, la Thessalie, la Macédoine et un certain nombre d'îles étaient restées sous le joug de la Turquie et leurs populations chrétiennes soumises au gouvernement despotique du sultan.

Quand l'Irlande saignante expire sur sa croix.

Cf. Préface.

Quand Teutonie aux fers se débat sous dix rois.

C'est la Confédération germanique que le poète désigne sous ce nom qu'il invente et qui n'est pas très approprié, car les vrais Teutons sont les peuples des bords de la Baltique, Poméraniens et Prussiens.

Les traités de 1815 avaient divisé l'Allemagne en trente-huit États, et ce morcellement était loin d'avoir satisfait les patriotes allemands. De plus, chaque prince, pour sa part, pratiquait une politique de réaction.

Quand Lisbonne, jadis belle et toujours en fête,
Pend au gibet, les pieds de Miguel sur sa tête.

Dominé de bonne heure par les plus mauvais instincts, dépourvu d'instruction au point de ne pas savoir lire à vingt ans, l'infant Don Miguel (1802-1866), troisième fils du roi Jean VI, qui avait très bien accepté le rôle de roi constitutionnel, fut poussé à la révolte contre son père par sa mère Charlotte-Joachime, fille du roi d'Espagne Ferdinand VII, et par le parti ultra-catholique et absolutiste. Deux soulèvements échouèrent en 1821 et en 1822; un troisième, en 1824, réussit; mais les ambassadeurs étrangers exigèrent que Jean VI fût rétabli sur le trône et Don Miguel dut se réfugier à Vienne, en Autriche. Il revint après la mort de son père, en 1826. L'héritier du trône, don Pedro, empereur du Brésil depuis 1821, abandonna le Portugal à doña Maria, sa fille mineure; don Miguel accepta la tutelle de sa nièce et promit même de l'épouser; mais, dès 1828, il renvoya les Cortès, contraignit la jeune reine à regagner le Brésil et exerça la plus odieuse tyrannie. Il fut chassé en 1834 par Don Pedro appuyé par les Anglais et les Espagnols.

Lorsqu'Albani gouverne au pays de Caton....

Il s'agit de Joseph Albani (1750-1834), de l'illustre famille de ce nom. Cardinal, et secrétaire d'État de Pie VII, il lutta contre

toute velléité d'indépendance dans les États du pape ; n'ayant pu réprimer les troubles de Bologne et des Légations, il dut résigner tous ses emplois (1831).

Que Naples mange et dort....

Naples, au congrès de Vienne, en 1815, avait dû recevoir le roi Ferdinand IV. Les Napolitains s'étaient insurgés en 1820 pour obtenir une constitution, mais l'Autriche avait rétabli Ferdinand dans son pouvoir absolu (mars 1821). Il fut remplacé en 1825 par son fils François Ier, le père de la duchesse de Berry, qui vint en mai 1830 rendre visite à Charles X et mourut le 19 novembre de la même année. (Cf. pièce III.) Son fils, Ferdinand II, avait promis, lors de son arrivée au trône, la réforme des abus, accordé une amnistie partielle, diminué les dépenses et même les impôts.

L'Autriche casse l'aile au lion de Venise....

Allusion au lion ailé qui figure dans les armes de Venise. Le Congrès de Vienne avait rendu à l'Autriche la Lombardie et la Vénétie. Le « bâton » fait allusion aux habitudes brutales de ceux qui furent les Impériaux, les Kaiserlicks. (Cf. Préface.)

Quand Modène étranglé râle sous l'archiduc....

Le duché de Modène, appartenant à la maison d'Este, après avoir fait partie intégrante du royaume d'Italie sous Napoléon Ier, avait été restitué à la famille d'Este par le congrès de Vienne.

Le duc de Modène, François IV d'Este, avait caressé le projet de se mettre à la tête d'un soulèvement libéral qui aurait fait de lui le souverain d'un royaume de l'Italie supérieure. Profitant du moment où la révolution de 1830 donnait un encouragement aux mécontents, il était entré en relations avec le chef des carbonari milanais, Ciro Menotti. Mais ces relations furent interrompues par les menaces de Metternich. Craignant d'être détrôné par l'Autriche, François IV ordonna à ses anciens complices d'arrêter le mouvement. Ils ne l'écoutèrent pas, et, le 3 février 1831, Menotti rassemblait dans sa maison trente-cinq jeunes gens qui, à minuit, devaient sortir armés dans les rues, proclamer la révolution, et ouvrir les portes aux insurgés du dehors. Soudain la maison fut cernée par un bataillon d'infanterie, et Menotti arrêté avec ses compagnons : François IV en personne avait dirigé l'opération. Mais cette victoire resta sans lendemain. L'insurrection gagna Plaisance, Ancône, Parme, d'où la souveraine Marie-Louise (l'ex-épouse de Napoléon Ier) fut chassée, Ferrare, la Romagne, les Marches, et, le 5 février, François IV dut s'enfuir de Modène. Le pape Grégoire XVI demanda à l'empereur François Ier son aide contre la révolution ; une armée autri-

chienne n'eut pas de peine à triompher des milices des États confédérés, et, dès le 29 mars, la révolution était étouffée et les anciens souverains rétablis. Leur retour fut marqué par toutes sortes de rigueurs et de déloyautés. A Modène, François IV, à peine réinstallé dans sa capitale, envoyait à l'échafaud Ciro Menotti (20 mai 1831) et faisait régner sur ses États une véritable terreur.

Quand Dresde lutte et pleure au lit d'un roi caduc....

Le roi de Saxe Frédéric-Auguste Ier était mort en 1827, à l'âge de 77 ans. Son frère Antoine Ier lui avait succédé à l'âge de 72 ans. Quoi qu'en dise le poète, il gouvernait avec douceur et s'appliquait à favoriser les progrès de la richesse publique.

Quand Madrid se rendort d'un sommeil léthargique....

Les troubles de l'Espagne, partagée entre les libéraux et les partisans de la royauté absolue, inquiétaient la Sainte-Alliance. Le congrès de Vérone, en 1822, donna mission à la France d'aller renverser le gouvernement constitutionnel que le parti libéral avait imposé à Ferdinand VII. Celui-ci, rétabli par l'armée française dans toute son autorité (1823), poursuivit les libéraux avec une extrême rigueur. Inspiré par son ministre Calomarde, il fit régner pendant dix ans une véritable terreur en Espagne: la société de « l'ange exterminateur » et les volontaires royalistes faisaient la chasse aux libéraux, les emprisonnaient, les traînaient au pilori, leur arrachaient les cheveux, les fusillaient. Le gouvernement français dut intervenir pour faire cesser ces actes de sauvagerie (mai 1824). Cependant des juntes « de purification » continuèrent à fonctionner; les commissions militaires condamnèrent des centaines de libéraux; la simple affiliation à la franc-maçonnerie fut punie de mort; les universités furent fermées pendant de longs mois; les académies littéraires dissoutes; les poètes enfermés dans des couvents; les derniers membres élus chassés des municipalités.

Quand Vienne tient Milan....

La Lombardie était retombée en 1815 sous la domination autrichienne, avec son intolérance, ses allures soupçonneuses, sa défiance envers tout ce qui était italien, ses rigueurs contre les libéraux. (Cf. plus haut: Venise, Modène, et la Préface.)

Quand le lion Belgique....

Le lion est dans les armes de Belgique. — La Hollande et la Belgique avaient été réunies en 1815 pour former le royaume des

Pays-Bas sous Guillaume Ier. Il y avait entre les deux pays un très vif antagonisme religieux, économique et politique. La révolution éclata le 25 août 1830; la Belgique proclama son indépendance et chassa les Hollandais. L'Europe intervint par la conférence de Londres (décembre 1830). L'indépendance de la Belgique fut reconnue et le prince Léopold de Saxe-Cobourg fut élu roi (4 juin 1831).

Mais à peine avait-il fait son entrée à Bruxelles, qu'une armée hollandaise envahissait la Belgique (2 août). La campagne des dix jours (2-12 août) fut pour les Belges, battus dans toutes les rencontres, une terrible humiliation, et eut pour eux de déplorables conséquences: sans doute une armée française, appelée à leur secours, força sans coup férir les Hollandais à la retraite ; mais l'Europe fut dure pour les vaincus: la Belgique devait échanger une partie du Limbourg contre une partie du Luxembourg; l'Escaut n'était déclaré libre qu'à condition de payer certains droits à la Hollande; le partage des dettes était fait d'une façon onéreuse pour la Belgique (traité des vingt-quatre articles, 15 novembre 1831).

Quand un Cosaque affreux....

Cf. Préface : « La Sibérie, qu'on peuple avec la Pologne. »

Fernand Flutre.

MÉLANGES

LA SOURCE PRINCIPALE DE L'ÉGLOGUE DE CLÉMENT MAROT « AU ROY SOUBS LES NOMS DE PAN ET ROBIN »

Une fois sûrs de leur renommée, les écrivains ont bien des moyens de faire part au public de leurs souvenirs d'enfance. Marot, tout comme un autre, se donna ce plaisir, dans son *Églogue au Roy soubs les noms de Pan et Robin* (juillet 1539[1]) : une faveur royale, attendue ou plutôt, sans doute, déjà acquise[2], en rassurant son automne, lui donnait occasion de s'attendrir sur sa jeunesse. Mais sans doute jugea-t-il ses premières années trop brumeuses ou trop indignes d'un esprit poétique : il préféra les idéaliser en copiant mot pour mot ce que son maître, Jean Lemaire de Belges, avait écrit, au premier livre des *Illustrations de la Gaule* (1512), sur l'enfance de Pâris, fils de Priam, élevé parmi les pasteurs[3].

Jean Lemaire de Belges.

CHAPITRE XXI.

P. 134. — Tout ce qu'il veoit faire aux autres il l'apprenoit de legier, voire et en brief les surmonta au moins ceux de son aage, *fust à ietter la pierre à la main et à la fronde* (Marot, v. 26), à tirer la boule, à luitter, à courir, à saillir ou à noer; *aussi à sonner cors, chalemeaux, harpes, reberbes et musettes pastorales* (M., v. 42). Et souuerainement *à tirer de l'arc au plus loing et au plus droit* (M., v. 27)...

P. 134 et suiv. — Tousiours estoit inventeur de quelque nouuelle em-

Clément Marot.

. . . . . .

19. *En la forest (sans la craincte des loups),*
20. je m'en allois souvent *cueillir le houx pour faire gluz à prendre oyseaulx ramages tous differens de chantz et de plumages;* ou me souloys (pour les prendre) entremettre *à faire briczs ou cages pour les mettre.*
25. *Ou transnouoys les rivieres profondes,* ou r'enforçoys sur le genoil *les fondes,* puis *d'en tirer droict et loing* j'apprenois pour chasser loups et abbatre des noix.

1. Voir P. Villey, *Les Grands Ecrivains du XVIe siècle, I, Rabelais et Marot* (Paris, 1923), p. 395.
2. La donation de la maison « du Cheval-d'Airain », rue du Clos-Bruneau.
3. Nous renvoyons aux pages de l'édition Ed. Stecher, I (Louvain, 1882).

prise consonant à l'estude des bergiers : en esmouuant ses frères et compaignons *ou à aller cueillir les houx piquans en la forest pour faire du gluy à prendre les petits oiselets ramages vestuz de diuerses couleurs de plumettes* (M., v. 20-22), ou à tistre filetz pour les deceuoir en chantant *ou faire cages pour les garder et nourrir* (M., v. 24). *Aulcunesfois luy et eux grimpoient sur les haults arbres pour desnicher les pies, les chauuettes, les iays et les coquus* (M.,v. 29-30) ; *ou ilz alloient tout coyement parmy les humbles buissonnets chercher les nyz des chardonnetz et des lynottes* (M., v. 37-39) ; *ou aultresfois ilz surmontoient les dangereux rochers aguz et mal rabotez, pour trouuer les gistes et tanières des escuireaux faitiz, des belles martres, des fouynes, ienettes, herissons et blanches herminettes* (M., v. 33-36), et enportoient leurs faons avec eux. Et pour ce faire, *sans precogiter les dangers des autres cruelles bestes sauuages de la montaigne* (M., v. 19), (car tel aage est tousiours aueugle et inconsideré), Paris s'aventuroit le premier *à descendre dedens les parfondes cavernes des hautes forestz* (M., v. 34). *Aultresfois il montoit legerement sur les fructueux arbres en la saison, et iettoit à ses compaignons des rouges cerisettes* (M., v. 31-32), mesples, sorbes, cornilles, franches meures, chastaignes, caroubes, pignolles, noisettes, et maintes autres sortes de fruits agrestes dont la région abonde...

P. 141 : ... Ilz se baignoient souuentes fois ou fleuue Xanthus dit Scamander, *et le tranuersoient à no; ou ilz se plongeoient dedens, nageans entre deux eaues* (M., v. 25), et peschoient au long des rivaiges les escreuicettes fourchues et retrogradantes.

O quantes foys aux arbres grimpé j'ay
30. *pour desnicher ou la pye ou le geay,*
ou pour jetter des fruictz ja meurs et beaulz
à nes compaings qui tendoient leurs chappeaux.
Aucunefoys aux montaignes alloye,
aucunefoys aux fosses devalloye,
35. *pour trouver là les gistes des fouynes,*
des herissons ou des blanches hermines,
ou pas à pas le long des buyssonnetz
allois cherchant les nids des chardonnetz
ou des serins, des pinsons ou lynottes.
40. Desja pourtant je faisoys quelques nottes
de chant rustique, et dessoubz les ormeaux,
quasy enfant, *sonnoys des chalumeaux.*
. . . . . .

Chapitre XXII.

P. 146. — Si s'esuertuoit à toutes bonnes choses sans estre nullement oiseux : c'est assavoir *à charpenter logettes ou maisonnettes, qu'on appelle bordes portables, qui sont de fust, assises sus quatre roues pour les mener là ou on veult* (M., v. 114-115). Et sont les habitacles des bergers aux champs depuis printemps iusques en la fin d'autonne. Aultresfois *il s'em-*

. . . . . .
112. Si employay l'esprit, le corps aussi,
aux choses plus à tel aage sortables,
à charpanter loges de boys portables,
115. *à les rouler de l'un en l'autre lieu,*
à y semer la jonchée au milieu,
à radouber treilles, buyssons et hayes,
à proprement entrelasser les clayes
pour les parquets des ouailles fermer,
120. *ou à tyssir* (*pour frommages former*)
paniers d'osier et fiscelles de jonc,
dont je souloys (car je l'aimoys adonc')
faire present à Heleine la blonde.

ployoit à faire clayes de verges et gaules, entralassees ensemble par industrie pour clorre les parcs des ouailles; ou à tistre paniers d'osiere et fiscelles de ionc, pour former les molz froumages; et autres semblables choses, desquelles il faisoit present à sa mere putatiue (M., v. 118-123).

Nous comprenons que ce vagabondage sportif et pastoral ait séduit l'imagination de Marot, sans lui pardonner tout à fait sa fausse ingénuité. Mais ne lui était-il pas aisé de se détacher de son modèle, en marquant de traits plus originaux la suite de sa biographie, qui, certes, n'a point grand chose de commun avec celle de Pâris ? Il enlumine une jolie miniature d'intérieur studieux pour évoquer les soins paternels :

61. — Aussi le soir, que les trouppeaux espars
estoient serrez et remis en leurs parcs,
le bon vieillard après moy travailloit,
et à la lampe assez tard me veilloit,
65. — ainsi que font leurs sansonnetz ou pyes
auprès du feu bergeres accroupies.

Mais dit-on « le bon vieillard » lorqu'il s'agit d'un père? Cette expression nous paraît assez étrange. Nous ne nous en étonnerons plus en lisant dans Jean Lemaire les lignes qu'a démarquées, fort adroitement, Marot :

P. 146. — « Et (Paris) apprenoit l'art et mestier de bergerie souz *le bon pasteur* (M., v. 69) son pere putatif. Lequel, *ayant les cheveux tous blancz, et la barbe meslee de venerable vieillesse* (M., v. 63), aucunesfois les iours de feste se reposoit en l'ombre d'un tilleul ou d'un ormel bien large et bien feuillu auec les autres *bons hommes*. Et faisoit asseoir deuant luy et alentour ses enfans, ses neueux, et le beau Paris. Et comme le bon precepteur en vne escole enseigne ses disciples, il leur lisoit debonnairement vne leçon de sa science ruralle, et ilz escoutoient songneusement. »

Sans doute, la leçon du vieux pasteur n'annonce-t-elle que de très loin les préceptes, fort maigres, que Jean Marot, s'aidant de Virgile, juge bon d'adresser à son fils : un éloge bien senti de Pan a pourtant subsisté de l'une aux autres, mais pour prendre dans l'Églogue une tout autre valeur, grâce aux allusions, encore enveloppées, au roi François Ier. Cette leçon, pourtant, est pleine de traits pittoresques, que Marot n'a pas laissé perdre; ainsi, lorsqu'il s'agit de prévoir le mauvais temps :

Chapitre XXII.

P. 150 et suiv. — Aussi ne vous deuez vous aduenturer de vuider hors de voz repaires et herbegeries, ny aussi seiourner en icelles, si vous

n'estes premierement certiorez de la tempeste ou serenite future, par consultation faite avec voz propres deuins et augures familiers. Entre lesquelz *les estourneaux, le heron et l'aronde diversement volans ou desiouchans de leur siege et posture* (M., v. 219-220), vous sont bien propices. Si les deuez songneusement entendre et considerer. *Et aussi le sifflement du huas qu'on dit mylan ou escouffle, le tonnement du butor, le iargon du pyuert, le caquet de la pie* (M., v. 217-218), le cry de la corneille et le maintien de la verdiere... »

. . . . . .
217. *J'oy d'autre part le pyvert jargonner,*
siffler l'escouffle et le buttor tonner,
voy l'estourneau, le heron et l'aronde
220. *estrangement voller tout à la ronde,*
m'advertissans de la froide venue
du triste yver, qui la terre desnue.

Et qu'importe, après tout, que Marot n'ait peut-être connu tel de ces oiseaux que par la prose de Jean Lemaire de Belges? Qu'importe qu'il lui ait emprunté les plus poignants des traits dont il décrit l'approche de l'hiver?

CHAPITRE XXVII.

P. 193. — Vulturnus le froid vent venant de septentrion, comme precurseur, vint annoncer la triste nouuelle de froidure hyuernalle (M., v. 223-224); et sifflant de sa grieue alaine escroloit les gros troncz des hautes forestz...

... Adonc les troupeaux beslans et mugissans par faute de pasture, tous herissez et racroupis de froid, se contenoient dedens leurs estables (M., v. 225-226)...

223. *D'autre costé j'oy la bise arriver,*
qui en soufflant me prononce l'yver;
225. *dont mes trouppeaux*, cela craignant et pis,
tous en un tas se tiennent accroupis,
et diroit on, *à les ouyr beller*,
qu'avecques moy te veulent appeler
à leur secours...

Qu'importe même qu'il ait été chercher jusqu'au chapitre XXIX de Jean Lemaire plusieurs des traits pédantesques qui lui ont servi à décrire l'attirail du dieu Pan?

CHAPITRE XXIX

P. 219. — ... Et (Pan) *tenoit en sa main vne houlette pastorale seruant au regime* (M., v. 182) et substentacle de nature naturee. Lors souffla Pan en *sa chalemelle de sept buseaux accordez selon l'harmonye des sept planettes* (M., v. 183-185).

180 .... l'image je contemple
de ta haulteur, qui en l'une main porte
de dur cormier houlette riche et forte,
et l'autre tient *chalemelle fournye*
de sept tuyaux, faictz selon l'armonye
185. *des cieux, où sont les sept Dieux clairs et*
[*haulx...*

L'idée, après tout, n'est-elle pas charmante, d'établir une fine correspondance entre les différents âges de la vie et le décor des saisons? Or, c'est là ce qui fait le mouvement et l'unité de la pièce de Marot : tout le reste est détails ingénieux, qui peuvent être empruntés sans scrupule, et comme par jeu, aux *Églogues* de Virgile, au *Roman de la Rose* ou aux grands Rhétoriqueurs. Mais cette unité même, cette poésie de délicates consonances, n'est-ce pas Jean Lemaire encore qui les lui a

suggérées en s'exerçant, en ces mêmes chapitres, à décrire successivement les diverses saisons, et à finir par l'hiver ? Je le crois, je n'ose l'affirmer : ce sont secrets de poètes auxquels il vaut mieux ne pas toucher.

Et, tout étant dit, s'il était besoin de justifier Marot d'une si souple adaptation, ne suffit-il pas que son apparente naïveté ait engagé un aussi bon juge que M. Guiffrey à retracer historiquement son enfance d'après cette pièce[1] ? Voilà encore une illusion détruite ; il ne restait peut-être au poète, comme forte impression de ses premières années, que le souvenir de ce paysage cahorsin, lumineux et heurté, qu'il fait revivre dans son *Enfer*. L'intérêt de l'Églogue est tout autre : si l'on songe que bien des lecteurs de Marot, lorsque la pièce a paru, pouvaient se rappeler les pages des *Illustrations de la Gaule*, il faut admettre que le poète ne visait même pas à l'originalité. Faudra-t-il même aller plus loin, et supposer que ces quelques pages furent écrites en hâte, avec le sans-gêne d'un auteur qui trouve un thème tout traité, et l'utilise, en une occasion pressante (comme le fit parfois Molière lui-même), pour répondre à un soudain désir du Roi, ou pour le remercier sans tarder d'une faveur imprévue ?

JEAN BAYET.

1. G. Guiffrey, *Les Œuvres de Clément Marot*, I (publié par Y. Plessis), Paris, 1912, p. 6-11. Voir aussi : Phil.-Aug. Becker, *Clement Marot, sein Leben und seine Dichtung*, Munich, 1926 ; H. Guy, *Histoire de la Poésie française au XVIe siècle*, t. II, *Clément Marot et son école*, Paris, 1926.

NOTE LEXICOLOGIQUE : SOUFFLEUR DE CANEVAS

Au mot *souffleur*, Littré a :

8°... « Souffleur de canevas » se disait de celui qui soufflait à un juge ignorant le prononcé qu'il devait faire. FURETIÈRE, *Rom. bourg.*, liv. II, p. 82, dans LACURNE.

L'objet de la présente note est de démontrer que l'expression n'a jamais existé, qu'elle est le produit d'une double erreur.

Littré avait consulté le manuscrit de Lacurne. Depuis, l'œuvre a été publiée. Voici l'article tel qu'il a été imprimé :

Souffleur... 3° Celui qui aide à voix basse la mémoire d'un orateur, d'un acteur. « *Souffleur* de canevas » (Rom. bourgeois).

Littré a donc précisé la référence et adapté sa définition au passage. Il s'est reporté à l'édition de Nancy, 1713.

Or voici le passage en question dans l'édition Jeannet-Picard (II, 64). Mais remontons un peu plus haut et rappelons les faits. Le prévôt (le juge) ignorant Belastre, veut écrire à Collantine, chicaneuse enragée, un billet galant en style de pratique. « Après avoir basti un billet qui ne valoit rien, et qui s'entendoit encores moins, il eut recours à son sifleur domestique, lequel, l'ayant presque tout refait », fournit à son maître une lettre, dont celui-ci fut fier « comme s'il l'eust composée, parce qu'il y reconnut deux ou trois termes de pratique qu'il y avoit mis », — voici le passage visé : — « qui avoient servy à son sifleur de cavenas pour la mettre en cette forme ».

Ne retenons d'abord que les mots « de canevas ». Comment a-t-il bien pu entrer dans la tête de Lacurne, et de Littré après lui, de voir là un génitif? Le premier lecteur venu comprend que ces mots ont servi de canevas à celui qui a refondu la lettre. Bien loin, en effet, que ce soit lui qui ait fourni ou soufflé le canevas, c'est lui qui a travaillé dessus. C'est tellement évident qu'on s'étonne du contre-sens.

En second lieu, ce n'est pas *souffleur* que présente le texte, mais *sifleur*. Ce mot de *sifleur* revient au moins une demi-douzaine de fois dans l'histoire de Belastre et de Collantine. Chaque fois il se suffit à lui-même. D'où sort donc ce *souffleur*? Très curieusement, voici, dans le texte même, les deux idées rapprochées : « Il y avoit un advocat qui montoit au siege auprès de luy,... qui luy *souffloit* mot à mot tout ce qu'il avoit à prononcer; mais... les parties intéressées à l'honneur de la justice... firent défendre à ce *sifleur* de monter au siege avec luy ». A-t-on substitué *souffleur* à *sifleur* qu'on n'entendait plus? En fait, le glossaire de l'édition Jeannet a : « *sifleur*, souffleur », sans explication.

Qu'est-ce donc qu'un siffleur? « Celui qui siffle », dit Littré, — définition qui n'aide nullement à comprendre la citation de Dancourt qui la suit. Il faut consulter les sens du verbe *siffler*. On trouve : « 8° Siffler un oiseau, siffler près de lui pour lui apprendre à siffler des airs »; — nous disons aujourd'hui « seriner ». Siffler la linotte, dans le *Dictionnaire comique* de Le Roux, c'est « instruire une intrigante, un chevalier d'industrie, pour les faire réussir dans les projets qu'on a formés » On pouvait, d'ailleurs, s'éviter cette peine en allant tout droit au *Dictionnaire général*, qui a :

Siffleur, celui qui apprend aux oiseaux à siffler. Fig. *Rom. bourg.*, II, 51 : il ne signait que sur la foi d'un siffleur.

N'apparaît-il pas bien que l'expression « souffleur de canevas » n'a jamais existé? En effet, *de canevas* ne forme pas locution avec le mot qui le précède, lequel n'est pas, non plus, *souffleur*.

Jules Derocquigny.

MONIME DANS UN LIVRE D'ÉDIFICATION AVANT RACINE

« Il n'y a guère de nom plus connu que celui de Mithridate, » dit Racine dans sa Préface. Pour beaucoup de ses spectateurs le nom de Monime était aussi bien connu. Il le devait à un jésuite, fameux à la fois pour avoir fait une épopée sur *saint Louis* et pour avoir été malmené dans les *Provinciales* : le P. Le Moyne.

En effet, un livre d'édification, *La Gallerie des Femmes Fortes*, par le P. Pierre Le Moyne, de la Compagnie de Jésus (Lyon, par les libraires de la Compagnie, 1667, 2 vol.), fait une belle place à Monime. Elle figure parmi « les Fortes Barbares », avec Panthée, Camme, Artémise et Zénobie, après que « les Fortes Juives » ont été représentées par Débore, Jahel, Judith, Salomone, avant que « les Fortes Romaines » soient représentées par Lucrèce, Clélie, Porcie, Arrée, Pauline, et « les Fortes Chrétiennes » par la Judith française (Blanche de Rossy), Isabelle de Castille, la Pucelle d'Orléans, la Captive victorieuse, Marie Stuart.

Chaque Forte reçoit l'hommage d'une gravure, d'un éloge, d'un sonnet, de réflexions et de questions morales.

Quatorze pages sont consacrées à Monime.

Quelques lignes de cet éloge suffiront à montrer en quelle haute estime le P. Le Moyne tient la femme de Mithridate.

La Femme que vous voyez n'est pas une idole de plâtre et de soye, une barbare délicate et voluptueuse, une Asiatique faite seulement pour le lit et pour la table. C'est une Beauté courageuse et sçavante, un Beauté sévère et Stoïque, une Beauté qui a amené la Philosophie dans un Serrail, qui a discipliné le Luxe et les Délices d'une Cour débauchée ; qui a gardé parmy des Femmes et des Eunuques d'Asie la constance et l'austérité des Sages de la Grèce. Avec tout cela, il luy est commandé de mourir. En vain les Vertus et les Graces intercedent pour elle : en vain elles appellent du barbare testament de son Mary : elles ne le feront pas casser, quoy qu'elles alleguent au contraire : et déja vous voyez la pauvre Reyne couchée sur son lit, et préparée à recevoir le coup qui la doit executer...

Vous vous étonnez de voir tant de force conjointe avec tant de graces et tant de constance au pays du Luxe et dans une Cour Asiatique. Certes aussi les Graces sont rarement accompagnées de la Force : La Constance n'est pas des Ordinaires du Luxe ; Et la Vertu de Monime n'est pas née sur ce lit superbe et somptueux où vous la voyez. Les pierreries qui la chargent autant qu'elles la parent, ne luy ont pas affermy l'esprit, fortifié le courage. La Philosophie l'a élevée et nourrie de sa main : et les bons Livres l'ont façonnée. Ils ont esté ses instructeurs en la maison de son Pere : ils sont ses Conseillers et ses Confidens à la Cour. Elle leur a donné toutes ses heures, que les autres donnent à leurs Miroirs et à leurs Flateurs. Elle a tiré d'eux la constance et la force d'esprit que vous luy voyez...

Le P. Le Moyne donne par avance raison à Racine qui sauvera Monime au dénoûment :

La Fortune elle-même, qui a composé toute cette tragique pièce, ne la peut voir sans quelque sorte de regret : et je ne doute point qu'elle n'y fist un autre Catastrophe, et ne la terminast par une issuë plus heureuse, si elle pouvait se reconcilier avec la Vertu et se guerir de la jalousie qu'elle a pour elle.

Voici le sonnet que cette femme forte a inspiré au moraliste chrétien :

Monime va mourir, son Mary le désire,
Ce jaloux veut l'avoir aux enfers avec soy :
La Nature maudit cette barbare loy,
Et l'Amour de dépit ses aisles en déchire.
La Grace échevelée auprez d'elle soupire :
Les Filles de sa suite en pâlissent d'effroy :
La Fortune a regret de luy manquer de foy :
Et d'un mesme regard la traverse et l'admire.
Voyez le noble orgueil qui tient ce noble Cœur.
Des biens comme des maux également vainqueur,
Il brave plus le sort que le sort ne le brave.
Rien ne peut l'enchaisner : et du Royal bandeau,
Dont la Fortune a cru le faire son Esclave,
Pour sortir de ses mains, il se fait un cordeau.

Racine a-t-il lu *la Gallerie des Femmes Fortes* ? C'est possible, mais je n'en sais rien. S'il l'a lue, cette lecture n'a pu avoir une influence notable sur la conception de son personnage. De tout ce qui précède je tire simplement cette conclusion : avant la tragédie de Racine, Monime était déjà une héroïne connue et sympathique, et déjà des vers avaient été faits à sa louange.

Joseph Vianey.

NOTES DIVERSES

1. Voiture.

Dans son article sur les *Œuvres* de Voiture (*Causeries du Lundi*, 12e volume) Sainte-Beuve a cité tout un paragraphe de la lettre qui raconte le facétieux supplice de la *Berne*. « Il n'y manque qu'une note, dit-il. Voiture a-t-il été réellement berné, c'est-à-dire lancé sur une couverture ? »

Oui, sans doute, et Balzac fait allusion à cette aventure dans sa lettre à Chapelain, du 8 juin 1639 : « Pour le ridicule **, on souffre un peu trop de lui : il ne faudrait pas le laisser régner si absolument, que de temps en temps on ne le fît souvenir de la Berne, et il en serait peut-être plus sage ».

Assurément, ces deux étoiles cachent le nom de Voiture. Ces lignes de Balzac nous montrent d'ailleurs quels sentiments peu amicaux le grand épistolier avait pour son rival.

2. Marquise Duparc.

Dans les *Nouveaux Lundis* (VII, 210) Sainte-Beuve a dit, en parlant des *Stances à Marquise*, de Corneille :

> Marquise, si mon visage
> A quelques traits un peu vieux...

« On sait, par une note des papiers de Conrart, que ce n'était pas une vraie marquise, mais une comédienne *qu'on avait surnommée ainsi pour ses grands airs :* Mademoiselle Du Parc, dont les deux Corneille, Pierre et Thomas, pendant un séjour qu'elle fit à Rouen, auraient raffolé à l'envi. »

Non, *Marquise* n'était pas un surnom : c'était le nom de baptême de l'actrice. Le mariage de Marquise-Thérèse, fille de Giacomo de Gorla, avec René Duparc, a été célébré dans l'église de Sainte-Croix, à Lyon, le 23 février 1653.

Marquise, dit M. Auguste Bleton[1], était un prénom assez répandu à Lyon. Brouchoud l'a relevé un bon nombre de fois, dans les registres de la période qui correspond à l'époque présumée de la naissance de Marquise de Gorles. Mais on n'a pas réussi à trouver la mention de son baptême.

1. *Molière à Lyon*, dans le *Livre d'or du Centenaire de l'Académie de Lyon.*

3. Le cardinal de Retz.

A la page 133 du cinquième volume des *Œuvres* du cardinal de Retz, on voit que, dans sa lettre datée du 22 mai 1655, Retz a mentionné, comme une chose accomplie, le don du pallium qu'il a reçu du pape. Or c'est dans le Consistoire du 1er juin qu'il l'a demandé ; c'est le lendemdain 2 juin que le pape le lui a donné.

Alexandre VII s'est trop hâté d'accueillir la prière de Retz ; il ne s'était pas rendu compte de la gravité d'un acte qui le brouillait avec la France, comme le lui montrèrent les menaces que lui fit aussitôt l'ambassadeur du roi.

Le pape en dut savoir mauvais gré à Retz, qui lui avait fait faire précipitamment une démarche qui aurait demandé réflexion. Il retira sa faveur à celui qui l'avait dupé, et Retz s'en aperçut bientôt, quand il eut avec le pape un entretien qui se résumait en ceci, dit le cardinal « que je ne pouvais faire un pas que le pape ne pût dire m'avoir défendu ».

Retz avait réussi à se faire donner le pallium ; mais il avait perdu la confiance et l'appui du pape : cette perte était plus importante que le pallium.

Les Mémoires de Retz s'arrêtent à la fin du printemps de 1655, au moment où il s'aperçoit que le pape lui avait tourné le dos. C'est alors que commença, dans la vie de Retz, une longue période pendant laquelle, pour soutenir sa lutte contre la cour de France, il n'avait plus pour lui que l'appui financier de quelques amis, et la plume de MM. de Port-Royal. Mais, au bout de quelques années, quand il eut reconnu que la mort de Mazarin ne changeait rien à sa situation, et que le jeune roi, pas plus que le vieux ministre, ne voulait tolérer la présence d'un factieux à la tête du diocèse de la capitale, il se soumit, et, le 21 février 1662, il donna sa démission d'archevêque de Paris.

Cette longue lutte se termina ainsi par une capitulation complète. Retz a compris que le récit de toute cette période n'avait rien de glorieux pour lui ; il posa la plume. Il s'arrêtait à un moment décisif de sa carrière, et il l'a senti certainement ; mais il n'a pas voulu l'indiquer.

4. Césarée.

> Je demeurai longtemps errant dans Césarée,
> Lieux charmants, où mon cœur vous avait adorée.
>
> (*Bérénice* [1670], acte I, Sc. iv.)

Lieux charmants. — En effet, autour de Césarée s'étendait la plaine de Saron, qui était comme un jardin. « Je suis un narcisse de Saron », dit l'épouse dans le *Cantique des Cantiques* (II, 1). Ésaïe parle (XXXV, 2) de « la magnificence de Saron, et quand il peint la désolation d'Israël (XXXIII, 3) il dit que le Saron est comme un désert : en d'autres termes, que la plus belle partie du pays est elle-même dévastée. Les

pâturages de cette plaine abondaient en troupeaux (*Ésaïe*, LXV, 10; I, *Chroniques*, XXVII, 29).

A vrai dire, il y a plusieurs villes du nom de Césarée; celle de Palestine, dont je viens de parler, n'est pas celle où régnait Agrippa; mais c'est celle où saint Paul l'a rencontré avec Bérénice, et c'est celle-là sans doute que Racine avait en vue.

5. Mademoiselle Aïssé.

Jacob Vernet, pasteur et professeur à Genève, a demeuré, dans sa jeunesse, huit ans à Paris (1720-1728). Il y était instituteur d'un jeune Harenc, dont la famille appartenait à la colonie protestante de cette ville. Vernet a connu Aïssé, à laquelle il a adressé un madrigal, plus joli qu'on ne l'eût attendu d'un ecclésiastique genevois :

Aïssé de la Grèce épuisa la beauté.
Elle a de la France emprunté
Les charmes de l'esprit, de l'air et du langage.
Pour le cœur, je n'y comprends rien :
Dans quel lieu s'est-elle adressée?
On n'en voit plus comme le sien,
Depuis l'âge d'or ou l'*Astrée*.

Ceux qui nous ont conservé ce madrigal en ont laissé tomber le premier vers, qui rimait avec *langage*. J'imagine que ce madrigal commençait ainsi :

Charmante dès le premier âge,
Aïssé de la Grèce épuisa la beauté.

Il y aurait là une allusion toute naturelle à la grâce séduisante de l'enfant que M. de Ferriol acheta un jour au marché des esclaves.

6. Vert-Vert.

A Nevers donc, chez les Visitandines,
Vivait jadis un perroquet fameux...

Les Visitandines, en tenant cet oiseau dans leur couvent, contrevenaient à une défense expresse, portée par les *Constitutions* de leur ordre, établies par le saint évêque de Genève, et rapportées par son neveu Charles-Auguste au livre VIII de la *Vie de saint François de Sales* : « Jamais elles (les sœurs) ne joueront, ne tiendront en la maison aucun oyseau, ny aucune autre beste inutile, comme petit chien, escurieu, et semblables ».

Vert-Vert, ce plaisant poème de Gresset, a été écrit, comme le *Lutrin* de Boileau, à une époque où l'Église vivait en pleine sécurité, où on la sentait solidement établie au sein de la société française. Aussi ces deux écrivains n'ont pas craint de s'égayer aux dépens des nonnes ou des chanoines que leur malin regard avait surpris en défaut. Aujourd'hui, un homme attaché à l'Église, comme ils l'étaient tous

deux, se garderait bien de livrer aux risées du public les faiblesses et les ridicules des religieuses ou des membres du clergé.

7. Madame Denis.

Dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, année 1914, page 186, M. Delaruelle cite une lettre de Voltaire à Cideville, du 10 mars 1752, écrite de Potsdam après la première représentation de *Rome sauvée* : « Savez-vous bien ce qui me remplit de la satisfaction la plus touchante et la plus pure? Ce n'est ni César, ni Cicéron ; c'est madame Denis, c'est elle qui est une Romaine. Quelle intrépidité et quelle patience, quelle chaleur et quelle raison elle a mises dans toutes les affaires dont sa respectable amitié s'est chargée! » — « Je ne vois pas, dit M. Delaruelle, qu'on puisse donner à *respectable* un sens satisfaisant. »

Dans la vie ordinaire une nièce doit du respect à son oncle, et l'inverse n'est pas vrai. Mais, dans les circonstances ci-dessus rappelées, madame Denis avait rendu d'importants services à son oncle ; et Voltaire a très bien pu, dans sa reconnaissance, dire en plaisantant : « C'est à moi maintenant à avoir du respect pour ma nièce ».

8. Madame du Barry.

« Mademoiselle Lange, la maîtresse *(de Louis XV)*, avait épousé le comte du Barry, parce qu'un cérémonial absurde exige que la maîtresse du Roi soit une femme mariée. » (Horace Walpole, *Lettres* [*et fragments de Mémoires*], trad. par le comte de Baillon. Paris, 1872, page 259.)

Ce cérémonial n'était pas absurde ; il avait sa raison d'être. Avant son mariage avec Marie de Médicis, Henri IV avait songé à épouser Gabrielle d'Estrées, qui était libre : il en avait même parlé à Sully ; et, quand elle mourut, les hommes les plus sages de la Cour furent heureux d'un événement qui empêchait le Roi de commettre une faute.

Ce cérémonial constituait un empêchement sérieux, fort utile pour empêcher le roi de France de former un projet semblable à celui dont Henri IV avait entretenu son ami.

9. Madame Lullin.

Dans les anciennes éditions des *Œuvres* de Voltaire, les stances :

> Eh quoi ! Vous êtes étonnée
> Qu'au bout de quatre-vingts hivers,
> Ma muse, faible et surannée,
> Ose encore murmurer des vers...

sont dites adressées à madame du Deffand. Voltaire les lui avait communiquées par une lettre du 24 décembre 1773 : « Je ne peux réprimer l'impertinence que j'ai de vous envoyer un des cailloux de mon

jardin, puisque vous m'avez ordonné de jeter les pierres de mon jardin dans le vôtre. Ce caillou est fort plat; mais heureusement il est fort petit. Je l'ai jeté à la tête d'une dame qui était tout émerveillée que je fusse assez fou pour faire encore des vers, dans un âge où l'on ne doit dire que son *In manus*.

« Pardonnez-moi donc la liberté grande de mettre à vos pieds cette sottise. Il y a pourtant, dans cette pauvreté, je ne sais quoi de philosophique et d'assez vrai; mais ce n'est rien de dire vrai : il faut le bien dire; et puis, cela n'est bon que pour ceux qui ont lu Tibulle en latin. »

Ces stances coururent dans Paris, et elles furent imprimées dans le *Journal Encyclopédique*, comme adressées à madame du Deffand, et celle-ci en fut très mécontente. C'est ce qu'elle écrit à Walpole, dans une lettre du 5 mars 1774 : « Comment pouvez-vous croire que ces vers de Voltaire aient été faits pour moi? Y avait-il une familiarité plus ridicule que de me nommer *bergère* et de m'appeler *ma chère*? Et comment pouvez-vous penser que, si cela avait été, je ne vous l'eusse pas mandé, et que je ne vous eusse pas montré toute ma colère? Non, ils n'ont point été faits pour moi, mais pour une dame de Genève; et pour que vous n'en puissiez pas douter, je vous envoie la lettre originale de Voltaire. »

Néanmoins l'édition de Kehl et les suivantes ont donné ces stances comme adressées à madame du Deffand. Ce n'est qu'en 1817, à ce que dit Beuchot, que son nom a été remplacé par celui de madame Lullin, de Genève. — Il y avait à Genève, en 1773, sept dames Lullin; je les énumère par rang d'âge :

1. Mme Lullin-de-Langes-de-Lubières; — 2. Mme Lullin-Boissier; — 3. Mme Lullin-de-la-Rive; — 4. Mme Lullin-Fatio; — 5. Mme Lullin-Long; — 6. Mme Lullin-Jolivet; — 7. Mme Lullin-Vernet.

J'écarte cette dernière, fille du pasteur Vernet. A plus d'une reprise, Voltaire avait outragé son père. Elle ne pouvait donc avoir, avec le philosophe de Ferney, les relations amicales et familières qu'impliquent les expressions *bergère*, *ma chère*.

J'écarte aussi les cinq premières. Elles avaient plus de quarante ans : c'étaient des dames âgées, et le mot de *bergère* n'était pas fait pour elles. Ces stances de Voltaire ont été évidemment adressées à une jeune dame.

Il ne nous reste donc que madame Anne Lullin, née Jolivet; sa naissance est du 22 août 1742. Elle avait épousé, en 1770, noble Jean-Louis Lullin de Vercourt, capitaine dans le régiment suisse de Diesbach, au service du roi de France.

10. Napoléon et « Manon Lescaut ».

« Du vendredi 12 janvier 1816 au dimanche 14. L'après-dînée étant désormais consacrée à la lecture de quelque ouvrage, l'Empereur

lisait lui-même tout haut. Quand il était fatigué, il passait le livre à quelqu'un; mais alors il n'en supportait jamais la lecture plus d'un quart d'heure; il s'endormait.

« Nous en étions à ce moment à des romans; nous en entamions beaucoup que nous ne finissions pas. C'était *Manon Lescaut*, que nous rejetâmes bientôt, comme roman d'antichambre. » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las Cases, Paris, 1824. Tome second, pages 171 et 172.)

La mauvaise humeur de Napoléon n'est pas difficile à expliquer. A l'une des premières pages de *Manon Lescaut*, on rencontre cette petite phrase que le chevalier des Grieux adresse à son fils : « Tu sais vaincre assez rapidement, chevalier; mais tu ne sais pas conserver tes conquêtes ».

Cette raillerie légère, qui s'appliquait à l'Empereur d'une manière si juste et si frappante, l'atteignit, pour ainsi dire, comme une chiquenaude sur son nez. Elle l'indisposa sans doute, et lui fit trouver le roman bien mauvais.

E. Ritter.

CHARLES-ANDRÉ MERCIER ET SA PART AUX OUVRAGES DE SON FRÈRE LOUIS-SÉBASTIEN

M. Baldensperger a déjà recueilli un nombre considérable de détails sur la vie de Charles-André Mercier, frère du dramaturge [1]. Je suis heureux de pouvoir apporter de nouveaux renseignements.

Depuis une date indéterminée [2], Charles-André habitait, en 1787, un des plus beaux hôtels de Paris, celui de l'Empereur Joseph II, rue de Tournon, en qualité de maître d'hôtel. Il fit même imprimer un prospectus tri-lingue pour avertir le public de l'extrême confort de son hôtel [3], qu'il tenait probablement de son père.

Ce n'est cependant qu'un épisode momentané dans sa carrière, que ce rôle de maître d'hôtel. M. Baldensperger a déjà bien expliqué comment, en 1787, il passa à Anspach sous l'égide de Lady Craven, la future margravine. A Anspach, ses fonctions ont dû être très vagues. Officiellement, il était « Secrétaire perpétuel de la Société littéraire de Triesdorf et d'Anspach ». Sa nécrologie, publiée dans le *Miroir des Spectacles* (20 mai 1823), le qualifie du titre de « consul de l'intendant des finances de la margravine d'Anspach ». Et lui-même, en 1793, interrogé par le Sénat de Hambourg, dit qu'il avait été nommé, en 1787, « bibliothécaire » du margrave. Probablement, il cumulait tous ces emplois; et, en sus, il jouait de temps en temps sur le théâtre particulier du margrave, où il préférait, dit-on, les rôles de paysans [4].

Quoiqu'il ait continué à exercer ces fonctions jusqu'en 1790 au moins, il s'est souvent déplacé. En 1788 il était à Paris, si on ajoute foi au témoignage de Sergent Marceau. Dans le courant de la même année, il était également à Londres, où il dîne, le 7 novembre, chez Hamilton, avec Godwin, Robinson, Archibald (?) [5], Holcroft et Nicholson.

Encore à Paris en 1790, il y rédigeait en partie une feuille intitulée : *Journal du soir sans réflexions et Courrier de Paris et de Londres réunis* (6 octobre 1790 au 1er octobre 1791) [6]. C'est justement en 1791,

1. F. Baldensperger, *Notes sur le frère de Sébastien Mercier (Revue d'Histoire Littéraire de la France)*, XIX, 411-413.

2. Depuis 1785 au moins. J.-A. Dulaure, *Nouvelle description des curiosités de Paris* (Paris, Lejay, 1785), II, 327-328.

3. *Intermédiaire*, LXXXVII, 478.

4. J.-J. Olivier, *Comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIIIe siècle*, III, 56-67.

5. Le journal de Godwin (cité C.-K. Paul, *Godwin*, I, 60) donne « Archd ».

6. B. N., Lc2 410. Tourneux, *Bibliographie de Paris pendant la Révolution*, II, 10581. Le titre de la deuxième partie porte : « Courrier de Paris et de Londres. Rédigé par Charles Mercier ». On ne saurait ici, je crois, mettre en cause C.-F.-X. Mercier.

d'ailleurs, après la cessation de sa collaboration à ce journal, qu'il serait parti pour Londres — au dire de Sergent Marceau, qui avait été, dit-il, « très lié » avec lui à Paris. Il resta cependant peu de temps à Londres, car il reparut en 1793 à Hambourg, d'après l'interrogatoire du Sénat, rapporté par M. Baldensperger. Vers 1795, il était à Londres [1], et en 1799 de retour à Hambourg. Malte-Brun parle de ce dernier séjour en ces termes : « J'ai connu, dit-il, le frère de cet écrivain [Séb. Mercier] à Hambourg, en 1799, où il était venu de Londres ; je l'ai vu, dans une affaire périlleuse, développer le caractère d'un républicain ferme, en s'intéressant à l'Irlandais Napper-Tandy, arrêté contre le droit des gens, et faiblement protégé par la légation française contre un ambassadeur anglais très entreprenant et très-puissant [2] ».

De Hambourg il se rendit à Paris, et c'est là que son beau-fils, Holcroft, qui venait également de Strasbourg, l'a trouvé en 1800 [3]. « It is the foible of Mercier to think he excells at making a bargain, dit Holcroft. First he is too impatient : next he is too proud. He cannot condescend to believe that a man, of whom he knows no ill, will in the same breath both swear and lie. »

Mercier alla rejoindre sa famille à Londres en 1802 [4]. Mais en 1809, on le retrouve à Genève. Une lettre de sa main, datée du 4 juin 1809, et adressée à son frère Sébastien, annonce son prochain retour à Paris, et renvoie son frère pour ses affaires à son avocat. Il passa une vieillesse tranquille dans la retraite ; il est mort à Chaillet en avril 1823 [5].

Les enfants de Mercier avaient hérité de son esprit voyageur. Le fils aîné, Charles, s'était fixé à Londres, au commencement de la Révolution. Il se fit imprimeur, avec l'aide de son beau-frère Holcroft (1805), et plus tard s'associa avec un Français du nom de Chervet (1810). Une fille, Louise, se maria avec Holcroft (le 4 mars 1799), et, devenue veuve, avec le dramatiste Kenney. Une autre fille épousa Charles-Michel Le Crosnier et s'installa à Londres [6].

Une circonstance essentielle de la vie de Mercier, dont on n'a pas parlé jusqu'ici, c'est qu'il était marchand de tableaux, et, de plus, graveur habile, et qu'il pratiqua longtemps son métier à Londres et à Paris. C'est d'abord Sergent Marceau, peintre lui-même, qui nous

1. *Miroir des Spectacles*, 20 mai 1823, 3 : « Vers 1795, il vint se fixer à Londres, et il y maria sa fille à... M. Holcroft ». Le mariage eut lieu le 4 mars 1799. — Mercier était lié, en 1795, avec Godwin. (C.-K. Paul, *Godwin*, I, 205.)

2. Malte-Brun, *Spectateur*, III, 262.

3. Holcroft, *Travels from Hambourg* (1804), I, 154-161.

4. C.-K. Paul. *Godwin*, II, 90, sous date du 28 mars 1802.

5. La date de sa naissance est incertaine. Lui-même, lors de son interrogatoire à Hambourg, le 19 octobre 1793, prétendait avoir cinquante ans : il serait donc né entre le 19 octobre 1742 et le 19 octobre 1743. Mais sa nièce (*Miroir des Spectacles*, 1er juin 1823), tout en corrigeant une erreur dans le numéro précédent, affirme que son oncle avait à sa mort quatre-vingt-deux ans ; il serait donc né entre avril 1740 et avril 1741. Son frère aîné, Sébastien, est né au commencement de juin 1740.

6. *Intermédiaire*, LXXXV, 836, 930.

l'apprend[1]. Ensuite, on peut voir dans le *Journal de Paris* du 25 février 1777 une lettre qui, bien que signée seulement « Mercier », est certainement de Charles-André. Il y discute, en marchand de tableaux, la vente récente d'un tableau de Greuze.

J'ai retrouvé, d'ailleurs, certaines estampes gravées par Mercier. Dans une des éditions de la *Lettre de Dulis à son ami*, par Séb. Mercier (1767), les gravures en rouge portent nettement « C.-A. Mer., sculp. ». Elles ont été classées par Cohen[2], sous le nom de A. Mer, qui serait donc un personnage non existant. Il y a encore de lui la gravure qui accompagne le premier volume des *Nuits* de Young, traduction de Letourneur (1769), et qui porte : « C. P. Marillier Inv. C. A Mercier Sculp. ».

Dès lors, il n'y a rien de plus facile à comprendre que l'intimité qui existait entre Mercier, graveur et marchand de tableaux, et Holcroft, dont une des manies était de tenter la fortune par le commerce d'objets d'art

On doit voir dans Charles-André Mercier, d'après ces quelques renseignements, un bourgeois aisé, cultivé, amateur d'art, entreprenant mais quelque peu naïf; et, avant tout, un cosmopolite de préférence et de parti pris.

* * *

Une question des plus délicates a été soulevée, après la mort de Séb. Mercier, par plusieurs écrivains bien connus dans le temps : selon eux, Séb. Mercier ne serait pas l'auteur de certains des ouvrages qui lui ont été attribués. Ce serait son frère cadet Charles-André.

La première réclamation déniant à Mercier la paternité de certains de ses ouvrages parut en 1814, peu de temps après sa mort. C'est une lettre insérée dans le *Spectateur* de Malte-Brun[3]. Elle est intitulée : « De la paternité littéraire de feu M. Mercier, de l'Institut. *Sic vos non vobis !* » Elle est signée : « Sergent Marceau, Membre de l'Athénée de Brescia », et datée de Brescia, le 15 novembre 1814. L'auteur de cette lettre déclare, en somme, que l'*An 2440*, les trois (*sic*) premiers volumes du *Tableau de Paris*[4], la *Brouette du Vinaigrier* et quelques autres drames, avaient été écrits par Charles-André, et que son frère Sébastien en avait acheté — moyennant une petite rente viagère — les droits de paternité. Sergent Marceau raconte ensuite comment, en 1788 (« il y a à peu près vingt-six ans »), la rente via-

1. Malte-Brun, *Spectateur*, III, 261 (1814).

2. H. Cohen, *Guide de l'amateur des livres à gravures du XVIIIe siècle* (1912).

3. *Le Spectateur, ou Variétés historiques, littéraires, critiques, politiques et morales, par M. Malte-Brun, 26e livraison*, Paris, Poulet, 1814, t. III, 258-262.

4. On sait que des quatre premiers volumes du *Tableau de Paris*, deux parurent en 1781, et ces deux volumes corrigés et augmentés, avec deux autres, en 1781. En somme, Sergent Marceau laisse à Sébastien la paternité des huit derniers volumes.

gère ayant été refusée, Charles-André allait intenter, pour la recouvrer, un « très-plaisant procès » ; et comment ce procès fut évité, mais seulement par « l'intervention de quelques bons amis ».

Malte-Brun, en sa qualité de rédacteur, ajoute, à la fin de la lettre, une petite note. Il commence par dire : « Nous ne pensons pas que la relation qu'on vient de lire soit exacte dans tous les détails... » Pour sa part, il parle des relations qu'il eut à Hambourg avec Charles-André, en 1799. Il avoue que ce dernier lui avait dit alors qu'il avait « fait les plus belles pages du Tableau de Paris », et qu'il avait « fait son frère ce qu'il est ».

Toutes ces déclarations, pour le moins curieuses, passèrent sans commentaire. Remarquons d'ailleurs qu'en 1814, Charles-André vivait encore.

Dans le *Miroir des Spectacles*[1] de mai et de 1823, la question est remise sur le tapis. Charles-André vient de mourir, probablement en avril. Le 20 mai, d'abord, on publia un article nécrologique anonyme sur lui. On y lit : « Peu de personnes savent que M. Mercier de Londres [Charles-André] est l'auteur de la moitié des ouvrages de M. Mercier de Paris, principalement de l'*An 2440*, et des drames qui eurent un si grand succès au Théâtre des Italiens. Quelqu'un nous assure avoir vu, dans les mains de M. Mercier de Londres, des lettres où son frère le remercie de l'envoi des ouvrages auxquels, sans doute, il a mis la dernière main, mais qui appartiennent incontestablement à M. Mercier de Londres, indifférent sur la célébrité autant par modestie que par la tendresse pour son frère de Paris. »

Suit, le 1er juin, une lettre de « S. Mercier, Fille de Sébastien Mercier ». Sébastienne relève dans cette lettre les nombreuses erreurs de la notice nécrologique, et donne un démenti formel, sans preuve, du rôle prêté à « Mercier de Londres ». « Mon oncle, dit Sébastienne,... quoiqu'habitant Londres... parlait encore sa langue, et écrivait de temps en temps quelques lettres particulières. Mais jamais il n'a écrit que pour son usage domestique. »

Ensuite, le 8 juin paraît une lettre signée « Varrot ». Celui-ci était le disciple et l'ami le plus intime de la vieillesse de Séb. Mercier ; c'était un jeune écrivain d'une tournure d'esprit très sérieuse. Il s'élève également contre la déclaration formulée dans la nécrologie. « C'est pour la mille et unième fois qu'on s'est efforcé d'accréditer cette absurdité, » dit il ; absurdité qu'il pourrait facilement réfuter en publiant une correspondance entre Séb. Mercier et l'académicien Thomas, qu'il tient du neveu de ce dernier. Varot raconte cependant que Charles-André « lui-même, puisqu'il faut le dire, s'est oublié jusqu'à s'annoncer auprès de l'Académie d'Anspach pour être l'auteur des ouvrages de L.-S. Mercier ; mais je n'ose pas dire l'affront san-

1. *Le Miroir des Spectacles, des Lettres, des Mœurs et des Arts*, 1823, in-4°, nos du 20 mai et des 1er, 8, 15 et 20 juin. — Références signalées par M. Tourneux, *Bibliographie de Paris pendant la Révolution*, IV, 24066.

glant qu'il a reçu à cette occasion chez un prince allemand, où une nombreuse société de savans était réunie; il s'était permis une pareille tentative à Londres, où il s'attira la même avanie. » Remarquons que les lettres à Thomas dont il s'agit plus haut ont été publiées[1]. Mercier s'y attribue implicitement les *Songes philosophiques*, l'*An 2440*, le *Déserteur*, *Olinde et Sophronie*, l'ouvrage *Du Théâtre* et le *Mémoire contre les comédiens* de 1775.

Le 15 juin paraît une autre lettre, signée « Chateauneuf ». Celui-ci dit que l'opinion avancée dans la nécrologie du 20 mai était très répandue en Allemagne et en Angleterre. En particulier, il caractérise de « fable » l'histoire de « l'affront sanglant » racontée par Varot. Il en tient, dit-il, le démenti de la bouche de « la princesse, veuve du margrave d'Anspach » elle-même, qui se trouvait à Paris en ce moment. « Quant à la preuve qu'il [Charles-André] peut revendiquer une infinité d'ouvrages, elle est dans les mains de son fils aîné, fixé à Londres depuis trente ans, et ce fils la produira incessamment aux yeux du biographe qui a fait le défi de les montrer. »

Varot réplique (20 juin) que si cette preuve offerte par M. Chateauneuf est produite, la famille de L.-S. Mercier traduira « immédiatement devant les tribunaux ceux qui travaillent avec tant d'ardeur à la dépouiller du noble héritage d'un père et d'un époux ». Or, cette étrange réponse était publiée à l'insu de la famille de Mercier! Celle-ci fit paraître dans le même numéro une lettre de sa part; elle est signée « P. Mercier, S. Mercier, Filles de L.-S. Mercier[2] ». Elle rejette les déclarations de Chateauneuf, en invoquant, comme preuve au contraire, le style unique et parfaitement homogène des ouvrages de leur père; et pour en finir avec la question, elles publient le document suivant :

> Je, soussigné, Charles-André Mercier, déclare que si quelque mal intentionné avait dit ou disait que j'ai eu part aux ouvrages publiés jusqu'à ce jour par mon frère Louis-Sébastien Mercier, et dont la liste est imprimée dans la France Littéraire [de la Porte], ce bruit serait sans fondement, désavouant les discours qui ont pu ou qui pourraient se tenir à ce sujet, et qui tendraient à faire penser que j'y eusse travaillé ou aidé en tout ou en partie, ne prétendant rien auxdits ouvrages imprimés jusqu'à ce jour, et dont la France Littéraire et le Calendrier des Spectacles font foi.
>
> Fait à Paris, le 29 mars 1782[3].
>
> Signé : C.-A. Mercier.

Le débat que je viens de rapporter se réduit donc à confronter deux séries de documents également probants, pour et contre la prétendue

1. Lettre du 24 mars 1775 (*Correspondant*, 25 avril 1914); lettres du 22 juin 1768; du 10 juillet, 14 août 1770; 21 mai 1773 (Béclard, *Séb. Mercier*. Paris, Champion. 1903, 75-76, 790-796).

2. Pauline et Sébastienne. Il ne manque que l'aînée, Héloïse.

3. En mars 1782, la deuxième édition remaniée des deux premiers volumes du *Tableau de Paris* venait de paraître (janvier 1782), accompagnée de deux nouveaux volumes. La première édition datait de juin 1781, et Séb. Mercier, s'étant délaré à la police comme auteur de l'ouvrage, il avait dû s'enfuir (juillet 1781).

participation de Charles-André Mercier aux ouvrages de Sébastien. Pour un motif inconnu, la publication par la famille de Sébastien du désaveu qu'on vient de lire a réduit au silence les partisans de Charles-André.

Si Charles-André, cependant, a désavoué sa prétendue part aux ouvrages de son frère en 1782, il a commis l'imprudence, cinq ans plus tard, de publier une lettre, dans le *Journal de Paris* (n° du 18 décembre 1787), peu conforme à son désaveu. Elle est curieuse et intéressante à plus d'un point de vue ; je la reproduis en entier :

Aux Auteurs du Journal.

Paris, 12 décembre 1787.

Je suis chargé, Messieurs, de vous prier de vouloir bien insérer dans vos Feuilles la lettre suivante d'un ancien ami, longtems méconnu, et aujourd'hui Secrétaire perpétuel de la Société Littéraire de Triesdorf et d'Anspach ; association récente, dont une égalité fraternelle est la base, et qui a déjà l'honneur de compter parmi ses Membres le Souverain d'Anspach, le Prince de Kaunitz, Milady Craven, M^e^ la Fite, MM. Smith, Stewart[1], Gesner, de Buffon, de Condorcet, Bailly, Mercier l'aîné, le Comte de Fortia, etc., etc.

Signé : N. DE BONNEVILLE,
Membre et Correspondant de la Société.

Au pied des Alpes, ce 29 novembre 1787.

Natalie, vous êtes mon enfant, il y a longtems que vous vous êtes échappée de mes bras, vous étiez si jeune alors ; pas encore formée et déjà le cœur séduit par une passion romanesque, je vous ai perdue de vue au moment où vous avez été reçue à la Comédie Française[2] ; c'est ma faute, *j'ai couru le monde, tandis que ma place était auprès de vous* : ensuite je me suis endormi sur les obstacles qui paroissoient vous fermer la carrière ; j'espérois vous voir revenir à moi de vous-même, et je vous attendois près de mon foyer : jugez de ma surprise en apprenant dans le fond de ma retraite que vous êtes annoncée à Paris sur l'affiche de la Comédie Italienne ; comment vous êtes-vous transportée d'un Théâtre à l'autre ? c'est ce que j'ignore ; peu importe la place : elles sont toutes les deux également honorables lorsqu'on parvient à s'y maintenir ; mais vous, Natalie, autant que je *m'en* rappelle, vous êtes bien foible pour oser l'espérer. Si cet avis arrive trop tard, il peut servir au moins à vous confirmer que le jugement du Public est parfaitement d'accord avec le mien. J'ai d'autres enfans mieux constitués et dont la conduite me console. Cependant je ne vous désavouerai jamais. Revenez donc avec nous reprendre la force et la gaîté qui vous manquent. Ne craignez pas de paroître devant moi aussi triste et défigurée que vous devez l'être. Je suis toujours votre bon père, *C**. M**R.*

P.-S. — Si vous rencontrez votre sœur Zoé[3], faites vos efforts pour l'emme-

1. Son exemplaire annoté de l'*An 2440* est au British Museum (12352, cc. 18). Un ex-libris porte : « Hinc orior David Stewart Esqr » et une note : « I lived in France when this book and the History of our establishments in the Indies, two books which powerfully contributed to hasten the french Revolution, were published — and I procured the first editions of each... »

2. *Natalie* fut reçue le 8 août 1773, après neuf mois de sollicitations.

3. Cette désignation de *sœur* reparaît dans des vers, par Fanny de Beauharnais, adressés à Mercier revenu d'un voyage qui l'avait éloigné de Paris lors de la première représentation de *Natalie*, le 27 novembre 1787. Cités dans Béclard, *Séb. Mercier*, 754 :

Sans pleurer, je n'ai pu la voir
Votre sensible *Nathalie* ;

ner avec vous, et venez ensemble. Les filles qui courent le monde loin de l'œil paternel ont presque toujours une mauvaise fin ; et la bonne union entre parens est bien préférable à la plus glorieuse prospérité.

Cette lettre a toujours été attribuée à Séb. Mercier, en dépit de la note de Bonneville en tête, et de la signature [1]. Nous avons d'autres preuves d'ailleurs que Charles-André était secrétaire de l'Académie d'Anspach[2]. La lettre est donc du frère de Séb. Mercier, et il y réclame la paternité de *Natalie* (1775) et de *Zoé* (1782).

Dans les papiers de Mercier, maintenant sous séquestre, il existe des documents qui ont trait au problème que nous considérons. Il faudra donc attendre encore quelques années avant de pouvoir trancher enfin cette question de paternité littéraire. Tout au moins il est permis de soupçonner que les relations suivies entre Mercier et son frère ne sont pas sans intérêt.

T. Vincent Benn.

De *Zoé*, cette noble sœur,
Plaira toujours, malgré l'envie
Puisqu'elle est l'ouvrage du cœur.

1. La Harpe, *Corr. litt.*, V, 155-156. Lettre CCXLIX. F. Gaiffe, *Le Drame*, 223.
2. Desnoiresterres, *Notice préliminaire* de son édition du *Tableau de Paris* (1853). J.-J. Olivier, *Op. cit.*

COMPTES RENDUS

Joseph Coppin, docteur ès lettres, maître de conférences aux Facultés catholiques de Lille, **Montaigne traducteur de Raymond Sebon**, in-8° de 270 pages. Facultés catholiques de Lille, 1925.

Nous n'avions guère jusqu'à présent, sur la traduction du *Livre des Cr atures* ou la *Théologie naturelle*, que des jugements hâtifs et superficiels. M. l'abbé Coppin a pensé qu'elle méritait une étude approfondie, voire une thèse principale de doctorat, et il a eu pleinement raison. Nous lui saurons gré de la diligence et de la sagacité avec lesquelles il a scruté ces mille pages compactes qui ont fait reculer tant de critiques.

Les chercheurs trouveront dans son travail toutes les informations qu'ils pourront souhaiter sur la fidélité de la traduction de Montaigne, ses mérites littéraires, etc. ; mais je crois bien que leur curiosité sera retenue spécialement par les trois questions que voici : la place occupée par l'œuvre de Sebon dans la pensée du XVIe siècle, l'influence de Sebon sur les *Essais*, enfin le travail du style dans la traduction de Montaigne.

La première question est intéressante pour nous faire comprendre la portée de la traduction de Montaigne. Nous ne voyons pas trop quels ennemis Sebon pouvait, au XVe siècle, se proposer de combattre lorsqu'il composait à Toulouse, entre 1434 et 1436, une apologie de la religion chrétienne basée exclusivement sur l'expérience et la raison. Pour lui, la révélation est inscrite dans deux livres d'inégale clarté : le livre de la nature ou des créatures, et les Écritures. La lecture du premier n'est que la préparation à la lecture du second. Mais, en faveur des incrédules, il va étayer sa démonstration des vérités chrétiennes uniquement sur le premier, en évitant d'alléguer jamais l'Écriture ou les docteurs de l'Église; et il se fait fort d'enseigner à l'homme par cette méthode, « sans difficulté et sans peine, toute la vérité nécessaire touchant la connaissance de soi-même et de Dieu, et tout ce qui est nécessaire pour le salut ». Au milieu des querelles religieuses du XVIe siècle un pareil livre prendra un véritable intérêt d'actualité. Il devient une arme de combat dans la mêlée. Quand Bunel, reçu au château de Montaigne, l'offre à Pierre Eyquem, le père de Michel, il le lui recommande comme « propre à la saison » où il le lui donne. Il prévoyait, en effet, « par discours de raison, que ce commencement de maladie déclinerait aisément en un exécrable athéisme, le peuple entreprenant dès lors en avant de ne recevoir rien à quoi il n'ait interposé son décret et prêté particulier consentement ». La discussion religieuse devait produire le mouvement rationaliste que M. Busson a récemment étudié avec tant d'érudition, et, pour contenir les excès du rationalisme et prévenir l'athéisme, il n'était qu'un moyen : lutter contre les rationalistes en employant leurs propres armes. Ainsi s'explique peut-être que le *Liber creaturarum*, qui, à la fin du XVe siècle, n'avait encore été imprimé qu'à l'étranger, aura chez nous jusqu'à cinq éditions entre 1507 et 1541, et qu'il est traduit

une première fois dans cette période. Pourtant le livre est bien lourd, et composé dans un latin bien barbare pour séduire des esprits qui s'affinent chaque jour au contact des littératures anciennes. On va donc lui substituer, vers le milieu du siècle, un abrégé qu'un certain Pierre Dorland avait écrit en Flandre dans un latin élégant et orné de réminiscences classiques. Cet abrégé, la *Viola animæ*, est imprimé quatre fois à Lyon de 1544 à 1568. Et la traduction française qu'en donne Jean Martin en 1551 est, elle aussi, plusieurs fois réimprimée. Jean Martin accuse le caractère de l'ouvrage en lui donnant le titre de *Théologie naturelle* que Montaigne reprendra. La traduction de Montaigne, parue en 1569, représente un nouvel essai de rajeunissement. Montaigne revient au texte de Sebon, mais il lui « taille un accoutrement à la française », élégant, à la dernière mode, grâce auquel il pourra se présenter en toute bonne compagnie.

Il faut bien dire qu'à cette date Sebon, qui avait écrit pour des temps moins troublés, paraissait un peu hardi à quelques-uns dans ses prétentions. Son prologue venait d'être censuré par le Concile de Trente. Il n'en est pas moins vrai que la traduction de Montaigne, à dessein ou non, s'insère dans un mouvement de défense de la religion traditionnelle contre le rationalisme. Il est parfaitement possible que des préoccupations profanes, notamment le désir d'un succès littéraire, aient, beaucoup plus que le zèle religieux, décidé Montaigne à écrire. Mais M. Coppin déduit fort judicieusement les raisons que nous avons de croire qu'à cette date Montaigne devait être en gros d'accord avec la pensée de Sebon, tout au moins avec ses tendances générales, et ces raisons ne font d'ailleurs que confirmer ce que nous savions déjà par les déclarations des *Essais*.

L'une d'elles, et non la moins frappante, c'est que Montaigne s'est certainement pénétré du livre de Sebon. Les très nombreuses réminiscences de la *Théologie naturelle* que M. Coppin signale dans les *Essais* ne peuvent guère s'expliquer autrement. Et dès lors se pose la question d'une influence possible du *Livre des créatures* sur les *Essais*.

Je ne crois pas du tout que l'invention du genre de l'*essai* doive beaucoup au *Livre des créatures*. Sur ce point M. Coppin ne m'a nullement convaincu. Beaucoup plus que par les ressemblances entre le *chapitre* de Sebon et l'*essai* de Montaigne, je suis frappé par leurs différences. Je regrette un peu, d'autre part, que, dans le détail, M. Coppin ne se soit pas interdit certains rapprochements faciles et oiseux. Mais ce qui reste incontestablement acquis de la comparaison instituée entre les deux textes, le voici : des idées qui étaient déjà dans le *Livre des créatures* se retrouvent en grand nombre dans les *Essais*, adoptées par Montaigne, incorporées à sa pensée ; parfois même tel principe directeur de Sebon a pu le préparer à recevoir l'enseignement qu'il devait demander à ses maîtres anciens : ainsi ce principe que la sagesse commence par la connaissance du moi. Plus souvent telle pensée de Sebon se retrouve, mais déformée, pliée au jugement de Montaigne, et parfois la similitude des termes prouve qu'en s'exprimant lui-même Montaigne n'avait pas oublié Sebon. Le chapitre le plus curieux à étudier à cet égard est la fameuse *Apologie de Raymond Sebon*. On savait de longue date que Montaigne y prend le contre-pied de Sebon, puisque, sous couleur de défendre un rationaliste, il soutient la thèse sceptique. Mais il est piquant de le voir, avec M. Coppin, reprendre certains des arguments de Sebon pour les retourner contre lui, et, presque dans les mêmes termes, dire juste le contraire de ce que professe son auteur.

Au total, si j'avais à résumer en une phrase l'influence de Sebon sur la pensée de Montaigne, je dirais, je crois, qu'en attachant sa méditation à une construction systématique, Sebon l'a aidé à prendre conscience des motifs, encore sommeillant en lui, qu'il avait de se défier de tout système, et même du raisonnement ; ainsi il l'a préparé à recevoir les enseignements de Sextus Empiricus.

Mais la forme, dans les *Essais*, devait, elle aussi, tirer quelque profit du travail du traducteur.

A la place de M. Coppin, j'eusse abrégé un peu cette partie, notamment le chapitre sur la langue de la *Théologie naturelle*. Je ne songerais pas à m'étonner que, dès 1569, Montaigne, quoique ayant eu le latin pour langue maternelle, écrit déjà bien le français; que, dans une traduction, les sentences, les traits, les antithèses qui surabonderont dans les *Essais* fissent à peu près défaut. En revanche plus Montaigne est lié par son texte, qu'il doit suivre pas à pas, plus il est intéressant de le voir s'attacher aux images et aux métaphores de Sebon, collaborer avec lui pour les mettre en valeur, leur donner un éclat qu'elles n'ont pas dans le latin, enfin tirer sur sa chaîne pour mettre partout de la couleur et du relief. Il paraît que l'image du vêtement était huit fois chez Sebon ; qu'elle revient douze fois chez son traducteur, et qu'à plusieurs reprises Montaigne a détaillé et précisé la métaphore du texte. M. Coppin nous le montre forgeant quelques-unes des métaphores qui seront le plus familières aux *Essais*, faisant son choix, et commençant une provision qu'il enrichira jusqu'à la fin de sa vie.

On le voit : M. Coppin était en droit d'espérer que son livre servirait à mieux faire comprendre les *Essais*. Les commentateurs de Montaigne viendront y chercher beaucoup de rapprochements utiles ; et désormais, pour étudier l'*Apologie*, on devra tenir compte des informations qu'il apporte.

Joseph Coppin, docteur ès lettres, maître de conférences aux Facultés catholiques de Lille, **Étude sur la grammaire et le vocabulaire de Montaigne d'après les variantes des « Essais »**, in-8°, 112 pages. Facultés catholiques de Lille, 1925.

Sur plus de 4000 modifications de détail apportées par Montaigne aux *Essais* au cours de ses diverses revisions, un millier environ semblent intéresser la langue : environ 100 dans l'édition de 1582, 500 dans l'édition de 1588, 400 dans le manuscrit de Bordeaux. Il y avait lieu d'en faire l'inventaire et de se demander ce qu'elles peuvent nous apprendre. Beaucoup d'entre elles ont trait au vocabulaire, soit que l'auteur efface des mots vieillis ou dialectaux qui sortent de l'usage, soit qu'il introduise des néologismes. M. Coppin s'est trouvé ainsi engagé dans une seconde investigation : il a remarqué que, pour un nombre important de mots, les dictionnaires de Littré, de Godefroy, d'Hatzfeld, Darmsteter et Thomas signalent un exemple de Montaigne comme le plus ancien exemple connu. Voilà qui invitait à étudier les néologismes dans les *Essais*.

En ce qui regarde la syntaxe, « les corrections les plus nombreuses », observe M. Coppin, « portent sur l'emploi de l'article, sur les pléonasmes du pronom sujet ou complément, sur la répétition de l'article, du pronom, de l'adverbe, de la préposition, sur l'indéfini *nul* ». Les tendances qui s'y manifestent sont incertaines et ne semblent pas obéir à un principe général. « Après avoir introduit l'article en plusieurs endroits comme fera la langue moderne, il arrive à Montaigne plus d'une fois de le supprimer; il revient à la négation simple après avoir employé la négation composée *ne pas*. Il retourne ainsi à la vieille syntaxe. D'autres fois il se tient à une étape intermédiaire : l'ancien français répétait et le français moderne répétera l'article, la préposition ou l'adverbe devant des mots coordonnés, plus souvent que ne faisait la langue du XVIe siècle. Montaigne a supprimé beaucoup de ces répétitions. Ailleurs, enfin, par exemple en ce qui concerne le pléonasme du pronom sujet ou complément, le choix entre le possessif et l'article, le démonstratif et l'article, l'emploi des prépositions *à* ou *en*, ou la substitution de *aucun* à *nul*, il se prononce déjà nettement pour l'usage moderne. » En somme,

ainsi qu'il fallait s'y attendre, Montaigne relit son texte et le corrige sans se préoccuper de principes grammaticaux définis. Il n'est grammairien que par accident. C'est l'artiste habituellement qui corrige, comme l'a très bien montré M. Coppin. Mais j'irais dans cette voie plus loin encore que lui : quand Montaigne supprime *de* dans la phrase : « il n'y avait point de différence entre lui et son palefrenier », je ne crois pas qu'il ait aucune animosité contre l'article partitif ; il veut seulement, me semble-t-il, éviter la répétition du son *d*.

La partie la plus intéressante du travail est celle qui traite du vocabulaire. Regrettons que M. Coppin n'ait pas eu à sa disposition, pour entreprendre son investigation, l'excellent, le très précieux lexique de la langue du XVIe siècle que nous donne en ce moment M. Huguet. Regrettons qu'il n'ait pas eu même un dépouillement de la langue de Montaigne. Pour certains termes corrigés il aurait aimé, sans doute, à nous fournir des points de comparaison, à étudier l'usage de Montaigne dans les *Essais*. Quand il nous signale deux cas où *art* passe du genre féminin au genre masculin, et un cas où il est resté féminin, il serait bon d'indiquer que le féminin a été conservé dans beaucoup d'autres phrases. J'en connais une (t. II, p. 598, l. 14) où le mot est employé successivement au masculin et au féminin, et que Montaigne n'a point corrigée dans l'exemplaire de Bordeaux. De même si *espace* est corrigé de féminin en masculin dans le cas indiqué par M. Coppin, il est ailleurs, à la même date, employé au féminin : « elle me fut montrée *longue espace* avant que je l'eusse veu ». Même remarque pour *mensonge* qui, si après 1588 il devient une fois masculin de féminin qu'il était, demeure féminin dans beaucoup d'autres cas : « la mensonge », et figure au féminin dans une addition postérieure à 1588. Si *soupçon*, si *trafic* passent une fois chacun du masculin au féminin, je note d'autres cas où ils restent au masculin. *Disgracié*, *important*, *incurieusement*, etc., sont bien des néologisme employés après 1588, mais d'autres exemples des mêmes mots se rencontrent déjà dans les *Essais* avant cette date. Il est vrai que le mot *boutade* ne se se rencontre pas dans les *Essais* à ma connaissance avant l'édition de 1588, mais on aimerait à être informé, pour mesurer la place des néologismes chez Montaigne, que l'exemple allégué n'est pas unique : j'en connais au moins quatre en 1588 et après cette date.

M. Coppin ne saurait être rendu responsable de l'insuffisance de nos instruments de travail. Remercions-le plutôt de celui qu'il nous apporte.

P. Villey.

J. Plattard, **Supplément à l'Histoire Universelle d'Agrippa d'Aubigné**, publié pour la première fois pour la *Société de l'Histoire de France*. Paris, Champion, 1925. Un volume in-8° de XXVIII-319 pages.

Le vieux religionnaire s'est retiré à Genève. Son *Histoire Universelle* vient d'être brûlée. Il est suspect à tous : suspect aux catholiques naturellement, mais plus encore peut-être à son parti, qu'il tance vertement, en toute occasion. Indompté, il a fui « au désert » avec « la vérité » chassée de partout et proscrite comme lui-même. Avez-vous parfois laissé flotter votre rêverie sur ces dernières années du dernier huguenot des grandes guerres, sur cette sombre fin de vie qui a l'âpre majesté d'un dénouement d'épopée ? Avez-vous cherché à retrouver les sentiments que mâchonnait sa vieille âme tandis que de son manoir du Crest, il assistait, spectateur impuissant, à la débâcle d'un parti auquel il avait tout donné depuis son enfance, son épée de soldat, sa plume d'écrivain, son éloquence de diplomate, d'un parti qui le rejetait maintenant, après que, pour le servir, il avait accumulé sur sa propre tête tant de rancunes et de haines, et qu'il s'était fermé toutes les routes de France ?

Le feu roi Henri IV avait prudemment laissé dormir sa promesse aux Béarnais. Voici que Luynes s'avise de la mettre à exécution, de rendre au clergé catholique du Béarn les biens ecclésiastiques confisqués par Jeanne d'Albret au profit des protestants. Tout de suite c'est la guerre : l'Assemblée de La Rochelle commande de mettre en défense les places de sûreté, nomme des gouverneurs, lève des troupes. La guerre? Non : c'est la débandade du parti. Les chefs protestants sollicités, pour la plupart, ne cherchent qu'une excuse, un prétexte pour trahir « la cause de Dieu ». Dès le début, Bouillon à Sedan, Châtillon en Languedoc, Sully en Poitou refusent de prendre les armes. Le roi n'aura qu'à entrer en campagne : aussitôt le vieux du Plessis-Mornay, le pape des huguenots, lui ouvre Saumur; Loudun, Beaufort, Thouars, l'île Bouchart, Mauléon, Talmond, Fontenay-le-Comte, Saint-Maixent, toutes les places de sûreté imitent l'exemple de Saumur. Parabère livre Niort, et Brassac Châtellerault par haine de Rohan. Et, durant deux années, jusqu'à la paix signée en octobre 1622, on n'entendra parler que de traîtres qui ont vendu leurs coreligionnaires pour de l'argent, pour une charge, pour l'espérance d'une faveur royale. La défection de Boisse-Pardaillan entraîne d'un coup la reddition de toutes les places de la Dordogne. Celui-là, et Brassac, et bien d'autres, doublent leur trahison d'une apostasie, « ils accommodent leur conscience à la saison ». Le duc de la Force capitulera pour un état de maréchal de 200000 écus; Lesdiguières abjurera la réforme le propre jour où il recevra la dignité de connétable en payement. De son poste d'observation, le vieux partisan assiste, la rage au cœur, à toutes ces turpitudes. Il avait demandé qu'on lui confiât la défense de sa vieille place de Maillezais : il aurait su, lui, la mettre à l'abri ; mais on ne lui avait pas répondu, et Maillezais a été livré par Cressonnière. Il négocie avec Mansfeld pour faire venir d'Allemagne des troupes mercenaires au service des protestants, mais voici que Bouillon se met à la traverse de ses négociations, avec l'agrément de l'assemblée de La Rochelle. A qui veut, il offre son épée, toujours prête à quitter le croc, et « le reste de sa vieillesse ». Personne ne se soucie d'accepter.

C'est le récit par d'Aubigné de ces campagnes douloureuses que nous donne la publication de M. Plattard. Il était demeuré inédit jusqu'à ce jour parmi les manuscrits que la veuve de d'Aubigné remit en 1633 au pasteur Tronchin, et qui ont été depuis lors conservés dans la famille Tronchin, au château de Bessinges, près de Genève.

Je l'avoue, c'est surtout leur intérêt psychologique qui m'attache à la lecture de ces pages. L'âme déchirée et inflexible du vieux huguenot, l'âme du parti tout entier, voilà ce que j'y cherche avant tout, et la couleur morale d'une époque où se prépare l'unité du grand siècle. Le drame palpite ici sous l'objectivité aride des chiffres, des énumérations, des descriptions techniques de combats. Songez que d'Aubigné a écrit quelques années à peine après les événements, sans doute vers 1627, c'est-à-dire quand la guerre déjà avait recommencé, ressuscitant toutes les misères de 1621, dans les suprêmes convulsions où le parti devait périr définitivement. Est-ce le temps, ou bien est-ce le courage qui manquera à d'Aubigné pour écrire ce dernier acte de la tragédie? Toujours est-il qu'il arrêtera son récit en 1622. Sans doute nous avions déjà sur cette période son autobiographie et quelques lettres de sa main. Mais je suis de ceux dont la curiosité était attisée plutôt que satisfaite. Si d'Aubigné écrit, est-ce parce que des coreligionnaires, gens de piété, l'ont prié de mettre son gros « style ferré » au service de la cause? Est-ce pour défendre la mémoire des protestants accablés par la cruauté de leurs adversaires? Oui, sans doute : il faut que la postérité « apprenne de nos nouvelles par nos mains, à ce que notre justice et vertu ne soient étouffées comme il est advenu aux Albigeois, nos prédécesseurs ». « Ce livre, dit-il encore, va changer nos langueurs en fièvres chaudes, nos ruses en fureurs, nos renards et belettes en loups, quel-

ques-uns de nos moutons en lions, et le dédain avec lequel nous avons décrit les choses passées en horreur de déployer au vent tant de perfidies, de sang et d'inhumanités ». Pourtant je ne crois pas que cette raison-là soit la principale. Si d'Aubigné écrit, c'est encore, c'est surtout, parce que son âme éclate d'une « juste colère », beaucoup plus encore contre les siens que contre les ennemis. Qu'elle est donc savoureuse et prenante, la préface où il donne libre cours à cette colère contre un siècle dont « Dieu lui commande » d'écrire l'histoire et « duquel la porte et la face lui font horreur », qui prend tant de peines pour « criminaliser ce qui seul est droit et bon ». Les trois volumes déjà publiés s'arrêtaient à l'édit de Nantes, en 1598; et, certes, dans les dernières années de son récit, surtout depuis le saut périlleux d'Henri IV, son front avait rougi devant bien des pages honteuses pour son parti qu'il traçait pourtant d'une plume ferme. Que sera-ce aujourd'hui? Qui donc comprend encore ces mots jadis d'une puissance magique: « la cause de Dieu », « relever les enseignes d'Israël », « mourir pour la querelle des prédécesseurs »? Termes désuets désormais, parce que les sentiments traditionnels des huguenots sont morts, ensevelis dans le ridicule. Un dictionnaire nouveau est en usage parmi les gouverneurs des places de sûreté : ils disent « service du roi... obéissance parfaite... être bon Français, point brouillon, point turbulent, guéri des folles passions »; rien que des mots vides de sens pour le vieux partisan, des mots bons tout au plus à couvrir les lâchetés du cœur. « Le sentiment du devoir est vaincu par celui de la peur », voilà tout. A la grande transformation qui s'opère sous ses yeux, soyez assuré qu'il ne comprend rien; mais c'est peut être précisément pour ce motif que sa peinture rageuse est si attachante. « Ce que les autres disent que ces villes se résolurent à leur devoir par la fidélité qu'ils gardèrent au roi, on disait d'ailleurs, plus simplement et plus véritablement, que la faiblesse de leurs murailles ou de leurs cœurs les mena à la défection ou à la soumission, et que leurs gouverneurs et voisins, qui étaient ployés à telles choses, aimaient mieux vendre avec profit que défendre avec péril. »

Heureusement, il n'y a pas que des traîtres. Il y a la chapelière de Villebourbon qui, au siège de Montauban, gagna le titre de « capitainesse » en allant elle-même venger la mort de son mari, ainsi qu'elle l'avait promis. Il y a cette autre femme de Montauban qui, son bras ayant été arraché par une canonnade, « le mit en son giron et, de l'autre, retourna aux coups de pierre jusques à ce que les chirurgiens l'ôtassent pour la panser »; et cette autre encore qui, ayant reçu un coup de pique dans le ventre, pour avoir tué un sergent ennemi, s'en retournait en soutenant la pique de ses deux mains. Il y a les marins de La Rochelle qui, « battus de dix canons et de vingt mignonnes, à la portée du mousquet, se touchèrent à la main de se brûler plutôt que de se rendre », et ils tinrent parole. Il y a la noble réplique de Soubise, « instruit des vocables antiques et du procédé majestueux » : sommé de se rendre, il dit au hérault du roi « qu'il ne pouvait répondre qu'en soldat, »; puis « ne voulant pas que le dialogue fût plus long, alla travailler à ses affaires ». Il y a par-dessus tout cet admirable Rohan, un héros selon le cœur d'Agrippa d'Aubigné, celui-là, taillé sur le patron du siècle passé. De menus faits qu'on sent tout gonflés d'indignation ou d'admiration à grand peine contenue, voilà ce qui donne la vie à ce quatrième livre. D'Aubigné y demeure l'historien du détail pittoresque. On ne change pas sa manière à 75 ans. Avec quelle peine il se résout, dans le siège de Montauban, à laisser de côté les « ricochets de coups de canon et autres merveilles de ces foudres » qui font si bien dans le récit du pasteur Joly. Mais non : il sait ce que se doit à lui-même un historien de l'histoire universelle, que ces « curiosités ne sont permises qu'à ceux qui ne rendent compte que d'un siège particulier »; et il se fait violence.

Si le moraliste acquiert par cette publication un titre nouveau à notre gratitude, l'historien ne sort nullement diminué, bien au contraire, de l'étude très précise

des sources à laquelle M. Plattard à soumis cette partie de l'*Histoire Universelle*. Sur le manuscrit tout entier, copié par des secrétaires, d'Aubigné à écrit de sa plume : « Quand la vérité vous met le poignard à la gorge, il faut baiser sa main blanche quoique tachée de notre sang ». Il n'est point indigne de cette fière devise. Relation du *Mercure de France*, histoire particulière du siège de Montauban par le pasteur Joly, libelles publiés dans les deux camps, il a fait appel à tous les documents qu'il a pu atteindre ; surtout il a demandé des informations aux divers chefs connus de lui : Parc d'Archiat, qui joue un rôle important au siège de Saint-Jean-d'Angély ; Adde, son gendre, qui était à Montauban ; le comte de la Suze, dont il narre longuement les aventures en Dauphiné : il a obtenu d'eux, et d'autres sans doute, des lettres, des mémoires, des relations orales. Il s'est fait communiquer, et il a largement exploité, les mémoires encore inédits de Rohan. Mais il a tenu aussi à se renseigner auprès de chefs catholiques et à connaître leur point de vue : les mémoires du renégat Vignoles, qu'il avait si rudement malmené dans la *Confession de Sancy*, lui fournissent de nombreuses indications et des passages entiers. Et il semble bien s'efforcer de faire la critique de ses documents : M. Plattard observe que certaines fausses nouvelles qui avaient d'abord été accueillies par lui dans ses lettres privées, ne reparaissent pas dans l'histoire. La bonne foi de l'auteur est hors de doute, peut-être scrupuleuse, ce qui ne signifie pas, d'ailleurs, qu'on ne doive point le consulter avec circonspection.

L'édition est excellemment présentée et de tous points digne des travaux antérieurs de M. Plattard ; on appréciera son introduction substantielle et précise, son commentaire sobre et qui donne tous les rapprochements utiles.

P. Villey.

Ralph Coplestone Williams, **The merveilleux in the epic**. In-8° de 152 pages. Paris, Champion, 1925.

Le titre de cet ouvrage est trompeur. Il annonce une étude générale du merveilleux dans le poème épique. L'ouvrage ne contient guère qu'une revue des opinions émises par les théoriciens du poème épique en France de Ronsard à Chateaubriand sur le renouvellement du genre par l'emploi du merveilleux chrétien. Seul le premier chapitre, huit pages, est consacré à un rapide examen du merveilleux homérique, des allégories du Moyen Age, des interventions surnaturelles dans les œuvres de Dante, de l'Arioste, du Tasse, et des théories de la Renaissance italienne. Les chapitres suivants ont trait aux idées des poètes épiques français du xvie siècle sur le merveilleux chrétien, à la lutte qui se déroule au xviie siècle entre « les avocats du merveilleux chrétien » et « les partisans du merveilleux païen », aux théories du xviiie siècle jusqu'à Chateaubriand.

On a déjà souvent parlé du merveilleux chrétien. Peut-être a-t-on eu tort de poser la question sur ce terrain trop étroit. Lorsque Ronsard et le Tasse, pour ne citer que les plus connus, ont formé le projet de renouveler l'épopée ancienne, le choix du merveilleux qu'ils allaient employer dans leurs poèmes était subordonné au choix de leur sujet. Or, sur ce point, ils étaient en désaccord. Ronsard estimait qu'un poème épique, pour être accepté, doit traiter un sujet éloigné de la mémoire des hommes ; le Tasse, qu'il ne doit rapporter que des événements à la fois assez anciens pour ne pas être connus en détail, et assez modernes pour ne pas choquer par l'exposé de mœurs presque barbares. Le premier calque son sujet sur celui de Virgile ; le second crée l'épopée moderne. Le premier prend aux anciens leur mythologie ; le second lui substitue la religion chrétienne. La question du merveilleux chrétien ne devrait donc être exposée que comme une partie d'une question plus vaste, celle de l'épopée moderne.

Mais même si l'on accepte les limites données par M. Williams à son étude, il est impossible d'approuver sa méthode. Il aurait pu analyser la conception et les règles du merveilleux et suivre le sort de chaque idée à travers les discussions et les théories. Il aurait pu aussi bien, et peut-être mieux, suivre l'ordre chronologique et étudier à travers chaque siècle les progrès ou les reculs des diverses formes du merveilleux. Il a préféré prendre tour à tour les divers théoriciens et les vider l'un après l'autre de toutes leurs idées sur ce sujet. Je ne devrais pas dire tour à tour, car c'est supposer que M. Williams suit un ordre. Or nous voyons Coras mis après Perrault, de Marolles après Coras, Saint-Amant entre Bernard Lamy, dont les *Réflexions* sont de 1678 (et non pas de 1668), et le Laboureur, dont les poèmes sont de 1643 et 1664; Bouhours est rangé parmi les théoriciens du XVIIe siècle! La confusion et les répétitions sont parmi les plus graves défauts de cet ouvrage.

Je ne peux non plus accepter les partis pris de l'auteur en faveur de l'école des poètes épiques de 1650, contre les théories de Boileau. M. Williams les a hérités de Delaporte[1] et de Duchesne[2]. Mais je ne peux recommander leurs ouvrages comme des modèles de critique historique. Il est facile d'opposer Ronsard et Boileau, accouplés pour les besoins de la cause, à Chapelain et Desmarets, de faire des uns des hommes de progrès, imbus de rationalisme, de transformer les autres en ignorants néfastes, entichés d'antiquité. Mais l'histoire donne un démenti à ces simplifications. En réalité l'épopée, telle que l'ont conçue tous les théoriciens du XVIIe siècle, est à peu près dépourvue de toute poésie. Desmarets n'a pas pressenti Chateaubriand. Rien ne permet de croire qu'il ait entrevu ce qu'à peu près en même temps Milton réalisait Pour lui comme pour Boileau, le merveilleux c'est une machine, c'est-à-dire un procédé pour faire naître l'admiration. Le poème épique, dans l'ère classique, est bâti d'abord sur un sujet humain, dont la qualité essentielle est la vraisemblance. Le merveilleux y est introduit ensuite à titre d'ornement. C'est un ornement indispensable sans doute, mais ce n'est qu'un ornement. On discute sur la source de cet ornement. Faut-il l'emprunter au christianisme? Faut-il le demander au paganisme? Ou, plus largement, faut-il faire une épopée « classique »? Faut-il composer une épopée moderne? On ne discute pas sur sa nature.

C'est pour cela que le XVIIIe siècle a pu se demander si le merveilleux est essentiel à l'épopée. Elle était conçue sans lui. Et cela encore, l'auteur ne l'a pas vu.

Puis-je ajouter, pour en finir avec les plus grosses critiques, que M. Williams, emporté par le souci de tracer une courbe régulière, veut à tort que Desmarets ait triomphé de Boileau? Lorsque Desmarets intervint dans la querelle du merveilleux, la cause de l'épopée chrétienne était perdue. Les échecs retentissants de la *Pucelle*, d'*Alaric*, de *Saint-Louis*, de *Clovis*, etc., avaient découragé les imitateurs. Coras, le Laboureur sont déjà bien timides dans leurs préfaces. Après 1674 on trouve encore sans doute quelques poèmes épiques. Mais ils sont rares. La bibliographie même de M. Williams le montre facilement. L'épopée moderne meurt à travers tout le XVIIIe siècle. Et c'est une épopée toute différente que Chateaubriand tentera de faire vivre au début du siècle suivant.

Au reste, cet ouvrage a au moins le mérite de rassembler un grand nombre de documents. Duchesne et Delaporte ne s'étaient occupés que du XVIIe siècle. M. Williams a analysé beaucoup de traités ou préfaces du XVIIIe, qu'il est très utile de connaître pour prolonger et achever l'étude de cet intéressant sujet. Sur ce point son travail est neuf. Même sur le XVIIe siècle, il a complété

1. *Du merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV*, 1891.
2. *Histoire des poèmes épiques français du XVIIe siècle*, 1870.

les recherches de ses prédécesseurs. Son enquête était assez vaste pour nourrir un travail de grande valeur. Tel quel, il ne sera pas inutile.

René Bray.

Madame de La Fayette, Œuvres publiées d'après les texte originaux avec une introduction et des notices par Robert Lejeune. Paris, A la Cité des Livres, 1925, t. I.

Il convient d'abord de remercier M. Lejeune d'avoir bien voulu envoyer ce volume à la *Revue d'Histoire Littéraire*. L'édition est à tirage limité (1065 exemplaires). Elle fait partie de ces entreprises commerciales de plus en plus nombreuses qui, sous le couvert de la bibliophilie et de l'érudition, servent quelquefois l'érudition, peut-être la bibliophilie et assurément les profits commerciaux des éditeurs, et qui nous ont donné et nous donnent tant d'œuvres complètes, généralement en tirages limités, de Baudelaire à Jules Renard, en passant par Villiers de l'Isle-Adam, Verlaine et dix autres. *Aucun des volumes de ces éditions n'a jamais été envoyé à la Revue.* Quand le secrétaire les réclame pour un compte-rendu, on répond que l'édition est épuisée ou, le plus souvent, on ne répond pas. Le volume de M. Lejeune m'est une occasion excellente pour excuser la *Revue* de ne pas avoir parlé des dites éditions. Le moins qu'on puisse demander aux auteurs et éditeurs est de consentir à l'envoi d'un exemplaire. Leur réponse serait sans doute que la publicité de la *Revue* ne vaut pas le prix d'un de ces coûteux exemplaires. Au prix où est aujourd'hui la publicité, je crains qu'il n'y ait une autre raison ; j'en suis sûr pour certaines d'entre elles. C'est que ces éditions sont médiocres ou mauvaises. Les éditeurs préfèrent les écouler à des « bibliophiles » par des procédés commerciaux, en évitant qu'une revue compétente et qui ne fait pas de commerce ne dénonce leurs insuffisances. Respectons cette prudence.

M. Lejeune a eu plus de courage ; et il a eu grandement raison. Scientifiquement son premier volume est bon. Je ne pense pas qu'il ajoute quoi que ce soit à la biographie de Mme de La Fayette connue à la date où a paru son livre. Mais il a lu avec précision et discernement tout ce qu'on a publié sur elle d'essentiel. Sur *Zayde*, par contre, nous avons des renseignements intéressants et nouveaux concernant le milieu historique où Mme de La Fayette a placé son roman ; ce milieu n'est pas une pure fiction ; il correspond à ce que l'on croyait savoir de l'Espagne vers l'an 900 et dont Mme de La Fayette s'est certainement informée dans les livres de Garibay ou de Louis de Mayerne-Turquet. Nous avons un texte sûr établi sur la seconde édition de 1670 dont M. Lejeune a soigneusement vérifié les variantes légères sur cinq exemplaires.

Quelques regrets pourtant. Pourquoi avoir choisi la seconde édition et non la première. Parce qu'elle est la dernière publiée du vivant de Mme de La Fayette ? Mais Mme de La Fayette l'a-t-elle revisée ? La seule et unique variante semblant être une correction d'auteur est tout à fait insuffisante pour faire preuve ; des variantes plus importantes étant souvent le fait d'éditeurs. Dans le doute il fallait soit prendre pour édition de base la première, soit la confronter minutieusement avec la seconde. Rien n'indique que cette confrontation ait été faite. Chose plus grave, pour les fautes corrigées et les passages embarrassants, M. Lejeune nous indique sa méthode de correction ou de choix, mais il ne nous indique pas du tout où il choisit ou corrige. Ce ne sont, sans doute, que de menus détails. Mais puisqu'ils sont si peu nombreux, un appendice d'une ou deux pages n'aurait coûté ni peine ni dépense et il aurait donné satisfaction aux scrupuleux.

Après quoi, bien qu'érudit par profession, je louerais M. Lejeune de s'être affranchi de quelques scrupules. « Les cherche qui voudra », conclut-il, en parlant des allusions possibles de *Zayde* aux personnages et événements du

temps. Disons plutôt : « Qu'on ne nous en parle pas tant qu'on n'aura pas donné la preuve certaine de ces allusions ». En fait de sources et de rapprochements on nous a accablés et on nous accable de possibilités qu'on transforme en probabilités et de probabilités dont on fait des certitudes. Tout cela ne fait, le plus souvent, qu'encombrer l'histoire littéraire. Il ne faut retenir que ce qui est indiscutable ; pour tout le reste, il n'y a pas de degré du médiocre au pire.

Je répète à propos de cette édition ce que j'ai déjà dit à propos du livre de M. Ashton sur Mme de La Fayette. Il nous manque une étude (qui est difficile et longue) non pas sur quelques bons romans du XVIIe siècle, mais sur le roman du XVIIe siècle, sur ses formes moyennes et son évolution générale. Tant que nous ne l'aurons pas, nous ne pourrons pas savoir exactement ce que sont ces « règles de l'art » que Segrais se vante d'avoir fait observer avec exactitude à Mme de La Fayette dans la « disposition » de son roman. Nous ne saurons même pas dans quelle mesure Mme de La Fayette a ou aurait créé d'un seul coup le roman simple débarrassé des complications romanesques de l'intrigue.

Littérairement les introductions de M. Lejeune sont excellentes. On ne saurait parler avec un jugement plus fin et plus sûr de la vie de Mme de La Fayette, de son caractère, du caractère de son œuvre et de celui de *Zayde*. Pour les lecteurs qu'ennuie le fatras des gros livres et des discussions minutieuses on ne saurait résumer de façon plus alerte et plus vivante, plus spirituelle même, tout ce qui a été dit d'intéressant sur l'auteur et sur ses romans. Et l'on ne saurait trouver un guide plus sûr pour lire *Zayde* avec indulgence quand elle ennuie, avec intérêt quand elle est pénétrante et vivante. Vivante comme le comprenait ce que M. Lejeune appelle ingénieusement le « naturalisme intérieur » du XVIIe siècle classique, fort différent de la vie que le romantisme a donné aux passions... Mais je renvoie pour ces réflexions à celles de M. Lejeune, car on ne saurait dire mieux. Ajoutons seulement qu'il n'est pas le seul à goûter des parties de *Zayde*. M. Jacques de Lacretelle ne voyait-il pas, il n'y a guère, dans l'*Histoire d'Alphonse et de Bélasire*, un des tableaux les plus vrais et les plus dramatiques de la jalousie amoureuse?

D. Mornet.

J. Fransen, **Les Comédiens français en Hollande au XVIIe et au XVIIIe siècle**. Paris, librairie Honoré Champion, 1925. Un vol. in-8° de VI-478 pages, un frontispice, 33 planches (T. XXV de la *Bibliothèque de la Revue de Littérature comparée*).

Tous les lecteurs de cette Revue se sont familiarisés avec les travaux des Soulié, des H. Chardon, des Rigal sur les troupes du XVIIe siècle. Il conviendra désormais d'ajouter à leurs noms celui d'un chercheur hollandais, J. Fransen, qui a retrouvé les baux de l'Hôtel de Bourgogne, dont eux n'ont connu que l'inventaire[1]. Ses recherches, entièrement originales et fondées sur les documents d'archives les plus authentiques, s'apparentent aussi à celle d'Olivier sur *les Comédiens français dans les Cours d'Allemagne*, de Trautmann, sur les *Französische Schauspieler am bayrischen Hofe*, d'E. Nyström, *Den danske komedies oprindelse om Skuepladsen og Holberg* (Copenhague, 1918), mais surtout à celles de H. Liebrecht, *Histoire du Théâtre français à Bruxelles au XVIIe et au XVIIIe siècle*. Avec ce dernier l'apparentement est si étroit que l'on peut tenir les deux livres de Fransen et de Liebrecht pour complémentaires, et ceci apparaîtrait mieux encore si l'érudit belge s'était donné la peine, comme son confrère néerlandais, de nous donner un Index, où l'on aurait retrouvé la plupart des noms que l'on lit aussi dans le *Dictionnaire des Comédiens français* de Lyonnet.

1. Cf *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet-septembre 1927.

Triple rencontre, qui n'est point fortuite, et qui ne s'applique point à des comparses ou, comme l'on peut dire ici congrûment, à des doublures, mais à la plupart des grands premiers rôles, hommes et femmes, de la scène classique au XVIIe siècle. C'est tout juste s'il manque Molière, mais beaucoup de ceux de sa troupe y défilent devant nous. Qu'est-ce à dire ? si ce n'est que les théâtres français de Bruxelles et de La Haye, provisoires au XVIIe siècle, permanents après la diffusion de l'opéra, aux alentours de 1680, ont été les succursales des théâtres parisiens et ont abrité ces mêmes troupes de *roman comique* qu'ont si bien décrites Scarron et Gautier, composées des chevaliers errants de la batte, en quête de gloire, d'aventures et de fortune, trouvant plus souvent celles-là que celle-ci, et portant dans leur chariot leurs tapisseries, leurs décors, leurs falbalas, leurs oripeaux, qui les feront rois et reines aux chandelles. Voici l' « estat d'inventaire » de feu Gaetan de Romagnesy, en son vivant comédien français de Sa Majesté Britannique, à la succession duquel renonce sa femme, comédienne de la même troupe, le 26 octobre 1700 : vieux habits à boutons d'or faux, vieille perruque, paire de bas de soie vieille, le tout vendu 30 francs par le sieur Corbet pour faire les frais de l'enterrement. Tout est vieux, tout est faux de ces dépouilles matérielles, mais beaucoup est resté de cette parole emphatique et bruyante qui a fait vivre notre art classique sur les planches belges et hollandaises rassemblées à la hâte et pour un temps par des entrepreneurs inexpérimentés dans les jeux de paume de la Montagne Sainte-Elisabeth et du Fossé-aux-Loups à Bruxelles, dans ceux du Buitenhof ou de la Casuariestraat ou dans la Piquerie de Son Excellence à La Haye. Gravons désormais ces noms sur les tablettes de marbre de nos annales dramatiques à côté de ceux du Marais et de l'Hôtel de Bourgogne, du Petit Bourbon ou du Palais Royal, puisque les mêmes acteurs les ont emplis de leurs voix graves ou aiguës, émouvantes ou plaisantes et qu'ils y ont, pour reprendre et imiter l'expression du fin lettré Constantin Huygens, « parlé Corneille », vibré Racine et ri Molière.

Cela commence très tôt, dans l'âge préclassique, et tout de suite par un nom illustre, Valleran Le Comte, que l'on trouve à Leyde, en mai 1613, dans l'étrange compagnie sans doute, de son poète à gages Théophile, du futur poète dramatique Tristan L'Hermite[1] et peut-être du jeune Guez de Balzac. En 1618, un passeport signé par Maurice de Nassau, qu'on ne croirait pas intéressé à des choses aussi frivoles, le 17 avril, au moment où vraisemblablement le sieur du Perron, René Descartes, le rejoint pour se mettre à son école, atteste l'existence de « commediens françois estans en son service ». Se rendant en France, ils continueront à y porter le nom de Comédiens du Prince d'Orange, titre qui n'a pas été sans surprendre ceux qui l'ont lu dans nos Histoires littéraires à propos de la représentation de Nantes, en automne de la même année, ou de leur apparition intermittente à l'Hôtel de Bourgogne entre 1619 et 1629. En font partie Charles Le Noir, Charles Guérin, Guillaume Montdory, qui, entre 1622 et 1624, passe aux Comédiens du Roi.

On voudrait être aussi bien informé de la composition de la troupe des « Comédiens du Prince arrivés à propos de France » pour donner, en février 1638, aux noces du Sieur de Bréderode, un an après la première, « la Comédie du Cid », pour lequel tout La Haye eut les yeux de Chimène. Mais ce que l'on sait, c'est que Josias de Soulas, dit Floridor, se produisit aux Pays-Bas, et qu'il avait à ce point l'estime du grand tragique que Corneille le chargea de remettre à Constantin Huygens, à qui il dédia le *Menteur*, un exemplaire de sa *Médée*. Philandre, le Léandre, croit M. Chardon, du *Roman Comique*, y joua aussi vers 1649 et forma en 1655 la troupe des Comédiens de la Reine de Suède, ainsi nommés parce qu'ils avaient joué à

1. *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*, p. 247-254.

Bruxelles devant Christine et qu'ils n'eussent pas été bien vus à La Haye, s'ils avaient pris l'étiquette du prince enfant que le grand Pensionnaire cherchait à faire oublier. Aussi voit-on paraître après eux, au moment où Chappuzeau est encore là-bas et où Saint-Evremond y va venir, les Comédiens de Mademoiselle d'Orléans (1660-1668), dont le directeur est Abraham Mitallat, sieur de la Source, et une des vedettes, Dorimond, auteur du *Festin de Pierre*. Guillaume Marcoureau, dit Brécourt (ces êtres-là ont plusieurs noms et plusieurs âmes de rechange), dont Louis XIV disait qu'il ferait rire des pierres, en est également. Après la courte interruption que la guerre franco-hollandaise de 1672-1674 imposa à l'existence de la scène française aux Pays-Bas, on le trouve même à la tête d'une nouvelle troupe de Comédiens du Prince d'Orange (1681-1682), qu'il dut d'ailleurs quitter pour avoir trempé dans une tentative d'enlèvement contraire au droit des gens. Il passa la main à François du Mouriez, laquais, dit-on, de Molière.

Ce moment représente un tournant décisif à la fois dans l'histoire du théâtre belge et dans celle du théâtre néerlandais, et l'on verra à ceci, une fois de plus, combien l'un et l'autre sont dépendants de Paris. L'Opéra s'est fondé ici, comme chacun sait, en 1671, et, malgré les critiques de La Fontaine et de La Bruyère, y a rencontré l'avide faveur du public. Tant à Bruxelles qu'à La Haye et à Amsterdam, dès 1680, des théâtres d'opéra se fondent aussi, soutenus par des entrepreneurs de spectacles, qui ne sont pas toujours des hommes du métier et ont derrière eux des capitaux, mais qui sont obligés, le plus souvent, de s'adjoindre un directeur, chargé d'engager chanteurs, cantatrices, musiciens et machinistes. L'existence même des machines et des décors à changements à vue implique une certaine stabilité et dans la direction et dans le local. Le XVIIIe siècle sera, en Belgique comme en Hollande, l'époque des théâtres français permanents : Opéra d'Amsterdam, Académie de Musique de La Haye, Opéra du Buiksloot, près d'Amsterdam, fondé par Anthoyne des Brosses ; Opéra de la Casuariestraat, fondé par le sénateur hambourgeois Schott, avec le couple équivoque de Louis Desechaliers et Catherine Dudar, sa peu estimable épouse ; Opéra du Voorhout, enfin, avec Francisque et son commanditaire Lopès du Liz, qui se plaît à entretenir la scène et une ou plusieurs de celles qui en font l'ornement.

Cependant, la vogue de l'art lyrique, d'origine italienne, n'est pas l'arrêt de mort de la comédie française, qui reste cantonnée à la Casuariestraat. Le public de La Haye se divise en Voorhoutiens et Casuaristes, aux prises dans les salons, comme, chez nous, plus tard, Gluckistes et Piccinistes. Nicolas Huau, d'abord (1735-1750), les demoiselles Baptiste, mère et fille, ensuite, de 1761 à 1780, lui donnent même un singulier éclat. Une publication de F. Chevrier, *L'Observateur des Spectacles*, nous met au fait de leur répertoire, qui va de Voltaire à Beaumarchais et Sedaine, en passant par Diderot et Nivelle de la Chaussée, sans parler des grands classiques, Molière surtout, qui ne cesse de tenir l'affiche.

Cette histoire se termine par l'évocation de quelques grands noms qui annoncent la Révolution. Comme Mirabeau est mêlé à la politique de la Hollande, Collot d'Herbois et Fabre d'Eglantine sont associés à sa vie dramatique. L'un triomphe à La Haye, dans le tyran du *Guillaume Tell*, de Le Mierre, l'autre à Maestricht avant de jouer les grands premiers rôles sur une scène où les morts n'était plus feintes.

Il résulte donc de la remarquable thèse de Sorbonne de M. Fransen que, dans l'ordre du théâtre comme dans celui de la philologie et de la philosophie, la France a prêté à la Hollande, qui leur a fait accueil, les plus illustres protagonistes, et ceci souligne encore l'importance de ce pays en tant que territoire littéraire français[1].

GUSTAVE COHEN.

1. Voici quelques critiques de détails. Page II, ligne 5 : qu'aucuns (lire : que d'au-

Gustave Cohen, **Le séjour de Saint-Evremond en Hollande et l'entrée de Spinoza dans le champ de la pensée française.** Paris, Champion, 1926, in-8° (tiré à 100 exemplaires hors commerce).

Par cette étude, qui a paru dans la *Revue de Littérature comparée* (1925-1926), M. Gustave Cohen prélude au second volume de ses *Écrivains français en Hollande*. On y retrouve les qualités déjà admirées dans le premier volume : rigueur de la méthode, loyauté dans l'énoncé des problèmes, ingéniosité dans la recherche des faits et de leurs explications, élégance de l'expression : ajoutons-y, car c'est le lot des chercheurs qui le méritent, de très heureuses découvertes. Utilisant, corrigeant, interprétant avec rigueur des lettres de Saint-Évremond déjà connues (celles qu'avaient publiées Desmaizeaux au XVIIIe siècle et, de nos jours, MM. Melville Daniels et Chaponnière), en mettant au jour quelques-unes dans un appendice précieux, M. Cohen confirme ce qu'on savait déjà sur les débuts de l'exil de Saint-Évremond; il explique avec finesse et vraisemblance, par les modifications de la situation diplomatique, ses passages d'Angleterre en Hollande et de Hollande en Angleterre; il établit que le retour en Angleterre de 1670, qu'on avait cru définitif, d'après la *Vie* de Desmaizeaux, n'a été tel ni dans les intentions de Saint-Évremond (les lettres n° 3 et n° 4, publiées par M. Cohen, sont fort explicites), ni en fait, puisque des textes indiscutables signalent sa présence en Hollande, en janvier et en février 1672. Ainsi donc, en dépit de sa frayeur de la mer et du mal qu'il y ressentait, Saint-Évremond a fait au moins deux traversées de plus que celles qu'on connaissait. N'en avait-il pas fait d'autres encore ? (La lettre du 5 juillet 1668, publiée par M. Cohen, est pleine de souvenirs d'Angleterre qui semblent bien récents : remontent-ils déjà à près de trois ans ? Je vois là une petite difficulté.) Est-il besoin d'ajouter que, grâce à sa connaissance approfondie du milieu, le critique expose et discute avec maîtrise l'opinion de Saint-Evremond sur les diverses sociétés hollandaises dans lesquelles il a vécu? Signalons aussi l'art avec lequel M. Cohen suggère, rend probables des rapprochements qu'aucune preuve irréfutable n'établit : rencontre de Saint-Évremond et de Hortense des Jardins (p. 34); rapports avec les sociétés secrètes (p. 52); enfin relations de Saint-Évremond avec Spinoza. La seconde partie de l'étude de M. Cohen porte en effet sur cette très obscure question de la première diffusion du Spinozisme en France. J'avoue qu'en ce qui concerne Saint-Évremond les contacts sont bien fugaces : ces deux études intéressantes sont rattachées l'une à l'autre par un lien qui semble un peu factice, qui, du moins, est fragile.

Cette réserve faite, il faut reconnaître l'apport incontestable de M. Cohen; il établit que cette fameuse entrevue entre Condé et Spinoza, dont on a tant

cuns). P. 5, note 1, la phrase : « Un exemple... etc., » est défectueuse (dernière ligne des notes, après *deelingen*, ajouter : dans). P. 10, n. 1, pour *Chryséide et Arimant*, (citer l'édit. Lancaster). P. 24, n. 1 (on aurait voulu quelques détails sur cette troupe d'acteurs hollandais voyageant en France). P. 66, l. 17 : l'Orange [lire d'Orange (?)]. P. 70, deuxième alinéa : « Quelques mois : » (corriger « un an après »). P. 78, n. 4; 86, n. 4, (les typographes hollandais ont eu tort de substituer leur *ij* à notre *y*). P. 125, n. 2, la lettre de Saint-Evremond (cf. *Revue de Littérature comparée*, 1926, p. 32), n'est pas écrite, mais datée au crayon. P. 156. 4e l., jeux (lire : yeux). P. 222, neuvième ligne du bas : persuader à (lire : de). P. 227, n. 1, l. 1, van (lire : von). P 289, dernière ligne, acteur (lire : auteur). P. 385, l. 12, celui-ci (lire : celui-là); le passage est au reste peu clair. Dans les index onomastique et analytique, dont on ne saurait trop louer la présence, le départ n'est pas assez nettement fait entre les noms d'homme, de lieu et de thèmes. En ce qui touche ceux-ci, il manque plusieurs rubriques, par exemple « emplois », 179, 306, 327, 336-7, 364, 371 ; « lumière », 148, 293 ; construction de la scène... etc.

On aurait souhaité des titres courants et une table des représentations, mais la documentation graphique est de tout premier ordre et suppose de la part de l'auteur des sacrifices matériels dont la science doit lui rester reconnaissante.

parlé, a bien été souhaitée par Condé, qu'elle a été préparée sans doute par J.-B. Stouppe, officier suisse dans l'armée de Luxembourg, mais que les circonstances ont empêché qu'elle n'eût lieu; enfin il signale et commente la première analyse parue en français de la doctrine de Spinoza, celle qu'on trouve dans un livre de ce même Stouppe, *La Religion des Hollandais*, parue en 1673. On souhaiterait que M. Cohen eût éclairci davantage et précisé les traits de cet énigmatique et très louche personnage, J.-B. Stouppe, sur lequel plusieurs articles du *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, en 1882 et 1883, ont déjà apporté quelque lumière. Il eût fallu, je crois, insister davantage sur les conditions particulières dans lesquelles fut écrit ce pamphlet de propagande. Stouppe, pour des raisons politiques, voulait démontrer que le protestantisme des Hollandais n'était pas de bon teint : et voilà pourquoi il signale, avec tant de sectes, une doctrine qu'il présente comme condamnable. Reste à démontrer que Stouppe, comme M. Cohen le suggère, usant d'une méthode qui sera chère à Bayle, en jouant aux Hollandais ce bon tour d'insister sur un libertinage développé chez eux, et qu'ils ne condamnent pas assez, a satisfait en même temps au désir qu'il avait d'énoncer les principes de cette même doctrine qui le séduisait. Colerus a cru Stouppe hostile. On aimerait à savoir ce qu'en a pensé Jean Brun, dans sa réplique de 1675 : *La Véritable Religion des Hollandais*. Son développement sur Spinoza aurait heureusement complété l'étude de M. Cohen.

Voici encore quelques observations de détail :

P. 27. — L'interprétation que donne M. Fransen, lisant pour Mlle Sivert (peut-être Givert) Giffard, est ingénieuse. Cette dame, depuis 1662, tenait la maison de son frère William Temple. Je vois une objection : eût-il employé ce titre de « mademoiselle » pour désigner une « Lady » ?

P. 38. — Une phrase trop concise trahit la pensée de M. Cohen : « Sir William Temple, arrivé à La Haye le 28 août 1668... pour négocier avec de Witt cette fameuse triple alliance qu'il signe le 26 janvier ». Or, cette triple alliance, M. Cohen l'a dit lui-même (p. 35), est de *janvier 1668*. Voici le détail des voyages de Temple vers cette date : Venu de Bruxelles et Breda à La Haye, en 1667; il fait un court séjour en Angleterre de novembre 1667 à la fin de l'année. Il revient le 2 janvier 1668, négocie et signe le traité de la triple alliance; après, il va à Bruxelles, à Aix-la-Chapelle, retourne pour deux mois en Angleterre, et revient enfin, le 28 août 1668, comme ambassadeur extraordinaire du roi d'Angleterre.

P. 78. — Lire « Wetstein » au lieu de « Welstein ».

P. 91. — Deuxième ligne de la lettre publiée : au lieu de « genre » il faut sans doute lire « génie ».

P. 83. — Pourquoi M. Cohen pense-t-il que si Saint-Evremond n'a pas protesté contre le massacre de Jean de Witt, c'est « par désir de ne pas s'aliéner un prince plein d'avenir » ? S'il était alors fixé définitivement en Angleterre, quel besoin avait-il de ménager Guillaume ? L'indifférence de Saint-Évremond, qui n'était pas un tendre, s'explique d'elle-même, surtout lorsqu'il s'agit d'un de ces bourgeois hollandais qu'il méprisait un peu, même quand il vivait parmi eux, et qui lui semblent encore plus étrangers, quand il s'en est éloigné.

Ibid. — L'indignation de M. Cohen est louable, quand il reproche à Saint-Évremond de louer Guillaume III et ses victoires sur Louis XIV. Mais faut-il exiger de lui une vertu patriotique qui n'était pas dans les mœurs du temps ? On pourrait plutôt regretter qu'il n'eût pas ce loyalisme envers son souverain naturel, que Bayle reprochait à Jurieu de répudier. Mais ne doit-on pas avouer que cet exilé éternel avait de sérieuses raisons pour s'être détaché complètement de Louis XIV ?

GEORGES ASCOLI.

André Bellessort, **Essai sur Voltaire**. Paris, Perrin, 1925. Un volume petit in-8°.

C'est un très bon livre. Assurément M. Bellessort n'apporte point de matériaux nouveaux, ni même de discussions personnelles ou d'originales interprétations sur la vie, les œuvres et l'esprit de Voltaire. Mais ces dix conférences présentent un tableau artistement composé, singulièrement vivant, très nuancé, et très juste de ton; elles font bien connaître Voltaire, sans excès d'apologie, sans parti pris de satire. M. Bellessort tient à ne pas abandonner Voltaire à ceux qui se prétendent ou qu'on dit « voltairiens » : tous les Français peuvent et doivent le revendiquer; il peut donner à tous des leçons de langue et de goût. — Dans ce livre, aucun étalage d'érudition, mais une information très sûre. Non seulement M. Bellessort possède l'œuvre de Voltaire et s'y joue aisément; mais il a lu tout ce qui a été écrit d'essentiel à son propos. Il reconnaît avec bonne grâce ce qu'il doit à chacun; pourtant, alors qu'il rend hommage même à de modestes contributions, on s'étonne qu'il n'ait pas cru devoir dire tout ce que ceux qui étudient Voltaire doivent à M. Gustave Lanson, particulièrement à ce petit volume de deux cents pages, paru voici bientôt vingt ans, où il a renouvelé notre connaissance de Voltaire, et défini, avec clairvoyance et justice, ce qu'on doit penser de l'œuvre et de l'action voltairiennes. Me sera-t-il permis aussi de regretter que M. Bellessort n'ait pas employé son talent si distingué à nous camper quelques vives silhouettes de Voltaire aux divers âges? Du moins quelques portraits, bien choisis, qui illustrent son livre, nous aident à nous représenter l'homme lorsqu'il nous parle de son œuvre ou de son esprit. Sur l'esprit de Voltaire, il y a d'ailleurs quelques pages délicieuses (317-330); on en pourrait relever bien d'autres, et cent propos ingénieux ou profonds. Je n'en citerai qu'un, qui m'a particulièrement frappé : c'est le développement (p. 114) où M. Bellessort met en valeur « le tour romanesque et généreux de l'imagination théâtrale de Voltaire, qui contraste si fort avec sa vision pessimiste d'historien et l'âpre ironie de ses romans ». Notez qu'il est également sincère dans chacune de ses attitudes ! M. Bellessort a saisi là et marqué fortement l'une des plus caractéristiques parmi les contradictions intimes de cet esprit infiniment souple et varié. Et je dirai aussi les quelques points où les affirmations de M. Bellessort ne m'ont point paru incontestables.

P. 93. — Réagissant contre ceux qui, sur la foi des titres des tragédies voltairiennes, exagèrent l'influence de Voltaire et disent qu'il a « étendu la géographie dramatique », M. Bellessort va lui-même, à mon gré, un peu loin. Il n'y a point de psychologie poussée des peuples divers dans ces pièces, soit! mais on y indique pourtant quelques traits nationaux; et en plaçant l'action dans des lieux jusque-là ignorés, Voltaire, en une mesure, a favorisé les progrès de la couleur locale au théâtre, quand ce ne serait que par les costumes que réclamaient ces pièces.

P. 95. — Le reproche fait à Voltaire, et à Corneille du même coup, de n'avoir pas vu dans le sujet d'*Œdipe* sa grandeur symbolique : « l'homme en proie à une destinée incompréhensible, acharné à se connaître, et se crevant les yeux », pourrait, après tout, être fait à Sophocle lui-même ! Avant le romantisme et l'ibsenisme, qui aurait songé à cela?

P. 232. — Signalons une expression malheureuse : « Au sortir de ce tunnel d'horreur et de sottises que représente l'*Essai sur les Mœurs*, Voltaire respire en arrivant au *Siècle de Louis XIV* ». Ceci correspond bien à la présentation définitive des œuvres historiques, mais risque de laisser oublier que Voltaire a composé son *Louis XIV* avant d'aller s'enfoncer dans les siècles d'horreur.

P. 235. — Le grand mérite de l'historien est d'avoir « réagi contre l'injustice que les contemporains étaient en train de commettre à l'égard du grand roi ». Soit. Mais n'en faisons pas pourtant un précurseur de M. Louis Ber-

trand ! « La bataille que Voltaire gagna est toujours à recommencer ». En réalité, il n'a pas tant livré cette bataille-là que M. Bellessort veut le dire. Et n'oublions pas ce mot de Voltaire : « C'est encore plus d'un grand siècle que d'un grand roi que j'écris l'histoire ».

P. 336. — Sur le sens donné par Voltaire au mot *enthousiasme*, qu'il prend en mauvaise part, au lieu de lui donner sa vraie signification d'inspiration divine : « cette erreur est essentiellement voltairienne ». Non, c'est le sens que les philosophes ont généralement donné à ce mot et qu'ils ont emprunté à l'anglais[1]. On dit « enthousiasme », par euphémisme, pour ne pas dire « fanatisme ». Il n'y a là rien de spécifiquement voltairien.

P. 351. — J'aurais aussi des réserves à présenter sur la définition du déisme de Voltaire : « La croyance en un Être Suprême, mais qu'on traite plutôt en protégé qu'en protecteur » : elle me paraît ne point faire la part de ce que la croyance de Voltaire — tout intellectuelle qu'elle fût — avait conservé de sincère, d'ému, d'entraînant. L'universel ricaneur qui a si souvent raillé le Dieu des autres est toujours convaincu lorsqu'il parle du sien.

Georges Ascoli.

J.-J. Rousseau : La Nouvelle Héloïse. Édition historique et critique, publiée par Daniel Mornet. Paris, Hachette (Collection des Grands Écrivains de la France), 1925-1926. Quatre vol. in-8°.

Daniel Mornet, **La Pensée française au XVIIIe siècle.** Paris, Collection Armand Colin, 1926. Un vol. in-12 de 218 p.

Il n'y a pas de raison pour que la *Revue d'Histoire Littéraire* passe entièrement sous silence ces deux ouvrages. Mais il y a des raisons pour qu'elle n'en donne pas un véritable compte-rendu. Ils ont pour auteur le secrétaire de la *Revue*. Quelle que soit l'autorité et l'indépendance de celui qui en serait chargé, ses éloges pourraient paraître suspects et ses critiques trop indulgentes. Le mieux est que ce secrétaire signale lui-même l'existence de ces deux ouvrages et les décrive brièvement.

L'édition de la *Nouvelle Héloïse* s'efforce de répondre aux exigences des éditions critiques de ce genre et particulièrement de la *Collection des Grands Écrivains de la France* : recherche, par une étude bibliographique et critique du meilleur texte ; reproduction de ce texte ; reproduction des variantes quand elle est justifiée, soit d'après les éditions imprimées, soit d'après les manuscrits ; histoire de la composition et de la publication de l'œuvre. J'ai donné une grande importance à cette histoire, ce qui m'a amené à consacrer tout le premier volume à l'Introduction historique et critique. Un ouvrage qui a la valeur et surtout qui a eu l'exceptionnel retentissement de la *Nouvelle Héloïse* prend une sorte d'existence indépendante. J'ai donc tenté de faire l'histoire complète de cette existence : ses origines, non seulement dans la pensée de l'auteur, mais dans le milieu où elle va apparaître et prospérer et qu'elle va transformer. J'ai été ainsi amené à faire une histoire du genre romanesque en France de 1840 à 1880, non pas complète, mais dans ses rapports avec le roman de Rousseau ; et non pas limitée aux œuvres principales, mais étendue à l'ensemble des romans publiés vingt ans avant et vingt ans après l'*Héloïse*. Dans mes notes au texte de Rousseau je m'en suis tenu simplement à des éclaircissements historiques et philologiques en m'abstenant de toute appréciation esthétique, de tout commentaire personnel. J'ai signalé dans ma Chronique de la *Revue* (janvier-mars 1927) un article intéressant de M. A. Schinz où il discute un point de détail de mon Introduction, la date à

1. Cf. Shaftesbury, *Letters concerning enthusiasm.*

laquelle Rousseau a achevé la composition du roman. On choisira entre lui et moi en se souvenant que je signale les contradictions des textes et l'obscurité du problème.

La Pensée française au XVIIIe siècle prend sa place dans une collection qui est une œuvre de haute vulgarisation. Enfermé, d'ailleurs, dans les limites de cette collection, j'ai dû, pour ne pas dépasser 220 pages, résumer bien des choses et en passer d'autres sous silence. J'espère n'avoir rien négligé d'essentiel. J'ai essayé de donner du XVIIIe siècle une physionomie qui diffère parfois assez profondément de celle qu'on lui prête dans les études d'ensemble qui ont précédé la mienne. L'avenir dira si elle est plus vraie. J'ai utilisé, en très grand nombre, les recherches des autres sans lesquelles mon livre aurait été souvent impossible. Mais il est sorti aussi de recherches personnelles nombreuses, parues ou à paraître, ou faites à propos de mon enseignement et de l'ouvrage lui-même.

D. MORNET.

F. VÉZINET, **Autour de Voltaire**. Avec quelques inédits. Paris, Champion, 1925. Un vol. in-12 de VIII-143 p.

Deux de ces études : *Voltaire et son homme d'affaires à Ferney, — Rousseau ou Diderot*, sont connues de nos lecteurs puisqu'elles ont paru dans la *Revue d'Histoire Littéraire*. Notons cependant qu'elles ont été retouchées et augmentées. Deux des études nouvelles : *Simon Bigex et le père Adam, — Les Crassy et la générosité de Voltaire*, confirment l'étude sur Voltaire et son homme d'affaires : le caractère complexe de Voltaire, ardent, inlassable, chicanier, tour à tour tâtillon, injuste, égoïste ou généreux et dévoué. Les exemples étudiés par M. Vézinet ont le mérite d'être fondés non sur des racontars, mais sur les pièces directes les plus authentiques. Ils sont par surcroît pittoresques et racontés avec élégance et agrément. Bonne étude sur *l'Affaire du chevalier de La Barre et sa répercussion sur Voltaire*. Le titre plus exact, malgré son manque d'élégance, serait *La Répercussion sur Voltaire de l'affaire du chevalier de La Barre*. M. Vézinet s'est contenté de rassembler les textes où Voltaire parle de l'affaire et quelques textes contemporains. Rapprochements fort utiles et sobrement, judicieusement commentés. Il resterait à faire l'histoire précise, impartiale du procès et du rôle de Voltaire comme M. Galland l'a fait pour l'affaire Sirven. Les revisions qui ont été faites sont naïvement partiales. Mais ce serait une vaste entreprise. L'article de M. Vézinet en serait un chapitre bien conduit. Étude non moins judicieuse sur la paternité de la thèse soutenue par Rousseau dans son *Discours sur les sciences et les arts*. M. Vézinet a pris la peine de réunir et de discuter méthodiquement les textes qui attribuent plus ou moins formellement à Diderot l'idée première du paradoxe. Il montre, avec une logique ingénieuse, qu'aucun de ces textes ne peut faire foi. La question a d'ailleurs beaucoup perdu de son importance depuis que les travaux de M. Chinard, de M. Atkinson et d'autres ont montré que le paradoxe était partout dans les esprits avant 1750. Le morceau central du *Discours*, la prosopopée de Fabricius, a été lue, nous dit Rousseau, à Vincennes le jour même où il s'est entretenu avec Diderot de son projet de concourir. M. Vézinet prouve que Rousseau n'a pas dû mentir. Mais, s'il a menti, l'idée de la prosopopée n'appartient peut-être pas à Diderot. M. H. Lion a montré dans cette *Revue* qu'elle vient peut-être du marquis d'Argens.

Tout le volume témoigne d'une érudition solide, nette, élégante.

D. MORNET.

FRANCIS DE CRUE, correspondant de l'Institut de France, professeur à l'Université de Genève, **L'ami de Rousseau et de Necker, Paul Moultou à Paris**

en 1778, avec un portrait et deux fac-similé hors texte. Paris, Librairie Honoré Champion, 1926, in-8° de 192 p.

En 1778, le ministre Paul Moultou fut, pendant plusieurs semaines (de mai à juillet), l'hôte de son amie d'enfance Mme Necker. M. de Crue a eu entre les mains ses lettres conservées par ses descendants, et qui font revivre le Paris d'alors, particulièrement le « salon » de Mme Necker. Il en a tiré la matière d'un ouvrage fort agréable qui est presque une biographie de Moultou. On y trouvera des renseignements curieux sur une époque qui a vu mourir presque simultanément Voltaire et Rousseau, à quelques pas de Moultou, si l'on peut dire, qui les avait connus tous les deux. Avec le second, il venait d'avoir une entrevue mémorable (en mai 1778), au cours de laquelle lui avaient été remis divers manuscrits précieux, entre autres celui des *Confessions*. Sur l'histoire de la publication de cet ouvrage dont le soin avait été expressément confié par l'auteur à Moultou, l'ouvrage de M. de Crue sera consulté avec fruit et peut-être donnera envie de retourner aux pièces mêmes. Un index dans lequel auraient figuré tous les grands noms de l'époque, en aurait rendu le maniement plus facile.

ALEXIS FRANÇOIS.

L'Ile Saint-Pierre ou l'Ile Rousseau, un opuscule de SIGISMOND WAGNER et des Extraits des *Lettres*, des *Confessions*, des *Rêveries* publiés avec introduction et des notes par PIERRE KOHLER, professeur à l'École Polytechnique fédérale ; ouvrage orné de 14 hors-texte dont 2 en couleurs. A Lausanne, aux Éditions Spes, s. d. (1926), petit in-8° de 122 p.

M. P. Kohler avait identifié dans un précédent opuscule l'auteur de ce charmant « guide » publié en allemand en 1795, en français vers 1815, et qui dut une grande partie de son succès aux images peintes et gravées par König et Lafond. Le patricien bernois Wagner avait recueilli, lors d'un séjour fait en 1791, les lointains souvenirs déjà quelque peu légendaires de la famille du « receveur ». Dans son excellent commentaire qui fait en quelque mesure suite à mon *Jean-Jacques et Leurs Excellences* (cf. *Rev. Hist. Litt.*, 1926, p. 122), M. Kohler remet au point, d'après les documents d'archives, les diverses circonstances du séjour et de l'expulsion de Rousseau. Gracieuse publication fort bien illustrée et que n'alourdit pas l'érudition précise autant qu'aimable de l'éditeur.

ALEXIS FRANÇOIS.

Y.-Z. DUBOSQ, **Le Livre français et son commerce en Hollande de 1750 à 1780**. (D'après des documents inédits). Amsterdam, H.-J. Paris, 1925.

Thèse de doctorat de l'Université d'Amsterdam établie en grande partie sur des documents inédits nombreux et importants (tirés de la bibliothèque de l'Association pour favoriser les intérêts de la Librairie). La première partie (Situation de la librairie en Hollande au XVIIIe siècle) intéresse l'histoire littéraire de la Hollande. Les deuxième et troisième parties (Le Livre français en Hollande de 1750 à 1780 ; Le commerce du Livre français en Hollande de 1750 à 1780) sont surtout des études de littérature comparée, et je laisse, selon notre habitude, à la *Revue de Littérature comparée* le soin de dire le vif intérêt de l'ouvrage. Mais on y trouve de nombreux renseignements concernant notre histoire littéraire proprement dite, et je dois signaler leur importance. Renseignements de la meilleure qualité et tels qu'il nous en faudrait beaucoup pour établir avec certitude une histoire de l'opinion littéraire et de la diffusion des

idées philosophiques, puisque ce sont des renseignements commerciaux : textes, contrats, chiffres, bénéfices. Ils complètent fort heureusement, sur certains points, la thèse de M. J.-P. Belin sur *Le commerce des livres prohibés*. Notons, par exemple, que Marmontel vend à Lacombe, en 1777, une édition des *Incas* 30 000 livres. Multiplions par trois à quatre pour avoir la valeur en argent d'avant-guerre, par cinq pour la valeur actuelle, cela fait au bas mot 500000 francs. Long et important paragraphe qui nous fait l'histoire tout à fait inconnue jusqu'ici du supplément à l'*Encyclopédie* publié par une association en partie hollandaise et qui sera le chapitre le plus précis d'une histoire (qui n'est pas faite) de la diffusion et de l'influence de l'*Encyclopédie*. A propos des impressions de leurs œuvres en Hollande, utiles renseignements sur les éditions des œuvres de Voltaire, J.-J. Rousseau,... etc. Je contesterais ce que M. Dubosq appelle le succès « foudroyant » (en France) du *Contrat Social*. Je n'ai aucune preuve d'un pareil succès. Les documents mêmes de M. Dubosq le contredisent. La première édition de la *Nouvelle Héloïse* est tirée, en 1761, à 4000 exemplaires. En 1763, Rousseau, auteur de l'*Héloïse* et de l'*Émile*, était bien plus célèbre qu'en 1761. Duchesne ne commande pourtant à Rey que 500 exmplaires in-8° et 1000 in-12 en ajoutant que c'est plus qu'il n'en pourra jamais consommer. Le chapitre « Commerce de la Hollande avec la France » apporte toutes sortes de précisions curieuses à ce qu'avait dit M. Belin. Il montre à la fois les sévérités légales qui s'offraient à l'entrée et à la diffusion des livres prohibés et l'aisance avec laquelle on les tournait avec la complicité des agents de la surveillance et des plus hauts fontionnaires du royaume, y compris M. de S..., probablement de Sartine, directeur de la librairie de 1763 à 1772.

L'ouvrage est composé avec beaucoup de clarté et écrit dans un style net. C'est une thèse excellente.

D. Mornet.

D. Inklaar, **François-Thomas de Baculard d'Arnaud. Ses imitateurs en Hollande et dans d'autres pays.** S'Gravenhage et Paris, Champion, 1925. Un vol. in-8° de xi-426 p. [Comprendre *B. d'Arnaud en France, et ses imitateurs*, etc.]

L'ouvrage a de grands mérites. Il est établi sur des recherches extrêmement étendues et conduites avec une méthode très judicieuse. Deux parties. La première est l'étude de la vie et des œuvres et de la réputation de Baculard en France. Sur certains points elle n'apprendra rien d'essentiel, après le mémoire de Bertran de la Villehervé, aux historiens bien informés. Elle est cependant originale et curieuse parfois. Les théories de Baculard, importantes par leur influence, sont résumées avec précision et le résumé sera fort utile chaque fois que l'on abordera l'étude du genre sombre et du drame. Il y a des indications intéressantes sur l'influence que les œuvres d'Young ont exercée sur Baculard, sur la conception singulière que Baculard et les dessinateurs avaient du costume et du décor « chevaleresque »,... etc. J'ignorais que la réédition des *Époux malheureux* de 1783 fût complétée par une cinquième et une sixième partie dont M. Inklaar a bien montré l'intérêt. Surtout l'étude de l'influence de Baculard est en grande partie neuve. Les témoignages allégués ne sont pas complets (dans une pareille étude on ne l'est jamais). Je signale, par exemple, que l'édition de 1781 des *Trois siècles de la littérature* de Sabatier de Castres modifie assez profondément l'article *Baculard d'Arnaud* de la première édition, en supprimant toutes les réserves et grossissant les éloges,... etc. Mais les textes sont nombreux et largement suffisants pour démontrer le singulier prestige d'un homme médiocre, mais qui répondait aux aspirations de son temps.

Je ne chicanerais M. Inklaar, pour cette première partie, que sur un point

qui me semble important. M. Inklaar conteste, ingénieusement, certains passages des études où j'ai signalé l'influence de Rousseau sur d'Arnaud. M. Mornet, dit-il, a tort de faire de d'Arnaud un « disciple » de Rousseau. Je n'ai jamais, je crois, prononcé le mot de disciple. L'eussé-je prononcé que ce mot n'aurait pas voulu dire que, partout, et en tout d'Arnaud pensait comme Rousseau Il n'est pas, d'ailleurs, à une contradiction près. Et ces contradictions sont plus apparentes que réelles. D'Arnaud affirme que Rousseau se trompe en croyant l'homme naturellement bon. Mais le même d'Arnaud croit aussi, obstinément, que le principe de toute morale, de tout bonheur, de toute paix sociale est la « sensibilité ». Dès qu'on y réfléchit on se rend compte qu'une pareille conviction implique la croyance à la bonté foncière du cœur humain. J'ai donc voulu dire simplement que, sur bien des points, d'Arnaud pensait et sentait comme Rousseau; et que ce n'était pas une coïncidence puisque Rousseau est l'auteur que d'Arnaud nomme le plus souvent et avec le plus d'éloges. J'avoue pourtant que, dans ces études (dont la dernière date de 1912), j'ai été trop loin et que M. Inklaar a raison dans une certaine mesure. Ce qui semble être du Rousseau vient parfois, ou peut-être, de l'abbé Prévost. J'ai été dupe d'une illusion. Étudiant Rousseau j'ai été tenté de dire : ceci ressemble à Rousseau, donc c'est du Rousseau, sans me dire suffisamment que si A ressemble à B, c'est peut-être parce que tous les deux ressemblent à C.

Seulement M. Inklaar me semble être tombé, lui aussi, dans la même illusion et assez gravement, parce qu'il est Hollandais et parce qu'il ne peut pas connaître très exactement le milieu où vit Baculard. Assez souvent, il étudie comme originales des tendances, des attitudes littéraires qui sont des banalités à l'époque où Baculard les reflète. Par là même il tombe dans le sophisme qu'il a discerné dans mes études. Il attribue à une influence, à une imitation de Baculard ce qui n'est qu'un lieu commun des contemporains. Baculard et ses soi-disant imitateurs puisent en réalité dans un fond qui est à tous et n'est à personne. Baculard traduit les *Lamentations de Jérémie,* « odes sacrées »; il faudrait étudier le retour *littéraire* à la Bible dès le début du XVIIIe siècle. Baculard a une belle théorie sur les merveilles d'une éducation et d'une politique qui sauraient convaincre chacun qu'il a le droit de chercher son plaisir, mais que ce plaisir est lié à l'intérêt général. C'est la doctrine de presque tous les Encyclopédistes. Le titre d'un des chapitres de Inklaar est « V. — *Loin de la société* ». Mais ce rêve est le plus commun de tous les rêves, avant même J.-J. Rousseau. Je renvoie aux études de M. Chinard sur le rêve exotique, que M. Inklaar ne cite pas. L'histoire du mariage La Bédoyère, des *Époux malheureux,* après Baculard, inspire des romanciers et dramaturges. Imitent-ils Baculard? Ne se contentent-ils pas d'imiter l'aventure réelle, extrêmement connue par la publication des mémoires d'avocats, des comptes-rendus du procès. L'histoire des amours du comte de Comminge se retrouve, plus ou moins transposée, dans un certain nombre d'œuvres postérieures au drame de Baculard. Mais Baculard n'était que l'imitateur du roman de Mme de Tencin. Ce roman avait été réédité en 1754, 1765, 1786,... etc., etc. Rien n'oblige à croire, souvent, que telle œuvre s'inspire de Baculard et non de Mme de Tencin. Il faut être extrêmement prudent dans l'étude de ces influences et ne rien affirmer aussi longtemps que X... ne déclare pas qu'il a imité Z... ou ne trahit pas son imitation par une ou même plusieurs de ces ressemblances qu'il est tout à fait impossible (s'il y en a une) ou très difficile (s'il y en a plusieurs) d'attribuer à une coïncidence.

D'ailleurs beaucoup des témoignages réunis par M. Inklaar subsistent si on leur applique cette méthode. Il est incontestable que Baculard a été très lu, très admiré, très imité. Ce succès est un épisode très significatif de l'histoire de nos goûts et de nos mœurs. La démonstration aurait été plus convaincante

si M. Inklaar nous avait donné une bibliographie des éditions françaises de Baculard, bibliographie qu'il n'a pas même ébauchée; c'est pourtant un des documents les plus sûrs pour mesurer une influence.

La deuxième partie du livre étudie l'influence de Baculard en Hollande, Angleterre, Suède, Allemagne, Espagne, Italie. Cette partie me semble remarquable et son intérêt est capital. Je n'ai pas qualité pour dire si elle est complète et la *Revue* laisse d'ailleurs à son amie la *Revue de Littérature comparée* le soin de faire connaître les études de littérature comparée. Mais il me semble bien que les recherches de M. Inklaar ont été très vastes, très judicieuses, très curieuses, et elles aboutissent à des conséquences importantes qui dépassent singulièrement le pauvre hère qui inspire la thèse. Baculard n'est qu'un niais, ou un naïf, ou un rhéteur. Et pourtant il a eu une célébrité européenne. C'est un spectacle qui mérite réflexion. On répète volontiers, en France et même en Europe, que, dans notre romantisme français, tout est anglais, ou allemand, ou scandinave, et que c'est une grande pitié. Mais c'est le plus complet peut-être de nos préromantiques et en même temps le plus sot qui sert de modèle à nos modèles anglais, allemands et « nordiques ». Nous ne nous contentons pas de prendre des leçons de romantisme, nous en donnons. C'est un thème pour de sérieuses méditations.

L'érudition de M. Inklaar, pour la partie française de son livre, est soigneuse autant qu'étendue. Il était pourtant inévitable qu'il commît un certain nombre de ces menues erreurs auxquelles pas mal de Français, même scrupuleux, n'échappent pas. Par exemple, dans la *Bibliographie*, p. 402, corriger de Brunetière = Brunetière; de Chevrier = Chevrier; Clément : *Cinq années littéraires* — *Satires* = Clément de Genève, *Cinq années...*; Clément de Dijon : *Satires*; Coquelin de Chaussepierre = Coqueley de Chaussepierre,... etc., etc.

D. Mornet.

John Garber Palache, **Gautier and the Romantics**, 186 pages. New-York, Viking Press, 1926.

Baudelaire, **Prose and Poetry**, translated by Arthur Symons. ix-280 pages. New-York, Boni, 1926.

P. Mansell Jones. **Émile Verhaeren**, *A study in the Development of his Art and Ideas*. ix-246 pages. New-York, Oxford University Press, American Branch, 1926.

On cultive beaucoup la littérature française aux États-Unis, et ses amis — si on met à part les savants de profession — se répartissent en deux groupes : les consciemment ignorants et qui se laissent guider par le prestige des grands noms (et osons-nous dire que ce sont souvent les plus sages?) : Balzac, Hugo, Dumas, Flaubert, Maupassant, A. France, etc.; et ceux que nous appellerons les dilettantes curieux, qui jouissent de nos écrivains et veulent les *étudier*; étrangers, ils sentent qu'ils n'ont pas les connaissances nécessaires pour comprendre, et ils s'efforcent d'acquérir celles-ci; ils sont fascinés par cette vie intellectuelle qui semble accaparer l'attention en France, à peu près comme les sports ou la vie des affaires accaparent l'attention en Amérique.

Justement, coup sur coup, viennent de paraître trois de ces livres, où des auteurs qui ne sont point, à notre connaissance, des savants de profession, ont accordé à des écrivains français une attention sincère et consciencieuse.

L'auteur de la première, J.-J. Palache, avait publié déjà *Four Novelists of the Old Regime*, ce qui montre qu'il n'est pas un novice dans le domaine de l'histoire littéraire. On définirait assez bien son dernier volume : « un livre qui n'est pas écrit ». On y trouve une érudition tout à fait respectable (tirée des documents intéressants consignés dans une bibliographie qui suit le texte), mais présentée un peu au hasard de la rédaction. C'est le genre de la causerie,

plutôt que le genre de l'étude qui viserait à souligner tel ou tel trait du phénomène littéraire; le pittoresque est plutôt accentué. Il est amusant plutôt qu'instructif, par exemple, d'apprendre que Gautier, après avoir lu les *Contes fantastiques* d'Hoffmann, « expliquait qu'il avait la sensation d'avoir bu dix bouteilles de champagne » (p. 31); ou que « Balzac, comme Hugo et comme Dumas, n'appréciait pas le tabac » (p. 53); ou encore que Gautier « assista à l'enterrement de Gérard de Nerval, la tête et le cou enveloppés dans un châle jaune » (p. 52); etc. Il y a, d'autre part, certains truismes effarants : « Il y a une influence évidente de Rabelais dans les *Contes drôlatiques* de Balzac » (p. 27); ou bien : « Les romantiques mirent à profit une grande variété d'influences étrangères » (p. 28); ou encore : « Les événements racontés dans le *Capitaine Fracasse* ne sont pas historiques » (p. 87). Enfin on rencontre des affirmations déconcertantes, ainsi « le roman de Schlegel, *Lucinde*, fut la première forme définitive [*first definite form*] par laquelle s'exprima le romantisme » (p. 30). Et pourtant, quand on a tourné la dernière page du livre, on a une impression assez vivante de cette période de la littérature française qui vit le crépuscule du romantisme et l'aube du réalisme, de cette période qui ne connut pas les grandes mêlées de la *Bataille d'Hernani* ou du *Roman expérimental*, mais qui fut pleine de vives escarmouches où ferraillaient, à côté de Gautier, les Baudelaire, les Flaubert et les Goncourt.

Le volume d'Arthur Symons se rapporte à la même période. Déjà connu comme traducteur de Catulle et de Verlaine, l'auteur se mesure aujourd'hui à Baudelaire. Louons-le plutôt de n'avoir pas tenté une nouvelle définition du génie de Baudelaire; il l'avait appelé « l'ermite du Bordel » [avec B majuscule !] — c'était suffisant. Du reste, que peut-on ajouter après la célèbre *Préface* de Gautier, l'*Essai* de Bourget, et les pages de Brunetière dans l'*Évolution de la Poésie lyrique* — qui présentent si bien les trois attitudes que l'on peut prendre vis-à-vis de Baudelaire. [On ne voit pas que même le subtil Paul Valery ait ajouté beaucoup dans son « Introduction » à la nouvelle édition des *Fleurs du Mal* publiée par Payot, 1921 : « Il y a dans les meilleurs vers de Baudelaire une combinaison de chair et d'esprit, un mélange de solennité, de chaleur et d'amertume, d'éternité et d'intimité, une alliance rarissime de la volonté avec l'harmonie, qui les distingue nettement des vers romantiques, comme il les distingue nettement des vers parnassiens. » Où est l'originalité ?]

Le travail de M. Symons est inspiré par une pensée généreuse — celle d'offrir en quelque sorte un Baudelaire aux nations de langue anglaise, — et on doit hésiter à s'abandonner à la critique. Les *Petits Poèmes en prose* et les *Paradis artificiels* sont d'ailleurs assez bien réussis en traduction, et le lecteur anglais y trouvera assez d'atmosphère. On ne saurait être aussi affirmatif en parlant des *Fleurs du Mal*; le sens ou le rythme sont parfois gravement compromis.

Voici, par exemple, la première strophe des *Chats* :

> Les amoureux fervents et les savants austères
> Aiment également, dans leur mûre saison,
> Les chats puissants et doux, orgueil de la maison,
> Qui comme eux sont frileux et comme eux sédentaires.

Elle est traduite ainsi :

> *The wise men love the cats for their perversity,*
> *They love them passionately in their sensuel seasons;*
> *Sweet, subtle cats, so traitorous in their treasons*
> *That, as they, shiver in their dire adversity.*

Retraduit en français littéralement, cela donne cette chose à la fois plate et inexacte :

> Les sages aiment les chats pour leur perversité,
> Ils les aiment passionnément dans leurs saisons sensuelles;

Doux, subtils chats, si traîtres dans leurs trahisons
Que, comme eux, ils frissonnent dans leur sévère adversité.

Quant au rythme parfois manqué, citons seulement le refrain des *Litanies de Satan*. La sensation de la funèbre monotonie du sextuple iambe :

O Satan, prends pitié de ma longue misère !

est lamentablement absent de cette reddition :

O Satan, have pity of my intense misery!

Il y a, dans le volume de P. Mansell Jones, une étude tout à fait sérieuse du cas de Verhaeren. L'auteur part — bien naturellement — du fait que « l'originalité la plus évidente et une grande part de l'importance de Verhaeren sont dues à son élargissement de l'inspiration poétique en faisant disparaître les frontières maintenues entre l'art et l'industrie, et accueillant comme des thèmes poétiques de premier ordre et d'un lyrisme audacieux, toutes les manifestations de la vie d'aujourd'hui » (XIV-XV); Verhaeren a produit une « épopée de la modernité ». Il a eu raison, écrivant pour un public américain qui n'est pas toujours très sensible aux nuances, de consacrer quelques pages à dissocier Verhaeren d'avec Nietzsche, et de montrer sa parenté plus étroite avec Whitman. Il a également souligné la dette que Verhaeren se reconnaissait envers Victor Hugo — et ceci aussi n'était pas hors de propos, spécialement en Amérique, où le snobisme présent consiste à dénigrer V. Hugo. (Voir, p. ex. : Babbitt et ses disciples ; ou Hugh-A. Smith, *Modern French Drama* (1925); voir surtout Giese, *V. Hugo, the Man and the Poet,* 1926)[1].

Relevons comme particulièrement excellent son premier chapitre *Renaissance belge*, où il fait l'historique du renouveau qui s'affirma depuis 1881, après cinquante ans de remarquable médiocrité, chez un peuple qui avait produit des hommes de génie aux siècles passés. Il prend en quelque sorte comme devise à ces pages la fière déclaration d'Eekhoud : « Malgré les civilisateurs, les moralistes et les utilitaires, j'exalte mon terroir, ma race, mon sang, jusque dans leurs ombres, leurs tares et leurs vices... J'aime la façon dont l'homme se manifeste, se cambre et s'encadre ici » (p. 34).

Passant ensuite à Verhaeren en particulier, l'auteur a exposé très clairement la première manifestation de ce génie véhément dans *Les Flamandes* (1883), comment cette explosion fut suivie d'une éclipse douloureuse (due au doute de soi-même), mais pendant laquelle Verhaeren couvait le grand élan des années de joyeuse production ; et comment ensuite encore, Verhaeren ne se trouva vraiment tout à fait qu'après avoir fortement erré : la civilisation moderne lui apparut d'abord sous son aspect sordide (*Campagnes hallucinées*, 1893); puis, graduellement, il en comprit les côtés intéressants et admirables (*Villes tentaculaires*, 1895) ; enfin ce fut la fascination devant l'œuvre de l'homme domptant les *Forces tumultueuses* (1902)... et devant le grand monstre de fer, la locomotive, roulant avec un bruit de tonnerre au travers des prairies paisibles d'autrefois, et traçant

Un sillage nouveau vers la vieille beauté.

La mise en présence de la conception Ruskinienne et la conception Verhaerenienne du progrès matériel indiquée au dernier chapitre (p. 213-214) est fort intéressante, et mériterait d'être reprise et travaillée à fond.

Ceci dit, il paraît que, malgré les mérites très réels du livre de M. Jones,

1. On ne voit pas bien, toutefois, ce que M. Jones veut dire, quand, après avoir écrit : « Hugo avait déjà montré cette sympathie pour les masses, cette foi naïve dans le progrès de la machine comme un moyen de rendre meilleur leur sort, qui reviennent dans les visions du réaliste flamand », il ajoute que ce même V. Hugo « craignait [*dreaded*] les développements récents de la science » (XVII).

l'étude de Zweig (traduite et publiée au *Mercure de France* en 1910) demeurera probablement jusqu'à nouvel ordre la plus satisfaisante. Il est vrai que le Verhaeren de la Grande Guerre n'y est point représenté encore ; mais il n'est pas moins vrai que Verhaeren avait donné, en somme, toute sa mesure avant 1914.

ALBERT SCHINZ.

WILLIAM F. GIESE, **Victor Hugo, the Man and the Poet**. New-York, Lincoln Mac Veagh, The Dial Press, 1926, in-8° de VII-315 pages.

L'Amérique pensante est en ce moment en proie à une furie iconoclaste. Le trop fameux H.-L. Mencken, par des attaques, — le plus souvent, du reste, d'une banalité sans nom — contre tout ce qui est coutume et tradition, triomphe sur toute la ligne avec son *American Mercury*. Il ne faut pas s'en émouvoir; c'est une mode; et — sauf en ce qui concerne les sports — les modes passent avec une rapidité déconcertante, dans le domaine des choses de l'esprit comme dans celui des choses de la vie pratique.

Cette mode nous intéresse cependant pour autant que la critique littéraire n'y échappe pas. C'est ainsi qu'un professeur de l'Université Harvard doit à une Rousseauphobie extraordinaire une fort enviable réputation; et il entraîne à sa suite toute une génération de disciples à qui il ne manque que le talent pour égaler le maître. Un autre, des bords du Pacifique celui-là, vient de lancer un éreintement consciencieux et implacable d'Anatole France (*Degeneration of a great artist*), — si implacable, que même ces Américains qui pourtant avaient fait fête à *Anatole France en pantoufles*, n'ont pu le prendre qu'à moitié au sérieux. Un troisième, du Middle West cette fois, sollicite aujourd'hui l'attention du public littéraire par une démolition tout simplement féroce de Victor Hugo. On se croirait revenu à 1885, lorsque les Lemaître, les Faguet et leurs émules exécutaient le colosse qui, en descendant dans la tombe, venait enfin de faire place à d'autres au soleil de la littérature. Il y a cependant une différence : tandis que les Lemaître et les Faguet mettaient au service de leur cause — que, du reste, ils renièrent avec ensemble en 1902 — maestria et esprit, M. Giese, le dernier venu de ces pourfendeurs du génie, a mis au service de sa mauvaise humeur une de ces patientes érudition qu'on désigne, avec une pointe d'ironie parfois, d' « allemandes ». Vingt ans ont été consommés, nous dit-on, à cette tâche vraiment absurde d'arracher Victor Hugo de son piédestal.

M. Giese ramasse, avec une touchante sollicitude, tous les vieux clichés ayant déjà servi cent fois à d'autres qui avaient estimé, comme lui, que trouver en faute de grands hommes constitue en soi une supériorité : *esprit plébéien*, *mentalité bourgeoise*, *philosophie banale*, *manque de goût*..., etc., etc., toute la gamme. Il n'y avait rien à inventer, et, de fait, M. Giese n'invente rien. Il accumule simplement des citations (qui prouvent de façon bien contestable souvent ce qu'il prétend) ; il délaie, il souligne, il répète, il écume dans ses 315 pages serrées d'in-8°.

Sa connaissance de Victor Hugo est réelle; comme il s'en sert avec un parti pris non dissimulé pour établir une thèse, c'est la thèse qu'il faut considérer. Or, ce qui frappe avant tout dans ce livre d'érudition, c'est un manque de sens historique qui est véritablement stupéfiant. M. Giese ne s'avise même pas que Victor Hugo a écrit, comme c'était naturel et normal, pour la génération où il vivait. Et tantôt il veut le juger, ce poète romantique, selon les critères classiques, — refusant ainsi implicitement et absurdement droit d'existence au romantisme ; tantôt il parle comme si Victor Hugo eût dû écrire pour satisfaire notre goût du XXe siècle — par quoi, d'ailleurs, entendez bien le goût personnel d'un professeur de littérature dans une université du Middle West américain. Ce sur quoi, en effet, M. Gieste insiste le plus, c'est le *manque de goût* de Victor Hugo, c'est-à-dire qu'il s'appuie sur le plus intangible des cri-

tères ; et nous dirons que justement cette insistance finit par mettre, en quelque sorte, mal à l'aise le lecteur. A-t-on affaire à un fanatique pur et simple, ou à un homme de sens rassis ? Car, enfin, est-il possible, se demande-t-on, de prononcer des jugements si arrêtés sur des considérations si subjectives ? La circonstance atténuante qu'on puisse accorder à M. Giese lorsqu'il réduit ainsi tout son critère au goût personnel, c'est qu'il vit dans un pays où cela n'étonne personne (ce qui est dû, peut-être, à la grande part que joue l'esprit féminin dans le monde littéraire américain). Si, d'ailleurs, on insiste pour chercher à son réquisitoire quelque principe directeur, on le trouve emprunté à son maître, M. Babbitt (Voir épigraphe du livre) : Victor Hugo est un « barbare », car il a « associé l'infini avec le concret » [*associated the infinite with the measurable*], et parce qu'il n'a pas compris que « l'élément de la forme, et le contrôle [*curb*] que celui-ci impose à l'imagination n'est pas externe et artificiel, mais provient du plus profond [*from the very depths*] ». On ne peut s'empêcher de sourire en pensant que c'est au nom de formules si vagues et si magnifiques que M. Giese accuse Victor Hugo d'être bombastique. Peut être ne connaît-il pas la similitude de la paille et de la poutre... Mais si ! M. Giese doit connaître son évangile, car un autre de ses grands chevaux de bataille, c'est le paganisme de Victor Hugo, « l'élément sensuel qui domine dans les dispositions du poète français », auquel il oppose, dans des pages étonnantes (131 *et circa*), les poètes puritains anglais, les « kindred utterances of our chaste English poets » (p. 131 *et circa*). Vrai l'élément d'érudition réelle, sinon rationnelle (qui, nous le répétons, existe chez notre critique), nous aurait fait penser qu'au moins on nous épargnerait cette chanson-là — car tout ceci sent franchement un peu l'hypocrisie ; ou, sinon, trahit une étroitesse d'esprit qui n'est plus de saison chez un savant du XXe siècle. Faut-il avoir l'esprit chagrin pour dénoncer comme « inacceptable » en qualifiant d'air à danser (*dancing tune*) ces quatre vers innocents (p. 133) :

Les femmes sont sur la terre
Pour tout idéaliser ;
L'univers est un mystère
Que commente leur baiser.

Mais aussi bien M. Giese fait flèche de tout bois. Est-il besoin de dire qu'il exploite avec une joie mal dissimulée les errements amoureux de Victor Hugo l'homme, — faisant ainsi tout de même l'honneur à sa victime de la considérer comme, en puissance au moins, au-dessus des faiblesses humaines ; — et qu'avec ce principe : « Nous avons le droit de demander qu'un vraiment grand poète soit lui-même un vrai poème », il raye des auteurs à lire, à bien peu d'exception près, les grands poètes de tous les temps et de tous les pays ?

Est-il besoin de dire encore que s'il faut choisir entre l'opinion de M. Renouvier et celle de M. Giese sur la valeur de V. Hugo philosophe [« Comment pouvons-nous accepter comme un penseur un poète au sujet duquel on peut dire avec la plus parfaite assurance qu'il n'y a pas un seul sujet d'intérêt profondément humain à propos duquel il n'a pas exprimé le plus palpable et le plus formidable non sens ? »], nous ferons plutôt confiance au philosophe éminent respecté du monde entier qu'à un professeur chagrin de l'Université du Wisconsin ?

On a le droit de s'étonner de livres pareils et de l'état d'esprit de ceux qui les écrivent. Pourquoi, si M. Giese méprise tant Victor Hugo, s'en occupe-t-il avec tant d'assiduité ? N'est-il pas libre, peut-être, de choisir un objet d'étude moins détestable ? En tout cas, puisqu'il reproche tant à Victor Hugo son manque de tenue classique, il aurait pu, avant de mettre la main à la plume, relire son Boileau ; il y aurait trouvé ces mots, à l'adresse des critiques étudiant les chefs-d'œuvre que la postérité a consacrés : « Que si vous ne

voyez point les beautés de leurs écrits, il ne faut pas conclure qu'elles n'y sont point, mais que vous êtes aveugle et que vous n'avez point de goût. Le gros des hommes, à la longue, ne se trompe point sur les ouvrages de l'esprit... » (*VIIe Réflexion sur Longin.*)

ALBERT SCHINZ.

Œuvres complètes d'Alfred de Vigny. — *Stello. La deuxième consultation du Docteur-Noir. Scènes du désert.* Notes et éclaircissements de M. FERNAND BALDENSPERGER. Un volume in-8° de 455 pages. Paris, Conard, 1925.

M. Baldensperger poursuit avec une activité qui mérite notre reconnaissance sa belle et savante édition des *Œuvres complètes* d'Alfred de Vigny[1]. Le présent volume rassemble ce qui restait à publier, après *Cinq-Mars* et *Servitude et Grandeur militaires*, de la partie narrative de ces œuvres : *Stello*, première consultation du Docteur-Noir ; — la deuxième consultation, entendez *Daphné*, — et les *Scènes du désert*, autrement dit les fragments de l'*Alméh* parus en 1831 dans la *Revue des Deux Mondes*. *Daphné* et l'*Alméh* sont imprimés en petit texte et comme en appendice à *Stello*. Ce n'est pas qu'on ait voulu traiter avec moins d'honneur des œuvres dont une est assurément de premier ordre. Mais la nécessité de ne pas grossir démesurément le volume, celle de ménager des droits légitimes, ont imposé cette manière de faire. Les mêmes raisons, sans doute, ont empêché de reproduire les précieux fragments donnés par M. Fernand Gregh à la suite de son édition de *Daphné* (Paris, Delagrave, 1913). Mais M. Baldensperger, selon sa coutume, nous apporte assez de documents nouveaux et inédits, pour compenser l'absence de ceux-là, que le lecteur pourra, d'ailleurs, facilement retrouver dans l'édition de M. Gregh.

Pour *Stello*, comme pour *Daphné*, il a pu consulter les manuscrits originaux. Il n'a pas manqué d'y recueillir un bon nombre de notes et de variantes intéressantes. Le texte de *Daphné*, tel qu'il le publie, présente d'assez nombreuses différences avec celui de l'édition Gregh, imprimé, comme on sait, sur une copie, et sur une copie exécutée, semble-t-il, avant la dernière revision par l'auteur. Il y a là matière à une comparaison assez curieuse, dont M. Baldensperger fournit les principaux éléments. Si l'on avait à faire une édition proprement critique, on pourrait la pousser dans le détail. On pourrait même discuter certaines leçons qui, pour être autorisées soit par le manuscrit, soit par la copie, soit par les deux à la fois, n'en paraissent pas moins contestables. Ainsi, page 274, dans le passage où Stello compare le Docteur-Noir à un marteau : « Vous rebondissez, chassé par moi comme une enclume gémissante », il faut lire : « comme *par* une enclume gémissante » ; la même comparaison est reprise, pages 278 et 294, en termes qui ne laissent pas le moindre doute. — Page 281, « Plaisanterie sanglante », dit l'éternel Contempteur du hasard !... » il paraît désirable de remettre le point d'exclamation à sa place, après « plaisanterie sanglante », à moins qu'on n'adopte la ponctuation, pourtant difficile, de l'édition Gregh : « Plaisanterie sanglante — dit l'éternel contempteur — du hasard !... ». — Page 296 : « Nous montâmes tous sur la terrasse d'où nous découvrîmes toute la ville couchée à nos pieds dans l'ombre ; à l'orient, les sables ; à l'occident, la ligne bleue de la mer et, devant nous, se détachait sur la plaine, comme une île chargée de palmes, de cèdres, de cyprès et de lauriers, la retraite de Daphné où j'étais attendu. » Le mouvement naturel de la phrase fait attendre *se détachant*, que donne, du reste, la copie. — Page 314 : « Prenant Paul par la main, je le forçais de me suivre ». L'emploi correct des temps demande *je le forçai*. — Page 328 : « Les prestiges

1. Il n'a pas été rendu compte des précédents volumes parce que la *Revue* n'avait pas pu les obtenir de l'éditeur. — N. D. L. R.

merveilleux des cultes, qui sont excellents pour soulever de terre les âmes vulgaires, ont cela de fatal aux plus grandes âmes qu'elles les emportent trop haut. » Lisez : « qu'*ils* les emportent », bien que la même leçon soit fournie par l'édition Gregh. — Page 331 : « Après que Libanius lui eût dit qui j'étais... » Il faut évidemment ici « lui *eut* dit ».

Conformément au plan général de son édition, M. Baldensperger, dans les « Notes et éclaircissements » qui terminent le volume, apporte, sur l'origine, les sources, le sens des trois ouvrages que ce volume contient, les renseignements les plus abondants, les plus circonstanciés et les plus sûrs, empruntés qu'ils sont, dans la plupart des cas, aux papiers mêmes du poète. Il me permettra, en ce qui concerce l'*Alméh*, d'ajouter aux indications si utiles qu'il donne une référence au livre de Vivant Denon, *Voyage dans la Basse et Haute Egypte*, Paris, 1802. C'est là que Vigny a pris les détails sur le costume des femmes fellahs et sur les colosses de Thèbes, détails que sa mémoire imperturbablement fidèle lui a représentés quand il s'est agi d'écrire le début de la *Colère de Samson*. Dans la partie du Commentaire intitulée « Jugements et opinions », il convient, page 450, de rétablir le nom d'un critique de Stello, F. Colincamp, transformé en *Clincamp* par une excusable faute d'impression, d'autant plus excusable même qu'elle est pour ainsi dire unique dans un ouvrage d'une exécution typographique parfaite. C'est un mérite qui n'est nullement à dédaigner et qui achève de faire de cette édition, à la fois si exacte et si riche, le meilleur instrument de travail dont nous disposions pour l'étude d'Alfred de Vigny.

EDMOND ESTÈVE.

Villiers de l'Isle-Adam, auteur dramatique. Étude critique, par RODOLPHE PALGEN. Paris, Champion, 1925. 1 vol. in-8° de 93 pages.

Tandis que M. von der Meulen étudiait l'un des aspects généraux, le plus important d'ailleurs de l'œuvre de Villiers, M. Palgen a voulu approfondir uniquement l'un des genres dans lesquels s'est exercé le grand écrivain, le genre dramatique.

M. Palgen nous explique lui-même, dans son introduction, la genèse de son ouvrage. « Tenté par l'éclat de certaines pages de prose », il a voulu connaître l'œuvre tout entier de Villiers de l'Isle-Adam. Mais cette lecture, loin de fortifier son admiration, l'a ébranlée. Il est passé « bien vite et bien malgré lui de l'enthousiasme irréfléchi du début à une admiration pleine de réserves ». Il a senti « l'impérieuse nécessité de se rendre compte, d'analyser les effets troubles, de reconnaître la substance de ces caractères équivoques ».

Pourquoi a-t-il entrepris de scruter particulièrement l'œuvre dramatique de Villiers? Il aurait pu se contenter de la raison tout extérieure que cette partie de la production de l'auteur, différente du reste quant à la forme et régie par des lois spéciales, peut s'en séparer facilement et former un tout autonome. Il en met en avant une autre : « C'est, dit-il, dans les œuvres les moins réussies qu'on saisit le mieux la physionomie littéraire d'un écrivain ». Sans doute, dans une introduction, cette proposition a un peu l'air d'une pétition de principe, mais, en somme, on ne peut nier qu'elle ne soit juste et capable de conduire à des conclusions intéressantes.

Il est regrettable que ces conclusions se trouvent aventurées par le fait que M. Palgen n'a pas fait porter son examen sur l'œuvre dramatique entière de Villiers. Il a laissé de côté sa première pièce : *Morgane*, et son avant-dernière : *Le Nouveau-Monde*. Sans doute, il le reconnaît lui-même dans un avant-propos dont la modestie le recommande : « L'auteur... a dû se contenter d'une documentation dont il est le premier à reconnaître l'insuffisance ». Sans doute aussi on aperçoit bien les raisons de cette lacune : les deux

pièces négligées sont devenues difficiles à trouver : *Morgane*, en particulier, n'ayant jamais été mise dans le commerce par Villiers et n'ayant pas eu par conséquent d'autre édition que celle de Chamuel en 1895. L'omission n'en est pas moins regrettable : d'abord, parce que, dans une production scénique aussi peu abondante que celle de Villiers, laisser de côté deux pièces en cinq actes constitue une lacune considérable ; ensuite pour cette raison que les deux drames négligés se trouvent précisément être les plus directement écrits pour le théâtre et, partant, les plus scéniques. M. Palgen, en ne les examinant pas, a donc fait un tort grave à son étude, et cela est d'autant plus regrettable qu'avec un peu plus de patience il les eût certainement trouvés.

M. Palgen passe en revue, dans l'ordre chronologique, *Elen*, *la Révolte*, *l'Évasion*, *Axel*. Il étudie ces pièces principalement du point de vue technique de l'art dramatique. Il analyse les caractères, approfondit les situations, contrôle et discute l'enchaînement des faits. Il trouve que les caractères sont irréels, que les situations ne s'enchaînent pas rigoureusement les unes aux autres, qu'il n'y a pas d'action à proprement parler, mais bien plutôt suite de tableaux, que l'auteur intervient à chaque instant pour donner raison ou tort à l'un ou l'autre de ses personnages ; bref, que Villiers de l'Isle-Adam n'avait rien de ce qu'il fallait pour faire un homme de théâtre et qu'il s'est complètement méconnu en usant aussi souvent de la forme dramatique.

Certes, c'est là un jugement sans tendresse ; mais, enfin, il faut bien y souscrire : les analyses de M. Palgen sont serrées et ses déductions rigoureuses. Il convient seulement de tempérer la rigueur de son jugement en s'appuyant sur les deux pièces qu'il n'a pas connues et qui sont justement les plus scéniques de Villiers. Il faut marquer aussi de l'exagération dans la critique des caractères. Le Commandeur, dans *Axel*, par exemple, est autre chose que « le principe matérialiste ». C'est un personnage bien vivant et parfaitement nuancé. Enfin, faire une critique serrée d'*Axel* du point de vue strictement dramatique, c'était un peu enfoncer une porte ouverte. Si Villiers eut jamais la scène en vue en écrivant *Axel*, il y renonça vite. La première version (1872) portait déjà le sous-titre de *Tragédie*, ce qui n'indique pas des préoccupations très actuelles ; la deuxième (Jeune-France, 1885-1886) porte celui de *Poème dramatique*, commenté par une note parfaitement explicite : « Est-il nécessaire de dire, ici, que cet ouvrage, malgré la forme dialoguée et les termes scéniques, n'a jamais été conçu ni écrit pour le théâtre ?... *Axel* est une sorte de poème dramatique, rien de plus ». (J.-F., février 1886). La troisième version (Quantin, 1889) ne porte plus aucun sous-titre, mais il est visible que Villiers s'écarte de plus en plus de la forme théâtrale pure, et, d'ailleurs, il déclara lui-même formellement qu'il ne voulait pas qu'*Axel* fût joué. Dans ces conditions, on est peut-être mal venu de reprocher à un auteur de n'avoir pas atteint ce qu'il n'a pas cherché.

Mais si Villiers, suivant M. Palgen, n'avait aucune aptitude pour le théâtre, quelle était donc la véritable nature de son talent? C'était un poète lyrique « qui, dans une prose souvent parfaite, a chanté l'angoisse de l'âme humaine enchaînée dans la matière et sa foi indestructible en un règne final de l'esprit pur » (p. 61). Ceci encore est très juste. Mais on aimerait, pour l'équilibre de l'ouvrage, que cette dernière partie fût plus développée. M. Palgen aurait ainsi échappé à cette juste critique qu'il se fait à lui-même, en terminant : « Sans le vouloir, — nous tenons à protester de notre entière bonne foi, — nous en sommes arrivés à faire presque œuvre de pamphlétaire ou plutôt d'iconoclaste » (p. 91).

M. Palgen n'a pas entendu, d'ailleurs, se borner à l'examen purement technique des drames de Villiers. Il a aussi cherché les sources auxquelles l'auteur a pu puiser tant pour les caractères que pour les situations. Il aboutit à cette conclusion qui pourra étonner plusieurs lecteurs de Villiers : « Villiers manque d'imagination ; ou bien, si on trouve ce jugement trop sévère, disons

que son imagination ne se nourrit guère d'observations personnelles, mais plutôt de réminiscences littéraires » (p. 3-4).

Cette sentence s'appuie sur un grand nombre de rapprochements. Les plus nombreux et les plus intéressants sont les rapprochements avec V. Hugo. Ils établissent une influence continuelle et presque oppressive de l'auteur des *Misérables*, de *Torquemada* et des *Burgraves* sur celui de l'*Evasion* et d'*Axel*. Encore la liste n'est-elle pas complète. Si M. Palgen avait examiné *Morgane*, il eût pu y ajouter encore.

D'autres rapprochements sont plus contestables. M. Palgen semble craindre d'ennuyer son lecteur en entrant dans trop de détails, oubliant qu'en de telles matières il ne suffit pas d'*affirmer*, il faut *prouver* et que, pour cela, les confrontations de textes et les comparaisons de dates sont indispensables. Ainsi, en dépit de ses affirmations, M. Palgen n'a pas fait faire un pas à la question de l'influence de Wagner sur Villiers. Il ne suffit pas non plus d'établir des ressemblances de faits ou d'expressions ; il faut s'assurer s'il y a eu une influence possible. Prenons des exemples. M. Palgen met en évidence un certain nombre de points communs entre le *Torquemada* de V. Hugo et la première partie d'*Axel*. Or, celle-ci a été publiée en 1872 et *Torquemada* en 1882 seulement. Comment la première œuvre a-t-elle pu être influencée par la deuxième ? Sans doute la réponse est facile. Si *Torquemada* n'a paru qu'en 1882, il était terminé dès 1867 et Villiers, qui fréquentait assidûment le salon de V. Hugo, a pu l'entendre lire en totalité ou en partie. Encore eût-il fallu indiquer cette possibilité. Mais il y a pis. M. Palgen a remarqué plusieurs ressemblances entre *Axel* et le *Zo'har* de Catulle Mendès. Il n'a point de faiblesse pour Villiers, mais il est plein de considération pour la fécondité et les gros tirages de celui que tant de gens encore s'obstinent à présenter comme le meilleur ami de Villiers. Aussi n'hésite-t-il pas : c'est Villiers qui a plagié Mendès. Il n'y a qu'un malheur : c'est qu'*Axel* est de 1872 et *Zo'har* de 1886 !

M. Palgen fera donc bien, dans sa prochaine étude, de prendre plus de souci des dates et de s'en tenir aux rapprochements vraiment concluants. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, qu'il n'y ait dans son livre de très bonnes pages que tous les curieux de Villiers liront avec plaisir et profit.

E. Drougard.

Jean Vicaire. **Bibliographie de Gabriel Vicaire**, d'après les notes recueillies par Georges Vicaire, in-8° de 312 pages. Paris, Giraud-Badin, 1925.

Georges Vicaire, dont tous les bibliophiles connaissent le *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle*, avait réuni les éléments d'une bibliographie de son cousin, le poète Gabriel Vicaire, semblable à celle qu'il avait établie pour J.-M. de Hérédia. C'est ce travail de son père que M. Jean Vicaire a repris et terminé. On trouvera dans ce livre, minutieusement classés, décrits, présentés sous tous leurs états, tout près de 350 pièces, recueils, plaquettes, études, sans compter les fragments d'anthologies et les adaptations musicales. On y trouvera aussi le répertoire des principaux écrits sur Gabriel Vicaire et son œuvre : cette partie de la bibliographie ne comprend pas moins de 400 numéros, et cela suffit à mesurer l'importance et la valeur d'un poète trop négligé aujourd'hui. Peut-être dira-t-on que ce copieux inventaire est un peu disproportionné avec le souvenir que nous a laissé le poète des *Émaux bressans* et que de plus grands écrivains attendent encore un hommage analogue. Mais outre que l'œuvre de Vicaire n'est pas médiocre, il a tenu personnellement une grande place dans l'histoire des lettres françaises dans la période un peu confuse, mais si intéressante, du symbolisme. *Les Déliquescences d'Adoré Floupette* appartiennent, comme *la Guzla*, *Clara*

Gazul ou même *Les Chansons de Bilitis*, à cette catégorie des mystifications littéraires qui ne sont pas seulement des jeux d'esprit, mais des témoignages pleins de sens. Pourtant, dans quelques-unes des plus récentes Histoires de la littérature française, le nom de Gabriel Vicaire est tout à fait oublié. Mais l'instinct des bibliophiles est ici plus juste que celui des historiens et des critiques. Regardez quelques-uns des prix de vente qu'atteignent les bons tirages des *Émaux* ou des *Déliquescences* et comparez avec... qui vous voudrez. Pour les bibliophiles, précisément, M. Jean Vicaire a ajouté à son livre un très expressif portrait-charge du poète par lui-même et une poésie, entièrement inédite, *Mon nez*, qui est le plus spirituel commentaire de ce portrait.

ÉDOUARD MAYNIAL.

Bibliographie Alsacienne. Revue critique des Publications concernant l'Alsace, t. I (1918-1921), in-8°. Strasbourg, Istra, 1922. XI-362 pages; T. II (1921-1924). Paris, Les Belles-Lettres, 1926. In-8°, XII-460 pages.

Dans la préface du t. I de cette *Bibliographie Alsacienne*, M. Albert Grenier, animateur et fondateur de cette collection des *Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, qui fait honneur à la très jeune et très vieille Université française du Rhin, manifeste, avec une modestie peut-être excessive, son intention de se modeler sur la *Bibliographie Lorraine* que publie, depuis 1909, M. Parisot. Dans l'un et dans l'autre cas, il s'agit d'une bibliographie critique, donc volontairement incomplète, comportant un choix et une analyse, mais embrassant toutes les sciences morales et politiques, comme on disait jadis.

Du point de vue qui nous intéresse ici, nous avons surtout à nous arrêter au chapitre IX de la deuxième partie du tome II : Histoire littéraire; publications de langue française, dû à la plume de notre collègue H. Tronchon et qui est un modèle du genre. On s'en rendra compte par la seule nomenclature des paragraphes : I. Poésie; II. Théâtre; III. Légendes; IV. Nouvelles et romans; V. Le chapitre des souvenirs; VI. Vie de l'Alsace et des villes d'Alsace; VII. Quelques « gens de l'Intérieur » et l'Alsace; VIII. L'Alsace et l'Extérieur; IX. Problèmes alsaciens; X. La langue française en Alsace; XI. La Pensée de la délivrance.

On regrettera seulement que l'auteur n'ait pas cru devoir comprendre dans son exposé les articles ou livres parus en Alsace sur des auteurs français ou des thèmes de littérature française. Les curiosités et les prédilections locales à cet égard ne sont pas chose indifférente et négligeable, et la peine de les fixer eût été minime.

Quoi qu'il en soit, si chaque province nous donnait annuellement des recueils comparables à ceux-là, notre bibliographie régionale serait enfin constituée et le travail en deviendrait plus facile.

GUSTAVE COHEN.

POMMIER (JEAN), **Renan et Strasbourg.** — (Études d'Histoire et de Philosophie religieuse publiées par la Faculté de Théologie protestante de l'Université de Strasbourg; n° 11). Paris, Alcan, 1926. In-8°, VII-200 pages.

Remarquable étude faite presque entièrement sur des documents originaux et sur un dépouillement méthodique de la fameuse *Revue de Théologie* publiée par l'École de Strasbourg et que Renan, de 1850 à 1870, a lue assidûment. M. Pommier nous en présente les principaux rédacteurs : Bergmann, Éd. Reuss, Colani et A. Réville (celui-ci résidant en Hollande), et tente de mesurer le sens et le degré de l'influence qu'ils ont pu exercer sur l'auteur de la *Vie de Jésus*, moindre qu'on ne croirait, car cette enquête aboutit à souligner le caractère timide et conservateur de la critique renanienne.

Ce nouveau livre du biographe de Renan, éclairé par la publication (pages 161-198) de lettres inédites, fait bien augurer d'une thèse attendue avec impatience en dépit ou peut-être à cause du livre de M. Lasserre.

GUSTAVE COHEN.

STUART HENRY, **French Essays and Profiles.** London and Toronto, Dent and Sons, 1922.

Ces Essais et Profils nous mettent en présence de l'avant-dernière génération littéraire. Ils ont dû être envoyés à des journaux et revues d'Amérique. Il serait bon d'en connaître la date pour les apprécier sainement. De toute manière ils attestent une personnalité vigoureuse, parfois dure, mais qui a le brillant de sa dureté, une culture étendue et curieuse, du goût et des dons d'écrivain. M. Henry est souvent en marge de la tradition française et il lui arrive de la heurter rudement. Le plus poussé de ses Essais [1], le premier, sur Leconte de Lisle, soulève bien des objections. Les préférences de M. Henry vont au romantisme, c'est-à-dire à toute littérature de la vie et de l'âme ; il a trop peu senti ce qui se cache d'âme dans l'apparente impassibilité du poète. Il est dur de le réduire, non pas une fois, mais dix, au talent d'émailleur, de peintre sur porcelaine. C'est que M. Henry n'est pas assez remonté aux causes ; il a trop peu cherché dans l'histoire la clef des contradictions qu'il signale, et qui s'évanouissent par la considération des dates, des circonstances, des dessous, etc. Les autres Essais sont, au contraire, souples, frais, nuancés. Deux sont jolis, et répondent bien à ce que le monde anglo-saxon entend par *Essay : The sociological rôle of the forest* étudie l'influence de la forêt sur l'architecture, la musique, le home, etc. ; *The gray and gay race* est une gageure pour déduire d'une prétendue préférence française pour le gris certains aspects de notre esprit et de notre art. — Les *Profiles* sont des pointes sèches [2] : relations de visites, descriptions d'intérieurs, notations de conversations (mais non des interviews) ; d'autres sont plus intérieurs et vont plus avant. Ils sont tous de nets petits morceaux, serrés et achevés. Je ne vois que le portrait de Dumas père où il se soit glissé quelque rhétorique ; la légende y a plus de part que l'histoire. — Passe pour Molière, mais peut-on dire que Racine ne s'embarrasse pas des questions du libre arbitre et de la destinée (p. 78) ? — Dumas père était-il bien un maître du style (p. 233) ? — Que signifie d'appeler Dumas fils « l'auteur de Camille » (p. 237) ? Ces petites touches, et d'autres, montrent en M. Henry une certaine intrépidité aventureuse de goût et de jugement. Cela ne surprend ni ne déplaît ; en maint endroit, il sera profitable de confronter notre sens des valeurs avec le sien. M. Henry a de la sympathie pour la France ; ses écarts mêmes ne manifestent que son indépendance ; il n'y entre point d'incompréhension due à l'antipathie.

G. RUDLER.

CAMILLE SOULA, professeur agrégé de physiologie à l'Université de Toulouse, **La poésie de la pensée de Stéphane Mallarmé.** Essai sur l'hermétique mallarméen. Paris, Édouard Champion, s. d. 1 vol. in-12 de 100 pages.

Essai d'explication du « psychisme » de Mallarmé et cinq exemples d'expli-

1. *The poetic legacy of Leconte de Lisle ; — The daughter of the French Romantics* (Mme Menessier-Nodier) : — *The great Era of the French Ballet ; — The sociological rôle of the forest ; — Hedda Gabler and the Parisians ; — The production of noted persons in France ; — The gray and gay race*

2. Jules Claretie, Coppée, Coquelin aîné, Dumas père, Dumas fils, Judith Gautier, Henry Gréville, Gyp, Jeanne Hugo, Lemaître, Loti, Rosita Mauri, Mistral, Georges Pellissier, Ed. Rod, Rosny aîné, Sardou.

cation. Les principes d'explication sont moins neufs que M. Soula ne semble le croire. On avait déjà dit, par exemple, en d'autres termes, qu' « il faut lire un poème en entier pour posséder les moyens de le comprendre. On n'y saurait parvenir différemment, pas plus qu'on n'aurait une idée très exacte d'une toile en considérant séparément et successivement de gauche à droite et de haut en bas chacun des décimètres carrés de sa surface ». L'originalité de M. Soula est d'insister sur cette idée de « transposition de l'espace dans le temps », sur cette nécessité d'avoir une vision simultanée et spatiale d'un poème de Mallarmé. L'explication avait déjà été donnée, mais on a plutôt l'habitude de chercher dans les poèmes une logique musicale, des thèmes et rappels de thème, indifférents, comme l'ordre spatial de M. Soula, à l'ordre logique ; c'est celle, par exemple, de Paul Valéry. Je laisse aux mallarméens le soin de choisir entre ces méthodes ou de les accorder. J'avais espéré, je l'avoue, trouver dans le livre de M. Soula, qui est professeur de physiologie, une autre sorte d'explication. Le « psychisme » de Mallarmé est évidemment anormal. Qu'on ne me fasse pas dire qu'il était un demi-fou ni sur la pente de la folie. Mais les opérations de son cerveau ne ressemblaient pas à celles du commun des hommes ni même du commun des poètes. N'existe-t-il pas dans la vie intellectuelle des anormaux, des anormaux sans génie ou sans talent, des formes exagérées et grossières des habitudes d'esprit de Mallarmé qui nous feraient mieux comprendre le mécanisme des siennes ? Ce n'est pas injurier la peinture du Greco que d'étudier à son propos les cas de vision astigmatique. Il y aurait — peut-être — à faire de l'œuvre de Mallarmé une étude éclairée par les enseignements de la pathologie mentale. Simple hypothèse, d'ailleurs, que je serais fort en peine de préciser.

Les explications de M. Soula ne sont pas toujours d'une clarté parfaite, sans doute, par la faute du sujet. Mais elles sont fines, ingénieuses, et ces cinq tentatives pour réduire des œuvres de Mallarmé à la clarté sont intéressantes.

D. Mornet.

Édouard Maynial, **Flaubert et son milieu.** Paris, édit. de la *Nouvelle Revue critique*, 1927, 1 vol. in-16 de 218 pages.

Les chapitres qui composent ce petit volume ont paru dans la *Revue d'Histoire Littéraire*, la *Revue de Littérature comparée*, le *Mercure de France*, les *Mélanges Lanson*... Réunis et ordonnés, ils composent une importante contribution à la connaissance de Flaubert. — Comment Louise Colet, sa maîtresse, et Maxime du Camp, son ami, l'ont-ils vu ? Ils l'ont vu mal et sans indulgence, quelquefois injustement. — Comment s'informait-il ? L'étude d'un minuscule épisode de *Madame Bovary* permet d'utiles précisions. — Comment écrivait-il ? Une recherche sur les plus notables des œuvres de jeunesse (*Smarh* et *Novembre*) conduit M. Maynial à des conclusions suggestives : de très bonne heure les caractéristiques essentielles apparaissent, des habitudes s'imposent impérieusement à l'écrivain ; elles deviendront de véritables lois. — Le premier chapitre est bien amusant : on voit Louis Bouilhet, qui, à la lecture des lettres et des notes de voyage du grand ami, « se monte le bourrichon », et revit, pour son propre compte, une nuit d'amour en Égypte ! Toujours M. Maynial est exact et parfaitement scrupuleux ; je ne vois à lui faire grief que de sa trop grande dureté envers Maxime du Camp ; évidemment, cet ami fut un mauvais ami, et quelques-uns de ses procédés furent détestables ; mais, au fond, a-t-il été un si mauvais informateur ? Pierre Martino.

J.-Fr. Sarasin, **Œuvres**, rassemblées par Paul Festugière. 2 vol. de x-490 et de 568 pages. Paris, Édouard Champion, 1926.

L'édition des œuvres en vers (*tome premier*) et en prose (*tome deuxième*) de

Sarasin, procurée par M. Festugière a d'abord cette originalité d'être la seule complète, aussi complète, du moins, qu'elle puisse être, s'il est vrai que la trace de quelques poésies dispersées sans signature ou même que quelques manuscrits du poète se soient perdus au cours du XVIIIe siècle. Ces œuvres, en effet, n'ont jamais été réunies, au XVIIe, en une publication unique, et elles n'ont été l'objet, au XIXe, que d'éditions incomplètes ou fragmentaires. Autre particularité, bien digne de remarque : l'édition nouvelle ne fait partie d'aucune collection, n'a été réclamée par aucune société, « commandée » par aucun libraire : c'est d'une lecture presque fortuite d'une édition incomplète que naquit dans l'esprit de M. Festugière (il raconte lui-même cette histoire dans son *avant-propos* avec beaucoup de simplicité et de charme), en même temps qu'une estime singulière pour le talent de Sarasin, le désir de connaître tous ses écrits et, pour cela, de les « rassembler » en utilisant non seulement les éditions du XVIIe siècle, mais les recueils du même temps et les publications diverses où se trouvaient dispersées plusieurs de ses productions d'une authenticité certaine ou presque certaine, enfin quelques raretés imprimées ou les fonds de manuscrits des bibliothèques publiques.

Mais M. Festugière ne s'est pas contenté de « rassembler », comme il le dit trop modestement, les œuvres de Sarasin : son édition, qu'il fait précéder d'une biographie très précise et très documentée (pages 1-71; pièces justificatives, pages 72-98) et d'une bibliographie abondante[1], s'ouvre, comme l'édition de 1656, procurée par Ménage, deux ans après la mort du poète, par la dédicace de Ménage lui-même à Mlle de Scudéry et par le long et, pour plus d'une raison, très intéressant *Discours* de Pellisson *sur les œuvres de M. Sarasin* (pages 109-111 et 113-149). Elle est, de plus, enrichie des variantes que présentent les éditions publiées ou les manuscrits et d'un grand nombre de notes très utiles et qui ne contiennent que des faits; elle est ornée de neuf planches, cinq, dont le beau portrait du poète gravé par Nanteuil, qui sont empruntées aux éditions originales; deux qui reproduisent des pièces d'archives, et deux pages de musique reproduisant les airs composés pour deux chansons. Enfin, l'édition ne laisse rien à désirer au lecteur ni de l'œuvre de ce poète oublié, ni de ce qui peut le faire revivre et le faire comprendre.

La vérité est, en effet, que cette œuvre est, sans doute, moins intéressante désormais par son mérite propre que parce qu'elle est un assez bon témoin d'une époque de l'histoire de la société française et du goût public en France. Certes, l'estime que fait de Sarasin son nouvel éditeur n'est pas sans fondement : il a raison de vanter, en beaucoup d'endroits, la fermeté de sa prose et de louer, dans ses vers, la facilité, la fantaisie et, par rencontre, la sincérité du sentiment poétique; on conçoit même qu'une de ses productions au moins, sa *Pompe funèbre de Voiture*, ait pu, pour la variété de l'invention, pour la délicatesse et de la louange et de la raillerie, être regardée comme une manière de chef-d'œuvre. D'autre part, son histoire inachevée de la *Conspiration de Walstein* est demeurée longtemps célèbre, et c'est un plaidoyer politique d'une netteté dans la défense et, dans l'attaque, d'une vigueur peu commune que son *Apologie pour Messieurs les Princes envoyée par Mme de Longueville à MM. du Parlement de Paris*. Mais ce dernier écrit n'est qu'un plaidoyer, et dont l'impartiale postérité n'a pas ratifié les conclusions; et,

1. On y pourrait ajouter (I, 1°, B, *b*) : la *Conspiration de Walstein*, au tome I des *Petits Chefs-d'Œuvre historiques* publiés par Antoine de Latour dans la collection des *Classiques français* de Firmin Didot, et *Dulot vaincu ou la Défaite des bouts rimés*, au tome II des *Satires françaises du XVIIe siècle* publiées par Fleurot et Perne (Garnier frères, 1923); — (II, II) les *Études* de M. Gustave Lanson *sur les rapports de la littérature espagnole et de la littérature française au XVIIe siècle*, dont une partie est consacrée à Sarasin (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1901, p. 395), et le livre de M. Gustave Dulong, *L'Abbé de Saint-Réal*, I, II, 2.

quant à ses vers, si abondants, — car il a, à l'exception de la tragédie et de la comédie, touché à tous les genres, — sans doute a-t-il bien connu lui-même pourquoi ils n'étaient pas de ceux qui s'imposent à la mémoire.

> Je flatte ma tristesse à composer des vers,
> Et laisse en liberté couler ma poésie
> Selon les mouvements où va ma fantaisie...
> Et tout ce que je vois qui s'offre à mon esprit,
> Avec facilité ma muse le décrit.
> Autrement, si les vers me donnaient de la peine,
> Je laisserais Phébus et les eaux d'Hippocrène.
> Car le poète naît, la nature le fait :
> Le travail rend toujours un plaisir imparfait.

Là est la vérité : Sarasin est un poète lettré et spirituel; il n'a pas connu le prix du travail; il a même jugé que la vraie poésie ne le souffrait pas. Mais, comme Voiture, au nom duquel le sien semble inévitablement lié, il a eu, aux yeux de ses contemporains, le mérite d'avoir renouvelé une tradition qui, depuis près d'un siècle, leur semblait à peu près abolie.

« La poésie française, écrit Pellisson[1], avait été gaie et folâtre du temps de Marot et de Mellin de Saint-Gelais, et, quoique, depuis, elle eût encore paru quelquefois avec le même visage, néanmoins les grands génies de Ronsard, de Du Bellay, de Belleau, du cardinal du Perron, de Desportes, de Bertaut et de Malherbe, plus graves et plus sérieux, l'avaient emporté par-dessus les autres, et nos Muses commençaient à être aussi sévères que ce philosophe de l'antiquité qu'on ne voyait jamais rire ». Sans imiter personne, et l'un et l'autre avec un esprit tout original et personnel, Voiture et Sarasin se sont « souvenus » de la « liberté de notre ancienne poésie ». De là leurs succès auprès de la société la plus « galante » et la plus « délicate », auprès de la « cour » et des « dames ». Précieux témoignage, qui nous fait bien comprendre le goût d'un public qui n'avait pas encore appris à mépriser Ronsard, à la gloire duquel il unissait volontiers celle de Malherbe[2], tandis que de ces représentants de la haute poésie il distinguait nettement l'école plus ancienne de Marot, dont il lui semblait que les nouveaux favoris de la mode faisaient renaître les grâces et la gaieté.

Cette juste distinction devait désormais s'imposer et la génération de La Fontaine et de Boileau ne pense pas sur ce point autrement que celle qui l'a précédée ; seulement, elle a mis si fort l'accent sur les excès et les erreurs de Ronsard qu'elle a paru établir entre lui et Malherbe une opposition bien plus marquée qu'entre la Pléiade et ce qui l'avait précédée. Sarasin envisage l'histoire de la poésie française du même coup d'œil que ses contemporains, et c'est à lui plus qu'à Boileau qu'une critique mieux informée devait, plus tard, donner raison. Dans la *Pompe funèbre de Voiture*, qu'il imagine se déroulant au Parnasse, c'est Marot qu'il fait figurer à la tête du cortège de « nos vieux poètes, que Voiture avait remis en vogue »[3] ; et quand viennent, pour fermer la marche et escorter la statue du grand homme, « nos poètes des derniers temps », ceux qu'il nomme comme leurs représentants éminents, c'est « Ronsard, Desportes, Bertaut et Malherbe[4] ».

ALBERT CAHEN.

1. Tome I, p. 141 de la présente publication.
2. Il me montre un pédant qui tient l'autre portière (*du carrosse*)
   Et qui, tout ignorant, croit passer en cet art (*la poésie*),
   La gloire de Malherbe et celle de Ronsard.
   SARASIN (*Poésies diverses* : « Le Mauvais Poète »).
3. Édition Festugière, tome I, p. 453.
4. *Id.*, *ibid.*, p. 459.

CHRONIQUE[1]

I

Livres parus en 1927 (et exceptionnellement en 1926) dont il n'a pas été et ne sera pas rendu compte dans la Revue[2].

XVIe SIÈCLE

M. Cordier. — Le Coultre. Mathurin Cordier, 600 pages in-8° (Travaux de l'Université de Neuchâtel, 1926 ou 1927; ouvrage posthume, en dépôt à l'Université). — (R. Lebègue.)

Marot. — Philipp-August Becker. Clément Marot, sein Leben und seine Dichtung. — Müchen, H. Ketterer, 1926, in-8°, IV-420 p. (Sächsische Forschungsinstitute in Leipzig. Forschungsinstitut für neuere Philologie. Romanische Abteilung, I.)

XVIIe SIÈCLE

Corneille. — R. Crétin. Les images dans l'œuvre de Corneille. Paris, Champion, 1927.

Descartes. — L. Roth. Descartes and Huygens. Correspondence (1635-1647). Oxford University Press, 1926.

La Rochefoucauld. — A. Beaunier. L'amie de La Rochefoucauld. Paris, Flammarion, 1927.

XVIIIe SIÈCLE

Racine. — M. Fubini. Jean Racine e la critica delle sue tragedie. Turin, Sten, 1925.

— Karl Vossler. Jean Racine. München, M. Hueber 1925, in-8°, 189 p. (Epochen der französischen Literatur t. III, 2).

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée. Les indications d'autographes ne sont que des adaptations des catalogues; aucune recherche n'est faite pour savoir s'ils sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc. *Toutes les indications d'autographes nous sont communiquées par M. Édouard Champion.*

2. Ces ouvrages n'ont pas été envoyés à la *Revue*, même, pour certains d'entre eux, après demande aux éditeurs.

Mme de Sévigné. — G. Pradel. Mme de Sévigné en Bourbonnais ; ses séjours à Vichy et à Bourbon-l'Archambault. Montluçon, 1926, in-16.

Histoire des Salons littéraires. — Les Grands Salons littéraires, XVIIe et XVIIIe siècles. Conférences du musée Carnavalet (1927). La marquise de Rambouillet, par Louis Batiffol. Mme de la Sablière, par André Hallays. Mme de Tencin, par Paul Reboux. Mme Geoffrin, par Nozière. Mme du Deffand, par André Bellessort. Introduction de Louis Gillet. Paris, Payot, 1927.

D'Alembert. — N... Quatre lettres de d'Alembert au marquis d'Argens. Paris, Édition du Raisin, 1927.

Mme du Deffand. — A. Maurois. Quatre études anglaises. Mme du Deffand et Walpole,... etc. Paris, Grasset, 1927, in-12.

Silvain Maréchal. — *Contes saugrenus* publiés avec notice et bibliographie par le chevalier de Percefleur [pseudonyme]. Paris, Bibliothèque des Curieux, 1926. .

B. de Saint-Pierre. — J.-N. Ware. The vocabulary of B. de Saint-Pierre and its relation to the french romantic school. Paris, Presses Universitaires, 1927.

Vauvenargues. — R. de Traz. Essais et analyses. Paris, Crès, 1926.

Voltaire. — L. Treich. L'esprit de Voltaire. Paris, 1927.

Histoire des Salons. — Voir XVIIe siècle.

XIXe SIÈCLE

Amiel. — L. Bopp. Essai sur sa pensée et son caractère d'après des documents inédits. Paris, Alcan, 1927.

— Voir Vauvenargues.

Balzac. — Ch. Léger. A la recherche de Balzac [B. et Mme Hanska]. Paris, Le Goupy, 1927.

— Le même. Ève de Balzac, d'après des documents inédits. *Ibidem.*

— Juanita Helm Floyd. Les femmes dans la vie de Balzac. Trad. par Mme la princesse Radziwill. Paris, Plon-Nourrit, 1926, in-12.

— Ethel Preston. Le retour des personnages dans la Comédie humaine. Chicago dissertation. Paris, Presses françaises, 1926. — (H. C.-L.).

— H. Clouzot et R.-H. Valensi. La Paris de la Comédie humaine (Balzac et ses fournisseurs). Paris, Le Goupy, 1927.

— Publications de Marcel Bouteron. *Les Cahiers balzaciens* (Lettres au colonel Périolas. — Les fantaisies de la Gina. — Lettres de femme. — Contes drôlatiques inédits. — Nouvelles lettres de femmes). — *Balzaciana* (Bedouck ou le Talisman de Balzac. — Le culte de Balzac). — Bibliothèque balzacienne (Cromwell. — Voyage à Java). Paris, Lapina, 1926 et 1927.

Barbey d'Aurevilly. — Œuvres complètes, publiées par Mlle Read et J. Quesnel. Paris, Bernouard, 1926 et suiv. En cours de publication.

Barrès. — Voir Vauvenargues.

Baudelaire. — Dernières lettres inédites à sa mère, avec un avertissement et des notes de J. Crépet. Paris, Édition Excelsior, 1926.

— H. Royère. Baudelaire, mystique de l'amour. Paris, Champion, 1927.

B. Constant. — Voir Vauvenargues.

Mme Desbordes-Valmore. — Poésies. Extraits des éditions originales de 1819, 1820, 1822, etc. par L. Descaves. Paris, Lardanchet, 1927.

— Stefan Zweig. Marceline Desbordes-Valmore. Dans : Lebensbild einer Dichterin. — Leipzig, Insel-Verlag, 1927.

Flaubert. — A. Albalat. G. Flaubert et ses amis. Paris, Plon, 1927.

A. France. — M. Corday. Anatole France. Paris, Flammarion, 1927.

Fromentin. — Voir Vauvenargues.

Th. Gautier. — John-G. Palache. Th. Gautier and the romantics. New-York, Wiking Press, 1926, in-8°.

Gobineau. — Comtesse de Gobineau. *Les Aventures de Nicolas Belavoir* [Roman introuvable réédité]. Paris, Librairie de la Nouvelle Revue française, 1927.

Ed. et J. de Goncourt. — Préfaces et manifestes littéraires. Paris, Flammarion, 1926.

V. Hugo. — R. Escholier. Victor Hugo artiste. Paris, Crès, 1926.

— W.-F. Giese. Victor Hugo, the man and the poet. New-York, Dial press, 1926, in-8°.

Lamartine. — V.-G. Ponti. Lettere inedite del Alph. de Lamartine alla marchesa di Barolo. Turin, Chiantore, 1926.

Leconte de Lisle. — Poésies complètes. Texte définitif, avec notes et variantes (tirage restreint, de prix très élevé). Paris, Lemerre, 1927 et suiv.

P. Loti. — Comtesse Ostrorog. P. Loti à Constantinople. Paris, E. Figuière, 1927.

Maupassant. — Heinrich Gelzer. Guy de Maupassant. — Heidelberg, C. Winter, 1926, in-8°.

— H. Urtel. G. de Maupassant. Studien zu seiner künstlerischen Persönnlichkeit. Münich, Hueber, 1926.

— E.-A. Boyd. G. de Maupassant; a biographical study. New-York, Knoff, 1926.

— P. Borel. Le destin tragique de G. de Maupassant, d'après des documents originaux, avec une pièce inédite et des dessins de G. de Maupassant. Paris, Édition de France, in-16.

— G. Normandy. Maupassant intime. Paris, Albin Michel, 1927.

Michelet. — J. Guéhenno. L'évangile éternel. Étude sur Michelet. Paris, Grasset, 1927, in-12.

Rimbaud. — Paul Zech. Jean-Arthur Rimbaud. Leipzig, 1927, in-8°.

Sainte-Beuve. — A. Bellessort. Sainte-Beuve et le XIXe siècle. Paris, Perrin, 1927.

— Marie-Louise Pailleron. Sainte-Beuve à seize ans (d'après des carnets et des documents inédits). Paris, Le Divan, 1927, in-8°.

Stendhal. — Voir Vauvenargues.

Histoire du Romantisme. — M. Bouteron. Muses romantiques. Paris, Le Goupy, 1927.

— P. Jarry. Étudiants et grisettes romantiques. *Ibidem.*

— A. de Lamartine. Portraits et salons romantiques. Introduction de L. Barthou. *Ibidem.*

Histoire du Parnasse. — Virginie Demont-Breton. Les maisons que j'ai connues. T. II. Nos amis artistes. De Leconte de Lisle à A. France. Paris, Plon, 1927, in-12.

Histoire du Symbolisme. — J. Charpentier. Le Symbolisme. Paris, Les Arts et le Livre, 1927, in-12.

Histoire de la Critique. — A. Belis. La critique à la fin du XIXe siècle. Paris, Gamber, 1926.

Histoire du Théâtre. — A. Poizat. Les maîtres du théâtre. D'Eschyle à Curel. Paris, Renaissance du Livre, 1927.

Histoire de la Vie littéraire. — J.-H. Rosny aîné. Mémoires de la vie littéraire. L'Académie Goncourt, les salons, quelques éditeurs. Paris, Crès, 1927.

Histoire générale de la Littérature. — Georges Doutrepont. *Les types populaires de la littérature française* (*Mémoires in-8° de l'Académie de Belgique*, 2e série, t. XXII, et à part, 1 vol. in-8° de 500 p. Bruxelles, A. Dewit). [Intéressant et bien informé. Sera continué.] — (G. C.)

E. Henriot. — Livres et portraits. *Courrier littéraire*, 3e série. Paris, Plon, 1927.

II

ARTICLES

XVIe SIÈCLE

Amyot. — P. Emard. J. Amyot, grand aumônier de France, supérieur des Quinze-Vingts pauvres aveugles du Roi (1560-1593). [Très bien informé. Important]. *Revue du XVIe Siècle*, Fasc. 1-2, 1927.

A. de la Sale. — F. Desonay. *Le Petit Jehan de Saintré*, 1re partie : A. de la Sale. [Très bien informé. Important]. *Revue du XVIe Siècle*. Fasc. 1-2, 1927 et suiv.

Marguerite de Navarre. — P. Jourda. Sur la date du dialogue en forme de vision nocturne. *Revue du XVIe Siècle*, Fasc. 1-2, 1927.

— P. Jourda. Marguerite de Navarre. Epîtres et comédies inédites. *Revue du XVIe Siècle*, Fasc. 3-4, 1926.

Montaigne. — P. Villey. Montaigne traducteur de Sebon. *Débats*, 14 avril 1927.

— C. Fusil. Montaigne et Lucrèce [Suite de l'étude de 1925, p. 157-161 : Comment Montaigne a lu et compris Lucrèce]. *Revue du XVIe Siècle*, Fasc. 3-4, 1926.

A. Zijderveld. De humanist Montaigne. *Neophilologus*, 1927, IV.

G. Postel. — Voir une partie du chapitre V, deuxième partie du *Thomas Morus et les Utopistes de la Renaissance* d'E. Dermenghem (Paris, Plon, 1927).

Rabelais. — H. Longnon. Rabelais, homme et écrivain du Moyen Age. [Intéressant. Montre que R. appartient tout entier au Moyen Age et non à la Renaissance.] *Nouvelles Littéraires*, 19 novembre 1927.

— G. Zeller. Le séjour de Rabelais à Metz. [Interprétation nouvelle des documents connus]. *Revue du XVIe Siècle*, Fasc. 1-2, 1927.

Ronsard. — P. Laumonier. Le second livre des Mélanges et la Sinope de Ronsard. [Étude de ce recueil qui ne se trouve dans aucune bibliothèque publique. Texte des seize sonnets à Sinope d'après cette édition princeps,... etc.]. *Revue du XVIe Siècle*, Fasc. 3-4, 1926.

— M. Raymond. Deux pamphlets inconnus contre Ronsard et la Pléiade. *Ibid.*

— M. Alliot et J. Baillon. Ronsard et son quatrième centenaire, septième cahier des *Études françaises* (Les Belles-Lettres, 95, boulevard Raspail, Paris).

Histoire des Traductions. — Marie Delcourt. Une traduction inédite de *Criton* antérieure à 1540. *Revue du XVIe Siècle*, Fasc. 1-2, 1927.

Histoire de l'Humanisme. — H. Jacoubet. Alciat et Boysson, d'après leur correspondance dans le manuscrit de Toulouse, n° 834. *Revue du XVIe Siècle*, Fasc. 3-5, 1926.

Histoire de la Librairie. — J. Plattard. A l'Écu de Bâle [le libraire Michel Parmentier, de Lyon]. *Revue du XVIe Siècle*, Fasc. 3-4, 1926.

Histoire du Théâtre. — Voir XIXe siècle.

XVIIe SIÈCLE

Bossuet. — F. Klein. Les sermons de Bossuet selon son temps et le nôtre. *Correspondant*, 10 novembre 1927.

— Ch.-G. Amiot. Quelques réflexions sur Bossuet (à propos du tricentenaire de sa naissance). *Revue Hebdomadaire*, 24 septembre 1927.

— A. Thibaudet. Le Tricentenaire de Bossuet. [Réflexions, méditations, jugements.] *Revue de Paris*, 1er octobre 1927.

— A. Chérel. L'esprit de charité dans la politique de Bossuet. *Correspondant*, 10 octobre 1927.

— A. Rebelliau. Bossuet et les débuts de Louis XIV. [Très intéressant, très précis. Tentatives de Bossuet pour obtenir une réforme morale de Louis XIV]. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1927 et suiv.

— A. Denis. Les Bossuet à Toul. *Le Pays Lorrain*, avril 1927.

— Gabriel Brunet. Bossuet. *Mercure de France*, 1er octobre 1927.

Corneille. — F. Lachèvre. P. Corneille et la tragédie : Les Chastes Martyrs [de Mlle Cosnard. Pourquoi des vers élogieux de Corneille ont disparu de tous les exemplaires, sauf un]. *Bulletin du Bibliophile*, 1er octobre 1927.

La Fontaine. — J. Longnon Comment La Fontaine a écrit les Fables. [Intéressant. Bien informé.] *Revue Universelle*, 1er novembre 1927.

— O. Servan. A propos de La Fontaine et de Rabelais. [Discussion d'une

anecdote de Furetière relative à un emprunt de La F. à Rabelais]. *Revue du XVIe siècle*, Fasc. 1-2, 1927.

La Rochefoucauld. — G. Maze-Cencier. Les « Exils » de La Rochefoucauld à Verteuil. *Débats*, 14 août 1927.

Mme de Maintenon. — Quelques lettres de vieillesse de Mme de Maintenon (1708-1716), publiées par V. Glachant [avec Introduction et Notes excellentes. En partie inédites.] *Revue de l'Histoire de Versailles*. Année 1925 (publié en 1927).

Malebranche. — Malebranche. Traité de la Nature et de la Grâce. Rotterdam, Leers, 1684. Avec des notes marginales abondantes de Malebranche. Catalogue de vente de la bibliothèque de M. G. H. Paris. Giraud-Badin, 1927.

Racan. — Valéry Larbaud. Notes sur Racan. [Pas de documents nouveaux. Attire l'attention sur l'intérêt des *Odes sacrées*. Intéressant.] *Revue de Paris*, 1er novembre 1927.

Racine. — F. Mauriac. La Vie de Racine. [Scrupuleux. Du talent.] *Revue Universelle*, 1er décembre 1927.

Sarasin. — R.-N. Sauvage. L'acte de baptême du poète Jean Sarasin (Caen, 25 décembre 1614). *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXVI, 1926, p. 469-470). — (R. Sauvage.)

Mme de Sévigné. — A. Hallays. Une amie de Mme de Sévigné : Mme de Coulanges. *Revue Hebdomadaire*, 2 avril 1927.

Histoire des Écrivains religieux. — H. Brémond. Un bel écrivain oublié. Le père Hercule (1603-1659). [Intéressant.] *Correspondant*, 25 novembre 1927.

Histoire de la Doctrine classique. — A. Poizat. La doctrine classique et ses applications en France. *Correspondant*, 10 novembre 1927.

Histoire de la Poésie. — F. Lachèvre. Un cuisinier poète : César Pellenc, et un grand seigneur poète et gastronome : Honoré de Brancas (*Les plaisirs de la vie*, 1655). *Bulletin du Bibliophile*, juillet et août 1927.

Histoire du Théâtre. — Voir XIXe siècle.

XVIIIe SIÈCLE

A. Chénier. — A. Marot. La « Jeune Captive » à Neufchâteau. *Le Pays Lorrain*, avril 1927.

Diderot. — Daniel Mornet. La véritable signification du Neveu de Rameau. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1927.

— G. Lenôtre. La petite histoire. Promenades de Diderot. *Temps*, 13 août 1927.

Florian. — Comte Mareschal de Bievre. L'enfance du fabuliste Florian. *Revue des Études historiques*, avril-juin 1927.

Le Sage. — Les Archives du Morbihan ont reçu en don les Papiers Brénugat contenant des pièces relatives à la tutelle de Le Sage par son oncle Alain Brénugat [que Le Sage accusa de malhonnêteté]. — (L. Vignols.)

Prince de Ligne. — Histoire de ma vie (fragments inédits publiés par M. Leuridant) [c'est-à-dire les quatre cinquièmes de l'ouvrage authentique]. *Revue Hebdomadaire*, 29 octobre 1927 et suiv.

Rousseau. — Carlo Segré. « La Nouvelle Héloïse » nel carteggio del Rousseau. *Nuova Antologia*, 16 juin 1927.

— R. Hubert. La formation des idées politiques de J.-J. Rousseau du premier au second Discours. [Extrait d'un ouvrage à paraître sur Rousseau et l'Encyclopédie.] *Revue d'Histoire de la Philosophie*, octobre-décembre 1927.

Rousseau. — E. Seillière. L'éditeur des *Confessions* de Rousseau. *Figaro*, 16 avril 1927.

Turgot. — H.-E. Barrault. L'évolutionnisme sociologique chez Turgot [opposition de Turgot aux physiocrates]. *Nouvelle Revue*, 1er octobre 1927.

Vauvenargues. — Joseph Guérin, « Un ami de Vauvenargues (le président de Saint-Vincens) ». *Nouvelle Revue du Midi* (Nîmes), octobre 1925.

— J. Guérin, « Les ambitions de Vauvenargues ». *Ibid.*, août 1927. — (Saintville.)

— Meyer. Saint-Réal, Vauvenargues, Balzac dans *Mémoires et Documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, t. LXIV (1927), p. 279. L'auteur établirait que « V. a pris dans S.-R. l'idée de l'un de ses dialogues ». L'idée n'est pas neuve. Voltaire, déjà, retenait (aux marges de l'Exemplaire d'Aix) la *Conjuration de Venise*, à propos d'une Maxime. Plus tard, Suard (1806), puis Gilbert (1857) donnaient la même indication, à propos du Dialogue de *Renaud et Jaffier*. — (Saintville.)

— E. Zyromski. Le lyrisme de Vauvenargues [Pénétrant]. *Le Feu*, décembre 1925.

Voltaire. — M. Roustan. Le secret de l'abbé Mignot [à propos de la récente polémique sur la découverte, à Scellières, d'ossements qui seraient ceux de Voltaire. Intéressant]. *La Renaissance*, 3 décembre 1927.

Histoire de l'Almanach des Muses. — F. Lachèvre. Bibliographie sommaire de l'Almanach des Muses (1765-1833). [Extrait d'un ouvrage à paraître.] *Bulletin du Bibliophile*, 1er novembre 1927.

Histoire de l'Imprimerie. — Ch. Hirschauer. L'imprimerie des hôtels de la guerre, de la marine et des affaires étrangères (1768-1775). *Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, juillet-septembre 1927.

Histoire du Préromantisme. — E. Henriot. Loaisel de Tréogate ou le précurseur oublié. *Temps*, 19 juillet 1927.

Histoire du Théâtre. — Voir XIXe siècle.

XIXe SIÈCLE

Ballanche. — F. Pascal. Un prophète de l'avenir : Ballanche. *Correspondant*, janvier 1927.

Balzac. — A.-H. Krappe. La source flamande du conte *El Verdugo* d'H. de Balzac. [Ce serait un récit légendaire assez souvent conté dans le pays gaulois.] *Leuvensche Bijdragen*, 1927.

— P. Dufay. Champfleury, Mme Hanska et Louise Colet. [Note sur les relations de Champfleury et de Mme Hanska, sur ses lettres.] *Mercure de France*, 15 août 1927.

— H. Prior, Balzac à Venise. (Lettres et documents inédits.) [Lettres, articles de journaux,... etc. Précis. Intéressant.] *Revue de Paris*, 1er décembre 1927.

Barbey d'Aurevilly. — R. Asselin : A propos de B. d'A. Cherbourg, Imprimerie centrale et moderne, 1926, in-4°, 4 p. — [Ses ascendants.]

— Le catholicisme de B. d'A., dans Intermèdes d'Émile Baumann (Paris, Grasset, 1927, p. 68-106).

— B. d'A. critique, dans Promenades littéraires de R. de Gourmont, 7e série, Paris, 1927, p. 83-87. — (R. Sauvage.)

M. Barrès. — Numéro du *Figaro* en partie consacré à *La Cloire de M. Barrès*. Une page inédite et une page retrouvée de M. Barrès. — G. Cohen. Le dernier projet littéraire de M. Barrès (d'après des documents inédits [une histoire romancée des relations de Descartes et de la princesse palatine]. Intéressant). 3 décembre 1927.

Baudelaire. — Lettres autographes [dont beaucoup inédites] à paraître dans une plaquette de luxe. Description avec extraits dans *Mercure de France*, 1er septembre 1927.

— Numéro du *Manuscrit autographe* consacré à Baudelaire (pages de l'exemplaire en épreuves corrigées par Baudelaire. — Première version, inédite et inconnue, du *Vin des chiffonniers*. — Lettres inédites de Baudelaire, Flaubert,... etc.), 1927.

— A. Zévaès. Ch. Baudelaire, journaliste politique. *Nouvelle Revue*, 1er octobre 1927.

— Acte de naissance, retrouvé par H. Baillière. Cf. *Figaro*, 9 avril 1927.

— Robert Loewel. La revision du procès des « Fleurs du Mal ». *Grande Revue*, juin 1927.

Chateaubriand. — La conversion de Chateaubriand [Genèse du *Génie* d'après les lettres à Baudin, un article de Ginguené, *La Guerre des dieux*, etc.]. *Europe*, 15 mai 1927.

— Pierre Moreau. Chateaubriand et la Suisse. *Revue de Genève*, juillet 1927.

B. Constant. — F. Montel, un roman inédit de B. Constant [le roman épique des *Chevaliers*; à propos de sa récente publication]. *Figaro*, 5 novembre 1927.

C. Delavigne. — Tauba Schorr. Ueber Casimir Delavigne. — Giessen, 1926. In-8°, 104 p. (Giessener Beiträge zur romanischen Philologie, 20.)

Mme Desbordes-Valmore. — Lettres de Sophie Gay à Marceline Desbordes Valmore, publiées par Boyer d'Agen. *Revue de France*, 15 août 1927.

Flaubert. — A. Albalat. G. Flaubert, Villiers de l'Isle-Adam et les Bourgeois. [Pittoresque. Bien informé. Deux lettres inédites de Villiers. Voir la publication en volume, partie I de cette chronique.] *Mercure de France*, 15 octobre 1927.

— Antoine Albalat. Gustave Flaubert et les Goncourt. (Documents et lettres inédits). [Intéressant. Lettres des Goncourt.] *Mercure de France*, 15 mai 1927.

— A. Albalat. G. Flaubert et Th. Gautier. (Lettres inédites) [de Gautier. Bien informé. Intéressant]. *Revue Bleue*, 1er octobre 1927.

— Voir Baudelaire (lettre inédite à).

— Flaubert, neveu de Saint-Just (R. Rouault de la Vigne et G. Laurent, *L'Intermédiaire des Chercheurs*, 1927, c. 157-160). — (R. Sauvage.)

A. France. — Deux lettres inédites (26 août et 19 septembre 1911, sur l'*Hippolyte* d'Euripide et la *Phèdre* de Racine). *Revue de la Femme*, janv. 1927.

— G. Huard, Élise Devoyod et A. France [une passion de jeunesse]. *Figaro*, 2 octobre 1926.

— L. Carias. A. France et Zola avant l'*Affaire*. [Bien informé. Intéressant. *Grande Revue*, septembre 1927.

— A. Bédi et J. Le Bail. A. France vu par la critique d'aujourd'hui. Cinquième cahier des *Études françaises* (Les Belles-Lettres, 95, boulevard Raspail).

— Voir E. Zola.

Sophie Gay. — Boyer d'Agen. Sophie Gay et Marceline Desbordes-Valmore (avec lettres inédites de Sophie Gay) [16 lettres à Marceline, de 1822 à 1824]. *Revue de France*, 15 août 1927.

Albert Glatigny. — Maurice Delamare : Albert Glatigny (*Bulletin de la Société d'Emulation de la Seine-Inférieure*, années 1924-1925, Rouen, 1926, p. 119, 163).

— A. G. à Bernay (E. Spalikowski, *Dépêche de Rouen*, 13, 18, 21, 24 av. 1927). — (R. Sauvage.)

Th. Gautier. — Voir Flaubert.

Gobineau. — F. Montel. Gobineau critique littéraire. *Figaro*, 15 oct. 1927.

— E. Henriot. Gobineau critique littéraire. *Temps*, 20 septembre 1927.

— Léon Deffoux. Le comte de Gobineau à Trye-le-Château. [Documents intéressants.] *Mercure de France*, 15 novembre 1927.

Ed. et J. de Goncourt. — Voir Flaubert.

V. Hugo. — Numéro du *Figaro*, en partie consacré à V. Hugo et à ses frères. Article de M. Levaillant. Vers de jeunesse inédits de V. Hugo et E. Hugo,... etc., 4 juin 1927.

— G. Simon. Comment naquit une œuvre illustre : *Les Misérables*. *Gaulois*, 7 mai 1927.

— J. Rouch : La tempête des « Travailleurs de la mer ». (*La Géographie*, 1927, p. 29-50.) — (R. Sauvage).

— M. Wolff : La Genèse des *Burgraves* et *le Rhin* de V. Hugo. *Figaro*, 11 août 1927.

— H. Sée. Le Cromwell de V. Hugo et le Cromwell de l'histoire [Intéressant]. *Mercure de France*, 15 novembre 1927.

— Gernoux. Article sur ses ancêtres maternels. *Journal de Chateaubriand*, résumé dans la *Bretagne touristique*, 1927, p. 150.) — (R. Lebègue.)

— **Huysmans.** — Numéro du *Figaro*, en partie consacré à Huysmans (articles de Descaves, J.-H. Rosny aîné, M. Talmeyr, G. Guiches, E. Dujardin, 14 mai 1927.

— G. Sanvoisin. L'anniversaire de J.-K. Huysmans. Un entretien avec son « directeur », l'abbé Mugnier. *Gaulois*, 14 mai 1927.

— R. Lécuyer. Souvenirs sur J.-K. Huysmans. *Ibid.*, 15 mai.

Lamartine. — H. Bordeaux. Lamartine chez J. de Maistre. *Gaulois*, 23 juillet 1927.

— O. Rouchon. Une lettre inédite de Lamartine sur la mort de sa fille. *Débats*, 23 mai 1927.

— Georges Lecomte. Fêtes lamartiniennes. [Souvenirs de G. Lecomte sur ces fêtes et des amis de Lamartine.] *Revue de France*, 15 septembre 1927.

— J. des Cognets. Autour du vieux roi Lamartine. Avec des documents inédits. [Intéressant. Extraits des mémoires inédits de Dargaud et de la correspondance de Mme Didier avec Chenavard. Histoire pittoresque du salon littéraire de Mme Didier. Amis de campagne et clients de province de Lamartine,... etc.] *Correspondant*, 25 août 1927.

— A. Pingaud. Lamartine chargé d'affaires (1826-1828) [d'après les rapports inédits de Lamartine. Intéressant]. *Revue d'Histoire diplomatique*, juillet-septembre 1927.

— G. Sanvoisin. La maison natale de Lamartine. *Gaulois*, 31 août 1927.

P. Loti. — E. Pujarniscle. Comment on fait de la littérature coloniale. P. Loti, pèlerin d'Angkor [Comment il a suivi pas à pas un récit de voyage d'E. Vedel]. *Grande Revue*, octobre 1927.

— M. d'Ocagne. Quelques souvenirs familiers sur P. Loti [Souvenirs personnels de l'auteur]. *Revue Hebdomadaire*, 13 août 1927.

— Léopold Stern. Pierre Loti et Carmen Sylva. Souvenirs et documents inédits. — *Revue de France*, 1er juillet 1927.

P. Louys. — P. Louys. *Psyché* [roman inédit, inachevé], publié par Claude Farrère. Numéro du *Manuscrit Autographe*, 1927.

St. Mallarmé. — André Fontainas. De Mallarmé à Valéry (Lettres et Souvenirs inédits [d'A. Fontainas]. *Revue de France*, 15 septembre 1927.

— Letters of Mallarmé and Maeterlinck to Richard Hovey, publiées par Barbara Matulka [avec notice sur R. Hovey]. *The Romanic Review*, juillet-septembre 1927.

— Franz Rauhert. Das Romantische und Musikalische in der Lyrik Stéphane Mallarmés. Marbourg, N.-G. Elwert, 1926, in-8°, 58 p. (Die neueren Sprachen. Beiheft 11.)

— E. Henriot. Un inédit de Mallarmé : les Contes Indiens. *Temps*. 7 juin 1927.

Guy de Maupassant. — Pierre Borel. Maupassant avant la gloire (Souvenirs et Documents inédits [d'un ami de Jeunesse de Maupassant, M. Léon Fontaine]. *Revue de France*, 1er octobre 1927.

— R. Rouault de La Vigne. Les ancêtres paternels de Guy de Maupassant. (*Journal de Rouen*, 17 et 31 décembre 1926). Voir : *L'Intermédiaire des Chercheurs*, 1927, c. 72-76, 110-113, 262. — (R. Sauvage.)

— P. Borel. G. de Maupassant et Marie Bashkirtseff [Souvenirs inédits]. *Nouvelles Littéraires*, 12 novembre 1927.

— Saint-Mard. Un procès Maupassant (1880). *Gaulois*, 22 août 1927.

Mérimée. — A. Hallays. En flânant : Mérimée et Viollet-le-Duc. *Débats*, 12 juin 1927.

H. Mürger. — B. Mirkine-Guetzevitch. H. Mürger agent secret de la Russie pendant la Révolution de 1848 [d'après *La Révolution de 1848 en France*]. (Rapports de J. Tolstoï, publiés par G. Zaïdelet S. Krasny. Leningrad, 1927). *Nouvelles Littéraires*, 12 novembre 1927.

A. de Musset. — L. Laposcade. *La Genèse de Lorenzaccio* [Bonne synthèse des recherches de M. Lafoscade et de M. Pommier]. *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1927.

— A. Lods. Les premières éditions d'Alfred de Musset [Histoire, mais non étude bibliographique, de ces premières éditions]. *Mercure de France*, 1er septembre 1927.

Ch. Nodier. — C. Vuillame. Nodier journaliste, *Débats*, 22 mai 1917.

— Lettre inédite. *Figaro*, 28 mai 1927.

— Gustave Simon. Charles Nodier et Victor Hugo. (Lettres et documents inédits). *Revue Mondiale*, 15 juin et 1er juillet 1927.

Ramond de Carbonnières. — Célébration du centième anniversaire de sa mort à Strasbourg. Articles du *Journal de l'Est* (1er juin 1927), de la *Vie en Alsace* (juin).

— A. Réquoir. Ramond le Pyrénéen. *Revue Universelle*, 15 octobre 1927.

Renan. — Batilliat et Boulé. « Deux séjours de Renan à Versailles », *Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 1925 (6 pages). Séjours de 1849 (suppléance de Bersot au lycée, temps de l'*Avenir de la Science*), et de mai 1871 (préparation des *Dialogues philosophiques* et de la *Réforme intellectuelle et morale*, au cours de ce seul mois de retraite anxieuse?...) — (Saintville.)

Sainte-Beuve. — E. Seillière. *Volupté*, de Sainte-Beuve. *Débats*, 6 septembre 1927.

A. Samain. — J. Mouquet. A. Samain et Ch. Guérin; avec une lettre inédite d'A. Samain [du 30 juin 1898. Renseignements intéressants.] *Figaro*, 5 novembre 1927.

G. Sand. — F. Lévy-Wogue. Au temps de la censure [à propos d'une pièce tirée par G. Sand de Mlle de la Quintinie, qui pouvait inquiéter la censure, et que G. Sand ne fit pas jouer]. *Le Radical*, décembre 1927.

— P. Fuchs. G. Sand et la mort de Chopin. Lettres inédites de G. Sand. *Figaro*, 2 juillet 1927.

— Lettres au « Doctor amabilis » [David Richard] (1833-1855), publiées par M. Pierre Campaux. *Revue Hebdomataire*, 30 juillet 1927.

Mme de Staël. — Comtesse de Pange. Le premier voyage de Mme de Staël en Allemagne, d'après des documents inédits. [Bien informé. Important]. *Revue de Genève*, octobre et novembre 1927.

— M. Jean Martin a publié et commenté avec finesse, dans la *Semaine littéraire* de Genève des 9 et 16 avril 1927, quatre lettres et billets inédits de Mme de Staël à Étienne Dumont, écrits entre 1807 et 1816, qui viennent s'ajouter au chapitre de M. P. Kohler sur les relations de ces deux personnages. Ces documents proviennent de papiers de famille (tirage à part. Lausanne, imprimerie de la Concorde, 1927, in-8°, 16 p.). — (A. F.)

Stendhal. — Huit lettres inédites (1833-1835) aux Archives de la Marine de Toulon publiées par H. Martineau. *Le Divan*, 1er juin 1927.

— R. Dollot. Stendhal consul de France à Trieste. [Documents et recherches nouveaux. Intéressant.] *Revue de Paris*, 1er avril 1927.

— P. Valéry. Stendhal : A propos de Lucien Leuwen. *Revue Bleue*, 2 avril 1927.

— P. Arbelet. Mélanie (de Stendhal) [Mélanie Guilbert] débute aux *Français*. [Pittoresque et précis]. *Revue de France*, 15 octobre 1927.

— P. Arbelet. Quand Stendhal rencontrait Talma. *Figaro*, 29 octobre 1927.

Verhaeren. — Stefan Zweig. Erinnerungen an Émile Verhaeren. Leipzig, Insel Verlag, 1927.

Verlaine. — P. Louys. Ma première rencontre avec Verlaine. *Figaro*, 16 avril 1927.

A. de Vigny. — C. Kramer. A. de Vigny et une idylle inédite d'A. Chénier [Imitation de cette idylle]. *Neophilologus*, 1927, 1.

Villiers de l'Isle-Adam. — Voir Flaubert.

Zola. — E. Henriot. Zola, les « Cinq » et A. France. *Temps*, 27 septembre 1927.

— A. de Bersaucourt. Les distractions de Zola [Sur les hâtes et fantaisies de la documentation de Zola]. *Nouvelles Littéraires*, septembre 1927.

— Maurice Le Blond. Les projets littéraires d'Émile Zola au moment de sa mort. *Mercure de France*, 1er octobre 1927.

— Voir A. France.

Histoire du Journalisme. — M. Talmeyr. Souvenirs de la comédie humaine : I. Un foyer parisien [celui du journal *Le Gil Blas*]. *Le Correspondant*, 10 septembre 1927 et suiv.

Histoire du Théâtre. — Antoine. Mes souvenirs sur l'Odéon (première direction) et le Théâtre Antoine (*suite*). *Revue Hebdomadaire*, 30 juillet 1927 et suiv.

— J. Bonnerot. Bibliothèques où se trouvent plus spécialement des ouvrages sur la musique et le théâtre. [Très important. Renseignements pratiques. Analyse détaillée et précise des collections, documents les plus intéressants. Études de 20 bibliothèques et musées]. *Annuaire des Artistes*, 1927.

Histoire du Romantisme. — H. Girard et H. Moncel. Pour et contre le romantisme. Bibliographie des travaux publiés de 1914 à 1926 (Préface de F. Baldensperger). 11e cahier des *Études Françaises* (Les Belles-Lettres, 95, boulevard Raspail).

— Une colonie romantique à Toulon. [Note résumant brièvement une conférence du Dr Fontan à Toulon.] *Chronique Médicale*, 7 novembre 1927.

— A. Orliac. Essai sur le tourment romantique. *Mercure de France*, 15 octobre 1927.

— P. Deslandres. La bibliothèque de l'Arsenal, berceau du romantisme et sanctuaire du théâtre, à propos d'une exposition. *Correspondant*, 10 juin 1927.

Histoire du Romantisme. — P. Deslandres. Les origines du romantisme. *Revue des Études historiques*, avril-juin 1927.

— J. Truffier. Un déraciné dans la mêlée romantique (Drouineau). *Gaulois*, 1er juin 1927.

— P. Courteault. Le romantisme et la mode à Bordeaux [précis; pittoresque]. *Revue Historique de Bordeaux*, mai-juin 1927.

— G. Dubosc : A propos du centenaire du romantisme. Lettres inédites de Marie Dorval à Jules Sandeau [d'après la collection d'autographes de M. V. Sanson]. *Journal de Rouen*, 28 mars 1927. — (R. Sauvage.)

— Sophie Gay. Lettres inédites à Marceline Desbordes-Valmore, publiées par Boyer d'Agen. *Revue de France*, 15 août 1927.

— L. Berger. Une muse romantique, Louise Bertin. *Débats*, 27 avril 1927.

Philosophie du Romantisme. — Antoine-Orliac. Essai sur le tourment romantique. *Mercure de France*, 15 octobre 1927.

Histoire du Drame romantique. — H.-E. Smith. Horace Walpole anticipates. V. Hugo [théorie du mélange du tragique et du comique]. *Modern Language Notes*, t. XLI. — (H. C.-L.)

Histoire du Parnasse et du Symbolisme. — P. Dufay. Chez Nina de Villard. [Important, très bien informé. Rectifications d'erreurs, légendes et calomnies.] *Mercure de France*, 1er juin 1927.

Méthodes de l'Histoire littéraire. — P. Kohler. L'étude de la littérature. Leçon inaugurale faite à l'Ecole polytechnique fédérale [Intéressant]. Brochure. Berne. Editions du Chandelier, 1927.

— A. Morize. Organisation et programme d'un Cours général d'introduction à la littérature française, « Survey course », 8e cahier des *Études françaises* (Les Belles-Lettres, 95, boulevard Raspail, Paris).

— G. Lanson. Méthode de l'histoire littéraire, premier cahier des *Études françaises* (Les Belles-Lettres, 95, boulevard Raspail).

— Histoire de l'*Almanach des Muses*. Voir XVIIIe siècle.

INFORMATIONS

Le 61e Congrès des Sociétés savantes aura lieu à Lille en avril 1928. Voici les sujets d'études proposés qui intéressent l'histoire littéraire :

« Étudier, dans une région, les documents qui peuvent servir à l'histoire de la presse sous l'ancien régime (fraudes, contrefaçons françaises ou étrangères, impressions clandestines, imprimeries domestiques, etc.).

« Recueillir les renseignements qui peuvent jeter de la lumière sur l'état du théâtre dans une région, sur la production dramatique ainsi que sur les représentations théâtrales et la vie des comédiens depuis la Renaissance.

« Étudier la vie littéraire dans une ville ou une région de la France antérieurement au XVIIIe siècle. »

CORRESPONDANCE

M. Servais Étienne a fait parvenir à la Revue d'Histoire Littéraire *la lettre suivante* :

« Commentaire de la réponse envoyée par M. Mornet à la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* et à la *Revue d'Histoire Littéraire de la France.*

« On a vu que j'affirmais en m'appuyant sur des textes; on voit que M. Mornet me répond par des anecdotes.

« Ces anecdotes ne rencontrent aucune des objections que je lui opposais : rien sur la façon arbitraire dont il a groupé ses fiches en dépit de la chronologie ; pas un mot sur les romans qui appartiennent à la fois à plusieurs catégories, ni sur les livres les plus connus, comme les trois romans de Crébillon classés par lui dans le roman d'intrigue; rien, naturellement, pour justifier la mention du *Décaméron* dans la même liste que le *Sopha* ; pas de réponse sur les citations tronquées, et rien, comme de juste, sur la date des *Contes moraux* de Marmontel. Dont acte.

« M. Mornet ne relevant que huit faits dans le grand nombre de ceux que j'ai allégués, ma réfutation pourra se faire point par point et être brève.

« *Justification du débat.* Dans l'article de la *R. H. L. F.* que M. Mornet rappelle en tête de sa réponse, après des compliments à mon adresse, il faisait une réserve d'ordre général qui tendait à interdire toute une catégorie d'études aux travailleurs de province. Le voisinage des grands dépôts est un avantage inappréciable, nous ne le savons que trop : restait à voir comment tel ou tel en profite.

Dans le même article M. Mornet déclare avoir *lu* ou *parcouru* des romans; dans son *Introduction*, p. 336, il dit clairement « romans que j'ai pu *lire* ou *parcourir*, et par conséquent classer ».

« Je n'ai donc pas eu besoin de l'accuser, puisque j'avais son aveu.

« *Les faits et les arguments.* — 1. M. Mornet signale le lapsus (13 au lieu de 33) que j'ai laissé passer dans les épreuves à la p. 777, mais il n'a garde de dire que le lapsus est réparé p. 783, n. 3. Si cela est grave, ce n'est pas pour moi.

« 2. A aucun endroit je ne dis que M. Mornet n'a pas lu les romans de Mme Riccoboni. Je constate qu'il les classe à côté de certains autres, tantôt bien, tantôt mal. La lecture des romans de Mme Riccoboni est nécessaire, elle n'est pas suffisante pour permettre de les ranger parmi d'autres. La preuve, c'est que M. Mornet, même les ayant lus avec le plus grand soin en vue de juger la thèse de miss Crosby, restera seul à inscrire sous une même rubrique des œuvres aussi différentes entre elles que *Cleveland* et les dits romans.

« 3. Vérification faite une fois de plus, je maintiens que si les p. 46-56 du t. II de la *Jolie Femme* de Barthe sont bien mentionnées dans la *Bibliographie*, rien n'en a passé dans l'*Introduction* (voyez p. 246), et que, là comme ailleurs, la formule de M. Mornet ne correspond pas à la source dont il s'autorise.

« 4. Au lieu de reconnaître tout bonnement que *Daïra* n'est pas un *conte fantaisiste et galant*, M. Mornet déclare qu'il était l'ami de M. Cucuel, spécialiste, comme on sait, de l'histoire de la musique de chambre. Dans son gros livre : *La Pouplinière et la musique de chambre au XVIIIe siècle*, qui comporte plus de 450 pages in-8°, M. Cucuel en consacre deux (p. 243-244) à *Daïra*. Et quand je dis deux pages.... M. Cucuel se contente de donner la date des éditions, le titre, un bout des commentaires de Fréron, de Favart et de Grimm, un extrait de la préface. Il ajoute cette appréciation : « *Daïra* n'est qu'un fatras compliqué et illisible. L'auteur y déploie une certaine érudition exotique qui provient sans doute de la lecture de beaucoup de romans analogues et qu'il serait assez curieux d'étudier », mais qu'il n'étudie pas. Il ne donne nulle part *Daïra* comme un *conte fantaisiste et galant*, et pour cause.

« 5. Que le *Colporteur* de Chevrier soit dans la bibliothèque de M. Mornet, et qu'il figure dans la Collection Flammarion, cela ne suffit pas pour transformer ce pamphlet en un roman.

« 6. Que M. Mornet mentionne les *Ridicules du siècle* du même auteur dans son tome II, cela ne suffit pas pour que ce volume de « mélanges » devienne un roman.

« 7. Que le *Sopha* figure dans la collection Flammarion et que M. Mornet en ait parlé à la Sorbonne en 1924-1925, cela ne suffit pas pour qu'on le croie comparable au *Décaméron*.

« 8. Enfin, que les *Mémoires turcs* figurent dans la même collection, ce n'est pas pour cela qu'ils cessent d'être un roman licencieux.

« *Conclusion.* — N'ayant jamais affirmé sans citer et analyser des textes, j'ai fourni la seule preuve qui vaille ici. Mes citations sont autant de « brutales accusations », mais des textes accusateurs ne constituent pas des « arguments injurieux » : un texte existe ou il n'existe pas ; s'il est brutal, c'est par son existence et non parce qu'il sert à fonder une objection. Si nous n'invoquons pas les textes, que nous restera-t-il ?

« Il nous restera, selon M. Mornet, nos amitiés, notre situation, nos relations avec les libraires. M. Mornet compte parmi ses amis M. Cucuel ; il connaît le catalogue Flammarion et il s'y fie (je ne le lui fais pas dire !) ; il est sollicité par les éditeurs ; il est professeur à la Sorbonne ; donc il a raison.

« Je n'ai malheureusement que des textes à opposer à ces autorités ; c'est pourquoi je les donne. »

S. Etienne,
Chargé de cours à l'Université de Liége.

Voici la réponse de M. Mornet :

« Dans l'article de M. Étienne il y avait une *accusation* : celle de n'avoir lu que le titre de certains des romans dont mon livre supposait la lecture ; ou d'avoir parcouru la plupart d'entre eux si superficiellement que je m'étais grossièrement trompé sur leur caractère général. J'ai répondu ce qui me semblait nécessaire et suffisant pour établir, sans encombrer les revues, que l'accusation était calomnieuse. En dehors de ces accusations il y avait des *critiques*. M. Étienne prétendait démontrer que j'avais commis des erreurs, ou des ignorances, cité à contresens,... etc. *Je n'ai rien voulu répondre à ces critiques ; la lettre ci-dessus passe donc, d'un bout à l'autre, à côté de ma réponse.* M. Mornet, disait, par exemple, M. Étienne, n'a lu de *Daïra* que le titre, puisqu'il le classe dans les romans galants. Si j'ai parlé de M. Cucuel et du livre dont j'ai suivi la préparation, ce n'est pas pour démontrer que mon classement est bon ou mauvais, c'est pour établir que je ne pouvais pas ignorer les caractères de *Daïra*. Si je me suis trompé, c'est consciemment et non par ignorance et par bluff. Je ne répondrai pas davantage aux critiques que M. Étienne renouvelle ici, pas plus qu'à celle d'user de faux-fuyants. *Encore une fois, il ne s'agit pas de savoir si j'ai bien ou mal compris tel roman, mais si je l'ai lu. Encore une fois, il ne s'agit pas de montrer que j'ai été intelligent, mais que j'ai été honnête.* M. Étienne a publié un livre et j'en ai fait la critique. Puis j'ai publié le mien et il a donné son appréciation. C'est suffisant. Désormais les deux tableaux sont là.

« Toutes les dissertations destinées à démontrer que l'un est beau et que l'autre n'est qu'une croûte sont vaines. C'est au public à regarder et à décider. »

D. M.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

GEORGES MONGRÉDIEN. Les poésies de Molière et celles qui lui ont été attribuées. 1, 481

FERNAND FLUTRE. Éclaircissements sur les « Feuilles d'Automne »..... 38, 403, 545

E. DROUGARD. L'intersigne de Villiers de l'Isle-Adam. Histoire du Texte..... 72

L. BABONNEIX. Madame Charles pendant les Cent-Jours (*Nouveaux documents inédits*)..... 161

JOSEPH BUCHE. Ballanche et Victor Hugo : Une source des « Misérables »..... 173

GUSTAVE LANSON. Un document espagnol sur le séjour de Victor Hugo à Madrid en 1811..... 189

LÉON VIGNOLS. Une version remaniée et inconnue du « Tamango » de Mérimée. 207

J. FRANSEN. Documents inédits sur l'Hôtel de Bourgogne..... 321

W.-A. NITZE. Molière et le mouvement libertin de la Renaissance..... 356

CHANOINE MARCEL. Diderot écolier. La Légende et l'Histoire..... 377

HENRI JAGOUBET. Comment on lisait au XVIIIe siècle. Le roman de *Tristan et Iseult*..... 517

Mélanges.

D.-O. EVANS. L'Odéon et le drame romantique..... 85

HENRI JACOUBET. Le sac de Scapin..... 93

N.-N. CONDÉESCOU. Un hardi plagiaire de Racine..... 96

HENRI TRONCHON. A propos de Renan sur l'Acropole..... 99

ANATOLE FEUGÈRE. Le « Journal intime » de George Sand arrangé par Paul de Musset..... 106

M. HENRIET. Correspondance inédite entre Thomas et Barthe [1759-1785] (*suite*). 120

HENRI HUGON. Sur une lettre inédite de Chateaubriand à un inconnu..... 228

MADELEINE JOUGLARD. Lamartine et Quinault..... 232

A. CHEREL. Une romance inconnue de Victor Hugo..... 233

Dr F. MICHAUX. Éditions originales de « Napoléon le Petit » et des « Châtiments »..... 234

— A propos de l'Édition originale de la « Légende des Siècles »... 238

JOSEPH COPPIN. Quelques erreurs de fait sur le catholicisme dans les romans de Balzac..... 241

VICTOR GIRAUD. Alfred de Musset et Chateaubriand..... 245

F. BALDENSPERGER. Note sur le Mozart d'Alfred de Vigny..... 247

GUSTAVE CHARLIER. Sur l'enfance de Marot..... 426

G. MARGOULIÈS. A propos d'une expression du « Roman bourgeois »..... 429

Mlle E. ANGOT. Débat relatif au décès de Lucile de Chateaubriand et à la date probable d'une célèbre romance..... 430

JULES MARSAN. Sur un manuscrit d'Alexandre Dumas..... 436

Jean Bayet La source principale de l'églogue de Clément Marot « au roy soubs les noms de Pan et Robin »..... 567
Jules Derocquigny. Note lexicologique : Souffleur de canevas..... 572
Joseph Vianey. Monime dans un livre d'édification avant Racine..... 574
E. Ritter. Notes diverses..... 576
T. Vincent Benn. Charles-André Mercier et sa part aux ouvrages de son frère Louis-Sébastien..... 582

Comptes rendus.

Marcel Langlois. *Pensées intimes du duc P. de Beauvilliers*, publiées d'après un manuscrit inédit (A. C.)..... 131
Sainte-Beuve. *Mes Poisons*, cahiers intimes inédits (Daniel Mornet)..... 133
Amédée Britsch. *La Jeunesse de Philippe-Égalité* [1747-1785] (Daniel Mornet). 134
Ernest Jovy. *Pascal et saint Ignace* (Daniel Mornet)..... 134
Théophile. *Œuvres poétiques* (Daniel Mornet)..... 135
Victor Giraud. *Passions et romans d'autrefois* (Daniel Mornet)..... 136
Maurice Cauchie. *Documents pour servir à l'histoire littéraire du XVIIe siècle* (Daniel Mornet)..... 137
Edmond Huguet. *Dictionnaire de la langue française au XVIe siècle* (Henri Chamard)..... 137
Abbé Alban Cabos. *Guy du Faur de Pibrac. Un magistrat poète au XVIe siècle*, 1529-1584 (Henri Chamard)..... 139
Guy du Faur de Pibrac. *Un essai de propagande française à l'étranger au XVIe siècle. L'apologie de la Saint-Barthélemy* (Henri Chamard)..... 139
Jean Pommier. *La pensée religieuse de Renan* (Henri Girard)..... 142
Lewis Freeman Mott. *Sainte-Beuve* (Albert Schinz)..... 146
Edmond Estève. *Études de Littérature préromantique* (Ch.-M. des Granges)... 147
C.-H.-C. Wright. *The Background of Modern French Literature* (Edmond Estève)..... 249
Paul Arbelet, *Stendhal épicier, ou les infortunes de Mélanie* (Paul Hazard).. 250
Stendhal. *Racine et Shakespeare* (Jules Marsan)..... 251
Stendhal. *De l'Amour* (P. Martino)..... 253
Destutt de Tracy. *De l'Amour* (P. Martino)..... 253
Léontine de Villeneuve, comtesse de Castelbajac. *Mémoires de l'Occitanienne. Souvenirs de famille et de jeunesse* [Victor Giraud]..... 257
Jacques Boulenger. *Marceline Desbordes-Valmore, sa vie et son secret* (P. Martino)..... 258
Victor Giraud. *Sœurs de grands hommes* (Daniel Mornet)..... 259
Comtesse Jean de Castellane. *Lettres de Chateaubriand à la comtesse de Castellane* (Victor Giraud)..... 260
P. Hazard et M.-Jeanne Durry. *Les Aventures du dernier Abencérage, de Chateaubriand* (Marcel Duchemin)..... 261
Claudius Grillet. *L'Œuvre de Lamartine* (Daniel Mornet)..... 269
Émile Henriot. *La Confession d'un Enfant du siècle, d'Alfred de Musset* (Jean Giraud)..... 270
Jules Vodoz. *La Fée aux Miettes.* Essai sur le rôle du subconscient dans l'œuvre de Charles Nodier (Jean Giraud)..... 271
Louis Barthou. *Le général Hugo*, 1773-1820. (Paul Berret)..... 273
Gustave Simon. *Les Tables tournantes de Jersey* (Paul Berret)..... 274
Jay-K. Ditchy. *La mer dans l'œuvre littéraire de Victor Hugo* (Paul Berret).. 275
Maximilien Rudwin. *Satan et le Satanisme dans l'œuvre de Victor Hugo* (Paul Berret)..... 276
Gustave Rudler. *Michelet, historien de Jeanne d'Arc* (Daniel Mornet)..... 277
Frédéric Lachèvre. *Claude le Petit et la Muse de la Cour* (Georges Ascoli)... 441
Bossuet. *Correspondance* (Pierre Moreau)..... 442

Félix Boillot. *Les Impressions sensorielles chez La Fontaine* (Daniel Mornet). 443
Abbé Joseph Dedieu. *Histoire politique des protestants français* [1715-1794] (Daniel Mornet)..... 444
Ferdinand Brunot. *Histoire de la Langue française, des Origines à 1900*, tome VII : *La propagation du français en France jusqu'à la fin de l'Ancien Régime* (Daniel Mornet)..... 446
Henri Sée. — *L'Évolution de la pensée politique en France au XVIIIe siècle* (Daniel Mornet)..... 450
Stendhal. *Histoire de la Peinture en Italie* (Pierre Martino)..... 452
Jean Larat. *Études sur les Origines du romantisme français. — La tradition et l'exotisme dans l'œuvre de Charles Nodier. — Bibliographie critique et opuscules inédits de Charles Nodier* (Henri Girard)..... 455
Pierre Paraf. *Quarante ans après*, 1885-1925. (Paul Berret)..... 459
Carlo Pellegrini. *Eugenio Fromentin scritore* (Henri Bedarida)..... 460
Ch.-J.-C. van der Meulen. *L'Idéalisme de Villiers de l'Isle-Adam* (E. Drougard). 461
Maurice Grammont. *Le vers français : ses moyens d'expression, son harmonie* (Joseph Vianey)..... 464
Joseph Coppin. *Montaigne traducteur de Raymond Sebon* (P. Villey)..... 589
— *Étude sur la grammaire et le vocabulaire de Montaigne d'après les variantes des « Essais »* (P. Villey)..... 591
J. Plattard. *Supplément à l'Histoire Universelle d'Agrippa d'Aubigné* (P. Villey)..... 592
Ralph Coplestone Williams. *The merveilleux in the epic* (René Bray)..... 595
Robert Lejeune. *Œuvres de Madame de Lafayette* (Daniel Mornet)..... 597
J. Fransen. *Les Comédiens français en Hollande au XVIIe et au XVIIIe siècle* (Gustave Cohen)..... 598
Gustave Cohen. *Le séjour de Saint-Évremond en Hollande et l'entrée de Spinoza dans le champ de la pensée française* (Georges Ascoli)..... 601
André Bellessort. *Essai sur Voltaire* (Georges Ascoli)..... 602
Daniel Mornet. *Jean-Jacques Rousseau : La Nouvelle Héloïse* (Daniel Mornet). 604
— *La Pensée française au XVIIIe siècle* (Daniel Mornet)..... 604
F. Vézinet. *Autour de Voltaire* (Daniel Mornet)..... 605
Francis de Crue. *L'ami de Rousseau et de Necker. Paul Moulton à Paris en 1778* (Alexis François)..... 605
Pierre Kohler. *L'Ile Saint-Pierre ou l'Ile Rousseau* (Alexis François)..... 606
Y.-Z. Dubosq. *Le Livre français et son commerce en Hollande de 1750 à 1780* (D. Mornet)..... 606
D. Inklaar. *François-Thomas de Baculard d'Arnaud. Ses imitateurs en Hollande et dans d'autres pays* (D. Mornet)..... 607
John Garber Palache. *Gautier and the Romantics* (Albert Schinz)..... 609
Arthur Symons. *Baudelaire, Prose and Poetry* (Albert Schinz)..... 609
P. Mansell Jones. *Émile Verhaeren* (Albert Schinz)..... 609
William-F. Giese. *Victor Hugo, the Man and the Poet* (Albert Schinz)..... 611
F. Baldensperger. *Œuvres complètes d'Alfred de Vigny* : Stello. La deuxième consultation du docteur Noir. Scènes du désert (Edmond Estève)..... 613
Rodolphe Palgen. *Villiers de l'Isle-Adam, auteur dramatique* (E. Drougard).. 615
Jean Vicaire. *Bibliographie de Gabriel Vicaire* (Edouard Maynial)..... 617
Bibliographie Alsacienne. Revue critique des Publications concernant l'Alsace (Gustave Cohen)..... 618
Jean Pommier. *Renan et Strasbourg* (Gustave Cohen)..... 618
Stuart Henry. *French Essays and Profiles* (G. Rudler)..... 619
Camille Soula. *La poésie de la Pensée de Stéphane Mallarmé* (D. Mornet)..... 620
Édouard Maynial. *Flaubert et son milieu* (P. Martino)..... 620
Paul Festugière. *Œuvres de J.-F. Sarasin* (A. Cahen)..... 621
Chronique..... 151, 279, 465, 623

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

SHL
BIBL.
WITHDRAWN
UNIV

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

TOME TRENTE-QUATRIÈME

1927

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulev. St-Michel, **PARIS**

HISTOIRE DE L'ART

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

ANDRÉ MICHEL

TOME I

Des débuts de l'Art chrétien à la fin de la Période romane

1re Partie : **L'Art Pré-Roman.** 1 volume. | 2e Partie : **L'Art Roman.** 1 volume.

TOME II

Formation, expansion et évolution de l'Art Gothique

1re Partie : **Formation et Expansion de l'Art Gothique.** 1 volume. | 2e Partie : **Évolution de l'Art Gothique.** 1 volume.

TOME III

Le Réalisme. Les débuts de la Renaissance

1re Partie : **Le Style flamboyant. Le Réalisme.** 1 volume. | 2e Partie : **Les Débuts de la Renaissance.** 1 volume.

TOME IV

La Renaissance

1re Partie : **La Renaissance en Italie.** 1 volume. | 2e Partie : **La Renaissance en France, en Espagne et au Portugal.** 1 volume.

TOME V

La Renaissance dans les pays du Nord. Formation de l'Art classique

1re Partie : **La Renaissance en Allemagne et dans les pays du Nord.** 1 volume. | 2e Partie : **Formation de l'Art classique moderne.** 1 volume.

TOME VI

L'Art en Europe au XVIIe siècle

1re Partie : **Au temps de Bernin, Poussin, Rubens, Rembrandt, Velasquez.** 1 vol. | 2e Partie : **L'Art monarchique français.** 1 volume.

TOME VII

L'Art en Europe au XVIIIe siècle

1re Partie : **France (1700-1750), Italie, Pays-Bas, Allemagne, Scandinavie, Russie.** 1 volume. | 2e Partie : **France (1750-1800), Angleterre, Espagne et Portugal, Suisse. — Gravure, Tapisserie, Mobilier.** 1 volume.

TOME VIII

L'Art en Europe et en Amérique au XIXe siècle et au début du XXe

1re Partie : **L'Art en France, Italie, Allemagne, Scandinavie. Pays slaves** (1re moitié du XIXe) ; **en Angleterre** (XIXe et début XXe). **La gravure** (1re moitié du XIXe). 1 volume. | 2e Partie : **L'Art en France, Italie, Allemagne, Scandinavie, Pays slaves et balkaniques** (2e moitié du XIXe et début XXe) ; **en Espagne et en Suisse** (XIXe et début XXe). **La gravure** (2e moitié du XIXe). 1 volume.

Chaque volume gr. in-8 (20 × 29), **nombreuses gravures, planches hors texte**, broché... **90 fr.**

Relié demi-chagrin, tête dorée..... 135 fr.

Chaque volume forme un tout indépendant et peut être offert séparément.

Le dix-septième et dernier volume, TOME VIII (3e Partie), est en préparation.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.